This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Digitized by Google

Philos. 116

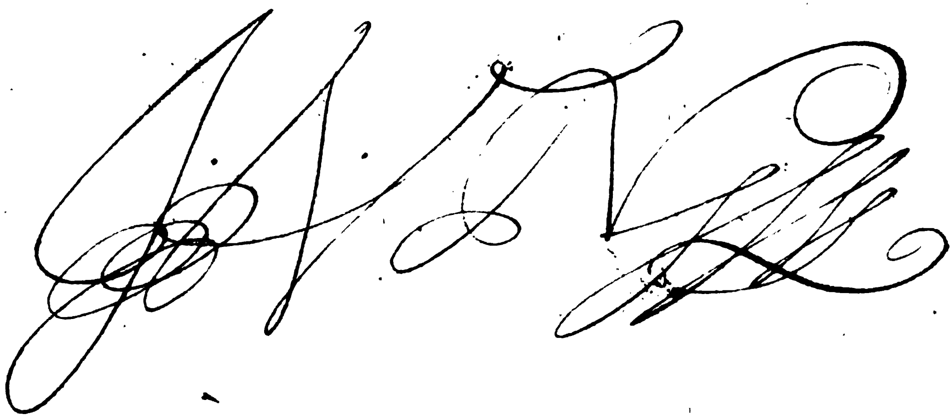
UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

900000067322

Digitized by Google

Digitized by Google

A 5 6



Digitized by Google

LES
TROIS VERITEZ.

DERNIERE EDITION,
reueuë, corrigée, & de beaucoup augmentée,

Par M. PIERRE LE CHARRON Pariſien.

A PARIS,
Chez Iacques Villery, ruë Clopin à l'Eſcu de France, & au coin de la ruë Dauphine, aux trois Perruques.

M. DC. XXXV.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES, CONTENANT ſommairement ce qui eſt traicté en chacun d'iceux.

DV PREMIER LIVRE.

IL y a Religion receuable de tous, & d'vn chacun, contre tous Athees & irreligieux.

Combien le doute & la diuiſion en la Religion eſt dommageable, auec le deſſein de l'Auteur. Preface à tout l'œuure. Chap. 1. *pag.* 1

Deſcription & fondement de religion, laquelle eſt propre à l'hōme. ch. 2. 3

Des Athees & irreligieux trois eſpeces, & cinq cauſes d'iceux. ch. 3. 5

Raiſons politiques pour la preuue de Religion. chap. 4. 9

Diſcours de la cognoiſſance de Dieu, chap. 5. 11

Raiſons & preuues naturelles de la Deïté contre l'Atheiſme, chap. 6. 21

Raiſons & preuues internes & morales, pour la Deïté, contre l'Atheiſme. chap. 7. 29

Raiſons & preuues ſurnaturelles de la Deïté, contre l'Atheiſme. ch. 8. 31

Raiſons & preuues ſpeciales de la diuine prouidēce, tant en general, qu'en particulier, contre les Epicuriens, & irreligieux, & diſtinction des effets d'icelle. chap. 9. 34

Reſpōce aux obiections des Athees & irreligieux cōtre la Deité ch. 10. 41

Reſponce aux obiections des irreligieux contre la diuine prouidence. c. 11. 46

Concluſion de ce liure exhortatoire à Religion, & reſponſiue aux doubtes & ſcrupules contraires. chap. 12. 61

DV SECOND LIVRE.

DE toutes Religions, la Chreſtiēne eſt la vraye, contre tous meſcreans, Gentils, Iuifs, Mahometans.

Des cinq principales & maiſtreſſes Religions du monde, & ſubdiuiſion d'icelles. chap. 1. 67

Comparaiſon ſimple & generale deſdictes cinq grādes & capitales Religions, iugement ſommaire d'icelles: & la propoſition de ce liure. chap. 2. 69

Excellence de la Religion Chreſtienne par deſſus les autres, & ſesdicts biens communs & particuliers. chap. 3. 72

Propoſition des excellences de la Religion Chreſtienne par deſſus toutes les

Digitized by Google

autres, auparauant leſquelles demonſtrer eſt icy diſcouru ſur la recognoiſſance & le teſmoignage des autres Religions en faueur de la Chreſtienne. chap. 4. 76

Premiere preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme. Predictions propheтiques. chap. 5. 80

Seconde preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme : la double nature de ſon autheur Ieſus Chriſt diuine, & l'humaine miraculeuſe c. 6. 84

Tierce preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme : l'excellence de ſa Doctrine en Theorique & Practique. chap. 7. 94

Quatrieſme preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme, la victoire des idoles, diables & oracles du monde. chap. 8. 97

Cinquieſme preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme : les moyens & circonſtances de ſa publication & reception au monde. chap. 9. 99

Sixieſme preuue authentique du Chriſtianiſme, l'entiere ſatisfaction & perfection de l'homme. chap. 10. 103

Reſponce aux obiections & doutes, que l'on peut propoſer contre la perſonne de Ieſus, Autheur de la Religion Chreſtienne. chap. 11. 105

Reſponſe aux obiections, que l'on propoſe contre la doctrine & ſubſtance de la Religion Chreſtienne. chap. 12. 109

SOMMAIRE DES CHAPITRES DE LA TROISIESME VERITE'.

PReface au Lecteur, contenant vn general & ſommaire examen de la Reſponſe faicte à ceſte troiſieſme Verité, n'agueres imprimee à la Rochelle. 121

Reproche des diuiſions, qui ſont en la religon Chreſtienne. Les effects de ces diuiſions. Qui ſont les Autheurs de ces diuiſions. Cauſes & fruicts de ces diuiſions. Le debat des parties de la Chreſtienté. Que le remede à euiter ces diuiſions & debats, eſt de cognoiſtre & ſe tenir ferme à l'Egliſe. c. 1. 129

Qu'il eſt requis, pour determiner les differents de la Religion, qu'il y ayt vn Iuge ſouuerain. Les qualitez de ce Iuge ſouuerain. On ne peut auoir pour Iuge ſouuerain ès differents de religion que trois : ſçauoir eſt les Inſpirations priuees, l'Egliſe, & l'Eſcriture. Que l'inſpiration priuee ne peut eſtre reigle & Iuge ſouuerain des differents de la religion. Debats entre le Catholique & Schiſmatique, touchant l'Eſcriture & l'Egliſe, & quelle des deux peut eſtre Iuge ſouuerain. Auec reſponſe aux ſchiſmatiques, qui diſent que les Catholiques fuyent la lice. c. 2. 149

Digitized by Google

L'Egliſe eſt Iuge ſouuerain des differents de la Religion, non l'Eſcriture. L'Egliſe eſt notoire, patente, & acceſſible à tous, & l'Eſcriture ne l'eſt pas. L'Egliſe eſt claire & intelligible, & non l'Eſcriture. L'Egliſe eſt ſi ferme & certaine, que l'on ne la peut plier, ny en abuſer. Reſponce aux obiections des Schiſmatiques. chap. 3. 175

Qu'il eſt iniuſte de demander preuue de l'Eſcriture en toutes choſes, & qu'il eſt impoſſible d'en dōner. Que l'intentiō de Dieu n'a eſté de planter la foy, & faire des Chreſtiens par l'Eſcriture. L'Egliſe & la Tradition ſont plus anciennes que l'Eſcriture, & ont ſuffi ſans Eſcriture : & ſans elle l'Eſcriture n'eſt point. L'Eſcriture ne peut eſtre authoriſee & canoniſee ſans l'Egliſe. Nous ne faiſons l'Egliſe ſuperieure à l'Eſcriture, l'interpretatiō de laquelle luy appartient : en fin les moyens que les Schiſmatiques donnent pour entendre l'Eſcriture ſont reiettez. chap. 4. 205

Que l'Egliſe ne peut errer en la determination des choſes, qui concernent la foy. Auec reſponſe aux quatre obiections des Schiſmatiques contre ceſte propoſition, & à ce que du Pleſſis dit du Celibat des Preſtres chap. 5. 258

Qu'il eſt beſoin de chercher les marques de la vraye Egliſe, & eſt monſtré, que celles, que les Schiſmatiques alleguent, ne ſont propres ny ſuffiſantes. Auec reſponſe à ce qu'ils diſent, que tout ſe cognoiſt par l'Eſcriture. Puis l'impertinence des marques nouuellement dōnees par Theodore de Beze eſt monſtree, & eſt reſpondu à ceux, qui diſent que l'Egliſe ne laiſſe d'eſtre vraye, encore qu'il y aye erreur en la doctrine & aux Sacremens. En fin il eſt monſtré contre du Pleſſis, qu'il n'y peut auoir des Egliſes de Ieſus-Chriſt, Heretiques & Schiſmatiques. chap. 6. 334

La premiere marque, qui eſt Antiquité & priorité Chreſt. eſt mōſtree conuenir, & eſtre propre à l'Eg. R. auec reſponſe aux eſchapatoires des Schiſmatiques. ch. 7 357

La ſeconde marque, qui eſt multitude tres-grande, &c. chap. 8.

La troiſieſme marque, qui eſt Durée perpetuelle ſans interruption, & icelle publique & viſible eſt monſtree conuenir à la ſeule Egliſe Catholique Romaine. Auec reſponce aux obiections des Schiſmatiques, touchant ceſte marque. chap. 9 383

Eſt monſtré que le nom de Catholique eſt propre à l'Egliſe Catholique Romaine. Et eſt reſpondu aux obiections des Schiſmatiques. Auſquels l'Autheur faict voir que la Communion Romaine eſt vrayement vniuerſelle, & que l'Egliſe Romaine eſt le patron & la reigle de toute l'Egliſe Chreſtienne. chap. 10 418

Eſt mōſtré que l'vnité & vniō, eſt marque neceſſaire, & qu'elle conuient & eſt propre à l'Egliſe Catholique Romaine, non à celles des Schiſmatiques, où il n'y a que diuiſiōs. c. 11 432

La ſainɛteté de doctrine & de vie, & fermeté inuiolable eſt donnée pour marque de la vraye Egliſe. Et eſt monſtré que ceſte marque de Sainɛteté eſt propre à l'Egliſe Catholique Romaine. Et que la fin & mort de la pluſpart des chefs Heretiques & Schiſmatiques a eſté miſerable & ignominieuſe. chap. 12 456

La ſucceſſion double de perſonnes & Doctrine, eſt vraye marque de l'Egliſe & ſe trouue en la ſeule Egliſe Catholique Romaine, qui tient la meſme Doctrine, que les Apoſtres & premiers Chreſtiens, & peut nommer ſes Eueſques, qui ont ſuccedé les vns aux autres depuis les Apoſtres iuſques à nous. chap. 13 471

Remonſtrance aux Schiſmatiques ſur la faute qu'ils ont faicte de ſortir de l'Egliſe Catholique, & exhortation d'y retourner, auec ample refutation des cauſes & raiſons, qu'ils alleguent, pour iuſtifier leur deſpart. chap. 14 549

Fin de la Table des Chapitres.

Digitized by Google

VERITÉ PREMIERE OV DE LA RELIGION.

LIVRE PREMIER.

Il y a religion receuable de tous & d'vn chacun, contre tous Athees & irreligieux.

Combien le doute & la diuiſion en la religion eſt dommageable: auec le deſſein de l'Autheur.

PREFACE A TOVT L'ŒVVRE. CHAP. I.

COmbien que la religion, qui eſt la recognoiſſance, le deuoir & ſeruice de l'homme enuers Dieu, ſoit le plus grand, le plus riche & important don de Dieu aux humains, dont ils deuroient eſtre plus ſoigneux, plus certains & reſoulz en eux meſmes, & plus d'accord entre eux : ſi eſt-ce la choſe la plus nonchalamment & froidement ſouciee, voire meſcreuë d'aucuns, & par les autres la plus troublee de doutes, ſoupçons & diſputes, la plus agitee & diffamee de diuiſions & partialitez : qui en fin apportent aux vns & aux autres, vn meſpris, nonchaloir, & aneantiſſement de religion. Car l'experience nous apprend, que l'Apoſtaſie, l'Atheiſme & l'irreligion ſont les reliefs des hereſies, & la lie des longues & ennuyeuſes diſputes & agitations de religion: ſi qu'à peu pres il ſe peut dire, qu'il en aduient comme de l'eſpouſe,

Nimium altercando veritas amittitur.

Digitized by Google

dont parle Plutarque, que diuers pourſuiuans tiraſſerent tant, & la deſchirerent tellement, qu'en fin chacun la voulant faire ſienne, ils en perdirent tous en commun l'vſage & la poſſeſſion.

Propoſition de l'Autheur. Ce que conſiderant, & pour ſecourir, ſelon mon petit pouuoir à tels maux, ie me ſuis aduiſé d'eſſayer à prouuer, l'vne apres l'autre, trois propoſitions, comme trois veritez grandes, & trois degrez de baſtiment & eſtabliſſement de la vraye & certaine religion contre tous ſes ennemis.

La premiere, qu'il doit y auoir, & y a religion receuable par obligation de tous & vn chacun des hommes: & c'eſt contre les Atheiſtes & irreligieux.

La ſeconde, que de tant de religions qu'il y a au monde, & qui ont eſté ou peuuent eſtre, la Chreſtienne eſt la ſeule vraye, c'eſt contre toutes les autres religions baſtardes des infideles & meſcreans, Idolatres, Iuifs, Mahumetans. Ces deux premieres propoſitions ſeront traictees par moyens humains, & qui ſont en la main d'vn chacun: car autre particulier ne ſeroit de miſe parmy leurs aduerſaires.

La troiſieſme, que de toutes les creances & religions qui ſont en la Chreſtienté, la Catholique Romaine eſt la meilleure: & c'eſt contre toutes ſectes d'Heretiques & Schiſmatiques. Ceſte-cy ſera traictee beaucoup plus au long & plus ſerieuſement & populairement que les deux autres. Car nous ne ſommes tant preſſez, ny n'auons tant & ſi ouuertement affaire auec les ennemis des deux premieres veritez, cõme auec ceux de ceſte troiſieſme. Voire mon premier deſſein eſtoit de traicter ſeulement la troiſieſme, ne penſant qu'il y euſt grand beſoin d'eſtablir les deux premieres. Mais auec le temps l'experience m'a faict cognoiſtre, que pluſieurs monſtres y a parmy le monde, qui conuerſent familieremẽt entre les hõmes, & ont le viſage, la forme & la façon humaine, voire qui font la mine, & tiennent la contenance de Chreſtiens, dont ne ſont cogneuz ce qu'ils ſont, qui meſcroyent la premiere verité, & ſe moquent de la ſeconde, comme d'vne impoſture & menſonge. Ce qu'ils declarent aſſez ouuertement, quand en priué auec quelqu'vn leur confidant, qu'ils penſent eſtre de iugement, ils veulent monſtrer n'eſtre du commun & de la preſſe, ains auoir deſcouuert quelque lumiere par deſſus les autres hommes.

Digitized by Google

Et de ces gens icy me ſẽble en auoir remarqué deux ſortes. Les vns n'ont iamais gueres eſté autres, les autres ont eſté quelque fois religieux, ayant franchy toutes les trois veritez: mais ſcandaliſez & ennuyez de tant & ſi vilaines, opiniaſtres, ſanglantes diuiſions & diſputes interminables, qu'ils voyent durer ſi long temps, & comme ſe nourrir & multiplier touſiours en la Chreſtienté, ont pour occaſions, que Dieu ſçait, rebrouſſé chemin iuſqu'à la premiere verité: laquelle meſme ils mettent en doute & ſurçoyance: ou bien font encor pis. I'ay penſé eſtre vn ſeruice tres-vtile de s'employer à ſecourir tels eſprits ainſi detraquez, apportant quelque douce lumiere, pour aider à trouuer quelque route aiſee, qui mene à la verité, & qui les guide à trouuer le plus aſſeuré expedient.

Or ie me recognoy de bonne foy tres inſuffiſant à bien & dignement manier & traicter ce ſuiect, n'eſtant meublé, ny garny de ce qui eſt requis à tel exploit. Si eſt ce que par pitié & charité ie m'efforceray de dire, ce que ie penſeray pouuoir ſeruir aux petits, ſimples, & equitables, pour leſquels ie me mets en ceſte beſongne, en voulant edifier moy meſme. Les plus habiles facent mieux.

Deſcription & fondement de religion, laquelle eſt propre à l'homme.

CHAPITRE II.

Religion eſt cognoiſtre Dieu & le ſeruir: combien que la cognoiſſance de Dieu ſe puiſſe proprement appeller ſapience, qui regarde & parfaict l'entendement: & le ſeruice, religion, qui eſt en la volonté. Ainſi la ſapience precede, & eſt chemin à la religion, comme cognoiſtre va deuant aimer & ſeruir: & l'entendement, comme le guide marche deuant, eſclaire & monſtre le chemin à la volonté. C'eſt la ſaincte coupple, la ſacrée & parfaicte alliance de ſapience & religion, qui ne deuroient iamais eſtre ſeparés. Chez tous les anciens, c'eſtoient les meſmes profeſſeurs de l'vne & de l'autre, Philoſophes & Preſtres: les choſes

Lactan. l. 3. c. 30. l. 4. c. 1. Inſtit.

Digitized by Google

ne peuuent aller bien, quand il y a diuorce entr'elles, quand l'vne s'exerce & deſdaigne l'autre. C'eſt vn monſtre de voir des Preſtres ignorans, & de ſçauans irreligieux: que la ſapiēce eſt traictée par les prophanes, les choſes ſacrées par les beſtes. Toutesfois communement par ce mot de religion, nous comprenons & entendons tous les deux: Car le ſeruice preſuppoſe & includ la cognoiſſance, & la ſuit neceſſairement, *Deum colit qui nouit*.

Nolite dare ſanctum canibus.

Seneca.

Or la religion eſt propre à l'homme, conuenant à tout homme, & touſiours: n'y ayant rien de ſi naturel & vniuerſel, que la touche d'vne diuinité, & la teincture de religion: rien ſi vnanimemēt & perpetuellement receu & aduoüé de tous hommes, que la creance, & apprehenſion de deïté, d'vne premiere, ſouueraine, & tres puiſſante cauſe: & conuient au ſeul homme: car c'eſt ce qui proprement & vniquement le ſepare & marque d'auec le reſte du monde. En toutes autres choſes, rire, parler, vertu, raiſon, iugement, prudence, les beſtes ſont pluſtoſt à eſtimer inferieures à l'homme, que n'y auoir du tout point de part. Et meſmes parmy les hommes il s'en trouue de ſi foibles, & ſi mal partis en toutes ces choſes, qu'ils ne paſſent de gueres les beſtes. Dont a eſté dict d'vn ancien, que plus differe l'homme de l'homme, que l'homme de la beſte. Mais l'homme ſeul eſt capable de ſapience & de religion: Et c'eſt d'où il prend ſa vraye excellence par deſſus tout le reſte, d'autant que par icelle il s'approche & s'allie de Dieu & des choſes diuines, d'où il ne peut que s'ennoblir. Au rebours l'homme ſans religion non ſeulement n'eſt point meilleur qu'vne beſte, mais eſt monſtre en ſon eſpece, en laquelle l'affirmation de religion eſt vniuerſelle. Ainſi qu'ont bel eſclairer tous les aſtres & flambeaux celeſtes, ſi le ſoleil n'eſt preſent, c'eſt touſjours cheminer de nuict: auſſi les ſens naturels & facultez de l'ame ont beau eſtre en leur vigueur, faire leurs fonctions, & eſtre doüees de belles qualitez, l'homme ne ſera point oſté du rang des beſtes, ſi la religion & la lumiere diuine n'eſclaire en ſon oriſon.

Religio hominis propria 4. modo quia omni ſemper & ſoli.

C'eſt ce qui eſt traicté en ce petit premier liuret. Car combien que ce ſoit choſe notoire, grauee de nature meſme en nos cœurs ſi fort & ſi auant, qu'il eſt preſque impoſſible de s'en deffaire: & en douter, c'eſt comme ſe deſpoüillir de l'humanité, & n'eſtre plus homme: Toutesfois (choſe monſtreuſe, mais veritable) il y

Digitized by Google

en a pluſieurs, qui en doutent: pluſieurs qui mollement ou froidement l'aduoüent: pluſieurs qui ne s'en ſoucient, voire qui conteſtent & plaident au contraire. Voicy donc la queſtion, s'il y a en verité religion, que les hommes ſoient obligez de receuoir & tenir: qui eſt autant à dire, s'il y a vne Deïté (mot qui ſemble meilleur que diuinité, qui s'attribuë auſſi aux creatures doüees de quelque rare & haute excellence, & qui a ſon adiectif, diuin) prouidente ſur toutes choſes, que les hommes doiuent croire, honorer & ſeruir. De l'exiſtence ſimple de Deïté cauſe ſouueraine & maiſtreſſe de toutes choſes, il ne s'enſuit pas qu'il y ait religion (autrement il y en auroit pour les beſtes & pour les pierres) mais d'vne Deïté creuë & recogneuë, qui eſt le propre de l'homme ſeul capable de ſapience: encor n'eſt-ce aſſez. Car ſi l'on la croit & imagine nullement ſoigneuſe de nous, & de ce qui nous touche, à quel propos, & à quelle fin religion? S'il n'y a aucune action ne relation de la Deïté à nous, pourquoy & comment y en aura il de nous à elle? Quel lieu y aura-il de l'adorer, ſeruir, inuoquer, s'y fier, la remercier (pieces premieres & principales actions de toute religion) ſi elle ne nous regarde, ne ſe ſoucie, & ne nous touche en rien? ce ſeroit choſe inutile. Religion donc preſuppoſe & ſuit neceſſairement vne creance de Deïté prouidente ſur toutes choſes.

Des Athees & irreligieux trois eſpeces, & cinq cauſes d'iceux.

CHAPITRE III.

C'Eſt ce qui vient à traicter contre tous Atheiſtes & irreligieux, deſquels il ſemble y auoir trois ſortes. Les vns tout à plat nient la Deïté, & par diſcours veulent reſoudre n'y auoir point du tout de Dieu: & ſont proprement dicts Athees, gens ſans Dieu. Ceſte eſpece d'atheiſme, premiere, inſigne, formee & vniuerſelle, ne peut loger qu'en vne ame extremement forte & hardie, *Troiseſpeces d'Athees. 1. eſpece des Nieurs.*

Illi robur & æs triplex
Circa pectus erat: forcenee & maniacle.

Certes il ſemble bien, qu'il faut autant, & peut eſtre plus de force & de roideur d'ame à rebuter & reſolument ſe deſpoüiller de l'apprehenſion & creance de Dieu, comme à bien & conſtamment ſe tenir ferme à luy. Qui ſont les deux extremitez oppoſites, tres rares & difficiles. Mais la premiere encor plus. Tout ce qui eſt au milieu, eſt d'vne force & vertu mediocre, qui eſt de ne ſe pouuoir defaire de Dieu, & toutefois laſchemẽt & nonchalamment ſe tenir à luy. En quoy preſque tous ſont logez ſelon plus ou moins par vne infinité de degrez, comme ceux, qui à faute d'auoir la ſuffiſance de ſe maintenir en bon eſtat, & le courage de combatre, pour la tuition de leurs honneurs, libertez, & vies, ſe laiſſent prendre & deualiſer du tout: puis eſtans pris n'ont ny l'eſprit, ny le cœur d'oſter à leurs ennemis le moyen de triompher d'eux, & ſe mettre pour vn bon coup hors de peine & à l'abry de tout mal. A fermement & inuiolablement ſe tenir à Dieu, eſt requiſe vne tres grande force & attention d'ame touſiours bandee & tenduë, vne tres excellente & ſpeciale faueur & grace diuine, vne continuelle aſſiſtance du ſainct Eſprit. Au contraire ſe deſprendre, & du tout reietter le ſentiment & l'apprehenſion de Deïté, choſe attachee à la moüelle de nos os, il y faut vne monſtrueuſe & enragee force d'ame, & telle, qu'il eſt tres malaiſé d'en trouuer, quoy que s'y ſoient eſtudiez & efforcez ces grands & inſignes athees: qui d'vne tres haute & furieuſe audace ont voulu ſecouër de deſſus eux la Deïté, & ſe deſpeſtrer de toute ſuperiorité. Mais les plus habiles, qui s'y ſont eſuertuez, n'en ont peu du tout venir à bout. Car combien qu'eſtans à leur ayſe, & maiſtres de leurs diſcours, ils ſemblaſſent gaigner ce poinct en ſe gaudiſſant de toute imagination de Dieu & de religion: toutesfois aduenant qu'ils fuſſent fort preſſez, ils ſe rendoient comme petits enfans. S'il ſe preſentoit quelque grãd & ſubit prodige, monſtre de l'ire de Dieu, ils deuenoient plus effrayez & plus palles, que les autres, ſe cachans à vn eſclair de tonnerre, à vne tempeſte. Et ainſi ne voulans confeſſer vne Deïté, pour ne la craindre, la crainte des moindres choſes la leur faiſoit confeſſer.

2. eſpeces de douteurs. La ſeconde eſpece eſt de ceux, qui ainſi qu'ils ne ſont reſolus à la negatiue de Deïté, comme les premiers, auſſi ne ſont ils à l'affirmatiue. Mais ou, à la façõ des Academiciens & Pyrrhoniens, qui font profeſſion de perpetuellemẽt douter de toutes choſes, ne ſe

tiennent à aucun party, pour-ce, diſent-ils, que la verité ne ſe peut trouuer, que l'homme n'en eſt capable, qu'il y a des raiſons & apparences de toutes parts : Ou bien par vne ſtupide nonchalance, n'y penſent, ny ne s'en ſoucient, comme de choſe, qui n'importe & ne les touche : laiſſent aller le monde ſon cours ordinaire, ſans apprehenſion d'autre choſe occulte, ny d'autre puiſſance ſuperieure, que celle qu'ils touchent auec les yeux & les doigts. Et ſi quelquesfois en leur vie par rencontre & occaſion d'affaires, ou par quelque remors & piqueure d'ame il leur aduient de leuer vn peu les yeux en haut & d'y penſer, ce leur eſt comme vn eſclair de tonnerre à ceux qui cheminent de nuict en la campagne. Car pour vn moment, & tant que dure cet eſclair & ceſte eloyſe, ils voyent bien loin d'eux : mais au meſme inſtant ils retournent moins voir que deuant : *ſunt tanquam lucida quædam in furioſis interualla*. Telles gens n'ayans & ne croyans point de Dieu, ſont vrayement Athees.

La troiſieſme eſpece, qui n'eſt pas tant atheiſme formé, qu'irreligion, eſt de ceux, qui ſemblent auoir quelque Deïté premiere, & ſouueraine cauſe : mais la croyans oyſeuſe, ſans ſoin ne prouidence de nous & de ce monde, auec leur Deïté imaginaire, explodent & aneantiſſent toute religion. Ce ſont les Epicuriens, libertins, tiercelets d'Atheiſtes irreligieux, *Troiſieſme eſpece des Epicuriens & irreligieux.*

Parcus Deorum cultor & infrequens,
Inſanientis dum ſapientiæ
Conſultus erro,

& non gueres moins meſchans & impies, que les precedens & formez Athees. Car ce n'eſt gueres mieux, & peut eſtre pire, de croire vn Dieu impuiſſant, nonchalant, ſans ſoin & prouidence de ſes œuures, imparfaict & vicieux, que de n'en croire point du tout. Et en certain ſens peuuent eſtre appellez Athees, ainſi que S. Paul nomme les Epheſiens & Gentils ἀθέους ἐν τῷ κόσμῳ.

Or combien que ce ſoient toutes opinions fantaſques, forgees par des ames malades & deſnoüees, ſi en peut on remarquer pluſieurs cauſes, ou occaſions, ſuyuant l'Eſcriture ſaincte, laquelle nous touche l'eſtat & les reſſorts : & nous depeinct les qualitez de ces ames forgereſſes de tels monſtres : nous diſant que l'ame fole & inſenſee a penſé n'y auoir point de Dieu; *Dixit inſipiens in corde ſuo non eſt Deus. Pſal.* 13. c'eſt à dire, beſtiale & bruta- *1. Inſipientia.*

Digitized by Google

le du tout, car les beſtes ne cognoiſſent point Dieu: ou bien au contraire affolee de preſumption de ſcience humaine, & enyuree de tres-abſurdes opinions acquiſes le plus ſouuent par ſubtilitez & opiniaſtretez ſophiſtiques, & heretiques, acheminemens à l'atheiſme. Car ces gens là ont tous ce mal engin, que de nier & rebuter auec vne impudente temerité tout ce, qu'on ne leur met en main par demonſtration euidente: choquent toutes choſes, ſans iamais recognoiſtre bonne foy ny ſe rendre à raiſon: ſe penſent eſtre & monſtrer fort habiles de ne croire & ne receuoir, que le moins qu'ils pourront.

2. *Impunitas.* Auſſi l'ame mal nee, ou puis deſnaturee, noyee & confite en meſchancetez, & cruautez, qui cerche impunité, car ainſi qu'elle ne veut eſtre en ſubiection ny rendre compte, meſmement à vne puiſſance ſi haute & ſi abſoluë, auſſi croit elle n'y en auoir point: car il eſt ayſé de croire comme l'on deſire. *Viduam & aduenam interfecerunt, pupillos occiderunt & dixerunt, non videbit Dominus, Pſal. 92. Non eſt Deus in conſpectu eius, inquinatæ ſunt viæ illius in omni tempore: Auferuntur iudicia tua à facie eius. Pſal. 9.*

3. *Ignorantia conſiliorum Dei.* Celle auſſi qui ne peut entendre les conſeils & affaires de Dieu, & qui trouue à ſon ſens pluſieurs abſurditez au train & gouuernement de ce monde, pluſieurs difficultez, qu'elle ne peut deſueloper, faict reſolution, qu'il n'y a point du tout de Dieu, ny de maiſtre gouuerneur: mais que tout va comme il peut. *Dixerunt, ſi ſit Deus, & ſi eſt ſcientia in excelſo, ecce enim ipſi peccatores & abundantes in ſeculo* (i. dediti ſeculo) *obtinuerunt diuitias. Pſal. 2.*

4. *Impatientia.* Celle auſſi, qui impatiente & deſpitee de ce qu'ayant tant de fois frappé à la porte, & ſolicité Dieu par vœux & prieres n'aperçoit les fruicts & effects, qu'elle deſire, dict qu'il n'y a perſonne, qui entende. *Nunquid Deus eſt in medio noſtri? Exod. 17. Quis eſt iſte omnipotens, vt ſeruiamus ei? Quid nobis prodeſt, ſi orauerimus illum? Iob 21.*

5. *Vnus & idem ac perpetuus ordo & tenor naturæ.* Celle auſſi qui pour voir les choſes naturelles aller touſiours, & de ſi long temps vn meſme train (d'où elle deuoit tirer coniecture & argument d'vn tres ſage autheur) penſe n'y auoir autre maiſtre ou ſurintendant, ſinon que d'elles meſmes marchent touſiours ainſi: *vbi eſt promiſſio, vbi eſt aduentus eius? ex quo enim dormierunt patres, omnia ſic perſeuerant ab initio creaturæ. 2. Petr. 3.*

Raiſons

Digitized by Google

Raiſons Politiques pour la preuue de la religion.

CHAPITRE IV.

IL eſt maintenant temps de leur remonſtrer leurs fautes, & entrer en la preuue de noſtre premiere verité, ayant parlé des ennemis d'icelle. Pour ce faire, il n'eſt ia beſoin de diſcourir combien la religion ſert, voire eſt neceſſaire à l'eſtabliſſement, conſeruation & entretien de la vie commune des hommes, quelle qu'elle ſoit, œconomique ou politique. Car cela ne porteroit pas grand coup contre telles gens, qui franchement & hardiment, autant que tous autres, enſeignent que le vray moyen, le premier & le plus fort, pour maintenir les republiques, & toute autre eſpece de ſocieté humaine, pour reigler les hommes en eux meſmes & enuers autruy, les contenir en l'obeïſſance des loix & des Magiſtrats, les enhardir aux dangers de guerre, les rendre modeſtes en paix, bref les faire ſouples & maniables à toutes choſes, & faire ioug aux ſuperieurs, c'eſt la perſuaſion de religion, ſans laquelle tous les autres moyẽs ſont foibles & peu durables. *Religione vita conſtat, Plin.*

Car outre que toutes les loix & punitions humaines n'ont prinſe, & ne peuuent rien ſur la plus part de la vie humaine, car non ſeulement les penſees, les dicts & les faicts ſecrets, mais tous ceux, où ne ſe trouue preuue, ſont hors de leur reſſort: encor ſera-il aiſé à pluſieurs par fineſſes & ſubtilitez frauder & circonuenir les loix, ou par puiſſance ſecouër leur ioug, & franchir leurs barrieres: & au pire s'ils s'y trouuent attrapez, detromper, amuſer ou gaigner les miniſtres executeurs d'icelles. Et par ainſi s'il n'y a dedans l'ame vne crainƈte, qui vienne de plus haut, & qui contiẽne les perſonnes en deuoir, il n'y a loix, reglemens, ne rigueur de punition, qui ait credit & force long temps. Le plus fort & le plus ſubtil eſſayera ce qu'il ſçaura faire aux deſpens de qui qu'il ſoit, nul reſpeƈt, nulle obeïſſance, nulle modeſtie qui tienne. Bref l'on viendroit à vne vie beſtiale, cruelle & ſauuage. *Maximum in animos imperium habet religio.*

Nam prima ſcelerum cauſa mortalibus ægris,
Naturam neſcire Deûm.

Digitized by Google

Rempub. in Religione & Religionem in Repub. eſſet optatus.

Dont ils ont dit, que la Religion auoit eſté tres ſagement inuentee, & perſuadee aux peuples par les premiers & plus ſages politiques & fondateurs des republiques: quel eſtoit le fondement, l'ame, le nerf, & l'entretien des polices: que la religion & les republiques ſe font compagnie en biens & en maux: que l'vne ne peut receuoir alteration, nouueauté, ne dommage, que l'autre ne s'en reſſente, de meſme que la proſperité & accroiſſement de l'vne eſt l'aduantage de l'autre. Parquoy les Princes doyuent touſiours faire valoir la religion, nourrir leurs peuples en la reuerence & crainte d'icelle.

Voila comment les Athees en parlent, & en accordent tant que l'on veut de ceſte façon: mais ils adiouſtent à tout cela, que ce n'eſt pas pour aucune verité, qui ſoit en la religion, ains pour l'vtilité, & que les Princes ſages n'en croyent rien en l'ame, mais qu'ils s'en ſeruent pour s'en preualoir & mieux cheuir de leurs ſuiects. *Nulla res multitudinem efficacius regit quam ſuperſtitio: ipſa enim melius vatibus quam ducibus ſuis paret*: que l'image & la perſuaſion de religion eſt vne bourde, vne artificielle inuētion tres-vtile aux grands: & qu'en public pour ne rien gaſter il la faut garder & obſeruer auec reuerence, & tenir bonne mine: que les nouateurs & perturbateurs d'icelle ſont fort puniſſables: mais que les habiles hommes en leur ame en penſent bien ce que c'en eſt, & ſçauent que ce n'eſt qu'vne happelourde, vn plaiſant amuſement des peuples, occupation des ſimples, pour extorquer d'eux tel reſpect & obeïſſance que l'on veut.

Hæc faciunt animos humiles formidine diuûm,
Depreſſóſque premunt ad terram.

Comme il eſt raconté de Minos & de ſa cauerne, où il feignoit auoir cōmunication auec Iupiter, & Scipion au Capitole, Numa Pompilius auec ſon Aegerie, Sertorius auec ſa Biche blanche, Marius auec ſa Marthe Syrienne. Voyre les plus grands tyrans, & ceux, qui en croyent le moins, bien qu'ils en facent plus de mine & de ſemblant, s'en ſont biē ſceu ſeruir, pour mieux faciliter & faire paſſer leurs vſurpations, actes iniques, & cruels edicts. Voyla comment ces bonnes gens là ſont bien loin de ſe rendre, & ſe faire religieux, pour dire, que la religion apporte grands profficts à ceſte vie, & à la conſeruation des eſtats & polices. Ny pour tous ces diſcours politiques: il en faut trouuer d'autres plus preſſans & fondez plus en verité qu'en vtilité.

Digitized by Google

Diſcours de la cognoiſſance de Dieu.

CHAPITRE V.

AVant qu'entrer en ce diſcours des raiſons, il y a vn poinct important & conſiderable à tous touchant la cognoiſſance de Dieu, & qui ſert à rabatre les fieres obiections des Athees & irreligieux, leſquels par ce qu'ils ſe voyent forclos de pouuoir prouuer par aucune raiſon demonſtratiue, qu'il n'y a point de Dieu ou de prouidence, nous veulent auſſi battre de meſmes, diſans qu'auſſi ne ſe peut-il trouuer raiſon du tout neceſſaire, & ſuffiſante pour leur monſtrer qu'il y a vn Dieu & vne Prouidence: & à la verité c'eſt choſe bien mal aiſee, de forcer vn Athee opiniaſtre & Sophiſte: mais l'authorité de nature, qui dicte à tous & vn chacun des hommes qu'il y a vn Dieu, l'examen de leurs oppoſitions, monſtre bien que ce n'eſt pas vne queſtion problematique, & où les preuues ſoient douteuſes pour l'vne & l'autre part. Nous leur accordons bien qu'il n'y a en aucune demonſtration ſuffiſante pour expliquer, que c'eſt Dieu: cela vient de noſtre foibleſſe, & de la grandeur de Dieu, comme nous allons monſtrer en ce Chapitre. Mais il ne s'enſuit pas, il ne ſe peut dire, que c'eſt que Dieu, parquoy il ne ſe peut neceſſairement monſtrer qu'il y a vn Dieu, les effects monſtrent bien qu'il y a vne cauſe, encores qu'ils n'enſeignent pas aſſez qu'eſt-ce que ceſte cauſe.

Il y a deux moyens de prouuer vne choſe, l'vne poſitiue, qui par raiſon affirmatiue prouue, & eſtablit directement la choſe eſtre: ceſte cy, qui eſt la plus certaine, eſt du tout cloſe aux Athees, pour la negatiue de Deïté, ou de la Prouidence: auſſi les negatiues ſe peuuent-elles prouuer de ceſte façon. Or elle eſt richement ouuerte pour l'affirmatiue de Deïté & Prouidence: l'autre s'y porte obliquement en alleguant des inconueniens & abſurditez, qui aduiendroient ſi la choſe n'eſtoit point: pour leſquels euiter, on eſt contrainct de l'aduoüer. De celle cy nous nous en ſeruons eux & nous, mais ſans comparaiſon plus abondamment

Digitized by Google

nous, que les Athees. Tous les argumens donc des Atheiſtes ſont de ce genre: ils ramaſſent & propoſent pluſieurs inconueniens & abſurditez (telles ils les appellent & les imaginent) qui s'enſuiuroient s'il y auoit vn Dieu: auſquels ſera tantoſt ſur la fin de ce liure reſpondu plus particulierement.

Et chap. 10. 11. & 12.

Pour le preſent nous voulons parler de la cognoiſſance de Dieu & de ſes moyens. C'eſt le dire d'vn ancien grand & ſainct Docteur, qu'il eſt dangereux de parler beaucoup de Dieu, meſmes diſant choſes vrayes. Et d'autres ſages ont dict, qu'il faut parler peu, ſobrement & craintinement de Dieu: & a dict excellemment Ariſtote au rapport de Seneque, que ne deuons iamais eſtre ſi vergogneux & honteux, que quand on parle de Dieu. Nous deuons tous eſtre ſaiſis de crainte & pudeur au ſeul nom de Dieu. La raiſon eſt, que nous ne ſçauons du tout que c'eſt, comment nous en deuons parler, ce que nous en deuons croire & penſer: Dont il eſt à craindre que nous en parlions temerairement & mal à propos, ou en affirmant ignoramment, ou en mentant ſciemment.

Dieu eſt incognoiſſable.

Dieu eſt incognoiſſable, la Deïté eſt ce que ne ſçauons, ny ne pouuons ſçauoir: & ne peut eſtre entenduë d'autre que d'elle meſme. L'impoſſibilité de cognoiſtre Dieu vient de ſa part & de la noſtre: Car pour cognoiſtre vne choſe, il faut ces deux, qu'elle puiſſe eſtre cognuë & apprehendee par l'eſprit: & que l'eſprit ſoit tel & tellement diſpoſé, qu'il la puiſſe cognoiſtre.

1. De ſoy & de ſa part.

Or Dieu de ſa part eſt incognoiſſable, car il eſt infiny: L'infinité eſt du tout incognoiſſable: & ſi elle pouuoit eſtre cognuë, ce ne ſeroit plus infinité. Tout ce qui eſt cognu eſt finy, & ne pourroit eſtre cognu, s'il n'eſtoit finy.

Rempaſeſa-cene eſt defi-nire.

Cognoiſtre vne choſe c'eſt la definir, borner, ſçauoir ſes confrontations, ſon eſtenduë, ſes cauſes, ſes fins, ſes commencemẽs, ſon milieu, ſa fin, ſon fondement, ſon bord: Or n'y a-il rien plus contraire à l'infinité que ces choſes. Il n'y a donc rien plus contraire à l'infiny que d'eſtre cognu. Il faudroit eſtre infiny, & eſtre Dieu pour cognoiſtre Dieu.

Sciantia rei habetur per definitionẽ.

C'eſt donc d'vne part vne tres-grande & enragee preſomption d'en decider & determiner, comme font les Athees, qui en toutes leurs obiections en argumentent comme de choſe toute de-

finie, circõſcripte, & neceſſaire d'eſtre telle & telle, en diſant s'il y auoit vn Dieu, il faudroit qu'il fuſt tel & tel : Eſtant tel il ſeroit, deuroit, pourroit cela & cela, ce qui n'eſt pas. *Ergo.* D'autre part c'eſt vn abus de penſer trouuer raiſon ſuffiſante & aſſez demonſtratiue pour prouuer & eſtablir euidemment & neceſſairement que c'eſt que Deïté. Dequoy l'on ne ſe doit pas esbahir: mais il faudroit s'esbahyr, s'il s'en trouuoit : car il ne faut pas, que les prinſes humaines, ny que la portee des creatures puiſſe aller iuſques-là : Et faudroit retorquer l'argument ainſi contre eux. S'il ſe trouuoit raiſon humaine ſuffiſante pour prouuer vne Deïté, il n'y en auroit point : ou bien, Toute Deïté, qui ſe prouue & s'eſtablit par raiſon, & où peut aueindre ou approcher la ſuffiſance humaine, eſt fauſſe & non vraye Deïté : Deïté eſt ce qui ne ſe peut cognoiſtre, ny ſeulement s'apperceuoir : Du finy à l'infiny n'y a aucune proportion, nul paſſage : L'infinité eſt du tout inacceſſible, voire imperceptible : Dieu eſt la meſme, ſeule, & vraye infinité, le plus haut eſprit & le plus grand effort de l'imagination, n'en approche pas plus pres, que la plus baſſe & infime conception. Le plus grand Philoſophe & le plus ſçauant Theologien ne cognoiſt pas plus ou mieux Dieu que le moindre artiſan. Où il n'y a point d'auenuë, de chemin, d'abord, il ne peut y auoir de loing ny de pres. Que l'on conſidere quelle diſproportion il y a entre vne goutte d'eau, & toute la mer, non ſeulement en ſa grandeur ; mais en ſes mouuemens, agitations, & aux grandes actions qui s'y font, & au deſſous & au deſſus: Toutesfois ceſte goutte ſert aucunement à cognoiſtre que c'eſt que la mer : & ce en eſt vne piece : mais la plus longue duree du temps qui ſe puiſſe imaginer, n'eſt aucune parcelle de l'Eternité: & ne faict pas plus à la repreſenter, qu'vne minute de temps. La plus haute, difficile, & eſclattante action, qui puiſſe eſtre, comme la creation du monde, ou quelqu'autre choſe de plus grand, ſi l'on en peut dire, n'eſt rien, & ne ſert de rien à repreſenter l'infinité de la Toute puiſſance, ſageſſe, bonté diuine. Donc Dieu, eternité, toute puiſſance, infinité, ne ſont que mots prononcez en l'air, & rien plus à nous ; ne ſont pas choſes maniables à l'entendement humain.

2. De noſtre part foibleſſe humaine à cognoiſtre.

De noſtre part, pour pluſieurs raiſons, l'vne eſt la foibleſſe & in-

capacité de noſtre eſprit, qui fait que quand bien Dieu ne ſeroit infiny, & qu'il fuſt cognoiſſable, ſi ne le pourrions nous cognoiſtre. D'autant que l'eſprit humain ne peut venir à bout de cognoiſtre les choſes naturelles, comment pourra-il cognoiſtre celuy, qui les a faiƈtes, l'autheur de Nature? s'il ne peut cognoiſtre les œuures & les effeƈts, comment cognoiſtra-il l'ouurier & la cauſe, qui les paſſe de tant? Or que l'homme ne puiſſe cognoiſtre toutes choſes naturelles, ie ne dis pas les eſloignees & bien hautes, mais ce qu'il foulle aux pieds, qui en doute: Le flux & le reflux de la mer, la vertu de l'aymant à attirer le fer, & que le fer frotté à l'aymant ne regarde & ne s'arreſte qu'au Nort: De telles & tant d'autres la Nature humaine n'en a peu encores trouuer ny entendre la raiſon, ny la cauſe, quoy qu'elle s'y ſoit fort trauaillee. Et qui peut cognoiſtre la force, les reſſorts, & remuemens de ſon ame? Ce que nous ſçauons, eſt la moindre partie de ce que nous ignorons. Le monde ſeroit bien peu de choſe, ſi nous le cognoiſſions tout: & ſi nous ne trouuions touſiours à cognoiſtre & apprendre. Si donc il y a pluſieurs mondes, comme aucuns grands ſages veulent, nous ſommes bien loing de ſçauoir toutes choſes, puis que d'vn ſeul, qui eſt deuant nos yeux, & duquel ſommes pieces, nous en ſçauons ſi peu. Mais ſans affirmer qu'il y en ait pluſieurs, pour n'offenſer ceux qui reiettent ceſte opinion, nous pouuons dire (ce qui reuient tout à vn pour le regard de Dieu) qu'il y en peut auoir pluſieurs qu'il eſtoit & eſt en la puiſſance de Dieu (puis qu'elle eſt infinie, & qu'il ne fait iamais tant qu'il n'en puiſſe faire d'auantage) d'en faire pluſieurs. Certes ce monde n'eſt qu'vn poinƈt (deuant Dieu) en vn champ vaſte, & au milieu d'vne circonference infinie. Comment l'homme comprendra-il ce champ, ceſte circonference, s'il ne peut comprendre ce poinƈt?

Naturæ vis ac maieſtas ſingulis pene momentis fide caret. Plin.

Puſilla res mundus eſt, niſi in illo quod quærat omnis mundus habeat. Seneca.

Et comment l'homme pourroit-il cognoiſtre les choſes creées & naturelles, ouurages de ſi grand maiſtre, que tant y en a d'artificielles, que luy meſme a faiƈt, qu'il ne peut entendre, & demeure tout confus & tranſi deuant ſon œuure? Celuy qui ne pouuoit aduenir à peindre la baue & eſcume d'vn cheual, iettant de deſpit l'eſponge, fit ce qu'il ne pouuoit entendre. Nous faiſons quelquesfois des ſaillies, & nous eſlançons des inuentiõs, ce ſont enthouſiaſmes, qui nous eſtonnent & tranſiſſent, & ne pouuons

quaſi croire eſtre ſortis de nous: & recognoiſſons que quand les euſſions mille fois eſtudiez & cherchez, ne les euſſions iamais trouuez. Le monde va & vient, croiſt & decroiſt, change en cognoiſſance, apprend & deſapprend tous les iours. Nous ſçauons des choſes, que nos anceſtres n'ont iamais ſceu, & nos ſucceſſeurs nous en feront autant: & en reuanche nous ignorons & ne pouuons aduenir à pluſieurs choſes, que les anciens ont ſceu & faict, teſmoin les inuentions d'Archimedes, que recite Plutarque en la vie de Marcellus, & pluſieurs engins anciens, que l'on ne peut maintenant imiter ny repreſenter.

Si donc l'hõme ne peut cognoiſtre & ſçauoir les choſes creées, finies, naturelles, artificielles, comment cognoiſtra il le Createur, l'infiny, l'autheur & maiſtre de nature, celuy qui eſt par deſſus & plus que tout, & au prix duquel tout ce qui eſt, & qui ne ſe peut cognoiſtre, eſt comme rien? O piteuſe & chetiue choſe, que l'homme & toute ſa ſcience ô preſumption folle & enragee de penſer cognoiſtre Dieu!

Quid ſit hoc ſine quo nihil eſt, ſcire non poſſumus. Senec.

Vne autre raiſon de noſtre part de ne pouuoir cognoiſtre Dieu, eſt le moyen que nous tenons à cognoiſtre & entendre les choſes, qui eſt par le rapport d'icelles à noſtre propre eſtre, & à nos propres qualitez, leſquels par imagination nous pouuons enfler, enrichir, & rehauſſer, mais ſoubs vne image humaine touſiours. Tout cognoiſſãt & entendant, ſoit Dieu, Ange, Homme, Demon, ou beſte (ſi elle entend) ne peut cognoiſtre aucune choſe, que par la relation à ſoy. Le pied & la baſe de toute cognoiſſance eſt l'eſtre du cognoiſſant. La raiſon eſt qu'à chacune choſe il n'y a rien plus noble & meilleur, que ſon eſtre: & la premiere choſe que tout cognoiſſant ſent & entend, c'eſt ſoy-meſme. Et à cognoiſtre toute autre choſe il ſe ſert de ſoy, s'emporte touſiours, & rapporte les qualitez des choſes aux ſiennes propres, leſquelles il peut eſtendre & racourcir, eſleuer ou abaiſſer, groſſir ou menuiſer: mais hors & ſans ce pied, ce rapport, & ce principe, l'eſprit ne peut entendre, deuiner, inuẽter imaginer aucune choſe. Dont diſoit Xenophanes, que ſi les beſtes ſe faiſoient des Dieux, qu'elles ſe les forgeroient de meſmes elles. Auſſi les hommes ne peuuent conceuoir ny imaginer la Deïté, que ſoubs vne image humaine, laquelle ils eſleuent; ſubtiliſent & rehauſſent tant qu'ils peuuent, mais touſiours ſur l'Idee humaine. Qui veut s'eſleuer &

L'homme n'a cognoiſt que par rapport à ſoy meſme.

ſauter en l'air, faut qu'il donne roide, & frappe du pied contre terre : Et de ce coup il prend ſa force & s'eſlance. Qui veut s'eſleuer à la conſideration de la bonté, ſageſſe, puiſſance, grandeur diuine, faut qu'il prenne ſon pied, commence ſon vol & ſa courſe de l'humaine, laquelle en s'eſleuant il affinera touſiours plus, mais ſur ce piuot premier de l'humaine, & en ſera teincte toute ſa courſe. Comment donc ſçaura l'homme cognoiſtre Dieu, qui n'eſt rien de l'homme & de l'eſtre humain?

C'eſt de ce rapport, quand on raualle trop Dieu à ſoy, que vient toute ſuperſtition, erreur, & toute fauſſe religion, tant de ſottes, baſſes, & indignes imaginations de Dieu, tant de ridicules & ſuperſtitieuſes formes de le ſeruir, par leſquelles l'on le penſe flatter, appaiſer, eſmouuoir, & le faire aller tantoſt le pas, tantoſt le galop.

C'eſt de là auſſi, que nous donnons à Dieu du plus & du moins, & que nous luy attribuons plus ſpecialement, & plus expreſſément certaines choſes & actions, comme plus ſiennes, qui plus le touchent & luy couſtent, où plus il employe de prouidence & d'attention: pource que nous les eſtimons & admirons plus, que plus elles nous touchent & nous poiſent, comme ſi le deluge vniuerſel luy eſtoit plus qu'vne goute d'eau, le ſoleil qu'vne fueille d'arbre, vn empire qu'vne mouche, & tout le monde qu'vn fourmy. Or où il y a du plus & du moins, il n'y a point d'infinité & de Deïté. C'eſt à faire aux creatures, és choſes finies d'eſtre touchees diuerſement & inegalement, non à Dieu, non à l'infinité. Mais nous penſons & iugeons de Dieu ſelon nous. Nous l'affeublons & inueſtiſſons de nos qualitez & humeurs: & ne pouuons iamais du tout nous deſfaire de nous meſmes. Au lieu de monter à luy nous le raualons à nous. Il faut allant à Dieu eſleuer, ſpiritualiſer, & diuinifier nos meilleures, plus hautes, & plus heroïques qualitez, & non tirer Dieu à ſoy, en l'incorporant, l'humaniſant, & le coiffant de nos groſſieres & charnelles affections, comme font les ſuperſtitieux & faut religieux. Il faut tirer les lignes non de la poincte, où elles ſont preſque inſenſibles, en les groſſiſſant, vers le baze, ou du centre en la circonference: mais du baze à la poincte, & de la circonference au centre: car Dieu eſt auſſi la cime & le centre de toutes choſes.

Nous

Nous ſommes donc bien loing de cognoiſtre Dieu, auſſi à la verité ſi tout ce que nous diſons, & proferons de Dieu, eſtoit iugé à la rigueur, ce ne ſeroit que vanité & ignorance, afin que ie ne die iniure & offenſe.

Ie ſçay bien que l'on dira au contraire, qu'il n'y a rien plus intelligible, que Dieu: d'autant que toute choſe eſt entenduë par ſon eſtre, & autant entenduë qu'elle a d'eſtre: car ce qui n'eſt point ne peut eſtre entendu. Et comme la couleur eſt l'obiect de l'œil, le ſon de l'oreille, auſſi l'eſtre de l'entendement. Or Dieu a tant d'eſtre qu'il n'en ſçauroit plus auoir, & pour mieux dire, c'eſt le vray eſſentiel & parfaict eſtre. Il ſemble bien que iuſques là nous ne ſçaurions gueres faillir à parler de Dieu: D'auantage, Dieu eſt tres-vn, tres pur & ſimple. Or toute conoiſſance (diſent les ſages) eſt vne vnité, pureté, ſimplicité, & n'eſt troublée que par pluralité, compoſition, diuerſité. Et puis Dieu eſt ſi preſent par tout, rempliſſant tout. Il nous touche dedans & dehors, & à tous coſtez. *Obiection.* *Iouis omnia plena.*

Mais à tout cela il falloit adiouſter (& c'eſt la ſolution) qu'il faut à ceſt eſtre, vnité, pureté, ſimplicité & preſence (cauſes de la cognoiſſance) de la mediocrité, de la meſure temperee, & accommodee aux prinſes & à la portee de noſtre eſprit: Car vn tres grand eſtre, vnité, ſimplicité, & preſence, eſtonne l'eſprit, empeſche la cognoiſſance, & tombe au meſme inconuenient que le non eſtre, l'abſence, la diuerſité, & confuſion: qui eſt ignorance. L'eſprit humain n'eſt capable, que de choſes mediocres, & tēperees à ſon modelle: les extremitez l'eſtonnent & l'esblouïſſent. Cõme la matiere premiere eſt incognoiſſable à faute d'eſtre, auſſi Dieu eſt incognoiſſable à force d'eſtre. La beauté, netteté, clarté, ſont moyens propres à ſe bien faire voir: Mais la trop grande & eſclattante du ſoleil empeſche de le bien voir. C'eſt ce qu'enſeignent ces tant grands perſonnages, diſans que Dieu habite, voire eſt vne lumiere inacceſſible, vn eſtre infiny, vne vnité & ſimplicité incomprehenſible, vne preſence imperceptible. *In ipſo viuimus, mouemur, & ſumus.* *Reſponſe.* *Materia mera potentia & priuatio.* *Deus purus actus.*

L'on donne touſiours pluſieurs moyens de cognoiſtre Dieu: Mais ils ſont tous tres-imparfaits: & ſentent bien la condition preſente qui eſt toute pleine de tenebres & foibleſſe. C'eſt toutesfois à l'homme ſage de les exercer & faire valoir tant qu'il pourra, afin de ſe conſoler, d'y trouuer de la ſatisfaction: puis

Digitized by Google

que c'eſt la plus noble action, la plus digne occupation de l'eſprit, que de vacquer à la cognoiſſance de Dieu, premiere cauſe, l'autheur, le maiſtre ouurier & gouuerneur ſouuerain de toutes choſes. C'eſt vn deſir naturel à l'homme, que de ſçauoir de qui il tient, à qui il doit, de qui il peut amender & eſperer du bien.

Trois moyẽs de cognoiſtre Dieu par la voye de Nature.

Les Philoſophes & Theologiens donnent trois moyens de cognoiſtre Dieu, par la voye & addreſſe de Nature : Dont auſſi y a trois ſortes de noms & epithetes de DIEV, & de Theologie.

1. Le premier eſt par les effects, qui ſont ſes creatures, leur fabrique & ſtructure : le ſecond, Multitude & varieté : le troiſieſme, Diſpoſition, ſituation, & arrangement : le quatrieſme, Liaiſon, viciſſitude & harmonie : le cinquieſme, Leurs proprietez, vertus, & operations : le ſixieſme, Leurs commoditez & plaiſirs : le ſeptieſme, Leurs effrois & eſtonnemens : dont l'on le cognoiſt tres-grande & puiſſance cauſe, Createur, conſeruateur, gouuerneur, prouident. Mais ceſte cognoiſſance eſt fort ſimple, generale, vague, & incertaine. Les effects iamais ne repreſentent entierement leurs cauſes, meſmes és choſes finies. Car par les effects de l'eſprit humain & du ſoleil, qui peut ſçauoir que c'eſt que l'eſprit & le ſoleil ? Comment donc par les effects finis, pourra-l'on cognoiſtre la cauſe infinie ?

2. Le 2. eſt par negatiue de toute imperfectiõ (laquelle ſe peut rapporter à quatre chefs : cõdition naturelle & corporelle : mutatiõ, vacuité & diſette de bien actuel : reſſemblãce aux choſes creées :) le cognoiſſant immobile, immuable, immortel, increé, ineffable, eternel, immateriel, infiny, incomprehenſible. Et les Platoniciẽs diſoient, qu'il falloit cognoiſtre Dieu, comme l'on cognoiſt le dormir par la priuation du veiller. En ceſtuy cy l'on ne ſçauroit, peuteſtre gueres faillir : Mais auſſi n'apprend-il pas, que c'eſt que Dieu, mais ſeulement que c'eſt qu'il n'eſt pas, qui eſt comme vn prealable à ſçauoir ce qu'il eſt.

3. Le troiſieſme au contraire eſt par affirmation, & attribution de toutes les perfections, non ſeulement qui ſe trouuent és choſes, eſquelles elles ſont diſperſees par pieces & à meſure, & en Dieu ramaſſees, vnies & ſans meſure (comme les coſtes & lignes d'vne piramide, qui ſont en tres grand nombre au baze & corps d'icelle, mais toutes vnies en la poincte : & les diuerſes valeurs des petites monnoyes d'argent, ſont toutes vnies en la grande d'or)

Digitized by Google

dont l'on l'appelle bonté, ſageſſe, puiſſance, vie, verité, iuſtice: Mais encores de toutes celles qui peuuent tomber en nature & en eſtre. Et n'eſt pour ceſte raiſon & en ce ſens qu'ils diſent Dieu infiny. Ceſte façon eſt plus dangereuſe que les autres: car elle affirme, definit, & determine aucunement de Dieu. Et outre que ce ſont toutes qualitez ſubſiſtentes en quelque ſubſtance, & en Dieu n'y a point de qualité, c'eſt toute ſubſtance & tout eſtre. Encores chacune d'elles ne peut eſtre en Dieu ny finie, eſtant Dieu tout infiny, ennemy de toute finité: ny infinie, car il y auroit plusieurs infinitez qui s'entr'empeſcheroient en Dieu, qui eſt vne ſeule infinité.

Parquoy le plus expedient (mais qu'il ſoit poſſible) à l'homme ſe voulant meſler de penſer & conceuoir la Deité, eſt que l'ame apres vne abſtraction vniuerſelle de toutes choſes, s'eſleuant par deſſus tout, comme en vn vuide, vague & infiny, auec vn ſilence profond de choſe, vn eſtonnement tout tranſy, vne admiration toute pleine de craintiue humilité, imagine vn abyſme lumineux, ſans fonds. ſans riue, & ſans abord, ſans haut, ſans bas, ſans ſe prendre ou ſe tenir à quelque choſe qui luy vienne en l'imagination, ſinon ſe perdre & noyer, & ſe laiſſer engloutir en cét infiny: A quoy reuiennent à peu pres ces ſentences anciennes des SS. La vraye cognoiſſance de Dieu eſt vne parfaite ignorance de luy: s'approcher de Dieu eſt le cognoiſtre lumiere inacceſſible, & d'icelle eſtre abſorbé. C'eſt aucunement le cognoiſtre que de ſentir, qu'eſtant par deſſus tout l'on ne le peut cognoiſtre. Eloquemment le loüer, c'eſt auec eſtonnement & effroy ſe taire, & en ſilence l'adorer en l'ame. L'ignorance qui eſt vne laideur & deformité, vne place vuide en l'ame, en cét endroit bien & conſcientieuſement recognuë, eſt en honneur & vrayement en ſon throſne. Elle paſſe toute autre ſcience, qui puiſſe eſtre.

Dionyſ. Auguſt. Gregor.

Tibi ſilentiũ laus Deus in Syon. Pſal. 64.

Mais pource qu'il eſt tres difficile, & à peu pres impoſſible à l'ame de pouuoir ſubſiſter en vn ſi incertain & vague infiny (car elle demeureroit toute troublée & comme au roüet, ſemblable à celuy, qui de force de tourner ſa teſte, tout esbloüy ne ſçachant plus où il eſt, ſe laiſſe tomber) & quand bien elle le pourroit demeurant tranſie, percluſe & rauie d'effroy & d'admiration, ſi ne pourroit elle en aucune façon agir auec Dieu, le prier, l'inuoquer, le recognoiſtre, l'honorer, qui ſont les premiers & principaux

Digitized by Google

chefs de toute religion : car en telles choſes il eſt neceſſairement requis ſe le preſenter auec quelque qualité, bon, puiſſant, ſage, acceptant nos intentions. Il eſt force, & ne peut eſtre autrement en la condition preſente de ceſte vie, que chacun ſe face & ſe peigne à ſoy meſme vne image de la Deïté, à laquelle il regarde, il s'addreſſe, & ſe tienne, laquelle luy ſoit comme ſon Dieu. L'eſprit ſe la faict en eſleuant ſon imagination par deſſus tout, & conceuant de toute ſa force vne ſouueraine bonté, puiſſance, perfection. Car le dernier & le plus haut degré, où chacun peut monter & arriuer par l'extreme effort de ſa conception, luy eſt ſon Dieu, & luy ſert d'image de la Deïté : image toutesfois fauſſe, c'eſt à dire manque & imparfaicte. Car eſtant la Deïté, comme dit eſt, inimaginable, infinie, à laquelle l'eſprit ne peut par aucune conception, ny prés ny loing approcher, ne peut faire aucune vraye image, non plus que d'vne choſe, qu'il ne ſçait du tout que c'eſt, il ſuffit qu'il la face la moins fauſſe, moins vicieuſe, plus haute, plus pure qu'il peut. Et ainſi ſeront toutes ces images differentes comme diuerſes. Les ames qui les peignent en leurs portes & capacitez, voire vne meſme ame changera ſouuent d'image, comme elle s'eſleuera, s'eſuertuera & s'eſclaircira plus ou moins, ſoit par ſes propres & naturelles forces, ou bien ſouſleuee & guidee par diſcipline & inſtruction prinſe d'ailleurs. Dont il y aura icy du plus & du moins : plus belle, haute & riche ſera l'ame, plus noble Dieu aura elle, plus belle & plus digne image fera elle. Plus, diſ-je, non pour le regard de la Deité, laquelle ne pouuant eſtre repreſentee aucunement, n'e reçoit ny plus ny moins : mais pour le regard d'vne autre image conceuë par vne ame foible & baſſe.

Or comme noſtre ame ſe forgera l'image, auſſi eſſayerons nous de l'exprimer par paroles & la nommer, comme ſageſſe, bonté, puiſſance, eternité, perfection. Leſquels mots, comme bien diſent les Theologiens, en leur ſubſtãtielle ſignification nullement comprinſe par nous, ſont aucunement propres, pour le moins nullement contraires : car ils ne ſonnent que toute grandeur, toute ſuffiſance, tout bien : mais en la maniere de ſignifier, qui ne peut eſtre qu'humaine & proportionnee au modele de noſtre ſens, & ſelon la portee de noſtre intelligence, tres-impropres & indignes de la Deïté.

Or le pied certain, & le patron ſur lequel il faut conceuoir &

imaginer l'image de la Deïté, afin de ne vaguer à l'incertain & douteux, ou bien ſe meſconter, eſt celuy qui a eſté reuelé aux Peres anciens des Iuifs, premiers adorateurs que l'on ſçache, du vray Dieu, & tel qu'il eſt repreſenté de paroles en leurs eſcritures les plus anciennes, & les premiers du monde: où il eſt depeinct & nommé, celuy qui eſt, qui ſeul eſt, de par qui tout eſt ce qu'il eſt, au regard de qui tout n'eſt rien, vn & infiny tout enſemble, createur & autheur de toutes choſes, voyant, penetrant & pouruoyant à tout, eternel, tout puiſſant, tout ſageſſe, la perfection, aymant toute ſainctete & bonté. Qui plus hautement, dignement & purement conceura & imaginera ces qualitez honorables, plus belle & moins fauſſe image fera il de Dieu.

Raiſons & preuues naturelles de la Deïté contre l'Atheiſme.

CHAPITRE VI.

OR ie me ſuis trop auant eſlancé au diſcours de la cognoiſſance de Dieu: reuenons à noſtre prix faict; qui eſt de monſtrer aux Atheiſtes par grand nombre de raiſons, premierement y auoir Deité: puis qu'elle eſt prouidéte ſur toutes choſes en general & en particulier. Or encore qu'il ne s'en trouue de ſi demonſtratiues & neceſſaires, qu'elles puiſſent forcer le Sophiſte & Atheiſte opiniaſtre, ſi perſuaderont elles & preſſeront bien viuement tout eſprit raiſonnable: & n'y aura, que la ſeule deſtinee malice, & exquiſe opiniaſtreté (or à telles gens deſeſperez ne faut point parler) qui puiſſe empeſcher de croire. Ie les propoſeray toutes ſeiches, & ſimplement, ſans aucune eſtenduë de diſcours ſans aucun ornement ou artifice. Car auſſi ny elles, ny ceux à qui elles s'addreſſent, ne ſont fort populaires.

L'on peut tirer de tous arts & ſciences des argumens propres & demonſtratifs de la Deité, & comme de raiſon: car toutes choſes luy ſeruent, tiennent d'elle, & tendent à elle: c'eſt la cauſe efficiente & finale de l'vniuers.

Mais toutes raiſons ſe peuuent rapporter à trois claſſes. Car elles ſont ou naturelles, ou ſupernaturelles & theologales, ou volontaires & morales.

Digitized by Google

Les naturelles ſe tirent de la conſideration de ce grand tout, ou en gros, ou en detail.

1. Conſideration du monde generale. Premierement en gros, de la nature, l'eſtre & l'ordre du monde: où il eſt force de cognoiſtre qu'il y a vn autheur, & vne cauſe efficiente & ſouueraine, qui eſt Dieu.

1 Raiſon. Mundi facture. Si le monde a eſté faict, & a eu commencement (à quoy preſque toute la Philoſophie a conſenty, & la verité l'a dict) il y a donc vn autheur & cauſe efficiente. Car il ne s'eſt pas faict ſoy-meſme. Il eſt impoſſible qu'vne choſe ſoit cauſe efficiente de ſoy-meſme: autrement elle ſeroit pluſtoſt, que d'eſtre: car l'efficient eſt pluſtoſt que l'effect.

2. Materia D'auantage le monde a eſté faict de matiere, ou ſans: Si de matiere, il a fallu neceſſairement vne cauſe efficiente, qui ayt formé ceſte matiere, & luy ayt donné eſtre, *eam reducendo è potentia in actum: quod nequit fieri, niſi per aliquem actum*: ſi ſans matiere, encore de plus fort a il fallu vne cauſe tres puiſſante, qui l'ayt faict de rien, qui eſt bien plus que de le faire de matiere: voire y eſt requiſe vne puiſſance infinie.

3. Finitas. Mais ſoit-il faict en temps, ayt eu commencement ou non, ſi faut il qu'il y ayt vne cauſe efficiente, car il eſt infiny: Or toute choſe finie a cauſe & tient d'autruy: Ce qui eſt de ſoy & par ſoy eſt infiny, & a tant d'eſtre qu'il n'en pourroit auoir plus. Le mõde eſt de nature & eſſence finie: ce que monſtrent toutes ſes pieces qui ſont finies: dont il faut que le tout compoſé le ſoit. Et puis ce qui eſt infiny n'a point de pieces, n'a rien de diuers, de ioinct, & d'aſſemblé en ſoy, comme a le monde: ains eſt tout vn, entier, parfaict, & indiuiſible. Or ne peut entrer en creance ny en l'entendement, qu'vne choſe ſoit finie, & n'aye point de cauſe, ne tienne d'ailleurs: mais il faut par neceſſité diſtinguer ce qui eſt, de ce qui eſt de par ſoy, & de ce qui eſt par autruy. Celuy qui eſt de par ſoy, eſt infiny, n'a point eſté faict, n'a point de cauſe. Celuy qui eſt par autruy eſt finy, a eſté faict, & a vne cauſe. Celuy-là eſt Dieu, ceſtuy cy eſt tout le monde. Ceſtuy-là a tout faict & tout donné l'eſtre: ceſtuy cy l'a receu.

Mais qui pourroit eſtre cauſe de ſa finité, & qu'il ne ſoit plus grand, ſinon le plaiſir de ſon autheur & cauſe efficiente? ce n'eſt pas faute d'eſpace & de place, laquelle hors le monde, eſt infinie: ny ſa forme, laquelle eſtant ronde ſe peut eſtandre en infiny. Si

Digitized by Google

l'on dit, c'eſt pource qu'il n'y auoit pas plus d'eſtofe & de matiere, il y aura donc vn facteur, comme dit eſt, puis qu'il y a matiere. Ou bien que la fin, pour laquelle il a eſté faict, ne le requeroit pas plus grand: & ainſi aura il vne cauſe efficiente. Les cauſes efficientes & finales ſe regardent & reſpondent touſiours eſgallement. Mais c'eſt la verité, que ſon autheur ne l'a voulu plus grand ne plus petit. Le monde eſt vn corps compoſé & eſtably de pluſieurs pieces, & icelles toutes contraires. Ce monde eſt tout baſti de contrarietez enchainees enſemble chaud, froid, ſec, humide, doux, amer, vny, aſpre, poly, rude, fort, foible, ce qui ne peut eſtre ſans vn premier, ſimple, non compoſé compoſant tout. Ce qui eſt compoſé l'eſt par autruy, & les choſes contraires ne ſe peuuent aſſembler, moins s'accorder & ſe maintenir enſemble: car de leur nature elles taſchent de s'entre deſtruire: il faut vn plus ſage & plus puiſſant, qui y ait mis la main, qui comme par force les ayt aſſemblez, & puis maintenus en cet aſſemblage.

4. Compoſitio & partium contrariarum.

Item, ce qui eſt compoſé, & a des pieces, eſt imparfaict: & ce qui eſt imparfaict n'eſt pas de ſoy, & ne ſe ſçauroit auoir faict: mais faut qu'il ayt eſté faict par quelque parfaict & ſimple plus ancien: car perfection, ſimplicité, marche deuant toute imperfectiõ, pluralité, compoſition, comme l'vnité deuant tout nombre, duquel il eſt le commencement: & c'eſt Dieu.

Le mouuement ſi bien reiglé, ſi iuſte, ſi eſgal, ſi conſtant & immuable vient & depend neceſſairement d'vn tres-ſage & premier mouuant, & meu de nul. Tout ce qui eſt meu, ou remué & pouſſé, l'eſt par autruy. Car rien ne ſe meut ou n'a mouuement de ſoymeſme: autrement vne meſme choſe ſeroit, & ne ſeroit tout à vn coup: ſeroit en mouuant & agiſſant, ne ſeroit point eſtant meuẽ, patiſſant, allant à l'eſtre & tendant à ce, à quoy elle eſt meuẽ & pouſſee. Or tout le mõde tourne, & eſt meu tant en gros qu'en detail: toutes choſes ſont en mouuement: il faut donc qu'elles ſoient meuës de quelque plus haute puiſſance, laquelle remuant tout, ne ſoit point remuee d'autruy, ny ſubiecte à mouuement aucun. Car ſi elle y eſtoit aucunement ſubiecte, il faudroit y auoir encore vne autre choſe ſuperieure & plus forte, qui la remuaſt. Et ainſi ſeroit aller touſiours à l'infini, qui eſt abſurde. Il faut donc venir & s'arreſter à vn dernier, qui ſoit mouuant tout, & meu de nul. Du mouuement donc nous argumentons en fin vn premier

5. Motus Plato l. de legibus Ariſtot. l. 8. c. 5. de Natura. Omnes Stoici.

Digitized by Google

& dernier mouuant. Or ſe faut-il ſouuenir, que ce mouuement eſt perpetuel & vniforme. Les Cieux ſe remuent touſiours & reglement, qui declare que ce premier mouuant eſt tres-puiſſant & tres-ſage : & c'eſt la Deïté, qui ne ſe void point, & meut toutes choſes, mais par degrez, les plus foibles par les plus fortes: les corps ſont meuz par les eſprits & vertus cachees au dedans: toutes choſes inferieures par le Ciel: à la fin faut arriuer à vn premier, qui eſtant de ſoy immobile, immuable, & vn repos eternel, remuë tout. Ce qui eſt loiſible d'apprendre par les choſes artificielles imitatrices de la nature. Du marteau de l'horloge l'on vient à vne rouë, & d'icelle à vne autre, puis au poids, finalement à l'eſprit de l'horloger, qui par ſon artifice les faict tous mouuoir: & toutesfois ne ſe remuë il point.

6. Finis. Philo Iudæus de opificio mundi. Il eſt tout certain & euident que toutes choſes naturellement tendent à quelque fin : pour laquelle elles agiſſent & ce non ſeulement chacune en particulier pour ſoy : mais toutes enſemble, comme d'vn accord & d'vn branſle, tendent à vne fin commune & generale, ce qui ne ſe peut faire ſans icelle cognoiſtre. Car pourquoy & comment vne choſe incitera-elle la cauſe agente à agir, ſinon qu'elle ſoit cognuë, ſi l'on ne ſçait que c'eſt ? Or eſt-il, que preſque toutes choſes ne cognoiſſent pas la fin, où elles tẽdent, & ce qui les faict agir, d'autant qu'elles n'ont pas l'intelligence pour ce faire. Il faut donc par neceſſité, qu'il y ait vne premiere cauſe & ſouueraine, efficiente & intelligente, qui cognoiſſe & entende la fin de toutes choſes : & l'entendant & y viſant pour toutes elles, qu'elle les face agir & les pouſſe toutes à leur fin, tant particuliere que commune & generale. Ceſte raiſon eſt ſi forte, qu'elle a forcé, meſmes ceux qui ont douté de la Deité de dire qu'il y a vne nature naturante, c'eſt à dire efficiente, agente, & pouſſant toutes choſes naturelles à leur fin, & ainſi confeſſer Dieu ſous vn mot feminin de nature. Et Ariſtote dit l'œuure de nature eſtre l'œuure d'vne intelligence, *Opus naturæ opus eſſe intelligentiæ, & naturam non poſſe facere quæ facit, niſi regatur aliqua mente ſummè ſapiente & intelligente, quæ Deus eſt.*

2. Conſideration du monde ſpeciale. Conſiderons plus particulierement. La multitude ſi grande, & comme infinie des choſes, en icelle, la varieté ſi diuerſe & multipliee, en tous les deux la diſpoſition, l'arrangement ſi beau, l'ordre ſi harmonieux, la concorde ſi ferme, cela ſe reduit neceſſairement

Digitized by Google

rement à vne premiere infinité, tres-fertile, tres-puiſſante, & tres-ſage vnité. Car ce ſont toutes maximes, que multitude vient d'vnité: varieté grande & plantureuſe, vient d'abondante fertilité: Ordre & concorde où y a pluralité differente, eſt & ſe maintient par vne trespuiſſante ſageſſe. *Multitudo diuerſitas, concordia.*

Apres, la facture & en icelle la ſtructure, perfection & beauté, tất en gros de tout ce mõde & entier, que de chacune piece à part, ne peut eſtre ſans vn tres grand & tres-ſage ouurier. La veuë d'vn pourtraict faict conceuoir vn peintre, d'vn ouurage vn ouurier, lequel ſoit beaucoup par deſſus ſon œuure, cõme touſiours l'autheur & la cauſe, le faiſant & dõnant eſt plus que l'effet & receuất. Or que l'on contẽple le baſtimẽt & ſtructure de ceſte voûte celeſte, où ſont logez de flãbeaux eſclairans, & ſans ceſſe roulans ſur nos teſtes: que l'on conſidere la facture de l'homme en ſa face, aux parties internes & artifice d'icelles, puis l'ame qui ne ſe void point, ſa beauté, ſes penſees, ſes diſcours & actions, qui ne ſe peuuent comprendre: tout cela monſtre bien à l'œil, que tout a eſté fait à quelque fin, & qu'il y a vn ouurier tres grand & inuiſible. *8. Factura.*

La diſtinction, gradation, partage de toutes choſes, de leurs qualitez naturelles & eſſentielles, qui ſe reduit à quatre degrez principaux, eſtre, viure, ſentir & entendre, contrainct d'imaginer vn libre & merueilleux autheur & maiſtre. Les plus grands corps & partie de ce monde, qui ſont les Cieux & les Elemens, comme grands vaiſſeaux ou planchers n'ayans que l'eſtre ſimplement, cõtiennent & ſouſtiennent toutes autres choſes. En ce premier & plus bas ordre d'eſtre ſeulement ſont auſſi compriſes toutes les choſes, qui s'engendrent dedans le ventre de la terre, metaux, mineraux, pierres precieuſes, & autres, voire toutes choſes artificielles. *9. Diſtinctio naturæ per 4 gradus ad vnum.*

Apres en ſecond lieu plus haut & riche ſont les plantes, arbres, & herbes qui preſque ne ſont riẽ en corpulẽce au prix des Cieux & des Elemens, ayans toutesfois eſtre & viure, ſe ſeruent & ſe nourriſſent d'iceux, prenans vie & nourriture par la racine.

En tiers lieu ſont les beſtes, encore plus petites que les plantes, plus riches toutesfois que tous les Elemens & les plantes, comme ayans eſtre, viure & ſentir, ſe ſeruent de ces deux autres, prenans nourriture des Elemens & des plantes par la bouche.

L'homme plus petit & plus freſle que tout cela, toutesfois ayant

Digitized by Google

tous biens en ſoy, eſtre, viure, ſentir & entendre, ſe ſert, & commande à tous les precedens.

Voila comment les grandes & fortes choſes ſont les plus pauurement partagees, ſont ſujettes & ſeruent aux petites & foibles. C'eſt vn argumẽt, qu'elles ne ſe ſont pas elles meſmes ainſi pourueuës ny partagees, car elles euſſent prins meilleure part, & ne ſe fuſſent ainſi volontiers aſſubiecties aux foibles & petites, mais qu'il y a vn maiſtre par deſſus tout, qui a ainſi, comme il lui a pleu, faict la part à chacune: & les ayant ainſi pourueuës, les faict viure en paix & concorde.

Et c'eſt encores vne autre merueille de la liaiſon des choſes, viciſſitude, intelligence, & ſeruice mutuel des vnes aux autres. Le ciel reluiſt, eſchauffe, humecte, & faict produire la terre, & nõ pour ſoy. La terre porte & nourrit les herbes, & n'en a que faire. Les herbes nourriſſent les animaux. Les animaux & tout le reſte ſeruent à l'homme. Et ainſi les choſes ſeruent les vnes aux autres, & toutes à vne ſeule. Puis qu'elles ſont toutes ainſi enchainees, & toutes tendent à vn, il y en faut vn, qui ayt ainſi tout couſu, agencé, dreſſé, & adreſſé à vne fin.

10. *Vires. Facultates. Effectus.* Les vertus, proprietez, & excellences admirables & infinies, qui ſont aux choſes, & tant ſagement deſparties entre elles, les effects merueilleux & ſingularitez de chacune, teſmoignẽt & preſchent clairement vn tres-grand & infiny dõneur, vn ſouuerain & tres-puiſſant Seigneur. Car puis qu'elles n'ont point tous ces biẽs d'elles meſmes, ny ne ſe les ont point donnés l'vne à l'autre: ains comme elles n'ont eu aucun pouuoir de ſe les donner, auſſi n'ont elles eu de les refuſer ou les non receuoir. Voire elles meſmes ne ſçauẽt, ſi elles les ont, & n'en tirẽt aucun profit, hõneur ny plaiſir. Quelle cognoiſſance a la roſe de ſa ſouëfueté? Quel profit ny plaiſir reuient à l'aymant de ſa proprieté aux pierres precieuſes de leurs ſingularitez? il faut qu'elles les ayẽt receu d'ailleurs: que quelque bien grand & riche, bon & liberal Seigneur les leur ayt ainſi donnés, & à la meſure qu'il a voulu: non pour l'amour ny à cauſe d'icelles, puis qu'elles n'en ſçauẽt rien, & n'en tirent aucun ſeruice pour ſoy, mais pour quelque autre, auquel il les faict ſeruir.

11. *Veritas & bonitas rerum.* Nous trouuons aux choſes de la verité & de la bõté: de chacune grande diuerſité & pluſieurs degrez: chacune choſe a ſa particuliere verité & bõté, qui les faict differer l'vne de l'autre. Ne faut il

Digitized by Google

pas par neceſſité, qu'il y ayt vne premiere, ſouueraine & vniuerſelle verité & bonté, ſource premiere de toutes ces ſingulieres & particulieres veritez & bontez, diſperſees inegalement par toutes les choſes? Car elles n'eſtans de ſoy vrayes & bonnes, faut qu'elles le ſoyent d'ailleurs. Vne roſe eſt vne vraye & bonne choſe, vne vraye & bonne roſe, elle n'eſt pas verité ny bonté: autrement ce ne ſeroit plus vne roſe: mais elle eſt vraye & bonne: c'eſt à dire, il y a en elle de la verité & bonté. Cela dōc luy vient d'ailleurs. Autant du cheual, & ainſi de toutes choſes. Il faut donc croire y auoir vne mer & vne infinité de verité & bōté eſſentielle, qui ſe reſpandant, ſe coulant & ſe cōmuniquant par toutes les choſes, les rende & face particulierement vraies & bonnes: & c'eſt Dieu.

Item nous voyons qu'en la bonté & valeur des choſes, il y a diuers degrez du plus & du moins. Il faut donc qu'en fin il y en ayt vne ſouueraine & parfaictement bōne: de laquelle plus vne choſe eſt voiſine, plus eſt elle bonne: plus eſt eſloignee, auſſi moins.

Apres tout arreſtons nous à l'hōme, pour qui tout le reſte a eſté fait, pour lequel auſſi nous auons cōmencé ce diſcours de raiſōs contre l'Ateïſte, ſans beaucoup faire eſtat du corps: cōbien qu'au dedans, au dehors, en la parole, aux ſens naturels il y ait force merueilles. Nous ſçauons que l'homme n'eſt autheur de l'homme, veu que ſa generation ſe faict, ſans que le pere & la mere y penſent, le ſentent, ou le veulent: voire contre leur volonté elle ſe faict ſouuent: & au rebours, bien qu'ils l'ayent tres grande, elle ne ſe faict point, ou bien ſe faict tout autrement, eſtant vn fils quand ils veulent que ce ſoit vne fille, & au contraire. Eſtant faict n'eſt aucunement en leur puiſſance, leur eſtant emporté au bout d'vne heure, voire qu'ils ne le peuuent voir que mort: & autrefois l'enfant viuant ne void ſes parens que mort. Si l'hōme eſt ouurier de l'homme, que ne le fait-il touſiours beau, grand, ſain? Pourquoy le faict-il boiteux, contrefaict, vilain? Si l'homme eſt ouurier de l'hōme, il luy forme dōc ſes veines, arteres, nerfs, & les entrelace & arrāge ainſi tous. C'eſt dōcques luy, qui dreſſe & de ſi grand art, le cerueau, la teſte: qui faict le cœur, le foye, le poulmon & tout le reſte, qui eſt caché là dedās. Or luy meſme ne ſçait que c'eſt, ny cōment va tout cela en ſoy, & les ignore du tout, s'il ne les a veus en l'ouuerture de ſon ſēblable: & ainſi le premier homme encore 12. *Homme.*

Digitized by Google

plus ignorant que tous, n'en ayant iamais veu. C'eſt dōc quelque grand autheur & ouurier, qui conduit tout cecy, qui n'eſt point homme, mais beaucoup par deſſus tout homme & toute choſe. Si tu dis que tel eſt le cours de nature dés le commencement en toutes choſes, comme d'vne noix, qui tombera du noyer en terre dedans vn champ, en viendra vn arbre, ſans que le noyer en ſente, vueille, ou penſe rien: eſtant telle la force & le train des choſes naturelles. Mais qui eſt nature? qui luy a baillé ce cours? ceſte force? qui a fait le premier noyer? qui a mis ce train aux choſes, & le conduit qu'il ne manque point? qui a fait ce cōmencement, ſinon ce que nous diſons, vn autheur ſouuerain, qui agit par ſa volonté, fait les choſes par ſa puiſſance & ſageſſe infinie.

Apres le corps où l'homme a ſi peu, cōme dit eſt, venons à l'eſprit, qui eſt vn abyſme, que l'on ne peut iamais ſonder: cōment doncques l'auroit-il fait? en cet eſprit y a mille merueilles, que tous ceux qui les ont n'entendent point. L'entendement eſtant par deſſus toutes choſes ſenſibles, pource qu'il les entend toutes, encores qu'elles-meſmes ne s'entendent, & puis en outre diſcourant, conceuant beaucoup, & bien loin par deſſus toutes icelles, monſtre qu'il y a des choſes intelligibles par deſſus les ſenſibles, & encore vne par deſſus, non ſeulement ces intelligibles, mais auſſi par deſſus cet entendement: c'eſt à dire luy-meſme, qui les croiſt. Noſtre entendement cognoiſt & entend toutes choſes, & ne ſe peut entendre ny cognoiſtre ſoy-meſme, & ne ſçait d'où luy vient ceſte grande ſuffiſance de cognoiſtre le reſte. Il ne s'eſt donc pas fait ſoy-meſme: & faut par neceſſité qu'il y ait vn entendement par deſſus le noſtre, lequel cognoiſſe le noſtre & l'ait fait, & entendant en nous ce que n'y pouuons entendre, luy donne puiſſance d'entendre le reſte. Et s'eſt luy ſeul, qui s'entend & ſe cognoiſt ſoy-meſme: & par ainſi ſoit infiniment plus par deſſus nous, que nous: c'eſt à dire noſtre entendement n'eſt pas par deſſus le reſte, qu'il entend. Les penſees de noſtre cœur, les imaginations de noſtre cerueau, les deſirs de noſtre volōté, les conceptions, inuentions & diſcours de noſtre eſprit & entendemēt, qui ſont infinies, que nous ne pouuons arreſter, changer, ny ranger, mais pluſtoſt nous emportent & tracaſſent tous entiers, monſtrent bien que nous ne ſommes pas maiſtres de nous. Et comment le ſerions-nous à l'endroit de ſes internes & grandes

pieces & facultez de l'ame, que ſeulement ne pouuons ordonner d'vn doigt de noſtre hauteur pour eſtre plus longs ou plus courts? Il y a donc vn ſeigneur au deſſus de nous, qui eſt vn tres-grand, puiſſant & parfaict entendement, infiny en toutes choſes, puis que l'homme, qui de tout l'Vniuers n'eſt pas vn petit grain, eſt infiny en ſes penſees, deſirs & actions de l'ame. Ainſi toutes choſes, & toutes en corps, qui eſt le monde, & chacune en ſoy, crient & preſchent en tout ſens vn Dieu autheur & maiſtre ſouuerain: l'on ne ſçauroit ſe cacher de ſa Majeſté & grandeur, qui à tout moment, & de toutes parts ſe preſente à nous, nous touche, nous frappe, nous preſſe.

Atque adeo faciem cœli non inuidet orbi
Ipſe Deus, vultuſque ſuos corpuſque recludit
Semper voluendo, ſeque ipſum inculcat & offert.

Raiſons & preuues internes, morales & naturelles, pour la Deïté contre l'Atheïſme.

CHAPITRE VII.

APrestant de raiſons externes, qui conſiſtent en diſcours, il y en a encores d'autres internes, ſenſibles, morales, propres & naturelles à l'homme qui monſtrent, que la creance de la Deïté, la ſemence & teinture de religion, eſt ſi fort empreinte & embuë en l'ame de nature meſme, qu'elle ne s'en peut deffaire, encores qu'elle vueille.

Le general, vniuerſel & vnanime conſentement de toutes nations & de tous hommes, eſt tres-grand & tres-puiſſant argument. Eſtant ſi vnanimement vniuerſel, il eſt naturel & veritable. Ce ne peut eſtre la fortune tant variable, moins la raiſon ſi diuerſe & ondoyante, qui ait ainſi ſi generalement, ſi conſtamment, ſi vnanimement perſuadé cela. C'eſt donc nature. Et pour dire en fin, c'eſt donc Dieu meſme: c'eſt vn coup & vne touche de ſa Majeſté & grandeur au cœur de tous. Or Dieu, Nature, ſouueraine bonté & verité ne peut deceuoir perſonne. Certes vne tant grande & vniuerſelle confeſſion & profeſſion de religiõ par tout le monde, monſtre qu'elle y eſt bien viuement plantee de nature. Car comment ſeroit-on ainſi tous generalemẽt d'accord

1. Conſentement vniuerſel.

Plato l. 10. de legibus. Cicero.

Digitized by Google

en vne choſe penible, qui porte auec ſoy crainte, ſubiection & obligation, s'il eſtoit loiſible & libre de s'en paſſer, ſi l'on pouuoit s'en decharger? L'homme ſe faſche de ſe ſoubsmettre à autruy, & ne le faict qu'enuy, voulant naturellement eſtre & viure à ſoy. Que veut donc dire ceſte tant generale & volontaire ſubmiſſion par tout le monde, iuſques à adorer choſes de neant, vilaines, & ridiculos, ſinon que le ſentiment & la force de religion eſt telle, qu'en quelque façon que ce ſoit, l'on la veut exprimer, & en cela chercher quelque ſatisfaction & deſcharge à ſon ame? Si la religion eſt choſe vaine, l'homme eſt plus miſerable que toute creature, s'affligeant & ſe priuant de pluſieurs plaiſirs & commoditez pour l'amour d'elle, ce que ne faict aucun autre animal. Or cõme il a eſté dit, chap. 2. la religion le faict valoir & le met par deſſus tout le reſte, l'auoiſinant de la Deïté, la ſouueraine cauſe, l'apprenant à la deſirer, aymer, & reclamer. La diuerſité des religions eſt bien grande par le monde: diuerſité de creance, de prieres & ſacrifices, mais par tout vn ſentiment vniuerſel de Deïté, Et ceſte tant grande diuerſité de la ſeruir ayde à confirmer ce conſentement: car elle monſtre, que ce n'eſt point vne doctrine contagieuſe, ou vne piperie, qui ſe vend & court de l'vn à l'autre, vne conſpiration & intelligence mutuelle, mais que chacun la trouue en ſon air, en ſon climat, voire en ſoy meſme.

2. Ceſte prompte & nullement pourpenſee inuocation de quelque ayde & ſecours ſouuerain & extraordinaire, lors que l'hõme ſe trouue engagé & bien enfoncé en quelque deſaſtre & danger fort preſſant & violent, *in repentinis terroribus, & cum premit vis maior*, teſmoigne certainement, qu'il y a vne naturelle impreſſion de Deïté & vne ſemence de religion en l'ame. C'eſt le naturel de ſe tourner & s'addreſſer, voire inſenſiblement, à ſon Prince. Eſtant vne inſpiration purement naturelle, elle ne peut eſtre vaine. Or elle demonſtre & preuue euidemment non ſeulement y auoir Deïté au monde, mais icelle ſçauoir tout ce qui s'y faict, pouuoir remedier à tout, & auoir ſoin des choſes humaines.

3. Ce ſentiment, remors de conſcience ſi violent & paſſionné, plein de tourment & d'inquietude, duquel ne ſe peuuent deffaire les meſchans en leurs forfaits, eſt vn argument infallible d'vne ſuperiorité ſouueraine, à laquelle il faut reſpondre. Car que veut dire, que bien que toute crainte, tout doute & apprehenſion hu-

Digitized by Google

maine ſoit oſtee, ſoit-il pour auoir eſté ſi ſecret, qu'il n'y a teſmoing ny accuſateur, ou pour eſtre ſi grand & ſi haut niché, qu'il n'y a point de iuge, ny aucun en ce monde, auquel il faille rendre compte: ou bien pour auoir ja eſté abſous & iuſtifié des hommes, ſi eſt-ce que l'ame demeure ſi cruellement agitee de furies, & bourrelee de tourmens & de crainte que tous les plaiſirs, occupations, flatteries & paſſetemps mondains ne la peuuent appaiſer. Ce n'eſt donc point des hommes, comme dit eſt, ce n'eſt point d'elle meſme, laquelle s'aymant, & ſe cheriſſant au poſſible, fuit ſon mal-aiſe. C'eſt certes quelque tres-grande & puiſſante Majeſté, quelque tres-redoutable & ſouueraine ſuperiorité, de laquelle l'on ne ſe peut cacher, ny ſe deſueloper: ſoubs la main de laquelle l'on ſe trouue enſerré, laquelle ayant la vertu & le bien faire à gré, punit & venge ſeuerement le mal. Voila pourquoy aucuns ont appellé ceſte crainte & conſcience religion.

Raiſons & preuues ſurnaturelles de la Deïté contre l'Atheïſme.

CHAPITRE VIII.

APres tant de raiſons naturelles, qui ont monſtré y auoir vne premiere, ſouueraine & infinie eſſence, cauſe efficiente, maiſtreſſe, & prouidente de toutes choſes, il y en a de plus hautes, & plus exquiſes, qui monſtrent y auoir vne ſouueraine & infinie puiſſance, ſcience, iuſtice, & perfection, qui eſt Dieu.

Outre que toute la troupe des plus nobles philoſophes a ouuertement confeſſé, l'experience nous apprend & force de croire, qu'il y a quelque puiſſance inuiſible, occulte ſpirituelle, plus grande & plus forte que toute l'humaine: car elle la maiſtriſe & gourmande. C'eſt celle des eſprits & demons bons & mauuais, par laquelle non ſeulemẽt les corps humains ſont violentez, tourmentez & empeſchez de faire leurs functions naturelles & ordinaires, mais encores les ames troublees & agitees, l'imagination corrompuë, le iugement peruerty. C'eſt choſe, qui ne peut eſtre niee, ny diſſimulee par les Atheïſtes: ils entendent la femme, l'idiot parler Grec, Latin, & autre langage eſtranger, dire propos de do- 1. *Damones.*

ctrine, qu'ils n'entendent aucunement: ils voyent faire des choſes eſtranges, qui ne ſont de la portee & ſuffiſance de celuy qui les faict, ny d'aucune autre humaine. Or y a il encores vne autre puiſſance plus haute, qui cõmande & maiſtriſe ceſte-cy: à laquelle tous ces demons ſeruent & obeïſſent: car il n'y peut auoir famille, aſſemblee, ordre, ou eſtat aucun ſans quelque chef ou gouuerneur: c'eſt la ſouueraine & diuine, c'eſt la Deïté, au nom & vertu de laquelle les demons ſont reprimez, chaſſez, & forcez, les demoniaques purgez & coniurez. Socrates accuſé de ne croire point de Dieux, s'aduiſa pour s'en purger, de dire, qu'il auoit enſeigné, qu'il y auoit des demons, qui n'eſtoient qu'enfans & miniſtres des Dieux.

2. Miracula. Vne autre grande & claire preuue de puiſſance tres-haute & diuine eſt aux miracles, par leſquels les reigles, le train, & l'ordre de nature eſt chãgé. Leſquels miracles ont eſté reſpandus & faicts par tout le monde: & ne peuuent eſtre mis en doute, ſans faire l'acariaſtre, & dementir les liures, les hiſtoires, la foy & creance de tout le monde. Il y a donc quelque plus grand & plus puiſſant, que tout le monde & toute la nature, lequel ſe monſtre eſtre par deſſus la Loy, que luy meſme a eſtably: & diſpenſe contre elle, quand il luy plaiſt. C'eſt Dieu.

3. Praedictiones. Vne autre preuue de Deïté eſt aux predictions des choſes à venir, contingentes & libres, qui n'ont aucune cauſe, ny racine en nature, lors qu'elles ſont predictes: preditions, dis-je, non faictes à l'hazard, en general, obſcurement & à deux viſages mais certaines, ſpecifiees & determinees à poinct nommé, qui puis ont eu leurs executiõs entieres & veritables en toutes leurs parties. Car telle cognoiſſance claire, certaine des choſes aduenir ne peut eſtre, qu'en l'eſprit infiny, eternel, autheur de tout, auquel toutes choſes ſont touſiours preſentes, qui eſt Dieu, qui le releue aux hommes par ſes miniſtres, meſmes par les meſcreans pour ſeruir à ſa gloire. Or il y a pluſieurs memorables exemples de telles predictions non ſubjettes à diuers vſages & interpretations. Iſaye predit diſertement la natiuité, & le nom du Roy Cyrus, & qu'il *Iſaie 25. Daniel. 7. 9.* donneroit liberté aux Iuifs cent ans auant qu'il fuſt nay. Daniel a prophetiſé clairement des quatre Monarchies, auant qu'elles fuſſent: & encores de plus loing il a determinément predit la deſolation & la fin de la religion Iudaïque. Les Sibylles ont predit
pluſieurs

Digitized by Google

pluſieurs choſes auec certitude. Ie ne touche point icy, & pour cauſe, les Prophetes, qui parlent de Ieſus-Chriſt, & de ſon Egliſe non plus que la raiſon, que l'on peut tirer de la foy & creance, qu'il faut donner aux Eſcritures ſainctes de la Bible, en demonſtrent leur authorité & verité. Ce n'eſt icy le lieu, ny auecques les Atheiſtes, qu'il faut employer tels argumens.

Nous conclurons donc ce chapitre, & ce genre de raiſons contre tous meſcreans la Deité & ennemis de religion par ceſte-cy. Ce que le diſcours de la raiſon, noſtre imagination & intelligence nous apprend & nous monſtre, nous le deuons receuoir & croire. Car puis que l'eſprit eſt capable, de ſa propre & naturelle force, de le receuoir, & que la raiſon nous y meine, pourquoy ne le croyons nous? L'hõme ne doit faire difficulté d'arriuer par creance iuſques où il eſt mené par intelligence & diſcours de raiſon. Or eſt il que l'eſprit peut conceuoir vne eſſence tres-haute, tres-bonne, & en toutes façons tres parfaicte: & non ſeulement il la peut conceuoir, mais certainement il la conçoit, & y eſt mené, voire comme pouſſé & forcé par diſcours de raiſon, en conſiderant, arrangeant par ordre, & compoſant les biens, ſingularitez & excellences, qui ſont en toutes choſes tant au deſſous de ſoy, qu'au deſſus: en faiſant touſiours rouller & monter en haut ſon imagination par la recherche & conception de quelque nature & eſſence touſiours plus parfaicte, iuſques en fin arriuer à vne ſi haute, ſi parfaicte, que la veuë ſe trouble & ſe perd d'effroy, d'admiration, de reſpect: & cela eſt Dieu. Car Dieu eſt tout ce que l'on peut conceuoir de plus grand, & de plus parfaict. Tellement que ceux, qui ont l'imagination plus forte & plus hautaine, pour ce qu'ils montent plus haut, & conçoiuent vne perfection plus grande, ils arriuent par l'addreſſe de nature plus pres de l'image de Dieu.

Mais diſons mieux ainſi. Dieu eſt par deſſus tout ce que l'on peut imaginer de plus grand & de plus parfaict. Car ayant Dieu dõné à l'homme l'eſprit & la puiſſance de conceuoir & d'entendre (l'hõme ne ſe l'eſt pas donné luy meſme) il s'en eſt gardé encores plus grande part. Et tout donneur eſt, comme tel, plus grand & plus riche, que le receueur. Or eſt il que l'eſprit de l'homme eſt capable de l'infinité, & eſt en puiſſance de conceuoir vne choſe infinie, tout ainſi que le nombre, lequel ne peut eſtre donné ſi grand,

Digitized by Google

que par addition l'on ne le puiſſe croiſtre: de ſorte que ſe preſentant à l'eſprit vne choſe tant grande & parfaicte, que l'on voudra, qui pour lors ſera finie, l'eſprit ſe peut touſiours pouſſer au delà, & en imaginer vne plus grande & meilleure, & touſiours dire encores, & encores, & encores ſans iamais s'arreſter. Conceuant donc vne choſe, qui luy ſoit infinie par puiſſance, & Dieu eſtant au deſſus de toute conception, l'eſprit eſt tenu de croire vn Dieu actuellement infiny, puis qu'il y arriue par imagination capable d'infinité, *potentia & cogitatione* infinie. Car ce qui paſſe l'infinité en puiſſance, faut qu'il ſoit actuellement & reellement infiny. Ce qui eſt plus, & au deſſus ce qui eſt infiny par imagination & penſee ſeulement, l'eſt en ſoy eſſentiellement & actuellement: autremẽt vne meſme choſe ſeroit & plus grande & plus petite, que l'imagination, & celuy qui imagine: choſe abſurde.

Raiſons & preuues ſpeciales de la diuine prouidence, tant en general qu'en particulier: contre les Epicuriens & irreligieux: & diſtinction des effets d'icelle.

CHAPITRE IX.

VOila bien aſſez monſtré par grand nombre de raiſons, qu'il y a vne Deïté premiere, ſouueraine cauſe efficiente de toutes choſes: qui eſt le premier poinct fondamental de religion. L'autre, qui eſt, que ceſte meſme Deïté eſt ſouuerainement & vniuerſellement prouidente ſur toutes choſes, ſe conclud aſſez du premier: & les raiſons alleguees cy deſſus, pour prouuer y auoir vne Deïté, ſeruent auſſi, & monſtrent par meſme moyen vne ſouueraine prouidence. Specialement la cinquieſme & ſixieſme des naturelles. Chap. 6. qui ſont du mouuement perpetuel & vniforme, & de la fin particuliere & cõmune des choſes. Qui tous deux ne peuuent eſtre ſans vne continuelle prouidence, qui n'eſt autre choſe qu'vne aſſiſtance & ſage conduite des choſes à leur fin. Auſſi toutes les morales du ch. 7. Mais pource que ceſte prouidence eſt niee d'aucuns, qui toutesfois font ſemblant de croire vne Deïté, cõme les Epicuriens, &

des autres eſt mal cõfeſſée, auec des reſtrinctions & modificatiõs, il nõ faut encor, outre ce que deſſus, en parler plus expreſſemẽt.

De ceux qui l'aduoüent, les vns, comme Ariſtote, luy oſtent les choſes corruptibles & baſſes, luy laiſſãt ſeulement les celeſtes, hautes & incorruptibles, où il ſe tient caché & enſerré ſãs ſe ſoucier d'icy bas: les autres luy laiſſẽt encore des inferieures, l'hõme, à cauſe de la dignité de ſon eſprit: d'autres luy donnent toutes choſes, mais ſeulement en gros & en general, non en particulier & en detail. Aucuns luy oſtent les choſes caſuelles & fortuites: item les choſes neceſſaires, qui dependent, diſent-ils, du deſtin. Or contre tous eux par meſme voye & par meſmes moyẽs nous faut monſtrer, que Dieu eſt prouident ſur toutes choſes, & en general, & en particulier. Car auſſi à la verité Dieu a ſoin & prouidence ou de tout, ou de rien.

Nubes lati-bulum eius nec noſtra conſiderat: & circa cardines cœli perambulat. Iob. 22.

1. Premierement cecy s'enſuit de ce, qu'il eſt Dieu, Createur de toutes choſes. Pourquoy les auroit-il faicts & creez, s'il les vouloir laiſſer à l'abãdon, s'il ne les vouloit par ſa prouidence conſeruer, & conduire à leur fin? où ſeroit, ou que ſeroit deuenuë ceſte puiſſance, ſageſſe, bonté, qui s'eſt employee & monſtree à faire, creer, arranger toutes choſes, ſi elle ne continuoit à les gouuerner & conduire? Et puis nous voyõs en deſpit de nous, que les choſes ne vont point à l'hazard & à l'aduenture: nous y remarquons clairement du gouuernement, de la police, du reiglement. Or qui l'y a mis, qui l'y maintient, ſinon celuy, qui les a faits? Car autant grãde & la meſme puiſſance, ſuffiſance, bonté, ſageſſe, eſt requiſe au ſecond qu'au premier: à bien gouuerner, qu'à faire.

2. Dieu eſt vn ſouuerain & parfaict eſtre, vn ſouuerain & parfaict entendement: & en luy l'eſtre, & entendre, n'eſt qu'vn. Or comme en la creation la vertu de ſon eſtre s'eſt eſtenduë par tout, & atteint iuſques aux moindres choſes, autrement ne fuſſent elles pas: auſſi en la prouidence, c'eſt à dire gouuernement & conduite des choſes, ſon entendement paruient à toutes choſes: autrement ne pourroient-elles durer ny arriuer à leur fin. Item la ſouueraine puiſſance & ſouueraine ſageſſe en Dieu n'eſt qu'vn: ainſi dõc que ſa puiſſance s'eſt eſtenduë à creer toutes choſes, auſſi ſa ſageſſe à les conduire à leur fin. Or prouidence n'eſt autre, qu'vne ſage conduicte des choſes à leur fin.

3. Il faut que Dieu ſoit pour le moins autant grand, bon, puiſſant,

Digitized by Google

ſage & parfaict, que l'eſprit humain peut conceuoir & imaginer: Mais il eſt infiniment au deſſus, comme a eſté dict. Or l'eſprit humain peut conceuoir & imaginer vne Deité prouidente ſur toutes choſes. Si Dieu n'eſtoit prouident ſur toutes choſes, n'eſtant ſi grand & parfaict, que l'eſprit peut imaginer, il ne ſeroit pas Dieu: il ſeroit moindre & inferieur à la conception humaine: l'eſprit creé ſeroit plus grand, que luy, & plus digne d'eſtre Dieu, que luy.

4. S'il y a quelque choſe cachee, & exempte de la prouidence de Dieu: il n'eſt pas infiny, il ne s'eſtend pas par tout, il eſt borné de ce côſté-là, il y a quelque choſe hors luy, ſans & à part de luy, qui ſe paſſe biẽ de luy. Donc il faut, ou qu'elle ſoit gouuernee par ſoy meſme, ou par vne autre: & ainſi y aura vn autre Dieu: deux Dieux: & deux prouidences.

5. S'il y a quelque choſe, de laquelle Dieu n'ayt pas ſoin ny prouidence, il faudroit, que ce fuſt à faute ou de pouuoir, ou de vouloir, ou de ſçauoir la conduire: en tout cas ne ſeroit-il plus Dieu, n'eſtant tout puiſſant, ou tout bon, ou tout ſage. Or il a employé tous ces trois à creer toutes choſes, pourquoy ne les employera-il à les gouuerner toutes? quelle raiſon y a il de confeſſer, nier, douter plus de l'vn que de l'autre? pourquoy ſera-il tenu plus abſurde, meſſeant, difficile l'vn que l'autre?

6. Il eſt beaucoup meilleur & plus excellent de pouuoir, ſçauoir, vouloir, gouuerner & conduire toutes choſes, que le non. Pouruoir à toutes choſes, eſt meilleur, que ne pouruoir point. Dieu donc pouruoir à toutes choſes.

Tout ce qu'il y a de bon, de beau, d'excellent en nous, il eſt tres-parfaictement en Dieu: car le noſtre n'eſt qu'vn degouſt & defluxion de ceſte mer, de ceſte ſource infinie. Or en nous & en toutes creatures, y a-il quelque prouidence, par laquelle chaſque choſe pouruoit à ſa nature: elle eſt doncques en Dieu tres-grande, parfaicte, infinie. Et c'eſt d'icelle que deriue la noſtre, & celle qui eſt naturelle és choſes, qui ne la ſentent, & ne la penſent auoir, comme les beſtes, les plantes.

Toutes choſes, tant petites ſoient elles, ſont pieces de ce grand baſtiment de l'Vniuers. Il n'y a choſe ſi mince, menuë & chetiue à nos yeux, qui ne regarde, ne ſerue à l'eſtat & perfection, à la tenuë de tout ce mõde: chaſque choſe tiẽt ſon lieu, ſon rãg, ſa pla-

Digitized by Google

ce: a ſon propre mouuement, ſon coup, ſon action certaine, deſinie, arreſtee: la goute d'eau, la fueille d'arbre, le poil de noſtre teſte, leur remument eſt le remuement de tout l'Vniuers. Il faut donc, que le maiſtre gouuerneur & ſurintendant general de ce ſien ouurage, ait l'œil par tout, & ſur toutes choſes, iuſques aux plus petites. Car tout eſt ſien, tout le touche, tout importe au gros & au tout. Voire que nous voyons les plus grands remuëmens, batailles, ſubuerſions d'eſtats & d'empires, ſourdre & venir originellement de tres-petites & legeres cauſes.

Ces raiſons ſont tirees de la conſideration de Dieu, ſa nature, bonté, perfection, & comme conſequences de ſon premier œuure de la creation. Mais de ce qui ſe voit practiquer & continuer aux creatures, l'on en peut tirer pluſieurs. Eſt-ce pas vne tres-belle demonſtration de la prouidence, que la diuerſité des formes humaines, & telle qu'en vne ſi grande, & comme infinie multitude ne s'en trouuent pas deux du tout ſemblables? laquelle diuerſité ſe remarque en la figure, lineamens, proportion, couleur, geſtes, voix. Premierement combien importe, & eſt neceſſaire au bien des hommes ceſte diuerſité, & quelle confuſion & deſordre il aduiendroit ſi elle n'y eſtoit, il ne ſe peut dire. Car l'on ne pourroit s'étre-recognoiſtre & diſcerner: & ainſi l'on ne pourroit diſtinguer l'amy de l'ennemy, le bon du meſchant, le parent de l'eſtranger, la mere de la fille, & de la ſœur. Ainſi par tout inceſtes, perfidies (car l'on ne ſçauroit à qui l'ō deuroit, l'on auroit promis & iuré) voleries, cruautez, & toutes meſchancetez ſans crainte & punition. Se faudroit ſeulement garder d'eſtre prins ſur le faict: car apres l'on ne ſeroit plus cognu & diſcerné, les hōmes ſeroiēt comme aueugles, quant à ce, de cognoiſtre les hommes, & n'y auroit autre difference que de l'aage & de la grandeur. Il ne ſe pourroit eſtablir de Republique, de Loy & Police, pour la confuſion de ſuperiorité & inferiorité, des offices & deuoirs. Or eſtant ſi importante ceſte diuerſité, c'eſt vn tres beau benefice & teſmoignage d'vne attentiue & tres-amoureuſe prouidēce. Car d'ailleurs ne peut elle venir. Pourquoy ne pourroit-il aduenir par nature, ſi l'on la laiſſe toute ſeule aller & agir, que pluſieurs formes fuſſent ſemblables, cōme nous voyōs aduenir ès autres choſes naturelles, où la diuerſité n'eſt point requiſe, eau, air, terre, neige, grains, fruicts? Par fortune, ſi elle gouuerne, encores plus, comme il ſe

void aux iects des dez, autres choſes de ſort, où par pluſieurs fois ſe rencontre & retourne meſme choſe, bien que l'on vueille, & l'on ſ'eſſaye de faire autrement & diuerſement. C'eſt donc certes vne tres-ſage & ſoigneuſe prouidence, qui pour le bien de ſes œuures tient l'œil, & la main à ce que les formes ſoient faictes & produictes differentes.

La deſcouuerte auſſi & punition des crimes & meſchancetez monſtre clairement vne prouidence: car elle ſe fait quelquesfois d'vne façon ſi eſtrangé, ſi eſloignee de la penſee & attente des hommes, qu'il eſt force de recognoiſtre auec effray, que c'eſt vne main plus haute & ſouueraine, qui a mené l'affaire à ce poinct. Le Poëte Ibicus, comme on le tuoit, ſe voyant ſeul ſans ayde, & ſans teſmoin, inuoqua des gruës, qui voloient, à eſtre vengereſſes de ſa mort. On fut long temps ſans ſçauoir les autheurs de ceſte mort, quelque diligence que l'on y apportaſt. En fin comme toute la ville eſtoit aſſemblee au theatre pour quelque certain ſpectacle, où eſtoient auſſi les meurtriers d'Ibicus, voicy des gruës qui volēt & paſſent par deſſus la place. Et les meurtriers ſe prindrent à rire, diſans: Voilà les vengeurs d'Ibicus: ce qu'eſtant remarqué par quelqu'vn & rapporté à la Iuſtice, ils furent apprehendez, & confeſſerent tout. A ceſtuy-cy eſt conforme ceſt autre. Vn ayant tué ſon pere au deſceu de tout le monde, ſans en auoir eſté accuſé ou ſoubçonné, vn iour ayant abbatu vn nid d'oyſeaux, & iceux tué, enquis de ce faict, reſpondit que ces oyſeaux luy eſtoient importuns, ne faiſans que crier & publier le meurtre de ſon pere. La iuſtificatiō de Suſanne, & deſcouuerte de ſes faux accuſateurs deſcrite aux eſcritures authētiques des Iuifs eſt de ce gēre. Il y a tant de tels exēples par les liures, & s'en font tous les iours deuant nous, ſi nous y voulons prendre garde.

Des mouuements & effects de prouidence.

Or les mouuements & effects de ceſte prouidence ſont diuers, merueilleux, ſouuent eſclatans à noſtre eſprit, ſecrets & cachez à noſtre entendement, contraires à noſtre ſens, d'où ſont nees tant d'imaginations, opinions fantaſques, & diſputes de ceſte prouidence. De là ſont ſortis ces mots de nature, magie, fortune, deſtin, neceſſité, prodige, miracle. Bref, qu'eſt-ce, & à quoy viſent toutes les ſciences, arts, diſciplines reales (afin d'exempter des particuliers) ſinon à deſcouurir & cognoiſtre les reſſorts, l'ordre, l'enchaineure des remuemens & effects de ceſte prouidence?

C'eſt choſe infinie: c'eſt vn labyrinthe trop obſcur à ceux qui reſpirent cet air corruptible: il ſuffit de l'admirer & l'adorer en ceſte vie: il faut eſtre receu en vne autre pour l'entendre. La curioſité humaine ſe tourmente & morfond apres, mais à chaſque bout de champ ſa pointe eſt eſmouſſee. La modeſtie ſe contente de croire, qu'il y a vne vnique ſouueraine prouidence, diuine, vniuerſelle, s'eſtendant par tout, gouuernant & agiſſant auec bon nombre, poids & meſure. Mais pource qu'elle agit tres-diuerſement à nos yeux, nous en iugeons diuerſement. Ceſte diuerſité n'eſtant aucunement en Dieu, doit eſtre conſideree aux choſes moyennes, & inſtrumentales cauſes.

Premierement en leur naturel diuers, les vnes eſtans mobiles, les autres ſtables, & immobiles: les vnes ſimplement naturelles & exiſtentes, autres outre ce ſenſitiues & appetitiues: autres encores intellectuelles, volontaires & libres, dont leurs mouuemens, inclinations, facultez, ſont tant diuerſes. Or Dieu met tout cela en beſongne, & les fait agir toutes & chacune ſelon ſon naturel, ſans les rompre, corrompre, ou interrompre. Car les ayant faictes telles, pour eſtre, demeurer, & luy ſeruir telles, pourquoy les altereroit ou forceroit-il? Qui eſt l'ouurier ſi ſot, qui ne puiſſe ſe ſeruir de tous ſes outils, tant diuers qu'ils ſoyent, ſans les gaſter & forcer? Le chef d'armee ſe ſert à ſa victoire d'vn ſi grand nombre de gens differens non ſeulement de nation, langage, humeurs, armes, mais de volonté: l'vn combatant pour l'honneur, l'autre pour la ialouſie, l'autre pour le gain: & encore plus en ſuffiſance, tel eſtant propre & habile à vne choſe, qui eſtant employé à vne autre, gaſteroit tout. Et toutes ces diuerſitez particulieres ſeruent en gros à la victoire du Prince. Tous les mouuemens diuers des corps celeſtes, d'où naiſſent tant de formes & configurations diuerſes au ciel, tant de mutations, & ſaiſons diuerſes en l'air: la terre & tous les corps inferieurs, ſont tous emportez ſans eſtre aucunement alterez ou forcez en leur particulier par le grand, vniuerſel & vniforme mouuement: qui tout ſeul ſans ſes particuliers diuers, ne pourroit non plus qu'eux ſans luy, faire toutes ces formes, ſaiſons, & reuolutions du monde.

Conſideration premiere.

2. En leur maniere diuerſe d'agir & d'eſtre remuez & employez par la premiere cauſe ſouueraine aux effects. La prouidence diuine agit, & ſe ſert ordinairement, ſelon l'eſtat qu'il a eſtably,

2. Conſid.

Digitized by Google

des moyens naturels, communs & ordinaires. Or s'ils ſont notoires à tous, nous diſons les effects naturels : s'ils ne le ſont, l'on les dira ou prodigieux, comme les cometes, les monſtres, & autres effroyables apparitions, *portenta*, ou bien ſecrets de nature, comme le flux & reflux de la mer, l'attraction du fer par l'aymant: ou bien magie, comme les actions, qui nous eſtonnent & nous esblouïſſent les yeux. S'ils ſont pluſieurs & diuers, qui eſloignez l'vn l'autre de leur nature, ſoient rapportez enſemble, mais que le rapport & aſſemblage nous ſoit incognu, l'on dira eſtre fortune, qui n'eſt rien au monde ſinon l'ignorance du rapport & concurrence des cauſes & moyens de ſoy diuers & eſloignez à vn certain effect: car à celuy, qui ſçait ce rapport, mais bien plus à celuy qui l'a fait, qui a ainſi ioinct & accouplé ces cauſes lointaines, c'eſt vn certain conſeil & acte de prouidence. Et pource que cette prouidence tenant les ſecondes, tierces, & toutes les moyennes & inſtrumentales cauſes enchainées enſemble, les fait toutes ſeruir à ſa volonté, les determine à l'effect qui luy plaiſt, ſans toutesfois en forcer aucune, ny alterer ſon naturel, comme dit a eſté, tellement que quoy qu'on regimbe au contraire en particulier, elle range tout à ſon deſſein, & effectuë ſa volonté, ſe ſeruant meſmes de ce regimbement, pour faire ſon coup, l'on l'appelle deſtin & neceſſité fatale. Quelquesfois auſſi la prouidence agit ſans moyens, & contre tous moyens ordinaires, & par moyens tous contraires, pour monſtrer ſa maiſtriſe & ſon authorité, qu'il eſt par deſſus la loy qu'il a miſe: qu'il en peut diſpenſer quand il luy plaiſt : ce que nous appellons miracle. Voila comment on parle diuerſement de ceſte prouidence & de ſes effets, pource que diuerſement elle ſe monſtre à nos yeux.

3. *Conſid.* Tiercement, en la dignité des effects, qui eſt plus ou moins grande, ſelon la fin derniere, à laquelle les choſes ſont deſtinees. Car la prouidence eſt la conduite des choſes à leur fin. Or il faut que la conduite ſoit proportionnee & reſpondante à la fin, ſelon que la fin eſt plus haute & plus noble, auſſi la prouidence & conduite à icelle meine & agit plus richement: ainſi que le ſoleil produict autres effets aux arbres fruictiers, qu'aux eſpines: bien qu'il ſoit meſme, & ne luy couſte non plus l'vn que l'autre : & l'ame agit plus noblement au cœur & en l'œil, qu'aux pieds & aux ongles. Ainſi ceſte prouidence s'eſtendant par tout, ſans inega-

Digitized by Google

lité ſienne, ou qui la touche, agit plus ſpecialement aux hommes, qu'au reſte des choſes corporelles, les ayant deſtinez à fin plus noble & plus haute, dont il leur depute & à pluſieurs en commun & à chacun en particulier pour leur bien & ſalut, vn eſprit pour gardien & pedagogue: *ita Stoici & Platonici cum Chriſtianis.* Car les demons & eſprits les moindres d'entre eux, c'eſt à dire, du plus bas ordre & eſtage, que les gentils ont voulu appeller petis Dieux plebeïens, & les Chreſtiens bons Anges, ſont gardiens & ſurueillans des hommes, qui eſtans au premier rang de ce qui vient apres, & au deſſous d'eux, c'eſt à dire, des choſes corporelles, leur ſont comme voiſins: ainſi que des hommes, les moindres ſont gardiens des beſtes plus nobles ou vtiles. Certes vn chaſcun de nous, qui ſe veut bien taſter, & eſcouter, ſent qu'il y a vn autre eſprit, que le ſien propre, qui le frappe & luy parle, & auec lequel ſouuẽt n'eſt pas d'accord. Et encores plus ſingulierement Dieu a il prouidence des bons, deſquels il s'appelle amy, pere, protecteur, paſteur, & peculierement Dieu.

Plato in Phæ. & l. 5. de legib. Senec. epiſt. 1112.

Reſponces aux obiections des Athées & irreligieux contre la Deité.

CHAPITRE X.

ENtendons maintenant prler les Athees: & voyons leurs obiections qui ſont, comme dit a eſté, propoſitions d'erreurs, d'abſurditez, incompatibilitez & inconueniens, qu'ils veulent tirer & conclure de l'eſtabliſſement de Deïté. Elles ſont toutes indignes, temeraires & pleines de preſumption inſupportable, practiquans tres-mal ce que tres biẽ a dit Ariſtote: Que nous ne deuõs iamais eſtre tant honteux ny craintifs, que quand nous parlons de Dieu.

Elles ſont diuerſes: les vnes regardent la nature & eſſence de Dieu, cõme celles de Sextus Empiricus, grand profeſſeur du Pirrhoniſme. S'il y auoit vn Dieu, ce ſeroit vn animal: & ainſi il auroit des ſens, ſeroit capable de volupté, de douleurs, & par cõſequent de mort. Item il faudroit qu'il euſt vn corps, & pour viure (car toute vie eſt au corps) & pour parler, autrement il ſeroit muet.

1. Genre d'obiect. contre la nature & eſſence de Dieu.

Item, s'il y auoit vn Dieu, il ſeroit infiny: & par ainſi il ne ſe pourroit remuer d'vn lieu en vn autre. Item, s'il auoit toutes les vertus, il ſeroit ſubiect aux paſſions: car il y a pluſieurs vertus, qui ne ſont que brides de paſſions. S'il ne les auoit toutes, tout bien ne ſeroit en luy.

Reſpon. Qui ne void la ſotiſe & impertinence de ces argumens, qui tous meſurent Dieu au petit pied de l'homme, & certes indignes de reſponce & d'eſtre conſiderez. Auſſi eſt-il à croire, que ceux, qui les ont faicts ne parloient pas à certes, & ſentoyent bien leur foibleſſe: mais ils vouloyent ainſi debattre, contredire & diſputer de toutes choſes pour touſiours ſouſtenir leur axiome, qu'il n'y a rien de certain, que toutes choſes ſont à deux viſages. C'eſt eſtre trop animal, par trop corps, par trop beſte & ſouche, que de penſer Dieu corporel, & auoir ou vie ou condition animale, corporelle, humaine. Il eſt infiny, & n'eſt point meu ny ſubiect à mouuement. S'il l'eſtoit, il ſeroit imparfaict & non infiny. Et Dieu n'a aucune vertu: il eſt bon & parfaict, non par le moyen & ayde de vertu, mais de nature, qui eſt ſans comparaiſon plus excellent. En Dieu n'y a point d'accident ny qualité aucune, ny vertueuſe ny autre. Dieu eſt naturellement, eſſentiellement la meſme bonté & perfection.

3. Contre d'obiect contre ſa toute puiſſance. Les autres touchent & heurtẽt ſa toute puiſſance. Euripides dict: s'il y auoit vn Dieu il pourroit faire toutes choſes: or il ne peut faire le feu froid, & la neige noire: Pline, qu'il ne ſe peut tuer quãd il voudroit, comme l'homme: que celuy qui a veſcu n'aye point veſcu, n'ayant autre droict ſur le paſſé que l'oubliance: que deux fois dix ne ſoyent vingt, & mil autres ſemblables.

Reſpon. Quelle folie, & quelle rage de parler ainſi, & vouloir deſcrire la toute puiſſance en ſoy, & puis limiter celle de Dieu. Qui ſçait, ny qui peut ſçauoir que c'eſt que toute puiſſance infinie, puiſſance diuine? il faudroit cognoiſtre & ſçauoir iuſques où va & s'eſtend tout, infinité, deïté, pour ce faire il faudroit eſtre tout, eſtre infiny, eſtre Dieu. Les Theologiens pour donner quelque reigle, par laquelle l'on puiſſe aucunement cognoiſtre ce que Dieu peut, diſent que Dieu peut tout ce qui peut eſtre, & lequel eſtant n'includ point le non-eſtre: c'eſt à dire, pour vſer de leurs termes, qui n'implique point contradiction. C'eſt impliquer contradiction que d'eſtre & n'eſtre point tout enſemble, comme le feu eſtre froid,

Digitized by Google

la neige noire, & ce qui a eſté, n'auoir point eſté, Dieu mourir, deux fois dix n'eſtre point vingt, &c. Car c'eſt tout enſemble, eſtre & n'eſtre point feu, neige, faict, Dieu, deux fois dix. Or Dieu qui eſt l'eſtre meſme, ennemy du non eſtre & du rien, peut tout eſtre comme ſon ſemblable: ne peut le non eſtre, le rien, ſon contraire. Et auſſi pouuoir non eſtre, & le rien, ce n'eſt pas pouuoir, c'eſt non pouuoir, c'eſt defaillir, c'eſt deffaire. Voila bien dict à eux: car les hommes ne peuuent mieux dire: c'eſt iuſques où ils peuuent aller. Les Anges peut eſtre diroyent plus & mieux: mais diſent tant bien que l'on voudra, que peut le finy dire ny entendre de l'infiny? dire que Dieu peut tout ce qui peut eſtre, à cauſe qu'il eſt l'eſtre: c'eſt autant que dire que Dieu peut autant qu'il eſt: que ſa puiſſance eſt autant grande que ſa nature: ſon pouuoir que ſon eſtre. Et cela eſt bien vray: car autant eſt grande la puiſſance de la choſe, que ſa nature: mais qui ſçait combien eſt grande la nature de Dieu? Or il le faut ſçauoir & la meſurer, pour meſurer ſa puiſſance: & ſçauoir iuſques où il peut, ce qu'il peut, & ce qu'il ne peut pas. Cõment donc entreprend l'on de parler, argumenter & reſoudre de la puiſſance de Dieu, quand l'on ne ſçait pas ſa nature? Toutes deux ſont de meſme grãdeur & meſure: toutes deux infinies, & toutes deux ne ſõt qu'vne tres-ſimple & tres-vne infinité, nullement cognoiſſable par le finy & creé.

Les autres choquent ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa grandeur: comme celles des Epicuriens, qui trouuent au monde pluſieurs choſes, qui ne ſeroyent point, ou bien iroyent tout autrement, s'il y auoit vn Dieu, c'eſt à dire, vn bon ſage, & iuſte autheur, & gouuerneur du monde. Car il y a pluſieurs choſes diſent-ils inutiles: grande partie de la terre ſterile & inhabitable: grande eſtenduë de mer inutile, comme auſſi eſt la pluye en mer, riuieres & ſables: voire nuiſibles, beſtes ſauuages, venimouſes eſpines, gelees, tonnerres, tempeſtes, maladies: Item viles, abiectes & indignes, tant de ſortes de mouches & de vermine. — *3. Genre d'obiection contre ſa bonté & ſageſſe.* — 1. 2. 3.

Reſpon. Ne faict-il pas bon ouyr deuiſer l'homme & iuger des œuures de Dieu & des ſecrets de nature? Celuy qui n'eſt rien veut controoller les œuures de celuy qui eſt tout, & qui a tout faict comme s'il ſçauoit bien ſon deſſein & ſon intention en toutes choſes: s'il auoit bien en ſa teſte la raiſon, les reſſorts & motifs de Dieu & de l'vniuers. Il ne void & ne cognoiſt pas ce qui eſt à ſes pieds

Digitized by Google

& ce qu'il manie tous les iours : voicy, il examine & determine des œuures de l'eternel & tout puiſſant. Combien voyons nous d'outils au cabinet d'vn chirurgien & boutique d'vn artiſan dont nous ne ſçauons l'vſage ? Combien de choſes faictes par art, leſquelles du tout nous ignorons, quand mille fois nous les regarderions ? Combien de remuëmens tres-importans voyons nous faire à vn chef d'armee, deſquels nous ne ſçauons les motifs & la fin, & en demeurons tous penſifs & esbahis, ſans oſer les contreoller ou blaſmer ? De quelle reuerence deuons nous admirer les œuures de Dieu, recognoiſſans la foibleſſe de noſtre entendemēt, & trēblans ſous la toute-puiſſance de l'infiny, qui fait toutes choſes ? Mais reſpondons à chaque obiection particulierement.

Des choſes inutiles & nuiſibles.

Tu dis qu'il y a des choſes inutiles, voire nuiſibles. Ouy, peut eſtre, à ce que tu veux, & à l'effet que tu deſires. Le monde n'a pas eſté faict pour toy ſeul : elles ſont vtiles à d'autres choſes, que tu ne vois, ny ne veux, ou ne peux voir. De ceſte façon toutes choſes ſeroient inutiles & nuiſibles : car il n'y a rien, qui puiſſe ſeruir & eſtre bon à tout. Qui voudroit diſcourir par tous les poincts, trouueroit, que celles, qui ſont eſtimees les plus inutiles & nuiſibles, ſont à l'œil, au veu & ſceu de tout le monde (mais on n'y prend pas garde) tres-vtiles : & ſans elles pluſieurs grands maux, inconueniens, incommodez arriueroient. Ce monde ſeroit laid, imparfait, manque & priué de beaucoup de biens, qui viennent à cauſe ou occaſion de ces choſes eſtimees de ces ſcyndics de nature inutiles & nuiſibles : mais pour ne s'arreſter point tant icy, & en parler en general, ie te dis qu'elles ne ſont point telles, que tu dis, mais c'eſt ta faute, ton ignorance, indiſcretion ou malice, qui te les faict telles. Et encore qu'elles ſemblent telles par vn coſté & par vne raiſon particuliere, ou bien conſiderees toutes ſeules : mais par pluſieurs autres raiſons, & puis rapportees au gros à tout l'œuure entier à quoy toutes pieces doiuent ſeruir, tres-bonnes & vtiles. Souuent ce qui eſt laid tout ſeul, eſt tres-beau en compagnie, voire ſert à rendre beau le reſte, & ſoy quant & quant. Ce qui ſemble en ſoy & tout ſeul inutile & nuiſible à quelqu'vn, eſt vtile, appliqué comme il faut. Les venins meſmes ſeruent à la ſanté & contre la peſte. Les plus nobles antidotes & theriaques en ſont compoſez. Toutes choſes, diſoit vn Philoſophe, ont deux viſages & deux anſes,

l'vne par où il les faut prendre, l'autre par où il les faut laiſſer. Finalement elles ne ſont inutiles, puis qu'elles ſeruent à la gloire de Dieu, & à la leur. Car c'eſt gloire à Dieu de faire toutes choſes, & à elles d'eſtre faictes de ſa main.

Tu dis qu'il y a au monde tant de petites choſes viles & abjectes, & de neant, qu'il eſt aucunement indigne & meſſeant de les auoir faictes; & encor plus d'en auoir ſoin & prouidence: c'eſt par trop s'abaiſſer & aucunement ſe souïller de ſe meſler & soucier de choſe de ſi peu: & ainſi que Dieu ſe peine trop de ce ſoucier de tant de choſes. *Des viles & abiectes.*

L'on tombe aiſément en pluſieurs erreurs, quand l'on parle de choſe que l'on n'entend pas. Quād l'on a failly le chemin tout du commencement, plus l'on marche, plus l'on s'eſloigne du but. Regarde premierement que tu ne te trompes eſtimant des choſes petites, viles, abiectes & de neant, qui ſont tres-grandes & admirables. Meſures-tu les choſes à l'aune ou au poids, ou au volume & à la maſſe? Tu eſtime peut-eſtre choſes viles & de neant les mouches, les fourmis. Et qu'y a-il aux Elemens, en la terre, aux arbres & plantes, de ſi grand & de ſi riche & admirable? vne vie ſi viue, vn ſentiment ſi prompt & delicat, vn mouuement ſi libre & leger, vne police, intelligence, pouruoyance ſi exacte, tant de pieces, & tant de façons en leurs corps: & tout cela, toutes ces grandeurs & richeſſes en ſi petite choſe. Il n'y a choſe ſi vile qui ne ſerue à la gloire de Dieu: ſi petite que Dieu ne s'en ſerue en tres grandes choſes, & ſi grande qu'il ne face courber ſous les plus petites. Nous ſçauons que de tres-petits commencemens ſont venus de grands Empires, que pour petites choſes ils ont eſté deſtruits & renuerſez: que pour occaſions legeres & de neant ont eſté liurees de grandes & ſanglantes batailles, & tout le monde mis en combuſtion.

Mais voila que c'eſt: nous voulons touſiours rapporter Dieu, & iuger de luy ſelon nous, comme a eſté dit au Chap. 5. pource qu'à nous & à noſtre iugement il y a des choſes grandes & petites, les vnes admirables, & les autres de neant: ainſi penſons nous de Dieu, & cuidons que les Eſtoiles ſoient plus à Dieu, que les choux de noſtre iardin, que le gouuernement d'vn Empire le touche & luy importe plus qu'vn fourmy. Or il a eſté dit qu'à l'infiny il n'y a point de grand ny de petit, de plus ou de moins, de prés ny

Digitized by Google

deloing : ce ſont les marques & les couleurs de la finité & de l'imperfection. Et comment, il ne couſte pas plus à vn Peintre de faire vne robe de drap d'or qu'vne de bureau, ny à vn Iardinier de ſemer des courges que de l'ozeille. Et pourquoy Dieu ſe peinera-il de tant gouuerner de choſes, puis que d'vn ſeul ject & ſouffle de ſon eſprit eſgalement il touche, remuë & pouruoit à toutes choſes : comme d'vn ſeul coup & traict de ſa volonté il a tout faict ? Voila ton ame finie, qui tout enſemble, ſans ſe peiner, & ſans que tu y penſes, veillant & dormant, pouruoit à nourrir & faire croiſtre toutes les pieces de ton corps tant diuerſes, iuſques aux ongles & cheueux, qui ne ſont qu'excremens. Autant en faict l'ame & la vertu qui eſt en la plante : & le Soleil faiſant ſon chemin (ſans compter ce qu'il faict là haut à tant d'eſtoiles & autres corps plus ſiens voiſins, que nous ne ſçauons) il eſclaire & pouruoit icy bas, ſi loing de luy, ſans ſe peiner, à vn million de plantes & de peuples tous diuers & diuerſement. Que faut-il penſer de Dieu, de l'infiny, à qui le Soleil n'eſt pas plus qu'vn potiron ?

Reſponce aux obiections des irreligieux contre la diuine Prouidence.

CHAPITRE XI.

EN fin les plus grandes & frequentes, les plus preſſantes & vniuerſelles obiections, où toutes ſortes de gens, voire les Sages ont chopé, ſont contre la Prouidence, où eſt compriſe ſa bonté, ſa sageſſe, ſa iuſtice. Car c'eſt vne tres-bonne, ſage & iuſte conduite des choſes à leur fin. Prouidence, dis-je, non commune & generale de toutes choſes : car c'eſt d'icelle, que nous venons de parler, mais ſpeciale des hommes. Il nous faut donc plus au long reſpondre à celle icy.

Deux chefs d'obiections. Si Deus eſt, cur malũ eſt in mundo? ſi non eſt, cur bonum eſt?

Il y a deux chefs d'obiections, l'vn concerne le corps & le dehors : Pourquoy auec telle inegalité les meſchans proſperent, abondent, & eſchappent les peines qu'ils meritent : les bons ſouffrent tant de pauureté, de honte, d'affliction. L'autre qui eſt le plus preſſant, touche l'ame : Pourquoy ont vogué tant d'er-

eurs & opinions fantaſques, & ſe commettent tant de meſchancetez au monde.

Certes ce n'eſt pas la raiſon, que nous entendions le conſeil de Dieu, les reſſors, les motifs & circonſtances de ſa volonté, de ſa Prouidence. Si cela eſtoit, il ſemble qu'il ne ſeroit plus Dieu, ou que ne ſerions plus hommes. Moins y a-il raiſon de la vouloir aſſubiettir & ranger aux reigles de noſtre ſens & iugement. Tout ainſi qu'il n'y a rien ſi clair ny ſi aiſé que de croire & recognoiſtre vn Dieu, mais rien ſi difficile que de ſçauoir quel il eſt: ainſi ſommes-nous forcez de croire vne tres-grande & ſouueraine Prouidence, qui preſide & gouuerne ce monde: mais entendre ſes cauſes, ſes mouuemẽs, comme il n'eſt pas raiſonnable, auſſi n'eſt-il poſſible. Mais aduiſons de ſecourir au ſcandale de pluſieurs, & ſatisfaire à ceux, qui ont quelque raiſon & iugement.

Le premier chef d'objections eſt: pourquoy ont tant de maux & tant ſouffrent les bons, & les meſchans tant de biens & de proſperité. Voicy touchant les biens, honneurs, ſanté, vie: c'eſt premierement, pour leur reſpondre en gros, ſe meſconter aux termes & preſuppoſer faux. Car les richeſſes, honneurs, grandeurs, ſanté, volupté, longueur de vie, ne ſont proprement ny vrayement biens, non plus que pauureté, baſſeſſe, meſpris, maladie, briefueté de vie, ne ſont point maux, & ne ſe peuuent ainſi appeller qu'en abuſant des mots: ou bien auec ces mots de rabais, externes, baſtards, fuyars, faux, caducs, corruptibles.

1. Chef d'obiect touchãt le corps. Reſponſe generale.

Or tous tels tant biens que maux, ſont communs à tous, & y ont indifferemment part, bons & meſchans. Pour iceux l'homme ne peut eſtre bon ny meſchant, d'autant qu'ils ne touchent ſa principale piece, & n'entrent ny ne penetrent au vif, mais s'arreſtent à l'eſcorce & à l'eſtuy. Ce ſont bien occaſions & outils de bien ou de mal, ſelon la main qu'ils rencontrent: ne plus ne moins que ſelon l'eſtat de l'eſtomach & du corps ſain ou malade, les viandes ſe changent ou en bonne nourriture, ou en humeur peccante. Car à vn homme de bien, ce ſont autant d'aides à bien faire, & autant de moyens pour profiter en l'exercice de vertu. Les biens en facilitent les exploicts: les maux par leur aſpreté & difficulté y apportent plus de luſtre, de merite & de valeur, & aiguiſent le bon courage. Auſſi aux meſchans ſont tous deux autant d'occaſions & inſtrumens pour empirer & ſe deſ-

Digitized by Google

border: les biens en inſolences & violence: les maux en deſeſpoir & toute choſe illicite. Autremēt rien ne peut nuire à l'homme, ou emporter du ſien. S'il eſt bon, rien ne luy peut nuire, mais tout luy ſert. Rien ne peut en luy eſtre bon, ſi de ſoy il eſt meſchant, mais tout luy nuit & luy ſert de licol & de poiſon.

Or Dieu a voulu tels biens, legers, incertains, friuoles & faux eſtre communs aux bons & meſchans: pour ce que ne les eſtimant aſſez dignes pour en payer & honorer les ſiens, (n'eſtant telle recompenſe conforme à ſa grandeur, ny aux ſeruices & trauaux de ceux qu'il ayme) il n'en a daigné faire reſerue à part pour eux: mais il les a abandonnez aux meſchans, auſquels il faict volontiers part de telles choſes, puis qu'ils n'en doiuent point auoir de plus grandes, & encores qu'ils ſemblent n'en meriter de telles. Dieu qui pour leur malice ne peut eſtre que bon, veut bien les gratifier de cela: comme auſſi ne s'en ſoucie-il pas beaucoup d'en faire grand part aux ſiens (bien qui ne les en exclud pas auſſi, car ils en ont quand il vient à propos: c'eſt le pain du commun) tant à fin qu'ils ne s'y amuſent & ne facent compte de ce qu'ils voyent eſtre octroyé à ceux qui ne valent rien (car qui eſt l'homme d'honneur & genereux, qui vueille porter enuie à la fortune & condition d'vn traiſtre, d'vn bouffon?) que pour ce qu'il les attend & les garde à mieux.

Que ſi encores tu es ſi bas de cœur, que de t'auilir par deſir de tels biens, dont iouyſſent les meſchans, & te plains que tu n'en as comme eux, ſçaches que ſi tu te veux faire ce tort, Dieu toutesfois eſt iuſte & liberal qui ne veut faire choſe indigne de ſoy. Certes tels biens ſont des-ja aſſez ſuſpects & deſcriez, puis qu'ils ſont tant deſirez, recherchez & poſſedez par ceux, à qui tu ne veux point reſſembler, puis que tu veux eſtre homme de bien. Ainſi donc Dieu diſtribuë & ordonne indifferemment de tels biens & tels maux ſuperficiels.

Mais les vrais biens internes & ſubſtantiels, qui ſont pieté, vertu, innocence, ioye, paix & tranquillité d'eſprit, repos de conſcience, contentement, ſont octroyez aux bons pour en iouyr priuatiuement des meſchans. Les vrais maux, impieté, ſuperſtition, vice, trouble, deſirs cuiſans, cupiditez tranchantes, angoiſſe d'eſprit, frayeur en la conſcience, tourmentent au dedans les meſchans, quelque belle mine qu'ils iouënt au dehors. Cela deuroit peut-eſtre ſuffire.

Mais

Digitized by Google

Mais taſchons de ſatisfaire plus par le menu. Et premierement des biens de la fortune. Dieu ne te donne point de biens, d'honneurs & dignitez comme il fait à pluſieurs autres, qui ſi bien ne le meritent, voire ceux que tu auois te ſont oſtez & rauis par la main violente des meſchans. Voila ta plainte, deſia elle eſt iniuſte: & tu t'en prens à la Prouidence de Dieu, elle eſt maintenant pleine de blaſpheme & d'impieté.

Reſponſio particuliers.
1. Des biens & maux de la fortune.
Reſpons.

Pourquoy te plains-tu de n'auoir, ou auoir perdu ce dequoy tu te peux bien paſſer, & ſans quoy tu peux viure entier, ioyeux, & contant, ſi tu veux, auſſi bien que ſans cela tu es venu, & tu t'en ſortiras de ce monde? Tout cela n'eſt rien du tien: & de ceſte choſe eſtrangere, ce qui te faict beſoin eſt peu, preſt à la main d'vn chacun. Ce qui eſt de plus, pourquoy le deſires-tu, ſinon pour te tourmenter, te faire honte, & te conuaincre malade en tes deſirs?

1. Res aliena & ſuperflua. Parabile eſt quod natura deſiderat & expoſitū ad manum eſt quod ſat eſt.

Ce dis-je, que tant de gens de bien & d'honneur, ayans à foiſon, ont meſpriſé volontairement, & gayement quitté & abandonné: non ſeulement comme charges inutiles, mais comme nuiſibles, & deſtourbiers des choſes bonnes & belles: ne plus ne moins que l'homme de guerre, qui pour vne prompte expedition contre l'ennemy, & pour aller plus leſte à la charge, caſſe tout ſon bagage & ſe depeſtre de tout affaire.

2. Impedimentum honorum.

Ce dis-je, qui te peut nuire, corrompre, & perdre, & qui a perdu pluſieurs, qui demeurans ſous la diſcipline de pauureté, & viuans en priué, eſtoient gens de bien? Tu as perdu ce qui te pouuoit perdre? Tu es maintenant bien plus aſſeuré & à couuert par tout. Ce que tu penſes dommage & perte, eſt remede.

3. Occaſio malorum.

Mais pourquoy t'en prens tu à Dieu? dequoy t'eſt-il obligé? pourquoy pluſtoſt ne luy ſçais-tu gré & ne le remercies, de ce qu'il t'allege d'autant ta nef par le ject de ce leſt onereux, afin que tu ne faſſes naufrage & ne periſſes? de ce qu'il prend ſoing de toy comme le Medecin de ton ame, qu'il a faict & cognoiſt tres-bien, & que pour ton ſalut il t'ordonne ceſte purge, ceſte diete, & ce retranchement?

4. Medicina & ſalus.

De ce dis-je, qu'en t'oſtant d'vne main & te leuant ceſte crouſte, & monſtre ombrageuſe de biens apparans, il te donne de l'autre la ſubſtance & verité ſolide des internes, t'enrichiſſant au dedans d'vne ioye, d'vn repos & contentement, qui ne peut eſtre achepté par tous les biens du monde? Ce qu'il faict non en don-

5. Conceſſio meliorum.

nant, mais en oſtant, par ſubſtraction & retranchement de toutes cupiditez vitieuſes & deſirs cuiſans; qui eſt beaucoup plus noble, plus riche, & aſſeuré, que jouïr de toutes les opulences du monde: ainſi que c'eſt vn bien plus vray & ſolide de guerir & oſter la fiéure ardente, qui cauſe ceſte tant grande alteration, que donner fort à boire, qui eſtanche la ſoif, & donne plaiſir pour vne heure, mais faict courir fortune au patient, & le verſe d'vn mal en autre. Auſſi changer l'indigence en abondance n'eſt pas gueriſon, mais changement de danger: ne ſert de rien ſe verſer d'vn nauire en autre, ſi la tempeſte dure touſiours: d'vn lict à autre, ſi la colique ou migraine continuë. Mais la tranquilité d'eſprit & le contentement en quelque eſtat que ce ſoit, c'eſt la vraye ſanté & la vraye richeſſe. C'eſt vn don de Dieu aux ſiens, & ſingulier effect de ſa Prouidence. Car comme dit gentiment Seneque: La fortune peut bien donner trop à pluſieurs, à nul aſſez: c'eſt à dire, faire force riches, mais nul content: c'eſt à Dieu, c'eſt œuure de la vertu, & non boutee ny phantaſie de la fortune.

Melius eſt modicū iuſto ſuper diuitias peccatorū multas.

Magnus quæſtus pietas cum ſufficientia.

6. Ablactatio.

De ce dis-je, qu'il te veut ſevrer, t'oſter le laict & gouſt fade de ce monde, ta nourriſſe pour peu de temps, afin que l'amour que tu luy as porté la tetant, petit encores & charnel, tu le transferes à ta vraye parentelle, qui eſt Dieu, & ſa Prouidence.

7. Diuiniſicatio.

Et certes ainſi que ceſtuy-là eſt voiſin & ſemblable à Dieu, qui ſe contente & n'a beſoin de rien (car qu'eſt-ce autre choſe eſtre Dieu, que cela?) auſſi celuy-là ſeul eſt digne de Dieu, qui ſçait meſpriſer tout ce qui n'eſt point Dieu.

2. Afflictions des bons.

Mais il y a plus & pis, diras-tu: ces choſes ne ſont qu'excremens de la terre, faueurs de la fortune, dont la priuation eſt choſe de peu d'importance: mais les afflictions & trauerſes grandes, qui aduiennent aux gens de bien t'offenſent & ſcandaliſent: banniſſemens, proſcriptions, ignominies, opprobres, condamnations iniuſtes.

Reſponſe.

Ie croy certes que cela te deſplaiſt fort, & quelquesfois t'eſgratigne en l'ame. Mais ne te precipite point d'en iuger, prend le loiſir d'entendre en combien de façons ces choſes leur ſont vtiles & glorieuſes. C'eſt premierement le ſeul & vray moyen de ſe faire cognoiſtre à autruy, & bien mieux à ſoy meſme. Que ſçait & dequoy peut s'aſſeurer & promettre celuy, qui ne s'eſt point eſſayé, qui n'eſt iamais entré en lice, qui n'a rien ſouffert,

1. Exploratio ſui.

Digitized by Google

ay couru fortune aucune? La proſperité eſt vn maſque, vn beau rideau, vne piperie, qui deſguiſe & couure la verité des choſes, qui nous deſrobe & nous cache à nous meſmes. L'aduerſité met les choſes au nud & au ſec: vne verte & rude affliction deſcouure & monſtre l'homme au vray & au naturel. Iuſques-là ce n'eſt que tout fard & belle mine. Le Pilote ſe cognoiſt en la tempeſte, le ſoldat au combat. C'eſt donc le moyen de ſe cognoiſtre.

2. Probatio & commendatio Deo.

Mais auſſi de s'approuuer & recommander à Dieu. C'eſt vne preuue que Dieu les eſtime, quand il les employe en affaires penibles & difficiles. Comme au rebours vn ſoupçon & teſmoignage de reprobation & deſdain, quand il ne leur taille aucune beſongne, qu'il ne les employe point. C'eſt aux vaillans, ſignalez, & determinez ſoldats que le chef d'armee commet les charges chaudes & chatoüilleuſes: recognoiſtre vne breche, mõter le premier ſur la muraille, donner le premier à la tranchee. Ceux qui y ſont enuoyez n'ont garde de ſe plaindre que l'on ayt mauuaiſe opinion d'eux. Pour ces deux raiſons diſoit tres-magnifiquement Demetrius, qu'il n'y auoit aucun ſi miſerable, que celuy, qui n'auoit aucune aduerſité, pour ce qu'il demeuroit eſtranger & incogneu à ſoy-meſme, ne s'eſtant iamais eſſayé, & de Dieu rebuté & delaiſſé, comme faineant & inutil à choſe qui vaille.

3. Materia & exercitiū virtutis. χαλεπὰ τὰ καλά. Nuſquam virtutis nobile documentum. Dij munera ſua laboribus vendũt. Ad virtutis ianuam excubãt labor & ſudor. Auida periculi virtus. Calamitas virtutis occaſio.

Certes aux bons & Profeſſeurs de vertu, l'affliction eſt le vray & ſeul moyen de s'exercer, affiner & affermir leur vertu: autrement ſi elle s'alanguit, ſe relaſche & perd ſa vigueur. La paſture vraye de la conſtance, fidelité, magnanimité, & des plus heroïques vertus, eſt la contradiction, la difficulté, l'affliction, ſans laquelle toute vertu ſe ternit & fleſtrit. C'eſt vn iugement naturel & vniuerſel, qu'il n'y a rien de beau ny de bon ſans peine, ny aucun merite ou honneur, ſans danger. Et aduenant autrement, il n'eſt point legitimement ny iuſtement acquis. Les Philoſophes enſeignent que ce n'eſt pas aſſez d'auoir l'intention bonne, l'ame bien reiglee & bien diſpoſee à la vertu, mais qu'il faut encores rechercher les occaſions d'en venir à la preuue; & queſter les difficultez, les tentations & neceſſitez, pour les combatre, & tenir ſon ame en halaine, & touſiours tendue. Et comme ils l'ont dit, pluſieurs l'ont practiqué. Bref faire bien ſans peine & ſans danger, c'eſt choſe cõmune & par trop laſche. Demetrius appelloit telle vie, mer morte. Mais bié faire où il couſte & court du ha

Digitized by Google

zard, c'eſt le propre office de l'homme de bien.

Marcet ſine aduerſario virtus. Non fert vllum ictum illæſa fœlicitas.

Or Dieu eſſaye, exerce, endurcit à la peine ceux qu'il ayme: & ſe les prepare par diſcipline, & pour les rendre plus ſignalez, excellens & parfaits, il leur dreſſe des parties, les expoſe aux dangers, & ſe porte enuers eux d'vne affection paternelle, forte & maſle, les traitant rudement & exerçant par peines, difficultez, hazards: afin que ils paruiennent aux hauts degrez de vertu & de merite: comme enuers les meſchans d'vne maternelle, douce & molle, les laiſſant croupir à l'ombre & perdre à l'aiſe, ſe noyer & eſtouffer dãs leurs voluptez. Vn ſpectacle plaiſant à la Deïté, c'eſt vne vertu ferme, huee & haraſſee de toutes parts, qui s'eſcrime auec le vice & la volupté: vn duel de l'homme conſtant & inflexible, colleté par la mauuaiſe fortune. Tu as donc en l'affliction matiere propre à bien faire, ſi tu en as enuie.

4. Medicina malorum.

Mais c'eſt bien auſſi medecine & remede propre contre le mal qui te pourroit corrompre. Car ainſi que le metail eſt froté rudement contre la rouïlle, & que l'on eſmonde la vigne, l'on esbranche les arbres, affin que la nourriture & ſubſtance ne ſe perde en branchages inutiles, voire l'on les fend pour en oſter le ſauuagin: ainſi pour ce que tu pourrois auec le temps, & par vn long calme t'oublier, degenerer & abaſtardir, l'afflictiõ te tient en bride & en haleine, te purifie & deſrouïlle l'ame, te contient & retient en crainte & en deuoir.

5. Semen gloriæ & vtilitatis publicæ.

Et puis tu ne vois pas tout, tu ne t'apperçois pas de ce qui eſt caché & couué ſoubs ceſte grande affliction & calamité: mais qui ſortira vn iour en lumiere, vne grandeur, vne gloire, vn bien public ſoubs vn mal particulier. Es-tu marry de ſeruir de ſubjet & d'occaſion au ſalut d'vne republique? que ton mal ſoit ſemence & voye à vne gloire, telle que tu n'euſſes iamais imaginé, ny oſé eſperer en la plus grande proſperité? Combien a-on veu de gens aterrez, enfergez, bannis, proſcripts: puis non ſeulement plaints & regrettez des larmes publiques, & des cris iuſques au Ciel, celebrez par loüanges, implorez & ſouhaittez de tous (& cela deſia meritoit d'eſtre acheté par dix fois plus de mal) mais encores releuez du fumier, tirez de l'hoſpital & de la priſon, rappellez d'exil pour eſtre mis au throſne, couronnez, & recognus le ſalut du peuple, liberateurs de la patrie? La vendition de Ioſeph, ſa captiuité, ſon tant iniuſte empriſonnement, ne fut-ce pas vne

planche pour paſſer & monter à ce tant grand honneur, & authorité qu'il eut en Egypte?

D'ailleurs la proſperité des meſchans, leur orgueil & violence te pique encores autant ou plus: mais c'eſt pource que tu ne vois pas combien il leur couſte, & leur eſt cher vendu. C'eſt vn beau ſoulier & bien faict, mais qui ſerre le pied iuſques à arreſter l'haleine. Si tu ſçauois le mal qu'ils ont en la pourſuite de leurs cupiditez & plaiſirs, & puis le mal qui les ſuit & demeure apres en eſtre venus à bout, ſans conter que ſouuent ils demeurent par les chemins, & ſont fruſtrez de leurs attẽtes: leur artillerie, cõme l'on dit, eſt enclouëe, tellement qu'il ne leur demeure que la honte & le regret, tu changerois bien d'aduis, & eſtimerois leur vie tres-miſerable. Car il y a beaucoup plus de fiel que de miel. Le tyran eſt touſiours le plus miſerable, & qui a moins d'aiſe & de repos, que le plus chetif de ceux qu'il opprime. Il craint tous ceux qui le craignent & le hayſſent. Inquietude continuë, que la tyrannie & la proſperité des meſchans. C'eſt vrayement vne farce ou vne maſcarade, où le coquin iouë le Roy & faict le fendant: ſoubs pourpre, & cet or n'y a que crainte, frayeur, fieure. 3. *Proſperité des meſchãs. Reſponce. 1. Chert empte & falſa.* *Neceſſe eſt multos timeat, quem multi timẽt.*

Et puis quel bien ou aduantage eſt ce que tout cela à vn meſchant? le peut-il guerir? certes non plus que la belle robbe vne verte collique, & le riche liƈt vne fievre aiguë & chaude: tout cela ne luy ſert que de le rendre plus malheureux. Telle a eſté la vie de tous les tyrans & oppreſſeurs des peuples, comme a bien ſignifié vn d'entr'eux, diſant qu'il luy ſembloit y auoir touſiours vne eſpee nuë ſur ſa teſte penduë à vn filet. 2. *Inutilit.*

Mais encores te faſche-il qu'ils regnent, qu'ils brauent & triomphent: bien que ne ſoit que belle mine à mauuais ieu ſi t'offenſe-elle. Tu as tort, puis qu'elle leur eſt ſi cher venduë, & qu'elle dure ſi peu: c'eſt vn feu de paille, vn ſonge qui paſſe. Donne luy le loiſir de monter plus haut, afin que ſa cheute ſoit plus vilaine, ſa honte plus publique, la Iuſtice & Prouidence de Dieu plus notoire, le ſcandale mieux leué & reparé: attends, dis je, la cataſtrophe & fin de la Tragedie, tu verras ce fendant, ce braue attaché à vne roue, & payer bien cherement les plaiſirs paſſez. 3. *Breuis & mala mutata.*

Laiſſons, diras tu, les biens & maux, commoditez & incommoditez de ceſte vie eſtre de ſoy choſes indifferentes, & deſpendre du tout de la main qui les manie: mais que dira on de la 4. *Mort haſtiue violente & honteuſe des bons.*

Digitized by Google

mort anticipee, iniuſte, violente & honteuſe des gens de bien? meurtre des innocens? maſſacre de ceux qui meritoient tout honneur & tout bien du public?

Reſpons. Cela certes faict bien mal au cœur au premier gouſt, & eſt faſcheux à aualler, mais il faut donner loiſir de le digerer pour en *1. Debtes.* ſentir & voir les effets. Il ſe faut premierement ſouuenir, que mourir eſt vne debte qu'il faut payer, & vn paſſage commun qu'il faut à tous paſſer. Et quel grand intereſt y a il, quand & en quelle monnoye l'on le paye? & par où on le paſſe toſt ou tard, en la chambre ou en la place publique, par eau ou par terre?

Mais diras-tu, exigé par force, à fauſſes enſeignes, par anticipation du terme, & d'vne façon iniurieuſe, honteuſe, bref iniu-*2. Iuſte ſeps.*ſte. Garde que tu ne te meſcontes l'appellant mort iniuſte, penſant n'y auoit aucun ſubjet ny merite de mort, pour ce qu'il ne t'apparoiſt point encores où il y eſt tres-grand. O combien il y en a de plainćts & cuidez innocens pour ce qu'ils le ſont du faict preſent qui les a amenez là, qui tenoient des long temps leur cordeau coulpables de grands crimes, dont le mõde n'en ſçauoit rien, qui penſe à vne choſe, & Dieu à vne autre. Eſtans adiournez pour payer vne debte qu'ils ne doiuent, ils ſe trouuent payer vne autre vieille qu'ils deuoient. N'es-tu donc point conuaincu de blaſpheme de ſi temerairement accuſer & diſputer contre la prouidence de Dieu, pour vn accident, qui te deuoit induire à l'admirer, l'adorer & trembler ſous icelle? Car quelle plus belle preuue veux-tu d'elle, que ſe ſeruir de ta malice & iniquité propre, pour rendre à vn chacun ce qui luy appartient? tellement que la rage d'vn peuple eſmeu, l'ignorance ou iniuſtice des Iuges preſche & recommande tout haut l'admirable ſageſſe, iuſtice & prudence *Voyez de cecy au ch. 8.* de Dieu, qui a conduict les choſes ſi à poinct, que la verité d'vn accident paſſé, cachee ſi long temps au monde, & dont tant de gens eſtoient en peine, eſt toute miſe en lumiere: Le meſchant qui ne ſentoit ſon vieil peché eſt amené à penitence & cõfeſſion publique. Pluſieurs hypocrites & coulpables ſecrets ſont manifeſtez, pluſieurs esbahis s'en amendent, & tous ſont forcez de leuer les mains au ciel, pour adorer & recognoiſtre la grandeur de ceſte prouidence, qui ne peut eſtre que de Dieu; puis que tout le monde y eſtoit aueugle, perſonne n'y penſoit, & pluſieurs le tenoient enſeuely.

Mais direz vous, il n'eſt pas touſiours ainſi: car ſouuent les gens de bien y paſſent. Ie le confeſſe, mais encores falloit il premierement en excepter pluſieurs: & ce non pour excuſer, mais magnifier la prouidence de Dieu, exiter les ſtupides à la cognoiſtre, & apprendre aux autres à eſtre plus retenus & craintifs à iuger & parler d'icelle en toutes autres choſes, puiſque en pluſieurs cas ils ſe trouuent ſi fort trompez, voulans iuger d'elle ſelon qu'il leur apparoiſt en face.

Et pour le regard des gens de bien qui paſſent le dernier guichet, où il ſemble n'y auoir aucun effect de la prouidēce de Dieu, entens combien elle faict & pour eux en particulier, & pour tout le public. C'eſt vne reigle perpetuelle & vn iugement vniuerſel, que laiſſer la choſe en ſoy & en ſon indiuidu naturel, iuſqu'à ſon bout & a ſa fin naturelle, c'eſt ſa ruine derniere. Le moyen de la conſeruer & vindiquer de la mort, alonger, eſtendre & perpetuer ſon eſtre, ſa vie, ſon vſage & profit, c'eſt anticiper ſa fin naturelle. L'anticipation d'vn peu de temps, cauſe & faict prouiſion d'vne grande & longue duree. Cela eſt verifié & pratiqué en toutes choſes. Pour eſpargner & laiſſer les fleurs & fruicts ſur pied en l'arbre, ou ſur la paille en l'air, ils ſe fleſtriſſent, pourriſſent, & ſechent: pour les faire viure long temps, & leur donner comme vn autre eſtre, & vie plus noble & plus longue, c'eſt les deffaire, les confire, & comme l'on dit proprement les mettre en conſerue. Combien a l'on veu de gens, qui ayant acquis beaucoup de reputation, pour apres s'eſtre trop enuieillis, l'ont perduë? ont veu mourir deuant eux leurs labeurs & conqueſtes? ont ſuruefcu leur gloire, dont leurs amis diſoient, qu'il euſt eſté expedient pour leur honneur, qu'ils fuſſent morts dix ans deuant? il y a certaine ſaiſon de mourir: ceſt alongeail vain & inutile leur faict perdre le los de 40. ans de bon ſeruice. La faucille miſe en ſa ſaiſon les euſt faict valoir à iamais. Or Dieu, qui eſt plus ſage, qui cognoiſt les gens de bien, qui les a faicts tels qu'ils ſont, & pource il les ayme, il ſçait combien & iuſques où il eſt bon & pour eux & pour le public qu'ils viuent, outre qu'il peut à toute heure redemander leur vie ſans leur faire tort. il la redemande en la ſaiſon, & la recueille en la façon, qui eſt propre & pour eux & pour le monde de la perdre. Que s'ils la gardoient dauantage, elle ſeroit & à eux & à autruy inutile, & encores feroit ternir, faner & oublier tout le

3. Magnum lucrum.

Digitized by Google

bon & beau du paſſé. Or leur mort eſt vne ſemençe & acquiſition de meilleure vie.

Mais elle eſt haſtiue : c'eſt pour le mettre pluſtoſt en poſſeſſion. Elle eſt honteuſe au monde, c'eſt pour la rendre plus honorable & illuſtre. Elle eſt violente & cruelle, elle eſt donc plus riche, plus viue, plus recommandee, d'vne odeur plus ſouëfue, perpetuelle à la poſterité. C'eſt vne riche couronne & cloſture de leur vie, vne conſerue d'honneur pour eux, vn patron & modelle pour autruy : que s'il en fuſt allé autrement, & que l'on les euſt laiſſé ſeicher & finir en leur foyer, leur lict, & eux, & le monde ſeroient priuez de tous ces biens-là : & auec leur corps fuſt morte en meſme tombeau enſeuelie leur memoire & leur gloire : la poſterité priuee de leur lumiere. Certes ceux à qui telle mort eſt aduenuë, c'eſt la plus belle & plus riche, comme auſſi la derniere piece de leur vie. Il n'y a rien en la vie de Socrates, Phocion, Seneque, Regulus, Papian, Ieſus-Chriſt, les Martyrs, c'eſt à dire de tous grands perſonnages, qui vaille leur mort, laquelle les empeſche de mourir, & les faict viure à touſiours.

5. Nulle ou trop tardiue punition des meſchans.
Reſponſe.
1. Imo maturas ſed occulta.
In ſcelere ſceleris ſupplicium eſt.

Mais tu vois les meſchants regner & triompher ſi long temps, dont tu te plains, qu'ils ne ſont du tout point, ou bien trop tard punis. Comment le ſçais-tu & l'oſe-tu dire? Que ſçais-tu qui ſe remuë en leur poictrine? tu ne vois pas ce qui les ronge, les mord & picque iuſqu'au vif, cependant que tu dors, les tourmens ſecrets ſont d'autant plus faſcheux, que l'on ne les oſe declarer. La peine ſuit le peché d'auſſi pres que l'ombre le corps, voire ils ſont de meſme date & de meſme aage. Qui a peché a merité punition : qui l'a merité l'attend, qui l'attend l'endure : comme la vipere tue ſa mere en naiſſant : auſſi le peché dés ſa naiſſance, produict vne vlcere mortelle en l'ame.

2. In libera Dei manu.

Mais cela ne te contente : Tu te faſches qu'il n'en apparoiſt rien : Tu voudrois vne prompte, publique, & exemplaire punition : ainſi que leurs excez, meſchancetez, & tyrannies ſont toutes notoires, ſcandaleuſes & peſantes au monde. Ie te dis qu'outre que tu es iniurieux à Dieu de le penſer & vouloir eſtre ton bourreau, ton officier, exerçant ta iuſtice & non la ſienne, comme s'il eſtoit à gages pour aſſouuir ta vengeance, gratifier & ſatisfaire à ta paſſion, & non pluſtoſt Iuge ſouuerain inſtruiſant les hommes de ſa Iuſtice, puniſſant le mal & en tirant du bien, lors &

Digitized by Google

en la façon que ſa Iuſtice le trouue bon, & non que ta paſſion le demande, tu ne prens garde ny ne remarques les grands & diuers effects de la Prouidence de Dieu en cecy.

Car pour le regard des vns, pource que le premier & principal fruict des punitions eſt l'amendement des delinquants, Dieu chaſtie à couuert & à cachettes, & ne met la derniere main ſur celuy, qu'il cognoiſt capable d'amendement. La bonne terre faute de culture ne pouuant demeurer oyſiue, produict des eſpines & chardons: mais pour cela n'eſt à maudire: car labouree & maniee comme il faut, elle produict des bons fruicts. Les grands eſprits vifs & actifs commettent vn temps de grandes ieuneſſes, qui apres font de tres-grands fruicts, qui fuſſent perdus, ſi au premier ou ſecond coup de faute ils euſſent eſté retranchez. A ceux là faut-il vn medecin & non vn bourreau: la guariſon vaut mieux que l'extirpation. 3. Emēdatio.

Et quant aux meſchans deſeſperez & reprouuez, que Dieu, à ton aduis demeure trop long-temps à punir & exterminer, outre qu'il n'eſt point à craindre que iamais ils eſchappent: car ils demeurent touſiours bien attachez en bonne priſon & ſeure garde, & que la demeure meſme recommande & remarque par expres la Prouidence, quand on void que le meſchant, qui ſe cuidoit eſchappé des mains de Dieu, c'eſt lors qu'il le tient au colet: & nous apprend que la meſchanceté ne peut preſcrire contre la Iuſtice de Dieu, qui a en main tant d'arts & de moyens de ſe faire valoir, & ſentir, & reſueiller les grandes vieilles meſchancetez par des petites legeres fautes. 4. Mora extra aleam ſignat Dei prouidentiā.

Encores faut-il ſe ſouuenir qu'en cela Dieu pouruoit à pluſieurs choſes au public: car ainſi que l'on differe le dernier ſupplice à la femme enceinte, iuſques à ce qu'elle ſoit deliuree de ſon fruict, & aye faict vne creature au monde: auſſi Dieu delayant le dernier exploict de punition aux meſchans, donne loiſir au public de ſe preualoir de leur ſuffiſance, & en tirer ſeruices notables aux particuliers: car c'eſt vne plus longue & languiſſante, & ainſi plus iuſte punition à eux-meſmes, vn plus notable exemple & inſtruction aux autres: & en fin à tous vne plus claire demonſtraion de ſa Prouidence. S'ils eſtoient promptement deſpeſchez, ils en auroient trop bon marché, leur peine ſeroit trop courte: la mort n'eſt pas mal, mais la fin des maux: les acheuer c'eſt les 5. Bonū publicum. 6. Inſtructio priuatorum.

mettre à l'abry pour iamais. Auſſi ny eux ny les autres n'auroient loiſir de remarquer la touche de Dieu, la ſuite & la conduite de ſa prouidence, mais trainans & languiſſans en leurs miſeres, frayeurs, ou bien au grand dechet de leur fortune, ils ont loiſir de gouſter & apperceuoir les effects de la prouidence, de ſeruir d'exemple au monde, & preſcher tout haut par ce qui ſe paſſe & ſe void en eux, qu'il y a par deſſus tous vn tres-puiſſant, qui ſe ioüe de nous, comme il luy plaiſt.

7. Peßima malorum punitio.

Certes la Prouidence Diuine tient toute autre façon à chaſtier ceux qu'il ayme, & garde pour ſoy, quand ils faillent, qu'à punir les meſchants reprouuez. Car à ceux là il frappe du premier coup, & ne leur en laiſſe pas paſſer vne, comme vn pere attentif à la diſcipline & au bien des ſiens. Mais ceux-icy, il les laiſſe faire, & attend qu'ils arriuēt au comble, & dernier poinct de leurs meſchancetez, qu'ils viennent comme phrenetiques en ſens reprouué, & ſoyent la proye & le butin de leurs cupiditez, vn ioüet honteux & infame à eux-meſmes (qui eſt l'extremité des maux & pire que tous les fleaux du monde) pour puis les accabler tout en vn coup: ou bien les met en tel eſtat, qu'ils voudroient eſtre mille fois morts & ne peuuent mourir, qui eſt vn vray traict de la prouidence de Dieu. Les exemples ſont en Neron, Maximian, Antiochus, Herodes, Denys, qui de tyran de Sicile vint maiſtre d'eſcole, & foüetteur de petits enfans.

Second chef d'obiections touchant l'ame.

Venons au ſecond chef plus preſſant, qui touche l'ame: pourquoy au monde tant d'erreurs, tant de meſchancetez? Il a eſté dit que Dieu punit les meſchans, mais il ſeroit bien plus court de faire qu'il n'y en euſt point. Punir le mal c'eſt iuſtice: mais luy qui eſt toute bonté, puiſſance, ſageſſe, pourquoy le permet-il? Eſtant tout bon il hayt & ne le veut: Eſtant tout puiſſant & tout ſage, il peut & ſçait bien l'empeſcher.

Reſponſe.

Or entens que toute la coulpe tombe ſur l'homme & que la Prouidence de Dieu non ſeulement eſt nette, & n'a aucune part au mal qui ſe fait, mais encores s'en ſert comme du faict d'autruy, pour en tirer & faire du bien, qui eſt le ſien. Dieu a creé l'homme entier, bon, & droict: mais libre, & qui pouuoit faillir & tomber. Si Dieu l'euſt fait autre, c'eſt à dire immuable & infaillible par nature, il euſt fait vn autre Dieu, & non pas vn homme. Et ſe plaindre de cela, c'eſt autant que dire qu'il ne deuoit pas faire le feu

Digitized by Google

chaud & ſubtil, l'eau froide, &c. c'eſt à dire qu'il ne deuoit pas faire le feu, l'eau, &c. Dieu bonté infinie, libre, immuable, a faict hors de ſoy vne bonté finie, libre, muable, qui eſt l'homme. Or l'homme vſant mal de ſa liberté, eſt deſcheu de ſa bonté: & appliquant ſa volonté contre celle de Dieu (duquel ſeul dependre, eſtoit tout ſon bien) s'eſt corrompu & ruiné. Tous ceux qui ſont nais & ſortis de ceſte vitieuſe & corrompuë ſemence tiennent le vice de ce premier là, ne s'en peuuent prendre qu'à luy. Et ainſi Dieu n'eſt aucunement cauſe d'erreur, de peché, d'aucun mal. Il eſt bien cauſe & autheur de l'entendement & de la volonté, c'eſt à dire de l'ame, mais non du mal, qui eſt en icelle: car il eſt d'elle meſme, qui ſe le forge & procure. Qui dõneroit du bon vin, lequel auec le temps pour ne le bien garder s'aigriroit, ne ſeroit point cauſe de l'aigreur, laquelle naiſtroit du vin & au vin meſme. Or Dieu (& voicy en quoy eſt admirable ſa prouidence) tire & ſe ſert du vice & du vicieux, du mal, & du meſchant, à bien, à de tres grands & tres-vtiles effects, à ſa gloire, au bien des ſiens, & à la punition des meſchants: ſe ſeruant d'vn mal pour en venger vn autre. Ainſi Dieu conduict & ordonne non ſeulement le ſien & ce qu'il a faict, mais encores ce qui n'eſt ſien, & où il n'a aucune part. Il ſe ſert du faict d'autruy pour faire le ſien, c'eſt à dire du mal pour faire le bien. Il ſe ſert d'vne ambition & violence de tyran, laquelle il hayt & deffend, pour chaſtier vne republique corrompue & y cauſer reformation, pour venger quelque grand meffaict & ingratitude publique, pour deliurer des captifs, &c. Et le tyran qui luy a ſeruy de verge & de fleau, comme s'il eſtoit à loüage, encores que ſon deſſein fuſt tout contraire, ne laiſſe pas d'auoir en ſon rang, apres que l'on a faict de luy, la baſtonnade. Les hiſtoires ſont toutes pleines de tels exemples: & cela ſe ioüe tous les iours deuant nos yeux, ſi l'on y vouloit prendre garde.

1 Et quant aux fautes des bons & des ſiens (car il n'y a ſi aduiſé qui ne gliſſe, ne bronche, ne s'eſgare, & quelquesfois ne tombe tout à fait & lourdement) ce ſont aduertiſſemens tres-vtiles & inſtrumens de vertu. Car comme la nourrice laiſſe vn petit bruſler le doigt de ſon enfant à la chandelle, afin de luy apprendre à craindre le feu, & que ceſte petite bruſlure le garde d'vne plus grande: ainſi Dieu laiſſe chopper les ſiens, & quelquesfois

Digitized by Google

tomber du tout, afin qu'eſtans releuez ils cognoiſſent & ſentent leur foibleſſe & en ſoient plus humbles & craintifs, ſe tiennent meshuy plus fort à luy : ſoient plus ſur leur garde, aiment plus ardemment la vertu. Et ainſi leurs fautes leur viennent à bien, & leur ſont viues inſtructions.

Voila comment Dieu, qui n'a point de part au mal (c'eſt l'œuure de la mauuaiſe volonté) eſt ſi bon meſnager & ſi ſage, ſi prouident, qu'il ſçait tirer du mal beaucoup de bien, faict ſeruir le vice à la vertu, les actions iniuſtes à ſa iuſtice, les violentes à ſa clemence, les vilaines à ſa gloire, les eſgarees à ſon but, les cheutes des ſiens, à ſe tenir plus fermes & plus droicts.

Replique. Que ſi encores l'on veut conteſter & repliquer, qu'il ſeroit meilleur & plus ſeant, qu'il n'y euſt point du tout de mal, que d'iceluy en tirer du bien, & que Dieu le pouuant le deuroit empeſcher, qu'il ſemble indigne d'vne parfaicte bonté & puiſſance de creer vne choſe, qu'il ſçait deuoir perir : l'on reſpond quatre propoſitions enſemble, qui vuideront tout ce doute, iuſtifieront la prouidence de Dieu, la declarant tres ſage, tres iuſte, tres-bonne & tres-puiſſante, & condamneront la malice de l'homme.

Reſponce où y a quatre poincts. 1. Sage. Le premier l'a dit ſage. Dieu cõme vn ſage & ſouuerain Legiſlateur regarde & pouruoit premierement & principalement au bien general & vniuerſel de tout ſon œuure, le monde. Secondement & conſequemmẽt aux particulieres pieces de ceſt Vniuers. Or ſouuent aduient il que le bien vniuerſel ſe faict & includ le mal particulier : voire les maux particuliers ſeruent & ſont pieces du bien vniuerſel. Donc ne le faut plaindre, ny ne faut laiſſer à faire vne choſe periſſable, ſi elle ſert, & en ſon durer & en ſon perir, au gros & au general (car comment peut elle mieux eſtre employee) cõme font les meſchans au monde. Et qui voudroit empeſcher tout mal particulier, deſtruiroit le bien public : & comme l'on dit voulant ſauuer tout, perdroit tout.

2. Iuſte. Diſponit omnia ſuauiter, proprios motus agere ſinens Auguſt. Le ſecond l'a dict iuſte. Dieu bon & iuſte gouuerneur ne viole point les loix de nature, c'eſt à dire les ſiennes premieres & originelles, forçant, alterant ou corrompant le cours naturel & ordinaire des choſes, ains laiſſe les choſes aller leur train & faire leurs mouuemens propres, & qui leur conuiennent. Ainſi ne force-il point les volontez libres & muables. Or ſont-elles les artiſandes, & forgeronnes de tout le mal, qui eſt au monde : & les forcer ſe-

roit deſtruire ſon œuure : elles ne ſeroient plus volontez.

Le tiers la declare bône. Dieu propoſe à tous ce qu'il conuient faire, & en offre les moyens. Il fait entendre haut & clair ſa volonté à laquelle il faut regler la noſtre. Ce qu'il a en la penſée ſecrette & en ſon eternelle deliberation, ce n'eſt à la creature de le ſçauoir ny s'en enquerir. Et quãd elle le ſçauroit, ce ne ſeroit que pour l'adorer, & non la prendre pour regle : car ce ne ſera ſelon elle que l'on ſera iugé, mais ſelon la publique & notoire à tous. 3. Bonne.

Le quart la monſtre toute puiſſante & bonne. Dieu tout puiſſant fait tout ſeruir à ſoy & reüſſir à ſon deſſein. Et comme il eſt tres-bon, du mal qui eſt l'œuure d'autruy (qu'il ne conuenoit empeſcher, tant pour ne faire violence, car il eſt iuſte, que pour ne troubler le bien vniuerſel, car il eſt ſage) il en tire du bien, & bien plus grand que n'eſt le mal qu'il permet. Donc ne repugne point à ſa bonté, qu'il y ayt du mal au monde, qui eſt le fait d'autruy : mais conuient à ſa bonté toute puiſſante, de conuertir le mal en bien. Et comme l'ame du boiteux n'eſt pas boiteux, la faculté motiue qui aura rencontré vne jambe clochante, à laquelle elle donnera vie & mouuement, ne cloche pas pourtant, mais ſe ſert d'elle telle qu'elle eſt, pour aller droict où elle veut : ainſi la prouidence diuine, comme l'ame de ceſt Vniuers, ſans rien tordre en ce monde, & ſans participer au mal ſe ſert de tout : voire du meſchant & de la tortuë volonté à ſa gloire, & conduit tout au bien & au but qu'elle veut. 4. Puiſſance.

Concluſion de ce liure exhortatoire à Religion, & reſponſiue aux doutes & ſcrupules contraires.

CHAPITRE XII.

POur la concluſion de ce liuret & de ceſte diſpute contre les Athees & irreligieux, nous diſons que l'homme doit & eſt tenu par obligation naturelle & indiſpenſable, de croire & tenir pour certain tout ce qui eſt en ſoy le meilleur, & qu'il vaut mieux eſtre que n'eſtre pas, & auſſi ce qui fait plus au bien, ſatisfaction & perfection de l'homme. Toutes creatures

Digitized by Google

ſelon cette regle employent tout ce qu'elles ont à leur bien, profit & auancement : car c'eſt vn expres commandement de nature, duquel ne peut y auoir diſpenſe ny excuſe legitime. L'homme qui fait autrement abuſe de ſon intelligence, de ſon eſprit, eſt vn monſtre, il ſe trahit & eſt ennemy de ſoy-meſme.

Or il eſt certain que religion en ſoy vaut mieux qu'irreligion L'affirmatiue de quelque bien, eſt meilleure que la negatiue, exiſtence que priuation. Croire vn Dieu : c'eſt à dire, vne eſſence infinie, toute bonne, toute puiſſante, toute parfaicte, prouidente de nous, vaut mieux que de ne croire rien de tout cela : car vne bonne choſe vaut mieux que rien, vn eſtre & vn bien infiny vaut mieux que non eſtre.

Apres, pour le regard de l'homme il y a bien plus de profit, de plaiſir & de contentement en la religion qu'en l'Atheïſme. Mais quel bien ou profit peut-il venir de croire que Dieu n'eſt point? ou bien s'il y en a vn, qui ne ſe ſoucie point de nous ? l'Atheïſme eſt vne ſterilité, vne abſence, vn rien.

La religion apporte infinis biens, l'eſprit s'ennoblit, s'enrichit ſe ioignant à l'eſtre, logeant en ſoy l'infinité du bien, & receuant par ceſte creance vne influence & participation de la bonté & excellence de la choſe, qu'elle croit : l'homme en tire à tous propos mille contentemens.

S'il s'adonne à la vertu, & ſe trouue en occupation bonne, quel plaiſir, quel courage de ſçauoir qu'il y a vn tres grand Seigneur, tres-puiſſant & liberal qui le void, luy en ſçait fort bon gré, & l'en veut recompenſer ?

S'il eſt en peine & en affliction, quelle conſolation, quel ſoulagement de croire que ce grand Seigneur eſt bien aduerty de tout, aſſiſte à la peine & au tourment, en fera bien la raiſon, & payera richement la patience ?

S'il eſt en deliberation & en train de mal faire : quel bien d'auoir vn tel Seigneur, qui ſecretement & doucemenr en l'ame l'aduertit de non, luy donnant entendre en quel malheur & ruine il ſe precipite, tellement qu'il luy en faict horreur & l'en retire ? Et s'il ne l'en veut croire pour ce coup, il le touche puis plus viuement, & luy en donne vn regret & repentir.

S'il ſe trouue en biens, en ioye & proſperité, quel redoublement de plaiſir, de ſçauoir, qu'il iouit de tout cela auec le bon plaiſir & bonne grace d'vn tel Seigneur ?

Digitized by Google

Bref en toutes les partis de la vie c'eſt vne tres-plaiſante conſideration, pleine d'vn ineſtimable contentement de s'aſſeurer que l'on n'eſt iamais ſeul, mais que par tout eſt preſent & aſſiſtant ce ſouuerain Seigneur amoureux de nous, & ſoigneux de tout ce qui nous touche : auquel ſeruir & obeïr eſt le ſouuerain plaiſir & profit.

Finalement, quelle ſatisfaction, de croire qu'apres ceſte vie il y en a vne autre beaucoup meilleure & ſans fin, où y aura ioye perpetuelle, & raiſon ſera faicte des torts que l'on aura receu icy? Au contraire, oſtez toutes ſes conſiderations, auſquelles cõſiſte la religion, que l'homme demeure ſeul ſans appuy de plus grand, ſans exercice & occupation de l'ame digne d'elle, ſans apprehenſion de quelque grandeur & puiſſance infinie & tres bonne, quel gouſt y a-il en ce monde? de meſmes és choſes bonnes & plaiſantes? quel plaiſir ny quel aduantage de viure? & aux peines & tourmens, quel ennuy & deſeſpoir?

Il eſt donc tout clair que l'homme doit embraſſer de tout ſon cœur la religion, comme ſon ſeul ſouuerain bien, & qui luy importe de tant, qu'encores que la choſe fuſt en ſoy douteuſe, & qu'il n'y euſt raiſon aucune, qui conuiaſt à croire vn Dieu & vne prouidence, ſi eſt-ce que pour viure plus à ſon aiſe, & auoir meilleur parti que les beſtes, il deuoit mettre peine à ſe la perſuader, & ramaſſer tout ce qu'il pourroit, pour ſe la faire croire, & viure ioyeux & content en ceſte creance. Or n'eſt-il point en ceſte peine, car comme a eſté veu cy-deſſus, toutes choſes ne luy mõſtrent: nature meſme luy enſeigne & le force de le croire, tout l'Vniuers le preſche & crie tout haut.

Or ſus doncques il y a certainement vn Dieu tout-puiſſant & infiny, prouident & ſoigneux de nous, qu'il faut croire fermement, contempler attentiuement, honorer & aimer parfaictemẽt, ſeruir deuotement. A tout cela, qui n'eſt autre choſe que religion, il y a obligation naturelle, plaiſir vray, plein & ſolide, qui ſeul peut remplir & contenter l'ame, profit perpetuel & infini. Au rebours le meſcroire, le nier, ou douter, ny penſer, ne s'en ſoucier, eſt cõtre nature, & n'apporte aucun biẽ, plaiſir, ne profit. Car de negatiue, de priuatiõ, de rien, l'on ne peut tirer quelque choſe.

Et puis l'on ne ſçauroit ſe couurir ny eſchapper de reproche & punition d'auoir laiſſé le meilleur pour prendre le pire, d'auoir

Digitized by Google

monſtrueuſement & deſnaturément rejetté & combattu ſon bien, ſon profit ſi notoire, ſi clair, ſi aiſé. Et au contraire, l'on ne ſçauroit iamais eſtre repris d'auoir ſuiuy & tenu le party plein de profit, de ioye, conſolation, eſperance : & ſuffit de le cognoiſtre tel ſans en auoir ny requerir autre preuue ny fondement.

Bref au pis aller, il n'y peut auoir aucun danger à croire vn Dieu, & vne prouidence : car quand bien l'on ſe ſeroit meſconté, quel mal en peut-il aduenir ? Qui nous en peut faire repentir, s'il n'y a aucune ſouueraine puiſſance au monde, à qui il faille apres rendre compte, ny qui ſe ſoucie de nous ? Mais au contraire, quel hazard court celuy qui meſcroit, & en meſcroyant quelle horrible punition a celuy qui ſe meſconte ? ſa faute demeure tant grande, groſſe, & entiere qu'elle peut eſtre : elle n'a aucune excuſe, car toutes choſes luy diſent, crient & preſchent de le croire, honorer & ſeruir, & rien ne l'en deſtourne que ſa malice.

Il ſe trouuera encore apres tout, peut eſtre, quelque laſche Atheiſte & irreligieux, qui confeſſera bien tout cela : mais auſſi dira-il que ce n'eſt pas ſans quelque raiſon au contraire : car il ſemble y auoir vn grand repos & ſejour à ne croire point vn Dieu : ou bien n'auoir ny ne s'adſtraindre à aucune religió : car lors l'on ne ſent point les poinctures & lançades qu'elle donne iuſques au vif par l'apprehenſion qu'elle met en teſte des fautes commiſes, leſquels elle agraue & agrandit comme elle veut, puis l'on eſt quitte & deſchargé du ſoin & de la peine de ſeruir ceſte Deïté, de l'imagination penible & affreuſe de ſa iuſtice, & de ſon ire : l'on eſt à l'abry de tant de tempeſtes & frayeurs fieureuſes des enfers & tourmens de l'autre monde.

Ie te reſpons, que ſi tu es adonné & du tout plongé en meſchancetez, malices, cruautez, & que tu diſes ces propos pour plus impunément & licentieuſement faillir, ie ne veux agir auec toy : ce n'eſt pour toy, que ie me mets en ceſte beſongne : ſeulement ie te diray deux mots en paſſant : l'vn, qu'en viuant ainſi, quand il n'y auroit point de Dieu, de iuſtice, de punition apres ceſte vie, tu es touſiours ennemy capital de toy meſme, de ton bien, de ton repos. Il eſt impoſſible de viure ainſi, & demeurer libre, ioyeux & content. C'eſt vne ſentence dicte par le Docteur de volupté, & chef de la part irreligieuſe, mais veritable & la meilleure qu'il dit iamais : Que pour viure auec ioye & plaiſir, il faut eſtre homme de bien. L'autre

Digitized by Google

L'autre, que tu te trompes bien fort de te penſer mettre à l'abry & à couuert de crainte, frayeur & peine, en ſecoüant & rejettant toute creance & apprehenſion de religion : c'eſt tout au rebours. Car outre-que, comme a eſté dict cy deſſus, tu n'en peux preſque iamais venir à bout, ny ſi bien faire que cela ne te reuienne & ne te frappe quelquesfois, tant il te tient au vif : mais encores tu demeureras ſi troublé, & ſi effrayé, quand quelque grande meſauãture ou danger preſſant t'arriuera : ou enfin quand tu te ſentiras pris & ſerré aux liens de la mort, lors tu payeras bien cher la nonchalance de Dieu, & l'irreligion, que tu as nourry chez toy au bon temps calme.

Mais à ceux qui ſont raiſonnables, qui ont quelque ſemence & teincture de bien, quelque touche de Dieu, ie dis que c'eſt mal entendu à eux, & mal prendre les affaires. Il ne faut craindre aucun mal de Dieu, ſi nous meſmes à noſtre eſcient, & d'vne exquiſe malice, & opiniaſtreté ne nous le procurons & attirons ſur nos teſtes. C'eſt meſcognoiſtre & feindre Dieu autre qu'il n'eſt, de le penſer cruel, cholere, fantaſque, eſmeu, ou bien iuſte à la mode des hommes : ſon nom, ſa nature, ſon eſſence, c'eſt bonté : & la religion qui eſt ſon ſeruice, fournit toute matiere & occaſion de ioye, chaſſe tout ſuject de triſteſſe, qui peut venir d'ailleurs, comme a eſté dict.

Quæ cauſa Deo benefaciendi? natura. Errat ſiquis putat illum nocere velle. Nec accipere iniuriam poteſt nec facere: lædere enim lædique coniunctum eſt. Natura illi mitis & placida eſt non longe remota ab aliena iniuria quã à ſua. Seneca.

Mais elle te faict ſentir & apprehender (dis-tu) tes fautes & les conſequences d'icelles : ie te dis qu'outre que la religion n'eſt point cauſe de tõ mal, qui eſt ton peché, qui vient de toy, & dont tu te deurois faſcher, & nõ du ſouuenir ſeulemẽt qui vient d'icelle, encores t'en faict elle ſouuenir, & les ſentir tout expres, pour t'en guerir. Elle te fournit quant & quãt, & met en main le remede tout certain, la guariſon toute preſente : il ne faut ſçauoir mauuais gré au Chirurgien, qui deſcouure la playe pour la voir, & y appliquer le remede. Elle t'apprend à t'en deſplaire, & les deſauoüer, hayr & condamner, & par ce moyen les eſteindre. Peché n'eſt pas choſe qui ſubſiſte de ſoy, n'a vie qu'autant que ta volõté & approbation luy en donne : ſi toſt qu'il te deſplaiſt, il pert ſon venin, ſon eſguillon. Or t'en faiſant deſdire & repentir, tout à l'heure meſme elle te conſole, t'aſſeure d'vne remiſſion & abolition generale & entiere, te recõcilie & remet en grace auec Dieu, te renoue & rallie auec luy, pour l'aymer & le ſeruir.

Peccata non nocent ſi non placent. Hier.

Digitized by Google

Or faut-il ſeruir Dieu ioyeuſement & allegrement, il le faut contempler d'vne ame eſleuee, franche & ouuerte, auec admiration, comme vne infinité de bonté & beauté, non effarouchee, troublee & pleine d'alarme. Parquoy nous tranſſirons & nous affligerons nous? Dieu n'eſt pas pour nous faire mal: il ne ſe deſpite & ne s'eſmeut pas comme la chair & le ſang, ces craintes & ces effrais viennent d'vne ame par trop molle, foible & alteree, qui penſe de Dieu trop baſſement & indignement. Les bien heureux auec luy ſont en eſtat de perpetuelle ioye: ceux qui y pretendent faut qu'ils en ayent quelque ſentiment. C'eſt à faire aux damnez d'eſtre triſtes & eſtonnez. Dieu n'eſt que toute ioye, tout contentement: ceux qui s'en approchent, qui y viſent, s'en ſentent. Les eſprits qui voyent Dieu ſont touſiours ioyeux & rians: la face & forme de celuy, qui ſert & contemple ſerieuſement la Deïté, ne ſçauroit eſtre que ſerene, calme & douce, non tetrique ou affreuſe. C'eſt à faire aux ſorciers, traiſtres, Athees & irreligieux d'eſtre triſtes, tranſis & penſifs. La vraye religion apporte du repos & de la ioye à l'homme, comme de l'honneur à Dieu. Ce ſont ſes deux propres effects, gloire à Dieu, paix & repos à l'homme. Celle qui faict autrement c'eſt ſuperſtition, opinion fauſſe, inuention humaine ou diabolique, ſelon laquelle les hommes ſe tourmentent eux meſmes, s'affligent & ſe taillent de la beſongne plus qu'ils n'en ſçauroient faire. Donc ils s'obligēt d'eſtre touſiours en faute, & par conſequent en crainte & en doute. Le ſeruice de Dieu eſt toute feſte, toute alegreſſe, toute belle eleuation, & ennobliſſement de noſtre ame: c'eſt vn Paradis en herbes: la crainte y eſt bien recommandee, mais non ſeruile, mercenaire, qui trouble & tranſiſſe: ains filiale, honneſte, liberale, pleine de reſpect, d'eſtime, d'honneur & d'amour, telle que de l'enfant enuers ſon pere, & de la femme qui aymant & ſe delectant entierement en la veuë de ſon mary, le reſpecte, l'eſtime & l'honore. Auſſi Dieu fauoriſe-il de ces tiltres les gens de bien, les dicts ſiens, ſes enfans, & ſon eſpouſe l'ame, qui luy eſt loyale.

Vidi facies ſanctorum latas.

Gloria in excelſis Deo & in terra pax hominibus.

Fin du premier Liure.

VERITE' SECONDE:
OV
DE LA RELIGION,
LIVRE SECOND.

De toutes religions la Chreſtienne eſt la meilleure contre tous meſcreans, Gentils, Iuifs, & Mahumetans.

Des cinq principales & maiſtreſſes religions du monde, & ſubdiuiſion d'icelles.

CHAPITRE I.

IL y a cinq religions, qui ont eu grand credit & reputation au monde, comme capitales & maiſtreſſes, introduictes l'vne apres l'autre, ſelon l'ordre qui s'enſuit, & qui eſt bien remarquable, preſque en meſme endroict & petit circuit de la terre. La naturelle, commençant auec le genre humain en la Paleſtine:

La Gentile inuentee apres le deluge, & toſt apres que la trouppe temeraire, qui baſtiſſoit la tour de Babel, fut par la confuſion des langues desbandee, & par ainſi plus ieune que la naturelle & que le monde, pres de deux mille ans, & miſe en practique premierement en Chaldee:

Quandiu vna fuit omnium hominum lingua, nulla fuit idololatria. Epiph.

La Iudaïque conceuë du temps d'Abraham & auec luy, enuiron cent ans apres la Gentile, en la Paleſtine, meſme endroict

Digitized by Google

que la naturelle: puis eſcloſe & publiee par Moyſe en l'Arabie deſerte:

La Chreſtienne par Ieſus Chriſt, enuiron quatre mille ans apres la naiſſance du monde, au païs de la Paleſtine:

La Mahumetane en Arabie, ſix cens ans apres la Chreſtienne: Et la Chaldee, l'Arabie, la Paleſtine ſont fort voiſines.

Voila les cinq religions capitales & plus fameuſes du monde, qui ſont eſſentiellement differentes: comme tantoſt ſe verra.

Diuiſion de la Gentile. Or toutes ces religions icy capitales ont, comme genres ſouuerains, chacune ſoubs ſoy, pluſieurs & diuerſes eſpeces de religions, la Gentile principalement: comme auſſi a elle eu tres grande eſtendue, vogue & duree au monde. Car non ſeulement aux moyens de ſeruir & honorer la Deïté, mais aux opiniõs & creances elle a eſté diuiſee en pluſieurs ſectes differentes. L'on en peut remarquer trois formes principales que ſainct Paul ſemble auoir *Coloſſ. 3.* voulu deſigner en paſſant, en faiſant quatre d'icelles auec la Iudaïque: Il n'y a plus ny Grec, ny Iuif, Barbare, ny Scythe. Celle des Barbares, ſans loy, ſans reigle, ou ceremonie certaine & preſcripte, adore & ſert à quelque feinte Deïté, chaſcun à ſa fantaſie. Les autres deux ont leurs ſacrifices & ſeruices preſcripts & certains, mais diuerſement. La Scythique les a cruels & ſanglans. La Grecque (ainſi appelle l'on d'vn nom particulier, mais le plus celebre, toute autre ſecte hors la Barbare & la Scythique) les a plus politiques humains: & celle là encores diuerſement, ſelon les nations & leurs autheurs: les Grecs en particulier inſtruicts par leurs Poëtes & philoſophes, les Egyptiens par leurs Preſtres, les Gaulois par leurs Druydes, les Romains par leurs liures des Sibilles & les loix de Numa, les Perſes par leurs Mages, les Indois par leurs Brachmanes & Gymnoſophiſtes.

De la Chreſtienne. Mais la Chreſtienne paſſe de beaucoup toutes les autres en cela. Et y auroit par trop à faire de nombrer & faire inuenter de tous les membres & particulieres differences qui ſont au Chriſtianiſme. Premierement pour le regard des nations differentes en quelques poincts de doctrine, & principalement au culte & ſeruice de Dieu: Grecque, Latine, Aethiopiene, Sirienne, Armenienne, Indoiſe, Moſchouite & autres: Puis touchant les opinions en la doctrine & creance, tant d'hereſies & tant de ſectes: Fina-

lemẽt pour le regard de ceremonies & moyens externes, tres-grande varieté d'ordres, profeſſions & manieres de viure. Et toutes ces diuerſitez grandes ont eſté & encores ſont & voguent ſous le drappeau commun de leur chef, & ſous le nom Chreſtien.

Comparaiſon ſimple & generale deſdictes cinq grandes & capitales religions. Iugement ſommaire d'icelles, & la propoſition de ce liuret.

CHAPITRE II.

CEs religions icy debattent entre elles, & ſe veulẽt deffendre & authoriſer par meſmes raiſons. Chacune allegue ſes miracles, ſes ſaincts, ſes victoires: ce ſont icy les armes cõmunes. Particulierement chacune ſe veut preualoir contre les autres de quelque droict & prerogatiue. La naturelle de ſon origine, antiquité & ſimplicité, laquelle eſtãt ſuffiſante, dict tout le reſte n'eſtre qu'addition & ſurcharge, matiere de diſputes & debats: La Gentile plus polie ſe braue des ſciences, des beaux diſcours, & reglemens moraux & politiques, par leſquels, & de tres-bonne grace, eſt repreſentee l'image de la vertu, toute republique eſt bien dreſſee & bien cõduicte: La Iudaïque, & puis la Mahumetane, alleguent pour elles en commun la ſimplicité d'vn Dieu, tant en creance qu'en repreſentation externe, contre la Trinité Chreſtienne, & la pluralité Gentile. Mais la Iudaïque en outre, ſe glorifie de l'antiquité & nobleſſe de ſa gent & race, des miracles & des faueurs celeſtes, tant en ſon eſtabliſſement & fondation, qu'en ſon progrez, & de la grande ſuitte des Prophetes. La Mahumetane la derniere venuë, s'enfle de ſa proſperité & de ſes grandes victoires, ayant raualé beaucoup & en peu de temps la grandeur des autres, meſmement de la Chreſtienne, qui ſeule tenant le deſſus lors de ſa naiſſance luy a faict, & encores faict teſte: tellemẽt qu'elle ſe fait redouter preſque par tout le monde. Les prerogatiues de la Chreſtienne ſe diront plus au long: car ce liuret n'eſt faict que pour cela. Prerogatiues.

Digitized by Google

roches. D'autre part auſſi, chacune ſouffre quelque reproche des autres: La naturelle, que ce n'eſt point vrayement religion, eſtant vague, incertaine, & n'ayant rien de preſcript ny ordonné: La Gentile à cauſe des ſacrifices des corps humains, de l'adoration des choſes muettes, de l'infame multitude, genealogie, & accointance de ſes Dieux, & de la vilaine & ingrate oubliance du vray Dieu ſouuerain: La Iudaïque de la cruauté enuers ſes Prophetes, & que c'eſt vne gent ſuperſtitieuſe, odieuſe & deſplaiſante à toutes nations: La Chreſtienne de ce qu'elle donne vn fils egal & compagnon à Dieu, qu'elle adore les images, & que la vie des Chreſtiens eſt toute infectee de ieux de hazard, d'adulteres & de blaſphemes: La Mahumetane à cauſe de la groſſiere & charnelle vanité qui eſt en elle: eſtant l'Alcoran tout farcy de ſottiſes inſupportables, & à cauſe de ſon progrez & de ſa procedure, qui eſt toute par le glaiue, guerres, meurtres, captiuitez. Cependant les profeſſeurs d'icelles s'entrehayſſent, ſe meſpriſent & deſdaignẽt, tenans les vns les autres pour aueugles, maudits, condamnez & perdus: voire ſe pourſuiuent comme chiens furieux & enragez.

Or pour en faire vn ſommaire iugement, ſçauoir leurs differences, & apprendre qui eſt la meilleure & la vraye, ſe faut touſiours ſouuenir que la religion eſt le deuoir de l'homme enuers Dieu en ce monde, dont il faut que la diuerſité des religions, & le iugemẽt de la verité & valeur de chacune ſe prenne de ces deux poincts: ſçauoir de l'obiect & du but où faut viſer & tendre, qui eſt Dieu: & puis du chemin & des moyens d'y paruenir qui eſt le deuoir & le ſeruice qu'il luy faut rendre icy.

Deſia en tous les deux poincts eſt deffaillante la Gentile, qui ne cognoiſt aucunement le vray Dieu. Et ainſi ayant dés l'entrée failly dans l'objet de religion, ne peut que touſiours plus ſe fouruoyer aux moyens de le ſeruir. La Gẽtile ou n'a point de but certain, ou bien (ce qui reuient tout à vn) ſi elle en a, il eſt faux, ambigu & incogneu, ſoit-il vn, cõme à la Payenne, ou diuers, comme l'idolatrique. Bref les Dieux des Gentils eſtoient pour la pluſpart hommes & quelquefois tres-meſchans: qui pour quelque raiſon publique ou priuee, bonne ou mauuaiſe eſtoient conſacrez à la poſterité: & ſous le nom de ſes hommes ſe faiſoient adorer les diables. Voila pourquoy s'en ſont enſuiuis des ſeruices de meſ-

Digitized by Google

me, ridicules, ſcandaleux, infames & meſchants. Dont auſſi les ſages d'entre eux s'en mocquoient, & les condamnoient, encores qu'au dehors & en public ils fiſſent comme le vulgaire.

Au ſecond poinct faillent toutes les autres, ſauf la Chreſtienne. La raiſon eſt que l'on ne ſçauroit bien ſeruir Dieu ſans ſon inſtruction propre. Car qui peut ſçauoir comment Dieu doit & veut eſtre ſeruy, ſi luy-meſme ne le dit & ne le reuele? Le Soleil ne ſe void point ſans ſon aide, ſi luy-meſme ne ſe faict voir. Comment feroit il bon ouyr parler vn payſan du ſeruice d'vn Roy, qui toutefois eſt homme comme luy? comment donc pourra l'homme figurer & deſcrire le ſeruice de Dieu quel il doit eſtre? Certes il faut que luy meſme l'enſeigne & reuele.

Or la naturelle & Mahumetane n'ont iamais eu ceſte reuelation. La naturelle qui n'a point eu autre inſtruction que de ce que nature dicte generalement en tous hommes, ne peut bien ſuffiſamment cognoiſtre ce but: & beaucoup moins les moyens d'y aller: encores qu'auant & ſans le peché, peut eſtre, euſt peu ſuffire. Mais apres la corruption de la nature humaine, eſt du tout aueugle & boiteuſe, ne pouuant voir & ſentir ſon mal, ny ce qui luy manque, & encores moins courir aux remedes: donc toutes les autres religions ne viſent qu'à la ſecourir & rehauſſer pas aduis plus exprés & preſſans.

La Mahumetane eſt toute humaine & charnelle: a ſon autheur homme & tres-meſchant, ſes moyens groſſiers, charnels & ſouuent indignes d'homme: & n'a rien de propre, mais elle ſe couure & ſe pare de pieces empruntees des autres religions, qui toutes l'ont precedee.

La Iudaïque a bien receu les reuelations & les moyens de ſeruir la Deïté: mais pour ne les entendre, ny ne les prendre & practiquer par le bon bout, comme il faut, ne penetrant au vif, au dedans & ſpirituel, mais s'arreſtant à l'ombre & à l'eſcorce, eſt demeuree en arriere. Donc ne reſte que la Chreſtienne: laquelle embraſſant ce que la Iudaïque rejettoit, approfitant ce qu'elle n'entendoit & meſpriſoit, ſeule auec le vray but a les vrays moyens & en ſcience & en practique: & ainſi ſeule eſt la vraye religion. *Caput verſum eſt in caudam. Hieron.*

Et c'eſt ce qui doit eſtre icy traicté: où ſe verra qu'outre qu'elle ſurpaſſe toutes les autres, & ſeule a droict de ſe glorifier de tous *3. Propoſitio de ce liure.*

ſes biens tant communs que particuliers, comme ſe verra briefuement au chapitre ſuiuant : encores a-elle d'autres raiſons plus recommandables & toutes ſiennes, où aucune des autres n'a part. A quoy plus au long nous nous arreſterons au reſte de ce liuret : d'où il ſera tout aiſé à voir que c'eſt la ſeule vraye, à laquelle il ſe faut tenir, & les autres fauſſes & baſtardes.

Excellence de la Religion Chreſtienne par deſſus les autres eſdits biens communs & particuliers.

CHAPITRE III.

QVANT aux biens & aux raiſons communes, touchant les miracles & les ſaincts, cela eſt bien deſia aſſez clair ſans en tenir long propos, que la Chreſtienne s'en peut bien plus hardiment vanter, que toutes les autres enſemble : ſoit en multitude & varieté, ſoit en excellence & en valeur, ſoit en eſtenduë de païs & de temps. Quant à la Gentile, ce ſeroit mocquerie de s'y vouloir arreſter. Les miracles qu'ils alleguent (& ne pourroient eſtre vne douzaine en tous les ſiecles, tels que ſont recitez par Valere Maxime) ils ont eſté faicts ou par voye naturelle, ou par magie : & tous tels que font auiourd'huy nos ſorciers.

Tertul. Apolog. c. 22. 23. Auguſt. de Ciuit. l. 10. c. 16.

Leurs oracles & propheties, purs badinages, ils eſtoient ou vagues, pleins de doute & d'ambiguité pipereſſe, ou bien ſi clairs & faciles que le plus mediocre iugement en euſt autant dit : ſouuent tout ouuertement faux : & quelquesfois ils ſe trouuoient ſi empeſchez qu'ils ne ſçauoient que dire, refuſoient de reſpondre, ſe plaignans de ce que l'on les importunoit trop. Dont leurs principaux autheurs, comme Porphyre, s'en mocquent, & le reprennent de fauſſeté & vanité.

Quelle plus grande farce & momerie que de leurs augures & aruſpices ? Ariſtote, Pline, & meſmes les plus grands profeſſeurs de ce meſtier là, Caton, Cæſar, Ciceron, s'en mocquoient. Bref c'eſtoient tous œuures des diables, qui par ces moyens deſroboient la gloire du vray Dieu, & deſtournoient les hommes de ſon ſeruice, pour ſe faire adorer & recognoiſtre.

Digitized by Google

La Mahumetane n'a point faict de miracles. Eſtant reproché à ſon autheur Mahumet par aucuns de ſon temps, qui cognoiſſoient bien ſa fourbe & ſon impoſture, qu'il n'en faiſoit aucun, combien que ce fuſt la couſtume & vne des marques des Prophetes & gens de Dieu, il reſpondit, Dieu ne l'auoir enuoyé pour cela: que ce n'eſtoit plus le temps d'en faire: qu'il y en auoit aſſez de faicts auparauant luy: en fin preſſé par là, il en allegua trois ou quatre tres-ſots & vains, faicts en ſecret, en ſa perſonne, ſans teſmoin & ſans profit d'aucun: qui eſt tout contre la nature des vrays miracles de Dieu.

Certes la Iudaïque en ceſt endroict, a bien dequoy ſe preualoir par deſſus les autres: car elle a eſté inſtalee, illuſtree & souſtenuë auec vne tres grande ſplendeur de miracles, & vne fort grande ſuite de Prophetes, & autres perſonnes ſignalees depuis la ſortie d'Egypte (car auparauant ce n'a pas eſté grand cas) iuſques à la captiuité de Babylone, ou bien iuſques à la deliurance & reduction d'icelle (car depuis ce n'a eſté que toute declination, tout deſchet) qui peut eſtre tout en gros prés de mille ans: non pas toutesfois touſiours de meſmes, ains par boutees & par interualles. Mais ce n'a eſté qu'en vn bien petit endroict de la terre, à la veuë & au profit de fort peu de gens, dont il n'eſt pas trop mal aiſé de les nombrer: & encores pour la pluſpart le profit n'en arriuoit que iuſques à la chemiſe & à la chair. Et depuis que la Chreſtienne a commencé au monde, la Iudaïque n'a plus faict aucun miracle, ny eu aucun Prophete.

La Chreſtienne a eu des Prophetes & a produit des miracles, & ſaincts perſonnages vne infinité, & par tous les endroits du monde & de toute ſorte, en tout temps & par tous les ſiecles.

Et puis c'eſt mal à propos de vouloir oppoſer ou alleguer les miracles & les Prophetes de la Iudaïque contre & au preiudice de la Chreſtienne. Car au rebours elle eſpere bien toſt s'en preualoir, & les employer au profit de ſa cauſe.

Quant aux victoires, grandeurs, & proſperitez humaines, certes les prenant comme ils ſont, ce ſont choſes dont la Chreſtienne, ainſi que les ayant, ne s'en daigneroit preualoir, ny en faire eſtat, auſſi ne s'en ſent-elle en rien deuancee ny vaincue par les autres: pource que telles victoires & tels auancemens acquis & conduits par cauſes & par moyens humains, ſont choſes mondai- *Victoires. Proſperitez.*

Digitized by Google

nes & temporelles, où tous indifferemment ont part, & aſſez ſouuent les meſchans : voire les barbares & eſtrangers de toute religion, vertu, & preſque de toute humanité, y ont la meilleure part. Mais le prenant par le bon bout comme il faut, la Chreſtienne eſt par deſſus elles en cela. Car quelle plus grande victoire peut il eſtre que des coups ferir, ſans main mettre, ſans aucuns moyens humains, voire par moyens contraires abiects & de non prix, par la ſeule parole & demonſtration de ce que c'eſt, ſubiuguer & ranger tout le monde ſoubs ſoy : Tellement que la religion pure, & d'elle-meſme, ſans rien emprunter d'ailleurs, ſans employer autre force ny autres moyens que ſoy-meſme, ait eſté victorieuſe du monde qui luy eſtoit tout contraire ?

La Gentile au temps paſſé, & maintenant la Mahumetane, non pour, ny par la religion, mais par la grandeur, gloire, biens, & autres conſiderations humaines, par la multitude, par les armes, par bonne police, & par la diſcipline militaire, ſe ſont fait place au large : & ont occupé les empires, les commandemens, les corps, les biens, les forces, qui ſont choſes à quoy elles tendent & viſent entierement, dequoy elles ſe contentent. Mais la Chreſtienne n'en fait miſe ne recepte, voulant commander & poſſeder les ames qui ſont plus, & par deſſus tout cela.

Venons aux raiſons particulieres. Quant à l'antiquité, droict d'aiſneſſe & ſimplicité de la nature, perſonne n'y contredit : mais auſſi ſeroit elle morne, languiſſante, foible & imparfaicte, voire preſque ſans authorité & credit, ſi elle n'eſtoit ſecouruë, renforcee, eſclairee & rehauſſee par conſeils, par aduis & reiglemens plus expres & plus preignans. En quoy la Chreſtienne eſt tres-excellente : combien qu'elle auſſi ait ſes fondemens (bien que ſecrets & non publics) auſſi anciens que la naturelle, ayant eſté promiſe, reuelee, gagee & figuree dés le commencement du monde, comme ſe dira puis en ſon lieu.

Quant aux beaux & plauſibles diſcours, doctrines, ſentences ſeruans à la cognoiſſance des choſes, auec reiglemens de la vie, tant en commun qu'en particulier, dont la philoſophie Gentile ſe pare tant & ſe fait recercher, cherir & careſſer de tous, l'on peut dire qu'il n'y a rien de beau ny de bon chez eux, qu'il ne s'en trouue autant en ſubſtance à la Chreſtienne : outre tant d'autres, où iamais la Philoſophie n'a penſé. Mais certes on leur accor-

dera bien, que comme la Philoſophie n'a ceſte authorité & puiſſance ſur l'ame comme la parole de Dieu, & ne peut rien obtenir qu'en capitulant, & auec bonne grace: auſſi vſe-elle de perſuaſion & de douceur. La Theologie Chreſtienne vſant d'authorité paternelle ou de grauité maritale l'y porte plus imperieuſement, plus bruſquement: & ſemble pluſtoſt commander ſimplement, que ſuader gratieuſement. La Philoſophie eſt garnie d'artifice, s'inſinue plaiſamment dans l'ame, employe de l'induſtrie & de la façon pour ſe rendre gratieuſe; & ſe faire aimer (moins toutesfois la Stoïque que toute autre, laquelle pour eſtre vn peu auſtere & refrongnee, en reſſemble mieux à la Chreſtienne) ſe portant comme vn amoureux enuers ſa maiſtreſſe pour la gaigner à ſoy. La Chreſtienne comme mary & maiſtre en vſe plus grauement, & plus ſerieuſement. Mais comme il n'eſt pas impertinent ny eſtrange de ſe laiſſer recercher & courtiſer vn temps de ſon amy, autant que l'eſpouſer, & receuoir auec crainte & reuerence les commandemens de ſon mary: ainſi ne ſera-il que bon de iardiner, & s'eſgayer vn peu par les iardins & faux-bourgs plaiſans des beaux diſcours Philoſophiques, pour puis auec modeſtie & reuerence monter, & entrer en la haute & ſaincte cité de la Theologie Chreſtienne.

Quant à la ſimplicité d'vn Dieu, & de la creance alleguee par la Iudaïque, & Mahumetane contre les autres, certes ils la peuuent bien alleguer contre la pluralité idolatrique: mais contre la Trinité Chreſtienne, c'eſt vne mocquerie & ignorance par trop lourde. Car ils ne pourroient imaginer vne plus grande ſimplicité & vnité de Dieu, que celle que la Chreſtienne croit. Mais auſſi penſer vne vnité ſolitaire, ſterile, oyſeuſe & imparfaicte, c'eſt vne autre contre-ignorance extreme. La Trinité Chreſtienne & perſonnelle, ne deroge en rien, ny n'altere l'vnité & ſimplicité de Deïté en eſſence. Mais pour n'errer en vn vague, incertain, deſert & ſolitaire, la vraye creance admire & recognoiſt ceſte Deïté, tres ſimple & tres-vne: auſſi tres-fertile, tres-parfaicte, tres-heureuſe, & tres-pleine de contentement, c'eſt à dire en trois perſonnes diſtinctes, nombre rond & tres-parfaict, n'eſtant toutesfois qu'vne & tres-vnique indiuiſible eſſence. Voila comment toutes ces religions n'ont rien, qu'elles puiſſent employer pour elles, ny dequoy elles ſe puiſſent preualoir contre la

Digitized by Google

Chreſtienne. Et ſi chacune d'elles a quelque choſe de bon, & recommandable, encore la Chreſtienne l'a mieux: & a toute ſeule ce que les autres ont enſemble, & chacune d'elles a en particulier.

Propoſition des excellences de la religion Chreſtienne par deſſus toutes les autres: auparauant leſquelles demonſtrer, eſt icy diſcouru ſur la recognoiſſance & le teſmoignage des autres religions en faueur de la Chreſtienté.

CHAPITRE IIII.

VOyons maintenant les excellences, & grandes ſingularitez de la Chreſtiẽne, où les autres n'ont aucune part, par leſquelles il appert tres clairement eſtre la vraye, à laquelle il ſe faut tenir. Nous en pouuons bien nommer ſix principales: les predictions prophetiques, la diuinité de ſon autheur, l'excellence de ſa doctrine en Theorique & en Practique, la victoire & deſtruction des idoles, des diables, & du mõde: la forme & circonſtances de la publication & inſtallation d'icelle au monde: l'entiere ſatisfaction de l'homme en elle ſeule. Mais auant que parler & diſcourir briefuement d'vn chacun de ces poincts, ſçachons premierement ce que toutes les autres diſent d'elle tout ingenuëment, où nous verrons comme toutes religions forcees par l'eſclatante & eſclairante puiſſance de la verité, à leur honte & condamnation, recognoiſſent & font hommage en pluſieurs choſes à la religion Chreſtienne, & à ſon autheur, combien qu'en eſchange, elle les condamne & reprouue toutes entierement.

Tertullian. Euſebe. Lactance. S. Aug. Or deſia ce n'eſt pas vn petit argument, que la confeſſion & le teſmoignage des ennemis meſmes, d'autant que c'eſt la verité, qui par force le leur arrache des poings, les anciens Chreſtiens ont fort faict valoir ceſte raiſon pour la Chreſtienté contre ſes ennemis, alleguans les teſmoignages honorables que rendoient les Gentils, Iuifs, & Diables.

De la Gentile. La Gentile donc a reſpecté & redouté le Chriſtianiſme. L'Em-

pereut Tybere ſuiuant ce qu'il auoit appris de pluſieurs, notamment de Pilate ſon Lieutenant en Iudee, de la Saincteté, grande vertu, miracles de Ieſus-Chriſt, de ſa mort innocente, & de ſa Reſurrection, le voulut canoniſer & le mettre au nombre des Dieux: & à ces fins en eſcriuit au Senat. Veſpaſien le fleau des Iuifs, eſpargna & s'abſtint des Chreſtiens. Pline Lieutenant de Trajan en Aſie, eſcriuit à ſon maiſtre, declarant l'innocẽce & ſimplicité des Chreſtiens: qu'ils deteſtoient tous vices, viuoient ſainctement: & que cela ſeul eſtoit à redire, que trop facilement ils expoſoient & deſpendoient leur vie pour leur Dieu: & ſe leuoiẽt auant iour, pour chanter ſes loüanges, dõt Trajan modera ſa perſecution. Adriã ſe mit en train de baſtir Temples à Ieſus Chriſt, mais il en fut deſtourné par les Cõſeillers: dont les Temples demeurent ſans idoles. Antonin deſiſta de perſecuter les Chreſtiens, diſant que la perſecution eſtabliſſoit leur Egliſe. Marc Aurelle auoit ceſte ferme opinion, l'eſcriuit au Senat, & publia par tout, que la grande & miraculeuſe victoire qu'il auoit eu contre les Marcomens en Allemagne, vint à l'occaſion des Chreſtiens, qu'il auoit en ſon camp, & par vertu de la priere qu'ils firent à leur Dieu, par laquelle ils impetrerent la foudre du Ciel contre l'ennemy, & la pluye pour rafraiſchir ſon armee. Alexandre fils de Mãmee, ſe mit à aymer les Chreſtiens & leur religion, iuſques à tenir & auoir l'image du Crucifix en ſon Oratoire. Bref les bons Empereurs, Veſpaſien, Trajan, Adrian, Antonin, Marc Aurelle, Alexandre, en leurs cœurs admiroient Ieſus, le tenans plus qu'hõme, & approuuoient les Chreſtiens comme gens de bien au dehors, & de faict les perſecutoient auec tels mandemens: s'ils ſont accuſez puniſſez les, ſinon ne les recherchez point. Les meſchans Empereurs, Neron, Domitian, Commode, Maximin, Dece, Valerian, au contraire les ont condamnez & pourſuiuis: qui eſt vne piece iuſtificatiue pour la Chreſtienté. Car qu'ont telles gens iamais approuué que le mal, & condamné que le bien? Or tous les deux ſeruent à rendre l'honneur & la gloire toute entiere de ceſt Empire Chreſtien à ſon autheur Ieſus-Chriſt, en ce qu'elle eſt approuuee des bons, & nullement toutesfois aduancee par eux: condamnee & perſecutee à outrance des meſchans, & non deſtruire: mais au contraire ſans l'aide des bons, en deſpit des meſchans, de ſoy victorieuſe & triomphante.

Plin. ſec. l. 10 epiſtolarum.

Digitized by Google

Les Payens ont eu en honneur & reuerence SS. Anthoine, Hilarion, & Martin. L'empereur Iulien, Porphyre, Hyerocles Platoniciens, Celſe Epicurien, Philoſophes ennemis iurez du Chriſtianiſme, ont aduoüé les miracles de Ieſus-Chriſt. Ie laiſſe là les Epiſtres de Seneque le plus grand Philoſophe Stoïcien de ſon temps à ſainct Paul, & de S. Paul à luy, d'autant qu'aucuns les pourroient auoir pour ſuſpectes & ſupposees.

De la Iudaïque. La Iudaïque a eſtimé, & honoré ſainct Iean Baptiſte, encore plus S. Iacques Apoſtre, & Eueſque de Hieruſalem, le tenant pour homme tres-iuſte: & ont eſtimé pluſieurs, & les principaux des Iuifs, que la deſtruction de Hieruſalem eſtoit aduenuë comme vne punition diuine de l'excez cõmis en ſa mort. Philon Iuif d'Alexandrie, tres-affectionné & grand Zelateur du Iudaïſme, & de tres-grande ſuffiſance & reputation entre les ſiens, porte tres-honorable teſmoignage de la vie, & conuerſation des Chreſtiens. Ioſephe grand Capitaine & Hiſtorien, autheur tres-graue a parlé, & eſcrit tres-honorablement de Ieſus Chriſt, diſant: qu'il n'oſe l'appeller homme, pour vne tres-excellente vertu de faire miracles, qu'il auoit. Les Iuifs en leur Thalmud Hieroſolymitain, teſmoignent pluſieurs miracles faicts au nom, & en l'inuocation de Ieſus-Chriſt, apres la mort d'iceluy.

Si quelqu'vn s'esbahiſſoit & objectoit pourquoy donc Ioſephe, Philon, & leurs ſemblables ne croyoient en Ieſus-Chriſt: on leur dira qu'auſſi faiſoient-ils: mais c'eſtoit en retenant la loy Moſaïque, l'eſtimant neceſſaire auſſi, comme prouenant de Dieu: de laquelle troiſieſme ſorte de Iuifs il eſt parlé aux Actes Chap. 15. & 21. car il y en auoit qui ne croyoient aucunement en luy, ſe contentans de la loy Moſaïque: & autres qui icelle laiſſee comme ayant acheué ſon temps, adheroient totalement, & ſeulement à la Chreſtienne.

Mais il y a bien d'auantage, que toute la religion Iudaïque entierement, & tout ce qui eſt en icelle, ſert de preuue & teſmoignage à la Chreſtienne. Et en verité tout le Iudaïſme auec toutes ſes appartenances, n'eſtoit & ne ſeruoit que de modelle & d'exemplaire du Chriſtianiſme. Il eſtoit bien tout aiſé à voir en tout & par tout, qu'il n'eſtoit pas pour durer touſiours, que ce n'eſtoit pas choſe, ny pour le regard de Dieu, ny pour le regard de l'homme, ny pour le regard de ſoy, qui ſentiſt ſa derniere main,

Digitized by Google

& qui euſt rien de perfection, en quoy il fallut ſe repoſer, & prendre contentement, ny faire eſtat pour touſiours & à iamais: mais c'eſtoit en attendant mieux, c'eſt à dire la verité, la perfection, pour entretenir le monde en bonne eſperance d'icelle, & le diſpoſer peu à peu à la receuoir. La Chreſtienne ſe ſert des liures, & des eſcritures Iudaïques, pour prouuer à la tres-grande confuſion & condamnation des Iuifs, ſon antiquité, ſa fondation, & monſtrer par iceux comment elle a eſté promiſe, eſcrite, & figuree dés les premiers ſiecles: que tout ce qui leur a eſté dit & baillé, tendoit à ceſte fin & à ce but du Chriſtianiſme: & ſans iceluy tout le reſte eſtoit ſans aucun gouſt, vn corps ſans ame, vn amuſement d'enfans. Et encores la miſerable & vagabonde captiuité, & diſperſion du reſte de ceſte race Iudaïque, qui dure depuis que le Chriſtianiſme a commencé d'eſtre recogneu au monde, & par laquelle ils ſont priuez des principaux exercices de leur religion, ſans Temple, ſans Preſtriſe, ſans ſacrifice, auec ſa honte & les marques de ſa reprobation, porte & ſert touſiours de teſmoignage à la Chreſtienne, qui originellement eſt iſſuë d'icelle, à la venuë de laquelle il eſtoit predit, que ces malheurs luy deuoient arriuer.

Omnia contingebant illis in figuris.

De la Mahumetane.

La Mahumetane croid la plus part des veritez Chreſtiennes, combien qu'elle les prenne à gauche: elle croid que Ieſus eſt le vray Meſſie, promis au vieil Teſtament à Abraham & aux Iuifs: qu'il eſt l'eſprit, la parole, la vertu de Dieu, annoncé par l'Ange Gabriel, conceu du ſainct Eſprit, nay de la Vierge Marie, grand faiſeur de miracles: qu'il eſt au Ciel en corps & en ame, par deſſus toute autre creature: que ſon Euangile eſt la doctrine de toute perfection & vertu: qu'il iugera le monde, qu'il y a vn Paradis, & vn Enfer: elle parle tres-honorablement de ſes Diſciples, diſant qu'ils aſſiſteront à Ieſus-Chriſt au Iugement: meinent ioye à la Natiuité de ſainct Iean, comme tres-grand deuant Dieu, conceu & nay miraculeuſement d'vne ſterile par la grace de Dieu. Mahomet en ſon Alcoran chap. 2. dit que les Chreſtiens ſeront ſauuez: & au 4. dit que Ieſus-Chriſt eſt le plus grand des Prophetes, & qu'il a l'ame & l'eſprit de Dieu. Mais encores qui eſt vn tres-grand argument d'approbation, quand vn Iuif veut prendre la Religion Mahumetane, il n'eſt point changé ou amendé en ſa Circonciſion, ny fait Muſſulmam, que premierement il ne ſoit fait Chreſtien, & n'aye proteſté croire Ieſus vray Meſſie,

Digitized by Google

diſant, Iſahac, c'eſt à dire: Ieſus vray Meſſie, enſeignant qu'il ne faut pas ſauter ou obmettre la creance de Ieſus-Chriſt en ſe faiſant de Iuif immediatement & par ſaltum Muſſulmam ou Mahumetan, ains par ordre receuoir la Chreſtienne, puis arriuer à la Mahumetane. Afin que ſe faiſant Muſſulmam, il ayt receu & creu toute verité. Et qui plus eſt, il ſe trouue parmi les Mahumetans, qui ont ſouffert mort pour ſouſtenir les veritez de Ieſus-Chriſt, que l'Alcoran leur enſeigne, en meſme conſideration qu'vn Chreſtien mouroit pour ſouſtenir la verité du vieil Teſtament. Or voila comment elles toutes honorent & redoutent la Chreſtienne, eſtans forcees de recognoiſtre en quelque choſe la verité. Mais de la Chreſtienne elles ne reçoiuent que leur reprobation & condamnation.

Premiere preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme. Predictions prophetiques.

CHAPITRE V.

VOyons maintenãt les ſix prerogatiues excellẽtes, & les ſix marques celeſtes & diuines qui ſont en la Chreſtienne. La premiere eſt aux predictions des Prophetes. De tout temps, par tous les ſiecles, & en toutes les autres religions precedentes il y a eu de grãds perſonnages admirez de tous: ſçauoir eſt les Prophetes en la naturelle & Iudaïque: les Sibylles, Poëtes, outre les Oracles, en la Gentile, qui ont eſcrit, predit & celebré la Chreſtienne long temps deuant qu'elle fuſt apparuë au monde, & l'ont predit tout ainſi qu'il eſt aduenu, & n'eſt aduenu autremẽ que comme ils l'ont predit. Et combien qu'ils ayẽt eſté vn gran nombre fort ſeparez & eſloignez des vns des autres par interual le de temps & de païs: toutesfois ils ont predit & parlé tous d'v tres-bon accord, & comme d'vne bouche accordans leurs voi enſemble, comme herauts & Trompettes de Ieſus-Chriſt & d Chriſtianiſme, & ce pluſieurs centaines d'annees auparauant voire des le commencement du monde, & depuis touſiour continuellement de ſiecle en ſiecle, de ſaiſon en ſaiſon: & ce tou

clairemen

Digitized by Google

clairement, expreſſément, à poinct nommé, ſi proprement & vrayement, que tout ce qu'ils en ont dit, luy conuient & ne peut conuenir qu'à luy. Choſe que l'homme, Ange, ny autre que Dieu ne peut ſçauoir. Car meſmes la Philoſophie Gentile confeſſe, qu'à Dieu ſeul les choſes futures ſont preſentes, aux demons ſeulement par coniectures, & par l'inſtruction des Aſtres, & qu'aux Aſtres les noms des hommes, ny les circonſtances des actions ne ſe peuuent trouuer. Puis donc que toute ceſte ſcience, ceſte reuelation & promeſſe telle que dit eſt, ſi particuliere & exacte, ſi ancienne, longue & continuelle, ſi vne touſiours & tres-accordante, ne peut eſtre que de Dieu, il s'enſuit bien que le Chriſtianiſme & Ieſus-Chriſt ſon autheur, ſoit reuelé & enuoyé de Dieu, & non d'autre.

Ceſte raiſon eſt tres-puiſſante, & très-excellente pour la preuue & authoriſation du Chriſtianiſme, auquel peculierement elle conuient, priuatiuement de toute autre religion. Ieſus-Chriſt l'allegue ſouuent aux Iuifs, pour les conuaincre & forclorre de toute excuſe.

Dieu ſeul ſçait & peut predire les choſes aduenir ſecrettes, & contingentes. Or la religion Chreſtienne a eſté predite, deſcrite, promiſe, non en gros & en confus, mais par le menu en toutes ſes parties clairement, pluſieurs ſiecles auant qu'il en apparuſt rien au monde. Ce qui ſe peut, pour le mieux verifier, rapporter à quatre poincts principaux. 1. La perſonne de Ieſus-Chriſt: duquel ont eſté predits les noms, parens, lieu de ſa naiſſance, temps de ſa venuë, ſon adoration faicte par les Mages; ſa fuitte en Egypte, ſa Paſſion, ſa Mort, ſa Sepulture, auec toutes leurs circonſtances. 2. Les choſes gerees par luy, comme les miracles, la vocation des Apoſtres, ſon entree en Hieruſalem ſur vn Aſne, ſes deportemens en ſa Paſſion, ſa Reſurrection, ſon Aſcenſion. 3. Ses Offices & dignitez de Prophete, Preſtre, Roy, Docteur. 4. Les conſequences & euenemens de ſa venüe, leſquelles luy meſme viuant a auſſi predit: comme l'euerſion du Temple & de Hieruſalem, la vocation des Gentils, la reprobation & diſperſion des Iuifs.

Encores cecy doit-il eſtre plus auant conſideré. Les Propheties de Ieſus & de la Religion Chreſtienne eſtoient de quatre ſortes. 1. Simples preditions. 2. Promeſſes faictes de la part de Dieu:

Digitized by Google

ces deux peuuent eſtre dites Propheties verbales. 3. Figures, c'eſt à dire repreſentations oculaires, qui eſtoient Propheties reales & hiſtoriees, ſçauoir eſt Sacremens, ſacrifices, ceremonies, & certaines actions de perſonnes publiques & ſignalees. 4. Deſirs & prieres en foy & eſperance commune, publique & religieuſe. En ces quatre chefs : predire, promettre, figurer, deſirer, & attendre, conſiſtoit toute la religion Iudaïque, qui n'eſtoit qu'vn modelle & vn project de la Chreſtienne. Car tout ce qui eſtoit au Iudaïſme, comme a eſté touché au chapitre precedent, ſe rapportoit & regardoit à la Chreſtienne. Ces quatre poincts ſont le ſommaire des anciennes & canoniques eſcritures des Iuifs. Grande certes & tres-excellente marque de la Chreſtienté: Qu'il y a eu vne religion capitale expreſſe au monde pour luy ſeruir de preambule & preparatiue.

Et ne peut eſtre obiecté ny ſeulement imaginé que l'on aye forgé, feinct ny introduict ces Propheties en faueur du Chriſtianiſme : car au contraire, l'on les a receües & prinſes des mains des plus iurez & capitaux ennemis d'iceluy, les Iuifs & les Gentils vrays teſmoins & gardiens des liures Prophetiques, dont ils ſont appellez libraires des Chreſtiens : les Iuifs premierement & proprement, & puis les Gentils, qui ont traduict long temps auant la venuë de Ieſus-Chriſt, & la fondation du Chriſtianiſme, les liures des Prophetes Iuifs en leur langue, & les ont gardé tres-ſoigneuſement.

Sibyllas. Auſſi ſeruent à cecy les Predictions des Sibylles Propheteſſes Gentiles, deſquelles Varron le plus ſçauant des Romains laiſſa par eſcrit les ſurnoms, les pays, & temps auſquels elles viuoient : car Sibylle eſt leur nom commun, nonobſtant les vaines & fauſſes oppoſitions, qu'aucuns leur ont faict, que c'eſtoit des ſorcieres, femmes furieuſes, & que les allegations des premiers Chreſtiens, qui ont faict valoir leurs predictions eſtoient ſuppoſees.

Car pour le premier il n'eſt point nouueau de voir que les ſorciers & les mauuais Anges publient la gloire de Dieu, teſmoing Balaam & les demoniacles, dont parle l'Euangile.

L. 2. Diuinat. Pour le ſecond i'employe les mots de Ciceron qui dit, que & leur poëme de ſoy-meſme monſtre que leurs vers ne ſont pas de perſonnes furieuſes, car ils ſont dreſſez pluſtoſt auec art & ſoin qu'auec eſlancemẽt & tranſport: & encores d'auantage le mõſtre

la contexture de leurs vers acroſtiches : quand des premiers lettres de chaſque vers quelque ſens eſt enchaiſné, qui eſt ouurage de perſonne qui apporte de la diligence & du ſoin en eſcriuant, non d'vn furieux & inſenſé.

Pour le troiſieſme, ce ne peuuent eſtre ſuppoſitions. Qui ſeroit ſi impudent au milieu de tant de Payens, de ſuppoſer des vers, que l'on pouuoit conuaincre de mon ſonge, produiſant les originaux qu'ils gardoyent dedans leurs archiues ? Mais Dieu a voulu qu'il y reſtaſt aſſez de teſmoignage ſans reproche, prins chez les Payens meſmes, pour monſtrer que ces allegatiõs eſtoiẽt vrayes. Car outre ce, que Suetone eſcrit, que c'eſtoit vne opinion qui eſtoit en la bouche des Romains (qui eſtoyent tres jaloux de leur domination) qu'il y deuoit venir quelqu'vn de Iudée, qui deuoit eſtre Seigneur de tout le monde : & Ciceron au meſme endroict, & Virgile (*Magnæ ſpes altera Romæ*) qui ont eſcrit auant la venuë de Ieſus-Chriſt, en ont rendu preuue tres-ample deſcriuant les Propheties de ces Sibylles. Car qu'eſt-ce autre choſe, que predire l'aduenement de Ieſus-Chriſt, que dire, que la Sibylle diſoit, qu'il falloit receuoir vne religion nouuelle, & chaſſer les anciennes, recognoiſtre vn Roy (*ſi ſalui eſſe vellemus*) ſi nous voulions eſtre ſauués ? Ce que les flateurs voulurent perſuader, auoir eſté dict de Cæſar : & ces vers acroſtiches, deſquels il parle, monſtrent-ils pas qu'il n'y a point de ſuppoſition ? Pour le regard de Virgile, pour neant vn ancien n'a eſcrit, qu'à la ſeule lecture de ſon Eclogue quatrieſme, quelques-vns s'eſtoient faits Chreſtiens, tant Ieſus-Chriſt eſt bien depeint en icelle, ce que par flaterie, Virgile auoit voulu appliquer au fils de Pollio. Car & la vierge dequoy il parle, & la naiſſance, & la paix vniuerſelle, & que cet enfant deuoit geuuerner le monde, par les vertus de ſon pere, monſtrent qu'il parle du fils de Dieu.

Suet. in August. in Veſpaſ.

Famaerat eſſe in fatis vt hoc tempore Iudaea profecti rerum potirentur.

Digitized by Google

Seconde preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme, la double nature de ſon autheur Ieſus-Chriſt, diuine & l'humaine miraculeuſe.

CHAPITRE VI.

EN ſecond lieu, il y a la qualité ſouueraine & diuine de ſon autheur. Voicy vne autre tres-grande & tres-puiſſante raiſon, & qui ſeule eſt tres-ſuffiſante preuue du Chriſtianiſme, & pour mettre toutes les autres religions par terre: c'eſt que ſon autheur Ieſus-Chriſt, eſt non ſeulement homme, a la forme & nature cōmune, comme les autheurs des autres religions: mais Dieu & homme, Dieu fils de Dieu, & homme fils de Vierge. O quel aduantage de la Chreſtiēne par deſſus les autres, qui toutes aduoüent leurs autheurs hōmes, & puis deïfiez par d'autres hommes! qui toutesfois ont chanté leurs adulteres, inceſtes, trahiſons, jalouſies, & autres paſſions, comme la Gentile: La Mahumetane, Mahumet homme ſoldat, adultere, brigand, & meſchant comme les ſiens, & luy meſme en ſon Alcoran le confeſſe: La Iudaïque Moyſe & les Prophetes. Ieſus-Chriſt eſt bien homme auſſi, & tres-juſte & tres-grand homme, marqué & enuoyé de Dieu, ayant ſon eſprit. C'eſt la confeſſion vniuerſelle de toute religion comme s'eſt veu cy-deſſus en l'adueu & teſmoignage que toutes les autres religions, rendent tout haut de la Chreſtienne. Mais il eſt infiniement au deſſus de cela: car il eſt Dieu fils de Dieu, & puis il eſt homme, non à la forme & condition commune & naturelle, mais ſur-naturelle, miraculeuſe, fils de Vierge, & par ainſi iuſte, innocent & parfaict, non par acqueſt, ny par grace, mais par nature.

Voicy deux choſes, les deux tres-grands, propres & ſinguliers ornemens, & prerogatiues de la Chreſtienne, priuatiues de toute autre, qui ſont en ſont hauteur, Diuinité, & humanité virginale.

Quant au premier c'eſt le grand aſſaut, la generale batterie & commune obiection de tous ſes ennemis. La queſtion de la diui-

nité de Ieſus Chriſt eſt la plus grande qui fut iamais, ny qui pourroit eſtre : c'eſt ce qui a esbranlé & remué tout le monde. Les Iuifs luy en ont voulu principalement pour cela. C'eſt pourquoy ils l'ont voulu lapider, & dequoy ils ont faict plus grande inſtance en ſon procez, tant deuant le Iuge d'Egliſe Caïphe, que deuant le Iuge-lay Pilate. La Mahumetane extolle tant que l'on veut Ieſus-Chriſt, mais ne veut pas croire qu'il ſoit Dieu. Les Gentils plus ſages ont dit, que les ſiens luy auoient faict tort de luy attribuer diuinité, & qu'en cela les Chreſtiens ſe ſont abuſez: meſmes de ceux qui portent le nom Chreſtien, & anciennement, & encores à preſent s'en trouuent, qui ne veulent aduoüer la diuinité en Ieſus Chriſt.

Or ſans entrer en diſpute auec les Iuifs par leurs propres eſcritures, ny auec les demy Chreſtiens, Ariens, Samoſatheens, & leurs ſemblables, par l'authorité tant des vieilles que nouuelles eſcritures : contre tous, tant eux, que Mahumetans, nous vſerons de ces raiſons communes.

Ieſus-Chriſt ſe dit Dieu, fils de Dieu, enuoyé de Dieu, engẽdré de Dieu auant toutes choſes, vn meſme auecques Dieu, qu'il appelle ſon Pere. Il l'a dict, l'a preſché, ſouſtenu deuant ſes Iuges, au ſupplice, viuant & mourant: toute la religion Chreſtienne eſt appuyee & baſtie là deſſus, que Ieſus eſt Dieu fils de Dieu, naturel & cõſubſtantiel. Diſons maintenant: qui empeſche de le croire? Mais qu'y a-il qui n'induiſe à le croire? Nous auõs cela confeſſé de tous ſans contredict: que Ieſus-Chriſt eſt tres-hõme de biẽ, grãd Prophete, enuoyé & bien-aymé de Dieu. (Quand on en voudroit douter, toute ſa vie & ſa mort le mõſtre, qui eſt toute à la gloire de Dieu, & au ſalut des hommes, & au mal de perſonne.) Il le faut donc croire: car vn homme de bien n'eſt pas menteur public, & encores moins menteur aux deſpens de Dieu & des hõmes, vſurpant ce qui eſt à Dieu, & abuſant le monde, moins encores traiſtre & perfide à celuy qui le commet & l'enuoye. Dieu ne l'auroit pas enuoyé, & encor moins continué de l'aſſiſter, s'il luy euſt eſté ſi fort & directement contraire. 1

S'il n'eſt point Dieu fils de Dieu, comme il ſe dict eſtre, il eſt dõc ennemy capital de Dieu, & ceux qui le recognoiſſent pour tel, ennemis iurez de Dieu : comme au rebours ceux qui l'ont perſecuté & faict mourir à ceſte occaſion, comme les Iuifs, ou qui ſe 2

ſont oppoſez & ont combattu ceſte ſiẽne diuinité, cõme les Ariẽs & autres ont faict vn tres-agreable & notable ſeruice à Dieu: dõt par raiſon ceux icy doiuent eſtre aymez & fauoris de Dieu: & ceux-là auec leur chef, diſgraciez, deſtruicts & exterminez. Or nous voyons tout le contraire: car la race des Iuifs eſt toute deſtruicte & rendüe la plus miſerable, qui ſoit ſoubs le Ciel. Arius chef des oppoſans & contrediſans à la diuinité de Ieſus, a miſerablement finy ſes iours, & ſes ſectateurs exterminez: au contraire, Ieſus-Chriſt adoré par tout le monde. Les Chreſtiens ſes adorateurs ont obtenu le long & le large, & toute l'eſtenduë du monde, & ont maiſtriſé tous ceux du party contraire. Il faut donc, ou que Ieſus-Chriſt ſoit Dieu fils de Dieu, ou qu'il n'y ait point de Dieu au monde. Car comment Dieu ſouffriroit-il que celuy, qui luy vole tout publiquement ſon droict, ſon honneur auec ſes adherans, preualuſt contre ceux qui le ſouſtiennent & deffendent? Car dire, ou qu'il n'en puiſſe venir à bout, ou que pouuant il ne le vueille empeſcher, c'eſt touſiours dire qu'il n'eſt pas Dieu, ne pouuant ou ne voulant ſe monſtrer Dieu, meſpriſant ſon honneur, laiſſant gaigner le menſonge par deſſus la verité.

Mais comment euſt-il eſté ſi hardy, ſi preſomptueux, ſi enragé de ſe dire Dieu fils de Dieu, s'il ne l'euſt point eſté? iamais homme, ny auparauant, ny apres luy ne ſe l'eſt dit eſtre. Certes s'il n'eſt point Dieu, c'eſt le plus ambitieux, & le plus ſuperbe qu'homme pourroit eſtre, meſmes par imagination. C'eſt le plus meſchant & le plus grand blaſphemateur, le plus cruel ennemy de verité, vertu & de tout bien, le plus grand abuſeur & impoſteur, bref le dernier homme en toute ſorte de meſchanceté. Or en toute ſa vie & ſa mort, c'eſt le plus humble, & le plus ſimple, plus doux, modeſte, patient: c'eſt vn agneau eſloigné de toute vanité, ambition, grandeur & gloire.

Mais venons aux preuues reales, & effectuelles de ſa diuinité, qui
4. ſont ſes œuures, qui ne peuuẽt proceder que de Dieu. Il cognoiſſoit & declaroit les cœurs, & ſecrettes penſees des hommes, & des hypocrites ſes ennemis, & des ſiens auant qu'ils le ſceuſſent, & ſentiſſent.

5. Il a predit les choſes aduenir, long temps auparauant, & qui eſtoient contre toute apparence, qu'il ſeroit crucifié. Que ſon Euangile ſeroit preſché par tout le monde. Que la ville de Hieru-

Digitized by Google

ſalem & le Temple ſeroient deſtruits & raſez. Qui peut faire ces deux choſes que Dieu?

Il eſt tres ſçauant ſans auoir eſtudié, dont ſes ennemis en demeurent eſtonnez, & n'en peuuent trouuer la raiſon, pour ce qu'ils ne veulent croire ſa diuinité. 6.

Mais ce qui eſt plus eſclattant & aduoüé vniuerſellement de tous ſes ennemis, ce ſont ſes miracles que luy meſme auſſi allegue & employe pour preuue de ſa diuinité: il eſt à ſçauoir, & leur verité & leur ſuffiſance. 7. *Des miracles.*

Quant au premier, ils ont recitez & affermez 1. par quatre teſmoings dits Euangeliſtes, 2 preſens & oculaires, 3. conſonans auec les predictions Prophetiques, 4. gens ſimples, ſans art ny ſuffiſance, du tout incapables de les forger, ny baſtir vn corps entier d'hiſtoire, & moins inuenter vne ſi grande ſageſſe, prudence, & ſuffiſance, qui ſe trouue aux faicts, dicts, demandes, reſponces, paraboles de Ieſus, 5. qui ont eſcrit d'vn ſtile ſimple, nud & candide, 6. ſans aucune faueur, eſperance ny apparence de gain, gloire ou autre recompenſe, 7. ains auec menaſſes & danger de tourmens & de mort, 8. ſans flaterie ou loüange aucune de Ieſus, ny leur, ou de leurs compagnons & amis, 9. ains auec vn recit franc & naïf de leurs propres foibleſſes, vices & imperfections, & de leurs conſorts, 10. & bien que ſeparez & eſloignez les vns des autres, en diuers temps, lieux, & à diuerſes occaſions, ſont tres-bien d'accord, 11. eſcriuans choſes toutes publiques & notoires, faictes en plein iour & places publiques, 12. auec toutes les circonſtances & appartenances des lieux, perſonnes, temps, forme & maniere, afin qu'il fuſt plus aiſé de les ſurprendre & conuaincre de menterie, s'il y en euſt eu, 13. & ce à la barbe des ennemis mortels & iurez de leur maiſtre, qu'ils auoyent faict mourir, & les leurs, gens puiſſans, qui ne cerchoyent qu'à mordre ſur eux, & les ont perſecutez à la mort, dont ils en euſſent trouué la iuſte occaſion, s'il y en euſt eu, 14. & auec telle conſtance & aſſeurance, qu'ils en ont voulu mourir, 15. & ſans que iamais homme depuis eux, ait eſcrit au contraire, ny heurté la verité, de leur hiſtoire. Si l'vn de ces quinze poincts rarement ſe trouue auec l'impoſture & menterie, mais tous enſemble, il eſt impoſſible: les miracles donc de Ieſus ſont tres certains.

Auſſi ne s'eſt-il trouué perſonne, qui les ayt ouuertement niez,

Digitized by Google

ains tous les confeſſent. Les Iuifs, non ſeulement les anciens, comme ceux de ſon temps, qui furent par là eſmeuz les vns à croire en luy, comme Nicodeme, *Nemo poteſt ſigna facere quæ tu facis, niſi ex Deo ſit*, les autres à le faire mourir : *hic homo multa ſigna facit*: Ioſephe leur hiſtorien, qui les trouue ſi admirables qu'il ne ſçait s'il le doit appeler homme ou Dieu: mais auſſi ceux, qui ſont venus depuis, confeſſent qu'apres ſa mort & en ſon nom pluſieurs ont eſté miraculeuſement guaris.

Les Gentils: Pilate eſcriuant à Tibere en faict vn grand denombrement. Apollon meſme en ſes oracles l'appelle ſage, aux œuures miraculeux. Iulian le plus iuré ennemy de Ieſus-Chriſt, taſchãt d'enſeuelir ſa memoire & de ſes miracles, encore en confeſſe-il trois ſortes, taiſant malitieuſement les autres: guariſon des aueugles, boiteux, & demoniaques.

Les Mahumetans: diſant Mahumet meſmes en ſon Alcoran, que Ieſus-Chriſt eſtoit venu auec grandeur de miracles, leſquels luy meſme recite: & luy auec le glaiue.

Et quãd on les voudroit nier ou mettre en doute, quel eſt donc ce miracle, que tant de gens, tant de peuples ayant creu de ſuiure vn homme pauure & abiect, iuſques à mourir pour luy, apres qu'il eſt mort, ſans miracles? Certes cecy eſt le miracle des miracles, duquel nous parlerõs tantoſt, le plus grãd qui pourroit eſtre, duquel on ne ſçauroit iamais s'esbahir aſſez, & qui ne s'en eſmeut & esbahit, eſt luy meſme vn miracle & vn monſtre en ſtupidité.

2. *La ſuffiſance.* Or les confeſſant (& voicy l'autre poinct qui eſt de leur ſuffiſance) comme tous font, il n'y a plus que tenir, qu'il ne ſoit adoüé & recognu Dieu: car autre ne les ſçauroit faire que Dieu. Celuy-là eſt Dieu, qui faict ce que creature ne peut faire.

Cinq choſes ſont principalemẽt conſiderables en ſes miracles, pour bien ſçauoir quels, & d'où ils ont eſté:

Le nombre qui ſurpaſſe celuy de tous les autres, qui ont eſté au monde & deuant & apres, il eſt infiny, & ne ſe peut eſcrire, diſent ceux qui les ont veus: qui monſtre auoir eu en main & à commandement, comme ſienne & propre la puiſſance de les faire.

2. La diuerſité de meſme tres grande: car il en a faict en toutes ſortes de creatures, ciel, ſoleil, air, eau, terre, pierres, arbres, beſtes, poiſſons, anges, diables, hommes, femmes, viuans & morts, ſains & malades de toutes ſortes de maladies, ès ames, ès corps.

3. La grandeur & dignité, qu'y a-il plus noble que rendre la veuë aux aueugles, & aueugles nais? la vie aux morts, transformer ſon corps en gloire & clarté de ſoleil, ſe reſſuſciter ſoy-meſme.

4. La valeur & richeſſe, eſtant aux regardans, œuures tres-merueilleux, aux receuans tres vtiles, aux entendans, inſtructions myſterieuſes, *miracula*, *beneficia*, *myſteria*, & *documenta*.

5. Mais ſur tout la maniere: ſçauoir eſt à toute heure & à tous propos promptement, ſans toucher ny voir le ſubiect, à ſa ſeule parole, de ſa propre vertu, qui ſailloit de luy, auec authorité & puiſſance, en commandant.

Le pire qu'on dit contre les miracles de Ieſus, les ennemis enragez de ſa diuinité, comme aucuns Iuifs & Iulien l'Empereur, ſe voyans conuaincus par iceux, a eſté, qu'ils eſtoient faicts par magie, & que Ieſus eſtoit magicien & impoſteur. *Obiection contre les miracles.*

Mais voicy combien cela eſt lourd, & euidemment faux. S'il euſt eſté ainſi, ſes ennemis, qui l'ont tant inſtamment pourſuiuy à la mort, ne l'euſſent pas oublié pour faire valoir la rigueur de la loy ſur luy. Or il ne s'en trouue pas vn mot en tout ſon procez. *Reſponſe.*

Ioſephe nous atteſte que la magie ne fut iamais tant frequente en Iudee (car auſſi ceſte ſcience eſt plus commune en ceſte nation là ſuperſtitieuſe qu'en toute autre) meſmes entre les docteurs, qu'en ce temps-là. Pourquoy donc ne faiſoient-ils tels ou plus grands miracles que luy, pour luy faire honte & deuorer les ſiens? Mais le meſme Ioſephe appelle Ieſus grand faiſeur de miracles, & les autres magiciens & impoſteurs: & non ſeulement en Iudee, mais par tout, iamais n'eut tant de vogue la magie qu'en ce temps-là de Ieſus, & des Apoſtres, & de Neron, comme dict Pline: qui dict auſſi que iamais n'en fut tant cogneuë la vanité. Pourquoy donc les Philoſophes & ſçauans en la magie ne choquoyent-ils, & ne combattoient-ils les miracles de Ieſus & des ſiens? que ne s'eſſayoient-ils d'en faire de meſme, & mieux? Simon Magus s'en voulut meſler, mais il fut bien toſt deſpeſché. S'ils cognoiſſoyent la fourbe aux miracles de Ieſus & des ſiens, pourquoy ſe laiſſoyent-ils gaigner à eux? croyoient ils à leur dire les cognoiſſans tels? attribuoyent-ils à la vertu de Dieu ce qu'ils ſçauoyent dependre de nature? Iulien l'Empereur qui faict ce reproche à Ieſus & aux ſiens, luy qui a reueillé la magie, & auoit pres de ſoy de ſi ſçauans Philoſophes, Iamblicus,

Maximus, que n'a-il guary des aueugles & des boiteux, comme il confeſſe que Ieſus a faict? Certes ce que la magie floriſſoit fort en ce temps-là, c'eſt vne belle preuue de la verité des miracles de Ieſus, & moyen propre pour deſcouurir l'impoſture, s'il y en euſt eu, comme celle des Egyptiens à l'endroict de ceux de Moyſe.

Mais voicy que c'eſt, les magiciens ioüent leurs farces, & font leurs tours, 1. pour leur profit & gloire, 2. celans leurs ſciences, 3. à oſtentation & vanité, 4. nullement à la gloire de Dieu, 5. ny au profit des hommes; & bien ſouuent à leur dommage, 6. fort peu en nombre, & moins en eſpeces, 7. & apres leur mort n'en peuuent du tout plus faire. Ieſus-Chriſt au rebours: 1. au lieu de profit n'en reçoit que calomnie & tourment, 2. au lieu de plaiſir il deſplaiſt, & refuſe d'en faire pour ne plaire, 3. les faict en public, & à la veuë de tous, 4. à l'honneur de Dieu, 5. & au profit de nature humaine, 6. en nombre infiny & tres grande diuerſité, comme a eſté dict cy-deſſus, 7. & apres ſa mort il continuë d'en faire.

Finalement toute la force de la magie ne ſçauroit arriuer aux œuures de Ieſus, rendre la veuë aux aueugles nais, & la vie aux morts, & à ſoy-meſme.

Or concluons ceſt article de la diuinité de Ieſus & de ſes miracles, qui en ſont les enſeignes & les preuues, par ce tant grand miracle & tant eſclatant au monde, l'effect & le fruict de tous les miracles, & plus merueilleux que tous iceux, & qui ſans eux, quand il n'en auroit iamais eſté faict, eſt tout ſeul encores plus merueilleux, ſçauoir eſt la ſuitte & creance de tout le monde en Ieſus. Mais pource qu'il n'eſt point conſideré, il n'eſt point admiré. De peu de choſe faire beaucoup, les habiles gens le font; mais de rien faire vne tres-grande choſe, c'eſt à Dieu ſeul: car de rien ne ſe faict rien: & faire vne choſe de & par ſon contraire, non ſeulement ſans moyens, mais contre tous moyens, appartient encor plus à Dieu ſeul. Or Ieſus a faict tous les deux. L'hiſtoire des Gentils, les Iuifs, les Mahumetans, bref, tous ſes ennemis, encores qu'ils ne le penſent, le confeſſent; il ne ſe peut nier, il ſe void encore, la choſe parle d'elle-meſme, & le crie tout haut.

1. Ieſus-Chriſt nay de pauures parens en pauure lieu, ſans amis qui le pouſſent: bref, homme ſans moyens, & ſans appuy: & auec cela, c'eſt à dire, rien, il s'eſt fait Roy & Seigneur de tout le mõde.

Digitized by Google

2. Pour amaſſer gens à ſoy & ſe faire bien ſuyure & obeyr, voicy ſes harangues : Qui veut eſtre des miens faut qu'il renonce & abandonne tous biens, parens, alliez, amis, femme, enfans, ſoy-meſme, ſa vie, qu'il ſe reſolue de ſouffrir tous maux, & ſe charge touſiours de la croix, & qu'en cela il eſtime ſon bon-heur. Qui ne renonce à tout, qui n'endure volontairement toute aduerſité, qui ne hayt ſa vie, il n'eſt pas des miens, ny digne d'en eſtre. Que peut-il eſtre dict de pis par ſes ennemis, qui voudroient deſtourner de le ſuyure? Les autres conquerans & chefs de religion, pour eſtre ſuyuis, promettent biens & honneurs, permettent pluralité de femmes, pour vaincre employent les armes, la force & la fineſſe : & Mahumet particulierement permet de ſe venger, de tuer, & eſtablir tout merite à vaillamment combatre. Ieſus-Chriſt ne preſche que pauureté, patience, ſimplicité, humilité, continence, honte, & rebut du monde.

3. Apres toutes ces belles promeſſes & perſuaſions, c'eſt à dire menaſſes & diſſuaſions, il meurt pauurement & ignominieuſement, attaché en vne croix, entre deux larrons, ſans auoir rien conquis, & ne laiſſant enfans, parens, amis, ny confidens pour prendre ſes arremens, ſinon quelque bien peu de gens lourds, groſſiers, de neant, qu'il auoit pres de ſoy viuant, leſquels luy tournerent le dos en ſa mort, & puis apres reprenans courage furent bien toſt deffaicts, lapidez, crucifiez, bruſlez, eſcorchez. Qu'eſt-ce tout cela à dire? ſinon fuyez tous tant que pourrez ceſt homme-là, qui ne porte que mal-heur, qui a ſi pauurement finy ſa vie, & les ſiens auſſi. Or cependant tout le monde bien toſt luy eſt conquis, tout le monde croit en luy, l'adore & le ſert comme Dieu, & en luy met toute ſa confiance, & veut mourir pour luy : & non, comme dict eſt, cependant qu'il eſt encores ſur pieds & viuant, mais apres ſa mort, & ſans l'auoir veu : tellement que mort il vainc les viuans, il deſarme & attere le monde, ſe laiſſant lier & garroter au monde. Bref de rien, par voye toute contraire & moyens directement oppoſites & operatifs de ruine, il fait, baſtit, & parfait, ſon prix faict.

4. Mais ce n'eſt pas tout : voyons les oppoſitions formees, & les reſiſtances grandes, qui ſe ſont eſleuees dés le commencement, & ont continué, que le moindre deuoit eſteindre & eſtouffer au berceau la Chreſtienté. La premiere, qui deuoit naiſtre en

Digitized by Google

l'ame d'vn chacun, vient de la ſubſtance meſme de ceſte creance & doctrine de Ieſus : contre laquelle non ſeulement la chair & le ſang, mais l'eſprit, la raiſon & tous les diſcours combattent. Croire en vn homme abiect, crucifié, qui eſt iſſu de la maiſon d'vn Charpentier, a commencé ſa vie en vne eſtable & l'a acheuee en vne Croix : Croire à ſes diſciples gens de tres-baſſe condition, les balieures du mõde, & y croire pour y receuoir toute trauerſe, & ſouffrir toute honte, reproprе, tourment, & la mort cruelle.

5. Apres ceſte interne & particuliere difficulté au cœur d'vn chacun, voicy au dehors & en public tout le monde eſleué & armé de toutes pieces à l'encontre. S'il eſt queſtion de la force, voilà Ieſus en bref, apres s'eſtre mis en public, deſpeſché par mort violente & lente, honteuſe & cruelle : ſes Apoſtres ne peuuent ouurir la bouche qu'ils ne ſoient incontinent foüettez, & puis diuerſement maſſacrez : les feux ſont allumez, les rouës dreſſees, les glaiues tendus par tous les endroits du monde : l'on inuente de nouueaux & exquis ſupplices & tourmens à l'encontre.

6. S'il eſt queſtion d'artifices & fineſſes, ceux qui ſuiuoient le party de Ieſus, eſtoient exclus de tous offices & dignitez, les enfans exclus des eſcholes, la doctrine baffoüee & deſcriee comme vne folie & eſpece de manie.

7. Et ne faut pas ou[illegible]ier icy parmy ces reſiſtances, la ſaiſon & qualité du ſiecle, cert[illegible]ignorant, aiſé à manier, mais glorieux & triomphan[illegible]r & au plus haut poinct de l'Empire Romain, le [illegible] plus foiſonnant en Orateurs, Philoſophes, Capitai[illegible]es. C'eſtoient bien gens pour faire compte de ceſte tel[illegible] doctrine & creance, & ſe rendre à telles gens que les Apoſtres : certes ils les ont eſtimez fols & inſenſez, & leur parole pure folie. Et voicy toutesfois vn changement au monde, ſi grand, ſi ſubit, ſi vniuerſel : par lequel la folie vainc la ſageſſe, la foibleſſe triomphe de la force, la ſimpleſſe aterre l'habilité & ſuffiſance : ce qui ne peut eſtre attribué qu'à la vertu diuine & toute puiſſante qui operoit en Ieſus.

L'autre tres-grande ſingularité de ceſte perſonne, eſt ſon humanité vraye, mais miraculeuſement faite & formee d'vne vierge. Ceſte cy eſt vne conſequence de l'autre : car deux choſes contraires ne ſe peuuent ioindre & accoupler, que par vn moyen & vn entre-deux qui ſoit amiable compoſiteur & le nœud d'icel-

Digitized by Google

les : ou bien que l'vn des deux extremes ſoit diſpoſé, auoiſiné, & approprié à l'autre. Ainſi la diuinité tres-haute, pure, & parfaicte ne pouuoit & ne deuoit eſtre ioincte perſonnellement, & habiter eſſentiellement en l'humanité, telle qu'elle eſt par nature en tous hommes, baſſe, impure, imparfaicte : il a eſté requis qu'elle fut eſleuee, affinee, ſupernaturaliſee, & diuinifiee par quelque nouuelle façon, pour eſtre capable & propre à la receuoir : & quelque vertu & grace du ciel y interuint, & s'entremit à faire ceſte ſaincte couſture & parfaicte liaiſon : & que ceſte humanité fuſt faicte & formee non par ouurage humain & contribution ordinaire, mais par la puiſſance de Dieu, & ſa grace vniſſante, extraicte & tiree d'vne vierge. Les Prophetes l'auoient predict, les Iuifs n'ont peu rien au contraire, le pere putatif le ſçait, le recognoiſt & confeſſe, la mere n'en eſt iamais recherchee, ny ſoubçonnee, bien que ce fuſt eſté vn beau ſubiect à ſes ennemis pour reietter & reprouuer & la mere & le fils, ſi elle eut failly. Il y a en Suidas ſous la diction, Ieſus, vn diſcours beau & vne hiſtoire ſeruant à ce faict, que i'obmets pour eſtre bref.

A toutes ces preuues de la perſonne diuine de Ieſus, l'on peut adiouſter les diuers teſmoignages authentiques qui en furent donnez en ſon temps meſme. L'vn eſt de S. Iean, qui a eſté au dire de tous les ennemis de la Ch[illegible] tres grand homme & comme vn oracle. Il fut ci[illegible] d'Herodes, tenu des Iuifs au rapport de Ioſephe, v[illegible] de vertu, auquel ils accouroient de toutes parts, en vo[illegible] recognoiſtre pour Meſſie, s'il l'euſt voulu permettre. Il eſt appellé de Mahumet en ſon Alcoran grand Prophete, confirmateur du Verbe diuin. Or il commande à tous de ſuiure Ieſus : Et de faict à ſa parole pluſieurs le ſuiuirent. Apres il y a eu le teſmoignage du ciel par trois diuerſes fois : vne voix eſclatante comme vn tonnerre, *Voicy mon fils bien-aymé, eſcoutez-le : Tu es mon fils, ie t'ay clarifié, & te clarifieray.* Apres ſont les teſmoignages de Ioſephe, S. Paul, Apollon, & autres grands & ſçauans Iuifs : Hyerothee, Denys Areopagite, Iuſtin, & autres grands Philoſophes, qui ont puis eſté ſuiuis d'vn nombre innombrable de grands, ſçauants & ſaincts perſonnages, de toute nation, ordre & profeſſion.

Tierce preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme: l'excellence de ſa doctrine en theorique & en practique.

CHAPITRE VII.

EN tiers lieu il y a l'excellence de la doctrine, laquelle s'accorde en pluſieurs choſes auec la plus pure & ſaine doctrine des Philoſophes & des Iuifs: mais en pluſieurs poincts elle ſurpaſſe infiniement toutes les autres religions.

La vraye religion eſt celle, qui apprend & fournit les moyens d'honorer Dieu, & profiter à l'homme. Ce ſont les deux parties integrantes de religion. A Dieu, qui eſt plenitude de tous biens, & le comble de toute perfection, n'y peut aduenir ny eſtre adiouſté aucun bien ny profit: mais bien iuſtement eſt deu tout hõneur & toute gloire: qui eſt vn ornement & embelliſſement au dehors, qui ſe prend & ſe tient à ſon nom, le ſanctifiant, agrandiſſant & multipliant. A l'homme imparfaict, neceſſiteux, & où y a touſiours, quel qu'il ſoit, plus de vuide que de plein, n'eſt aucunement deuë gloire ny honneur, qui preſuppoſe la choſe deſia pleine au dedans & parfaicte en ſoy: mais eſt requis & neceſſaire profict, qui eſt vn amandement interne & ſubſtantiel. Or l'office & l'effect de la vraye religion, eſt de bien s'aquitter de ces deux: celle qui y eſt courte & manque eſt fauſſe, eſt vne ſuperſtition, vn abus.

1. Or la Chreſtienne eſt par deſſus les autres triomphante en tous les deux: elle croit & ſent plus hautement & dignement, plus ſainctement de la Deïté, que toutes elles: magnifie beaucoup plus
2. ſans cõparaiſon la bonté de Dieu, ſon amour, ſa liberalité enuers l'homme: & d'icelle tire & attend plus grands biens, honneurs & faueurs, que toute autre. Qu'y a-il en toutes les autres religiõs qui vaille ce ſeul mot du Chriſtianiſme, *Dieu a tant aymé le monde, qu'il a donné ſon fils vnique, affin que quiconque croit en luy, ne periſſe point, mais ayt la vie eternelle?* Certes toutes elles enſemble, & tout ce qu'elles ont, & croyent de fonds en comble n'approche en

Digitized by Google

rien de cecy : & ne ſçauroient pas ſeulement conceuoir l'ombrage d'vne tel creance, d'vn tel bien, ſi grand, ſi auantageux & fauorable : que Dieu a vn fils naturel, vnique, qu'il nous a donné, enuoyé, & comme mis à l'abandon, pour nous acquerir & auoir à ſoy : Que ce fils negotiant noſtre ſalut, & tout à ſes deſpens, nous ayt non ſeulement reconciliez & reintegrez auec ſon pere, mais par ſon conſentement, ſon entrepriſe, voire ſon dommage & ſa mort nous ayt faicts & rendus ſes compagnons en la filiatiõ, grace, biens & heredité de ſon pere. Iamais en tout cecy les autres religions n'y ont ſeulement penſé : mais bien ſont elles toutes farcies de vaines ſuperſtitions, vilaines fables & folies.

En apres elle conduit l'homme plus franchement à la cognoiſſance de ſoy : & luy fait mieux ſentir ce qu'il eſt, ce qu'il peut, & ce qu'il doit : luy apprenant à ſe deffier de ſoy, cognoiſtre ſon rien, ſa miſere, ſon mal naturel & acquis, & en Dieu ſeul mettre ſa confiance & ſon tout.

Elle informe & inſtruit plus exactement à la vertu, enſeigne vne plus grande integrité & pureté de vie, reformant & reglant premierement le dedans, le cœur, la penſee. Les autres diſent : Tu ne tueras point, ne deſroberas, ne paillarderas : mais ceſte-cy dit, Tu ne conuoiteras, & ſi ſeulement tu regarde l'autruy par conuoitiſe, tu es coulpable. Elle demande & enſeigne le ſacrifice de cœur, le ieuſne d'eſprit, vne adoration & hommage à Dieu en eſprit & verité, vne ame pleine de charité enuers tous, voire ennemis. Bref, elle chante touſiours aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoy meſme : & enſeigne que le prochain eſt tout homme, l'eſtranger ennemy, elle preſche de rendre bien pour mal, & vaincre le mal en bien ; les autres permettent, voire apprennent à tuer les aduerſaires de leur doctrine & loy, comme le Talmud & l'Alcoran.

Aux actions de la vie, elle requiert vne plus grande ſaincteté, & vne regle plus eſtroicte contre toutes voluptez, non ſeulement eſtrangeres & de ſoy du tout vitieuſes, leſquelles elle condamne tout à plat, mais encores naturelles & legitimes, leſquelles elle modere & bride. En tous les deux la Philoſophie & toutes les autres religions ſont fort indulgentes. Par tout ailleurs qu'en la Chreſtienne la Polygamie, les diuorces, les inceſtes, les diſſolutions de table ſont permiſes, l'œuure du mariage à l'aban-

Digitized by Google

don, du plaiſir en tous temps & ſaiſons, en tout eſtat de la femme, en toutes façons. Et hors mariage la licence & desbauche eſt grande.

6. Quant au culte & ſeruice de Dieu externe, il eſt en la Chreſtienté & plus riche, & beaucoup mieux reglé. Où eſt és autres religions vn tel ſeruice de Dieu public, comme en la Chreſtienne, ordonné & miniſtré par tant de ſortes d'officiers? composé & eſtably de tant de diuerſes pieces ſi bien enchainees enſēble? confeſſions, oraiſons, loüanges, actions de graces, lectures, pſeaumes, hymnes, cantiques, qui s'entreſuyuent par vn ſi bel ordre, celebré auec tant d'apparat, tant de reuerēce, paré & orné d'vne ſi grande ſplendeur de ceremonies, qui par belle harmonie repreſentent à l'œil ce que la voix chante à l'oreille: le tout ſe diuerſifiant ſelon les ſaiſons & occaſions: qui conſidere bien attentiuement toutes ces choſes, eſt rauy en admiration. Aux autres ſemble pluſtoſt vn batelage, geſtes de gens inſēſez & maniaques.

7. Conſiderons puis le ſoin des pauures & affligez qui a baſty tant de façons d'hoſpitaux, produict tant de ſortes d'œuures charitables, erigé en office les aumoſniers pres des grands, & parmy les colleges & communautez. Bref cecy occupe & tient vne bonne partie des offices & exercices de la vie Chreſtienne: choſe incognuë en la Gentile, où le remede aux pauures eſtoit de ſe vendre & ſe faire eſclaue pour viure: d'autre part les ſerfs & eſclaues eſtoient tuez de leurs maiſtres: & le mieux qu'ils pouuoient eſperer & auoir, eſtoit d'eſtre traictez comme les aſnes & beſtes de ſeruice.

8. Et pour n'en dire pas d'auātage & conclure ce chapitre, la Chreſtienne excelle & ſurpaſſe infiniment les autres en la creance, & ferme eſperance de la vie eternelle & gloire celeſte, apres eſtre ſorty de ce monde. Toutes les autres ſont imparfaites en tous ces deux points, qui ſont ſçauoir ce que c'eſt, & auoir l'eſperāce bien gagee d'y arriuer. La Gentile eſt en ceſt endroict fort ignorante. Les Philoſophes & les Poëtes, les grands Theologiens d'icelle, les pauures gens n'y ont rien cognu. Ils ont à leur jargon baillé des champs Eliſiens, de l'ambroſie, du Nectar: d'autres fois ils ont dict que la vertu eſtoit l'vnique tres-riche & ſuffiſante recompenſe à ſoymeſme. Bref ils ne ſçauoyent qu'en penſer. La Mahumetane groſſiere & barbare, imagine vne recompenſe

digne

Digitized by Google

digne d'elle, qui conſiſte en plaiſir charnelle. La Iudaïque en parle & en croit confuſement & incertainement. Voila quant au premier. Quant au ſecond toute leur eſperance d'y aller, ſi aucune ils en ont, eſt tres-mal fondee.

Or la Chreſtienne eſt triomphante en cecy: car elle croit & contemple ceſte recompenſe tant hautement, tant diuinement, qu'il eſt poſſible, diſtinguant entre celle de l'ame & celle du corps: & ſe reſiouït deſia en ce monde pour la ferme eſperance qu'elle a d'y aller, pource qu'elle en tient entre ſes mains les arrhes: elle en a de bons gages, de bonne main & de bonne part: c'eſt de celuy, à qui elle appartient de nature, qui ſeule la peut quereller. Et ceſte ſeule raiſon & excellence eſt plus que ſuffiſante, pour la preferer à toutes, puis qu'elle vaut mieux au faict, où nous eſperons & aſpirons tous, comme à noſtre vraye & derniere perfection. Voila comment en tous ſens & en toutes façons & excellẽte la doctrine Chreſtienne, en theorique & en practique.

Auſſi a elle faict & rendu ſes diſciples & ſectateurs tres grands & parfaicts ſeruiteurs de la Deïté, & zelateurs de la vertu, inſignes meſpriſeurs de toute autre choſe: & ce de toute ſorte & condition de gens, Philoſophes, Orateurs, Princes, ſorciers, barbares, ſoldats, ignorans, nobles mondains, voluptueux, de toute race, de tout aage, de tout climat, & de toute fortune.

Quatrieſme preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme, la victoire des idoles, diables, oracles, & du monde.

CHAPITRE VIII.

LA quatrieſme preuue eſt la victoire & deſtruction generale des idoles, diables & du monde. C'eſt à la ſeule authorité & puiſſance diuine de pouuoir deſtruire l'idolatrie reſpanduë par tout le monde, & vaincre la puiſſance diabolique & humaine, c'eſt à dire, tout le monde: d'autant que la force des demons eſt apres celle de Dieu, plus puiſſante que toute autre, quelle qu'elle ſoit: puis à icelle eſtãt ioincte toute la force humaine & mondaine. Car tout le monde vniuerſel, ſauf la Iudee, ſeruoit le Diable, adoroit les idoles, croyoit

Digitized by Google

& couroit aux Oracles: C'eſtoit donc attaquer tout l'Vniuers entierement, & tout puiſſance viſible & inuiſible, ſpirituelle & corporelle. Or la religion Chreſtienne ſeule a faict, & eſt venuë à bout de tout cela, & a rapporté victoire de tout le monde armé contre elle. C'eſt choſe toute notoire, confeſſee & arreſtee par ſes ennemis meſmes, à leur grand regret, honte & deſpit.

Dés le temps d'Auguſte, & à la belle arriuee de Ieſus-Chriſt, les Oracles ſont demeurez muets, ne reſpondans plus à ceux qui les conſultoient, & leur ſacrifioient. Les eſprits & demons ſont chaſſez, forcez de ſe retirer & ſe taire. Porphyre, Iuuenal, Lucian, Celſe, Iulian l'Apoſtat s'en pleignent fort, en cherchent la cauſe, & ne la peuuent trouuer. Plutarque en a faict vn traicté exprés, où il ſe morfond pour en trouuer la cauſe: & entre autres choſes raconte la mort du grand Dieu Pan, qui apporta tant de cris & heurlemens, de pleurs, & gemiſſemens par les Iſles, & coſtez de la Mer Mediterranee, qui aduint ſoubs l'Empereur Tibere, ſoubs lequel Ieſus preſcha, mourut, & reſuſcita.

Apollo Daphnien conſulté ſur le faict & l'iſſuë de la guerre Perſienne, par Iulian Empereur, qui le preſſoit par ſacrifices reïterez de luy reſpondre, diſt en fin qu'il ne pourroit parler, empeſché par la preſence des os & reliques de Babilas Martyr de Ieſus.

Il y a vne infinité de tels exemples: celuy de Gregoire Eueſque de Neoceſaree eſt illuſtre, lequel fit taire & puis parler vn idole, comme il luy pleut: quoy voyant le Preſtre de l'idole, chez qui auoit logé vne nuict ledit ſainct Eueſque, quitta ſon idole pour le ſuyure, comme plus grand ſeigneur.

C'eſt choſe toute commune, que les idoles & Dieux Gentils, trembloient en la preſence des Chreſtiens, voire de leurs os & ſepulchres, dont ils ſe plaignoient tout haut, & imploroient ſecours. Qand les Gentils leur vouloient ſacrifier, ou les augures conſulter, la preſence d'vn Chreſtien troubloit tous leurs myſteres, dont tout à haute voix ils chaſſoient les Chreſtiens, comme il eſt dit en Lucian, *exeant Chriſtiani*. Leurs Sectateurs & adherans en faiſoient de grandes plaintes par eſcrit, & libelles pour diffamer les Chreſtiens, les deferans & rendans odieux enuers les Princes, comme peſtes des Republiques, cauſes des maladies & afflictions publiques, qui couroient en ce temps. A quoy

Digitized by Google

les Chreſtiens reſpondoiēt: d'où vient que vos Dieux en ſi grand nōbre, viuans & regnās de ſi long tēps en ce monde, ne ſe peuuēt deffendre, & ſouſtenir la puiſſance d'vn ſeul Chriſt, mort & de nouueau arriué au monde? Apres, les Diables fuyoient des corps chaſſez par force, grondans & crians, obeïſſans au nom de Ieſus-Chriſt, à la parole & commandement des Chreſtiens, cōme eſclaues, qui s'enfuyent & ſe cachent deuāt leurs maiſtres, & ce en preſence de leurs Sectateurs & adherās, dōt ils enrageoiēt de deſpit.

Où s'eſt iamais faict choſe ſemblable aux autres religions, ny meſmes en la Iudaïque? car ny au nom d'Abraham, Moyſe, ou autre Patriarche ou Prophete, les Diables ne furēt iamais chaſſez ny forcez, comme ils ſont au nō de Ieſus-Chriſt. La Chreſtienne donc eſt la maiſtreſſe de tout, plus grande, plus forte, par deſſus toute autre religion, & leurs autheurs: elle a abrogé la Iudaïque, & enſeuely la Synagogue, comme dit eſt cy-deſſus: elle a deſtruit la Gentile, ſes Dieux, demons, idoles, Oracles, & tellement deſtruit, que iamais plus ne s'eſt peu remettre.

Cinquieſme preuue authentique & diuine du Chriſtianiſme, eſt aux moyens & circonſtances de ſa publication & reception au monde.

CHAPITRE IX.

EN cinquieſme lieu, y a la publication, reception, inſtallation d'icelle au mōde: où y a pluſieurs choſes à cōſiderer. Premierement les moyens. Le Chriſtianiſme s'eſt preſenté, exhibé, aduancé ſans aucune ayde, faueur, ou ſupport du monde: ſans armes, ſans eloquēce, ſans Philoſophie, ſans authorité ny grādeur, ſans volupté, ſans profit ny cōmodité aucune, qui ſont tous les moyēs humains d'aduācemēt: Mais au rebours, auec patience, ſimplicité & humilité, pauureté, meſpris, afflictiō, qui ont eſté extremes tāt aux perſonnes commiſes à ce faire, qu'en la maniere de proceder.

Puis que la Chreſtienne n'a point eſté fondee par puiſſance, ſapiēce, ny volupté humaine, mais pluſtoſt cōtre & malgré les puiſſās, ſçauās, & les delices humaines, elle a eſté biē toſt nee, ſoudain

Digitized by Google

a obtenu le deſſus, a eſté dilatee & amplifiee par tout le monde, lequel elle a vaincu, il s'enſuit qu'elle a eſté fondee en puiſſance, ſapience, & eſperance diuine.

2. Apres il y a la prompte & vniuerſelle miſe & recepte d'icelle. Le Chriſtianiſme par le miniſtere de fort peu de gens de neant aux yeux du monde, a eſté receu & a eu cours par tout le mõde, & ce ſans note, cenſure ou condamnation publique: mais auec admiration & approbation generale, meſmes de ſes contrediſans & ennemis, encore qu'ils ne s'y ſoient voulu ioindre, voire quelquesfois l'ayent perſecuté: non comme choſe meſchante, mais comme nouuelle, eſtrange au ſens naturel, à la loy & au gouſt du monde, bref au train ordinaire de croire & de viure: ou bien, ſelõ leur aduis, comme nuiſible à l'eſtat. Voicy trois conditions touchees qui diſcernent entre la verité & l'erreur: car erreur ou menſonge ne fut iamais de miſe ny recepte par tout, le plus ſouuent ſe faict faire place par violence, comme a faict la Mahumetane, & eſt touſiours reprouuee & condamnee par quelque iugement & cenſure publique. La verité au contraire, comme Dame &

Nemo vnquã omnes: neminẽ vnquã omnes feſellerunt, ait Plin.

3 Maiſtreſſe ſe faict receuoir par tout, & d'vne façon douce & gracieuſe, ſans violence aucune, mais par la force de ſa Majeſté & beauté naturelle: & n'eſt iamais diffamee par commun iugement ou cenſure publique: & c'eſt ce que diſons & trouuons vray du Chriſtianiſme, & non des autres religions.

Apres tout cela il y a pour la preuue & verification d'icelle, l'examen tant rigoureux, & l'enqueſte tant ſolemnelle & authentique, qui a tant couſté, ſi longuement duré: en laquelle, teſmoins en nombre infiny, de toutes parts, langues & nations, qualitez, ont eſté ouys, & ont depoſé tout haut & clair, & ſouſtenu enuers tous & contre tous contrediſans, & en la face des Princes de la terre, auec volontaire preſcriptiõ & perte entiere de leurs biens, & banniſſemens de leurs perſonnes, finalement ont ſigné de leur ſang, & ſeellé de leur mort l'vnique verité, integrité & neceſſité du Chriſtianiſme. Certes ceſte preuue ainſi faicte demonſtre bien euidemment que l'autheur, le patron & garent d'iceluy, eſt par deſſus tout le monde.

Martyre vray deſcript.

Le vray & entier martyre, eſt vne preuue ſurnaturelle & diuine. Tel a-il eſté en la Chreſtienté reueſtu & accompli de toutes ſes pieces, ſouffrir. 1. Pour cauſe & fin tres-bonne, refuſer d'adorer

Digitized by Google

les idoles, pour ſe tenir au ſeul vray Dieu Createur du Ciel & de la terre, ne vouloit nier & quitter Ieſus Chriſt, ia tres-ſuffiſamment prouué & authoriſé au monde, par le teſmoignage diuin des Prophetes & des miracles. 2. Par gens, les vns teſmoins oculaires, ayans veu, entendu, palpé & aſſiſté toute verité du Chriſtianiſme, les autres Philoſophes, Orateurs, nobles, riches, vertueux & grands en toutes choſes. 3. Auec tourmens tres cruels, horribles, exquis & recherchez, ſurpaſſans toute force naturelle, iceux reiterez, prolongez, exercez en ſujets foibles, d'enfans, pucelles, vieillards. 4. Auec marques & ſignals celeſtes, aſſiſtance diuine & accidens miraculeux, tonnerres, foudres ſubits & inopinez, tremblement de terre, clarté miraculeuſe dedans les foſſes & priſons obſcures, ruptures & fracaſſemens de rouës, & autres engins appreſtez, feu ſans action de bruſler, beſtes ſauuages affamees promptemẽt adoucies, craintiues, proſternees aux pieds des Martyrs. 5. Auec vne façon & contenance douce & arreſtee, vn port ioyeux, demonſtration de tres-grand deſir & acceptation gaye des tourmens qu'ils ſouffroient, dont ſouuent leurs faces en receuoient nouuelles graces, beauté, clarté, auec Oraiſon, & action de graces à Dieu, & prieres pour leurs perſecuteurs. Tels teſmoignages de telles preuues ne furent iamais és autres religions: bien que le Diable ait auſſi ſes Martyrs, comme ſes Temples, Preſtres, miracles, mais faux & menteurs comme luy, où ne ſe trouuent ces cinq tant excellentes conditions.

Certes ſi la religion Chreſtienne eſt vaine & fauſſe, il faut que les Diſciples de Ieſus & les premiers Chreſtiens ayent voulu tromper le mõde, & deceuoir la poſterité: ou qu'eux meſmes ayent eſté deceus. Or outre qu'ils n'eſtoient pas gens propres & ſuffiſans à tromper, eſtans ſimples, rudes, foibles, ſouffreteux, en petit nombre, & auoiẽt affaire à des gens riches, puiſſans, ſçauãs, & en tres-grand nombre, c'eſt à dire à tout le mõde, pourquoy l'euſſent-ils voulu? ce fuſt eſté pour quelque gain, honneur, commodité: & l'euſſent fait à cachette, à la deſrobee, auec crainte ou feintiſe ou fineſſe: Mais les voicy en public, tout hardiment, auec vne merueilleuſe confidence & aſſeurance, en perpetuels tourmens & afflictions. Ils empiroient par ceſte doctrine leur condition preſente, ſe ſouſmettans à tous dangers, outrages & mort certaine, & promettans le meſme à leurs Sectateurs.

Digitized by Google

D'ailleurs comment ſe fuſſent-ils laiſſé tromper en choſe, qui n'eſt point ſubjette à trompeur, mais qui du premier coup & de plein abord eſt horrible, eſtrange, voire abſurde & monſtrueuſe en tout ſens ? Pourquoy & comment l'euſſent-ils creu, meſmes auec leur dommage & perte de leurs commoditez & plaiſirs, s'ils n'y euſſent eſté menez, voire forcez par vne tres grande ſplendeur & eſclat de miracles ? Dont ils diſent eux meſmes parlants aux infideles, Nous-nous ſommes mocquez de ces choſes autresfois comme vous, nous ſçauons que ce que diſons eſt ſcandale aux vns & folie aux autres, mais à ceux qui croyent & ſont conuertis, c'eſt la vertu & la ſageſſe de Dieu.

Tertulien en l'Apolog.
1. Cor. 1.

Ie veux clorre ce Chapitre, & tout ce propos de l'inſtallation & verification de la Chreſtienté, & du Martyre, par ces beaux mots de Tertullien voiſin des Apoſtres, parlant aux Seigneurs & Iuges Romains. *Nature a couuert tout mal de crainte ou de honte : les meſchans ſe plaiſent d'eſtre cachez, euitent d'apparoiſtre, craignent eſtans ſurprins, nient eſtans accuſez, s'attriſtent eſtans condamnez, s'affolent ſoy-meſmes, imputent au deſtin ou aux aſtres l'impetuoſité de l'ame mauuaiſe. Mais qu'eſt-ce que les Chreſtiens ont de ſemblable ? Nul d'eux n'a honte & ne ſe repent, ſinon qu'il ne l'a eſté pluſtoſt, s'il en eſt noté : Il s'en glorifie, s'il en eſt accuſé : Il ne ſe defend point : Eſtant interrogé il le confeſſe de plein gré : Eſtant condamné il en rend graces. Où y a-il en cela de mal ? c'eſt que le mal du martyre ne contient en ſoy ny crainte, ny honte, ny niance, ny repentance, regret, ou faſcherie aucune. Quel mal eſt celuy-là, duquel l'accuſé s'eſiouyt, duquel l'accuſation eſt vn vœu & deſir, & la peine vne felicité ?* Et le meſme en autre lieu. *Tourmentez, condamnez, briſez-nous : voſtre iniquité ſera la preuue de noſtre innocence : C'eſt pourquoy Dieu permet que nous endurions ces choſes : voſtre cruauté plus exquiſe eſt vne plus grande amorce de noſtre ſecte : Nous croiſſons & multiplions plus, par ce que nous ſommes moiſſonnez de vous : Le ſang des Chreſtiens eſt vne ſemence. S'il n'eſtoit qu'il eſt meilleur en noſtre religion d'eſtre tué que de tuer, nous pourrions, voire ſans armes, & ſans offence, mais par vn ſimple diuorce, vous combattre. Car ſi tous les noſtres ſe retiroient d'auec vous, pour faire vn corps & vn monde à part, il ne reſteroit qu'vne ſolitude & vn ſilence, qui vous eſtonneroit, & ruineroit voſtre Seigneurie, n'ayant plus à qui commander.*

Tertulien en l'Apolog.

Digitized by Google

Sixieſme preuue authentique du Chriſtianiſme, l'entiere ſatiſfaction & perfection de l'homme.

CHAPITRE X.

POVR le ſixieſme & dernier poinct de la preeminence, & dignité de la Chreſtienté, par deſſus les autres: & pour la concluſion de ceſte matiere nous procederons de la façon, qu'auons cy-deſſus faict, pour prouuer contre les Atheiſtes, qu'il y a vne religion: afin que par meſme force de raiſon & de meſme conſequence, qu'il y en a vne, il apparoiſſe que la Chreſtiéne eſt la vraye, & que puis qu'il en faut auoir vne, c'eſt celle-là. *Au dernier Ch. du premier liure.*

L'homme eſt tenu par toute obligation d'embraſſer la religion, laquelle de toutes luy apporte plus d'honneur, de profit, de ſatisfaction, de ioye & de contentement: qui eſt la plus propice & fauorable à ſon bien, à ſon eſtre, à ſa perfection: autrement il ſeroit ennemy de ſoy-meſme, il laiſſeroit le meilleur, pour prendre le pire.

Or eſt-il tout clair & tout certain, que de toutes religions, qui furent iamais, & pourroient eſtre, il n'y en a point, qui plus apporte de plaiſir, de ioye: qui plus rempliſſe l'ame de contentement, que la Chreſtienne. Certes pour ce regard toutes les autres demeurent beaucoup au deſſoubs d'elle. Quelle ioye, quel repos, quel contentement eſt-ce de s'aſſeurer en ſon cœur, que ce grand maiſtre de toutes choſes & tout puiſſant a inceſſamment ſoucy de nous, iuſques aux poils de nos teſtes, nous garde comme la prunelle de ſon œil, eſt amoureux & ialoux de nous & de noſtre bien, plus que iamais ne pourroit eſtre la mere de ſon enfant, ny le mary de ſa femme, qu'il nous eſt vray pere, & nous aime & cherit comme ſes enfans? Et pour nous le faire croire, il a comme chaſſé & reietté de ſa maiſon ſon vnique & naturel enuoyant icy bas: & l'expoſant à toutes pauuretez, vilainies & tourmens. Lequel fils tant pour obeyr à ſon pere, que pour l'amour de nous, & en noſtre nom & faueur a tres-volontiers ſouffert toutes choſes, ſe donnant entierement à nous, & nous priant encores de le vouloir prendre, accepter, & en faire

Digitized by Google

noſtre profit. Pour le faict court, cependant, & pour ce peu de tẽps, que nous ſommes icy attendãs que nous allions à luy, il nous aſſiſte touſiours, fait tenir pres de nous ſes Anges, nous conſole & entretient par ſon eſprit, & puis deſlogeans d'icy il nous reçoit à ſoy pour nous faire viure à iamais auec luy en ſon palais, en toutes delices & plaiſirs celeſtes. Où eſt-ce que toutes les autres religions ont tels contentemens? Certes la Chreſtienne a occaſion de ſe tenir glorieuſe d'auoir en main & chez ſoy tous ces biẽs-là: & la nature humaine ſe doit ſentir bien honnoree & exaltée d'auoir vne telle creance & vne telle religion. Sa gloire, ſon contentement & ſa perfection deſpend d'icelle.

Dont il s'enſuit que l'homme ne ſçauroit iamais eſtre reprins en aucune façon d'auoir embraſſé le Chriſtianiſme, & de s'y tenir ferme & coy: car il eſt guidé par la main meſme & commandement expres de nature, & par toute bonne raiſon & conſideration forcé de la prendre. Et pour parler à toutes ſortes de gens, & Dieu paracheuera, s'il luy plaiſt, car c'eſt ſon œuure: quand il y auroit quelque doute au Chriſtianiſme, ce qui eſt tres-faux & impoſſible, ſi eſt-ce que, quel que ſoit l'homme, il peut veritablement croire, qu'il faict touſiours mieux ſe ioindre à la part, qui eſt la meilleure, la plus aymable d'elle-meſme, & qui apporte plus de bien & de perfection à l'homme. Et au contraire celuy qui ne prend ceſte religion, mais ou qui en prend vne autre, ou qui n'en prend point du tout, ne peut auoir excuſe, ains il eſt tres-coulpable deuant Dieu & le monde d'auoir laiſſé la meilleur, & ce qui faict plus pour luy, pour prendre le pire.

Digitized by Google

Reſponſe aux obiections & doutes, que l'on peut propoſer contre la perſonne de Ieſus l'autheur de la religion Chreſtienne.

CHAPITRE XI.

C'Eſt aſſez diſcouru ſur les auantages, grandeurs & preeminences du Chriſtianiſme par deſſus les autres religions, pour induire celuy, qui ſeroit en queſte de ſçauoir la meilleure, à ſuyure, & prendre pluſtoſt la Chreſtienne qu'aucune des autres. Il reſte de reſpondre aux obiectiõs & doutes, que l'on peut alleguer au contraire, qui ſont toutes, ou cõtre la perſonne de ſon autheur & fondateur, ou contre la doctrine & ſubſtance de la religion, ou contre tous deux enſemble: & ſont ou communes à tous ſes ennemis, Iuifs, & Gentils: ou peculieres & propres à aucuns d'eux. Premierement contre la perſonne de Ieſus ſont de tous en commun obiectées deux choſes.

1. Chef d'obiections.

L'vne eſt l'extreme humilité, baſſeſſe, pauureté, & abiection en toute ſa vie, & ignominie en ſa mort: dont il a eſté ſcandale aux Iuifs, aux Gentils folie & riſee. La reſponſe aux Iuifs, c'eſt qu'il leur auoit eſté predit & promis tel par leurs Prophetes, pauure, humble, nauré, desfiguré, affligé & battu pour les fautes de l'humaine nature, comme ſont ſyndic & procureur, reietté des ſiens, le dernier des hommes, le meſpris & le rebut du monde. Si autre & autrement il fuſt arriué il n'eſtoit receuable par eux: & quant à ce, qui eſt dict ailleurs de la grandeur, gloire & magnificence ſienne & de ſon Royaume, il ne ſe doit entendre temporellemẽt & charnellement, comme aucuns des Iuifs ont voulu, ſe figurans vn Meſſias Roy temporel, terrien & magnifique aux yeux de la chair. En quoy ils ſe meſcontent bien lourdement: car outre que ces lieux là bien leus, examinez & entendus ne peuuent receuoir autre interpretation que ſpirituelle, & que les plus ſages & ſçauans des Iuifs tant anciens que modernes les ont ainſi entendus, encores ſe peuuent ils conuaincre par raiſon.

Reſponſe premiere pour les Iuifs. Zach. 9. & 12. Iſai. c. 53. Pſal. 31.

C'eſtoit vn article de foy en leur religion, le treizieſme &

dernier de leur ſymbole & neceſſaire à ſalut, de croire, attendre & eſperer vn Meſſias ſauueur & reparateur, de meſme foy & fermeté qu'ils reçoyuent la loy & les Prophetes: & en ceſte foy & attente ſe reſiouyr & repoſer. Or ſi ce Meſſie n'eſt qu'vn Roy temporel, tant grand ſoit-il, quel ſi grand intereſt de ſçauoir, le croire, l'attendre, auec telle foy & neceſſité, qu'autrement l'on ne puiſſe eſtre ſauué? Car que ſert cela au bien de l'ame & ſalut eternel?

Item pourquoy tant grande ioye & allegreſſe, de croire que mille ou deux mille ans apres viendra vn Roy magnifique en richeſſes & proſperitez mondaines? car que leur en reuient-il pour cela? en eſtoient-ils moins pauures, affligez, & en peine? croire & attendre vn grand Roy mondain, qu'ils ne verront iamais, & qui ne leur peut faire aucun bien. Toutesfois leurs eſcritures ne font compte d'autre ioye, que de celle-là. Et puis les meſmes eſcritures crient contre les pompes & vanitez du monde: pourquoy donc voudroyent-elles faire ſi grand cas de ce Meſſie à l'occaſion des biens de ce monde? Et pourquoy tant de Propheties, tant de figures pour du vent? Tout cela eſt abſurde, indigne de Dieu, de religion, & que l'ame s'en remue. Cela ſoit dit particulierement aux Iuifs.

Reſponſe 2. pour tous. Mais pour tous la reſponſe ſera double: l'vne concerne le bien de l'homme, pour lequel procurer il eſtoit expedient, que ſon reparateur vint tel. L'homme par ſon orgueil & deſobeyſſance s'eſtoit voulu eſleuer par deſſus le ciel, pretendant à la diuinité: il falloit que ſon garant s'humiliaſt iuſques ſoubs terre, rendiſt vne obeiſſance parfaicte, c'eſt à dire iuſques à la plus ignominieuſe mort. Auſſi pour deſtourner les hommes de peché, n'y auoit rien plus à propos, que de monſtrer & faire ſentir l'enormité d'iceluy par la grandeur de la peine & ſatisfaction, comme la grauité de la maladie par la force & violence de la medecine, & la valeur de la choſe par la grandeur du prix qu'elle a couſté.

L'autre regarde la gloire, vertu & puiſſance de Ieſus, laquelle ne ſe pouuoit demonſtrer plus clairement & richement, que par ceſte voye d'extreme pauureté & abiection. S'il fuſt venu grand & garny de moyens humains, cõme vn Alexandre, vn Salomon, il euſt cõfeſſé ſa neceſſité, & ſe fuſt accuſé d'en auoir beſoin. Mais quand il vient tout nud & deſnué de tout ce que le monde a ac-

couſtumé d'eſtimer & admirer, voire eſt le rebut & la ballieure du monde, & neantmoins voire par là il range tout à ſoy, eſt-il pas force de recognoiſtre en luy vne puiſſance autre & plus que toute humaine? C'a donc eſté de Dieu & du Ciel, qu'il a eſté aſſiſté, puis que de la terre & des hommes il n'a eſté en rien aydé, ains repouſſé. A ſa ſeule parole, par humilité & ignominie, par ſa mort, & apres ſa mort, captiuer tout homme à obeïr à ſes loix, croire en luy, viure & mourir pour luy: y a-il empire de Cyrus, vaillance & fortune d'Alexandre, victoire de Cæſar, ſageſſe & prudence de Moyſe, Numa, Lycurgue, Solon, en rien comparable à cela? Il y a certainement ſoubs ce manteau de bureau, & ceſte forme ſi chetiue vne Deité cachee, qui agit & fait tout ce grand ouurage plus qu'humain, & à icelle ſeule toute la gloire appartient, qui euſt eſté partie s'il fuſt venu magnifique & triomphant aux yeux du monde: car l'homme & le monde y euſſent eu leur part. Mais voicy qu'elle ſe manifeſte & ſe fait valoir en vn homme abiect, monſtre ſa force en la foibleſſe, ſa puiſſance en l'infirmité, ſa gloire en meſpris & ignominie.

Pſal. 21. Vermis, opprobrium hominum, abiectio plebis.

L'autre obiection contre la perſonne eſt touchant ſa vertu & ſuffiſance. Pour eſtre chef de ſi grande part, le ſauueur & le bien vnique du monde, la lumiere, la verité, la voye, la vie, comme il ſe dit eſtre, il n'a eu aucune excellence: & ſauf innocence, bonté de nature, & douceur de meurs (dequoy auſſi il ſe recõmande plus) il n'a eu aucune qualité recõmandable ou ſinguliere, naturelle ny autre, par où il peuſt auoir quelque preeminence par deſſus les autres hõmes. Bref ce n'a eſté rien plus qu'vn autre du commun, bien nay, & bien reiglé. Qu'a-il eſté, ou qu'a-il dict ou faict approchant non ſeulement des chefs & fondateurs des autres religiõs, gouuerneurs des peuples & poliſſeurs d'eſtats, & republiques, Moyſe, Mahumet, Licurgue, Solon, Numa, & autres (auſſi n'a-il eu aucune authorité ny charge publique) mais des ſimples Philoſophes Socrates, Platon, Caton, Seneque? Ainſi parloit l'Empereur Iulien & les autres.

2. Obiect.

Diſcite à me quia mitis ſum & humilis corde.

Pour leur reſpondre, il ſe faut premierement ſouuenir que bien que Ieſus-Chriſt ayt eſté homme, vrayemẽt homme, le premier & le plus excellent des hommes, ſi n'eſt-il pas venu auec intention de ſe preualoir par deſſus tous hommes, par monſtre & oſtentation d'vne humanité toute accomplie, & pleine de toute

Reſpon.

Digitized by Google

ſuffiſance. S'il euſt voulu cela, il luy euſt fallu mener vne vie toute en public, exercer tous offices, manier toutes ſortes d'affaires: affin de ſe monſtrer le premier en toutes choſes, le plus grand guerrier, le plus legiſlateur, le plus grand Philoſophe, le plus grand Orateur. Au contraire, il a mené vne vie baſſe, ſimple, retiree: il n'a rien entrepris, il n'a rien monſtré de fort eſclatant ny eſleué par deſſus les autres. Sa ſainctété meſme & ſa vertu a eſté non monſtrueuſe ou miraculeuſe, ny en grands efforts, mais douce, reglee, temperee, equable & vrayement humaine: Toute en innocence, modeſtie, ſimplicité dont il a eſté appellé des ſiens l'aigneau, la brebis, & a eſté marqué & cogneu par vne colombe. Et c'eſt auſſi la vraye, plus belle, plus ſaine, & plus ferme.

Certes ceſte ame-là eſt bien plus noble, qui eſt toute embuë, habituee & comme naturaliſee en l'innocence & bonté, qui ſans effort & eſmotion, ſans faire bruit, chemine touſiours droict ſon pas, bõ, ordinaire, & aſſeuré, que ceſte fougouſe, qui s'eſchauffe, eſt touſiours en ceruelle & en allarme, encores que quelquesfois face merueilles plus eſclatantes que l'autre. I'eſtime beaucoup plus l'ame de Socrates que de Catõ: & iuge que Socrates ſe trouuant en l'affaire de Caton ne ſe fuſt iamais tué, mais euſt attendu, faiſant touſiours ſon deuoir, tout ce qui euſt peu aduenir, receuãt le tout conſtamment & de meſme front, que les choſes indifferentes, qui paſſe de bien loing la hardieſſe de Caton à ſe deffaire. Ceſte façon là ſemble imiter Dieu, qui eſt eſſentiellement, naturellement, perpetuellement, & vniformement bon. Ces grandes & eſclatãtes eſleuations & efforts de vertu, qui ſe trouuent en aucuns Philoſophes Stoïciens & Epicuriẽs, qui cherchent, morguent, & gourmandent les dangers, les douleurs, la neceſſité, la mort, sõt pluſtoſt ſaillies, excez, & acces d'ames eſmeuës, fieureuſes, malades & aucunement inhumaines, qu'actiõs raſſiſes & meures d'ames bien formees & bien nees, ſans façon ny artifice.

La vertu Chreſtienne & vraye de l'homme n'aneantit point l'humanité, mais la reigle & la dreſſe au bien: n'apprend point d'aller haut, bas, ou à coſté, mais tout droict, tout vniment, moderément & doucement. Ieſus-Chriſt a craint la mort, fuy les dangers, s'eſt caché de ſes ennemis, & s'y trouuant au propre, les a ſoufferts doucement, ſans s'eſmouuoir ſans, faire le

ſendant, ny le braue. Il eſt donc venu & s'eſt apparu au monde, pour ſeulement & ſimplement faire la charge, pour laquelle il auoit eſté enuoyé du Ciel, ſans y meſler autre conſideration, ſans chercher aucun honneur, profit, aduantage ou commodité pour ſoy, comme ont fait tous les autres chefs de part. Bref ſans regarder à ſoy particulierement.

Il eſt bien vray que comme pour ſoy, en ſon priué, & en tout ce qui le touche en particulier, il n'y a rien eu d'eminent & d'eclatant: auſſi au contraire en ce qui concerne l'exploit de ſa charge tout a eſté grãd & miraculeux: car il a executé ſa commiſſion, & faict valoir ce qui touchoit la cauſe de Dieu, qui l'auoit enuoyé par moyens non humains, & dont tous les hommes n'en ſçauent les reſſorts, qui ſont ſes miracles en tres-grand nombre, & de toutes façons. Voyla comment d'vne part il n'y a rien eu de plus petit, ſimple, & moderé, que le chef de la Chreſtienté, & d'autre part rien de ſi grand, ſi haut & eſtrange que luy.

Reſponſe aux obiections que l'on propoſe contre la doctrine & ſubſtance de la religion Chreſtienne.

CHAPITRE XII.

APres la perſonne, vient la doctrine. Contre icelle & la ſubſtance de la religion Chreſtienne, l'on obiecte l'eſtrangeté extreme & du tout incroyable, abhorrente de tout ſens commun, de toute apparence de raiſon & vray-ſemblance, principalement aux poincts theoriques de la creance & articles de foy: qui ſont toutes choſes horribles & enormes à la nature & au diſcours de raiſon.

On reſpond premierement que c'eſt vn ennobliſſement & accroiſſement d'honneur & dignité à l'eſprit humain, de croire & receuoir en ſoy choſes qu'il ne peut entendre & qui paſſent entierement ſa portee & ſa ſuffiſance: l'ame s'eſleue & ſe rehauſſe par telle creance. Que ſi elle ne reçoit que ce dont elle eſt capable, & qu'elle peut par ſa naturelle force empoigner & comprendre, elle s'occupe bien & s'embeſongne, mais elle ne s'enrichit *Reſponſe.*

Digitized by Google

& ne s'amēde en rien: elle ne monte point d'eſtage, non plus qu'v-ne femme qui prend mary de ſa ſorte & condition, ne s'aduance ny ne s'eſleue point en honneur, comme celle qui s'eſpouſe à vn Seigneur de beaucoup plus haute fortune qu'elle. C'eſt donc vn tres-grand honneur, que la religion Chreſtiēne apporte à l'homme, luy faiſant croire & receuoir choſes, qui ſurmontent infiniment toute ſa capacité, & par ce moyen ennobliſſent ſon eſtre & ſa condition. Au contraire ſe void la baſſeſſe & vilité des autres religions, qui ſont receuës & empoignees de l'homme par ſes outils naturels & ordinaires de ſon entendement & de ſa ſuffiſance, & par ainſi moindres & inferieures à l'homme, puis qu'il y arriue de ſa propre force: voire il les reçoit & comprend dedans l'enclos & circonſcript de ſon intelligence: car ce qui eſt contenu, eſt moindre que ce qui le contient.

C'eſt donc icy le premier poinct de noſtre reſponce. Que le reproche, que les aduerſaires obiectent au Chriſtianiſme, eſt entiement le plus haut poinct de ſon honneur. Car voicy en quoy le Chreſtien ſe glorifie, qu'il croid ce qu'il n'entend, ny ne peut entendre: car s'il le pouuoit entendre, il ſe monſtreroit plus grand, que ce qu'il croid & que ſa religion: dont d'icelle ne pourroit-il amander aucunement.

Mais ils diſent & reprochent que c'eſt vne legereté & folie tres grande de croire, ſans ſçauoir que c'eſt, adherer & ſouſtenir a-tiec fermeté & fiance les choſes qu'aucunement on ne peut entendre ny en cognoiſtre les cauſes, les reſſorts, les motifs & les moyens: c'eſt trop ſe laiſſer aller, & quant & quant ſe precipiter au danger d'eſtre trompé & de receuoir auſſi toſt, & empoigner le faux comme le vray: pour ce que c'eſt marcher pire qu'à taſtōs & aueuglette, comme l'on dit. Le ſage conſulte touſiours la raiſō ou le ſens & l'experience, la prend pour caution en toutes choſes, ne s'esbranſle point du cours ordinaire & naturel, ſinon forcé par quelque preuue ou argumēt pour le moins equiualant. Le Chreſtien croid ce que ſa propre raiſon & tout l'ordre des choſes luy deſconſeillent de croire, & que la nature ne peut ſupporter: toute ſa religion & creance eſt monſtreuſe: ce qu'il croid, ce qu'il eſpere, & en quoy il ſe fie, il ne ſçait du tout que c'eſt, ſinon qu'il ſçait que ce ſont toutes choſes en ſoy & ſelon nature & raiſon non croyables, non eſperables, non fiables.

Digitized by Google

Il faut reſpondre à cecy vn peu plus au long. C'eſt premierement tres-mal argumēté & preſuppoſé à eux: car il n'y a au monde plus foible & plus dangereuſe caution, ny plus captieux moyē de s'aſſeurer d'vne choſe, que la raiſon & l'experience: pource qu'en toutes choſes l'on ne ſçauroit apporter tant de raiſons & donner tant d'apparence pour vne part, que l'on ne puiſſe autant donner pour l'autre: Dont le Philoſophe Epictetus diſoit toutes choſes auoir deux anſes: & c'eſt l'opinion des plus excellens & celebres Philoſophes anciens. Que l'on me nomme vne opinion, qui ayt eſté depuis le commencement du monde iuſques à preſēt bien entendu, pacifiquement & vniuerſellement receuë de tous, prenez tous les arts & ſciences cultiuees depuis Adam. L'on n'eſt encores d'accord du nombre des elemens, moins de celuy des cieux, de leurs mouuements, cours, influences, de la ſupputation des ans: voire l'ō ne ſçait encores que c'eſt qu'An. Il y en a maintenant qui renuerſent tous les fondemens de la Medecine, & diſent qu'elle ne fut iamais bien entenduë. Cōbien y a-il de liures, de diſputes, d'opinions contraires en la ſcience des loix & des polices? y a il choſe ſi vicieuſe, difforme & condamnee en vn lieu, fuſt ce perfidie, larcin, inceſte, parricide, qu'elle ne ſoit licite, voire legitime en vn autre? ie dy doncques au rebours des autres: O la grande folie de penſer vuider & decider les choſes par raiſon, & y apporter vne certitude & reſolution derniere. Y a il choſe plus ſouple, plus diuerſe & ondoyante, plus douteuſe & inconſtante que le iugemēt de la raiſon humaine? que l'experiēce & les exemples ſi infiniment diuers, qu'à grand peine en dix ſiecles s'en pourroit-il trouuer deux en tout & par tout sēblables?

Prenons le party contraire: combien y a-il de choſes les plus importantes, & que nous tenons les plus certaines, deſquelles nous n'auons aucune preuue, aucun gage, ny raiſon, ny experience? En tous arts, ſciences & profeſſions, theoriques, practiques & mechaniques, les principes & fondemens ſont receus auec reuerēces, creuz & tenus pour tres-vrais ſans en auoir preuue, raiſon, ny experience. C'eſt par eux que l'on vient à la cognoiſſance des autres choſes: tellemēt qu'il faut croire auant qu'entēdre, cōme a dit le Prophete. Ie me fie à vn medecin que ie ne cognoiſt point, de ma ſanté, & de ma vie, i'auale ce qu'il veut, & me laiſſe cauteriſer, & ſouffre douleur, pires mille fois que le mal que i'endurois.

cõbien croyõs-nous aux amis? Ie croy tels eſtre mes pere & mere, ſœurs, & monſtre bien que ie m'en aſſeure, par vne infinité d'offices & actions penibles & religieuſes, ſans toutesfois en auoir aucune raiſon, ny aſſeurance: ie m'aſſeure auoir eſté baptiſé, & n'en ay preuue aucune. Pourquoy ne receuray-ie les affaires de ma religion pour le moins auec autant de reuerẽce & obeïſſance, comme ie fay aux choſes naturelles & artificielles, aux arts & ſciences, les principes & rudimens? comme ie fay d'vn medecin, d'vn amy, d'vn homme ſimple, c'eſt à dire, croire ſans raiſon, experience, ſans preuue ou gage aucun?

Mais pourquoy cerchons ou deſirons nous raiſon humaine, où il n'y en a point? Et pourquoy demandons nous d'entendre ce qui ne ſe peut ou ne ſe doit entendre? nous ne pouuons entendre ny ſouuent trouuer raiſon és choſes naturelles, voire les plus petites que nous voyons, manions, & foulons aux pieds, bien ſouuent nous n'y trouuons entree ny ſortie. Ie cognois, dit le plus ſage des hommes, que l'homme ne peut trouuer raiſon des œuures de Dieu. *Natura vis ac maieſtas ſingulis pene momentis fide caret, ait Plinius.* Aduiſons à nous meſmes, qui nous touchons de ſi pres, combien de choſes y ſentons nous, dont iamais n'en pouuons trouuer le reſſort ny la raiſon? Quelle eſt ceſte conionction de l'ame auecques le corps, & chaſque partie d'iceluy, dont il aduient que l'homme tout en meſme inſtant entend comme vn ange, & engendre comme vn cheual? Que ſi elle s'abſente vn moment, le Seigneur du monde n'eſt en rien meilleur, qu'vn fumier. Comment donc pourrons nous venir à bout des diuines, ſurnaturelles, infinies?

Salomon.

Certes toute verité ne peut pas eſtre prouuee par raiſon, ny compriſe par intelligence, ny apperceuë, ou deſcouuerte par imagination. Car pluſieurs veritez y a, meſmes naturelles qui ſurpaſſent tout cela. Or le Chriſtianiſme ſurpaſſe non ſeulement tout cela, mais nature meſme, eſtant iceluy non contre nature, ſi l'on ne la vouloit prendre, corrompre: ny contre raiſon, car la verité meſme ſeroit contraire à ſoy: mais outre, ou mieux encores, par deſſus nature.

Il y a donc vn autre moyen de s'aſſeurer des choſes, que par raiſon, ſens ou experience, & beaucoup meilleur, plus doux, plus coy & paiſible: c'eſt l'authorité du ſouuerain, laquelle qui

Digitized by Google

recognoiſt, comme il doit, auec reuerence, il ſe met à l'abry de toute diſpute, doute, inconſtance, & perplexité. Il vit en repos, car il s'en remet à celuy, qui peut & qui doit l'en garantir. Auquel croire c'eſt la vraye religion, auquel obeyr c'eſt la meſme & toute vertu. Demãder raiſon c'eſt aneantir l'authorité, c'eſt deſtruire religion & vertu. Ce ſont deux mains & deux moyens d'apprehender & receuoir vne choſe, la raiſon & l'authorité, auſquelles reſpondent la ſcience & la foy: ceſte là eſt pour l'homme, ceſte cy pour le Chreſtien: ceſte là eſt en perpetuelle agitation & incertitude, ceſte cy plus noble eſt à recoy & en ſeureté.

Il y a bien aucuns poinćts en la religion Chreſtienne, auſquels la raiſon & le diſcours naturel donne grand accez & grande lumiere: mais encores que l'on y puiſſe arriuer par là, ce n'eſt par là, que l'on les retient, que l'on les poſſede. Cela y fait penſer & conſiderer: mais non croire & embraſſer religieuſement. Tels pour donner aduenuë & priſe à l'entendement humain, ſont moins propres & peculiers au Chriſtianiſme, ains communs auec les autres religions baſtardes, comme d'vne deïté, creation du monde, preſcience & prouidence, vne autre vie apres ceſte cy.

D'autres y en a, qui ſont plus ſurnaturels, eſtranges à l'entẽdement & raiſon humaine: plus ſont-il Chreſtiens, plus dependans & purement tenus de l'authorité, comme de la Trinité des perſonnes en la Deïté, miſſion & donation faićte par le pere Dieu, de ſon fils Dieu aux hommes pour leur reſtitution, & tout ce qui depend de là.

Ie veux donc dire, que tous les poinćts & articles de la religion Chreſtienne ſont bien égaux & ſemblables en creance, mais non pas en intelligence. Ils ont bien tous vn pareil & meſme fondement, l'authorité de Dieu, qui eſt cauſe que l'on ne ſçauroit douter, ou s'aſſeurer plus de l'vn que de l'autre. Mais aucuns y en a, auſquels noſtre intelligence peut voir & trouuer quelque clarté: d'autres qui ſurpaſſent entierement la portée & toute la force de l'entendement, ce luy ſont tenebres eſpeſſes. Il n'a qu'à les croire & adorer ſimplement: en ceux cy l'authorité & la foy opere plus qu'aux autres, & ſont proprement Chreſtiens, dont le Sauueur Ieſus parlant à ſon Apoſtre Thomas, fait deux ſortes de creances & de croyans: aucuns qui croyent ayans veu, ſecourus des moyẽs naturels & humains: d'autres qui ſimplement & ſans ayde aucune

Digitized by Google

du monde croyent: & ceux cy il les appelle bien heureux au regard des autres, pource que la foy y eſt toute pure : & tels s'en remettent & s'en fient du tout à Dieu, où la raiſon & l'intelligence humaine ſe rend & ne peut rien, la foy ſe faict valoir & monſtre ſon credit. Au contraire elle ſe relaſche ſi toſt que l'entendement s'en veut meſler.

Fides habet meritum vbi ratio humana non præbet experimentum.

Mais ie m'eſgare & me reſpans trop reſpondant à ceſte ſeconde obiection. Il ſuffit donc auoir monſtré que c'eſt le propre du Chriſtianiſme & ſon haut poinct d'honneur de croire ſans entendre: pour ce que l'on ne peut, ny l'on ne le doit entendre: que cependãt ce n'eſt courir le riſc, car au rebours il n'y a plus grand hazard que de ſe fier & ſe repoſer aux raiſons & preuues humaines : ny plus grande aſſeurance & repos, que receuoir ſimplement tout, ſe ſouſmettre à l'authorité de celuy, qui eſt tres-bon garant & riche recompenſateur à ceux qui s'y fient : & au pis aller, on eſt touſiours garny de tres-honneſte & religieuſe excuſe d'auoir ſuiuy & obey à celuy que l'on a trouué & recogneu pour ſon ſuperieur.

Fin du ſecond Liure.

Digitized by Google

LA VERITÉ
TROISIESME.

De toutes les parts qui ſont en la Chreſtienté, la Catholique Romaine eſt la meilleure, contre tous Heretiques & Schiſmatiques.

AV ROY.

A PARIS,
Chez IACQVES VILLERY, Ruë Clopin, à l'Eſcu de France, & au coin de la ruë Dauphine, aux trois Perruques.

M. DC. XXXIIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

AV ROY.

SIRE,

C'eſt à voſtre Majeſté, qui eſtes Roy tres-Chreſtien, fils aiſné de l'Egliſe, la fleur premiere des ſouuerains Chreſtiens, & protecteur de la maiſon & famille de Dieu Catholique, que bien mieux & plus iuſtement appartient ceſte Troiſieſme & grande verité Catholique, que iadis le petit traicté de l'Egliſe, au Sereniſſime Roy de Nauarre; & d'autant plus iuſtement, que plus cherement vous auez eſté acquis auec tant de chaudes larmes, tant d'ardens ſouhaits & profonds ſouſpirs de tous les gens de bien Catholiques, non ſeulement *François*, mais du monde vniuerſel, qui mettoient depuis quelques ans à la teſte de leurs vœux & prieres plus ſerieuſes à Dieu, qu'il luy pleuſt de tant gratifier la chere eſpouſe de ſon fils vnique, que de vous regaigner & rendre à elle. Dont ils vous tiennent par double droict, leur Roy naturel & acquis, où il faut que les autres ſe contentent de l'vn. Ce petit liure (ainſi l'appelle ſon Autheur) eſchauffoit dés l'entree le Roy de Nauarre, Prince de Bearn, à reiuner l'Egliſe Catholique leur mere, qu'il ap-

Digitized by Google

pelloit le Royaume de l'Antechriſt appuyé des peuples & Roys de la terre, auec prognoſtic, que nonobſtant la difficulté, qui y eſt, il en viendroit à bout, que le plus fort eſtoit ja faict, que la victoire en eſtoit aſſeuree. Car deſia les conuulſions, ſignes euidens de ſa mort prochaine apparoiſſoient, & que c'eſtoit le plus court & ſeur moyen pour eſtablir ſa grandeur. Et ceſte Verité, SIRE, remonſtre au plus grand Roy du monde, que l'Egliſe Catholique eſt la mere anciéne & vniuerſelle de tous fideles Chreſtiens, le ſein & le giron de tous les Roys & Princes de la terre, la maiſon de ſalut, la Roine inuincible, victorieuſe, & maiſtreſſe de tous Antechriſts & toutes hereſies. Cōtre laquelle toutes les puiſſances & grandeurs, qui l'ont voulu heurter, ſe ſont honnies & briſées, & ont faict maudire leur ſouuenance: Et ceux qui en ont prins la cauſe, ont éleué leur nom iuſques au Ciel: ont affermi & agrādi leurs eſtats auec la bien-veillance de tous les peuples: ont rendu leur memoire de bonne odeur à la poſterité, comme nous voyons de pluſieurs Roys vos anceſtres depuis Clouis. Seroit-il raiſon maintenant ſelon ſon conſeil de deſmentir & condamner cinquante huict Roys de ſuitte, & vnze cens ans que ceſte Egliſe & creance a fleury par les Edicts & Loix publiques du Royaume, ſans conter quatre cens ans auparauant qu'elle y eſtoit? Or ce liure, SIRE, a eſté mis en lumiere pour eſueiller au bruit de voſtre cōuerſion, ceux qui eſtoient de la Religion de ce Prince, auquel ce petit liure auoit eſté dedié, & les conuier & inſtruire à en faire autant. Et bien que voſtre Majeſté aye eu pour ſoy d'autres meilleurs inſtructeurs & de viue voix: i'ay toutesfois eſperé, que ſoubs vne ſi grande & ſouueraine authorité, ce liure plein de verité aura bonne fortune,

Digitized by Google

puis que l'autre ſi eſloigné de verité ſoubs vne moindre puiſſance en a trouué. O grand Roy du monde, toute la Chreſtienté, qui redoute voſtre eſtat, eſleue iuſques au Ciel voſtre vaillance, conſtance, ſoin, vigilance infatigable, & tres-grande ſuffiſance militaire, qui nous a tous ſauuez, & recognoiſt qu'elle ne fut iamais ſi bien de ſaiſon, ny ſi à propos en Roy, qu'a ce coup en vous : car ſans elle nous eſtions tous perdus, & vendus à l'eſtranger. Mais elle adore encores plus voſtre clemence, bonté, & debonaireté incroyable, vertus bien plus Royales, à ſi doucement renuoyer vos ennemis, quand vous les tenez en main, & receuoir vos ſujets contumas en voſtre grace, & de telle façon que ny les vns ny les autres ne l'euſſent iamais oſé eſperer, ny croire: & faut, s'ils ont du ſens, qu'ils en demeurent tous tranſis. Mais ie ne ſçaurois, SIRE, eſtant Pariſien, que ie ne ſois ſaiſi d'admiration, & ne change les larmes de crainte & de peur, en celles d'aiſe & de ioye, pour ceſte tant douce & gracieuſe, & en toutes façons tant miraculeuſe reduction de ceſte grande ville du monde à l'obeiſſance de ſon vray & naturel Roy, à ſon deuoir & à ſon repos. Donc pour rendre à voſtre Majeſté, le tres-humble ſeruice que ie puis & dois en ma profeſſion, comme voſtre plus que tres-humble ſujet, ie luy diray s'il luy plaiſt que comme Dieu vous a rendu voſtre heritage, ſi toſt que vous vous eſtes declaré vray fils aiſné de ſon eſpouſe, & vous y maintient miraculeuſement en deſpit de tous les meſchans & malheureux deſſeins: auſſi requiert-il de vous vn plus exact ſoin de ſa maiſon, & de ce qui luy appartient, & vous tient obligé à regaigner & tirer à voſtre ſuitte les plus mauuais de ce party, par

voſtre exemple & perſuaſion, leur faiſant ſentir au vif le fruict & le repos que voſtre Majeſté y reçoit, & le plaiſir qu'ils vous feront en vous ſuiuant, en vn ſi bel exploit: afin que la joye & la ſerenité, que vous auez apporté au Ciel & à la terre par voſtre retour, ne terniſſe iamais, mais pluſtoſt ſe rauigoure & vienne à ſa perfection par vne ſi belle ſuitte, ſi glorieuſe & douce conqueſte, au grand contentement de tous les Princes & autres ſouuerains vos alliez & confederez: Et que vos peuples qui ſont preſque tous Catholiques, facent prieres & loüanges à Dieu, encores plus ardentes. Auec leſquels, Ie ſuppliray de tout mon cœur la bonté diuine, SIRE, Vous aſſiſter, ſpecialement par ſon eſprit, manier voſtre cœur, vous combler de tout bien, & vous conſeruer longuement & heureuſement au profit de ſon Egliſe.

Voſtre plus que tres-humble & tres-obeyſſant ſujet & ſeruiteur. CHARRON.

PREFACE

Digitized by Google

PREFACE AV LECTEVR.

Contenant vn general & ſommaire examen de la reſponſe faicte à ceſte troiſieſme Verité, & n'agueres imprimee à la Rochelle.

COMME ceſte ſeconde edition eſtoit ſur la preſſe, la reſponſe à la premiere m'eſt venuë en main, que i'ay trouuee pleine de tant d'iniures, gauſſeries, & meſdiſances, depuis le commencement iuſqu'à la fin, & qui tiennent ſi grande place, que ſi elles eſtoient toutes oſtees auec 128. *Monſieur du Pleßis, &* 464. *noſtre aduerſaire, & toutes les repetitions de mon liure, le reſte monteroit fort peu.* I.

Certes ces gens monſtrent touſiours plus leur bon iugement, s'ils veulent encores plus deſcrier leur cauſe, & la rendre plus ſuſpécte, combattans auec les armes de ceux qui ont faute de droict, & de bonnes deffenſes, il les faut laiſſer faire. Les veut-on obliger à parler autrement, que ne porte le naturel de leur religion, & de l'eſprit qui le poſſede & pouſſe? II.

Certes ils monſtrent auoir eſté bien battus & bien attaints au vif, puis qu'ils entrent en ſi grande cholere que tant ils ſe tremouſſent & s'agitent. Le reſpondant dit bien & fait la mine, que ceſte attaque n'eſt rien, que ce ne ſont qu'inepties friuoles & ridicules, toiles d'araignees: & en parle auec grand deſdain, comme de choſe de neant. Pourquoy donc tant de vehemence, III.

Digitized by Google

tant d'animoſité, tant d'efforts & d'aduertiſſemens de ſe garder des ruſes de ce fin Docteur; ne ſe laiſſer piper à ce Sophiſte, à ce Prothee, ſe garder de ſes cornes, car il les a ſouuent en bouche? Le Lyon ne rugit point contre la mouche, l'homme ſage, puiſſant, & courageux ne s'alarme point pour peu.

IV. *Et ne ſe peut dire, que ſoit en compenſation, & pour me renuoyer l'eſtœuf, comme l'on dit: car en tout mon liure, ſoit premiere & preſente edition, il n'y a iniure ou animoſité aucune, tant petite ſoit elle: & en auois aduerti le Lecteur dés le commencement, que ie m'en eſtois ſoigneuſement gardé, bien que les aduerſaires en fuſſent plus pleins. Mot qui le deuoit rendre vn peu plus retenu, s'il en euſt eſté capable.*

V. *Il reproche que l'on a demeuré ſi long temps à reſpondre au liure de du Pleßis: & là deſſus ſe donne beau ieu. Il n'a donc point (à mon aduis) ouy parler de Stapleton Anglois, qui en a faict treize liures entiers, où reſpondant à tout ce que Luther, Caluin, & tous autres, qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe Catholique, en ont eſcrit, cotte particulierement du Pleßis en pluſieurs lieux, & n'a point veu Bellarminus, qui le nomme en ſon Preface, & tant d'autres liures faicts depuis le petit traité de du Pleßis, qui reſpondent opulemment à tout ce que luy & tous ceux de ſon party ont dit, diront & ſongeront iamais ſur ce ſubiect. Mais les gens doctes, qui ont voulu profiter à toutes nations, & à toute l'Egliſe, ont eſcrit en la langue, qui eſt la propre & la plus vniuerſellement intelligible en l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. Außi mes amis ont voulu, que mon liure ſeruiſt plus à la nobleſſe Françoiſe, & aux autres, qui n'entendent point le Latin, pour monſtrer combien il eſt aiſé de reſpondre à du Pleßis.*

Quant au temps, pource que le liure de du Pleßis s'eſt monſtré au monde ſeize ans auparauant le mien, le reſpondant ſe

veut faire accroire, que i'ay employé tous leſdits ſeize ans à luy reſpondre : voire que les Catholiques n'ont fait durant ce temps la autre choſe que ſonger & bander leurs eſprits, pour y contribuer. Ie ſuis certes tres-marry que pour la dignité de la choſe, ie n'y aye employé autant de temps, qu'il dit: mais il y a pluſieurs perſonnes d'honneur, qui peuuent teſmoigner, que s'ils en euſſent eſté creus, il y a pluſieurs annees, qu'il euſt eſte imprimé, auſſi bien comme Dieu m'eſt teſmoing. Que ſi i'en euſſe eſté creu ſeul, il n'euſt iamais eſté veu. Bien que l'euenement du fruict qu'il a apporté à l'edification des Catholiques contre les impoſtures des aduerſaires, m'aye fait cognoiſtre, que ie me trompois.

Il reproche auſſi que ie n'ay reſpondu de point en point au liure de du Pleſſis, & ſuyuant ſon ordre. Il ſe deuoit contenter, que de bonne foy, ie luy ay dit mon deſſein au Preface, qui n'eſtoit pas de reſpondre à ce liure: mais ſeulement verifier ma troiſieſme Verité, & fonder les marques de l Egliſe Catholique: & à ceſte occaſion reſpondre à ce qui ſembloit heurter ces marques dedans le liure de du Pleſſis, qui eſtoit en François, & dont les ennemis faiſoient plus d'eſtat. Quant aux autres points, c'eſt vne matiere, qui eſt abondamment traictee par tant de Theologiens, qui ont eſcrit, par leſquels la verité des poincts controuerſez eſt ſi clairement & ſi richement prouuee, que i'en ſuis aſſez deſchargé : & puis ce n'eſt pas mon deſſein, comme i'ay dit. VI.

Le troiſieſme reproche me charge de malice, que pour faire imprimer mon liure, i'ay guetté ce temps plein de troubles & confuſions : Car en autre beau temps, ie n'euſſe osé paroiſtre : qui eſt bien mal prins à luy. Car encores que de la grace de luy & de ſes compagnons, le temps n'a eſté gueres calme, ny depuis ſeize ans que ce liure de du Pleſſis eſt imprimé,

Digitized by Google

ny ſeize ans auparauant: ſi n'a-il iamais eſté ſi trouble, ny ſi peu calme, que puis que du Pleßis a peu dedans vn Royaume Catholique, ſous vn Roy Catholique, publier vn liure contre l'Egliſe Catholique, & contre la creance generalle & continuee plus de douze cens ans, contre les Edicts & les Loix, ie n'euſſe peu außi reſpondre pour l'Egliſe, pour la religion receuë & approuuee des Roys, des Loix, des Magiſtrats, & gardee de tous les peuples. Mais s'il y euſt voulu penſer, il euſt cogneu, que l'occaſion de la publication de mon liure en ce temps-là, pluſtoſt qu'en vn autre, n'eſtoit fondee que ſur l'eſperance, ou pluſtoſt aſſeurance, que tous les gens de bien auoient de la prochaine conuerſion de ce grand Roy: afin que perſonne ne peuſt imputer la cauſe principale de ceſte grande victoire à autre qu'à la force de ceſte troiſieſme Verité, qui eſclaire en l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine, & ce à la grande confuſion de la prognoſtique que du Pleßis faiſoit à ſa Maieſté en ſon epiſtre liminaire, qu'il ruineroit l'Egliſe Romaine.

IX. *Au ſurplus ie ne ſçaurois croire, bien que pluſieurs l'aſſeurent, que ce ſoit le ſieur du Pleßis, qui ait fait ceſte reſponſe. Car difficilement me perſuaderay-ie, qu'vn homme de ceſte forme, & qui n'eſt du commun, ſe ſoit ainſi proſtitué à plaider auec tant d'iniures & meſdiſances. Et puis ce ſeroit à luy trop peu de candeur, de bonne foy, & trop d'oubliance, ce qu'il a dit, declaré, & proteſté au lecteur à l'entree de ſon traicté, Qu'il ne viſoit qu'au ſalut du peuple, priant les autres, qui ne trouueront bon ſon liure, d'y reſpondre auec eſprit de ſyncerité & douceur, cerchant pour prix de victoire le ſalut du peuple, & non la gloire du monde. Quelle ſincerité & douceur en tant de cholere & d'animoſité? Dequoy ſeruent tant d'iniures au ſalut du peuple? Pourquoy ne fait-il ce qu'il deſire és autres? & encore conuie par leur exemple? Ainſi ne puis-ie croire que ce ſoit luy. Ie l'eſtime*

Digitized by Google

trop, pour le deſeſtimer ſi fort. Et puis comment auroit-il le cœur de parler ſi auantageuſement de ſoy-meſme & de ſon liure, comme faict ce reſpondant dés l'entree du Preface, & tant ſouuent: & s'appeller touſiours Monſieur? Ie ne puis croire que luy-meſme n'improuue ceſte façon, comme contraire au ſtile François, auquel quand on parleroit meſmes du Prince, apres la premiere fois l'on ne dit plus que ledit Sieur: Et encore beaucoup plus contraire au ſtile des doctes, & de la modeſtie Chreſtienne. Et luy-meſme nomme quelquesfois les premiers Docteurs & Martyrs de l'Egliſe tout ſimplement Cyprian, Irenee, Iuſtin.

Or bien ie ſuis d'aduis icy en ce Preface remarquer par vne briefue & generale cenſure les fautes plus manifeſtes & plus frequentes, que commet noſtre Reſpondant pour ſeulement les indiquer & nommer: remettant à les examiner plus particulierement aux repliques que ie feray cy apres à chaque chapitre de ſa reſponce ſeparement apres vn chacun des miens: ce qui ſera aisé de trouuer incontinent, car i'examineray ſa reſponſe de rang par fueillets & pages, ſans obmettre vn ſeul fueillet, & le tout tant briefuement que ie pourray: car l'Imprimeur me preſſe, & dit auoir intereſt en l'intermiſſion de ſon impreſſion. Voicy donc les fautes que i'ay remarqué en ceſte reſponſe. X.

La premiere perpetuelle & generalle par tout ce liure, eſt d'vſer à chaſque pas d'iniures & vilenies, non ſeulement contre moy & mon liure (c'eſt peu de cas de mon intereſt) qui ſont bien drues & eſpaiſſes, Monſtre, Antechriſt, menteur, beſte, impudent, ſophiſte, Prothee, ruſé, miſerable, auorton, impoſteur, malicieux, inepte, inſolent, &c. mais plus contre le public & general de l'Egliſe Catholique, où il a eſté baptiſé & prins nom de Chreſtien, où ſes ayeuls ont veſcu, & ſont decedez. Ce qu'il faict en deux façons: l'vne en iniures toutes ſeches & I.

crues, bourbier, recueil, eſgout, & grand Ocean de toutes hereſies, vilanie, puāte, charōgne, infame paillarde, adorāt l'Antechriſt, gouuernee par le Diable, d'vn eſprit tyrānique, orgueilleux, &c. L'autre eſt en mocqueries, & meſdiſances ſatyriques, poëtiques, prophanes, tres-aigres, & piquātes. En quoy il employe quelquesfois la page et le fueillet tout entier. Et n'y a pas vne page nette et vuide de ceſte faute. Toutesfois le pire que i'ay dit, a eſté le moins que ie pouuois dire, ſçauoir nos aduerſaires & les ſchiſmatiques.

II. *La 2. faute eſt, de coucher touſiours de mauuaiſe foy la creance & les propoſitions de l'Egliſe Catholique, & les ſuppoſer autrement qu'elles ne ſont auec quelque alteration & corruption, ou en changeant les mots, ou adiouſtant vn mot du ſien, ou les alleguant hors de leur propos, & de leur lieu, ou les proferant trop cruëment pour les rendre dures, rudes, aſpres, & odieuſes.*

III. *Itē, entreprēdre d'interpreter et dōner le sēs à mō dire, autre qu'il ne faut, & que ie n'ay entēdu, auec ces mots (entēdāt, c'eſt à dire)*

IV. *Tirer vne fauſſe conſequēce de mes mots contre mon intention.*

V. *Troubler l'ordre, le rapport et la differēce ou cōcordāce des lieux de mon liure pour y faire trouuer de la cōtrarieté ou cōtradiction. C'eſt en quoy il ſe trauaille le plus, & où il s'eſgaye, quand il y eſt.*

VI. *Impoſer, & ſi i'oſois dire, mētir ſouuēt & en fait, & en droict, ou en tous les deux, & ce ſi notoiremēt, & großieremēt, que les petits enfans s'en peuuent apperceuoir. Apres la premiere faute qui eſt des iniures, ceſte cy de parler contre verité, & impoſer, eſt la plus frequēte, dont ie me ſuis tant ſouuēt eſtonné d'vne telle hardieſſe (afin que ie ne diſe pis) ce qui m'a fait penſer, que ce reſpondant s'eſt fait croire, que l'on ne repliqueroit & n'examineroit-on iamais ſa reſponſe, mais que cela paſſeroit ainſi, & que l'on l'en croiroit, & le croyant, l'on penſeroit qu'il m'auroit battu.*

VII. *Guetter au mot, & par de petites vaines ſubtilitez, mordre ſur le mot, & ſur la façon de parler.*

VIII. *Ne reſpondre point à pluſieurs choſes, & les diſſimuler comme*

Digitized by Google

ſ'il n'y en auoit riẽ du tout en mõ liure. Ie ne dis pas de pluſieurs choſes, qui m'importent, & qui ne le touche pas beaucoup, mais ie dis des principales, & qui le preſſent fort, dont il eſt conuaincu de n'en ſçauoir que dire: mais au lieu de reſpondre, il ſe met à plaiſanter & brocader, qui fait douter s'il croit bien ce qu'il dit, ou ſi c'eſt ſeulement pour diſputer & exercer ſon eſprit.

Quand il ſe trouue enſerré ſa couſtume eſt de ruſer, tournoyer, tergiuerſer gauchiſſant, deſtournant le propos, ſautant à l'aſſumption, quand on traitte la propoſition. Cecy luy eſt tout ordinaire. Quand on traitte de la puiſſãce, authorité & droicts de l'Egliſe, que l'on parle ſimplemẽt & en general de l'Egliſe, qui appartiẽt à la propoſition, laquelle ſe traitte iuſques au 6. ch. ſans nier, refuter, ou confeſſer, ny en dire cathegoriquement ce qu'il en veut tenir, il ſe rue viſtement à l'Egliſe Romaine, qu'elle n'a pas ceſte puiſſãce & authorité: bien que l'on ne luy en parle pas encore: car c'eſt de l'aſſumption. Et ainſi ne garde il pas mon ordre, cõme il y eſt obligé dés le commencement. Item quand on parle de l'Egliſe Catholique il va incontinẽt parler des Egliſes particulieres. Et pour prouuer que ce dont eſt queſtiõ, ne conuiẽt pas à l'Egliſe Catholique, il diſpute qu'elle ne cõuiẽt point aux particulieres, à celle d'Antioche, de Corinthe, à la Romaine, prenant touſiours la Romaine pour la particuliere bref ſortir hors les barrieres de la Theſe, voyant que demeurãt en la Theſe, il ne feroit bien ſes affaires. IX.

D'enuie qu'il a de meſdire, cõtredire & mordre ſouuẽt, il s'ẽfonce & s'ẽtraue en erreurs, & en des propoſitiõs abſurdes et impies. X.

Il ſe paiſt & chatoüille ſouuẽt de vanitez, ſoit à faire valoir ſõ parti, ou rauallerl Egliſe Catholique, diſãt qu'ils ont deſia gaigné la pluſpart du mõde: que l'Egliſe Romaine s'en va perdre: qu'ils ont raporté victoire de pluſieurs hereſies, ont deſcouuert pluſieurs choſes en l eſcriture, dõt tous les autres ne s'ẽ eſtoiẽt pas aduiſez. XI.

Il met des propoſitiõs en auãt fauſſes, qu'il baille pour maximes et ne les prouue point, cõme ſi on ne les deuoit ou oſoit iamais nier. XII.

Digitized by Google

XIII. *Il dit ſouuent qu'il a prouué ou reſpondu à certaine choſe, & n'en a rien faict, non pas ſeulement parlé.*

XIV. *Les tiltres de ſes chapitres ſont faux. Ils promettent de prouuer certains poincts, qu'ils ne prouuent aucunement, ny n'en faict le ſemblant. Car il ne s'employe qu'à reſpondre & parer du Pleßis des coups, & non à eſtablir; il n'enſeigne rien, ne decide rien, ne baſtit & ne faict rien, ſi ce n'eſt mordre & iniurier.*

XV. *Adiouſtons à tout cela vne quaſi perpetuelle impertinence & faute de iugement par tout, ce qui ſe void en pluſieurs façons. 1. faiſant de rien vn grand cas, 2. dißimulant vne choſe de poids, comme ſi ce n'eſtoit rien, 3. donnant des ſimilitudes nullement propres, 4. faiſant des doubtes & demandes ſi aiſees, qu'vn petit enfant y reſpondroit, 5. donnant pour reſponce cela meſme, que l'on demande, 6. mal argumentant & mal tirant vne conſequence, ſoit ou ſophiſtiquement, ou lourdement, tellement qu'en penſant mordre il ſe bleſſe, & y laiſſe la dent. Voilà ſes plus ordinaires & familieres fautes, que i'ay remarqué en liſant iuſqu'à la moitié du liure: Car pour fournir à l'Imprimeur matiere pour commencer, eſtant arriué au 7. chapitre, ie luy ay enuoyé ce Preface, & ce qui eſtoit faict. De ces fautes les plus frequentes & eſpeſſes ſont les 1. 2. 6. 9. 14. 15.*

FIN DV PREFACE.

Digitized by Google

VERITÉ TROISIESME: OV DE LA RELIGION, LIVRE TROISIESME.

De toutes les parties qui ſont en la Chreſtienté, la Catholique Romaine eſt la meilleure, contre tous heretiques & ſchiſmatiques.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLES VIII.

1. *Reproche des diuiſions qui ſont en la religion Chreſtienne.*
2. *Les effects de ſes diuiſions.*
3. *Diſtinction de la Chreſtienté, & qui ſont les autheurs de ces diuiſions.*
4. *Cauſes & occaſions de ces diuiſions ſelon Dieu & ſelon l'homme.*
5. *Les fruicts de ces diuiſions qui reuiennent à l'Egliſe.*
6. *Le debat des parties de la Chreſtienté.*
7. *Le remede vnique eſt de cognoiſtre & ſe tenir ferme à l'Egliſe.*
8. *Propoſition & methode de l'Autheur en ce liure en forme de ſyllogiſme.*

CE qu'on a trouué touſiours eſtrange, & de mauuaiſe odeur en la religion Chreſtienne, & dequoy l'on s'eſt plus esbahy & offencé, sont les grandes diuiſions qui ſont & ont touſiours eſté en icelle. Car non ſeulement les eſtrangers & meſcreans ſes ennemys, l'ont obiecté & par reproche & pour excuſe, de ne ſe *Diuiſions de la Chreſtienté.*

Digitized by Google

ioindre & renger à elle : Mais encores ſes domeſtiques, s'en ſont ſcandaliſez, & aucuns ſeruis à leurs mauuais deſſeings. Nous apprenons par le liure des Actes des Apoſtres, & par pluſieurs lieux de ſainct Paul, que dés le commencement de la Chreſtienté & du temps des Apoſtres, qui eſt la primitiue Egliſe, il y auoit ja force differens, ſchiſmes, & diuiſions, non ſeulement en la police, mais encores en la doctrine. Toſt apres, ſainct Clement Alexandrin maiſtre d'Origene, eſcriuoit que les Iuifs & Gentils reprochoient aux Chreſtiens, qu'eux, qui s'attribuoient la verité & la cognoiſſance du ſalut, eſtoient ſi contraires, & s'entreaccuſoient, & condamnoienient les vns les autres d'erreurs & d'hereſies. A cauſe dequoy il ne leur falloit croire, ne cercher la verité chez eux eſtans ſi diſcordans. Depuis l'Empereur Iulien l'Apoſtat, trouuant des diſſenſions entre les Chreſtiens (dit ſon hiſtorien Marcellinus) s'eſtudioit à les nourrir : afin de les affoiblir, qu'ils ne peuſſent s'eſleuer & preualoir contre luy. Apres luy l'Empereur Valens Chreſtien, puis faict Arrien alleguoit (dit l'hiſtoire Eccleſiaſtique) pour excuſe de ſon apoſtaſie, les grands differens, ſchiſmes, & debats, qui eſtoient entre les Chreſtiens. Apres tous ceux-là, S. Auguſtin diſoit, que de ſon temps l'Egliſe de Ieſus Chriſt eſtoit venuë à telle hauteur & auctorité, que tous ſes ennemis & meſdiſans eſtoient confus & rendus muets, & ne leur reſtoit rien à dire contre les Chreſtiens, ſauf qu'ils n'eſtoient point d'accord, & que les Gentils, qui reſtoient n'auoient rien à leur obiecter, que leurs diſſenſions.

Act. 6. 15. 1. Cor. 13. Gal. 12. 5.

Strom. 7.

Socrat. l. 4. cap. 13. Sozo. l. 6. c 6.

Hom de gradibus c. 15.

C'eſt à la verité choſe eſtrange, que la religion Chreſtienne, qui eſtant la ſeule vraye au monde, la verité reuelee de Dieu, deuroit eſtre tres-vne & vnie en ſoy, comme il n'y a qu'vn Dieu & qu'vne verité, ſoit toutesfois deſchiree en tant de parts, & diuiſee en tant d'opinions, & ſectes contraires tellement qu'il n'y a article de foy, ny poinct de doctrine, qui n'ayt eſté debattu & agité diuerſement, & n'y ayt eu des hereſies & ſectes contraires. Et ce qui le faict trouuer encores plus eſtrange eſt, qu'és autres religions fauſſes & baſtardes, Gentile, Payenne, Iudaïque, Mahumetane, telles diuiſions ny partialitez ne s'y trouuuent. Car celles qui y ſont, ou elles ſont en petit nombre, legeres, & peu importantes, comme en la Iudaïque & Mahumetane : ou ſi elles ont eſté en nombre, comme en la Gentile, & entre les Philoſophes,

Digitized by Google

au moins n'ont elles point produit de fort grands & eſclatans effects & remuëmens au monde; & n'eſt rien au regard des grandes & pernicieuſes diuiſions, qui ont eſté dés le commencement & touſiours depuis en la Chreſtienté.

Car nous regardons aux effects qu'ont produict les diuiſions de la Chreſtienté, c'eſt choſe effroyable. Premierement touchant la police & l'eſtat, il en eſt aduenu ſouuent des alterations & ſubuerſions des republiques, des Royaumes, & des races, diuiſions d'Empires, iuſqu'à vn remuément vniuerſel du monde, auec des exploicts cruels, furieux & plus que ſanglans au treſ-grand ſcandale, honte & reproche de la Chreſtienté: en laquelle ſous titre de zele & d'affection à la religion, chaque part hayt mortellement toutes les autres, & luy ſemble qu'il luy eſt loiſible de faire tous actes d'hoſtilité. Choſe qui ne ſe voit és autres religions. Il eſt permis aux ſeuls Chreſtiens d'eſtre meurtriers, perfides, traiſtres & s'acharner les vns contre les autres par toutes eſpeces d'inhumanité, contre les viuans, les morts, l'honneur, la vie, la memoire, les eſprits, les ſepulchres & cendres, par feu, fer, libelles trespiquans, maledictions, banniſſemens du ciel & de la terre, deterremens, bruſlemens d'os & monumens, moyennant que ce ſoit pour la ſeureté ou auancement de ſon party, & reculement de l'autre: & ce ſans compoſition, auec telle rage, que toute comparaiſon de parentage, alliance, amitiez, merite, obligation eſt miſe en arriere. Et celuy qui eſtoit hier eſleué de loüanges iuſques au ciel, & publié grand, ſçauant, vertueux, ſage, ſe mettant aiourd'huy d'autre party eſt preſché, eſcrit, proclamé ignorant, meſchant, malheureux. Là ſe monſtre le zele & l'ardeur à ſa religion, hors de là par tout ailleurs en l'obſeruation de la religion, froideur & glace. Ceux qui s'y portent moderez & retenus, ſont notez & ſuſpects comme tiedes & peu zelez. C'eſt faute abominable que de faire bon viſage & traitement amiable à ceux du party contraire. *Leurs effects.*

De tout cecy aucuns en demeurent ſcandaliſez, comme ſi la religion Chreſtienne apprenoit à hayr & perſecuter, & nous ſeruoit de courretier pour mettre en beſongne & faire valoir nos paſſions d'ambition, auarice, vengeance, haine, deſpit, cruauté, rebellion, ſedition. Leſquels ailleurs choument, & ne ſe gendarment point ſi bien, comme eſtant reueillees par le faict de la

religion. Dequoy toutesfois aucuns diſent, qu'il ne faut ſe prendre à la religion, mais aux religieux : & ceux là diſent, que ſuyuant la reigle de charité, & le diſcours de raiſon, aux fautes de l'entendement & iugement, que l'on appelle erreurs, opinions fauſſes, il ſe faut porter non par haine & rigueur, mais par pitié & compaſſion : & traicter ces gens errans & meſcreans, comme on faict les boyteux, ſourds, aueugles, phrenetiques, que l'on ne hayt pas, ains l'on les plaint, on en a pitié, & on les ſecourt comme on peut, & qu'il ſuffit tellement ſe comporter en leur endroit, que l'on donne à cognoiſtre à eux & à tous qu'il appartiendra, que l'on n'approuue aucunement leurs opinions, ains que l'on les reprouue. Qui eſt myſtiquement les euiter, & ne les ſaluër, qui ſont mots ſignifians non haine, inciuilité, inimitié, & encores moins hoſtilité contre la perſonne : mais vne improbation, & vn diſconſentement ouuert d'opinions & de creances. Il ſemble à quelques autres, que cela ne ſe fait pas ſans quelque bonne raiſon, qui eſt, que les Chreſtiens eſpouſent leur religion & l'embraſſent comme vne verité donne de la main de Dieu, de laquelle ils ſont ialoux & ſoigneux extremement : dont il aduient qu'à tous ceux, qui entreprennent quelque choſe contre elle pour la troubler, offenſer, iniurier, ils en veulent, & s'attaquent mortellement comme à ennemis iurez & capitaux de Dieu, de leur ſalut, & de tout leur reſte : car y allant de tant, ils ne peuuent, ny ne doiuent s'y porter froidement & moderement, ſans trahir la cauſe de Dieu & la leur. Et ce que l'on n'en faict autant és autres religions, vient, qu'ils ne tiennent les autres religions en meſme rang, ny n'en font tel eſtat : mais les ont comme choſes humaines, & receuës de la main des hommes.

Tit.3 2 Iean.

Voila touchant la police & l'eſtat, mais touchant l'ame & la conſcience, ils en ſourdent encores d'autres pires effects, qui ſont troubles aux conſciẽces, intereſt à la religion meſme, deſordres aux mœurs, & en la diſcipline, tellement qu'en fin pluſieurs las & ennuyez de tant de diuiſions & de contraſtes, ne ſçachans à quoy ſe reſoudre & ſe tenir, quittant tout, demeurent en blanc, & viennent à meſpriſer & abandonner la religion. Car nous ne ſçauons que trop que l'Apoſtaſie, l'Atheiſme, l'irreligion, ſont les productions & les petits baſtardeaux des hereſies. D'ailleurs nous ſçauons que les diuiſions, qui ont eſté en la Chreſtienté en

Orient, ont ſeruy d'occaſion, & ont ouuert la porte à Mahumet & à ſon Alcoran.

Or auant paſſer outre, & s'enquerir des cauſes de ces diuiſions, il nous faut bien touſiours ſouuenir que toutes les parts qu'il y a au monde, qui ſe diſent Chreſtiennes, ne ſont pas pareilles, ny en pareil degré, droit & auantage. Car il y en a vne grande & puiſſante, plus peſante & importante elle ſeule, que toutes les autres enſemble: laquelle comme premiere, plus ancienne, & comme la groſſe ſouche de la Chreſtienté tient vn tres grand rang, demeurant & ſe maintenant touſiours vne meſme par deſſus tout le reſte ſans changer ou ſe remuer non plus qu'vn coloſſe, s'eſtandant & ſe reſpandant par tout, dont elle eſt appellée Catholique, c'eſt à dire vniuerſelle, qui eſt le nom propre, vray & ancien de la maiſon noble de Dieu, & le ſurnom des enfans, qui legitimement y naiſſent. Tous les autres partis en grand nombre & entre eux fort contraires, ſont comme petites pieces deſchirees, & petits lambeaux arrachez de ce premier grend corps, duquel ils ſe ſont desbauchez & eſtrangez, puis ſe ſont mutinez cõtre luy, & luy font la guerre à outrance: mais c'eſt tout ainſi que de petits bateaux de riuiere au tour d'vn gros & grand nauire de guerre armé de toutes pieces, ou comme petits chiens camus jappans & crians à l'entour d'vn lyon noble & genereux. 3. *Diſtinction de la Chreſtienté.*

L'on peut donc par vn prealable & par vne premiere diuiſion conſiderer en la Chreſtienté deux grands parts & troupes, l'vne eſt appellee Catholique Romaine: l'autre eſt tout celle, qui luy contrarie, qui par ſubdiuiſion eſt de mille pieces, & a vne infinité de parts diuerſes, mais qui peuuent toutes eſtre compriſes ſous le nom commun & general de ſchiſmatique, ou d'ãticatholique. D'autant que nonobſtant leurs contrarietez elles s'accordent toutes en ce qu'eſt de contrarier, guerroyer, & deſtruire ſi elles peuuent, ladite Catholique Romaine: & n'y a aucun poinct, où elles ſoyent ſi vniuerſellement d'accord, qu'en ceſtuy cy. La plainte donc & le reproche de tant de diuiſions & partialitez ne touche propremẽt ce premier grand corps Catholique, puisque ſans varier il demeure touſiours vne meſme en ſoy, & ſe maintiẽt ferme en ſa place: ouy bien à tous les autres, qui en ſont ſortis, conſpirant & dreſſant des parties contre luy, qui ſont diuiſez nõ ſeulement du gros: mais encores entre eux, & ſont cauſe que la

Digitized by Google

Chreſtienté eſt ainſi deſchiree, deſcriee, & en mauuais odeur aux eſtrangers.

Leurs cau-ſes ou occa-ſions.

4 Or maintenant pour ſçauoir les cauſes & occaſions de tant de diuiſions, veu que cas pareil n'arriue & ne ſe voit és autres religions, nous pouuons dire qu'il y a en cecy double conſideration, humaine & diuine : l'humaine eſt diuerſe. Mais touchons au principal.

La religion Chreſtienne contrarie & combat entierement le naturel de l'homme, heurte & force tout ce qui eſt en l'homme, & l'ame & le corps : dont l'homme n'eſt capable de la receuoir & eſtre Chreſtien, qu'il ne ſe deſpoüille de tout, & renonce à ſoy meſme, voire qu'il ne force & ne mette ſous ioug tout ce qu'il a de naturel & d'humain. Or c'eſt choſe, qui luy eſt fort à regret & à contre-cœur de faire, & l'ayant faict aiſement, puis il vient à ſe deſdire & retourner à ſon naturel. Les choſes contraintes taſchent touſiours d'eſchapper & ſe remettre à leur aiſe.

Nous entendrons mieux cecy par diſtinction & explication particuliere. Tout ce qui eſt en la religion, ſe rapporte à deux chefs croire & faire : le croire force l'homme ſuperieur : le faire contriſte l'inferieur, car la creance & la doctrine Chreſtienne eſt eſtrange & farouche à la premiere, principale & plus haute partie de l'homme, qui eſt la raiſon & ſon iugement. Elle eſt contraire à toute Philoſophie & diſcours de raiſon, comme il ſe void en tous les articles de la foy, qui ne peuuent eſtre compris ny entendus par entendement humain, voire ils luy ſemblent impoſſibles & du tout eſtranges : dont l'homme, pour les croire & receuoir, faut qu'il captiue & aſſujettiſſe ſa raiſon, ſoubs mettant ſon entendement à l'obeiſſance de la foy, dit ſainct Paul : que s'il veut conſulter & ouyr la Philoſophie, & meſurer les choſes au compas de la raiſon, il quittera tout & s'en mocquera, comme d'vne folie. Ce qui aduient trop ſouuent, car l'homme ſe faſche d'eſtre enſerré en vne creance, qui n'eſt de ſon gouſt, & penſe auoir eſté trompé, & trop facile à receuoir & croire vne impreſſion, qui n'a aucune apparence de raiſon. Voila d'où viennent la reuolte, apoſtaſies, hereſies. Tertulian appelle tres-bien la Philoſophie hardie & temeraire interprete de nature, & des diſpoſitions & ordõnences diuines : & les Philoſophes, patriarches des heretiques. Voila pourquoy ſainct Paul nous aduertit de ne nous laiſſer

Captiuantes intellectum ad fidei obſequium.

ſeduire à la vanité de Philoſophie. Or comme les eſprits ne ſont de meſme gouſt & capacité, auſſi ſont diuerſes les desbauches & erreurs. Ce qui n'auient ainſi és autres religions, qui ne choquent ſi fort le naturel de l'homme, & ne propoſent choſes ſi eſtranges: parce qu'eſtans des inuentions des hommes, il eſt plus aiſé que chacun les gouſte comme humaines.

L'autre partie de la religion, qui eſt au faire, en faict de meſme à la ſenſualité & partie inferieure de l'homme. Car enjoignāt & enſeignant vne Croix, tribulation, des penitences, ſatisfactions, ieuſnes, continences, elle deſplaiſt fort, & offenſe l'hōme ſenſuel, la chair & le ſang, qui s'en deſpeſtre puis apres aiſément, s'il peut. Cela n'eſt és autres religions plus laſches & aiſees, & plus naturelles. Certes la reigle & diſcipline Chreſtienne plus eſtroicte, plus auſtere, & exacte, que toute autre cauſe, & engendre par accident des deſpits, impatiences, & meſcontentemens. Et la plus part des bandes & ſectes, qui ont eſté en la Chreſtienté, a eſté introduite par gens impatiens de la diſcipline, deſpitez & mal contens de la compagnie, & du corps, duquel ils eſtoient membres, amoureux de liberté & nouueauté, deux choſes fort plauſibles à l'homme, meſmement quand il eſt picqué d'ailleurs, ou autrement charnel & vicieux.

Mais voyons comme la Prouidence de Dieu interuient en tout cecy, qui a declaré par ſes eſcritures, qu'il eſtoit expedient, qu'il y euſt des hereſies. Certes pour faire triompher & reluire vne verité au monde, faire cognoiſtre Dieu, & le ſeruir (parce qu'il trouue eſtre plus conuenable, dit S. Auguſtin, & mieux monſtrer ſa ſageſſe, en tirant le biē du mal, que ne permettre du tout aucun mal) il permet vne milliace de fauſſetez & erreurs, & vne cōfuſiō d'opinions fantaſques s'entrebattre tout à l'entour, & toutes choquer & aſſaillir cet vnique baſtiment de vertu & verité, comme vn nauire, qui au milieu de la Mer agitee & en furie, pleine d'orages & tempeſtes ſe maintient, ſauue touſiours voguant & acheuant ſon deſſeing.

Les choſes ſe voyent & cognoiſſent mieux eſtans leurs contraires mis aupres. La valeur, & le prix ſe cognoiſt à l'eſſay: les choſes bonnes & excellentes, & qui ſont d'vne conſtante nature ſe conſeruent, voire s'affinent, & reçoiuent touſiours quelque nouuelle qualité bōne & loüable par le choc qu'ō leur faict. Car lors

elles ſe roidiſſent & s'affermiſſent dauantage: elles ſe purifient auſſi par le remuëment qui en eſt faict: là où ſi elles demouroiẽt touſiours de meſme, ſans y rien toucher, elles croupiroient, & cõme en vn relent deuenuës moiſies, ſe gaſteroient & perdroiẽt. Les perles & pierres precieuſes veulent eſtre maniees & frottees ſans ceſſe: l'or & tous autres metaux ſe roüillent & ſe gaſtent au repos: les parfuns, poudres, eaux, & toutes bonnes ſenteurs ne monſtrent point leur entiere force, ſi elles ne ſont fort remuees: ſi cela ſe trouue vray aux choſes inſenſibles, ſans ame, ſans actiõ, combien plus aux animees, volontaires, libres, agentes auec iugement & diuerſement? La force & integrité d'vne verité n'eſt iamais cognuë qu'en eſtant fort debatuë, & diſputee de toutes parts, car par ce moyen elle vient d'auantage en lumiere, & monſtre touſiours plus ce qu'elle eſt. La vertu non contredite & ſans difficulté ſe ternit & fleſtrit. La fermeté, la loyauté, la conſtance ne ſe cognoiſt, voire n'eſt point en verité, & ne merite ce nom, ſi elle n'eſt aſſaillie & battuë viuement.

Dieu a reuelé, dreſſé & eſtabli au monde vne creance, vne verité, auec vn reglement de vertu, que nous pouuons hardiment appeler tout en vn mot, Religion. Or pour occaſion humaine, comme dit eſt, elle rencontre & endure à tous propos mille trauerſes, tant d'hereſies, tant de ſuperſtitions, tant de ſectes, d'opinions erronees, qui s'eſleuẽt, ſe mutinent cõtr'elle, l'attaquent de toutes parts. Se maintenir touſiours & par tout, vne meſme, & ce qu'elle eſt: plus debatuë, mieux deffenduë & aſſeuree: plus embroüillee, mieux eſclaircie: plus accuſee & calomniee, plus embellie & iuſtifiee: plus chargee & opprimee, plus haut montee & eſleuee, tellement qu'elle demeure Dame, maiſtreſſe, victorieuſe, du tout entiere, n'eſt-ce pas que ce pendant que le Diable & le monde font des leurs, la netteté & integrité d'icelle ſe declare: la gloire de ſon autheur, & puiſſance de ſon garant ſe demonſtre: la vertu & conſtance de ſes profeſſeurs ſe manifeſte?

5. fruicts. Certainement des ſectes, hereſies & debats qui ſe ſont eſleuez & s'eſleuent au Chriſtianiſme ſont venus & viennent pluſieurs tres-grands profits: la verité eſt plus clairement & par ſes parties entenduë: l'Eſcriture ſaincte plus exactement eſpluchee & mieux eſclaircie: les points difficiles plus diligẽmẽt examinez:

les

les bons eſprits eſueillez & eſchauffez à la ſcience, & à la recherche des bonnes choſes : la pareſſe, l'oiſiueté & nonchalance ſecoüee : les mœurs contrerollez & reformez : les Conciles tenus & celebrez auec ineſtimable profit : les abus condamnez & reiettez : les meſchans, deſloyaux, & hypocrites deſcouuerts & chaſſez : les bons & entiers manifeſtez. Car la foy, la vertu, & conſtance d'vn chacun eſt fondee, examinee & affinee comme l'or en la fournaiſe : & ce qui eſtoit au dedans caché, lors eſt mis en euidence, comme l'encens qui ne rend point ceſte ſienne tant bonne & tant plaiſante fumee, s'il ne ſent bien fort le feu. Bref tout bien & amendement en vient, les hereſies, ſectes & debats ſeruent de lancette pour ouurir la veine, & faire ſortir le mauuais ſang des abus & corruptions, à la conſeruation & ſanté de tout le corps C'eſt le cautere pour bruſler & conſommer la meſchante chair, pour coupper le membre pourry, c'eſt le crible pour purger l'aire de Dieu, & ſeparer l'ordure du bon grain.

Et n'eſt à plaindre ſi quelques-vns ſe perdent, ſe desbauchent, voire des grands & inſignes perſonnages : car ce qui s'en ſort, vaut mieux qu'il ſoit dehors que dedans. Et en cela rien ne ſe perd : car, comme dit l'Apoſtre ſainct Iean, encore bien qu'ils fuſſent auec nous, ils n'eſtoient pas des noſtres : & de ce qu'ils ſont tentez d'en ſortir, c'eſt le profit & l'effect des hereſies, de ſonder & eſprouuer & mettre à part le mauuais, & faire le meſme ſeruice à l'Egliſe Chreſtienne, que la Medecine faict à nature. Car ayant quelque peu ſejourné dedans le corps elle s'en ſort, mais auec ſoy elle faict ſortir ce que luy reſſemble, les mauuaiſes humeurs. Nature hait tous les deux, mais par ce qu'elle n'eſtoit aſſez forte pour chaſſer le premier, qui ſe nourriſſoit dedans l'humeur corrompu, eſtant aydee de la Medecine, ſon ennemy toutesfois, met puis apres tout dehors, dont toutes deux peuuent dire, & la nature de l'Egliſe, Ie me vengeray de mes ennemis par mes ennemis.

Il ſeroit bien à deſirer, qu'ils ne ſortiſſent point de l'Egliſe, ne fiſſent point bande à part, & qu'ils fuſſent autres : mais eſtans deſja tels, gaſtez au dedans, ne ſeruans que de nombre, & bien ſouuent d'empeſchement, il ne faut point plaindre s'ils s'en ſortent. Car encore qu'ils demeuraſſent, ils ne ſeroient meilleurs, voire ils pourroient nuire : & eſtans dehors ils profitent accidentale-

Digitized by Google

ment à l'Egliſe, comme diſcourt au long ſainct Auguſtin.

Aug. de vera relig. c. 8.

6. Or maintenant la difficulté & le debat eſt parmy tant de parts, de ſectes, & d'opinions, qui ſont au Chriſtianiſme, comme dit eſt, quelle, & chez qui eſt la verité, la vraye religion & profeſſion de cognoiſtre Dieu, & le ſeruir. Chaſque part ſe la veut vendiquer à ſoy, condamnant toutes les autres, chacun s'en donne le nom & l'honneur. Si on vient à diſputer & conferer enſemble, perſonne ne ſe veut rendre ny ceder : toutes combattent, aſſaillent, & deffendent de meſme façon, vſans de meſmes armes offenſiues, & deffenſiues, & meſmes moyens de perſuader : chaſcune taſche de reduire & gaigner à ſoy toutes les autres, deplore leur condition, leur aueuglement & ruine : ſe dit & ſe porte comme fort deſireuſe, & en peine du bien & ſalut des autres. Il n'y en a pas vne, qui n'apporte vn beau viſage, vne apparence plauſible & fauorable à ſon dire, & à ſa cauſe. Voilà d'où viennent les doutes & perplexitez aux eſprits, les esbranſlemens aux conſciences, les reuoltes & changemens, & tous maux.

Remede vnique, cognoiſtre & ſe tenir à l'Egliſe.

7. Il eſt donc tres requis, pour la conſolation & repos des conſciences, quand ces troubles & ſecouſſes arriuent, d'auoir en main vn remede & moyen certain, pour s'eſclaircir & ſe reſoudre : afin de ſçauoir à quoy l'on en doit demeurer, & ſe tenir ferme. C'eſt que nous voulons chercher & eſſayer en ce liuret. Et pour le dire en vn mot, il faut ſe tenir clos, & couuert dedans le giron de la vraye Egliſe de Dieu. La premiere choſe qu'il faut apprendre, & par où il faut commencer, pour deliberer & s'inſtruire en ſon ſalut, c'eſt cognoiſtre l'Egliſe. A celuy qui veut cognoiſtre ſa parentelle, d'où il eſt, à qui il appartient, & à quels biens il peut pretendre, c'eſt cognoiſtre & ſçauoir, qui eſt ſa mere : la mere puis apprend le pere, l'on ne le peut apprendre d'ailleurs. C'eſt à la mere qui eſt touſiours plus certaine, à monſtrer le pere. Auſſi pour ſçauoir ſa parentelle ſpirituelle, & apprendre à cognoiſtre Dieu, le pretendre noſtre Pere, & droict en ſes biens, il faut recognoiſtre l'Egliſe pour Mere. C'eſt à elle à nous apprendre Ieſus-Chriſt. Comment croiras-tu en Ieſus-Chriſt, que tu ne vois point, dit ſainct Auguſtin, ſi tu ne crois deuant en l'Egliſe, que tu vois ? & qui te monſtrera & t'enſeignera Ieſus-Chriſt, ſinon l'Egliſe ? Et luy-meſme, apres ſon aiſné ſainct Cyprian dit, que l'on ne peut auoir Ieſus-Chriſt pour pere, ſi l'on n'a l'Egliſe

C'eſt à l'Egliſe à nous apprẽdre Ieſus-Chriſt.

Digitized by Google

pour mere, C'eſt l'ordre de nature : il faut par les viſibles & ſenſibles, comme plus certaines à nous & plus apparentes, venir à la cognoiſſance des inſenſibles. Ceſt ordre eſt gardé en la religion. Par les viſibles creatures (dit S. Paul & toute l'Eſcriture) l'on viêt à la cognoiſſance de Dieu & des choſes inuiſibles. Auſſi par l'Egliſe viſible, & ſa parole ſenſible, l'on vient à la cognoiſſance de Ieſus-Chriſt, qui nous eſt inuiſible & inſenſible. Et ſuiuant ceſt ordre, il nous a donné les moyens & inſtrumens externes de noſtre ſalut. Les Sacremens, qui ſont ſignes viſibles adminiſtrez par l'Egliſe viſible viſiblement, des graces & biens inuiſibles, donnez par luy inuiſible, à l'ame inuiſible. Il eſt certain que Dieu n'eſt point ſans peuple, ſans ſujet, ſans maiſon & famille : mais qu'il y a au monde vn trouppeau, vne ſocieté, & college de gens, qui ſeruent à Dieu, & ſont ſpecialement aſſiſtez & gouuernez par luy. Dieu a reuelé au monde les moyens de ſalut, & autant de ſa volonté & de la verité, qu'il eſt expedient aux hommes de ſçauoir. Laquelle ſacroſainᶜte reuelation il a conſignee & mis en depoſt en quelque lieu, & à quelques vns fideles, où elle doit eſtre conſeruee ſaine & entiere, iuſqu'à la fin, & où il la faut prendre & apprendre, qui eſt ſon Egliſe, ſa maiſon bien aymee, ſon ſanᶜtuaire, le domicile de ſes graces & benediᶜtions, l'eſcole de verité, le reſeruoir de tout bien, laquelle eſt plus chere à Dieu que tout le reſte du monde, eſtans toutes autres choſes faiᶜtes pour elle. Rom. 1.

Tout ainſi qu'vn peintre, qui a vn deſſeing, & veut par quelque bel ouurage monſtrer ce qu'il ſçait faire, & acquerir honneur, ayant dreſſé & appreſté ſon tableau, il tire au milieu d'iceluy, & pourtraiᶜt ce qu'il a deſigné, rempliſſant le reſte vuide de nuages, païſages, croteſques, & autres fantaiſies à plaiſir, qui apportent quelque luſtre & beauté acceſſoire à l'ouurage, mais qui ne ſont rien du deſſein principal du Maiſtre. Auſſi Dieu, quand il luy a pleu ſe produire au dehors de ſoy, & comme ſortir hors de l'abyſme infiny de ſa Majeſté, pour ſe mettre en veuë, & ouurer le monde, ſon deſſein principal n'a pas eſté de faire vn Soleil, vne Lune, vne Mer (que luy ſert ou importe cela ?) mais vne Egliſe, c'eſt à dire vne Republique ou ſocieté grande des gens portans ſa marque, & auſquels il peuſt parler : qui l'honoraſſent & luy rendiſſent toute obeïſſance, & ſeruice, afin qu'il eſtendiſt ſa gloire au dehors, dont il eſtoit plein au dedans de ſoy. Similitude. L'Egliſe, chef d'œuure de Dieu.

Digitized by Google

Le deſſeing doncques de Dieu, ſon chef d'œuure, ſon entrepriſe eſt l'Egliſe, tout le reſte n'eſt que pour ſeruir à icelle, en laquelle Dieu fait voir les principaux traicts & plus riches de ſa bonté, puiſſance, ſageſſe, & qui eſt la couronne de ſes œuures.

August. de Symb. ad Catech. l. 3. c. 10. & l. 4. cap. 10. Voilà pourquoy auſſi au Symbole & Sommaire de la creance Chreſtienne apres tous les articles de la Foy, de Dieu le Pere Createur, fils Redempteur, ſainct Eſprit ſanctificateur, le dernier, ſans lequel nous ne pouuons tirer aucun fruict de tous les precedens, eſt celuy de l'Egliſe, qui cloſt, ferme, & conſerue les autres, & ſans lequel tous les autres ſont inutilement creus. Mais qui croit ceſtui-cy, & en fait ſon profit, il croit auſſi neceſſairement & vtilement tous les autres.

Car c'eſt en icelle que Dieu eſt, & reſide le ſalut & la vie eternelle. Hors icelle n'y a point de ſalut, ains ce n'eſt qu'ignorance de Dieu; ſuperſtition, erreur & damnation, comme hors l'Arche de Noë au monde, & hors la maiſon de Raab en Hiericho, par tout n'eſtoit que mort: hors icelle nul ne ſe peut dire Chreſtien, ny membre de Ieſus-Chriſt, comme dit ſainct Auguſtin. Quiconque ſoit celuy là, quel qu'il ſoit, il n'eſt point Chreſtien, s'il n'eſt en l'Egliſe de Dieu. Nul ne peut auoir Ieſus-Chriſt pour ſon chef, s'il n'eſt membre de ſon corps, qui eſt ſon Egliſe. Il s'enſuit donc, que le fondement de toute certitude & de tout repos, eſt viure & demeurer ferme en l'Egliſe. C'eſt le ſeul abry & couuert en temps trouble & tempeſtueux: il ſe faut ranger là, & ſoy maintenir coy, ferme & conſtant, & faſſe le monde des ſiennes tant qu'il voudra. Or pour s'y ranger & maintenir, il la faut bien cognoiſtre, & auoir en main certains moyens, pour la ſçauoir clairement remarquer & diſcerner d'auec toutes autres fauſſes & errantes compagnies.

8\. *Propoſition & methode de ce liuret. Chap. 2. 3. 4.* C'eſt dequoy nous ſommes en queſte en ce liuret, duquel la ſubſtance & methode ſera telle, reduicte en ce ſyllogiſme: La vraye, certaine, & ſouueraine reigle de nos conſciences & iuge de la doctrine Chreſtienne c'eſt, non l'inſpiration priuee du ſainct Eſprit, ny l'eſcriture ſeule, mais l'Egliſe, à qui appartient pour noſtre regard, emologuer, interpreter, & decider des autres deux, inſpiration & eſcriture: Laquelle Egliſe ne peut errer en la doctrine & ſubſtance de la foy. C'eſt la propoſition traittee aux cinq premiers chapitres: s'enſuit l'aſſomptiõ prouuee au reſte du liure.

Chap. 5.

Digitized by Google

Or ceſte Egliſe eſt la Catholique Romaine, & non autre. Parquoy l'Egliſe Catholique Romaine eſt la vraye, certaine, ſouueraine reigle, & iuge de la doctrine & creance Chreſtienne, la maiſon de verité, en laquelle il faut viure & mourir, pour auoir part au ſalut eternel, & de laquelle il n'eſt iamais permis de ſortir & ſe ſeparer: nonobſtant les abus, corruptions, & abominations, que l'on luy reprocha, à quoy il eſt reſpondu au dernier chapitre, par tout reſpondant de bonne foy au dire des aduerſaires, & particulierement à celles du Sieur du Pleſſis Mornay en ſon traicté de l'Egliſe: par ce qu'il a eſcrit le dernier ſur ce ſubiect, & qu'il eſt des plus ſuffiſans d'entre eux: non que mon deſſein ſoit d'examiner & reſpondre vniuerſellement, & du tout exactement auec ſon liure, tant pource qu'il y meſle pluſieurs poincts controuerſés entre nous, ſur la doctrine, qui ne ſeroit qu'embrouiller l'affaire, & à quoy il faudroit vn fort grand volume, qu'auſſi i'entends que d'autres plus habiles que moy ſont apres, ſi deſia ne l'ont faict: mais ſeulement toucher & remarquet les poincts, qui heurtent la matiere, que ie traicte icy. *Cha. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. Chap. 14. Du Pleſſis.*

Aduertiſſement & bref examen du premier chapitre, de la reſponſe faicte au chapitre precedent, n'agueres imprimé à la Rochelle.

Et ce ſuyuant l'ordre de ſes fueillets & pages, & de mes Articles.

fol. 1. 2. 3. 4. 5.

AVANT qu'entrer à reſpondre à mon premier chapitre, il fait vn general diſcours, pour monſtrer que la couſtume des Catholiques, & particulierement de moy en ceſte troiſieſme verité, eſt de faire paſſer les fauſſetez à couuert, & ſoubs l'eſcorte de quelques veritez. Et pour ce faire il accouple pluſieurs propoſitions, qu'il penſe eſtre contraires, & incompatibles, dont l'vne ſoit vraye & aduoüée par eux, & l'autre fauſſe, inuentée par les Catholiques. Or outre

Digitized by Google

que tout cela appartient à la doctrine, de laquelle nous ne traictons point icy, comme a eſté dit au Preface : Nous diſons que toutes ces propoſitions ſainement prinſes, ſelon l'intelligence de l'Egliſe & les diſtinctions de Theologie, dont luy meſme parle en paſſant par mocquerie, & ſauf la corruption qu'il y apporte, les couchant autrement qu'il ne faut, pour les rendre dures & odieuſes, ſont toutes vrayes & tres-accordantes. Au reſte il commet icy preſque toutes les fautes cottees au Preface, comme ſe verra cy-apres.

fol. 2. Il dit que nous enſeignons à adorer les hommes morts : & nous ne diſons point morts, mais viuans, & plus viuans que luy (c'eſt à dire heureux auecques Dieu) & ne diſons point adorer ſimplement, mais auec explication, ouy bien honorer, & venerer ſimplement.

Item que nous baillons des compagnons à Ieſus-Chriſt, tels qu'il nous plaiſt, voire choſes inanimees, inſenſibles, comme la Croix, que nous appellõs vnique eſperance, & tout cela eſt faux: Car nous ne baillons aucun compagnon à Ieſus-Chriſt, que nous tenõs pour ſeul redempteur & vnique mediateur, ſupreme entre Dieu & les hommes, tant ſaincts qu'autres. Et nous addreſſans à la Croix, nous y comprenons touſiours le crucifié, comme relatifs & inſeparables, ainſi que ſont l'autel & le ſacrifice.

O Crux aue ſpes vnica.

Item il dit que nous retranchons le ſecond commandement de la loy, qui eſt tres-faux : Car ſoit-il ſecond, comme il veut auec les Iuifs, ou partie du premier, comme veut ſainct Auguſtin, & la pluſpart des saincts Peres, cela n'importe de beaucoup, & eſt comme problematique : C'eſt touſiours commandement. Et le receuons comme le reſte de la loy, ſans le retrancher, comme tres-mal il dit.

fol. 3. Il dit particulierement de moy, que ie rends compagnons en l'honneur deu à Ieſus-Chriſt les Saincts. D'autant que ce ſont ſes membres, fruicts & effects de ſa croix. I'ay bien dit ces trois derniers: mais compagnons: ie ne l'ay dit, ny voulu dire, ains pluſtoſt le contraire. Car membres, fruicts, & effects ne ſignifient pas compagnons, mais pluſtoſt inferieurs & ſubiects.

fol. 4. Il propoſe pluſieurs choſes contre moy: lors qu'il les prouuera l'on luy reſpondra. Cependant ſans y penſer il s'enferre par ce qu'il a dit meſdire, parlant des marques, que i'approprie à l'Egliſe.

Digitized by Google

Il dit qu'elles ſont conformes à celles que les payens alleguoient, pour la deffence de leur Idolatrie. Et il ne voit pas, que ces marques ſont tirees du Symbole des Apoſtres, & de celuy du premier Concile de Nice, tous deux receus par eux. (Sçauoir vne, Saincte, Catholique, Apoſtolique) dont il s'enſuit, ſelon noſtre reſpondant, que les marques de l'Egliſe donnees par les Apoſtres, & le Concile de Nice ſont payennes. Que ſe peut-il dire de plus abſurde? Mais celuy qui eſt aueuglé de paſſion, ne ſçait ce qu'il dit, qui ſe noye ne regarde pas ce qu'il boit. Il impoſe auſſi que ie dis, que le Pape eſt vn ver qui ronge vne pomme. Car ie n'ay dit ny Pape, ny ronge.

Ce ne ſont qu'iniures & brauades. Il le faut laiſſer aller tout ſeul. fol. 5.

fol. 5. pag. 2. & fol. 6. Contre mon premier Article.

Il commence de reſpondre, & taſche de trouuer en mon premier article de la contrarieté, auec mon chapitre xj. Mais il ne la faict aucunement voir, & ne faict que troubler l'eau, afin qu'on n'y voye clair. Et puis il renuoye au chapitre xj. pour en parler plus amplement. Sans attendre tant, pour ſatisfaire à tous, ie veux icy repreſenter mon dire. I'ay dit, & dis en ce chap. art. 1. Qu'anciennement les meſcreans & eſtrangers de la Chreſtienté reprochoient aux Chreſtiens les diuiſions, qui eſtoient en la Chreſtienté. Et en l'article troiſieſme i'ay dit, que tel reproche s'adreſſoit & tomboit ſur la teſte de ceux, qui ſont ſortis, & ſe ſont diuiſez de l'Egliſe Catholique Romaine, & puis ſe ſont diuiſez entre eux. Et au chap. xj. ce meſme reproche des Gentils, ie le fais au nom de l'Egliſe Catholique à tous les Schiſmatiques, qui ſont cauſe, que les eſtrangers le font à toute la Chreſtienté, haut loüant l'vnité & vnion Catholique. Qu'on iuge maintenant s'il y a de la contrarieté.

Cependant eſt faux ce qu'il dit, que les Payens pouuoient alleguer pour preuue de leur Idolatrie la meſme vniformité & vniuerſel conſentement que les Papiſtes. Car ils eſtoient ſi diuiſez, qu'autant de villes & villages (comme dit ſainct Auguſtin apres les Docteurs meſmes de la Gentilité, Varon & autres) autant de Dieux & de religions, & tant d'opinions diuerſes du ſouuerain bien, autant de ſectes de Philoſophes. Ioinct que quand bien il eſtoit vray, ſi ne conclud-il pas bien. Car le ſeul conſentement Lib. 18 de Ciuit. Dei cap. 24.

n'eſt pas ſuffiſant : mais il eſt neceſſaire auec autres marques, qui defaillent aux Payens.

fol.6.7.8.pag.2. Contre mon ſecond Article.

Sortant de propos & par la ſeule enuie de meſdire, il diſcourt des ſchiſmes & diuiſions, qui ont eſté entre les Papes & Empereurs, qui ſont ſuruenus aux eſlections des Papes : Mais pource que comme il dit luy meſme par pluſieurs fois, en tout cela il n'eſtoit queſtion d'aucun poinct de religion : & que c'eſtoit pour des conſiderations temporelles & mondaines : & par ainſi que ce n'eſt contre moy ny à mon propos, ie le laiſſe là exercer ſa meſdiſance & deſcharger ſa bile.

fol.9.10.11. Contre mon troiſieſme Article.

fol.9. Il taſche de m'enferrer icy en contradiction, touchant l'vnité, concorde, & diſcorde des Egliſes Orientales, Occidentales, Septentrionales : Mais pour ce que ie ne parle icy aucunement de ces Egliſes là, & que luy-meſme remuë cy apres ſouuent ce reproche, ie remets à y reſpondre vne fois pour tout au chap.8.

fol.10. Il eſt friuole ce qu'il dit, pour mordre ſur ce que i'ay comparé l'Egliſe Catholique à vn Coloſſe. Il en faict autant en ſon Preface. I'ay vſé de ceſte comparaiſon, parlant de la grandeur, fermeté, immobilité de l'Egliſe, & non à autre propos. Il n'eſt pas requis, que les ſimilitudes conuiennent en toutes choſes. Les paraboles meſmes Prophetiques & Euangeliques ne le font pas : Suffit qu'elles reſpondent & ſoient propres en ce, pourquoy elles ſont employees.

Mais il eſt faux que i'aye dit que l'Egliſe Romaine a vne plus que mondaine majeſté. Car bien que cela ſe puiſſe dire en certain bon ſens : Sçauoir ſur mondaine, ſpirituelle, & myſterieuſe, ſi ne l'ay-je pas dit de l'Egliſe, mais de la Cour Romaine.

fol.11. Ce fueillet, & meſmement la premiere page, eſt toute remplie de fautes & de fauſſetez. La premiere que les parts contraires à l'Egliſe Catholique peuuent ſe glorifier, comme elle, d'eſtre aſſaillies par leurs contraires, &c. Cecy eſt traitté par expres en mon chapitre 12. où ie parleray à luy s'il en dit mot, & y renuoye le Lecteur.

2. Il eſt encore plus faux, que l'Egliſe Romaine ne contrarie point aux heretiques, & qu'elle n'en veut qu'aux Egliſes Orthodoxes. Où, & qui ſont elles ces Orthodoxes ? Notez qu'il parle en pluriel,

Digitized by Google

pluriel, comprenant le Caluiniſme, Lutheraniſme, & les autres. Voila comment deſia ils ſe ſouſtiennent & s'vniſſent pour blaſmer l'Egliſe Catholique. S'il n'entend parler que du Caluiniſme ſeul, ou Lutheraniſme ſeul, que ne dit-il en ſingulier l'Egliſe Orthodoxe, comme nous diſons touſiours l'Egliſe Catholique? Et luy meſme apres, parlant de ſon Caluiniſme dit en ſingulier, l'Egliſe reformée.

3. Encore plus faux, ce qu'il dit, que l'Egliſe Romaine laiſſe en paix les nouueaux Arriens, Anabaptiſtes, Seruetiſtes, & que ce ſont eux, qui les ont vaincus & abatus. Le Concile de Trente les deſment bien ouuertement, & tant d'eſcrits de noſtre Genebrard, & autres Docteurs Catholiques.

4. Eſt auſſi tres-faux que l'Egliſe Romaine ne contrarie point aux Mahumetans & aux Iuifs. Car en tous les Conciles depuis le grand de Latran elle a traicté du recouurement de la terre saincte. Les Papes ont publié les Croyzades, eſchauffé les Princes Chreſtiens contre les infideles, ont faict des ligues, meſmement la derniere: dont eſt venuë la grande victoire de Lépanto: ont aſſiſté & conforté d'honneur, de moyens, & d'argent, les Cheualiers de Malthe contre eux: Entieremẽt des Ieſuiſtes, Cordeliers, & autres gens doctes, en Hieruſalem, à Conſtantinople, & autres villes Mahumetanes, pour la conſolation des Chreſtiens contre les infideles. Mais ce ſont bien eux, qui n'y contrarient point, voire pluſtoſt les fauoriſent: Teſmoing leur grand Patriarche Luther, qui eſcriuoit & preſchoit de ne guerroyer ny ſe deffendre contre le Turc. Dequoy aduerty le grand Seigneur, plaignoit que Luther n'eſtoit plus ieune: affin de tirer de luy en cela plus long ſeruice.

Et quant à ce que les Papes & Princes Chreſtiens permettent de viure les Iuifs en leurs terres, ils le font pour de tres-bonnes raiſons, vtiles & honorables à la Chreſtienté, leſquelles ſont aſſez communes & traictées par autres, ſans m'arreſter à les dire: Car ie veux eſtre brief tant que ie pourray.

Quant à Poſtel, qu'il appelle monſtre abominable, ie ne veux icy dreſſer vne apologie pour luy, auec lequel ie n'eus iamais cõmerce, ny grand ny petit: Mais par vn ſimple deuoir d'humanité ie diray, que ie ſuis aſſez ſuffiſamment & certainement aduerty, qu'en ſes derniers ans c'eſtoit vn vray bon homme, profeſ-

Digitized by Google

ſeur de pieté, ſainctete, & meſpris du monde : Et iamais perſonne ne ſortoit d'auec luy (force gens d'honneur, de qualité, & de lettres le hantoiẽt, peu ou point d'autres) qu'il n'en fuſt plus edifié qu'il n'y eſtoit entré, ſpecialement ſur le meſpris du monde, & mortification de ſoy meſme. Bien eſt vray qu'il a eſté vn temps malade en l'eſprit, mettant en auant en public des propoſitions abſurdes, & eſtranges, dont il en fut hué: ce ne fut qu'vne eloyſe. Il s'en alla voyager loing du Royaume: Depuis reuenant & voulãt lire en Hebrieu l'Eccleſiaſte, il commença à ſe monſtrer par vne recognoiſſance publique de ſa maladie, & deſuoyement d'eſprit auec ces mots (*fateor me olim laboraſſe mente luxata.*) Et depuis a touſiours demeuré en ſon deuoir, ſouſmettant tous ſes aduis au iugement de l'Egliſe, dõt il meritoit pluſtoſt pitié & excuſe qu'accuſation & iniures : eſtoit plus digne d'vn Sem & Iaphet Catholiques, qui couurent ceſte ſienne meſaduenture, que d'vn Cham ou Chanaam heretiques & malings, qui deſcouurent ſes hontes. Et la Sorbonne de Paris ne l'a iamais ny fauoriſé ny auſſi perſecuté depuis ſa recognoiſſance, ſi ce n'eſt pour l'empeſcher qu'il ne leuſt en public.

fol. 11. *pag.* 2. 12. 13. 14. 15. *Contre mon quatrieſme Article.*

Tout ce qu'il diſcourt icy des cauſes des hereſies, ne nous contrarie pas beaucoup. Il eſtend & ſpecifie d'auantage ces cauſes, que ie n'ay fait, alleguãt les ſubalternes, adiuuantes, cõcurrantes, que ie luy accorde, ambition, auarice, &c. Et l'auois deſia dit au ſecond article de mon chap. que la religion ſeruoit à pluſieurs de contrarier pour mettre en beſongne, & faire valoir leurs paſſions d'ambition, auarice, &c. Mais puis qu'il vouloit tant s'eſtendre là deſſus, il deuoit exemplifier cela par Luther, Caluin, Beze, & tant d'autres Miniſtres deffroquez & Apoſtats. S'il vouloit auſſi dire, que ces vices & paſſions humaines ſont les vrayes, eſſentielles, ou ſeules cauſes des hereſies, il ſe tromperoit fort. Car ainſi il ſe trouueroit autant de ſectes aux autres religions, où il y a des hommes, & de ces paſſions humaines, auſſi bien qu'en la Chreſtienté. Ce que toutesfois n'eſt pas, cõme i'ay dict: mais la cauſe principale de tant de ſectes en la Chreſtienté, ſe doit cercher en la religiõ & doctrine meſmes, qui eſt cõme ſon autheur Ieſus, odeur de vie à vie, & odeur de mort à mort, à la ruyne & reſurrection de pluſieurs, non par ſa faute, ains par le vice de l'homme. Mais tout ce

Digitized by Google

ſe peut accorder, & ne me veux plus eſtendre en cecy.

Noſtre reſpondant eſt plaiſant & glorieux. Il veut faire accroire que l'Egliſe Catholique Romaine eſt en grande peine & allarme pour eux, & qu'à cauſe qu'ils ſont vne poignee de gens, & quelques villes (qu'eſt-ce de tous eux & tout ce qu'ils tiennent au pris du monde?) qui ſe ſont ſouſtraicts du parc & de l'obeiſſance de l'Egliſe leur mere, qu'elle eſt bien malade, & renduë toute ſolitaire. O la pauure Egliſe! elle eſt perduë, elle eſt aux abois, elle a (dit-il) fait perte d'vne grande partie de la Chreſtienté, qui en a eſté retranchée: & là deſſus force iniures. Il y auroit bien icy lieu opportun, ſi l'on ſe vouloit laiſſer aller à ſon humeur, de crier, ô impudence, ô inſolence. Il appelle vne grande partie de la Chreſtienté, Geneue & quelques petites villes d'Allemagne, & de France, & non encores toutes entieres: Car il y a touſiours des Catholiques plus que d'autres. C'eſt comme du Pleſſis en ſon Epiſtre liminaire au Roy lors de Nauarre, que l'on voit deſia les conuulſions, ſignes euidens & infaillibles de la mort prochaine de la Papauté, Royaume de l'Antechriſt. Il penſe que toute l'Egliſe Catholique Romaine eſt morte, & ne peut plus ſubſiſter puis qu'il n'en eſt plus. C'eſt bien loing de perdre, que de cõquerir de nouueau vne tres-grande partie du monde, l'Amerique, le Peru, le Iappon, &c. Ces gens icy font fort valoir leur marchandiſe, mais ils ne trouuent plus perſonne, qui en vueille achepter. Et ceux qui en ont prins, s'en repentent, & la laiſſent, teſmoings les plus ſuffiſans d'entre eux. Entre autres le ſieur de Sponde, que ie nomme par honneur, & quelques vns des principaux Miniſtres d'Allemagne. Ils ont bon cœur, mais les jambes leur faillent. fol. 15.

fol, 16. Contre mon cinquieſme Article.

Il veut approprier à ſon proffit & aduantage de ſon party, auec iniures à l'Egliſe Catholique (car ſans cela rien n'eſt bon) ce que i'ay dit en mon article 5. des fruicts, qui reuiennent à l'Egliſe des diuiſions, qui ſont en la Chreſtienté: & autremẽt ne heurte point mon dire. Or bien, il le faut laiſſer s'eſgayer en ceſte vanité.

fol. 17. Contre mon ſixieſme Article.

Il dit que i'aſſeure tres-fauſſement, que les ſectes, qui ſont en la Chreſtienté vſent de meſmes armes offenſiues & deffenſiues, &c. Mais il ne monſtre aucunement la fauſſeté de mon dire. Il

Digitized by Google

dit que moy-meſme ie refute ceſte fauſſeté en diſant, que tous les heretiques s'arment de l'Eſcriture. Cecy n'eſt pas contraire a l'autre: *Imo*, il l'approuue. Il promet de prouuer que la vraye Egliſe ſe ſert de l'Eſcriture, qui dit le contraire? Mais il preſuppoſe que la vraye Egliſe eſt la ſienne: Nous ſommes apres à le voir. C'eſt le ſubiect de ce liure. Il dit qu'il prouuera que l'Egliſe Romaine ne ſe peut ayder de l'Eſcriture: Et bien nous le verrons venir, & cependant le laiſſerons continuer en ſes iniures.

fol. 18. 19. Contre mon ſeptieſme Article.

Ie prieray icy le lecteur de vouloir aduiſer combien miſerablement il reſpond au ſeptieſme article de mon chapitre. Où pour commencer d'entrer en diſpute, ie traicte vne propoſition fondamentale de ma troiſieſme verité, laquelle ie prouue par authorité, raiſon naturelle, & tirée de l'Eſcriture, & par diſcours: & à tout cela il ne reſpond pas vn ſeul mot. La propoſition eſt, qu'il faut premierement recognoiſtre l'Egliſe, & puis par icelle cognoiſtre Ieſus-Chriſt. Elle luy faict grand peur: il voit & ſent cõbien elle faict contre luy: il n'oſe la confeſſer, car c'eſt vne grande partie de ſa ruïne: la combattre (ce qu'il voudroit bien) il ne peut: la nier ouuertement il en a honte. Il tournoye à l'entour, & puis coule de ceſte propoſition en l'aſſumption, laquelle il traicte ſeulement auec iniures, voulant dire, que ceſte Egliſe qu'il faut cognoiſtre ce n'eſt pas la Romaine, la paillarde repudiée. Or il n'eſt pas icy queſtion encores quelle eſt ceſte Egliſe, ſi c'eſt la Romaine ou non: Cela appartient à l'aſſumption, qui ne commencera d'eſtre traictée qu'au ſixieſme chapitre. Mais il faut du tout franchir ceſte propoſitiõ, ou s'arreſter à la refuter. Il cõfeſſe que nous deuons recognoiſtre l'Egliſe, & l'honorer pour mere: mais (dit-il) celle que le pere aduoüe pour eſpouſe, & non celle qu'il a repudiée. Ouy, mais qui me monſtrera ce pere? qui me le fera cognoiſtre, & parler? qui me l'aſſeurera pour tel? Car ie diray auſſi qu'il faut cognoiſtre & honorer le pere, mais celuy que la mere dira eſtre ſon vray & loyal eſpoux, & non ſon ruffien, qui cerche ſon des-honneur. Qui nous apparoiſt, ou nous parle le premier des deux, Ieſus-Chriſt, ou l'Egliſe? Il dit que nous cognoiſtrons tous les deux, pere & mere: & ſortirons de tous doutes par l'Eſcriture: voila le traict ordinaire de l'heretique, qui fuit & ſe cache. Et biẽ où eſt ceſte eſcriture? qui me la baillera & enſeignera,

Et puis ie ne puis lire, & ſuis Idiot : ie ne pourray donc cognoiſtre ny pere ny mere, ny ſortir de doutes : & puis il n'eſt point icy mention d'Eſcriture en noſtre theſe. On demande, eſt-il vray que la cognoiſſance de l'Egliſe precede celle de Ieſus-Chriſt, & que par elle nous venons à Ieſus-Chriſt ? ouy, ou non, parlons clairement ſans conniller ou tergiuerſer : I'ay monſtré qu'ouy, qu'il aduiſe à ce qu'il doit dire.

Cependant il dit icy des menteries, en fait & en droict, diſant que i'appelle l'Egliſe Romaine, Sanctuaire de Dieu, domicile de vertu, & eſcole de verité, &c. Et que ie l'appelle ainſi, à cauſe qu'elle a conſerué les liures de l'Eſcriture : Car ie n'ay dit ne l'vn ne l'autre : Bien que l'Egliſe Romaine ſoit telle, ſi ne l'ay-ie dict icy. Car ie parle icy de l'Egliſe ſimplement, & ne parle point de la Romaine, que lors que ie traicteray l'aſſumption : mais icy ny ailleurs ie n'ay iamais dit, que l'Egliſe Romaine fuſt telle pour ceſte raiſon, qu'elle a conſerué les liures de l'Eſcriture : Car cela n'eſt pas tout ſimplement, & comme ils l'entendent, vray en ce ſens. La Synagogue des Iuifs ſeroit auſſi Sanctuaire de Dieu, eſcolle de verité, car elle a conſerué les liures de l'Eſcriture. Et s'il aduenoit par quelque grand accident, que tous les liures de l'Eſcriture fuſſent perdus ou adirés, l'Egliſe ſeroit-elle pour cela moins Sanctuaire de Dieu, & eſcolle de verité ?

CHAPITRE II.

ARTICLE IX.

1. *Qu'il eſt requis pour determiner les doutes & differens de la religion qu'il y ait vn Iuge ſouuerain & reigle derniere.*
2. *Les qualitez & conditions de ceſte reigle & Iuge ſouuerain.*
3. *Que l'on ne peut alleguer ny pretendre pour reigle & Iuge ſouuerain que trois : Inſpirations priuées, Egliſe, Eſcriture.*
4. *Qui ſont ceux qui ont prins l'inſpiration priuée pour reigle.*
5. *Eſt refutée leur opinion bien au long par huict ou neuf moyens.*
6. *L'obiection au contraire eſt reſpondue.*
7. *Debat entre le Catholique & Schiſmatique, touchant l'Eſcriture & l'Egliſe, à ſçauoir laquelle des deux eſt la reigle & le Iuge ſouuerain. Où le dire des Catholiques eſt ſouſtenu.*

8. *Sentence des Catholiques douce & equitable ſur ce different.*
9. *Reſponſe au reproche des Schiſmatiques, que les Catholiques fuyent la touche.*

L'Vſage commun, voire la neceſſité nous apprend, qu'en tous debats & diſputes, où il y a de part & d'autre raiſons, preuues & coniectures, pour venir à vne fin & reſolution, il faut vne reigle & authorité ſouueraine, a laquelle toutes parties acquieſcent & obeiſſent. Chaque partie qui plaide peut & doit pour la deffence de ſa cauſe alleguer raiſons, teſmoins, eſcritures. Mais pour en alleguer beaucoup les affaires ne ſe vuident pas, elles s'en font plus douteuſes: les parties n'en viennent en accord, ains s'eſchauffent d'auantage en procez. Il faut apres & par deſſus tout cela quelque auctorité viue, qui examine toutes ces raiſons, & preuues, & puis prononce la ſentence: vuide & mette fin à toute diſpute, comme font les Iuges ſouuerains, les arbitres. Si cela eſt vray aux affaires & debats humains & temporels, il l'eſt encores plus aux affaires de la religion, où les diſputes ſont plus tenduës, plus importantes, & dangereuſes, & l'accord plus neceſſaire. Donc il faut vne reigle & auctorité certaine & infaillible, autremẽt ce ſeroit vne confuſion plus que Babylonique. En la religion Chreſtienne y a force parts & grãdes diuerſitez d'opinions & de ſectes, & beaucoup plus qu'en toute autre religiõ, voire qu'en toutes enſemble, comme il a eſté dit. Il eſt donc bien requis & du tout neceſſaire d'auoir vn moyen de ſe reſoudre & s'aſſeurer, vn reigle certaine pour aiſément & aſſeurement cognoiſtre & diſcerner le vray d'auec le faux, & ſçauoir à quoy ſe tenir.

Or eſtant en queſte de ceſte reigle, il faut premierement ſçauoir
2. *Qualités de ceſte reigle.* quelle elle doit eſtre, & qui ſont ſes qualitez & conditions. Il y en a pluſieurs, mais ſpecialement trois principales, & neceſſaires:
1. car elle doit eſtre authentique afin que tous auec reſpect s'y rangent, y acquieſcent & obeiſſent:
2. doit auſſi eſtre certaine & infaillible non ſeulement en ſoy & de ſoy: mais encore il faut qu'elle ne puiſſe eſtre pliee, corrompuë, ny alteree par autruy, & que l'on n'en puiſſe abuſer: afin que ſans ſcrupule ny doute, l'on s'y
3. puiſſe hardiment fier & repoſer. Tiercement doit eſtre publique, notoire, facile, expoſee à tous: afin que ſans excuſe, meſme les plus ſimples & ignorans s'y puiſſent addreſſer, & aiſément ap-

Digitized by Google

prendre ce qu'il leur faut croire & tenir. Il eſt certain, que Dieu nous en a pourueu d'vne telle, autrement il ſembleroit qu'il n'auroit pas ſuffiſamment pourueu à la ſeureté de noſtre bien & ſalut, pour lequel nous apprendre & acquerir, il nous a enuoyé ſon propre fils, s'il ne nous auoit garny de touche ſuffiſante contre les fauſſetez & piperies d'erreur.

Cerchons maintenant & ſçachons où, & qui peut eſtre la reigle, qui a ces qualitez. Certes l'on n'en a iamais pretendu ny allegué que trois, l'Egliſe, l'Eſcriture, l'inſpiration ſecrette du ſainct Eſprit. De quatrieſme n'en a encore eſté parlé. Et pour ſçauoir qu'il n'y en peut auoir d'autre, il ſe faut ſouuenir, que ceſte reigle, pour eſtre telle, que dit eſt, ne doit eſtre humaine. Car ce qui ſort de la main & boutique des hommes, ne peut eſtre aſſez authentique pour ſeruir de reigle & de loy à tous hommes, encore moins certain & infaillible ayant ſon autheur homme, menteur, ſubjet à vanité, à meſconte. Ce qu'il y a de plus beau & de meilleur en l'homme c'eſt la raiſon, dont les Philoſophes & ſages du monde en ont vſé comme d'vne reigle en toutes choſes. Or eſt la raiſon vn outil ondoyant, reigle de plomb, pliant, changeant, mal aſſeuré. L'on ne ſçauroit tant alleguer de raiſons pour vne part, que l'on n'en trouue autant ou plus pour l'autre: & plus de raiſons y a, plus auſſi de doubtes. Et puis la religion, qui eſt par deſſus toute raiſon, car c'eſt vne reuelation de Dieu, ne ſe peut, ny ne ſe doit vuider par raiſon. Il faut donc, que la reigle, que nous cherchons, ſoit de Dieu, qui ſeul eſt la verité immuable, impaſſible, inflexible: Venant de Dieu ne peut eſtre que l'vne de ces trois. Car Dieu parle & ſe declare ou en ſecret, & c'eſt l'inſpiration priuée du S. Eſprit, ou en public, & ce ou par eſcrit, voila l'Eſcriture, ou par viue voix & parole annoncée, c'eſt par ſon Egliſe. De ces trois manieres que Dieu ſe reuele & ſe communique, la queſtion eſt, laquelle eſt la reigle derniere & ſouueraine, à laquelle il ſe faut arreſter, & qui ayt ces trois marques & conditions, que i'ay dit, qui ſoit autentique, certaine & infaillible, notoire, expoſee aux yeux & à la main d'vn chacun. Qui dit l'inſpiratiō, qui l'eſcriture, qui l'Egliſe. Examinōs ce double. & premieremēt ſçachons de l'inſpiration priuee ce qui en eſt.

3. Trois reigles propoſees.

Aucuns ont voulu dire, que l'inſpiration ſecrette du ſainct Eſprit eſtoit à vn chacun reigle derniere, de ce qu'il doit croire

4. De l'inſpiration priuée.

Digitized by Google

& faire: c'a eſté l'opinion d'aucuns anciens Heretiques, & maintenant des Anabaptiſtes: les Lutheriens & Caluiniſtes feignent en cecy d'eſtre plus retenus: car ils ne veulent que l'inſpiration ſoit reigle derniere en toutes choſes, mais ſeulement à l'extremité quand ils n'ont plus à quoy ſe tenir. Car tant qu'ils peuuent, ils s'aydent & alleguent l'Eſcriture, mais ſi l'on leur met en doute l'Eſcriture meſme, & les autres principes de la religion comme le Symbole de la foy, qu'il ne ſoit faict par les Apoſtres, lors ils ont recours à leurs inſpirations, diſans que Dieu teſmoigne aſſez au cœur, que la Bible, & les autres liures, qu'ils trouuent bons, ſont parole de Dieu, & que le Symbole eſt des Apoſtres. Ainſi en parle Caluin & les autres, pour eſchaper d'aduoüer qu'ils les tiennent de l'Egliſe, ne ſentans pas la faute qu'ils commettent, voulans prouuer & auctoriſer vne choſe publique, & authentique par vne priuee, ſecrette & non authentique, comme vn contract public par vne ſedule priuee. Car, comme diſt eſt, l'Eſcriture eſt publique, les inſpirations ſont ſecrettes, qui eſt renuerſer tout ordre.

Caluin inſt. l. 1. c. 7.

5. *Contre les inſpirations priuees.*

Or il eſt aiſé de mõſtrer que l'inſpiration ne peut eſtre ceſte derniere & ſouueraine reigle que nous cherchõs, & ce par pluſieurs moyens. Premieremẽt l'ordre que Dieu a eſtably au monde pour

1. la conduite des ſiens, eſt toute autre, & n'a iamais eſté la forme que Dieu a tenu à gouuerner & inſtruire les hommes, d'vſer d'inſpirations, mais par le teſmoignage & la voix viue & publique de certaines perſonnes à ce commiſes & debutees. Ieſus-Chriſt fondant la religion Chreſtienne, & à ces fins commettant & deputant ſes Apoſtres pour l'aller publier par le monde leur diſt: Vous me ſerez teſmoins par tout le monde. Eux auſſi ſe preſentans au monde ont parlé comme tels, diſans: Nous ſommes & parlons comme teſmoins, & ne pouuons taire ce que nous ſçauons, & auons veu, ouy, manié & touché. Et ainſi qu'en la Philoſophie la raiſon eſt pour preuue: en la police l'Eſcriture, comme les Regiſtres, tiltres, inſtrumens: en la religion Chreſtienne, les teſmoignages de certaines perſonnes, voila pourquoy la parole de Dieu eſt appellee teſmoignage, titre ſi frequent en l'Eſcriture: ceux qui la portent teſmoings, dont par honneur & ſpeciale prerogatiue le nom eſt demeuré à ceux qui ont ſouſtenu ceſte parole aux deſpens de leur vie, qui ont eſté dits Martyrs,

Luc der.

Digitized by Google

tyrs, c'eſt à dire teſmoings. Dauantage ſainct Paul dit, la foy *Rom. 10.*
eſtre de l'oüye de la parole de Dieu, oüye & receuë par la predication de certains à ce deputez & enuoyez : donc il faut recourir à ces teſmoings enuoyez pour depoſer & porter ceſte parole, & non à vne ſecrette inſpiration, autrement que ſeruent les Docteurs & paſteurs, que Dieu a eſtablis en ſon Egliſe? *Eph. 4.*

2. C'eſt certes vn effet de la Prouidence & bonté de Dieu, que combien qu'il ſoit ſeul autheur & donneur de tous biens, & qu'à luy ſeul en appartienne la gloire, & le grand mercy : toutesfois il a voulu & ordonné, que pour obtenir & iouyr de ſes biens & graces, nous nous addreſſions aux hommes, qu'il a eſtably à ces fins au monde, pour en faire la diſpenſation, & que par leurs mains nous receuions ce qu'il nous veut donner. Et penſer faire autrement, agir auec Dieu ſeul ſans l'entremiſe des hommes, c'eſt s'abuſer, & contreuenir à l'ordre qu'il a eſtably. Or il l'a eſtably non ſeulement pour la police publique, la concorde & l'entretien de la ſocieté des hommes, & comme dit ſainct Paul, *Epheſ. 4.*
à la conſommation des ſaincts, à l'œuure du miniſtere, à l'edification du corps de Ieſus Chriſt, iuſques à ce que nous nous rencontrions tous à l'vnité de foy, mais pour le bien, repos & ſeureté d'vn chacũ en particulier: afin que ne ſoyõs point chancellãs, cõme petits enfans, & ne ſoyons emportez à tous vents : Car les hommes ſeroient touſiours en tranſe & en doute, ſi les affaires ſe traittoient ainſi ſecrettement. Il faut à l'humaine nature foible & deffiante des gages, & aſſeurances toutes euidentes & palpables. Voila pourquoy le Sauueur dit & iure, Tout ce que vous lierez, deſlierez, ordonnerez en terre, viſiblement, exterieurement, ſera ratifié au Ciel inuiſiblement, interieurement.

3. Nous voyons, meſmes aux choſes miraculeuſes & extraordinaires, où il y auroit plus de raiſon de penſer que Dieu ſeul y voulſiſt mettre la main, & ſeul ouurer par ſon eſprit, & ſes inſpirations, qu'il les renuoye aux hommes : Comme en la conuerſion du Capitaine Cornelius, l'Ange le renuoya à ſainct Pierre, *Act. 11.*
pour receuoir inſtruction de ce qu'il deuoit croire & faire, comme s'il ne luy euſt pas bien peu bailler luy meſme, ou Dieu luy inſpirer ſecrettement en l'ame. La conuerſion de ſainct Paul a bien eſté miraculeuſe, immediatemẽt faicte de Dieu: Toutes-fois il n'a point eſté inſtruit ſecrettemẽt, mais a eſté rẽuoyé à Ananias,

Digitized by Google

pour eſtre inſtruit, baptiſé, & receuoir l'impoſition des mains.

Ceux qui ont voulu prendre autre voye & recourir aux reuela-
4. tions, ont eſté non ſeulement rebutez, mais bien rudement chaſtiez, comme nous liſons au liure des Nombres de Choré, Dathan, Abiron, & autres mutins, leſquels ne voulans plus paſſer par les mains de Moyſe, mais nuëment deſpendre de Dieu, & le conſulter auec l'encens, furent tres-grieſuement punis.

Dauantage les inſpirations priuees ſont toutes contraires à la
5. reigle, que nous cerchons, & à ſes qualitez eſſentielles, que nous auõs mis cy-deſſus. Car noſtre reigle doit eſtre publique & ordinaire, & les inſpirations ſont ſecrettes & extraordinaires, & par ainſi ſuſpectes & mal aſſeurees. Tout ce qui eſt extraordinaire n'eſt ſans ſoupçon: & qui cherche & ſe fonde ſur telle preuue, ſe rend ſuſpect: car il ſe faut tenir & ſe contenter du public & de l'ordinaire. Le mauuais Riche demandoit que le Lazare reſuſcitaſt, pour venir aduertir ſes freres. Ce fuſt eſté vne reuelation ſecrette, & extraordinaire, mais il fut refuſé & renuoyé au pu-
6. blic & ordinaire (*Habent Moyſem & Prophetas*) & à l'Egliſe & à l'Eſcriture.

Apres noſtre reigle doit eſtre notoire, certaine & claire à tous.
Luc 16. Les inſpirations ſecrettes ſont douteuſes & incertaines, meſme à ceux, qui les reçoiuent, dont l'Eſcriture aduertiſt de ne croire à tout eſprit, de bien ſonder les eſprits, qu'il eſt difficile de les cognoiſtre & diſcerner, que le mauuais Ange ſe transforme en Ange de lumiere. Combien dauantage le doiuent-elles eſtre aux autres? Comment s'aſſeurera-on que le ſainct Eſprit aye parlé à celuy, qui s'en vante? Et puis le Iuge doit eſtre ouy & veu des parties. L'eſprit ne ſe voit, ny s'entend.

Et puis encore que l'inſpiration fuſt certaine, claire & notoire, ſi n'eſt-elle pas authentique, n'ayant aucune approbation publique, dont on la doiue eſtimer & croire, ce qui eſt requis pour eſtre telle qu'elle doit, comme dit eſt. C'eſt comme vne cedule priuee, laquelle bien que vraye, ſi ne faict elle foy, ne porte hypotheque, & par icelle ne peut on agir, ſi elle n'eſt aueree deuant le Iuge, & auctoriſee par luy. Car tout ce qui eſt vray, n'eſt pas authentique. Ainſi toute reuelation priuee, encores que certaine, pource qu'elle eſt priuee & extraordinaire, doit eſtre emologuee & auctoriſee de la marque publicque, & appatrõnee à l'ordi-

naire : autrement nulle & de nul effect.

Ce qui monſtre bien clairement & richement Dieu, quand il veut que ſon eſprit meſme & ſes reuelations ſoient examinees & iugees par les hommes, comme ſi luy-meſme ſe vouloit aſſujettir au iugement public, & n'en vouloit pas eſtre creu tout ſeul. 1. Cor. 14. Car ſainct Paul dit, que l'eſprit des Prophetes (c'eſt l'eſprit de Dieu) eſt ſubiect aux Prophetes : & s'il y a quelque Prophete qui parle, & mette quelque choſe en auant, les autres Prophetes en doiuent iuger. Cela monſtre bien que les inſpirations priuees, tant vrayes & certaines qu'elles puiſſent eſtre, ne ſont de miſe ny recepte, ſi elles ne ſont approuuees & authoriſees par l'authorité publique. qui eſt en l'Egliſe. Et ſainct Paul encores Galat. 1. qu'il fuſt Apoſtre, non des hommes, ny par homme, inſpiré immediatement de Dieu, voire bien ſecrettement & familieremẽt, iuſqu'à eſtre rauy au troiſieſme Ciel, ſi dit-il qu'il eſtoit allé en Hieruſalem, expres pour conferer auec les Apoſtres : afin de n'auoir perdu ſa peine, ou ne la perdre à l'aduenir, donnant à entendre que ſa doctrine, bien qu'il l'euſt receuë de Dieu, euſt peu eſtre iuſtement rejettée, ſi elle n'euſt eſté approuuee des Apoſtres, & auctoriſee de la marque publique. Or eſtant la particuliere émologuee & auctoriſee par la publique, ce n'eſt plus particuliere c'eſt l'Egliſe. Finalement elle eſt tres dangereuſe & trainant apres ſoy vne mer d'inconueniens & pernicieux effets. Elle trouble l'eſtat de l'Egliſe : apporte diuiſion : rompt l'vnité : faict ouuerture aux ſectes & particulialitez. Car vn chacun alleguera la ſienne, comme eſt aduenu aux Philoſophes, ainſi que note ſainct Auguſtin, qu'à faute d'vne reigle publique chacun dogmatiſoit & publioit ce qu'il vouloit. Il n'y aura aucun moyen de condamner ou conuertir les errans, & finir les debats. Car tout Heretique & Schiſmatique vantera ſes reuelations & inſpirations : les 2. Par. cap. 18. 1. Cor. 14. preferera aux autres : & dira comme Sedechias faux Prophete, à Micheas vray Prophete de Dieu, par lequel endroit l'eſprit du Seigneur, eſt-il paſſé de moy pour parler à toy ? Sainct Paul enſeignant que la reuelation particuliere doit eſtre examinee & iugee par la publique & commune, il adiouſte la raiſon, car Dieu n'eſt point Dieu de diſſenſion, mais de paix, monſtrant bien qu'autrement ne peut-il aduenir des particulieres reuelations, ſi elles ont lieu que toute confuſiõ & deſordre. L'inſpiratiõ dõcques priuee,

Digitized by Google

eſt ſuſpecte, incertaine, non authentique, dommageable au public, & tres-dangereuſe à tous.

Mais pour mieux dire & en vn mot, c'eſt vne vanité, vne ſuppoſition, vne piperie. Car il n'y en a point, non pas vne en dix ſiecles. Dieu ne faict point de telles reuelations ſinon lors qu'il veut introduire vn nouuel eſtat au monde, & faire quelque changement vniuerſel: pource que ayant eſtably vn ordre, il ne l'altere iamais par des particularitez: il luy laiſſe aller ſon train. Et c'eſt vn des effets de la bonté & amoureuſe Prouidence de Dieu enuers nous. Car ſi les inſpirations particulieres auoient lieu, toſt ſerions nous perdus, expoſez à mille impoſtures, ſuppoſitions, tromperies: & ſeroit vne tres-commode occaſion à Satan de nous faire croire ce qu'il voudroit.

6. Obiectio. Et n'eſt rien à propos de dire que Dieu a promis ſon S. Eſprit à tous ceux, qui le demanderont. Car nous confeſſons bien, qu'il eſt neceſſaire à tous, & qu'vn chacun le doit demander & implorer, mais ce n'eſt pas pour ſçauoir ce qu'il faut croire ou faire (l'on le doit apprendre de l'Egliſe) ains pour bien, deuëment, & ſalutairement croire & faire ce que l'Egliſe nous apprend à croire & faire. S'il eſt loiſible à vn chacun de conſulter ſon ſainct Eſprit, & de là apprendre ce qu'il doit croire & faire, dequoy ſeruiront les officiers de l'Egliſe? & pourquoy eſt il tant commandé de les eſcouter & obeyr? Qui ne voit que ſi chacun a ſon magiſter priué, tout ira en combuſtion? Il faut donc que l'Egliſe premierement nous introduiſe, & nous mette en main la matiere & ſubſtance de la foy, les moyens de noſtre ſalut, ce qu'il nous faut croire & faire: & puis le ſainct Eſprit nous pouſſe & eſchauffe à embraſſer auec deuotion ceſte inſtruction de l'Egliſe, & à la conſeruer à ſalut. Ainſi ſçauoir ce qui eſt à croire & à faire eſt appris de l'Egliſe: mais obeyr, c'eſt à dire bien croire, bien faire, eſt par l'operation ſecrette & mouuement interne du ſainct Eſprit.

Crediderunt quibus datum erat.

Secondement ceſte promeſſe du ſainct Eſprit à chacun, n'eſt pas d'vne perpetuelle & continuelle aſſiſtance & preſence, comme celle qui eſt faicte à l'Egliſe, outre que nous meſmes infinies fois nous contriſtons, reſiſtons, empeſchons, rejettons le ſainct Eſprit. Ce ne peut donc eſtre l'inſpiration ſecrette.

7 Debat de l'Egliſe & de l'Eſcriture.

Il reſte l'Egliſe & l'Eſcriture. Il faut voir laquelle des deux nous peut ſeruir de iuge & de reigle: ou bien ſi toutes deux le

ſont : & ſi elles le ſont, comment, ſi eſgalement ou auec difference. Voicy que nous entrons maintenant en diſpute, c'eſt vne crierie & debat perpetuel entre les Catholiques & tous les Schiſmatiques touchant l'Egliſe & l'Eſcriture: Les Catholiques recognoiſſent & employent tous les deux: mais volontiers ils alleguent & à tous propos font bouclier de l'Egliſe. Les Schiſmatiques de l'Eſcriture, voire auec meſpris de l'Egliſe, d'autant que la premiere choſe, que font ceux qui ſortent & ſe deſpartent de l'Egliſe Catholique, c'eſt comme mal contens de conceuoir vne haine capitale contre elle, & pour raualler ſon authorité, haut loüer & oppoſer l'Eſcriture.

Mais ce n'eſt pas bien faict à eux de ſemer zizanie entre ſi bons & anciens amis: & aduiendra comme à ceux qui veulent mettre mary & femme, ou deux ſages amis en mauuais menage. C'eſt que les deux demeureront amis en deſpit de tous, & le tiers le boute-feu ſeul demeurera en la mauuaiſe grace de tous deux.

Au reſte quant aux Catholiques, ils ne peuuent auoir tort d'alleguer haut & clair l'Egliſe, car c'eſt premieremẽt ſelon le Symbole & la publique confeſſion de foy, tenuë meſme par les Schiſmatiques, Ie croy la ſaincte Egliſe vniuerſelle. Et c'eſt merueille comment les Schiſmatiques ne ſe ſont adiuiſez de mettre en ſon lieu, croy la ſaincte Eſcriture vniuerſelle. *Pour les Catholiques.*

Puis c'eſt aller ſeurement. Car qui a l'Egliſe, a bien l'Eſcriture. Où la voulez-vous mieux trouuer? mais qui a l'Eſcriture, n'a pas pour cela l'Egliſe: autrement toutes ſectes Chreſtiennes, voire la religion Iudaïque auroit & ſeroit en l'Egliſe.

Mais les autres ont tort en pluſieurs façons. Premierement quelle ingratitude eſt ce d'ainſi conteſter & vouloir brauer de l'Eſcriture contre l'Egliſe. Car où, d'où, de qui ont-ils receu ceſte Eſcriture ſinon de l'Egliſe, elle qui les a fait Chreſtiens, où ils ont eſté nez de parens Chreſtiens, renez par le Bapteſme, & faicts Chreſtiens? *Contre les Schiſmatiques.*

Secondement cõment penſent ils poſſeder & iouyr de l'Eſcriture hors de l'Egliſe? c'eſt vn abus. Se retranchant du corps de la Cõmuniõ & cõmunauté, l'on pert tout le droict, que l'õ pourroit auoir ou pretẽdre aux biens d'icelle. L'Eſcriture eſt & appartiẽt à l'Egliſe: c'eſt ſon inſtrument de mariage: c'eſt le contract de ſon

Digitized by Google

alliãce: le teſtament de ſon eſpoux: c'eſt ſon tiltre, ſon terrier, ſon regiſtre. Les eſtrangers & ſeparez n'y ont rien: non plus qu'aux droicts, offices, gouuernemeut de la Republique, les eſtrangers du païs. Les mots, le texte, l'eſcorce de l'Eſcriture ſont biẽ par tout: mais le ſens, le fruict, la vie eſt ſeulemẽt en l'Egliſe, tout ainſi que l'eau eſtoit auſſi bien, voire en plus grande monſtre & bruit, hors de l'Arche de Noé, que dedans: mais ne nourriſſoit que dedans: dehors eſtoit meurtriere, executrice de l'ire de Dieu: dedans eſtoit vitale à tous animaux.

Tiercement puis qu'ils font ſi expreſſe profeſſion de croire l'Eſcriture en tout & par tout, que ne la croyent-ils donc quand elle leur dit: Que l'Egliſe eſt la maiſon de Dieu, colomne, ſouſtien & appuy de verité, l'Eſpouſe de Ieſus-Chriſt, auec laquelle, & Ieſus-Chriſt, & le ſainct Eſprit demeure perpetnellement iuſques à la fin du monde? Que qui eſcoute les Paſteurs d'icelle, eſcoute Dieu: qui les meſpriſe, meſpriſe Dieu: qui ne luy obeyt, eſt Payé, & Infidelle. Ces promeſſes & ces menaces que Dieu a proferees, contenuës dedans l'Eſcriture que le ſainct Eſprit a dictee, deuroient rendre plus retenus tous ceux qui croyent, que l'Eſcriture eſt vraye comme elle l'eſt tres-certainement, & veritables les promeſſes & menaſſes contenuës en icelle en faueur de l'Egliſe.

8. *Sentẽce Catholique touchant l'Egliſe & l'Eſcriture.* Or maintenant pour traitter ceſte matiere, auant qu'entrer en diſpute nous voulons bien propoſer (& ce ſera aux honneſtes gens moyen de venir en accord) candidement, ce qu'il me ſemble, qui en eſt, ſelon verité, & que l'on en doit croire & ſentir, ſans tergiuerſer & opiniaſtrer d'vne part ny d'autre: car pour dire vray, il y a pluſieurs diſputes paſſionnees à faute de ſe bien entendre, ou de bien conceuoir la theſe, & le fonds de l'affaire dont eſt queſtion. Souuent l'on eſtriue pour peu de choſe. Que ſi l'on vouloit s'entendre, l'on pourroit reſoudre la difficulté, & appaiſer la crierie, au moins à l'endroict de ceux qui nuëment cherchent la verité.

Nous diſons donc, que l'Egliſe & l'Eſcriture toutes deux conioinctement enſemble ſont reigle & Iuge tres-authentique, tres-certain, & tres-parfaict, de tout doute & de tout affaire en matiere de religion. Toutes deux ſont de Dieu: vn meſme eſprit en eſt autheur, & parle par elles. Elles ſont aſſociees: elles ſe preſtent la

Digitized by Google

main: ſe recommandent & s'auctoriſent mutuellement l'vne l'autre: elles, comme deux collegues, tiennent l'authorité & iudicature ſouueraine en ce monde ſoubs Dieu.

Toutesfois non en meſme rang, ny de meſme façon: autrement vne des deux ſeule euſt ſuffi, mais auec difference, comme elles ne ſont auſſi de meſme naturel. L'eſcriture eſt choſe muette, qui ne ſe remuë ny n'agit point de ſoy: elle eſt & demeure touſiours ce qu'elle a eſté du commencement: elle ne ſe monſtre ny ne s'explique pas d'auantage: L'Egliſe eſt vne voix viue, agente, qui s'explique & peut touſiours de nouueau & plus s'exprimer.

Nous eſclaircirons cecy par ſimilitudes, deſquelles nos aduerſaires meſmes vſent en ceſte matiere, & les employerons contre eux, pour preuue de noſtre dire: & dirons que l'Egliſe & l'Eſcriture ſont tout ainſi que le Magiſtrat & la Loy, le Pilote & le compas, l'Architecte & l'eſquierre, l'Artiſan & la reigle. Du Pleſſis appelle l'Eſcriture ſaincte vne reigle pour iuger le droict d'auec le tortu, vne eſquierre pour dreſſer noſtre baſtiment, vn compas pour conduire noſtre barque, vne Loy pour iuger nos differens: Nous le voulõs ainſi. Or que peut la Loy ſans Magiſtrat? la reigle, l'eſquierre, le compas, tous ſeuls ſans la main du Maiſtre, ſans conducteur? ou bien maniez par vn ſot, imperit, ou vn fol, furieux, yurongne? la reigle monſtre le droict, ouy appliquee par le Maiſtre: l'eſquierre dreſſe le baſtiment: ouy dreſſee elle meſme par l'ouurier: le cõpas conduit la barque, ouy conduit luy meſme par le Pilote: la Loy iuge les differens interpretee & appliquee par le Magiſtrat. Du Pleſſis chap. 4.

Diſons donc franchement: qui diroit la reigle, l'eſquierre conduire & dreſſer ſeuls l'œuure, ſe rendroit ridicule: qui diroit auſſi le Maiſtre ouurier ſeul ſans reigle & eſquierre, pouuoir bien conduire l'entrepriſe, diroit choſe, où il y auroit à redire. Mais ſoit tous deux enſemble. Ainſi l'Egliſe & l'Eſcriture, l'Eſcriture expliquee & appliquee par l'Egliſe: & iamais n'opiniaſtrer pour vne ſeule contre l'autre, comme font aucuns paſſionnez. L'eſcriture donc non ſeule, comme veulent nos aduerſaires, mais maniee & conduicte, c'eſt à dire interpretee & appliquee par l'Egliſe, eſt iuge & reigle des affaires de la religion.

Or ce n'eſt pas tout, car encores que toutes deux enſemble iugent, c'eſt toutesfois auec grande difference, ſelon qu'elles ſont auſſi de diuerſe nature, comme nous auons commencé de dire: car l'Egliſe l'eſt premierement, principalement, & auec grande preeminence, & icelle double: L'vne, tout ainſi que la Loy ſeule ne peut rien du tout faire, s'il n'y a executeur & Magiſtrat, mais le Magiſtrat peut encores en toute extremité ſans Loy expreſſe agir, & l'ouurier ſeul faire quelque choſe ſans l'eſquierre & compas, mais l'eſquierre eſt du tout morte ſans l'ouurier: auſſi l'Egliſe encore qu'ordinairement ne face ny n'arreſte rien ſans l'Eſcriture, ſi eſt-ce que l'Eſcriture n'eſt pas tant abſolument & perpetuellement neceſſaire, que ſans icelle, expreſſe, claire, & formelle, l'Egliſe ne puiſſe quelquefois agir: & a ſouuent agi, iugé, & ordonné, teſmoing le premier Concile de l'Egliſe, tenu en Hieruſalem ſous les Apoſtres, où fuſt iugé & determiné de la doctrine, ſans l'Eſcriture, & le Canon de ce Concile enuoyé en forme de lettres en Antioche, & depuis inſeré par ſainct Luc en l'Hiſtoire Apoſtolique, fut la premiere Eſcriture du nouueau Teſtament. Et pluſieurs choſes ont eſté anciennement aduiſees & decretees par l'Egliſe primitiue, meſmement contre les Heretiques, ſans que l'Eſcriture en euſt decidé: teſmoing la conſubſtantialité de Ieſus-Chriſt auec Dieu ſon Pere, le Bapteſme des petits enfans, & non reiterable, la Paſques apres l'Equinoxe, tranſlation du Sabbat au Dimanche.

Actor. 15.

L'autre que comme l'ouurier au regard de l'eſquierre & compas, le Magiſtrat au regard de la Loy, auſſi l'Egliſe au regard de l'Eſcriture, tient le principal lieu: & y a plus de part, pource qu'elle eſt viue, agente, plus expreſſe, expliquant ouuertement, exprimant familierement, & appliquant particulierement ſelon l'exigence des cas, & que les affaires & circonſtances le requierent, ce que l'Eſcriture enſeigne obſcurement, ou bien generalement, eſtant l'Egliſe comme le truchement de Dieu enuers le monde, & l'expoſiteur des Oracles diuins, & myſteres cachez en ceſte Eſcriture.

Donc pour conclurre ceſt affaire, nous diſons l'Egliſe & l'Eſcriture, tant en ſoy que pour le regard de leur autheur, c'eſt à dire en dignité, auctorité, verité, certitude, eſtre du tout eſgales et pariage, mais pour le regard du monde (*quoad nos*) & de noſtre

instruction,

Digitized by Google

inſtruction, l'Egliſe tenir le premier lieu pour les deux raiſons & preéminences, que ie viens de dire. Et certes à cauſe de ceſte double preéminence, les Catholiques requis de ceſte reigle & iuge, que nous cherchons, reſpondent ordinairement & tout deſtrouſement, l'Egliſe: ne voulans pour cela exclurre l'Eſcriture, ou bien luy oſter ou rabattre de ſon auctorité, ains les recognoiſſent & retiennent toutes deux, auec la diſtinction toutesfois cy-deſſus dicte, l'Egliſe auec l'Eſcriture, comme qui dit le Magiſtrat iuger par la loy & ſelon la loy, le Pilote conduire auec ſon compas, l'ouurier auec ſon eſquierre en la main.

Les autres au contraire ſe tiennent opiniaſtrement en vn bout, reiettent l'Egliſe pour collegue & compagne de l'Eſcriture, ains veulent l'Eſcriture ſeule, diſant eſtre la vraye & vnique touche, & reigle de toute choſe, maniable par tous indifferemment; comme eſtant de ſoy tres claire, intelligible à tous, dont pour en auoir intelligence n'eſt beſoing d'implorer ou recourir à l'auctorité, cenſure, ou iugement public de l'Egliſe. Voire au rebours ils veulent, que l'on vienne à la cognoiſſance de l'Egliſe par l'Eſcriture: & faut à leur dire eſtre ſçauant en la religion, grand Theologien, c'eſt à dire entendre bien l'Eſcriture, auant qu'eſtre Chreſtien, c'eſt à dire cognoiſtre l'Egliſe. Et ſi on les preſſe par trop de l'authorité de l'Egliſe, ils ſe faſchent & en parlent deſdaigneuſement & ignominieuſement, diſans tantoſt que ce ſont hommes: tantoſt que l'Egliſe peut faillir, & a ſouuent failly: tantoſt s'enquierent comme gens bien empeſchez, de quelle Egliſe l'on entend parler, de l'Orientale, ou Occidentale, de la primitiue, ou celle de depuis, de la Romaine, ou particuliere, ou autre.

Voilà donc comment & en quoy nous ſommes differens. C'eſt en deux poincts: car nous voulons l'Egliſe conioinctemēt iuger auec l'Eſcriture, & l'Eſcriture ne pouuoir rien ſans l'Egliſe: eux ſe contentent de l'Eſcriture ſeule ſans l'Egliſe. Item nous voulons l'Egliſe auoir plus d'auctorité pour noſtre regard que l'Eſcriture, voire l'Eſcriture n'eſt ny peut eſtre la derniere reigle & le ſouuerain iuge de la doctrine: car apres elle & auec elle encores faut-il recourir à l'Egliſe, pour en auoir interpretatiō & application authentique & aſſeurée, dont l'auctorité de l'Egliſe demeure la derniere, & ſouueraine, & pour cela nous ne voulons

Digitized by Google

faire l'Eſcriture inferieure à l'Egliſe, comme dit a eſté, eſtant l'vne & l'autre ouurage du ſainct Eſprit. Mais pour noſtre regard & noſtre infirmité, l'ordre & la conduicte eſt telle, que l'Eſcriture nous eſt muette, & ſans action, ſi elle n'eſt maniee & appliquee par l'Egliſe viuante, parlante, agente: eux au contraire logent l'Eſcriture par deſſus l'Egliſe: la font derniere & ſouueraine: veulent que l'Egliſe ſoit iugee, recogneuë, examinee par l'Eſcriture, comme ſi le compas tout ſeul conduiſoit l'œuure & l'ouurier: c'eſt ce que nous auons à traicter.

9. Reſponſe au reproche de fuyr la touche. Mais auant qu'y entrer, nous voulons reſpondre à vn reproche qu'ils nous font. Ils diſent que nous craignons & fuyons la touche: nous recuſons le Iuge, c'eſt à dire l'Eſcriture: Car ſi nous voulions ſubir iugement & venir à l'examen de l'Eſcriture, nous ſerions tantoſt gaignez: noſtre doctrine deſcouuerte & trouuee fauſſe: la leur veritable, comme la monnoye à la touche. Cela eſt deſia friuole & inepte: car nous auoüons & recognoiſſons l'Eſcriture, comme tant de fois nous auons declaré, mais auec conditiõ, c'eſt à dire, non ſeule, ou bien maniee par toute perſonne, ains eſtant entre les mains de l'Egliſe. Ils diront que cela n'eſt qu'vne defaite & eſchapatoire, & vne longueur: car l'Eſcriture eſt toute claire & manifeſte de ſoy. Parquoy il faut vn peu plus reſpondre, & monſtrer la vanité de leur dire en deux ou trois mots.

1. Premierement ie leur reſpons; pourquoy donc les aduerſaires de l'Egliſe, qui ſortent tous d'icelle, pour chercher la verité, n'ont ils trouué tous ce ſens ſi aiſé à trouuer? ou au moins à ceſte heure que ne gaignent-ils à eux & à leurs opinions les autres ſectes & parties aduerſaires au Catholique, qui reçoiuent l'Eſcriture ſeule pour iuge, & touche de la vraye doctrine, comme eux, & neantmoins ne croyent ny ne conuient en doctrine, & en ſacremens auec eux? Que les Caluiniſtes ne gaignent-ils les Lutheriens? Que tous les deux ne gaignent-ils les Trinitaires & les Oſiandrins? & ceux cy ceux-là? Qu'ils apprennent donc à l'exemple de leurs compagnons au ſchiſme, qui ne craignent, ny ne fuyent la touche non plus qu'eux, que ce n'eſt le moyen de vuider les doutes par l'Eſcriture ſeule.

2. *Secundò*, venons à l'eſſay. Or ſus diſputons par l'Eſcriture: le premier qui commencera alleguera vn lieu de l'Eſcriture pour ſoy:

Digitized by Google

voilà ſa partie, qui deſia crie, que ce lieu ne ſe doit ainſi entendre. Si c'eſt au Catholique à ſouſtenir, il employera l'antiquité pour ſoy, il alleguera les Conciles, les Peres, la pratique & obſeruance commune & ancienne, conforme à ceſte interpretatiõ, qui monſtre que la foy & creance des anciens eſtoit telle. Le ſchiſmatique ſe mocquera des anciens & des Conciles, diſant, qu'il faut tout vuider par ceſte Eſcriture ſeule, & s'arreſter là, ſans ſe ſoucier des hommes. Que fera le Catholique là deſſus, ſinon s'en remettre à l'auctorité publique & perpetuelle de l'Egliſe, à qui appartient d'interpreter l'Eſcriture, & laquelle il faut croire, & luy obeyr, comme à Dieu, ſoubs peine d'eſtre infidele?

Si le ſchiſmatique eſt tenant, luy eſtant nié eſtre le ſens, qu'il donne à l'Eſcriture, que fera il? il dira que cela eſt tout clair, & ſans aucun doute, & que c'eſt beſtiſe & opiniaſtreté (leurs raiſons ſont la pluſpart de ceſte façon & liuree) de le nier ou en douter: & que cela auſſi ſe monſtre par vn autre lieu de l'Eſcriture de meſme ſens. Si le Catholique replique, que c'eſt vn ſens particulier & nouueau, lequel il ne veut admettre, que fera le ſchiſmatique? où ira il chercher garant ou caution de ſon ſens?

De publique, qui ne peut eſtre autre que l'Egliſe, l'antiquité, les Conciles, il n'en a point. Il faudra doncques recourir à l'eſprit de Dieu, qui luy a ainſi reuelé: qui empeſche le Catholique d'en dire autant en faueur du ſens, qu'il apporte, & dire auec l'Apoſtre, Eſt-ce de vous que la parole de Dieu a procedé, ou à vous ſeuls qu'elle eſt arriuée? 1. Cor. 14.

Or reuenons: ce n'eſt pas craindre la touche & fuyr le Iuge, que comparoir deuant l'Egliſe & l'Eſcriture enſemble. Les Catholiques admettent tous les deux, comme collegues en la iudicature: mais ce ſont bien eux, qui fuyent la touche & le iuge: Car premierement ils recuſent l'Egliſe, la prennent en partie formelle, & à chaque bout de champ, luy diront mille iniures, meſdiſent des Conciles, des Docteurs & Peres anciens: & reuiennent là, qu'il ne faut autre Iuge que l'Eſcriture, mais auec tel ſi, qu'ils ſoient iuges du ſens & interpretation d'icelle: tellement qu'apres auoir obtenu tel iuge, qu'il leur plaiſt, encore le tiennent-ils à la gorge, pour l'intimider & luy faire ordonner ce qu'ils voudront. Et en vn mot ce ſont eux meſmes, qui ſeront les ſeuls Iuges, voire chacun en particulier, de la verité de l'Eſcriture.

Digitized by Google

Cecy me faict ſouuenir de la procedure, qu'ils ont tenu en matiere de leur procez, & de la Iuſtice temporelle en ce Royaume. Premierement ils ont recuſé les Magiſtrats, les Parlements, & toutes les Cours. Il a fallu faire des officiers nouueaux, chambres nouuelles de l'Edict de Iuſtice my partie, tri-partie, & les aſſeoir és villes autres que de couſtume, & que l'on iugeaſt ſelon les articles ſecrets. Ayans obtenu cela, & voyans que ce nonobſtant partout le monde, & par deuant tous Iuges, s'il y a loy, pluſieurs & les principaux d'entr'eux n'ont vie, honneurs, biens, qui ne ſoient confiſquez, ils ont recuſé la loy-meſme & l'Edict, demandans abolition generale de tous crimes, c'eſt à dire, eſtre Iuges ſans loy, & contre toute loy. C'eſt bien craindre & fuïr la touche. Or bien ce deſſus pourroit, peut eſtre, ſuffire aux equitables: mais traictons plus amplement ceſt affaire auec eux en ces deux chapitres ſuiuans.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du ſecond chapitre, de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol.21.22. Contre mon ſecond Article. Car il ne dit mot au premier.

PARLANT des trois qualitez & conditions, que ie requiers en la reigle derniere & iuge ſouuerain des diſputes & differens de la religion en mon deuxieſme article, il reçoit la premiere, qui eſt authentique. Les deux autres ne luy plaiſent pas tant, meſmement la ſeconde: & au lieu de ces deux, il en donne deux autres, qu'il appelle improprement marques. *Nous mettons* (dit-il) *pour la ſeconde marque de ce Iuge, que nous cherchons, qu'il n'y ait point appel de ſa ſentence.* Eſt il pas bon? Il donne pour marque d'vn Iuge ſouuerain, qu'il n'y ait point appel de luy, comme qui diroit la marque du Iuge ſouuerain, c'eſt qu'il ſoit ſouuerain, *Idem per idem.* Ils en font ainſi par tout. Pour marque de la choſe, ils donnent la choſe meſme & ſon eſſence. Pour marque de la vraye Egliſe, comme ſe verra cy-apres au ſi-

Digitized by Google

zieſme chapitre, ils donnent (*auoir le vray* IESVS-CHRIST *&* *la vraye Doctrine*) c'eſt ſe mocquer, au lieu de donner marque.

Pour la troiſieſme marque de ce Iuge, il donne, qu'il ne ſoit ſuſpect de fauoriſer plus vne partie, que l'autre, comme ſi cela n'eſtoit pas mieux & plus richement comprins en ma ſeconde qualité & condition, laquelle il ſe faſche d'aduoüer, qui porte, qu'il faut qu'il ſoit infaillible, inflexible, ne pouuant eſtre plié ny corrompu par aucune choſe. Cecy comprend non ſeulement ſa troiſieſme marque, qui eſt de ne fauoriſer point plus l'vn que l'autre, mais pluſieurs autres choſes. Au reſte de la propoſition, quand il n'y peut rien dire il ſaute à l'aſſomption, & à meſdire de l'Egliſe Romaine, de laquelle on ne luy parle point encores. Et ainſi ce n'eſt pas reſpondre à propos, ny ſuyure mon ordre, comme i'ay dit, qu'il s'y eſt obligé dés le commencement. Et luy eſchappe touſiours quelque menterie & impoſture. Il m'impoſe icy, que ie dis en mon douzieſme chapitre, que l'Egliſe eſt rudement aſſaillie, & lourdement esbranlée plus que nulle autre. Ie ne l'ay dit, ny n'eſt vray, mais ſeulement ay dit aſſaillie.

fol.22. iuſques au fol.25. Contre mon Article 4.5. n'ayant rien dit au troiſieſme.

Il veut reſpondre à ce que i'ay dit des inſpirations priuées du ſainct Eſprit, mais il n'y reſpond aucunement. Il eſt vray, que pour excuſe, il dit, que tout ce que i'en dis, ne les touche en rien, que ie les prens pour autres qu'ils ne ſont, que mon dire s'adreſſe aux Anabaptiſtes, & autres Enthouſiaſtes fantaſtiques, non à eux. Pourquoy donc fait il mine d'entrer en deffence? Or bien en tout cecy, il corrompt de mauuaiſe foy ma diſpute. Il dit alleguant Caluin, puis ſainct Iean, & ſainct Auguſtin, que c'eſt à l'Eſprit à confirmer la creance, affermir la foy, illuminer l'entendement, toucher le cœur des auditeurs, quand le Preſcheur parle. Qui doute de cela? mais à quel propos? il dit apres & treſfauſſement, que i'eſtime la perſuaſion interieure de l'eſprit, incompatible auec la predication exterieure. Et que ie mets diſſention entre l'eſprit & la doctrine: la langue & le cœur, &c. mon article 5. le dit expreſſement bien, où ie dis, que l'eſprit nous pouſſe & eſchauffe à embraſſer auec deuotion l'inſtruction de l'Egliſe, & la conſeruer à ſalut. Parquoy toute ſa reſponſe eſt nulle & fauſſe. Mais pour l'amour du Lecteur plus ſimple, ie diray encores

Digitized by Google

ce mot. Il n'eſt queſtion icy en tout ce propos de la conduitte & aſſiſtance du ſainct Eſprit à vn chacun de nous pour ſon ſalut. A quoy ſe rapporte tout ce qu'il dit, & ce que i'ay touché en mon 6. article: mais des dogmes, de la doctrine, & creance publique, generale & commune, en laquelle il faut conſentir tous, & faut eſcouter l'Egliſe, & les officiers de Dieu en icelle, & non conſulter en priué le ſainct Eſprit. Il faut ſe tenir touſiours en la theſe, qui veut bien reiglement diſputer, & non gauchir. Voicy noſtre queſtion fondamentale: Qui eſt ſouuerain & dernier Iuge aux affaires & differens de la religion? Ie dis que ce n'eſt pas l'inſpiration priuee du ſainct Eſprit à vn chacun, mais la publique, qui eſt en l'Egliſe. Ie prouue ceſte propoſition par huict moyens, à tous leſquels il ne dit vn ſeul mot, comme il ne ſçauroit. S'il euſt peu, il n'y euſt pas failly, encore que mon dire ne le touchaſt pas (comme il dit, & ne le croy pas) ne fut ce que pour mordre & meſdire: Car en pluſieurs autres lieux, qui le touchent encores moins, il ne ſe peut tenir d'y ietter la dent. Reſpons moy, comment ſçais tu, & peux tu t'aſſeurer, que tu as le ſainct Eſprit? Et que ceſte penſee qui te vient en la teſte, eſt du ſainct Eſprit? Item comment veux tu, ou peux te perſuader & monſtrer à vn autre, en luy communiquant ta penſee, qu'elle eſt du ſainct Eſprit? Item aduenant que ceſt autre ayt vne penſee, & vne inſpiration contraire à la tienne, laquelle il dit & aſſeure (comme tu fais de la tienne) qu'elle eſt du ſainct Eſprit, quel remede y aura il? Il faut accorder ces contrarietez, ou que le ſainct Eſprit ſoit ſeditieux, & qu'il ſoit en la liberté d'vn chacun croire, comme il voudra. Et voilà la plus grande confuſion du monde, teſmoing les contrarietez qui ſont entre les ſectes des heretiques, leſquels comme les Philoſophes iadis, à faute d'vne reigle certaine, generale, & authentique (ainſi que diſcourt S. Auguſtin) opinans en toute liberté, comme ils vouloient, ont eſté diuiſez en tant de ſectes. Que reſpons-tu à mes preuues, & au lieu de S. Paul, qui dit *que l'eſprit des Prophetes eſt ſubiect aux Prophetes*? Si quelqu'vn a receu vne inſpiration, il faut que les autres en iugēt. Eſt ce pas bien expreſſement dire, que les inſpirations n'ont aucun lieu, ſi elles ne ſont examinees & approuuees par la publique de l'Egliſe? et là il ne parle pas des enthouſiaſmes & fantaſques reuelations (car auec ces mots tu veux eſchapper & eſblouyr les

yeux des ſimples) mais du vray eſprit de Dieu, & des vrayes inſpirations. Il penſe auoir dit quelque choſe en diſant : *que ſi l'Egliſe eſt propre à enſeigner les particulieres à cauſe de l'Eſcriture, de qui elle eſt enſeignee, & à cauſe de l'Eſprit qui parle en ceſte Eſcriture, que les particulieres auſſi pourront receuoir enſeignement de ce meſme Eſprit ; & de ceſte meſme Eſcriture.* La reſponſe à cela (qui eſt vn mot l'ordonnance de Dieu, qui veut que nous prenions l'inſtruction de l'Egliſe, & non de l'Eſcriture, ny de l'eſprit, qui eſt en icelle, immediatement) eſt toute claire en mes huict raiſons, ſpecialement 2. 3. 4. qui ſont en ceſte ſeconde edition, où i'ay vn peu plus eſtendu & expliqué ce poinct.

Il dit que la diſtinction, que ie fais en l'article ſixieſme, entre ſimplement ſçauoir ce qu'il faut croire & faire (ce qu'il faut apprendre de l'Egliſe) & bien & ſalutairement croire & faire (qui vient du mouuement interne & ſecret du ſainct Eſprit) eſt vn paradoxe Theologique, ou pluſtoſt vn blaſpheme heretique. Il le dit, mais il n'en monſtre rien : parquoy ce n'eſt qu'iniure. Bien veux ie icy dire vn mot, tant pour le reprendre que pour aduertir les ſimples : C'eſt qu'il oppoſe l'Egliſe au ſainct Eſprit, comme ſi ce qui eſt de l'Egliſe, n'eſtoit pas auſſi du ſainct Eſprit, ce qui eſt tres faux. Car le ſainct Eſprit eſt en l'Egliſe, comme l'ame eſt dans le corps viuant, & parle par elle : mais par l'Egliſe i'entens l'action publique & generale du ſainct Eſprit. Et par les inſpirations, i'entens les priuees actions du meſme ſainct Eſprit. Ma diſtinction donc, que ſi fort il iniurie, eſt comme ſi ie diſois, qu'il faut apprendre à croire & faire de la publique inſtruction & reuelation du ſainct Eſprit, qui eſt en l'Egliſe : mais bien croire & faire, eſt de la priuee à vn chacun de nous.

fol. 25. iuſques à 29. Contre mon Article ſeptieſme.

Il touche quelques poincts de mon article 7. non tous : Entre autres ce que ie dis, que les Catholiques ont raiſon de faire bouclier de l'Egliſe, encores plus que de l'Eſcriture. D'autant qu'au Symbole de la foy, il eſt dit : Ie croy l'Egliſe, & non pas ie croy l'Eſcriture. Sur quoy il dit pluſieurs choſes, qu'il baille pour maximes, qui ſont tres fauſſes. Auſſi ne les prouue il aucunement. Que l'Eſcriture eſt premiere que l'Egliſe. Que l'origine & naiſſance de l'Egliſe eſt de l'Eſcriture. Que le Symbole eſt vn abbregé de l'Eſcriture. Il dit le meſme au commencement

du chap.3. fol.34. diſant qu'il a deſia prouué (& n'en eſt rien) qu'il faut neceſſairement croire l'Eſcriture, auant que l'Egliſe & le Symbole, d'autant que c'eſt le ſommaire d'icelle, puis l'Egliſe qui eſt nommee au Symbole. Or tout cela eſt clairement faux : Car l'Egliſe, qu'il met la derniere, eſt la premiere de toutes trois : Et l'Eſcriture qu'il met la premiere, eſt la derniere : Et ne voir pas cela c'eſt ne voir goutte. 1. L'Eſcriuain eſt-il pas neceſſairement plus ancien, que l'Eſcriture? l'ouurier que l'ouurage? l'inſtrument que la beſogne? qui a faict l'Eſcriture ſinon l'Egliſe? c'eſt à dire certains hommes membres de l'Egliſe, Prophetes, Apoſtres, inſpirez & conduicts par le ſainct Eſprit à eſcrire? Qui a fait auſſi le Symbole, ſinon les Apoſtres, membres principaux de l'Egliſe? 2. Venons à la Chronologie qui monſtre bien que l'Egliſe eſt beaucoup plus ancienne, que l'Eſcriture ſoit au vieil ou au nouueau Teſtament: mais i'ay monſtré cela en mon chapitre quatrieſme, où ie renuoye le Lecteur. S'il euſt dit que la parole de Dieu eſt plus ancienne que l'Egliſe, il y auroit de l'apparence (combien que cela ne paſſe ſans contraſte, c'eſt vne queſtion problematique, comme de l'œuf & de la poule, qui va deuant) mais dire que l'Eſcriture & le Symbole, qui ſont ouurages de l'Egliſe (non comme autheur interne & ſouuerain, c'eſt Dieu : mais comme autheur externe, ou ſi vous voulez, comme inſtrument vif, propre, & immediat) ſoit plus ancienne que l'Egliſe; c'eſt choſe ridicule aux petits enfans. Comme qui diroit que les Canons du Concile de Nice ſont plus anciens que le Concile: Et monſtrueux au Chreſtien, qui ſçait que Ieſus-Chriſt a fondé l'Egliſe par ſa parole & predication Euangelique, & l'Eſcriture eſt venuë long temps apres, mais de cecy tres-amplement en mon chap.4. article 5.

Il dit que le Symbole eſt ſommaire de l'Eſcriture, *Ergo*, apres l'Eſcriture. On luy nie l'antecedant. S'il diſoit que le Symbole eſt le ſommaire, des articles de la foy, contenus en l'Eſcriture, cela pourroit peut eſtre paſſer : mais ſimplement, comme il dit, qu'il ſoit vn abbregé de toute l'Eſcriture, qu'il le prouue. Et quand bien cela ſeroit (ce que non) voilà vne belle conſequence: *Ergo*, il eſt poſterieur à l'eſcriture: Comme ſi l'on ne pouuoit faire, & l'on ne faiſoit ordinairement les ſommaires & abregez des liures, & des chapitres, auant que faire & eſtendre les liures, & les

Digitized by Google

& les chapitres. Les memoires & minutes ne precedent-ils pas les longs traitez? mais de la priorité & poſteriorité de l'Egliſe & de l'eſcriture & de toute ceſte matiere par exprez en noſtre chap. 4. artic. 5. où ie renuoye tant ſouuent le Lecteur.

fol. 29. iuſques à 31. Contre mon huictieſme Article.

Pource que ie dis que l'eſcriture honore l'Egliſe de pluſieurs beaux tiltres, il s'eſcrie: *Notez auec quel iugement il prouue la dignité de l'Egliſe par l'Eſcriture, laquelle il fera cy apres ſon inferieure.* Que de fautes en peu de mots! 1. Ie ne pretends point prouuer la dignité de l'Egliſe par l'Eſcriture: mais parlant *ad hominem* (comme l'on dit) à eux qui font ſi grand cas de l'Eſcriture, que la mettre par deſſus l'Egliſe: & les preſſant par leur dire meſme ie parle ainſi. Eux qui font ſi grand cas de l'Eſcriture que ne la croyent-ils, parlant ſi honorablement de l'Egliſe? &c. 2. Cela eſt faux. Ie ne fais point l'Eſcriture inferieure à l'Egliſe: le Lecteur en iuge. 3. Quand bien elle ſeroit inferieure, & que ie le dirois, ſi ne ſeroit-ce pas mal argumenté. Et pource n'aurois-ie pas faute de iugement. Il ſuffit que celuy par qui ie prouue vne choſe, ſoit plus grand que moy qui prouue, & nō pas plus grand que la choſe que ie prouue. Nous prouuons la dignité de Ieſus par ſainct Iean Baptiſte, & par les Apoſtres, qui ſont tous inferieurs à Ieſus-Chriſt, mais ie m'arreſte trop icy: Car il confeſſe luy meſme ſa faute diſant: *Mais pour ne terginerſer, &c.*

Il dit auſſi incontinent apres, que ces loüanges & promeſſes de l'Eſcriture appartiennent à l'Egliſe des eſleuz ſeulement. Or nous auons prouué le contraire en noſtre chap. 5. reſpondant à ſes obiections, dont ceſte cy en eſt vne, & encores cela ſe verra en ſon lieu.

Que le lecteur iuge ſi la ſimilitude qu'il baille de l'Egliſe aux lignes *fol. 29.* & ſuperficie, & de l'Eſcriture au corps eſt en aucune façon pro- *pag. 2.* pre. Elle ſeroit plus propre faicte à l'oppoſite. Car cōme le corps eſt prieur par ordre de nature, que les lignes, & qu'il ſubſiſte, ſe remuë & agit de ſoy ſans ayde de lignes, & les lignes ſont poſterieures, & n'agiſſent point de ſoy: Auſſi l'Egliſe eſt prieure, agente & remuante, l'Eſcriture non ſans l'Egliſe. Ie veux auſſi bien aduertir, qu'il ne reſpond point à ce que ie dis, qui le preſſe en mon artic. 8. pour monſtrer meſmes par les ſimilitudes de du Pleſſis, que l'Eſcriture ne peut rien ſans l'Egliſe.

Digitized by Google

fol. 30. I'auois dit que l'Egliſe peut quelquesfois, & en vn beſoing agir & ordonner ſans eſcriture expreſſe & formelle: & que de fait elle a agy & ordonné quelquesfois, dont i'en baille des exemples. Il les veut refuter. Du Concile de Hieruſalem il dit, que ie diſſimule trop lourdemẽt l'allegation que faict ſainct Iacques du lieu d'Amos: Mais ce reſpondant l'allegue encor bien plus lourdement, pour prouuer que ce Concile a decreté par texte de l'Eſcriture: Car ledit lieu d'Amos ne parle de loing ny de pres de ce qui eſt decreté audict Concile: & ne fut iamais allegué de ſainct Iacques à ces fins: mais ſeulement pour dire, qu'il ne falloit meſpriſer les gentils, qui ſe conuertiſſoient à la foy.

Il dit que les poincts de la Conſubſtantialité du fils auec le pere, du mot (homouſios) du bapteſme des petits enfans, du Dimanche, ſont prouuez par l'Eſcriture: Mais il ne le monſtre pas, ny ne ſçauroit. Ie confeſſe bien que de toutes choſes, qui ſont en la religion Chreſtienne, il ſe peut trouuer quelques lieux en l'Eſcriture, qui y donnent quelque couleur, approche & attainte: mais qu'ils ſoyent formels, exprez, clairs comme i'ay dit, en ma propoſition, bref ſuffiſans à les prouuer & eſtablir, & conuaincre les contrediſans & heretiques, non. Les Arriens au Concile de Nice alleguoient fort & ferme l'Eſcriture pour eux, & en plus grand nombre de lieux que les Catholiques: Et ne furent iamais forcez ny conuaincus par les lieux de l'Eſcriture alleguez par les Catholiques: mais par la parole Euangelique non eſcrite, autrement la tradition, par la creance & regle de foy receuë & tenuë en l'Egliſe dés touſiours, & par l'intelligence que le Concile donna aux lieux de l'eſcriture alleguez de part & d'autre. Le plus formel lieu de l'Eſcriture pour la conſubſtantialité & l'homouſios allegué par noſtre reſpondant apres ſainct Auguſtin: Moy & le pere ſommes vn, a quelque apparence, mais qu'il ſoit ſuffiſant à prouuer, point. Il eſt queſtion de l'expliquer: Les Arriens expliquoyent, ſommes vn, en volonté & en amour: les Catholiques en eſſence. Qui gaignera? l'Huguenot dira qu'il faut entendre vn lieu de l'Eſcriture par les autres: Si cela ſuffit, les Arriens ont gaigné. Car il leur eſt aiſé de monſtrer (comme ils ont faict) qu'en pluſieurs autres lieux (vn s'entend d'vnion de volonté, & d'amour. Comme en S. Iean meſme, chapitre 17. par quatre ou cinq fois. Cependant

l'Egliſe l'explique de l'vnion ou vnité d'eſſence. Et ainſi les Ariens furent vaincus, non par les ſeuls mots de l'Eſcriture: mais par le ſens que l'Egliſe donna aux mots. Et ce que i'ay dit des Ariens au Concile de Nice, eſt de meſme des Euthicheens au Cõcile de Conſtantinople, & des Neſtoriens en celuy d'Epheſe, bref de tous heretiques en tous Conciles generaux. Or le ſens & intelligence, que l'Egliſe donne à l'Eſcriture, eſt prins de la parole non eſcrite, c'eſt à dire de la tradition Apoſtolique. Les Catholiques prouuent bien plus expreſſement & clairement par l'Eſcriture le Purgatoire, les Indulgẽces, & tous les autres poincts les plus contentieux, que l'on ne ſçauroit faire la conſubſtantialité & l'homouſios: & toutesfois les Schiſmatiques n'en veulent rien croire, & diſent qu'ils ne ſont pas aſſez formels & exprez: mais c'eſt qu'ils ne veulent demeurer au ſens que l'Egliſe donne, ſuiuant la tradition à ces lieux là, bien que ce ſoit ceſte meſme Egliſe qui donna le ſens au mot de l'Eſcriture au Concile de Nice.

Il dit auſſi, que le bapteſme des petits enfans a eſté prouué par eux: & au fol. 51. pag. 2. il dit qu'il a eſté tres-ſuffiſamment prouué, cela eſt faux & ridicule: car il y a plus de lieux contre le bapteſme des petits enfans que pour luy. Melancton grand entre les Schiſmatiques confeſſe en ſes lieux communs, que le Bapteſme des petits enfans n'eſt que tradition. Caluin pour le prouuer par l'Eſcriture dit, que la circoncifion eſtoit donnee aux petits enfans: *Ergo*, le bapteſme le doit eſtre. Voila vn bel argument. Ie dirois auſſi que la circõciſiõ eſtoit dõnee le huictieſme iour, ny pluſtoſt ny plustard, & en la maiſon, non au temple, & au ſeul ſexe maſculin. *Ergo*, il faut ainſi faire du bapteſme. Item Ieſus-Chriſt receuoit & commandoit de laiſſer venir les petits à luy (qui pouuoient auoir 7. 8. ou 10. ans) *Ergo*, il faut baptiſer les petits. Quelle moquerie eſt-ce tout cela? Si les Catholiques argumentoient ainſi du Purgatoire & autres poincts. O Dieu comment ces gens huecoient & riroyent!

Du Dimanche auſſi il dit, qu'ils l'ont prouué par Act. 20. Apoc. 1. & 1. Corinth. 16. L'on ſe mocqueroit de moy, ſi ie m'arreſtois à refuter la vanité de ces preuues. Aux Actes il eſt dict, que lors vn iour de la ſepmaine, ils s'aſſemblerent pour rompre le pain. Sainct Paul commande qu'vn iour de la ſepmaine chacun

Digitized by Google

mette à part ce qu'il a enuie de donner aux pauures: Mais où eſt-il dict, que ce iour là fuſt le Dimanche? Item que cela fuſt lors ordonné pour touſiours? Item que l'obſeruation du iour ou du premier iour de la ſepmaine emportoit l'abolitiō de la feſte du Sabbat au iour du Samedy? Item, bien qu'il ſe parle en l'Apocalypſe du iour du ſeigneur, y eſt-il dict, que ce iour ſoit le premier de la ſepmaine, pluſtoſt que le ſecond ou autre, ny auſſi que ce fuſt vn iour de feſte?

Du bapteſme non reïterable il n'en dit mot, ny icy ny ailleurs. Il euſt mieux valu pour luy, s'il en euſt autāt fait de la feſte de Paſques: Car il en parle, & s'entraue fort, diſant que dés la primitiue Egliſe les Papes (les Papes & la Papauté eſtoyent donc deſia dés le temps de S. Irenee, & l'Empereur Marc Aurele, & ne ſont pas ſi nouueaux, qu'il les faict) eſtoiēt entachez d'vne vaine & vilaine ambition, & orgueil inſupportable. D'autant que le Pape Victor ordonnoit & preſſoit les Egliſes en l'obſeruation de la feſte de Paſques, qui eſtoit vne choſe libre, iuſques à ce que la liberté des Egliſes fut indignement opprimee par la tyrannie des ſucceſſeurs. Et cecy du Pape Victor il le repete encores ſouuent en ſon liure. Or eſt il qu'au Concile de Nice, que le reſpondant reçoit, il fut du tout ordonné, ſelon ce que le Pape Victor, & les autres de ce tēps là vouloient qu'il fuſt faict: Et ainſi ils enſeignoient & ſouſtenoient la verité. Parquoy il appelle enſeigner la verité, ambition & orgueil inſupportable. Mais voicy encore pis, quand il dit, que l'obſeruation du iour de ceſte feſte eſtoit en liberté en toutes les Egliſes, iuſques à ce qu'elle fuſt indignement opprimee par la tyrannie des ſucceſſeurs. Où il appelle le Concile de Nice vne indigne oppreſſion & tyrannique: car lors la liberté qu'aucuns prenoient touchant l'obſeruation de ceſte feſte fut oſtee, & en fut faict loy, qui a eſté ſuyuie touſiours depuis.

fol. 31. A la fin du Chapitre. Contre mon neufieſme & dernier Article.

Voila bien eluder mon dire & parler à propos. Ils ſe ſous-mettent (dit-il de nous) à l'Eſcriture, mais maniee par l'Egliſe, c'eſt à dire par le Pape. Ce (c'eſt à dire par le Pape) n'eſt que malice, c'eſt gloſer noſtre dire autrement, que nous n'entendons, & quand le voudrions auſſi, ce n'eſt pas icy ny à propos. Il faut reſpondre cathegoriquement: l'Eſcriture doit elle eſtre maniee par l'Egliſe? La loy par le iuge? Nous diſputerons vne autre fois ſi l'Egliſe eſt le

Pape ou non. Parler à ceſte heure du Pape, c'eſt gauchir & non reſpondre : C'eſt ſauter de la propoſition à l'aſſomption.

En alleguant la ſimilitude du criminel il retourne dire le meſme que ie luy reproche, & le fais beaucoup plus rudement, mais auec verité, diſant qu'ils forcent la loy, intimident & prennent à la gorge le Iuge, ſe faiſans eux-meſmes maiſtres du ſens de l'Eſcriture.

Apres voulant reſpondre à vne mienne demande & raiſon, il la peruertit. Voicy mon dire. Ceux qui ſe remettent à vn meſme Iuge ou arbitre doiuent venir en accord touchant la choſe contentieuſe. Or ceux qui ſont ſortis de l'Egliſe ont tous vn meſme Iuge qui eſt l'Eſcriture, laquelle ils diſent eſtre tres-claire. Ils deuroient donc eſtre tous d'accord entre eux, comme les Catholiques ſont tous d'accord. Et toutesfois ils ne le ſont pas; tant s'en faut. Il dit pour reſponſe, que ceux qui ſortent de l'Egliſe, ne vont pas tous enſemble, ny en meſme lieu, c'eſt à dire en meſme opinion & creance. Cela n'eſt pas reſpondre, c'eſt renouueller la queſtion, car c'eſt ce que l'on leur obiecte. Pourquoy ne vont-ils pas enſemble ny en meſme lieu, puis qu'ils ont vn meſme guide & Iuge?

Ils demandent pourquoy nous ne les gaignons pas à nous, puis que nous nous vantons d'auoir vn plus habile Iuge. Il eſt aiſé de leur reſpondre, c'eſt qu'ils ne veulent par recognoiſtre & ſe ſous-mettre à ce Iuge noſtre : Ains ils le recuſent, l'iniurient: S'ils s'y ſous-mettroyent, toſt ſeroient-ils d'accord auec nous.

Il eſt plaiſant quand pour monſtrer qu'ils ont les Peres, Conciles, & l'antiquité pour eux, ils alleguent l'Epiſtre liminaire de Caluin en ſon Inſtitution, qui eſt vne vraye hapelourde, pour amuſer les ſimples. Il faict vne filee d'allegations de quelques anciens, qui condamnoyent dés lors les choſes, pour leſquelles nous combattons, & eux nous accuſent. Mais outre que de chacune choſe il n'allegue qu'vn ſeul ancien, & nous faiſons bouclier des peres en troupe : Outre auſſi qu'il en allegue fort, qui ne ſont point de nom & d'authorité, encores il les allegue mal à propos, tronquément, & contre leur ſens & intention, qui eſt leur couſtume ordinaire. Si les anciens ſont pour eux ou non. Ie le monſtre tres-clairement en mon chap. 13. par leurs propres mots, où ſe verra que Caluin & ſes compagnons condamnent & fol. 321

Digitized by Google

iniurient atrocement tous les anciens, non pas de mille ou douze cens, mais de quatorze & de quinze cens ans.

Il eſt encore plus plaiſant en diſant, que quand bien ils ne pourroyent alleguer les anciens pour eux, leur condition ne ſeroit pas pour cela pire, que celle de la primitiue Egliſe, qui ne pouuoit alleguer les peres. C'eſt comme ſi le vilain fils de terre, à qui on reprocheroit qu'il fait du noble à fauſſes enſeignes, & qu'il ne peut apparoir d'aucune antiquité de ſa gent & poſſeſſion, il repondoit qu'auſſi ne le peuuent faire les premiers vrays nobles, au commencement de leur nobleſſe. Mais où a veu ce pauure homme, que ſainct Pierre & Sainct Paul ayent cité non plus les liures du nouueau Teſtament que les peres? Tiendroit-il pour cela excuſé celuy, qui ne voudroit vſer non plus du teſmoignage du nouueau Teſtament que des peres? Et s'il n'entend par la primitiue Egliſe que les diſciples & ſucceſſeurs immediats, quels autres peres pourroit-il alleguer (car il n'eſt queſtion que des peres Chreſtiens & Euangeliques) que les Apoſtres, non plus qu'Abel autre pere qu'Adam? S'il entend des arriere-fils, diſciples & ſucceſſeurs, qui viuoyent en la ſeconde centurie, n'a-il peu apprendre, comment Tertulian, SS. Irenee, Ignace, alleguent l'authorité de S. Policarpe, leur pere & maiſtre, tout de meſmes que Policarpe qui auoit eſté diſciple de S. Iean, nō ſeulement les eſcrits des Apoſtres, mais leurs traditions? Apres S. Cyprien, qui eſtoit ieune, quand Tertulien eſtoit vieil ne ceſſoit de lire & citer Tertulian, & luy & les autres Prelats au Concile de Carthage, confirmant ſouuent leur opinion par l'authorité de leurs deuanciers: le meſme ne ſe voit-il pas en tous les Conciles? Quant à SS. Athanaſe, Hilaire, Auguſtin, Hieroſme, & les autres Eueſques & Docteurs de leurs ſiecles, cela eſt trop commun: qui me fait eſmerueiller auec quel front noſtre reſpondant a peu dire, que ceux de la primitiue Egliſe n'ont point allegué les Peres: Que tant icy qu'ailleurs il ait voulu à ſon eſcient faire, que le dire de S. Auguſtin fuſt verifié en luy, *Que l'hereti*-*que n'a ny front ny honte*.

De preſcr. c. 33. lib. 3. c. 3. Epiſt. ad Antioch.

Hieron. de ſcript. Eccleſ.

Contra Iulian. l. 4. c. 3.

fol. 33.

Il ſe met en cholere grande contre la iuſtice de ce Royaume. Il falloit bien que les Cours ſouueraines euſſent la baſtonnade, auſſi bien que les Docteurs, Conciles, & toute l'Egliſe Catholique.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

ARTICLE IX.

1. *Propoſition de tout le chapitre, qui eſt, que l'Egliſe eſt le iuge dernier & ſouuerain de tous les differens & affaires de la religion, & non de l'Eſcriture.*
2. *Preuue premiere de la propoſition. L'Egliſe eſt notoire, patente, acceſſible à tous : & l'Eſcriture ne l'eſt pas.*
3. *Preuue ſeconde. L'Egliſe eſt claire, intelligible, & non l'Eſcriture.*
4. *Preuue troiſieſme. L'Egliſe eſt ferme, certaine, que l'on ne peut plier, ny en abuſer, non ainſi de l'Eſcriture.*
5. *Preuue quatrieſme. L'Egliſe a vne authorité viue, agente, magiſtrale, non l'Eſcriture.*
6. *Preuue cinquieſme, prinſe des mots de du Pleſſis, qui dit l'Eſcriture eſtre loy gardee, reduite & maniee par l'Egliſe, dont il s'enſuit que l'Egliſe eſt iuge dernier & ſouuerain.*
7. *Reſponce au premier chef des obiections des ſchiſmatiques, qui contiennent les loüanges de l'Eſcriture, & cela n'empeſche que l'Egliſe ne ſoit Iuge.*
8. *Reſponce au ſecond chef d'obiections des ſchiſmatiques, où eſt traicté ſi & comment l'Eſcriture eſt ſubiecte & imparfaicte, claire & obſcure : & eſt monſtré comment les heretiques abuſent touſiours de l'Eſcriture.*
9. *Eſt parlé de la preeminence double de l'Egliſe par deſſus l'Eſcriture : & eſt vn preparatoire pour le chapitre ſuyuant quatrieſme.*

NOus diſons, que l'Eſcriture ſeule de ſoy, ou ſans l'Egliſe, ne peut eſtre regle propre, ny iuge ſouuerain pour iuger & determiner de la doctrine & des affaires de la religion : mais que ceſte regle & iuge c'eſt l'Egliſe, laquelle a proprement ceſte authorité & puiſſance, que pour icelle excercer, elle ſe ſert, & employe ordinairement l'Eſcriture en l'interpretant & appliquant comme il faut. Ce qu'à elle ſeule appartient. Monſtrons cecy eſtre vray, & puis nous verrons ce que l'on nous obiecte. 1. *Propoſition*

Digitized by Google

2. *Raiſons & preuues.* Premierement ceſte regle, que tant nous cerchons, doit eſtre en veuë & en main, patente & ouuerte à tous, car tous en ont ou peuuent auoir affaire (c'eſt vne de ſes qualitez eſſentielles) & qui ſe puiſſe par maniere de dire, toucher au doigt & à l'œil: afin que tous, voire les moindres, y ayent facile accez, & ſoyent hors d'excuſe, & de doubte de leur ſalut. La bonté de Dieu, qui deſire le ſalut de tous, & qui non plus que la nature qu'il a creé, ne deffaut en ce qui eſt neceſſaire, ſemble requerir cela. Or eſt il que l'Egliſe eſt beaucoup plus patente, notoire, plus en veuë, & de facile accez, que l'Eſcriture? & tellement notoire, qu'il n'y a Chreſtien, Iuif, Mahumetan, qui ne la cognoiſſe, combien qu'vne infinité de Chreſtiens meſmes ne cognoiſſent aucunement l'Eſcriture, ne plus ne moins qu'en vne ville tous cognoiſſent le Magiſtrat, & le lieu où ſe tient la Cour, & leur eſt aiſé de s'y addreſſer, ce qui n'eſt ainſi de la loy.

Et certes l'obligation & neceſſité de croire, cognoiſtre, & obeïr à l'Egliſe, eſt beaucoup plus grande que de croire, cognoiſtre, obeïr à l'eſcriture. 1. Qui ne croit, ne cognoiſt, & n'obeït à l'Egliſe, n'eſt point fidele ny Chreſtien. 2. Pource qu'au Symbole de la foy, il ſe dit par article exprez, Croire l'Egliſe Catholique: il n'eſt point autant dit de l'Eſcriture? 2. l'Apoſtre dict, que la foy eſt de l'ouye, il faut donc vne voix viue & quelqu'vn qui parle. Qui, ſinon l'Egliſe? ſinon, comme dit l'Apoſtre, le preſcheur enuoyé par l'Egliſe? Parquoy la foy, qui eſt neceſſaire à ſalut, vient de l'Egliſe parlante, & non de l'Eſcriture leuë. Et l'eſſentielle deſcription de foy eſt croire en Dieu ſe reuelant par l'Egliſe. 3. Ieſus-Chriſt declare que qui n'eſcoute & n'obeït à l'Egliſe eſt gentil & infidele, ce qui n'eſt dit ainſi exprez de l'Eſcriture. De ces trois appert clairement, que c'eſt de neceſſité abſoluë de croire, cognoiſtre, obeïr expreſſement à l'Egliſe. Ce qui n'eſt ny eſcrit, ny vray de l'Eſcriture, ſans laquelle cognoiſtre aucunement, voyre ny croire ou obeïr expreſſement, mille millions ſont ſauuez, qui ont receu toute leur creance, religion, ſalut, immediatement & nuëment des mains de l'Egliſe, ſans auoir veu, leu, gouſté, entendu l'Eſcriture, voir ſans ſçauoir s'il y en auoit, ou bien quelle choſe c'eſtoit que l'Eſcriture. Bref l'on peut eſtre Chreſtien, & bon Chreſtien, & eſtre ſauué ſans Eſcriture, mais non ſans l'Egliſe: car c'eſt elle qui nous baille la foy, qui

nous

Digitized by Google

nous inſtruit par ſa voix de noſtre ſalut. Tant de petits enfans mourans aprés le bapteſme ſauuez, & tant de grands par le monde, qui ont part au ſalut par l'Egliſe & non par l'Eſcriture, tant de nations & de ſiecles ſauuez auant l'Eſcriture.

Secondement, ceſte reigle doit eſtre non ſeulement patente & acceſſible, mais encore claire, facile, intelligible à tous: afin qu'apres l'auoir trouuee, l'on en puiſſe iouyr & en tirer l'effect & le contentement, que l'on deſire: autrement elle ſeroit inutile. Or l'Eſcriture n'eſt telle, ains difficile & obſcure. Elle meſme preſche & teſmoigne ſon obſcurité & difficulté: elle dit, que les Apoſtres meſmes, Hebrieux de nation, voire apres la reſurrectiõ ne la pouuoient entendre, alleguee par leur maiſtre Ieſus, auquel ils eſtoient accouſtumez. Item que l'Eunuque Æthiopien, grãd & ſuffiſant perſonnage ne la pouuoit entendre, quelque peine qu'il y print. Item qu'és eſcrits de S. Paul & autres y a telles difficultez, que pluſieurs en ont tiré leur ruïne.

2. *Difficile obſcurité de l'Eſcriture.* *Luc dernier* *Actor. 8.* *2. Petr. 3.*

Tous les anciẽs Peres & Docteurs ont recognu & preſché ceſte obſcurité & difficulté, confeſſans apres vn ſi long & aſſidu eſtude leur, qu'ils y apprenoient tous les iours de nouueau, & en ignoroient encore beaucoup plus, qu'ils n'en ſçauoient, que feront donc les ſimples? diſent auſſi que la volonté de Dieu a eſté qu'elle fuſt ainſi difficile: affin qu'elle ne fuſt contemptible, pour reprimer l'audace de l'eſprit humain, & l'aſſujectir à la crainte, reuerence, peine, eſtude. Sainct Auguſtin, que ces gens veulent fort perſuader au monde, eſtre des leurs & fauſſement, en parle ainſi, Combien eſt admirable la profondeur de tes paroles, ô mon Dieu! voicy il ſemble, que l'eſcorte s'apriuoiſe iuſques aux plus petits, mais c'eſt vne profondeur admirable, ô mon Dieu, vne profondeur admirable! On ne peut ſans eſpouuantement la conſiderer, eſpouuentement de reuerence, de crainte, d'amour. En vn autre endroict, Les Eſcritures Chreſtiennes ſont ſi hautement profondes, que quand bien ie m'enployerois depuis mon enfance auec vn tres-grand loiſir, grand eſtude, & encores meilleur eſprit, iuſques à la vieilleſſe à taſcher à les apprendre tous les iours i'y profiterois de nouueau. Et encores ailleurs il confeſſe qu'és Eſcritures ſainctes, il ignore plus de choſes qu'il n'en ſçait.

Iren. lib. 2. cb. 47. Hier. ad Paulinum. Chryſo. in Ioan. hom. 40. *Aug lib. 2. c 26 de doct. Chriſtiana Conf lib 1 c.14. epiſt. 3. & 119.*

Et de vry ſi aux choſes creées, naturelles, corporels, il ſe

trouue tant de difficultez, tant de cauſes & de reſſorts ſecrets & cachez à l'humaine ſcience, apres tant de ſiecles, & vn ſi long & vniuerſel eſtude des hommes, que ſera-ce des ſurnaturelles, eternelles, ſpirituelles, contenuës en l'Eſcriture ?

4. *Intelligence de l'Eſcriture combië diuerſe, d'où tant d'inconueniens.*

Tiercement, ceſte reigle doit eſtre non ſeulement vraye, certaine, infaillible en ſoy, mais encores inflexible, ferme, non pliable, ny ſuiecte à varieté, & de laquelle l'on puiſſe à plaiſir abuſer. C'eſt vne autre ſienne qualité eſſentielle: Car puis que ce doit eſtre vn remede propre à vuider tous doutes & ſcrupules, ſi elle meſme eſt douteuſe ou ſouple, & qu'en l'appliquant on la puiſſe plier ou tordre, comment pourra-elle bailler vne certitude, vne ferme & aſſeurée reſolution ? Ce qui apporte en autruy quelque qualité, la doit auoir en ſoy plus grande, diſent les Clercs. Les principes & moyens d'apprendre & s'aſſeurer doiuent eſtre beaucoup plus certains, que la concluſion, & que ce que l'on veut ſçauoir.

Or l'Eſcriture n'eſt pas telle, mais eſt capable de receuoir pluſieurs & diuers ſens & intelligences, voire vn meſme lieu ſe peut entendre en pluſieurs ſens, & tous bons, que l'on ne ſçait quaſi lequel choiſir. Et ce meſme lieu ſe peut auſſi entendre en pluſieurs autres ſens, & tous mauuais. Bref, chacun l'entend & la prend pour ſoy & à ſon aduantage, comme il luy plaiſt: & ne manque iamais de donner vn beau luſtre & apparence à ſon ſens.

1. Teſmoing que du viuant & en la preſence des Apoſtres, leſquels on pouuoit conſulter & demander le ſens de leur dire, l'on entreprint, comme dit ſainct Pierre des eſcrits de S. Paul, & autres eſcritures de diuerſement expliquer leurs eſcrits, & pluſieurs les prenoient à leur ruine, contre la foy des Apoſtres. Que ſe peut-il donc faire apres leur mort contre la foy des Apoſtres ?

Teſmoin toutes les hereſies, ſchiſmes, erreurs, depuis le cõmencement de l'Egliſe, qui ſe ſont toutes defenduës par l'Eſcriture.

2. Teſmoing les diſputes ordinaires & opinions differentes, qu'il y a entre ceux de meſme party & de meſme religion ſur les diuers ſens de l'Eſcriture.

3. Teſmoing tant de queſtions problematiques & encores indeciſes, deſquels il eſt libre de tenir l'affirmatiue ou negatiue à cauſe du contre poids des lieux de l'Eſcriture & interpretation d'icelle, pour tous les deux partis, comme de l'Eſprit que la Pythoniſſe fit parler à Saul & autres.

Digitized by Google

Comment donc pourra l'on par l'Eſcriture ſortir de debat, veu que par l'Eſcriture l'on y entre? comment par l'Eſcriture venir en accord, veu que de l'Eſcriture meſme l'on n'eſt pas d'accord? cõment l'Eſcriture ſeule & de ſoy pourra elle pacifier, & vuider les differens, veu que c'eſt le champ ouuert, & la matiere preſte à tous debats & diſputes, &, comme l'on dit, eſpée à toutes mains?

Or le iugement, la determination, & ſentence de l'Egliſe eſt toute certaine, claire, hors d'ambiguité, de doute. Et s'il aduiêt encore que quelqu'vn ne l'entende, il a incontinant à toute heure en main le moyen de s'en eſclarcir, & s'informer d'elle plus amplement. Ce qui n'eſt ainſi de l'Eſcriture.

La raiſon de toutes ces differences eſt, comme nous auons dit, que l'Egliſe parle, eſt vne voix viue: & l'Eſcriture eſt vne parole muette. Comme aux affaires & procez politiques & mõdains, les loix ſont bien reigles authentiques pour iuger & decider tous procez & differens: mais à cauſe qu'elles ſont muettes, ſubiectes à diuerſes interpretations, voire ſemblent quelquefois ſe contrarier, elles ne peuuent eſtre reigles dernieres & abſoluës. Mais le Magiſtrat qui parle & eſt la loy viue parlante & agente, comme la loy eſt dit le Magiſtrat muet. Iceluy explique le ſens de la loy, l'applique au faict preſent, fait parler, viure & agir la loy. Ainſi, & encores beaucoup plus en la religion Chreſtienne l'Eſcriture tient place de loy, & eſt vrayement la loy eſmanee & procedee de Dieu, l'vnique legiſlateur, à laquelle n'eſt permis d'adiouſter ou diminuer. Mais pour l'entendre, pour iouïr du fruict d'icelle, euiter confuſion & deſordre qui aduiendroit s'il eſtoit permis à vn chacun de la manier & expliquer, d'autant que non ſeulement elle eſt obſcure, mais auſſi ſuſceptible de diuers ſens, & quelquesfois tous contraires, il y faut le Magiſtrat, qui face parler & valoir ceſte eſcriture, Magiſtrat, dis-ie, ordonné & eſtably par le legiſlateur & autheur d'icelle Eſcriture. C'eſt l'Egliſe ou ſes Paſteurs, diſant d'elle le maiſtre de l'eſcriture en ſon Eſcriture, Qui n'obeyt à l'Egliſe il eſt infidele: & de ſes officiers & Paſteurs, Qui les eſcoute, il m'eſcoute, qui les meſpriſe, il me meſpriſe. Certes tant s'en faut que par l'Eſcriture ſeule & pour diſputer fort d'icelle l'on vienne à vn bon accord, & ſe ranger & embraſſer la verité, qu'aucuns (comme tous heretiques) en perdent la verité: & ceſte Eſcriture leur eſt vn-

Digitized by Google

2. Cor. 2. couſteau en la main d'vn furieux. Et pourquoy l'Apoſtre dit-il, que l'Euangile eſt à aucuns odeur de vie à vie, & odeur de mort à mort aux autres, à l'inſtar de ſon autheur de Ieſus-Chriſt mis en la ruïne & reſurrection de pluſieurs ? ce qui toutefois n'auient par le vice de l'Eſcriture, non plus que de ſon autheur, mais de la part de l'homme par ignorance & infirmité de pluſieurs non capables de l'entendre, ou bien par malice & paſſion, voire qu'il y en a qui viennent en Atheiſme, comme a dit Tertulian, il y a plus de quatorze cens ans, Que l'Atheiſme venoit de la diſpute de l'Eſcriture : & l'experience le monſtre de noſtre temps : auquel pluſieurs voyans qu'apres tant de conferences & diſputes, tant de raiſons & eſcritures alleguées d'vne part & d'autre, l'on n'eſt encores d'accord, las & ennuyez, ne ſçachans que croire, ne ſe ſoucient plus qu'ils croiront : ou bien penſent, qu'en tout party l'on peut eſtre ſauué. Que toutes ces diſputes ne ſont que curioſitez & ſubtilitez inutiles, par ce que par tout en bien faiſant & en bien viuant le ſalut y eſt ouuert: qui eſt vne eſpece d'atheiſme. Et S. Auguſtin s'esbahit que l'on a peu auoir ceſte opinion : Car il y a vne verité certaine au monde, cõme il y a vn Dieu, laquelle eſt de luy reuelée & miſe en garde & en depoſt en certain lieu, où elle reſide publiquement à la veuë de tous, comme en ſon domicile, qui eſt l'Egliſe, la maiſon de Dieu, colomne & appuy de verité, hors laquelle n'y a que menſonge, erreur, fantaſies & opinions humaines. A l'authorité de laquelle il ſe faut rapporter & acquiſcer.

De preſcription.

Et de faict puis que l'Eſcriture eſt ainſi en butte à toutes ſortes de gens, & par maniere de dire, comme vne foreſt, où tout le monde entreprend d'aller fourager & s'accommoder, non ſeulement ceux du pays, c'eſt à dire du Chriſtianiſme, heretiques, ſchiſmatiques de toutes ſortes, mais auſſi les eſtrangers Iuifs au vieil Teſtament: Mahumetans au vieil & nouueau, voire les monſtres & beſtes ſauuages d'Atheiſtes, il eſt bien requis & du tout neceſſaire, ſi nous ne voulons errer & vaguer en doutes & diſputes infinies, voire nous expoſer aux dangers d'auſſi toſt rencontrer la mort que la vie, qu'il y ayt au monde vne auctorité & puiſſance publique, qui prononce du ſens & interpretation de l'Eſcriture ce qui en eſt, & ce qu'il en faut croire & tenir, & que y acquieſçant l'on ne ſoit en danger de faillir & ſe meſconter,

Digitized by Google

comme l'ayant prins & apprins d'où il faut. Autrement, & ſi Dieu n'y auoit pourueu, & n'en auoit inſtallé vne au monde, qui fuſt à la veuë de tous, il ſembleroit n'auoir ſuffiſammẽt pourueu à noſtre biẽ & ſeureté, ains auoir ietté au milieu de nous la pomme d'or & diſſention, pour nous faire fort entre-battre & tourmenter ſans ceſſe & ſans certitude.

Quartement, il eſt requis de conſiderer combien eſt plus importante & plus neceſſaire l'auctorité, le iugement, la voix de l'Egliſe, que de l'Eſcriture. Ceſte neceſſité vient & de la part de Dieu, & de la noſtre : de celle de Dieu, c'eſt que pour ſe reueler & toute verité, il a choiſi la voye du teſmoignage, c'eſt à dire de la viue voix de certains à ce deputés. IESVS-CHRIST ſe dit eſtre venu en ce monde pour rendre teſmoignage de la verité. Il depute & delegue ſes Apoſtres & leurs ſucceſſeurs pour eſtre teſmoins. Ainſi eux parlans & ſe publians au mõde ſe portent pour tels. La predication de l'Euangile eſt appellée teſmoignage, l'œuure de preſcher eſt œuure de teſmoigner. Les preuues de la foy, & doctrine Euangelique ſont teſmoignages. L'Eſcriture eſt pleine de cela. Or ce teſmoignage eſt la voix & ſentence de l'Egliſe : ce teſmoing fidele & gardien de verité c'eſt l'Egliſe, qui donc ?

5. Auctorité de l'Egliſe.

Ioan. 15. 18. *Act.* 1. 2. 3. 10. 20. 22. 26. 1. *Cor.* 15. 2. *Theſſ.* 1. 1. *Tim* 1.

De noſtre part, c'eſt à dire de noſtre foibleſſe & de noſtre orgueil, & en toutes façons de noſtre miſerable & corrompuë condition, en quelque eſtat que nous ſoyons, ſoit d'infidelité, auquel pour auoir l'entendement du tout obſcurcy, nous ſommes entierement incapables des myſteres de Dieu & de la foy, & ne les pouuons aucunement gouſter, comme dit ſainct Paul : ou de fidelité, auquel ſelon que nous viuons deplorement & terreſtrement, nous en rendons indignes & incommodes, dont la parole de Dieu prononce tous hommes pour fols, d'autant qu'ou ils ne cognoiſſent pas Dieu comme les infideles, ou le conoiſſant ne viuent ſelon luy, comme les autres : tellement qu'au bout du compte, il eſt dict que toute la ſageſſe du monde n'eſt que folie deuant Dieu : & au rebours la ſageſſe de Dieu ſemble folie au monde.

Eph. 4. *1. Cor.* 2.

Parquoy le remede vnique & ſeul en cecy, c'eſt la viue voix des ſages : C'eſt l'vnique ſalut aux inſenſez d'eſtre conduits par le iugement & preceptes des ſages, dict ſainct Auguſtin, qui ſont

De vtilitate credendi c. 12. 13. & 16.

Digitized by Google

comme vn moyen, vne meditation entre la ſageſſe de Dieu tant haute, & la folie de l'homme. Pource que, comme homme, ſera ſemblable aux fols, comme ſage, ſemblable à Dieu. Parquoy il n'y a rien plus propre à imiter à l'homme fol, que l'homme ſage. Voila pourquoy la ſageſſe de Dieu s'eſt faict homme. Mais maintenãt qui eſt ce ſage, & où ſe trouuera-il? Si les fols le ſçauent trouuer, recognoiſtre, remarquer, s'addreſſer à luy, ja ne ſeroient-ils plus fols. Or voicy cõment Dieu y a tres-proprement & ſagemẽt remedié. C'eſt qu'en ce ſage mis & ordonné pour la reduction des fols, il a eſtably & faict reluire vne auctorité ſouueraine, tres-ſaincte & inuiolable, par laquelle les fols fuſſent arreſtez, eſtonnez, & rauis en admiration, puis eſmeus & induicts à eſcouter, croire, & ſuiure le conſeil, que l'on leur donne: C'eſt l'authorité ſeule qui conuie les fols à courir vers la ſageſſe, dit bien le meſme Docteur.

Auguſt. ibidem. Or ceſt homme ſage, c'eſt la perſonne de l'Egliſe & de ſes Paſteurs. Ceſte grande auctorité a commencé par miracles, puis dreſſee & eſtablie par la multitude & l'vniuerſel conſentement du monde, moyẽ tres-propre pour ſecourir l'infirmité humaine, de redreſſer & addreſſer les fols du monde à la ſageſſe de Dieu. L'Eſcriture & tous les liures du mõde n'en ſçauroient autãt faire, l'Eſcriture n'a pas ceſte auctorité viſible, ceſte grande & eſclatante ſplendeur pour ſe faire regarder & conſiderer, voire elle eſt inſenſible & imperceptible à la plus part du monde. Il n'y eut jamais ny ne pourroit auoir ſageſſe, reduction des fols du monde, reuelation de verité, ſalut, ſans Egliſe. Mais tout cela a bien eſté & peut eſtre ſans Eſcriture. Et puis ceſte reigle & ce Iuge ſouuerain, que nous cherchons, doit auoir vne authorité viue, accõpagnee de force & de puiſſance pour cõtraindre, faire valoir & executer ſon iugement, lequel autrement ſeroit inutile. Ce que n'a point l'Eſcriture, ouy bien l'Egliſe.

Voila les raiſons principales, qui nous induiſent à dire & tenir que non l'Eſcriture, mais l'Egliſe eſt la derniere reigle & Iuge ſouuerain de tous les doubtes & affaires de la religiõ: Que l'Eſcriture ſeule ne peut decider les differens, comme eſtant ſubjette par le vice des hommes, & non le ſien d'eſtre priſe en diuerſes façons, & auſſi toſt en mal qu'en bien. Dont il faut pour ne chanceler, ſe rapporter & ſe confiner en l'authorité de l'Egliſe.

Digitized by Google

Et pour monſtrer la force de ceſte verité, & que les autres qui l'impugnent, ne peuuent ſubſiſter en leur erreur, mais (comme c'eſt la couſtume des errans & qui ſouſtiennent mauuaiſe cauſe, de s'entretailler & contrarier ſans y penſer) qu'ils diſent aſſez pour leur condamnation, & nous bailler gain de cauſe, forcez par la neceſſité de verité, nous employons apres nos raiſons, & pour concluſion, leur dire meſme. Du Pleſſis au quatrieſme chap. vers la quatrieſme page, dit ainſi : *Voila vne loy en l'Egliſe* (parlant de la vieille Iudaïque) *dont les Prophetes ont eſté expoſiteurs : Dieu veut que le peuple iuge par elle, s'il eſt le Chriſt ou non : le Iuge du monde defere tant à la loy, que par ceſte loy meſme, il veut que le mõde iuge, s'il eſt faux ou vray Meſsie* : Et vers la 6. page. *Les regiſtres du Royaume celeſte* (il parle des liures du nouueau Teſtament) *ont eſté collationnez par le cõmun ſoing des Egliſes, qui en eſtoient gardiennes, leſquelles ont teſmoigné que ceſte parole eſtoit procedee des Apoſtres : & y ont appoſé leur ſeing. Et pour oſter le fondement des Heretiques, les Egliſes les redigerent en vn liure qu'ils ont appellé Canon, i. Reigle, & les Eſcritures Canoniques* (& ſi toſt apres) *Par ceſte parole limitee és liures du Canon, l'Egliſe primitiue a raclé infinies traditions, que les Heretiques faiſoient couler ſoubs le nom des Apoſtres, n'approuuant rien que ce qu'ils trouuerent contenu eſdicts liures : par icelle meſme elle a clos la bouche aux hereſies qui ſont nees de mauuaiſe interpretation d'icelle.* 6. Preuue par le dire des aduerſaires. Du Pleſſis chap. 4.

Combien qu'il y ait icy des choſes à conteſter contre luy, comme ces mots, parole limitee és liures du Canon, car ſouuent l'Egliſe par la ſeule tradition, couſtume, obſeruance ancienne & commune, a rembarré & condamné les Heretiques à l'exemple de ſainct Paul, lequel apres auoir diſputé au long, en fin il dit : Si quelqu'vn veut encores conteſter, nous n'auons point ceſte couſtume, ny l'Egliſe de Dieu : toutesfois les diſſimulans pour ceſte heure, & les prenans au mot, nous auons gaigné : car puis que l'Egliſe eſt gardienne, qu'elle teſmoigne & ſeelle de ſon ſeing l'Eſcriture, qui eſt procedee de Dieu, la redige en reigle, la declare Canonique, & la ſepare de toute autre, elle cognoiſt donc & iuge quelle eſt la vraye Eſcriture, & quelle non : & l'authoriſe pour noſtre regard : & faut que la receuions de ſa main & de ſon authorité. Puis que elle a raclé & clos la bouche aux hereſies, c'eſt donc à elle de cognoiſtre & de iuger de la doctrine. Mais c'eſt, diſent-ils, par ceſte parole limitee és liures du 1. Cor. 11.

Canon : nous le voulons, c'eſt donc à l'Egliſe de manier, expliquer, appliquer ceſte parole, ceſte Eſcriture. Item, puis que l'Egliſe a raclé ce qu'elle cognoiſſoit n'eſtre pas des Apoſtres, encore qu'il en portaſt le nom, c'eſt donc elle qui cognoiſt & iuge, ce qui eſt des Apoſtres, & ce qui n'en eſt pas : ce qui eſt vray, & ce qui eſt faux & ſuppoſé. Ainſi c'eſt elle qui emologue, auctoriſe & reçoit l'Eſcriture. Item puis qu'elle a clos la bouche aux Hereſies nees de mauuaiſes interpretations de l'Eſcriture, c'eſt dõc elle qui cognoiſt & iuge des interpretations de l'Eſcriture, qui declare & prononce quelle eſt la bonne & vraye, quelle eſt la fauſſe & mauuaiſe, & qui iuge de tout ce qui s'en enſuit.

7. *Obiections & dires des aduerſaires DuPleſſis en tout le chap. 4. 1. Chef d'obiect.*

Voila aſſez parlé pour la verité & doctrine Catholique contre tous ſes aduerſaires : voyons maintenant ce qu'ils diſent contre nous, & ce qu'ils nous objectent, i'entens ſelon leur aduis, car au bout du compte, il n'y a rien de ſolide ny qui concluë pertinemment.

Premierement ils diſent & amaſſent pluſieurs choſes toutes veritables, que perſonne ne leur debat, mais non à propos. Que ce n'eſt pas aux hommes d'enſeigner commẽt il faut ſeruir Dieu, mais à Dieu meſme : Que Dieu eſt le vray & vnique Legiſlateur de ſon peuple : Que Dieu veut eſtre ſeruy ſelon ſa volonté & ſes Commandemens, & non ceux des hommes : veut obeïſſance & non ſacrifice. Que les Prophetes ont touſiours ramené le peuple à la Loy, & reprins aigrement ceux qui le deſtournoient de la Loy aux inuentions humaines : Que le Fils de Dieu venant en ce monde, renuoye tout à la Loy : veut que par icelle l'on iuge, s'il eſt le vray Meſſie ou non : Qu'il a reuelé tout ce qui eſt à ſalut : ce qui a eſté depuis redigé par eſcrit authentiquement par les Apoſtres, & Euangeliſtes : à quoy il ſe faut arreſter ſans y rien adiouſter ou diminuer. Puis ils produiſent les Peres anciens, qui diſent cela meſme : qui ont fort loüé & recommandé l'Eſcriture : l'ont employee en toute deciſion de doctrine : condamnation d'hereſies, appellent touſiours à elle : prononcent les eſcrits des particuliers, quels qu'ils ſoient, ſubiets à elle, & non Canoniques, comme elle.

A quel propos tout cela ? que peut-on tirer & conclurre de tout cela, qui face contre noſtre propoſition ? Ils rejettent les inuentions humaines pour s'arreſter à l'Eſcriture, comme l'vnique

verité

Digitized by Google

verité reuelee de Dieu : Qui le nie, ou qui en doubte? Mais il n'eſt premierement icy queſtion des hommes, ny de leurs inuentions, que nous auons ſuſpectes, & au regard de l'Eſcriture, vent, vanité : mais de l'Egliſe de Dieu non ſuſpecte, qu'il faut croire, ouyr, obeyr, non vent ou vanité : mais eſpouſe de IESVS, maiſon de Dieu, appuy de verité, & qui eſt conduitte par l'eſprit de Dieu.

En apres qui honore & met plus haut l'Eſcriture que nous, qui la recognoiſſons eſtre la ſacroſaincte reuelation, oracle & parole de Dieu; tres-certaine verité au monde, parole de vie? Mais il la faut bien & ſainctement entendre. Nous confeſſons auec du Pleſſis, comme auons dit au chapitre precedent art. 2. L'Eſcriture eſtre ſa reigle, l'eſquierre, le compas, la touche de toute doctrine, mais qui la maniera? qui l'expliquera? qu'il l'appliquera? Il eſt donc queſtion icy, non de la verité, dignité, auctorité de l'Eſcriture, mais de ſon interpretation & intelligence, laquelle eſt és mains de tous indifferemment. Chacun la prendroit à ſa fantaiſie. Et cela deſia n'eſt pas honorer l'Eſcriture, comme ils en font la mine, de l'abandonner à chacun pour l'interpreter & reſoudre de ſon ſens. Il ne ſeroit ny raiſonnable ny bien ſeant, ny auſſi aſſeuré. Car pluſieurs la conuertiroient à leur deſtruction, comme dit S. Pierre deſia de ſon temps auoir eſté faict. Mais elle doit eſtre prinſe & apprinſe de l'auctorité publique eſtablie de Dieu & conduitte de ce meſme eſprit, qui a faict l'Eſcriture, qui eſt l'Egliſe, laquelle, comme nous venons de monſtrer, par leur confeſſion meſme, eſt celle qui a raclé, & qui a clos la bouche aux hereſies nees des mauuaiſes interpretations d'icelle. Quant à ce qu'il dit là des Peres, nous en parlerons au chapitre quatrieſme, où nous reſpondons à ſon cinquieſme, auquel il retourne parler des Peres Docteurs.

Apres ils nous objectent & reprochent, que nous meſdiſons de l'Eſcriture, que nous la recuſons. Et pour cauſes de recuſations ils nous font dire, que l'Eſcriture eſt imparfaicte, obſcure, douteuſe, ambiguë, &c. 8. 2. Genre d'obiection. Du Pleſſis. chap. 4.

Pour reſponſe, nous diſons premierement, que nous ne recuſons, & encores moins detractons, ou meſdiſons de l'Eſcriture, comme du Pleſſis nous reproche tout au commencement de ſon chap. 5. Nous auons bien monſtré le contraire cy-deſſus: ains au rebours nous l'employons & voulons nous en preualoir

Digitized by Google

contr'eux : diſons qu'elle eſt noſtre, c'eſt à dire comme cy-deſſus, qu'elle appartient à l'Egliſe : & qu'eux & tous Schiſmatiques n'y ont aucun droict, mais ſont vſurpateurs & corrupteurs d'icelle.

Venons aux particularitez, qu'ils nous font dire, encore qu'ils les propoſent mal, & autrement que nous ne le diſons, pour nous rendre odieux : Premierement que nous diſons l'Eſcriture eſtre imparfaicte : au contraire nous la croyons, confeſſons & preſchons parfaicte, pleine, entiere, tres ſuffiſante ; comme eſtant œuure de Dieu, duquel ne ſort rien, qui ne ſoit tel. Parquoy tout ce que du Pleſſis dit, ſçauoir eſt qu'elle eſt parfaicte, ſuffiſante à ſalut, que Ieſus ſon autheur eſt la perfection, c'eſt en vain. Car cela a eſté enſeigné par nous deuant luy : & ne fut iamais dit par les Catholiques choſe au contraire. Bien diſons nous, ce qui ne contrarie aucunement à cela, que ce que l'Eſcriture enſeigne en general, l'Egliſe l'explique & applique par le menu en particulier, ſelon l'exigence des cas : ce que l'Eſcriture propoſe par enigmes briefuement & hautement, l'Egliſe le declare amplement, & s'accommodant à noſtre foibleſſe. Et c'eſt ſelon ſa charge & ſa puiſſance, quand l'on cherche inſtruction & information d'elle, mais c'eſt bien eux qui la font imparfaicte, & qui la diminuent en retranchant & rejettant pluſieurs pieces d'icelle, voire auec iniures : Luther, l'Epiſtre ſainct Iacques, qu'il appelle Epiſtre de paille, l'Epiſtre ſainct Iude, la ſeconde de ſainct Pierre & de ſainct Iean : les Anabaptiſtes & Trinitaires de Pologne, le Pſaultier de Dauid, le Liure de Iob, qu'ils appellent Tragi-Comedie, le Cantique des Cantiques, qu'ils appellent chanſon amoureuſe : Les Caluiniſtes, les Machabees, Thobie, Iudith.

Si l'Eſcriture eſt imparfaicte.

Quant à l'obſcurité, doubte, ambiguité, nous n'en parlons pas du tout ſi cruëment, mais nous diſons bien franchement deux choſes, & l'auons aſſez dit & monſtré cy-deſſus, que l'Eſcriture eſt fort difficile à entendre, qu'elle eſt priſe & employee de tous indifferemment bons & mauuais en caution & deffenſe de toutes opinions, & à la ruyne de pluſieurs. Le premier, qui eſt la difficulté, ſe preuue par l'exemple de l'Eunuque Æthiopien, Actes 18. des Apoſtres, Luc chap. 24. Le ſecond, qui eſt l'application mauuaiſe & dangereuſe, par S. Paul. 2. Corinth. 2. & encores mieux tous les deux enſemble par ſainct Pierre. 2. Pet. 3. &

Si l'Eſcriture eſt obſcure.

par l'experience perpetuelle des hereſies, Schiſmes, erreurs, queſtions problematiques & diſputes ordinaires entre ceux de meſme party, la pluralité des interpretations de meſmes paſſages, la multitude des Commentaires, que ceux meſmes qui la preſchent ſi claire, font tous les iours: ce qui ne ſe faict pas en choſes claires.

A tout cela du Pleſſis ne reſpond rien, ny n'en fait mention, ſinon du lieu de ſainct Pierre, auquel il reſpond tres-mal, diſant que puis que ſainct Pierre ne ſe plaint ſinon que d'aucuns lieux de ſainct Paul difficiles, qu'il s'enſuit au contraire que l'Eſcriture n'eſt pas obſcure: car c'eſt mal, dit-il, argumenté de quelques vns au tout. Or outre que c'eſt à luy mal argumenté, d'autant que affirmer l'vn, n'eſt pas nier l'autre, en diſant vn lieu difficile & mal prins, ce n'eſt à dire, que les autres ne le ſoient autant ou plus: C'eſt merueille, que du Pleſſis, puis qu'il veut tant reſtraindre l'obſcurité de l'Eſcriture & des Epiſtres de ſainct Paul a fort peu de lieux, qu'il n'a mieux conſideré & practiqué pour ſa cauſe, les mots de ſainct Pierre: qui ne dit pas ſimplement qu'il y a des lieux obſcurs dedans les Epiſtres de ſainct Paul, car en ce diſant l'on pourroit penſer que ces lieux obſcurs ſont en grand nombre: mais il dit qu'en vn certain propos traicté dedans ſes Epiſtres il y a quelques choſes difficiles, ce qui eſt demonſtré par le relatif ἐν οἷς qui ne ſe peut rapporter à ἐπιστολαῖς, qui eſt de feminin genre, ains à τούτων. Mais laiſſons ces ſubtilitez, & parlons à la bonne foy. Du Pleſſis a grand tort de vouloir reſtraindre ſi court la difficulté des Eſcritures, & le dire ſainct Pierre, l'entendant ſeulement de quelques lieux de ſainct Paul: car tout expreſſément ſainct Pierre apres la clauſule particuliere, il adiouſte la generale, diſant (comme les autres eſcritures) y comprenant indifferemment & indefiniement toute l'Eſcriture ſaincte. Et ne ſçauroit-on ſe ſauuer, pour dire que quand S. Pierre adiouſte ceſte clauſule generale, il parle des ignorans & mal aſſeurez, qui tordent l'Eſcriture à leur ruyne: car combien y a il d'ignorans & mal aſſeurez, ſinon que tous, ou preſques tous? Et pourquoy tordent-ils les Eſcritures à leur ruyne, ſinon pource qu'ils ne les entendent pas, & qu'elles ſont difficiles? Certes ſainct Pierre conjoinct le tout enſemble, & allegue l'vn comme cauſe & raiſon de l'autre. Au reſte ſoit ainſi que toute l'Eſcriture

Digitized by Google

vniuerſellement ne ſoit difficile, ny ſubjecte à eſtre mal prinſe, que ſainct Pierre parle de toute, c'eſt bien aſſez pour prouuer ce que nous auons dit, que pluſieurs lieux le ſoient, car qui les choiſira pour les marquer?

Antiq. lib. 13. cap. 18. Matth. 22. Ioan 7. Ioan 19. 2. Theſ. 2

Or outre les teſmoignages ſus alleguez, nous en auons d'autres. Le Saduceens vouloient ſouſtenir leurs hereſies par l'Eſcriture, comme demonſtre Ioſephe, dont noſtre Sauueur leur dit: Vous errez n'entendans les Eſcritures, ny la vertu de Dieu, c'eſt à dire le ſens y caché. Les Iuifs vouloient prouuer par l'Eſcriture Ieſus n'eſtre le vray Meſſie, car ſelon l'Eſcriture le Meſſie n'eſt pas de Galilee, ce qu'ils objectoient à Nicodeme: Item eſtre digne de mort, Nous auons vne Loy, & ſelon icelle il doit mourir. Et encores aujourd'huy par l'Eſcriture veulent monſtrer le Meſſias n'eſtre venu. Du temps des Apoſtres ſainct Paul eſcrit que l'on ne s'esbranle point, pource qu'il leur auoit eſcrit.

Ne ſçait on pas bien que cela a eſté perpetuel aux Heretiques d'abuſer de l'Eſcriture pour l'eſtabliſſement de leurs opinions? Ce qui a eſmeu Luther de confeſſer que l'Eſcriture eſtoit le liure des Heretiques. Et non ſans cauſe, car iamais le mal ne ſe preſente la face ouuerte, tous le rebuteroient, mais fardé & couuert de beau & plauſible manteau, qui eſt l'Eſcriture, de laquelle vniuerſellement ils ſe targuent tous, & auec ſi grand eſtude & art, qu'ils crient ne vouloir employer autres armes, ny autre caution, ny auoir autre Iuge que l'Eſcriture. Dont noſtre Sauueur aduertit de ſe donner garde des faux Prophetes, qui viennent en habits de brebis, c'eſt l'Eſcriture en la bouche & en parade: Car comme dit ſainct Auguſtin, les Heretiques combattent la Loy, par les mots de la Loy, baſtiſſans ſur les mots de la Loy leur propre & particulier ſens, pour rendre recommandable la peruerſité de leur eſprit par l'authorité de la Loy. Et en autre endroict, Autre choſe ne les faict heretiques, ſinon qu'entendans mal les Eſcritures, ils deffendent opiniaſtrement leurs opinions. Et ſainct Hilaire dit que l'Hereſie naiſt du ſens & de l'interpretation, non de l'Eſcriture: Que du ſens, non des paroles, procede l'erreur & le crime.

De gen. ad literã lib. 7. cap. 9. Tract. 18. in Ioan. heretici per verba legis legem impugnant, ſenſum proprium verbis legis aſtruunt.

Du Pleſſis, chap. 4.

Et partant c'eſt en vain, que du Pleſſis crie que l'Eſcriture eſt claire, que c'eſt noſtre Soleil, noſtre lumiere procedante du Pere des lumieres, qu'elle eſt appellee alliance & teſtament: qui

ſont deux choſes qui ſe font clairement pour n'eſtre circonuenus, & pour euiter procez. Tout cela eſt vray, c'eſt noſtre Soleil, mais qui esblouyt ceux, qui de leur propre force penſent le pouuoir contempler. C'eſt noſtre lumiere, mais que les tenebres ne peuuent comprendre. C'eſt noſtre alliance & le teſtament de noſtre Pere : mais auſſi bien comme és alliances du monde, aux teſtamens, on nous reuoque en doubte & la volonté du teſtateur, & les conuentions de ſon alliance auec ſon peuple : & ne ſont point les palais ſi empeſchez à ces diſputes fameuſes, *ſcripti & voluntatis*, comme eſt l'Egliſe.

Et afin que nous n'en ſoyons ſcandaliſez, l'Eſcriture meſme preſche ſon obſcurité. Ieſus-Chriſt & ſes Apoſtres l'ont dit : il n'y en a que trop d'exemples : la practique ordinaire le monſtre au doigt & à l'œil, & le faict ſentir non obſcurement, mais trop clairement. Il n'y a rien ſi clair en icelle, qui ne ſoit obſcurcy par la grande diuerſité, contrarieté, & fauſſeté des interpretations. Ces mots, *Ego & pater vnum ſumus, verbum caro factum eſt*, au temps paſſé : & en ce temps, *Hoc eſt corpus meum*, combien ont ils receu de diuerſes interpretations ? combien eſmeu de tragedies iuſqu'à liurer des batailles, & abreuuer la terre de ſang humain ?

Pourquoy donc, dira quelqu'vn, eſt-elle appellee lumiere ? Elle eſt lumiere, mais eſtant entenduë, apres auoir obtenu l'interpretation, & par icelle iouy de ſa clairté, elle eſt lumiere, ouy en ſoy. Sainct Iean dit que la lumiere luiſt aux tenebres, mais que les tenebres n'ont point comprins la lumiere. Et comment les tenebres, veu que les Apoſtres meſmes ne la pouuoient comprendre toute preſente, & n'y voyoient goutte, ſi Ieſus Chriſt ne leur euſt ouuert l'entendement pour l'entendre, & Dieu meſme, qui eſt la vraye lumiere, ne peut eſtre cogneu de nous, dont l'Apoſtre l'appelle lumiere inacceſſible : & le Sage dit, que qui s'opiniaſtrera à la regarder, & voudra curieuſement foüiller ou ſonder ſa Majeſté, ſera eſtouffé de ſa gloire. Or l'Eſcriture tient de ceſte qualité diuine, c'eſt à dire lumineuſe, mais de difficile accez. Et ainſi l'argument de du Pleſſis ne fait rien pour luy, mais pluſtoſt contre : l'Eſcriture eſt claire, car elle a ſon autheur Pere de lumiere, par là il s'enſuit que l'autheur eſt encores plus clair. Or il eſt incognoiſſable, non par ſa faute, mais par la noſtre. Du Pleſſis.

Digitized by Google

Il eſt la lumiere, mais à nous inacceſſible, dit l'Apoſtre. Ce n'eſt donc merueille, ſi l'Eſcriture le ſera.

Du Pleſſis. Mais où eſt, & d'où vient ceſte obſcurité (dit du Pleſſis) en la matiere, dit-il, ou en la façon de la traitter? en la matiere, ils ne l'oſeroient dire: en la façon, il faudroit l'autheur Dieu eſtre ou ignorant, ne ſçachant pas clairement enſeigner, ou malicieux, voulant oſtenter ſa ſciẽce & nõ l'enſeigner. Cela eſt bien hardy. Or nous diſons & oſons dire, qu'elle eſt obſcure & difficile en toutes ſortes de matieres, & façon de traitter, au ſujet & aux paroles: & ſon autheur l'a ainſi voulu pour nous y faire eſtudier, qui n'eſt ny ignorant, ny malicieux, mais l'homme eſt tous les deux. La matiere & le ſujet eſt haut, fertil, plein de myſteres. Ceſte fertilité faict qu'vn meſme lieu eſt prins en diuers ſens: la façon de traitter toute tiſſuë de paraboles, enſeignes, comparaiſons, figures: finalement (*ex eo*) pource que c'eſt vne eſcriture, elle reçoit, pour la diuerſité des iugemens & des gouſts, diuerſes interpretations, aduenant aux liures de meſme qu'aux viandes, & encores plus beaucoup.

Du Pleſſis. Mais par qui (dit du Pleſſis) ſera-elle eſclaircie? par l'Egliſe? Mais l'Egliſe eſt la Lune, vn corps opaque & obſcur de ſoy-meſme, qui n'a clarté que celle que Ieſus-Chriſt ſon Soleil luy donne. C'eſt vrayement dit à du Pleſſis, ſans y penſer, & apres d'autres: car c'eſt voirement la Lune, qui n'a autre lumiere, que celle que ſon Soleil luy donne. Elle eſt opaque de ſoy-meſme, mais tres-claire & luyſante des rayons de ſon Soleil, qui ne luy faut iamais, ſuyuant ſa promeſſe: & n'y peut auoir de terre ſuffiſante, pour empeſcher que les rayons de ce ſoleil ne penetrent iuſques à elle, pour la faire eclipſer. Du Pleſſis auoit vſé de ce meſme mot en ſon premier chapitre vers la fin, pour prouuer que l'Egliſe ne peut faillir en la doctrine, diſant ainſi: La raiſon (s'entend de ce qu'elle ſe corrompt & erre en la doctrine) eſt toute claire, c'eſt que l'Egliſe, comme la Lune eſt vn corps opaque & ſombre. Voilà pas vne belle, claire, & ſuffiſante preuue & raiſon? Certes celuy eſt tres-opaque & tres-ſombre, qui s'eſua-
Cant. 6. Mat. 5. & 8. nouït à la lueur de l'Egliſe, qui n'eſt pas, comme dit du Pleſſis, ſombre & opaque: mais comme dit l'Eſcriture, tres-luyſante, comme l'Aube du iour: comme la chandelle miſe ſur la table, de laquelle les conducteurs & officiers ſont lumiere du monde. Et

certes il faut bien par du Pleſſis meſme, que l'Eſcriture ſoit eſclaircie par l'Egliſe, puis qu'il dit que l'Egliſe a clos la bouche aux hereſies nees des mauuaiſes interpretations d'icelle, ce qui ne ſe peut faire ſans bailler la vraye interpretation, & par icelle l'eſclaircir & la faire reluyre. Et vn peu deuant il diſoit: En toutes nos eſcritures les Payens n'ont blaſmé que trop grande ſimplicité, qui eſt bien loing de ce que ceux icy, parlans de nous, veulent faire croire, que ce ne ſont qu'enigmes. Ce n'eſt pas dict beaucoup, ny bien argumenté: Il y a ſimplicité aux paroles, *Ergo*, point d'enigmes & de difficulté: comme ſi les enigmes n'eſtoient pas propoſez auec mots tres-ſimples & familiers. Voicy vn enigme, vn animal, qui chemine à quatre pieds, & puis à deux, & puis à trois, y a-il mots & parler plus ſimple, que cela? y pourroit-il auoir mots plus ſimples & populaires, que ceux icy? Prenez, mangez, cecy eſt mon corps: Prenez, beuuez, cecy eſt mon ſang: toutesfois ces gens en font vn enigme ſi tres-difficile, qu'ils ne ſçauent que croire, & en ont faict deſia plus de trente interpretations.

9. Apres ils nous reprochent que nous mettons l'Egliſe par deſſus l'Eſcriture, & que nous nous faiſons iuges d'icelle, bien loing de l'accepter pour Iuge: & forment ainſi nos argumens. L'Egliſe eſt teſmoing & gardienne de l'Eſcriture, elle eſt donc Iuge de l'Eſcriture: Item elle eſt plus ancienne que l'Eſcriture, *Ergo*, par deſſus l'Eſcriture. Or ce n'eſt pas agir de bonne foy, que de coucher ainſi noſtre dire, autrement qu'il n'eſt.

3. Genre d'obiections Du Pleſſis chap. 4.

Au reſte ie veux bien en reſpondant à cecy traitter ce poinct vn peu au long: L'Eſcriture ſaincte eſt conſiderable en deux façons. En ſoy & pour ſon regard, elle n'eſt rien moins ny auſſi plus que l'Egliſe. L'Egliſe & l'Eſcriture ſont deux productions, & deux ruiſſeaux, qui deriuent eſgalement de Dieu, du ſainct Eſprit. Bref, en authorité, verité, dignité, certitude ſont entierement eſgales, & pareillement ſacrees & diuines (Cela a eſté tant dit cy-deſſus) mais pour noſtre regard & de noſtre inſtruction & conduite, il y a bien à dire des deux: car l'Egliſe y a beaucoup plus de part: voire l'Eſcriture n'a authorité, poids, force ſur nous, noſtre creance, ſinon tant que l'Egliſe le dit & declare. Entendons bien cecy.

Auch 2. De la preeminence de l'Egliſe.

Ie dis que l'Eſcriture eſt de Dieu, & par ainſi tres-vraye, &

tres-authentique : mais elle n'eſt pas pour telle tenuë, & recognuë des hommes, ſinon pour ce que l'Egliſe l'a ainſi prononcee.

Cependant nous ne diſons pas l'Egliſe eſtre Iuge, ou par deſſus l'Eſcriture, ny que l'Egliſe apporte à l'Eſcriture aucune qualité eſſentielle, dignité ou valeur en ſoy, ou que le poids & l'authorité de l'Eſcriture dependent de l'Egliſe. Ces façons de parler ſont trop cruës, trop rudes & aſpres : mais nous diſons que l'Egliſe par ſon authorité intercede & faict enuers nous, que nous receuions & tenions l'Eſcriture pour telle qu'elle eſt : & ainſi ce que l'Eſcriture eſt en ſoy ſans l'Egliſe, eſt en noſtre endroict par le moyen de l'Egliſe. Vn Edict du Roy enuoyé à la Cour de Parlement, encores que ce ſoit l'œuure & la volonté expreſſe du Prince redigee par eſcrit, ſignee de ſa main, ſeellee de ſon ſeau, ſi eſt ce qu'il n'eſt tenu pour tel parmy le peuple, ny n'a vigueur, ny effect aucun, qu'il ne ſoit premierement leu, publié, & verifié par le Parlement. Ceſte verification & publication ne faict pas que ceſt Edict ſoit la volonté du Prince, plus qu'auparauant, ny ne touche aucunement l'eſſence de l'Edict : mais elle le faict receuoir & valoir parmy le peuple. Et pource le Parlement n'eſt pas dit eſtre Iuge ou par deſſus l'Edict du Roy : tous deux ſont œuures & productions du Prince, le Magiſtrat & la loy : ainſi eſt de l'Egliſe & de l'Eſcriture.

Par cecy nous voyons que noſtre Theſe, noſtre creance en cecy eſt toute autre que la partie aduerſe la couche, & donne à entendre. Il eſt maintenant queſtion de le prouuer : & pour ce faire nous n'alleguerons point les arguments, que du Pleſſis nous faict dire icy, que l'Egliſe eſt teſmoing, gardienne, & plus ancienne que l'Eſcriture, qui ſont toutes verités claires & ſolides, mais non à ce propos employees par nous. Parquoy tout ce que dit ſur cela du Pleſſis ne faict rien contre nous à ceſte heure. Ie ne m'amuſeray donc point à l'examiner (bien qu'il y a force fautes & grands vices en l'argumentation) ſauf du dire de ſainct Auguſtin, qu'il allegue, duquel ſera parlé au chapitre ſuyuant.

Mais nous diſons ainſi, pour faire ſon profit & iouyr du benefice diuin de l'Eſcriture, deux choſes ſont requiſes au prealable : eſtre aſſeuré qu'elle eſt de Dieu, & puis la bien entendre (*an ſit, & quid ſit*) qu'elle nous ſoit auctoriſee, & publiee pour ſaincte & diuine, & puis interpretee. Or ne pouuons-nous obtenir

ces

Digitized by Google

ces deux, que par la voye & declaration de l'Egliſe: donc nous diſons communement & vrayement que l'authoriſation, canoniſation ou conſignation de l'Eſcriture (s'entend touſiours quant à nous, car pour ſoy elle en a aſſez de Dieu ſon autheur,) & puis l'interpretation eſt de l'Egliſe, qui nous la pleuuit pour ſaincte & diuine, prophetique, Apoſtolique, & puis nous l'explique. Ce ſont deux chefs & deux puiſſances que l'Egliſe a touſiours eu & exercé, tant en la Synagogue & religion Iudaïque, qu'en la Chreſtienne touchant l'Eſcriture. Dont il s'enſuit neceſſairement & clairement que nous ne pouuons iouyr de noſtre profit de l'Eſcriture, & qu'elle nous eſt du tout inutile ſans l'entremiſe & l'authorité de l'Egliſe.

Tout cecy va bien & conclud bien, moyennant que nous prouuions que l'authoriſation & interpretation de l'Eſcriture deſpend de l'Egliſe: car les aduerſaires le nient, ce que nous allons faire au chapitre ſuiuant. Mais nous voulons reprendre la choſe de plus haut, & dreſſer vn plaidé plus entier contre eux.

Aduertiſſement & bref examen du troiſieſme Chapitre, de la ſuſdite reſponſe, imprimée à la Rochelle.

IL commence par gaufferies calomnieuſes, que nous ne voulons point l'Eſcriture pour Iuge, ny ſeule en partage auec l'Egliſe, mais liee & garrottee aux interpretations de l'Egliſe. Il apparoiſt aſſez du cõtraire, parce que i'en ay dit. La verité eſt que nous voulons tous les deux enſemble, comme le Iuge & la loy, & ne les voulons point ſeparer: & eux ne veulent que l'Eſcriture, veulent la loy & point de Iuge, mais eux-meſmes veulent eſtre Iuges, manier & entendre la loy à leur plaiſir, ſe couurant de ce mot, qu'ils ont le ſainct Eſprit. Examinons maintenant ces dires, où y a tant de fautes.

fol. 34. 35. Contre mon ſecond Article.

Il impoſe diſant, que pour prouuer que l'Egliſe eſt plus en veuë que l'Eſcriture, i'allegue qu'il eſt dit au Symbole: Ie croy l'Egliſe, & non pas ie croy l'Eſcriture: Car mon allegation du Symbole

Digitized by Google

n'eſt pas à ces fins, mais pour prouuer l'obligation abſoluë & expreſſe de croire & cognoiſtre l'Egliſe : ce qui ne ſe lit de l'Eſcriture.

Il allegue deux raiſons, pour prouuer que l'egliſe ne ſe doit pas voir. L'vne eſt de Theologie, fol. 34. pag. 1. les choſes qui ſe croyent, ne ſe voyent pas. *Ergo*, l'egliſe qui ſe croit, ne ſe voit pas. A cela eſt reſpondu par expres en mon chapitre 9. reſpondant à leur premiere obiection, où il eſt traicté ſi l'egliſe eſt viſible ou non. Mais encore diray-ie icy ce mot, que pluſieurs choſes ſont cruës, qui ſont viſibles. Ieſus Chriſt en terre eſtoit veu & creu : ſainct Thomas l'a veu & touché, & l'a creu : & ſon maiſtre luy a dict, Tu as creu, car tu as veu. Ainſi l'egliſe & les Sacremens ſe voyent, & ſe croyent : car en toutes ces choſes, qui ſe voyent & croyent, il y a quelque autre choſe, que celle qui ſe voit, qui eſt cachée aux yeux, à cauſe de laquelle on les croit.

L'autre raiſon ſienne eſt Philoſophique. fol. 35. pag. 2. que les choſes Catholiques, i. vniuerſelles ne ſe voyent point que par l'entendement. Parquoy l'egliſe Catholique n'eſt viſible aux yeux de la chair, Ie reſpons comme à l'autre, que les choſes vniuerſelles ſe voyent, le Soleil eſt l'vniuerſel illuminateur du monde, & Ieſus Chriſt eſt l'vniuerſel Sauueur du monde : la Bible eſt le liure, la verité & doctrine vniuerſelle du monde, & toutes ces choſes ſont viſibles aux yeux de la chair. Luy meſme ſçait bien la force, qui eſt en ſes deux raiſons, mais il ne ſe ſoucie pas pourueu qu'il parle, & croit qu'il rencontrera quelque Lecteur qui penſera qu'il ayt dict quelque choſe de bon & bien pertinant.

fol. 34. Il dict qu'il a prouué par le Symbole qu'il faut croire l'Eſcriture, auant le Symbole & l'Egliſe. Et cy-deſſus examinans ſon fueillet 26. auons monſtré qu'il n'en eſt rien. Car il ne l'a aucunement prouué, & nous auons prouué le contraire.

fol. 34. pag. 2. A ce que ie dis de ſainct Paul, que la foy vient de l'ouye, & non de la lecture, il reſpond, que i'obmets, que l'Apoſtre adiouſte, que l'oüye vient de la parole, qui n'eſt que l'Eſcriture. Or ce mot, Qui n'eſt qu'en l'Eſcriture, n'eſt point en ſainct Paul : Auſſi eſt-il faux, que la parole de Dieu ne ſoit qu'en l'Eſcriture : mais de cela cy-apres en mon chapitre 4. article 5. amplement : Et

Digitized by Google

ſainct Paul du temps qu'il eſcriuoit cecy aux Romains, ne preſchoit-il que ce qui eſtoit en l'Eſcriture? Il n'euſt donc preſché que ce qui eſt au vieil Teſtamẽt, & en l'Euangile ſainct Matthieu, & non pas ce que luy-meſme a eſcrit apres en ſes Epiſtres, qui ſont toutes (exceptees les deux aux Theſſaloniciens, & peut-eſtre la premiere aux Corinthiens) poſterieures à celle des Romains, ny rien de tout ce qu'a eſcrit apres luy S. Iean en ſes Euangiles, Apocalypſe & Epiſtres: & ſainct Pierre, ſainct Iacques, & les autres. Or ſus mettons que l'Apoſtre ait voulu dire que la parole de Dieu preſchee, & de laquelle vient la foy, n'eſt autre que celle qui eſt premierement eſcrite (ce qui eſt faux, & à quoy S. Paul n'a iamais penſé) encore noſtre reſpondant a touſiours perdu. Car en ce cas meſme la foy vient de ceſte parole, non pas comme eſcrite, leuë & trouuee en vn liure, mais comme preſchee, expliquee, oüye, receuë par l'oüye: Car ce ſont les mots expres de S. Paul. Il replique qu'en diſant cela ie me mocque de S. Paul, qui exhorte Timothee à la lecture. Ie ne me mocque point de S. Paul, en alleguant ſes mots: mais c'eſt luy, qui s'en mocque en falſifiant ſes mots, & y adiouſtant du ſien, ce mot parole, qui n'eſt qu'en l'Eſcriture. Au reſte en diſant que la foy vient de l'oüye & non de la lecture, ie ne condamne point la lecture, laquelle ie confeſſe eſtre tres vtile & requiſe, meſmement à Timothee & aux Eueſques, qui doiuent enſeigner les autres. Mais voila bien argumenté à noſtre reſpondant, Sainct Paul exhorte Timothee à la lecture, *Ergo*, la foy vient de l'Eſcriture.

Mais il adoucit vn peu ſon dire, adiouſtant que la lecture eſt auſſi bien vne ayde exterieure à exciter la foy, que l'ouye. Il n'eſt pas maintenant ſi mauuais, il s'enſuit donc que l'ouye, (*Ergo* de l'Egliſe parlante, de qui donc?) eſt moyen & aide à la foy. Ce ne ſera donc pas la ſeule Eſcriture leuë. Nous auons gaigné cela. Il eſt vray qu'il ne s'y tiendra pas. Or ie ne me contente pas de cela: car ie dis que la lecture, bien qu'elle ſoit ayde à la foy, mais non pas en tel degré, poids, force, neceſſité que l'oüye, qui eſt le propre, immediat, ordinaire & neceſſaire moyen de receuoir la foy & non la lecture. Bref la foy peut eſtre ſans lecture, & par ainſi ſans Eſcriture, mais non pas ſans l'ouye, & par ainſi non ſans l'Egliſe parlante.

Digitized by Google

Il ſe faſche quand ie dis, que la foy & le ſalut & vne infinité de Chreſtiens ſont ſans l'Eſcriture, mais non ſans l'Egliſe, qui les a baptiſez, inſtruicts de parole, & faicts Chreſtiens. Il ſe remuë & voudoit fort dire quelque choſe au contraire : & il ne peut. Mais pour le conſoler en ceſte affliction, voicy que ie le deffie de prouuer, & que l'Eſcriture ſoit neceſſaire à ſalut, & qu'elle ſeule : & que l'Egliſe n'en eſt pas. Il a beau amaſſer force lieux, qui declarent la dignité, valeur, vtilité de l'Eſcriture : tout cela n'eſt rien à propos. Il eſt queſtion de la neceſſité. L'experience monſtre pour moy, que la pluſpart des Chreſtiens vit & a part au ſalut, ſans voir ny lire l'Eſcriture, ny ſçauoir que c'eſt, & cóme ie monſtre en mon chapitre quatrieſme, article 5. pluſieurs nations ont eſté Chreſtiennes long temps ſans auoir l'Eſcriture. Et quand il aduiendroit, que toute l'Eſcriture ſe perdroit, pour cela la foy, ne le ſalut, ny l'Egliſe, ne ſe perdroit pas. Le Credo, le Pater noſter, le Decalogue demeuroient non pas eſcrits, mais en l'ame de l'Egliſe, & en la ſcience des particuliers. Il dira peut-eſtre que i'allegue vne hypotheſe abſurde, qui n'aduiẽdra iamais. Ie dis qu'il ne ſçauroit prouuer par l'Eſcriture qu'elle n'aduiendra iamais. C'eſt choſe qui peut aduenir pour le moins en quelque pays, Royaume, terre, comme autres-fois au peuple Iudaïque, auquel pour cela l'Egliſe, la foy, le ſalut ne fut pas perdu. Cela eſt faux & friuole quand il dict par deux fois, que i'attribuë à l'Egliſe ce qui eſt à Dieu. Pource que ie dis que l'Egliſe nous baille la foy : Car les petits enfans diroient que c'eſt inſtrumentalement & miniſterialement.

fol. 35. ſur la fin 36. 37. Contre mon troiſieſme & quatrieſme Article.

Fol. 35. ſur la fin. Sur ce que ie dis que l'Eſcriture eſt difficile à entendre. Il allegue qu'elle eſt dicte lumiere, lampe, &c. Que ſert de retourner alleguer ce que du Pleſſis a dit, & à quoy i'ay reſpondu en mon troiſieſme chapitre?

Il eſt bon ce qu'il dit, qu'il n'enſeigne pas que tous les lieux de l'Eſcriture ſont clairs, mais bien que tous les articles de la foy le ſont : & tout au rebours ce ſont les plus difficiles : Et pour leſquels il y a eu plus de diſputes, d'hereſies, de tumultes en l'Egliſe, teſmoing les lieux principaux qui en parlent, vne Vierge conceura, & enfantera : le Verbe a eſté faict chair : Mon pere eſt

Digitized by Google

plus grand que moy : Moy & mon pere ſommes vn : Cecy eſt mon corps. Bref tous les lieux qui parlent de l'incarnation de noſtre Sauueur, de ſa deſcente aux enfers, de ſon Aſcenſion & ſeance à la dextre. Et qu'y a-il en toute la religion Chreſtienne plus difficile que les articles de foy? Et ce reſpondant qui dict icy, que tous les articles de noſtre foy ſont clairs, dict (fueillet 43. page 2. tout à la fin) que ſainct Pierre dit, qu'il y a certains articles de la foy, eſquels il y a beaucoup de difficulté : Euidente contradiction.

Pour faire bien entendre leur doctrine ſur ce propos, il diſtingue la clarté & obſcurité de l'Eſcriture & l'intelligence d'icelle en deux ſortes : Interieure, qui eſt par le ſainct Eſprit, & exterieure par le miniſtere de la parole. Puis au lieu de s'expliquer & s'eſclaircir, il s'obſcurcit diſtinguant en trois ce qu'il auoit faict en deux. Sçauoir en ſimple cognoiſſance, qui eſt par la raiſon humaine : Science, qui eſt par l'ayde exterieure du ſainct Eſprit : Application, qui eſt par l'aide interieure du meſme Eſprit. En ceſte ſeconde diſtinction faite en trois, il n'y met point le miniſtere de la parole, qu'il auoit mis en l'autre. Apres qu'entend il par l'aide exterieure du ſainct Eſprit, ſi ce n'eſt, peut-eſtre, le miniſtere de la parole? & puis c'eſt trop obſcurement parler & diſtinguer en ces mots, ſimple cognoiſſance & ſcience. Voyons ſi parlant Catholiquement ie parleray plus clairement & nettement. Il y a trois manieres de profiter en l'Eſcriture. La premiere & la moindre eſt entendre les mots, qui ne ſont que l'eſcorce de l'Eſcriture, & vne lettre morte, dict ſainct Paul. Ceſtuy-cy eſt quelques-fois fort difficile à cauſe des originaux & exẽplaires diuers, de la proprieté & energie & des mots, & des phraſes Hebraïques, & Grecques. Parquoy la raiſon humaine n'y ſuffit point : mais vne grande cognoiſſance de langues, ou inſtruction d'autruy. La ſeconde eſt entendre le ſens vray de l'Eſcriture, qui eſt la parole de vie, & le fruict caché ſous l'Eſcorce des mots, qui eſt encore plus difficile que le premier. Ceſtuy-cy ſe doit apprendre de l'Egliſe, que l'on peut appeller, ſi l'on veut, le miniſtere de la parole, & l'ayde exterieure du ſainct Eſprit, qui parle exterieurement à nous par l'Egliſe. La troiſieſme eſt le profit qui nous en demeure à l'edification & conſolation de nos ames & à noſtre ſalut. Ce qui eſt par la touche & operation ſecrette & interne du ſainct Eſprit.

Diſtinction notable.

1.

2.

3.

Or en toute noſtre diſpute nous parlõs du ſecond, qui eſt d'entẽdre le ſens de l'Eſcriture. Surquoy ie dis ces quatre propoſitiõs. 1. Qu'il eſt tres-difficile d'obtenir le vray ſens de l'Eſcriture, tant en ſoy, que pour ce qu'il depẽd d'vne autre difficulté, qui eſt d'entendre les mots. Cecy ſe traictera au long au chap. 4. artic. 14. 2. Qu'il le faut neceſſairement receuoir, & prẽdre de l'Egliſe. 3. Que le prenant de l'Egliſe, on le prend du ſainct Eſprit. 4. Que quand biẽ on le receuroit d'ailleurs, que de l'Egliſe, cela ne ſuffiroit. Car il ne ſeroit ny aſſeuré ny authentique. Et quand bien le ſainct Eſprit meſmes en perſonne l'auroit mille fois dict, encore faudroit-il reuenir à l'Egliſe, pour le faire approuuer & authorizer par elle. Car c'eſt ainſi que l'eſprit de Dieu eſt ſubiect à l'Egliſe, & comme dit ſainct Paul encor plus rudement, l'eſprit des Prophetes eſt ſubiect aux Prophetes. Cecy eſt abondamment monſtré en mon chap. 2. artic. 4.

fol. 37. pag. 1. Ie prie tout le monde remarquer l'eſprit de ce reſpondant auec ſa vehemente ſaillie contre moy, comme s'il auoit la victoire en main, & me fouloit ja aux pieds. Remarquons (dit-il) icy la ruze & fraude ſignalee de noſtre aduerſaire. Ne doit-il pas icy dire quelque choſe de bien grand & notable? Or il dit deux choſes, dont l'vne eſt du tout fauſſe à l'œil, car elle cõſiſte en faict, & l'autre eſt non pas ruze ſignalee, mais lourde fraude. La premiere dõc eſt que ie n'ay pas cotté le lieu de S. Auguſtin, & le cotte luy meſme en l'Epiſt. 3. Or que tout le monde, qui a des yeux regarde en la marge de mon liure, s'il n'y a pas (Epiſt. 3. & 119.) quelle hardieſſe (luy l'appelleroit temerité & impudence enragee) de reprocher vne choſe qui peut eſtre deſmentie à l'œil & au doigt, par celuy qui ſçait ſeulement lire? Mais encore dirois-ie bien que quand il ne ſeroit pas cotté, ce ne ſeroit pas ſi grãde faute dont il faille faire ſi grande exclamation, & l'appeller fraude ſignallee. Cela aduient ſouuent ou par deſſeing, ou par inaduertance de l'autheur, eſtant choſe vaine pour les ignorans, & que les ſçauans ſçauroient bien trouuer: ou que lors qu'il eſcrit, il n'a pas le lieu en main, bien qu'il en ſoit aſſeuré, ou que la marge ne peut tout receuoir: ou par la faute non du maiſtre Imprimeur, mais de ſes compagnons, que ie puis dire auec verité me l'auoir faict ſouuent en ce liure, diſant que les cottes des marges les faiſoient (c'eſt leur mot) enrager. Et me doute bien qu'à ceſte heure que ie n'aſſiſteray à l'impreſſion

Digitized by Google

de ceſte ſeconde edition, ils me feront force de ces bons tours. Voila cinq cauſes des lieux non cottez. Noſtre reſpondant n'en a prins pas vne, mais a voulu alleguer celle que ſa bonté & bonne grace luy a ſuggeré, que par fraude ſignalee, ie ne l'ay pas voulu cotter craignant d'eſtre ſurprins. Or loüé ſoit Dieu, que ie l'ay cotté, & ne crains point pour ce coup d'eſtre ſurprins, c'eſt à noſtre reſpondant à craindre de l'eſtre, car il le ſera tout à ceſte heure. Et marqueray par là que ce reſpondant ne m'eſpargneroit pas s'il pouuoit, & s'il y auoit ſubiect, puis qu'il me picque ſi aigrement, non ſeulement à fauſſes enſeignes, mais pour tres-legere choſe, quand bien elle ſeroit vraye.

Venons à l'autre, qui eſt bien vrayement ce qu'il dit fraude, mais groſſiere, taiſant les mots de S. Auguſtin, tous ioignans ceux qu'il allegue, ie produicts les mots de S. Auguſtin, qui diſent bien clairement la profondité & difficulté de l'Eſcriture, & produis le periode tout entier ſans le tronquer. Le reſpondant dit que ie ne dis pas tout, cela eſt vray, qu'en eſt-il beſoing? mais ie ſupprime (dit-il) ce qui eſt contre moy, & ce qui me faict peur. Pourquoy ny comment le ferois-ie? Ce ſainct Docteur eſt-il contraire à ſoy? Se deſdit il de ce qu'il a dict? Dit-il apres que l'Eſcriture n'eſt pas difficile? Il s'en garde bien, & ne l'a iamais dict. Or voyons ce que le reſpondant adiouſte, & comment il vſe de fraude n'allant pas iuſques à la fin de la clauſule en vn endroict, & ne prenant pas le commencement en vn autre. Et ce qu'il cache eſt tres exprez contre luy autant ou plus que ce que i'ay produict. Il dit donc qu'il y a apres audict lieu de ſainct Auguſtin ces mots: *Ie n'entens que l'on paruienne aux choſes neceſſaires au ſalut auec autant da difficulté*: Et s'arreſte là à vne virgule, n'acheuant pas le periode (Ie pourrois dire & monſtrer que quand ſainct Auguſtin n'auroit rien plus dict, & ſe ſeroit arreſté là, comme faict le reſpondant, cela n'eſt rien contre moy, ny contre ce que i'ay dict: Mais pour eſtre court paſſons outre.) Supprimant ce qui ſuit, qui eſtoit: *mais bien que l'on y ait mis & tenu la foy, ils reſtent encores pour ceux qui veulent profiter, tant de poincts couuerts de diuers ombrages de myſteres, & la hauteur de ſapience demeure ſi fort cachee, non ſeulement aux paroles eſquelles elle eſt cachee, mais auſſi aux choſes qu'il faut entendre, qu'il aduient ordinairement & aux plus vieux, aux plus aigus & ingenieux,*

Digitized by Google

& aux plus ardens à profiter, ce que l'Eſcriture dit en quelque lieu, quand l'homme penſe auoir faict, c'eſt à commencer. Auec quels autres mots pouuoit S. Auguſtin plus exprimer la difficulté de l'Eſcriture? Apres le reſpondant allegue vn autre lieu de la meſme Epiſtre, vers la fin, mais tronquement encore, commençant par le milieu de la clauſule, & taiſant le commencement, qui dict, *La forme de parler dont l'Eſcriture eſt tiſſue, bien qu'elle ſoit acceſſible à tous, elle eſt neantmoins penetrable à fort peu de gens.* Et puis ſuit ce que dit le reſpondant, par où ſainct Auguſtin monſtre, que bien que le langage de l'Eſcriture ſoit ſimple: toutesfois il eſt donné à fort peu à y mordre & penetrer: le Lecteur curieux verra les lieux & les iugera. Par ainſi ce reſpondant tant s'en faut qu'il puiſſe couurir par ce moyen la faute de du Pleſſis, dont ie l'accuſe tres-iuſtement, ſi bien que le reſpondant meſme ne la peut nier: que luy meſme eſt tombé & a commis la meſme faute, dont i'ay à ceſte heure moyen de les enueloper tous deux en meſme iuſte accuſation.

fol. 38. 39. & 40. Contre mon Article ſixieſme.

fol. 38. Au lieu de reſpondre, il fait des antitheſes, où il monſtre richement ſa bonne ame, & ne me veut point mettre en peine de luy repliquer. Car ie n'ay point de peur que celuy qui lira mon chap. 3. ne cognoiſſe clairement, qu'il corrompt tout mon dire, & commet pluſieurs fautes: Entre autres qu'il faict attribuer à l'Eſcriture ce que i'ay dit des hommes abuſant de l'Eſcriture, comme font les heretiques, ſchiſmatiques, voire Athees: Et cependant il ne reſpond rien à mes raiſons, & ne dit aucun mot à tout mon article 5.

fol 39 Il desbonde tout en cholere, qui l'empeſche de regarder ce qu'il dit: Car il s'engage du tout dans vne lourde ignorance parlant de ce mot Canon, & en impoſtures, nous faiſant dire des choſes, à quoy n'auons iamais penſé, & pretend gaigner ſa cauſe auec ces mots: Miſerable, aueuglé, impudent. 1. Il dit que Canon ſignifie reigle. 2. que l'Eſcriture s'appelle Canon, c'eſt à dire reigle. 3. que nous meſmes l'appellons Canon, Canon de religion & de l'Egliſe i. reigle & iuge de l'egliſe. 4. que l'egliſe ne fut iamais appellee Canon d'eſcriture. Or tout cela eſt plein d'ignorance abſurde. 1. Il luy faut apprendre, que ce mot

Canon diuerſem. Canon a pluſieurs autres ſignifications, qu'il ne penſe. Il ſignifie reigle,

regle, comme il dit, ſignifie tribut, reuenu, penſion annuelle & ordinaire, attache de bouclier. Mais par la plus commune & vſitee il ſignifie Roole, Catalogue public & authentique que les Latins appellent *album*, *matriculam*. Eſtre mis au Canon, c'eſt eſtre mis au roole, & non pas à la regle. Laiſſant les allegatiõs prophanes là deſſus, voyons en la religion, qui eſt noſtre ſubiect. Au Concile de Nice ſouuẽt: au Can. *quicunque multi* πολλοὶ ἐν τῷ κλήρῳ ἐξεταζόμενοι, qui a eſté bien traduict par le docte Heruet, *Multi qui in canone recenſentur*. Et la vulgaire edition expliquãt pluſtoſt la choſe que les mots, a dit, *multi clerici*. Car les Clercs ſont ceux qui ſont immatriculez & enroolés en la milice Eccleſiaſtique. Et à la fin du Can. 19. *Diaconiſſæ quæ in Catholico canone non habentur*. Il n'y auroit point de ſens de prendre en ces deux lieux là, Canon pour regle. Sainct Auguſtin latiniſant a vſé de ce mot *tabula*. *Delebo eum de tabula clericorum*. Ie l'oſteray du roole des clercs. Nous liſons tant ſouuent en ſainct Hieroſme & en tous les anciens, voire & modernes, parlans des liures de la Bible, ces mots: Tel liure & tel eſt au Canon, ou n'eſt pas au Canon des Hebrieux ou de l'Egliſe, c'eſt à dire au roole, que l'Egliſe a faict des liures Saincts, & non pas en la reigle. Il n'y auroit point de ſens. Et l'Eſcriture eſt dicte Canonique, ce n'eſt pas à dire reigle, & que l'Apocalypſe ſoit deſreiglee. Mais c'eſt à dire authentique & receuë au roole & indice des Eſcritures Sainctes. Et quand l'on dit ſuiuant ſainct Hieroſme, de l'Apocalypſe, de l'Epiſtre aux Hebrieux, ou autres liures de la Bible, qu'ils n'ont pas eſté tenus generalement pour Canoniques, que bien tard, pres de quatre cens ans apres IESVS-CHRIST, ce n'eſt pas à dire qu'ils ayent commencé lors d'eſtre reglez: mais c'eſt que lors ils ont generallemẽt eſté authoritez, & mis au roole. Et ainſi les Saincts ſont dicts Canonizés, c'eſt à dire mis au rang & au roole des Saincts, & non pas reglez. Et voila la premiere faute de noſtre reſpondant, & de du Pleſſis en ſon traicté, en ce qu'ils expliquent Canon & roolle, que l'Egliſe a faicts des liures Saincts de la Bible, regle. Apres noſtre reſpondant dict, que l'Eſcriture s'appelle Canon. Où a-il iamais veu ny leu cela? C'eſt vne phraſe inouye. Il lit bien, comme i'ay dict, que telle eſcriture eſt Canonique ou du Canon: Mais c'eſt autre choſe eſtre Canon, & eſtre du, ou au Canon, ou Canonique. Et en ce que l'Eſcriture eſt au Canon, ou Canoni-

frumentarius, vrbicarius, olei gleba.

Serm. 2. de vita & moribus cler.

Hieron. Epiſt. 2. ad Dardan.

que, il s'enſuit qu'elle n'eſt pas Canon elle meſme. Item il dit que nous meſmes appellons l'Eſcriture Canon de l'Egliſe & de la religion. Iamais cela ne ſe trouuera. Item que l'Egliſe ne fut iamais appellee Canon de l'Eſcriture, ie le croy. Bref, ny l'Egliſe ny l'Eſcriture, n'eſt point appellee Canon: mais l'Eſcriture eſt au Canon que l'Egliſe a faict, & pour-ce eſt appellee Canonique, & ainſi l'Egliſe ſeroit encore pluſtoſt appellee Canon, que l'Eſcriture: Car c'eſt elle qui a faict le Canon, qui a canonizé l'Eſcriture, qui a prononcé & iugé telle eſcriture eſtre ſaincte & du ſainct Eſprit. Et du Pleſſis meſme en ſon traicté, que les Egliſes anciennement ont redigé les Eſcritures en vn liure qu'ils appellerent Canon. Il appelle ceſte reduction des Eſcritures faicte par l'Egliſe, Canon, c'eſt donc la reduction c'eſt à dire l'enregiſtrement & l'enroolement, qui eſt Canon, & non pas l'Eſcriture: car ſi l'Eſcriture eſt en ſoy & de ſoy Canon, il n'euſt point falu la reduire pour faire le Canon. Item par luy en ce Canon, c'eſt à dire ceſte reduction a eſté faicte par l'Egliſe, & ainſi l'Egliſe eſt autheur du Canon & non l'Eſcriture. Ie m'arreſte trop icy: mais il le falloit, puis qu'il en faiſoit ſi grand cas. Et faut s'aduiſer, que là où ce reſpondant employe plus de vehemence, c'eſt là où il faict & commet plus de fautes.

Apres il taſche de monſtrer que i'argumente mal en mon article 5. mais c'eſt luy, & me faict dire ce, à quoy ie n'ay pas penſé, vſant de la ſimilitude de l'Egliſe à vn Notaire & Orfeure. Ie ſuis bien loing de parler ainſi: car ie dis que l'Egliſe eſt iuge, & non pas Notaire. Et outre que ſa ſimilitude d'Orfeure eſt impropre, encore en abuſe-il & corrompt tout, diſant que l'Orfeure ne peut faire que ce qu'eſtoit plomb, ſoit or. Cela eſt vray, mais mal à propos, car c'eſt faire & changer les choſes: mais il peut declarer, quel eſt le vray or, & quel non. Auſſi l'Egliſe ne faict pas l'Eſcriture autre qu'elle eſt, mais elle nous la declare telle & telle.

En fin il confeſſe à regret & à ennuys, que c'eſt à l'Egliſe d'appliquer & expliquer l'Eſcriture: mais il y faict vn tour de ſupleſſe heretique pour fuyr, adiouſtant qu'il faut, que ces applications & explications ſoyent tirees de l'Eſcriture meſme, approuuees par le ſainct Eſprit, &c. Ie l'uy demande qui cognoiſtra & iugera, ſi ces explications ſont tirees de l'Eſcriture meſme,

& conformes au ſainct Eſprit? Si tu en veux iuger, cõme tu veux, tu vſurpes donc l'office, que tout maintenant tu accordois à l'Egliſe, voire tu te fais iuge & de l'Egliſe & de l'Eſcriture. O homme bien empeſché à te ſauuer! Si tu euſſes eu affaire à S. Auguſtin, il t'euſt dit ce qu'il dit en cas pareil aux Manicheens, qui interpretoient l'Eſcriture à leur ſens. *Vous ne faictes autre choſe ſinon que toute l'authorité des Eſcritures deuienne à neant.* Que la volonté & l'eſprit d'vn chacun ſoit iuge & autheur de ce qu'il approuue & reprouue en chacune eſcriture, c'eſt à dire que pour croire il ne ſoit point ſubiect à l'authorité des Eſcritures, mais bien qu'il ſous-mette à ſoy-meſme les Eſcritures, & ſi quelque choſe luy ſemble bon, ce ne ſera pour autant qu'il le lit & eſt eſcrit, mais il luy ſemblera eſtre bien eſcrit, d'autant qu'il luy ſemble bon.

Il dict icy, & fol. 41. pag. 2. & tant ſouuent ailleurs, que l'Eſcriture s'explique aſſez ſoy-meſme: Mais nous monſtrons le contraire en noſtre chapitre quatrieſme artic. 14. où cela eſt traicté par exprez.

fol. 41. iuſques à la fin du chapitre. Contre mon Article ſixieſme, & tout le reſte auſsi de mon chapitre.

En tout cecy il ne faict gueres que calomnier, iniurier, corrõpre les dires Catholiques, ſpecialement de quelques Docteurs modernes qu'il nõme là. Parquoy ie ne me veux beaucoup arreſter à luy repliquer: ſeulement diray ces deux ou trois mots.

Il me ſomme de dire d'où prend l'Egliſe ce qu'elle enſeigne, outre l'Eſcriture. Ie reſpons que l'Egliſe n'enſeigne rien de contraire à l'Eſcriture. Mais qu'au rebours tout ce qu'elle enſeigne eſt tres conforme à l'Eſcriture. Bien eſt vray que quelquesfois elle enſeigne outre la teneur expreſſe & les mots formels de l'Eſcriture: Et elle prend ces choſes, d'où les Apoſtres l'ont prins: Sçauoir de l'audition de Ieſus, c'eſt à dire de la tradition, dequoy ie parle tant au long en mon chap. 4. article 5. & du ſainct Eſprit ſon perpetuel Directeur, le meſme Eſprit qui a dreſſé l'Eſcriture, qui ne ſuggere rien de contraire à ſoy. *fol. 42.*

Il touche les raiſons, que i'allegue pour prouuer la difficulté de l'Eſcriture: Et puis dit, qu'il a reſpondu à tout cela, ce qu'il n'a faict: Sauf aux exemples des diſciples & de l'Eunuque, & mal: Confeſſant qu'ils n'ont rien peu entendre, qu'ils n'ayent eſté inſtruicts: & ie ne veux pas mieux. Car il s'enſuit, que l'Eſcriture eſt *fol. 43.*

Digitized by Google

donc difficile. Mais à mon argumẽt tiré de l'experiẽce de quatre ou cinq choſes, il n'en a iamais parlé, biẽ loing d'y reſpondre.

Or bien il vient pour ſauuer du Pleſſis des coups que ie luy ay baillez touchant l'explication du lieu de ſainct Pierre. En quoy il ſe porte miſerablement : & luy euſt mieux valu n'en dire mot. Il faict ſemblant de ne m'auoir pas entendu. Car il reſpond tout de trauers, & penſant frapper ſur moy il frappe ſur du Pleſſis. 1. Il ſe monſtre pauure homme d'appeller ſubtilité ce que ie dis du relatif οἷς, que le monde Grammairien peut ſçauoir. 2. Mais encore il ment, diſant que ceſte ſubtilité n'a eſte trouueé de perſonne, que d'eux. Il ſe chatoüille pour ſe faire rire. Ie n'ay iamais veu le dire d'aucun Schiſmatique ſur le lieu de ſainct Pierre, que celuy de du Pleſſis. 3. Il ne ſçait ce qu'il dict, en adiouſtant que par là ils prouuent que ſainct Pierre parle des choſes traictees en ceſte epiſtre là i. de certains articles de noſtre foy, eſquels il y a beaucoup de difficulté. Tout cecy ſe doit mieux iuger par le Lecteur, prenant la peine de conſiderer bien le lieu de ſainct Pierre, & puis nos dires. 4. Au reſte cy deſſus il auoit dict, que tous les articles de noſtre foy ſont clairs : Et icy il confeſſe, que ſainct Pierre parle de certains articles de foy, eſquels il y a beaucoup de difficultez : Voila comment il ſe contredict, & ſe deſtruict ſoy-meſme. 5. En diſant, ie ne ſçay s'il y a tradition logique ou Theologique qui ordonne de tirer vne concluſion vniuerſelle des propoſitions particulieres. Il donne des eſpouſſetes, que ie ne die eſtriuieres, à du Pleſſis. Car c'eſt du Pleſſis, qui faict ceſte faute, tirant d'vne propoſition particuliere affirmatiue, vne generale negatiue: Ainſi il y a quelques lieux obſcure en l'Eſcriture ſelon ſainct Pierre. *Ergo*, toute l'Eſcriture n'eſt pas obſcure. 6. Apres à qui en veut il diſant que τινα, ne ſignifie pas παντα? Et qui l'a dit, ny qui en a faict ſemblant? Tant s'en faut que i'ay eſtendu, ny rendu plus general, qu'il ne faut le τινα, que ie l'ay reſtrainct plus que du Pleſſis, comme ie le luy obiecte, diſant que ſainct Pierre ne parle pas de tous les lieux de ſainct Paul, ny de pluſieurs, mais particulierement d'vn certain propos. 7. Mais le bon homme du reſpondant ne touche pas, où il ſe deſmange, & où ie touche ſi fort du Pleſſis: C'eſt, qu'il cache la clauſule generale de S. Pierre, qui eſt (comme les autres Eſcritures) en quoy conſiſte ſa faute principale, & la reprehenſion que i'en fais.

Digitized by Google

En tout le reſte ſuiuant il ſera aiſé au Lecteur en liſant tous les deux, de voir qui a tort, ſans que ie m'amuſe à repliquer à tant de brocards & mediſances.

Sur la fin il veut attribuer au S. Eſprit les deux preeminences que ie donne à l'Egliſe par deſſus l'Eſcriture pour noſtre regard. Et par ce S. Eſprit, il entend le ſien particulier: Car s'il vouloit croire le public, qui eſt & parle par l'Egliſe, nous ſerions toſt d'accord: mais il eſt ennemy iuré de l'eſprit de l'Egliſe, & veut croire le ſien priué. Or bien par tout où il parle du S. Eſprit, ie le renuoye touſiours à ce que i'en ay dict ſi au long en mon chapitre deuxieſme, & en l'examen de ſon ſecond. Et quant aux deux preeminences, ſi elles appartiennent à l'Egliſe, cela ſe traicte en mon chapitre ſuiuant quatrieſme.

CHAPITRE IIII.

CHAPITRE XIX.

1. *Propoſition de tout le chapitre, où ſont reprochees trois choſes aux Schiſmatiques par la ſimilitude du plaideur de mauuaiſe foy, qui ſont trois grands points à traicter icy.*
2. *Du premier poinct & reproche, en ce qu'ils demandent preuue de toutes choſes par l'Eſcriture. Et eſt monſtré combien cela eſt iniuſte & impoſſible.*
3. *Sont refutees deux propoſitions des Schiſmatiques, que l'intention de Dieu a eſté de planter la foy, & faire des Chreſtiens par l'Eſcriture, & que toute verité eſt eſcrite.*
4. *Eſt diſcouru combien eſt vilain & deshonneſte de demander preuue de toutes choſes par l'Eſcriture, & ne croire rien que pour ce qu'il eſt eſcrit.*
5. *Eſt prouué contre les ſuſdites opinions de Schiſmatiques, que l'Egliſe & la tradition eſt plus ancienne, & a ſuffi ſans eſcriture: & que ſans elle l'Eſcriture n'eſt point.*
6. *Le ſecond poinct, où eſt monſtré que c'eſt à l'Egliſe ſeule d'authoriſer & canoniſer l'Eſcriture par pluſieurs raiſons.*
7. *Eſt monſtré que l'Eſcriture ne peut eſtre authoriſee par ſoy-meſme, par inſpiration, par la phraſe ou ſtile, ny par autre moyen que par l'Egliſe.*
8. *Eſt monſtré par la practique ordinaire & perpetuelle de tout temps*

Digitized by Google

gardee en l'Egliſe, que c'eſt à elle d'authoriſer & canoniſer l'Eſcriture. Où eſt faicte diſtinction des liures de la Bible.

9. *Le dire de S. Auguſtin ſeruant à prouuer cecy meſmes eſt examiné.*

10. *Eſt reſpondu à du Pleſſis qui nous obiecte, que nous faiſons l'Egliſe ſuperieure à l'Eſcriture, où il eſt monſtré que non.*

11. *Le troiſieſme poinct, qui eſt de l'interpretation de l'Eſcriture, où il eſt parlé des diuers ſens de l'Eſcriture.*

12. *Eſt prouué par ſix raiſons que l'interpretation de l'Eſcriture appartient à l'Egliſe.*

13. *Sont produits quatre moyens d'entendre l'Eſcriture, que les Schiſmatiques alleguent, & ſont reiettez en gros.*

14. *Le premier & principal moyen d'entendre l'Eſcriture que donnent les Schiſmatiques, qui eſt la collation des lieux, eſt refuté par pluſieurs moyens.*

15. *Les autres trois moyens des Schiſmatiques d'entendre l'Eſcriture, ſont refutez.*

16. *Sont remarquees certaines fautes & menſonges au dire de du Pleſſis.*

17. *De l'authorité des Peres, combien & comment il la faut prendre en ce qui eſt de faict, de droict, & de controuerſe.*

18. *Reſponce aux obiections & reproches, que les Schiſmatiques propoſent contre les Peres.*

19. *Concluſion.*

1. *La mauuaiſe foy des Schiſmatiques deſcrite.*

CEluy qui eſt pourſuiuy en iuſtice de payer ou faire ce qui eſt de ſon deuoir, & ne veut recognoiſtre de bonne foy, pour ſe deffendre & chicaner ſa partie, il vſe de pluſieurs ruſes & ſubterfuges l'vn apres l'autre : premierement il demande que l'on luy monſtre dequoy, & qu'on luy face apparoir de la cedule, du contract, teſtament, eſporle, fondation, ſtatut, penſant que peut eſtre ſa partie n'en pourra pas finir.

Si l'on luy monſtre dequoy, voicy la ſeconde ruze : il conſidere ceſte eſcriture, & cherche les moyens de la reprouuer comme fauſſe & non en bonne forme, non aſſez authentique ny ſuffiſante, ou y remarquer quelque defectuoſité, omiſſion, rature.

S'il aduient qu'il ſoit debouté de ceſte ſeconde exception, & que l'eſcrit ſoit declaré bon & vallable, s'enſuit la troiſieſme ruſe, c'eſt à l'intelligence : dit que ceſt eſcrit ſe doit entendre tout

autrement, que le demandeur ſa partie ne dit : & là deſſus y a bien à tirer. Icy ſont les grands efforts; les Docteurs conſultez, les Aduocats treſſuent pour trouuer vn autre ſens à ce teſtament, à ce contract. Souuent ſur vne clauſule, ſur vn petit mot ſera la diſpute : voila le train du plaideur de mauuaiſe foy.

Tout ainſi font les Schiſmatiques, & n'eſt poſſible les mieux repreſenter : car quand ils ſont pourſuiuis de faire leur deuoir & retourner à raiſon, incontinent ils demandent que l'on leur monſtre par l'Eſcriture, qu'en la parole de Dieu il n'y a rien de ce que l'on requiert d'eux, par ainſi ils ſont excuſables : Ils n'en croyent & n'en font rien, iuſques à ce que l'on leur ait monſtré par eſcrit: ſi l'on leur monſtre, ils recourent à la ſeconde échapatoire, c'eſt à reietter l'eſcriture, c'eſt à dire quelques pieces, car iamais les Schiſmatiques ne reçoiuent l'Eſcriture toute entiere, ils en retranchent quelque choſe. En quoy ils ne ſont pas tous d'accord non plus qu'és autres choſes, comme a eſté dict, & encores ſe verra cy-apres. Or bien ſi l'on leur monſtre par l'Eſcriture, qu'ils reçoiuent eux-meſmes, & ainſi il ſemble qu'ils ne peuuent plus fuir, ils ont recours à la troiſieſme ruze, qui eſt l'interpretation & l'intelligence de l'Eſcriture. Icy ſont les grands coups, c'eſt icy que ſe fait valoir l'opiniaſtreté. Ils veulent eſtre iuges du ſens, & ne ſe veulent remettre au dire de perſonne, ny de l'Egliſe, ny des Conciles & Anciens. Or il nous faut icy en ce chapitre plaider contre eux, & les conuaincre en toutes ces trois ruzes.

Quant à la premiere, en ce qu'ils demandent & requierent à tous propos l'Eſcriture, & qu'à faute de ce, ils penſent eſtre iuſtement diſpenſez de faire ou croire ce que l'on requiert d'eux. Nous diſons premierement que telle demande eſt inique & iniuſte : car c'eſt demander choſe impoſſible, d'autant que l'Eſcriture [ne] parle pas clairement & ſpecifiquement de toutes choſes, ce [que] tous Schiſmatiques ſont contraincts de confeſſer. Car eux-[m]eſmes, qui tant opiniaſtremēt à chaque bout de champ deman[de]nt l'Eſcriture, croyent & obſeruent pluſieurs choſes, dont n'y a [au]cune mention en l'Eſcriture, non ſeulement en ce qui concer[ne] la police, comme le iour de Dimanche, chanter des Pſaumes [de] Dauid, baptiſer & eſpouſer publiquement aux temples, & [de] la main du Miniſtre, manger du ſang & de la chair eſtouffee, [cho]ſe prohibee par les Apoſtres, auoir parrins, & donner le

nom aux bapteſmes,publier les bancs aux mariages : mais auſſi en ce qui eſt de la creance & de la foy , comme la perpetuelle virginité de la Vierge mere , le bapteſme des petits enfans, & iceluy non reiterable , le Canon ou rolle des liures de la Bible , le Symbole & ſommaire des articles de la foy ainſi faict , & qu'il ſoit faict par les Apoſtres, preſque toutes les creances & propoſitions de la Deïté , & de Ieſus-Chriſt: que Dieu le Pere eſt non engendré, & non faict ny d'autruy ny de ſoy-meſme: La diſtinction perſonnelle & vnité eſſentielle, c'eſt à dire la Trinité en la Deïté: pluralité de natures & vnité de perſonne, & icelle diuine en Ieſus-Chriſt. C'eſt iniuſtice d'exiger des Catholiques, ce qu'eux-meſmes, qui en croyent moins , ne ſçauroient faire. Ie ne ſçay pas auec quel front ils oſent dire, qu'ils ne reçoiuent aucune choſe , ſinon par l'Eſcriture. Certes ils tiennent toutes ces choſes & pluſieurs autres de l'Egliſe Catholique , à qui ils font ſi fort la guerre , comme tout le reſte de bon , qu'ils ont , & l'Eſcriture meſme.

3. Mais il eſt requis de rechercher leur faute de plus haut. Ceſte procedure qu'ils tiennent de requerir preuue & caution de toutes choſes en l'Eſcriture, preſuppoſe, & eſt fondee ſur deux propoſitions , qu'ils tiennent pour tres-vrayes & fondamentales, mais qui ſont tres-fauſſes , ainſi il n'eſt de merueilles ſi leur baſtiment ne vaut rien. L'vne, que le deſſeing de Dieu a eſté , & eſt d'inſtruire le monde de ſa volonté , planter la foy , & faire des Chreſtiens par l'Eſcriture: L'autre que toute verité eſt contenuë en l'Eſcriture, dont ils tirent ceſte conſequence, Qu'il faut tous s'addreſſer à ceſte eſcriture, pour y apprendre & s'inſtruire de toute verité: ce dequoy elle ne parle , le laiſſer. Il eſt ayſé, par pluſieurs moyens monſtrer la vanité & fauſſeté de ces propoſitions, & par conſequent de leur concluſion.

Premierement que le deſſeing de Dieu ait eſté d'enſeigner le monde par parole non eſcrite , mais preſchée & prononcée de bouche par viue voix, il appert.

1. Iamais Dieu n'a commandé d'eſcrire (c'eſt art ,) mais parler (c'eſt nature) & preſcher ayant pluſieurs fois dict , Criez montés haut , hauſſez voſtre voix , enſeignés , preſchés , & ne iamais eſcriuez.

2. Sainct Paul dict la foy auoir eſté publiée au monde & re[illegible]

ſion par parole eſcrite & leuë, mais preſchee & oüye.

Item cela ſe prouue par le temps de l'introduction de l'Eſcriture au monde, lequel a eſté fort tardif. Le monde a eſté 2500. ans ſans Eſcriture, ſçauoir depuis Adam iuſques à Moyſe, qui a eſté le premier eſcriuain, & la premiere Eſcriture le liure de Iob, que fit Moyſe en Egypte, pour conſolation de ſes compatriotes illec affligés. Dautant ce temps de 2500. qui eſt beaucoup plus long, que le reſte iuſqu'à Ieſus Chriſt, durant lequel y a eu eſcriture, la foy a eſté au monde, les Patriarches ſignalez en la religion ont veſcu.

Au nouueau Teſtament Ieſus-Chriſt n'a rien eſcrit ny commandé d'eſcrire. Le premier eſcriuain a eſté S. Matthieu, qui a eſcrit pluſieurs annees apres la mort de Ieſus, durant leſquelles l'Egliſe s'eſt formee, la foy a flory. Ceſte circonſtance de temps monſtre que ce n'eſtoit l'intention de Dieu d'enſeigner par eſcrit, s'y eſtant mis ſi tard.

Item les eſcriuains ſacrez monſtrent aſſez que leur intention en eſcriuant ne fut iamais d'eſcrire toutes choſes, mais ſeulemẽt 4.
quelques particularitez, ſelon que l'occaſion s'offroit à eux, *è re nata.* Sainct Matthieu a voulu eſcrire la genealogie de Ieſus-Chriſt, pour monſtrer qu'il eſtoit de la race de Iuda: & quelques particularitez de ſa vie, & en a obmis pluſieurs. Sainct Iean *Ioan. 20. & 21.* long temps apres luy, & le dernier de tous a eſcrit pluſieurs choſes obmiſes par les autres: & en fin il dit qu'il en a laiſſé pluſieurs autres à eſcrire, d'autant que cela ſeroit infiny. Sainct Paul eſcrit *1. Cor. 1. 2. 7. Gal.* des lettres à pluſieurs & diuers, ſelon l'occurrence des affaires, comme aux Corinthiens, Quant à ce que m'auez eſcrit: Item I'entends que parmy vous il y a deſriottes & diuiſions: & aux Galatiens, Il y en a qui vous troublent &c. Ainſi ſelon qu'il eſtoit aduerty des affaires & de l'eſtat des Egliſes, qu'il auoit inſtruit de bouche, il leur eſcrit, ou leur reſpond, voire quelquesfois il y meſle des choſes domeſtiques, comme à Timothée qu'il boiue du vin, à cauſe de ſon eſtomac, qu'il luy apporte ſes parchemins: il luy recommande Onezimus, & par tout y a force recommandations & affaires priuées.

Mais il y a plus: car quelquesfois ils eſcriuent qu'il ne faut, & ne 5.
veulent pas tout eſcrire, & qu'ils reſeruent certaines choſes à dire de bouche, & non pas tout haut à tous. S. Paul ayant eſcrit *11. Cor. 11.*

Digitized by Google

vn peu du Sacrement du corps & ſang, il s'arreſte tout court, Ie
2. *Tim.* 1. 2. pouruoiray, fait-il, au reſte, quand ie ſeray auec vous: mais à Timothée, Garde bien ce que ie t'ay donné en garde: & ce que tu as entendu de moy, recommande-le aux loyaux, ceux (dis-je) qui ſont propres à enſeigner les autres. S. Ambroiſe monſtre icy par tous ces mots, que l'Apoſtre parle des myſteres, qui ne ſont à publier à tous differemment, mais qui doiuẽt demeurer en l'ame de l'Egliſe, & en la garde des paſteurs ſages & prudents. Apres, S. Iean dit en ſon Epiſtre, I'ay pluſieurs choſes à eſcrire, mais ie n'y veux employer papier ny ancre: car ie le veux dire en face. Croyons nous que ſainct Pierre n'aye enſeigné que ce qu'il a eſcrit? que ſainct André, ſainct Thomas, & les autres Apoſtres & Diſciples n'ayent rien enſeigné, pource qu'ils n'ont rien eſcrit? & ſainct Paul, qui a eſcrit plus que tous, recommande tant ſouuent ce qu'il a enſeigné de bouche, & n'eſt point eſcrit. C'eſt aſſez monſtré que ce n'a pas eſté l'intention de Dieu d'enſeigner & ne faire des Chreſtiens que par eſcrit.

In monte Eccleſiæ.

2. *Teſſal.* 2.
1. *Cor.* 11.

Il eſt encores plus faux, de dire que toute verité eſt eſcrite & compriſe en l'Eſcriture: Car l'Eſcriture n'eſt qu'vne tres-petite parcelle de la verité reuelée. Au vieil Teſtament il faut 23. liures qui ont eſté egarez & perdus de pareille & toute meſme authorité que ceux que nous auons, auſquels ceux-là ſont nommez & alleguez; & à iceux la Bible nous renuoye, pour ſçauoir la verité du faict, comme le liure des Iuſtes allegué en Ioſué, & au ſecond liure des Roys. Le liure des guerres du Seigneur allegué aux Nombres: le liure des paroles & des iours de Salomon, au 3. des Roys: & ainſi des autres iuſques à 23. de bon compte, qu'il ſeroit trop long de reciter. En iceux il y auoit des veritez auſſi bien qu'en ceux, que nous auons, faiſant tout enſemble vn meſme corps de l'Eſcriture Canonique: par ce eſtans perdus & adirez, nous ne pouuons pas auoir toute verité eſcrite.

Ioſué 10.
2. *Reg.*
3. *Reg.* 11.
Num. 21.

Il eſt certain que Ieſus-Chriſt a tenu en priué auec la Vierge ſa mere, & autres perſonnes pluſieurs propos graues & ſerieux, qui eſtoient veritez. Il n'y en a pas vn mot eſcrit. Sainct Paul dit que Ieſus-Chriſt auoit dit, Qu'il eſt meilleur de donner que de prendre. Ce qui ne ſe trouue aucunement aux quatre Euangeliſtes. Ce mot auroit-il eſté tout ſeul obmis par eux? Et comment S. Paul a-il ſceu, que Ieſus l'auoit dit? Certes il eſt à croire,

Digitized by Google

que Ieſus en a dit vne milliaſſe d'autres tels ſententieux, inſtructifs & belles veritez, qui ne ſont point eſcrites. Sainct Iean dit que toutes les œuures de Ieſus-Chriſt ne ſont pas eſcrites, qui toutesfois ſont veritez, & comme dit S. Auguſtin, ſont inſtructions & enſeignemens myſterieux. Si tous les faicts ne ſont eſcrits, combien moins encor tous les propos? Sainct Luc au dernier chapitre de ſon Euangile, & au premier des Actes dict que Ieſus-Chriſt apres ſa reſurrection a conuerſé auec ſes Apoſtres par quarante iours, leur parlant du Royaume de Dieu, leur diſcourant & interpretant les Eſcritures. En quarante iours l'on dit beaucoup de choſes. Or ces propos eſtoient des veritez, voire des plus hautes & excellentes: qui toutesfois ne ſont pas eſcrites, dont toute verité n'eſt pas eſcrite.

Caluin traictant cecy faict deux propoſitions auſſi fauſſes que les deux precedentes: L'vne, Que Ieſus Chriſt eſtant icy a enſeigné plainement tout ce qu'il faut que nous ſçachions, qu'il n'a rien laiſſé à dire apres: laquelle eſt deſmentie ouuertement par Ieſus-Chriſt meſme, diſant qu'il auoit encores pluſieurs choſes à dire, qu'ils ne pouuoient porter lors, mais qu'il s'en remettoit non à ſoy-meſme pour vne autre fois, mais au Sainct Eſprit, qu'il enuoyeroit apres ſon depart, qui ſuppleeroit au tout, & enſeigneroit toute verité. Ce que le meſme Caluin forcé de la verité, & ainſi ſe contrediſant ſelon ſa couſtume, confeſſe en lieu ſuiuant: L'autre, Que toutes les choſes, que Ieſus-Chriſt a enſeigné, ſont eſcrites, qui eſt auſſi fauſſe, parce que ie viens de dire, tant de Sainct Iean en la fin de ſon Euangile, que de S. Luc, tous deux parlant de Ieſus-Chriſt apres ſa reſurrection. Ainſi eſtans les ſuppoſitions fauſſes, la concluſion ne peut eſtre autre.

Suggeret omnia, & docebit omnem veritatem.

Certes la plus part de la verité reuelée eſt demeurée en la ſcience des Apoſtres, & par eux tranſmiſe de main en main à leurs ſucceſſeurs: & ne fut iamais toute eſcrite: & de l'eſcrit il s'en eſt perdu vne bien grande part: & eſt à croire que ſi tous les liures ſacrez eſtoient en main, la Bible ſeroit & deux & trois fois plus groſſe, qu'elle n'eſt. Il appert donc aſſez de la vanité, voire iniuſtice de leur demande, quand ils requierent à tous propos preuue de l'Eſcriture: car elle eſt de choſe impoſſible, & puis baſtie ſur des fondemens faux.

Digitized by Google

Mais il y a encore plus, car telle demande leur eſt tres-meſſeante, & des honneſte à vn Chreſtien obligé par ſerment ſolemnel du Bapteſme. Demãder eſcrit, autremẽt il n'en croira rien, c'eſt faire le mauuais payeur & de mauuaiſe foy, qui veut que l'on luy monſtre la cedule, autrement il ne payera point. Si les liures de la Bible venoient à ſe perdre, ô Schiſmatique, tu ceſſerois d'eſtre Chreſtien: mais tu ceſſe deſia de l'eſtre: car pource que l'on ne te monſtre par eſcrit, tu ne veux croire, & ceſſes de croire ce que tu as ja creu. Tu remues, contournes, & fais marcher ta foy, ta creance ſelon que tu lis, & vois par eſcrit, foy deambulatoire, vague & incertaine.

Tu crois pource que tu le lis: tu n'es donc pas Chreſtien: car le Chreſtien croit auant lire, & ſans lire. La procedure des Chreſtiens & des Philoſophes, c'eſt à dire des ſçauans & ſages de Dieu & du monde, eſt toute contraire: car ceux-cy du monde, croyent pource qu'ils entendent, & font marcher l'intelligence auant la creance: le Chreſtien au rebours, il croit ſans entendre & auoir raiſon, les yeux clos, & puis il entend: & n'eſt capable ny receu à entendre, que premierement il n'aye creu. C'eſt l'ordre que Dieu a eſtably diſant par ſon Prophete, Si vous n'auez creu, vous n'entendrez point: & faut, dit ſainct Paul, que toute perſonne, qui ſe veut adreſſer à Dieu, croye auant toutes choſes. Il eſt bon de lire, eſtudier, cercher, non pas pour croire, mais pour entendre ce que l'on a creu.

Iſai.7. Heb.

Celuy qui croit, pource qu'il a leu en la Bible, ſa foy & ſa creance n'eſt aucunement Chreſtienne, & la faut appeller d'autre nom, acquiſe, humaine, eſtudiée, mais non Chreſtienne & luy non Chreſtien: car la foy Chreſtienne s'obtient, & les Chreſtiens ſe font par voye tout autre, qui eſt par ouïe de la parole de Dieu, preſchée de viue voix. Les apprentifs & nouices de la Chreſtienté ſont appellez Catechumenes, c'eſt à dire auditeurs & non liſeurs. Le Gentil & meſcreant, qui maintenant liroit la Bible, & croiroit tout ce qu'il liroit, ne ſeroit pour cela Chreſtien, bien qu'il creuſt tous les poincts de la religion Chreſtienne, pource qu'il n'auroit receu ſa creance de la main, & en la maniere que Dieu a ordonné, qui eſt de la main de l'Egliſe, & en l'eſcoutant parler: dont il faudroit apres toute ſa lecture & croyance qu'il s'adreſſaſt à l'Egliſe, qu'il fuſt Catechumain, c'eſt à dire auditeur, auant qu'eſtre Chreſtien.

Digitized by Google

C'eſt à l'Egliſe que l'on promet & que l'on iure, non à l'Eſcriture, voire l'on eſt Chreſtien faict par l'Egliſe & obligé à l'Egliſe auāt que cognoiſtre ny lire l'Eſcriture: & l'Egliſe peut & doit exiger des Chreſtiens raiſon de leur ſerment, non l'Eſcriture: & c'eſt celle qui faict les Chreſtiens, les iuge & traicte, ſelon ce qu'ils ſont, non l'Eſcriture. Rapporter donc la creance, le iugement & reſolution à l'Eſcriture, non à l'Egliſe, c'eſt peruertir l'ordre & faire le ſchiſmatique, non le Chreſtien. Il faut obeïr à l'Egliſe: l'Eſcriture le dict. C'eſt à elle à qui nous auons promis l'obeïſſance, & d'elle, que nous auons receu ce que nous auons de bon & l'Eſcriture meſme.

Mais pourquoy les Heretiques de tout temps ont ils eſté ſi fort ennemis de l'Egliſe & des traditions Apoſtoliques: & ſe tiennent ſi fort à l'Eſcriture, c'eſt pour ſe tenir cachez dedans le bois, & ne venir à la campagne claire. L'Eſcriture ils la tordent, tournent, & appliquent, cōme ils veulent: là on ne les peut forcer: l'Egliſe & ſa tradition eſt claire, expreſſe, elle eſclaire & apporte le ſens à l'Eſcriture: ainſi elle les bride & arreſte.

Et de faict dés les premiers ſiecles de la Chreſtienté ils ont eſté conuaincus & condamnez beaucoup plus par tradition, que par Eſcriture, comme nous teſmoignent les Docteurs de ce temps-là. Tertullien diſoit, que contre les Heretiques, il faut plus employer en la diſpute les traditions, que l'Eſcriture: & ſainct Ignace, Tant plus on ſe tient ferme aux traditions de Apoſtres, mieux on fuit la contagion des Heretiques: & puis Vincentius Lyrinenſ. Souuenons-nous que non ſeulement les traditions ont plus de force à conuaincre les Heretiques, que l'Eſcriture: mais encores que toute diſpute auec les Heretiques, ſe doit terminer par les traditions, que nos majeurs nous ont laiſſé. Ce premier poinct eſt aſſez plaidé contre eux, & eſt ſuffiſamment monſtré combien ils faillent, & le tort qu'ils ſe font de vouloir rapporter & aſſubjettir leur foy & leur creance à l'Eſcriture leuë: car c'eſt à l'Egliſe ouye.

Apres toute ceſte diſpute, i'ay encore voulu à ceſte ſeconde edition, ſans toucher ny alterer l'ordre du precedent, pour plus grande preuue & confirmation, de tout ce que i'ay dit, & rendre tout cet affaire de l'Egliſe, Eſcriture, & Traditiō, plus clair, & plus fort pour conuaincre les Schiſmatiques, adiouſter icy vn diſ- 5.

Digitized by Google

cours, qui conſiſte preſque tout en faict, & en Hiſtoire, que ie traitteray par articles.

Il faut premierement eſtre aduerty vne fois pour toutes, & pour n'equiuoquer (à la façon ordinaire des Schiſmatiques) ſur l'Egliſe, Tradition, Eſcriture Iudaïque, que nous ne parlons icy, que de l'Egliſe, Tradition, & Eſcriture appellee ou Chreſtienne, ou Euãgelique, ou Apoſtolique: Car c'eſt vne meſme choſe, que de ces trois. Et i'entens auec tous les Catholiques, qui ont iamais eſté, par ceſte Egliſe, celle, qui a eſté faicte par Ieſus-Chriſt, & par ſa parole, verité & doctrine. Par ceſte Tradition, la doctrine, & parole, qui n'a eſté enſeignee, laiſſee par Ieſus Chriſt, ſes Apoſtres, & les ſeptante deux Diſciples, que de bouche ſeulement: et par ceſte Eſcriture la doctrine & parole qui a eſté miſe en eſcrit par ſix Apoſtres & deux Diſciples ſeulement.

Cela preſuppoſé, c'eſt choſe ſans doubte, que comme la doctrine & verité Euangelique n'a point eſté aucunement reduite en eſcrit par Ieſus-Chriſt, ains tant ſeulement preſchee, cõmiſe & conſignee de viue voix aux cœurs des Apoſtres, Diſciples, & premiers Chreſtiens, c'eſt à dire en vn mot laiſſee en tradition. Auſſi ne leur cõmanda-il point de l'eſcrire, ains ſeulement la preſcher, & la laiſſer de viue voix & en tradition, tout ainſi & en la meſme façon, qu'il leur auoit baillé diſant, Allez, preſchez: Ce qu'auez entendu à l'oreille, dites-le ſur les toits: Ce que ie vous ay dit à cachettes & en tenebres; dites-le en plein iour. Item, Annoncez ce que vous auez ouy: & il n'a iamais dit, eſcriuez. Ainſi tous les Apoſtres ont preſché, & en preſchant ont declaré deux choſes: De ne preſcher que la tradition Euangelique. (Nous vous parlons, annonçons ce que nous auons veu, & ouy, ſçauoir de Chriſt) & preſcher, ſous peine de damnation, c'eſt à dire par commandement (malheur à moy ſi ie ne preſche, dit S. Paul)

Matth. dernier. cap. 10. & 11.

1. Ioan. 1.

Et cõbien qu'ils ayent eſcrit, ſi ne ſe trouue-il point, qu'ils l'ayent fait par commandement: & de quatorze Apoſtres, il n'y en a eu que ſix, & de 72. Diſciples, il n'y en a que deux, qui ayent eſcrit: & encor ç'a eſté par occaſion, & touſiours auec declaration ou proteſtation qu'on aye recours à la tradition Euangelique, c'eſt à dire à la doctrine preſchee.

1. Cor. 9.

Or toute l'Eſcriture euangelique n'a pas eſté faicte tout à vn coup, & en meſme temps, non plus qu'en meſme lieu, ny de meſ-

Digitized by Google

mes perſonnes, mais par diuerſes, en diuers lieux & temps, & par parcelles. Sainct Matthieu a commencé le premier l'an quarante & vn de noſtre Seigneur, ſi nous croyons à Euſebe, qui eſt ſuiuy communément. Et S. Iean a acheué l'an 97. ou 99. Car Euſebe teſmoigne, qu'il eſcriuit l'Apocalypſe l'an 97. & qu'il ayt eſcrit l'Euangile, & ſes Epiſtres l'an 99. cela ſe tire de ſainct Irenee, S. Athanaſe, Epiphane, Euſebe, & autres, diſant qu'il eſcriuit à Epheſe apres ſon retour de l'exil de Pathmos.

Iren. l. 3. cap. 1. Athan. in ſymp. Epiph. hæreſ. 51. Euſeb. l. 5. cap. 8.

Or ſi par le mot de l'Eſcriture Euangelique, on n'entend que tout le liure du nouueau Teſtament entier, & que iceluy n'a eſté complet & entier que l'an 99. de noſtre Seigneur, il reſulte, que l'Egliſe & la foy Chreſtiéne a eſté ſans l'Eſcriture Euangelique 99. ans. Et ſi depuis l'an quarante & vn, iuſques auſdits 99. ans, qui ſont pres de ſoixante ans, elle a eſté auec quelque Eſcriture Euangelique, c'eſt à dire quelque partie de ce liure, qu'on nõme Nouueau Teſtament. Si n'a elle pas toutesfois eſté durant ce temps là auec l'Eſcriture Euangelique, c'eſt à dire auec icelle toute pleine, & entiere, ny auec tout cedit liure : Et ſi ce qui a eſté eſcrit l'an 97. ou 99. par ſainct Iean, eſt vne partie de la parole de Dieu Euangelique, qui eſtoit preſchee ſeulement par ſainct Pierre, ſainct Paul, & autres Apoſtres, leſquels eſtoient morts auparauant cet an 99. il appert clairemẽt, & que ceſte partie de la parole de Dieu n'eſtoit que tradition, deuant ledit an 99. & que lors du decez de ſainct Pierre, & ſainct Paul, & autres Apoſtres, il y auoit encor en l'Egliſe de la parole de Dieu non eſcrite, c'eſt à dire, de la tradition Euangelique, ſur laquelle la foy eſtoit fondee : autrement il faudroit dire, que ce que ſainct Iean a eſcrit, eſtoit ja eſcrit auparauant par les autres Apoſtres, & ainſi non neceſſaire, ou bien que ce n'eſt point parole de Dieu.

Et s'il eſt vray (comme l'on ne peut nier ſans impudence) que l'Egliſe & la foy Chreſtienne eſtoit deſia baſtie & entierement parfaicte deuant le ſuſdit an quarante & vn, c'eſt à dire, auant que aucune Eſcriture Euangelique fuſt au monde, & que toutesfois iuſques lors l'Egliſe & la foy n'eſtoit, & ne pouuoit eſtre fondee, que ſur la parole & doctrine Euangelique non eſcrite, c'eſt à dire, ſur la tradition, ne s'enſuit-il pas neceſſairement, & de ce ſeul faict, & de la verité de ceſte Hiſtoire Euangelique, qui eſt irrefragable. 1. Que la tradition (entendez touſiours l'Euangelique)

eſt plus ancienne,que l'Eſcritnre(s'entend auſſi Euangelique.)2. Que l'Egliſe & la foy Chreſtienne a eſté 99. ans ſans Eſcriture Euãgelique,au moins pleine,parfaicte,entiere,& ſuffiſante,& quarante & vn an ſans aucune Eſcriture Euangelique.3. Que la verité, doctrine, & parole Euangelique de ſon origine, en ſon naturel premier & vray eſtre, n'eſt que tradition & non Eſcriture, dont ſainct Paul l'appelle parole & l'ouye de Dieu, & ailleurs l'ouye de la foy,pource que la foy vient de ceſte parole ouye, & non par la lecture d'icelle. 4. Qu'és pays,où la plus part des Apoſtres & Diſciples ont preſché ſans auoir eſcrit, voire ſans auoir employé l'eſcrit des autres,n'ayant point en ces lieux là, ny parmy ces Egliſes d'Eſcriture Euangelique,ny parfaicte ny commencee, ny du tout ny en partie, il falloit neceſſairement, que la foy Chreſtienne ne fuſt reiglee ny gouuernee, que par la ſeule tradition Euangelique. & non par l'Eſcriture. 5. Que ainſi que l'Eſcriture a demeuré long temps à eſtre commencee, & depuis à eſtre acheuee, auſſi eſtant commencee & puis acheuee a demeuré long temps à eſtre toute receuë vniuerſellement par tout: Et pour le regard des Egliſes,qui ne l'auoient receuë du tout ou en partie, c'eſtoit autant comme ſi elle n'euſt point eſté au monde. Et toutesfois icelles ayans receu la foy Chreſtienne entiere & parfaicte,il faut neceſſairement conclurre, qu'elles auoient receu l'entiere doctrine & parole Euangelique de la tradition,& que leur foy n'eſtoit fondee que ſur la tradition.

1. Theſſ. 2. Verbum auditus Gala. 3. ex auditu fidei.

Or s'il eſt vray (comment nul ne doute) que l'Apocalypſe, l'Epiſtre aux Hebrieux (ſoit dit par exemple) contiennent partie de ceſte parole de Dieu & traditiõ Euangelique,& que,teſmoing ſainct Hieroſme,l'Apocalypſe n'eſtoit point encor de ſon temps, c'eſt à dire, l'an 400. receuë en l'Egliſe Orientale pour Canonique,non plus que l'Epiſtre aux Hebrieux en l'Egliſe Occidentale, que neantmoins ces Egliſes tenoient & croyoient entierement tout ce qui eſtoit de la foy & de la parole de Dieu Euangelique. Il s'enſuit neceſſairement qu'elles ne le pouuoient croire, que ſur l'authorité de la tradition Euangelique, laquelle contenoit les meſmes choſes, que ces deux liures, & non ſur l'authorité de ces deux liures,

Voila donc comment tout ce temps de 400. ans s'eſt paſſé en trois manieres, & en trois ſaiſons: L'vne ſans Eſcriture du tout: la ſeconde

Digitized by Google

la ſeconde en la facture de l'Eſcriture : la troiſieſme en la reception generale & entiere de l'Eſcriture, & il eſt euident, que durant tout ce temps-là toute l'Egliſe a eſté menee & conduite par tradition, qui faiſoit croire ce que l'Eſcriture ne pouuoit faire, puis qu'elle n'eſtoit encore du tout receuë ny canonizee.

C'eſt vn pareil argument, que celuy que deduit ſainct Irenee contre les Heretiques, qui rejettoient la tradition Apoſtolique, diſant qu'il y auoit de ſon temps pluſieurs nations fort Chreſtiennes, qui auoient receu la foy entiere ſans aucuns liures, & ſans auoir onc receu communication d'aucune Eſcriture ſaincte, ny d'autre parole diuine, que de la ſeule tradition & predication Apoſtolique. Lib. 3 cap. 4.

Mais ſainct Hilaire, qui eſt venu bien long temps apres, louë l'Egliſe Gallicane, de ce que iuſques à ſon temps, qui eſtoit l'an 350. ils n'auoient pas eu beſoin d'Eſcriture pour croire, & tenir la foy Chreſtienne, s'eſtant ſeruis en cela de la ſeule tradition : Et comme diſent tous ces deux ſaincts Peres, quand les Apoſtres n'euſſent point eſcrit, ſi falloit-il toutesfois ſuyure la doctrine & la foy qu'ils auoient enſeigné de bouche. De Synod. contre Arian.

Or il y a plus : car la reception meſmes & authorization de ceſte Eſcriture a eſté faicte par tradition : l'Eſcriture ne s'eſt pas elle meſme authoriſee, ny canonizee. Il n'y a aucun Apoſtre, qui recommande ſon Eſcriture, ny celle de ſon compagnon. Sainct Iean qui eſt demeuré tout le dernier des Apoſtres, n'a point eſcrit, non plus que ſainct Paul, & ſainct Pierre, que tel & tel Apoſtre euſt eſcrit, telle & telle Epiſtre, ou faict telle Eſcriture. Comment l'a on peu ſçauoir, eux ayans eſcrit en diuers temps & lieux? Il n'y a que ſainct Pierre, qui faict mention des Epiſtres de ſainct Paul ſans le nommer, ny cotter le temps, le lieu, le nombre, le tiltre, ou ceux, à qui elles s'addreſſoient. Tellement que nous ſçauons autant par le dire de ſainct Pierre, qui ſont les Epiſtres de ſainct Paul, comme s'il n'en euſt point parlé, ſinon que nous ſçauons, qu'il a fait des Epiſtres.

Mais encor y a bien plus grande queſtion de ſainct Iean, qui a eſcrit apres la mort de tous les autres Apoſtres, eſtant demeuré tout ſeul, qui a peu dire & teſmoigner, que c'a eſté luy qui a fait ces Eſcritures. Et à celuy, qui l'euſt nié, quel moyen de le prouuer? qui a receu & approuué ces Eſcritures?

Ee

Digitized by Google

C'eſt donc la tradition, qui a gouuerné & auant l'Eſcriture Euangelique, & auec icelle: & qui a receu & approuué ceſte Eſcriture: mais ce poinct ſera tantoſt traicté au long par expres.

Or bien voilà maintenant toute l'Eſcriture acheuee & receuë pour tout: acheuee en 99. ans, & receuë en 400. Il pourroit bien ſembler, que iuſques à lors la tradition auroit lieu, mais que meſhuy elle n'en doit plus auoir, puis que toute l'Eſcriture eſt en regne, dont il ne faut plus s'arreſter, qu'à ceſte Eſcriture, c'eſt ce qui ſemble auoir apparence pour les Schiſmatiques: Mais voicy force reſponces au contraire. Premierement il n'y a aucun lieu en l'Eſcriture, qui condamne ou exclue la tradition, mais au contraire l'Eſcriture la louë & recommande à tous propos: & ſemble que l'Eſcriture ne ſoit faicte, que pour touſiours nous renuoyer à la tradition, ne parlant & ne s'adreſſant qu'à ceux qui ſont Chreſtiens par tradition, comme elle meſme eſt Chriſtianizee & canonizee par tradition: & touſiours en l'Eſcriture ces mots, parole de Dieu, Euangile, parole de l'Euangile, predication, annonciation, que vous auez pris, ouy, appris, receu: que vous a eſté baillé de bouche, annoncé, preſché, &c. s'entendent de la tradition & de la parole ſeulement preſchee.

Mais voicy vne raiſon infaillible & qui ne peut eſtre contredite. La piece de l'Eſcriture, qui a eſté faicte toute la derniere, ſçauoir les deux dernieres Epiſtres de ſainct Iean, portent expreſſément ces mots. I'ay bien pluſieurs autres choſes à eſcrire, mais à cela ie ne veux employer ancre, ny papier, ains le dire de bouche en face. Depuis ce mot rien n'a eſté eſcrit, voilà le dernier mot de la Bible, mais tout à la fin deſdites deux dernieres Epiſtres de ſainct Iean.

Il y a donc pluſieurs choſes demeurees en tradition, qui n'ont iamais eſté eſcrites.

Voicy donc deſia deux choſes, Tout n'eſt pas eſcrit: & ce qui eſt eſcrit nous renuoye à ce, qui n'eſt pas eſcrit, i. à la tradition.

Tiercement ce qui eſt eſcrit, doit eſtre bien entendu, eſt donc requiſe l'interpretation: or l'interpretation c'eſt tradition. L'Eſcriture ne s'interprete pas touſiours elle-meſme: il faut d'ailleurs que de l'Eſcriture, obtenir l'intelligence de l'Eſcriture (cela ſe traittera tantoſt, ils ne l'aduouënt pas) ſçauoir de l'Egliſe, de la Tradition. Et voilà en partie comme il faut entendre ceſte pro-

poſition, que i'ay dit cy-deſſus: Que les Heretiques ont eſté anciennement, & doiuent eſtre touſiours conuaincus plus par Tradition, que par l'Eſcriture. Car outre que l'Egliſe quelquesfois par pure Tradition, inuente, authoriſe, ou ordonne des mots, comme Trinité, Conſubſtantialité, &c. declare des dogmes, comme ceux que i'ay nommé cy-deſſus au 2. art. encores ordinairement elle condamne les erreurs par l'interpretation & le ſens, qu'elle donne aux mots de l'Eſcriture. Les Arriens & autres anciens Heretiques n'ont pas eſté tant conuaincus par les mots exprés & formels de l'Eſcriture (leſquels ils heurtoient par d'autres mots) que par le ſens & interpretation, que l'Egliſe donnoit à ces mots. Mais de cecy cy-apres amplement au 13. poinct principal de ce chapitre qui eſt de l'interpretation de l'Eſcriture.

Par tout ce diſcours nous apprenons clairement, que la Tradition (qui eſt en l'ame & en la ſcience de l'Egliſe, & en l'inſtruction verbale du Sauueur, de ſes Apoſtres, & Diſciples, & celle que luy influë & ſuggere le ſainct Eſprit) eſt la vraye parole de Dieu perpetuelle, auant, ſans, & auec l'Eſcriture: & n'eſt pas moins de Dieu auant ou ſans eſtre eſcrite, qu'apres eſtre eſcrite: & n'eſt rien plus pour auoir eſté eſcrite: & que c'eſt elle, qui comme la premiere & la ſœur aiſnee a approuué, authoriſé, interpreté, conduict & faict valoir ſa puiſnee l'Eſcriture. C'eſt pareil ſacrilege & impieté de rejetter ou retrancher l'vne que l'autre: pareille obligation de les receuoir toutes deux.

Iren. lib. 3. ca 3 n. Tertul de contumili. de præſcrip de carnib. Chriſt. cap. 2. Auguſt. de bapt. li. 3. c 2. l. 4. cap. vlt. Baſil. de ſſo. c. 7.

Les ſaincts Peres ont ainſi combattu les Heretiques de leur temps, qui ne vouloient receuoir que la parole eſcrite, comme 6.
font nos Schiſmatiques du temps preſent. Pluſieurs ont ramaſſé leurs authoritez, où l'on y peut auoir recours. Voilà le premier poinct de noſtre plaidé en ce chapitre acheué.

Authoriſation & conſignation de l'Eſcriture.

Venons au ſecond poinct qui eſt que l'authoriſation, & canoniſation de l'Eſcriture deſpend de l'Egliſe. La couſtume de tous Heretiques & Schiſmatiques eſt de ne receuoir l'Eſcriture toute entiere, & de la main de l'Egliſe. Ils en oſtent & en retranchent comme il leur plaiſt: les vns piece, les autres vne autre. Cecy eſt donc à traitter maintenant contre eux: & c'eſt le premier des deux points arreſtez en la fin du precedent chapitre, & la premiere clef & preeminence de l'Egliſe ſur l'Eſcriture. Pour noſtre regard, nous diſons, qu'il eſt neceſſairement requis, ſçauoir

de toute certitude quelle eſt l'Eſcriture, que cela nous ſert infiniement à la religion, & eſt vne appartenance de la foy. Or ceſte ſcience aſſeuree ne peut eſtre d'ailleurs, que de l'atteſtation & declaration de l'Egliſe.

1. *Primò*, il n'y a au monde aucune auctorité plus, ny tant certaine, ny tant puiſſante pour nous aſſeurer, & oſter tout ſcrupule de conſcience, que l'Egliſe, par le teſmoignage meſme de l'Eſcriture.

2. En apres l'exemple de la Synagogue au vieil Teſtament, les liures ſacrez & Canoniques eſtoient ceux, que l'Egliſe Iudaïque receuoit, & declaroit tels : laquelle eſtoit en ce Iuge ſouuerain, & les Scribes eſtoient ſur-intendans en cet affaire.

3. D'ailleurs qui peut aſſeurer & eſtre caution en bien grande choſe, le peut eſtre en moindre. Or l'Egliſe t'a faict Chreſtien, t'a baillé la reigle & les articles de la Foy, que nous appellons le Symbole des Apoſtres : elle pourra donc bien te certifier de l'Eſcriture, qui ne t'importe pas de tant : car tu peux eſtre ſauué ſans cecy, & non ſans cela. C'eſt le dire de ſainct Auguſtin, Pourquoy ne croyons-nous à l'Egliſe certifiant l'Eſcriture, puis que nous croyons bien à elle, nous enſeignant Ieſus-Chriſt, & noſtre ſalut, & lors qu'elle nous excommunie & nous abſout ?

7. Et puis s'il y a ou peut auoir remede de s'aſſeurer de l'Eſcriture, autre que l'auctorité de l'Egliſe, ce ſeroit l'Eſcriture meſme: & c'eſt ce que veulent nos aduerſaires. Or elle ne le peut eſtre: l'Eſcriture ne peut eſtre prouuee ny authoriſee par l'Eſcriture, ny en tout, ny en partie. Non en tout, car qui la nieroit toute, comme les Payens & Atheiſtes, quel moyen de la prouuer par elle meſme? l'affaire iroit *in infinitum*, & touſiours à recommencer. Ny en partie: niant le nouueau Teſtament, comme font les Iuifs, comment ſe prouuera-il par l'Eſcriture ? Qui niera l'Apocalypſe & les quatre Euangeliſtes, ou bien l'Epiſtre S. Iacques, comme faict Luther : le liure de Iob & les Cantiques, comme les Schiſmatiques Polonnois, l'Epiſtre aux Hebrieux comme faict Pomeranus, quel remede par l'Eſcriture ? en tels affaires & telles negatiues, les Schiſmatiques ſont au bout de leur Latin. Mais le Catholique reſpond bien aſſeurément : car à celuy qui nie quelque piece de l'Eſcriture, il dira, Elle (*id eſt*, l'Egliſe) de qui tu tiens toutes les autres pieces pour ſainctes, te declare ceſte cy

L'Eſcriture ne peut eſtre authoriſee par ſoy meſme.

eſtre pareillement ſaincte : celle qui t'a faict Chreſtien, t'a inſtruict en la foy, te commande de receuoir auſſi ceſte-cy. Tu t'es fié à elle en plus grande choſe : tu as receu d'elle ta foy, ta religion, ta creance : Or receuoir ceſte piece d'Eſcriture eſt vne parcelle & vne appartenance de ceſte foy & religion. Si tu as l'Egliſe pour ſuſpecte en cet endroict, comme ſi elle auoit peu faillir, auſſi a-elle peu faillir en tout le reſte, dont tu t'aſſeures. Et ainſi il faut ou du tout douter, ou du tout s'aſſeurer, ainſi parle ſainct Auguſtin, diſputant contre les Manicheens. Car voulant alleguer contre eux les Actes des Apoſtres, que les Manicheens rejettoient, il dit par preoccupation, Il faut que ie croye à ce liure des Actes, ſi ie veux croire à l'Euangile. Car l'authorité Catholique me recommande tous les deux.

Que me peut reſpondre le Schiſmatique, quand ie luy nieray quelque piece de l'Eſcriture ? il dira peut-eſtre qu'il n'eſt plus queſtion d'en douter, car iuſques icy tout le monde l'a receu, & creu ainſi. Ie les prens au mot : & qu'eſt-ce tout ce modde, ſinon l'Egliſe ?

Peut eſtre qu'il produira ſa reuelation du ſainct Eſprit, comme faict Caluin. Or à cela il a deſia eſté ſuffiſamment reſpondu. Et qui m'empeſchera que ie n'allegue auſſi bien pour moy contr'eux l'inſpiration ? l'eſprit me dit que les Machabees ſont Canoniques : à Caluin il dit que non. L'eſprit dit à Caluin, que l'Epiſtre de ſainct Iacques eſt Canonique : à Luther, il dit que non, mais qu'elle eſt de paille. Voilà vne belle reigle, pour teſtifier les choſes. Mais eſt-il pas bon, pour prouuer l'Eſcriture ſaincte, alleguer l'inſpiration du ſainct Eſprit, comme ſi pour prouuer la foy d'vn contract public, l'on alleguoit vne cedule priuee ? Car l'Eſcriture & l'inſpiration ſont iuſtement comme ces deux-là. Certes il y a à rire en leur faict.

Ny par l'inſpiration. Inſtit. l. 7. Aux. chap. de ce liure.

A la fin comme gens qui ayment mieux toute autre choſe & ſe perdre, que rendre l'honneur deu à l'Egliſe, ils alleguent la phraſe de l'Eſcriture, le ſtile, qui monſtre clairement que c'eſt l'Eſprit de Dieu qui parle. Ne voilà pas de belles cautions, & moyens bien certains pour aſſeurer nos conſciences en choſe de telle importance ? Il faudra donc que tout le monde ſoit ſçauant, pour cognoiſtre & iuger de ceſte phraſe & de ce ſtile. Les ſimples & ignorans, qui ſont le plus grand nombre, demeureront

Ny par la phraſe & ſtile ſien.

Digitized by Google

en crouppe & en doubte. Ils'en remettront, ce diront-ils, aux ſçauans. N'eſt-ce pas vn traict de la Prouidence diuine, de nous auoir enuoyé à l'Egliſe, pluſtoſt qu'à chercher ces ſçauans particuliers? Qui me les monſtrera? & ſi ie trouue des ſçauans, quelque autre m'en alleguera de plus ſçauans, comment ſeray-je reſolu? Mais y a bien pis, les ſçauans meſmes, qui ſe meſlent d'en iuger, n'en ſont pas d'accord: Caluin trouue que l'Epiſtre ſainct Iacques eſt ſaincte & de Dieu, Luther dit que non, qu'elle eſt de paille: Ces deux icy reçoiuent les Cantiques pour saincts, les Trinitaires s'en mocquent: & tous ces gens ſont tenus pour ſçauans. Pourquoy donc les Payens ſçauans & les Iuifs, accouſtumez au ſtile & à la phraſe de l'Eſcriture ne recognoiſſent-ils, & ne reçoiuent toute l'Eſcriture?

8\. Et puis le faict & experience perpetuelle & vniuerſelle de l'Egliſe, par laquelle il eſt aiſé à voir qu'en toutes les difficultez, qui ſont ſuruenuës touchant la reception des liures de l'Eſcriture, c'a touſiours eſté l'Egliſe, qui en a ordonné ſouuerainement & pleinement. Ie deduiray cecy briefuement. Il eſt à ſçauoir, qu'il y a deux ſortes de liures, dont y a difficulté en l'Egliſe, ſçauoir les vrais, i. vrayement eſcrits par les Prophetes ou Apoſtres, & les ſuppoſez, i. faicts par Philoſophes ou Heretiques, mais publiez ſoubs le nom des Apoſtres. Quant aux premiers vrays il y en a de cinq façons, les vns tout du commencement, & depuis touſjours receus & tenus pour tels. 2. autres receus du commencement, mais apres quelque temps rejettez, comme les Actes de ſainct Paul, Epiſtres ſainct Barnabé, Euangile & Apocalypſe de ſainct Pierre, comme recite Euſebe, Theodoret, & Clement Alexandrin: les Epiſtres & preceptions de ſainct Clement, comme il eſt dit au dernier Canon des Apoſtres. 3. En tiers lieu il y en a, qui au contraire n'ont eſté receus au commencement, mais depuis auec le temps, comme les Epiſtres aux Hebrieux de ſainct Iacques & de ſainct Iude, ſeconde, & troiſieſme de S. Iean, & ſon Apocalypſe. 4. D'autres qui n'ont iamais eſté receus, comme pluſieurs eſcrits de Dauid, Salomon, deſquels eſt parlé. 3. Reg. 4. L'Epiſtre S. Paul aux Laodiceens, dont il eſt faict mention aux Coloſſ. 4. Periodes de S. Luc. 5. Finalement ceux qui ont eſté mis en doute, ou niez par les Heretiques tous entiers, comme les Actes des Apoſtres par les Manicheens, l'Epiſtre S. Iacques par

Diſtinction des liures de l'Eſcriture.

Digitized by Google

Luther, les Pſalmes de Dauid, & le liure de Iob, par les Schiſmatiques de Pologne, &c. ou en partie, comme de l'Euangile de ſainct Iean, pluſieurs oſtent l'Hiſtoire de la Piſcine, & de la femme adultere: ou bien ont eſté mutilez, alterez, corrompus par addition, ſoubſtraction, mutation.

Or en tous ces doutes & difficultez, qui en a ordonné? qui les a vuidez? qui s'en eſt faict croire ſinon l'Egliſe? Qui a declaré tels eſtre vrays, tels eſtre faux & ſuppoſez: & des vrays tels receuables au Canon, & tels non? Pourquoy l'Apocalypſe & l'Epiſtre aux Hebrieux ont-ils demeuré plus de trois cens ans auant qu'eſtre receus generalement par tout? c'eſtoit parole de Dieu & Eſcriture ſaincte touſiours, & auſſi bien deuant la reception que depuis: pource que l'Egliſe ne l'auoit pas encore declaré tel. Pourquoy tous les eſcrits des Apoſtres ne ſont-ils canoniſez & receus, comme ceux que nous auons nommé au quatrieſme rang, ſinon pource que l'Egliſe ne l'a pas ainſi ordonné?

Il va ainſi des liures de l'Eſcriture, comme de la doctrine & des dogmes. Il y a pluſieurs poincts de doctrine, qui, combien qu'ils ayent eſté touſiours vrays, n'ont pas touſiours eſté creus & tenus de toutes les Egliſes, comme le S. Eſprit procede du Fils: les ames eſtre creées de nouueau à chacun corps, lors qu'elles y ſont infuſes: le Bapteſme des petits enfans, & celuy des Heretiques n'eſtre reiterable, & mille autres.

Nous nous contenterons de ces cinq raiſons, pour la preuue de noſtre dire, ſeulement adjouſterons le dire tant celebre de ſainct Auguſtin, Qu'il ne croiroit pas à l'Euangile, s'il n'y eſtoit induit & meu par l'authorité de l'Egliſe Catholique, à laquelle il a obey luy commandant de croire l'Euangile. Ils ſe morfondent pour eluder ceſte ſentence, qui eſt ſi claire: mais en vain, tout ce qu'ils diſent eſt inepte. Caluin, Muſcule, & autres diſent que ſainct Auguſtin parle au nom de l'infidele, & non encore Chreſtien: mais il appert du contraire par tout le propos de ce ſainct Docteur, & par raiſons euidentes. 1. L'auctorité de l'Egliſe, comme l'Egliſe, n'a aucun credit pour eſmouuoir vn infidele, ouy bien comme vn conſentement vniuerſel de tant de nations. 2. L'Egliſe comme Catholique en a encores beaucoup moins: le ſeul Catholique recognoiſt l'auctorité de l'Egliſe Catholique, non l'infidele, qui ne ſçait que c'eſt que Catholique, ny meſme

9. Contra Epiſtolam fundamenti. c. 4.

Caluin. Muſcule.

l'heretique. Or ſainct Auguſtin allegue l'auctorité de l'Egliſe & de la Catholique.

3. Item il ſe dit auoir obey, creu aux preſcheurs, luy diſans qu'il creuſt à l'Euangile, & autres tels propos, qui ne peuuent competer à l'infidele.

Du Pleſſ. Du Pleſſis paſſe icy legerement, & n'employe ceſte deffaicte de Caluin, mais il dit que S. Auguſtin ne veut pas pour cela inferer que l'Egliſe ſoit par deſſus l'Eſcriture : ce n'eſt pas reſpondre. Item que S. Auguſtin parle là, non de la deciſion de l'Eſcriture, mais ſi tels & tels eſcrits ſont des Apoſtres, ou non : & que voulons nous auſſi qu'il die autre choſe ?

10. Or pour finir ce propos de l'auctorization & conſignation de l'Eſcriture : comme ſuffiſamment prouué, voyons s'ils diſent rien contre. Ils diſent que ſi ainſi l'Eſcriture eſt auctoriſée & canoniſée par l'Egliſe, il s'enſuiuroit que l'Egliſe fuſt plus haute & ſuperieure à l'Eſcriture, choſe abſurde. Item que par ce moyen nous voulons tout aſſuiettir aux hommes, l'Eſcriture, noſtre ſalut, à la fin Dieu meſme. Ie reſponds :

Dire des aduerſaires. Du Pleſſis chap. 4.

Primò, que le iugement & la declaration que l'Egliſe fait de l'Eſcriture ne la rend pour cela ſuperieure, car telle declaration ne ſe faict, comme dit a eſté, pour le regard de l'Eſcriture, qui n'en a que faire, & depend de Dieu ſeul : mais pour noſtre regard, afin de nous la faire receuoir : *Secundò*, la voix de l'Egliſe n'eſt pas humaine, mais diuine & infaillible. Sainct Paul dit que Ieſus-Chriſt a ordonné Paſteurs & Docteurs en ſon Egliſe, pour venir à la perfection des Saincts, & que ne ſoyons flottãs çà & là à tout vent de doctrine : & Ieſus-Chrit a dit, Qui vous eſcoute, il m'eſcoute.

Mais pourquoy trouuent-ils faſcheux & inconuenient que l'Eſcriture ſoit authoriſee, publiee par l'Egliſe, vienne à la cognoiſſance du monde, & ſoit receuë par icelle, puis que Dieu meſme, Ieſus Chriſt, les myſteres de noſtre ſalut nous ſont notifiez & enſeignez par l'Egliſe : toutes les parties & appartenances de noſtre foy nous ſont baillees & enſeignees de bouche (*traduntur nobis*) par l'Egliſe, & l'Eſcriture en eſt vne ? Pourquoy ſe plaignent-ils pluſtoſt de ceſte piece que de toutes les autres?

Dieu, qui eſt par deſſus l'Eſcriture, nous eſt bien manifeſté par les œuures de nature, qui ſont moindres que l'Egliſe. Ieſus-Chriſt

Digitized by Google

Chriſt a eſté declaré & preſché par ſainct Iean, enuoyé expres pour teſmoigner de luy & le faire receuoir, *vt omnes crederent per illum*. Pourquoy l'Egliſe, qui eſt plus que ſainct Iean, ne peut-elle faire receuoir l'Eſcriture, qui eſt moins que Ieſus-Chriſt? Pour teſtifier, publier, declarer, l'on n'eſt plus grand. Sainct Iean & les Apoſtres teſtifient de Ieſus-Chriſt, & ne ſont pour cela plus grands: & Ieſus-Chriſt de Dieu ſon Pere: ainſi l'Egliſe teſmoigne de l'Eſcriture non ſuperieure à elle, ouy bien à nous, à qui elle declare & eſtablit l'Eſcriture. Item l'Eſcriture meſme a eſté eſcritte par hommes, pourquoy par hommes ne pourra elle eſtre publiee & recommandee, c'eſt à dire le meſme eſprit qui a parlé par les hommes, pourquoy ne pourra-il cela meſme auctoriſer & declarer?

Mais venons au troiſieſme poinct de noſtre plaidé & ſeconde clef & preeminence de l'Egliſe par deſſus l'Eſcriture, pour noſtre regard, qui eſt de l'interpreter, & prononcer du ſens & intelligence d'icelle, laquelle ja par les raiſons ſuſdites apparoit vraye. Car eſtant à elle d'auctoriſer & conſigner l'Eſcriture, comme a eſté monſtré, c'eſt donc à elle de mieux l'entendre, que tout autre: car elle ne peut bien faire celuy-là, ſans ceſtui-cy. II. *Interpretation de l'Eſcriture.*

Mais il y a pluſieurs autres raiſons, que nous allons dire, apres auoir aduerty, que quand nous diſons l'auctorité & puiſſance d'interpreter, ordonner, & arreſter du ſens de l'Eſcriture, appartenir à l'Egliſe, nous n'entendons pas de tout ſens, mais ſeulement du literal, vray & naturel, non du myſtic, qui eſt encore de diuers genres. Or y a-il grande difference entre ces deux: le literal & naturel concerne la foy, le myſtic ſert ou à la contemplation, ou aux mœurs, ou à quelque ſubtile ſpeculation. Ceſtuy-là eſt ſimple & neceſſaire: ceſtui cy eſt ingenieux, vray ſemblable: celuy-là eſt vnique, conſtant, Catholique & vniuerſel: ceſtui-cy eſt plus libre, diuers, ſcolaſtic, & particulier: ceſtui-là ſert à enſeigner, reſoudre les doutes de la doctrine, eſtablir la foy & les dogmes, confuter & condamner les erreurs, dont il doit eſtre tenu par foy & creance, receu par auctorité, eſcouté, & ſuiuy comme vn Oracle: ceſtui-cy eſt bon à diſcourir & philoſopher, & acquis par eſtude. Or c'eſt du premier que nous entendons parler, qui ſert à la foy, à la fondation & generation d'icelle enuers l'infidele, & la conſeruation & ſouſtien des fideles: L'autre *Diuers ſens de l'Eſcriture.*

Digitized by Google

entre les mains des particuliers, des Docteurs Theologiens, Speculatifs, Poſitifs, Scolaſtics.

Diſons donc: le iugement de la foy, de verité, & erreur en matiere de la religion appartient à l'Egliſe, dont Ieſus-Chriſt appelle les premiers officiers d'icelle lumiere du monde, ſel de la terre. Or l'interpretation de l'Eſcriture ſert & appartient à la foy, à l'acquerir & retenir: il s'enſuit que c'eſt à l'Egliſe de l'interpreter.

Secundò, la fin de l'intelligence de l'Eſcriture, c'eſt la foy & noſtre ſalut, comme dict ſainct Iean concluãt ſon Euangile. Ces choſes ont eſcrites, affin que vous croyez, & croyans ayez la vie eternelle. Or l'office de l'Egliſe eſt de conduire ſes enfans au ſalut eternel. Elle a donc beſoing de leur interpreter l'Eſcriture: & ſans cela ne pourroit elle exercer ſon office, ny paruenir à ſa fin.

Tertiò, l'Eſcriture Euangelique eſt le teſtament de Ieſus-Chriſt, &, comme dit ſainct Auguſtin, inſtrument de la volonté diuine. Qui peut & doit mieux entendre la teneur du teſtament, que l'executeur d'iceluy? l'intention du teſtateur, que ſes officiers & Secretaires? Dont S. Paul appelle les ſuperieurs de l'Egliſe Miniſtres & diſpenſateurs des myſteres & ſecrets de Dieu.

Quartò, il y a en l'Eſcriture pluſieurs myſteres cachés, qui ne ſont cognues au commun, mais à aucuns ſeulement, ſçauoir eſt aux Recteurs & ſurintendans de l'Egliſe, comme en la Synagogue, aux Preſtres & Prophetes, qui pource ont eſté appellez voyans. Et en l'Egliſe Chreſtienne Ieſus-Chriſt diſoit aux Apoſtres, C'eſt à vous de ſçauoir les ſecrets & myſteres du Royaume de Dieu. Que ſi l'on dit, que cela a eſté vray pour vn temps au cõmencement & en la fondation de l'Egliſe faicte par Ieſus Chriſt, mais que depuis tout a eſté reuelé à tous, ie dis que non: ils le deuroient prouuer par l'Eſcriture. Car les Apoſtres ont baillé en garde aux Eueſques leurs ſucceſſeurs pluſieurs choſes, & commandé d'en faire de meſme apres, & non le cõmuniquer à tous. S. Paul à Timothée, Garde le bon depoſt, que tu as entendu de moy: commets-le à gens fideles, idoines, propres à enſeigner, &c. Ce qui a eſté allegué cy-deuant au 1. poinct de ce chapitre.

Quintò, c'eſt & appartient à ceux-là d'interpreter l'Eſcriture, à qui il appartient d'enſeigner publiquement en l'Egliſe. Car qu'eſt-ce autre choſe de preſcher & enſeigner la parole de Dieu,

Digitized by Google

que d'interpreter l'Eſcriture? Or n'apartient à tous d'enſeigner, mais ſeulement aux Paſteurs & Recteurs de l'Egliſe, auſſi donc à eux ſeuls d'interpreter l'Eſcriture.

Où nous noterons en paſſant deux deuoirs & functions diuerſes, mais conioinctes & en meſme charge des Recteurs de l'Egliſe, dont ils ont double nom. Ces deux offices ſont ordonnez par preceptes & exhortations, à cauſe dequoy ſont appellez Paſteurs: enſeigner & preſcher la parole de Dieu, & ſont appellez Docteurs. S. Paul monſtre cecy en pluſieurs lieux, & par diuers mots aux Epheſiens 4. Il conioinct enſẽble Paſteurs & Docteurs: parlant à Timothée, qui eſtoit tous les deux, il dit, *præcipe & doce:* Item, *attende lectioni, exhortationi, & doctrinæ:* Item *doce & exhortare:* Et au chapitre 5. les Preſtres, qui preſident bien, ſont dignes de double honneur, principalement ceux qui trauaillent en la parole & doctrine. Or toutes ces deux functions ne ſe peuuent bien & ſuffiſamment excercer, ſans la cognoiſſance & interpretation de l'Eſcriture. *Tim 4.5. & 6.*

Sextò, & finablement y a la practique & exemple vniuerſel du monde en toute diſcipline, art, ou profeſſion liberale, ou mecanique, quelle qu'elle ſoit: Le iugement & deciſion des doutes, l'expoſition des liures eſt demandée & receuë des maiſtres en icelle, des experts, des iurez, des Docteurs & Profeſſeurs (comme argumente bien S. Auguſtin.) en toute religion: de meſme l'Eſcriture nous l'atteſte au vieux & nouueau Teſtament. En la Iudaïque Dieu renuoye tout doute de religion aux Preſtres auec iniondion de les croire & leur obeïr ſoubs peine de mort. Et Ieſus Chriſt commande en faire ainſi. Sur la chaire de Moyſe ſont aſſis les Scribes & Phariſiens: tout ce qu'ils vous diront gardez-le, faictes-le. Les Scribes eſtoient ſur-intendans & attentifs à la garde, conſignation, & approbation de l'Eſcriture, ce qu'ils faiſoient iuſqu'aux ſyllabes, poincts, & accens: les Phariſiens en l'interpretation, comme auſſi le mot Pheruſim l'emporte: & auoient la clef de ſcience, de laquelle ils abuſoient, comme leur reproche Ieſus-Chriſt, en ce qu'ils n'entroient, ne permettoient d'entrer. En la Mahumetane, en l'hereſie meſme, à qui ſe rapporte l'on de l'intelligence de l'Eſcriture qu'aux Miniſtres? donc c'eſt vn monſtre de nier cela ou en douter. Car cecy eſt touſiours & perpetuellement ainſi obſerué, & ce par neceſſité. *De vtilitate credend. c. 7. Exod. 7. 18. Leuit 10. Deut. 17. 1. Matth. 23. Luc. 11.*

Digitized by Google

Puis que iamais ſecte ou hereſie n'eut faute de l'Eſcriture, & que l'Eſcriture conſiſte non à la lire, mais à l'entendre, non aux fueilles, dit ſainct Hieroſme, en l'eſcorce, à la lettre, aux paroles, mais en la mouëlle, au cœur, & au ſens: en cas de difficulté & debat pour l'interpretation, à qui peut-on mieux & plus ſeurement s'en rapporter qu'à l'Egliſe, de laquelle l'Eſcriture nous recommande tant l'authorité? afin que, puis qu'en l'Eſcriture l'on ſe peut tromper, qui craint d'eſtre trompés'en conſeille à l'Egliſe, à laquelle l'Eſcriture renuoye pour eſtre creuë & obeye. Ce que les ſchiſmatiques meſmes ſont contraincts d'auoüer par effect, en toutes les difficultez, qui naiſſent en leurs opinions, s'en remettans à leurs Miniſtres: teſmoing leurs Synodes frequens, où ils ſont les Maiſtres: & ailleurs quand ils ont le moyen.

13. Dires des aduerſaires.

Que diſent parties aduerſes à tout cecy? certes rien ny ne pourroient: bien eſt vray qu'aucuns d'eux alleguent d'autres moyens, pour entendre & interpreter l'Eſcriture, ſçauoir eſt la collation des lieux de l'Eſcriture, dont l'vn eſclaircit l'autre. 2. l'obſeruation des phraſes. 3. l'enfilure & la ſuitte des propos par l'antecedent & conſequent. 4. la recherche des ſources, & originaux, & exemplaires. A tout cela a eſté ia au ſecond poinct aucunement reſpondu au gros, c'eſt qu'il faut donc eſtre ſçauant: 2. et l'ignorant ſera priué d'entendre l'Eſcriture, ny ne ſçaura à quis s'en remettre des ſçauans, car eux-meſmes n'en ſont d'accord. 3. Et puis tous ces moyens ſont purement humains, & en la main de tous Iuifs, Mahumetans, Payens, Heretiques, qui toutes-fois n'entendent bien l'Eſcriture.

Nous confeſſons bien, que tous ces moyens ne ſont à meſpriſer, voire ils ſeruent, mais ils ne ſont aucunement ſuffiſants ny certains, ains fort dangereux ſeuls, dont il faut vne plus haute & plus certaine auctorité, pour s'y repoſer: autrement pourquoy tant de ſectes ne s'en ſeruent-elles pour s'accorder de l'interpretation? Mais diſons vn mot de chacun.

14. Collation des lieux.

Quant à la collation des lieux, dont tous les ſchiſmatiques font tant grand cas, c'eſt vn moyen tres-incertain & dangereux, pource qu'en ceſte collation les lieux ſe feront ſemblables ou diſſemblables, non ſelon verité, mais ſelon l'opinion & affection anticipée de chacun. Vn exemple ſuffira pour tous: ce lieu, *Hoc eſt corpus meum*, ſelon la diuerſité des opinions a eſté conferé par diuers à diuers

autres lieux. Luther pour la realité auec le pain, le confere auec *Verbum caro factum eſt*. Les autres pour ſigne & figure auec *Petra erat Chriſtus*, les autres pour la vertu & valeur auec *Ego ſum vitis vera*: Zuingle auec *Caro non prodeſt quidquam*, *& eſt phaze*. Caluin pour ſon canal auec *Spiritus ſanctus deſcendit ſicut columba*. En voila beaucoup, & tout ne vaut rien. Et puis qui iugera, qui eſt le paſſage, qui s'y rapporte mieux ? ne ſera-on pas autant certain, ſi vn paſſage eſt bien conferé & rapporté à l'autre, comme ſi tel lieu eſt ainſi bien entendu ou non? Et puis combien y a-il de lieux vniques, qui ne peuuent eſtre confrontez ny expliquez par autres ? Ie ſuis contant de monſtrer cecy vn peu plus au long, à cauſe que les ſchiſmatiques ſi fort & ſi ſouuent alleguent ce moyen d'entendre les Eſcritures, comme le plus certain, & le plus authentique: & c'eſt le plus incertain, & le plus dangereux. 1. Il y a pluſieurs mots Hebrieux, qui ne ſont qu'vne ſeule fois mis en toute la Bible, comment pourra-on ſçauoir leur vraye ſignification par vn autre lieu ? Car c'eſt de là d'où vient la tant grande difficulté d'entendre le liure de Iob. D'autant que par deſſus tous les autres liures, celuy là a force de ces mots vniques. 2. Il y en a qui ne ſe trouuent que deux ou trois fois en toute la Bible: & encor bien ſouuent en diuers ſens, dont vn lieu ne peut expliquer ny donner lumiere à l'autre. 3. Ordinairement les noms propres des choſes, comme arbres, herbes, fleuues, & autre ſont ambigus, incertains, & dont iamais l'on ne s'eſt peu accorder, comme de l'arbre ou plante, à l'ombre de laquelle Ionas ſe repoſa. 4. L'equiuocation des mots, ſur quoy chaſcun peut faire valoir ſon ſens & iugement, qui trouue meilleur vne ſignification, qui l'autre. 5. La leçon diuerſe du texte de la Bible tant en Hebrieu, Grec, que Latin, voicy vne mer infinie de difficultez, qui ſe rencontrẽt à chaſque pas. Ceſte diuerſité vient de tant de choſes, des voyelles, des conſones, des accents, des poincts, des comes & virgules, tellement que pour vn tres-petit point diuers & changé, voila vn ſens eſloigné de l'autre, plus que l'orient de l'occident, comme au Pſal. 4. ℣. 3. au Pſal. 21. ℣. 8. 9. de la grande diuerſité des exemplaires, telle que l'on ne ſçait, auquel ſe tenir & s'arreſter, teſmoing tant de verſions, voire en vn meſme party. Et entre les ſchiſmatiques d'vne meſme ſecte, combien y a-il de verſions d'interpretations differentes ? combien ſont grandes les diſputes

de Caſtalio, & de Beze? d'Eraſme, & d'Oziäder? de Munſter, & de tant d'autres? Il n'y a point de plus vehementes diſputes, que celles qui ſont entre ceux qui font profeſſion de la cognoiſſance des langues, touchant la verſion du texte de la Bible, & interpretatiõ du mot. Et nos Schiſmatiques veulent que de la ſeule nous tirions le ſens & l'intelligence de l'Eſcriture, voire la clarté & certitude de la foy.

15. *Phraſes.* Quant aux trois moyens, qu'ils donnent, & qu'ils eſtiment moins, il y a autant de difficulté & de diuerſité. Car quant aux phraſes il eſt bien aiſé de s'y perdre & embaraſſer. Vne meſme diction, vne meſme phraſe ne peut pas touſiours dire meſme choſe, ains pluſieurs diuerſes & contraires; diuerſes comme *caro, anima, homo, mundus*, contraires comme ce mot, Lyon pour Ieſus-Chriſt, & pour le diable: Serpent, pour le diable & l'homme ſage: yeux de Dieu, pour ſa bonté & amour, pour ſa hayne & ſa rigueur. Combien ſouuent y a-il nombre pour nombre, partie pour le tout, & le tout pour partie? Apres les phraſes ne ſont generales, mais particulieres & differentes: autrement eſcrit S. Paul que S. Pierre: autrement Iſaye Prince qu'Amos berger. 3. *Suitte des propos.* Quant à la ſuitte & fil des propos, c'eſt le plus ſouuent temps perdu de s'y rompre la teſte: car il n'y a ſuitte ny ordre, rien qui ſe tienne: mais *ex abrupto*, le propos ſe couppe & ſe change inſenſiblement. C'eſt la façon ordinaire du ſainct Eſprit, meſmement en Dauid & aux Prophetes. Mais qui plus eſt, vn meſme propos, meſme ſentence, & petit periode variera: & la perſonne qui parle. Pſal. 21. *Deus Deus meus reſpice in me, quare me dereliquiſti* (*de Chriſto*) *longe à ſalute mea verba delictorum meorum* (*de corpore eius & peccatoribus.*) Et le ſens qui ſera en vn endroict propre & naturel, en l'autre figuré. Geneſ. 3. *Viderunt pulchrum viſu* (*hoc propriè*) *tum aperti ſunt oculi eorum* (*hoc figuratè*) & la ſignification du mot. *Ioan.* 1. *mundus per ipſum factus eſt, i. creaturæ: mundus eum non cognouit, i. amatores mundi. Ioan.* 4. *qui biberit ex hac aqua ſitiet* (*hoc naturaliter*) *qui biberit ex aqua, quam dabo, non ſitiet* (*hoc ſpiritualiter.*) Item vne meſme ſentence ſera hiſtoire, myſtere, prophetie, inſtruction morale. Or prenez en de là.

Originaux. Quant à l'inſpection & recherche des originaux & fontaines Hebraïques & Grecques, cela a eſté bien neceſſaire & certain au commencement, quand ces fontaines eſtoient encores nettes &

entieres: mais maintenant il n'eſt ny neceſſaire, y ayant la tranſlation & interpretation commune & receuë par tout: ny certain, voire doubteux & dangereux, tant pource que les originaux meſmes ſont differens & corrompus, qu'auſſi les interpretes n'en ſont d'accord, voire ils en iugent fort diuerſement, ce qui ſe rencontre ſouuent.

Or voicy nos trois poincts propoſez au commencement de ce chapitre aſſez plaidez contre nos aduerſaires.

Mais auant ſortir de ce propos & finir ce chapitre, il faut reſpondre à ce que dit du Pleſſis en sō cinquieſme chapitre: Car preſupposant auoir trouué en ſon precedant chap. 4. que l'Eſcriture eſt ſeul iuge de la doctrine, que nous la recuſons (mais cōment il en va que le Lecteur en iuge par la lecture & confrontation du ſien quatrieſme auec les miens ſecond, troiſieſme, & ceſtuy-cy quatrieſme) pourſuiuant ſon propos en ſon cinquieſme, il nous preſſe de nous accorder de quelque autre iuge: & là deſſus ſe met en peine pour neant. Puis qu'ils redoutent (dit il) l'Eſcriture, comme leur partie, la recuſent, & en detractent le plus qu'ils peuuent, trouuons en d'autre, qui le pourra eſtre? les Docteurs? ils ſont pour noſtre party és principaux poincts, comme ils ſçauent en leur conſcience: s'ils les prennent vn à vn, il n'y en a pas vn qui n'ait failly: les prendre tous, il y a tant de contrarietez en leur doctrine: qui les iugera? les Conciles? C'eſt de meſme: qui preſidera & iugera leurs erreurs & contrarietez? 16.

Voicy autant de mots, autant de menſonges. La premiere que nous redoutons, recuſons, detractons de l'Eſcriture. Il a eſté dict & monſtré aſſez clairement le contraire cy-deſſus, és chap. 2. & 3. ſans vſer de tant de redictes. Il appelle redouter, recuſer, detracter, de ne la vouloir abandonner à la main & mercy de tout le monde, ne vouloir croire vn-chacun touchant ſon interpretation & intelligence, qui eſt autant que ne vouloir receuoir pour la parole & le ſens de Dieu, la parole de l'inuention des hōmes: & c'eſt ce qu'il veut & taſche de prouuer en ce ſien chapitre, c'eſt l'inſcription dudict chapitre (qu'vn chacun peut iuger par l'Eſcriture des controuerſes de ce temps) & dedans le chapitre dict, que les Doctes, & ignorans, clercs, lays, d'eux-meſmes iugeront par elle, & prononceront la ſentence. Que ſe peut-il dire de plus hardy & de plus inepte? Que ne le font-ils dōc, puis qu'ils

le peuuent ? que n'en viennent-ils d'accord ? dictes qu'ils ne le veulent pas, & ne ſe ſoucient de leur ſalut, veulent errer de gayeté de cœur. Mais au moins pourquoy les Lutheriens, Puritains, Oziandrins, &c. vos compagnons au ſchiſme, mais qui vous condamnent, & que vous auſſi condamnez en la doctrine, ne le font ils ? Puis que cela eſt ſi aiſé, que n'eſtes-vous d'accord? laiſſons cela, le monde s'en mocque, & cy-deſſus a eſté tant monſtré le contraire.

La ſeconde, les Peres & Docteurs (dit il) ſont de ſon party: & la troiſieſme, que nous le ſçauons en noſtre conſcience. A cecy faut adiouſter vn autre mot dit de meſme eſprit par le meſme autheur auparauant en ſon chapitre quatrieſme, qu'il y a doute, que nous condamnions ſainct Auguſtin pour heretique: car deſia nous le tenons pour fort ſuſpect. Mais tout cela eſt trop ouuertement faux, pour y eſtre reſpondu: & eux meſmes le tiennent pour faux en leurs conſciences, n'ayant Caluin & Beze laiſſé gueres des anciens Docteurs plus celebres, à qui de leur bonne grace, n'ayent donné titre de honte & de reproche. Mais nous verrons pour qui ils ſont au chapitre 13. où ſera parlé de la ſucceſſion doctrinale. La quatrieſme, que les Peres ont tous failly: & ſont contraires entre eux. La cinquieſme, les Conciles de meſme erronees & contraires. Des Conciles par expres ſera parlé au chapitre ſuiuant: car auſſi du Pleſſis repete les meſmes choſes, & traicte ceſte matiere des Conciles en ſon chapitre ſuiuant 6. qui ſera examiné en noſtre cinquieſme. Des Peres icy vn mot.

Si les Docteurs ont tous failly, quel gain ont-ils de dire qu'ils ſont de leur party? S'ils ſont de leur party, & s'en veulent preualoir, pourquoy les mettent ils ſi bas, & les diſent errer & ſe contrarier ? Si nous le ſçauons en noſtre conſcience, pourquoy combattons nous tant, pour ſouſtenir leur honneur & leur cauſe contre eux ? Certes celuy qui impoſe, & ſouſtient mauuaiſe cauſe, eſt ſubiect à ſe coupper.

17. *De l'authorité des Peres & Docteurs.*

De l'authorité des Peres & Docteurs, i'en diray icy en paſſant quatre mots, ſans autrement les traicter.

Primò ils ſont tous inferieurs & ſubiects à l'Eſcriture ſaincte. Iamais Catholique n'en a douté. Du Pleſſis en ſon chap. 4. ſe met en peine de prouuer cela, mais à quel propos ? c'eſt ſa couſtume

de ſe trauailler à prouuer ce que l'on ne luy querelle pas: & ce qui eſt en diſpute, ou du tout le diſſimuler, ou n'y toucher qu'en paſſant.

Secundò les Peres & Docteurs doyuent eſtre creuz ſans doute, ou exception, és choſes qui ſont de faict, c'eſt à dire, en ce qu'ils diſent auoir eſté tenu, entendu, gardé & obſerué de leur temps en l'Egliſe, cõme teſmoins & hiſtorieux veritables des choſes, qui ont eſté faictes de leur temps, & qui ſont de leur ſcience & experience. Et pourquoy ne ſeroyent-ils creuz en telles choſes? quel autre moyen y a-il de ſçauoir les antiquitez de l'Egliſe, que par ceux, qui y eſtoient teſmoins oculaires, qui ont manié les affaires? l'on croit bien à Tite-Liue, Plutarque, & autres hiſtoriens prophanes, au moins en ce qu'ils diſent auoir veu.

Tertiò en ce qui eſt de droict, c'eſt à dire de la doctrine, de l'interpretation de l'Eſcriture, leur auctorité eſt grande, meſmement quand ils ſont pluſieurs, & en grand nombre bien accordans. Car outre ce que leur qualité, ſainćteté, & grade leur apporte du reſpect & de la creance, encore tel accord entre gens, qui ne ſe ſont point veuz, eſloignez & de pays & de temps, eſt vn teſmoignage de l'effect du ſainct Eſprit. S. Auguſtin en faict tres-grand conte, & s'en ſert à l'encontre des heretiques de ſon temps quand il les veut combattre: alleguant haut & clair les Peres & Docteurs qui l'ont precedé, SS. Irenee, Cyprien, Gregoire Nazianze, Hylaire, Ambroiſe, & tant d'autres, comme il ſe void amplement aux liures contre Iulien Pelagien, & au liure de *Nuptijs & concupiſcentia*, & ailleurs.

Quartò ce ſont les vrays iuges propres & non ſuſpects, pour vuider tous differens qui ſe ſont eſleuez apres eux: car comme dit ſainct Auguſtin au ſuſdict liure ſecond contre Iulien, ils n'eſtoyent, quand ils ont eſcrit, touchez d'aucune paſſion de hayne, enuie, colere ou amitié enuers ceux qui ſont venus apres. Ce qu'ils ont trouué en l'Egliſe, & apprins de leurs deuãciers, ils l'ont eſcrit ſans pẽſer à aucun de nous. Ils ſont certes les vrays arbitres & propres à iuger & vuider tous doubtes & differens. 1. Pource qu'ils ne ſont point ſuſpects. 2. Ils ſont plus proches & voiſins de la verité & predication des Apoſtres & fondateurs de la Chreſtienté: les plus voiſins de la lumiere, voyent mieux: du feu, ſont plus chauds. C'eſt la ſimilitude de ſainct Cyprien. Si l'eau loing

Lib. 1. c. 2. lib. 2. & 3.

Digitized by Google

de la fontaine ſe trouue perduë, ou bien alteree & corrompuë paſſant par tant d'endroicts diuers, le remede eſt de reculer arriere, & rebrouſſer vers la ſource : car és lieux plus voiſins d'icelle l'eau n'eſt tant meſlee ny alteree : ainſi faut-il faire en la doctrine. L'auctorité donc des Peres & docteurs doit eſtre honorable & de grand prix en l'Egliſe, comme tres-vtile, ſecourable, conſolatiue aux Chreſtiens en tous affaires : & laquelle, comme dict ſainct Auguſtin, doit eſtre pareillement deffenduë contre les heretiques, comme l'Euangile contre les ennemys de IESVS-CHRIST.

l. 2. contra Iulia ſub finem.

18\. Et quant aux erreurs & contrarietez, que nos aduerſaires leur obiectent & reprochent, voulans faire comme Cham, qui deſcouurit les hontes de ſon pere Noé, on reſpond premierement, qu'il y a pluſieurs poincts, eſquels il eſt permis d'opiner & ſentir librement, pour l'vne, & l'autre partie, ſans intereſt de la foy & de l'vnion de l'Egliſe : pource qu'ils ſont diſputables & problematiques non concernans la ſubſtance de la foy, comme de l'eſprit que la Pythoniſſe fit venir & parler à Saül : d'autres auſſi qui ont eſté pour vn temps obſcurs, douteux, & en ſuſpens, auant que l'Egliſe en euſt rien definy ou arreſté. En tous tels poincts, les Peres ne doiuent, & ne peuuent eſtre dicts errer ou ſe contrarier : car il n'y auoit aucune obligation de tenir plus vn party que l'autre. Ainſi faut-il prudemment diſcerner, & les points dont ils parlent, & les temps auſquels ils ont eſcrit.

Obiections contre les Peres & Reſponces.

Salua fidei compage. Auguſt. l.

D'auantage l'authorité des Peres ne doit eſtre rauallee ou intereſſee pour les fautes d'vn ou de deux. Car il ſe faut touſiours tenir à la pluralité & au commun conſentement d'iceux, non d'vn ſiecle, mais de tous les ſiecles, prins, conferez & vnis enſemble & ne faut (comme les ſchiſmatiques, pour faire mine d'auoir les Peres pour eux) oppoſer & faire bouclier du dire d'vn ou deux Peres, contre toute la trouppe des autres, en ſi grand nombre & ſi bien accordans. Comme a faict Caluin au Preface de ſon Inſtitution dediee au Roy François.

Et encores ſe faut-il ſouuenir, qu'auenant que quelqu'vn d'eux ne s'accorde auec les autres, & ayt quelque opinion particuliere, ſi eſt-ce que pour cela il ne s'eſt ſeparé, & n'a laiſſé l'vnion de l'Egliſe, ains a gardé le lien d'vnion, & eſt demeuré en la communió de tous les autres Peres. Tout cecy eſt bien demonſtré par ſainct Auguſtin en diuers lieux, ſpecialement parlant de ſainct Cyprien

Digitized by Google

aux liures contre les Donatiſtes, & contre Iulien Pelag. liure premier, chapitre ſecond. *Lib. 1. c. 18. li. 2. c. 4. lib. 3. c. 2. & 4.*

Au reſte du chapitre, du Pleſſis veut faire de l'arbitre & amiable compoſiteur. Il propoſe vn expedient pour iuger & vuider tous nos differens de religion. La Theologie, dit-il, a ſes maximes, comme les autres ſciẽces, par leſquelles l'on peut vuider tous differens. Or il y a trois ſortes de differens entre nous & l'Egliſe Romaine: les vns conſiſtent en choſes expreſſement defenduës en la parole de Dieu: les autres choſes, qui n'en ſont point commandees, que toutes deux nous receuons, mais diuerſement. Et là deſſus il en deuiſe à ſon aiſe, & ſe faict le ieu tel qu'il luy plaiſt. Il expedie beſongne: il taille & couppe comme il veut; mais comme l'on *dit*, il compte ſans ſon hoſte & compte tout au rebours, tellement qu'il ne luy eſchet pas vne verité. Or ie laiſſe là, car ce n'eſt pas icy mon deſſein de traicter des poincts de doctrine controuerſes, & ſeroit vn œuure bien grand. Cela eſt tres-amplement traicté par les anciens & par les modernes, qui aura enuie de les lire ſans paſſion. L'on pourroit bailler auſſi bien que luy vn expedient pour vuider nos differens: mais ie me doute bien qu'il s'y accorderoit auſſi peu, que l'on faict au ſien: car nous ſommes appointez contraires: toutesfois de cecy s'en parlera au dernier chapitre. 19.

Parquoy pourſuyuons noſtre prix faict, qui eſt de l'Egliſe, & clorrons icy ce chapitre, & ceſte matiere qui eſt que le dernier & ſouuerain Iuge, auquel ſe faut arreſter & confier de tous doutes & differens, en matiere de religion & de l'Eſcriture, eſt l'Egliſe. Mais il reſte icy vn grand ſcrupule, que nos aduerſaires nous obiectent ſçauoir ſi l'Egliſe peut errer, & ſi c'eſt vne regle infaillible, & cecy eſt vne apparence & dependance de celle propoſition, que nous venons de traicter, & vne qualité eſſentielle de la regle que nous cherchons, mais qui eſt de tres-grande importance. Ce poinct eſt traicté de du Pleſſis au chapitre 6. de ſon liure à ſa mode & pour ſon party, c'eſt à dire tenant que l'Egliſe peut errer, & que de faict ſouuent elle a erré. Nous allons maintenant au chapitre ſuyuant monſtrer le contraire, & luy reſpondre. *Concluſion de tout le precedent.*

Digitized by Google

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 4. chapitre, de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 50. 51. Contre le premier Article de mon chapitre quatrieſme.

IL veut excuſer & coulourer les trois reproches que i'ay faict à ceux de ſon party, diſant qu'ils ne ſont pas ſans apparence de iuſtice: & en propoſe trois autres contre nous, qu'il appelle militaires, & puis tyranniques.

Quant aux trois miens ils ſont vrayement excuſables en deux cas. L'vn quand il y a doute, & que le refuſant a iuſte occaſion de penſer qu'il ne doit pas ce que l'on luy demande : L'autre quand ce n'eſt pas pour plaider, & moins pour refuſer ou chiquaner, mais pour s'inſtruire & s'aſſeurer encor plus clairement, l'on demãde paiſiblement de voir: hors ces deux cas, c'eſt le faict d'vn plaideur malicieux, comme ſont les ſchiſmatiques, qui ne peuuẽt douter qu'ils ont eſté baptiſez & chriſtianiſez en l'Egliſe Catholique Romaine, à laquelle ils ont preſté le ferment, ſçauent bien qu'il faut demeurer & obeïr à l'Egliſe, ſans diſputer ou regimber cõtre elle: qu'il faut garder & tenir ſon fermẽt: que ceſte Egliſe eſt l'ancienne & la vraye, ou il n'y en a point eu au monde: qu'il n'y peut auoir cauſe ou occaſion aſſez iuſte & puiſſante, pour en ſortir : Que s'il y a des choſes qui leur donnent des ſcrupules & des doutes, qu'ils peuuent s'en eſclaircir demeurans dedans, & non pas plaider dehors, la guerroyer à outrance, & à l'occaſion de ce, mettre tout le monde en combuſtion, ce qui ne ſçauroit iamais eſtre trouué bon: que c'eſt ſe charger d'vn reproche au iugement de Dieu, duquel on ne ſçauroit iamais ſe couurir.

Quãt à leurs trois reproches, ce ſont les plainctes ordinaires des mauuais & refractaires ſubiects contre les ſuperieurs, qui les ſomment & preſſent de leur deuoir, diſans lors que l'on les force, l'on les tyranniſe, l'on leur faict tort.

fol. 51. page 2. & 52. Contre mon ſecond Article.

Contre ce que i'ay dict, que l'Eſcriture ne parle pas de toutes

Digitized by Google

choſes, & qu'eux meſmes croyent & reçoiuent pluſieurs choſes qui ne ſont point en l'Eſcriture, dont i'en fais là vn grand roolle, il dit de deux poincts (laiſſant tous les autres) que ſi: qu'ils ſe prouuent par l'Eſcriture, ſçauoir de la perpetuelle virginité de la mere de Dieu, diſant que Epiphanius l'a biē ſçeu prouuer par l'Eſcriture. Ie luy dis que non: que luy ny autre ne le ſçauroit prouuer: Et dis contre luy qu'il la faut croire pour eſtre Chreſtien. Et à cela n'eſt point contraire S. Baſile diſant, qu'il n'en faut point debatre trop curieuſemēt: car auſſi ne faut-il des autres articles de foy. Et ce mot de S. Baſile monſtre, qu'il faut croire par ſimple obeïſſance à la tradition de l'Egliſe, & non par la force de raiſon, & preuue de l'Eſcriture. Du bapteſme des petits enfans il deuroit auoir honte de dire, qu'il a eſté tres-ſuffiſamment prouué par eux par l'Eſcriture: car ny ne l'a eſté, ny ne le ſçauroit eſtre. S'il euſt dit vray ſemblablement, ie n'euſſe dit mot. I'ay monſtré cy deſſus en l'examen de ſon chap. 2. fol. 30. la vanité de leurs plus grandes preuues. Et Caluin meſme diſputant contre Seruet, dit qu'on donne l'eau ſalutaire aux petits enfans, tout ainſi qu'on baille la Cene aux femmes, encor que la parole eſcrite ne l'ordonne pas.

De tant d'autres poincts, que ie nomme là, il n'en dit pas vn mot: & quant au canon de l'Eſcriture du Pleſſis me l'accord, en diſant que ledict Canon a eſté faict par l'Egliſe.

Mais il ne dit rien du manger du ſang, & de la beſte eſtouffee, qui le preſſe encor plus que tout autre: car s'il eſt vray (comme ils diſent) qu'il faut ſe regler totalement & ſeulement ſelon l'Eſcriture & non ſelon l'Egliſe, ce ſeroit crime enorme d'en manger, car les Apoſtres l'ont tres-expreſſement deffendu, & depuis ne ſe lit point en l'Eſcriture aucune reuocation ou changement de ceſte ordonnance: dont il faut par neceſſité ou que ladicte ordonnance tienne encor, ou confeſſer qu'elle a eſté leuee par l'Egliſe, laquelle a expliqué l'Eſcriture, & l'intention des Apoſtres: Et ainſi en certain ſens ſe voit, que la tradition a eſté plus forte, que l'Eſcriture: car en cela elle eſt ſuyuie, & non l'Eſcriture. Quant aux poincts de police, au lieu de reſpondre & ſe deffendre, il allegue le dire des Catholiques, comme s'ils l'approuuoyent, & s'y vouloyent tenir, qui eſt: Que l'Egliſe en diſpoſe ſelon les temps & occaſions: & toutesfois ils en demandent touſiours preuue & fondement en l'Eſcriture: par ainſi en cela ils confeſſent & paſſent condamnation.

Digitized by Google

fol 52. ſur la fin. 53. 54. 55. 56. Contre mon troiſieſme Article.

Ie veux bien aduertir icy, qu'en tous ces fueillets, qui ſont contre mon artic. 3. il ne reſpond pas à la moitié de ce que ie dis. Et en ce qu'il reſpond, il n'empeſche aucunement l'effect de mes preuues & raiſons. Il veut ſeulement monſtrer qu'il ne demeure pas ſi court qu'il ne diſe quelque choſe: car quand bien tout ce qu'il dit ſeroit vray, ſi eſt-ce que mon dire ne ſeroit point deſtruict, ny refuté pour cela.

Il dit que ie combats leur propoſition, qui eſt que tous les articles de la foy ſont contenus en l'Eſcriture, en deſtruiſant deux autres propoſitions qui la ſouſtiennent. Ie dis qu'il deſguiſe maintenant ſa propoſition premiere la modifiant pour n'eſtre trouuee ſi fauſſe, car ils diſent diſertement, que tout ce qui cõcerne la religion eſt contenu clairement en l'Eſcriture, dont ils demandent de toutes choſes & à tous propos preuue par l'Eſcriture, & non ſeulement des articles de la foy: s'ils n'en demandoient que pour les articles de foy, il n'y auroit point tant de bruit entre eux & nous: ils ne crieroyẽt pas tant cõtre le ſigne de la croix, les ceremonies de la Meſſe, du Bapteſme, & autres de l'Egliſe: ils aduoueroient mille choſes, qu'ils nient & reiettent ſi fort, pour n'eſtre (diſent-ils) fondees en l'Eſcriture.

Pour prouuer contre moy que Dieu a commandé d'eſcrire, il dit, que Moyſe a eſcrit, & que ce n'a eſté ſans le commandement de Dieu. Ie dis que ſi: qu'il monſtre en l'Eſcriture le commandement, Apres il allegue Iſaye, Abacuc, auſquels Dieu a commandé d'eſcrire, ie dis que Dieu leur a commandé d'eſcrire quatre ou cinq petits mots, qui ſont exprimez là en Iſaye, & certaines petites choſes, mais non pas leurs propheties, ny ce qui eſt de la creance. Et puis la queſtion n'eſt pas de la parole de Dieu reuelee auant Chriſt, ny de la Tradition Iudaïque, ains ſeulement de celle, qui auoit eſté reuelee & preſchee par Ieſus & ſes Apoſtres, & de la doctrine & verité Chreſtienne, Euangelique, Apoſtolique, ſoit Tradition, ſoit Eſcriture. D'auantage pour bien diſputer il faut demeurer aux termes, & en la Theſe, cõme diſent les clercs. Ma propoſition eſt, que Dieu n'a iamais pẽſé d'inſtruire, planter la foy Euãgelique, & faire des Chreſtiẽs par l'Eſcriture, tant s'en faut que par l'Eſcriture, ſeul & à ces fins n'a iamais commandé à ſes Apoſtres & Diſciples d'eſcrire la

doctrine & parole, qu'il leur auoit annoncé, ce que veulent les ſchiſmatiques. Si Dieu a cômandé d'eſcrire, & à d'autres, & d'autres choſes, cela n'eſt à propos ny contre moy : combien qu'en ces lieux qu'il allegue ce mot eſcrire, ne ſe prend pas literalement, charnellement, mais ſpeciallement, c'eſt à dire : Ie veux que ces mots ne ſe perdẽt & ne s'oublient, ou ne s'eſuanouïſſent pas : mais qu'ils demeurent fermes, & grauez en la penſee & memoire des hommes. Tout cecy ſert auſſi de reſponce à ce qu'il dit apres en ſa page ſuyuante, que Dieu a commandé à S. Iean d'eſcrite ſa viſion. Où eſt le commandement de Dieu, que ceſte eſcriture ſoit puis apres offerte & annoncee à tout le monde, pour planter la foy, & faire des Chreſtiens, & pour ſeruir de loy & de commandement ſous peine de damnation ? Et de faict ce liure des viſions de S. Iean a eſté le dernier receu : & pres de quatre cens ans apres Ieſus-Chriſt ſont paſſés, auant qu'il fuſt receu par toute l'Egliſe, durant lequel temps ſans ce liure, comme i'ay dit, ou pour mieux dire ſans la creance & authorité de ce liure, la foy eſtoit bien plãtée, entiere & floriſſante au monde.

Mais voicy ſa bonne foy, il me fait ainſi argumenter : il eſt commandé de preſcher, il n'eſt donc point beſoin d'eſcrire : & puis comme s'il eſtoit vray, que ie l'euſſe dit, il vient aux iniures. C'eſt, dit-il, parabolizer en Logique, blaſphemer en Theologie. Item, il me faict dire ainſi : Selon S. Paul, en la foy eſt publiée au mõde par parole preſchee & oüye, donc celle qui eſtoit eſcrite, ne ſeruoit de rien. Cependant qu'il s'amuſe à impoſer, gauſſer, & rire, il ne regarde pas à reſpõdre & ſe defendre. Il dit, que la foy vient de l'Eſcriture : Ie luy obiecte, que non, & qu'il ne la ſçauroit iamais prouuer. Et moy ie prouue par S. Paul, que la foy vient de l'Egliſe oüye, de la parole preſchce par elle. Il ne prouue point le ſien. Il ne combat point le mien : mais il ſe rit, & dit, que ce ſeroient inepties de refuter ces inepties. Voyla bien reſpondu à ce que i'ay dit, Que le monde ; la foy, l'Egliſe, les iuſtes, le ſalut, peut eſtre ſans Eſcriture au vieil & nouueau Teſtament, il ne reſpond rien. Car ce qu'il dit, qu'apres que l'Eſcriture a commencé d'eſtre, elle a eſté vtile, & tout le reſte qu'il dit n'eſt ny ſolution, ny reſponſe, ny à propos.

Il dit que Ieſus-Chriſt eſcriuoit aux cœurs, cela eſt vray : mais à quel propos ? parlons nous icy de ceſte façon d'eſcrire & par

amphibologie ? Car la queſtion eſt s'il a eſcrit en tables, parchemin, papier, ou autres matieres : Et l'Eſcriture faite aux cœurs, qui eſt propre de la verité Euangelique, dit S. Paul, n'eſt autre que la tradition.

Fol. 54. Il appelle ineptie d'interpreter *Moyſem & Prophetas*, l'Egliſe & l'Eſcriture. Car il veut entendre l'Eſcriture ſeulement. Ie dis, que ſi par Moyſe & les Prophetes l'on veut entendre les perſonnes, ce ſera neceſſairement l'Egliſe, & non l'Eſcriture. Si l'on veut entendre leurs eſcrits, encores les faut-il receuoir de l'Egliſe, les entendre ſelon l'Egliſe. Et ſi ces freres du mauuais riche n'entendoient rien aux Eſcritures, comme il eſt à preſumer, il falloit bien qu'ils receuſſent à toutes façons ce *Moyſem & Prophetas* de l'Egliſe : mais tout cela eſt vuidé clairement : & le reſpondant condamné luy meſme inepte par le mot, qui ſuit au texte (*audiant illos*) ils ont (dit Abraham) Moyſe & les Prophetes, qu'ils les oyent, & les eſcoutent. Il ne dit pas qu'ils les liſent, mais qu'ils les oyent. Parquoy il n'entend pas de l'eſcriture, mais ou de leurs perſonnes meſmes, ou de l'Egliſe, parlant & enſeignant leurs eſcrits.

Il ment en diſant qu'Euſebe a eſcrit, Que l'Egliſe Chreſtienne a eſté vingt ans ſans Eſcriture du nouueau Teſtament : Car au contraire il dict par tout, que ſainct Matthieu a eſcrit l'an 41. de noſtre Seigneur.

Il dit, que S. Paul a dit, Qu'il n'a rien enſeigné hors ce qu'ont eſcrit Moyſe & les Prophetes, & qu'il a penſé eſtre crime & ſacrilege d'enſeigner choſe qui ne fuſt contenuë en l'Eſcriture. Ie dis que tout cela eſt faux, & deſmenty par les propres mots de S. Paul, qui ſont au lieu meſme, qu'allegue le reſpondant, où il

Act. 26. dit, Que Ieſus luy auoit donné charge d'eſtre teſmoing des choſes qu'il auoit veu, & qu'il luy feroit paroir, (ſçauoir en ſon rauiſſement,) & qu'il euſt à annoncer la remiſſion des pechez par le moyen de la foy. Il n'y a aucun mot d'eſcriture, mais au contraire d'auoir veu & entendu, & d'annoncer & eſtre teſmoing. A ce qu'il dit que S. Paul atteſte qu'il n'enſeignoit rien hors ce qu'ont eſcrit Moyſe & les Prophetes. Ie dis que ce (hors Moyſe & les Prophetes) eſt autant, comme contraire à Moyſe, & non pas outre & par deſſus ce qu'a eſcrit Moyſe. Ce qui eſt liquide, tant ce que ie viens de dire des propres mots de S. Paul aux

Actes

Digitized by Google

16. que des Galat. 1. & autres lieux Outre qu'il faut noter que S. Paul ne parle pas en ce lieu des Actes, de toute doctrine Euangelique en general, mais ſpecifiquement de l'article de la Paſſion, & reſurrection de Ieſus. Bref il a bien fallu que S. Paul ayt dit pluſieurs choſes, qui n'eſtoient point expreſſement en Moyſe & aux Prophetes: Comme que le Meſſias eſtoit ia venu, que c'eſtoit celuy, qui luy auoit apparu en chemin, c'eſt à dire Ieſus de Nazareth, qui l'eſtoit: Que la Circoncision auoit prins fin, & eſtoit inutile, & mille autres choſes.

Il ment: car ie n'argumente pas ainſi qu'il dit, l'Eſcriture n'eſtoit pas preciſement neceſſaire du temps des Apoſtres. *Ergo*, elle n'eſt iamais neceſſaire. Bien l'ay-ie deffié & le deffie encor de preuuer, que l'Eſcriture & la cognoiſſance d'icelle, ſoit neceſſaire à ſalut. Comment i'entends cela, il ſera dit cy apres en ce chapitre. Cependant qu'il cerche des preuues.

Il dit que c'eſt blaſphemer de dire, que la reuelation a eſté & peut eſtre ſans eſcriture: Il n'en prouue rien: & moy i'ay prouué mon dire cy-deſſus. Aquoy il n'a rien reſpondu. Depuis Adam iuſques à Moyſe, & à Moyſe meſmes, il y a pluſieurs reuelations de verité, comme à Adam, à Enoch, à Noé, &c. Et n'y auoit point d'eſcriture: mais cecy eſt bien au long traicté en mon article 5. ſuyuant adiouſté en ceſte ſeconde edition.

Sur ce que i'ay dit que S. Iean declare qu'il n'a pas tout eſcrit, il dit que ie n'oſerois adiouſter à mon allegation ce que S. Iean adiouſte, ſçauoir, Que ce qui eſt eſcrit, eſt ſuffiſant, pour croire, &c. Ie dis que i'oſerois bien adiouſter ce que S. Iean dit: mais non pas ce que le reſpondant dit: Car ie dirois faux, comme il faict, d'autant que S. Iean ne dit pas cela, Que ce qui eſt eſcrit, eſt ſuffiſant pour croire: mais que ces choſes ſont eſcrites, affin que vous croyez. Et puis noſtre reſpondant met vn &c. qui n'eſt pas de notaire: & faict luy-meſme ce, dont il m'accuſe. Il n'adiouſte pas ce que S. Iean adiouſte, ſçauoir que Ieſus-Chriſt eſt fils de Dieu, qui n'eſt qu'vn article de foy, de pluſieurs qu'il y en a. Par ainſi, bien que l'Euangile de S. Iean fuſt vtile, voire ſuffiſante pour croire que Ieſus-Chriſt ſoit fils de Dieu, il n'eſt pas pour cela ſuffiſant pour croire toutes choſes, qui ſont de la foy, comme que Ieſus-Chriſt ſoit fils de Vierge, & tant d'autres dont S. Iean ne parle point.

Digitized by Google

fol. 55. Il dit que S. Iean diſant que tout n'eſt pas eſcrit, ne parle pas de la doctrine, mais des miracles ſeulement. Il ne le prouue pas: mais quand ie le luy accorderois, ces miracles ne ſont ce pas des veritez reeles? Donc toute verité n'eſt pas eſcrite, qui eſtoit ce que i'auois à prouuer. Item ne ſont ce pas des doctrines & inſtructions viues? Item ſi tous les miracles ne ſont pas eſcrits, combien beaucoup moins tous les propos, comme i'ay dit cy deuant.

Ce qu'il dit des SS. Auguſtin & Gregoire ne fait du tout rien contre moy. Car ie ne nie pas que les Apoſtres n'ayent eſcrit de la part du S. Eſprit: mais il vouloit prouuer par ces autheurs, qu'iceux n'ont point eſcrit par occaſion, ce qu'ils ne diſent aucunement.

Le lecteur iugera ſi ce qu'il reſpond au lieu de S. Paul eſt à propos. Car ce n'eſt aſſez qu'il m'accorde que ce lieu vueille dire que S. Paul auoit lors à dire de bouche des veritez de la doctrine & parole de Dieu plus qu'il n'en eſcriuoit lors: car ce ſeroit apres à luy de monſtrer que S. Paul ou autre ayt eſcrit ailleurs cela meſme, ce qu'il ne monſtrera iamais. Ce qu'il dit là & ailleurs, que i'en tire vne conſequẽce, que ce ſont les traditions Pontificales, n'eſt que paſſion & ſuppoſition: Car ie n'agis que la parole de Dieu enſeignée par les Apoſtres, & non eſcrite, qui s'appelle Tradition. Et tous les Catholiques ſçauent bien que les Pontifes ne peuuent faire vn article de foy, ny vne Tradition ou eſcriture Apoſtolique. Cependãt le lieu de S. Paul 2. Theſſal. 2. où recommandant ſa doctrine il en fait deux ſortes, eſcrite, & non eſcrite, demeure formel contre eux. Auquel le reſpondant ne dit mot non plus qu'à tant d'autres choſes de ce mien article.

fol. 66 Il peruertit les deux lieux de S. Paul à Timothée, diſant que l'Apoſtre parle de la doctrine qu'eſt en l'Eſcriture: Car tous les lieux de ſainct Paul monſtrent clairement qu'il parle des choſes qui ne ſont pas à la main venuë & recognoiſſance de pluſieurs, ny expoſées à tous, comme l'Eſcriture au dire de partie aduerſe: mais ſpeciales dõnées en depoſt & en garde à certaines perſõnes, idoines à enſeigner, & tirées de la parole preſchée non eſcrite, c'eſt dire Tradition, comme monſtrent expreſſement ces mots, recõmande ce que tu as ouy de moy, & non pas ce que tu as leu.

Il me commine de prouuer, que ce que S. Iean s'eſtoit reſerué à

dire de bouche ſoit autre choſe, que ce qui eſtoit eſcrit : & ie dis que le ſeul dire de S. Iean le monſtre aſſez à celuy qui n'ignore point qu'il a eſcrit, non ſeulement le dernier, & apres toute l'Eſcriture faicte par les autres : Mais auſſi que ſes Epiſtres ſont les dernieres paroles qu'il ayt eſcrit, & que ſi ce qu'il auoit à dire de bouche n'eſtoit autre, que ce qui eſtoit comprins en l'Eſcriture, & qui ſe pouuoit ſçauoir ſans ſa bouche, il les y euſt auſſi toſt renuoyés, autrement ce ſeroit l'accuſer d'vn traict de vanité, de promettre choſe qu'on auoit ſans luy.

En reſpondant à ce que ie dis des liures nommés en la Bible, & adirés, il eſt ſi maladuiſé qu'il s'enferre en impitié, les proferãt prophanes, & les comparant aux allegations des autheurs payẽs, que faict S. Paul, diſputant contre les payens pour les forcer par leurs propres eſcrits. Comme ſi pour conuaincre en quelque choſe vn Mahometã, i'alleguois quelque mot de l'Alcoran. Il dit qu'il pourroit là deſſus alleguer pluſieurs grands Theologiens: ie l'en deffie. C'eſt pire que vanité de couurir vn impieté d'vn faux tiltre de grands autheurs.

Il dit que tout ce qu'a dit Ieſus-Chriſt aux quarante iours apres ſa reſurrectiõ, eſt eſcrit aux quatre derniers chapitres des quatre Euangeliſtes, qui eſt tres faux. Car ce qui eſt eſcrit en SS. Matthieu, Marc, Luc, ſe paſſa tout, ou le premier iour des quarante, le iour meſme de la reſurrection, comme ce qui ſe paſſa à l'entour du Sepulcre, & aux deux pelerins : ou le dernier des quarante iours de ſon Aſcenſion. S. Iean narre d'auantage deux apparitions. L'vne à S. Thomas, & l'autre en la mer de Galilée qui aduint quelque autre iour des quarante. Et voila tout. Ce ſont au plus en tout 3. ou quatre iours : du reſte des quarante il n'en eſt faict aucune mention.

Itẽ il dit par deux fois en ceſte page que S. Luc a dit en mots exprez que Ieſus-Chriſt auoit dit & enſeigné tout ce qui appartient au Royaume de Dieu. Et à la premiere de ces deux fois il dit que ç'a eſté apres ſa reſurrection, & par là veut ſauuer Caluin de l'accuſation que ie luy ay dreſſé: & tout cela eſt faux : Car S. Luc ne l'a iamais dit, auſſi ſe garde il bien de cotter le lieu. Et par ainſi voila Caluin mal deffendu de la premiere fauſſeté que ie luy reproche, & le reſpondant vn grãd impoſteur. Et quant à l'autre fauſſeté de Caluin, Que tout ce que Ieſus-Chriſt a enſeigné

Digitized by Google

eſt eſcrit, le reſpondant le veut ſauuer alleguant ſainct Iean, qui dit, que ce qui eſt eſcrit ſuffit pour croire. Or outre que S. Iean ne dit pas cela, comme i'ay dit cy-deſſus, & qu'il ne parle que d'vn article de foy, encores eſt-ce tres-mal argumenté ainſi: Ce qui eſt eſcrit eſt ſuffiſant pour croire: *Ergò*, tout ce que noſtre Seigneur a dit, eſt eſcrit.

Mais ie m'en vois clairement le conuaincre que Ieſus-Chriſt n'a pas tout dit à ſes Apoſtres en ce monde, & que pluſieurs choſes importantes leur ont eſté reuelées depuis, & ce par le dire meſme de noſtre reſpondant, qui eſt en ſon chapitre 6. fol. 112. pag. 1. en ces mots: Les Apoſtres meſmes apres auoir receu le S. Eſprit, ne ſçauoient & ne croyoient point le ſecret de la vocation des Gentils. Ie n'accorde pas ce dire icy, mais ie m'en ſerts contre luy, pour monſtrer qu'il ne ſçait ce qu'il dit, ſe contrediſant: & eſt conuaincu de fauſſeté par luy meſme.

fol. 57. 58. 59. Contre mon quatrieſme Article.

Son allegation de Berée, dequoy ſert-elle? Et comment eſt-il ſi hardy d'alleguer ce paſſage au rebours de ce qu'il eſt? Tout ce qu'il dit & allegue monſtrãt qu'il faut croire à l'Eſcriture, &c. dequoy ſert il pour deſtruire ma propoſition qu'il appelle inſolente, orgueilleuſe? Qui porte, que nous ſommes Chreſtiens, & auons la foy, non pour auoir leu, mais pour auoir ouy & creu à l'Egliſe: & qu'il faut prendre & receuoir la verité pour le tenir en foy, tant de la parole de Dieu eſcrite, que non eſcrite, non de l'Eſcriture, mais de la main de l'Egliſe, non que ie rejette l'Eſcriture, comme calomnie le reſpondant: mais pour les raiſons que i'ay tant & tant de fois repeté.

Au reſte le Lecteur iugera s'il reſpond bien à tout mon article quatrieſme.

Il dit, que Tradition ſe prend ſouuent pour doctrine, & n'en donne pas vn ſeul exemple en l'Eſcriture. Ie luy veux apprendre en le reprenant de fauſſeté qu'en toute la Bible, ce mot de Tradition ſe prend touſiours pour doctrine donnee de bouche, & non iamais pour Eſcriture. Bien eſt vray qu'en vn ſeul lieu il ſe prẽd en general pour toute doctrine tãt eſcrite, que non eſcrite, qui eſt 2. Teſſal. 2. Et quand il ſeroit vray, cõme il n'eſt pas, que ſainct Cyprien & autres Peres appellaſſent le bapteſme traditiõ, cela ſeroit à cauſe de la ceremonie, qui s'y garde, & laquelle

vient de tradition. Toutesfois ie ne veux pas conteſter que touſiours ce mot de Tradition ſe prenne parmy les Peres, pour la parole Euangelique non eſcrite, ains il eſt poſſible qu'ils le prennent quelquesfois generalement pour toute parole, à la façon de ſainct Paul, en ce ſeul lieu. Mais touſiours noſtre propoſition demeure veritable, & iamais aucun des Peres n'a dit le contraire, ſçauoir que les Heretiques ont eſté conuaincus plus par l'Eſcriture, que par Tradition, & c'eſt ce que le reſpondant auoit à prouuer, & non pas ſaulter du coq à l'aſne.

Mais voicy noſtre reſpondant qui me taille nouuelle beſongne, & me veut encor, dit-il, preſſer par nouueaux argumens, autres que ceux de du Pleſſis. Il allegue l'exemple de Ieſus-Chriſt & des Apoſtres, qui, dit-il, examinoient toute choſe par l'Eſcriture. Et par ainſi nous leur ſommes contraires, recourans à la Tradition. O effroyable argument! Ie reſponds en pluſieurs façons. 1. Ie dis, que nous en faiſons tout ainſi, mais que les Heretiques contumax & Sophiſtes ſont que n'y ayant pas quelquesfois lieux en l'Eſcriture aſſez clairs, formels, & exprez pour les forcer & conuaincre, l'Egliſe y employe ſon interpretation, la creance, & obſeruance ancienne & continuee, qui vient de la Tradition: & là deſſus y interpoſe ſon Decret. Ainſi a-elle faict dés le commencement. 2. Cela eſt faux & vne grande impieté, Que Ieſus-Chriſt & les Apoſtres n'ayent rien enſeigné & preſché que ce qui eſtoit en l'Eſcriture: car leurs propres paroles ſont tout au contraire. Premierement de Ieſus-Chriſt, diſant tant ſouuent, ce que i'ay ouy & entendu de mon pere, & non pas ce que i'ay leu: Et s'il n'euſt rien enſeigné que ce qui eſtoit eſcrit, pourquoy eſtoit-il venu en ce monde? Pourquoy eſtoit il appellé Docteur de iuſtice, Prophete, fondement, & la pierre de l'Egliſe? Et pourquoy euſt-il dit, ma doctrine n'eſt pas mienne, mais de mon pere, qui m'a enuoyé? Et pourquoy l'Eſcriture Euangelique ſeroit-elle appellee ſon teſtament, & ſon nouueau. Secondement des Apoſtres, qui n'alleguent auoir leu: mais auoir ouy & veu. 3. Encore qu'vne grande partie de leur doctrine fuſt radicalement, & en ſa propoſition generale contenuë au vieil Teſtament, mais en l'application particuliere & aſſumption, ils ont vſé purement de Tradition & de leur teſmoignage verbal diſans nous le ſçauons, nous l'auons veu, ouy touché, nos mains l'ont manié,

Digitized by Google

de ce nous ſommes teſmoings. Ce ſont leurs mots propres: l'Eſcriture diſoit en general; le Meſſias viendra en tel temps, en telle façon, dira, fera, ſouffrira cela & cela, voila la propoſitiõ: mais que celuy qui eſtoit leur maiſtre, qui auoit eſté crucifié fuſt celuy-là, & aye dit, & faict cela & cela, comment le pouuoient ils prouuer par l'Eſcriture? Ce qui eſt purement de faict, comment ſe prouuera il par le plus ancien, qui n'eſtoit plus, quand le faict aduint, & qui ne pouuoit voir ny ſçauoir le faict quand il aduint? Commẽt pouuoient les Apoſtres prouuer par l'Eſcriture que Ieſus fuſt reſuſcité? auſſi regardez cõment ils en parlent, Nous ſommes teſmoings, Nous l'auons veu, & touché, Il a mangé auec nous, &c. Et voila toute tradition: ainſi l'argument de noſtre reſpondant retombe ſur ſa teſte. Ie ne veux pas meilleur moyen pour eſtablir la Tradition que ſon dire.

Vn autre argument qu'il propoſe eſt tel, Si les liures propheti-ques ſont appellez le vieil Teſtament, & les eſcrits Apoſtoliques ſont appellez le nouueau Teſtament, le Teſtament declare parfaictement la volonté du Teſtateur, & qu'il n'eſt permis d'y rien adiouſter. Gal. 3. à quoy faire les Traditions qui ne ſont point en ce Teſtament, ny vieil ny nouueau? Ie luy reſpons pluſieurs choſes. 1. Qu'il equiuoque auec beaucoup d'ignorance ou malice ſur ce mot (teſtament) car bien que ce mot ſignifie pluſieurs choſes en l'Eſcriture, comme pacte, alliance (auquel ſens eux meſmes le prennent ordinairement) mandement, promeſſe, volonté derniere, doctrine Euangelique eſcrite, ou non eſcrite: mais il ne ſe trouue iamais en l'Eſcriture que les liures Apoſtoliques ſoient appellez Teſtament. 2. Il cite tres-mal à propos ce lieu de Gal. 3. pour prouuer qu'il ne faut rien adiouſter à ces liures du Teſtament vieil ou nouueau, car il n'y en a pas vn mot; & ſi c'eſtoit le ſens de ſainct Paul, comme il veut, que l'on ne deuſt rien prendre pour doctrine du nouueau Teſtament, que ce qui eſtoit eſcrit pour lors qu'il eſcriuoit ceſte Epiſtre aux Galates, il s'enſuiuroit qu'il faudroit rejetter toutes ſes autres Epiſtres eſcrites depuis, & tous les liures de ſainct Iean, qui ſans doubte ont eſté eſcrits plus de trente ans apres. 3. Il impoſe malicieuſement, me faiſant dire qu'il faut receuoir auec plus de reuerence les traditions Apoſtoliques que les Eſcritures. 4. En diſant qu'il faudroit donc attribuer autant d'authorité aux Peres, qu'aux Prophetes & Apo-

ſtres, il monſtre n'auoir point de ſens, par ce que comme l'on ne croit & l'on ne ſçait point que telle Eſcriture ſoit Apoſtolique, ny que les vingt-ſept liures faſſent le volume du nouueau Teſtament, que par le teſmoignage des Peres, qui en cela atteſtent la foy de l'Egliſe: auſſi ne peut on ſçauoir que telle tradition (par exemple qu'il y a ſept Sacremens) ſoit Apoſtolique, que par eux meſmes, comme teſmoings de ce que tenoit l'Egliſe de leur tẽps. Et en cecy l'on ne leur defere point plus qu'en cela, & ne ſe peut dire qu'on leur attribuë autant d'authorité qu'à l'Eſcriture. Et comme les liures de la Bible ne ſont pas ſaincts & de Dieu, par ce que les Peres le diſent, ainſi eſt-il de la tradition, qui ne prend point ſon authorité principale que de Dieu, & de ce qu'elle eſt parole de Dieu tout autant que celle qui eſt eſcrite. Et ſi le teſmoignage des Peres eſt receu pour l'vne, pourquoy ne ſera-il receu pour l'autre?

Il ne reſpond rien à tout mon article cinquieſme, auſſi ne pouuoit-il, car il n'eſtoit pas en la premiere edition.

fol. 60. Contre mon article 6.

Il dit que ie commence cet affaire par vne manifeſte contradiction. Il eſt aiſé à ceux qui ne ſçauent pas diſtinguer ou entendre les affaires (ces deux vont ordinairement enſemble) à impoſer des contradictions, où il n'y en a point. Il n'y a icy aucune difficulté, & moins de contradiction. Il faut ſçauoir diſtinguer entre la foy & ſcience de toute l'Egliſe, & celle des particuliers: & aux particuliers, entre celle qui leur eſt neceſſaire à ſalut, & celle qui ne l'eſt pas: Item entre la foy & creance claire, expreſſe & formelle, & celle qui eſt obſcure, generale & confuſe. La foy & la ſcience de l'Egliſe, qui eſt toute expreſſe, claire de toutes choſes, & vniuerſellement & particulierement n'eſt point neceſſaire aux particuliers pour leur ſalut. Aux particuliers il y a double foy, creance, & ſcience: vne expreſſe & formelle, qui eſt neceſſaire à ſalut. Sçauoir des articles de la foy contenus au Symbole: l'autre non neceſſaire à ſalut, qui peut eſtre generale & obſcure, ſçauoir de tant de choſes, qui ſont contenuës en l'Eſcriture, en la traditiõ & en l'ame de l'Egliſe. Car qu'eſt-il beſoin à vn particulier pour ſon ſalut, ſçauoir qu'Abraham a eu deux enfans, qui eſt en l'Eſcriture? Ou que l'Apocalypſe a eſté fait par S. Iean & non par S. Pierre? ou la raiſon pourquoy Paſques eſt quelques-

fois en Mars, quelquesfois en Auril, qui ſont tous deux de Tradition? C'eſt aſſez qu'ils ne diſſentent en rien de ce qui eſt en l'Eſcriture, & de ce que croit l'Egliſe. C'eſt en ce ſens que i'ay dit, que mille millions ſont bons Chreſtiens, & ſauuez ſans ſçauoir rien de l'Eſcriture. Noſtre reſpondant repete ſouuent ce mot, s'en mocque: & iamais n'a peu rien dire au contraire: nier cela, c'eſt faire l'enragé.] C'eſt auſſi en ce ſens que ie l'ay deffié de prouuer que l'Eſcriture ſoit neceſſaire à ſalut. Quant à la foy & ſcience de l'Egliſe, c'eſt autre choſe, elle ſçait & entend toutes choſes: elle eſt ſçauante pour tous, & reſpond de tout, comme le tuteur à l'endroict de ſes pupilles, donc il faut s'en repoſer, & s'en remettre à elle. C'eſt en ce ſens, & pour elle que ie dis que ſçauoir de toute certitude quelle eſt l'Eſcriture, eſt vne appartenance de la foy, & qui ſert à la religion.

Contre ma premiere raiſon, il dit trois choſes. 1. Que l'authorité eſt plus grande du ſainct Eſprit, que de l'Egliſe, voire, comme ſi c'eſtoit deux authoritez ſeparees. & que l'Egliſe fuſt ou peuſt eſtre ſans le ſainct Eſprit (c'eſt le ſubjet du ch. ſuiuant) Il oppoſe touſiours le ſainct Eſprit à l'Egliſe, c'eſt qu'il entend parler de ſon priué eſprit familier, lequel il prefere à l'Egliſe: Car s'il entend de la publique authorité du ſainct Eſprit, ce n'eſt autre choſe que l'Egliſe, ou pour mieux dire elle ne ſe trouue qu'en l'Egliſe. 2. Que l'Egliſe ne peut oſter tous les ſcrupules qu'elle voudroit, ainſi qu'elle n'a pas grande authorité. I'en pourrois autant dire de Dieu & du ſainct Eſprit, mais la faute n'eſt pas à l'Egliſe, non plus qu'à Dieu & au ſainct Eſprit, mais à toy qui ne luy veux pas obeyr, & qui reſiſtes, contriſtes, & eſteints le ſainct Eſprit en toy. Et cela monſtre contre toy, qu'il y a en l'homme vn liberal arbitre. Il dit que ie veux prouuer l'authorité de l'Egliſe par l'Eſcriture, parquoy l'Eſcriture en a plus que l'Egliſe: l'antecedent eſt faux, & la conſequence ne vaut rien. Il auoit dit cela meſme vne autre fois en ſon fueillet 29. où i'ay reſpondu, & y renuoye le Lecteur.

Contre ma ſeconde raiſon, il dit que les Scribes & Docteurs n'eſtoient qu'inſtrumens, Ie me contente de cela pour ceſte heure: auſſi le ſont-ils, pour le moins ceux de l'Egliſe Catholique.

Contre ma troiſieſme raiſon, il ſe faſche que ie fais difference entre

Digitized by Google

entre le Symbole & l'Eſcriture, & dit que l'vn ne peut eſtre ſans l'autre. Ie dis que ce ſont bien tous deux veritez, & eſgalement paroles de Dieu Euangeliques: mais ils different comme Tradition Euangelique, & Eſcriture Euangelique, & comme parole de Dieu plus & moins expreſſe & claire. 2. Le Symbole a eſté auparauant l'Eſcriture Chreſtienne & Euangelique, & par ainſi ſans icelle, & a touſiours eſté & eſt encor receu, creu, & embraſſé d'vne infinité de Chreſtiens, qui iamais ne virent vn ſeul mot de l'Eſcriture, & ne ſçauent lire ny eſcrire. Ie confeſſe bien qu'il n'y a rien au Symbole qui ne ſoit compris en l'Eſcriture Euangelique, ſi non ſi expreſſement (teſmoin la deſcente aux Enfers) au moins implicitement & couuertement: mais ie maintiens auſſi que c'eſt vne bien lourde ignorance au reſpondant de dire que le Symbole a eſté tiré d'icelle, veu que les Apoſtres l'auoient faict long temps auant qu'il y euſt aucune Eſcriture Euangelique.

fol. 60. à la fin, & 61. Contre mon Article 7. & quatrieſme raiſon.

Il dit receuoir l'authorité de l'Egliſe, mais non principale, ains ſeulement inſtrumentale. Si encores il ſe vouloit bien tenir à cela ferme, ce ſeroit quelque choſe: mais de cecy tantoſt au folio ſuiuant ſoixante deux s'en parlera plus. Au reſte tant s'en faut que ie me mocque du Sainct Eſprit, comme il dit: mais ie me mocque bien à bon eſcient de ſon pretendu Sainct Eſprit priué & ſecret contraire au general, lequel il veut preferer à l'Egliſe & à l'Eſcriture, qui eſt vne vraye chimere, vne ruſe & inuention diabolique, pour ſe diſpenſer de toutes loix, de toute ſuperiorité & de tout deuoir, &, (qui eſt pis) pour faire paſſer les inuentions humaines & diaboliques, pour doctrine & Eſcriture Euangelique, ſoubs pretexte des mots de l'Eſcriture ſaincte mal entenduë. S'il ſe veut ſoubſmettre à l'inſpiration vniuerſelle & authorité publique du S. Eſprit, qui eſt autant que l'Egliſe, nous voilà freres: Car auſſi accorde-il (mais ie croy que c'eſt ſans y penſer) que deuant qu'aucun puiſſe dire que cette verité luy ayt eſté enſeignee du ſainct Eſprit, il faut que ce meſme Eſprit, l'aye enſeigné à d'autres: & c'eſt le meſme que nous appellõs l'accord & le cõſentement de l'Egliſe ou des Chreſtiens. Ie ne trouue point de lieu en l'Eſcriture, qui me diſe que le reſpondant, ou

Digitized by Google

du Pleſſis, ou Caluin aye le ſainct Eſprit : mais i'en trouue pluſieurs bien clairs & formels que l'Egliſe l'a, & aura touſiours iuſques à la fin ce meſme Eſprit, qui a parlé par les Apoſtres, pieces & membres principaux de ceſte Egliſe.

Pour accorder Luther & Caluin ſur leurs differents, touchant la reception des Liures Canoniques, il dit que le ſainct Eſprit ne diſtribuë pas ſes graces à tous de meſme meſure : voilà bien raiſonné. Il n'eſt pas icy queſtion de la meſure & quantité, mais de ſçauoir laquelle des deux opinions de ces deux hommes eſt du ſainct Eſprit, lequel n'enſeigne pas choſes contraires. N'eſt-ce pas icy vne grande contrarieté ? L'Epiſtre ſainct Iacques eſt Canonique, dit Caluin : elle n'eſt pas Canonique, mais de paille, dit Luther. C'eſt bien à propos alleguer la meſure, car il faut neceſſairement que l'vn ou l'autre parle ſelon l'Eſprit du Diable, & qu'il mente, diſant que c'eſt vne reuelation du ſainct Eſprit, mais pour excuſer ces bons Peres, il eſt content de dire vne folie, & impieté, qui eſt que ce n'eſt pas hereſie de rejetter quelques liures du Canon. Et pour le prouuer dit, qu'anciennement pluſieurs Egliſes ne receuoient pas quelques liures. Ie dis qu'ils ne pouuoient bien faire auant qu'ils fuſſent authorizez & canoniſez par l'Egliſe : mais apres la ſentence de l'Egliſe les rejetter ou en doubter auec pertinacité, c'eſt hereſie, autrement qu'eſtime-il hereſie, ſinon ce qui eſt contre la foy Chreſtienne ? car d'Egliſe il ne ſ'en ſoucie pas.

fol. 62. Contre mon Article huictieſme & cinquieſme raiſon.

Il faict quaſi mine de vouloir eſtre Catholique, diſant par deux fois, qu'il reçoit tres-volontiers le teſmoignage de l'Egliſe, mais craignant auoir trop dit, il adiouſte, que non pas ſeul, mais auec le ſainct Eſprit, auquel il faut encor plus deferer, comme ſi l'Egliſe eſtoit ſans le S. Eſprit. Et comme s'il diſoit qu'il le tiendra pour homme, pourueu qu'il ait vne ame auec le corps, & qu'il viue. Il dit que l'Egliſe a iugé les liures Canoniques par le ſainct Eſprit, & qu'il en pourra autant faire comme elle. Sur ce mot i'ay pluſieurs choſes à te dire, ô reſpondant. 1. Pourquoy feras-tu, & eſſayeras-tu de faire ce qui eſt deſia faict, & tu le confeſſes, qui eſt de iuger les liures Canoniques ? 2. Puis que l'Egliſe par ta confeſſion a iugé les liures Canoniques par le ſainct Eſprit, pourquoy donc ne reçois-tu pour Canoniques, tous ceux

qu'elle a iugé Canoniques? Que n'apprens-tu à cognoiſtre, ou que le ſainct Eſprit eſt contraire à ſoy-meſme, ayant faict vn iugement par l'Egliſe & vn autre contraire par toy & tes compagnons, touchant les liures Canoniques, car vous n'en eſtes d'accord auec l'Egliſe: ou bien que vous n'auez pas le ſainct Eſprit, mais le malin? Le premier, tu ne l'oſerois dire, le ſecond eſt donc vray. 4. Il ne s'enſuit pas bien que tu en puiſſes faire autant que l'Egliſe, tu ne prouues pas cela. Et comme i'ay dit cy-deſſus. Ie ne ſuis point obligé de croire que vous ayez le ſainct Eſprit, mais ie ſuis obligé de croire que l'Egliſe l'a. Et quand il ſeroit aſſeuré que vous l'euſſiez, encor n'en faut-il faire eſtat ny compte, ſi l'Egliſe ne l'approuue, comme a eſté diſcouru au chapitre deuxieſme.

Il dit par Euſebe que l'Egliſe a iugé les liures par le ſtile, la phraſe. Ie dis que l'Egliſe ne meſpriſe point ces moyens-là, mais ce n'eſt par là ſeulement, ny principalement qu'elle a iugé, & luy-meſme confeſſe que ce n'eſt pas vn moyen ſuffiſant: Et puis elle a le gouſt, le nez, la ſuffiſance de cognoiſtre les liures par là, & non les particuliers. Mais il ne te faut point departir de ta confeſſion, qui eſt qu'elle a iugé par le ſainct Eſprit, & qui en a iugé autrement, comme tu fais, il iuge par vn eſprit contraire, qui eſt le Diable.

fol. 62. tout à la fin 63. 64. Contre mon Article 9. & ſixieſme preuue.

Il s'opiniaſtre encore à dire que ſainct Auguſtin diſoit ceſte ſentence (Ie ne croirois point à l'Euangile, ſi ie n'y eſtois induit par l'authorité de l'Egliſe Catholique) eſtant Manicheen, comme s'il diſoit ainſi, lors que i'eſtois Manicheen ie n'euſſe creu à l'Euangile, ſi l'authorité de l'Egliſe Catholique ne m'euſt eſmeu. Qui eſt l'enfant qui ne deſmente cela, & ne s'en mocque tout en vn coup? Quelle authorité a l'Egliſe Catholique ſur vn Manicheen, non plus que ſur vn Caluiniſte, Lutherien, qui ſont tous ſes ennemis mortels; qui au lieu de luy obeyr & croire à ſon authorité, ils laiſſent à croire pluſieurs choſes par deſpit d'elle, & de ſon authorité. Et de faict ne liſons-nous pas en ſainct Auguſtin, que les Manicheens meſpriſoient ſi fort toute l'Egliſe, qu'ils ne vouloient receuoir pluſieurs liures qu'elle atteſtoit & receuoit pour Canoniques, s'aheurtans pluſtoſt aux apocryphes? Au reſte i'obſerue au reſpondant que tantoſt il *Contra Fauſt. Manich. 3.*

dit que c'eſtoit lors qu'il eſtoit Manicheen, que ſainct Auguſtin parle: Tantoſt, folio ſoixante trois, page deux, que c'eſtoit lors qu'en laiſſant les Manicheens il s'adioignit à l'Egliſe, qui eſt vne grande contrarieté.

Il penſe faire trouuer quelque cõtradition en ce que i'ay dict, que l'Egliſe Catholique n'a aucun credit ſur l'infidele, & cy-deſſus i'ay dit qu'elle conuertit l'infidele: Mais pourquoy n'apporte-il tout mon dire entier, qui eſt qu'elle a credit ſur l'infidele, non comme Egliſe: mais comme vn conſentement vniuerſel du monde? Certes à l'infidele eſtant encore en ſon infidelité, l'Egliſe comme Egliſe n'a point de credit, car il ne la reconnoiſt, ny ne la tient pas, pour telle. S'il la recognoiſſoit telle il ſeroit Chreſtien, non pas infidele: mais il peut la récognoiſtre, admirer, redouter, comme vne authorité tres-grande, reluiſant en ſageſſe, ſaincteté, & en toutes façons ſouueraine, plus que mondaine, comme i'ay diſcouru en mon cha. 3. ar. 4. qu'il a ſauté tout entier ſans y dire mot, par là eſtre attiré à l'ouïr, la croire & luy obeïr, & puis la tenir pour Egliſe.

fol. 64. 66. Contre mon Article dixieſme.

Il arrange ſix poincts, que ie dis en ceſt article dixieſme, auſquels puis il reſpond: mais comment? Et ſi pour tout ce qu'il dit il m'eſchappe, que le Lecteur en iuge, au premier il s'enſuit bien, Ozius & Caniſius (qu'il y mette le concile de Trente & tous les Catholiques, dont ie ſuis par la grace de Dieu) diſent que nous croyons & faiſons noſtre profit de l'Eſcriture par le mouuement interieur du ſainct Eſprit, *Ergo*, nous ne la receuons pas de l'Egliſe: & ie le renuoye au ſixieſme article de mon Chapitre deuxieſme, voire à ce meſme lieu d'Ozius, qui y reſpond pour moy, tant eſt grand l'aueuglement du reſpondant qui le veut diſſimuler.

Au ſecond il promet de faire cy-apres merueilles, attendons-le donc: au troiſieſme, il deſguiſe mon argument, & encor n'y reſpond-il pas. Au quatrieſme, il trouble auſſi mon argument, & dit que Dieu s'eſt manifeſté à l'Egliſe par ſa parole contenuë en l'Eſcriture, & que ſans icelle l'Egliſe n'en ſçauroit rien. Mais i'ay monſtré ſi ſouuent que deuant qu'il y euſt aucune Eſcriture Euãgelique, Ieſus-Chriſt auoit fondé ſon Egliſe, & qu'elle auoit ja duré long temps, & que ſans la parole de Dieu apportee par

Digitized by Google

Ieſus, toute l'Eſcriture du vieil Teſtament n'eſtoit ſuffiſante pour manifeſter Ieſus-Chriſt, & luy meſme le dit clairement: Si ie ne fuſſe venu & n'euſſe parlé, & n'euſſe faict les œuures, ils n'auroient aucun peché. Au cinquieſme, encores que Ieſus aye dit qu'il a vn plus grand teſmoignage, que celuy de ſainct Iean, ce n'eſt pas à dire que celuy de ſainct Iean n'ayt eſté bien authentique, & bien grand. Autrement l'autre ſainct Iean auroit failly, diſant de ceſtuy-cy, qu'il a eſté enuoyé en teſmoignage de la lumiere, affin que tous creuſſent par luy. Ie luy nie, que le teſmoignage de l'Eſcriture ayt eſté plus grand que celuy de ſainct Iean ne le dit pas, combien que le reſpondant l'allegue pour le prouuer. Ces comparaiſons ne ſe doiuent pas faire. C'eſtoit vn meſme eſprit qui parloit par tous deux. Sainct Iean eſtoit vne voix viue, & appliquoit particulierement à Ieſus-Chriſt, ce que l'Eſcriture n'auoit dit qu'en general. Et quand bien l'Eſcriture ſeroit plus certaine que ſainct Iean, il ne s'enſuit pas, comme il veut, que l'Eſcriture ſoit plus certaine que l'Egliſe, car l'Egliſe eſt beaucoup plus que ſainct Iean, qui eſt vn membre noble, & par ainſi moindre. Au ſixieſme, il me l'accorde, mais il ne ſe peut tenir de ſauter à l'aſſumption pour mordre, & nous ne ſommes pas encor là. fol. 15.

Mais voicy que laiſſant l'office de deffendre, il prend la place d'agreſſeur, & me conſeille d'aduiſer à ce que ie reſpondray à ces nouueaux argumens. Or bien il faut que ie me recommande à Dieu, & que ie penſe bien à moy. Mais voicy vn enfant, qui ayant leu mon Chapitre precedent, reſpond pour moy, auec mes deux ſimilitudes de l'Edict du Roy, qui n'eſt d'aucune authorité au peuple, auant qu'eſtre verifié par la Cour, & de la cedule priuee, qui ne faict aucune preuue, iuſques à ce qu'elle ſoit aueree, & par ce moyen faicte publique & authentique : & auec les exemples de l'Apocalypſe, & autres liures de la Bible, qui ont demeuré long temps au monde, Eſcritures apocryphes & priuees iuſques à la declaration de l'Egliſe. Et ceſte petite argutie qu'il penſe eſtre vne grande fineſſe, car c'eſt tout le nerf de ſon argument, n'eſt rien du tout ſçauoir (ce qui eſt authentique l'eſt à quelqu'vn.) On la peut confeſſer, on la peut nier, en fin ce n'eſt rien. On peut dire qu'vne choſe eſt authentique en ſoy, & ne l'eſt à perſonne, c'eſt à dire digne, capable d'eſtre receuë

Digitized by Google

de tous auec honneur, & ce pendant ne l'eſt par effect. On peut auſſi confeſſer que l'Eſcriture eſtoit authentique à quelques vns, & ne l'eſtoit pas au monde iuſques à la declaration de l'Egliſe. Itē, dit-il, ſi l'authoriſation de l'Eſcriture deſpend de l'Egliſe, il s'enſuit qu'en quelques ſiecles il n'y auoit point de certain Canon. Ie dis que ce Canon a touſiours eſté certain, & les premiers Chreſtiens & plus anciennes Egliſes l'ont receu des Apoſtres : mais par-ce qu'aucuns en diuers ſiecles en doutoient, l'Egliſe a teſmoigné & rapporté de bonne foy, ce qu'elle en auoit receu & creu dés le commencement. Mais où ſe trouue, dit-il, le iugement de l'Egliſe, par où elle a authoriſé l'Eſcriture? Ie reſpons qu'il ſe trouue en l'Egliſe meſme, car c'eſt Tradition, c'eſt la creance generale & publique de l'Egliſe. Mais par quelle authorité, dit-il, encor l'Egliſe s'eſt-elle aſſemblee pour faire ce Canon? Par quelle authorité ſe doit, & a accouſtumé l'Egliſe de s'aſſembler ſinon par la ſienne meſme, celle que le fils de Dieu luy a donné auec promeſſe de perpetuelle aſſiſtance de ſon Eſprit. Ioinct que l'Egliſe ne s'eſt point aſſemblee pour faire ce Canon, car comme ie viens de dire, elle l'a receu & appris dés le commencement des Apoſtres.

fol. 66. pag. 2. 67. Contre mon Article douzieſme, n'en diſant rien à l'onzieſme.

A tout cet article douze, où ie preuue par ſix raiſons, que l'interpretation de l'Eſcriture appartient à l'Egliſe, il ne reſpond point ny ne dit rien. Au contraire, il confeſſe tout ouuertement, que c'eſt à l'Egliſe voirement: mais il adjouſte deux mots par où il penſe eſchapper & bien reſpondre. L'vn que l'Egliſe ne doit pas interpreter l'Eſcriture ſans le ſainct Eſprit. A quoy a eſté tant de fois repliqué cy-deſſus, & monſtré que c'eſt vne vaine reſponſe, car l'Egliſe n'eſt point ſans le ſainct Eſprit, non plus qu'vn homme ſans ame. L'autre & qui preſſe encor plus, c'eſt que l'Eſcriture doit eſtre interpretee par l'Eſcriture meſme, voila le refrain de tout: & veut mettre riotte entre l'Egliſe & l'Eſcriture, comme elle fut entre le Senateur & le Conſul. Or bien ſi l'Eſcriture eſt ſuffiſante de s'expliquer ſoy-meſme, c'eſt vne propoſition d'importance, qui eſt puis traictee par expres en mon article quatorzieſme. Mais en attendant ie luy demanderay icy: L'Egliſe, dis-tu peut & doit interpreter l'Eſcriture auec ces deux

conditions, ſçauoir ſelon elle meſme & le ſainct Eſprit. Or qui iugera ſi l'Egliſe interprete l'Eſcriture ſelon ces deux, ou non? Voila l'Egliſe Catholique qui interprete l'Eſcriture,& tu dis qu'elle ne l'interprete pas bien, ny ſelon le ſainct Eſprit, ny ſelon elle meſme. De quelle authorité dis tu cela? Il faut encore outre & par deſſus ces trois, Egliſe, Eſprit, Eſcriture, vn Iuge qui prononce quand ces trois s'accordent, & ne s'accordent. Qui eſt-il? Ie voy bien, c'eſt ton eſprit familier, ou pluſtoſt phantaſie que tu preferes à tout. Et qui donc? tu n'en peux nommer d'autre.

Reſpondant à ma ſeconde raiſon, il dit, Notez, qu'il attribuë à l'intelligence de l'Eſcriture noſtre ſalut. Et ailleurs: Il dit que millions ſeront ſauuez ſans Eſcriture. Et moy ie dis, notez la difference qu'il y a entre la foy des particuliers: qui eſt ſimplement croyante, & non par neceſſité ſçauante, & la foy publique de l'Egliſe croyante & ſçauante: laquelle difference i'ay remarquée cy-deſſus, en l'examen de ſon fol. 60. là eſt la ſolution. Il gronde & l'a faict deſia deux ou trois fois que i'ay paſſé ſans dire mot, de ce que i'appelle la foy acquiſe par la ſeule lecture de l'Eſcriture humaine, acquiſe & non Chreſtienne. Et cependant ne monſtre pas la faute qu'il y a en cela. Ouy ie l'ay dit, & eſt vray: mais comment ie l'ay dit, le Lecteur voye. C'eſt au quatrieſme article de ce mien chapitre quatrieſme.

fol. 68. Contre mon Article.

Il ne dit rien, ſinon nous renuoyer touſiours à ſon S. Eſprit, diſant que ſans iceluy tous autres moyens ſont inutiles. Cela eſt vray, s'il l'entendoit de l'eſprit, qui inſpire vanimement & cōformement la cōmunauté des Chreſtiens, & chacun Chreſtien: mais il entend ſon petit eſprit familier. Vne fois pour toutes, ie luy veux obiecter, & le battre du dire de du Pleſſis en ſon chapitre 6. que c'eſt vanité, voire impoſture de vouloir ſouſtenir & faire paſſer toutes choſes ſous l'adueu & le nom du S. Eſprit. C'eſt vrayement à eux que ce mot s'adreſſe, car en toutes choſes quand ils ne peuuent plus rien dire, ne voulans recognoiſtre l'Egliſe, & pour ſe diſpenſer de leur deuoir, ils recourent, & ſe couurent & targuent du S. Eſprit. Mais de cecy en mon chapitre 2.

Il eſt bien l'empeſché pour ſçauoir cōment i'entends ce que ie

Digitized by Google

dis, Que tous les moyens d'entendre l'Eſcriture, donnez par les ſchiſmatiques, ſont entre les mains des meſcreans. Il en baille deux ſens. L'vn il l'approuue, l'autre il le condamne, lequel il dit eſtre mien : & tout cela n'eſt que broüiller. Car mon ſens eſt tres-clair en mes mots, qui ſont tels : Les meſcreans ont en main tous ces moyens d'entendre l'Eſcriture que donnent les ſchiſmatiques. Et toutesfois ils n'entendent pas bien l'Eſcriture. La concluſion eſt aiſee à faire. *Ergo*, ces moyens donnés par les ſchiſmatiques ne ſont pas bons, vrais, certains, ſuffiſans.

fol.68. ſur la fin, 69. Contre mes 14 *&* 15. *Articles.*

Ie ſuis fort ſcandaliſé de noſtre reſpondant : Car c'eſt icy que ſe traicte ceſte propoſition, de laquelle il faict bouclier à tout propos, & cependant ny ne la preuue, ny ne la deffend & ſouſtient contre moy, qui l'impugne. La queſtion eſt, ſi l'Eſcriture eſt ſuffiſante à s'expliquer ſoy-meſme : Il dit tant ſouuent l'affirmatiue, & ne la prouue iamais, & ie requiers qu'il la proue par l'Eſcriture : & moy ie prouue icy que non, par pluſieurs grands moyens. Il eſt vray que la plus grande part a eſté adiouſtee à ceſte ſeconde edition, mais il ne reſpond rien à ceux de la premiere. A ce que ie dis au 15. article il ne reſpond rien.

Par cy, par là, il faict grande feſte pour entendre l'Eſcriture de l'analogie de la foy : D'vne part i'euſſe deſiré qu'il ſe fuſt expliqué, & dit ce qu'il entend par cela. Car en parlant il euſt dit deux choſes à ſa condamnation. D'autre part ie ſuis aiſe qu'il en eſt venu là, & recognoiſt la verité ſans y penſer. Car ceſte analogie de la foy eſt Tradition : & ainſi par luy il faut entendre l'Eſcriture par tradition. O qu'eſt grande la force de la verité ! l'analogie de la foy eſt la reigle, le niueau, & l'arreſt general, ſelon lequel la creance & religion de tous Chreſtiens doit eſtre conduitte, ferme & ſtable, toutes opinions iugees & meſurees. Or ceſte reigle, ce niueau a eſté faict, dreſſé & laiſſé à l'Egliſe, & eſt en Tradition.

fol.70. iuſques à la fin. Contre mes Articles 16.17.18. *& tout le reſte de noſtre chapitre.*

Il ne reſpond rien qu'iniures en tout cecy, & s'amuſe à certains petits mots que ie dis : mais aux choſes, aux raiſons, mot. Il les paſſe ſans faire ſemblant de rien. Auſſi ne m'y arreſteray-je. Il ſe vante qu'ils font l'œuure de Dieu, ſelon la grande opinion qu'ils

qu'ils ont d'eux : & leur càs va touſiours en decadance, mais la vanité eſt la paſture de telles gens. Il dit que ie ne prouue pas les quatre mēſonges (mais il y en à cinq) que ie reproche à du Pleſſis. Il ne voit ny ne ſent donc rien. Pour la premiere, ie renuoye à mes 2. & 3. chapitres : pour la ſeconde & troiſieſme, ie renuoye à mon 3. auſquels il ne reſpond rien du tout. La cinquieſme, eſt remiſe à mon chapitre ſuiuant 5. Et ainſi voila tout monſtré.

Il appelle argument cornu vn petit mot que ie dis en paſſant à la fin de mon article 16. et ce pendant il ne le peut eluder.

Il trouue mauuais que ie veuille croire les Peres en ce qu'eſt de droict, & en ce qu'eſt cōtentieux : Bien que ie l'aye dit auec tres-grande moderation.

A ce que i'ay dit que les Peres ſont propres à eſtre Iuges, & ne ſont point ſuſpects, il dit deux choſes : L'vne que les Apoſtres ſont encor moins ſuſpects ; ie l'aduouë, mais c'eſt à recōmencer & ne rien dire : Car il eſt queſtion d'expliquer & entendre les Apoſtres meſmes. Pour ce faire, il n'y a meilleur moyen que d'en croire ceux qui ſont venus apres, & leurs voiſins, qui teſmoignent de bonne foy l'auoir ainſi receuë d'eux. L'autre, que lire & entendre les Peres, eſt encor plus difficile que les autres moyens, qu'ils ont donné pour entendre les Eſcritures, & que les ignorans y auront encore plus d'affaires. Outre que ie leur nie tout à plat, ie dis que ie ne baille pas auſſi aux ſimples & ignorans ce moyen d'entendre l'Eſcriture : Car ie ne leur baille que la voix de l'Egliſe, la predication, & inſtruction viue de ſes officiers : qui eſt choſe bien bien aiſée. La lecture des Peres eſt pour les ſçauans, Paſteurs & Docteurs, qui puis l'enſeignent aux ſimples. Mais eux & aux ſçauans, & aux ignorans, à tous ils ne baillent point autres moyens d'entendre l'Eſcriture, que l'Eſcriture meſme, la collation des lieux, les phraſes, &c. Ils font bien ſemblant quelques-fois de donner l'Egliſe, mais ils adiouſtent deux conditions du S. Eſprit, & de l'Eſcriture meſme, qui ſont encor plus difficiles à iuger. Que fera à tout cela le ſimple?

CHAPITRE V.

ARTICLE VI.

1. *Eſt prouué par ſix moyens que l'Egliſe ne peut errer.*
2. *La premiere oppoſition des Schiſmatiques (de quatre qu'ils en alleguent) contre ceſte propoſition eſt refutée.*
3. *Eſt reſpondu à la ſeconde oppoſition des Schiſmatiques, qui eſt és mauuaiſes & contraires interpretations des lieux alleguez au premier article pour preuue de l'infaillibilité de l'Egliſe.*
4. *Eſt refutée la troiſieſme oppoſition des Schiſmatiques, qui conſiſte és exemples & inſtances, qu'ils alleguent pour prouuer que l'Egliſe a ſouuent erré.*
5. *Eſt reſpondu à leur quatrieſme oppoſition, qui eſt de l'erreur & contrarieté pretenduë és Conciles où eſt traictee briefuement la malice Conciliaire.*
6. *Sõt remarquees certaines fautes & fauſſetez au dire de du Pleſſis, touchant le celibat des Preſtres, & le Concile de Nice, & autres choſes.*

1. *Preuues de l'infaillibilite de l'Egliſe.*

NOVS diſons, que l'Egliſe Chreſtienne aux choſes qui ſont la foy, ne peut aucunement errer: & par ainſi que le iugement, la ſentence & determination de l'Egliſe eſt vn moyen tres-certain, vn Iuge, & regle infaillible de la foy. Nous monſtrons la verité de ceſte propoſition par raiſon, & par teſmoignages exprez de l'Eſcriture.

1. Il n'y a point au monde autre moyen publique, commun & externe, pour ſecourir l'infirmité & ignorãce humaine, aux choſes qui concernent la foy & le ſalut, que la ſageſſe, l'authorité, & la ſentence de l'Egliſe. Il faut donc qu'elle ſoit certaine & infaillible, autrement elle impoſeroit, au lieu d'adreſſer: elle abuſeroit, & perdroit au lieu de ſecourir.

2. Dieu a voulu nous enſeigner, & nous parler par la voix de l'Egliſe: par icelle nous reueler au dehors toute verité: teſtifier & inſtruire de ſa volonté: a ordonné & commandé de l'ouyr, luy obeyr, la croire, & nous gouuerner ſelon elle. Il faut donc ceſte voix & addreſſe de l'Egliſe eſtre du tout certaine & infaillible. Ceux qui n'aduouent cela, diſent en effect, ou que Dieu nous a

trompez, nous mettant entre les mains de ceux qui peuuent faillir, ou que luy-meſme s'eſt trompé, ne pouuant executer par l'Egliſe, ce qu'il a deliberé & declaré vouloir faire, qui eſt nous conduire à la foy & cognoiſſance de la verité, & en icelle nous contenir.

Ceſte certitude & infaillibilité de l'Egliſe ſe mõſtre bien mieux par le principe & moyen qu'elle a de nous enſeigner. Nous ſçauons que l'action deſpend de l'agent, l'effect de la cauſe, la concluſion & la fin des principes & moyens. Si donc l'Egliſe enſeignant à vn Agent vn principe & vn moyen interne qui ſoit infaillible, ſa doctrine ſera certainement infaillible. Or ce principe & moyen interne n'eſt autre, que Dieu, Ieſus-Chriſt, ſon eſprit l'eſprit de verité, comme auſſi ne doit-il, ny ne peut eſtre autre: d'autant que la foy, qui ſurpaſſe toute nature & raiſon humaine, n'eſt appuyée que ſur la reuelatiõ & teſmoignage de Dieu. 3.

De cecy l'Eſcriture nous inſtruit & aſſeure, en laquelle par tout, où il eſt parlé de la prouiſion, miſſion, & ordination, que Ieſus-Chriſt a fait d'officiers en ſon Egliſe, lors auſſi par meſme moyen exprimee la promeſſe qu'il a fait de ſon ſainct Eſprit, de ſa perpetuelle preſence & aſſiſtance. En ſainct Matthieu ayant dit, Allez, enſeignez toutes gens, il adiouſte tout incontinant: *Chap. dernier.* Et voicy ie ſuis auec vous tous les iours iuſques à la fin du mõde: & en ſainct Iean par pluſieurs fois, Ie prieray le Pere, & il vous *Ch. 16. 14.* donnera vn autre conſolateur, pour demeurer auec vous eternellement, l'eſprit de verité, que le monde ne peut receuoir, pource qu'il ne le voit & ne le cognoit: mais vous le cognoiſſez, car il demeure en vous, & ſera en vous. Item, Le conſolateur, le ſainct Eſprit, que le Pere enuoyera en mon nom, vous enſeignera, (*Docebit de nouo*) & reduira en memoire (*ſuggeret in memoriam*) toutes choſes, il teſmoigne de moy, & vous auſſi teſmoi- *Ch. 14.* gnerez de moy: puis il faict oraiſon à Dieu ſon Pere, pour leur *Ch. 15.* ſanctification, diſant: Pere ſanctifie les par ta verité, ta parole eſt *Ch. 17.* verité: comme tu m'as enuoyé au monde, ie les ay auſſi enuoyés au mõde, & pour eux ie me ſanctifie moy-meſme: afin qu'eux auſſi ſoient ſanctifiez en verité. Finalement au chapitre 20. leur ayãt dict, comme mon Pere m'a enuoyé, il ſouffla ſur eux & leur bailla le ſainct Eſprit.

Ceſte certitude & infaillibilité de l'Egliſe en ſa doctrine ſe 4.

Digitized by Google

ſe monſtre encore plus clairement par la fin & le but de ceſte doctrine. Quelle eſt la cauſe finale & l'effect, pour lequel la puiſſance & le miniſtere a eſté donné de Dieu, & eſtably en l'Egliſe?

Ephes. 4. L'Eſcriture l'exprime en pluſieurs lieux. S. Paul bien au long dit, auoir eſté donnez les Paſteurs & Docteurs, pour l'aſſemblage & conſõmation des Saincts, pour l'œuure du miniſtere, pour l'edification du corps de Chriſt, iuſqu'à ce que nous nous rẽcontrions tous en vnité de la foy & de la cognoiſſãce du fils de Dieu, en homme parfaict: afin que ne ſoyons plus enfans flottãs & demenez çà & là à tous vents de doctrine, par la piperie des hommes, ains afin que ſuyuans verité auec charité nous croiſſions en

Matth 5. tout, &c. Et noſtre Sauueur dit: Vous eſtes la lumiere du monde, vous eſtes le ſel de la terre: & en ſainct Iean, Ie vous ay mis, afin que vous alliez, & portiez fruict, & que voſtre fruict ſoit perma-

Ioan. 15. nent. Or eſt-il, que rien de toutes ces choſes ne ſe peut faire, ſans certitude de la foy, qui eſt le fondement de tout le ſalut. Il s'enſuit neceſſairement qu'il y a vne infaillibilité de doctrine en l'Egliſe, & vne certaine reigle de verité: autrement veu que nature & Dieu ne faict rien en vain, & pour neant, ſi ceſte tant neceſſaire & excellente puiſſance eſtablie en terre, n'eſtoit touſiours & perpetuellement conduite par le ſainct Eſprit, qui agiſſe par elle, & par ainſi infaillible, Dieu l'auroit ordonné non ſeulement en vain, mais encore pernicieuſement à noſtre dam & ruyne.

Mais ie vous prie, ſi l'Egliſe eſt ſubiecte à errer, & peut faillir, quelle honte & des hõneur à Ieſus-Chriſt ſon eſpoux, ſon patrõ, ſon chef, & conducteur, & comme dit du Pleſſis, ſon ſoleil? Dequoy deuiendrõt ſes promeſſes de luy aſſiſter touſiours iuſqu'au bout? Quel reproche à ſa puiſſance, bonté, ſageſſe, pour ne pouuoir, vouloir, ou ſçauoir la maintenir, la garantir? Si l'Egliſe peut faillir, quel remede meshuy reſtera-il pour trouuer & apprendre la verité, s'adreſſer à Dieu, trouuer ſon ſalut, ouyr parler Ieſus-Chriſt? Quel moyen de cognoiſtre l'heretique & ſchiſmatique, ſçauoir à quoy ſe tenir, à qui ſe retirer pour conſulter, pour ſuyure & s'aſſeurer en temps trouble? Bref ſi ceſte groſſe cordelà rompt vne fois, que reſte il plus de certain & aſſeuré en ce monde, en la religion, aux Sacremens, aux Conciles, voire aux eſcritures?

Digitized by Google

Mais voyez mieux comment l'Eſcriture, que ces gens preſchent tant de vouloir croire & receuoir pour regle de leur creance, en parle, de quels titres elle honore l'Egliſe, & les promeſſes, que Ieſus Chriſt a faict de ſa fermeté & infaillibilité. 6.

Premierement elle eſt appellee le corps, la plenitude, l'eſpouſe de Ieſus-Chriſt, non ſeulemẽt au nouueau Teſtamẽt par S. Iean, mais encores au vieil, où il eſt dit, qu'elle eſt eſpouſe & joincte auec luy d'vn lien indiſſoluble, qui eſt la vraye foy, dont n'y pourra iamais auoir diuorce. Dieu l'appelle eſpouſe à ſoy, eſpouſee à touſiours, eſpouſee en foy & loyauté. Elle eſt appellee de Dieu *Hephsiba*, c'eſt à dire la tres agreable, *voluntas mea in ea*, & *Beula*, la mariee, la habitee, comme la femme accompagnee de ſon mary. Elle dit de ſon coſté, qu'elle l'a tenu, & que iamais elle ne le lairra. Par tous ces lieux là il s'enſuit, que l'Egliſe ne peut errer : car ſi elle venoit à errer, elle feroit diuorce, & ſe departiroit de ſon eſpoux, qui eſt la verité. Elle violeroit la foy de mariage, qui eſt contre l'Eſcriture. 1. Cor. 12. Eph. 1. 4. 5. Apoc. 19. & 20. Iſai. 62. Oſee 2. *Sponſabo te mihi in æternum. deſponſabo te mihi in fide.*

Secondement les promeſſes de Ieſus Chriſt ſont ſi grandes, claires, frequentes, qu'il n'y peut reſter aucun doubte. Il dit & promet, que les portes d'enfer, c'eſt à dire erreur, menſonge, puiſſance de Sathan, ne pourront preualoir contre ſon Egliſe. Eſt-ce pas bien preualoir, que la faire errer? Item il promet qu'il ſera auec elle tous les iours iuſqu'à la fin du mõde. Elle n'aura dõc pas loiſir d'errer vn ſeul iour. Item les promeſſes du ſainct Eſprit ſi claires, ſi expreſſes, qu'il n'eſt poſſible plus de regimber, elles ont eſté miſes cy deſſus, demeurera auec vo⁹ eternellemẽt: vous enſeignera toutes choſes: vous apprẽdra toute verité : d'auãtage Ieſus Chriſt cõmande obeïr à l'Egliſe ſous peine de damnation. Or voudroit il, que nous creuſſions à vne desbauchee? à vne qui peut faillir? ce ſeroit nous apprendre & induire à faillir. Matth. 16. & dernier. Ioan. 14. 15. & 16. Math 18.

Finalemẽt elle eſt dicte de ſainct Paul maiſon de Dieu, colomne, appuy de verité, appellee au Symbole de la foy tenu par les ſchiſmatiques, ſaincte. Or ceſte ſainctetë eſt proprement aux choſes qui concernent la foy, laquelle eſt le fondemẽt de l'Egliſe. Certes la clarté de ſes preuues eſt ſi eſclatante, & ceſte verité ſi forte & puiſſante, qu'elle a forcé Caluin ſon ennemy mortel & extorqué de luy ces mots, *l'Egliſe a d'excellentes promeſſes de ne deuoir iamais eſtre abandonnee de ſon eſpoux, parce qu'elle eſt conduicte de ſon eſprit à la recognoiſſance de toute verité*. Mais il eſt couſtumier 1. Tim. 3. Inſt. lib. 4. c. 8 ſect. 12.

de ſe deſdire, ſe contredire, & tourner touſiours. Or voila donc & par raiſons, & par teſmoignages tres expres de l'Eſcriture bien clairement & plus que ſuffiſammẽt prouuee noſtre propoſition, qui eſt l'infaillibilité de l'Egliſe.

Dites de partie adu. ſe diſtribuëz en 4. genres.

Au contraire tous les ſchiſmatiques tant anciens que modernes, pouſſez de ie ne ſçay quel eſprit contre l'Egliſe Catholique, taſchent de perſuader, quelle n'eſt la vraye Egliſe : & ſe deffians de pouuoir iamais obtenir cela, ont excogité vne autre fuitte, mais certes tres-vilaine & infame, c'eſt que l'Egliſe peut faillir & errer, & que ſouuent elle a erré : & s'eſchaufans deſſus ceſte querelle, luy diſent mille iniures, l'appellent paillarde, maquerelle, bourdeau. Montanus, Neſtorius, les Donatiſtes, Rogatiens, Iconomaches anciennement diſoyent l'Egliſe auoir erré : des modernes, Vuiclef, Luther, Caluin.

Du Pleſſis en tout ſon Chap. 6.

Mais voyons ce qu'ils diſent ſur ce propos. Du Pleſſis ſe peine fort pour prouuer cecy en tout ſon chap. 6. lequel nous diſtribuërons en quatre parties, pour mieux l'examiner.

1. Genre de leurs dires.

La premiere eſt en ce qu'il dit, que l'Egliſe ne faut point, mais c'eſt tandis qu'elle eſcoute la voix, & obeït aux commandemẽs de ſon eſpoux Ieſus Chriſt : qu'elle eſt conduite par l'eſprit de Dieu, mais que c'eſt tant qu'elle s'arreſte & ſuit la parole, d'autãt que l'eſprit & la parole ſont inſeparablement conioincts : que Ieſus Chriſt eſtant chef de l'Egliſe, eſt en icelle comme la raiſon en l'homme. Or tant que l'appetit obeit à la raiſon, & le corps au chef, l'homme ſe porte bien : ſi autrement il en va, c'eſt ſa ruyne. Ainſi l'Egliſe venant à ſe deſpartir de la parole, & n'obeïr à ſon eſpoux, ce n'eſt merueille ſi elle tombe en diuers erreurs. Et dict encores que c'eſt vanité, voire impoſture, de vouloir ſouſtenir & faire paſſer toutes choſes ſous l'adueu & le nom du S. Eſprit. Car l'office du S. Eſprit n'eſt autre que ſuggerer & reduire en memoire ce que Ieſus Ch. en a enſeigné de viue voix.

En ce dire il y a pluſieurs & diuerſes fautes, voire blaſphemes. Mais encores tout cela preſuppoſé & accordé, ne conclud rien contre nous. Il faut venir à l'aſſumption, laquelle il leur conuient prouuer contre nous, c'eſt que l'Egliſe Catholique ne croit & n'obeït à Ieſus-Chriſt, a quitté ſa parole, &c. Ils le diſent bien, nous n'en croyons rien : ains diſons le contraire, que la parole de Dieu, Ieſus Chriſt, le ſainct Eſprit eſt en la ſeule Egliſe Ca-

Digitized by Google

tholique & non ailleurs : mais c'eſt ce que nous debattons.

Voyons les fautes qui ſont en leurs dires. Ils diſent que l'infaillibilité de l'Egliſe dure tant qu'elle croit en ſon eſpoux & garde ſa parole, c'eſt touſiours dire vne meſme choſe & ne rien dire. Cõme qui diroit que ce ſera vn homme, tandis qu'il demeurera vn animal raiſonnable. Et cela ſe pourroit dire du moindre du monde, qu'il ne pourra errer tãt qu'il ſe tiẽdra bien à Dieu. L'infaillibilité de l'Egliſe comprend & includ toutes ces conditions, & comme elle eſt certaine & perpetuelle par les raiſons & teſmoignages cy deſſus, auſſi ſont ſes conditions: les promeſſes & aſſeurances de l'infaillibilité le ſont par meſme moyen du reſte. Parquoy c'eſt vne chimere & vaine ſuppoſition de dire que l'Egliſe quittera la parole, n'eſcoutera ſon eſpoux, &c. Car elle ne ſeroit plus Egliſe, & faudroit en tel cas dire que l'Egliſe a deffailly, pluſtoſt que failly: a finy pluſtoſt qu'erré. Mais ny l'vn ny l'autre ne peut aduenir tant que durera le monde. Les ſuſdicts teſmoignages de l'Eſcriture le monſtrent, car puis qu'elle eſt eſpouſe de Dieu à touſiours, puis que Ieſus-Chriſt eſt auec elle tous les iours iuſques à la conſõmatiõ du ſiecle. puis que le conſolateur, l'eſprit de verité demeure auec elle eternellement, puis que les portes d'ẽfer ne peuuẽt preualoir contre elle, elle ne peut donc faillir ny defaillir : elle ne peut errer ny prendre fin, mais perpetuellemẽt demeure infaillible & infailliblemẽt perpetuelle, & par conſequent doit touſiours iuſques à la fin eſcouter ſa voix, ſa parole, obeir à celuy, qui eſt ſon eſpoux, & ſon ſainct Eſprit. De la perpetuité ſtable de l'Egliſe, vne autre fois au chapitre 8. amplement.

Et n'eſt à propos d'alleguer les conditions ſouuent oppoſees aux promeſſes de Ieſus Chriſt. Si vous gardez: Si vous demeurez & perſeuerez en ma parole : en mes cõmandemens, &c. Car telles promeſſes conditionnees s'addreſſent aux particuliers, auec leſquels il ſemble que Dieu veut pactiſer & conuenir qu'en faiſant par eux, il fera de ſon coſté. Mais aux generales, qui ſont faictes à l'Egliſe, comme les cy deſſus produictes à la preuue de noſtre propoſition, il n'y a aucune condition appoſee, ains tout ſimplement & abſolument, car elles regardent & concernent l'eſtabliſement public & perpetuel de l'Egliſe, & l'eſtat vniuerſel permanant, qui eſt l'œuure de Dieu dependant de luy

ſeul, & non de l'homme. Les affaires des particuliers ſont autre choſe: ils requierent vn effect particulier, & applicable de la promeſſe generale à la perſonne, où il s'agit de leur propre ſalut. A quoy eſt requis vne intelligence & correſpondance de leur part.

La ſimilitude de la raiſon en l'homme, à laquelle obeïſſant, ſe porte bien, n'obeiſſant, court à ſa ruine, n'eſt propre en ceſt endroict. L'Egliſe eſt autremẽt regie, & gouuernee de Ieſus-Chriſt & de ſon eſprit, que l'homme de la raiſon. Il eſt en la pleine volõté & liberté de l'homme de ſuyure ou ne ſuyure la raiſon, c'eſt vne obeiſſance volontaire & toute libre: mais l'Egliſe eſt menee par l'eſprit de Dieu comme le corps par l'ame. Auſſi eſt elle appellée ſon corps, & de ceſt eſprit ſainct, elle tire vie, & fait ſes fonctiõs naturelles par neceſſité, & non par choix ou volonté, comme le foible par le puiſſant: le troupeau par ſon Paſteur. La raiſon eſt en l'homme comme vn preſcheur en chaire, qui ne faict que parler & remonſtrer ſans authorité ny puiſſance de s'en faire croire. Mais l'ame au corps, l'eſprit de Dieu en l'Egliſe fait plus, agit & faict ce qu'il veut.

Ipſum dedit caput ſuper omnem Eccleſiam quæ eſt corpus ipſius.

Item c'eſt vn blaſpheme de vouloir circonſcrire & limiter la puiſſance du S. Eſprit, & dire que ſon office en l'Egliſe n'eſt autre, que reduire en memoire les choſes ia dictes de viue voix par Ieſus-Chriſt: car expreſſement il eſt dict, Iean 14. qu'il enſeignera, & reduira en memoire: par où il appert y auoir deux offices du ſainct Eſprit, comme cy deſſus auons touché, *docere, ſuggerere*, enſeigner & reduire en memoire. Et puis Ieſus Chriſt dit en S. Iean tout ouuertement, i'ay pluſieurs choſes à dire, dont n'eſtes capables maintenant: mais l'eſprit de verité, quand il ſera venu, il vous enſeignera toute verité. Parquoy le S. Eſprit reuele pluſieurs choſes non dictes: & c'eſt ce qu'il auoit au parauant appellé enſeigner.

Et quand il ſeroit ainſi, ce qui eſt faux, que le ſainct Eſprit ne dicteroit rien à l'Egliſe que ce que Ieſus-Chriſt auoit dit, encores ne s'enſuit-il pas, que l'Egliſe ne deuſt rien dire, ny que le ſainct Eſprit ne luy dictaſt rien, que ce qui eſt eſcrit, comme veulent nos aduerſaires: car infinies choſes ont eſté faictes & dictes de Ieſus Chriſt, qui ne ſont point eſcrites: comme nous l'auons amplement monſtré cy deſſus au chapitre quatrieſme, artic. 3.

En

En ſecond lieu ils taſchent d'eluder nos preuues detorquant & corrõpant les ſuſdits lieux de l'Eſcriture, contenans les promeſſes de l'aſſiſtance perpetuelle du S. Eſprit, & de l'infallibilité de l'Egliſe. Ce qu'ils ſont en pluſieurs & diuerſes manieres, & tellement contraires, qu'elles s'entreruinent l'vne l'autre. 3. Genres de leurs dires en 3. parties.

Ils diſent que telles promeſſes du ſainct Eſprit ne s'adreſſent & ne s'eſtendent qu'aux perſonnes des Apoſtres, & non à leurs ſucceſſeurs, ne pour touſiours & à perpetuité. 1.

Item qu'elles s'entendent non de la publique & Eccleſiaſtique, mais de la particuliere, ſecrette, & immediate reuelation, & conſolation, par laquelle Dieu confirme & aſſiſte à tous les ſiens en leurs deſtreſſes, dont il appelle auſſi le S. Eſprit le conſolateur. 2.

Item que ces promeſſes de l'infaillibilité s'entendent de l'Egliſe inuiſible, des Saincts & eſleus, & non de la viſible & vniuerſelle, qui ſouuent a failly. O pauures & miſerables fuittes! 3.

La premiere, qui faut en reſtriction, que les promeſſes ſont faictes ſeulemẽt aux Apoſtres, eſt deſia par trop ridicule & inepte en pluſieurs manieres. Et Caluin meſme la reiette. *Primo*, ces promeſſes ſont d'vne aſſiſtance cõtinuë & perpetuelle, *demeurera perpetuellement, eternellement, & tous les iours, iuſques à la conſommation des ſiecles*. Or les Apoſtres n'ont pas touſiours veſcu, n'ont pas demeuré au monde tous les iours, ny ne demeure iuſqu'à la conſommation des ſiecles. Reſpon. au 1.

2. Par raiſons euidentes. Aux affaires de la foy les ſucceſſeurs des Apoſtres, qui ſont les Paſteurs & Docteurs, ont ceſte meſme aſſiſtance du ſainct Eſprit, que leurs autheurs & premiers Peres, dont ils ſont appellez miniſtres de Chriſt. Ce qui ſe preuue par la fin & le but du miniſtere, qui eſt, comme dit ſainct Paul, la publication de la doctrine de verité, l'edification du corps de Chriſt, la confirmation & fermeté des fideles, la conſeruation de l'vnité de la foy. Lequel but comme il eſt perpetuel & touſiours meſme iuſques à la fin du monde, auſſi requiert-il vne meſme & perpetuelle aſſiſtance du ſainct Eſprit. Auſſi les Apoſtres ont donné & reſigné à l'Egliſe & à leurs ſucceſſeurs, qu'ils ont ordonné, toute leur charge, puiſſance, & commiſſion.

La 2. qui en extenſion eſt contraire à la premiere, & qui a eſté embraſſee de Caluin, ſçauoir que ces promeſſes ont eſté faictes non ſeulement aux Apoſtres & au corps de l'Egliſe, mais à tous Reſpon. au 2.

Digitized by Google

& vn chacun Chreſtien, eſt encores plus fauſſe & abſurde : & quand elle ſeroit vraye, elle ſeroit pour nous.

Premierement fauſſe, car Ieſus-Chriſt fait ces promeſſes à ſes Apoſtres, lors qu'il les delegue & enuoye au monde, comme maiſtres & gouuerneurs de l'Egliſe. Et ainſi c'eſt pour l'exercice & acquit de leur charge publique, & pour le profit public de l'Egliſe. Et en ce le ſainct Eſprit eſt vrayement conſolateur. Car aux difficultez de la doctrine & aux affaires de la foy & religion il enſeigne & ſuggere la verité, & ce qui eſt le plus expedient, comme il fit au premier Concile de l'Egliſe, lors que les Apoſtres ſe trouuerent en peine touchant l'obſeruation des choſes legales, où ſainct Pierre ayant prononcé ſa ſentence, tous les autres induicts du ſainct Eſprit dirent pour concluſion: Il a ſemblé ainſi au ſainct Eſprit & à nous. Ainſi depuis a eſté faict aux Conciles: & ceſte-cy eſt ceſte tres-grande conſolation du ſainct Eſprit promiſe à l'Egliſe.

Nous ne nions pas que le ſainct Eſprit ne ſoit promis, & n'aſſiſte aux particuliers, mais non comme à la perſonne publique de l'Egliſe, c'eſt à dire aux gouuerneurs d'icelle, ſucceſſeurs des Apoſtres collectiuement & vnanimement, ains auec grande difference & inequalité, ſelon la meſure de la donation de Chriſt, Epheſ. 4. aux particuliers pour obeïr, conſentir, croire, & garder vnité: aux Paſteurs pour enſeigner & conduire : aux vns en leurs cœurs pour leur iuſtice & ſalut priué : aux autres en la bouche, pour le ſalut public.

Secondement abſurde, car ſi chaſcun en particulier a le ſainct Eſprit, aucun ne tombera en erreur : tous diront verité. Item ne faudra point de maiſtres & Docteurs en l'Egliſe, eſtant chaſcun inſtruict par le ſainct Eſprit, qui eſt l'opinion des Anabaptiſtes.

Tiercement eſtant vraye autant comme elle eſt fauſſe, nous auons donc gaigné: car ſi l'Eſprit eſt donné à tous en particulier, à plus forte raiſon à tous enſemble. Et ainſi l'Egliſe en corps ayāt l'eſprit en plus grande abondance ne pourroit errer iamais.

Reſp. aus. Quant au tiers en ce qu'ils veulent deſtourner tant de lieux de l'Eſcriture, ſi clairs & ſi expres, dont ils ſe trouuent accablez, & les appliquer à l'Egliſe inuiſible, ils ne ſçauroient en cela tromper ceux qui les liront, & tant peu ſoit, conſidereront la ſuitte des propos. Voyons en quelques vns briefuement, & les plus expres.

Digitized by Google

Quand Ieſus-Chriſt dit à ſainct Pierre, que les portes d'enfer ne pourront preualoir contre ſon Egliſe (ce que du Pleſſis apres Muſcule & les autres, veut eſtre entendu de l'inuiſible) ne dit-il pas immediatement apres : Ie te donneray les clefs du Royaume des cieux : & quoy que tu lies en terre, ſera lié au ciel ; quoy que tu deſlies, ſera deſlié ? où par ces mots de clefs, lier, deſlier il monſtre euidemment, qu'il parle de la viſible, en laquelle eſt exercee la puiſſance des clefs : & s'y trouue touſiours dequoy lier & deſlier : ce qui n'eſt, ny peut eſtre en l'inuiſible, & ceſte puiſſance eſt vne raiſon ſecondaire & inſtrumentale, pourquoy les portes d'enfer ne peuuent preualoir contre l'Egliſe. *Mat. 16.* *Du Pleſſis c. 1.*

Item quand il promet de demeurer auec nous tous les iours iuſqu'à la fin du monde, qui eſt vne autre promeſſe de perpetuité infaillible, tout clairement il parle de la viſible : car immediatement deuant il auoit dit : Endoctrinez toutes gens, les baptiſans & enſeignans de garder tout ce que ie vous ay commandé, & ie demeure auec vous tous les iours, &c. Voila la doctrine & les Sacremens, qui ne s'adminiſtrent qu'en la viſible & viſiblement. *Mat. 7. 6. dernier.*

Item quand S. Paul dit, l'Egliſe eſtre la maiſon de Dieu, la colomne, ſouſtien, & appuy de verité, tout clairement il parle de la viſible : car en tout ce chapitre apres auoir enſeigné l'office & deuoir des Eueſques, Diacres, donnant bien à entendre qu'il y en auoit des bons & des mauuais (& tout cela ne peut eſtre qu'en la viſible) il conclud ainſi : Ie t'eſcry ces choſes (s'entend du deuoir des Eueſques & Diacres) à toy Timothee mon diſciple, qui es Eueſque & maiſtre des Diacres : afin que tu ſçaches comment il faut conuerſer en la maiſon de Dieu qui eſt l'Egliſe, colomne, & appuy de verité. Auſſi ſeroit-il inutile, qu'il luy apprint à conuerſer en l'Egliſe inuiſible, où l'on void ſi à clair ſans inſtruction externe. Et c'eſt de l'vſage naturel, que le fondement ne ſe voye point, & que la colomne ſe voye. Et ainſi Ieſus-Chriſt qui eſt le fondement de l'Egliſe ne ſe voit point, mais l'Egliſe ſe void. Outre tout le propos, ces mots de conuerſer en la maiſon de Dieu, ne ſe peuuent entendre que de l'exterieure & viſible. *1. Tim. 3.*

Caluin eſt bien auſſi plaiſant & impertinent, à detorquer ce lieu, diſant eſtre appellé ſouſtien, & appuy de verité, non qu'elle ne puiſſe faillir, mais à cauſe que comme fidelle gardienne, elle conſerue la parole de Dieu eſcrite. Or S. Paul ne parle icy ny de

Digitized by Google

parole ny d'Eſcriture, mais de verité : & ne dit gardienne, mais colomne & ſouſtien, qui eſt bien plus. Car cecy oſté, ce qui eſt deſſus eſt par terre, & l'Egliſe auant qu'il y euſt Eſcriture, eſtoit colomne de verité. Selon le ſens de Caluin, il euſt fallu que S. Paul euſt dit coffre, armoire, & non colomne & ſouſtien.

3e Genre de *[illegible]urs dires.* *Du Pleſſis* *[illegible] ſa[illegible] c. 6.*

Tiercement ils veulent monſtrer par effect par les exemples & inſtances qu'ils en donnent, que l'Egliſe a ſouuent erré. Du Pleſſis en faict vne longue deſcription diſcourant par toutes les periodes de l'Egliſe depuis Adam : mais tout cela eſt pour neant : Car outre que par tout il y a force choſes à redire, à repliquer & diſputer contre luy, encores comme il le dit, il ne faict & ne conclud rien contre nous, comme n'eſtant à propos.

Premierement de ce qu'il diſcourt des paroles de l'Egliſe, depuis Adam juſques au temps de grace, ſçauoir auant la loy d'Adam, du temps de Noé, Abraham, Iſraël en Egypte : puis ſous la loy du temps d'Aaron, des Iuges, des Rois, des Prophetes : & à cecy faut rapporter ce que le meſme autheur allegue en ſon premier chapitre, auant la fin, pour prouuer que l'Egliſe peut errer en la doctrine : afin de reſpondre à tout, tout à vn coup.

Nous diſons que tout cela eſt en vain, & ne ſont que paroles : car il eſt icy queſtion de l'Egliſe Chreſtienne, Euangelique, conceuë & eſcloſe par Ieſus-Chriſt ſon autheur, & ſon chef, publiee, fondee, & eſtablie par les Apoſtres, & non de celle, qui a precedé la Iudaïque. Toutes les promeſſes & tous les lieux de l'Eſcriture alleguez par nous cy-deſſus pour preuue de ſon infallibilité parlent diſertement de celle-là. De la precedente & vieille, telles ou ſemblables choſes ne furent iamais dictes : mais au rebours predit, qu'elle viendroit à faillir & deffaillir : ſeroit delaiſſee & rejettee : que ſa faute & ſa cheute ſeroit planche à vne autre nouuelle grace : ſon rejettement reception des Gentils : ce que meſme du Pleſſis confeſſe expreſſement à la fin de ce propos, vn peu auant de parler de l'Egliſe ſous la grace, & ainſi mal s'entendant ſoy-meſme, & en vn mot deſtruiſant tout ce qu'il auoit dit tant au long.

Parquoy ne ſert de rien de luy reſpondre d'auantage ſur ce diſcours, ſi ce n'eſtoit pour remarquer pluſieurs fautes qu'il y fait : Entre autres, ſouuent des fautes particulieres de quelques-vns, il en faict des erreurs generaux de l'Egliſe, pour monſtrer que

l'Egliſe erroit lors, ce qui eſt inepte: comme quand il dit, que l'Egliſe d'Iſraël a erré toute en l'adoration du veau d'or. En quoy il ſe trompe : car ny le chef, qui eſtoit Moyſe, & non Aaron, qui n'eſtoit encore ſacré Preſtre, ny le corps & les principaux membres n'ont erré: car tous les Leuites ont eſté exempts & nets de ce peché, comme il eſt monſtré en Exode c. 32. où il eſt dit, que Moyſe cria, que tous ceux qui eſtoient du Seigneur ſe ioigniſſent auec luy : & que tous les enfans de Leuy s'aſſemblerent aupres de luy.

Mais ayant d'autres choſes à dire, ie le laiſſe là, pour venir à ce, qu'il dit de l'Egliſe ſoubs la grace, car c'eſt là qu'il commence de nous toucher, & parler à propos. Il dit premierement qu'aux promeſſes faictes à ceſte Egliſe Euangelique, la condition y eſt touſiours appoſee: Si vous oyez ma voix : Si vous enſeignez ce que ie vous ay commandé : Si vous m'aimez, &c. Cela eſt deſia faux, & pour tel prouué cy deſſus: car aux promeſſes faictes à l'Egliſe, il n'y eut iamais de condition appoſee: & ces conditions cy s'addreſſent aux perſonnes & aux particuliers, chacun endroit ſoy, & non à l'Egliſe. Et ceſte-cy, Si vous enſeignez ce que ie vous ay commandé, ne s'y lit en aucune façon.

Apres il dit, qu'vne Egliſe particuliere peut bien errer, ce qu'il veut monſtrer, parce que ſainct Paul eſcrit aux Corinthiens, Galatiens, Theſſaloniciens, puis par experience des Egliſes Syriennes, Armeniennes, Grecques, & ainſi que l'Egliſe vniuerſelle peut errer en ſes parties, iuſques là meſme que d'entretenir en ſes entrailles la perdition, l'Antechriſt, qui ſera aſſis en l'Egliſe.

Mais c'eſt luy, qui erre en cecy diuerſement. Encores qu'il fuſt ainſi, qu'vne Egliſe particuliere vinſt à errer, comme celle de Corinthe & Galatie, ce n'eſt à dire que la Catholique, l'vniuerſelle, de laquelle eſt queſtion, & nous parlons en tout ce propos, erre, ou puiſſe errer. Mais il y a plus: car aucune Egliſe particuliere, tant qu'elle ſe tient à la Catholique participant & perſeuerant en la doctrine & communion de l'Egliſe vniuerſelle (& pource eſt appellee Catholique, voire auſſi les perſonnes) bref qui eſt & demeure vrayement Egliſe, ne peut errer: & ſi elle tombe en erreur ſe departant de l'ancienne, generale, receuë doctrine, & communion Catholique, dés auſſi toſt elle n'eſt plus Egliſe, mais he-

Digitized by Google

reſie, ſchiſme. Ce qui s'entend és choſes qui concernent la foy: c'eſt ainſi que s'entend noſtre propoſition de l'infaillibilité. Parquoy l'Egliſe Catholique ne peut errer ny en ſon tout, ny en ſes parties.

Et encores de ce que l'Antechriſt ſe trouue dans l'Egliſe la vexant & perſecutant, ce n'eſt à dire que l'Egliſe erre. Tous les deux ſont prediĉts & promis, & qu'il ſera en l'Egliſe l'affligeant à outrance, & que l'Egliſe n'errera pas: que les portes d'enfer, c'eſt l'Antechriſt, ne pouront preualoir contre elle: & de ce qu'il la perſecute, il s'enſuit qu'elle luy contrariera & n'errera pas. Mais de cecy nous en parlerons cy apres amplement au dernier chapitre.

Ie viens au dernier plus grand, & plus pertinent argument, qu'ils alleguent, qui eſt tel. L'Egliſe ſelon que les Catholiques meſmes dogmatiſent, eſt repreſentee par vn Concile general: Or les Conciles generaux peuuent errer, & ſouuent ont erré: donc l'Egliſe peut errer. Ie laiſſe, & leur accorde la propoſition, combien qu'elle a beſoin d'intelligence: car elle n'eſt pas touſjours & en tout ſens vraye, ains auec certaines conditions, qui toutesfois toutes ſe rapportent à ce qu'il ſoit legitimement aſſemblé, celebré, conclud, & vuidé: l'aſſumption reſte encores à prouuer par eux contre nous. Du Pleſſis, bien qu'il y die tout ce qu'il peut, en fin ne l'a prouué aucunement. Il traiĉte ceſte matiere au 5. & 6. chapitres, diſant par tout meſmes choſes: & les repete encore en d'autres lieux de ſon liure. Ce ſont certains petits lieux communs, qu'ils ont en la bouche, qu'ils employent à tous propos, comme pour arreſter tout court & faire rougir par là les Catholiques: mais tous faux, & mal prins comme ſe verra tantoſt.

Il dit que les Conciles ſont entre eux contraires, dont il faut que les vns errent, car la verité n'eſt pas double: les vns corrigez par les autres, & correĉtion preſuppoſe erreur: & là deſſus il allegue ſainĉt Auguſtin. Et pour le monſtrer par exemples il confronte les Conciles particuliers enſemble: ou des particuliers à vn general: ou des conciliabules, Conciles ſuſpeĉts & reprouués à vn general, legitime: & ainſi tout impertinemment. Parmy tout cela il y a force fautes en l'hiſtoire, & faut donner à entendre. Nous en noterons cy-apres quelques-vns.

Digitized by Google

Mais pour reſpondre à tout cela premierement en gros, il y a trois poincts icy à noter en ceſte matiere des Conciles, pour bien entendre la theſe, & noſtre propoſition de l'infaillibilité de l'Egliſe. Le premier, Qu'il eſt queſtion des Conciles generaux ſeulement: car eux ſeuls repreſentent l'Egliſe Catholique, & non les particuliers, qui peuuent errer: & en ce cas ſont corrigez & reformez par l'Egliſe és generaux, comme dit S. Auguſtin. Car le particulier eſt ſubiect à l'vniuerſel: & ſe meſconte du Pleſſis, alleguant en ces deux chap. 5. & 6. S. Auguſtin, & le cottant par tout en ſon liure de l'vnité de l'Egliſe chap. 3. & 16. pour prouuer que les Conciles generaux peuuent faillir, & ſont corrigez les vns par les autres. Car en ces lieux-là ledit S. Docteur ne parle pas vn mot des Conciles generaux. Et pourquoy l'auroit il dict, que lors il n'y auoit encores eu que deux Conciles generaux, ſçauoir, les premiers de Nice, & de Conſtantinople, leſquels ny n'ont erré, ny n'ont eſté corrigés, non ſeulement par l'adueu dudict ſainct Docteur & des Catholiques, mais de partie aduerſe meſme.

Des Côciles. Trois poincts en leur infaillibilité.

De baptiſ. contra Donat. l. 2. 39.

Vniuerſum partibus ſemper iure optimo praeponitur.

Le ſecond poinct eſt, que la propoſition de l'infaillibilité de l'Egliſe & des Conciles generaux, qui la repreſentent, ne s'entend que des choſes, qui concernẽt la ſubſtance de la loy, laquelle ne reçoit point de contrarieté, diuerſité, changement, & pource nulle correction, reformation, ou amendement, eſtant vne touſiours immuable, & non reformable, dit Tertulien. Aux choſes qui ſont des mœurs, de la police, & diſcipline, des ceremonies, du culte externe, bref au droict poſitif, & regime de la vie humaine, il y peut auoir, voire neceſſairement y a quelquesfois diuerſité & changement, pour la conſideration des temps & des lieux, & l'exigence des cas: car ce qui eſt bon, commode, & expedient en vn lieu & en vne ſaiſon, eſt dommageable & incommode en vn autre. Dont pour changer & diuerſifier l'on n'erre point. Et c'eſt en cecy, que l'on trouue diuerſité és Conciles, meſmes generaux: & en ce ſens, que ſainct Auguſtin dict, que les Conciles precedens ſont amendez par les ſubſequens, ce que teſmoignent ouuertement les mots dudit ſainct Docteur: Lors, dit-il, que l'experience des choſes nous deſcouure ce qui eſtoit clos, & nous apprend ce qui eſtoit caché: car l'experience des choſes ne peut appartenir à la foy & creance, mais aux actions externes, aux

2.

De veland. virgini.

De Bapt. contra Donat. lib. 2. c. 3. Cũ aliquo experimento rerum aperitur, quod clauſũ erat.

loix & reiglemens de la vie: & ne me veux point arreſter & ſoucier, s'il parle là des generaux ou des particuliers, pource que ce mot Plenaria ſe prend par le meſme Docteur pour tous les deux. Pour les particuliers, il eſt vſité l. retract. 1. capite 17. Concile Carth.3.cap.38. auquel il eſtoit. Car meſmes les generaux en telle matiere de ſoy variable peuuent varier, & ſtatuer choſes contraires, & pour cela ne ſont aucunement contraires, ny errans, non plus que Dieu menaçant Niniue de ſubuerſion dedans quarante iours, & puis n'en faiſant rien.

3. Le troiſieſme poinct eſt, que ceſte infaillibilité en la foy s'entend, non en la diſpute, deliberation, & agitation de la doctrine, que font les Peres, Paſteurs, & Docteurs és Conciles, en argumentant & ratiocinant (car encores iuſques-là ce ſont aduis & dires particuliers, où il y peut auoir erreur) mais en la concluſion, arreſt, determination du Concile: car c'eſt lors l'Egliſe qui parle & decide.

Deux obiections contre les Conciles.

Surquoy nos aduerſaires ſe meſcontent en deux façons, & obiectent deux choſes entre autres, contre l'authorité & verité de nos Conciles: L'vne, que pour monſtrer vn Concile auoir failly, & par conſequent l'Egliſe, ils produiſent quelques argumentations & raiſons y deduictes mal à propos, par les Peres. A quoy nous, comme cy-deſſus, reſpondons que l'infaillibilité s'entend en la concluſion, laquelle eſt touſiours vraye, encores que les argumens ayent eſté quelquesfois bien foibles, voire ineptes & ridicules, ſi vous voulez: Ce ſont ouurages humains & particuliers. La concluſion eſt diuine, de l'Egliſe, du ſainct Eſprit, & vniuerſelle faiſant au ſalut public de tous. Et c'eſt en ce ſens, que s'entend & doit eſtre prinſe la promeſſe de l'infaillibilité de l'Egliſe & de l'aſſiſtance du ſainct Eſprit, comme la nature ne defaut en ce qui eſt neceſſaire, & ne ſurabonde en ce qui eſt ſuperflu: & pour ce ſont propoſees & publiees les concluſions des decrets & arreſts des Conciles, non les preuues & argumens: non pas qu'il y en aye eu faute, ains pource que la concluſion n'a pas eſté faicte par la force & vertu des argumens, mais par la ſuggeſtion & inſtruction du ſainct Eſprit: & auſſi que l'Egliſe ordonne & enſeigne non par art, ny perſuadant par l'outil de la raiſon comme le Philoſophe (cela pouuans faire en particulier les Docteurs Theologiens) mais comme le Prince, par puiſſance &

1.

Digitized by Google

auctorité paſtorale receuë & eſtablie de Dieu, dont eſt vne eſcole de foy, & non de ſcience. Ses officiers ſont iuges non Aduocats, Recteurs non compagnons, Preſcheurs non diſputeurs, qui enſeignent en teſtifiant non prouuant. Ses enfans & ſuiects ſont dits fidelles, pour luy ſimplement croire & obeïr, non pour entendre, ou ſçauoir les raiſons & reſſorts de ce qu'elle ordonne & determine.

L'autre obiection, en quoy auſſi ils ſe meſcontent, eſt quād ils diſent, que la ſentence & concluſion du Concile n'eſt pas la ſentence ny concluſion de toute l'Egliſe, d'autant qu'aux Conciles iamais tous n'y aſſiſtent, & encores tous ceux qui y aſſiſtent, n'y conſentent pas: & que la concluſion ſe fait par la plus grande part & pluralité de voix, qui n'eſt pas touſiours la plus ſaine. Parquoy elle n'eſt iamais faicte par tout le Concile. Et quād bien elle ſeroit par tout le Concile, elle ne ſeroit pas toutes-fois de toute l'Egliſe.

A quoy nous reſpondons. *Primò*, que la concluſion touſiours ſe faict non par la plus grande, mais par la totale, vniuerſelle & vnanime voix. Car encores qu'en la deliberation tous ne s'accordent, toutes-fois en la definition tous reuiennent à vn. Et quand bien la concluſion ne ſe pourroit faire par la totale & vnanime voix, que ſe pourroit il mieux faire que ſuiure la plus grande? Pourquoy la moindre? par qualité de voix rien ne ſe vuide: par la plus ſaine direz-vous? ouy, mais c'eſt à commencer: qui en ſera le Iuge pour la declarer telle? & en la iugeant quelle part ſuyura-l'on la plus grande ou plus petite? Or bien nous n'en ſommes pas là, car tous s'accordēt & ſoubſignent à la concluſiō. *Reſpon.*

Secundò, nous diſons qu'en vn Concile general tous y aſſiſtent, tous s'entendent, ceux qui ont puiſſance de iuger de la doctrine, qui ſont les Paſteurs de l'Egliſe, ſucceſſeurs des Apoſtres & diſciples, donnés & eſtablis pour confirmer les fidelles, edifier le peuple, miniſtrer la parole, Epheſ. 4. auſquels eſt enioinct & donnée puiſſance de paiſtre le troupeau. 1. Petr. 5. d'auoir ſoing, veiller & gouuerner l'Egliſe de Dieu, Actes 20. Hebrieux 13. enſeigner & inſtruire le peuple & le reconcilier auec Dieu: auſquels a eſté dict de Dieu, qui vous eſcoute m'eſcoute, Luc 10. Tous autres qui qu'ils ſoient, ſont brebis ſuiectes aux Paſteurs, auſquels eſt enioinct d'obeïr à leurs ſuperieurs, Heb. 13. *Tous n'ont voix deliberatiue ès Conciles.*

Digitized by Google

garder & faire tout ce que leur diront les aſſis en la chaire. Matth. 23. 19. Tous ceux-là, dis-je, & de tous les endroicts du monde y aſſiſtent ou peuuent aſſiſter, y ſont appellez, y ont place, opinion, & voix deliberatiue, & de faict pour la plus grande part s'y trouuét, car il n'eſt pas preciſement neceſſaire, que de toutes Prouinces tous y aſſiſtent, autrement n'y auroit iamais de Concile general. Vn ou deux pourroient expreſſement ne s'y trouuer pas, pour empeſcher qu'il ne fuſt general & competant: mais il ſuffit que de chaſque Prouince quelqu'vn, ou bien la plus grande part des Prouinces & des plus celebres s'y trouuent, mais que tous en ſoient aduertis & appellez.

Cecy eſt dit contre l'erreur de ceux, qui veulent generalement tous fidelles, à tout le moins les Princes & Magiſtrats ſeculiers, aſſiſter aux Conciles, auoir voix deliberatiue & lieu de iuger, qui eſt ſot & ridicule, n'eſtant ny poſſible ny raiſonnable, ny oncques practiqué. C'eſt contre l'inſtruction de Ieſus Chriſt, qui, comme nous venons de monſtrer, a diuiſé ſes graces & ſes charges : n'a pas fait tous, mais aucuns Apoſtres, Prophetes, Paſteurs, Docteurs: qui a ordonné les vns pour gouuerner, enſeigner & conduire comme Paſteurs & ſuperieurs, les autres obeyr comme ſubiects. Le Prince & Magiſtrat ſeculier, quelqu'il ſoit, eſt du rang des brebis, non des Paſteurs. Il n'a pas l'ordination ny l'impoſition des mains. Il n'a pas puiſſance d'enſeigner, ny par conſequent, & encore moins de deliberer & iuger de la doctrine de la foy : ſa puiſſance n'eſt pas ſpirituelle Eccleſiaſtique, mais corporelle & de l'humaine creation, comme dit ſainct Pierre.

1. Cor. 12. Ephes. 4.

1. Petr. 2.

C'eſt auſſi contre la practique perpetuelle de l'Egliſe: en fin cōtre tout ordre, raiſon naturelle, & toute police. Si ceſte doctrine auoit lieu, Que les Princes euſſent auctorité de iuger de la foy & la doctrine, ordonner de la religion, voulant chacun d'eux s'en faire croire, infinis inconueniens en aduiendroient, tout iroit en confuſion: ſelon la diuiſion des Princes & des Royaumes, la doctrine varieroit: voire en meſme Royaume, au plaiſir d'vn nouueau Prince chāgeroit la religion, cōme s'eſt veu en Angleterre, qui de Catholique a eſté faicte Schiſmatique ſimplement, & puis Lutherienne ſous Henry huictieſme, apres ſoubs Edoüard eſt venuë Caluinienne, ſous Marie retournee Catholique, maintenāt

ſous Elizabeth, infectée de pluſieurs ſectes nouuelles, & non encores ouyes au monde.

Ce qui ne peut ainſi aduenir des Paſteurs, qui ne ſont receus ny ne ſuccedent à la chaire les vns des autres, que quant & quant ils ne ſuccedent à la doctrine (ce qui ne ſe practique parmy les Princes) ne ſont cenſez & tenus pour Paſteurs, s'ils ne conſentent, & ne communiquent en doctrine auec tous les autres Paſteurs du monde. Les Princes n'ont telle intelligence ny communication enſemble: & quand il aduiendroit qu'vn Paſteur ſe desbauchaſt de la foy & doctrine commune & receuë: ſans ſang, & ſans meurtre, par auctorité Synodale des autres Paſteurs, il eſt contraint à reuenir, ou bien depoſé & chaſſé, ce qui n'eſt ainſi aiſé des Princes.

Parquoy outre ce qu'il n'eſt raiſonnable, mais encore il eſt tres-pernicieux, que les Princes entreprennent de iuger, ordonner & cognoiſtre de la foy & de la doctrine, encores plus des autres particuliers. Il eſt bien permis à tous fidelles de remonſtrer, propoſer par ſoy meſme, ou par l'organe d'autruy, par eſcrit ou autrement ce qu'ils penſeront eſtre vtile & expedient à l'egliſe de Dieu. Il eſt permis, voire tres bon & expedient, que les Princes y aſſiſtent, cõme fit Conſtantin en celuy de Nice, Martian en celuy de Calcedoine. Leur preſence contient les affaires plus en paix: ils font executer & valoir de meilleure volonté les ordonnances & arreſts du Concile, quand ils ont aſſiſté à les faire: Bref tout s'en porte mieux: mais opiner, deliberer, iuger, autres ne le peuuent faire, que les Paſteurs, les oincts & ſacrez ſuperieurs de l'Egliſe. Ce qu'ont bien recogneu & confeſſé les anciens bons Empereurs & Princes Chreſtiens, Conſtantin, Gratian, les Valentiniens, Thodoſe, Iuſtinien, Martian, & autres.

Voicy donc l'infaillibilité de l'egliſe & des Conciles prouuée, laquelle s'entend des Conciles generaux, en leurs conclusions & determinations, & en la ſubſtance de la foy. Du Pleſſis pour combattre noſtre propoſition, & prouuer ſon intention doit mõſtrer quelque Concile general, qui aye failly & erré en ſa concluſion & determination, touchant la ſubſtance de la foy, ce qu'il ne faict ny ne ſçauroit faire.

Voyons quelques particularitez en ſon dire, afin que l'on voye encores mieux de quels moyens ces gens ſe ſeruẽt pour ſou- 6. Du Pleſſis cap. 15.

Digitized by Google

ſtenir leurs opinions. Eſt-ce pas agir des-ja de mauuaiſe foy pour monſtrer erreur & contrarieté aux Conciles, d'alleguer le ſecond d'Epheſe, que les anciens ont appellé *prædatorium*, comme qui diroit de pillage ou de brigandage, qui eſt reprouué & condamné de l'Egliſe, comme illegitime, dont Dioſcorus Eueſque d'Alexandrie, qui y preſida auec force & tyrannie, en fut puny, & l'oppoſer contre ce grand, honorable, & ſainct Concile general de Calcedoine? Auſſi bien celuy de Conſtantinople condamné auſſi de l'Egliſe, & de tous points illegitime, tenu ſoubs Conſtantin, Heretique, voire ſuſpect d'idolatrie, & maudit tyran (auquel n'aſſiſterent, ny en perſonne, ny par Procureur, les Patriarches, ſauf celuy de la ville) & l'oppoſer contre le ſecond de Nice general approuué, & receu de toute l'Egliſe vniuerſelle, tant Orientale qu'Occidentale? C'eſt cõme oppoſer vn Synode des Heretiques au Concile de Nice ou de Latran: Car la plus part des aſſiſtans en ces Conciles eſtoient Heretiques.

Et quant au Concile de Francfort, qu'il oppoſe auſſi en ſes cinq & ſixieſme Chapitres, contre ledit General de Nice ſecond, outre que c'eſt tres-mal argumenté d'alleguer vn Concile particulier d'Allemaigne contre vn General & Vniuerſel, encores eſt-il faux, ce qu'il dit, que ledit Concile de Francfort ayt mis les images par terre: car il n'y en a mot, bien eſt vray qu'il y a vn petit liuret imprimé ſous le nom de Charlemaigne, depuis peu de temps, qui parle contre les images: & ledit Concile de Francfort fut tenu ſouz ledit Charlemaigne. Mais outre que ce liuret eſt faux & ſuppoſé par pluſieurs raiſons, encores par cela n'eſt il prouué, que le Concile ayt eſté de cet aduis, & les ayt mis par terre, comme dit ſouuent du Pleſſis.

Du Pleſſis. Mais combien de faute & de faux donner à entendre, y a il en ce peu de paroles, qu'il dit, que le mariage a eſté permis aux Preſtres au premier Concile de Nice, ſelon l'vſage de la primitiue Egliſe, & deffendu és Conciles de Neocæſaree, ſecond de Carthage, & celuy de Majance: & que ſans Paphnuce ledit Concile de Nice euſt erré deffendant ledit mariage. Item qu'ils acceptent volontiers ledit Concile de Nice premier, auquel la parole de Dieu a preſidé. Car outre que toute ceſte Hiſtoire de Paphnuce au Concile de Nice eſt douteuſe, & non receuë de tous, tant parce qu'il ne s'en lit pas vn mot és actes dudict Concile, que

pource que les autheurs voiſins de ce temps Saincts Baſile, Epiphane, diſent le contraire, & que les deux Hiſtoriens, qui la recitent, Socrates, & Sozomene ſont ſuſpects à pluſieurs, outre auſſi qu'eſtant elle certaine, encore ne fait-elle rien contre nous: Car ce poinct du mariage ou celibat des Preſtres eſt plus de police, que de la ſubſtance de la foy. Encores outre cela, tout ce qu'ils en tirent & diſent, eſt vn faux donner à entendre. Car ny ledit Concile de Nice n'a permis le mariage aux Preſtres, non plus que l'Egliſe primitiue: ny auſſi ne l'a voulu deffendre: ny les autres trois Conciles ne l'ont deffendu, ny celuy de Neocæſaree n'a peu faire contre ledict Concile de Nice, car il eſtoit precedent: ny Paphnuce n'eſt cauſe de la permiſſion. Tant s'en faut qu'ils acceptent & gardent ledit Concile, qu'ils n'en gardent rien du tout, voire ils font directement tout le contraire de ce qu'il a ordonné. Bref autant de paroles, autant de fautes & fauſſetez.

Mais pource que partie aduerſe faict ſi grand cas de cecy, & que du Pleſſis le redit tant ſouuent ès Chapitres quatre & cinquieſme, deux fois au ſixieſme, bref c'eſt vne leur oppoſition formee, & la plus grande contre les Conciles: il eſt raiſon de ſçauoir au vray comment il en va. Vne bonne partie des Officiers de l'Egliſe en ce temps-là eſtoient mariez: mariez s'entend auant qu'eſtre appellez au miniſtere, comme ſe verra cy-apres: la neceſſité en eſtoit cauſe, car l'on n'y pouruoyoit que de gens aagez: & eſtoit mal-aiſé d'en trouuer, qu'ils ne fuſſent mariez. Or auoient-ils dés la primitiue Egliſe changé leurs femmes en ſœurs, c'eſt à dire s'abſtenoient-ils de la compagnie charnelle & vſage de leurs femmes. Ceſte continence s'eſtoit auec le temps en pluſieurs lieux & perſonnes relaſchee de ſa couſtume, tellement que pluſieurs ſe ſeruoient de leurs femmes. Aucuns Zelateurs de ceſte continence voulurent audit Concile la remettre ſus. Paphnuce ſe leua remonſtrant qu'on donneroit par là tant aux hommes qu'aux femmes occaſion de ruyne, meſme au ſexe plus fragile, & qu'il ſuffiroit que ſelon l'ancienne couſtume & Tradition de l'Egliſe, les non-mariez ne ſe mariaſſent point, mais que les mariez demeuraſſent en leur liberté d'vſer de leur droict, ou de s'en paſſer; & ainſi arreſta le Concile laiſſant les choſes comme elles eſtoient, ſans rien remuer ou innouer. *Du Pleſſis.*

Voilà briefuement le faict comme il a paſſé, ſelon que les Hi-

ſtoriens alleguez par partie aduerſe le recitent, par où il appert, que ny le Concile, ny Paphnuce ne penſa oncques de, ou deffendre ou permettre le mariage, comme parties aduerſes cuident; car les vns entre eux diſent, que lors premierement fut parlé de leur deffendre, les autres que lors leur fut permis: rien de tout cela, ny l'vn ny l'autre.

Pour encore le tout mieux entendre, & mieux deſcouurir les fautes de partie aduerſe, il y a icy deux poinčts à remarquer ſelon les deux parties du decret dudit Concile recité par les Historiés, & les deux ſortes des Preſtres & Officiers de l'Egliſe de cetemps-là, ſçauoir mariez & non mariez. L'vn eſt qu'il ne fut iamais permis, ny veu, ny ouy en l'Egliſe, qu'apres eſtre receu au ſainčt miniſtere l'on ſe ſoit marié. C'a eſté, & eſt vne perpetuelle couſtume, Tradition Apoſtolique, obſeruance en l'Egliſe Chreſtienne, depuis ſon commencement iuſques auiourd'huy gardee en tous lieux, & en tous temps, par toute la Chreſtienté Orientale, Occidentale, Grecque, Latine, de ne ſe pouuoir marier apres eſtre receu aux Ordres ſacrez, qui commencent par le Diaconat: & en cela conſentent tous les Conciles generaux & particuliers ſans contradiction d'vn ſeul. Et le Concile de Nice, comme recitent leſdits Hiſtoriens, dit cela eſtre de la Tradition ancienne de l'Egliſe: & veut qu'il ſoit gardé, & deuant luy celuy de Neocesaree: & voilà la moitié dudit decret Nicien, & noſtre poinčt premier, c'eſt touchant les Preſtres non mariez, ſoit qu'ils ne l'euſſent iamais eſté, ou bien qu'ils fuſſent deuenus vefues, touchant leſquels iamais n'y a eu diuerſité aucune.

Or deſia par cecy ſont conuaincuës toutes ces fauſſetez de partie aduerſe: La premiere, que le Concile de Nice a permis le mariage aux Preſtres, car il dit tout clairement le contraire.

La ſeconde, qu'il l'a permis ſelon l'vſage de la primitiue Egliſe, car au contraire il dit & ordonne que ſelon l'ancienne Tradition de l'Egliſe ils ne ſe marieront point. Voicy les mots propres de l'Hiſtoire ſelon la verſion meſme de partie aduerſe, ſçauoir de Muſcule chef entre les Schiſmatiques, *Satis eſſe ſi qui in clericatu ante nuptias potiti ſecundum antiquam Eccleſiæ traditionem ad nuptias amplius non accederent. Socrates lib. 1. cap. 11. Secundum antiquam Eccleſiæ conſuetudinem in coniugatis, in ſacerdotij dignitate conſtitutis præciperent, nec poſt hac amplius nuberent. Soz. lib. 1. cap. 23.*

Digitized by Google

La troiſieſme, que les Conciles de Neoceſaree, ſecond de Carthage & Majance, ſont contraires en cela à celuy de Nice: car au rebours ils diſent cela meſme, & comme a eſté dit, tous les Conciles ſont en cela tres-d'accord.

La quatrieſme & cinquieſme, que le Concile eſtoit preſt ſoubs des conſiderations humaines d'abolir le mariage des Preſtres, & que Paphnuce les empeſcha auec la parole de Dieu. Car ny le Concile ne penſa l'abolir, ny Paphnuce l'empeſcher, d'autant que cela ne fut aucunement traicté, ny mis en deliberation. C'eſtoit choſe toute reſoluë & claire à tous, comme ils monſtrent alleguans l'ancienne tradition de l'Egliſe.

La ſixieſme, Qu'ils acceptent volontiers ce Concile de Nice, d'autant que la parole de Dieu y a preſidé: car outre qu'il eſt aiſé à monſtrer, qu'ils n'en gardent rien, & font contre tous les Canons & decrets dudit Concile, ſi l'on les veut conſiderer tous l'vn apres l'autre: mais ſans entrer en ſi longue diſpute au faict preſent du mariage, ils ſe deſdiſent bien clairement, d'autant qu'apres eſtre receus au miniſtere ils ſe marient, remarient & trimarient, qui eſt directement contre le Decret dudit Concile, cõme a eſté monſtré, & de toute l'Egliſe Chreſtienne, depuis qu'elle eſt au monde. Et puis que la parole de Dieu a preſidé audit Concile, comme dit du Pleſſis, le celibat des Preſtres eſt donc de la parole de Dieu: & eux ſont directemẽt contre la parole de Dieu ne le gardans pas. Les voilà donc condãnez par leur propre dire.

L'autre poinct eſt touchant les Preſtres mariez, comme dit eſt, auant qu'eſtre receuz au miniſtere (car il n'y en auoit point d'autres) & touchant l'vſage du mariage. Or quant à cecy il y a eu diuerſité, car il y a eu des temps & des lieux, auſquels ces mariez ſe ſeruoient de leurs femmes, & d'autres temps & lieux, auſquels ils ne s'en ſeruoient point. A ceſte occaſion l'affaire fut mis en deliberation audit Concile: les vns & la pluſpart vouloient à l'honneur de la continence, & pour pluſieurs grandes raiſons qu'il fuſt dit, qu'ils ne s'en ſeruiroient plus, & s'en ſepareroient. Mais à la remonſtrance de Paphnuce, la choſe fut laiſſee en la liberté d'vn chacun, comme auparauant: & cecy eſt l'autre partie du Decret Nicien, mais couchee la premiere, laquelle ne concerne le mariage, mais l'vſage d'iceluy, & qui n'a rien remué, mais a laiſſé les choſes comme elles eſtoient.

Digitized by Google

Concluſiõ de tout le precedent, & propoſition pour le reſte du liuret.

OR iuſques icy la premiere partie, & premiere propoſition de noſtre diſcours a eſté, ce me ſemble, ſuffiſamment prouuee & eſtablie, qui porte, Que le vray Iuge certain & infaillible dernier & ſouuerain, de tout ce qui concerne la doctrine & religion Chreſtienne, c'eſt l'Egliſe.

Maintenant il faut venir à la ſeconde, qui eſt l'aſſumption de noſtre argument, plus encore diſputee & debatuë des aduerſaires, qui porte, Que ceſte Egliſe de Dieu & vrayement Chreſtienne eſt celle, qui eſt appellee au monde la Catholique & Romaine, & non autre. C'eſt pour le reſte de ce liuret iuſqu'à la concluſion.

Et à la verité, puis que nous ſommes en queſte, pour ſçauoir de tant de parts, communautez, & d'aſſemblees diuerſes, qui ſont en la Chreſtienté, laquelle eſt la meilleure & la vraye, voyant que ceſte Catholique Romaine tient vn ſi grand rang & ſi peſant au monde, à laquelle toutes les autres en veulent & l'aſſaillent de tous coſtez, & ſans ceſſe, & qui ſe maintient toute ſeule, il eſt raiſonnable de l'examiner la premiere, & ſçauoir ce que c'en eſt, & ce qu'il en faut croire, auant qu'entrer en la comparaiſon des autres entre elles, & au triage de la meilleure. Si comme c'eſt la plus eſclatante, plus grande & puiſſante toute ſeule, que toutes les autres enſemble, elle eſt auſſi la meilleure & la vraye, comme nous eſperons monſtrer, il faudra s'arreſter là, & ſe contenter. Car qui ayant trouué la verité eſt en queſte de quelque choſe de plus, cherche le menſonge.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 5. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 73. 74. 75. 76. Où eſt contenu comme vn Preface du reſpondant, auant que me reſpondre.

AVANT que commencer à me reſpondre, il faict comme vn Preface: Auſſi en veux-je faire vn, tant pour luy monſtrer ſes fauſſetez, que pour aduertir le Lecteur de quelques poincts. Il vſe premierement de gauſſeries, & plaiſanteries indignes, quand il eſt queſtion de religion,

Digitized by Google

ligion, & de traicter choſes ſerieuſes & hautes: Puis il ſe plaint de ma procedure, diſant, que ie cherche les tenebres & la confuſion. Apres il faict diſcourt tendant tous aux fins de dreſſer l'eſprit du Lecteur à l'Egliſe inuiſible, & le deſtourner de la viſible. Il definit l'Egliſe eſtre la compagnie des Eſleus, ſoient-ils au Ciel, ou en la terre: la diſtingue en la viſible & inuiſible, mais qu'à parler proprement, l'Egliſe Catholique eſt des Eſleus ſeulement & inuiſible, & que c'eſt d'elle ſeulement que s'entendent toutes les loüanges, que l'Eſcriture donne à l'Egliſe: Parquoy que toutes les preuues que ie produits en ce chapitre, pour l'infaillibilité de l'Egliſe ſe doiuent rapporter à l'inuiſible, & non à la viſible, comme ie veux. Ie reſpons à tout cela: Premierement (pour retorquer contre luy le reproche, qu'il me faict) il ſe faut tenir aduerty, que la ruſe des Heretiques, notamment modernes, ſe trouuans preſſez & accablez de raiſons Catholiques pour pouruoir à leur ſeureté, parce qu'ils ne peuuent ſubſiſter à la clarté, eſt de ſe ſauuer viſtement dans quelque creux & abiſme tenebreux, & là ſe tenir cachez, & comme l'on dit, ſe rendre inuiſibles: Qu'il ſoit ainſi, voicy leurs deux ordinaires retraittes: L'vne eſt, comme deſia nous auons tant ſouuent veu, le ſainct Eſprit: Car veu que l'on leur parle de l'Egliſe, de l'Eſcriture, reception & intelligence d'icelle, la reſponſe & le refrain eſt touſiours le ſainct Eſprit, non celuy de l'Egliſe, mais le leur priué. Qui les aura de là, où n'y a ny fons, ny riue? L'autre retraitte germaine de celle-là, eſt à propos, que l'on leur parle de l'Egliſe, la rendre inuiſible, afin qu'elle ne ſerue, & que l'on y ayt auſſi peu d'eſgard, comme s'il n'y en auoit point, ſuiuant le dire des Sages. Que n'eſtre point & n'apparoir point reuient tout à vn. Voilà deux inuiſibilitez, l'vne de l'Eſprit, & l'autre de l'Egliſe. Or y a-il au monde rien plus obſcur & tenebreux que l'inuiſibilité? I'allegue pour moy l'Egliſe & icelle viſible, en laquelle l'Eſprit ne manque iamais, comme l'ame dans le corps: & l'Eſcriture maniee par ceſte Egliſe viſible. Cela n'eſt pas chercher les tenebres. Et il me veut faire fondre & eſuanoüyr tout cela en inuiſibilité. Et faut noter, que voulant en ce Chapitre entrer dedans le creux & abyſme d'inuiſibilité, & m'accuſer de ce que ie me tiens à la viſibilité, & à ce qui apparoiſt, il eſt allé tres-mal à propos m'obiecter que ie cherche les tenebres: Eſt ce pas bien

Rerum nō apparētium & non exiſtentiū idē eſt iudicij.

faire, comme le couppeur de bourſe, qui crie le premier, afin d'oſter le ſoupçon de l'auoir couppée? ou comme la folle femme, qui craignant d'eſtre appellee par ſon nom, commence la premiere à jetter à la femme de bien la pierre, dont elle doit eſtre frappee?

Or bien pour ſe ſauuer de mon Chapitre 5. qui prouue, que l'Egliſe ne peut errer, il taſche de monſtrer, que l'Egliſe à proprement parler eſt inuiſible : & pour le prouuer, il dit qu'elle eſt des Saincts, & Esleus ſeulement, qui ne ſont point cogneus : & accorde qu'en ce ſens l'Egliſe ne peut errer. Il embraſſe enſemble l'opinion des Anabaptiſtes, qui diſent que l'Egliſe eſt ſeulement des iuſtes & ſaincts, & a eſté refutee par Caluin : & celle de Caluin qui dit, que l'Egliſe eſt des Esleus ſeulement. Toutes ces opiniõs ont eſté tant refutees comme monſtrueuſes, que le reſpondant deuroit auoir honte d'en parler. Mais ie croy qu'il n'a iamais veu ce que l'on a dit & eſcrit contre ces chimeres. Cependant il n'eſt pas ſeulement Caluiniſte : mais faiſant grand tort à Caluin, il va embraſſer l'opinion des Anabaptiſtes, laquelle Caluin a ſi fort & ferme condamné : Et leſquels le reſpondant meſme condamne ſi ſouuent, comme Heretiques & monſtres. Or Caluin autheur ou promoteur de ceſte opinion, que l'Egliſe ſoit des Esleus, ne l'a iamais prouué, & la plaidant ſe couppe fort ſouuent, & faict tout en vn coup, que les meſchans hypocrites ſont en l'Egliſe, & n'y ſont pas. Et noſtre reſpondant ne l'approuue aucunement : il commence bien ſon propos ainſi. Les Anciens ont entendu par l'Egliſe Catholique toute la compagnie des Esleus. Or iamais aucun Catholique n'a ainſi definy l'Egliſe.

Pour le prouuer il allegue ſainct Auguſtin diſant ainſi : L'Egliſe eſt le peuple de Dieu par toutes les nations, comprenant tous les Saincts, qui ont veſcu. Où eſt-ce que ſainct Auguſtin dit en cela, que l'Egliſe ſoit la compagnie des Esleus? peut-eſtre que le reſpondant par ces mots, Peuple de Dieu, Saincts, entend les Esleus. O groſſiere ignorance! les Iſraëlites ſont appellez peuple de Dieu, Eſt ce à dire Esleus? Sainct Paul eſcriuant aux Romains, Epheſiens, Corinthiens, les appelle Saincts, voire il appert par pluſieurs lieux du nouueau Teſtament, & des premiers Peres, que ce nom eſtoit commun à tous ceux qui faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme. Eſt ce à dire, des Esleus? Comment s'entend cela, il ſe dira tantoſt. Au reſte ſainct Auguſtin ne dit pas, que

In Pſal. 44. 47. de unit. c. 20. contra litteras Petil. l. 2 c. 104 contra Creſcon. c. 36. In Ioan. tract. 2.

l'Egliſe ne comprenne que les Saincts & iuſtes, & qu'elle ſoit inuiſible: Car il ſouſtiēt & prouue tout le contraire en diuers lieux: Entre autres ſur l'Epiſtre ſainct Iean, que diray-je autre choſe (fait-il) ſinon que ceux-là ſont bien aueuglez, qui ne voyent vne ſi grande montagne (parlant de l'Egliſe) & qui ferment les yeux à la lumiere, qui eſt poſee ſur le chandelier? C'eſt autre choſe de dire, que les iuſtes & les Eſleus ſont en l'Egliſe de Dieu, (cela eſt vray, & dit par les Anciens, & nous tous) & autre choſe que l'Egliſe ſoit la compagnie des iuſtes & Eſleus, c'eſt à dire, que tous ceux qui ſont en l'Egliſe ſoient iuſtes & Eſleus: Car il eſt tres-faux, & l'Eſcriture dit en cent lieux tout clairement, qu'en l'Egliſe ſont bons & meſchans, Eſleus & reprouuez meſlez enſemble, & que la ſeparation ne s'en fera, que iuſques à la fin du monde. Et ſi l'Egliſe eſtoit des iuſtes & des Eſleus ſeulement, elle ſeroit incognuë, incertaine, inuiſible: Car l'election eſt le ſecret de Dieu. Or l'Egliſe eſt cognuë, certaine, viſible. Mais il eſt ridicule, quand (fol.74. page 2.) il dit qu'il appert par les Peres, qu'il vient d'alleguer, que ſon dire eſt vray, & leſdits Peres n'en diſent mot.

Il eſt fort aiſé à voir combien noſtre reſpondant eſt empeſché à ce qu'il dit: Il faict l'Egliſe inuiſible & des Eſleus ſeulement, & puis la faict viſible: mais non proprement, ce dit-il. Il ne ſçait à quoy ſe tenir auec ſa bien-aymee ſimilitude du tonneau de vin. Il dit icy (comme choſe neceſſaire à la matiere que nous traittons) que l'Egliſe Catholique & vniuerſelle a ſon eſtendue au ciel & en la terre. Qui ne ſçait cela? Les enfans Catholiques diſent en leur jargon qu'il y a Egliſe triomphante des bien-heureux au ciel, & la militante des Voyageurs en ce monde: mais à quel propos cela? Qui ne void qu'en tout ce liure de la troiſieſme Verité, l'on ne parle que de la militante en ce monde? Le tiltre du liure & tous les propos le monſtrēt aſſez. Dequoy ſert aller faire des diſcours & diſgreſſions hors de propos, comme il faict, & ſe plaind que ie ne le fais? Il veut que l'Egliſe Catholique ſoit toute l'Egliſe entiere, ſçauoir militante & triomphante. Ie le veux, mais cela n'empeſche pas, que la militante, de laquelle nous parlons touſjours icy, & qui n'eſt qu'vne partie de toute l'Egliſe, ne ſoit auſſi Catholique, & ne ſoit ainſi appellee par tout le monde, & par tous les Anciens. Voire ordinairement par l'Egliſe Catholique,

Digitized by Google

l'on n'entend que la ſeule militante ſans la triomphante. Et quand on dit les perſonnes, les aſſemblees, les Conciles, & les opinions Catholiques, cela ne ſe peut entendre, que de la militante. Or ie dis, que faire l'Egliſe (i'entends touſiours la militante, c'eſt reſuer & faire vn coq à l'aſne, de parler à ceſte heure de la triomphante) des iuſtes ou des Eſleus ſeulement, ou la faire inuiſible, c'eſt vne folie inuentee finement pour fuyr & ſe cacher de tous arguments, condamnee par toute l'Eſcriture, & de toute l'antiquité. Nous en monſtrerons tantoſt l'abſurdité : & en mon Chapitre neufieſme, i'en monſtre la fauſſeté. Nous diſons, que l'Egliſe (la militante & Catholique s'entend touſiours) eſt la compagnie des fideles, c'eſt à dire, de ceux, qui ſe tiennent comme membres au chef Ieſus-Chriſt, non par Iuſtice, comme veulent les Anabaptiſtes, ou par eſlection, comme veut Caluin, & le reſpondant veut tous les deux : mais par la foy, & non par la foy iuſtifiante, cela ſeroit reuenir à meſme, que iuſtice, & eſlection : mais à la publique & externe confeſſion de foy, & profeſſion de vray Chriſtianiſme, laquelle ſe faict & ſe monſtre par paroles & par faicts externes, & viſibles, au veu & ſceu l'vn de l'autre. Et ainſi ment noſtre reſpondant, diſant, que les fideles ſont viſibles, non entant qu'ils ſont fideles, mais entant qu'ils ſont hommes : Car ils ſont autant viſibles, entant qu'ils ſont fidelles, comme entant qu'ils ſont hommes, d'autant que l'acte du Bapteſme, l'vſage des Sacremens, la confeſſion de foy, & autres infinis actes de fidele & de Chreſtienté, ne ſont pas moins viſibles, que les actes d'homme d'humanité. Or ces fideles à cauſe de ce Bapteſme & de ceſte confeſſion de foy, ſont dits peuple de Dieu, & Saincts, & appartenir à l'Egliſe Catholique, & membres de Ieſus-Chriſt, & non à cauſe de l'eſlection. Et en ceſte compagnie de fideles, il y a des bons & des meſchans, des Eſleus & reprouuez. Qui ſont ceux-cy & ceux là, Dieu ſeul le ſçait, qui les permet viure icy tous enſemble peſle-meſle : & au dernier iour il les ſeparera pour iamais.

Ce n'eſt pas tout. Ie veux, pour deſcouurir plus la deformité, fauſſeté, & confuſion de ceſte doctrine, remarquer par articles en ſon dire, vn grand nombre de fautes, contradictions, abſurditez, qui ſont puis apres tant repetees en ce ſien Chap. 5. voire par tout ſon liure.

Digitized by Google

1. Il dit qu'il n'y a point deux Egliſes, ains qu'elle n'eſt qu'vne Catholique : & puis il dit qu'il y en a deux diſtinctes, viſible & inuiſible.

2. Il dit, que l'Egliſe eſt inuiſible, à cauſe qu'elle eſt des Eſleuz, qui ſont inuiſibles : Et en ſon fol. 82. & ailleurs il dit, que les Eſleuz ſont viſibles, & qu'ils ſont en l'Egliſe viſible.

3. Il faict l'Egliſe Catholique vniuerſelle inuiſible : il faict auſſi toutes les Egliſes particulieres viſibles. Or par ſon dire meſme l'Egliſe Catholique vniuerſelle ne ſe faict que de toutes les particulieres, car il confeſſe que la Catholique conſiſte en toutes les particulieres, qui ſont au monde. Il faudra donc (outre ſa condition manifeſte) que la Catholique ſoit viſible, & qu'il n'y ait point d'Egliſe inuiſible au monde.

4. Il confeſſe, que les Egliſes particulieres ſont ordinairement meſlees de bons & de mauuais, d'Eſleuz & reprouuez. Or la Catholique n'eſt & ne ſubſiſte, que de toutes les particulieres par ſa propre confeſſion, comme ie viens de dire. Parquoy la Catholique eſt compoſee de bons & de meſchans, des Eſleuz & reprouuez, meſlez enſemble, & non des Eſleuz ſeulement, comme il veut.

5. Il confeſſe que les Anciens ont donné ce mot de Catholique aux Egliſes particulieres : qu'ils ont appellé l'Egliſe viſible & inuiſible du nom Catholique. Il a donc tort d'oppoſer l'Egliſe viſible & particuliere à la Catholique. Car non ſeulement les Egliſes particulieres, mais les perſonnes ſe tenans vnies à l'Egliſe Catholique, ſont dites Catholiques.

6. Il dit principalement (f. 84. 85.) que l'Egliſe inuiſible & des Eſleuz eſt encloſe & cachee dans la viſible. Il faudra donc que la viſible ſoit plus Catholique & vniuerſelle que l'inuiſible, comme le continent eſt plus grand que le contenu, & le tout que la partie. Et toutesfois il dit que la Catholique eſt inuiſible, & la particuliere viſible, faiſant ainſi la partie plus vniuerſelle que le tout.

7. Il dit, que l'Egliſe à vrayement parler eſt inuiſible : & par tout ailleurs, il dit, que les marques de la vraye Egliſe ſont la predication de la parole de Dieu, & l'adminiſtration des Sacremens, qui ſont choſes viſibles. Et Beze en ſa confeſſion adiouſte à ces deux la police externe, qui eſt encores plus viſible. Il faut *5. Poincts. Artic. 7.*

Digitized by Google

dra dõc, que la vraye Egliſe ſoit viſible: & n'importe ſi elle l'eſt en ſoy, ou en ſes marques ſeulement, pourueu qu'elle ſoit viſible.

8. Il dit que le Symbole & l'Eſcriture ne parlent point de l'Egliſe viſible, mais de l'inuiſible, des Saincts & eſleuz. Premierement, ie le ſomme & le deffie de le prouuer; Car il ne le ſçauroit iamais faire: Mais ie luy demande puis que l'Eſcriture ne parle point de l'Egliſe viſible, d'où donc la tire-il? Et luy qui ne croit qu'à l'Eſcriture, pourquoy croit-il, & eſtablit-il vne Egliſe viſible?

9. Là deſſus ie luy demande encore, l'Egliſe viſible eſt partie & membre de la Catholique & inuiſible, de laquelle parle l'Eſcriture, ou non? Si elle eſt partie, elle n'en eſt donc pas ſeparee. Et ainſi ce qui ſera dit de la Catholique inuiſible, ſera commun auſſi à la viſible: Car ce qui n'appartient au genre, eſt commun auſſi aux eſpeces. Si elle n'eſt point partie, c'eſt vne autre Egliſe ſeparee: Si c'en eſt vne autre ſeparee, elle n'eſt donc point conſiderable ny receuable. Parce qu'il ne faut croire ny receuoir qu'vne Egliſe. Bref elle n'eſt point du tout.

10. Si l'Egliſe eſt inuiſible à cauſe qu'elle eſt des eſleuz, comme il dit, il s'enſuiura, que l'Egliſe viſible eſt des reprouuez ſeulement: De quelles gens ſeroit-elle donc, puis qu'elle n'eſt pas des eſleuz qui appartiennent à l'inuiſible? Or comment y peut-il auoir Egliſe des reprouuez?

11. Les reprouuez ſont auſſi bien inuiſibles, que les eſleus. La reprobation n'eſt pas plus notoire ou moins ſecrette, que l'election. Parquoy l'Egliſe des reprouués ſera auſſi inuiſible.

12. Selon luy il y aura deux Egliſes: L'vne des eſleus, l'autre des reprouués: mais toutes deux inuiſibles. Et ainſi n'y en aura point de viſible.

13. Il faict vne Egliſe viſible, en laquelle ſont les eſleus & reprouués enſemble, où ſera donc l'inuiſible des eſleus ſeulement? Il faudra à ce compte deux Egliſes, l'vne des eſleus ſeulement, l'autre des eſleus & reprouués enſemble. Il y aura donc deux ſortes d'eſleus, & n'y en aura qu'vne des reprouués. Et les eſleus ſeront diſtingués & ſeparée en deux Egliſes. Dont vient ceſte diſtinction & ſeparation d'eſleus, & n'y en a aucune des reprouués? Surquoy eſt fondee ceſte doctrine?

14. Mais pourquoy ou comment l'Egliſe, où ſont les eſleus & re-

Digitized by Google

prouués enſemble, ſera-elle viſible plus-toſt que l'autre, qui eſt des eſleus ſeulement? Car les reprouués ſont auſſi bien inuiſibles que les eſleus. Et ainſi eſtans tous inuiſibles, & n'ayans aucune marque certaine de leur election ou reprobation, il faudra par neceſſité que l'Egliſe ſoit toute inuiſible, & qu'il n'y en a point de viſible. O tenebres! ô broüillis! que la verité Catholique eſt bien autrement nette, claire, & courte! Il n'y a qu'vne Egliſe, & icelle Catholique & viſible, en laquelle ſont tous fideles, tant eſleus, que reprouués, qui ſont bien inuiſibles en ce qu'ils ſont eſleus ou reprouués: mais tous viſibles en ce qu'ils ſont fideles, ou qui ſe declarent eſtre tels par actes & marques viſibles. Or l'Egliſe eſt la compagnie de tous eux, comme fideles & viſibles, & non comme eſleus & reprouués, qui ſont tous deux inuiſibles. Cependant on ſera aduerty, que le reſpondant, comme il eſt tout confus & broüillé en ſon eſprit & en ſa doctrine, ainſi que nous venons de monſtrer; auſſi ne ceſſe-il en ce chapitre de broüiller ſautant ſans ceſſe en ſes reſponſes d'vne Egliſe à l'autre, de l'inuiſible à la viſible, de celle des eſleus à celle des reprouués, de la Catholique aux particulieres, à la Romaine, à celle d'Antioche, &c. Et ne faict que demander touſiours, de laquelle i'entens ce que ie dis. Il ne faut point demander de laquelle i'entens, puis que ie n'en fais & n'en crois qu'vne Catholique, viſible, Saincte, Apoſtolique & Romaine, n'entendant iamais par la Romaine vne particuliere, comme il veut: Mais la Catholique comme i'expliqueray aſſez cy-apres.

Or bien ie dis que ceſte telle Egliſe n'erre iamais en la foy. C'eſt ce que i'ay prouué en mon chapitre 5. Voyons comment il y reſpond: certes tres miſerablement.

fol. 76 77. Contre mon premier Article.

A la premiere raiſon, il ne reſpond rien de certain. Il paſſe la propoſition, comme à regret: il dict, que l'aſſomption n'eſt pas aſſez claire, ne ſpecifiant pas aſſez de quelle Egliſe ie parle, Romaine, Antiochene, &c. Il a grand enuie de broüiller l'eau claire. En fin il reſpond pour moy, & dit ce qu'il falloit tout du commẽcement, ſans perdre le temps à ce qu'il a dict. C'eſt que i'entend la Catholique: & au lieu de reſpondre pertinemment à ce mot; il fait des queſtions. Où trouuera-l'on ceſte Egliſe? où s'aſſemblera-elle? C'eſt bien monſtrer, qu'il n'a rien à dire à propos.

Il dit que l'infirme, l'ignorant, l'idiot, ſans aller plus loing, s'adreſſera à l'Egliſe particuliere, qui eſt vne partie & membre de l'Egliſe Catholique. Bref il trouuera en la perſonne de ſon Curé & Paſteur l'Egliſe Catholique, c'eſt à dire la creance, la foy, la ſentence de l'Egliſe Catholique, comme qui tient & frappe la main, le pied, tient & frappe tout l'homme.

Il faute à ma troiſieſme raiſon, qu'il appelle ſeconde, ne diſant rien à la ſeconde, qui eſt telle, Dieu nous a mis entre les mains de l'Egliſe pour eſtre inſtruicts & guidez, nous commandant de la croire & luy obeïr. Or il ne nous veut pas tromper ny perdre. Parquoy l'Egliſe ne peut faillir. Et quant à ma troiſieſme raiſon, il la trouble : car ie n'argumente pas ainſi, l'Egliſe qui enſeigne Ieſus-Chriſt n'erre point: C'eſt vn mauuais argument, car pluſieurs Schiſmatiques enſeignent Ieſus-Chriſt, & ne laiſſent pas d'errer. Mais ie dis ainſi, l'Egliſe eſt cõduicte entieremẽt par Ieſus Chriſt, & ſon eſprit de verité, comme le corps de l'homme par l'ame. *Ergo*, elle ne peut faillir. A cecy, il ne dit mot.

Et ainſi voila mes trois premiers arguments, qui demeurent ſans reſponſe.

Aux autres trois arguments ſuiuants 4. 5. & 6. il reſpond encore moins, diſant pour tout en vn mot, que tout cela ſe doit approprier à l'Egliſe Catholique. Iuſques-là va bien : mais il adiouſte (c'eſt à dire celle des eſleus par ſainct Auguſtin, comme nous auons dit cy deſſus) voicy trois fauſſetez que l'Egliſe Catholique ſoit des eſleus, que ſainct Auguſtin l'ayt dit & qu'il l'ayt monſtré cy-deſſus. Il cotte ſainct Auguſtin par deux fois en ſon liure 20. chap. 8. de la cité de Dieu. La premiere fois il cotte en ſa marge, la ſeconde dedans ſon texte. Or eſt-il qu'en ce lieu-là S. Auguſtin ne parle aucunement de ceſte matiere. Que s'il replique que luy ou l'Imprimeur s'eſt meſconté à cotter, ce qui n'eſt aiſé à croire pour deux fois, Ie luy dis & le deffie de monſtrer qu'en aucun lieu ſainct Auguſtin ayt dict cela, Sçauoir eſt que l'Egliſe Catholique eſt des eſleus ſeulement, eſt inuiſible, & que c'eſt de telle Egliſe, que s'entendent les lieux, que i'ay alleguez de l'infaillibilité de l'Egliſe. Car ſon dire porte cela.

Voila donc mon article premier & mes ſix preuues, qui demeurent entieres ſans reſponſe.

fol. 78. 79. 80. Contre mon Article 2.

Auant

ſi Auant que reſpondre il nous rafraichit la memoire de ſes hereſes, diſant que l'Egliſe Catholique eſt touſiours inuiſible, & qu'il l'a cy-deſſus monſtré. Tous les deux ſont tres-faux: Et dis plus, que iamais homme n'a dit, que l'Eglſe Catholique fuſt inuiſible. On peut bien auoir dit, qu'il y a quelque choſe en l'Egliſe Catholique, comme le plus beau, le meilleur & le chreſme d'icelle, qui eſt inuiſible: Mais que l'Egliſe Catholique ſoit, & touſiours, comme dit le reſpondant, inuiſible, iamais Chreſtien n'y a penſé.

Il dit, que ie confons la Catholique, qui eſt touſiours inuiſible, auec la viſible. Voicy des façons de parler inouyes. Il faict l'Egliſe Catholique & inuiſible vne meſme choſe: & la faict Catholique, pour ce qu'elle eſt inuiſible, & inuiſible, pource qu'elle eſt Catholique: Et dict qu'il l'a monſtré cy-deſſus, mais cela eſt du tout inuiſible.

Il dict, que des viſibles ie ne monſtre pas que la Romaine ſoit plus que les autres, & que Ieſus-Chriſt en ſoit plus chef, que des autres. Il auoit auparauant faict & continué ſouuent telles vanités, comme s'il y auoit pluſieurs Egliſes de Dieu diuerſes, & s'il y auoit Egliſe de Dieu, qui ne fuſt pas quant & quant Catholique. Si la Romaine n'eſtoit pas Catholique. Si par la Romaine nous entendions quelque Egliſe particuliere? Par ſon dire il voudroit engendrer ſoupçon de pluſieurs choſes, qui ne ſont point, & ne furent iamais pēſées. Apres cela il met des vaines iactances de ſō party, & forces iniures cōtre nous. Tout cela n'eſt que vēt.

Il reſpond mal à ce que i'ay dict pour refuter l'argument de du Pleſſis: car il ne touche pas la moitié des choſes, que ie dis, Entre autres ce que ie monſtre de l'impertinante grande du dire de du Pleſſis. Et ce qu'il touche il le manie mal. I'ay dict entre autres choſes, que les promeſſes de Dieu conditionnées s'adreſſent aux particuliers, non à l'Egliſe: pour faire contre moy, il faut qu'il cotte vne ſeule (ie me contente de peu) promeſſe de Dieu conditionnee addreſſante à toute l'Egliſe: Ce qu'il ne fait, ny ne ſcauroit faire. Parquoy tout ce qu'il dit, ne ſert de rien. Il dit que Moyſe & les Prophetes parloiēt en leurs exhortations à toute l'aſſemblee. Et bien, quoy? il eſt queſtion des promeſſes de Dieu & non des exhortations de Moyſe & des Prophetes. Item, encores qu'elles fuſſent à toute l'aſsēblée, c'eſt toutesfois aux par- fol. 78. pag. 2.

Digitized by Google

ticuliers, qui eſtoient pluſieurs aſſemblez. Il dit, que l'alliance porte vne obligation reciproque. Item, que l'Egliſe eſt obligée d'obeyr à Dieu, &c. Tout cela eſt vray, mais rien à propos: Par cela il n'approuue pas ce qu'il doit.

En ce que ie dis, que Ieſus Chriſt gouuerne l'Egliſe, comme l'ame faict le corps, il taſche d'y faire trouuer quelque abſurdité, diſant que les meſchans donc, qui ſont en l'Egliſe ſont membres conduits par Ieſus-Chriſt. Ie dis que tous les fideles (i'ay dit cy-deſſus au Preface de ce chapitre ce qu'il faut entendre par fideles) bons ou meſchans, ſont membres de Ieſus-Chriſt, & conduicts par luy, mais non eſgalement ny ſemblablement, cõme au corps l'ame vegetatiue & ſenſitiue influe & communique vie, & nourriture à toutes les parties du corps, mais bien diuerſement, autrement & moins beaucoup aux poils & aux ongles, qu'aux yeux & aux mains: Auſſi Ieſus Chriſt à tous fideles Chreſtiens, mais autrement beaucoup moins aux fideles, qui n'ont rien de bon que la creance & profeſſion de ſoy, & autrement & beaucoup plus aux fideles iuſtes..

Apres il dit ce qu'il auoit dit auparauant (fol. 56. pag. 2.) que i'auois ſauté par briefueté, comme n'eſtant important; que les heretiques ſe ſeruoient anciennement de ce lieu de ſainct Iean 14. (le ſainct Eſprit nous enſeignera & ſuggerera) & bien ie le veux. C'eſt touſiours pour moy, pour monſtrer que les heretiques ſe ſeruent de l'Eſcriture pour faire valoir leurs fauſſes opinions. Et pour ce que les heretiques ont allegué ce lieu, pour introduire leurs fauſſes traditions pour Apoſtoliques, il ne s'enſuit pas qu'on ne le puiſſe alleguer en confirmation des traditions vrayement Apoſtoliques, comme ſont celles, que toute l'Egliſe arreſte eſtre telles. Il appelle ſubtilité la difference que ie mets entre enſeigner & reduire en memoire. Ie ne la trouue gueres deſliée, car les mots ſont bien expreſſement & clairement differens, mais il ne reſpond pas au lieu, que i'allegue de noſtre Sauueur, qui dict expreſſement, Ie ne vous puis pas dire tout maintenant, car n'en eſtes capables: mais le S. Eſprit vous enſeignera: lequel lieu eſt tres-expres contre eux: Il allegue bien vn autre lieu, qui ſemble contraire à ceſtuy-cy, auquel Ieſus Chriſt dict à ſes Apoſtres, qu'il leur a declaré tout ce qu'il leur a ouy de ſon pere. Ces lieux ſont aiſez à accorder, c'eſt que Ieſus-Chriſt reuele

Digitized by Google

tout à ſes Apoſtres: mais c'eſt ou par ſoy, ou par ſon Eſprit.

Il dit que ie repete icy ce que i'ay dit de ſainct Iean, & de ſainct Luc. Ceſte repetition n'y eſt plus, elle eſt rayee en ceſte ſeconde edition, & ie renuoye le Lecteur où il faut: mais luy repete bien ſa menterie, qui eſt que tous les propos de Ieſus, en quarãte iours ſont contenus és derniers chapitres des Euangeliſtes. I'ay mõſtré ceſte fauſſeté cy-deſſus, en l'examen de ſon fueillet 56. Il adiouſte encore icy vne autre menterie, diſant, qu'en ſainct Iean 20. l'on voit que Ieſus s'abſẽta de ſes Diſciples par l'eſpace de huict iours: Car encores que ſainct Iean ayant narré ce qui aduint le premier des quarante iours à l'endroict deſdicts dix Apoſtres, ſaute à ce qui aduint huict iours apres, à cauſe de la ſimilitude des deux actes, & de la repetition des meſmes propos, qui furent redicts à cauſe de ſainct Thomas, ce n'eſt pas à dire, qu'il n'apparut pluſieurs fois aux dix Apoſtres durant ces huict iours.

fol. 80. pag. 2. 81. 82. 83. Contre mon Article 13.

Au premier poinct, il reſpond par modification, confeſſant par là que i'ay eu raiſon de me plaindre de leur dire, comme trop crud & trop rude. S'il ſe fuſt contenté de cela, ie ne luy euſſe plus dit mot, mais parlant trop, il faut auſſi que ie diſe qu'il ne ſçait ce qu'il dit, en diſant que ie veux faire la prerogatiue de n'errer point, commune aux Curés de village, & que ie l'attribuë aux croſſes & mitres. Tout cela eſt faux: mais ie dis bien contre luy, que l'Egliſe a ceſte meſme prerogatiue, que les Apoſtres, de ne pouuoir errer, & que les promeſſes de perpetuelle aſſiſtance du ſainct Eſprit, n'ont point eſté données aux Apoſtres, mais à l'Egliſe, c'eſt à dire qu'elle ne leur a point eſté donnee pour eux, ny pour leur cauſe priuee, mais pour l'amour de l'Egliſe. Et qu'euſt ſeruy de garder & aſſiſter à l'Egliſe, durant la vie des Apoſtres, & puis la laiſſer tomber apres eux? Car de dire que les Apoſtres de leur chef, en leur particulier, & hors la cauſe commune & publique de l'Egliſe, ne pouuoient errer, où trouuera-il cela? par où le trouuera il?

C'eſt par trop niaiſement eſtre ſophiſte de mordre de ceſte façon. Pource que i'ay dit ainſi, ce que dit du Pleſſis eſt faux, abſurde, & blaſpheme, & quand bien ſeroit vray, ce n'eſt point contre mon argumẽt. A cela il veut ſubtiliſer, diſãt que i'ay biẽdit vray, que ce qui eſt faux, abſurde, & blaſphematoire n'eſt pas contre

Digitized by Google

moy. En voulant faire l'habile il ſe faict honte. Car ayant dit, que quand bien il ſeroit vray, il ne ſeroit pas contre moy : eſtant vray, il n'eſt donc plus faux & abſurde. Apres qui empeſche qu'vn dire ne puiſſe eſtre faux, meſchant, & blaſphamatoire, & toutesfois ne heurter pas, & ne contrarier à vne autre dire vray & bon, à cauſe qu'il n'eſt pas à propos, & ne rencontre pas ceſt autre dire ? I'euſſe bien meſpriſé cela, mais il le repete, & en faict cas.

Au reſte pource qu'il ne peut rien dire à mon argument, il le falſifie, tout me faiſant dire ce que ie n'ay penſé dire : & là deſſus s'eſgaye. Mon dire eſt, le S. Eſprit a eſté promis aux Apoſtres, cõme perſonnes publiques, pour faire leur charge, & en conſideration de l'Egliſe, il dit que i'argumente ainſi: l'eſprit eſt promis aux Apoſtres pour leur charge, *Ergo*, il eſt attaché à Rome, d'où il ne peut ſortir. Ne ſont ce pas d'impoſtures impudentes, & par trop inſupportables? Et cependant cela luy eſt ordinaire.

Ce qu'il dit apres. Que tous les eſleuz ont le S. Eſprit, n'eſt pas à propos. Mon dire eſt, que les promeſſes de l'aſſiſtance perpetuelle du S. Eſprit, ne ſont pas, comme veut Caluin, adreſſees aux particuliers ſoyent eſleuz ou non, mais à l'Egliſe. Les eſleuz ont le S. Eſprit, mais non pas touſiours, ny continuellement & irreuocablement, teſmoing le reniement de S. Pierre, la perſecution de S. Paul: ils ne ſont pas infaillibles, ils faillent ſouuent, ils vont tombans, leuans: l'Egliſe n'eſt pas ainſi, elle eſt tous les iours, tous les momens, & ſans interruption aſſiſtee du S. Eſprit : & par ainſi infaillible. Item les eſleuz, comme eſleuz, ont le Sainct Eſprit pour leur ſalut particulier, & non pas vn eſleu pour l'autre. Mais l'Egliſe en corps a le ſainct Eſprit pour tous les particuliers, & pour leur conduicte en general.

Reſpondant à ce que ie dis, que toutes les promeſſes d'infaillibilité s'addreſſent à l'Eglige Catholique viſible, & le preuue par textes tres exprez. Il dit pour eſchapper que les eſleuz ſont auſſi viſibles, & que c'eſt à eux à qui appartiennent ces promeſſes, &c. Il y a icy force fautes. 1. cela eſt faux, que les eſleuz ſoyẽt viſibles, & luy meſme au preface de ce chapitre a dit, qu'ils eſtoyent inuiſibles, & qu'à cauſe d'eux l'Egliſe eſtoit inuiſible. Il auoit bien dit dauantage au preface, que les fideles meſmes ſont inuiſibles, comme fideles : les eſleus le doyuent bien eſtre dauantage, car l'eſ-

Digitized by Google

lection eſt du tout ſecrette, mais la confeſſion & proteſtation de foy n'eſt pas ſecrette, puis qu'elle eſt publique & externe. 2. Les esleus ſont particuliers. Or les promeſſes de l'infaillibilité ne s'addreſſent point aux particuliers, comme dit a eſté, mais au gros & au corps de toute l'Egliſe. 3. Ce n'eſt rien dit, quand il dit ainſi: Les loüanges de colomne & ſouſtien de verité, & autres ne peuuent conuenir aux meſchans & hypocrites, qui ſont en l'Egliſe, donc c'eſt aux bons & esleus: car ie dis, que ces loüanges & promeſſes grandes ne s'adreſſent ny aux vns ny aux autres, qui ſont tous des particuliers & meſcogneus: mais à tout le corps de l'Egliſe cognuë & viſible, en laquelle les particuliers ſont meslez. 4. cela eſt apertement faux que toutes ces promeſſes s'entendent des esleus: Car en icelles il eſt dit, tout ce que vous lierez & deſlierez. Or aux esleus il n'y a rien à lier & deſlier par le reſpondant meſme: car ils ont le ſainct Eſprit, dit-il.

Cela eſt auſſi mal dit, que ie parle ſpecifiquement de l'Egliſe ou des Egliſes, eſquelles Timothee a conuerſé, car ie ne parle point plus de celle-là, que des autres: mais ſeulement ie prouue que S. Paul parle en ce lieu là de l'Egliſe viſible, d'autant qu'il vſe de ce mot conuerſer en l'Egliſe, qui ne peut cõuenir à l'Egliſe inuiſible.

Il prend plaiſir d'abbayer en l'air & au vent, diſant que ie fais vne grande incongruité, oppoſant l'Egliſe viſible à l'Egliſe des esleus: Car, dit-il, les esleus ſont l'Egliſe viſible. Il eſt aiſé à voir du contraire: car i'ay touſiours dit & ſouſtenu contre luy, que l'Egliſe eſt viſible, compoſee des esleus & reprouuez, meſlez tous enſemble: mais c'eſt luy qui faict deux Egliſes, viſible & inuiſible: & les ſepare & oppoſe l'vne contre l'autre, & cependant ſe confond. Car d'vne part il dit, que l'inuiſible eſt des esleus, & de l'autre, il dit, que les esleus ſont en la viſible, & dit auſſi, que les esleus ſont viſibles & inuiſibles, tout cela n'eſt que broüiller: Cecy eſt bien plus clair (ie ſuis contrainct le repeter) il n'y a qu'vne Egliſe Catholique, viſible, en laquelle ſont tous fideles, esleus & non esleus: mais qui ſont les esleus & qui non, Dieu ſeul le ſçait.

fol. 83. pag. 2. 84. 85. 86. 87. Contre mon Article quatrieſme.

Sur la grande difference, que ie fais entre l'Egliſe Iudaïque & Chreſtienne, de la loy ancienne & de la grace nouuelle, il s'anime fort, & y veut faire trouuer des abſurditez monſtrueuſes, & n'en

Digitized by Google

nomme pas vne ſeule : mais il faict des demandes par leſquelles il penſe me tenir bien empeſché. Or à tout cela le moindre luy reſpondroit. Il fait dix demandes l'vne apres l'autre, leſquelles ie veux toutes expedier, en propoſant ce qu'il faut croire & tenir ſur ceſte affaire: & à chaſque poinct de mon dire ie noteray la demande, à laquelle ie reſpons: & puis apres ie parleray à luy. Ie dis qu'il n'y a qu'vne Egliſe, qui a commencé en Adam ou en Abel (c'eſt pour la premiere demande) n'ayant qu'vn meſme chef & autheur principal & eternel Ieſus-Chriſt (pour la ſeconde demande) eſtendant ſa verité & influance, illuminant & viuifiant tous ſes membres du premier au dernier (troiſieſme demande) à laquelle ont eſté faictes & addreſſees toutes les belles promeſſes d'aſſiſtance & manutention (quatrieſme demande) qui ſont perpetuellement veritables (cinquieſme demande) de meſme ſubſtance (dixieſme demande) laquelle n'a iamais failly ny defailly, ny adulteré ou fauſſé ſa foy (ſixieſme, ſeptieſme, huictieſme demande) bien que quelque particularité & quelque piece d'elle ayt bronché, & ſe ſoit eſtrangee de ſon deuoir (neufieſme demande) Voilà reſpondu à ſes demandes. Mais voicy que i'adjouſte pour leuer les doutes & difficultez, que les ſimples pourroient trouuer en mon dire, & au ſien. Ceſte Egliſe vnique & telle que i'ay dit, a eſté menee & conduitte en deux formes & par deux Eſtats fort differens, l'vn ſous la loy de Moyſe, où elle a eſté traictee comme ſeruante, tenuë ſubiecte & en crainte, reſerree en petit lieu & petit peuple Iudaïque, auec promeſſes qu'elle ſortiroit en fin de cet eſtat, lequel viendroit à faillir & defaillir, eſtre aboly, pour faire place à vn autre meilleur : Qui eſt le ſecond ſous la grace, où elle a eſté menee par amour & douceur, auec force, faueur, & priuautez, comme faicte eſpouſe du fils aiſné, ſans aucune reſtriction, limitation, ou modification de pays ou de peuples, dont elle eſt dicte Catholique auec aſſeurance, que ce traictement ne luy ſeroit iamais oſté. Voilà les deux eſtats diuers. Cependant ce n'eſt qu'vne Egliſe, tout ainſi qu'vn meſme homme eſtant enfant demeure ſous la verge & fait force ieuneſſes: deuenu grand vit en honneur & liberté, plus ferme & reſolu. L'Egliſe n'a iamais failly, ny defailly : mais l'eſtat premier Iudaïque a failly & defailly, ſelon ce qu'il auoit eſté promis.

Ie viens à noſtre reſpondant, qui dit en la quatrieſme deman-

Digitized by Google

de, que les meſmes promeſſes ont eſté donnees à la Iudaïque, comme à la Chreſtiẽne. Et pour le prouuer, il en allegue deux du vieux Teſtament, qu'il parangõne à deux du nouueau. Mais c'eſt ignorãce à luy de ne voir, que celles qui ſont couchees au vieux Teſtament, s'entendent & appartiennent à la Chreſtienne, figuree par Hieruſalem & par Syon, & par tout ce qui eſtoit en la religion Iudaïque. Et quant au lieu du Leuitique 26. qu'il allegue auparauant ces deux, il entend d'vn faict & negoce particulier, & ne parle d'vne aſſiſtance generale pour toutes choſes à iamais.

Il penſe, parce qu'elles ſont eſcrites aux liures du vieux Teſtament, qu'elles n'appartiennent qu'à la Iudaïque: Et cy deſſus pour prouuer l'infaillibilité de l'Egliſe Catholique, i'ay apporté preuues du vieux Teſtament. Mais il ſe trompe bien plus lourdement, diſant en ſa demande 6. 7. 8. 9. que l'Egliſe a erré & failly ſous Ioram, Acham, Manaſſés, &c. Car toutes les meſchancetez & abominations de ces Roys là, n'ont point faict errer l'Egliſe aucunement. Et quand elle n'auroit pas eu ſon exercice libre & public quelque temps en aucun lieu, ce que le reſpondãt ne ſçauroit prouuer, ce n'eſt pas à dire qu'elle ayt erré & failly. Ce ſont deux choſes bien differentes, il dit cependant que ie l'aduoüe qu'elle a erré, ce qui eſt faux. Il adiouſte (tacitement) c'a bien eſté ſi tacitement, que ma penſee ſeulement ne l'a pas ouy. Quant aux grandes crieries & aigres reprehenſions, que faict Eſaye contre tous eſtats en ſon chap. 1. cela ne prouue rien, que l'Egliſe ait erré en ce qui eſt de la foy. Il crie contre les grands abus & corruptions: mais ne parle point d'erreur en la foy: ains il dit qu'ils gardoient bien la religion, le Sabbat, &c. mais leurs mains eſtoient ſanglantes, & leur vie du tout deſploree. Et puis il ne s'enſuit pas, que tous trempaſſent en ces abominations.

Sur ce que i'ay dit, que du Pleſſis fait errer toute l'Egliſe en l'adoration du veau d'or, dont il dit qu'en du Pleſſis, ny ailleurs ce mot, Tout, n'y eſt pas, d'autant que l'Egliſe n'erre pas, toute, à cauſe de quelques eſleus, qui ſont cachez dedans, cela n'eſt qu'vne vaine eſchapatoire: car ſi l'Egliſe erre, elle erre toute, elle ne peut eſtre diuiſee, elle eſt vnique, & comme dit du Pleſſis meſme, inuiſible. Et ainſi ou toute elle erre, ou toute n'erre point. Car de dire qu'il y a quelques eſleus cachez, qui n'errent point, ces eſleus ſont des particuliers, qui ſeuls ne ſont point *fol.* 85.

l'Egliſe. Comme nous au contraire diſons, qu'il y a force particuliers en l'Egliſe, qui errent, & cependant l'Egliſe n'erre pas. Quand vn college, chapitre, communauté en corps a faict vne faute, nous diſons que tout le corps a failly, encor que deux ou trois n'ayent pas conſenty à la faute.

Apres, pourquoy va-il demander ſi l'Egliſe n'a pas failly en l'adoration du veau d'or, puis que ie luy ay dit & prouué en mon liure que non? Au reſte bien que les Leuites ne fuſſent encores ſacrez, ils eſtoient toutesfois deſtinez à cela, & eſtoient les principaux membres, comme monſtre le texte, qui en fait expreſſe nomination, diſant que les enfans de Leui, &c. ne nommant point les autres Tribus.

Mais le voicy bien impertinent pour prouuer, que ceſte parole (Si vous enſeignez ce que ie vous ay commandé) eſt en l'Eſcriture: car ie l'accuſe qu'elle n'y eſt pas. Il a allegué ce mot (vous eſtes mes amis ſi vous faictes ce que ie vous ay commandé) c'eſt faute de ſens commun, car ces deux paroles ſont bien fort differentes. L'vne qu'il doit prouuer, dit: Si vous enſeignez, l'autre, qu'il allegue, dit: Si vous faictes. Il y a bien loing de l'vn à l'autre. Item celle qu'il doit prouuer, doit auoir, Vous n'errez point: celle qu'il allegue dit: Vous eſtes mes amis. Ce ſont choſes diuerſes.

fol. 86. Mais il eſt plaiſant apres ce que i'ay dit qu'encores que quelques Egliſes particulieres errent, ce n'eſt pas à dire que l'vniuerſelle Catholique erre. Cela eſt bien clair. Au lieu d'y reſpõdre & combattre, il faict vne demande indigne d'vn enfant. Si toutes les Egliſes particulieres erroient, que deuiendroit la Catholique? C'eſt comme qui diroit, ſi les eſtoilles & le ciel tomboient, que deuiendroit le monde? D'vne hypotheſe abſurde & ridicule, la conſequence de meſme: mais il dit, que toutes les Egliſes particulieres peuuent faillir: car il n'y en a pas vne, qui ayt promeſſe de ne faillir point. Ie dis qu'il eſt impoſſible, que toutes faillent en vn coup & en meſme temps: de ſorte qu'il n'y en reſte point, qui faſſent le corps myſtique de l'Egliſe. Cela eſt contre l'honneur & les promeſſes de Ieſus-Chriſt. Mais ie confeſſeray bien, que chacune particuliere peut errer, & qu'il n'y en a aucune, qui ayt promeſſe certaine d'infaillibilité. C'eſt la ſeule vniuerſelle Catholique, qui a ceſte promeſſe & les particulieres qui ſe tiennent

vnies

Digitized by Google

vnies à ceſte Catholique, auſſi ne faillent non plus qu'elle : ſi elles s'en deſuniſſent, elles faillent.

Il demande, ſi les Apoſtres doutans de la reſurrection de leur Maiſtre n'ont pas failly : qui doute qu'ils n'ayent failly ? mais ils ne faiſoient encores l'Egliſe, & le temps de ne faillir point n'eſtoit pas encores venu: l'Egliſe Chreſtienne Euangelique n'a eſté parfaictement formee que iuſques à la Pentecoſte, iour de la Conſecration & Dedicace.

Voicy bien argumenté à luy : ſi l'Egliſe Romaine (dit-il) eſt la Catholique, & l'Antechriſt eſt en la Catholique, *Ergo* l'Antechriſt ſera à Rome. C'eſt vn ſyllogiſme monſtrueux qui a quatre termes. Il deuroit dire, *Ergo*, l'Antechriſt ſera en l'Egliſe Romaine. Ce que nous luy accordons : mais non pour cela à Rome, ains en Ieruſalem, comme ſera deduit en mon dernier chap. *fol. 87.*

Il dit apres, que puis que l'Antechriſt vexera & tourmentera l'Egliſe, il ſera donc plus fort qu'elle. Il y a faute de ſens. Il faut bien eſtre plus fort pour vaincre, mais non pour vexer. Les Tyrans & les heretiques, comme luy, vexent & ont de tout temps trauaillé & perſecuté l'Egliſe : mais ils nont pas eſté plus forts. Car il a eſté promis, que les portes d'enfer ne pourront preualoir contre elle.

fol. 87. pag. 2. 88. 89. 90. 91. Contre mon Article 5.

Apres auoir propoſé mes trois poincts, que ie traicte des Conciles, reſpondant au premier, qui eſt, que l'infaillibilité des Conciles s'entend des generaux ſeulemẽt, il dit que l'infallibilité doit bien eſtre auſſi aux particuliers par vertu de ceſte parole. Où il y aura deux ou trois aſſemblez en mon nom, ie ſuis au milieu d'eux. Il dit cela ſeulemẽt pour ſe mocquer : car s'il veut accorder, que les Conciles particuliers ſont infaillibles, i'ay encores mieux gaigné ma cauſe contre luy, que l'Egliſe eſt infaillible. Au reſte en ces mots Ieſus promet bien vne aſſiſtance, mais non pas infaillibilité, laquelle n'eſt promiſe, qu'au general & Catholique, qui eſt l'Egliſe, & non à aucun particulier, non pas meſmes aux Apoſtres, ſi ce n'eſt à cauſe de l'Egliſe : & toute aſſiſtance ne promet & n'includ pas infaillibilité. Dieu aſſiſte aux ſiens, lors meſmes qu'ils bronchent, voire qu'ils tombent afin qu'ils ne ſe bleſſent à la mort : mais autre eſt, & en autres termes couchee la promeſſe de l'aſſiſtãce & infaillibilité de l'Egliſe cõme i'ay mõſtré en

Digitized by Google

mon chapitre. Il veut en deſpit des generaux loüer les particuliers : & allegue celuy de Gangra, contre lequel il dit, que les autres Conciles, tant generaux quē particuliers ont determiné. Mais cela eſt tres faux: & l'Egliſe a touſiours condamné & condamne auec le Concile, & S. Paul ceux, qui reprouuent & condamnent en ſoy & abſolument le mariage, & certaines viandes : Et plus faux encores que l'Egliſe Romaine maintenant les erreurs condamnez par Gangra : Car pour le Careſme, ny pour les Preſtres, & gens de religion, l'Egliſe ne condamne point les viandes ny le mariage. Cela eſt aiſé à voir ſans que i'entre en ceſte diſpute, qui nous tireroit bien loing. Et les Commentaires de Quintin, ſur les Conciles ſont aſſez ſuffiſans, pour monſtrer l'impoſture du reſpõdãt, lequel met ce Cõcile en l'an 365. où il a eſté en l'an 320. mais i'ay tort de remarquer ſi petite faute parmy tant de grandes.

fol. 88. Reſpondant au 2. poinct; qui eſt que l'infaillibilité des Conciles eſt en la ſubſtance de la foy, il allegue S. Pierre mal à propos: Car iceluy ne parle point des Conciles, ny de l'Egliſe, ains ſeulement des heretiques, ou de leurs miniſtres : Mais pour monſtrer clairement, qu'il y a aux Conciles de la contrarieté & de l'erreur, il faict vne demande & forme vn argument qu'il penſe eſtre inuincible, & ſuffiſant pour atterrer toute l'Egliſe Romaine, & rẽdre muets tous les Docteurs Papiſtes. Car il le propoſe tres-expreſſement par trois fois diuerſes en ce chap. ſçauoir icy, & puis fol. 91. pag. 2. & fol. 96. pag. 2. & auec tant de mots de brauades & deffy, qu'il en ſẽble inſenſé, diſant que c'eſt vn deſtroict, ſi eſtroict, que toute l'habilité du plus delié Ieſuite n'y ſçauroit paſſer: Que c'eſt vn fleute, que plus l'on y ſouffle, plus l'on ſe deffigure, &c. Apprenons par là, ie vous prie, l'inſolence Huguenotte. La queſtion & l'argument eſt touchãt la primauté du Pape, ſi le Pape n'eſt pas ſuperieur à tous les Eueſques, & à tous les Conciles, & ſi ce n'eſt pas vn autre article de la foy neceſſaire au ſalut de le croire ainſi. Surquoy il dit, que le Concile de Nice dit que non faiſant le Pape eſgal aux autres Patriarches: les Cõcile de Baſle & Conſtãce, le font inferieur & ſubiect aux Conciles : Le dernier de Trente, au contraire le faict ſuperieur aux Conciles, & dit que c'eſt vn article de la foy, neceſſaire au ſalut: Parquoy ſi le Concile de Trente a bien dit, il faut que le Concile de Nice & l'Egliſe plus de ſix cens ans ayt erré, & auſſi les Conciles de Baſle & de Conſtance ont erré.

Digitized by Google

Voila ſon argument auquel il requiert, que l'on reſponde clairement, & pertinẽment. Or ſans faire icy de longs diſcours, voyons s'il ne ſera pas clairement & pertinemment reſpondu en ces trois ou quatre mots. Le premier, ſera le reprendre au fait, & ſe ſoubſcrire en faux. Car il eſt faux, que le Concile de Trente ayt rien dit de cela, que le Pape ſoit par deſſus le Cõcile, & encores plus faux, qu'il ayt dit, que c'eſt vn autre article de foy neceſſaire à ſalut: Il deuoit cotter le lieu, le Canon, la Seſſion: mais il n'y en a mot. Cõbien entreprend il de mentir en ce qui eſt de droict, puis qu'au fait il met & impoſe ſi hardiment? Et cela deuroit ſuffire, pour vuider tout l'argument: car voila toute la contrarieté pretendue eſdicts conciles leuee: mais pour monſtrer qu'il n'y a pas faute de reſponce, nous diſons plus: c'eſt qu'il eſt auſſi faux, que le Cõcile de Nice ayt fait les autres Patriarches eſgaux au Pape. Il ne cotte point auſſi le Canon, ny le lieu où cela eſt: mais ſans attẽdre cela: Ie veux bien non pour l'amour de luy, mais pour l'amour des ſimples, dire ce qui peut eſtre icy de douteux. Au Canon 6. il eſt dit que l'Eueſque d'Alexandrie doit auoir pareille puiſſance ſur trois Prouinces, qu'il nõme là, cõme l'Eueſque de Rome a ſur les ſiennes, & que le meſme ſe doit garder en Antiochie & autres Prouinces. C'eſt mal conclud de là, que le Pape ne ſoit rien plus ou bien ſoit eſgal en toutes choſes aux autres Patriarches, & eux à luy. Cela vient de l'ignorance de la practique & maniere de viure du monde: il y a pluſieurs degrez & ſieges d'authorité, de iuriſdictiõ & puiſſance en l'Egliſe, ſçauoir eſt Eueſque, Archeueſque, Primat, Patriarche, Pape, qui peuuent eſtre ſeparez, & auſſi qui peuuent eſtre conioincts enſemble en vn meſme ſubiect: d'autant que le plus haut degré comprend en ſoy les inferieurs. Au 1. degré l'on a puiſſance ſur vn Dioceſe, ſeulemẽt, & en cecy ſont tous eſgaux les Eueſques: Au 2. degré ſont les Archeueſques eſgaux, qui ont authorité ſur pluſieurs Dioceſes, c'eſt à dire ſur vne Prouince. Au 3. degré eſt la puiſſances ſur pluſieurs Prouinces, en laquelle ſont eſgaux tous les Primats. Au 4. eſt l'authorité ſur plus grãde eſtenduë encores de Prouinces, & ainſi ſont eſgaux les Patriarches. Et en ſes termes eſt le Canõ 6. qui ne conſidere l'Eueſque Romain lors, que comme Patriarche: Et pour le regard des Prouinces qui deſpẽdẽt du Patriarchat romain, elle le faict en cela eſgal auec les autres Patriarc. en ce qui regarde le pouuoir d'vn

Digitized by Google

chacun ſur les Prouinces, reſſorts, & deſtroicts: mais non entre eux meſmes: car il ne deroge en rien à ce que celuy d'Alexandrie eſtoit le 2. en rang: d'Antioche le 3. de Hieruſalem, le 4. & le Romain. le 1. Et faiſant en ce ſens eſgaux les Patriarches, il prēd l'exemple de la forme de l'Egliſe Romaine, comme la premiere & parfaicte, pour regler ſur icelle celle de l'Egliſe d'Alexandrie, & des autres Patriarches, ainſi qu'eſcriuoit Boniface premier enuiron l'an 450, au 5. & dernier degré eſt le Pape, qui eſt ſur tous les Patriarches. Parquoy en ce Canon le Pape eſt conſideré, non comme Pape, mais comme Patriarche. Et tant s'en faut que comme Pape, le Concile de Nice l'ayt rendu eſgal aux autres, que tout au contraire il le declare ſuperieur, & le premier de tous les Eueſques, Archeueſques, Primats, Patriarches, bref comme parle l'Empereur Iuſtinien, de tous les Preſtres, car ainſi le teſmoigne ledit Iuſtinien, & ſi adiouſte que les Conciles de Conſtantinople, d'Epheſe, & Calcedoine, c'eſt à dire tous les Conciles generaux deuant ſon temps en ont ordonné de meſme. Et combien que le Canon dudict Concile rapporté par ledit Iuſtinien ne ſe trouue point parmy les 20. qui nous reſtent, ſi n'eſt-il pas moins vray, d'autant qu'il eſt certain, qu'il s'en eſt perdu force autres Canons & que pluſieurs des Peres atteſtent cela meſme.

Nou. 131. §. ſancimus

Item quant aux Conciles de Baſle & de Conſtance, il doit ſçauoir, que tous les actes & ſeſſions de ces Conciles ne ſont point approuuez de l'Egliſe, ains aucuns certains ſeulement: quels & pourquoy non tous, ce n'eſt de noſtre ſubiect, & par ainſi c'eſt mal argumenté par eux, ſinon aux poincts receuz & approuuez.

Finalement pour parler du droict, ceſte queſtion n'eſt point article de foy neceſſaire à ſalut: & ainſi c'eſt hors les termes de noſtre theſe, qui porte que l'Egliſe ne peut errer en la ſubſtance de la foy. Iamais Chreſtien n'a dit, ou douté que le Pape ne fuſt par deſſus tous les Eueſques: mais la queſtion eſt ſeulement, s'il eſt par deſſus le Concile general, & par deſſus toute l'Egliſe Catholique, aſſemblee en corps. Cela eſt encores indecis, & eſt pluſtoſt de police que de la ſubſtance de la foy.

Fol. 82.

Au 3. poinct qui eſt, que l'infaillibilité eſt en la concluſion, il ne reſpond point, s'en remettant à ce qui eſtoit deſia dit, ſinon qu'il dit que c'eſt choſe inepte de dire que la concluſion peut eſtre

bonne apres des argumentations foibles & friuoles. Pour monſtrer l'ineptie de mon dire, il deuoit deſtruire les preuues & raiſons que i'en baille, qui reuiennent à ce qu'aux argumentations, ce ſont les particuliers qui parlent, c'eſt ouurage humain : mais la concluſion eſt de toute l'Egliſe en corps, & eſt ouurage du ſainct Eſprit.

Expliquant ſon opinion (car les autres ſes compagnons en parlent autrement) touchant la tenuë & celebration des Conciles, il veut deux choſes, l'vne que tous ceux qui y aſſiſtent conſentent à la parole de Dieu: l'autre que le Pape auec ſa bande n'y ait point d'authorité : car c'eſt tyrãnie. Quant au premier ie luy dis qu'auſſi faict on. Ils employent l'Eſcriture ſaincte par tout, & ne font rien ſans elle : mais s'ils le font ou non, qui en iugera? Le dernier remede aux affaires de la religion ſont les Conciles generaux, apres la definition deſquels il n'y a plus autre remede : & ceux cy veulent encor ſe mettre par deſſus, & iuger ſi les Conciles procedent bien ſelon l'Eſcriture ou non. Et ainſi les particuliers iugeront de toute l'Egliſe, & les ſubiects feront le procez à leurs ſuperieurs. fol. 90. & 91.

Quant au ſecond qui doit tenir, preſider, opiner aux Conciles, ſinon les Paſteurs & Eueſques? Ceux qui n'ont aucune charge en l'Egliſe? vous ſchiſmatiques? Eſt-il raiſon que les eſtrangers de la maiſon opinent & diſpoſent des biens de la maiſon? Les lays, les particuliers, les brebis, les ſubiects deliberent & iugent des choſes publiques, faſſent les loix & les reglemens? Sur cela il ſe met en cholere & en iniures : Car ils ne veulent point obeïr ny recognoiſtre les ſuperieurs, pour ce, dit-il, qu'ils ne ſont pas tels qu'ils doiuent, c'eſt le dire ordinaire des rebelles & refractaires. Eſt-il raiſon que le ſubiect iuge ſon ſeigneur? Et que la brebis faſſe le procez à ſon paſteur? Au lieu de reſpondre à mes raiſons, par leſquelles ie monſtre que les Princes peuuent bien aſſiſter aux Conciles generaux, mais non pas y auoir opinion & voix deliberatiue, il s'amuſe à brocarder, que les Princes ſeront donc huiſſiers des Papes, & que les Papes auront vne puiſſance infinie, &c.

fol. 92. 93. iuſques à la fin de ſon chapitre. Contre mon 6. & dernier Article.

Il dit que le Concile general dés qu'il eſt aſſemblé ne doit

Digitized by Google

point errer. Ce mot, dés qu'il eſt aſſemblé, ne ſert de rien : car ce n'eſt point Concile general iuſques à la concluſion. Il peut eſtre à moitié interrompu & diſſipé ſans concluſion, & ainſi ce ne ſera point Concile. Et puis i'ay dit, que iuſques à la concluſion ce ſont hommes ſeulement, & des particuliers qui parlent, & non l'Egliſe.

Il veut faire croire que le ſecond Concile de Nice n'a point eſté legitime : mais auec quelle bonne raiſon & authorité, chacun en peut iuger : parce que le tout eſt appuyé ſur ſon dire, ſans qu'il cite rien à ces fins. Parquoy tout cela eſt en vain, car ledit Concile a eſté receu vniuerſellement de toute l'Egliſe, non ſeulement Latine & Occidentale, mais Grecque & Orientale. Et eſt ridicule noſtre reſpondant de preferer vn homme ſeul tant ſainct, ſçauant qu'il puiſſe eſtre, & vn Concile particulier de dix neuf Eueſques, à ce Concile ſi general.

Ie pourrois aiſément reſpondre à ce qu'il allegue d'Epiphane, & du Concile Elibertin, contre les Images : mais pource que cela touche vn poinct controuerſé entre nous, qui nous tireroit bien loing, ie renuoye le Lecteur à ceux qui en ont traicté expreſſément, & qui y reſpondent tres-ſuffiſamment. Quant à Gerſon & Panorme, Docteurs modernes, & non Peres, ny anciens, quand ils diroient ce que veut le reſpondant, ie n'ay pas entrepris de concilier les Docteurs, & expliquer tous leurs dires particuliers. Il me ſuffit de ſouſtenir qu'on ne trouuera point de Conciles generaux contraires en la ſubſtance de la foy.

En tout le reſte de ſon chapitre, il deffend fort piteuſement du Pleſſis, & ne touche pas le quart des reproches, que ie luy fais : & en ce qu'il touche, il ne dit rien pour le iuſtifier. Il allegue l'hiſtoire du Concile de Nice, ſelon vn certain exemplaire, mais ſans nommer l'autheur, & comme vne choſe non approuuee & receuë par tout, car il dit qu'elle eſt gardee en Italie, & qu'aucuns l'ont veu : Voilà des mots qui la rendent ſuſpecte, dont ie la puis iuſtement reietter : mais encore que ie la luy accorde vraye, ce n'eſt rien. Il monſtre par là qu'aucuns vouloient, que les Preſtres mariez ayant eſté mariez eſtant lays, ne demeureroient plus auec leurs femmes, & que Paphnuce remonſtra de ne toucher pas là, & laiſſer les choſes en l'eſtat & en

Digitized by Google

la liberté qu'elles eſtoient. Et moy, que veux-je auſſi autre choſe? ie l'ay ainſi narré en mon liure. Or il dit en concluant ſon hiſtoire alleguee, que par ces mots on peut iuger que Paphnuce ne fut pas cauſe de la permiſſion du mariage aux Preſtres. Ie dis que non : Car il n'eſtoit aucunement queſtion de permettre ou deffendre le mariage aux Preſtres, mais ſeulement ſi ceux qui eſtoient mariez coucheroient auec leurs femmes. Apres il dit, que les Preſtres mariez en l'ancienne Egliſe s'abſtenans de leurs femmes ne le faiſoient pas par vœu. Cela n'eſt pas à propos, & n'en ay pas dit mot.

Il dit, que i'aduoüe contrarieté és Conciles. Ie le luy nie, & il ne le monſtre pas. Et quand il ſeroit ainſi, ce ne ſeroit pas contre ma propoſition, qui ne regarde que la foy & non la police, à quoy appartient ceſte matiere du mariage des Preſtres : mais encore en tout cas il n'y auroit que diuerſité, & non contrarieté, & diuerſité legitime, veuë la diuerſité des cauſes legitimes en vn temps plus qu'en vn autre. fol. 94. & 95.

Le diſcours qu'il fait ſur la loy de l'Egliſe contre le mariage & l'incontinence des Preſtres, fondee ſur la pauureté & l'eſpargne, n'eſt qu'vne fable, eſtant dit de ſa teſte ſans autheur ou fondemẽt. Il allegue contre moy le Concile d'Anchire, qui permet aux Diacres de prendre femmes apres le Diaconat prins, moyennant qu'ils l'ayẽt declaré en prenãt l'ordre. Ie reſpõs premieremẽt que cela eſt ſuiuãt ce que i'ay ſouuẽt dit, que les Conciles particuliers peuuent errer, & ſont amandez par les generaux : mais ſans vouloir reprouuer le Canon de ce Concile particulier, ains pour l'expliquer & mõſtrer qu'il fait plus pour moy que contre, Ie dis icy plusieurs choſes. 1. Que ce Canõ ne parle que des Diacres, & non des Preſtres & Eueſques, pour leſquels mon dire demeure bien confirmé 2 Ce que le Diacre ſe marioit, c'eſtoit apres auoir eu licence de l'Eueſque, car ainſi parle le Canon, & non pas qu'il fuſt en la volonté du Diacre, comme veut le reſpondãt: donc il eſtoit au iugement & volonté de l'Eueſque de la donner ou non, ſelon qu'il voyoit eſtre bon, vtile, neceſſaire, & non pas indifferemment à tous. 3 Ceſte licence ſe donnoit auant le miniſtere, & non apres. Et n'eſtoit permis la demander ou la donner apres, & cecy eſt le principal de mon dire 4. C'eſtoit vn fait, & comme vn marché particulier ou diſpenſe ſpeciale contre la loy publique & *Quia huic Epiſcopus licentiam dederit.*

le droict commun qui en ordonnoit autrement: Car & deuant ledict Concile, ſçauoir le 26. Canon des Apoſtres, & toute l'Egliſe primitiue: & toſt apres, ſçauoir le Concile de Nice. 1. Cōme i'ay monſtré en mon liure alleguant la verſion de Muſcule grand entre les ſchiſmatiques: & long temps apres, ſçauoir le Canon 6. du Concile 6. general, ont ordonné au contraire. 5. Il faut conſiderer que ce Canon & Concile d'Anchire fut tenu lors des grandes perſecutions de Diocletian, & lors qu'auec le Diaconat les perſonnes eſpouſoient & s'expoſoient à vn euident martyre, & ceſt octroy de ſe marier eſtoit comme en compaſſion de ces grands dangers. Ceſte conſideration a induit le Concile à eſtre ſi indulgent aux Diacres, ioinct qu'il y auoit crainte que tel ſe rendiſt ennemy des Chreſtiens. Or toutes ces conſiderations n'ont plus de lieu y a long temps. Cela ne fait rien contre nous de dire que Tertulien Preſtre eſtoit marié, car nous luy accordons encore d'auãtage, que plus de 200. ans apres Tertulien il y auoit force Preſtres mariez en l'Egliſe, & y en a encores maintenant en Grece, mais ils eſtoient mariés auant qu'eſtre receus au miniſtere, & c'eſt le poinct de la diſpute, à quoy il ne touche pas ſi ce n'eſt en confirmant mon dire par des allegatiōs qui ſont pour moy, tãt il eſt iudicieux. Au reſte il fait ſemblant d'ignorer, que ledit Tertullien ſe ſepara de la couche de ſa femme incontinent qu'il fuſt Preſtre.

Quant à ce qu'il dit des Canons 12. & 13. qui ſont imputés au Concile general de Conſtantinople, ie pourrois auec raiſon le renuoyer à ce qu'a eſté mis n'agueres ſur le *can. habere librum*, *diſt.* 15. & ne rien dire du tout, par ce qu'auec cela il ne prouue rien qui face contre ma theſe: Car d'vne part ie luy ay dict que ceſte matiere du celibat ne touche point la ſubſtance de la foy: & d'autre part ie n'ay point entreprins d'accorder les Cōciles en ce qui eſt de la police. Combien qu'il ne me ſoit pas mal-aiſé, conſiderant la diuerſité des temps & des cauſes. Il me ſuffit ſouſtenir que du Pleſſis ny ſes adherans n'y pourront iamais trouuer de la contrarieté, ny diuerſité en la foy: Et le reſpōdãt ſe deuroit tenir aux termes de la queſtiō. Toutefois afin que chacũ cognoiſſe mieux ſa bōne ame, il ſe peut dire auec verité, qu'il y a preſque autant de menſonges en ſon dire que de mots. Il dit qu'au 12. Canon le mariage eſt deffendu aux Preſtres. Ce qui eſt faux, car ce Canon ne parle

Digitized by Google

parle point des Preſtres, mais des Eueſques ſeulement, & ne deffend point le mariage: cela eſt abſurde. Iamais Eueſque en l'Egliſe Catholique n'a penſé à ſe marier, & iamais ne s'eſt veu, mais il deffend aux Eueſques la cohabitation charnelle auec leurs femmes, leſquelles ils auoient eſpouſé auparauant l'ordination. Il adiouſte qu'au 13 Canon ledit Concile reprend l'Egliſe Romaine, de ce qu'elle rompt les mariages contractez apres l'ordination: ce qui eſt faux, car ledit Canon ny tout le Concile ne dit rien de cela, la lecture en peut faire foy. Et tant s'en faut, que le Concile approuue les mariages contractez apres l'ordination, qu'il les prohibe diſertement en ſon Canon 6. alleguant la conſtitution des Apoſtres.

Ce qu'il dit de Humbert & de Surius, eſt vne pure impoſture: cóme auſſi ce qu'il dit de Pighius Gothus, & Tornenſis: Car tout au contraire le premier nie que tous les Canons imputez à ce Concile ſoient d'iceluy: & les autres ſouſtiennent, que ce 13. Canon a eſté corrompu par les Grecs, comme ils monſtrent iceux auoir corrompu les 3. 4. 5. Conciles generaux, & n'y a aucun de ceux là qui maintiennent que la queſtió du Celibat ſoit de la ſubſtance de la foy, comme auſſi le reſpondãt ne le prouuera iamais. Mais laiſſons-le ſe couurir, comme vn heriſſon de menſonges, puis que la verité luy eſt ſi fort ennemie, & cognoiſſons par ceſt eſchantillon la candeur de ſon eſprit, par l'ongle le lyon.

CHAPITRE VI.

ARTICLE V.

1. *Qu'il eſt beſoing de chercher les marques de l'Egliſe, & auant toute œuure, il eſt monſtré par quatre moyens, que celles que les ſchiſmatiques alleguent ne ſont point propres & ſuffiſantes.*
2. *Eſt reſpondu à vne replique qu'ils font, qui eſt, que tout ſe cognoiſt par l'Eſcriture, où eſt monſtré par diuers moyens, combien les ſchiſmatiques tournoyent & fuyent la lumiere.*
3. *Eſt monſtré l'impertinance des marques de l'Egliſe nouuellement données par Theodore de Beze.*
4. *Eſt reprouué la modification des Schiſmatiques en leurs marques, qui porte que l'Egliſe ne laiſſe d'eſtre vraye, encore qu'il y aye erreur en la doctrine & aux Sacremens.*

Digitized by Google

5. *Eſt fort diſputé contre du Pleßis en ſon Chapitre 2. où il eſt conuaincu de pluſieurs fautes lourdes & abſurdes : & eſt monſtré contre luy qu'il n'y peut auoir des Egliſes de Chriſt, heretiques & ſchiſmatiq.*

NOvs auons deſia dit, que pour eſtre ſauué il faut eſtre en l'Egliſe de Dieu : Ce que nos aduerſaires meſmes confeſſẽt. Il faut donc ſçauoir, où eſt ceſte Egliſe, & quelle elle eſt, pour s'y addreſſer, & s'y tenir, luy obeyr & acquieſer, comme au vray & ſouuerain iuge, de tout ce qui concerne noſtre ſalut. Et par conſequent il nous eſt neceſſaire, & pour noſtre addreſſe, ſi nous n'y ſommes point, & pour noſtre conſolation, ſi nous y ſommes, d'auoir en main des marques certaines & inflexibles, & qui ſoiẽt claires & notoires (ce ſont les deux qualitez eſſentielles neceſſaires à leur effect) par leſquelles tous & vn chacun iuſques à l'idiot & au plus ſimple, puiſſe facilement & ſans danger de meſconte, la remarquer & recognoiſtre, & comme la toucher au doigt & à l'œil, & la ſçauoir diſtinguer & ſeparer de toutes les autres fauſſes, contres-faites, & baſtardes. C'eſt ce qu'il nous faut meshuy cercher.

1. Or deſia ſur ce poinct de la nomination & determination de ces marques, il y a grande altercation & diſpute entre les Catholiques & Schiſmatiques, Entendons & examinons en ce chap. l'aduis des ſchiſmatiques. Ils alleguẽt finement des marques fort plauſibles, mais nullemẽt propres, ſe ſont, diſẽt ils, la legitime adminiſtration de la parole de Dieu & des Sacremẽs, & en vn mot la pure doctrine. Puis ils adiouſtẽt des diſtinctions & modifications, cõme ſe verra cy apres. Or ces marques ſont deſia impropres, incertaines, inſuffiſantes, obſcures & difficiles qualitez toutes contraires à ce qu'elles doiuẽt eſtre, & puis en fin captieuſes.

L'aduis des ſchiſmatiques touchant les marques de l'Egliſe. du Pleſſis ch. 2.

2. Premierement la doctrine, la parole de Dieu, & les Sacremens ne peuuent proprement & ſans abuſer des mots eſtre appellez marques de l'Egliſe, mais pluſtoſt fruicts ou bien, *dotes* d'icelle, communiquez & diſpenſez par ſon miniſtere public : & y a grande difference entre les biens & les marques d'vne communauté. L'Egliſe eſt dite ſaincte, ſçauante : elle cognoiſt & ſert vn ſeul vray Dieu : elle a des Prophetes, des Temples, Sacremens de la doctrine, mais par tout cela elle n'eſt pas bien cogneuë, ny clai-

tement diſtinguee des ſectes Heretiques & Schiſmatiques, qui peuuent auſſi chez elles auoir ces choſes, ou en effect, ou en apparence.

Il n'eſt icy queſtion de diſcerner l'Egliſe & la religion Chreſtienne d'auec la gentille, Mahumetane & Iudaïque, mais la Chreſtienne vraye d'auec la Chreſtienne fauſſe: la Catholique d'auec l'Heretique & Schiſmatique, qui eſt bien plus mal-aiſé: comme de deux pieces d'argent de meſme coing, poids, marque, cognoiſtre la vraye d'auec la fauſſe eſt plus difficile, que de diſcerner vne d'argent d'auec vne d'or, de fer, & de cuyure. Or pour ce faire, il eſt queſtion d'auoir marques ſi claires & ſi certaines qu'on ne les puiſſe contrefaire, falſifier, ou deſguiſer: ſi propres & ſi peculiaires à la vraye Egliſe & religion Chreſtienne, que la fauſſe ne les puiſſe en aucune façon, pas ſeulement par mine ny apparence, pretẽdre ou alleguer pour ſoy: afin que par icelles les ſimples meſmes & les ignorans ſe puiſſent aſſeurer & contenter leurs conſciences. Or eſt-il, que ces deux, Parole de Dieu & Sacremens, ſe retrouuent auſſi aux partis faux & Schiſmatiques: car comme fort bien diſpute ſainct Auguſtin, contre les Donatiſtes & contre Creſconius, le Bapteſme, les Sacremens, l'Eſcriture, voire la foy & confeſſion de Ieſus fils de Dieu, ſe trouue auſſi hors l'Egliſe, & ainſi ne ſont ſuffiſantes ny certaines marques de l'Egliſe. 2. *Lib. 3 c. 19. Lib. 1 c. 29.*

En l'Egliſe de Dieu il y a deux vnions & liaiſons eſſentielles, l'vne de foy, c'eſt à dire de doctrine & de creance (qui choppe contre icelle eſt dit Heretique) l'autre de charité, qui la choque, & qui s'en deſpart, eſt dit Schiſmatique: l'vne peut eſtre ſans l'autre. Les deux marques des aduerſaires, Parole de Dieu & Sacremens ne regardent que la premiere vnion de la foy, tellement qu'elles peuuent eſtre retenuës ſaines, & l'vnion de foy demeurer entiere ſans tache d'hereſie, & l'autre, qui eſt de charité rompue par Schiſme & ſeparation, donc ne ſera vraye Egliſe. Ce qui ſouuent eſt aduenu & peut aduenir, qu'en retenant la meſme doctrine de la foy, & le meſme vſage des Sacremens ſans y rien alterer, l'on vient par quelque zele indiſcret, arrogãce, deſpit ou autre paſſion, faire ſchiſme & ſe retirer de l'Egliſe, comme jadis firent les Meletiens, Luciferiens, Donatiſtes (ceux-cy auant que leur Schiſme s'accreuſt & deuint en Hereſie) les Audiens 3. *Aug. c. 4 de vnitate Eccleſia.*

Digitized by Google

& autres. Ce ne ſont donc point marques propres & peculieres à la vraye Egliſe.

Mais mettons le cas, que la parole & les Sacremens ne ſoient point purement & legitimement adminiſtrez hors la vraye egliſe, ſi eſt-ce qu'il y aura autant & plus affaire, à ſçauoir, où, comment, & chez qui ils ſont purement & legitimement adminiſtrez, que ſçauoir où, & quelle eſt la vraye Egliſe. Et pour vray dire, c'eſt en ſubſtance preſque vne meſme queſtion. Dont quand on demande, où, quelle, & chez qui eſt la vraye egliſe & religion Chreſtienne, reſpondre que c'eſt celle, qui a la vraye doctrine, c'eſt ſe mocquer du demandeur, & ne dire rien, comme à celuy, qui demanderoit le logis du Roy, reſpondre que c'eſt le logis où loge celuy, qui a toute puiſſance au Royaume. Si l'on pouuoit accorder lequel de tant de partis a la vraye doctrine, ſe ſeroit à la verité vn tres-grand prejugé & preſque ſuffiſant, pour nous mettre hors de peine, & nous faire arreſter là. Mais puis que tous ſe vantent de l'auoir, chacun ſe la vendique à ſoy. Bref c'eſt ceſte belle Heleine, de laquelle l'on ſe debat tant. Ce n'eſt pas ſortir d'affaires, & vuider la queſtion par là : ce n'eſt que recommencer de plus beau.

2. Replique. Ils repliquent qu'il eſt tout aiſé par l'Eſcriture ſaincte ſonder & ſçauoir quelle, & chez qui eſt la vraye doctrine, & la legitime adminiſtration de la parole de Dieu, & des Sacremens, & par conſequent cognoiſtre quelle eſt vraye Egliſe.

Reſpons. Il euſt donc mieux valu, & euſt eſté plus court d'alleguer du premier coup l'Eſcriture, ſans faire ceſt allongail, ce deſtour de la
1. doctrine & des Sacremens: & puis venir à l'eſcriture. Il falloit dire ſimplement, l'Egliſe ſe cognoiſt par l'Eſcriture, qui eſt la marque & le moyen propre de cognoiſtre l'Egliſe. Or dire cecy, qui eſt le plus court, ou celuy le plus long, c'eſt du tout ſe mocquer: & ne peut eſtre dit apres la diſpute precedente, qui a monſtré clairement que l'eſcriture ne peut eſtre le dernier & ſouuerain Iuge des choſes, qui concernent la religion : ce qu'elle ſeroit, ſi ce dire eſt vray, que l'Egliſe, la doctrine, les Sacremens ſe cognoiſſent par l'eſcriture.

Ce n'eſt pas eſclaircir les affaires, que d'alleguer moyens plus difficiles à decider, & de beaucoup plus longue, laborieuſe, haute & penible agitation & reſolution, que le faict dont eſt que-

ſtion. Les choſes ne s'eſclairciſſent & ne ſe decident point par plus obſcures & douteuſes. Les principes doiuent eſtre plus clairs & liquides, que la concluſion : les marques & moyens de cognoiſtre & prouuer, plus accordables, que la choſe qu'on diſpute. Qui demande moyen & marque de cognoiſtre l'Egliſe, ne propoſe qu'vne queſtion : qui allegue l'Eſcriture en propoſe dix mille & infinies.

Mais encore quel ordre, quelle methode eſt-cecy, de vouloir ſçauoir quelle eſt la vraye Egliſe, doctrine, parole & Sacremens par l'Eſcriture? Et ie ne ſçay encores où, de qui, chez qui ie dois prendre & apprendre ceſte Eſcriture, ny combien i'en dois prendre : car l'on n'eſt d'accord du nombre des liures, & beaucoup moins de l'intelligence & du ſens. A qui donc s'en faut-il fier & rapporter? c'eſt bien mettre la charruë deuant les bœufs, comme l'on dit. Il eſt certain qu'il faut eſtre Chreſtien, cognoiſtre l'Egliſe, auoir iuré entre ſes mains, & eſtre receu en ſon obeïſſance, auant que pouuoir cognoiſtre l'Eſcriture. Et quand on ne la cognoiſtra iamais, l'autre precedant ne ſe perdra pas pour cela : car il n'y a bon Chreſtien, qui ne cognoiſſe & n'obeïſſe à l'Egliſe: mais il y en a beaucoup de bons, qui n'entendent rien en l'Eſcriture, voire qui ne la leurent ny virent iamais. L'Egliſe a eſté long temps ſans Eſcriture, comme dit a eſté: & pourroit-on peut eſtre, encores en venir là, au moins en quelques lieux: quelle marque ny moyen y auroit-il de cognoiſtre l'Egliſe, choſe toutesfois perpetuellement neceſſaire? 3.

Ce n'eſt pas certes à la parole, ny aux Sacremens, ny à l'Eſcriture de monſtrer l'Egliſe: mais c'eſt à l'Egliſe d'enſeigner quelle eſt la parole de Dieu, & les Sacremens, & interpreter l'Eſcriture, vuider & decider les differents & doubtes, qui ſe peuuent mouuoir touchant l'intelligence d'icelle. Et ſi ce n'eſt à elle, à qui donc? qui en ſera le Iuge? Pourquoy Dieu a-il enuoyé & eſtably des Paſteurs & Docteurs, diſant: Qui vous eſcoute & vous croit, il m'eſcoute & croit? Et l'Egliſe eſt appellee de ſainct Paul maiſon de Dieu, colomne & appuy de Verité. C'eſt donc ſur l'Egliſe que la verité (reuelee s'entend) eſt appuyee: Et puis qu'elle eſt la maiſon de Dieu, & ſelon Caluin fidele gardienne de la parole de Dieu, il faut ſçauoir premierement le lieu, où, & chez qui eſt ce que ie cherche & demande, auant que de l'y trouuer & 4.

Digitized by Google

prendre. Il faut auoir & cognoiſtre le Docteur, auant que receuoir & entendre ſa doctrine, le Gardien du threſor, auant que d'auoir & iouyr du threſor. Sçachons donc & cognoiſſons premierement auant tout œuure, où, & quelle eſt l'Egliſe, ceſte maiſon, ce domicile, ſouſtien de verité, ceſte gardienne de la parole de Dieu, ceſte eſcole, où ſont ces Paſteurs & Docteurs, que le fils de Dieu nous a enuoyez pour eſtre ouys comme luy: Et puis là, & de ceux-là nous apprendrons la verité, la parole de Dieu, les Sacremens, l'Eſcriture. Voiey donc leur propoſition de marques tres-impertinēte. Mais qui ne voit, que c'eſt ſe mocquer: c'eſt fuyr, ſe cacher de la lumiere, tournoyer bref vne deffaite, vn moyen d'eſchapper tout ce qu'ils diſēt? Ie ſuis en queſte & en peine de ſçauoir quelle eſt la vraye doctrine, & la vraye intelligence de l'Eſcriture: & pour le ſçauoir, ie demande où eſt la vraye Egliſe, pour y trouuer la vraye doctrine, & ils m'adreſſent à la vraye doctrine. Ie leur demanderay derechef, & ainſi ne ſera iamais iour, où eſt la vraye doctrine? que diront-ils? Qu'elle eſt en la vraye Egliſe. Voicy vn labyrinthe, c'eſt la chāſon du ricochet: finalement ils diront pour toute deffaite que le tout ſe trouuera & cognoiſtra par l'Eſcriture. Mais voicy à recōmencer, car ie demande où trouueray-je ceſte Eſcriture & intelligence d'icelle? O que vous n'auez pas enuie que l'on ſçache, où eſt la vraye Egliſe. Mais vous craignez fort que l'on la cognoiſſe. Pour la cacher vous auez autresfois voulu perſuader, qu'elle eſtoit inuiſible des iuſtes & des Eſleus ſeulement, & à Dieu ſeul cogneuë: ce que n'ayant peu obtenir (car cela eſt trop ouuertemēt & trop ſouuent dementy par l'Eſcriture que vous auoüez) maintenant vous vſez de deſtours & de mots ambigus, pour ne la confeſſer: eſtant preſſez, vous donnez des marques ſi generales & cōmunes à tous partis, que nous voila en incertitude plus que iamais. Qu'il ne ſoit ainſi, voila les Lutheriens, qui vous tiennent (ô Caluiniſtes) & appellent Heretiques & Sacramentaires. Voila les Puritains, Seruetiſtes, Oſiandrins, & tous les autres partis vos contraires en doctrine, qui alleguent les meſmes marques, que vous. Me voila bien loing de ſçauoir par là où eſt la vraye egliſe.

Si n'y a-il choſe plus notoire: publique, & apparente au monde, que l'Egliſe: c'eſt vne de ſes marques d'eſtre la plus apparente

Digitized by Google

choſe du monde, comme ſe dira tantoſt. Les choſes petites, ou bien ſecrettes & cachee ſont mal-aiſees à voir & à cognoiſtre, mais les grandes & publiques ſe voyent de tous, encore que l'on ne veille, ny que l'on n'y penſe. Il n'y a rien au monde ſi grand, ny ſi public, que l'Egliſe. Auſſi n'y a il rien ſi aiſé à voir. Les Infidelles meſmes Iuifs, Mahumetans, qui n'ont que faire d'elle, la voyent & la cognoiſſent. Ceux-cy broüillent tellement tout qu'ils veulent empeſcher de la voir & cognoiſtre: car pour la cognoiſtre ils nous remettent à l'Eſcriture, à la parole de Dieu, & Sacrements qui ſont choſes difficiles à cognoiſtre, & où la pluſpart des Chreſtiens n'y entendent rien: & puis c'eſt renuerſer tout l'ordre: car il faut prendre & receuoir la parole, les Sacremẽs, l'Ecriture, de la main de l'Egliſe, & non pas l'Egliſe de la main de l'Eſcriture. C'eſt donc ſe cacher, c'eſt fuir, & chercher les tenebres & deffaites, que d'alleguer telles marques.

Mais Theodore de Beze, le grand coryphee de ce party, eſt encore plus plaiſant: & ſe tient plus couuert en vn petit liuret, intitulé des vrayes, eſſentielles, & viſibles marques de l'Egliſe n'agueres imprimé à la Rochelle, & qui m'eſt tombé entre mains, ainſi que ce cayer ſe mettoit ſur la preſſe, où en la page 35. 36. & ſuiuante, il baille pour marques vrayes, eſſentielles, & viſibles de l'Egliſe, de Ieſus-Chriſt, le vray Ieſus Chriſt, & non ſeulement le vray Ieſus Chriſt, mais Ieſus Chriſt manifeſté au mõde par la bouche, c'eſt à dire par les eſcrits des Prophetes & Apoſtres. Eſt il poſſible que ces gens ſe mocquent ſi ouuertement du monde, & trouuent perſonne de iugement qui les ſuiue, & ne deſcouure leurs impertinences cachees ſouz mots ſpecieux? Ie tourneray dire icy plus expreſſement ce que i'ay touché cy deſſus, puis que ce grand chef de part me tourne faire parler.

La marque pour cognoiſtre vne choſe & la diſcerner ne doit pas eſtre interne, ſecrette, & difficile: mais externe, viſible, & toute euidente: ne doit pas eſtre eſſentielle, ceſt à dire l'ame & la ſubſtance de la choſe, mais vne qualité adjacente & annexee à la choſe. Il y a bien grande difference entre la choſe meſme, & la marque de la choſe. Or Ieſus Chriſt vray Ieſus Chriſt, annoncé par les Prophetes & Apoſtres eſt ſecret, inuiſible, & l'interne de l'Egliſe. Comment donc pourra-il eſtre la marque & la

marque viſible (comme parle Beze) de l'Egliſe? Item le meſme Ieſus-Chriſt eſt l'eſſence (& comme dit Beze) le fondement & l'ame viuifiante de l'Egliſe, comment donc eſtant l'ame & l'eſſence, ſera il marque & qualité adjacente de l'Egliſe? Il y auroit plus d'apparence de dire, que l'Egliſe ſoit marque de Ieſus-Chriſt (toutesfois nous ne parlons pas ainſi) car l'Egliſe eſt viſible, euidente : & c'eſt aux choſes viſibles, à eſtre marques & ſignes viſibles des inuiſibles & ſecrettes, comme nous voyons aux Sacremens,

2. Apres ceſte impertinence & abus de ceſte marque, il y a icy vn ordre renuerſé : car ſelon Beze il faut cognoiſtre l'Egliſe par Ieſus-Chriſt, & ainſi cognoiſtre Ieſus-Chriſt auant l'Egliſe : Item entendre les eſcrits des Prophetes & Apoſtres, auant que cognoiſtre l'Egliſe. Or nous ne pouuons cognoiſtre Ieſus Chriſt, ny les Prophetes, & Apoſtres que par l'Egliſe, ſans laquelle nous ne ſçauons pas ſeulement s'il y a vn Ieſus-Chriſt, & s'il y a eu des Prophetes & Apoſtres. C'eſt à faire aux choſes viſibles & notoires de nous monſtrer & mener à la cognoiſſance des inuiſibles: à l'Egliſe à nous enſeigner Ieſus Chriſt. Comment croiras-tu en Ieſus-Chriſt, que tu ne vois point, dit ſainct Auguſtin, ſi tu ne crois à l'Egliſe que tu vois? Au rebours ces gens icy veulent que nous apprenions les viſibles par les inuiſibles, les claires par les obſcures.

3. D'auantage ce dire de Beze trouble tout l'affaire, nous remet au commencement, & en plus grande peine que iamais, au lieu de nous en ſortir & reſoudre: car il n'y a ſecte Heretique, ou Schiſmatique, qui en tout temps n'aye ſouſtenu fort & ferme, haut & clair, qu'elle croyoit & tenoit le vray Ieſus-Chriſt annoncé par les Prophetes & Apoſtres. C'eſt dequoy l'on ſe debat au fonds : c'eſt la premiere & eſſentielle diſpute de tous les partis. Pour en ſortir & ſcauoir qui dit vray, nous cherchons la vraye Egliſe. Pourquoy ſommes nous en queſte de la vraye Egliſe, ſinon pour ſçauoir où, & chez qui eſt le vray Ieſus-Chriſt annoncé par les Prophetes & Apoſtres, & trouuer ces Paſteurs & Docteurs, que S. Paul dit auoir eſté eſtablis pour nous mener à l'vnité de foy, & à la cognoiſſance du fils de Dieu? Nous deuons donc apprẽdre à cognoiſtre le fils de Dieu par les Paſteurs & Docteurs,

Epheſ. 4. c'eſt à dire, l'Egliſe, ſelon ſainct Paul, & non au rebours, ſelon Beze.

Digitized by Google

Beze. Or i'employe icy ce que i'ay dit cy-deſſus contre Caluin & du Pleſſis, auſquels ie reuiens.

Il nous faut encores mieux entendre & examiner leur conſtitution de marques: car ils adiouſtent en fin, comme par vne modification, qu'encores qu'il ſe trouue de la corruption en la doctrine & aux Sacremens, que pour cela il ne faut ſortir de l'Egliſe, puis que les principales & fondamentales pieces de la doctrine demeurent entieres. Car ces corruptions ne ſont que foin & paille baſtis ſur ce fondement, & comme taches en vn beau corps. 4.

Caluin inſtit. li. 4. ca. 1. Du Pleſſis cap. 2.

Or cecy eſt premierement captieux à bon eſcient, comme ils le monſtrent par effet. Car ſi pour la iuſtification de la Catholique on leur allegue les anciens Peres, qui tiennent & diſent meſme choſe que nous, ou bien qu'on leur objecte & reproche les autres ſectes diſcordantes d'eux en doctrine & Sacremens, mais leurs compagnes à impugner la Catholique lors, de peur qu'ils ne ſoient trouuez ouuertement condamner la primitiue Egliſe, dequoy on les preſſe, ou bien deſadnoüer & reprouuer les autres ſectes leurs aſſociees, ils reſpondent à toute telle objection auec leur ſuſdit temperament, qu'ils ont erré en quelque choſe, qu'ils ont baſty foin, paille, mais pource que c'eſtoit ſur le fondement, qu'ils ne laiſſent d'eſtre la vraye Egliſe. Voila comment ils penſent eſchapper, cependant ſe contrarient & ſe ioüent de nous. Car ce qu'ils appellent & reprochent aux Catholiques modernes vne entiere abolition & corruption de doctrine, impieté, idolatrie, blaſpheme, cela meſme aux anciens, ou bien en leurs compagnons au Schiſme, quand on les leur allegue, pour faire vn peu des reſpectueux, ils appellent ſeulement foin, paille, deffaux humains. 1.

Secondement cecy monſtre encores plus l'impertinence de leurs marques: car ſelon ceſte moderation, ces marques ſont cõmunes à tous, ou bien à pluſieurs ſectes diuerſes, leſquelles encores qu'infectees d'erreurs, toutesfois ſont d'accord au principal & fondamental de la foy, & ainſi ne ſeroient vrayes marques, comme n'eſtans propres & peculieres à la vraye Egliſe.

Tiercement là deſſous ſe commet vn tres-grand & dangereux erreur, en ce qu'ils confeſſent & permettent qu'en l'Egliſe il y ait corruptiõ de doctrine, & des Sacremens, d'où vient vne eſpe-

Digitized by Google

ce d'atheïſme, qui court aujourd'huy, qu'en tout parti l'on peut eſtre ſauué, moyennant que le fondement de la foy ſe garde.

5. Du Pleſſis cap. 2. Du Pleſſis diſtingue & faict des Egliſes pures & impures, de chacune pluſieurs degrez, c'eſt à dire, de plus pures & impures les vnes que les autres, voire y auoir des Egliſes Heretiques & Schiſmatiques, neantmoins Egliſes, puis qu'elles retiennent Ieſus-Chriſt pour fondement. Et dit que les pures, qu'il appelle Orthodoxes, auſquelles Dieu preſide, ſont celles auſquelles la parole de Dieu & les Sacremens ſont purement & legitimement adminiſtrez, encores qu'en quelque poinct de doctrine, il y euſt erreur, en la police exterieure des abus, & aux mœurs de la corruption & impureté. Pour preuue ou pluſtoſt illuſtration de ſon dire, il vſe de la ſimilitude d'vn homme malade, ladre, menteur, toutesfois homme: Item d'vn hõme qui a ſes membres non eſgalement ſains. Puis il allegue l'exemple de Samarie, diſant: que bien qu'elle euſt adulteré & idolatré: toutesfois pource qu'elle receuoit la Circonciſion, & par elle engendroit des enfans à Dieu, elle eſtoit Egliſe de Dieu: adiouſtant auſſi que l'Egliſe ancienne iugeant le Bapteſme des Heretiques ne deuoir eſtre reïteré, a aſſez declaré, que chez eux eſtoit l'Egliſe Chreſtienne, car Ieſus-Chriſt ne baptiſe qu'en l'Egliſe.

Premierement ceſt autheur s'entretaille & ſe contredit ſouuent en ce propos. Il dit y auoir des Egliſes impures, Heretiques, Schiſmatiques, qui ſont vrayement Egliſes, & Egliſes de Chriſt, mais que la pure eſt celle, où Dieu preſide, où la parole de Dieu & les Sacremens ſont purement & legitimement adminiſtrez. A laquelle l'on peut ſans doubte communiquer, encores que en la doctrine il y ait erreur, en la police des abus, aux mœurs de l'impureté & corruption. Or s'il y a erreur en la doctrine, corruption & impureté aux mœurs, comment eſt-elle pure? Item ſi en la pure il y a erreur & impureté, que ſera-ce de l'impureté & Heretique? En quoy differera la pure de l'impure, ſinon en plus & en moins? mais non pas pour eſtre contraire, c'eſt à dire pure & impure. Item ſi la parole & les Sacremens ſont purement & legitimement adminiſtrez, comment y pourra-il auoir erreur en la doctrine? Item ſi les pures ſont auſquelles Dieu preſide, qui preſidera aux impures ſinon Sathan? Et ainſi comment ſeront-elles vrayement Egliſes de Chriſt? Item, comment ſe peut-il faire que

Dieu y preſide, & que ſans doubte l'on y puiſſe communiquer, & toutesfois il y aye erreur, abus, impureté? Dieu preſidera-il à l'erreur, abus, impureté? Voudroit-il y conſentir, ou n'y contentant ne s'en pourroit-il pas faire croire? Et comment? l'homme, ſans doubte & danger, pourra-il communiquer à ces trois chefs de tous les maux, qui ſont au monde, ſçauoir erreur, abus, impureté? Item, comment eſtre Egliſe & Heretique & Schiſmatique tout enſemble? c'eſt à dire, eſtre dedans & dehors, *pro & contra*, entier & diuiſé tout enſemble. Voicy de grandes choſes que nous dit ceſt homme. En voicy encore deux bien oppoſites. Il dit au commencement de ſon premier Chapitre, qu'à parler ſubtilement, l'Egliſe eſt des Eſleuz ſeulement: & puis au commencement du 2. il veut ſouſtenir qu'il y a des Egliſes impures, Heretiques, Schiſmatiques, c'eſt à dire des reprouuez ſeulement, qui ſont vrayement Egliſes de Chriſt, voila bien du brouillis & des contradictions. Or bien pour le moins (car ce n'eſt pas grand cas) auons nous cela de ſon dire, que l'Egliſe Romaine eſt Egliſe vrayement, l'Egliſe de Chriſt, & partie de la Catholique, puis que pour eſtre telle, il n'eſt requis que d'auoir Chriſt. Mais la doubte n'eſt pas là, car tous les Schiſmatiques l'accordent aſſez, & quelquesfois tout abſoluëment diſent, que c'eſt l'Egliſe, penſans eſtre quittes du reſte, en diſant qu'il y a force abus. Combien qu'ils diſent qu'à telle Egliſe où y a abus, erreur, corruption, l'on y puiſſe ſans doubte communiquer: pourquoy donc ne communiquent-ils à l'Egliſe Romaine? mais cecy ſera encore repris & traicté plus à eſcient au dernier Chapitre.

Venons au fonds, & voyons preſentement, s'il y peut auoir Egliſe impure, Heretique, Schiſmatique. Premierement il eſt certain qu'il n'y a qu'vne Egliſe au monde (*vna eſt ſponſa mea, vna Columba*) non plus qu'vn Dieu, vn Ieſus-Chriſt, vne Foy, vne Verité, vn Bapteſme, & icelle eſpanduë par tout le monde, dont elle eſt appellee & vne & Catholique. Or ceſte Egliſe & vnique, & comme dit du Pleſſis meſme en ſon Chapitre premier, vn corps, vn, & vniforme, duquel l'vnion ne ſe peut partir, eſt dicte & deſcrite de ſainct Paul nette, pure, ſans ride, & ſans macule, maiſon de Dieu, ſouſtien de verité: & eſt appellee au Symbole de la Foy, ſaincte. Il s'enſuit donc, que n'eſtant qu'vne, & Ephes. 4. Ephes. 5.

Digitized by Google

icelle ſaincte, ſans macule, il n'y en peut auoir d'impure ny d'Heretique.

Peut eſtre que pour eſchapper, ils diront que l'Egliſe appellee ſaincte, ſans macule, eſt l'inuiſible, ſecrette, des Saincts & Eſleuz, non la viſible. Mais qu'ils notent que ſainct Paul la dit telle, à cauſe qu'elle eſt nettoyee de ſon Eſpoux en eau par la parole, c'eſt le Bapteſme, qui eſt viſible, & viſiblement adminiſtré en l'Egliſe viſible (en l'inuiſible les Sacremens ne ſont neceſſaires par leur dire meſme.) Item, que c'eſt de la viſible, que ſainct Paul parle, quād il la dit eſtre maiſon de Dieu, colomne, & appuy de verité, teſmoing tout ſon propos, où il parle des Eueſques, Diacres, de leur deuoir, office, conuerſation exterieure, choſes qui ne ſont qu'en la viſible. Or comment ſera-elle colomne de verité, ſi en ſa doctrine y a erreur, & eſt Heretique? Comment maiſon de Dieu, ſi elle eſt Schiſmatique?

Nous diſons bien qu'en conſideration des mœurs & de la vie, il y auroit quelque apparence d'appeller vne Egliſe particuliere, c'eſt à dire, vne ville, vn Dioceſe, plus pure que l'autre, voire impure: mais en matiere de la foy, & de la doctrine, qui eſt le fondement de l'Egliſe, & non les mœurs (& c'eſt en ce ſens, & pour ce regard, que du Pleſſis faict des Egliſes pures & impures, & en ce ſens auſſi que nous parlons & diſputons icy que l'Egliſe eſt appellee vne, ſaincte, & Catholique au Symbole, & en la parole de Dieu) il n'y en peut auoir d'impure, voire n'y en peut il auoir vne plus pure, que l'autre. Car depuis que la foy qui n'eſt qu'vne, & toute d'vne piece entiere, vne Foy, vn Dieu, vn Bapteſme, eſt entamee, & la doctrine alteree & corrompuë, ce n'eſt plus la foy & la doctrine Chreſtienne, mais Hereſie, erreur: & n'eſt plus Egliſe, mais Schiſme, & choſe eſtrangere, ne plus ne moins qu'vn ſeul acte de fornication deſtruict la virginité, vn ſeul adultere corrompt la foy & integrité du mariage. Et telle diſtinction d'Egliſe en pure & impure, eſt comme ſi l'on diſtinguoit la foy & doctrine Chreſtienne en pure & impure; choſe abſurde & non encore ouye. Peut bien y auoir religion pure & impure, mais non pas foy & Egliſe. L'on peut dire de l'Heretique qu'il a religion, & religion Chreſtienne croyant en Ieſus-Chriſt, mais non la foy, ny eſtre en l'Egliſe, d'autant que le mot de religion Chreſtienne s'eſtend plus largement que Egliſe & foy.

Ephes. 4.

Digitized by Google

Du Pleſſis dit l'Egliſe demeurer touſiours Egliſe, nonobſtant erreur & Hereſie iuſques à ce qu'elle ait degeneré en infidelité, Dont il ſ'enſuit que les Heretiques & Schiſmatiques ſont dedans l'Egliſe, & membres d'icelle. Auſſi appelle-il les Egliſes Heretiques & Schiſmatiques, vrayement Egliſes, & Egliſes de Chriſt, choſe qui eſt du tout abſurde, & directement contre l'Eſcriture, qui dit par ſainct Iean, que les Heretiques ſont ſortis dehors, & recognus pour tels en ce, qu'ils ſortent dehors: ſainct Paul, Que les Heretiques ont faict naufrage en la foy, dont ils ne ſont plus au nauire de l'Egliſe: Qu'il n'y a point de commerce & conuention entre Chriſt & Belial: Qu'il faut eſuiter l'Heretique, à cauſe qu'il eſt ſubuerti & perdu par ſon propre iugement. Or il ne faut eſuiter ceux, qui ſont en l'Egliſe, meſmement au Paſteur, à qui parle ſainct Paul, ains il doit chercher & penſer la brebis malade. Le Concile de Nice premier general, dit que les Heretiques, s'ils veulent retourner à l'Egliſe ſont receuables, & ainſi les autres Conciles. Or retourner & receuoir, monſtrent qu'ils n'y ſont donc pas. Toute l'antiquité dit, que les heretiques ſont hors l'Egliſe, non chaſſez par force, comme les excommuniez: mais s'en ſortans eux-meſmes, qui eſt ſelon le mot de ſainct Iean, ils ſont ſortis d'auec nous: & de ſainct Paul, il ſont perdus par leur propre iugement. *1. Ioan. 2.* *1. Tim. 5.* *2. Cor. ch. 16.* *Tit. 3.*

Quant aux ſchiſmatiques, eſtant l'Egliſe vne, vn corps, vne bergerie, & ſchiſme eſtant coupure, ſchiſmatiques coupez, retranchez du tout du corps vn, il s'enſuit qu'ils n'y ſont pas.

Ce que l'on allegue du champ, où a eſté ſemé de la zizanie, & de la grande maiſon, où y a vaiſſeaux de bois, de terre, eſt mal entendu: car ce champ ne ſignifie l'Egliſe, mais, comme explique le Sauueur meſme, le monde & la zizanie, toute ſorte de meſchans: la grande maiſon ſignifie non ſeulement l'Egliſe vraye, mais toute la Chreſtienté, & l'vniuerſelle profeſſion de Ieſus Chriſt, où y a tant de partis, comme auons dit. Auſſi les vaiſſeaux de bois, de terre, ne deſignent la doctrine, mais les perſonnes, comme meſme aduoüe du Pleſſis: & non les heretiques, mais les fideles foibles & imparfaicts. *Matth 13.* *2. Tim. 2.* *Du Pleſſis.*

Les autres ſimilitudes auſſi de du Pleſſis ſont toutes impropres. Vn homme, dit-il, malade, ladre, menteur, eſt toutesfois homme vray, mais mal à propos. La maladie, ladrerie, menterie

Digitized by Google

ne deſtruit pas l'eſſence & la nature de l'homme, l'humanité: mais l'erreur, l'hereſie deſtruit totalement la foy, & la ſubſtance de doctrine, qui eſt tellement l'eſſence & l'ame de l'Egliſe, que ſans icelle elle ne peut ſubſiſter & eſtre Egliſe.

Item en l'homme (dit-il) y a pluſieurs membres, non toutesfois tous eſgalement ſains, ny auſſi toutes les Egliſes particulieres eſgalement pures. Mal comparé. La diſtinction des membres eſt telle, qu'vn membre n'eſt pas en l'autre: l'œil n'eſt pas la main, ny le pied. Dont vn membre peut mourir, eſtre couppé, l'autre demeurant entier: non ainſi des Egliſes, qui ſont toutes vne, (ce que du Pleſſis meſme confeſſe au chapitre premier, par la ſimilitude de la mer Oceane, qui n'eſt qu'vne, encores que les parties ayent diuers noms, Atlantique, Britannique, Cantabrique) dont l'vne ne peut eſtre malade & faillir en foy & doctrine, que par meſme moyen *ſimul & ſemel* l'autre ne faille, & ne ſoit malade eſgalement: car tous viuent d'vne meſme vie & ame, reſpirent d'vn meſme eſprit, c'eſt à dire foy & doctrine. Ceſte diſtinction des membres ſe pourroit pluſtoſt accommoder aux perſonnes, qui ſont en l'Egliſe: car l'vne n'eſt pas l'autre: l'vne peut eſtre malade, couppee, pourrie, l'autre demeurera ſaine & entiere. Aucuns particuliers, voire des plus doctes & ſignalez en l'Egliſe, peuuent faillir: mais ils ne ſont, ny ne ſont Egliſe. Et eſtans declarez & manifeſtez tels, s'ils ne ſe rauiſent, ils ſont couppez & reiettez.

D'auantage, encore qu'il y puiſſe auoir certains poincts, deſquels on puiſſe librement ſentir & opiner à l'affirmatiue ou negatiue, ou bien neutrement ſans prejudice de la foy, pource qu'elle n'y reçoit point d'intereſt, quelque opinion que l'on aye, tels que recite ſainct Auguſtin contre Pelagius & Celeſtinus, ſi eſt ce que depuis que l'Egliſe en a determiné, ou que par obſeruance & vſage commun & general ils ſont receus, il n'y a plus lieu d'en diſputer ou tergiuerſer, & d'en vouloir plus conteſter, c'eſt vne folie qui ſurpaſſe toute inſolence dit ſainct Auguſtin, & apres luy l'Empereur Martian: & à telles gens ſainct Paul nous apprend de reſpondre en vn mot, Nous n'auons point telle couſtume ny l'Egliſe de Dieu.

De peccato originali lib. 2. c. 22.

Ep. 118.
1. Cor. 10.

Il dit auſſi, pour prouuer ſon dire, au premier chapitre, & le repete au ſecond, que l'Egliſe eſt au monde, & le monde eſt im-

Digitized by Google

monde, air infect, compoſé d'hommes, qui ſont tous chair & ſang. Tout cela eſt vray : mais il falloit dire apres que la foy, la doctrine eſt non du monde, ny des hommes, ou de la chair & du ſang, mais de Dieu, qui la reuele au monde & aux hommes, loge & plante en ſon Egliſe, où il la maintient tellement ſaine, entiere & inuiolable : que le monde, les hommes, la chair, le ſang, le diable, les portes d'enfer, ne pourront preualoir contre elle: que pour les fautes & erreurs des particuliers & des perſonnes, la doctrine publique de Dieu, ny l'Egliſe ſa maiſon, n'eſt point corrompue, ny gaſtee.

Apres, l'exemple de Samarie eſt mal preſuppoſé : car Samarie n'eſtoit ny Egliſe, ny en l'Egliſe : ains heretique, ſchiſmatique, ne communiant aucunement à l'Egliſe de Hieruſalem, ſeule vraye & vnique Egliſe au monde, où eſtoit l'Eueſque, le Temple, & la vraye religion. En Samarie il n'y auoit ny Eueſque, ny Paſteur, ny Temple, ſans leſquels il ne pouuoit y auoir Egliſe. Auſſi eſtoient-ils forclos du ſalut, comme dit Ieſus Chriſt à la Samaritaine : Vous adorez ce que ne ſçauez : car le ſalut eſt des Iuifs, *ſalus ex Iudæis eſt*. Ils diſent que Samarie par la circonciſion engendroit des enfans à Dieu, par ainſi eſtoit Egliſe. Ainſi pourroit-on dire que les ſectes & partis ſchiſmatiques & heretiques par le bapteſme engendrent des enfans à Dieu, & ainſi ſont Egliſes. L'on reſpondra à tout cela de meſme façon, c'eſt qu'il ne s'enſuit pas qu'elles ſoient Egliſes. La raiſon en cecy eſt, que Dieu en contemplation & faueur des petits enfans, auſquels ſeuls profite le Sacrement hors l'Egliſe, a bien voulu eſtendre ſa miſericorde plus amplement, que par la voye du miniſtere ordinaire, ains que par tout non ſeulement dedans ſa maiſon & chez ſon eſpouſe, mais dehors, il y euſt remede tout preſent pour eux : afin que comme ſans leur volonté ou œuure aucun, mais par le faict d'autruy, ils ſont engagez au mal, & par ainſi dignes & capables de pitié & de ſecours : auſſi ſoient ils par ſa miſericorde trouuee par tout facilement ſecourus & deliurez. Tellement qu'en ceſte façon non ſeulement Samarie au temps paſſé, & l'heretique ou ſchiſmatique maintenant : mais le Gentil, l'infidele, & payen par tout le monde concurrant en intention auec l'Egliſe, quant au faict, encores qu'il n'y concurre par adueu, & creance, peut faire des enfans à Dieu. Le Turc baptiſant, & en voulant

faire ce que fait l'Egliſe Chreſtienne, quand elle baptiſe, encore bien qu'il n'en croye rien en ſon ame, il baptiſe, faict vn Chreſtien & vn enfant à Dieu, pour cela n'eſt Egliſe, ny de, ou en icelle: ains ennemy d'icelle: il fournit & exhibe le moyen & l'inſtrument à ſalut, encores qu'il n'y ait part. Ainſi il donne ce qu'il n'a pas: mais c'eſt la volonté de Dieu, qui ainſi eſt preſt par tout aux enfans.

Et tels enfans ainſi faicts & procreés hors l'Egliſe ſont toutesfois enfans de l'Egliſe, laquelle engendre non ſeulement en ſoy, mais encores hors de ſoy & de la chambriere. Car le Sacrement appartient proprement à l'Egliſe, & ne profite point, s'il n'eſt baillé ſuyuant la volonté & intention de l'Egliſe: Tout ainſi qu'Iſmael faict au ventre emprunté d'Agar chambriere, a eſté tenu legitime fils d'Abraham, pource que y eſt interuenuë la volonté de Sarra. Ce qu'explique tres bien ſainct Auguſtin: L'Egliſe, dit-il, engendre tous les Chreſtiens par le bapteſme, ſoit qu'ils naiſſent chez elle & dedans ſon giron, ou ailleurs au dehors, de la ſemence de ſon eſpoux: ſoit qu'ils naiſſent d'elle ou de ſa ſeruante. Car Iſmaël auſſi eſtoit plus fils de Sarra, que d'Agar, eſtant engendré dedans la ſeruante, mais des droicts coniugaux de Sarra: Ainſi tous ceux qui naiſſent par le bapteſme chez les heretiques, naiſſent pour l'Egliſe, à qui de droict appartient le bapteſme.

De Baptiſ. contra Donat. lib. 1. cap. 10. 15.

Or pour retourner au propos premier, qui eſt des marques de l'Egliſe & vraye religion Chreſtienne, puis que la parole de Dieu & les Sacrements ne ſont point moyens propres & ſuffiſans pour cognoiſtre & diſcerner la vraye Egliſe de la fauſſe, & qu'il y a encore plus de peine & difficulté à cognoiſtre & diſcerner la vraye parole, & les vrais Sacremens que la vraye Egliſe, dont ayant allegué ces moyens-là aux ſimples & non Theologiens, qui ſont le plus grand nombre, les voilà à recommencer & plus en peine que iamais: Il nous en faut trouuer d'autres plus claires, plus aiſees, & plus vrayement & proprement marques, c'eſt à dire qui mieux deſignent, eſclairent & depeignent plus au vif l'Egliſe: ce que nous allons faire aux chapitres ſuiuans: où pretendons d'en alleguer, non vne ou deux, mais pluſieurs: afin que la choſe en ſoit encores plus claire & facile: & non forgees à poſte, mais tres-authentiques, irrefragables, tirees de l'Eſcriture,

Digitized by Google

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 6. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 98. 99. 100. 101. 102. Contre mon Article premier.

SOn commencement eſt plein de gauſſeries à l'accouſtumée, il veut deffendre & ſouſtenir ſes marques de l'Egliſe que i'ay refutées. Pour ſouſtenir que la doctrine & les Sacrements ſont vrayes marques de l'Egliſe, il allegue que l'Eſcriture eſt vraye marque de l'Egliſe. Il y a ja là faute de iugement, & n'eſt pas bien conclud. L'Eſcriture eſt marque de l'Egliſe: *Ergo*, la doctrine & les Sacremens ſont marques de l'Egliſe. L'antecedent eſt bien faux, mais quand il ſeroit vray, la conſequence n'eſt pas bonne. Pour prouuer l'antecedent il allegue que i'ay dit, que l'Eſcriture eſtoit tiltre de l'Egliſe, il eſt vray: mais par ce mot de tiltre ie n'entens pas inſcription, eſcriteau qui denote la choſe, comme veut noſtre reſpondant, mais i'entens droict de proprieté qu'aucuns appellent document. Il dit auſſi que i'ay dit que l'Eſcriture eſt la loy de l'Egliſe. Or la loy (dit-il) eſt marque: *Ergo*. Quant à la propoſition ie luy nie. I'ay bien dit que l'Eſcriture eſt la loy, & l'Egliſe le iuge: mais ie n'ay pas dit que l'Eſcriture ſoit la loy de l'Egliſe. C'eſt improprement parler & contre toute pratique, de dire que la loy ſoit la loy du Iuge. Quant à l'aſſumption ie luy nie encores: & cela ne ſe dit iamais, que la loy ſoit marque. Pour le prouuer, il allegue la loy Valeria, diſant que c'eſtoit la marque certaine de la Democratie Romaine: ce que ie luy nie auſſi, & n'a point eſté ainſi appellée.

Il dit, que les ſectes ſchiſmatiques & heretiques ne peuuent auoir tous les biens de l'Egliſe, à tout le moins en effect. Ie le confeſſe: mais il ſuffit qu'ils en ayent pluſieurs, & qu'ils les ayent par apparence. Car ceſte apparence belle empeſchera, que l'on ne les pourra pas facilement diſtinguer de la vraye Egliſe, qui les a par effect.

Pour prouuer ma ſimilitude de deux pieces d'argent, ridicule,

Digitized by Google

il dit, que ſi vn particulier imprime la marque du coing du Roy, ce n'eſt plus le coing du Roy, car ce n'eſt par ſon authorité. Ie dis qu'il ne dit rien, car encores que ce ne ſoit par l'authorité du Roy, toutesfois il apparoiſt aux yeux eſtre le coing du Roy : & moy qui reçois la piece d'argent, comme puis-je ſçauoir ſi c'eſt par l'authorité du Roy ou du particulier? cependant l'apparence eſt toute ſemblable, & c'eſt cela qui trompe. Brief en tout cecy ie ne veux pas dire que les ſectes heretiques ayent la vraye doctrine, ny qu'ils ayent ou ſoient rien de bon par effect, i'en penſe tout autrement : mais ie dis que la monſtre & l'apparence eſt belle, & ſouuent ſemblable à la vraye Egliſe. Voila pourquoy le ſimple ſera bien ayſément trompé, s'il n'a en main des marques bien claires & certaines. Or les leurs ne ſont pas telles : car elles ſont communes à toutes parties, ſinon par effect, au moins par apparence, laquelle ſuffit à tromper les ſimples.

Il ne ſçauroit iamais deſtruire la diſtinction qu'il y a entre les deux liens & vnion de la foy & de la charité, ny la difference qu'il y a entre l'heretique & le ſchiſmatique : laquelle encore en fin il aduoüe, & ainſi ſe contredit. Et du Pleſſis que ceſtui-cy veut deffendre, l'aduoüe, & le couche en ſon liure tres expreſſement. Selon noſtre reſpondant l'on ne peut eſtre ſchiſmatique, qu'on ne ſoit heretique, ce qui eſt abſurde, & non iamais dit auant luy. Il dit que l'on ne peut rompre l'vnion de charité, que l'on ne faille en quelque poinct de doctrine. Ie le luy nie : mais quand il ſeroit ainſi, cela n'eſt pas contre moy, car ie n'oppoſe pas ſimplement la doctrine à la charité, mais la foy, ou bien la doctrine de la foy. Or la foy & la charité ſe trouuent toutes deux en la doctrine prinſe en general. Mais noſtre reſpondant ſe trompe en prenant la foy & doctrine pour tout vn. Parquoy tout ce qu'il dict des Meletiens, Nouatians, &c. Bien qu'il y aye quelque choſe à redire, n'eſt point contre moy : car quand bien il auroit failly en quelque choſe de la doctrine generale, mais non en la foy ny en la doctrine de la foy.

fol. 102. pag. 2. 103. 104. 105. 106. Contre mon Article 2.

Contre ce que i'ay dict, Que ſçauoir quelle eſt la vraye doctrine, Sacremens, Eſcriture eſt beaucoup plus difficile, que cognoiſtre l'Egliſe : ainſi nous renuoyer à ces moyẽs là, pour cognoiſtre l'Egliſe, c'eſt nous vouloir faire apprendre vne choſe aiſée par

me difficile, qui eſt contre tout ordre. Il veut prouuer qu'il faut cognoiſtre l'Egliſe par l'Eſcriture : & pour ce faire, il allegue SS. Auguſtin & Chryſoſtome, qu'il faict ſonner haut (car depuis il nous renuoye par pluſieurs fois à ce qu'il en a dict icy.) Ie reſpons qu'entre ſçauans & en diſpute auec les heretiques, brief pour la ſcience & diſpute, & non pour la creance, il eſt bon. Il faut, & c'eſt la couſtume d'alleguer & ſe ſeruir de l'Eſcriture, & y cercher tout ce, qui ſe dit & ſe croit de Ieſus-Chriſt, & de l'Egliſe. Et en ces lieux, qu'il allegue, S. Auguſtin prouoque les heretiques aux Eſcritures: Et auſſi en ce liure diſpute-ie autrement contre du Pleſſis, & maintenant contre le reſpondant, que par les Eſcritures: & y a-il aucun ſi beſte, qui diſe, qu'il faille croire à Eueſque, Pape, Concile, & à tous enſemble, s'ils parlent ou enſeignent contre l'Eſcriture? Mais nous ne ſommes pas en ces termes: car d'vne part nous maintenons, qu'il n'y a aucun Catholique, qui ſente contre l'Eſcriture. Et d'autre part il eſt icy queſtion de la creance, & de donner aux ſimples ignorans des moyens aiſés de cognoiſtre l'Egliſe. Or de les renuoyer à l'Eſcriture, n'eſt-ce pas bien ſe mocquer deux? Si l'on ne pouuoit cognoiſtre l'Egliſe que par l'Eſcriture, combien y auroit-il de Chreſtiens, qui ne cognoiſtroient point l'Egliſe? Mais combien y en auroit-il, qui la cognoiſtroient? Pourquoy combat-il le Soleil?

Mais quant au lieu de ſainct Chryſoſtome, ie m'y veux arreſter, pour ce qu'il en faict tant eſtat: Car il allegue icy auec apparat (que l'on n'euſt ſceu coucher ſa theſe en mots plus expres, quand l'on euſt voulu plaider ſa cauſe tout expres.) Item il l'allegue en ſon chapitre 8. fueillet 149. en ſon chap. 9. deux fois, fueillet 159. & 161. & touſiours, auec grande feſte, pour preferer l'Eſcriture à l'Egliſe, & monſtrer que l'Egliſe eſt inuiſible, difficile à cognoiſtre, cachée aux yeux du monde, & qu'il n'y a autre moyen de la cognoiſtre, que par l'Eſcriture. Il monſtre cōbien il eſt deſpourueu des lieux des anciens, puis qu'il meſnage ſi fort ceſte Homelie 49. qui n'eſt pas authentique, comme ſe verra, l'alleguant à tous propos, & auec ſi grande inſtance. Or biē voyons vne fois pour toutes, combien elle ne fait rien pour luy, voire elle le condamne, le conuainc de mauuaiſe foy, & confirme mon dire. Premieremēt il ſçait bien, que ceſte Homelie

Digitized by Google

eſt d'autre autheur, que de S. Chryſoſtome, veu que le tiltre meſme de ces Homelies là le porte ainſi, & eſt d'autheur incertain. Mais encores ſans entrer là, ie dis, que ceſte Homelie ne parle, que du brief temps, que l'Antechriſt regnera. 2. Eſt monſtrée la difficulté qu'il y aura de ſe maintenir en la vraye foy, parce que tous autres moyens defaudront lors, horſmis celuy de l'Eſcriture, comme difficile, & celle qui eſt tirée en diuers ſens. Or ſi celuy de l'Eſcriture eſtoit certain, il n'y auroit pas de difficulté, mais grande certitude. Voila deſia deux choſes contre le reſpondant, le temps duquel il parle, & que l'Eſcriture eſt difficile. 3. Ceſt autheur d'Homelie confeſſe & declare, que deuant ce temps duquel il parle, le plus apparent & certain moyen eſtoit de cognoiſtre l'Egliſe, & qu'il y auoit pluſieurs moyens de la cognoiſtre plus certains, que l'Eſcriture: mais que la confuſion (c'eſt ſon mot) ſera ſi grande, qu'il ne reſtera que le moyen, qui eſt le plus confus & obſcur, ſçauoir l'Eſcriture. Et l'appelle confuſion, pour ceſte raiſon, qu'au parauant l'on cognoiſſoit la certitude de la foy & Eſcriture par l'Egliſe: maintenant le malheur eſt tel, qu'au rebours il faut cognoiſtre l'Egliſe par l'Eſcriture. 4. C'eſt vne tres mauuaiſe foy au reſpondant de tirer le dire de ceſt autheur, qui eſt d'vn certain bref temps, pour touſiours: & l'employer contre ſa declaration propre en prenant pour vn ordre & moyen ordinaire, ce que Dieu enuoye pour affliction extreme, qui eſt que l'on n'aye plus autre certain moyen que l'Eſcriture, & que les autres moyens plus aiſés & plus clairs ceſſent. Ceſt autheur deſcrit l'Egliſe en ſon plus grand malheur: & le reſpondant le prend pour le plus grand bien & bon-heur. 5. Apres tout cela ie dis encore, que ceſt autheur ne faict pas l'Egliſe inuiſible en ce temps là, mais moins viſible & certaine que deuant. Item, il ne parle pas du moyen de venir Chreſtien, mais de ſe maintenir. 7. Mais, ce que le reſpondant cache, ceſt autheur met & deſigne pour vrayes marques d'Egliſe auant ce temps miſerable & de confuſion, telles, que ie donne en mon liure. Voila que ce lieu eſt en toutes façons contre luy.

Il dit, qu'encores qu'il faille receuoir les liures Canoniques de noſtre Egliſe Catholique, il ne s'enſuit pas, que ce ſoit elle, en laquelle il faille demeurer. Pour le prouuer il dit, que les premiers Chreſtiens ont bien receu le vieil Teſtament des Iuifs, & pour

cela ne ſont pas demeurez en la Synagogue. Voicy en tout ſens tres-mal argumenté. Les Chreſtiens n'ont point receu le vieil Teſtament des Iuifs, mais de l'Egliſe Chreſtienne, qui par ſon authorité a receu & approuué les liures du vieil Teſtament. S'ils l'euſſent receuë par le dire des Iuifs, ils n'euſſent receu que les liures, qu'ils auoient en leur Canon, comme font les Huguenots, & non les Machabees, Iudith, Tobie, ainſi qu'argumentét SS. Auguſtin & Hieroſme. Deſquels le ſecond parlant du liure de Tobie, dict au Preface dudit liure, qu'il aime mieux obeïr aux decrets des Eueſques, que ſuiure le iugement des Phariſiens. Et le premier parlant du liure des Machabees, il oppoſe le iugement des Iuifs au iugement de l'Egliſe, Non les Iuifs (dit il) mais l'Egliſe les tient pour Canoniques. Et les Chreſtiens euſſent eſté bien empeſchez de receuoir le Canon des liures du vieil Teſtament de la main des Iuifs: Car entre eux ils n'en eſtoient d'accord: & pour cela y auoit des grandes diuerſitez & diſputes, teſmoings Ioſephe, Origene, SS. Hilaire, Auguſtin, Hieroſme, Epiphane. Et quand bien les Iuifs en euſſent eſté d'accord, & que les Chreſtiens euſſent receu le Canon de ces liures d'eux c'eſtoit touſiours les receuoir de la vraye Egliſe. Car la vraye Egliſe eſtoit lors celle des Iuifs, laquelle eſtant touſiours vne meſme Egliſe de Dieu, a changé ſeulement de forme & d'eſtat eſtant faicte Chreſtienne, comme vn meſme Gentil-homme, qui eſt Page, & puis ſort de Page. Et les premiers Chreſtiens, qui ont receu ces liures, c'eſtoit les meſmes Iuifs, qui les tenoient au parauant: & les meſmes Iuifs, ont eſté les premiers Chreſtiens. Car dont eſt eſcloſe, & ſortie l'Egliſe Chreſtienne, & de quelles gens a elle eſté premierement faicte & baſtie, ſinon des Iuifs?

Auguſt. de Ciuit. Dei lib. 18. c. 36.

Pour refuter ce que ie dis, Que ce n'eſt pas à la parole, aux Sacremens, ny l'Eſcriture à nous monſtrer l'Egliſe, mais au rebours à l'Egliſe à nous enſeigner toutes ces choſes, il allegue vne ſimilitude du Iuge & de la loy, qui eſt contre luy, & qui confirme mon dire: mais il la deſtorque vn peu. Ce n'eſt pas dõc, dit il, à la loy d'enſeigner au Iuge, cõment il doit faire iuſtice? ſi fait: auſſi l'Eſcriture enſeigne comment il faut croire & faire. Nous ne nions pas cela; mais nous ne ſommes pas en ces termes. Nous diſons, que ce n'eſt pas à la loy de monſtrer le Iuge, de le manier fol. 104

Digitized by Google

l'expliquer, ny à la reigle ou à l'inſtrument de monſtrer, manier, conduire l'ouurier, mais au rebours au Iuge de monſtrer, manier, expliquer la loy, & ſelon icelle agir & iuger : à l'ouurier d'vſer & manier la reigle & l'inſtrument. Auſſi ce n'eſt à la parole, aux Sacremens de monſtrer, manier, conduire l'Egliſe: mais à l'Egliſe à monſtrer, manier, & miniſtrer la parole & les Sacremens. La parole ne conduit pas le parlant, mais le parlant la parole. Auſſi l'Egliſe conduit la parole, qu'elle prononce, & les Sacrements qu'elle adminiſtre, & non au rebours. Vn enfant voit cela.

Il ne regarde pas ce qu'il dit: Car il ſe condamne ſans y penſer. I'ay dict, que l'Egliſe eſt la colomne & appuy de verité. Il dit, que cela eſt vray, & partant toute verité, dit-il, eſt engrauée en ceſte colomne, ſans que nous ayons affaire de traditions, ny grauées, ny eſcrites. Par là il confeſſe, qu'il ne faut point s'adreſſer ailleurs qu'à l'Egliſe. Et ainſi nous auons tout ce que nous voulons, mais ne ſongeant pas à ce qu'il auoit dit, il retourne dire, que tout eſt en l'Eſcriture, penſant auoir dit, que l'Eſcriture eſtoit ceſte colomne, où eſt engrauée toute verité: mais quand il l'auroit dit, il auroit auſſi failly, car l'Eſcriture n'eſt en aucun lieu appellée colomne de verité. Au reſte continuant en ſes menteries & iniures, il dit, que i'ay appellé l'Eſcriture ſuperfluë & inutile, ce qui eſt faux : & dangereuſe, ce qui eſt vray, y adiouſtant par le vice & faute de l'homme, & non le ſien d'elle.

Il me blaſme, que ie repete meſme choſe, ie dis qu'ils en ſont cauſe, retournant touſiours en meſme faute, & repetant leurs erreurs. Et encores par mes repetitions ne puis-je leur faire gouſter la verité, & les deſprendre de leurs folies.

Il ſe faſche fort, & ſe desborde en iniures, pour ce que ie dis, & fais l'Egliſe tres-viſible & apparente, & la plus du monde. Il a raiſon, car il la veut faire la plus incognuë, inuiſible, & cachée choſe du monde. Il la veut faire perdre & oſter de la cognoiſſance, dont il enrage que ie la fais voir, & la mets en lumiere. Le meſchant (dit l'Eſcriture) fuit la lumiere, & ſe faſche quand on l'eſclaire. Il dit qu'il y a bien d'autres choſes auſſi grandes & plus que l'Egliſe comme les plus grands Empires du Preſte-Iean, du Turc, &c. Ie dis que tous ces Empires-là ſont obſcurs au prix de l'Egliſe Catholique. Cõbien de ſimples Chreſtiẽs au mõde ignorent-ils ces empires-là: ſinon les mots du Turc, du Preſte-Iean,

qu'ils ont ouy prononcer? mais ils ne ſçauent quels animaux ce ſont, & en ont ouy parler, cõme des mots de Bible, d'eſcriture, d'Apocalypſe: mais ils cognoiſſent bien l'Egliſe, & oyent tous les iours ſa voix. Et puis ces empires-là ne ſont pas perpetuels, comme l'Egliſe. Celuy du Turc eſt nouueau, & peut prendre fin, auſſi bien que les autres, qui ſont plus vieux: mais l'Egliſe eſt perpetuellement viſible & publique. Cecy a ſon chapitre expres, qui eſt le neufieſme. Il dit encore, que ſi l'Egliſe eſt choſe tant apparente, pourquoy pren-je tant de peine à la faire voir? Ie dis que ie ne prens point de peine à la faire voir: Car maugré eux tous heretiques, & ſchiſmatiques la voyent la plus floriſſante, inuincible, victorieuſe du monde: dont ils creuent de deſpit. Mais ie prens peine à la leur faire recognoiſtre, eſcouter, croire, obeïr, comme la vraye eſpouſe du fils de Dieu, la mere des Chreſtiens, la maiſon de ſalut.

fol. 106. Contre mon Article 3.

Il eſt bien empeſché à deffendre Beze, lequel eſtant ſon grand Patriarche & Archiminiſtre, il ne l'appelle point monſieur, comme il faict touſiours du Pleſſis. Il honore plus le monde, que Dieu & ſes officiers, & la temporalité que la ſpiritualité.

Il a grand tort de trouuer mauuais, que ie veux que les marques ſoient apparentes & viſibles. Car cela eſt de la nature de la marque, d'apparoir & eſtre externe. En me voulant reprendre & monſtrer le contraire, il allegue luy meſme des choſes externes & apparentes. Car que l'or reſiſte au feu, & ſoit plus malleable, que les autres metaux, c'eſt choſe externe, & qui ſe voit: & ie reçoy cela pour marque.

En ce qu'il dit, que Ieſus-Chriſt eſt bien ſecret & inuiſible en noſtre Egliſe, où l'on ne voit, que S. François, &c. Ce ſont ſes gauſſeries accouſtumées, quand il ne peut rien plus dire. Les repreſentations de Ieſus-Chriſt & de noſtre redemption ſont bien plus frequentes, comme la croix, laquelle ils hayſſent tant, & aiment mieux l'image de Caluin, Luther, &c. Il dit qu'il a mõſtré par SS. Chryſoſtome, & Auguſtin, que Ieſus-Chriſt doit eſtre cognu auant l'Egliſe, ce qui eſt faux. Il ne l'a monſtré, ny ne ſçauroit. Leſdits Docteur ont bien dit, que l'on trouue Ieſus-Chriſt & l'Egliſe aux Eſcritures. Qui en doute? En toute ma diſpute cõtre du Pleſſis, pour monſtrer & prouuer la vraye Egli-

Digitized by Google

ſe Catholique, ſon authorité, ſes marques, dequoy me ſuis-je ſeruy, que des eſcritures? & toute diſpute, ſur quoy eſt elle ſinon ſur les Eſcritures? Mais ie luy demande qui nous a baillé ces Eſcritures? qui le premier nous a prononcé ces mots (Il y a vn Ieſus-Chriſt qu'il faut croire) ſinon l'Egliſe? Mais quel monſtre d'opiniaſtreté eſt cela, qu'il faut cognoiſtre Ieſus-Chriſt & l'Eſcriture auant l'Egliſe? Cõment cela ſe fera-il? par où cõmenceray-je, ie ne dis pas cognoiſtre les choſes, mais ſeulemẽt d'apprendre les nõs & les mots de Ieſus-Chriſt & d'eſcriture? Cõment les ſçauray ie, ſi ie ne les entens prononcer & dire, qu'ils ſont au mõde & en nature? & qui le dira, ſinon l'Egliſe? Mais combien miſerablemẽt il veut eſchapper du dire de S. Auguſtin, que i'allegue, diſant, Comment croiras tu en Ieſus Chriſt, que tu ne vois point, ſi tu ne crois en l'Egliſe que tu vois? que le Lecteur en iuge.

fol. 108. 109. *Contre mon Article* 4.

Il ne peut quoy qu'il diſe, ſauuer la modification de leurs marques, & la garentir des abſurditez, que i'allegue. Et quant à ce qu'il dit du ſainct Creſme, pour prouuer, que l'on a adjouſté vne Idolatrie (dit il) manifeſte à l'onction des Anciens, qui n'eſtoit qu'vne tache & petite faute, il monſtre premierement qu'il ne ſçait du tout, que c'eſt qu'adoration & Idolatrie. Quelle lourderie nouuelle eſt-ce de penſer que dire *Aue* ſoit adorer? & quipis eſt, que ce ſoit adorer comme Dieu? Car eſtre Idolatre ce n'eſt pas ſeulement adorer mal, & plus ou autrement qu'il ne faut, mais c'eſt adorer comme Dieu, ce qui n'eſt pas Dieu. Si dire *Aue* au Creſme c'eſt idolatrer, il s'enſuit qu'il ne faut dire *Aue* qu'à Dieu, & ainſi l'Ange Gabriel a eſté Idolatre. Au reſte toute ceſte objection, qu'il faict de l'onction ancienne & conſecration du Creſme, qui eſt venuë depuis, n'eſt rien à propos, quand meſme ce ſeroit erreur, ce que non. Car cela n'eſt aucun poinct de doctrine, & il eſt queſtion d'erreur en la doctrine. Ce n'eſt auſſi de l'eſſence du Sacrement de Bapteſme, mais vn accident ceremonial. Bien eſt-il des principaux: car tous accidens ne ſõt eſgaux, ne toutes ceremonies ne ſont en pareil degré & importance.

fol. 109. *pag.* 2. 110. *iuſques à la fin de ſon Chapitre. Contre mon Art.* 5. *& le reſte de mon Chapitre.*

Pour mõſtrer que l'erreur en la doctrine n'abolit point l'Egliſe, il

il allegue, & dit l'auoir ja allegué. Que les Apoſtres ont bien erré en l'Article de la Reſurrection. Ie pourrois dire que non, ſauf ſainct Thomas, car dés le iour de la Reſurrection, ils l'ont creu. Mais ie reſpons & l'ay dit cy deſſus, que lors les Apoſtres ne faiſoient pas l'Egliſe, & ne l'ont point faicte, qu'apres le iour de la Pentecoſte. Lors de la Reſurrection l'Egliſe eſtoit encore en la Circoncifion, & en la religion Iudaïque, qui eſtoit aux abois, & preſte à rendre l'eſprit.

Et quant aux Egliſes de Corinthe & de Galatie, ie dis que ces Egliſes là ne failloient point en la Reſurrection, ny autres poincts ſubſtantiaux de la foy : mais que c'eſtoient des particuliers heretiques & faux Docteurs, qui ſe meſloient parmy eux, corrompans la ſaine doctrine, que leur auoit baillee ſeinct Paul, à l'occaſion dequoy il leur eſcrit.

A tant de queſtions & de difficultez, que ie remarque au dire de du Pleſſis, il ne reſpond pas, ſinon qu'à vne ou deux. A celle, par laquelle ie demande, que ſi Dieu preſide aux Egliſes pures, qui preſidera aux impures ſinon Sathan ? Et lors comment ſeront-elles vrayement l'Egliſe de Chriſt ? il reſpond que le ſainct Eſprit ne diſtribuë pas ſes graces de meſme meſure à toutes les Egliſes. Ie laiſſe à iuger ſi cela eſt bien reſpõdu à propos. Il a allegué ceſte meſme meſure vne autre fois auſſi à propos qu'à ceſte heure, quand i'objectois la contrarieté d'entre Luther & Caluin. Il n'y a qu'vne foy, qu'vne doctrine, & verité Chreſtienne au monde, & non pas deux. Il n'eſt point queſtion, comme ie luy ay dit, de meſure icy, mais de la verité toute entiere, ou corrompue & falſifiee qui eſt erreur.

Il dit que ie ne vois goutte à la diſtinction de l'Egliſe viſible & inuiſible. Ie luy reſpons que ie n'y vois goutte pour l'approuuer: i'y ay veu aſſez clair pour la refuter, comme i'ay faict bien au long au commencement de ſon Chapitre cinquieſme.

Reſpondant à ce que i'ay dit de ſainct Paul, que l'Egliſe eſt vne, & icelle nette & ſans macule, il tombe en vne manifeſte contradiction. Il dit en premier lieu, que tous ces lieux là ne peuuent conuenir à l'Egliſe viſible : & puis ſe voyant forcé par mon dire à confeſſer qu'auſſi ne peuuent ils conuenir à l'inuiſible, il dit, que les eſleus auſſi ſont viſibles és Egliſes viſibles : & puis retourne dire, que combien que les eſleus, auſquels conuient les

Digitized by Google

lieux de ſainct Paul, ſont viſibles: toutesfois leſdits lieux de ſainct Paul ne conuiennent point aux Egliſes viſibles.

Il demande de quelle ſainctetê, & de quels membres de l'Egliſe viſible i'entends parler. I'ay expliqué tout cela bien au long au Preface de l'examen de ſon precedent Chapitre 5. où ie le renuoye. En vn mot la ſainctetê eſt en la foy, non comme elle eſt contenuë en l'Eſcriture (ſelon qu'il veut) mais confeſſee, proteſtee par les perſonnes: & les membres ſont fideles, mais comment i'entends foy & fideles, ie l'ay dit audit lieu.

A ce qu'il dit des Apoſtres, qu'ils ne ſçauoient du commencement, la vocation des Gentils, & de ſainct Cyprien touchant le rebaptiſer des petits enfans. Ie reſpons ſans reprouuer ce qu'il dit des Apoſtres, que la reſponſe en cela, eſt en mon Chapitre & Article, auquel ie reſpons maintenant icy, qui eſt, Qu'il eſt permis (ſans perdre ny bleſſer la foy) de douter & opiner, comme l'on voudra, des points qui n'ont eſté encores determinez par l'Egliſe, mais non apres.

Au reſte ie veux aduertir icy tout le monde, bien que ie l'aye dit cy deſſus par anticipation, que ce que le reſpondant dit icy des Apoſtres, eſt ſuffiſant pour le conuaincre de leur fauſſe doctrine, par laquelle ils diſent, que Ieſus-Chriſt eſtant en ce monde a tout dit & reuelé à ſes Apoſtres: Car ſelon luy il leur auoit caché ceſte vocation des Gentils, poinct de tres-grande importance, & de la ſubſtance de la foy, qui porte, que Ieſus Chriſt eſt le Sauueur & ſalut de tout le monde, non ſeulement des Iuifs, mais auſſi des Gentils. Il faict mine de trouuer eſtrange, ce que i'ay dit, Que la religion & creance en Ieſus-Chriſt, peut eſtre hors l'Egliſe, & ſans foy: où toutesfois il n'y a aucun doubte ou difficulté. Et pour monſtrer que cela eſt abſurde, il en veut tirer ces conſequences. Que la foy & croire Ieſus-Chriſt ſont contraires, Que l'on peut eſtre ſauué hors l'Egliſe & ſans foy; Car pour eſtre ſauué il ne faut que croire en Ieſus-Chriſt. A tout cela vn enfant reſpondroit: & luy meſme ſçait bien la reſponſe: mais il veut parler. Et penſe que quelque ſimple le liſant croira, qu'il a bien dit quelque choſe qui vaille: Tout cela ſe vuide par vne diſtinction toute commune. Il y a diuers degrez & manieres de croire en Ieſus-Chriſt. Il y a vne creance imparfaicte, qui ne ſuffit point à ſalut, qui eſt hors l'Egliſe, & ſans la foy, par laquelle les Diables

meſmes croyent, comme dit l'Eſcriture, & tremblent : elle ſe trouue auſſi bien aux heretiques qu'aux diables : mais la vraye, entiere, qui eſt au ſalut, & eſt de foy, n'eſt qu'en l'Egliſe, en laquelle ſeule eſt la foy & le ſalut.

Mais ie me plains de ce, qu'il ne reſpond aucunement à toutes ces preuues que i'allegue, pour monſtrer, que les heretiques & Schiſmatiques ne ſont pas dans l'Egliſe, mais dehors. Car il ſaute là deſſus, & dit ſeulement, que i'apprenne à diſtinguer les heretiques, &c. Et que ceſte diſtinction donne à entendre les lieux de S. Paul & de S. Iean. Mais où eſt-elle ceſte diſtinction ? Il allegue auſſi tres mal à propos la ſeparation de S. Paul, & de S. Barnabas, qui eſtoit ſeulement perſonnelle & particuliere d'homme à homme, & de lieu, pour ſouſtenir la ſeparation, qui ſe faict hors l'Egliſe, qui eſt celle des Schiſmatiques.

Ceſt homme eſt bien empeſché en rien, ne ſçachant la difference, qui eſt entre la Chreſtienté & l'Egliſe. Les Iuifs Mahumetans la ſçauent. En la Chreſtienté ſont tous ceux, qui reçoiuent le bapteſme, & recognoiſſent Ieſus-Chriſt bien ou mal. Parquoy en la Chreſtienté ſont tous les heretiques & Schiſmatiques. L'Egliſe eſt la grande compagnie, qui eſt appellee Catholique. Ainſi different ces deux, comme Chreſtien & Catholique.

Ie ne dis pas auſſi, que du Pleſſis entende par les vaiſſeaux de bois & de terre, les fideles foibles : mais ie dis, qu'il entend les perſonnes & non la doctrine.

Ie dis qu'il ſe trompe en diſant, Que l'vnité Catholique peut empeſcher les particuliers de faillir, mais non pas defaillir & finir : car ie dis, que l'Egliſe particuliere ſe tenant bien vnie à la Catholique, ne peut faillir ny defaillir, *id eſt*, ny eſtre malade, ny mourir. Si elle s'en deſpart, elle faudra & defaudra, ſans preiudice toutesfois de la vie & de la ſanté de la Catholique. Fol. 114.

Il me demande, que ie luy deſigne les perſonnes, qui ne peuuent faillir, & qui conſeruent l'infaillibilité de l'Egliſe : & puis apres caquette vainement. Ie dis, qu'il n'y a aucune perſonne en particulier, qui ne puiſſent faillir : que l'infaillibité eſt au corps de l'Egliſe, & non aux particuliers : non pas meſmes aux Apoſtres, comme i'ay dit cy-deſſus, non pas qu'ils ne fuſſent infaillibles, mais ce n'eſtoit pas pour eux & pour leur priué, mais en faueur de l'Egliſe.

Digitized by Google

Il eſt en peine, où il ira pour trouuer ceſte Egliſe infaillible, puis qu'elle n'eſt pas aux perſonnes. Ie dis, que ceſte Catholique infaillible en corps t'eſt repreſentee, te parle, & te touche en la perſonne de ton Prelat & Paſteur. Mais, dis-tu, il peut faillir. Ie reſpons, qu'aduenant à faillir il eſt à l'heure meſme deſaduoüé, depoſé, & rejetté de l'Egliſe, qui t'aduertit qu'il n'eſt plus ton Paſteur & Prelat: & le chaſſe dehors, comme la mer les corps morts, qu'elle ne peut ſouffrir. Et ainſi tu ne peux eſtre trompé. Ie demande à noſtre reſpondant, meſme en ſa religion, quel autre moyen y a-il quand l'on eſt en doubte de quelque poinct de doctrine, que s'adreſſer au miniſtere, & ainſi en toutes religions? Et à ce que i'ay dit qu'auant la determination de l'Egliſe, il eſt permis de ſentir & opiner librement de tous poincts. Il objecte deux ou trois choſes mal à propos. 1. Qu'il faut eſtre ſçauant, pour ſçauoir qui ſont ces poincts. Ie luy dis, qu'il n'eſt ja beſoing de ſçauoir qui ſont ces poincts. Il faut bien ſçauoir les poincts qui ne ſont pas libres, & qui ſont neceſſaires à ſalut, ſçauoir ceux, qu'il faut croire compris au Symbole de la foy: qu'il faut faire compris au Decalogue: qu'il faut demander, compris en la Patenoſtre: Le reſte n'eſt point de neceſſité pour les ſçauans. 2. C'eſt en vain, qu'il demande ſi l'Egliſe faiſoit quelque nouueau article de foy neceſſaire à ſalut, &c. Cela n'aduient iamais. I'ay monſtré en l'examen de ſon fueillet 60. où ie le renuoye, que la foy neceſſaire à ſalut ne croiſt, ny ne diminuë. 3. Il dit, que ne donner point de laict au Bapteſme, comme il ſe faiſoit anciennement par tout, c'eſt tomber en la faute, que ſainct Auguſtin appelle folie ſurpaſſante toute inſolence. Ie reſpons (outre que cela eſt hors du propos qui ſe traitte icy) trois mots, Que cela du laict ne s'eſt iamais faict par tout: mais en certains lieux. 2. Qu'il eſt en la puiſſance de l'Egliſe de changer ou du tout quitter certaines ceremonies & maniere de faire, quand il luy plaiſt: Car elle eſt maiſtreſſe abſolüe en telles affaires, & l'a autresfois faict en mille choſes, ou par ordonnance, ou par deſaccouſtumance. 3. Qu'en cela il allegue tres-mal ſainct Auguſtin, lequel parle, non contre l'Egliſe, quand elle change, mais contre les particuliers, qui conteſtent contre les obſeruances anciennes & vniuerſelles de l'Egliſe, ainſi que font nos Schiſmatiques, qui deuroient bien peſer ceſte ſentence. Car ſi aux ceremonies il n'eſt

uiſible, ſans tiltre de folie, ſe retirer de l'obſeruance generale de l'Egliſe, combien à plus forte raiſon en ce qui concerne la foy?

Il dit, que ie fais l'Egliſe inuiſible, d'autant que la foy & la doctrine, qui ſont l'Egliſe de Dieu, ſont inuiſibles ſelon mon dire, car ie les dis eſtre de Dieu, & non pas des hommes. Qui doute (comme i'ay dit) qu'il n'y aye plusieurs choſes, voire les plus nobles & plus riches pieces de l'Egliſe inuiſible? mais ce n'eſt à dire, que l'Egliſe ſoit inuiſible. La meilleure piece & comme l'ame des Sacremens eſt inuiſible: & toutesfois les Sacremens ſont viſibles. La meilleure partie de l'homme, qui eſt l'ame, eſt inuiſible: & toutesfois les hommes ſont viſibles: ainſi eſt-il de l'Egliſe, de laquelle l'ame eſt Ieſus-Chriſt, & ſon eſprit inuiſible: & toutesfois l'Egliſe eſt viſible: & la foy meſme eſt en partie inuiſible, en ce qu'elle eſt au cœur, & en partie viſible, pour ce qu'elle eſt confeſſee, proteſtee, declaree exterieurement. fol. 116

Il dit que Hieruſalem, que i'appelle la vraye & vnique Egliſe, en ce temps là eſtoit pire que Samarie. Ce qu'il veut prouuer par les mots d'Ezechiel. Ie dis que le Prophete la menaſſant de ſa deſolation, luy reproche à bon eſcient ſes abominations, & luy preſente pour exemple Samarie: mais ce n'eſt à dire, que Hieruſalem ait failly en la foy, & n'aye touſiours eſté la vraye Egliſe. Et ce qu'il dit, qu'elle a faict pis, que Samarie, voire que Sodome, ne ſe doit pas entendre ſimplement, mais par comparaiſon & auec condition. Vne petite faute en vne perſone, qui faict profeſſion de cognoiſtre Dieu, de vertu & ſainɛteté, eſt plus grande, qu'vne grande faute en celuy, qui ne faict aucun eſtat de religion & de vertu. Auſſi Hieruſalem, qui eſtoit la cité ſainɛte, le ſiege & le domicile de la religion & de vertu faiſant mal eſtoit plus reprochable & puniſſable, que Samarie qui n'auoit la vraye religion, & que Sodome qui ne cognoiſſoit pas Dieu. Il dit que Samarie eſtoit Egliſe, car il luy eſt reproché, qu'elle auoit paillardé & adulteré. Ie confeſſe voirement, que Samarie auoit eſté autresfois Egliſe, & vne meſme auec Hieruſalem: mais depuis qu'elle s'eſt deſprinſe & eſtrangee de Hieruſalem, & par ainſi faiɛte Schiſmatique, ie nie qu'elle ait eſté Egliſe, comme veulent du Pleſſis & ſe reſpondant. Que faut il tant tergiuerſer ny diſputer? voila l'Eſcriture, qui dit expreſſement 2. Paral. cap. 18. Oſeæ 3.

Digitized by Google

& ailleurs, que Samarie eſtoit ſans Dieu, & ſans religion. Et puis le dire de Ieſus-Chriſt à la Samaritaine, que i'ay mis dans mon liure. Cõment peut-elle eſtre Egliſe, puis qu'il n'y a ny Dieu, ny religion? Parquoy voulans par l'exemple de Samarie prouuer que les Heretiques ont Egliſe, l'ont perdu. Les Schiſmatiques combattent fort pour Samarie, pour luy obtenir le nom d'Egliſe, afin que leurs ſectes à ſon exemple puiſſent auoir auſſi le nom d'Egliſe, car c'eſt pourquoy ils ſe morfondent tant.

Le reſpondant veut prouuer, que les Heretiques, comme Samarie, ont Egliſe, pour ce qu'ils font par le Bapteſme des enfans à Dieu, diſant que le Bapteſme profite par vertu de l'alliance faicte auec les Peres. Or l'alliance n'eſt pas faicte hors l'Egliſe, mais auec l'Egliſe. Sans conteſter ſur ce mot des Peres, cõme ie pourrois, & ſans m'y arreſter pour ceſte heure, ie dis que tout cela ne faict rien contre moy. D'autant que comme i'ay traicté au long en mon liure, les enfans baptizez & engendrez à Dieu hors l'Egliſe chez les Heretiques & infideles, où n'y a point d'Egliſe appartiennent à l'Egliſe, ſont enfans de l'Egliſe, comprins en l'alliance faicte à l'Egliſe, laquelle engendre non ſeulement en ſoy & en ſon gyron, comme parle ſainct Auguſtin, mais hors de ſoy, c'eſt à dire, hors l'Egliſe. Il demande pourquoy donc les enfans des Heretiques ont pluſtoſt la miſericorde de Dieu, que les enfans des Infidelles, ſi tous ſont hors l'Egliſe? Ie reſpons, qu'il ſe trompe, & qu'ils n'ont point pluſtoſt la miſericorde de Dieu que les Infideles: mais que le Bapteſme donné aux petits enfans des Infideles leur profite auſſi bien & autant qu'aux enfans des Heretiques.

Il veut prouuer, que l'infidele baptiſant auec l'intention de l'Egliſe, & le Chreſtien auſſi baptiſant vn enfant infidele ne font rien: à cauſe que ceſt enfant baptiſé n'eſt pas comprins en l'alliance & promeſſe, c'eſt à dire, n'eſt pas fils de parens Chreſtiens. Et c'eſtoit ce que deſſus il vouloit dire, par l'alliance faicte auec les Peres. A quoy ne me ſuis vouſu arreſter pour lors: & veut prouuer cela par le lieu de ſainct Paul. Cecy eſt vn poinct de doctrine. C'eſt vne opinion Caluinienne refutee par pluſieurs Docteurs Catholiques, & condamnee par l'Egliſe Catholique: Que les enfans ſoient baptiſez, ſanctifiez, ſauuez par la foy des parens. D'où il aduient qu'ils diſent, que le Bapteſme n'eſt neceſſaire, & le re-

Digitized by Google

fuſent de bailler, ſi ce n'eſt à l'heure qu'il leur plaiſt. Nous diſons que la foy des parens ne ſert de rien au ſalut & à la ſanctification des enfans, ſi ce n'eſt pour leur inſtitution, & pour auoir ſoin de les faire baptiſer. Car le fils du plus grand Infidele, s'il eſt baptiſé, il a part au ſalut: & au contraire l'enfant du plus grand fidele n'eſtant baptiſé n'a part au ſalut, s'entend par les moyens ordinaires, & inſtituez par Ieſus Chriſt. Nous ne pouuons parler que de cela. Dieu tout puiſſant faict qu'il luy plaiſt. C'eſt choſe cachee, dequoy l'homme ne peut parler.

Quant au lieu de S. Paul, ils le peruertiſſent entierement: Car il n'eſt pas là dit vn mot de la promeſſe, ny de l'alliance, & noſtre reſpondant le recite fauſſement, & tout autrement qu'il n'eſt, diſant que S. Paul dit notamment, que ſi le pere ou la mere n'eſt fidele, les enfans ſont impurs. Or il ne dit pas cela, mais pluſtoſt le contraire. S. Paul parle des parens de diuerſe religion, dont l'vn eſt fidele, & l'autre eſt infidele. Il les exhorte à ne ſe ſeparer point, mais demeurer & viure enſemble, nonobſtant la diuerſité de religion, & dit que de cela il en peut aduenir deux biens, & au contraire deux maux. Les biens, qui viendront de demeurer enſemble ſont, que la partie infidele ſera ſanctifiee, c'eſt à dire appellee & gaignee à la foy par la partie fidele, & que les enfans auſſi demeurans ainſi auec le parent fidele, ſeront inſtruits en la foy: que s'ils ſe ſeparent il n'y a plus d'eſperance, ny pour le parent, ny pour les enfans infideles qui ſe ſepareront du parent fidele, qu'ils puiſſent eſtre ſanctifiez, c'eſt à dire, faicts fideles, donc parle icy ſainct Paul tout manifeſtement de la ſanctification de foy, qui vient d'hantiſe & d'inſtruction, qu'apporte la conuerſation, & ſanctification d'alliance, & non de la promeſſe au ventre de la mere, & du ſang du pere, comme veulent les Caluiniſtes.

Il veut bien faire parler S. Auguſtin pour du Pleſſis, mais il ne peut: & eſt plaiſant en expliquant les mots de ſainct Auguſtin, ſçauoir par le gyron l'Egliſe pure, & par le dehors de l'Egliſe, l'Egliſe impure.

Il dit que la ſemence de l'Eſpoux ne ſe trouue point aux infideles: Ie dis que ſi par le Bapteſme eſtant adminiſtré ſuyuant l'intention de l'Egliſe: & tout infidele baptiſant en ceſte façon eſt Agar.

CHAPITRE VII.

ARTICLE XI.

1. Eſt propoſée la premiere marque de l'Egliſe, Antiquité, c'eſt à dire priorité Chreſtienne ou de Chreſtienté, & c'eſt la propoſition.
2. Eſt traictée l'aſſumption, & monſtré par toutes les marques d'antiquité que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la plus ancienne, tant au poſſeſſoire, ce qui eſt monſtré par trois moyens, qu'en la proprieté & au petitoire.
3. Ceſt argument eſt confirmé par l'exemple des Peres anciens qui en ont vsé contre les Heretiques & Schiſmatiques de leur temps.
4. Ce meſme argument eſt traicté d'autre façon, où il eſt monſtré par toutes marques de nouueauté, que l'Egliſe Romaine eſt tres-ancienne, celle des Schiſmatiques nouuelle.
5. On commence de reſpondre à toutes les eſchapatoires & obiections des Schiſmatiques: La premiere eſt, que l'antiquité n'eſt pas marque de verité: & là eſt parlé briefuement de la reformation de l'Egliſe en 4. poincts.
6. Eſt reſpondu à la ſeconde obiection, qui eſt que l'Antiquité authoriſe auſſi bien les meſchantes choſes, que les bonnes.
7. Eſt reſpondu à la troiſieſme obiection, qui eſt que la couſtume ne preſcript point contre la verité.
8. Eſt reſpondu à la 4. obiection, qui eſt que l'Eſcriture eſt plus ancienne choſe, & qu'elle eſt par deuers les Schiſmatiques.
9. La 5. obiection eſt, que les Egliſes Orientales & Schiſmatiques ſont auſſi anciennes que la Romaine, voire ſes aiſnees laquelle eſt reſpondue, & auſſi renuoyee à vn autre lieu, & remarquee vne diuerſité en du Pleſſis.
10. Eſt refutee la 6. obiection, qui dit pour eſchapper, que l'Egliſe des Schiſmatiques n'eſt point nouuelle, ains ancienne, mais qu'elle n'apparoiſſoit pas.
11. La 7. & derniere obiection eſt refutee, qui porte que la corruption de l'Egliſe Romaine, & l'entree de l'AnteChriſt a commencé toſt apres S. Gregoire, ſçauoir en Boniface troiſieſme, & Phocas Empereur.

Digitized by Google

VOyons donc par toutes euidentes, familieres, & naturelles raiſons, s'il pourra apparoir que la religion & l'Egliſe que l'on appelle communément au Chriſtianiſme la Catholique Romaine ſoit la vraye, & toutes les autres fauſſes & Schiſmatiques auec reſponſe & ſatisfaction à tout ce que les partis contraires ont accouſtumé d'alleguer pour eux au preiudice d'icelle: & pour commencer.

Qui plus eſt ancien en poſſeſſion a touſiours le droict de ſon coſté plus apparent & fauorable, *qui prior eſt tempore, potior eſt iure.* 1.
L'antiquité (qui comme diſoit vn ancien eſt alliee de la ſageſſe, & voiſine de la diuinité) recõmãde les choſes: l'aage & la lõgueur du tẽps leur baille de l'authorité, leur apporte de la reuerence: la preſcription les aſſeure, acquiert & baille tiltre: la nouueauté au contraire les rend ſuſpectes, douteuſes & diſputables. L'Antiquité eſt venerable & ſacroſaincte: La nouueauté ſuſpecte, & profane. Cela eſt tres-vray en toutes choſes, mais encores plus & principalement aux affaires de la foy & de la religion. La verité va deuant & eſt plus ancienne que le pourtraict & le contrefaict. La bonne ſemence, dit l'Euangile, a eſté premierement ſemee, & puis l'ennemy a surſemé de la zizanie. Ce qui eſt naturel, vray & de Dieu eſt le premier, ſi l'eſtranger, le faux & ſuppoſé vient apres, puis que la fauſſeté n'eſt que corruption de la verité, il faut donc bien qu'elle ſoit plus ieune. Comme le vinaigre eſt poſterieur au vin: car ce n'eſt la corruption. Les anciens Docteurs Chreſtiens cõbatoient auec cet argument les hereſies de leur temps, & nous l'ont baillé pour regle contre tous erreurs.

In omnibus veritas imaginem antecedit: poſtremo ſimilitudo ſuccedit. Tertul.

Mat. 13.

Au reſte par l'antiquité nous n'entendons pas icy ſeulement ny proprement multitude ou vieilleſſe d'annees, car ainſi pluſieurs religions payẽnes, & la Iudaïque le gaigneroient contre la Chreſtienne: mais priorité & primogeniture, ou aineſſe Chreſtienne, regardant touſiours & viſant au chef, au commencement & fondation de la Chreſtiẽté, qui eſt Ieſus-Chriſt, & les Apoſtres. Ainſi i'appelle ceſte Egliſe & religion Chreſtienne & Euangelique la plus ancienne, qui eſt la plus voiſine & touche plus pres Ieſus-Chriſt, qui vient & deriue de ceſte premiere ſource. Et ainſi l'ont entendu tous les Peres & Docteurs anciens: Et Tertullien en faict quaſi tout ſon liure des preſcriptions.

Or combien la religion & profeſſion Catholique va deuant & 2.

Digitized by Google

Aſſomp. eſt plus ancienne que tous les autres partis qui luy ont faict & font la guerre, ſoubs le nom de Ieſus-Chriſt, & du Chriſtianiſme, il eſt aiſé à voir en toutes façons. Toutes les marques & enſeignes y ſont, faiſons-le toucher au doigt aux plus ſimples ; & ce par deux voyes contraires, ſçauoir par toutes les marques d'antiquité & par toutes celles de la nouueauté. D'antiquité pour le premier chef, qui eſt le poſſeſſoire, les marques & armoiries y ſont de tẽps immemorial qui apporte tiltre: l'antiquité des egliſes, Conuents, Monaſteres, Chapelles, Hoſpitaux, Colleges, & autres maiſons, qui ſont en ſi grand nombre & diuerſité par tout le monde appartenans à la ſocieté & troupe Catholique, deſquelles les fondatiõs, dotations, ſtructures, meubles, monſtrent qu'originellement elles ont eſté pour la profeſſion Catholique, & non iamais pour autre party, monſtrent bien l'antiquité de leur poſſeſſion. Certes les Temples ſont de tres-clairs enſeignemens, marques & monumẽs de religion, & c'eſt vne honteuſe & iuſte reproche aux aduerſaires de la Catholique, que depuis quinze cens ans, que la Chreſtiẽne eſt au monde, ils n'ayent encore vn temple, & la Catholique en a remply toute la terre.

Item les liures, les Hiſtoires & Annalles des Royaumes, Republiques, des Princes, & des païs monſtrent les actes poſſeſſoires de la Catholique eſtre de tout temps.

Mais encores vn riche, noble, & ancien teſmoignage (bien qu'il ne ſoit tant commun & palpable aux ſimples & idiots, comme les deux precedens) de l'antiquité & tres ancienne poſſeſſion Catholique, eſt aux noms propres des ornemens, vaiſſeaux, offices, ceremonies ſacrees de la religion Catholique, qui ſont Grecs & Latins, & tres-anciens, inſtituez dés lors que ces deux langues eſtoient encores vulgaires & maternelles. O que les autres bandes & profeſſions ſont courtes & manques en ceſt endroict. Apres ce qui eſt du faict, s'il faut venir au droict & au petitoire, les Conciles & anciennes ordonnances Eccleſiaſtiques, les liures & les eſcrits de tant de bons Peres anciens, Docteurs, Eueſques, Martyrs, qui en ſi grand nombre & par tant de ſiecles, & depuis le temps des Apoſtres ont veſcu & ſuccedé les vns aux autres, tenans vne meſme creance, religion, obſeruance: laquelle ils ont preſchee & publiee tant de viue voix que par eſcrit, teſmoigné & verifié par mille tourmens, ſcellé de leur ſang: Ne ſont-ce pas

Digitized by Google

documens & tiltres tres-authentiques & plus que ſuffiſans pour rendre clair & hors de tout doute le droict de la profeſſion Catholique.

Mais de grace que tous les partis contraires au Catholiciſme monſtrent quelque marque ou ſignal de leur antiquité : quelque liure eſcrit, quelque Egliſe, quelque monument. Seroit-il maintenant raiſon qu'ils fuſſent receus à debattre & diſputer vne choſe ſi ancienne, de ſi long temps inſtallee, & en poſſeſſion publique?

Nous leur pouuõs dõc dire & obiecter ce que les anciẽs Peres & Docteurs diſoient aux ſchiſmatiques de leur tẽps, mais encores à meilleures enſeignes qu'eux, pource que nous auons la poſſeſſion & preſcription plus longue. Diſoit donc S. Hieroſme à ceux de ſon temps, Pourquoy nous veux-tu enſeigner apres quatre cens ans (diſons nous tantoſt ſeize cens) ce que nous n'auons encores ſceu cy-deuant? iuſqu'auiourd'huy le monde a eſté & a veſcu Chreſtien ſans ceſte doctrine voſtre.

Vn autre Pere Grec diſoit aux Arriens, Si depuis quarante ans ceſte doctrine a cõmencé, & il y en a quatre cens (diſons ſeize cens) que Ieſus-Chriſt eſt manifeſté, certes donc noſtre Euãgile, noſtre foy & creance a eſté tout du long de ce temps vaine, & inutile, & ſans fruict. Pour neant y a-il eu Paſteurs, Docteurs. *Gregor Nazian. ad Macedon.*

Vn autre, Il y a eu tant de gens de bien, de Saincts Preſtres & Prelats ainſi croyans cõme nous: que dira & iugera Dieu de nous, ſi nous les condamnons? S'ils n'ont point eſté vrays Prelats & Docteurs, nous ne le pouuons auſſi eſtre, & il n'y en a point au monde. Car ce ſont eux, qui nous ont tous ordonnez. *Hilar. de Synod. ad Arian.*

Vn autre plus ancien que tous ceux là, Qui eſtes vous? d'où? & quand eſtes vous venus? où auez vous eſté ſi long-temps cachés? Eſt-il vray-ſemblable, que tant d'Egliſes ayent erré? à ſçauoir ſi la verité a tant attendu ces nouueaux dogmatiſtes pour les deliurer, & que cependant par vn ſi long temps l'on a preſché faux, tant de mille milliaſſes mal baptiſez, tant d'œuures de foy, & de religion mal exercées? Et le meſme en vn autre lieu, Noſtre cauſe n'eſt pas la derniere : au contraire elle eſt la premiere de toutes, c'eſt ce qui teſmoigne la verité, qui tient le premier rang par tout: & en autre endroit, ie dis que mon Euangile eſt vray, Marcion dit que c'eſt le ſien, ie maintiens que celuy de Marcion a eſté *Tertul. de preſc.* *Contra Marcion.*

falſifié,il maintient que c'eſt le mien:qui vuidera ce different entre nous ſi ce n'eſt la raiſō du tēps,qui a preſcrit auctorité,pour celuy qui ſe trouue plus ancien en preiugeant de fauſſeté,& de corruption,celuy qui ſera conuaincu d'eſtre le dernier? car puis que la fauſſeté eſt la corruptiō de la verité,il faut que la verité ſoit pluſtoſt que la fauſſeté. Et ailleurs: Qui veut en vn mot renuoyer les heretiques par fin de non receuoir, il ne faut que leur dire qu'ils ſont venus les derniers: car la reigle de verité eſt la premiere.

Voila noſtre aſſomption prouuee en vne façon,& monſtré par toute marque d'antiquité,que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la plus & la tres-ancienne, & la ſeule premiere entre toutes les religions qui prennent le nom de Chreſtienne, & qui s'appuyent ſur l'Eſcriture Euangelique.

4. Voyons maintenant d'autre façon, en tournant noſtre argument de l'autre coſté: Sçauoir eſt par toutes les marques de noueauté,ſi cela meſme n'eſt pas vray. En toute notable innouation de religion,changement de vieille, & eſtabliſſement de nouuelle, il eſt aiſé de remarquer ces ſix, l'autheur,le temps, le lieu, le ſubject, & ſubſtance des dogmes, les premiers adherans: & ceux qui ſe ſont oppoſés comme à choſe nouuelle. Car ſix ſe remarquent clairement en l'introduction de la Chreſtienté au monde: L'autheur Ieſus-Chriſt: le lieu, la Iudée:le temps ſous Tybere Cæſar: les dogmes principaux, la Trinité, l'incarnation de Ieſus les premiers adherans,les Apoſtres & Diſciples: les contraires & perſecuteurs,les Iuifs,les Scribes & Phariſiens,& puis les Gentils. Ainſi ſont ces marques claires en tout changement & introduction de noueauté. Il eſt aiſé de le remarquer en toutes les ſectes & parties heretiques, & ſchiſmatiques, tant anciennes que modernes, & en la religion Mahumetane: mais ils n'en ſçauroient autant faire de l'Egliſe Catholique & Romaine, depuis les Apoſtres: S'ils l'euſſent peu: ô qu'ils l'euſſent tres volontiers faict! Parquoy la noſtre eſt tres-ancienne & la premiere, la leur nouuelle & la ſeparée. Monſtrons cela meſmement de ceux auec qui nous auons à faire.

Qui ne ſçait les commencemens & entrees de ceux qui maintenant nous trauaillent & troublent? Ils auront beau dire que leur Egliſe eſt ancienne, & la premiere; qui les en croira? Eux-

Digitized by Google

meſmes en le diſant ne le croyent pas. Pour le ſçauoir voicy vn moyen bien aiſé par ces ſix marques de nouueauté. Prenons les deux partis plus forts depuis cent ans, le Lutheraniſme en Alemagne, & le Caluiniſme en France: leurs autheurs ſont Martin Luther, Alemand, Preſtre, Moyne de ſainct Auguſtin: & Iean Caluin François, Chanoine de Noyon: les lieux, le pays de Saxe, & Geneue: le temps 1537. & 1538. les dogmes du premier, que la Meſſe n'eſt point ſacrifice, & que l'homme eſt iuſtifié par vne certaine foy, qui eſt vne creance de l'eſtre: du ſecond que le corps de Ieſus-Chriſt n'eſt point vrayement & realement au S. Sacrement, qu'il n'y a que deux Sacremens: Les adherans ont eſté les peuples de ce pays-là, qui ſe ſont ſeparez de la communion & aſſemblee de l'Egliſe Catholique Romaine: Qui leur ont reſiſté? ſont les Papes, les Eueſques, les Docteurs de ce temps là, le Concile de Trente, & toutes les Vniuerſitez & eſcoles publiques. Voilà aſſez demonſtré de leur nouueauté, qu'ils en faſſent le ſemblable de nous s'ils peuuent: qu'ils nomment quelque autheur premier de noſtre party, duquel nous ayons porté le nom: qu'ils content le temps, le lieu auquel noſtre Egliſe a commencé: l'origine premiere & la naiſſance de noſtre doctrine & creance: les premiers qui ont commandé de la tenir & publier: Ceux qui l'ont contredicte & combattuë: de quelle trouppe & aſſemblee premiere & plus grande noſtre Egliſe eſt ſortie, & s'eſt ſeparee pour faire corps à part, comme a faict la leur. Iamais ne l'ont ſceu faire, combien qu'ils ayent fort eſtudié, & qu'ils en ayent eſté ſommez & deffiez. Ce qu'ils y ont eſſayé de dire ſe verra aux derniers articles de ce Chapitre. Voilà noſtre premiere marque de la vraye Egliſe aſſez eſtablie en faueur de la Catholique.

Entendons & reſpondons maintenant par ordre à tout ce que les aduerſaires diſent au contraire. L'on peut remarquer en tous leurs dires, tant de du Pleſſis qu'autres, ſept obiections ou excuſes & eſchapatoires: dont il y en a cinq, qui ſont principalement contre noſtre propoſition, & deux contre l'aſſomption.

La premiere eſt qu'ils diſent, que tant s'en faut que l'antiquité ſoit preuue de verité & pureté, que c'eſt vne tres-grande preſomption d'impureté, de maladie, d'ordure. Que l'Egliſe eſt comparee à vne barque, maiſon, cité, corps humain, choſes qui

1. Obiectiõ. Caluin inſtit. lib 4. cap 2. Du Pleſſis c. 2.

Digitized by Google

deperiſſent auec le temps. Parquoy l'antiquité conclud pluſtoſt vn deſchet, & par ainſi vn beſoing de reformation.

Premierement ce dire, que le temps amaſſe de l'ordure & de la corruption, comme il eſt vray ès choſes, qui conſiſtent en vſage, & qui de leur nature ſont ſubiects à alteration & inconſtance, bref corruptibles, comme barque, maiſon, cité, &c. Auſſi eſt-il faux ès autres, qui ſont ſpirituelles, excellentes, incorruptibles, tenans du Ciel & de la diuinité. Leſquelles au contraire s'affermiſſent, s'eſclairciſſent & ſe recommandent par l'antiquité, nobleſſe, dignité, honneur, bonne renommee, foy, vertu, religion, creance, doctrine, Egliſe, Sacremens. Tellement que ce, qui ruine les choſes de nature caduque & periſſable, releue & recommande les conſtantes & incorruptibles, comme le temps, la contradiction, le heurt. Sainct Auguſtin dit, que Ieſus-Chriſt apres miracles, authorité, multitude, finalement par vieilleſſe, a eſtably & confirmé ſa religion. Nous accorderons bien que la longueur du temps a apporté à l'Egliſe vne grande decadence en la pieté, deuotion, zele des perſonnes : & aux mœurs, diſcipline, police, vne grande corruption. Ce ſont choſes vſuelles, & où l'homme a la plus grande part. Ieſus-Chriſt a dit, que ſur la fin l'iniquité abondera, & la charité refroidira. Et en ce ſens qu'ils faſſent valoir, s'ils veulent, leurs ſimilitudes de barques, maiſon, cité, corps: & pour ce, qu'il y a beſoing de balay, de medecin, de reformation. Mais en la foy & doctrine, dons celeſtes, preſens, diuins, œuures de Dieu, non. Ce ſont choſes, qui, comme la virginité, tout ainſi qu'elles ne peuuent eſtre entamees ou alterees tant ſoit peu, ſans eſtre du tout deſtruictes, auſſi ne peuuent elles eſtre reformees.

De la reformation de l'Egliſe. 4. Poincts.

Quant à la reformation tant requiſe par eux en ceſte Egliſe ancienne, Catholique Romaine, nous l'auoüons franchement, & ſouſpirons apres. Mais nous adiouſtons, leur diſons, & obiectons quatre mots, que nous touchons icy briefuement, & comme les monſtrant au doigt ſeulement en paſſant, mais que nous deſirons eſtre bien conſiderez de tous ſchiſmatiques : car s'ils les euſſent bien conſiderez, ils ſe fuſſent bien autrement comportez qu'ils n'ont faict : L'vn que la reformation ne peut eſtre en la doctrine, laquelle corrompue, ne peut eſtre reformee : car eſtant vne, touſiours meſme, immuable, n'eſt capable de rece-

Vna immobilis irreformabilis. Tert.

uoir autre reigle ny forme : mais bien au culte externe, police, diſciplines, & mœurs. Le ſecond, que puis qu'il faut reformer, c'eſt donc la bonne. Les ſeules bonnes choſes en nature & eſſence, mais accidentalement alterees, ſont reformables : les meſchantes ſont à deſtruire. Le membre viuant, mais malade eſt à guerir, le mort eſt à couper. Reformation comprend deux choſes, purgation des abus & corruptions. Or abus & corruption ne ſont que des choſes bonnes, ſaines, & entieres (abus eſt l'vſage mauuais d'vne choſe bonne) & reſtitution en ſa premiere, bonne & entiere forme, dont en ſon origine, ſa nature & eſſence, elle eſtoit bonne. La troiſieſme, qu'elle n'eſt en la main ny appartient à tous. Il faut pareille auctorité à reformer les loix, qu'à les faire. Le quatrieſme que pour la reformer il n'en faut pas ſortir, ains y demeurer. Le Medecin ne guarit pas le malade en l'abandonnant: le feu ne s'eſteint pas en la maiſon pour s'en fuyr: les polices & ſocietez ne ſe remettent iamais pour en ſortir & s'en ſeparer.

Nos nouueaux reformateurs extraordinaires ont failly en tous les quatre; qui ſeroit long à deſduire. Mais la choſe eſt toute claire : & ie ne veux point ſortir de mon propos principal.

Ils diſent auſſi, que les choſes mauuaiſes ſe peuuent auctoriſer, auſſi bien par l'antiquité, comme les bonnes, & encores mieux: car Caïn eſt l'aiſné d'Abel, Iſmaël d'Iſaac, Eſaü de Iacob, Babylone de Hieruſalem, & ainſi que l'antiquité eſt dangereux argument, & ſemblable à celuy des Iuifs alleguant leur vieille alliance & race d'Abraham contre Ieſus-Chriſt : & ſous ombre de ceſte antiquité l'ont outragé, & en fin crucifié. 6. 2. Obiectio. Du Pleſſis c.3.

Ie dis à tout cecy premierement, que les vices, les erreurs, les abus, qui ne ſont que desbauches, & alterations de vertu, & du droict, & par ainſi neceſſairement poſterieurs, comme dit a eſté, auec leurs ſuppoſts & dés leur origine, ou bien toſt apres ont eſté reprins : & par quelque generale cenſure & auctorité publique reprouuez & condamnez : & ont ou dés incontinent eſté retranchez, comme auortons, ou bien ont emporté vne marque ignominieuſe, dont encores qu'ils ayent duré & continué, ce n'a eſté la teſte leuee ſans crainte & ſans honte. Or nous alleguons vne antiquité touſiours croiſſante en credit & en approbation, s'eſtendant & ſe multipliant auec honneur en lieux & perſonnes.

Digitized by Google

Ce qui n'aduient iamais qu'aux choſes bonnes maintenües du Ciel, dont Dieu ſe monſtre autheur & garant, ſelon le dire de Ieſus Chriſt meſme, & puis de Gamaliel: Ce qui n'aura eſté planté de Dieu ſera deſraciné, & ce qui n'eſt de Dieu ira en fumee. Et quant à ces exemples alleguez de Cain, Eſaü, Iſmael, & Babylone cela eſt friuole: car l'on pourroit dire que deuant eux eſtoient leurs peres, gens de bien, Abraham, Iſaac, & le Paradis terreſtre auant Babylone: & Adam deuant tous, qui a eſté bon, auant qu'eſtre meſchant ouurage de Dieu: net & parfaict auant qu'eſtre corrompu: & toutes choſes en leur premiere originelle condition eſtoient bonnes: & ainſi le bien a touſiours precedé le mal.

Mais en fin le meilleur eſt, que tous ces exemples ou ſimilitudes ne ſont aucunement à propos. Car il eſt icy queſtion de chercher vne antiquité, qui commence & ſe tienne au tige, & à la ſouche de la Chreſtienté, Ieſus Chriſt & les Apoſtres. Car c'eſt la vraye marque de l'Egliſe. A quel propos donc Cain, Iſmael, &c. & comment l'argument des Iuifs pourroit-il eſtre ſemblable au noſtre, puis qu'ils parlent du temps auant Ieſus-Chriſt? Et puis pour le faire ſemblable au noſtre, il faudroit qu'il ſe preſentaſt vn nouueau Ieſus Chriſt, comme aux Iuifs, promis en l'Eſcriture, enuoyé de Dieu, aſſiſté de tant & tels de miracles, comme luy, pour remuer & renouueller noſtre loy Euangelique. Car en tel cas il le faudroit ouyr & croire, & non contre luy alleguer l'antiquité. Mais n'eſtant en ces termes, ains tout au rebours, il y a donc auec l'ineptie de la paſſion.

7. 3. Obiection. Reſpon. Ils diſent encores que la couſtume, tant ancienne qu'elle ſoit, ne peut preſcrire contre la verité: que Ieſus Chriſt s'eſt appellé verité & non couſtume. Or nous n'alleguons pas icy couſtume, qui conſiſte en faire, & eſt des actions humaines, mais vne ancienneté de creance & de doctrine, qui ſe tienne au commencement: ioinct qu'il y a bien à dire entre la corruptelle de quelques particuliers, ou bien la couſtume purement humaine, & vne couſtume ancienne, authentique, vniuerſelle, Apoſtolique: Et puis en fin il leur faudroit auparauant prouuer qu'ils ont chez eux la verité, & puis dire que contre icelle ne peut rien couſtume. Or s'ils ont la verité chez eux ou non, c'eſt cela dequoy on diſpute. Tant s'en faut que l'on leur accorde, qu'on leur reproche qu'ils n'ont

Digitized by Google

n'ont ny verité ny couſtume, & que le Catholique a tous les deux. Mais c'eſt à voir, & c'eſt dequoy nous debattons maintenant: & pour le prouuer en voicy vne raiſon & marque. L'antiquité, conſtante compagnone de verité, Maxime accordee meſmes, & alleguee par du Pleſſis. Au reſte de dire qu'alleguer la couſtume en matiere de religion, de verité, & d'Egliſe, ce n'eſt pas bien argumenté, c'eſt mal auiſé à eux: car ſainct Paul vſe de ceſt argument contre les refractaires & opiniaſtres: apres auoir employé pluſieurs raiſons, il conclud par ceſte derniere, comme les voulant du tout accabler: Bref à qui eſt querelleux (dit-il) & opiniaſtre nous diſons, que nous n'auons point ceſte couſtume, ny l'Egliſe de Dieu.

Finalement, diſent ils, au pis aller il n'y a rien plus ancien que l'Eſcriture, laquelle eſtant deuers nous, c'eſt à nous de nous preualoir de l'antiquité. Or voicy le refrain, c'eſt touſiours leur general eſchappatoire à tous argumens, à quoy nous auons reſpondu cy-deuant. C'eſt touſiours à recommencer auec eux.

Cela eſt premierement faux, qu'il n'y aye rien plus ancien que l'Eſcriture: car au rebours c'eſt toute la derniere. L'Egliſe, la foy, la doctrine, le Symbole, la Tradition, & tout ce qui eſt de l'eſſence de la religion Chreſtienne eſtoit auparauant l'Eſcriture Euangelique, qui a eſté la derniere piece introduitte au monde par occaſion, deuant, & ſans laquelle il y auoit vne infinité ja de Chreſtiens ſauuez. Cela a eſté monſtré à bon eſcient cy-deſſus au cinquieſme article de mon chapitre quatrieſme.

Secondement ils prennent pour vn prejugé, ce qu'on leur debat: & mettent en l'aſſomption ce qu'ils ont à prouuer, ſçauoir que l'Eſcriture ſaincte ſoit par deuers eux, & pour eux. Le texte & les mots de l'Eſcriture ſont chez tous les partis qui ſe diſent Chreſtiens, voire le diable s'en ſert: mais il eſt queſtion de l'interpretation, ſçauoir, qui les prend & entend comme il faut. Car, dit Tertulien, il y peut auoir auſſi bien corruption au ſens qu'au ſtyle. Or c'eſt icy que nous alleguons l'antiquité, pour monſtrer que noſtre ſens eſt le plus ancien & le premier.

De preſ. Veritati ſcripturarum nõ minus obſtrepit adulter ſenſus quàm corruptor ſtylus.

Et puis comment ſçaura & pourra le ſimple & ignorant s'aſſeurer que l'Eſcriture eſt pluſtoſt chez eux, que chez les autres, & que ceux-là l'entendent mieux que ceux-cy, qui toutesfois eſt en peine de ſçauoir par l'antiquité, qui eſt le meilleur party?

Digitized by Google

Or le pourra-il ſçauoir par les moyens, que nous auons donné, comme l'on entend le ſens de la loy & de l'ordonnance par la prattique & obſeruance receuë ès Cours ſouueraines. Il luy peut apparoir tres-aiſément par la depoſition meſme ſtupide des pierres, clochers, autels, monumens, telles & telles Egliſes, Colleges, maiſons auoir eſté baſties, fondees, & dotees par Charlemagne, Conſtantin, ou autres anciens Princes, qui viuoient, il y a mille & douze cens ans & plus. Les regiſtres & tiltres de la fondalité & dotation d'icelles portent de celebrer les feſtes des Martyrs, honorer leurs reliques, prier pour l'ame du fondateur. Auſſi par les hiſtoires anciennes & vieilles panchartes le meſme ſe monſtrera. Il entend dire à tous, & ſans contredit, que les Saincts, Cyprien, Irenee, Iuſtin, Tertullian, & tant d'autres eſtoient bien toſt apres les Apoſtres, & qu'ils font mention des choſes, que la Catholique tient, les autres partis reprouuent: & en parlent comme de choſe deſia receuë par tout en commune creance & obſeruance. Dont ils concluent à leur aiſe que c'eſt donc du temps des Apoſtres, que l'inſtitution en a eſté faicte. Voilà comment l'antiquité ſe manifeſte & ſe faict toucher à l'œil & au doigt.

9. 4. obiectiõ. Ils alleguent finalement l'antiquité des Egliſes Grecques, Orientales, & Æthyopiennes, aiſnees encore de la Latine & Occidentale, tenues par elles impures & ſchiſmatiques. L'obiection de ces Egliſes là, d'autant qu'elles viennent tant ſouuent en ieu, eſt alleguee par partie aduerſe à tous propos, & preſque en toutes les marques & raiſons que nous employons pour la Catholique Romaine, il ſera meilleur, pour le faire plus court, & ſans redire meſme choſe tant de fois, de remettre à y reſpondre en la derniere marque & raiſon, qui eſt de la ſucceſſion, & là plus à propos. Seulement ie diray icy que ces Egliſes prinſes auec leur corruption ne peuuent eſtre dites plus anciennes, que la Catholique Romaine, ſi elles n'eſtoient dictes plus veritables. Car qui eſt tenu au commencement du Chriſtianiſme plus veritable, l'eſt auſſi apres en ſoy.

Pour mettre fin à ceſte premiere raiſon, ie diray ce mot, que du Pleſſis, qui en ſon traicté de l'Egliſe chap. 3. contre les Catholiques, reiette & reprouue ceſt argument de l'antiquité pour marque de vraye Egliſe & religion, en ſon liure de la verité de la

religion Chreſtienne depuis faict, & digne d'eſtre leu & conſideré (combien que ce ſuiect ait eſté tres-dignement traicté auparauant luy par pluſieurs Catholiques de diuerſes nations) ſe ſert du meſme argument d'antiquité contre les payens & infideles, pour marque de la vraye parole de Dieu & Eſcriture ſaincte, & quant & quant vraye religion. Et au preface du ſecond liure de l'Antimachiauel, s'il en eſt autheur, comme l'on dit, ou autre, qui qu'il ſoit, c'eſt vn de ſa religion, il prouue l'excellence de la religion Chreſtienne par deſſus toutes les autres par ſon antiquité. Par ainſi non aſſez bien conuenant à ſoy-meſme. *Au ch. 1.*

10. Pour la ſixieſme obiection, qui eſt contre l'aſſomption, ils diſent que leur Egliſe eſtoit de tout temps, mais cachee aux yeux du monde par pluſieurs ſiecles, & maintenant s'eſt comme reſueillee & remiſe en veüe. Que ce n'eſt pas vne nouuelle naiſſance, mais comme vne remiſe ou renaiſſance: mais en diſant cecy outre qu'ils ſe condamnent & ſe trahiſſent en penſant ſe couurir (car l'Egliſe ne peut ny ne doit iamais eſtre cachee comme ſe diſputera au lõg, & par expres en la troiſieſme marque où ie renuoye le Lecteur,) ce ne ſont que bourdes pour amuſer les ſimples. S'ils auoient eſté auparauant, qu'ils en monſtrent quelques marques & veſtiges, ſinon de leur regne, dureé, vigueur, à tout le moins de leur defaillance, les occaſions de leurs cachettes, qui les a forcez de caller, ceder, ſe muſſer. Par là on pourroit aucunement coniecturer, qu'ils auoient eſté auparauant, n'eſtant pas raiſonnable qu'en fait de telle importance on leur croye ſans aucune apparence ny preuue tiree des teſmoignages des choſes paſſees, & des hiſtoires de tous ſiecles & nations.

D'auantage s'il eſt ainſi, que leur Egliſe eſtoit auparauant & de tout temps, pourquoy eſt-ce que ſi toſt que Luther ou Caluin s'eſt apparu, perſonne ne s'eſt trouué qui ſe ſoit adiouſté à eux? S'il y euſt eu des Lutheriens & Caluiniſtes cachez au monde (c'eſt à dire conſentans en doctrine & creance auec Luther & Caluin) ſi toſt qu'ils ont commencé à preſcher & ſe monſtrer, ils euſſent recogneu leurs compagnons, & euſſent couru à eux ſans eſtre appellez, ce qui n'a eſté. Car tous ceux qui ſont des leurs n'en eſtoient pas auparauant, mais comme ils confeſſent, ils eſtoient des noſtres, Catholiques, voire meſme les autheurs, comme Luther, qui cõfeſſe auoir dit la Meſſe par l'eſpace

Digitized by Google

de quinze ans fort deuotement & Catholiquement.

Bref ceſte leur Egliſe cachee ſi long temps, ou elle faiſoit profeſſion de ſa foy & creance, ou non. Si elle en faiſoit, elle n'eſtoit point donc cachee : parquoy eſtant notoire & manifeſte, pourquoy n'eſtoit-elle apperceuë, aſſaillie, reprimee par les officiers & Inquiſiteurs de la Catholique, qui eſtoient ſans doute long-temps auparauant Luther? Pourquoy n'en y a-il quelque veſtige, marque, memoire? Si elle ne faiſoit aucune profeſſion, tellement qu'elle eſtoit vrayement & du tout cachee, ce n'eſtoit point Egliſe, & par ainſi il n'y auoit point d'Egliſe au monde: Car la confeſſion & profeſſion de foy eſt vne partie eſſentielle, & la marque de l'Egliſe, voyez la troiſieſme marque.

Apres tout cela, quand bien leur religion auroit eſté auparauant Luther, Caluin, ce n'eſt pas à dire qu'elle ſoit ny ſi ancienne, que la noſtre, ny qu'elle aye commencé aux Apoſtres, comme il faut, pour auoir eſté premiere marque, comme auons monſtré eſtre vray de la noſtre, par tant d'enſeignes & monumens, que nous auons nommé.

11. Il reſte la derniere, la grande & puiſſante obiection, qu'ils alleguent ſouuent pour nous faire rougir & nous accabler du tout, par laquelle ils taſchent de monſtrer & marquer le commencement de la Papauté, & l'introduction de l'Antechriſt: Sçauoir eſt à S. Gregoire, ou incontinẽt apres luy, enuiron ſix cens ans apres Ieſus Chriſt, appellans S. Gregoire le dernier Pape, & qu'apres luy a ſuccedé & s'eſt apparu l'Antechriſt. Et pour raiſon de ce ils diſent, que Phocas meurtrier de l'Empereur Maurice ſon predeceſſeur & maiſtre, pour gaigner la bonne grace des Romains octroya au Pape, qui eſtoit lors Boniface III. ſucceſſeur de S. Gregoire, le tiltre de chef de l'Egliſe & des Eueſques, qui fut ouuerture à l'apoſtaſie & regne de l'Antechriſt: mais tout cecy eſt tres-faux & inepte, & deſmenty par eux-meſmes, comme ie vais monſtrer par pluſieurs moyens.

Primò, Il eſt certain, & eux meſmes le confeſſent, que tous les dogmes, dont nous ſommes en diſpute auec eux, ont eſté receus & tenus beaucoup auparauant S. Gregoire. Les Centuriateurs Lutheriens & Caluiniſtes, en toutes leurs centuries, & par tous les temps nomment & marquent diligemment les Docteurs, qui ont tenu & deffendu ces dogmes, & ne trouuent point

Digitized by Google

l'origine & le commencement, ſinon du temps des Apoſtres: car meſmes ils aduoüent & cottent SS. Iuſtin, Irenee, Tertullien, Cyprien, fauteurs de nos dogmes. Or il eſt certain, que ceux-là eſtoient tous prochains des Apoſtres.

D'autre part ils ſont auſſi diligens à remarquer les hereſies, leurs autheurs: & iamais n'en ont marqué vne auoir eſté introduicte par aucun Pape, mais pluſtoſt auoir eſté toutes condamnees par les Papes. Caluin recognoiſt bien en tous les poincts controuerſez entre nous & luy, l'antiquité d'iceux bien par delà S. Gregoire, quand il les dit eſtre de treize & quatorze cens ans. Et de faict preſque tous les Docteurs illuſtres de l'Egliſe Catholique, qui nous ont eſcrit & enſeigné la doctrine que nous tenons, ont veſcu pres de deux cens ans auant Sainct Gregoire, depuis Conſtantin iuſques aux enfans de Theodoſe. Voila pour le temps precedant Sainct Gregoire, & au dire meſmes des aduerſaires.

Quant à ſainct Gregoire, il appert par ſes epiſtres qu'il enuoye aux Eueſques d'Orient, Affrique, Eſpagne, France qu'il communiquoit auec tout le monde, & tout le monde auec luy, & que ſa commmunion eſtoit l'vniuerſelle du monde.

Or depuis ſainct Gregoire, pres de cent ans, fut tenu le Concile 6. general de l'Egliſe (receu comme Sainct par les ſchiſmatiques, meſmes les Centuriateurs, & par la confeſſion de Zurich) auquel a aſſiſté l'Orient & l'Occident, auquel a preſidé le Pape Agathon par ſes Legats, par le dire meſme des Schiſmatiques. Et ſon aduis & ſentence fut ſuyuie par tout le Concile, comme deduiſent les Centuriateurs meſmes en leur Centur. 7. Chapitre neuf. Et ainſi Agathon plus de quatre vingts ans apres ſainct Gregoire, n'eſtoit pas Antechriſt, ny l'Egliſe Romaine n'eſtoit pas retranchee de l'Egliſe Catholique & Vniuerſelle. Et il ſe trouue au commencement dudit Concile, comme l'Empereur Conſtantin quatrieſme, eſcriuant au Pape Donnus, luy baille tiltre de tres-ſainct, tres-heureux & vniuerſel Pape.

Le reſpondãt à la fin de ſon fol. 95.

Voila comment & deuant ſainct Gregoire, & depuis luy noſtre Egliſe, creance, Doctrine, a eſté & continué: Il eſt donc faux qu'elle aye commencé à ſainct Gregoire, ou incontinent apres luy, & depuis luy aye regné l'Antechriſt. Auſſi le ſçauent-ils bien, & n'ont pas perſeueré en ce dire: ains ont confeſſé que

Digitized by Google

Du Pleſſis chap. 8. 9. & ailleurs. l'on ne pouuoit bien monſtrer quand auoit commencé la corruption generale de l'Egliſe, & que cela eſtoit venu peu à peu.

Mais que bien pouuoit-on au moins remarquer vn temps, auquel a eſté fait vn grand changement : Sçauoir eſt, quand le Pape a eſté changé en l'Antechriſt, qui a eſté, diſent-ils, ſouz Phocas Empereur, & Boniface 3. D'autant que Phocas a eſté le premier, qui a donné à l'Eueſque de Rome le tiltre de chef de l'Egliſe, & c'eſt ce qu'ils font tant valoir. Dequoy du Pleſſis faict ſi grande batterie, le repete ſi ſouuent en ſon liure, & auec ſi grande preſomption de victoire.

Lib. 4. & 5. Or tout cela eſt faux, car cent ans auant Phocas Iuſtinian l'Empereur, eſcriuant au Pape Iean 2. l'appelle chef de toutes les Egliſes. Ceſte epiſtre eſt au commencement du Code, & ne ſe peut dire que ce fut de grace ou par faueur, car tout au contraire Iuſtinian auoit plus d'occaſion de deroger à l'authorité Papale, que d'y rien apporter ou deferer du ſien, à cauſe que ledit Iean, & pluſieurs de ſes predeceſſeurs s'eſtoient contenus du party, & ſoubs l'obeïſſance des Roys Gots, leſquels occupoient Rome & l'Italie ſur les Empereurs. Moins encores ſe peut-il dire, que ce fuſt de nouueau & de ſoy, parce que luy meſme teſmoigne, comme nous auons dit, que c'eſtoit ſuiuant l'Ordonnance des quatre Conciles generaux, auſquels il dit, que l'on doit croire de meſmes qu'à la ſaincte Eſcriture: & encores auparauant Iuſtinian, le grand & tant celebre Concile de Calcedoine, l'vn des quatre grands & Generaux, Conciles receus par les aduerſaires meſmes, eſcriuant au Pape Leon l'appelle chef de tous les Eueſques: & encores beaucoup deuant, & dés le commencement, Tertullien teſmoigne, Lib. de pudicitia. que de ſon temps l'Eueſque de Rome portoit le tiltre d'Eueſque des Eueſques, & de Pontife maxime. Il eſt donc faux qu'à Phocas a commencé ce tiltre, comme auſſi il eſt faux, que depuis lors le Pape a eſté Antechriſt : car comme nous venons de dire, Agathon long temps apres a preſidé au Concile ſixieſme general, receu par les Schiſmatiques, & ceux qui alleguent toutes ces fauſſetez. Phocas n'a point penſé à ce que ceux-cy diſent, comme auſſi n'eſtoit-ce pas à luy de donner ou diſpenſer de ce tiltre: cela n'eſtoit de ſa cognoiſſance ou puiſſance ſeculiere & laye. Mais bien il a voulu reprimer l'audace du Patriarche de Conſtantinople, qui ſe vouloit parangonner au Pape de Rome, & a voulu luy

conſeruer contre ledit Patriarche la priorité & prerogatiue, qui eſtoit deuë de droict, & non de grace particuliere, ou conceſſion nouuelle.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 7. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 118. *pag.* 2. 119.

AVant qu'entrer à reſpondre à mon dire, il vſe d'vn petit Preface pour monſtrer que ie n'ay pas choiſi de bõnes & ſuffiſantes marques. Mais il eſt fort troublé & irreſolu. Il dit qu'il a cy-deſſus monſtré ma deſcription des marques eſtre imparfaite, &c. Mais il n'en a rien fait. Il en a bien dit vn petit mot en ſon fueillet 106. mais cela ne prouue riẽ, & luy ay reſpondu. Il en parle icy plus au long & à bon eſcient. Il ne nie pas tout à faict, & ne ſçauroit, que marque ne ſoit externe & viſible, autrement ce ne ſeroit pas marque. La marque doit deſigner la choſe qu'elle eſt, & non à ſoy-meſme, mais aux autres: il faut donc qu'elle ſoit veuë. Mais il dit que ce ne doit pas eſtre vn accident ſeparable, ny vne ſimple qualité adiacente, qui puiſſe eſtre & non eſtre, ſans abolir la ſubſtance, ny qualité auſſi commune à pluſieurs autres choſes, comme ſont les marques que ie donne, qui ſont & ſeparables de l'Egliſe, & communes à tous infideles & Idolatres. Noſtre reſpondant taſche bien de monſtrer ce que ne doit pas eſtre marque: mais il ne monſtre pas ce qu'elle doit eſtre. Ayãt dit, Marque n'eſt pas telle & telle choſe, il deuoit dire, mais ce doit eſtre telle choſe: & ainſi eſt-il fort imparfaict en ſon dire. Il ſemble quaſi qu'il vueille dire que la marque ſoit la forme eſſentielle de la choſe, toutesfois il ne le dit pas tout clairement. Car il void qu'il ſe rendroit ridicule, d'autant qu'il n'y a rien plus caché en la choſe que ſa forme eſſentielle: & la marque doit eſtre notoire. D'auantage ce ſeroit dire que la marque de la choſe eſt la choſe meſme: ainſi il eſt fort empeſché. Il veut bien deſtruire s'il peut, mais il ne veut rien eſtablir. Il ne veut rien dire, mais ſeulement contredire.

Digitized by Google

Or bien nous diſons, que marque eſt vne qualité ou action viſible & apparente, conuenant ſi proprement à la choſe qu'elle deſigne, qu'elle ne peut en meſme ſens & maniere competer à vne autre. Telles ſont les marques que i'aſſigne à l'Egliſe de Dieu, qui ſont toutes notoires & apparentes, & ne ſe trouuēt point en autre choſe qu'en la vraye Egliſe: & principalemēt ne ſe trouuent point en aucune Egliſe fauſſe: Car c'eſt proprement pour cela que nous les cherchons & alleguons, afin de n'eſtre trompez, & ne prendre la fauſſe Egliſe pour la vraye.

Mais qu'eſt-il beſoin de tant diſputer des marques que ie donne ſi elles ſont vrayes, certaines, & ſuffiſantes, ou non, puis que le Symbole de la foy, & le premier grand Concile de Nice, & celuy de Conſtantinople, leſquels nos aduerſaires diſent receuoir, les baillent & les enſeignent? N'eſt-ce pas vn blaſpheme à noſtre reſpondant, les appeller injurieuſement imparfaites, captieuſes, obſcures, communes aux infideles? Car c'eſt iniurier le Symbole de la foy, & ces deux premiers Conciles de meſmes tiltres. Voyez comment l'enuie de contredire le pouſſe en toute impieté.

Mais ie veux donner icy vn aduertiſſement (bien que ie l'aye aſſez dit en mon liure) qui ſera vne ſolution generale à la pluſpart de tout ce qu'il dit en ce Chapitre, alleguant les Gentils & les Iuifs contre moy: C'eſt par l'antiquité, ie n'entens pas vne antiquité commune & prophane, ny vne ſimple multitude d'annees, comme il me veut faire dire, mais vne priorité Chreſtienne. Diſputant du Chriſtianiſme, & contre les partis Chreſtiens (bien que non Catholiques, Heretiques, Schiſmatiques) il ne faut pas chercher ou imaginer autre antiquité, que ce dont eſt queſtion, ſçauoir Chreſtienne, ny ne la tirer d'ailleurs que de Ieſus-Chriſt: toute autre antiquité n'eſt à propos. Celuy là donc eſt plus ancien Chreſtien qui eſt plus voiſin de l'autheur de la Chreſtienté, & de la naiſſance de l'Egliſe Euangelique.

fol. 120. *&* 121. *Contre mon Art.* 1. *& ma propoſition.*

Ce qu'il reſpond à ce que i'ay dit en ma propoſition de l'antiquité & de la nouueauté, ne deſtruict point ny ne choque point mon dire, ny mon intention. Bien dit il des choſes mal à propos, & ne ſuit pas le droict fil. Comme quand il dit qu'il n'approuue pas la doctrine Catholique pour auoir duré quinze cens

ans,

ans, mais parce qu'elle vient de Dieu, & qu'elle a eſté autresfois nouuelle. Or il n'eſt pas queſtion d'approuuer la doctrine Apoſtolique, mais qui de nous la retient & la garde: ny auſſi la multitude des annees faict vne choſe bonne, & ſi la nouueauté la faict mauuaiſe: Bref il n'eſt pas queſtion de la verité, & de la choſe en ſoy, mais de la marque qui ne faict pas la choſe, mais elle la monſtre, la deſigne & diſtingue des autres. Or auoir duré ſi long temps que ſon commencement touche & ſe tienne à la ſource, eſt marque de la verité, & n'y toucher pas eſt marque de fauſſeté, auſſi bien que de nouueauté.

Il dit icy pluſieurs choſes mal, Que les anciens Docteurs vainquoyent les hereſies par la doctrine. C'eſt parler improprement, comme qui diroit vainquoient la doctrine par la doctrine. Item il faict les hereſies auſſi anciennes que la verité, ce qui eſt faux & impoſſible, que la corruption de la choſe ſoit auſſi toſt que la choſe meſme. Item, de ceſte fauſſeté il en tire vne autre. Que par l'antiquité on ne pouuoit combattre les hereſies: Car i'ay monſtré au troiſieſme article que ſi, & que les Peres les combattoient par là. Item, il deſtourne toute l'argumentation des Anciens, mais i'ay mis en mon article troiſieſme leurs propres mots tres-clairement. Item, il allegue ſainct Auguſtin contre les Manicheens, penſant bien que ce ſoit pour luy, mais nous ne parlons point autrement à eux que ſainct Auguſtin. Si vous monſtrez que la verité ſoit de voſtre coſté ſi clairement que l'on n'en puiſſe doubter, nous quitterons toute raiſon d'antiquité: mais y eſtans ſi empeſchez, ne trouuez mauuais ſi l'on cherche preuue de l'antiquité germaine de la verité, & ſi nous auons recours à la ſource. fol. 121.

fol. 121. à la fin, 122. 123. 124. Contre mon Artic. 2. & mon aſſomption.

A toutes nos marques d'antiquité, il reſpond fort piteuſement. A la premiere, qui eſt palpable, il dit que l'Antechriſt a occupé tous ces lieux là pour y exercer ſon idolatrie: mais il deuoit voir qu'au meſme lieu, i'ay fermé la porte à ceſt eſchappatoire, diſant: qu'il appert par les fondations & dotations d'iceux, que originellement ils eſtoient pour noſtre profeſſion Catholique.

Il trouue mauuais que i'appelle les lieux ſacrez & Temples, Egliſes. C'eſt qu'il ignore que ce mot Egliſe ſe prend en la Bible,

Digitized by Google

en quatre manieres, dont l'vne eſt pour le lieu public, où s'aſſemblent les Chreſtiens pour le ſeruice de Dieu, comme il eſt 1. Corinth.11. Et le mot d'Egliſe eſt plus Chreſtien, & plus propre que de Temple, qui eſt commun & vſité par les Payens & par les Iuifs, & c'eſt pourquoy il plaiſt plus à noſtre reſpondant: Mais Optatus, & ſainct Hieroſme & autres Anciēs le fuyent, pour la raiſon que i'ay dit, & ne ſe trouuera iamais que l'Eſcriture appelle ainſi les lieux des Chreſtiens, mais les appelle Egliſes, qui eſt vne lourde faute à ces grands vanteurs d'Eſcritures.

L'allegation de ſainct Hilaire ne me touche point, ouy bien ceux qui font plus de compte des baſtimens materiels, que des ſpirituels.

A noſtre 2. marque d'antiquité, il ne dit rien.

A la troiſieſme, s'il s'en veut gauſſer, pour ce qu'il n'y ſçait rien dire, & qu'elle le faict rougir.

fol. 123. Il penſe auoir dit quelque choſe, alleguant que les Apoſtres ne pouuoient pas ſe glorifier d'auoir des Temples non plus qu'eux: N'a-il pas raiſon de faire l'Egliſe auſſi ieune & neufue à quinze cens ans apres ſa fondation, comme en ſon premier commencement? Et ſi encores en auoient les Apoſtres de leur viuant plus que n'en ont tous les Sectaires maintenant.

A la quatrieſme il eſt plaiſant de dire, que nous n'oſerions accepter pour Iuges les Peres, & luy meſme ſe courrouce de ce, que nous faiſons tant d'eſtat des Peres, qui les alleguōs à tous propos, & les voulons croire en toutes choſes, comme nous auons monſtré au Chapitre 4. Il en feroit croire de belles ſi l'on eſtoit du tout ſot & ſtupide.

fol. 124. Tout ce qu'il dit de Tertullien, & des Payens & Idolatres, & puis ſa concluſion eſt du tout hors de noſtre theſe, & nous impoſe: car nous ne parlons icy de la ſimple multitude des annees, mais de la priorité & du plus grand voiſinage des Apoſtres, ſelon l'intention de Tertullien qu'il allegue, qui eſt pour nous.

fol. 124. pag. 2. & 125. Contre mon Article 3.

Il retourne encore en ſon erreur de nous impoſer que nous entendons par l'antiquité vne longue ſuitte d'annees, & non l'anciēne continuation & ſuitte de meſme foy. Et luy meſme en la page precedente, tout au commencement dit, que i'allegue les Peres ſuccedans les vns aux autres, tenans vne meſme foy, creance,

Digitized by Google

&c. Et dit tres-mal à propos, que i'affoiblis par là mon argument d'antiquité. Ce qui ſe refute ſoy meſme.

Au dire de S. Auguſtin i'y ay reſpondu cy-deſſus. Quant à ce qu'il dit de Tertulien, que s'il voyoit l'Egliſe Romaine en l'eſtat qu'elle eſt maintenant, &c. Ie dis que s'il reuenoit maintenant en ce monde, il trouueroit voirement grand changement & deſchet en la deuotion, au zele, en la pureté de vie, & s'en ſcandalizeroit fort: mais il trouueroit que ceſte Egliſe s'eſt touſiours tenuë en la meſme foy & creance qu'il teſmoigne, qu'elle tenoit pour lors, & que luy meſme a creu, tenu, & eſcrit: Que c'eſt elle qui a tiré de la poudre ſes liures & s'en ſert: Ou au contraire les ſchiſmatiques les peruertiſſent & condamnent toute l'antiquité.

fol. 125. pag. 2. Contre mon Article 4.

Il eſt venu iuſtement ſe rendre au filet, alleguant ceſte hiſtoire de Phocas, & de Boniface 3. laquelle i'ay monſtré tres-fauſſe en mon vnzieſme & dernier article, que i'ay adiouſté en ceſte ſeconde edition, auant que voir le liure du reſpondant, où ie renuoye le lecteur.

fol. 126. iuſques au fol. 130. Contre mon Article 5.

Contre ma ſolution & diſtinction des choſes ruyneuſes & incorruptibles, il dit que les choſes incorruptibles au temps ſont inuiſibles, comme foy, doctrine, Egliſe inuiſible, &c. Et que les viſibles comme les perſonnes & l'Egliſe viſible, &c. ſont corruptibles. Iuſques là nous pourrions conniuer: mais voicy qu'il adiouſte. Que ces inuiſibles & incorruptibles, entrans & ſe ioignans aux viſibles & corruptibles ſe corrompent auſſi. Ce que nous luy nions tout à plat: car il s'enſuiuroit qu'elles fuſſent plus foibles, cedans, ou bien ſe laiſſans vaincre aux corruptibles. Ainſi l'ame ſeroit mortelle & corruptible, parce qu'elle eſt iointe au corps viſible & corruptible. Or il en va tout autrement. Il le veut prouuer par le dire du Philoſophe: Ie reſpons que le Philoſophe parle naturellement des choſes naturelles, & toutes corruptibles, tant celle qui reçoit, que celle qui eſt receuë. Les choſes diuines, la foy, la vertu ſont plus fortes & maiſtreſſes de l'eſprit humain: ſont en l'homme non point ſelon la nature de l'hôme, ny par le moyen & voye naturelle & humaine, mais par vne ſurnaturelle: elles changent, maiſtriſent, captiuent l'eſprit, emportent, & vainquent l'homme tout entier.

Digitized by Google

Il demande & veut ſçauoir comment la longueur du temps peut diminuer le zele, la deuotion : la reſponce eſt au meſme lieu. Il ne s'en contente pas, & dit que ce ſont dons auſſi bien celeſtes, que les autres choſes internes. Ie luy nie, que ce ſoyent dons comme les autres, car en ceux cy l'homme y a plus grand part, & conſiſtent en practique externe. I'adiouſte que Dieu ne donne pas à ſi grande meſure ces cauſes internes de la deuotion, zele. Dont n'eſt de merueilles ſi les effects & ce qui en ſort, eſt plus laſche & plus tiede.

Il dit, que l'on peut abuſer des meilleures choſes, du nom de Dieu, de la doctrine: ie le confeſſe, mais l'abus demeure tout entier à l'abuſant, & non pas à la choſe, au nom de Dieu, à la doctrine, qui demeurent nettes, intactes, incorruptibles, auſſi bien en l'abus, que hors l'abus : Comme le rayon du ſoleil auſſi net ſur vn fumier, que ſur l'or & ſur la ſoye, & pour cela n'eſt pas inuiſible: il ſe voit luiſant & eſclairant ſur le fumier.

La diſtinction qu'il faict de l'entendement & de la volonté, n'eſt point à propos & ne ſert de rien.

Il impoſe me faiſant dire que Ieſus-Chriſt a dit, que la charité refroidira, & n'y aura rien à craindre en la foy, ce qui eſt faux: auſſi aurois-ie allegué faux, ſi ie l'auois dit. Il y a & en l'Euangile, & en mon liure: La charité ſe refroidira & l'iniquité abondera. Mais il adiouſte que Ieſus-Chriſt a dit, que venant il ne trouuera point de foy en terre, & de là veut conclure qu'elle ſera donc corrompuë. Ne voila pas bien argumenté ? Il n'y en aura point : *Ergo* elle ſera corrompuë. Il faudroit pluſtoſt dire: il n'y en aura point. *Ergo* elle ne ſera pas corrompuë. Il faut donc dire que la foy perira & defaudra, mais non pas ſera corrompue. Et eſt blaſphemer, que d'appeller l'Egliſe Catholique, paillarde, adultereſſe.

Fol. 128. Reſpondant à mes quatre poincts de la reformation, il dit au premier que la foy & la doctrine peut eſtre corrompuë & reformee, ce qu'il ne prouue pas, quoy qu'il diſe, & qu'il ſoit long ſur ce propos. Nous confeſſerons bien que la doctrine peut eſtre alteree, & y auoir des erreurs, teſmoing toutes les hereſies, & par conſequent qu'elle peut eſtre reſtablie, reſtauree, & reintegree, mais non pas reformee, c'eſt à dire changee & receuoir vne autre forme. Pource que la forme & la regle de la foy eſt vni-

Digitized by Google

que, immuable, immobile, irreformable, comme dit Tertulien, Regula
que i'ay cotté en mon liure. Ce n'eſt pas vne regle de plomb, Lesbia.
que l'on puiſſe plier, tordre, accommoder, comme l'on veut, ainſi que l'on faict ce qui eſt des ceremonies & de la police, que l'on peut changer, adoucir, modifier, ſans rien gaſter, & ſans intereſt du Principal. Dire donc que la foy & la doctrine puiſſe eſtre reformee, c'eſt improprement parler, & trop s'opiniaſtrer au mot.

Au ſecond il ne reſpond pas à ce que i'ay dit: mais il met vn faict nouueau, diſant que l'Egliſe Romaine ne peut eſtre reformee, pource qu'elle eſt du tout infecte, voire la meſme infection, dont elle doit eſtre deſtruicte. Elle ne peut pas eſtre telle ſelon leur propre doctrine, puis qu'ils y ſont baptiſez, & que le bapteſme ne ſe donne qu'en l'Egliſe de Chriſt. Au pis aller elle ſeroit Egliſe impure: mais vrayement de Chriſt, & partie de la Catholique, ſelon du Pleſſis en ſon chap. 6. & ainſi non à deſtruire, mais à reformer. Et de faict ils ont tous & touſiours dit en leurs eſcrits, reſponſes, proteſtations, declarations, confeſſions, qu'ils venoient pour reformer l'Egliſe, ils ſe ſont appellez reformateurs Euangeliques: ils ont appellé leur Egliſe la reformee: Bref tout leur cas eſt reformation. Mais ce reſpondant eſt plus en cholere. Il parle de deſtruction. Selon luy tous les Chreſtiens, qui eſtoient au monde auant luy n'eſtoient point en l'Egliſe, ſont tous deſtruicts & damnez: il n'y auoit point d'Egliſe: il l'a dit en cholere, il ne le croit pas ainſi.

Au troiſieſme, il l'accorde bien, mais il le deſtorque. Nous voulons dire que ce n'eſt pas aux ſubiects particuliers & brebis de reformer l'Egliſe, mais Ieſus-Chriſt meſme a ſon eſprit, qui preſide, gouuerne, & reforme l'Egliſe par ſes Conciles, qui ſont tres-vtiles & neceſſaires à ces fins.

Au quatrieſme il dit, qu'ils ont demeuré en ceſte Egliſe noſtre, tant qu'ils ont peu, mais ayans veu n'y auoir plus d'eſperance, ils s'en ſont ſortis. Maintenant il l'appelle Egliſe: Comme l'homme eſtoit ſain auant qu'eſtre malade, & la maiſon entiere auant que le feu s'y miſt: et qu'ils y fuſſent demeurez, ſi on les euſt voulu croire, & r'habiller les affaires ſelon leur aduis. Apres par ſon dire il s'enſuit qu'il y peut auoir quelque raiſon ſuffiſante pour ſortir & ſe ſeparer de l'Egliſe: grand erreur qui ſe traictera en

Digitized by Google

mon dernier chapitre par exprez.

La ſimilitude qu'il met apres du palais & de l'eſtable, ne conuient pas bien à cecy. Si ceſte Egliſe Romaine, d'où tu es ſorty, à cauſe de ſa corruption, eſt l'eſtable, ou vn certain lieu puant du palais, ce n'eſt & ne fut donc iamais le palais. Or tu confeſſe auoir eſté autresfois le palais, car tu l'appelles Egliſe, & auant ſa corruption eſtoit la vraye Egliſe. Il euſt eſté mieux dit, que tu es ſorty du palais apres qu'il a eſté châgé en eſtable. Item ſi noſtre Egliſe eſt l'eſtable du palais, où eſt le palais? Chez vou? le palais ſeroit donc ſorty de l'eſtable: Car vous eſtes ſortis de nous, & l'eſtable domineroit & preuaudroit ſur le palais.

fol.131.132. Contre mon Article 6. & 7.

A tout ce qu'il dit icy i'employe mon aduertiſſement que i'ay mis au commencement, & que luy-meſme met icy pour reſpondre. Il faut touſiours regarder à la ſource, IESVS CHRIST & les Apoſtres. Qui eſt plus ancien de ce coſté là, il a gaigné. Il ſe met en peine d'expliquer ce mot de couſtume: l'explique comme il voudra, il n'eſt à propos. Ie ne baille point la couſtume pour marque de l'Egliſe, mais l'antiquité, c'eſt à dire priorité, & plus proche voiſinage de Ieſus-Chriſt & des Apoſtres, & en v[illegible] antiquité Chreſtienne & de Chriſtianiſme.

fol.113. Contre mon Article 8.

Il ne reſpond pas à ce que ie dis contre la quatrieſme obiection de du Pleſſis. Il ne la touche pas meſme, car ie la luy nie toute entiere comme fauſſe, & luy monſtre le contraire de ſa propoſition, qui eſt que l'Eſcriture ſoit plus ancienne que tout, car c'eſt toute la derniere plus ieune que l'Egliſe, Symbole, Tradition, religion, foy, &c. & de ſon aſſomption, qui eſt que l'Eſcriture ſoit à eux. Mais au lieu de reſpondre pertinemment, il s'amuſe à d'autres choſes, en gauſſant des marques de la poſſeſſion ancienne de l'Egliſe, ſçauoir cloches, autels, &c. les appellant choſes ſtupides, & s'en rit, pource qu'il n'en peut autant alleguer, & au reſte il monſtre luy-meſme ſa ſtupidité: car aux choſes qui ſont purement de faict, comme eſt la poſſeſſion, il n'y a teſmoignage plus certain, que celuy où n'y a point de fineſſe, d'artifice, d'inuention. Le faict aux enqueſtes & en la narratiue des hiſtoires, ſe ſçait mieux au vray par les plus ſimples, incapables de deguiſer & alterer finement les affaires. Des

baſtimens ne peuuent mentir, & n'y a point d'obiects contre eux, comme il pourroit auoir contre hommes. D'auantage comment pourroit-t'on mieux prouuer vne antiquité que par teſmoings anciens de longue duree, comme ſont les baſtimens, qui ne ſe ſont pas faicts eux-meſmes, & ſont d'vne vie longue & fort durable?

Au reſte il broüille ce que ie dis contre du Pleſſis: car ie ne pretens autre choſe, ſinon monſtrer que l'argument tiré de l'antiquité, eſt receuable en matiere de religion, ſoit parole de Dieu, Egliſe, ou autre choſe: car du Pleſſis s'en eſt bien aidé en ſon autre liure, & maintenant en ſon traicté il le reiette & s'en mocque, qui n'eſt pas s'entendre bien.

Au reſte il ne reſpond pas à mes articles 10. & 11. qui parlent bien à eux, mais auſſi ne pourroit-il, car ils ont eſté mis en ceſte ſeconde edition.

CHAPITRE HVICTIESME, & ſeconde marque de l'Egliſe.

ARTICLES VIII.

1. *Eſt propoſee la ſeconde marque de l'Egliſe, qui eſt multitude tres-grande, reſpandue par tout le monde, & au contraire de la fauſſe Egliſe, paucité & reſtriction en perſonnes & lieux: laquelle eſt prouuee par grand nombre de lieux de l'Eſcriture.*
2. *La premiere partie de l'aſſomption eſt prouuee, ſçauoir eſt la multitude, eſtendue, & diffuſion de la Catholique Romaine.*
3. *L'autre partie de l'aſſomption eſt prouuee, ſçauoir la paucité & reſtriction des partis ſchiſmatiques, & ce en pluſieurs manieres: & reſpondu à ces mots de Papiſte, Romain.*
4. *La concluſion prouuee par les Peres anciens auec vne remonſtrance aux ſchiſmatiques, de ce qu'ils iniurient le fils de Dieu, de faire ſon Egliſe ſi petite & ſi courte.*
5. *Eſt monſtré que c'eſt la couſtume generale des ſchiſmatiques de haut-loüer la paucité.*
6. *Eſt reſpondu à la premiere obiection de du Pleſſis, qui eſt de l'Egliſe vieille, ou bien de la Chreſtiẽne, en ſes deux bouts premier & dernier*

Digitized by Google

7. *Eſt reſpondu à la ſeconde obiection des ſchiſmatiques qui eſt des lieux de l'Euangile, qui ſemblent recommander la paucité.*

8. *Eſt reſpondu à leur troiſieſme obiection, qui eſt de la conuerſation & formation de la Chreſtienté, en laquelle le nombre des Chreſtiens eſtoit fort petit.*

1. Propoſitiõ.

S'Il eſt queſtion d'auoir aduis & conſeil en choſe doubteuſe, il eſt bien plus apparent, & y a bien plus de raiſon de ſuyure, & s'arreſter à celuy que la plus grande part, & preſque tous tiennent, qu'à celuy de bien peu de gens. Ce que i'entends eſtre dit de bonne foy, & *cæteris paribus*, c'eſt à dire que de la part de ces pluſieurs & preſque tous ſoyent gens bien ſenſez, & de qui le monde prend regle, & loy: *de meliori nota, vt non ſolùm maior, ſed ſanior opinio.* Car autrement vn ſeul ſage opinera mieux, que cent fols. Le prouerbe dict, que pluſieurs yeux voyent mieux qu'vn. Le general & pluſieurs ſont à preferer au priué & particulier. Il eſt mal aiſé que toute vne grande generalité puiſſe tromper ny eſtre trompee. Erreur ne cuide pas gaigner & poſſeder tout: c'eſt vn mot bien dit: Que non plus qu'vn ne pourroit abuſer tout le monde, auſſi tous ne pourroient s'accorder à tromper vn, dont il eſt plus ſeur de s'arreſter à tous qu'à vn.

Voicy vne raiſon, qui ſemble bien apparente en toutes choſes, mais elle eſt tres-neceſſaire en matiere de religion & touchant l'Egliſe de Dieu, laquelle eſt vne multitude aſſemblee de toutes gens à la profeſſion publique de Ieſus Chriſt. Tellement que c'eſt de l'eſſence & definition de l'Egliſe Chreſtienne, qu'elle ſoit vne multitude numereuſe, & icelle eſtenduë par tout le monde. Et n'y a rien plus contraire à l'Egliſe Chreſtienne, que paucité, & d'eſtre reſerree en quelque certain lieu, qui ſont deux marques de la fauſſe.

Multitude & eſtendue de l'Egliſe.

Cecy ſe prouue clairement par infinis lieux de l'Eſcriture ſaincte, tant vieil que nouueau Teſtament. Dieu parle à Abraham, & puis à Iſaac, & par pluſieurs fois leur dit: Ie multiplieray ta ſemence, comme les eſtoilles du Ciel & le ſablon de la mer: Ta ſemence ſera comme la poudre de la terre reſpandue au large en Orient, Occident, Midi, Septentrion. Ceſte ſemence ainſi planctureuſe & reſpandue par tout ne s'entend de la charnelle, ny

En Geneſe pluſieurs lieux.

auſſi

auſſi de la Synagogue Iudaïque, car il ne ſeroit pas vray, mais de la ſpirituelle, qui eſt de l'Egliſe Chreſtienne. Plus Dieu dict: En ta ſemence, c'eſt à dire Ieſus-Chriſt, toutes nations ſeront benites. Dieu dict à ſon fils: Ie te donneray toutes nations pour ton heritage, & les bouts de la terre en ta poſſeſſion. Ceſt heritage & poſſeſſion ſi grande ne peut eſtre autre, que l'Egliſe. Il dit auſſi, que tous les bouts du monde ſe conuertiront à luy, & toutes les lignees des gens l'adoreront en face, il commandera d'vne mer à l'autre, & du fleuue iuſques au bouts de la terre. Aux Prophetes il eſt dit tant ſouuent, que toutes gens & nations de la terre viendront à luy, viendront de loing, la ramaſſeront pour le ſeruir & honorer: Que toute chair & tous les bouts du monde verront le Sauueur de Dieu: Que le Redempteur ſainct d'Iſraël ſera Dieu de toute la terre. Ieſus-Chriſt parlant à ſes Apoſtres apres ſa reſurrection dit, qu'il failloit que la remiſſion des pechez fuſt preſchee en ſon nom par toutes nations, commençant à Hieruſalem: Et vous, dit-il à ſes Apoſtres, me ſerez teſmoins en Hieruſalem, Iudee, Samarie, & iuſqu'au bout du monde. Allez par tout le monde, & preſchez l'Euangile à toute creature.

Pſal. 27. *Pſal. 71.* *Iſa. 2. 49. 54. 60. 6.* *Luc dernier. Matth. dernier. Act. premier.*

L'Egliſe Chreſtienne donc eſt vne multitude tres grande, icelle diſperſee & reſpandue au long & au large par tout le monde. Tellement qu'à la façon cõmune & ordinaire de l'Eſcriture, elle eſt appellee, de toutes gens, de tous peuples, & toutes nations. L'Egliſe eſt vne tres-grande ſocieté & compagnie des Chreſtiẽs diſperſee par tout le monde. C'eſt vne communion & conſentement vniuerſel de toutes gens. Ieſus-Chriſt a donné pour dot, dit S. Auguſtin, à ſon Egliſe ceſte generalité de tout le monde.

Omnium gentium. *De verbis Domini. Cyril 18 Catech.*

La fauſſe qui eſt heretique ou ſchiſmatique, c'eſt vne opinion tiree, & choſe particuliere, excogitee par eſprit priué, differẽte & abhorrante de la commune & vniuerſelle, qui n'a vogue qu'en quelque coing & endroict du monde, & encore pour quelque temps. Tellement que comme il eſt aiſé de nommer & cotter le temps & les lieux, auſquels on en a eu cognoiſſãce: auſſi eſt il de remarquer les autheurs & promoteurs, la ſource & le commencement, le progrez, l'eſtat, la declination, & la fin enfermee en certains païs, dõt elle dit, c'eſt icy où ie ſuis: c'eſt là où il faut aller, & telles particulieres indicatiõs, pour la deſigner. Deſquels le fils de Dieu auoit bien aduerty, que l'on s'en donnaſt garde, comme

paucité & reſtriction ſchiſmatique. *Mat. 24.*

eſtant le ſignal de fauſſetez. Si quelqu'vn dit: voicy Chriſt eſt icy, ou il eſt là, ne le croyez point. Celuy là eſt dit bien ſentir, bien croire, qui croit ce que tout le monde croit, ce qui eſt receu par tout. Le Chreſtien eſt, comme diſoit Socrates, citoyen du monde. Celuy-là eſt ſuſpect & heretique qui ſent & croit de ſa teſte, & comme dit la ſaincte parole, qui ſuit ſon eſprit, qui parle de ſoy-meſme. Voila pourquoy, par ſon propre iugement il eſt ſubuerty : ou croit & tient ce que l'on enſeigne en tel lieu, depuis tel temps. Car depuis qu'il y a de la reſtriction, de la particularité, & que l'on deſuoye, ou l'on deſment l'vniuerſité, c'eſt hereſie : c'eſt ſchiſme : c'eſt fauſſeté.

Ezé. 13. Iob 8.

Aſſumption.

Or maintenant de tous les partis, qui font profeſſion du Chriſtianiſme, lequel eſt-ce qui a ces deux marques, auquel les Propheties & promeſſes de la foy & de l'Euangile ſe trouuent accomplies, ſinon celuy qui vulgairement eſt appellé Catholique? Dont auſſi, & pour autres raiſons, comme ſera dit cy apres, elle en retient le nom, c'eſt à dire l'vniuerſelle. La choſe eſt ſi claire d'elle meſme, qu'il n'eſt ja beſoing de ſe peiner à la monſtrer: car quant à la multitude, l'Egliſe Catholique eſt ſi numereuſe au monde, que tous les autres partis Chreſtiens enſemble (combien plus, ſi on les prend chacun à part, & mettez-y encores les Iuifs ſi vous voulez) montent fort peu à ſon regard. Tellement que non ſeulement elle eſt, & doit eſtre dicte plus grande, que toute autre: mais la preſque toute: & chacune des autres preſque rien.

Multitude & eſtenduë de la Catholique.

Quant à la diffuſion, diſperſion, ou eſpandement au long & au large par tout, il eſt auſſi clair. Car par tout où le nom Chreſtien eſt ouy & receu, là eſt auſſi recognuë la foy de l'Egliſe, que l'on dit Catholique. Elle eſt certes entenduë & a, il y a deſia pluſieurs ſiecles, ſon exercice public par tous les endroicts de la terre, non ſeulement où les Princes ſont Chreſtiens depuis l'extremité Septentrionale, où habite le Moſchouite, iuſqu'à l'autre coſté Meridional de l'Ethyopie, où commande le grand Negus ſouuerain des Albiſſins, & au monde nouueau Oriental, & Occidental, Indes, Ameriques, Breſil, Iappon, Peru : Laquelle deſcouuerte paſſe de beaucoup en grandeur & eſtendüe de pays toute l'Europe : mais auſſi là où ils ſont Mahumetans, en Europe, en Aſie, & en Afrique.

Certes auec ceſte raiſon l'Egliſe Catholique ſe peut har-

Digitized by Google

diment faire valoir & s'auctoriſer contre & par deſſus toutes autres religions du monde, ſoit eſtrangere, meſcreante, Iudaïque, Gentille, Mahumetane, ſoit domeſtique, & couuerte du nom Chreſtien, heretique, ou ſchiſmatique. C'eſt que *peruaſit totum orbem.* Elle a couru & tenu tout le mõde. Ce qu'aucune autre n'a encore peu faire, par meſmes la Gentille, qui a plus faict que les autres.

Et c'eſt la marque de verité, & vn des moyens de la diſcerner de menſonge & d'erreur : car iamais erreur n'a occupé ny peu obtenir ny courir ou paſſer auec adueu par tout le monde : & ne ſçauroit tant maiſtriſer, ou faire cacher la verité, qu'elle ne ſe trouue en quelque lieu, ayant marques publiques & teſmoings qui depoſent pour elle, & la ſouſtiennent. Mais au contraire c'eſt à la verité de ſe faire recognoiſtre par tout. Car puis que Dieu eſt le Seigneur de l'vniuers, & que le redempteur d'Iſraël doit eſtre Dieu de la terre, c'eſt bien raiſon, que pour le moins vne fois & pour vn coup il ſe faſſe recognoiſtre par tout. *Iſa. 52.*

Que diront à cecy toutes les autres parts ou partis de Chreſtiens ? Quant aux anciens les plus grands & fameux en eſtenduë de pays & de temps ont eſté les Arriens, qui ont leué la teſte plus haute, que tous les autres enſemble. Car ils ont eu vogue & credit long temps & preſque par tout. Si eſt-ce qu'auant auoir duré cent ans, ils decliné de beaucoup en nombre & en authorité : & auant deux cens acheuez, ils ont eſté preſque totalement abolis, & n'en eſt demeuré que le nom ignominieux. Les Donatiſtes apres eux ont eſté les plus fameux : mais ce n'a eſté qu'en Afrique. Les Manicheens n'ont eu gueres cours qu'en Perſe. Les Nouatiens ont duré aſſez long temps : mais obſcurs, en Orient ſeulement & en fort peu de lieux. Les Iconomaches en Orient ſeulement, au bout de quelque temps du tout eſteincts. Voila des principaux : tous les autres partis ont eſté fort petit cas au prix de ceux là. Mais long temps y a qu'ils ne ſont plus, tous ont paſſé comme nuages, & n'en eſt pas ſeulement demeuré le veſtige ny la trace, vaincus par l'Egliſe Catholique la maiſtreſſe du monde. *3 Paucité & reſtriction des ſchiſmatiques Anciens.*

Venons aux modernes, qui tant trauaillent en Occident l'Egliſe, comme ces anciens en Orient. Ceux de cinquante ans en ça, ſont en plus grand nombre, credit, & vogue, que tous les pre- *Modernes.*

Digitized by Google

cedens en cinq cens ans auparauant. Certes c'eſt fort petit cas de leur faict. Ce ſont de petites parts ou parcelles deſrobees du gros & du tout : & le ſont de faict, de nom & profeſſion.

De faict. De faict, c'eſt à dire, en nombre & eſtendue de pays : Car ſi vous les prenez chacun à part, à grand peyne occupent-ils vn petit coing, qui merite eſtre nommé, au regard de l'eſtenduë du monde, quelque petit pays ou ville, & encore non tout entier. Car touſiours & par tout y a du Catholique. Si vous les prenez tous enſemble (car ils ſont pluſieurs partis tres-differens & mal accordans enſemble, comme ſe verra cy apres) ils ne ſont la cent millieſme partie de la Catholique, qui eſt au monde : tellement que par tout où ces partis contraires ont leur plus grand credit, qui n'eſt grand cas, la religion, & communion Catholique y eſt auſſi toute notoire, amplement veuë & cognuë : mais infinis lieux, peuples, nations entierement Catholiques y a, où tous les autres partis ne ſont point cognuz, voire le bruit & le nõ n'y arriuera iamais. Et encores biẽ qu'il s'en trouuaſt, voire qu'ils euſſent exercice de leur confeſſion en tous les endroicts du monde, ſi eſt-ce qu'ils ne ſeroyent & ne feroyent pour cela l'Egliſe Catholique, à cauſe qu'ils ne conuiennent en doctrine, & ne communiquent à la foy & à l'Egliſe des Majeurs & anciens Paſteurs, Peres, & fondateurs de tous ces lieux-là, comme ils ne font de ce peu de lieux meſmes, où il ont maintenant place, Allemagne, Angleterre, Eſcoſſe, voire ils les accuſent & condamnent d'ignorance, ſuperſtition, Antichriſtianiſme.

De nom. 2. Secondement de nom, car leur appellation eſt touſiours de quelque partialité, ou de leur autheur (comme preſque tous tãt anciens que modernes) ou de quelque nouuelle & particuliere doctrine leur, comme Anabaptiſtes, Vbiquiſtes, Sacramentaires: ou du lieu où ils ont prins commencement & vogue, cõme Cathaphriges, Albigeois, Arabiques, pauures de Lyon : & ne peuuent dire que les Catholiques leur ayent donné, comme par reproche & iniure, ces noms là. Car eux meſmes ſe les ont donnez, comme la plus part des modernes, Lutheriens, Caluiniſtes: ou bien la choſe de ſoy meſme eſt ainſi allee, que pour les cognoiſtre & les diſtinguer les vns des autres, tels noms leur ſont demeurez : & ainſi ſont appellez de tous autres partis leurs compagnons à moleſter la Catholique. Or tous tels noms mon-

Digitized by Google

ſtrent, qu'ils ſont des parts, & biens particuliers en temps, lieux, perſonnes. La Catholique, d'où ils ont eſté, & ſont pieces couppees & ſeparees, demeure touſiours de nom & de faict generale & vniuerſelle par tout.

Il eſt vray que toutes les ſectes & partis modernes d'vn accord appellent la Catholique, comme d'vn nom propre, mais par iniure, Papiſtique, Romaine : *Papiſticam, Pontificiam, Romanam, Romanenſem.* Mais ils ſont bien loing de leur conte : car premierement par cela ils ne la peuuent noter pour ſecte ou part. Car le Pape n'eſt point quelque nouueau, certain, ou particulier autheur de doctrine, ou ſectaire, comme Arrius, Luther, Caluin, ny vne perſonne de certain temps ou lieu, comme les autres, ou vn homme indiuidu : mais vn general, ordinaire, & perpetuel magiſtrat & officier ſouuerain en l'Egliſe, auquel comme vicaire de Ieſus-Chriſt les Chreſtiens de tout temps rendent reuerence & obeyſſance: mais au rebours par ces mots ils la monſtrent vrayement Egliſe, pour ce qu'à l'Egliſe Catholique, dont le Pape eſt Eueſque, tous les Chreſtiens depuis les Apoſtres ont communiqué, tellement que la communion Romaine ou de l'Egliſe Romaine & de ſon Paſteur c'eſt la communion vniuerſelle de la Chreſtienté. Mais de cecy ſera plus au long diſcouru cy-apres en la quatrieſme raiſon, qui eſt du nom Catholique.

Tiercement de profeſſion, car quand ils parlent eux meſmes de leurs faicts, ils en parlent comme de choſe particuliere & nouuelle, en leurs confeſſions, Apologies, Epiſtres liminaires. Et par tout ils vſent de ces mots, nos Egliſes, nos aſſemblees, noſtre cōfeſſion, &c. Les Egliſes de Saxe, les lieux qui tiennent & ont embraſſé la confeſſion de Luther, confeſſion Auguſtane, &c. depuis 30. & 40. ans, &c. Mais encore auec vne effrontee & inſupportable audace : comme quand ils diſent, La difference du vieil & nouueau Teſtament, la police eccleſiaſtique, &c. n'a point eſté bien entenduë depuis le temps des Apoſtres iuſques à maintenant, par le miniſtere de Martin Luther : l'intelligence de la Cene du Seigneur eſt deuë à vn ſeul Caluin depuis Ieſus-Chriſt & ſes Apoſtres. Voyez comment en ſe voulant vanter & parler d'eux, ils ſe marquent ſur le front & s'infament de Schiſme & partialité.

3. De profeſſion.

Vuigand. de bonis & malis Germ. & in confeſſ. Auguſt.

Beza in vita Caluini.

Par tout ce deſſus il appert, qu'ils ne communiquent &

Digitized by Google

ne ſont de la vraye Egliſe & religion, laquelle ſelon les predi-
Concluſion. ctions, deſcriptions, & promeſſes des Prophetes, & puis de Ieſus-Chriſt, doit croiſtre & eſtre reſpanduë par tout le monde, par tous les endroicts de la terre, doit eſtre la communion & ſocieté de toutes gens & nations, mais au contraire ce ſont des pieces couppees & retranchees du gros corps & du tout entier. Ils ſont de nom, de fait, & de profeſſion courts, particuliers, peu & petite choſe.

Dont on leur peut & doit-on objecter & reprocher ce que les anciens Peres diſoient aux Schiſmatiques de leur temps. Sainct Auguſtin diſputant contre Petilian Donatiſte diſoit: ie t'objecte & te reproche le crime de ſchiſmatique: tu le nieras, ie te le preuue. Tu ne communiques point auec toutes gens & nations, ny auec les Egliſes fondees par les Apoſtres. L'Egliſe eſt vne Cité baſtie ſur la montagne: & a ceſte marque qu'elle ne peut eſtre cachee. Parquoy elle eſt cognuë de toutes gens. Or voſtre party n'eſt pas cognu de toutes gens, ce n'eſt donc pas l'Egliſe. Et ailleurs, Nous tenons & poſſedons l'heritage de Ieſus Chriſt & non eux: car ils ne communiquent pas à tout le monde (*orbi terrarum*) ny à l'vniuerſité rachetee du ſang du Seigneur: nous ſommes certains de l'heritage: il eſt dehors.

Lib. 2. Contra Petil. 16. & 104.

Tractat. 3. in Epi. Ioan.

Vn autre pere parlant auſſi aux Donatiſtes, Si l'Egliſe eſt chez vous en vn coing & part d'Afrique, elle n'eſt point en l'autre partie d'Afrique, moins en Eſpagne, Italie, Gaule, ny en tout le reſte du monde, où vous n'eſtes point. Où ſera donc l'Egliſe Catholique & vniuerſelle? N'en peut on pas autant & mieux dire & objecter aux Schiſmatiques modernes?

Optat. Mileuit. lib. 2. contra Parmen.

Remonſtrance aux ſchiſmatiques.

N'eſt-ce pas donc choſe eſtrange de laiſſer vn aduis Vniuerſel, pour ſe ioindre à vn particulier ſi court, ſi petit, qu'au regard de l'autre, ce n'eſt qu'vn peu plus que rien: quitter tout le monde, à la communion Catholique & vniuerſelle, pour ſe ioindre à vn petit auorton caché & enſerré en quelque petit coing du monde? Quitter le grand chemin ouuert, battu, large, & frequenté, qui meine à ſalut, pour prendre des petits deſtours & ſentiers incogneus, mal aiſez à tenir, où n'y a chemin, addreſſe, entree, ny yſſuë aucune, que celle qui meine à perdition? mais quelle blaſpheme eſt-ce contre Ieſus Chriſt fils de Dieu, de luy oſter ce qui luy a eſté donné? luy deſnier vne grande partie de ſon

loyer? luy retrancher & racourcir ſon heritage, ſon Royaume, ſa puiſſance, la confinant & enſerrant en quelque petit endroict & coing du monde? Le ſalaire de ſon labeur, & de ſa grande iournee du Vendredy ſainct, c'eſt poſſeder & eſtre recogneu par tout le monde, comme dit ſainct Paul, qu'en contemplation, & pour payement de ſon humilité & obeyſſance à la Croix, toute creature ſe doit humilier à luy, & toute langue, toute nation & peuple le doit confeſſer & recognoiſtre. Quel crime & audace eſt-ce de le priuer de ce qui luy appartient ſi iuſtement? & au lieu de tout le monde luy bailler quelque petit pays, qui n'eſt qu'vn poinct au regard de l'Vniueurs: & ainſi le faire le moindre Prince du monde, luy, qui eſt le Roy des Roys, Seigneur des Seigneurs? C'eſt, dit ſainct Hieroſme, aneantir la Croix de Ieſus, & aſſujettir le fils de Dieu au Diable, comme le plus foible au plus fort. C'eſt certes la raiſon, qu'en recompenſe des trauaux, qu'il a ſouffert pour tout le monde, il ſoit recogneu & adoré par tout le monde. Optatus aux Donatiſtes dit: ſi ainſi à voſtre fantaſie vous voulez reſerrer eſtroitte l'Egliſe, & ſuborner à ceſte opinion toutes gens, où ſera ce que le fils de Dieu a merité, ce que ſon Pere ſi volontiers & ſi liberalement luy a donné, diſant: Ie te donne toutes les nations pour ton heritage? Comment voulez-vous enfraindre telle promeſſe? Pourquoy combattez vous contre les merites du Sauueur? permettez au fils de poſſeder ce qui luy a eſté baillé, & au pere d'accomplir ſes promeſſes: Pourquoy y mettez-vous des bornes?

Que diront pour reſponſe tous les partis contraires, ſe voyans ainſi enferrez par ceſte ſeconde raiſon de la multitude & eſtenduë de l'Egliſe contre leur paucité & reſtriction? La nier ou diſſimuler ne peuuent ils. Parquoy ne pouuans rien dire contre l'aſſomption, ils nient la propoſition, pour à quelque prix que ce ſoit eſchapper par quelque bout, ils ſe mettent à deffendre & honorer la paucité & le petit nombre, voulans ſe ſauuer, par où on les penſoit tenir & conuaincre. 5. Dires des aduerſaires.

Or en cela premierement ils ſuiuent les arremens de tous les anciens Sectaires: car ç'a eſté vne perpetuelle couſtume, vne ordinaire reſpõſe & deffẽſe aux Heretiques & Schiſmatiques, que d'alleguer & faire valoir la paucité & le petit nombre, pour ſe ſauuer des obiections que leur faiſoient les Catholiques. Les Ma- *Apud paucos eſt veritas: paucorum eſt ſapientia.*

nicheens diſoient, que la verité de leurs dogmes eſtoit incognuë preſque à tout le monde : & les Montaniſtes parlans de leur doctrine, Le monde ne la peut receuoir : & puis les Donatiſtes. Peu de gens cognoiſſent la verité : il eſt propre à la multitude d'errer. Apres eux les modernes, comme Caluin, rarement ce qui eſt le meilleur plaiſt à pluſieurs: & les Lutheriens, Que depuis que le monde a eſté baſti la plus grande part des hommes a reſiſté à la verité. Bref tous, comme diſcourt ſouuent ſainct Auguſtin, ſe glorifient du petit nombre pour ſeduire la multitude, diſans: que la verité eſt cognuë de peu, la ſageſſe eſt rare, l'erreur ſuiuy de pluſieurs. Le nombre des fols eſt infiny. Et pour ſouſtenir & faire valoir ceſte leur excuſe ou reſponſe, ils alleguent diuers lieux de l'Eſcriture ſaincte, mais à fauſſes enſeignes, & tres-mal à propos, comme de couſtume.

Aug. de vtil. Cred c. 7 cõtr. Epl. funda in præfat. Inſti. Raro pluribus placent meliora.

Contra aduerſariũ legis l. 2 c. vlt.

6. Et pour le faire voir, & mieux toucher au doigt & à l'œil à tous, enſemble refuter tout ce qu'ils diſent & alleguent contre ceſte ſeconde raiſon, nous diſtribuerons, ſuiuant touſiours du Pleſſis, toutes leurs allegations en trois Claſſes : la premiere eſt des ſaiſons de l'Egliſe, où le nombre a eſté petit. Mais tout cela appartient au vieil Teſtament, & à la vieille Egliſe, encore ſeruante & non eſpouſe, petite, eſtroitte, & reſerree tantoſt dedans vne barque de Noé, tantoſt en vne race d'Abraham charnelle, & en vn petit pays de Paleſtine. Et ce n'eſt pas d'elle, de qui nous parlons, ny d'elle que s'entendent les ſuſdits lieux, que nous auons produict des Prophetes & de Ieſus-Chriſt, pour la multitude & grande eſtendue de l'Egliſe. Il eſt queſtion de l'Egliſe Chreſtienne, ſous le nouueau Teſtament.

Dires des aduerſaires diſtribuez en trois Claſſes. Du Pleſſis c 3.

2. Claſſe.

Ils alleguent auſſi deux ſaiſons de ceſte cy, bien petites & eſtroittes, leſquelles nous leur accordons: mais ce n'eſt à propos, car l'vne eſt de ſon commencement & fondation du temps de Ieſus-Chriſt, & au iour de Pentecoſte, qu'elle ne faiſoit qu'eſclorre, & encores au berceau en la ville de Hieruſalem, d'où elle deuoit ſortir, comme auoit dit Ieſus-Chriſt (*incipientibus ab Hieruſalem*) laquelle ſaiſon ne dura gueres : car incontinant ſortant de là s'eſpandit par tout le monde, & a touſiours creu depuis. L'autre ſaiſon eſt en ſon autre bout, c'eſt à dire, en la fin, approchant la declinaiſon du monde, & le iour du Iugement, laquelle ſaiſõ auſſi ne durera gueres, Dieu y remediãt & retournãt

amaſſer

amaſſer tout le monde à ſoy, tellement qu'il n'y aura qu'vn Paſteur & vne Bergerie. Voilà les ſaiſons petites & eſtroittes de l'Egliſe Chreſtienne, la premiere & derniere, ſon commencement & ſa fin, ſa conception & ſes abois, qui ſont toutes deux momentanees & de fort petite duree. Ce qu'aucuns ont voulu repreſenter par la ſimilitude d'vne barque (car auſſi en l'Eſcriture l'Egliſe eſt comparee à vne barque agitee ſur mer, & autresfois a eſté vne barque du temps de Noé) qui a ſes deux bouts eſtroicts & venans en pointe, & tout le reſte large. Or tout cela ne faict rien contre noſtre propos, qui eſt de l'eſtat entier, conſtant, & perpetuel de l'Egliſe, reſpandu au long & au large par toute la terre, ſelon les Eſcritures vieilles & nouuelles ſus-alleguees.

En ſecond lieu ils alleguent diuers lieux de l'Eſcriture qui ſont pour la paucité; comme du petit troupeau: peu d'eſleus, peu de terre porter fruict, combien que toute enſemencee: la porte de vie eſtroicte, & peu paſſer par icelle. Mais ils s'entendent tous non de l'Egliſe, ains des bons qui ſont en icelle: non de la publication de la foy, mais de l'obeiſſance des Commandemens: non de la profeſſion Chreſtienne, mais de l'eſlection & ſalut eternel. Bref appartient à la partie de l'Egliſe inuiſible, qui eſt des bons & eſleus, à Dieu ſeul ſeulement cognus, & ainſi mal à propos par eux mis en auant. Car il eſt icy queſtion de la viſible, publique, cogneuë, de laquelle le Fils de Dieu dit auoir pluſieurs appellez, voilà l'Egliſe: peu d'eſleus, voilà la chreſme & la mouëlle de l'Egliſe: Item il deſcrit toute ſorte de terre enſemencee, voilà l'Egliſe, mais non toute porter fruict. La multitude eſt tres grande & plantureuſe de l'Egliſe: mais en icelle tous ne tiennent meſme route, & ne cheminent droict: les vns & en plus grand nombre paſſent par la voye large, les autres en moindre nombre, & c'eſt le petit troupeau, par l'eſtroitte: Mais tous enſemble ne font qu'vne Egliſe, laquelle eſt en peu par ſainctété de vie & eſlection: en pluſieurs par communion de foy & ſainctété des Sacremens, comme dit ſainct Auguſtin. Par ainſi ceſte paucité des bons en l'Egliſe, ne faict rien pour la paucité des autres en leurs partis. Car outre qu'elle n'eſt pas paucité ſimplement, voire ceſte paucité eſt numereuſe au regard des autres partis eſtranges du Catholique: mais au regard des autres, qui ſont en la multitude de l'Egliſe en plus grand nombre, cheminans par la

7. *2. Claſſe du Pleſſis c. 12*

Cōtra Fauſtū l. 13 c. 16.

AAa

voye large, encore ceſte paucité eſt, & vit en & parmy ceſte multitude de l'Egliſe, laquelle nous objectons aux autres, & non ailleurs, approuuee, fauorie, & eſtimee d'icelle. Encores, dit ſainct Auguſtin, que le tres pur & tres-vray culte & ſeruice de Dieu ſe trouue en peu de gens, pourtant ſe trouue-il en ceux, auſquels le grand nombre & la multitude enueloppee de cupiditez & de vices, & eſloignee de la pure intelligence conſent. Peu y en a, qui gardent virginité: peu qui renonçans à tout le monde faſſent profeſſion d'vne volontaire pauureté: qui paruiennent aux hauts degrez de vertu: mais multitude infinie partout le monde loue & eſtime telles actions, & ceux qui les font. Peu de perſonnes font de telles actions, & encore plus petit nombre les font bien prudemment: mais les peuples l'approuuent: les peuples leur portent faueur: & en fin les peuples accuſent leur foibleſſe, pour n'en pouuoir autant faire.

De vtilit. credendi c. 7.

8\. *3. Claſſe.* En tiers & dernier lieu ils alleguent l'exemple des Apoſtres, leſquels auec quelque peu d'autres, mais tous en tres petit nombre croyans en Ieſus-Chriſt Fils de Dieu, ſe ſont ſeparez de la ſuitte & obeïſſance des Pontifes, Scribes, Phariſiens, & principaux de Hieruſalem, qui eſtoient ſuiuis & obeïs de tout le monde. Dont ils concluent par là, que la plus grande part n'eſt pas touſiours la meilleure, & qu'il n'eſt pas mauuais de ſ'en departir pour prendre mieux.

Or quand il ſeroit ainſi tout vray, comme ils diſent, ſi ne pourroient-ils de là tirer ny conclurre grand cas pour eux, d'autant que ce temps & ceſte ſaiſon-là void des raiſons & conſiderations particulieres, à cauſe du changement qui ſe faiſoit de la Synagogue en l'Egliſe Chreſtienne, & comme en vn degel les affaires eſtoient ambigues & broüillees. L'vne eſtoit aux abbois, la Synagogue: l'autre s'enfantoit. Or maintenant il eſt queſtion de l'Egliſe, non ſeulement du tout formee, multipliee, agrandie, & eſtendue: ains tant auancee qu'elle a deſia paſſé ſa grande vigueur & ſon eſtat floriſſant.

Mais outre cela ils font mal leur compte: ſe trompent en leur argument bien lourdement en faict & en droict. En faict, diſant que ceux, qui ſuiuoient Ieſus-Chriſt, & croyoient en luy, abominoient & ſe ſequeſtroient du party des Phariſiens & Pontifes, du Temple & de la Synagogue. Car cela eſt apertement faux.

Digitized by Google

La Vierge mere, Zacharie, Ioſeph, Anne, Symon, auec les principaux des tenans bon en la foy de Ieſus-Chriſt, ne ſe ſont pas eſtrangez du Temple, ny de la Synagogue. Et pour le trancher plus court, Ieſus-Chriſt meſme & ſa mere gardoient la loy & les Sacremens en tout & par tout: frequentoient le Temple, gardans tout ce qui eſtoit de la publique obſeruance & religion des Iuifs & de la Synagogue, teſmoing la Circonciſion faicte le huictieſme iour, la Purification de la mere, & Preſentation de l'enfant au terme de la Loy. Chacun an ils alloient au Temple faire ce qu'il conuenoit, ſelon la loy. Ieſus-Chriſt preſchoit au Temple & par les Synagogues: faiſoit ſes Paſques ſelon la loy: Bref commande garder & faire ce que diroient & commanderoient les Scribes & Phariſiens.

Ils ſe trompent auſſi, penſans que Ieſus-Chriſt auec ſes Diſciples à part feiſſent l'Egliſe: car l'Egliſe pour lors eſtoit generalement en toute la grande multitude du peuple Iudaïque, qui reueroit & obſeruoit la Synagogue, le Temple: & obeïſſoit aux Pontifes, Scribes & Phariſiens. En laquelle multitude eſtoient, comme dit eſt, les Diſciples de Ieſus-Chriſt.

¶ D'auantage l'Egliſe Chreſtienne ainſi proprement appellee pour la diſtinguer de la Synagogue, & qui eſt celle, de laquelle nous parlons, n'a point commencé d'eſtre telle qu'apres l'Aſcenſion de Ieſus-Chriſt, & la deſcente du ſainct Eſprit, lors que la loy & la parole de Dieu a commencé de ſortir de Hieruſalem, comme il auoit eſté predit, & que l'on a commencé de preſcher par tout le monde, & par toutes gens, la remiſſion des pechez au nom de Ieſus-Chriſt, commençant en Hieruſalem. Lors commença l'auctorité de la Synagogue de ceſſer, & eſtre abrogee eſtant toutes choſes parfaictes, qui appartenoient à la negotiation de noſtre ſalut, & le chef receu en ſa gloire, non deuant.

Voilà leurs obiections & argumens aſſez refutez. Ils diſent encore quelques autres choſes contre ceſte ſeconde raiſon: mais pour ce qu'elles ſont auſſi contre la troiſieſme, qui s'enſuit, que nous remettons d'y reſpondre tantoſt en lieu plus commode. Or voilà en ceſte ſecõde raiſon deux marques: multitude tres-grãde, & icelle reſpandue par tout le monde: voyons en deux autres en la troiſieſme raiſon, qui s'enſuit.

Digitized by Google

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 8. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol.135. iuſques à 40. Contre mon Article 1. & ma propoſition.

EN tous ces fueillets il ne faict autre choſe en corrompant mon dire, & repreſentant ma propoſition, toute autre qu'elle n'eſt ſelon ſa bonne grace, & bonne foy accouſtumee, que s'eſgayer en plaiſanteries, & gauſſeries vaines & ridicules. Il me faict dire, que la multitude eſt ſage, qu'il n'y a point, ou preſque point, de fols au monde, qu'il n'y en a point en l'Egliſe Catholique, & toutes impoſtures. Il veut monſtrer que le nombre des fols eſt plus grand que celuy des ſages, comme ſi nous ne luy auions pas dit le premier. Cependant il ne deſtruit point ma propoſition. Il la trouble & broüille bien: mais tous ces broüillis ſont chaſſez & vuidez par l'explication, que i'en ay fait, voire en ce ſeul mot *cæteris paribus*. Car tout ce qu'il allegue n'eſt pas, *cæteris paribus*. Qu'il y aye vne aſſemblee de ſages (qu'il faut ſuyure) ou de fols (qu'il ne faut pas ſuyure ſi l'on les ſçait tels) ou de moindres & mediocres, faictes-les moy tels que voudrez, mais que ſoit en meſme degré & cathegorie, touſiours cela demeure vray, que la plus grande voix eſt à ſuyure. Si c'eſt vne aſſemblee diſpareille & meſlee de fols & de ſages, ou de plus ou moins fols & ſages, lors il aduient ſouuent qu'il faut ſuyure le moindre nombre: & c'eſt ce que veut le reſpondant, mais nous ne ſommes pas en ces termes. Il dit que ce n'eſt pas marque claire de l'Egliſe, & que l'idiot ne cognoiſtra pas tout cela. Et qui luy donne encores cela pour marques, ny qui parle encores de marque? Cecy n'eſt qu'vn preface de ma propoſition de marque, auquel preface ie veux eſtablir ceſte ſuppoſition, que *cæteris paribus*, touſiours la plus grande voix eſt à ſuyure. Pourquoy la moindre? Pour ce qu'elle eſt meilleure, direz-vous. Nous voilà deſia hors les termes de la theſe, ce n'eſt pas *cæteris paribus*. Suyure vne opinion, pour ce qu'elle eſt la meilleure, ce n'eſt pas la ſuyure pour ce qu'elle eſt la moindre. Pour faire contre

moy, il faut qu'il prouue qu'il vaut mieux ſuiure la moindre, pour ce qu'elle eſt la moindre : Car ie dis qu'il faut ſuiure la plus grande, pource qu'elle eſt la plus grande. I'ay preſuppoſé les choſes pareilles, ſauf le nombre des voix, en ce cas ie ſouſtiens le plus grand, I'allegue ce prouerbe, qui dit, Que pluſieurs yeux voyent mieux qu'vn: Il dit, ſi tous ces yeux voyent pas lunettes iaunes? Ie replique que de ceux qui voyent par lunettes iaunes, il faut croire le plus grand nombre. Mais, dira-il, vn ſeul voyant par lunettes blanches & non colorées, verra mieux que tous les autres, Ie le confeſſe, mais c'eſt hors ma propoſition, car lunettes blanches & iaunes, colorées & non colorées, ne ſont pas pareilles, & n'eſt pas *cæteris paribus*. Et encores dis, que de ceux qui voyent par lunettes blanches, & qui voyent mieux que les autres, il faut & vaut mieux croire pluſieurs qu'vn. A ce que i'ay dit ſelon Pline, qu'erreur ne cuide pas gaigner tout, car toute vne generalité ne peut tromper ny eſtre trompee, il dit que pluſieurs multitudes ont failly, que Pline s'eſt bien laiſſé tromper à la multitude des Epicuriens, en croyant l'ame mortelle, & que ceſte multitude l'a trompé. Ie luy replique, Que ſi Pline & la multitude des Epicuriens euſſent ſuiuy la plus grand'voix, iamais n'euſſent creu l'ame mortelle, & l'ont creu mortelle pour auoir (ſelon le conſeil de noſtre reſpondant) ſuiuy la moindre voix, car l'vniuerſité du moindre croit l'immortalité de l'ame, & la croire mortelle, c'eſt vne particuliere, & par ainſi heretique opinion.

Or venant à former ma marque de l'Egliſe, ie ne dis pas ſimplement que ce ſoit vne multitude ou vn grand nombre de perſonnes, non plus qu'au chapitre precedant de la premiere marque. Ie ne faiſois pas (comme il vouloit) l'antiquité vne multitude d'annees: ceſt homme ne dit rien s'il ne corrompt & ne broüille: mais ie dis que c'eſt vne multitude grande & numereuſe, reſpanduë par tout le monde. C'eſt vne diffuſion vniuerſelle, & ainſi ceſte marque eſt double, & compoſee de perſonnes & de lieux. L'Egliſe vraye eſt celle qui eſt par tout, & à laquelle toutes gẽs obeïſſent. Il y en a encores vne troiſieſme pour faire vne parfaicte vniuerſalité qui eſt (touſiours) ce ſera pour la troiſieſme marque qui ſera auſſi double au chapitre ſuiuant. *Quod vbique & ab omnibus. Vincent Lyr.*

Il dit à ceſte marque ſeconde que i'allegue, Que voirement

Digitized by Google

tous les fols ſe ſont accordez à me tromper, & moy auſſi me ſuis accordé à eſtre trompé. Or voyons comment il le monſtrera ſans m'amuſer à me reuancher par iniures.

Il ſe fonde ſur ce que i'ay dict, que ceſte marque de l'vniuerſalité de gens & de lieux eſt de l'eſſence & definition de l'Egliſe Catholique : & de là veut tirer deux choſes contre moy : L'vne qu'elle luy deuoit donc conuenir dés le commencement & du temps des Apoſtres, ce que non : L'autre que ce ne doit donc pas eſtre marque ſelon mon dire meſme: puis qu'elle eſt de l'eſſence. Il ſemble de premier coup auoir quelque apparence à ſon dire : mais voicy que i'appelleray à mon aide vn petit Grimault de Dialectique, qui a ſeulement veu ſes, *quinque voces*, comme l'on dit. Ie n'ay pas dit que ceſte marque fuſt l'eſſence de l'Egliſe, mais de l'eſſence. Il y a bien à dire. Vn Dialecticien de trois iours ſçait bien la difference, qui eſt entre la difference, commune, & propre: entre l'eſſence, le propre, & l'accident. Le propre, ou bien la qualité & difference propre, comme en l'homme le rire, bien que ne ſoit l'eſſence de l'homme, toutesfois vient & ſuit l'eſſence de biẽ pres, part de la cauſe interne, formelle, eſſentielle de la choſe: Ainſi ſont toutes les quatre marques de l'Egliſe (vne, ſaincte, Catholique, Apoſtolique) qui conuiennent à l'Egliſe vraye de Dieu, par vertu de ſon ame & forme eſſentielle, qui eſt Ieſus-Chriſt, & ſon eſprit: & ſont ſes marques propres, comme le rire, marque propre de l'homme, & non ſans eſſence, mais de ſon eſſence. Et de ce que ceſte marque ne ſe trouueroit encore en effect du temps des Apoſtres, mon aprentif Dialecticien reſpondra, que l'ẽfant naiſſant n'eſt pas moins riſible, encores qu'il pleure, qu'il dorme, & ne puiſſe rire: car la capacité & aptitude naturelle y eſt. Auſſi dés le temps des Apoſtres l'Egliſe eſtoit Catholique (ainſi l'ont-ils ainſi appellee en leur Symbole) & vniuerſelle, capable née & faicte pour eſtre diffuſe & reſpanduë par tout le mõde. L'homme, dit le reſpondant, n'eſt pas moins homme en ſon enfance, qu'en ſon aage viril, cela eſt vray: ny moins riſible, comme i'ay dict, mais il eſt moins exerceant les functions & produiſant les effects d'homme, de l'humanité, qu'en ſon aage plein & complet: ainſi de l'Egliſe, ſans eſtre plus long en l'application de ſimilitude.

Fol. 138. I'accepte pour ce coup l'explication, qu'il donne aux lieux de

l'Eſcriture que i'allegue pour la preuue de ma propoſition, & de ce mot toutes gens: car c'eſt ſa ruïne.

Il ne voit pas qu'elle eſt non ſeulement contre les Iuifs, comme il dit, mais c'eſt la totale condamnation de tous les ſchiſmatiques: Car leur ſecte n'eſt pas tenuë par tout & de toutes nations, ſi eſt bien la Catholique Romaine. Auſſi ce mot de Catholique n'eſt pas tant ioinct & appliqué à l'Egliſe vrayement Chreſtienne à la difference de la Iudaïque, que de l'Egliſe heretique, & qui fauſſement ſe dit Chreſtienne: & ſuffit pour ceſte heure que le reſpondant accorde qu'elle eſt dicte Catholique pour l'vniuerſité des lieux, & pour ce que les fideles ſont recueillis de toutes les nations: Et comme parle Beze en ſa confeſſion, pour ce que les fideles ſont eſpars par toute la terre: & ſi nulle terre n'a ouy iamais parler d'aucun fidele à la Huguenotte, ny de la religion & doctrine de Caluin. Il s'enſuit neceſſairement de là & par leur propre confeſſion, que leur religion n'eſt point Catholique, ny par conſequent Chreſtienne, ains que c'eſt la ſeule Romaine, comme la ſeule qui portant tiltre de Chreſtienne, ſe trouue auoir eſté par toutes les nations. 5. poinct, artic. 3.

Il dit que le Paganiſme eſt auſſi vne communion & vn conſentement de toutes gens. Ie dis que cela eſt tres-faux: car outre que ce ne fut iamais vne communion generale, mais pluſtoſt vne diſſenſion generale des Dieux, des religions d'opinions: mais encores depuis que l'Egliſe Chreſtienne a eſté formee & produicte au monde (& c'eſt de là qu'il faut commencer à compter, & d'où nos raiſons prennent leur force) & qu'elle a commencé de faire entendre & retenir ſon nom, le Paganiſme n'a pas obtenu la generalité, mais l'a perdu, & a decliné touſiours tendant au rien. Mais à quel propos allegue il icy ce lieu (ſi deux ou trois ſont aſſemblés en mon mon, &c.?) Il n'eſt icy queſtiõ que de quelque Paroiſſe ou petite aſſemblée de Chreſtiens: mais il eſt queſtion de ceſte grande Paroiſſe ou Dioceſe, qui a les quatre coings du monde pour limites, ſçauoir l'Egliſe Catholique reſpanduë par tout le monde. Iamais ceſt homme ne parle bien à propos, comme il monſtre encores plus puerilement en ce qu'il dit apres, appliquant à nos ciboires les paroles de Ieſus: Si l'on vous dit que Chriſt eſt au deſert où aux cachettes, n'y allés pas: les ciboires ſont-ils deſerts & cachettes, qui ſont aux villes & aux fol. 139.

Digitized by Google

lieux plus publics, apparens, & à la veuë de tous? Apres il prend plaiſir à diſputer ſur l'equiuoque de ce mot, Monde, qu'vn enfant entendroit. A mon propos, il ſignifie l'eſtenduë de la terre, au ſien, & en ce qu'il allegue il ſignifie les mondains & terriens: & ainſi tout ce qu'il dit n'eſt que vanité. Au reſte il n'eſt point tres-inepte, mais tres-vray & tres-pertinent contre les ſchiſmatiques, Que depuis par la foy Chreſtienne a eſté publiée & reſpanduë par tout le monde, ç'a eſté la marque & l'effect de l'heretique, de laiſſer la grande & vniuerſelle creance pour ſuyure quelque particuliere, qui ſe garde en quelque certain lieu, ou depuis certain temps. Quand noſtre reſpondant ne peut reſpondre, & que l'on le preſſe par quelque argument de l'eſtat preſent de l'Egliſe, il s'enfuit incontinent au temps de l'Egliſe, lors qu'elle ne faiſoit que naiſtre: & veut que l'Egliſe apres mil cinq cens ans, ne ſoit rien plus que ce qu'elle eſtoit au berceau. Alors il falloit croire, comme l'on croyoit depuis vingt ans, trente ans, & en certain lieu de la Paleſtine. Maintenant il faut croire, comme l'on a creu depuis les Apoſtres, & que l'on croit par tout le monde, & non pas comme l'on croit à Geneue, à Zuric, à Vitemberg, depuis 30. 50, ou 60. ans.

fol.140.pag.2. 141. Contre mon Article 2.

A ce que i'ay dit de l'eſtenduë de l'Egliſe Catholique par tout le mõde, il me demãde ſi auparauãt que le mõde nouueau euſt receu la religiõ Chreſtienne par la diligence des Ieſuites, elle eſtoit Catholique, & auſſi bien Catholique qu'à ceſte heure: Ie reſpõds (ce qui ſeruira à d'autres lieux de ſon chapitre) que l'Egliſe eſt dicte, & eſt vrayement Catholique & vniuerſelle, c'eſt à dire qu'elle obtient toute la generalité du monde. Et Beze meſme expoſe ainſi, Eſparſe (dit-il) par toute la terre. Ce qui n'eſt pas tout en vn coup ny tout à la fois, ny touſiours & en meſme temps: mais ſucceſſiuement & par tout le temps de ſa durée: tellement qu'és lieux où maintenant elle n'a vigueur, elle y a eu, où à l'aduenir elle y en aura. Ainſi que le Soleil qui eſt le catholique & vniuerſel illuminateur du monde n'eſclaire pas par tout, tout en vn coup, à meſme heure, car il eſclaire aucuns lieux au matin, & d'autres ſur le ſoir, mais par tout le cours du iour il donne par tout: ainſi faut-il conſiderer l'Egliſe en tout ſon iour entier, depuis le matin de la Penteconſte, iuſques au ſoir de la fin du monde. Lequel auant

qu'il

Digitized by Google

qu'il arriue, il n'y aura lieu aucun qui n'aye entendu & receu l'Euangile & la foy Chreſtienne. Ce que n'a iamais faict la gentilité: Car bien qu'elle aye eu tres-grande eſtenduë, ſi eſt ce qu'il y a touſiours certain peuple & natiō, qui ſans varier a ſeruy le vray Dieu.

Il me propoſe apres icy ſon obiectiō tant frequente des Egliſes Orientales, Armeniennes, Septentrionales, qui ne ſont accordantes auec la Romaine en la foy: parquoy ne ſont Egliſes, ny comprinſes en la Catholique. Il a remué ceſte pierre tant ſouuent au chapitre premier, fueillet 10. pour me conuaincre de contradiction, & là i'ay renuoyé le Lecteur icy: Item au chapitre ſix & ſept, & en ceſtuy-cy par trois fois contre mon aſſumption. Ie reſpondray icy pour toutes les fois. 1. I'employe ce que ie viens de dire, que là où l'Egliſe Romaine n'eſt à ceſte heure en authorité, elle y a eſté autresfois ou y ſera: & cecy ſert pour ces lieux là, qui ne ſont plus Egliſes, s'eſtans ſeparees du tout de la Catholique Romaine. 2. I'employe ce que ie dis à ceſte meſme obiection en mon chapitre 13. reſpondant à la troiſieſme obiection contre la ſucceſſion perſonnelle, où ie monſtre la grande diſtinction de ces Egliſes-là. 3. I'adiouſte icy que combien que pour la grande diſtance des lieux, pour la ſubiection en laquelle les Chreſtiens en ces pays-là ſont detenus par leurs ſouuerains infideles, qui eſt cauſe qu'ils ne peuuent auoir libre intelligence & communication auec l'Egliſe Romaine, comme ils voudroient bien, nonobſtant auſſi quelques diuerſités aux ceremonies, au culte & en le police d'auec la Romaine, ſi eſt-ce qu'ils recognoiſſent l'Egliſe Romaine pour vraye Catholique, demeurent en ſon vnion & communion. Ce qui eſt manifeſte, par ce qu'ils demandent de l'Egliſe Romaine confirmation de leurs Patriarches: enuoyent leurs deleguez aux Conciles generaux tenus en l'Egliſe Romaine: ont l'exercice libre & public en leurs ceremonies & culte externe dedans Rome, comme il ſe voit aux Egliſes, Colleges, & Seminaires Grecs, Armeniens, où la Meſſe ſe dit, & le ſeruice de Dieu ſe fait à leur mode: & reciproquement permettent de meſme en leur pays, que le ſeruice ſe face à la mode de l'Egliſe Romaine. Ce que ne font pas les Lutheriens & Caluiniſtes, ny les Lutheriens meſmes entre eux.

fol. 142. pag. 2. 143. Contre mon Article troiſieſme.

Il dit que pour le comparer aux anciens heretiques, il faut faire

Digitized by Google

deux choſes : Les auoir conuaincus d'hereſie, & les auoir exterminés. Ie dis que le premier eſt ja faict, par tant & tant de Conciles, qui ont condamné pour hereſies les opinions qu'ils tiennent contraires à la Catholique, notamment celuy de Latran, de Florence, & de nos iours le Concile de Trente tres-ſuffiſamment, où ils n'ont ozé comparoir, ayans eſté appellés, conuiés, & reconuiés auec toutes les precautions & ſeuretés, que l'on a peu imaginer: & ne ſe peuuent counrir au iugement de Dieu & du monde d'vne grande deſloyauté & laſcheté, d'auoir failly à s'y trouuer, quand bien il euſt couru tres-grand danger pour eux, ce que non. Car eſtans reformateurs tels qu'ils ſe diſoient enuoyés de Dieu, c'eſtoit iuſtement où ils ſe deuoient trouuer pour effectuer leur deſſein, voire preſſer inſtamment d'y eſtre receus, ne fuſt-ce que pour fermer la bouche & conuaincre de reprobation les ennemis de verité, qu'ils appellent, s'ils n'euſſent eſperé autre plus grand fruict. Dont ils deuoient prendre à grande faueur d'y eſtre appellés & conuiés, & aſſeurés par ſauf conduits, & la foy publique de toute la Chreſtienté, comme eſtant vne tres belle occaſion ouuerte pour faire vn ſignalé ſeruice à Dieu, à ſon egliſe, à la verité, & à tout le monde. Et eſtans ſuſcités & enuoyés de la part du Seigneur, comme ils ſe diſoient, iamais n'euſſent prins ce pretexte de danger, pour n'y venir pas. Car ſi ceſte deffaicte eſtoit receuable, il n'y auroit iamais lieu de Concile, que lors qu'vn party ſeroit en ce meſme lieu, auſſi fort l'vn que l'autre. Et quand bien l'ordre & la police n'y euſt pas eſté tenuë & gardée telle qu'ils veulent, encores y falloit-il aller proteſter & remonſtrer ce deffaut, & en tout cas paſſer cela pour ce coup, puis que l'on auoit veſcu iuſqu'à lors ſelon ces formes. Or bien leurs dires y ont eſté bien meurement examinés, iugés, condamnés. Le ſecond ſe faict tous les iours, & ne tardera plus gueres, s'il plaiſt à Dieu. Toutes hereſies ont quelque duree, & quelque petite reuolution, auſſi bien que les meteores, corps imparfaicts & infects, mouſches & potirons, les vnes plus grandes, les autres moindres. Ceſte cy de Caluin a duré tantoſt ſoixante ans, elle eſt en ſa declination : perſonne ne s'en faict plus, & pluſieurs s'en retirent tous les iours tout à faict, les autres marchandent & cherchent à s'en deffaire tout doucement. Vn grand teſmoignage, que toute ſa chaleur & vigueur s'eſt euaporée, eſt que ces années paſſées,
Digitized by Google

qu'ils penſoient auoir le deſſus & que leur cauſe euſt obtenu le throſne, ils n'ont pas peu gaigner vn arquebuſier, qui ſe ſoit voulu donner à eux. Dont ils ont eſté bien eſtonnés de voir vne ſi grande occaſion ſe perdre ſans faire conqueſte aucune. Mais au contraire ce party dechet à veuë d'œil, & vient comme en reproche & en honte.

Il penſe m'auoir bien prins de gallico, comme l'on dit, & me tenir enſerré en ce que i'ay dict, qu'ils ſont tous tres-courts en toutes façons : & que quand bien ils auroient eſtenduë, & exercice de leur religion par tout, ſi n'auroiẽt-ils pour cela la vraye Egliſe, à cauſe qu'ils ne conuiennent en doctrine auec leurs deuanciers: qui eſt autãt à dire qu'ayants la generalité des lieux, & n'ayans pas la generalité des temps, ils ne ſeroient pas Catholiques pour cela. Sur quoy il s'eſcrie que c'eſt contradiction manifeſte, colluſiõ notoire, & iugement peruers: Que ie refute moy-meſme ma marque, la rendant inutile de ceſte façon, & veut auſſi eſtendre cecy à la refutation de mes autres marques. Et de cecy il en fait ſi grand cas, qu'il le repete trois ou quatre fois en ce chap. Sçauoir fol. ſuiuant, fol. 145. & tout à la fin du chap. Or la ſolution à tels argumẽs eſt en mon chap. 3. fol. 162. 163. de la premiere edition, reſpondant à la premiere de leurs obiections, qui eſt en vn mot : Combien que ceſte marque ſoit neceſſaire, ſi ne ſuffit elle pas ſeule, & eſt mal argumenté à luy, elle ne ſuffit pas ſeule, donc elle n'eſt pas marque ny n'eſt pas neceſſaire. L'Egliſe a pluſieurs marques, donc vne ou deux ſeules ne ſuffiſent ſans les autres.

Il dit qu'ils ne ſe baillent point eux-meſmes ces noms de Lutherien, Caluiniſte, &c. Ie m'en rapporte à leurs eſcrits, par leſquels il appert, que non ſeulement ils s'appellent ainſi les vns les autres, quand ils entrent en diſputes & inuectiues les vns contre les autres: mais encores ceux de meſme party quand ils ſe veulent loüer, & recommander leurs opinions. Comme quand les Lutheriens diſent, que tout eſtoit en tenebres & en erreur, iuſques à ce que la lumiere de la verité a eſté reuelée par la ſuffiſance de Luther leur maiſtre: & Beze diſant que le poinct de la Cene n'a point eſté entendu depuis les Apoſtres iuſques à Caluin ſon bon parent.

Ce qu'il allegue des SS. François, Dominique, Bernard &c.

Digitized by Google

n'eſt aucunement à propos: car ces gens là n'ont introduit aucun nouueau poinct de doctrine, ny ne ſont aucunement diſcordans en la doctrine: comme Luther & Caluin, &c. Ny les Catholiques ne diſent point que iuſques à eux la verité fuſt cachée, ny que par eux aye eſté apportee quelque nouuelle lumiere.

Il dit que ſi le Pape eſt vn perpetuel & general Magiſtrat en l'Egliſe, il s'enſuit que l'Egliſe Romaine n'a donc point eſté egliſe, auant que ce ſouuerain officier y fuſt eſtably, qui a eſté depuis certain temps, voulant entendre ce qu'il a dit cy-deuant de Phocas & de Boniface. 3. Ie dis que ce Magiſtrat perpetuel & ſouuerain y a touſiours eſté dés le cõmencement de l'Egliſe, & que tout leur cõpte de Phocas & Boniface, eſt vne impoſture & vne bourde, comme a eſté monſtré en l'examen de ſon fueillet 125. ce que ie pourrois verifier plus amplement, mais ce ſeroit ſortir trop loing de nos barrieres.

Il dit que c'eſt vn blaſpheme execrable de dire qu'il faut rendre obeïſſance au Pape. SS. Bernard dõc, Auguſtin & tous les autres ſaincts Peres, & les Conciles ont eſté blaſphemateurs execrables, & non pas Saincts & grands perſonnages, comme eux meſmes les appellent, car ils luy ont obey & enſeigné de luy obeyr.

Il veut rire auec ſon Chaos & ſon grand homme, qui comprend tous les hommes, de ce que ie dis, que toute la communion vniuerſelle de la Chreſtienté, & la Romaine eſt vne meſme: mais il ne dict rien du tout pour le refuter. Il eſt ayſé de rire & gauſſer à tels eſprits deſtraqués; mais de refuter pertinemment, qu'vn autre le face.

fol. 144. 145. Contre mon Article 4.

A mes allegations des Docteurs il ne dit rien, ſauf qu'il repete touſiours ſon faux donner à entendre, qui eſt que nous reſerrons l'Egliſe Catholique dedans la ville de Rome, & de l'Egliſe vniuerſelle en faiſons vne particuliere, mais les petits enfans ſçauent ce qui en eſt, & me ſuis aſſez expliqué audit lieu.

Il penſe auoir quelque aduantage ſur moy, & moyen de mordre, quand ie leur reproche, qu'ils ont quitté le grand chemin large & frequenté, pour ſuyure les eſtroicts ſentiers, diſant que c'eſt cõtre la parole de Ieſus, qui dit que la voye eſtroite meine à la vie, & la large à perdition. Si ceſt homme auoit autant de candeur & de bonne foy, que de petites arguties poinctues, mais foibles

& aiſees à eſmouſſer, il ſeroit toſt Catholique. La ſolution à ceſt argument eſt toute au long en mon meſme chapitre, deux fueillets apres, reſpondant à la ſeconde objection de du Pleſſis, qui contient ce meſme argument du reſpondant. Parquoy i'y renuoye le Lecteur ſans tant repeter, dont il ſe plaint.

Il vient à ſes vanitez & vanteuſes ſuppoſitions & iactances de ſon party, qu'ils ont eſſayé d'eſtendre le Royaume de Dieu iuſques à l'Amerique. Que ſa religion gaigne par tout. Où eſt-ce, par tout? où eſt ce village, qu'ils ont gaigné en l'Amerique? Il le faut laiſſer vn peu s'eſgayer, car il ne faut pas craindre que perſonne les croye, ny qu'il s'en croye ſoy-meſme. fol. 145.

fol.146. Contre mon Article cinquieſme.

Il dit repetant ce qu'il a dit cy deſſus, & le dira encores cy-apres, que ie deſtruits moy-meſme tout l'argument de ce Chapitre: la propoſition en diſant que la multitude ne ſert de rien ſans la doctrine, à quoy i'ay reſpondu en ſon fueillet 142. l'aſſomption de mon Chap. 6. diſant: que les Egliſes, où y a erreur ne ſont pas vrayes Egliſes, dont s'enſuit que tant d'Egliſes Orientales, Septentrionales, &c. ne ſont pas vrayes. Et ainſi que la Catholique Romaine, n'a pas ſi grande eſtendue. A ceey a eſté reſpondu par exprez cy-deſſus en ſon fueillet 140. où ie le renuoye.

Il dit que le nombre petit eſt recommandé par Ieſus-Chriſt: il deuoit cotter le lieu, car il n'en eſt rien. Dire peu d'eſleus, petit trouppeau, &c. (qui ſont les lieux qu'il entend, & leſquels i'ay expliquez en mon Artic. 7. tout autrement que les Schiſmatiques ne veulent) ce n'eſt pas loüer le petit nombre. Vn nombre ne ſçauroit eſtre loüé pour eſtre petit: Quelle raiſon y auroit-il? Dire que les gens de bien ſont en petit nombre (qui peut eſtre dit à regret, par plainte qu'ils ne ſont plus) n'eſt pas loüer le petit nombre. Il dit que la doctrine ne doit eſtre iugee par le nombre: & qui l'a iamais dit ny penſé? mais il n'eſt icy queſtion de la doctrine, ains de l'Egliſe, qui eſt grande & plantureuſe en nombre de perſonnes, & eſtendue de lieux & de pays.

fol.146. pag.2.147.148. Contre mon Article ſixieſme.

Il trouue mauuais, & dit qu'il n'y a rien plus abſurde que d'appeller l'Egliſe ſous la loy de Moyſe, ſeruante & non encores eſpouſe. Il ne veut donc pas en croire ſainct Paul, ou ne l'entend

Digitized by Google

pas, qui le dit en pluſieurs lieux, quand il faict comparaiſon des deux eſtats de l'Egliſe ſoubs la loy, & ſoubs la grace, ſpecialement aux 4. & 5. aux Galatiens, & au 8. aux Hebreux par les ſimilitudes d'Agar & de Sara, du ſeruiteur & du fils, de l'heritier encores Page ſoubs le Pedagogue, & ne differant en rien du ſeruiteur, & le meſme ſorty de Page: de Sina, & de Hieruſalem: de la crainte & de l'amour. Et pour cela il ne veut chaſſer de la maiſon & de l'heritage la vieille Egliſe. Auſſi eſt-ce mal entendre à luy les affaires, que prendre ceſte parole de Dieu. Qu'il multiplira la race d'Abraham, & que toutes nations ſeront benies en ſa ſemence, de l'Egliſe Iudaïque, ou bien de la race & ſemence charnelle d'Abraham: car elle ne ſeroit pas vraye en ce ſens.
Roman. 9. Et S. Paul y eſt formellement contraire, diſant, que ceux qui ſont enfans de la chair ne ſont pas enfans de Dieu: mais ſont enfans de la promeſſe, &c.

fol. 148. Il eſt plaiſant à faire le deuin, diſant que nous ſommes és derniers iours: que le iour du Iugement eſt proche. Au reſte i'entends l'eſtat conſtant & entier de l'Egliſe, afin qu'il ne l'explique point à ſa fantaſie, toute la duree depuis le commencement, c'eſt à dire bien toſt apres la Pentecoſte, iuſques à la fin, c'eſt à dire peu auant la fin du monde: car ces deux bouts eſtroicts ont eſté de tres-petite duree & quaſi momentanees.

fol. 148. pag. 2. 149. Contre mon Article 7.

Pour prouuer que le petit nombre, dont parle l'Eſcriture, ne s'entend de la vie bonne & de l'eſlection, mais de la vocation & profeſſion de foy, il allegue les deux bouts de l'Egliſe, le premier dont parle ſainct Paul, & le dernier de l'Antechriſt, qui eſt retourner en la faute que i'ay refutee en mon Article precedent. Il allegue ſaincts Auguſtin, & Chryſoſtome, qui tous deux tres-expreſſément parlent de la fin du monde, & du miſerable eſtat de l'Egliſe eſt ſa derniere deſolation. Et par ainſi mal à propos: & le lieu de ſainct Chryſoſtome a eſté expliqué cy-deſſus au long, en ſon fueillet cent trois, où il l'auoit mis. Au reſte ie ne fais point deux Egliſes, comme il dit, mais ie conſidere en vne ſeule Egliſe, des parts diuerſes, & des qualitez differentes, qui ne ſe peuuent diſcerner par l'homme, & en ce ſens ſont cachez, ſçauoir les eſleus & les reprouuez. Qui tous eſtans fideles de profeſſion, ſont vne Egliſe viſible: & ne veux point faire marché auec

luy, comme il veut, car ie ne luy veux point accorder que les promeſſes de l'infaillibilité n'appartiennent qu'à l'inuiſibilité de l'Egliſe : mais il a deſia confeſſé tant de fois ce que ie dis, que les eſleus ſont inuiſibles, & y ay adiouſté encores les reprouuez : & par ainſi ces mots, Peu d'eſleus, appartiennent à la partie inuiſible de l'Egliſe.

Et puis comme s'il eſtoit du tout ſans iugement, & n'euſt point leu ma diſtinction, que ie rends claire, alleguant trois belles ſentences de ſainct Auguſtin, il me veut reprendre, diſant que ie me retracte tout à fait, confeſſant que les eſleus paſſent par la voye eſtroicte, car tantoſt i'ay recommandé la multitude & la voye large. Tellement, dit-il, que ny les ſimples, ny les ſçauans ne ſçauent ce que ie veux dire. Ie ne ſçay donc en quel rang ie le dois mettre, des ſçauans, ou des idiots, puis qu'il ne m'entend pas. Il m'entend fort bien, il faict la mine : mais pour cela il n'empeſche pas que le moindre ne m'entende : toutesfois i'en diray ce mot. Ie rapporte le grand chemin ouuert, qu'il faut tenir à la religion & creance, l'eſtroicte à la bonne vie. Il faut croire comme pluſieurs, & viure comme peu viuent : La vraye Egliſe, creance, & religion Chreſtienne a ſon eſtendue par tout, & eſt appellee Catholique : la vraye ſaincte vie Chreſtienne eſt rare, & n'a point ce nom de Catholique. Or en toute la diſpute de ce liure, nous parlons de la foy, creance, & religion, non de la vie. C'eſt pourquoy ie les reprends qu'ils ne ſuiuent le grand chemin ouuert, & general de croire, ſuyuant ce que dit le Sauueur. Non tous ceux qui diront Seigneur, qui ſe diront Chreſtiens, &c.

Apres il ſe met à iniurier & impoſer (& tout cecy hors de propos) aux Catholiques les hereſies condamnees par ſainct Paul touchant les viandes & le mariage, qui eſt par trop groſſierement mentir. Car tant s'en faut qu'il ſoit vray, que l'Egliſe Catholique condamne tous ceux qui reprouuent les viandes & le mariage: & le renuoye à ce que i'en ay dit icy deuant.

fol. 150. iuſques à la fin de ſon Chapitre. Contre mon huictieſme & dernier Article.

Il dit que ſi l'Egliſe n'eſtoit encores du temps de Ieſus-Chriſt & des Apoſtres en grande multitude, ceſte marque ſeconde ne conuiẽt pas donc à l'Egliſe eſſentiellemẽt, & acheue ce dire auec

vne picquante cholere. A cela i'ay reſpondu au long au commencement de ce Chapitre, en ſon fueillet 137. par la ſimilitude de l'homme, où i'ay faict parler l'apprentif en Dialectique.

fol.151. Qui ne void que c'eſt tergiuerſer & broüiller de rapporter ce que ie dis de la naiſſance de l'Egliſe Euangelique à la naiſſance des perſonnes des Apoſtres? Mais à qui en veut il, diſant que c'eſt impudence inſupportable de dire que l'Egliſe ayt iamais eſté plus belle & plus pure, que du temps des Apoſtres? Qui l'a dit? C'eſt bien luy qui le dira tantoſt, comme nous verrons.

Sur ce que i'ay dit, que l'Egliſe a paſſé ſa grande vigueur & eſtat floriſſant, expliquant à ſa poſte contre mon intention par la vigueur, la multitude: Il en deuiſe l'air comme il veut, & tout cela eſt pour neant: car i'entends par la vigueur non la multitude ſeulement, ny proprement, mais le zele, la deuotion, la ſcience, la ſainćteté, qui a eſté tres grande en eſtendue de pays, en multitude de perſonnes, en diuerſité d'exercices, en toute liberté & ſecurité (car auparauant le Iudaïſme & le Paganiſme la troubloient) ſoubs les Empereurs Chreſtiens & Catholiques, depuis Conſtantin iuſques aux enfans de Theodoſe, qui eſt la quatrieſme Centurie, ſaiſon foiſonnante en ſaincts Eueſques, Docteurs, Moynes, Conciles, eſcrits.

Mais il dit, qu'il reſte vn bien plus grand ſcrupule, qu'il appelle puis apres notable & chaude obiection de du Pleſſis: & c'eſt vne vaine & froide niaiſerie. C'eſt, dit-il, qu'apres la mort de Conſtantin, & en la fleur plus grande de l'Egliſe, la multitude Catholique eſtoit ſi petite, que l'Empereur Arrien reprochoit aux Catholiques, qu'il n'y auoit que quatre ou cinq perſonnes auec leur Athanaſe, qui troubloient la paix du monde. Auant que reſpondre, ie le reprends & luy reproche ce que luy-meſme tantoſt diſoit eſtre impudence inſupportable, de dire que l'Egliſe ayt iamais eſté plus belle, que du temps des Apoſtres: & icy il dit que la plus grande fleur de l'Egliſe a eſté apres la mort de Conſtantin, qui a eſté trois cents ans & plus, apres les Apoſtres. Et faiſant valoir le dire de ceſt Empereur Arrien, il donne à penſer qu'il n'eſt gueres bon ſeruiteur de l'Egliſe, & que comme enuieux & faſché de la grandeur de l'Egliſe, il voudroit, s'il pouuoit, la deſcrier, & raualler ſon honneur. Quant au mot de l'Empereur, outre qu'il l'a dit comme heretique & ennemy de l'Egliſe Catholique,

Digitized by Google

lique, qui veut (comme noſtre reſpondant) contre ce qu'il ſçait, deſrober & rabbatre la grandeur & l'eſtendue de l'Egliſe, il ne faict pas pour cela la multitude des Catholiques petite. Car il eſt aſſeuré que lors de ce mot, l'Egliſe Catholique eſtoit reſpandue au long & au large par toutes les trois parties du monde, Europe, Aſie, Afrique, autant que s'eſtendoit l'Empire Romain, & d'auantage, bien qu'en pluſieurs lieux il y euſt des Arriens meſlez auec les Catholiques: mais il ſe plaint de cinq ou ſix Eueſques Catholiques, qui ſe monſtroient plus hardis, plus zelez & affectionnez contre les Arriens que les autres, & preſſoient plus inſtamment la cauſe des Catholiques contre eux. Mais il y auoit cent millions de Catholiques au monde, qui conſentoient auec eux. Si d'vn pays il y auoit deux ou trois deputez par deuers le Roy, ou les Eſtats, qui preſſaſſent importunément quelque choſe, où l'on ne print pas grand plaiſir, l'on pourroit dire qu'il n'y a que ces deux ou trois importuns: mais ce n'eſt à dire qu'ils ſoient ſeuls. Mais (dit-il) Liberius Pape reſpondit à l'Empereur que la ſolitude, ou le petit nombre ne diminuoit rien la parole de foy. Ie reſpons que pour cela il ne veut pas dire, que l'Egliſe Catholique fuſt ſolitaire. Car le contraire eſt tout certain. L'Arianiſme ne paruint iamais en nombre à la vingtieſme partie du Catholiciſme: car generalement tous les peuples eſtoient Catholiques: bien eſt vray qu'en authorité pour quelque temps, ils combattent enſemble, à cauſe que l'Empereur & pluſieurs grands, voire les Eueſques eſtoient Arriens: & ceſte grande vogue ne dura gueres. Mais Liberius vouloit dire que quand bien il ſeroit ainſi (*data, non conceſſo*, diſent les clercs) ſi eſt-ce que pour cela l'Arrianiſme ne ſeroit le meilleur. Auſſi pour monſtrer que le dire de Conſtantius n'eſtoit que vanterie, liſons-nous pas en S. Baſile ces mots: Que la part d'Occident eſtoit ſaine, que la part malade eſtoit bien petite au regard de la Catholique reſpandue par tout le monde? Et de faict il faut bien dire qu'il y auoit en Gaules & en Occident plus de Catholiques, que d'Arriens: puis que aduenant que Valentinian II. fut heretique, ils eurent Maximus pour leur Empereur, qui eut telle ſuitte, qu'il le chaſſa de l'Empire, & le contraignit de faire abiuration auant qu'il peuſt eſtre remis. Et que le dire de Conſtantius ne fut qu'vne vaine iactance, il en appert clairement par les fre-

epiſt. 70 [illegible]

Socrat. l. 5. c. 13. Sozom. l. 4. c. 7.

Digitized by Google

quentes eleuations des Catholiques contre ſes Edicts tyranniques : comme lors qu'il voulut mettre dedans Conſtantinople vn Patriarche Arrien au lieu du Catholique, ils tuerent ſon Lieutenant general, nommé Hermogenes, & le trainerent par les boües, auec vne corde au col. Et dans Alexandrie meſmes, où les Arriens eſtoient plus en vogue, les Catholiques s'oppoſerent de meſmes à ce qu'il n'y miſt vn Patriarche heretique au lieu de ſainct Athanaſe, iuſques à mettre le feu dedans l'Egliſe, où le Lieutenant general de Conſtantius s'eſtoit retiré auec cinq mil hommes de gens de guerre. Et pour raiſon de l'Egliſe Occidentale, où il y auoit beaucoup moins d'Arriens, que de Catholiques, chacun ſçait que Conſtans frere de Conſtantius y eſtoit Empereur & tres bon Catholique, & qu'il contraignit par menaces de guerre ſon frere, de remettre ſainct Athanaſe, & les autres Eueſques Catholiques en leurs ſieges, & de reuoquer ſes Edicts faits contre les Catholiques.

Ruffin. l. 1. c. 19. Atha. apolog. 2. & epiſt. ad ſolit. 6. à q.

fol. 153. Apres auoir dit & confeſſé, que du temps de Ieſus-Chriſt & de ſes Apoſtres, l'Egliſe Chreſtienne n'eſtoit point encores dreſſee, il veut que à part de la Synagogue ils ayent faict l'Egliſe Chreſtienne. Il ne cotte point le temps certain, auquel l'Egliſe Chreſtienne a eſté formee & dreſſee. Ces gens en toutes choſes ne parlent point clair, ny n'eſtabliſſent rien : mais ils broüillent ce que les autres veulent eſtablir. Il demande ſi les trois mille baptiſez de ſainct Pierre faiſoient l'Egliſe à part, &c. Item, ſi l'aſſemblee où Ieſus inſtitua la Cene, n'eſtoit pas Egliſe. Il demãde ſans rien decider ou determiner. A tout cela ie reſpons que la choſe qui ſe faict, & commme l'on dit, *eſt in fieri*, qui ſe forme, laiſſant d'eſtre ce que c'eſtoit auparauant, pour eſtre vne autre choſe, durant ce peu de temps de ſa formation, elle n'eſt ny du tout ce qu'elle eſt apres eſtre formee, ny du tout ce que c'eſtoit au auparauant. Comme quand l'œuf, qui par la chaleur de la poulle qui le couue, ſe faict pouſſin, eſt vn temps qu'il n'eſt ny œuf ny pouſſin, auſſi durant la vie de Ieſus en ce monde, depuis le commencement de ſa predication, iuſques à ce qu'il aye eſté receu en ſa gloire, & aye enuoyé le ſainct Eſprit, l'Egliſe Chreſtienne eſtoit *in fieri*, ſe formoit, & n'eſtoit lors, ny ſeulement & totalement Iudaïque, ny Chreſtienne, tellement qu'il eſtoit permis pour ce temps-là, d'obſeruer les ceremonies de toutes les

deux indifferemment. Apres la Pentecoſte & la predication des Apoſtres, l'egliſe fut du tout formee Chreſtienne. Et par ainſi les baptiſez de ſainct Pierre appartenoient vrayement à elle.

A la fin de ſon Chap. il veut recapituler l'argument de mon Chap. & de ma ſeconde marque le couchant autrement, que ie n'ay faict. Car ie n'ay pas dit que l'eſſence & definition de l'egliſe fuſt vne multitude. Mais à tout ce qu'il dit là, i'ay reſpondu cy-deſſus en ſon fueillet 146. où il a dit tout le meſme qu'icy, commettant la faute qu'il me reproche, qui eſt d'vſer de repetitions.

CHAPITRE NEVFIESME.

ARTICLES XII.

1. *Propoſition de ma troiſieſme marque, qui eſt double, ſçauoir duree perpetuelle ſans interruption: & icelle publique & viſible.*
2. *Ceſte propoſition eſt prouuee par pluſieurs lieux de l'Eſcriture.*
3. *Autre preuue de ceſte marque par les Peres & Docteurs.*
4. *Autre preuue par raiſons diuerſes.*
5. *L'Aſſomption, où eſt prouué que ceſte marque conuient à l'Egliſe Catholique Romaine, priuatiuement des autres partis.*
6. *Production des objects & allegations des Schiſmatiques, contre ceſte 3. marque, qui ſont reduits à 5. poincts.*
7. *Examination de la premiere obiection, où eſt monſtré comment l'Egliſe eſt viſible, & toutesfois eſt myſtique.*
8. *Reſponſe à la ſeconde obiection, qui eſt du temps d'Helie.*
9. *Reſponſe à la troiſieſme obiection, qui eſt du temps de Ieſus-Chriſt.*
10. *Reſponſe à la quatrieſme obiection, qui eſt de la confuſion & oppreſſion de l'Egliſe, par les Roys & Princes tyrans.*
11. *Digreſſion en laquelle eſt donnee incidemment pour marque de la vraye Egliſe, la ſubmiſſion des Roys & Princes.*
12. *Reſponſe à la cinquieſme obiection, qui eſt des pechez des Chreſtiens.*

LE propre de la lumiere eſt d'eſclairer & mettre en veuë les choſes & ſoy-meſme. *Propoſition.*

Il n'y a rien ſi ennemy & contraire à la lumiere, que d'eſtre cachee. C'eſt contre nature de cacher la lu-

Digitized by Google

Nemo abſcondit lucernã & ponit ſub medio. miere : & pour dire le vray, la lumiere peut bien eſtre eſteinte & amortie, & ne ſera plus lumiere : mais ne ſçauroit eſtre cachee, car eſtant lumiere elle ſe faict voir. Or la verité eſt la lumiere, qui deſcouure & faict voir les choſes au vray, ce qu'elles ſont. Ce que le Soleil eſt au corps, la verité eſt à l'eſprit. Le lieu où reſide la verité c'eſt l'Egliſe, qui eſt appellee de ſainct Paul maiſon de Dieu, ſouſtien & appuy de verité. Son chef & autheur Ieſus eſt la lumiere du monde : ſes officiers & patrons ſont auſſi appellez la lumiere du monde, c'eſt à dire porteurs & publicateurs de verité. Voilà pourquoy l'Egliſe ne peut eſtre cachee ny ſecrette: c'eſt la plus viſible & publique choſe qui ſoit au monde : & voicy noſtre troiſieſme marque.

III. La vraye religion & Egliſe de Dieu doit touſiours & perpetuellement, ſans interruption, publiquement, par tout, & à la veuë de tout le monde apparoir, ſe monſtrer, regner, & exercer ſa puiſſance. C'eſt à la fauſſe d'eſtre incogneuë, cachee, interrompuë. L'Egliſe de Dieu ne doit faillir ny deffaillir, *Nec errare, nec deficere.* De faillir a eſté traicté expres au Chapitre 5. de faillir c'eſt le ſubject de ceſtuy-cy. Or voicy enſemble deux marques tres belles, certaines, & faciles, pour deſcouurir la verité de la fauſſeté : Apparence publique, & icelle perpetuelle, ſans interruption, c'eſt à dire duree perpetuellement publique, & publiquement perpetuelle, qui ſont ſouuerainement propres & peculieres à l'Egliſe de Dieu, où il manque de ces deux, c'eſt la fauſſe, cela eſt ſi clair par les eſcritures, qu'il n'y reſte aucune doute.

I. *Prouue par les Eſcritures.* De la vraye, au vieil Teſtament il eſt dit : que c'eſt la montagne plus haute que toutes: qu'elle eſt au coupet des autres, ſur laquelle la maiſon de Dieu eſt baſtie. A icelle tous peuples viendront, toutes nations & leurs Roys chemineront en ſa lumiere. La gloire de Dieu ſe verra en elle: & y ſera tres grande. Cecy eſt proprement dit de la manifeſtation publique à laquelle auſſi ſeruent les lieux ſus-alleguez à la preuue de la precedente ſeconde raiſon, qui eſt multitude eſparſe par tout.

Iſa. Matt. 5. Iſa. 61. Hier. 17.

Pour la perpetuité y a lieux infinis : car toutes les fois qu'il eſt parlé de l'aduenement du Meſſie, de la ſemence de Dauid, de ſon incarnation, de la grace & alliance nouuelle, quant & quant tres-clairement eſt promiſe la perpetuité de ſon Royaume [illegible] ladite alliance. En Dauid eſt dit cecy, qui depuis [illegible]

confirmé par ſainct Paul, Que Ieſus-Chriſt regnera iuſques à ce que ſon Pere aye mis ſes ennemis ſoubs ſes pieds, & que la mort ſoit deſtruite la derniere: Qu'il eſt Preſtre eternellement ſelon l'ordre de Melchiſedech. Item, que ſon Royaume durera tant que le Soleil & la Lune ſeront: que ſon Throſne ſera comme vn Soleil deuant Dieu, & vne Lune parfaicte à iamais: que ſa ſemence ſera eternelle: que ſon ſiege durera autant que le Ciel. Iſaye ayant dit qu'vn petit nous eſt né & donné, il declare qu'il ſera Roy, & que ſon Royaume ſera dés maintenant, c'eſt à dire, dés ſa Natiuité & Incarnation, iuſques à iamais. Item, que ſon alliance, ſon eſprit, ſes paroles ne ſe deſpartiront iamais de la bouche des ſiens, ne de la ſemence de leur ſemence iuſques à iamais. Ezechiel en diuers mots & par pluſieurs repetitions prononce ceſte alliance nouuelle deuoir eſtre perpetuelle & à iamais. Daniel predisant ſon Incarnation, ſa grandeur & puiſſance, adiouſte que ſa puiſſance ſera eternelle & non iamais oſtee, ſon Royaume iamais diſſipé ny corrompu, Michee de meſmes, qu'il regnera dés maintenant à iamais. Au nouueau Teſtament il eſt dit de l'Egliſe de Dieu & Euangelique, que c'eſt la chandelle miſe haut pour eſclairer par tout: C'eſt la Cité baſtie ſur la montagne, qui ne peut eſtre cachee; ou, & auec laquelle ſon patron, ſon Eſpoux Ieſus-Chriſt, qui eſt la lumiere du monde, & non d'vn anglet & partie, mis & dreſſé à la face de tous peuples, qui eſt venu en ce monde pour tous: eſt preſent & aſſiſtant tous les iours, (*omnibus diebus*, où eſt donc l'interruption?) iuſques à la fin du monde, ayant eſleu & enuoyé d'autres moindres lumieres du monde, pour eſclairer par tout le monde, pour luy ſeruir de teſmoins par tout pour faire & porter fruict, lequel ſoit permanant (*fructus veſter maneat, en ſtabilitas*) qui a prié Dieu ſon Pere, & enuoyé vn Conſolateur, l'eſprit de verité, qui demeurera icy eternellement. Voyla ſa perpetuité ſans erreur ny menſonge. Que ceſte Egliſe eſt ſi bien fondee & baſtie, que les portes d'Enfer, c'eſt à dire Sathan, erreur, menſonge, ne pourront preualoir contre elle: mais demeurera maiſon de Dieu, ſtable & ferme, le ſouſtien & l'appuy de verité.

Ps. 109. Cor. 15. Ps. 71. 88.

Iſa. 9.

59. 55. 61.

c 37.

c 4.

Voila bien aſſez demonſtré par les Eſcritures la manifeſtation publique, ſtable, & perpetuelle de l'Egliſe de Dieu: à quoy ſont conformes les dires des anciens. Deſquels l'vn a dit: que l'Egliſe

5.

Par les Anciens Origene.

reluit de l'Orient iuſques à l'Occident. Vn autre dit, l'Egliſe du Seigneur toute pleine de lumiere eſpand ſes rayons par tout l'Vniuers: & eſt plus facile que le Soleil ſoit eſteint, que l'Egliſe eſtre en tenebres. Vn autre, Il n'y a aucune aſſeurance aux promeſſes de Dieu, ſi ſon Egliſe, qu'il a declaré eſtre aſſiſe ſur vne mõtagne, peut eſtre obſcurcie. Et vn autre, encores nous vous monſtrerons au doigt l'Egliſe, mes freres, n'eſt-elle pas en veuë? qui ſont ceux qui ne la voyent s'ils ne ſont aueugles?

Cypria. de vnitate. Chryſoſt. in c.6. Iſa. Aug. l.3. in Epl. Parmen.

Comme au contraire de la fauſſe il eſt dit, qu'elle ſe cachera aux deſerts & aux cabinets: qu'elle s'en ira en fumee, pource que tout ce, qui n'a point eſté planté de Dieu, ſera deſraciné: & ſainct Paul dit des Heretiques, qu'ils ne profiteront plus. Et ſainct Auguſtin, qu'ils deuiendront à rien comme l'eau qui decoule.

Mat. 5. 2. Tim. 2.

4. *par raiſons.* Et pour auoir la verité de ces deux marques de l'Egliſe encore plus liquide, il n'eſt que d'en ſçauoir la cauſe ou les cauſes. Car par icelles il apparoiſtra, que c'eſt de neceſſité, qu'il faut que l'Egliſe ſoit touſiours publique & apparente: La premiere à fin que les Chreſtiens puiſſent ſeurement entendre & embraſſer la foy & intention de l'Egliſe, obeïr à ſes Ordonnances: Et en cas de doute & diſpute, ſçauoir, où s'addreſſer. Ce qu'ils ne peuuent, ſi elle eſt quelquesfois cachee & incognuë. Comment? la foy, qui vient de l'ouye de la parole de Dieu portee & preſchee par ceux, que Dieu a enuoyé, pourra elle eſtre preſchee par les vns, ouye & receuë par les autres? Où & comment la verité, qui loge & eſt ſouſtenuë de l'Egliſe ſon pilier, ſon appuy, pourra-elle eſtre trouuee? la diſcipline exercee? les plaintes faictes? les doutes & debats vuidez? ſi ceſte Egliſe n'eſt bien cognuë & certaine? ſi ſes paſteurs & gouuerneurs, ſa couſtume, ſes loix, ne ſont toutes notoires? l'Egliſe eſt la ſocieté non des Anges, ny des ames, mais des hommes, qui ſont viſibles. Les moyens de ſe rallier, communiquer, doiuent eſtre viſibles: s'ils ne l'eſtoient ils ne pourroient iamais conuenir ny s'entre-cognoiſtre. Bref il n'y peut auoir image de religion ſans ſignes & marques viſibles & notoires.

1. Rom. 17.

Aug. l. 19. c. 11. contra Fauſtum.

Et comme dict ſainct Auguſtin, les hommes ne peuuent eſtre comprins ſoubs aucun nom vray ou faux de religion, s'ils ne ſont attachez par communication de ſignes & Sacremens viſibles.

Le fils de Dieu dit en ſon Euangile, ſi quelqu'vn, qui ſoit du corps de l'Egliſe (*frater tuus*) apres remonſtrance ſecrettement & fraternellement à luy faicte de ſes fautes, ne tient compte de s'amender, denõce-le à l'Egliſe: que ſi apres il n'eſcoute & n'obeït à l'Egliſe, qu'il ſoit excommunié, tenu comme Payen & Infidele. Or comment cognoiſtra-on, que celuy qui erre, ſoit du corps de l'Egliſe & frere? Comment le pourra-on denoncer à l'Egliſe? cõment pourra-il eſcouter & obeyr à l'Egliſe? & les autres pourront-ils cognoiſtre, s'il y obeït ou non (ce ſont quatre poincts compris és mots de l'Euangile) ſi l'Egliſe n'eſt cognuë & apparente? Matt. 18

La ſeconde raiſon pourquoy il faut que l'Egliſe ſoit touſiours perpetuellement en veuë, & cognoiſſance publique, c'eſt à fin de la pouuoir aiſément remarquer & diſtinguer de tous autres partis mauuais & dangereux. Ce qui eſt tres-neceſſaire & important, non ſeulement aux fideles & domeſtiques, meſmement idiots & ignorans, à fin qu'ils ne ſoient en danger d'eſtre trompez, & s'eſgarer en temps troubles & des perſecutions, ains qu'ils ſçachent à quoy ſe tenir & s'arreſter: mais auſſi aux eſtrangers & meſcreans, à fin qu'ils puiſſent ſçauoir où ſe ranger & ſe rendre: à fin que l'accez à la foy & maiſon de Dieu leur ſoit notoire, tout aiſé, libre & ouuert. Il a eſté dit par les Prophetes, que les Gentils & Infideles s'entrediront, Venez, allons à la montagne du Seigneur, à la maiſon de Dieu, car l'on nous y enſeignera: Item que les portes de l'Egliſe ne fermeront iamais, ains ſeront ouuertes iour & nuict, pour y laiſſer entrer toutes gens. 2.

Iſa. 2. Mich. 4. Iſa. 60.

Et certes en tous ſiecles & en tous temps, touſiours quelque nation s'eſt retirée du Paganiſme, & de la meſcreance à la foy & religion Chreſtienne. Et meſme lors que la Chreſtienté s'eſt refroidie, & a receu quelque perte ou dommage d'vn coſté en quelque endroict du monde, en vn autre elle a eſté publiée, receuë, & amplifiée. Lors qu'en Orient & Midy, l'Arrianiſme, & les autres hereſies, puis le Mahumetiſme s'eſt mis en vogue au preiudice du Chriſtianiſme, en ce meſme temps pluſieurs nations, Prouinces, Iſles, en Occident & Septentrion, comme pour ſuppleer à tels defaux, & remplacer ce qui ſe perdroit ailleurs, ont eſté menés au Chriſtianiſme. De meſme maintenant de-

Digitized by Google

puis enuiron cent ans, qu'en Occident & Septentrion, plusieurs ſe desbauchent de la foy Catholique par les hereſies qui y pullulent, les plus eſloignez des Indes, de l'Amerique, & de toutes les extremitez du monde reçoiuent auec tres grande deuotion la foy Chreſtienne. Tellement que s'accomplit maintenant & entierement la parole de Ieſus-Chriſt, Que l'Euangile ſeroit preſchée à toutes nations par tout le monde.

Or pour la conuerſion & conduite d'icelle à la Chreſtienté, il eſt bien neceſſaire qu'elle ſoit manifeſtée & cognuë à l'œil de tous, comme auſſi elle a touſiours eſté : mais par diuers moyens. Tout au commencemẽt ceſte Egliſe encore petite & toute neufue a eſté manifeſtee par le grand bruit, qui fut en la deſcente du ſainct Eſprit, & par le don des langues, qui rauit tout le monde en admiration. En apres elle a eſté celebrée & illuſtrée longuement de miracles & de la prodigieuſe patience des Martyrs, qui a attiré infiny monde à la foy. Puis quand ceſte Egliſe eſt deuenuë grande, & qu'elle a multiplié iuſqu'à ſe reſpandre par tout, lors ceſſans les dons externes, les miracles & les Martyrs, elle s'eſt aſſez faict cognoiſtre, pour attirer à ſoy le reſte des nations par ſa multitude infinie, & par tout le bruit eſclatant, renommée, & ſplendeur de ſon nom retentiſſant par tout. Et encores que ſur la fin ceſte ſi grande multitude vienne à deſcroiſtre, ſi eſt-ce que la paucité qui reſtera ſe fera aſſés cognoiſtre par vnion & identité de foy & de doctrine, qu'elle eſt de meſme corps, que ceſte grande multitude : & puis ſon antiquité & perpetuité la preſchera aſſés. Voila par quels moyens gros & grãds, & de quel ordre l'Egliſe s'eſt touſiours rendue viſible & manifeſte à tous miracles, Martyrs, multitude, antiquité. C'eſt ce que dit ſainct Auguſtin en ces mots : Ieſus-Chriſt apportant medecine au genre humain, premierement par miracles s'eſt acquis de l'authorité: par l'authorité a merité creãce & foy: & par ceſte creance a gaigné la multitude: & auec ceſte multitude eſt arriué à l'antiquité: & par l'antiquité a eſtably la religion.

De vtilitate credendi. c. 4

3. Or non ſeulement pour les fideles, non ſeulement pour les hommes & humaines conſiderations ja deduictes l'Egliſe doit eſtre toute publique, mais auſſi pour le regard de Dieu: car ainſi le requiert l'honneur & la gloire de Ieſus-Chriſt, qui doit reluire & eſclairer par tout. Or ne reluit-elle qu'en l'Egliſe. Il s'enſuit

donc

donc que l'Egliſe doit eſtre publique & reluiſante par tout. La gloire de Ieſus certainement a eſté reuelee, publiée, & declarée par l'Euangile & nouueau Teſtament, c'eſt à dire apres la venuë d'iceluy en terre, ſans comparaiſon plus clairement & abondamment qu'auparauant au vieil Teſtament. Et ainſi le deuoir eſtre le Prophete l'auoit predit, diſant, Qu'il commanderoit au milieu de ſes ennemis infideles & heretiques, & les mettroit ſous ſes pieds: & ainſi qu'il regneroit par tout eternellemẽt. Dont & l'Egliſe eſt appellée le Royaume de Ieſus-Chriſt, qui n'eſt autre choſe que la ſuiection des peuples croyans en luy. Et cela ſe prouue bien, par ce que le S. Eſprit a eſté baillé & a reſpandu ſes graces beaucoup plus abondãment, richement, & manifeſtement apres la reuelation de Ieſus qu'auparauant. Or de ceſte abõdance, multiplication, & largeſſe des dons du S. Eſprit s'enſuit la multiplication de ceux qui les reçoiuent, c'eſt à dire de l'Egliſe, cõme ſelon la forme & la cauſe efficiente & agente croiſſent les effects: & tout cela à la gloire de Ieſus-Chriſt. Voila pourquoy il eſt dit, que le S. Eſprit n'eſtoit point encores dõné, à cauſe que Ieſus n'eſtoit encore glorifié. Et ceſte gloire, ce Royaume riche & plantureux, c'eſt vne choſe qui luy a eſté baillée en recompenſe, & en contemplation de ſa mort & paſſion, comme apres les Prophetes ſainct Paul tres-expreſſement le teſmoigne: & luy-meſme le dit en ſainct Luc. Or de la publication de Ieſus & manifeſtatiõ ſa gloire, s'enſuit neceſſairement celle de l'Egliſe, ſi l'on croit en Ieſus manifeſté & glorifié par tout le monde, auſſi faut il croire & recognoiſtre l'Egliſe celebre & eſclairante par tout le monde: car ce ſont deux choſes reciproques. Ieſus ne peut eſtre manifeſtement glorifié en terre, s'il n'y a gens qui manifeſtement le glorifient, & c'eſt l'Egliſe: dont dit fort bien S. Auguſtin, Qu'il eſt autant & eſgalement anatheme de dire l'Egliſe eſtre cachee, & non manifeſtée par tout le monde, que dire que Ieſus n'eſt point cogneu par tout le monde, & n'eſt point mort ny reſuſcité. Ce ſont deux choſes inſeparables, mais encores la manifeſtation de l'Egliſe eſt plus notoire, plus patente, & ſenſible: comme argumente & reproche S. Auguſtin aux heretiques, Si vous croyez en Ieſus-Chriſt, que vous ne voyez point, mais à cauſe que vous le liſez en l'Eſcriture, pourquoy ne croyez vous l'Egliſe Catholique, que vous voyez & liſez? Il eſt donc aſſés demonſtré par les

Iean.7. *Philip. 2.* *Luc.vlt.* *Epiſt. 48.* *Epiſt.1.66.*

Digitized by Google

Eſcritures & par raiſons, que l'Egliſe eſt & doit eſtre publique ſans interruption, ſans intermiſſion aucune.

5. *Aſſumpt.* Or que l'on examine par ceſte reigle tirée de la parole de Dieu, toutes creances, religions, & profeſſions du monde, certes il eſt tres notoire à tous qu'il n'y a que la Catholique Romaine, qui ayt toutes les marques & qualitez que nous venons de dire. L'on ne ſçauroit dire, ny cotter temps ny ſaiſon aucune, depuis qu'vne fois elle a eſté eſcloſe, qu'elle n'aye apparu publiquement. Cela eſt tout aiſé à demonſtrer, & clairement de main en main, & d'an en an, bien qu'elle ayt tant ſouuent eſté aſſaillie & trauaillée, premierement par les Iuifs, puis par les Gentils, finalement par les heretiques & ſchiſmatiques. Car tant s'en faut qu'elle aye pour tout cela cedé, deſiſté, ou defailly, qu'elle s'en eſt plus accreuë & releuée. Car cõme les eaux du deluge ruinoient & abattoient les Palais Royaux & fortereſſes mondaines, mais releuoient touſiours plus l'arche de Noé, auſſi les perſecutions, qui facilement renuerſent & deſtruiſent les Royaumes & eſtats du monde, ſeruent à illuſtrer d'auantage celuy du fils de Dieu, qui eſt l'Egliſe. *Apol. 2. in Tryph.* La perſecution faict à l'Egliſe (dit S. Iuſtin Martyr) ce qu'à l'arbre & à la vigne, l'eſmonder & tailler, qui la rend plus belle & fertile. Le ſang des Martyrs, dit Tertulian, eſt la ſemence de l'Egliſe: & dit ſainct Auguſtin, C'eſt le fumier & la graiſſe, qui la faict plus fructifier.

Tous les autres partis n'ont rien approchant de cela, au rebours ils n'ont tous guerres duré, & n'ont eu vogue ny credit *Haret. fab. l. 3.* qu'en quelque pays & nation. Theodoret recite y auoir eu ſoixante ſeize hereſies diuerſes iuſqu'à ſon temps, & ja preſque toutes eſteinctes. *L. de haret. in pſal 57.* Sainct Auguſtin faict denombrement de quatre-vingts huict hereſies capitales iuſques à luy, & comme il dit ailleurs, ja preſque toutes eſteintes. L'on peut nombrer iuſques au temps de Luther au moins deux cens hereſies principales & en chef, deſquelles pluſieurs ont eu des Eueſques, des Egliſes, des Princes & Empereurs leurs patrõs & deffenſeurs, & des liures infinis, dont elles ne penſoient iamais finir ou perir: & toutesfois elles ont tellement defailly, qu'il n'en reſte aucune trace. Et ſi les Catholiques n'en euſſent faict mentiõ en leurs liures pour les refuter, l'on ne ſçauroit ny leur nom, ny leur opinion, ny ſi elles ont eſté au monde. Certes de tous elles il n'y en a aucune reſte

que de deux, ſçauoir des Neſtoriens & Eutichiens, & bien peu en Orient, & des Huſſites en Boheme. Or il ne faut pas attendre mieux des partis, qui ſont venus depuis, & maintenant trauaillent la Catholique en Occident & Septentrion, qui ſont diuers & mal accordans: mais tous enſemble ne ſont paruenus à la vogue & puiſſance de chacune de pluſieurs anciennes, qui long-temps a ſont toutes exterminées. Caluin des-ja preuoyoit & craignoit cela aduenir en ſon party, comme il dit bien au preface du Catechiſme de Geneue, qu'il enuoye au Miniſtres de la Friſe Orientale, où il dict, qu'il eſt en telle peine & penſement de la poſterité, qu'il n'y oſe penſer. Car ſi Dieu n'y ſecourt miraculeuſement, il preuoit bien que ce ne ſera que toute barbarie, & que bien toſt ſes enfans trouueront que cecy eſt pluſtoſt vne prophetie qu'vne coniecture. Ces mots monſtrent bien que Caluin n'a iamais penſé que ſa ſecte fuſt de Dieu, & fuſt la vraye Egliſe, contre laquelle les portes d'enfer ne peuuent preualoir: mais que c'eſtoit choſe humaine, dont il craignoit qu'apres luy elle ne ſeroit pas aſſez deffenduë: car Dieu n'en prenoit pas le ſoing. Autant s'en doutent les Centuriateurs, de leur Lutheriſme aux prefaces de leur ſeconde & cinquieſme centurie.

Que pourront reſpondre les ſchiſmatiques à ceſte marque, & quand on les ſommera de dire & indiquer le lieu, où ils eſtoient & exerçoient leur profeſſion, il y a cent ans, en quel lieu, & de qui ils pouuoient aller demander eſtre baptiſez, catechiſez, preſchez, ſoit publiquement ou à cachettes, & qu'ils ayent à donner quelque marque vn peu ancienne de leur eſtre, exercice, & profeſſion? Quand ils ſe voyent ainſi enſerrez (car à la verité ceſte raiſon les preſſe autant ou plus, que toute autre, & du Pleſſis en ſon liure n'en faict aucune mention, ſoit par oubly, ou pour n'auoir rien à y reſpondre) ne pouuans rien dire contre ceſte aſſomption (laquelle ils confeſſent, diſans que leur Egliſe a demeuré cachee pluſieurs ſiecles, par la tyrannie du monde & de l'Antechriſt: comme tantoſt ſe verra en traictant leurs dires) ils taſchent d'eluder & ſe deſfaire de la propoſition, qui a eſté cy-deuant tant richement & clairement prouuee & eſtablie par l'Eſcriture ſaincte, & par tant de raiſons: Diſans les vns que l'Egliſe n'eſt point viſible, car c'eſt vn corps myſtique de Ieſus-Chriſt. Par ce moyen vn des ſchiſmatiques A-

6. Dire des aduerſaires au long, où y a cinq poincts.

Caluin au preface de ſon Inſtit.

Digitized by Google

lemans penſe auoir bien prouué, que l'egliſe eſt inuiſible. Les autres conſentent bien eſtre viſible, mais ils diſent qu'elle n'eſt pas touſiours publiquement & librement apparente, ains que ſa forme publique vient quelques-fois à eſtre troublee & empeſchée, à defaillir & eclypſer, ſa liberté eſtre opprimee, que cependant elle demeure & eſt reſeruee en quelques vns cognus & gardés de Dieu: & taſchent de prouuer & demonſtrer cecy par exemples.

1. *L'Egliſe inuiſible.* Premierement par ce qui eſt dit du temps d'Achab Roy d'Iſraël, & d'Helie le Prophete, où il n'y auoit aucune forme ny apparence d'egliſe, tellement que le Prophete Helie ſe complaignoit d'eſtre reſerué ſeul: Ce neantmoins il luy fut dit, qu'il y auoit encores ſept mille hommes, qui n'auoient fleſchy les genoux deuant Baal.

2. *Temps d'Helie.*

3. *Temps de Ieſus-Chriſt.* En apres ils alleguent, que du temps de Ieſus-Chriſt tout le peuple Iudaïque auec leurs Pontifes, Scribes & Phariſiens, Princes, & anciens de leur Egliſe, & leur Concile tenu en Hieruſalem, où preſidoit Caïphe Eueſque, tomba en erreur & infidelité iuſques à reprouuer & condamner le fils de Dieu, ſa perſonne, & ſa doctrine. Tellement que l'Egliſe vraye de Dieu demeura cachée en quelque peu de gens de baſſe condition, qui gardoient la foy de IESVS-CHRIST, qui eſtoient ſes Diſciples.

4. & 5. *Confeſſion & oppreſſiō de l'Egliſe.* Qu'ainſi eſt il aduenu depuis ſouuent à raiſon de l'impieté de pluſieurs, de la tyrannie des grands de la terre, confuſion des guerres, ſeditions, hereſies, & des pechés des Chreſtiens. L'egliſe de Dieu eſtant diſſipée, & à outrance perſecutée, ne pouuant garder ſa forme ny auoir exercice public, les pauures reliques fideles ſauuées & reſtantes de tels naufrages, eſtoient contraintes ſe retirer & cacher par les deſerts pour faire ſeruice au Seigneur, eſtans incogneus aux yeux du monde. Voila leur dire bien au long: voila leur grand Achilles, & dequoy ils font bouclier à tous propos, où y a quatre poincts à reſpondre.

Reſponſes. Mais tout cela eſt manifeſtement contre eux & tres-ſuffiſant, encores qu'il n'y euſt autre choſe, pour les conuaincre: premierement c'eſt deſia vn erreur trop manifeſte de dire l'egliſe eſtre inuiſible.

Au premier. L'Egliſe eſt viſible. Car outre que cela a eſté cy-deſſus en ce chapitre tant clairement & richement debatu, & prouué contre eux par tant d'eſcritures, raiſons & dires des anciēs, ſeroit il poſſible faire tout le corps inuiſible, caché, incognu, quād toutes ſes pieces ſont viſi-

Digitized by Google

bles & apparentes? certes le compoſé d'icelles le doit eſtre encores plus. Les parties de l'Egliſe ſont premierement les perſonnes, & ce auec grande diſtinction & certain ordre, les vns Paſteurs, Docteurs, & ſuperieurs, les autres brebis, ſubiects, & inferieurs. Les parties de l'Egliſe ſont publique predication de la parole de Dieu, les Sacremens, l'impoſition des mains, les prieres publiques, la diſcipline, l'excommunication, l'abſolution, qui ſont toutes choſes eſſentielles de l'Egliſe, ſans leſquelles elle ne peut eſtre, ny la religion ſubſiſter, non plus que l'humanité ſans ame & ſans corps, & le corps ſans teſte, ventre, foye, &c. Or ſont toutes elles viſibles, s'exhibent & ſe manient au dehors, en public & à la veüe de tous, ſe touchent à l'œil & au doigt. Les autres appartenances de l'Egliſe ſont auſſi viſibles & publiques, comme miracles, perſecutions, ſchiſmes, Conciles, reformations, & reiglemens. L'Egliſe eſt vne cité baſtie ſur la montagne, qui ne peut eſtre cachee. Elle eſt donc cognüe de tous: & eſt bien loing d'eſtre inuiſible, cachee: ainſi argumente ſainct Auguſtin contre les Donatiſtes. Et certes auſſi ne ſçauroient-ils iamais monſtrer que l'Egliſe ayt eſté cachee & hors la veüe & cognoiſſance publique du monde.

Et n'eſt rien contredire, que dire que l'Egliſe eſt vn corps myſtique & ſpirituel: car cecy n'empeſche qu'il ne ſoit viſible. Pour diuerſes raiſons vne choſe eſt ſpirituelle & corporelle, viſible & inuiſible: & pour eſtre myſtique faut eſtre tous les deux: car la nature, la loy & condition de myſtique porte qu'il ſoit pour vne partie viſible & corporel, & pour l'autre inuiſible & ſpirituel. Les Sacremens ſont tres-myſtiques, & appellez myſteres par les Grecs, qui ſont toutesfois viſibles, viſiblement miniſtrez, & les hommes ſont appellez ſpirituels, & toutesfois viſibles: les vniuerſitez des Republiques des Royaumes ſont appellees corps myſtiques, & ſont toutesfois viſibles. L'Egliſe donc en toutes ſes parties, comme dit eſt, eſt viſible: mais pour le regard de l'eſprit de Dieu qui la ſanctifie, luy aſſiſte, la conduit comme l'ame le corps, eſt ſpirituelle, & pour toutes les deux raiſons enſemble eſt myſtique. Et eſt appellee corps myſtique de Ieſus-Chriſt pour la diſtinguer de ſon corps naturel, propre, & perſonnel: & vne cité ou communauté eſt appellee corps myſtique en difference d'vn corps indiuiduel.

Digitized by Google

8. Quant au faict d'Helie, qu'ils alleguent il y a neceſſairement ou
Au ſecond. de l'ignorance, ou de la malice, ou tous les deux: Car en premier lieu ce n'eſt bien argumenté d'aparier en cela l'Egliſe Catholique à la Synagogue des Iuifs, & vouloir tirer conſequence de la religion Iudaïque petite, eſtroite, & foible au preiudice & deſauantage de la Chreſtienté. Car ceſte là eſtoit reuelee ſeulement à vne certaine nation & race de gens, qui eſt la race d'Iſraël, & enfermee dedans vn petit pays de la Paleſtine, n'ayant qu'vn Eueſque & vn Temple en tout le monde, dont hors icelle ſe trouuoyent pluſieurs fideles & iuſtes, comme Melchiſedech, Iob, & depuis les Centurions Cornelius, & l'autre maiſtre du Paralitique l'Eunuque de la Royne d'Ethyopie: la Chreſtienne eſt vniuerſelle, eſpanduë par toute la terre. Et puis elle a, Dieu mercy, comme eſpouſe & maiſtreſſe, bien autre aſſiſtance, faueur & preeminence, que ceſte là, laquelle comme ſeruante, n'eſtoit que pour vn temps, & pour faire place à ceſte cy. Auſſi n'eut elle iamais telles promeſſes & aſſeurance comme la Chreſtienne, voire il auoit eſté predit, qu'elle apoſtateroit, & ſe conuertiroit aux idoles, & pour ceſte cauſe ſeroit delaiſſee. Ils n'ont pas gardé mon alliance, auſſi les ay ie laiſſez dit Dieu. Et ſainct Paul ap-
Hebr. 8.
pelle l'eſtat de la Synagogue, caduque, & qui deuoit eſtre abrogé & mis au neant. Mais de l'Egliſe Chreſtienne a eſté dit que les portes d'enfer ne pourroient rien contre elle: que l'eſprit de verité demeurera auec elle à iamais: que Ieſus-Chriſt luy aſſiſtera tous les iours iuſques à la fin. Dont l'Apoſtre dit, qu'il eſt meilleur Teſtament & eſtably ſous meilleures promeſſes.

En apres ceſt argument eſt faux, d'autant qu'en ce temps là d'Achab & d'Helie, l'Egliſe de Dieu, la religion ancienne Iudaïque auoit ſa forme, ſon exercice autant public, viſible, patent, & libre que iamais il eut, ſoit-il auparauant, ou apres. Mais c'eſtoit au Royaume de Iuda & Hieruſalem, où commandoit & regnoit la race de Dauid, où eſtoit l'Eueſque & le temple, où les Prophetes d'Iſraël & de Samarie, toute la race Sacerdotale: & pluſieurs des autres races, qui vouloyent, alloyent ſacrifier, communiquans
Para. 11. auec l'Egliſe de Hieruſalem, qui eſtoit la vraye figure de la Chreſtienté en foy & religion. Dont Dieu diſant: Ie me ſuis reſerué ſept mille hommes, il adiouſte en Iſraël, qui eſtoit le pays ſubiect au Roy de Samarie, diſtraict de l'obeyſſance du

Digitized by Google

Roy de Iuda & de Hieruſalem, où perſeueroit l'Egliſe & la vraye religion, & non en Iſraël. Ce qu'il explique en vn autre lieu, que du Pleſſis meſme allegue, qu'Iſraël a eſté long-temps ſans le vray Dieu, ſans Preſtre, Docteur, loy. Et ainſi c'eſt captieuſement argumenté, de ce qui ne touche qu'vne partie, le faire vniuerſel. La vraye religion eſtoit troublee, confuſe & non apparente au Royaume d'Iſraël & Samarie, parquoy elle eſtoit inuiſible en ſoy, & tout abſoluëment: I'ay dit captieuſement, car en Hieruſalem, Bethleem, & en tout le pays de Iudee elle triomphoit, comme qui diroit la religion Catholique eſt empeſchee pour le preſent, & n'eſt point libre ny publique en Angleterre, Geneue, donc en ce temps la religion Catholique eſt du tout & ſimplement cachee & inuiſible, Car ie leur allegueroïs non ſeulement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, l'Eſpagne, & autres lieux, où les Princes & ſouuerains ſont Chreſtiens & Catholiques: mais les terres des Princes Mahumetans, l'Egypte, la Grece, voire Conſtantinople, le ſiege du grand Turc, où viſiblement & publiquement elle a ſon exercice, & ainſi c'eſt mal deffendu à eux: Car on leur demande qu'ils ayent à deſigner & nommer temps, lieu, marque, & enſeigner de leur profeſſion auant cent ans, mais encore leur en demande je trop. On leur laiſſe tout le monde à choiſir lieu, tout le temps paſſé à cotter an & iour: toute liberté à donner quelque marque, comme miniſtre, Paſteur, liure, eſcriture, fondation, temple, hoſpital, college, concile, martyr, confeſſeur, magiſtrat. Ils n'en peuuent rien monſtrer, la Catholique en remplit tout le monde: car elle occupe & tient partout. 2. Para. 15

9. An troiſieſme. De la Synagogue au temps de Ieſus.

Aprés, à ce qu'ils diſent de l'Egliſe & Synagogue Iudaïque du temps de Ieſus-Chriſt, qu'elle a apoſtaté en reprouuant le fils de Dieu. On leur reſpond, ſans vouloir entrer en excuſes & eſchapatoires, ny mettre l'affaire en diſpute & repliques: Qu'en leur accordant qu'il ſoit ainſi, c'eſt à dire qu'en ce petit temps, qui a eſté enuiron la paſſion de Ieſus-Chriſt, la Synagogue ayt tres-griefuement erré, & que les Pontifes, Princes, Scribes & principaux de Hieruſalem auec la plus grande part du peuple n'ayt point faict ny eſté l'Egliſe de Dieu pour lors, mais pluſtoſt la Synagogue de Sathan, & que l'Egliſe ſoit demeuree en quelque bien peu de gens, qui croyoient en Ieſus-Chriſt, & attendoient la

Digitized by Google

Luc 24. Ioan 12. redemption d'Iſrael, comme diſoyent les Pelerins d'Emaüs, & deſquels parle ſainct Iean, que pluſieurs des principaux ont creu en luy, mais ils n'en oſoyent faire ſemblant, pour la crainte des Phariſiens, & pour n'eſtre chaſſez de la Synagogue: Si eſt-ce qu'ils ne peuuent rien tirer ny conclure de là, au preiudice de l'Egliſe Chreſtienne, depuis qu'elle a eſté eſtablie. L'erreur preſque vniuerſel de la Synagogue en ceſte ſaiſon là de Ieſus-Chriſt, & qui ne dura gueres, ne peut ſeruir d'argument pour en penſer conclure le ſemblable de l'Egliſe. La raiſon eſt double: premierement il auoit eſté ainſi predit par les Prophetes, comme deſia a eſté touché, que la Synagogue & les principaux d'icelle deſcherroient de la foy à l'auenement du Fils de Dieu: & c'eſt vne des marques d'iceluy: & ce afin que leur apoſtaſie fuſt le ſalut &

6 vocation des Gentils. Iſaye auoit dit, que le cœur de ce peuple

4 ſeroit aueuglé & endurcy. Hieremie, qu'en ce iour là le cœur

7 du Roy, des Princes, & des Preſtres periroit. Ezechiel, que la

3 loy periroit du Preſtre, & les conſeils des anciens. Michee auſſi

Matt. 21. & 22. Act. 13. & 28. de meſme. Apres les Prophetes, Ieſus-Chriſt, comme à la veille, l'a predit en ſes paraboles de la vigne & des nopces. Puis la choſe eſtant faicte les Apoſtres l'ont reproché aux Iuifs diſans, que cela eſtoit aduenu ſelon les anciennes Propheties. Parquoy ce n'a eſté merueilles ſi ainſi les Iuifs & toute la Synagogue a failly en la perſonne du Sauueur, puis qu'il auoit eſté ainſi predit, & que c'eſtoit vn myſtere, comme dit ſainct Paul, pour faire ouuerture à la plenitude des Gentils, & ſeruir d'occaſion à leur vocation & reduction. Mais de l'Egliſe de Ieſus-Chriſt, où eſt telle & ſemblable choſe predicte? ains au contraire il eſt dict qu'elle demeurera à iamais, & perſeuerera iuſqu'à la fin des ſiecles.

Secondement en ceſte grande eclipſe & reuolte de la Synagogue on attendoit vn Meſſie & Sauueur, nouuelle Egliſe, nouueaux Sacremens, & ſacrifices, nouuelle Preſtriſe, à laquelle nouueauté & changement ſeruoit ceſte generale defection Iudaïque. Maintenant apres le Chriſtianiſme receu l'on n'attend point d'autre religion, d'autre mediateur & Sauueur. Dont il appert que leur argument prins du temps d'Helie & de Ieſus-Chriſt eſt captieux, mal concluant, ne faiſant rien pour eux, mais contre eux.

Digitized by Google

Encore eſt pire ce qu'ils diſent en continuant, & comme appliquant ce que deſſus à l'Egliſe Chreſtienne: Qu'à l'occaſion des pechez, de l'impieté & irreligion de pluſieurs, meſmement des grands & de leur tyrannie, puis des perſecutions, guerres, & ſeditions, les vrays fidelles, auſquels perſeuere l'Egliſe de Dieu (entendans parler de ſoy & de leurs partis chacun endroit ſoy) ont eſté, & ſont encores en pluſieurs lieux contraincts de ſe tenir cachez, & ſe muſſer: dont il aduient que l'Egliſe ne peut auoir publiquement & librement ſon exercice, ny garder ſa forme. Or tout cela n'eſt que paroles: Car quels fideles ſont ceux-là, que les perſecutions & les tyrannies font quitter toute profeſſion publique de leur religion? Ils les peuuent bien faire fuïr de lieu en lieu: mais par tout, non ſeulement ils doiuent monſtrer quels ils ſont, mais encores inſtruire tout haut comme faiſoyent les premiers Chreſtiens, qui au milieu des croix, des herces, & des feux, ont gaigné le reſte du monde qui les perſecutoit. Auſſi l'Eſcriture eſt toute expreſſe au contraire. Les Donatiſtes & autres heretiques anciens en diſoient tout de meſme. Sainct Auguſtin leur reſpond: Le ſainct Eſprit ſçauoit bien quelles ſeroient les volontez des hommes à l'aduenir: & neantmoins il a predit que l'Egliſe dureroit à perpetuité. 10. *Au quatrieſme.*

A la verité c'eſt trop iniurieuſement ſentir & opiner du Fils de Dieu & de ſon Egliſe, qu'il luy faille ſe cacher & s'enfuïr deuant le diable, que ſathan ſoit plus fort & puiſſant pour preualoir contre le Fils de Dieu & ſon Egliſe. C'eſt en effect, comme dit ſainct Hieroſme, ſoubſmettre le Fils de Dieu à Sathan: & aneantir la croix de Ieſus-Chriſt, c'eſt dementir toute l'Eſcriture, c'eſt bien veritablement marquer ſur le front leur profeſſion, pour n'eſtre pas la vraye. Car le Fils de Dieu a dit, que la bonne ſemence croiſtroit iuſqu'à la moiſſon, c'eſt à dire la ſaine, ſienne doctrine iuſqu'au iour du iugement. Il a promis à ſon Egliſe que les portes d'enfer ne pourront preualoir contre elle. Or c'eſt bien preualoir, que la faire cacher, la rendre inuiſible, voire tellement l'eſteindre qu'il ne s'en peut trouuer trace ny marque. Et ainſi confeſſans que les perſecutions, l'impieté & tyrannie des malins ont preualu contre leur religion, tellement qu'elle n'a ſçeu touſjours publiquement ſe faire voir & cognoiſtre, ils la deſcrient aſſez, pour n'eſtre la vraye ny de Dieu. Et en diſant que l'Egliſe *In Lucifer.*

Digitized by Google

Romaine & Papiſtique a preualu contre eux, c'eſt la confeſſer eſtre la vraye, & la leur fauſſe.

Si l'Egliſe fuſt demeuree ainſi cachee, comme ils diſent, elle euſt eſté de pire & plus miſerable condition que les ſectes heretiques, qui ont eu leurs Eueſques, Temples, exercices publiques & notoires: voire que le peuple Iudaïque apres la deſtruction de Hieruſalem qui a touſiours eu quelque exercice libre & public. Or ceſte Egliſe latitante a eſté ſi long temps & par tant de ſiecles (comme confeſſe Caluin) ſans Temples, Eueſques, exercice public, voire qui pis eſt a eſté contraincte de ſeruir au Idoles, faux Dieux, & communiquer aux ſacrileges, qui eſt vne captiuité beaucoup plus horrible, plus dure & plus longue, que ne fut iamais celle des Iuifs. Et ainſi l'eſpouſe du Fils de Dieu eſt plus difforme que les ruines & la lie de la Synagogue, qui eſt vn blaſpheme.

En Preface de ſon inſtitut.

Mais comment & auec quel bon ſens penſent-ils couurir & pallier l'inuiſibilité de leur egliſe par les perſecutions pretenduës contre eux? Car où ſe lira-il iamais, que deuant cent ans leur Egliſe ayt eſté perſecutee? Et quand elle l'auroit eſté, a ce eſté auec plus de violence que depuis l'an 1517. que Luther commença à eſclorre & debiter ſes fantaſies? S'il eſt ainſi, il en apparoiſtroit par les procez verbaux des Iuges, regiſtres des Cours, comme il appert de ce qui a eſté faict depuis ledit an 1517. Or il n'en y a mot aucun. Et encores ſi la perſecution a eſté ſi grande que leur egliſe n'a peu apparoir par tout & touſiours, à tout le moins qu'ils monſtrent auoir eſté vn ſeul iour, & en vn lieu. O gens en toutes façons miſerables, & bien empeſchez à cacher leurs hontes.

III. Autre marque de la vraye Egliſe.

Quant à ce qu'ils diſent des Tyrans & Potentats de la terre, ils s'enferrent, ſans y penſer: car voicy encores vne autre raiſon & marque de la vraye egliſe contre eux. C'eſt la ſubmiſſion des Roys & Princes du monde, ſelon qu'il a eſté promis & ſignifié par les Prophetes, leſquels parlans de Ieſus Chriſt & de ſon Royaume, qui eſt l'egliſe, ont dit, que les Roys l'adoreroient, luy offriroient preſens: que les portes de ſon egliſe ſeroient ouuertes, afin que par icelles les Roys entraſſent pour luy faire ſeruice: que l'Egliſe ſeroit allaictee de la mammelle des Roys. Cela a eſté verifié meſmes par le dire & confeſſion des parties ad-

Pſal. 72. Iſa. 60.

Digitized by Google

uerſes, premierement en Philippes empereur l'an 247. puis en Conſtantin & Theodoſe par ſignalez exemples & teſmoignages de leur humilité & reuerence. Depuis en tous les Princes & Roys de la terre Chreſtiens & Catholiques, qui ont meublé & remply le monde de marques de leur deuotion & religion Catholique: tant de fondations, tant de baſtimens, tant de beaux actes de leur pieté & zele. Que ceux de profeſſion contraire à la Catholique nomment vn peu les Roys & Princes, qui ont iamais eſté des leurs, anciens ou modernes. Mais au rebours ils diſent, qu'ils leur ont touſiours eſté contraires.

Quant à l'autre cauſe ou occaſion, qu'ils alleguent du deffaillement de l'Egliſe en ſa forme externe, pour les pechez des Chreſtiens, la Prophetique promeſſe de Dieu le Pere eſt bien notable parlant de ſon Fils, de ſa ſemence, & de ſon Royaume l'Egliſe, ſous la perſonne de Dauid, & de Salomon, de ſa race & Royaume par tout le Pſeaume 88. ſpecialement en ces mots: Ie luy garderay ma miſericorde à iamais, & mon alliance luy ſera ferme, ſa poſterité demeurera eternelle: & ſon throſne durera autant que le Ciel. Si ſes enfans me manquent de foy, & ne cheminent en mon obeïſſance loyalement, ie les viſiteray auec verge, mais ie ne reuoqueray iamais ma miſericorde: ny ne rompray mon alliance: Ie garderay ma promeſſe à iamais: & ailleurs: Ie ſuſciteray apres toy ta ſemence, qui me baſtira vne maiſon: & i'eſtabliray ſon Royaume à touſiours & à iamais: ie luy ſeray pere, & il me ſera fils. S'il faict faute, s'entend en ſes membres, ie le chaſtieray, mais iamais n'oſteray ma miſericorde de luy. 12. 2. Reg. 7.

Voilà comment pour les pechez des enfans l'Egliſe ne peut perir, ny la miſericorde de Dieu eſtre aneantie. L'Eſtat du Royaume & peuple Iudaïque eſtoit figure de l'Egliſe Chreſtienne. Or encores que la poſterité de Dauid & la race de Iuda euſt degeneré à tous pechez à outrance, & plus qu'Iſraël, Samarie, ny Sodome: ſi eſt-ce qu'à cauſe de la promeſſe faicte, la couronne ny le gouuernement n'a point eſté oſté d'icelle, ny transferé aux eſtrangers iuſqu'à la venuë du Fils de Dieu en chair. Auſſi iuſqu'à ſon ſecond aduenement en iugement, tant grande puiſſe eſtre l'impieté des Chreſtiens, ne ſera point oſté le ſceptre de la foy de la race de Iuda, qui eſt l'Egliſe, ſelon le dire de l'Ange, qu'il

Digitized by Google

Luc 1. ſeroit aſſis en la maiſon de Iacob eternellement. Et de ce que l'eſtat Iudaïque a prins fin, c'a eſté qu'eſtant figure de la Chreſtienté, ceſte-cy arriuant, il luy deuoit faire place & luy ceder: autrement pour tous les pechez des Iuifs il n'euſt iamais prins fin, Rom 12. comme dit ſainct Paul: Ont ils tant faict de mal pour eſtre retranchez? non: mais pour faire place & ouuerture à la plenitude des Gentils: & afin que leur deſpoüille & ruine fuſt la richeſſe du monde. Il eſt beaucoup moins encore à croire, que pour les pechez des Chreſtiens l'Egliſe puiſſe perir & deffaillir. Et d'autre part il n'y a plus d'autre eſtat, qui luy doiue ſucceder, & que pour luy faire place elle doiue eſtre abolie. Ne ſeroit ce pas en effect abolir la gloire & ſplendeur du Royaume de Ieſus, qui doit durer iuſques à la fin du monde, ſ'il auoit eſté caché & hors de toute cognoiſſance du monde par tant de ſiecles, comme ces gens neceſſairement imaginent?

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 9. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

Fol. 155. & 156.

AVANT qu'entrer à reſpondre particulierement il veut reſpondre en general, couchant l'argument de mon chapitre, puis oppoſant ſon opinion, & en fin remarquant en mon dire quatre erreurs: En quoy il commet de tres-lourdes & abſurdes fautes, comme nous verrons. Il couche donc mon dire en ſyllogiſme à peu pres comme ie veux, puis il met ſon dire qui eſt different du mien, en ce que ie veux en l'Egliſe deux choſes: Duree perpetuelle, & icelle publique & viſible. Il accorde le premier, & nie le ſecod. La cauſe de ce different c'eſt ſon vieil erreur, la diſtinction des deux Egliſes, viſible & inuiſible des eſleus, laquelle luy ſert d'vne grande eſchapatoire à pluſieurs choſes. Il dit donc que l'Egliſe inuiſible a touſiours eſté, mais la viſible non. De ceſte diſtinction d'Egliſes nous en auons parlé au long au commencement de l'examen

de ſon c. 5. où auſſi il nous renuoye. Mais ie vous prie entendons icy ſes grandes abſurditez : l'Egliſe n'eſtant point viſible, mais inuiſible ſeulement, comment pouuoit-on ſçauoir ny cognoiſtre qu'il y auoit lors Egliſe ? Car n'apparoir point, & n'eſtre point, reuient tout à vn. Item ie demande pourquoy & cõment aduenoit-il, que l'Egliſe viſible deſiſtoit d'eſtre, & qu'il ne demouroit que l'inuiſible ? Eſt ce pource que lors il n'y auoit au monde que les eſleuz ſeulement, leſquels ſont inuiſibles ? Il ſemble que ſoit la raiſon de noſtre reſpondant. Voila bien vn grand cas, & vne tres-belle choſe que tous eſtoient eſleuz, & n'y auoit point de reprouuez au monde. Mais voicy plus. Puis qu'ils eſtoient tous eſleuz, pourquoy craignoient-ils de faire monſtre & exercice de leur religion ? Les eſleuz craignent-ils, ou ont-ils honte de faire confeſſion de leur foy, puis qu'au dire de S. Paul elle eſt neceſſaire à ſalut ? S'ils la font, voila l'Egliſe viſible : s'ils ne la font point, à quoy tient-il ? Ce ſont deux choſes contraires, & qui s'empeſchent. Que l'Egliſe des eſleuz n'ayt iamais defailly, ains ayt touſiours duré ſans interruption, & toutesfois l'Egliſe n'ayt pas touſiours eſté viſible : Car d'où peut venir cela, que les eſleuz ne ſe ſont monſtrez tels qu'ils eſtoyent ? Il y auroit plus d'apparence de dire que l'Egliſe des reprouuez n'ayt pas eſté touſiours apparente & viſible. Rom. 10.

Or voicy qu'il allegue quatre cauſes de ce defaillement de la viſibilité de l'Egliſe, qui ſont toutes contre luy, L'infidelité des Paſteurs, *Ergo* viſible, puis qu'il y auoit des Paſteurs, & n'eſtoyent pas tous infideles, puis qu'il y en auoit des eſleuz qui n'ont iamais manqué, dit-il. La ſeconde corruption de la doctrine : Or les eſleuz qui par luy ont touſiours eſté ne corrompent point la doctrine. La troiſieſme la reuolte des Chreſtiens : Mais les eſleuz ne ſe reuoltent point, ce ſont les reprouuez. Or n'a iamais eſté, dit-il, qu'il n'y ait eu Egliſe d'eſleuz, ainſi tous ne ſe reuoltoiẽt pas. La quatrieſme eſt la perſecution des Tyrans : Or outre que les eſleuz qui n'ont iamais manqué, ne craignent point, & ne renient point, pour la perſecution : puis qu'il y auoit perſecution, il y auoit donc Egliſe viſible. Car comment peut-l'on perſecuter ce que l'on ne voit pas, & n'apparoiſt point.

Il nie que l'Egliſe des eſleuz ayt touſiours eu vne meſme forme exterieure, cecy n'eſt rien à propos : Car ou qu'elle l'ayt eu meſ-

Digitized by Google

me, ou qu'elle l'ayt changee, & eu diuerſe, cela n'empeſche pas qu'elle ne l'ayt euë touſiours apparente & viſible. Cependant il conuient de bien noter cecy : car c'eſt tout ſon grand argument, qu'il repete tant ſouuent en ce chapitre, pour prouuer que l'Egliſe n'a pas eſté touſiours viſible. Il dit qu'elle n'a pas eu touſiours vne meſme forme exterieure, qui eſt ne rien dire. Il adiouſte icy qu'elle peut eſtre ſouuent du tout effacee : il ne dit pas tout à fait qu'elle l'ayt eſté autresfois, & ne cotte point ce temps là, mais il dit qu'elle le peut eſtre, & adiouſte (ſouuent.)

Ie luy demande touſiours pourquoy & cõment peut elle eſtre du tout effacee? Les quatre causes ja alleguees ſont nulles, voire ſont contraires à ce qu'elle ſoit du tout effacee : Quand il n'y auroit que dix Chreſtiens eſleuz au monde, pourquoy ne ſe feront-ils voir au monde ce qu'ils ſont? Ne feront ils confeſſion de leur foy? ne conuaincront-ils le monde de ſon infidelité & reprobation? N'auront ils pas la predication de la parole de Dieu, l'adminiſtration des Sacremens, & certaine police externe, comme veut de Beze? Or y en a il eu touſiours en nombre ſelon noſtre reſpondant : car il faut nombre pour faire Egliſe: & il dit qu'il y a touſiours eu Egliſe d'eſleuz. Quand il n'y auoit encores que dix heretiques & ſchiſmatiques au monde, & qu'ils ne faiſoient point encores l'Egliſe, ils ſe ſont bien faict cognoiſtre : Ieſus-Chriſt ne ſera il pas auſſi fort & auſſi hardy que le diable?

Or voyons les quatre erreurs qu'il remarque en mon dire. Il dit que ie confons l'Egliſe particuliere auec l'vniuerſelle, mais il ne le monſtre pas. Et au reſte ie parle touſiours de l'vniuerſelle & Catholique : et quand ie dis l'egliſe touſiours publique & viſible, i'entens l'vniuerſelle, dedans laquelle ſont les particulieres & luy ne peut entendre comment l'vniuerſelle eſt viſible : car il penſe que la viſibilité ne peut competer qu'aux particulieres. Et donc quand vn Cõcile vniuerſel de toute l'egliſe eſt aſſemblé, eſt-ce pas choſe toute viſible? Et toute l'egliſe Catholique n'eſt elle pas apparente? Il dit que ie ne diſtingue point entre l'egliſe viſible & inuiſible, comme (dit il) i'ay faict au chapitre precedent. Ie dis qu'il ſe trompe, car ie ne fais point, & n'ay iamais faict deux Egliſes diſtinctes, comme luy, & n'en ay iamais faict d'inuiſible à

part,& ſeparee de la viſible, Bien ay-ie dit & confeſſé qu'en l'Egliſe viſible, vnique, vniuerſelle, il y a des pieces inuiſibles, Ieſus-Chriſt, ſon eſprit, l'eſlection, l'adoption, &c.

Le ſecond erreur dit-il, eſt en ce que i'aſtrainćts l'Egliſe viſible à vne meſme forme exterieure touſiours publique. Où a-il veu ou leu cela chez moy? Il impoſe. Ie dis bien que l'Egliſe a touſiours eſté & ſera publique & apparente: mais touſiours d'vne meſme forme: iamais n'en ay dit mot, ny en affermant, ny en niant: Car cela eſt ſubiect à diſtinction.

Le troiſieſme eſt, que ie m'aheurte ſi fort à la forme exterieure, que ie ne tiens compte de l'interieur. Ie ne ſçay pourquoy il dit cela, & le deuroit monſtrer, l'exterieur ne ſçauroit eſtre ſans l'interieur: car l'exterieur & toutes les marques de l'Egliſe que i'allegue, viennent de la force & vigueur de l'interieur, & de l'eſſence de l'Egliſe, comme i'ay dict à la ſeconde marque: Car la proprieté de chaſque choſe, comme le rire en l'homme, vient de ſa forme interieure & eſſentielle.

Le quatrieſme erreur eſt, qu'entre toutes les Egliſes particulieres, ie ne fais cas que de la Romaine. Ie dis que ie ne conſidere iamais en mon liure la Romaine comme particuliere, ny comme la ville, ou le Dioceſe de Rome: & aucun Catholique n'en parle de ceſte façon, mais comme vniuerſelle du monde. De cela en mon chap. 10. article quatrieſme par expres.

fol. 156. pag. 2. Contre mon Article 1.

Quant à ce que i'ay dit de la lumiere, il en confeſſe quelque choſe, il interprete le reſte comme il veut. A ce que i'ay dit que la lumiere peut eſtre eſteinte & ceſſer d'eſtre lumiere, mais non pas demeurer lumiere, & n'eſtre pas veuë: de ces deux conditions, la premiere ne conuient pas en verité à toute lumiere, comme au Soleil, la ſeconde conuient à toute. Et n'eſt rien contraire à moy, ce qu'il dit que la lumiere peut eſtre cachee à quelques vns, & demeurer lumiere. Cela eſt trop notoire. Le Soleil ſur noſtre Orizon eſt caché aux Antipodes: & Ieſus-Chriſt à ceux du Iappon, il y a cinq cens ans: Mais eſtre du tout & à tous cachée, comme il veut auoir eſté l'Egliſe, l'on luy nie auec reproche de la ſienne.

fol. 157. 158. Contre mon Article 2.

Il dit que pour prouuer mon dire ie deurois monſtrer par l'Eſ-

eſcriture, que l'Egliſe doit auoir ſa durée d'vne meſme forme: & ie dis que non. Ie ne ſuis tenu le prouuer, puis que ie ne le mets point en faict, & ne l'affirme point. Au lieu de reſpondre & ſe deffendre, il s'en va aheurter à ce mot de meſme forme, dont il n'eſt aucunement queſtion, comme i'ay aduerty au commencement. Parquoy tout ce qu'il dict là n'eſt à propos.

Au reſte la cité baſtie ſur la montagne ne ſignifie point en particulier la ville ou l'Egliſe de Rome particuliere, mais l'Egliſe Catholique vniuerſelle. Mais que l'on note vn peu l'effrontée hardieſſe de ce reſpondant, diſant, que bien toſt apres la mort des Apoſtres l'obſcurité commença à venir, qui croiſſant enueloppa la Chreſtienté de tenebres tres-eſpeſſes, iuſques à ce qu'il a pleu à Dieu faire luire derechef en ces derniers temps la lumiere, &c. Voyez de quelles iniures il outrage les Diſciples & ſucceſſeurs des Apoſtres, d'auoir obſcurcy la doctrine de leurs maiſtres, rendant ainſi vain & inutile le labeur des Apoſtres: comment impudemment il condamne toute l'antiquité & toute la durée depuis les Apoſtres iuſques à eux. Tellement que le monde aye touſiours eſté en erreur, & que tous les Papes, Docteurs, Conciles, ayent failly: le labeur, le ſang, la croix de Ieſus ſans fruict. Quelle rage de ceſt homme ſans front & ſans pudeur. Et cependant il ſe contredit vilainement: car il auoit dit ſur la fin du precedent chapitre, que la plus grande fleur de l'egliſe eſtoit apres la mort de Conſtantin, qui eſtoit trois cens ans apres les Apoſtres. Et en ceſtui cy tout à l'entree il a dict que l'Egliſe des Eſleus n'a iamais failly, comment donc les tenebres tres-eſpeſſes ont peu enuelopper toute la Chreſtienté, puis qu'il y auoit vne egliſe nette des eſleus? Si ce n'eſt qu'il vueille dire que l'egliſe des eſleus n'appartient point à la Chreſtienté, mais à l'infidelité.

fol. 158 pag. 2.159. Contre mon Article troiſieſme.

Aux teſmoignages des Peres que i'allegue, il reſpond diſant, qu'ils parlent ou de l'Egliſe inuiſible, ou de la viſible de leur tẽps. Ce qui eſt clairement dementy par leurs propres mots que ie produits: car ils parlent en general de l'Egliſe Catholique. Ou bien (dit-il) ils ſe contrediſent eux meſmes: & là deſſus il produit quelques autres mots des meſmes Docteurs, qu'il taſche de faire trouuer contraires à ceux que i'ay produit, qu'ils ne le ſoient, ny en verité, ny en apparence: mais la paſſion & enuie

de

de contredire ſeruent de lunettes iauues qui font trouuer les choſes autres qu'elles ne ſont. Quant à ſe retirer & ſe cacher aux deſerts, il n'eſt pas dit en meſme ſens de la vraye Egliſe, comme de la fauſſe: car de la vraye il eſt dit expreſſement, que c'eſt pour vn bien peu de temps, cependant que la tempeſte paſſera. Les lieux de SS. Auguſtin, & Chryſoſtome, qu'il allegue, ſont expreſſement de la fin du monde, & deſolation extreme de l'Egliſe, comme i'ay remarqué cy deſſus en ſon fueillet 149. où il les auoit allegués auſſi mal à propos qu'icy. Et encores en ce bref temps de deſolation l'Egliſe ne ſera pas inuiſible ny cachée: mais elle ſera difficile à cognoiſtre à cauſe de la grande confuſion & tribulation, qui ſera lors là: & c'eſt le dire de ces Peres apres Ieſus Chriſt en S. Mathieu ch. 24.

fol. 159. pag. 2. iuſques à 163. Contre mon Article 4.

A ma premiere raiſon qui contient pluſieurs preuues, pour monſtrer que l'Egliſe doit eſtre touſiours viſible & apparente, il baille pour ſolution generale, Que tout cela eſt vray, tant que le miniſtere ordinaire eſt en vigueur, & que l'Egliſe eſt viſible. Voicy qui eſt bon. Ie prouue qu'il faut que l'Egliſe ſoit touſiours viſible & apparente. Il reſpond que cela eſt vray, mais c'eſt tant que l'Egliſe eſt apparente, comme à celuy qui diroit que l'homme eſt touſiours riſible, reſpondre qu'ouy, tant qu'il eſt riſible. Pour prouuer par exemples que l'Egliſe n'eſt pas touſiours viſible, il allegue premierement l'Egliſe ancienne Iudaïque: mais à cela a eſté reſpõdu en mon liure en diuers lieux, & par diuers moyens, par negatiue de l'antecedant: & puis par negatiue de la conſequence à l'Euangelique Catholique. Puis il allegue l'apoſtaſie generale qui doit arriuer ſous l'Antechriſt predite par les Apoſtres: où nous diſons que la deſolation qui ſera en ce tẽps là ſera tres-grande, & paſſera toutes les precedentes, mais elle ne durera gueres, & encores pour cela l'Egliſe ne laiſſera d'eſtre viſible, autrement comment l'Antechriſt la perſecuteroit il? & elle luy feroit-elle teſte, ſi elle n'eſtoit viſible? Il retourne dire touſiours que i'ay recogneu l'Egliſe inuiſible: mais à cela i'ay reſpondu ſouuent & ſpecialement au commencement de ce chapitre.

A ma ſeconde raiſon il dit, que ceſte apparence de l'Egliſe, ſoit aux perſonnes, ſoit aux Temples, eſt argument dangereux pour fol. 161.

Digitized by Google

faire cognoiſtre l'Egliſe & y attirer le monde. Car autant en peuuent faire les Payens, Idolatres, Mahumetans. Ie dis que cela eſt vray, & ſe peut faire d'vn party Payen & Mahumetan contre vn autre party auſſi Mahumetan, pour diſputer entre eux du temps & legitimation de leur religion : mais non pas contre les Chreſtiens. Parquoy ceſte illatiõ eſt mal & hors propos, auſſi bien que contre la marque de l'antiquité, il alleguoit le Paganiſme & Iudaïſme plus ancien que le Chriſtianiſme. Car nous parlons des partis Chreſtiens, qui ſont inclus en la Chreſtienté. Et dis que de tous les partis qui portent le nom de Chreſtien, celuy qui a eſté perpetuellement viſible, & viſiblement perpetuel depuis la naiſſance du Chriſtianiſme, eſt le vray : & tous les autres faux.

Il allegue encores icy pour la quatrieſme fois ce lieu de ſainct Chryſoſtome, auquel a eſté reſpondu amplement en ſon fueillet 103. où il auoit commencé de l'alleguer : & les mots meſmes de ſainct Chryſoſtome, que met le reſpondant, contiennent leur reſponſe & ſolution. Car là il eſt parlé de la confuſion dernier temps qui ſera ſi grande, que toutes les marques par leſquelles l'on cognoiſſoit auparauant l'Egliſe à l'aiſe, ſeront tant obſcures qu'il faudra auoir recours à l'Eſcriture, qui monſtre qu'auparauant ce temps là l'on cognoiſſoit bien l'Egliſe par autre moyen que par l'Eſcriture.

En fin il confeſſe au dire de ſainct Auguſtin, que nous auons apporté plus qu'il ne vouloit : que l'antiquité & la multitude ont eſtably l'Egliſe. Mais il nie que cela ſoit ſi ſuffiſante marque de l'Egliſe, comme l'Eſcriture, voila bien à propos. Nous ne parlons point icy de l'Eſcriture, moins comparons nous la multitude viſible auec l'Eſcriture, & ne ſont choſes pareilles ny comparables. Et nous auons mõſtré que cecy eſt choſe abſurde d'appeller l'Eſcriture marque de l'egliſe : car elle eſt mille fois plus obſcure que l'egliſe : & la marque doit eſtre plus notoire que la choſe, par ainſi ceſt eſchappatoire eſt vain & inutile.

Pour reſpondre à la troiſieſme raiſon, il a recours à vne miſerable fuitte & honteuſe. Pour ſauuer l'honneur du fils de Dieu, qui eſt, comme dict S. Paul, que tout genouïl flechiſſe deuant luy, & que ſon Euangile reluiſe par tout, lequel eſt deſtruit ſi l'Egliſe eſt perduë, cachée, inuiſible, que l'honneur de Ieſus reluit auſſi bien

en ſa Iuſtice en laiſſant le monde en tenebres, erreur, menſonge, qu'en ſa miſericorde. Les lieux de l'Eſcriture qui parlent de l'hõneur de l'Euangile, & ſa gloire du fils de Dieu n'en parlent pas ainſi, car ils diſent tous que c'eſt au ſalut du gente humain, & non en la ruïne & perdition. Mais tantoſt il y reſpondra bien plus mal encores.

fol.163. Contre mon Article 3.

Reſpondant à mon aſſumption, qui eſt que l'Egliſe Catholique Romaine a ceſte marque troiſieſme, & non la ſienne, il a recours à ſon mot tant ordinaire en ce chap. cõme i'ay aduerty des le commencement. Il dit que ie ne ſçaurois monſtrer que noſtre Egliſe ait touſiours apparu d'vne meſme forme externe. Voila bien à propos. Il n'eſt icy queſtiõ ſi la forme a eſté touſiours meſme ou diuerſe, mais qu'elle a eſté touſiours apparente. Il dit que les perſecutions ont bien changé la forme: ſoit ainſi. Mais puis qu'il y auoit perſecution, elle eſtoit donc apparente, Apres il ſe desborde par deſpit en iniures contre l'Egliſe: & voila bien mon aſſumption refutée, auſſi bien que ma propoſition qu'il dit auoir abbatuë: & n'y a dit vn ſeul mot pertinant.

fol.164.165. Contre mon Article 6.

Il dit pluſieurs choſes que perſonne ne croit, ny luy meſme qui les dit: Que toute l'antiquité eſt pour eux, les Apoſtres, la pluſpart des Peres plus proches d'eux. Et puis ſe mettant à iniurier & impoſer, il veut faire croire ce que tantoſt auſſi il auoit dit au commencement de ce chapitre, Qu'ayant eſté l'Egliſe toute gaſtée, perduë, cachée aux deſerts, ils ont commencé de la remettre ſus, &c. Or bien cecy eſt le ſuiect propre de noſtre chap. 13. où ſe verra qui a retenu la vraye ſucceſſion de l'Egliſe, & qu'il luy ſouuienne de ce que ie luy ay dit cy deſſus en ſon fueillet 157. & 158. Cependant il me renuoye à du Pleſſis à la fin du chapitre neufieſme de ſon traicté. Il deuoit cotter au moins ſommairement ce que dit du Pleſſis contre ce que ie traicte icy preſentement: car ie n'y trouue rien. Au reſte ie reſpons au chapitre neufieſme de du Pleſſis en mon dernier chapitre. Il me ſomme de dire où eſtoit noſtre Egliſe auec la primauté du Pape, auant & au temps du Pape Gregoire, car il penſe que ceſte primauté n'a commencé qu'apres ledit ſainct Gregoire. Mais ie luy ay monſtré ſa faute au dernier article de mon chapitre 7. & s'il

Digitized by Google

ne s'en contente, ie les renuoye au liure de Sanderus *de viſibili monarchia Eccleſiæ*, où il eſt monſtré par cinq ou ſix mille teſmoignages que ceſte primauté ou primatie a eſté touſiours recognuë depuis les Apoſtres iuſques à noſtre temps.

fol. 165 166. *Contre mon Article* 7.

A ce que ie dis contre ſon Egliſe inuiſible, il me renuoye à moy meſme au chap. precedent: mais à cela i'ay tant ſouuent reſpondu qu'il ſe trompe, car ie ne dis iamais qu'il y aye vne Egliſe inuiſible ſeparee de la viſible, mais bien qu'en la viſible il y a des pieces inuiſibles, cõme encores ie dis en ce mien article 7. Il me rẽuoye auſſi à ſainct Auguſtin l. 20. c. 8. de la Cité de Dieu: mais S. Auguſtin ne parle de celle là aucunement en ce lieu là. Il auoit dit cela deux autres fois au commencement de ſon chapitre 5. où ie l'ay notté de ceſte meſme ſuppoſition.

Reſpondant à mes preuues de la viſibilité de l'Egliſe, il dit que ſi ie parle de la Catholique, que ie me mocque en general & en particulier. Mais voyons comment il ſe mocque bien mieux, & ſe rend plaiſant & ridicule, en demandant ſi mes yeux s'eſtendent du bout du monde à l'autre pour voir toute la multitude des Chreſtiens. Item, s'ils voyent ceux qui ſont és cieux, ceux qui ſont à naiſtre, & qu'en vn Concile tous les particuliers n'y ſont pas, &c. Premierement c'eſt ſe mocquer & ſe faire mocquer d'aller chercher & parler de l'Egliſe triomphante, dont il n'eſt icy queſtion aucunement. Encores plus de parler de ceux qui ne ſont encores en nature. Quant à la militante qui eſt icy en ce monde, quelle abſurdité plus grande que d'argumenter qu'elle n'eſt pas viſible, par ce que l'on ne void pas particulierement tous les indiuidus & toutes les pieces qui luy appartiennent? de telle façon la nature humaine ne ſeroit pas viſible. Car aucun ne peut voir tous les hommes & femmes qui ſont au monde: l'on ne pourroit dire auoir veu vne ville, vne maiſon, quand l'on ne verroit par le menu tout ce qui y eſt: l'on n'auroit iamais veu ſon pere & ſa mere, & ils ne ſeroient pas viſibles, car l'on ne voit pas tous leurs mẽbres & parties, ny internes, le cœur, le foye, ny externes que l'on tient cachez. Apres ſelon ſon dire, il n'y auroit iamais de Concile vniuerſel repreſentant l'Egliſe, pour ce que tous les particuliers n'y ſçauroient eſtre. Il n'y auroit iamais d'Eſtats generaux d'vn pays ou d'vn Royaume. Mais il eſt gẽtil en

ce qui ſuit : Peut-on dire, dit il, que tous les ſoldats qui ſont en Europe faſſent vne armee viſible, encores qu'ils ne ſoient iamais aſſemblez en vn lieu ? Et moy ie luy demande s'ils en pourroient faire vne inuiſible & comment. S'il preſuppoſe que tous les ſoldats d'Europe puiſſent faire vne armee, quelle ſera ceſte armee ſi elle n'eſt pas viſible ? Qui a iamais ouy parler d'vne armee d'hommes inuiſible ? ny auſſi d'vne Egliſe inuiſible, c'eſt à dire, d'vne compagnie de perſonnes, communiquans enſemble, leur creance, leur foy, le ſeruice qu'ils doiuent à Dieu, &c. qui ſoit inuiſible ? Quelle chimere eſt-ce cecy ? Si les parties d'vn tout compoſé ſont viſibles, le tout le ſera encores plus, pluſieurs viſibilitez enſemble ſont tres viſibles. Or il confeſſe que toutes les Egliſes particulieres, dont eſt compoſee la Catholique, ſont toutes viſibles. Il faut bien par neceſſité que la Catholique le ſoit encores plus. Apres cela il ſe ruë à ſon mot ordinaire, que l'Egliſe n'a pas eſté touſiours d'vne meſme façon & forme viſible : & l'on ne luy dit pas : l'on ne parle que de la choſe, & non de la maniere.

Il dit que ma diſtinction des pieces viſibles & inuiſibles, ſpirituelles & corporelles, me rend conuaincu : mais il n'en monſtre rien. Il allegue que la ſanctification, foy, iuſtification, &c. qui ſont parties de l'Egliſe, ſont inuiſibles : Ie dis que i'ay aſſez declaré en mon liure, que ces pieces là ſont comme les Sacremens, & comme l'homme meſme, en partie viſibles, & en partie inuiſibles. Sont inuiſibles en ce qu'elles logent en l'ame par l'œuure du ſainct Eſprit : Viſibles par la confeſſion externe de foy, participation des Sacremens, bonne vie, œuure de pieté, ſaincteté : par leſquelles parties viſibles l'homme appartient à l'Egliſe, & non point par la chair & les os, comme il dit : & luy meſme donne bien les marques de l'Egliſe viſibles, ſçauoir l'adminiſtration de la parole & des Sacremens.

fol. 167. Contre mon Article huictieſme.

Pour refuter ce que i'ay dit, qu'il ne faut pas apparier l'Egliſe Catholique à la Iudaïque, & tirer conſequence de ceſte cy à celle là, il dit que la Iudaïque deuoit eſtre encores plus viſible que la Chreſtienne. Outre que cecy eſt faux, car vne petite, eſtroitte, chetiue choſe ne doit pas eſtre tant viſible, qu'vne grande, large, ample, & puiſſante, encores eſt il hors de propos.

Digitized by Google

car ie ne compare pas ces deux Egliſes en la viſibilité proprem͂et, qui a eſté perpetuelle en tous les deux, mais en eſtenduë, dignité, duree, &c. Et à ce qu'il trouue mauuais que ie mets la Chreſtienne en plus haut & honorable rang, que la Iudaïque, comme Ieſus-Chriſt eſt plus que Moyſe, i'y ay reſpondu en l'examen de ſon fueillet 146. & 147. où il dit le meſme qu'icy.

Quant à ce que i'ay dit, que Iob & quelques autres iuſtes ont eſté hors l'Egliſe: Il dit qu'il faut que ie confeſſe donc, que puis qu'ils eſtoient hors l'Egliſe viſible, qu'ils eſtoient en l'inuiſible, ou bien que le ſalut eſt hors l'Egliſe. Ie reſpons que ſelon le droict commun, & ſelon l'ordinaire inſtitué de Dieu, il n'y a point de ſalut hors l'Egliſe, qui n'eſt qu'vne & viſible, & ne faut point aller imaginer des Egliſes inuiſibles ſeparees d'icelle. Mais Dieu tout bon & tout puiſſant peut, quand il luy plaiſt, ſauuer quelqu'vn au milieu des infideles, & à iceluy ſe reueler ſans ſe ſeruir des moyens externes & ordinaires, & qui ne ſera point en l'Egliſe viſible, & n'en ſera point auſſi à part d'inuiſible. Car ce ſont des priuileges & des graces ſpeciales, rares, extraordinaires, deſquelles nous n'auons à cognoiſtre, ny en parler, comme a eſté Iob, & quelques autres qui ont eſté touchez de Dieu ſeulement, & appellez de luy: Or telles choſes rares & occultes ne font point de loy.

Il dit qu'il auoit eſté predit de l'Egliſe Chreſtienne qu'elle ſe reuolteroit & apoſtateroit, ce qui eſt tres-faux: mais cecy ſe dira encores cy-apres bien toſt, & ſera traicté plus expres.

Mais à ce que ie monſtre l'ineptie & la fauſſeté de leur argument tiré du temps d'Helie, il ne me reſpond rien, & ne ſe couure point de ce coup. Il allegue bien vn autre temps, qui eſt beaucoup apres celuy d'Helie, auquel il dit que l'exercice ceſſa en Hieruſalem meſme: ce qui n'eſt pas reſpondre. Et au reſte il ſe trompe bien fort de penſer que pour l'impieté meſchante d'Acham & d'Vrias, l'Egliſe & l'exercice de la religion Iudaïque a ceſſé & failly en rien. Il ne ſçauroit prouuer cela, & impoſe diſant que le Temple fut fermé.

fol. 168. 169. Contre mon Article neufieſme.

Au defaillement de la Synagogue en la mort de Ieſus-Chriſt, allegué par eux, i'ay dit trois choſes. 1. Que ce defaillement n'a gueres duré. 2. Qu'il auoit eſté predit par les Prophetes. 3. Que

lors il ſ'offroit vn nouueau Meſſie, qui fut occaſion à ce defaillement. Et par là ie conclus que ceſte faute Iudaïque ne faict point coup contre l'Egliſe Chreſtienne, de laquelle pareille faute n'a eſté produicte, & qui n'attend point vn nouueau Meſſias.

Il reſpond au premier deux choſes : l'vne que c'eſt tout vn que ce defaillement aye peu ou beaucoup duré, car il a touſiours gaigné que la forme de l'Egliſe peut defaillir : Et pource qu'il ſçait que ie luy repliqueray, que pour le faict de la Iudaïque il ne s'enſuit que la Chreſtienne doiue defaillir, il dit que c'eſt touſiours vne meſme Egliſe. Ie luy replique qu'il ne ſçauroit empeſcher que l'Egliſe Iudaïque & Chreſtienne ne ſoient fort differentes, & la Chreſtienne plus gratifiee, fauorie. Cecy eſt trop certain. Ie l'ay monſtré cy-deſſus par ſainct Paul aux Galates, & en mon Article precedent, i'apporte l'Epiſtre aux Hebrieux, où il eſt dit que la Chreſtienne eſt vn meilleur teſtament eſtably ſous meilleures promeſſes, & l'eſtat de Iudaïque caduque, & qui deuoit eſtre aboly. *Gal. 4. & 5. Hebr. 8.*

Mais ie ne m'arreſte pas encores du tout à cela. Ie dis qu'en meſme temps & à meſure que la Iudaïque defailloit & mouroit, la Chreſtienne prenoit ſa place : tellement que l'Egliſe n'a iamais manqué, & le monde n'a pas eſté vne minute de temps ſans l'Egliſe, car comme l'on dit en France du Roy mort, le mort ſaiſit le vif.

Mais il dit apres, qu'il eſt faux, que l'erreur de la Synagogue n'aye gueres duré, car il eſtoit long temps auant la venuë de Ieſus, ſçauoir du temps des Machabees, & dés lors que les Phariſiens furent inſtituez corrupteurs de la doctrine. Ie dis que tout cecy eſt bien faux, & eſt iniurier Ieſus-Chriſt, qui a dit à la Samaritaine que le ſalut eſtoit des Iuifs, & luy-meſme a eſté circoncis, a veſcu, a communiqué à ceſte Synagogue & Egliſe qu'il dit errante, voire a preſché & commandé tout haut de luy obeïr, ſpecifiant les Scribes & Phariſiens, auſquels le reſpondant dit qu'il a erré. Qu'il eſtoit autant ſelon ſon dire, que les precipiter manifeſtement en erreur. Et ſainct Paul plaidant ſa cauſe pour iuſte, dit, qu'il a veſcu Phariſien.

A mon ſecond poinct il reſpond qu'auſſi a-il eſté predict que l'Egliſe Chreſtienne apoſtateroit & ſe reuolteroit, ce que ie luy nie fort & ferme : & n'eſt pas dit vn ſeul mot en tous les *Act. 26*

lieux qu'il cotte: car aux Actes, aux deux Epiſtres à Timothee, en ſainct Pierre & ſainct Iude, en ces cinq lieux il eſt parlé tout diſertement de quelques vns faux Prophetes desbauchez, &c. Voilà vne outrageuſe impoſture d'attribuer à toute l'Egliſe de Ieſus-Chriſt l'erreur de la cheute de quelques vns. Mais au deſpens de qui que ſoit, de l'honneur de Dieu, de ſon Fils, de l'Egliſe, il ne ſ'en ſoucie pas, mais qu'il contrediſe. Et au lieu de Theſſalon, il eſt parlé de la reuolte & apoſtaſie, mais il ne l'entend pas de l'egliſe: & eſt encores à naiſtre homme qui l'aye ainſi expliqué, mais de la reuolte & defaillement de l'Empire Romain, qui ſera planche à l'Antechriſt: & celuy fera la guerre à l'Egliſe.

Incredulitas illorũ fidem Dei nõ euacuauit. Rom. 3.

Au troiſieſme, il dit que la reuolte peut bien venir auſſi ſans auoir occaſion du nouueau Meſſie & nouuelle doctrine, ie luy nie. Il le prouue par le temps d'Helie, Acham, Manaſſe. Ce pas eſt clos & fermé, il a eſté deſia dit qu'il eſt faux, que du temps d'Helie l'Egliſe Iudaïque aye apoſtaté, ce qu'il n'a peu nier: & de l'autre temps de Manaſſe, il ne le prouue point.

fol.169.170. Contre mon Article dixieſme.

Pour reſponſe il modifie ſa propoſition, diſant qu'elle ne porte pas que les perſecutions faſſent cacher l'Egliſe, mais ſeulement alterer & obſcurcir la forme externe de l'Egliſe: & dit là deſſus que i'embroüille la queſtion auec autres iniures. Ie dis premierement qu'il faict le petit: quand il ſe void pris, il corrige & adoucit ſon dire: & c'eſt luy qui embroüille: car la queſtion n'eſt pas, ſi la forme externe de l'Egliſe ſe change ou non, mais ſi elle eſt touſiours viſible & apparente ou non. Ie dis qu'elle eſt touſiours apparente, & luy reproche que la ſienne ne l'a pas touſjours eſté. Il eſt contrainct de le confeſſer, mais pour pallier, il dit que les perſecutions en ſont cauſe.

Il me demande ſi deuant Conſtantin, qui eſtoit la ſaiſon des Martyrs, l'Egliſe auoit meſme forme qu'à ceſte heure, c'eſt à dire, ſi elle auoit des mitres, croces, clochers, &c. Ie dis que c'eſt bien embroüiller la queſtion: car la viſibilité de l'Egliſe ne conſiſte pas en ces choſes là, mais en l'eſtabliſſement & ordre des Paſteurs, en l'adminiſtration de la parole & des Sacremens: aux Conciles, &c. Et il le ſçait bien, & baille luy-meſme la parole & les Sacremens pour marques de l'Egliſe, mais il veut ainſi perdre

le temps

le temps en paroles vaines, & brocarder de l'Egliſe qui l'a faict Chreſtien.

Pour prouuer contre moy qu'il n'eſt point inconuenient que l'Egliſe ſe cache aux perſecutions, & que le Fils de Dieu s'enfuye de deuant le diable, il allegue que Ieſus Chriſt ſ'eſt bien enfuy en Egypte, ſ'eſt caché des Iuifs. Ie reſpons. 1. Que ce n'eſtoit pas fuyr le diable, mais au contraire: car il y auoit en Egypte pleine d'idolatrie, & autres lieux où il alloit, comme la Galilee, autant ou plus de diablerie, qu'aux lieux d'où il ſortoit. 2. Il ne s'enfuyoit point, comme Fils de Dieu, & eſt vn blaſpheme du reſpondant, & qui implique contradiction de dire que le Fils de Dieu s'enfuye de deuant le diable, car par tout où il eſtoit & alloit, il eſtoit & ſe monſtroit Fils de Dieu: Et tant s'en faut, que par ſa fuitte il cedaſt au diable, & à ſes ſuppoſts, que c'eſtoit pour plus ſe preualoir contre eux, & ſe faire en fin mieux cognoiſtre Fils de Dieu. 3. Ceſte fuitte pretenduë n'a point eſté ſi inuiſible qu'elle n'aye eſté cogneuë, & que le monde ne la ſçache: mais nul ne ſçait quand leur Egliſe s'eſt cachee. 4. Il faut diſtinguer le temps: il y a eu temps de ne ſe faire cognoiſtre qu'à certaine meſure, qui a eſté durant la vie de Ieſus-Chriſt, dont il commande ſouuent de tenir ſecrettes certaines choſes, iuſques apres ſa Reſurrection, comme ſa Transfiguration & quelques miracles. Mais apres qu'il a eſté receu en ſa gloire, il n'a plus eſté temps de marchander ny ſe cacher: c'eſt pourquoy il diſoit à ſes Apoſtres, ce que ie vous ay dit en ſecret & à l'oreille, dittes le ſur les toicts en public. 5. Changer de lieu n'eſt pas ſe cacher, c'eſt quelquesfois plus ſe manifeſter. I'ay dit en mon liure que les Chreſtiens pouuoient bien fuyr de lieu en lieu, mais non pas deſguiſer, cacher leur foy & religion, de telle façon que l'Egliſe en demeuraſt perduë, & inuiſible, comme veut le reſpondant.

Pour eſchapper au dire de Ieſus-Chriſt que ie luy allegue, qui eſt que les portes d'Enfer ne pourront preualoir contre l'Egliſe, il gauchit, diſant que les portes d'Enfer peuuent bien preualoir contre la vie des hommes, qui font profeſſion de ſa religion, mais non contre la verité de ſa religion. Or cecy ne le couure pas: car Ieſus-Chriſt ne parle, ny de la vie des hommes, ny de la verité de la religion, mais de l'Egliſe, qui eſt la compagnie de ceux qui font profeſſion de la religion: Tellemẽt que malgré luy,

ceſt argument eſt tres-puiſſant pour le conuaincre. Celle ne peut eſtre la vraye Egliſe contre laquelle les portes d'Enfer peuuent preualoir, & laquelle ſe cache aux perſecutions, comme eſt celle de noſtre reſpondant par ſa propre confeſſion.

A ce que i'ay dit que l'Egliſe Catholique ſe monſtre eſtre la vraye Egliſe, pour ce qu'elle a preualu contre ſa religiõ. Il dit, que par là s'enſuit tout le contraire, ſçauoir eſt que l'Egliſe Catholique eſt la fauſſe : mais il ne monſtre pas, ny ne ſçauroit monſtrer la force de ceſte conſequence ſienne, comme le monſtre la verité de la mienne. C'eſt à la verité de preualoir, & demeurer maiſtreſſe de l'erreur, & du menſonge: c'eſt à la vraye Egliſe de preualoir & demeurer victorieuſe des fauſſes. Or l'Egliſe Catholique a preualu & demeuré maiſtreſſe de la ſienne, *Ergo* la ſienne fauſſe, la Catholique vraye. Item, c'eſt affaire aux portes d'Enfer de perſecuter la vraye Egliſe, & ne pouuoir preualoir. Or ſa religion a perſecuté l'Egliſe Catholique, & n'a peu preualoir: *Ergo* ſa religion eſt porte d'Enfer, & la noſtre eſt porte de Paradis.

Cela eſt par trop inepte de dire que l'Egliſe Catholique a preualu contre ſa religion, comme Mahumet contre les Egliſes Orientales : car il y a icy deux fauſſetez : l'vne que Mahumet aye preualu contre les Egliſes Orientales, car ny n'a preualu, ny n'a voulu ou penſé preualoir contre la religion Chreſtienne, laquelle il laiſſe plainement par tout en ſon exercice public, ne demandant que la domination temporelle : voire l'Alcoran dit que les Chreſtiens ſeront ſauuez. L'autre fauſſeté eſt que l'Egliſe Catholique preuale contre les hereſies & leur religion à la façon de Mahumet : car Mahumet procede par voye de faict, & par la force des armes, l'Egliſe Catholique procede par voye de Iuſtice, d'authorité ſienne, auec cognoiſſance de cauſe, comme vn chef d'armes contre les deſerteurs, vn Magiſtrat contre les delinquans : & ſi c'eſt enuers nations & peuples qui ne l'ayent iamais recogneu pour mere & maiſtreſſe, elle n'y procede que par le ſeul glaiue de la parole de Dieu, prohibant de forcer aucun au Bapteſme & à la foy.

fol 171. iuſques à la fin. Contre mon Article vnze & douze.

A ce que ie dis de la ſubmiſſion des Roys à l'Egliſe, bien loing de la perſecuter ſi fort que la faire cacher, comme ils veulent, il ſe faſche, & dit, qu'il n'y a point de contrarieté en ſon dire. Ie

n'ay pas dit auſſi qu'il y euſt contrarieté, mais qu'ils s'enferrent: ce qu'ils font en pluſieurs façons. 1. En ce qu'ils diſent, que les Roys perſecutent l'Egliſe, ce qui eſt contre les Propheties. 2. En ce qu'ils diſent que les Roys ont perſecuté leur Egliſe, & l'ont faicte cacher: ce n'eſt donc point la vraye Egliſe qui doit eſtre ſouſtenue par eux. 3. En ce qu'ils ne cottent ny ceux qui les ont perſecutez, ny ceux qui les ont conſeruez ou fauoris.

Quant à ce qu'il dit de la diuerſité, qui a eſté entre Theodoſe & Federic Empereur, entre ſainct Ambroiſe & le Pape Alexandre, & qu'à cela l'on ſeroit bien enſerré, cela n'eſt ny contre moy, ny à propos. En Alexandre y a eu la meſme puiſſance, qu'en S. Ambroiſe comme Eueſque, & plus grande comme Patriarche & comme Pape. Et la plus puiſſance Papale (afin de reſpondre en paſſant à ce qu'il dit ſouuent par accuſation, qu'elle s'eſtend ſur les Roys & Princes) eſt double: L'vne eſt donnee immediatement de Ieſus-Chriſt, pure ſpirituelle: l'autre eſt par la conceſſion, ſubmiſſion, & conſentement des Roys, Princes, & peuples, comme eſt celle que les Papes ont ſur les Empereurs d'Alemagne, qui n'ont de ſoy leur authorité originaire à cauſe de Charlemagne faict Empereur par Leon 3. & à cauſe des electeurs eſtablis par les Papes; ny ſucceſſiue à cauſe de la confirmation requiſe, & de l'obeyſſance que les Empereurs luy iurent. Et pourquoy les Papes ne pourront-ils receuoir ceſte puiſſance octroyee, auſſi bien que les autres Princes l'vſurpent par armes?

Mais il eſt plaiſant noſtre reſpondant quand interrogé quels Roys ils ont de leur party, il dict qu'ils ont tous ceux, qui n'ont eſté enyurez de la Paillarde. C'eſt comme de leur Egliſe, quand on demande où elle eſtoit au temps jadis: ils reſpondent qu'elle eſtoit où eſtoient leurs eſleus, & où eſtoient ces eſleus? où eſtoit leur egliſe? Cependant il expedie auec diuerſes iniures tous les Princes Chreſtiens, qui ont eſté depuis Conſtantin, comme Idolatres, Abominables, Miniſtres de l'Antechriſt. Notant en termes generaux ce grand Roy, qui vient tout fraiſchement d'embraſſer l'Egliſe Catholique Romaine, à la ioye du Ciel, & de la terre, & au contentement de toute la Chreſtienté, qui ſouſpiroit apres, comme auoit faict quelques annees auparauant le Roy de Polongne. Il dit qu'en punition de cela, & de n'auoir conſacré au Fils de Dieu leurs

Royaumes, Dieu les a abandonnez en ſens reprouué, & les faict viure eſclaues de l'Antechriſt. Ce ſont les propos de la modeſtie & douceur Schiſmatique : encores faut-il conſiderer de quel eſprit & de quelle bouche il parle de la conuerſion des Roys des Indes, qui ſe faict tous les iours par les Catholiques. Surquoy il luy faut faire ſouuenir de ce que Tertullien allegue pour marque des Catholiques. Qu'ils conuertiſſent les Payens, & non iamais les Heretiques. Mais quelle impudẽte mẽterie eſt-ce, de dire que i'ay dõné les Roys & Princes pour marque d'Hereſie à cauſe que i'ay dit, qu'il y a eu des Hereſies qui ont eu des Princes pour patrons ? Ce qui a eſté tres-rare, & l'ay dit entẽdant des Arriens, qui ont eu deux Empereurs de leur opinion, Conſtantius & Valens. Vrayement ils en doiuent bien faire grand feſte, depuis Conſtantin, de cent Princes ſouuerains Chreſtiens, il n'y en a pas eu deux qui n'ayent eſté Catholiques. Et ainſi demeure vray le dire des Prophetes, Que les Princes & Roys ſont nourriſſiers, patrons, & protecteurs de l'Egliſe de Dieu : dont s'enſuit, que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la vraye Egliſe de Dieu, & celle des Schiſmatiques fauſſe, qui n'a point de Roys patrons, & protecteurs, ſe plaint d'eſtre perſecutee par eux, les iniurie, les menaſſe, eſtant de leur doctrine d'hayr, meſpriſer, & deſnier tout reſpect à tous ceux, qui ne ſont de leur party, & ne ſouſtiennent leur cauſe.

De preſcrip.

Le reſte qu'il dit à la fin ſur ce que i'ay faict l'eſtat des Iuifs figure du Chriſtianiſme, n'eſt rien, ſinon qu'il ment, me faiſant dire que l'Egliſe Iudaïque eſtoit eſtrangere. Ie l'ay bien faicte ſeruante auec ſainct Paul : & par conſequent non eſtrangere. Car la ſeruante eſt domeſtique, bien qu'elle ne ſoit en telle dignité que l'Eſpouſe, qui eſt la Chreſtienne : & eſtre ſeruante & figure ne ſont point contraires.

Gal. 4.

CHAPITRE DIXIESME.

ARTICLES V.

I. *Propoſition de la quatrieſme marque, où eſt monſtré que le nom de Catholique, eſt la marque & nom propre de l'Egliſe de Dieu, ce qui eſt monſtré par diuers moyens.*

Digitized by Google

2. *L'Aſſumption, que ce nom eſt touſiours demeuré inuiolablement à noſtre Egliſe au veu & ſceu des Schiſmatiques, qui ne l'ont iamais peu gaigner à ſoy. Surquoy ſont amenez les dires des Anciens.*

3. *Que les Schiſmatiques tergiuerſent en la ſignification du mot Catholique: car il eſt icy queſtion non de la ſignification, mais ſimplement de l'appellation & vſurpation du mot.*

4. *Eſt traictee l'obiection des Schiſmatiques, qui par iniures, & pour rendre l'Egliſe Catholique particuliere l'appellent Romaine Papiſtique: Où il eſt monſtré que la communion Romaine eſt vrayement l'vniuerſelle, & que l'Egliſe Romaine eſt le patron, la reigle, l'aſile, & le port de toute l'Egliſe Chreſtienne: ce qui eſt tres-amplement deduit.*

Le meſme eſt monſtré ſçauoir la communion vniuerſelle de l'Egliſe Romaine, en ce qu'aucun Concile general n'a eſté tenu celebre ſans elle.

b

DE toutes ces raiſons & marques de la vraye Egliſe iuſqu'icy deduites & tant clairement prouuees, s'enſuit vn autre, c'eſt qu'eſtant, & deuant eſtre telle, que dit eſt, c'eſt à dire tenant & occupant tout, s'eſtendant par tous les temps (*vſque ad conſummationem ſæculi*) & tous les lieux (*vſque ad vltimum terræ*) expoſee à la veuë & cognoiſſance publique de tout le monde (*omni creaturæ & per omnes gentes*) elle eſt donc vrayement & neceſſairement Catholique & vniuerſelle. Car qu'eſt-ce, & que peut eſtre autre choſe vniuerſel, que cela? c'eſt à dire, vne tres-grande multitude reſpanduë par tout le monde, perpetuellement ſe monſtrant & regnant en public? Icy donc ſont toutes les qualitez & conditions d'vniuerſité, afin de la rendre parfaicte: vniuerſité de temps & de duree ſans rupture, ou parentheſe aucune vniuerſité de lieux: vniuerſité de perſonne, nations, peuples, familles: vniuerſité de bruit, renommee, cognoiſſance. Ayant toutes ces choſes l'Egliſe de laquelle nous parlons icy, elle ſeule & non autre, comme a eſté demonſtré, s'enſuit qu'elle ſeule eſt vrayement Catholique & vniuerſelle. Il nous faut tenir en l'Egliſe Catholique, & à ce qui a eſté creu par tout, & touſiours, & de tous: car c'eſt proprement Catholique, ce que la ſignification propre & l'Etymologie du nom ſignifie, qui vrayement comprend tout vniuerſellement. Par ainſi ſeule vraye Egliſe, comme auſſi à elle ſeule le nom eſt demeuré.

Matth. dernier Luc dernier.

Vincent. Lyrin. vbique, ſemper, ab omnibus.

Digitized by Google

1\. Et voicy vne autre tres belle preuue & marque pour elle : C'eſt *Propoſitum.* que non ſeulement elle eſt de fait Catholique & vniuerſelle, ce qui appert par tout ce deſſus, mais le nom & l'appellation luy eſt peculierement demeuree, priuatiuement à toute autre. Or le mot & le nom de Catholique eſt vne marque de la vraye Egliſe, qui la ſepare de toutes autres trouppes & aſſemblees, ſingulierement des heretiques. De ce nom eſt-elle nommee au Symbole de la foy tenu par tous les partis contraires à la Catholique.

Quand pluſieurs diſputent & conteſtent enſemble de quelque bien & ſeigneurie, laquelle de toute ancienneté & d'vn conſentement vniuerſel a touſiours appartenu & appartient (ſans iamais pouuoir eſtre alienee ailleurs) à vne certaine race & famille de tel nom, s'il n'y a aucun des collitigans, qui porte le nom & les armes de ceſte race & famille, qu'vn ſeul, n'y a-il pas vne tres-grande apparence & violente coniecture que celuy là a plus grand droict & meilleure part que les autres, qui ne portent aucunement le nom? La queſtion & diſpute eſt entre tant de trouppes & bandes, à qui appartient l'heritage du fils de Dieu, la verité, la creance, & profeſſion vrayement Chreſtienne. Certes celle qui porte le nom de la maiſon ancienne, a bien de ſon coſté plus de droict, & a deſia en cela vn tres grand aduantage & preiugé par deſſus les autres. Le nom de la race eſt la Catholique, ſurnom des vrais & legitimes de la maiſon, qui ont part & droict audit heritage: & ſe met apres le nom general & commun de Chreſtien, pour faire diſtinction, pour remarquer & ſeparer les vrais d'auec les faux, les legitimes d'auec les baſtards. Le nom premier de Chreſtien eſtoit pour ſeparer & diſtinguer d'auec les Infideles, meſcreans, Iuifs & Payens: mais aduenant que meſmes dedans la Chreſtienté on a voulu faire des parts, deſchirer l'vnité de foy que les ſectes & Hereſies ſe ſont eſleuees (ce qui a eſté deſia des le temps des Apoſtres) iuſtement ce ſecond nom, ou ſur-nom de Catholique a eſté inſtitué, pour diſcerner le premier, le grand & le tout d'auec les petites menuës pieces, qui s'en coupoient. Tellement que le nom de Chreſtien eſt oppoſé à l'infidele & eſtranger de la foy: celuy de Catholique au faux fidele, qui eſt l'Heretique ou Schiſmatique.

Certes iamais les partis & bandes contraires n'ont peu emporter ce nom de Catholique. Ils n'ont peu tant faire qu'au veu &

ſceu de tout le monde, & à leur barbe, ce nom demeure touſjours à la maiſon premiere & originelle, d'où ils ſont ſortis. Et ceux qui la voudroient autrement nommer & deſigner, ne ſeroient pas entendus. Sainct Auguſtin dit, qu'il nous faut eſtre de la communion de ceſte Egliſe, qui eſt appellée Catholique, non ſeulement par ceux qui en ſont, mais encores de tous ſes ennemis : Car vueillent ou non, les heretiques meſmes n'appellent point autrement l'Egliſe Catholique, que Catholique: Car auſſi autrement comment ſeront-ils entendus, & pourroit-on iuger de qui ils parlent, s'ils ne la remarquent du nom, que tout l'vniuers luy donne? Et ſainct Cyrille, Quand tu arriues en quelque ville, ne demande pas où eſt l'Egliſe, ou la maiſon de Dieu, car les heretiques ſe vantent qu'ils ont l'Egliſe de Dieu & ſa maiſon : mais demande ſimplement où eſt l'Egliſe Catholique : Car c'eſt le nom propre de ceſte ſaincte Egliſe de Dieu, mere de nous tous. Et vn autre dict, que ce nom de Catholique n'a pas eſté emprunté des hommes, puis qu'il n'a pas deffailly par tant de ſiecles : auſſi ce nom de Catholique ne prend pas pour ſes autheurs Marcion, Apelles, Montanus, ny les heretiques. Et vn peu apres, Mon nom, dit-il, c'eſt Chreſtien : mon ſurnom c'eſt Catholique : Celuy-là me nomme, ceſtui-cy me faict cognoiſtre.

De vera Relig. c. 7.

Catech. 18.

Pacian. ad Symp.

Tous les autres partis ont noms particuliers, prins ou de leurs autheurs, ou des lieux, où ils ont eu vogue, ou de l'opinion & doctrine particuliere, de laquelle contre le commun & premier ils faiſoient profeſſion. Le gros premier & general nom de Catholique eſt touſiours demeuré ſi propre, que comme vn ſubſtantif & Sinonyme a eſté prins pour l'Egliſe, cōme le nom de Chriſt, pour le fils de la Vierge Mere. Bien eſt vray qu'à l'enuy, pour ſuppleer à ce defaut, ils ſe ſont voulu honorer d'autres noms plauſibles & magnifiques : euangelique, celeſte, fidele, reformee. Mais au bout du compte, & au ſens qu'ils le prennent, ce ſont noms baſtards, autant de barres en leurs armoiries, & de lettres de B. en leurs ſeings manuels. En la confeſſion de foy cōmune & publique tenuë de tous, il n'eſt pas dict, que l'on croit vne ſaincte Egliſe, Euangelique, reformée, fidele, celeſte : mais Catholique. Et ainſi en prononçant leur foy ils s'accuſent : ils ſe marquent ſur le front auec le fer chaud.

Digitized by Google

Contra Epi. fundam. c. 4. C'eſt ce qui a retenu en l'Egliſe ce grand ſainct Auguſtin, comme il declare & proteſte luy meſme. Apres tout ce nom de Catholique me retient dedans l'Egliſe, lequel nom d'Egliſe Catholique a tellement eſté gardé & retenu parmy tant d'hereſies, que encores que les heretiques deſirent infiniement d'eſtre appellez Catholiques: toutesfois aduenant qu'vn eſtranger demande où ſont les Egliſes Catholiques, il n'y a aucun d'eux, qui oſaſt monſtrer leur baſilique, ou la maiſon où ils font leurs aſſemblées. C'eſt auec ce mot, que les anciens ont combattu toutes ſectes & hereſies.

3. Dires des aduerſaires. Mais voyons comme nous auons faict aux precedentes marques, que peuuent les ſectaires repliquer à ceſte quatrieſme raiſon du nom de Catholique. Ne ſe le pouuant vindiquer, & gaigner à ſoy, ny auſſi oſter ou rauir à celle, dont ils ſont ſortis, ils taſchent de tergiuerſer tant qu'ils peuuent. Premierement ils veulent alterer & corrõpre la vraye & ſimple interpretation de ce mot de Catholique: luy apportant des forcées & alienes interpretations, mais cela eſt en vain & ridiculement. Car la ſignification naturelle du mot eſt toute claire: & au Symbole de la foy où l'Egliſe eſt ainſi appellée, les mots ſont à prendre en leur ſimple & naturelle ſignification. Et puis l'explication qu'en auons donné eſt la vraye, comme il a eſté demonſtré par mille lieux de l'Eſcriture cy-deſſus en la ſeconde & troiſieſme raiſon. Mais apres tout, il n'eſt pas icy queſtion, que ſignifie le mot & le nom de Catholique: Car quoy qu'il ſignifie, ou puiſſe ſignifier, c'eſt touſjours le nom propre & appellation de la vraye Egliſe, comme dit le Symbole de la foy. Et ainſi nous traictons & cherchons maintenant, laquelle Egliſe a retenu & retient encores ce nom, pour cognoiſtre par là, comme par vne marque, qui eſt la vraye, & qui non. Surquoy les partys contraires l'ont perdu tout quitte.

4. Des noms Romaine, Papiſtique. Pour luy faire perdre & deſaccouſtumer, s'ils pouuoient, ce nom de Catholique, & enſemble la rendre odieuſe & ſuſpecte de n'eſtre point de faict & en verité Catholique, ils l'appellent ſeulement Romaine, Papiſtique, taſchans par ces mots de Rome, de Pape, la rendre & figurer comme particuliere. Mais ils ſe trompent bien fort: car en luy voulant oſter le nom de Catholique, ils monſtrent en la nommant ainſi, qu'elle eſt de faict & de verité Catholique & vniuerſelle. Car d'autant qu'à l'Egliſe Romaine,

Digitized by Google

dont le Pape eſt Eueſque, tous les Chreſtiens depuis le temps des Apoſtres ont communiqué, il s'enſuit que la communion Romaine, ou de l'Egliſe Romaine, & du Pape ſon eueſque, eſt la communion vniuerſelle de la Chreſtienté. Donc l'appeller Romaine ou Papiſtique, c'eſt proprement l'appeller Catholique vniuerſelle. Et anciennement Romain & Catholique eſtoit tout vn, comme dit S. Ambroiſe, & noſtre S. Gregoire de Tours: Non que nous penſions que la ville ou Dioceſe Romain face l'Egliſe Catholique (comme ils nous impoſent calomnieuſement) car ce n'eſt qu'vne particuliere, & membre de la Catholique: Mais pour ce que la Romaine a touſiours eſté, & eſt en foy & doctrine en la communion vniuerſelle de la Chreſtienté, communiquant auec les autres, & les autres auec elle: & en outre que les autres ont recherché de demeurer en ſa communion, c'eſt à dire adherer & ſe tenir à elle, & qu'elle leur a eſté comme patron, reigle, miroir, Soleil, recours, ſecours, & port aſſeuré.

Si non Catholicis, i. ſi Eccleſia Romana conſentiret. De obitu Satyri.

Pour prouuer cecy, & monſtrer que toute l'vniuerſité des Chreſtiens a conuenu, conuient & communique à l'Egliſe Romaine, que la communion de toutes gens ſe trouue en icelle ſeule: encores qu'il ſoit bien clair, aduoüé meſme & confeſſé des aduerſaires, i'en diray deux mots pour le rendre plus intelligible aux ſimples, & plus certain à ceux, qui en voudroient douter. Premierement du temps des Apoſtres S. Paul eſcriuant aux Romains dit, que leur foy eſtoit annoncée par tout le monde. Apres les Apoſtres, tous les Eueſques & Docteurs des Egliſes diſperſées par tout le monde ont adheré reueremmēt & religieuſement à l'Egliſe Romaine. Tellement qu'en toutes doutes & cōtrouerſes de la foy, aux troubles & difficultez de la religion, voires és querelles & debats, l'on s'eſt touſiours adreſſé à elle & à ſon Prelat, ſoit pour conſeil, ou pour ſecours & aide: & de là ont prins reigle & reſolution. Ce qui eſt tres liquide & certain par vne infinité d'exemples. Polycarpe diſciple de ſainct Iean ſur la difficulté de la feſte de Paſques vint d'Aſie à Rome demander aduis, & communiquer auec le Pape Anicet. Tertullien en Afrique, Irenée en Gaule, de meſme temps enſeignent de chercher & receuoir la verité & ſucceſſion de la vraye doctrine contre toutes hereſies de l'Egliſe Romaine: S'arreſter à ſon auctorité & de ſes

Rom. I. Præminence & authorité de l'Egliſe Romaine.

l. 3. c. 3. l. 4. c. 14.

Digitized by Google

Eueſques, deſquels ils font denombrement depuis S. Pierre iuſ-
Iren. l. 3 c. 4. qu'à leur temps: & S. Irenée dit, qu'il faut que toute Egliſe con-
l. Epl. 3 l. 4. uienne auec la Romaine, pour la principauté de ſa puiſſance. S.
Epl. 2. Cyprien communique auec le Pape Cornelius: luy eſcrit demandant & conſeil & ſecours contre les Nouatiens: & dit la perfidie ne pouuoir auoir accez à l'Egliſe Romaine, qu'il appelle matrice & racine de l'Egliſe Catholique. Apres luy Optatus en Afrique, auſſi communique auec Syricius Pape, auec lequel il dit, que toute la Chreſtienté eſtoit vnie, reprochant aux Donatiſtes, qu'ils n'e-
Lib. Contra Parm. ſtoient en l'Egliſe: car ils ne communiquoient pas auec luy. Origene en Egypte accuſé d'hereſie s'excuſe au Pape Fabian, & luy enuoye ſon cartel de penitence.

Voila de la primitiue Egliſe auant Conſtantin. Apres luy, ſainct Ambroiſe appelle Damaſe Pape pour lors, le Recteur de la maiſon de Dieu, de celle que l'Apoſtre appelle colomne & appuy de verité: & ailleurs il dict, En toutes choſes nous ſuiuons la reigle & l'exemplaire de l'Egliſe Romaine. En Afrique ſainct Auguſtin tire en pluſieurs lieux de l'Egliſe Romaine, la ſucceſſion de la
Victor. l. 2. de Vandal. perſecut. vraye Egliſe. Tous les Conciles Africains ont cerché approbation de l'Egliſe Romaine. Eugenius Eueſque de Carthage ne voulut diſputer de la foy au commandement du Roy des Vandales,
Epiſt. 25 26. ad Damaſum. que premierement il n'en euſt eſcrit à l'Egliſe Romaine, chef de toutes Egliſes. S. Hieroſme eſcrit à Damaſe Pape pour eſtre aſſeuré des heretiques Orientaux: & dit entr'autres, Ie ſuis aſſocié de meſme communion auec ta ſainctеté & Chaire de ſainct Pierre: qui ne s'entend & ne ramaſſe auec toy, il diſſipe. S. Athanaſe, S. Baſile, & les Eueſques Orientaux s'adreſſent, & ont leurs recours en tous affaires aux Eueſques de Rome, qui eſtoient pour lors Iulius, & puis Liberius, appellent à eux: font leurs plaintes: implorent d'eux ſecours. Apres eux, ſainct Chryſoſtome depoſé des Eueſques Aegyptiens appelle à Innoncent Eueſque de Rome: Theodore Eueſque de Cypre pour meſme cauſe, à Leon Pape: Flauian Martyr Patriarche de Conſtantinople appelle au meſme Leon des iniures & ennuis, que luy faiſoit Dioſcorus Patriarche d'Alexandrie. Or tout cela s'eſt faict, non pour cauſe ſeulement de leur primat ou auctorité ſouueraine, mais à cauſe que la couſtume eſtoit de prendre reiglement & inſtruction de l'Egliſe Romaine, comme d'vn patron, & que pour la reuerence & integrité

de ceſte egliſe, tous adheroient à elle, & penſoient eſtre en ſeureté, demeurans en la communion d'icelle.

Vn autre argument euident que l'Egliſe Romaine communique auec toute la Chreſtiété eſt, qu'en tous les Conciles generaux tenus iuſqu'à huy, l'egliſe Romaine par ſes delegués y a aſſiſté (car de preſider ce n'eſt maintenant la queſtion ny le propos) ou approuué & ratifié. Et de ce en eſt touſiours faicte expreſſe mention. Or c'eſt vn tres-fort teſmoignage de la communion vniuerſelle, duquel ont vſé tous les anciens pour ſe prouuer Catholiques, que de receuoir & embraſſer tous les Conciles generaux de l'egliſe. Ce qu'imitans aucunement les ſectaires modernes, & pour monſtrer auoir religion, & tenir de l'Egliſe & de l'antiquité, ont dit & proteſté au commencement de leurs ſeparations, vouloir tenir & garder les quatre premiers Conciles generaux. Mais c'eſtoit pour faire bonne mine, & amuſer le monde, car depuis ils ont faict voir du contraire les reprenant & meſpriſant. Voila aſſez comment l'on s'eſt porté anciennement. 5. *Calu. inſtit. l. 4. c. 9.*

Quant à ces derniers ſiecles le faict eſt tout clair: & les aduerſaires tellement le confeſſent qu'ils diſent l'Antechriſt eſtre au ſiege Romain, & tenir au monde Royaumes & Empires ſous ſa tyrannie: & c'eſt dont ils appellent tous les Catholiques du monde Romains & Papiſtes, pource que tous communiquent auec l'Egliſe Romaine. Certes non ſeulement par tout, où les Princes ſont Chreſtiens, il y a communication auec l'Egliſe Romaine, & recognoiſſance de ſon Eueſque, voire iuſqu'en Ethyopie, d'où le Roy ſouuent a enuoyé à Rome, & de noſtre tẽps: mais auſſi les Chreſtiens viuans ſous les Princes Mahumetans, les Armeniens ſuiects au Roy de Perſe, pluſieurs fois de noſtre aage ont enuoyé Ambaſſadeurs à Rome, pour ſe tenir touſiours à ceſte communion, & demandans confirmation de leur Patriarche. Ainſi en a faict le Patriarche d'Antioche: mais encores Abdiſu Patriarche des Aſſiriens pres le fleuue Tygris eſt venu en perſonne à Rome, pour eſtre confirmé du Pape Pie quart, iurant tant pour ſoy que pour les ſiens, les decrets du Concile de Trente.

Pour conclurre ce propos, puis que l'Egliſe Romaine eſt la Catholique, & autant vaut à dire l'vn que l'autre de façon de parler ancienne: Et de faict, puis qu'elle & ſa communion vniuerſelle eſt celle qui a touſiours par tous les ſiecles & tempeſtes tenu,

Digitized by Google

& gardé reueremment & ſoigneuſement les eſcrits & documens de la religion Chreſtienne, des anciens Docteurs & Peres, les Conciles, les Eſcritures ſainctes, les Sacremens, le Symbole de la foy, bref toutes les parties & appartenances de la Chreſtienté; & les a conſeruees iuſqu'à nous ſauues & entieres: & ne les auons receus, ny ne les tenons, ny certes quelque party qui ſoit, d'ailleurs que d'elle, il s'enſuit bien, que l'Egliſe Romaine auec toutes les autres, qui luy ſont ioinctes & luy adherent, eſt celle, qui eſt la vraye Egliſe, qui tient la communion de tout le monde Chreſtien: que la communion de toutes gens, marque de la vraye Egliſe, eſt en elle ſeule: dont a eſté faicte la loy, *Cunctos populos.*

Concluſions. Voila quatre marques de l'Egliſe expliquees, qui ſe rapportent toutes à vne parfaicte vniuerſalité, & à ce mot de Catholique: & monſtrent qu'elle eſt, pour le regard, 1. de ſon origine, 2. des lieux, 3. des temps, & 4. de nom Catholique. Cherchons encores d'autres marques.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 10. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 173. 174. 175. *Contre mon Article* 1. & 2.

IL prend plaiſir à ſe donner carriere agitant & impugnant vne choſe que l'on ne luy dit pas, voulant demonſtrer la contrarieté de ces mots & incompatibilité de Catholique & Romaine, comme d'vniuerſelle & particuliere: Parquoy tout ce qu'il dit d'Hermaphrodite & des Princes n'eſt que brauader. En tout mon 1. 2. & 3. artic. ie ne parle, ny ne nomme le mot de Romaine, mais ſeulemét de Catholique: & ne baille point pour nom ny marque de l'Egliſe ce mot de Romaine, mais Catholique ſeulement. Le lieu de parler de ce mot Romaine, eſt reſerué à mon artic. 4. & 5. où par exprez i'en parle reſpondant à leur obiection iniurieuſe de Romaine & Papiſtique.

Il reſpond tres-mal à ma ſimilitude, qu'il appelle la regle de

la practique de droict. Car il dit que l'on pourroit vſurper le nom, contrefaire les armoiries, & qu'il faut regarder qui de ceux, qui ſe diſent heritiers, accomplit mieux le teſtament. Tout cela eſt vray, mais ce n'eſt pas reſpondre à mon dire: l'Egliſe noſtre n'a point vſurpé le nom de Catholique, il faudroit monſtrer quand elle commença de l'vſurper, quelle autre l'auoit auant qu'elle l'vſurpaſt, ſur qui elle l'a vſurpé, qui autre le luy querelle. Quant à mieux garder le teſtament c'eſt vne diſpute de doctrine, qui a eſté vuidee aux premiers chapitres: mais l'on parle maintenant du nom: & ne faut point broüiller ny changer de theme.

Il dit que cy-deſſus au commencement du chapitre cinquieſme il a declaré la ſignification & l'origine du nom Catholique: auſſi luy ay-je reſpondu audit lieu: de l'origine il n'en a rien dit, de la ſignification peu & mal. Il dit icy que les anciens en ont vſé improprement: Si quand il allegue vn ancien pour luy (ce qu'il faict tres-rarement & mal) ie reſpondois ainſi, comment il le releueroit & le feroit valoir.

Il dit que ie confeſſe aſſez, que ce nom de Catholique n'eſt pas ſuffiſant pour remarquer l'Egliſe, puis que i'y adiouſte le nom de Romaine. Ie dis 1. Que ie ne l'y adiouſte icy aucunement, & ie fais ceſte quatrieſme marque du nom ſimplement de Catholique. 2. Quand bien ie l'y mettrois, c'eſt tres-mal argumenté de dire que par là ie monſtre, que Catholique n'eſt pas ſuffiſant: & les Apoſtres ont bien adiouſté à Catholique le nom de Saincte. Et le Concile de Nice a adiouſté le nom d'vne & Apoſtolique. Et ſi i'adiouſte, comme il dit, le mot de Romaine pour oſter toute ambiguité & obſcurité, ie n'ay donc pas tort. Apres m'auoir accuſé, il me iuſtifie. Mais (dit-il) ce mot Romaine eſt prins du lieu & d'vne ville. Ie monſtre aſſez en mes Articles quatre & cinq, que ce mot ne ſignifie aucune particularité de ville, de lieu, mais vniuerſalité du monde. Il s'amuſe à comparer les Papiſtes aux Montaniſtes, mais cela n'eſt à propos, & eſt à faute de bonnes raiſons, & de iuſte cauſe, recourir aux iniures.

Il dit, que ces mots d'euangelique, celeſte, fidele, &c. ſe trouuent pluſtoſt en l'Eſcriture, que celuy de Catholique. Ie dis au contraire que celuy de Catholique eſt plus ancien, car il eſt de

Digitized by Google

dans le Symbole de la foy, faict par les Apoſtres, auant aucune Eſcriture Euangelique.

Il me demande ſi au Symbole, il eſt dit: Ie croy vne ſaincte Egliſe Romaine, cela n'eſt point contre moy, car ie ne le dis pas: Ie dis & me contente qu'il y ayt Catholique, qui eſt le nō propre de l'Egliſe & maiſon de Dieu, que les Schiſmatiques n'ont point.

Il me faict vne autre demande auſſi vaine: S'il n'eſt pas plus neceſſaire de croire vne Egliſe, Euangelique, celeſte, reformee, que la croire Romaine: Ie dis que croyant la vraye Egliſe, l'on croit tout cela enſemble: car elle a en verité tous ces titres. Mais d'autant que les fauſſes s'attribuent tous les titres de la vraye Egliſe, ſauf celuy de la Catholique, qui ſeul demeure à la vraye, par l'adueu de tout le monde, & que c'eſt auſſi le plus vray & plus propre de tous les titres, & qu'il a ceſte prerogatiue d'auoir eſté mis pour ces raiſons, & autres, dedans le Symbole par les Apoſtres & le S. Eſprit: pour toutes ces raiſons, i'en fais tel eſtat, & l'employe pour marque de la vraye Egliſe, & non ce mot, Romaine.

Il dit que le nom de Catholique n'eſt pas vne marque ſi aſſeuree de l'Egliſe, comme ie dis: que les heretiques le deſirent infiniment, & cherchent à ſe l'attribuer tant qu'ils peuuent: Ie dis que c'eſt tout le contraire. Que puis que les heretiques le deſirent ſi fort, ils confeſſent par là qu'il appartient proprement à la vraye Egliſe, car s'il eſtoit commun à la vraye & à la fauſſe, pourquoy le deſireroient-ils ſi fort? Et en ce qu'ils ne le peuuent gaigner, cela teſmoigne qu'il demeure donc à la vraye Egliſe priuatiuement de toute autre: & par ainſi il marque tres-bien l'Egliſe.

fol. 176. iuſques à 189. Contre mes Articles 3. & 4.

Il dit que ie reſpons à ſes obiections ſans en propoſer aucune: Et ie dis que ie ne parle aucunement d'obiections, & que ce mot d'obiections n'eſt point en ce chapitre mien.

Il veut triompher ſur ce que i'ay dit: Qu'il n'eſt pas queſtion maintenant de ce que ſignifie le mot de Catholique, mais ſeulement quelle Egliſe l'a retenu: et dit que ie fuis & crains la ſignification du mot Catholique, ſur quoy il ſe desborde en iniures. Et ie dis qu'il a la memoire bien courte, ou qu'il n'a point de iugement: car le premier article de mon chapitre eſt employé à ceſte ſignification du mot Catholique. Parquoy ce n'eſt que vanité tout ce qu'il dit là.

Digitized by Google

Il dit que ie trouue mauuais qu'il appelle noſtre Egliſe Romaine, & que ie l'appelle bien moy-meſme ainſi. Ie dis que ie ne trouue point mauuais ſon nom de Romaine, mais ie trouue mauuais ſon ſens : car il ne ſe ſert de ce mot Romaine, que pour la deſigner particuliere, rapportant ce mot à la ville de Rome.

Il dit que ie renonce à la difference du Chreſtien & du Catholique, que i'auois faicte auparauant, à cauſe que ie dis que tous les Chreſtiens communiquent à l'Egliſe Romaine : en quoy faiſant, ils ſont Catholiques. Ie dis qu'vn enfant vuideroit ceſte difficulté là, car par les Chreſtiens i'entends là les vrays, qui ne ſont point heretiques, ny ſchiſmatiques.

Il eſt bien empeſché, dit-il, à entendre comment l'Egliſe, à laquelle tous les Chreſtiens communiquent, ſoit Catholique, & dit que l'Egliſe Romaine & le Pape, ſont autant obligez à rechercher la communion des autres Egliſes & Eueſques, comme les autres celle de la Romaine.

Ie dis que ce n'eſt qu'vne meſme communion Catholique & vniuerſelle : mais elle eſt appellee Romaine, à cauſe de la prerogatiue & preeminence du ſiege Romain, ſelon ce que ie traicte ſi au long en mon article quatrieſme.

Contre ceſte prerogatiue de l'Eueſque Romain, il allegue ſainct Hieroſme en vn lieu *ad Euagrium*, dont il faict grand cas, car au long & par exprez il l'allegue deux fois icy, & puis tout à la fin du chapitre, mettant à la marge les mots propres du Docteur, non toutesfois tous, ny d'ordre, mais en paſſant, il en faict mention trois ou quatre fois. Or bien ie pourrois dire que ſainct Hieroſme eſt vnique en cecy, & n'eſt pas raiſon de preferer vn ſeul Docteur, à toute la troupe grande des autres, que i'ay allegué en mon article quatrieſme. Sainct Ambroiſe, ſainct Gregoire, Tertulien, Origene, ſainct Irenee, ſainct Cyprien, Optatus, ſainct Auguſtin, & le meſme ſainct Hieroſme eſcriuant au Pape Damaſe. I'ay touſiours dit, qu'il falloit faire grand eſtat des Peres conformes & en trouppe. Mais ſans vſer de ceſte reſponſe, qui toutesfois eſt iuſte & legitime, ie dis que ce lieu de ſainct Hieroſme n'eſt point contre moy pour luy, ains pour moy contre luy. Il dit que tous les Eueſques ſont egaux & pareils en authorité, & ſont tous ſucceſſeurs des Apoſtres : perſonne ne le nie. L'Eueſque Romain, comme

Eueſque, eſt pareil aux autres Eueſques : mais outre & par deſſus ce premier & moindre degré de Prelature, il en a d'autres plus grands, par leſquels il paſſe tous les autres Eueſques : car il eſt Archeueſque, en quoy il paſſe les Eueſques, & eſt pareil à tous les autres Archeueſques : puis il eſt Patriarche, en quoy il paſſe les Archeueſques, & eſt pareil aux autres Patriarches, comme il eſt dit au Concile de Nice. En fin il eſt Pape & Prelat vniuerſel, & en ce cas il eſt non ſeulement plus que tous les autres Eueſques, mais plus que tous les autres Patriarches. Voilà quant aux mots alleguez par le reſpondant, qui ne ſont point contre nous. Mais voyons ce qui eſt contre luy, car il ne dit pas toute la clauſule de ſainct Hieroſme prochaine & precedente, les mots alleguez par le reſpondant le condamnent : Il ne faut point (dit ſainct Hieroſme) eſtimer l'Egliſe de la ville de Rome, autre que l'Egliſe de tout le monde : Par là il monſtre bien clairement que ſelon mon dire l'Egliſe & la communion Romaine, eſt l'Egliſe & la communion de tout le monde. Ce qu'en fin noſtre reſpondant accorde aucunement, vaincu par les mots de S. Ambroiſe : mais il dit, que c'eſtoit anciennement, & que maintenant elle s'eſt reuoltee. Ce 2. eſt vne queſtion à traicter ailleurs, mais par le 1. qu'il confeſſe, i'ay gaigné, & il a tort de trouuer mauuais de dire que le Romain & Catholique eſt tout vn.

Nec altera Romana vrbis Eccleſia, altera totius orbis æſtimanda eſt.

Contre ceſte meſme preeminence, il produict quelques Peres, qui ont librement parlé & eſcrit aux Papes, voire l'ont repris, comme Saincts Irenee à Victor, Cyprien contre Eſtienne : mais tout cela n'eſt rien pour refuter leur preeminence. Les remonſtrances, voire les reprehenſions des moindres aux ſuperieurs, ne rauallent rien de leur ſuperiorité. Sainct Paul a reſiſté à ſainct Pierre ſon ancien & ſon aiſné : Sainct Bernard parle bien aigrement au Pape Eugenius, & tant d'autres à d'autres Papes, qui toutesfois recognoiſſent bien leur authorité ſouueraine. Et quant à ces deux qu'il nomme, S. Irenee, S. Cyprien, i'ay allegué en mon article leurs dires, par leſquels tres-clairement ils recognoiſſent l'authorité & puiſſance de l'Egliſe Romaine, par deſſus les autres. Quant à ceſte Epiſtre de S. Cyprien eſcriuant non au Pape, mais à vn autre Eueſque, où il parle aſprement contre le Pape Eſtienne, il n'y a aucun doubte qu'en cela, & pour lors ſainct Cyprien n'euſt tort, car il trempoit encores en ſon erreur de

repaptiſer les heretiques, & ſe faſche contre le Pape de ce qu'il ne veut pas approuuer ſon erreur.

Le reſpondant auec tous les ſchiſmatiques condamne bien auſſi l'erreur de S. Cyprien, & approuue l'opinion du Pape Eſtienne, & toutesfois vſant de mauuaiſe foy, il ſe ſert du tort & de la faute de S. Cyprien pour diſputer. Voila bien garder candeur & verité.

Il accuſe apres quelques Papes d'hereſie: & à cela il n'y a rien à dire, ſinon que c'eſt vne des menteries & impoſtures des ennemys de l'Egliſe qui a eſté tant conuaincuë par les Catholiques. A ce qu'il dit auſſi de S. Gregoire, & de Boniface troiſieſme, &c. cela a eſté refuté & monſtré faux à la fin de mon chapitre ſeptieſme. Bref à tout cela ie le renuoye à Bellarminus, qui a tres ſuffiſamment reſpondu à toutes ces fauſſes accuſations.

fol. 180. iuſques à la fin. Contre mon cinquieſme & dernier Article.

A ce que i'ay dit pour prouuer la communion vniuerſelle de l'Egliſe Romaine: Que les Papes ont aſſiſté ou aprouué tous les Conciles generaux, & que d'y preſider ie n'en parlois point maintenant, car ce n'eſtoit le propos: Il s'eſcrie, comme ayant faict vn grand gain: Notez, dit il, comme il parle craintiuement de l'Egliſe Romaine, & de ſon Pontife, &c. Il monſtre bien la chetiueté de ſa cauſe, faiſant triomphe de rien. Ie n'ay point voulu entrer en ce point de preſider. 1. Par ce qu'il eſt contentieux & de longue haleine: & pour le traicter il euſt falu ſe deſtourner de ſubiect principal, ie me ſuis contenté de dire ce qui eſt hors de diſpute. 2. Il n'eſt ja beſoing de traicter cela pour prouuer mon faict qui eſt: Que l'Egliſe Romaine communique auec toute la Chreſtienté. Pour prouuer cela, la preſidence n'eſt pas ſi neceſſaire que l'aſſiſtance, adueu, approbation, ratification: ioinct que ceſte cy ne ſe peut nier qu'auec pareille impudence. Et de dire que cela eſt bien auſſi permis à toutes les autres Egliſes particulieres: Ie le confeſſe en ce qui eſt d'aſſiſter & d'y conſentir: mais il n'eſt pas certain ny clair, que toutes les autres l'ayent faict, Toutes le peuuent bien, mais toutes ne le font pas touſiours: & de celles qui l'ont faict, & le font, i'en diray autant que de la Romaine, ſçauoir qu'elles ont communiqué auec toute la Chreſtienté, & quand ie dis cela de la Romaine, ie ne veux

Digitized by Google

pas nier qu'il ne s'en puiſſe trouuer d'autres qui ayent faict le ſemblable. Mais il n'eſt pas ſi certain & ſi manifeſte d'aucune autre, que de celle là, de laquelle eſt faicte par tous les Conciles touſiours tres-expreſſe mention. Bref ſon dire eſt vain, qu'il a eſté permis aux autres, car ie parle du faict & non de la faculté ny permiſſion. Apres il argumente à ſon plaiſir : Et puis (dit-il) que l'Egliſe Romaine a ſeulement aſſiſté, elle n'y a donc pas preſidé. Mais qui luy a dit ou confeſſé qu'elle y a ſeulement aſſiſté? il s'en prend autant. Ce qu'il dit que les Papes impetroient des Empereurs de pouuoir preſider, & de Leon, eſt tres-faux.

A ce qu'il dit qu'ils reçoiuent tous les 4. Conciles generaux, il y auroit bien lieu de s'eſcrier. O impudente menterie! car au lieu de receuoir tout ce qui eſt en ces 4. Conciles, ils n'en reçoyuēt preſque rien. Et en cecy il ſe deſment de ce qu'il auoit dit en ſon fueillet 158. que bien toſt apres la mort des Apoſtres, l'obſcurité commença à venir, laquelle peu à peu enueloppa la Chreſtienté de tenebres tres-épeſſes. Or le dernier de ces 4. Conciles a eſté tenu preſque quatre cens ans apres la mort des Apoſtres. Dont il s'enſuit que s'ils reçoiuēt les 4. Conciles, ou ils ſont en tenebres tres-épeſſes, ou il eſt bien faux ce qu'il a dit cy deſſus, que bien toſt apres la mort des Apoſtres l'obſcurité, &c.

CHAPITRE ONZIESME.
de l'vnité, & vnion de l'Egliſe.

ARTICLES VII.

1. *Qu'il faut cognoiſtre la vraye religion & Egliſe par les qualitez de la verité & vertu, dont l'vne eſt l'vnité & vnion conſtante.*
2. *Eſt monſtré par pluſieurs moyens, que l'vnité & vnion eſt marque neceſſaire de la vraye Egliſe.*
3. *L'aſſumption, où par quatre moyens eſt monſtree l'vnité & vnion de l'Egliſe Catholique Romaine.*
4. *Des diuiſions des heretiques anciens.*
5. *Les diuiſions des ſchiſmatiques modernes, ſont monſtrees par quatre moyens.*
6. *Que ces diuiſions ſont vn tres iuſte & ſuffiſant empeſchement de laiſſer la Catholique, pour ſe ioindre à aucun de tous les autres partis.*

Digitized by Google

7. *Amplification ſur la diuiſion des heretiques & ſchiſmatiques.*

EN ceſt affaire dont eſt queſtion, qui eſt de ſçauoir cognoiſtre la vraye religion & la fauſſe, & la diſtinguer l'vne d'auec l'autre, il n'y a pas plus beau ny plus court moyen, que de regarder au naturel & aux qualitez du bien & du mal. *preface.*

Il y a deux chefs de tout bien, qui reſpondent aux deux parties ſouueraines, & plus excellentes de l'ame: l'vn qu'il faut croire, & c'eſt la verité qui remplit l'entendement: l'autre qu'il faut faire, & c'eſt la vertu qui orne la volonté, afin que l'on ſoit ſçauant & bon, bien croyant, & bien faiſant, & par ainſi parfaict. Ces deux pieces, qui comprennent tout bien, rendent l'ame & la perſonne accomplie, ſont les deux parties integrantes de la vraye religion, laquelle eſt le Royaume de verité, le domicile de vertu. Les deux chefs contraires de tout mal, menſonge ou bien erreur, & vice ſont les deux membres de la fauſſe religion. L'on ne pourra iamais faillir ſuiuant ceſte regle, de iuger & cognoiſtre la vraye religion par les qualitez & le naturel de la verité & de la vertu: la fauſſe par celles de l'erreur & du vice. 1.

Ces deux principes de bien, verité & vertu, ſe reſſemblent en pluſieurs choſes, & ont pluſieurs de leurs qualitez toutes ſemblables: auſſi bien que menſonge ou erreur & vice ſe fraterniſent fort enſemble. La premiere de leurs qualitez eſt, que toutes deux ſont vniques, ſimples & entieres, d'vne piece ſeulemeut, & icelle ferme, certaine & conſtante, touſiours à ſoy ſemblable, inuiolable, ſans varier: au rebours menſonge, erreur, vice, diuiſez & de pluſieurs pieces, bigarrez, fort ſouuent contraires, & puis incertains, vagues, ſe multiplians, varians, & changeans touſiours ſans fin & ſans meſure. Ce que le Philoſophe a donné à entendre par la ſimilitude du blanc, lequel on ne peut toucher, qu'en vne certaine façon: ce qui repreſente verité & vertu: mais en decliner & s'en deſuoyer ſe faict en infinies façons toutes differente, & incertaines: qui demoſtre la vague diuerſité, & infinie charmure de l'erreur & du vice. La ligne ne peut eſtre droicte, qu'en vne façon: faucee & tortue en mille. Bref la verité, la ſanté, la droicture ne ſont que d'vne ſorte: les faucetez, les maladies, les obliquitez ſont ſans nombre. Certainement vne choſe plus a elle de ſimplicité &

Digitized by Google

d'vnité, plus auſſi a elle de verité, de perfection & de diuinité, voire vnité, verité, & perfection vont enſemble. Comme pluralité eſt imparfaicte, diuiſion eſt foible. Cecy eſt aiſé à voir & entendre par induction.

2. *Propoſition.*

Or ſus donc celle eſt la vraye religion & Egliſe Chreſtienne, qui eſt tres vne, ſimple, conſtante, touſiours ſemblable à ſoy: celle eſt la fauſſe, qui eſt diuerſe, variable, inconſtante. L'vnité eſt le propre & tres-clair charactere de l'Egliſe: l'vnion & concorde marque du Royaume de Dieu ſtable & eternel: dont au Symbole de la foy l'Egliſe eſt appellee vne. Ce qui eſt entendu non ſeulement de l'vnité de nombre, mais auſſi de l'vnité d'vnion & conformité tant recommandee par ſainct Paul aux Epheſiens chapitre 4. que nous appellons autrement le commun conſeil de l'Egliſe. Au contraire la diſſenſion, & diuiſion, perpetuel marque d'hereſie & du Royaume de Sathan periſſable. Car tout Royaume diuiſé ſera deſolé: & Dieu n'eſt point Seigneur de diſſenſion, mais de paix. Ieſus-Chriſt en ſon teſtamēt & oraiſon, qu'il fit à ſon Pere ſur le point de ſortir de Hieruſalem pour s'aller offrir à la paſſion, demanda inſtamment ceſte vnité, pour la conſeruation de ſon Egliſe. Et S. Paul monſtrant la diuiſion eſtre fort eſtrange & abſurde en la Chreſtienté s'eſcrie: Ieſus-Chriſt eſt-il diuiſé? Et aux fins de paruenir & entretenir ceſte vnité, Ieſus-Chriſt a (dit il) ordonné Apoſtres, Prophetes, Paſteurs, Docteurs, *vt occurramus* (*inquit*) *omnes in vnitatem fidei nec circunferamur omni vento doctrinæ.* Et S. Auguſtin dit, qu'en la chaire d'vnité, ou d'vnion, Ieſus-Chriſt a mis la doctrine de verité.

Matt. 12
1. Cor. 14.

Ioan. 17. nō pro eis rogo tantum. &c.
1. Cor. 1.
Epheſ. 4.
Epl. 166 ſub finem in cathedra vnitatis Chriſtus poſuit doctrinam veritatis.

Mais pour rendre ceſte vnité de l'Egliſe plus claire & liquide, conſiderons la en toutes façons. Premierement en toutes les partis de l'Egliſe, car elles ſont toutes vnes, comme bien declare S. Paul par le denombrement qu'il en faict, vn corps, vn eſprit, vne eſperance de vocation, vn Seigneur, vne foy, vn bapteſme, vn Dieu, & pere de tous.

Secondement en ſon tout & ſon eſtre total & permanant, l'Egliſe eſt vne diffuſion & eſpandement de meſme creance par tout le monde, tous lieux, peuples & nations. C'eſt vne communion & collection de toutes gens, vne intelligence & conſpiration de tout le monde à vne meſme fin: Or cela ne peut eſtre

Digitized by Google

ſans vnité : il faut qu'il y ait vne meſme foy, eſperance, & meſme but, auquel tous cõuiennent, qui ſoit le lieu de tous: Tellement que ceſte vniuerſité de l'Egliſe ne peut ſubſiſter qu'en l'vnité, dont l'Egliſe eſt eſgallement & autant neceſſairement vne, comme Catholique & vniuerſelle. L'Egliſe eſt appellee en l'Eſcriture royaume, cité, maiſon, famille, trouppeau. Or toutes ces choſes, qui ſont reſpanduës & departies en pluſieurs pieces, ne peuuent demeurer (meſmement ſi elles ſont amples & grandes comme eſt l'Egliſe) ſans vnité & concorde. Elle eſt appellee corps myſtique de Ieſus-Chriſt, eſpouſe vne, & ne peut elle eſtre qu'vne, n'eſtant Ieſus-Chriſt mõſtré en deux corps, ny bigame. Sainct Cyprien explique bien ceſte vnité par pluſieurs ſimilitudes naturelles du ſoleil, duquel pluſieurs rayons, vne lumiere : d'vn arbre pluſieurs branches, vne vie & force en la racine : d'vne fontaine pluſieurs ruiſſeaux, vne eau, vne ſource : auſſi l'Egliſe reſpanduë par tout le monde n'eſt qu'vne lumiere, vne racine, & vn chef, vne mere fertile. *De ſimplic.*

Tiercement ceſte vnité eſt conſiderable en la continuation & perpetuité de l'Egliſe : car cé en eſt vne des principales cauſes à la façon qu'vne riuiere, vn an, vn iour eſt dit vn, à cauſe de ſon origine, continuation & ſes parties ſucceſſiues & s'entretenantes: de meſme l'Egliſe eſt vne en trois manieres, à cauſe de ſon origine vnique, qui a eſté l'Egliſe doüee & remplie du ſainct Eſprit le iour de la Pentecoſte en Hieruſalem, ainſi qu'auoit predit Ieſus-Chriſt, *incipientibus ab Hieruſalem*. Puis à cauſe que de ceſte origine eſtant ſortie elle a procedé & deſcoulé touſiours ſans iamais ceſſer par tout le monde, *per omnes gentes ad vltimum terræ, ad conſummationem ſæculi*) tiercemẽt à cauſe qu'en tout ce progrez & continuation perpetuelle elle eſt touſiours à ſoy ſemblable, meſme, & tenant meſme foy, meſme doctrine, de meſme eſprit, gardant meſme route & train de religion & obſeruance. *Ab omnibus vbique ſemper Vincen. Lyr.*

Voila comment l'Egliſe eſt vne en pluſieurs manieres, & pour diuerſes conſiderations. Bref l'Egliſe ne ſignifie qu'vnion : & perd ſon nom, ſi la diuiſion s'y meſle. C'eſt ceſte eſpouſe vnique, de laquelle l'eſpoux dit: Ma colombe & ma parfaicte eſt vnique: c'eſt la terre, où n'y a qu'vn langage, & non Babylon confuſion de langages: c'eſt la robbe incõſutile de Ieſus-Chriſt, que ſes ennemys meſmes n'oſent diuiſer : c'eſt le ſeul parc de la bergerie, *Cant. 6.*

Digitized by Google

de laquelle n'y a qu'vn Paſteur, *vnum ouile, vnus Paſtor*: L'arche vnique: l'Eue vnique extraicte du coſté de l'homme ſon eſpoux: l'hoirie, qui ne peut eſchoir en partage, la cité ou maiſon, où les habitans ſont tous d'vne meſme affection, d'vn cœur, mangeans l'agneau enſemble.

Au contraire la diuiſion, la diſſention eſt propre à la fauſſe Egliſe, comme les mots de ſchiſme & d'hereſie le ſignifient aſſez, & l'experience perpetuelle l'a aſſez demonſtré, ainſi qu'a

Dè praſ. remarqué dés le commencement Tertulien. Eux-meſmes ſont diſcordans en leurs regles, parce qu'vn chacun d'eux accommode à ſa fantaſie, ce qu'on luy a donné à croire. Et peu apres, en fin, dit il, toutes les hereſies ſe trouuent diſcordantes en beaucoup d'opinions d'auec leurs premiers autheurs. Et ſainct Irenee dit: Qu'ils ſe deſcouurent eux-meſmes n'eſtans entre eux d'accord, ny de paroles, pour expliquer leurs opinions, & ne diſans touſiours le meſme d'vne meſme choſe.

3. *Aſſumption, vnité, vnion Catholique prouuee par 4. moyens.*

Or maintenant que l'on examine toutes les profeſſions du Chriſtianiſme, car d'autres nous n'en parlons pas, certes l'vnité & l'vniformité de la Catholique eſt tres-admirable, qui ayant duré ſi long temps, & eſtant reſpãdue ainſi par tout le monde, & par tant de nations differentes, en Aſie, en Afrique, en Europe, & maintenant aux Indes, tant Orientales qu'Occidentales, elle ayt touſiours eſté vne meſme, gardé vne identité de creance, de police, diſcipline, & obſeruance. Ce qui eſt à imputer à grand miracle à vne tres-grande & aſſiduelle aſſiſtance de Dieu.

Les moyens externes, teſmoignages & marques de ceſte vnité conſtante apres l'interne & efficiente cauſe, qu'eſt le S. Eſprit, ſont pluſieurs: Premierement l'authorité d'vn Paſteur Eueſque en chaſque Egliſe ou Dioceſe, & puis d'vn ſouuerain par deſſus tous. Et c'eſt ce que dit ſainct Paul, les Paſteurs auoir eſté enuoyez & ordonnez en l'Egliſe, pour paruenir à l'vnité de foy,

Eph. 4. *vt omnes occurramus in vnitatem fidei*: Tellement qu'obeïſſant au

l. 4. Epi. 9. Paſteur l'vnité ſe conſerue & ſe maintient: & iamais d'ailleurs ne ſourdent les ſectes & hereſies, comme dit ſainct Cyprien, qu'à faute d'obeïr au Preſtre de Dieu, qui eſt vn: & s'il n'y auoit vn premier & principal Preſtre ou Eueſque en chaſque Paroiſſe ou Dioceſe, auquel les autres ſoient ſujects, il y auroit, dit ſainct

l. In Ioann. Hieroſme, autant de ſectes en l'Egliſe, qu'il y a de Preſtres. Il y a

Digitized by Google

donc vn premier Paſteur, pour monſtrer l'vnité de l'Egliſe, & de ſon origine: & que toute occaſion de diuiſion ſoit par ce moyen retranchee.

Secondement, les Conciles vniuerſels & Catholiques, où ſe ſont trouuez Prelats, Seigneurs, Ambaſſadeurs de toutes parts, de toutes langues & nations, de tous Princes, les concluſions & reſolutions prinſes entre eux auec vn ſi grand accord & vnion. Leſquels Conciles ſe ſont repetez & renouuellez tant de fois par tant de ſiecles en diuers endroits du monde. 2.

Mais vn tres-beau, riche, & ancien teſmoignage de l'vnité, vnion & bonne intelligence de l'Egliſe Catholique eſtoit l'vſage vniuerſel & reciproque des lettres formees, & communicatoires ou pacifiques. *Formatæ, commendatitiæ, communicatoriæ, pacificæ literæ: communionis Catholicæ, ſiue Orthodoxæ teſſeræ & publica teſtimonia paſſim in conciliis & patribus vocantur*, qui eſtoient lettres atteſtatoires, & dimiſſoires, que les Chreſtiens Catholiques voulans aller par le pays prenoient de leurs Eueſques Dioceſains & non d'ailleurs: par vertu deſquelles ils eſtoient par tout le monde receus à la Communion Chreſtienne & Catholique, & ſans icelles non, ny n'eſtoient tenus pour Catholiques. Ceſte practique receuë par tout, n'eſt-ce pas vne tres-belle preuue & enſeigne de la Communion Catholique par toutes les nations Chreſtiennes: & au contraire honte aux partis eſtrangers & ſectes, qui ne pouuans auoir telles lettres, n'eſtoient receus parmy les Chreſtiens du monde? Les anciens ont vſé de ceſt argument contre les Sectaires de leur temps, tant pour rendre leur communion generale & Catholique, que pour reprocher aux autres leur forcluſion, & comme excommuniee partialité. Sainct Auguſtin reproche aux Donatiſtes qu'ils ne ſont de la communion vniuerſelle, pour ce qu'ils ne peuuent donner telles lettres, qui ſoient receuës ailleurs, ny autres leur en adreſſent: & quant & quant monſtre Cecilianus Eueſque de Carthage, qu'ils pourſuiuoient tant aigrement, eſtre bien Catholique, communiquant auec l'Egliſe Romaine & toutes autres du monde: car il donnoit de telles lettres, & en receuoit des autres. Sainct Baſile contre aucuns, qui le vouloient rendre ſuſpect d'hereſie, Les Eueſques, dit-il, de tout le monde nous adreſſent & enuoyent lettres, & en reçoiuent de nous. Optatus Mileuita vſe de ceſt argument pour prouuer 3.

Conc. Laod. c. 4. Anti c. 7. 8. Mileuit. c 20. Calcedon. cap. 11.

Epi. 62. 63.

Ep. 75.

l'Egliſe Romaine eſtre vrayement Catholique, c'eſt que tout le monde communiquoit auec elle par le commerce de ces lettres forms.

Pour conclurre ces marques & enſeignes de l'vnité, vnion & parfaict accord de la Catholique, venons à l'experience: que l'on ſe promene par le monde en Leuant & Ponant: que l'on change de Royaume & de pays, encores que les langages changẽt, les Principautez, les mœurs, les couſtumes, ſi eſt ce que l'on croit, on dict, on obſerue, on ſert à Dieu de meſme façon par tout en la Catholique. Qu'on liſe les Docteurs Catholiques premiers, puis les ſeconds, ceux du tiers aage, du quatrieſme ſiecle, & ainſi touſiours de ſuitte iuſqu'à nous, ceux d'Aſie, d'Afrique, d'Europe, en Orient, en Occident, ô bon Dieu quel accord, quel conſentement, quelle harmonie, qui iamais ne s'eſt dementie, iamais n'a changé ny varié.

5. *Diuiſions des heretiques.*

Regardons tous les autres partis: & voyons s'il s'en pourra trouuer vn, qui aye depuis le premier iour, qu'il s'eſt departy du corps & du general, qui eſt la Catholique, peut tenir vn bon an entier ſans eſtre diuiſé, ſe bigarrer, ſe changer. L'Arianiſme, qui a eſté le plus inſigne party de tous, & qui a plus haut leué la creſte, en combien de parts a il eſté departy? & ces parts en d'autres parts par diuiſions & ſubdiuiſions? Aetius Arrien ſe retira des autres, & fit ſecte à part. De ceſte ſortit Eunomius autheur d'vne autre ſecte: de ceſte cy Antichius: Puis vindrent Dorotheus & Marinus. En l'hereſie de Macedonius il y auoit deux bandes principales: en celle des Donatiſtes il y en auoit trois, les hereſies de Neſtorius & d'Eutiches eſtoient diametralement contraires: & en chacune d'icelles il y auoit plus d'vne douzaine de ſectes: pluſieurs en celles des Monothelites: toutes celles cy eſtoient capitales, ayans encores chacune ſous ſoy pluſieurs ſectes differentes.

Anciens Orientaux.

Or i'ay voulu dire cecy des heretiques, qui ont eſté en l'Orient & en l'Egliſe Grecque, qui ſont toutes contre la perſonne du chef de Ieſus-Chriſt, bien legerement & en paſſant ſeulement: car nous n'auons plus affaire auec elles il y a long-temps. Celles de l'Occident en l'Egliſe Latine, qui ſont contre le corps myſtique de Ieſus-Chriſt qui eſt l'Egliſe & ſes appartenances, ne ſont pas moins diuiſees, & peut eſtre encores plus.

Occidentaux & modernes.

Pour

Pour parler des modernes, auec qui nous auons affaire, & où il nous faut vn peu plus arreſter, les plus fameuſes & comme capitales ſectes, qui preſque toutes d'vne volee ſe ſont miſes au vent, & eſleuees depuis ſoixante ans en ça, ſont Lutheriens en Allemagne, Zuingliens en Suiſſe, Caluiniſtes en Gaule, Anabaptiſtes en Vveſtphalie, Trinitaires en Pologne, Oziandrins en Pruſſe, Puritains en Angleterre, & chacune d'elles eſt encore diuiſee en d'autres ſubalternes.

Or combien eſt grande la diuiſion, contrarieté, & inimitié implicable de ces ſectes, il eſt aiſé à voir par pluſieurs moyens, & ſi clairement, qu'ils ne le ſçauroient nier ou diſſimuler : combien qu'ils prennent grand peine, pour cacher leurs hontes, & amuſer les ſimples, leur faiſant à croire qu'ils ſont d'accord. Parquoy ie les toucheray briefuement : car il eſt expedient que le monde le ſçache, afin de les cognoiſtre.

Preuue de leurs diuiſions par 4. moyens.

Le premier argument & preuue de leurs diſſenſions eſt en leurs eſcrits faicts des vns contre les autres, auſquels ils s'entrebattent tres-furieuſement, non ſeulement par iniures atroces contre les perſonnes & la doctrine, mais ils ſe cenſurent & excommunient les vns les autres, s'entr'appellent heretiques, ſacramentaires, diaboliques, damnez eternellement, teſmoings les eſcrits de Luther l'an 44. & 45. & apres luy de Vveſtphal par pluſieurs fois contre les Zuingliens & Caluiniſtes, & de ceux-cy contre ceux-là. Et depuis Heſhuiſſius & Chemnitius contre Caluin & Beze : & ceux icy contre, à qui mieux. Les Lutheriens & Caluiniſtes eſcriuent & condamnent les Anabaptiſtes, les Oziandrins.

Or ſont ces debats non ſeulement entre ces ſectes maiſtreſſes & capitales, mais auſſi entre ceux d'vne meſme. Entre les Lutheriens s'eſleuerent dés le commencement deux ſectes principales, l'vne des Lutheriens rigoureux & Stoïques, l'autre des mols & plus modeſtes dicts Melancthoniens, entre leſquelles y a eu diſſenſion perpetuelle, & tres grande, declaree par eſcrits, & par diſputes publiques, tellement que Vuigandus grand entre les rigoureux, appelle les mols, preſcheurs de Chriſt & Antechriſt. Sous chacune de ces deux icy, il y en a pluſieurs autres differentes : tellement que dés l'an cinquante neuf, par les Comtes de Manſfeld & Princes de Saxe furent notez onze ſectes Lutherien-

nes : & par leur Edict public reiettez & condamnez d'hereſie, reſtans encore pluſieurs autres. Au Caluiniſme de meſme, les Caluiniſtes d'Angleterre ne s'accordent auec ceux de Geneue & de France : & ceux meſmes d'Angleterre ſont tellement diuiſez, que d'entre eux en ſont ſortis deux autres ſectes, l'vne des Puritains, l'autre ſe nomme la maiſon & famille d'amour. Leſquelles deux ſe ſont ſeparees des Caluiniſtes, & de temple, & communion : & ſe deſchirent par eſcrits les vns les autres.

Certes l'on ne croiroit iamais la grande confuſion & diuiſion, qui eſt entre eux, ſi l'on ne voyoit leurs eſcrits. Pour exemple prenons ſeulement vn article, celuy de l'Euchariſtie, & conſiderons la diuiſion en vne ſecte ſeulement, ſçauoir de ceux qui nient la preſence reale, qui ſont dits pour ce Sacramentaires, en combien de façons diuerſes expliquent-ils ces mots : *Hoc eſt corpus meum. Caroloſtadius, hoc, quod aſſidet menſæ, eſt corpus meum. Zuingle, hoc, ſignificat. Oecolampade, hoc eſt ſignum. Bucere, hoc memoriale beneficiorum meorum. Suenofeld. Corpus meum eſt hic. Laſcus, hoc* i. *tota hæc actio cœnæ eſt corpus meum*. Mais ce Laſcus a changé d'opinion plus de douze fois. Et Luther dit en vn ſermon, *ſuper Sacramento*, que les opinions des Sacramentaires ſont infinies. Si vous prenez vn autre ſecte, comme des Lutheriens, qui confeſſent la preſence reale, autant en trouuerez vous d'opinions diuerſes. Car les vns diſent, *Corpus Chriſti adeſſe* : autres *ineſſe* : autres *ſubeſſe* : autres *eſſe circa panem*.

2. Venons au ſecond argument, qui ſe tire du grand nombre des colloques & aſſemblees tant ſouuent tenues aux fins de s'accorder entre eux : & iamais n'y ont peu aduenir : ains au rebours elles ont finy en plus grands deſordres & debats, que deuant. L'an 29. y en eut trois, dont l'vne fut à Marburg, où les Zuingliens encores foibles de nombre & de moyens demanderent inſtammẽt aux Lutheriens leurs aiſnez d'eſtre tenus pour leurs freres. Ce qu'ils ne peurent obtenir. L'an 34. en fut tenu à Conſtance : Quelques temps apres Bucere print peine de les aſſembler pour les accorder : mais il ne peut rien gaigner. L'an 64. il y eut vn grand colloque à Malbrum entre les Lutheriens, pour leſquels eſtoit le Duc de Vvitemberg, & les Caluiniſtes, eſtant pour eux le Comte Palatin Electeur : mais il n'en ſortit que plus grand debat, & depuis eſcrits piquants des vns contre les autres. Entre

Digitized by Google

les Lutheriens meſmes, colloques ont eſté tenus pour accorder non ſeulement les deux partis principaux des mols auecques les fermes, mais entre les mols meſmes ne s'accordans point, fut tenu à Altemburg l'an 68. vn colloque, où, apres auoir demeuré cinq mois, ils s'en departirent plus mal enſemble que iamais. Parquoy eſtans tous les Lutheriens, Zuingliens, Caluiniſtes deſeſperez d'accord, ils ſe ſont mis en chaſcune ſecte à tenir Synodes (comme ils parlent) les vns contre & en deſpit des autres, defendans les vns à ceux de leur ſecte d'aller, ny ſe trouuer aux Synodes des autres, laſchans excommunications & maledictions les vns contre les autres.

Mais quel plus clair teſmoignage de leurs diuiſions & diſcords pourroit-on deſirer, que ce qu'en meſme ville ils ont leurs temples ſeparez? & n'eſt loiſible à ceux d'vne ſecte d'aller, pour cauſe de religion, aux temples, aſſiſter & communiquer aux Sacrements de l'autre ſecte, comme s'eſt veu à Anuers, à Francfort, & autres villes d'Allemagne. Vne des confeſſions Lutheriennes faictes à Anuers au chap. 17. dit que la Lyturgie ou Cene des Caluiniſtes mene vne infinité d'ames à damnation eternelle. Les Lutheriens fermes ſe plaignent que les mols empeſchent que leurs liures ne ſoient imprimez en tout le pays de Saxe. 3.

Mais encores faut-il ſçauoir iuſqu'où va, & combien abonde & ſe multiplie en eux la diuiſion: car ce n'eſt pas ſeulement que d'vn party en ſoient faicts pluſieurs differents, contraires, & ſe condamnans l'vn l'autre, comme l'on vient de monſtrer & deduire: mais encore chacun ſeparément eſt diuiſé en ſoy-meſme, ſe change & varie plus que le Cameleon de couleurs, ſelon l'aſſiette diuerſe, où il eſt mis. Auiourd'huy ils croyent vne choſe, demain ils y adiouſtent, changent, diminuent: eſtans requis de leur creance ils reſpondent confuſement, obſcurement, ambiguement, tellement qu'il n'y a rien de certain, clair, reſolu, & ſtable en eux, teſmoings tant de confeſſions differentes produictes tous les ans par eux: touſiours ſe rauiſſent & radoubent quelque choſe. C'eſt le propre des heretiques de ne demeurer pas long temps en l'opinion, pour laquelle ils ſont ſortis de l'Egliſe, dit ſainct Gregoire. Combien de fois Luther, Melancton ont-ils varié au nombre des Sacremens? Combien de fois Caluin touchant l'Euchariſtie & autres poincts? teſmoing que 4.

ſi vous conferez la premiere edition de ſon inſtitution, auec la derniere, vous y trouuerez tant de changemens & de contradictions, que ce ſeroit pluſtoſt deux liures qu'vn : & la confeſſion d'Ausbourg combien de fois changee? George Duc de Saxe auoit bonne grace & raiſon de dire, qu'il ſçauoit bien ce que ceux de Vvitemberg croyoient celle annee : mais ce qu'ils croiroient l'annee d'apres, qu'il n'en ſçauoit rien encores. Et à la verité c'eſt bien raiſon, dit ſainct Auguſtin, que ceux, qui ont laiſſé l'vnité & l'accord vniuerſel du monde, ne trouuent plus meshuy à quoy ſe tenir & s'arreſter: que les rompeurs de charité ſoient eux-meſmes rompus : les autheurs de diuiſions ne ceſſent iamais plus d'eſtre eux-meſmes touſiours diuiſez.

l. 1 c. 4 cōtra Parmen.

Bref ils ſont diuiſez de tous les ſiecles paſſez, & de tous les Catholiques viuans & decedez, de leurs premiers autheurs, & finalement entre eux meſmes.

6. Certes ceſte grande diuiſion & incertitude, qui ſe void entre eux, a bien au temps paſſé & depuis retiré pluſieurs de leurs partis ſous Theodoſe le grand, & ſes enfans, Archadius & Honorius. Pluſieurs ſe retirent de l'Arrianiſme, voyans les contrarietez & les bandes ſe multiplier tous les iours en iceluy. Ils reſſemblent aux baſtiſſeurs de la grand tour, deſquels l'ouurage temeraire & heretique s'en alla en fumee par la diuiſion & confuſion des langues, qui ſe mit entre eux. N'eſt-ce pas donc vn prealable & requis auant toute œuure à celuy, qui delibereroit de ſortir de la Catholique, pour prendre parti ailleurs, qu'ils s'accordaſſent bien enſemble : afin que ſans difficulté & ſans doute, l'on ſceuſt bien où aller, auant que ſortir & laiſſer le lieu, où l'on eſt bien à couuert? & ſelon le conſeil d'vn de noſtre temps, de ne ſe haſter point à rebuter l'ancienne doctrine receuë par tout & Catholique, iuſques à ce que les autres ſe fuſſent enſemble accordez, & vnis? Chacune de ces Sectes, voire des plus petites, comme Anabaptiſtes, Vbiquiſtes, Puritains, ſe tiennent & ſe diſent eſtre la vraye Egliſe, & non ailleurs, comme les Donatiſtes au temps paſſé. Si donc il falloit delaiſſer & ſortir de la Catholique, à laquelle ira-on? quelle route tiendra-on? Ce ſera vne queſtion & difficulté plus grande ſur le choix de tant de Sectes. Si l'on en prend vne, l'on eſt condamné de toutes les autres. Il eſt donc bien plus raiſonnable & plus ſeur de ſe tenir coy en

Digitized by Google

ſa place, attendant qu'ils ſe ſoient accordez. Quand cela ſera faict, ſi l'on ne ſe trouue bien, ie donne congé de s'en aller : car lors il ſera beau temps.

Mais ce n'eſt pas encores tout, car non ſeulement en la doctrine & diſcipline ils ſont diuiſez : mais comme ils ſont confits en diuiſion, pource qu'ils ſont tous procreez, & ont eſté mis en nature par la diuiſion, ils n'en font point la petite bouche: ains publiquement ils ont touſiours demandé, & pourſuiui la bigarreure, la varieté. Les Arriens demandoient aux Empereurs & Princes, qu'ils permiſſent exercices, Temples, Magiſtrats, Prelats de diuerſes religions : les Catholiques auoient cela en horreur. Gaynas tres grand Capitaine Arrien & des premiers ſoubs Theodoſe le Grand, fit ceſte requeſte à l'Empereur pour recompenſe de ſes ſeruices: Mais ſainct Iean Chryſoſtome le rembarra bien. Tout de meſme depuis, les autres partis ont demandé inſtamment & pourſuiuy qu'au conſeil de leurs Princes aux Parlemens, aux gardes des portes, aux compagnies des Magiſtrats, aux cimetieres & lieux de ſepultures, aux eſcoles & colleges toute religion y fuſt receuë. Ils ont ſouffert, & aduoüé meſme que ceux, qui n'eſtoient de leur religion, leur fuſſent compagnons, ſi fort accouſtumez à partir & bigarrer les choſes, que pour ſauuer & donner place à leur party, ils ſont contans que d'autres y ayent part que la choſe ſoit couppee & partie. La Catholique dit touſiours, ou tout, ou rien. Elle veut eſtre toute ſeule ſans s'accommoder auecques ce qu'elle n'approuue point : ne veut point faire ces fols marchez. Reprouue & condamne ces cottes mal taillees (comme l'on dit, & qui ſont licites aux choſes indifferentes) & ce à l'exemple de Dieu jaloux, qui veut eſtre tout ſeul ſans compagnon. Auſſi a-il mis imitié entre la ſemence de la femme (enfans de l'Egliſe) & la ſemence de Sathan (Infideles Heretiques & Schiſmatiques) Tellement que iamais ne peut y auoir paix entre eux. Et Dieu ne veut qu'Iſaac, les ſiens, ceux de ſa maiſon legitimes s'accompagnent, & tolerent auec eux Iſmaël, les baſtards, eſtrangers, Heretiques : voire ordonne en ſa parole de les fuyr, comme eſtant leur ſocieté contagieuſe & pernicieuſe. Ce diſcours me faict touſiours ſouuenir de l'Hiſtoire des deux femmes, qui plaidoient deuant Salomon, à qui auroit l'enfant ſuruiuant. La fauſſe & meſchante meurtriere du ſien pour couurir ſa fauſſeté,

& faire bonne mine, comme ſi elle auoit quelque raiſon en ſa demande, conſentoit que l'enfant fuſt coupé & party, & que chacune euſt ſa part. Mais la vraye mere ayant en horreur la diuiſion de ce, qui doit demeurer ſain & entier, n'y voulut iamais conſentir : mais pluſtoſt qu'il demeuraſt tout entier à l'autre. Dont pour ne vouloir la diuiſion, fut iugee la vraye mere, & à elle appartenir l'enfant : & l'autre cogneuë eſtre la fauſſe, pour auoir voulu partir. Ce fut vn expedient ingenieux & propre pour deſcouurir la verité cachee, duquel il eſt bien à propos ſe ſeruir en ce temps, pour ſçauoir qui eſt la vraye mere Egliſe : à qui appartient l'enfant & le faict du ſalut eternel. Iuſques icy l'Egliſe a eſté demonſtree eſtre vne & Catholique, par 2. marques contenuës au Symbole de la foy.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen de l'vnzieſme chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 183. 184. Contre mon Article 1.

AVant que toucher particulierement la matiere de mon Chapitre, il diſpute en general quelles doiuent eſtre les marques de l'Egliſe : il euſt plus à propos mis cecy au commencement du Chapitre ſeptieſme, & de la diſpute des marques, où il faict auſſi vne autre petite diſpute de la proprieté des marques. Or bien il veut monſtrer que mes marques ne ſont pas telles qu'elles doiuent, d'autant que les marques doiuent & preceder & ſuyure la choſe qu'elles marquent. Les miennes, dit-il, ne ſont ne l'vn ne l'autre : & ſpecialement ne precedent pas l'Egliſe. Ie dis que ſans diſputer comme ie pourrois ſur la proprieté qu'il donne des marques, qui eſt mieux exprimee par ces deux mots Grecs, qu'il met en la marque, que par ces Latins qui ſont ambigus & equiuoquez, ie le prends au mot, & dis que mes marques ſont toutes telles qu'il deſcrit & dit deuoir eſtre. Car elles precedent & ſuyuent neceſſairement l'Egliſe, tout ainſi que la proprieté de rire (qui eſt l'exemple qu'il allegue) precede & ſuit l'homme : & dis ainſi, Que là où en la Chreſtienté eſt la

A

plus grande antiquité, multitude, duree, viſibilité publique, bref vniuerſalité, vnité, vnion, ſainɛteté, fermeté, inuiolable ſucceſſion (ce ſont mes marques) là neceſſairement eſt la vraye Egliſe de Dieu. Et au rebours là où en la Chreſtienté eſt la vraye Egliſe de Dieu, là auſſi par neceſſité eſt la plus grande antiquité, multitude, duree, &c. Pour monſtrer plus clairement à tous la verité de cecy, & leuer ce qui empeſche au reſpondant & ſes ſemblables de cognoiſtre ceſte verité, ie veux dire encores deux mots que i'appelleray aduertiſſemens. *Deux aduertiſſemens.*

1. Le premier, qui a eſté deſia cy-deſſus touché, eſt que toutes ces marques ne doiuent point eſtre conſiderees ſimplement au general du monde: mais en, auec, & dedans la religion, qui ſe dit Chreſtienne, tellement que m'alleguer vne antiquité, multitude, vniõ, ſucceſſion au Paganiſme, Iudaïſme, Mahumetiſme, ou autre religion, comme le reſpondant fait ordinairement, n'eſt rien à propos contre moy, car tout cela eſt hors la Chreſtienté & le Chriſtianiſme. Or ie diſpute en mon liure 3. contre ceux qui ſont en la Chreſtienté, Heretiques & Schiſmatiques, fauſſes Egliſes, & non contre les eſtrangers, contre leſquels i'allegue d'autres marques, comme i'ay faict en ma 2. Verité. Où i'ay prouué par autres certaines marques, que la religion Chreſtienne eſt la meilleure de toutes celles qui ſont au monde. Le reſpondant pour bien pertinemment diſputer, deuoit conſiderer la theſe generale de mon liure 3. que i'appelle 3. Verité, qui dit: Que toutes les parts ou partis qui ſont en la Chreſtienté, la Catholique Romaine eſt la meilleure. Ma theſe ne dit pas de toutes les parts qui ſont au monde, cela eſt pour la 2. Verité, mais de toutes les parts qui ſont en la Chreſtienté: & en mon Chap. 6. aſſez pres du commencement, i'ay dit ainſi: Il n'eſt icy queſtion de diſcerner la religion Chreſtienne d'auec la Gẽtile, Iudaïque, ou Mahumetane: mais la Chreſtienne vraye d'auec la Chreſtienne fauſſe. Toutes ces declaratiõs miennes ſi claires & ſi expreſſes, deuoient empeſcher le reſpondant de faire ces tant impertinentes, & neantmoins tant frequentes oppoſitions du Paganiſme, Iudaïſme, Mahumetiſme. Et cy-deſſus en ceſt Article, i'ay dreſſé mon argument ainſi: Par tout en la Chreſtienté où ſe trouue l'antiquité, &c. Il y a ce mot en la Chreſtienté, qui elude toutes ces oppoſitions.

2. L'autre aduertiſſement que i'ay à faire, que i'ay auſſi touché ail-

Digitized by Google

leurs cy-deſſus (& qui ſeruira auſſi à eluder les autres oppoſitions du reſpondant) eſt qu'il n'eſt pas requis que la proprieté ou propre marque de la choſe ſe trouue touſiours en effet, c'eſt aſſez qu'elle y ſoit radicalement & par capacité, comme quoy ? Suyuons l'exemple, que luy meſme a choiſi à ſon aduantage, qui eſt la proprieté de rire en l'homme, le rire ne ſe trouue pas touſiours en l'homme actuellement: il ne rit pas ſi toſt qu'il eſt né, quand il dort, quand il pleure, & toutesfois la proprieté de rire luy conuient touſiours inſeparablement, & ſi proprement, que quand il pleure, il n'eſt pas moins riſible que quand il rit : Auſſi encores que l'antiquité, multitude, duree, vniuerſalité, ſucceſſion, n'ayent eſté en l'Egliſe actuellement dés le commencement & dés ſa naiſſance, toutesfois toutes ces marques luy conuenoient proprement, naturellement : & elle eſtoit nee, & faicte à cela, & ne pouuoit aduenir que toutes ces marques ne luy arriuaſſent par effet, en la meſme façon & encores plus, que rire à l'homme, car il peut aduenir qu'vn homme ne rira iamais en effect, ainſi qu'il ſe lit de pluſieurs. Et de faict dés lors, & n'eſtant encores ceſte Egliſe ſortie de la terre des Iuifs : elle fut appellee par les Apoſtres, Catholique vniuerſelle, au Symbole de la foy : & auparauant noſtre Sauueur auoit dit vſant du temps preſent, Voicy ie ſuis auec vous tous les iours iuſques à la conſumation du monde, & allez par tout le monde, &c. Auec ces deux aduertiſſemens, i'eſpere que le plus ſimple ne trouuera aucune difficulté en mon Argument des marques. Mais maintenant au contraire, ie retorque ſon dite contre luy meſme : car il dit, que la choſe & ſa marque ne doiuent point eſtre ſeparees, & que la marque doit touſiours accompagner, voire preceder & ſuyure la choſe. Or eſt il que l'Egliſe a eſté long temps ſans Eſcriture, & ſans eſperance, promeſſe ny aucun ſemblant d'y en auoir. Cela eſt bien certain : & ie l'ay amplement monſtré au cinquieſme Article de mon Chapitre quatrieſme, mis de nouueau en ceſte ſeconde edition. Parquoy l'Eſcriture ne peut eſtre marque de l'Egliſe, comme il veut. Pour venir à ce qu'il dit contre mon Chapitre de la cinquieſme marque, Comme oſe-il debattre contre ceſte marque d'vnité & vnion, puis que le Symbole de la foy & l'Eſcriture ſaincte eſt ſi expreſſe en cela ? Il dit que la Trinité, où y a vnité & vnion, peut ſelon ceſte marque eſtre appellee auſſi Egliſe, qui ne void que cela eſt tergiuerſer

Digitized by Google

tergiuerſer de mauuaiſe foy ? Ie le renuoye au premier des deux aduertiſſemens que ie viens tout maintenant de donner. Au reſte c'eſt parler mal de dire vnité & vnion de trois perſonnes ſans faire mention de l'eſſence, en laquelle eſt l'vnité, & non aux perſonnes qui font la pluralité & diſtinction. Il allegue la diuiſion qui eſtoit aux Corinthiens, mais il le dira encores tantoſt d'auantage & plus au long, où nous luy reſpondrons. Il veut rapporter ceſte marque à l'Egliſe inuiſible : auſſi de cela tantoſt par expres, car il le repete tant de fois en ſon Chapitre.

Il dit que cognoiſtre la vraye religion par les qualitez de la verité comme ie veux, eſt la cognoiſtre par l'Eſcriture, comme il veut. Ie dis que la conſequence n'eſt pas bonne, car la verité n'eſt pas l'Eſcriture, bien que l'Eſcriture ſoit tres-veritable ; & l'enonciation de la verité. Car la verité eſt auant l'Eſcriture, ſans l'eſcriture, & n'eſt point plus verité pour eſtre eſcrite, ny moins verité pour n'eſtre point eſcrite, elle s'apprend, eſt receuë, conſeruee ſans Eſcriture. Bref l'Eſcriture n'apporte rien à la verité, moins qu'vn accident à la ſubſtance.

fol. 185 186. 187. *Contre mon Article* 2.

Contre ma propoſitiõ de ceſte cinquieſme marque, il dit quatre choſes. 1. Que toute diſſenſiõ n'eſt pas marque d'hereſie, ny toute vnion marque de pure doctrine. Et pour le prouuer il allegue les diuorces qui ont eſté entre S. Paul, Pierre, Barnabas, Chryſoſtome, Epiphanius, &c. Tout cela n'eſt point contre moy, & n'ay pas parlé de toute vnion, & deſunion, mais de celle qui eſt en, & pour la doctrine, foy, creance. Les differents qui eſtoient entre tous ces hommes, qu'il nomme, eſtoient perſonnels, & non point en la doctrine & en la foy, ils auoiẽt tous vne meſme foy & creance : & deuroit auoir honte le reſpondant de dire, que les Eueſques Arriens eſtoient en plus grand nombre, plus d'accord, & mieux vnis que les Eueſques Catholiques.

2. Il apporte ceſte marque d'vniõ à l'Egliſe inuiſible des Eſleuz, comme il auoit fait auparauant, & le fera tãt ſouuent en ce Chap. C'eſt ſa reſpõſe & ſolution generale à tout mõ Chapitre. Pour le prouuer icy & reſpondre à ma preuue, que ie tire de l'Oraiſon de Ieſus Chriſt, en S. Iean. 17. il dit que ceſte Oraiſon regarde l'Egliſe des Eſleuz inuiſible, & non la viſible. Ie dis qu'il appert clairement par les mots de ceſte Oraiſon, qu'elle eſt pour l'Egliſe vi-

Digitized by Google

ſible, qui ſont tels: Mon Pere, ie ne vous prie point ſeulemẽt pour mes Apoſtres, mais pour tous ceux qui doiuent croire en moy par leur parole, afin qu'ils ſoient tous vn, comme vous eſtes vn en moy, & ie ſuis vn en vous: & afin qu'eux ſoient vn en nous, & que le monde croye que vous m'auez enuoyé, & la clarté que vous m'auez donné, ie la leur ay donnee, afin que ils ſoient tous vn cõme nous ſommes vn. Ces mots (qui doiuent croire en moy par leur parole & (que le mõde cognoiſſe) & (la clarté) monſtrent qu'il entend de la viſible. Car la parole des Apoſtres, par laquelle le monde a creu & croit n'eſt point preſchee, ny adminiſtree, ny receuë & entenduë, comme il eſt requis pour croire par elle, qu'en l'Egliſe viſible: & le monde, qui à cauſe de ceſte vnité doit croire, que Dieu le Pere a enuoyé ſon fils, eſt viſible: & ne croyroit point ceſte miſſion du fils, s'il ne voyoit ceſte vnité par vertu de laquelle il croit: & la clarté que le fils auoit receu de ſon Pere, & qu'il a donné à ſes Apoſtres, qui n'eſt autre choſe, que la gloire & la ſplendeur prouenante de l'operation des miracles, & publication de l'Euangile, eſt toute viſible, & publique.

3. Il allegue les diuiſions, qui eſtoient en l'Egliſe des Corinthiẽs & Galates: tant s'en faut, que cela ſoit contre moy, qu'il confirme ce que i'ay dit dés le cõmencement de ce liure, qu'en la Chreſtienté il y a tant de diuiſions, d'où ſourdent les Schiſmes & Hereſies. Mais cela n'empeſche pas que la vraye doctrine & l'Egliſe ne ſoit vne touſiours & conſtante, les diuiſions ſont en ce qui en ſort, & s'en desbauche: Contre leſquelles ſainct Paul crie, & dequoy nous parlerons encores tantoſt plus au long.

4. Reſpondant au paſſage, que i'allegue des Epheſiens, il ne dit rien pour refuter. Il dit que l'vnion eſt la fin du miniſtere Eccleſiaſtique. Nous le voulons ainſi.

Il dit que toutes les parties de l'Egliſe, que denombre ſainct Paul, qui ſont vnes, appartiennent à l'Egliſe des Eſleuz. Ce qui eſt tout ouuertement dementy par les meſmes mots de l'Apoſtre, car vn corps, vn Bapteſme, vne vocation, ne ſont-ce pas choſes toutes viſibles, & communes aux bons & aux meſchans, auſſi bien que la communion & collection de toutes gens? Il dit qu'és Royaumes, Citez, maiſons, auſquels l'Egliſe eſt comparee, il y a des ſeditions, querelles: cela eſt vray. Mais ie luy reſpons ce que i'ay tantoſt dit de l'Egliſe des Corinthiens & Galates, & tant ſouuent ail-

leurs, qu'en la Chreſtienté il y a des diuiſions, mais la vraye Egliſe & vraye doctrine eſt vnique.

Il dit que ſi l'Egliſe viſible eſt le corps & l'Eſpouſe de Ieſus-Chriſt, les meſchans donc ſont membres de Ieſus-Chriſt, car ils ſont en ceſte Egliſe, ce qu'il trouue abſurde. Surquoy il allegue ſainct Auguſtin, diſant: que combien que les meſchans ſont en l'Egliſe, ſi n'appartiennent-ils pas à la vraye Egliſe. Ie dis que les meſchans demeurans dedans l'Egliſe ſont en certain ſens & à certaine meſure membres de Ieſus Chriſt, & tiennent à luy par la confeſſion & profeſſion de foy & exercice de la religion Chreſtienne, bien qu'ils ne ſe tiennent pas à luy entierement & parfaictement comme les ſaincts & eſleuz. I'ay expliqué cela cy-deſſus par la ſimilitude des poils & des ongles, qui ſe tiennent aux corps, & ſont nourris par la vie du corps, bien que ce ne ſoit en tel degré & meſure que les yeux, les mains, & autres parties vrayes. Et à ceſte ſimilitude s'accorde la diſtinction que faict ſainct Auguſtin de celle qui eſt à la main dextre, qui eſt la Royne, & celle qui eſt à la main gauche.

Ce n'eſt rien à propos ny contre moy, ce qu'il dit, Que l'Egliſe Iudaïque & Chreſtienne n'eſt qu'vne en ſubſtance, mais differente en forme & eſtat: car ie ſuis las d'en auoir dit autant. Mais il prend plaiſir de battre en l'air, auſſi bien qu'en demandant quel eſtoit le chef viſible & vniuerſel de l'Egliſe auant Boniface 3.

fol. 187. pag. 2. 188. iuſques à 191. Contre mon Article troiſieſme.

Contre ma premiere preuue de l'vnité & vnion de l'Egliſe Catholique, il dit pluſieurs choſes, dont les vnes ſont fauſſes & les autres vaines. Il dit que du temps des Apoſtres, & apres eux en l'Egliſe primitiue la preeminence d'vn Eueſque par deſſus les autres Preſtres eſtoit incogneuë, voila vne grande fauſſeté, prouenante d'vne lourde ignorance ou de grande malice. Car les deux Epiſtres de ſainct Paul à Timothee, & celle de Tite monſtrent clairement, & à pluſieurs fois l'authorité & puiſſance qu'eux, cōme Eueſques, auoient & deuoient exercer ſur les Preſtres. Que veulent dire ces mots, Inſtituez & eſtabliſſez des Preſtres par des villes corrigez-les deffaux: ne receuez point d'accuſation contre vn Preſtre ſinon à la parole de deux ou trois teſmoings: corrigez les deffaillans deuant tous: n'impoſez pas legerement les mains à autruy? Tit. 1. 1. Timo. 5.

Digitized by Google

Quant à ce qu'il allegue de ſaincts Hieroſme, Ambroiſe, Iſidore, que les Eueſques eſtoient tous vn, Ie le rẽuoye au dernier artic. de mon Chapit. 13. où i'explique & refute tout cela bien au long : ie diray ſeulement ce mot en paſſant, que quant aux noms les Eueſques ont bien eſté appellez Preſtres, & rarement les Preſtres ont-ils eſté appellez Eueſques : Car comme parle S. Ambroiſe tous les ordres ſont en l'Eueſque, & le plus grand comprend & includ en ſoy le moindre, & non au rebours : & ſuyuant cela les Diacres ne s'appellent iamais Apoſtres : mais les Apoſtres s'appellent Diacres. Car en la pluſpart des lieux, où en noſtre verſion les Apoſtres ſont dits, Miniſtres, il y a au Grec Diacres. Mais encores que les noms ayent eſté communs, toutesfois quant aux charges & functions, l'Eueſque n'a pas eſté moins diſtinct du Preſtre, que le Preſtre du Diacre.

Pour reſpondre au lieu que i'allegue de ſainct Hieroſme, il oppoſe vn lieu de ſainct Gregoire, comme s'ils eſtoient contraires. Or outre qu'oppoſer vn lieu à l'autre n'eſt pas reſpondre, ces deux Docteurs ne ſont aucunement contraires. S. Hieroſme parle de la neceſſité d'vn premier, & ſainct Gregoire blaſme l'ambition des perſonnes, qui s'eſt fourree dedans l'Egliſe à l'occaſion des grades & dignitez qui y ſont : mais pour le vice & l'abus des perſonnes, il ne faut pas moins eſtimer la choſe ny condãner les bonnes inſtitutions, autremẽt il n'y auroit rien de ferme & ſtable au mõde. Car il n'y a choſe ſi ſaincte, de laquelle la malice humaine ne prenne occaſiõ de ſe faire valoir. Et que ſeroit-ce de l'Egliſe s'il n'y auoit ordre & degrez d'authorité & puiſſance ? & tout ordre commence par vnité : & entre les Schiſmatiques meſmes, qui comme les Metheores & corps imparfaicts ne ſont pas de longue duree, ont quelque ſemblant d'ordre.

Il dit, que le Maiſtre des Sentences dit : Que l'inſtitution des Archeueſques, Archidiacres, & autres tels Prelats, a pris ſon origine des Payens. En quoy premierement il impoſe ce mot d'Archidiacres : car ledit Maiſtre n'en parle aucunement, mais ſeulement des grades, qui ſont par deſſus celuy d'Eueſque. Secondement il tourne malitieuſement par mots ambigus & odieux, le dire du Maiſtre pour faire croire, que les Payens ont eſté les autheurs des grades ainſi nommez, où le ſens du Maiſtre n'eſt autre, ſinon qu'ils ont eſté introduits des Chreſtiens en

l'Egliſe, à l'imitation de certains autres grades, bien que diſſemblables, leſquels eſtoient en vſage entre les Payens. En quelque façon que ce ſoit ceſte allegation, bien qu'elle ne ſoit de grand poids, ne faict rien contre moy, ny contre mon ſubjet: Parce que nous ne diſons pas que l'inſtitution de ces grades ſoit du droict diuin, & qu'auſſi il n'eſt pas impertinent, qu'il y aye en la Chreſtienté des choſes qui auoient eſté vſitees parmy les Iuifs, ou Payens, ainſi qu'enſeignent Tertulien, ſainct Hieroſme, ſainct Auguſtin, & autres. *De coronâ & præſcr. cõtra Vigila. de ciuit.*

Il ſ'aduiſe de faire vn tour de ſon meſtier, qui eſt d'abbayer contre les fautes & vices des perſonnes, & va repeter ce compte, qu'il auoit recité au commencement de ſon liure tiré d'Ammian Marcellin, mais à toutes telles obiections ordinaires des Schiſmatiques contre les Prelats & officiers Catholiques, ie reſpons en mon dernier Chapitre. C'eſt vn de leurs plus grands argumens, en quoy ils ſe monſtrent imitateurs de Cham, ſemblables aux mouches & ſangſues, qui ne ſe paiſſent que de mauuais ſang, ils ne ſubſiſtent & ne s'entretiennent que de nos ordures, noſtre corruption eſt leur aliment. Au reſte ſi les Payens ſe ſont offenſez de ceſte promotion ſanglante de Damaſe, & auſſi les Pelagiens, les gens de bien n'en ont pas faict de meſmes: car ce non-obſtant l'Empereur Theodoſe a faict la loy (*cunctos populos*) la premiere du Code, commandant que l'on tienne la foy de Damaſe, S. Auguſtin l'appelle *beatum*. Et S. Hieroſme dit; Que qui moiſſonne & ne cueillit auec luy, il diſſipe: mais voilà bien argumenté. C'eſt comme qui diroit, Il y a eu des partialitez & des guerres en l'eſlection & conſtitution des Roys & Empereurs, parquoy ils ne ſont le lien de l'vnion de leurs eſtats. On pourroit auſſi ſelon luy dire. Les Conciles faicts par les Heretiques ont ſerui à diuiſion, parquoy les Conciles ne ſont point moyens d'vnion. *Auguſt. contra Iulia. Pelag. lib. 6.*

Le dire de ſainct Iean Chryſoſtome, qu'il allegue n'eſt à propos, ny ne conclud rien contre Rome. Il dit ſeulement qu'Antioche a ceſt honneur que le nom de Chreſtien y a eſté premierement mis ſus.

A noſtre ſeconde preuue d'vnité & vnion, qui eſt és Conciles, il reſpond de meſme qu'il vient de faire à la premiere, ſçauoir d'obiecter quelques deffaux qui ſ'y ſont trouuez par le vice des perſonnes. Parquoy ie le renuoye comme deſſus à mon dernier

Digitized by Google

Chapitre, & encores, qu'aux deliberations il y aye diuiſion aux Conciles, mais l'vnion ſe trouue en la reſolution. Il confeſſe que aux Conciles y a vn expedient propre & ſalutaire pour conſeruer l'vnion de l'Egliſe, mais qu'il n'eſt pas ſeul : & puis que ie luy en donne d'autres, ie ne dis donc pas qu'il eſt ſeul.

A noſtre troiſieſme preuue d'vnité, qui eſt des lettres atteſtatoires, il ſ'y accorde : mais il adiouſte que ce n'eſt pas vne claire & certaine marque de l'Egliſe, ce qui n'eſt dit à propos : car ie ne baille pas ces lettres pour marque de l'Egliſe, mais ſeulemẽt pour vn des moyens propres pour teſmoigner & conſeruer l'vnité & vnion Catholique, & vniuerſelle, laquelle eſt la marque de l'Egliſe. Il dit que les Sectaires Heretiques ſ'en ſeruent. Ie confeſſe qu'en cela & en d'autres choſes, ils ſont des Singes, contrefaiſans ce qu'ils voyent eſtre practiqué en l'Egliſe Catholique, qui leur peut ſeruir : mais auſſi comme tels ils monſtrent bien le derriere, en ce que toutes leurs belles lettres n'ont credit, & ne ſont de miſe & recepte, qu'en certains temps en quelques villages, entre gens de baſſe main, & encores ſe monſtrent elles clandeſtinement, où la Catholique en faict trophee depuis Orient iuſques en Occident, & d'vn Pole à l'autre.

A noſtre quatrieſme preuue de l'vnité & vnion, qui eſt l'experience. Il dit que les Egliſes d'Orient, Midy, Septentrion, ſont differentes de la Romaine: A ceſte obiection qui eſt ſi frequente chez luy, i'ay reſpondu en l'examen de ſon chap. 8.

Au grand conſentement des Docteurs Catholiques allegué par moy, Il reſpond par negatiue, diſant auſſi qu'il y a entre eux pluſieurs diuerſitez, voire contrarietez, mais en continuant ſon dire, il produit vn mot de moy, qui ſert de ſolution à tout ce qu'il dit, qui eſt, Qu'il faut faire eſtat des Docteurs en nombre bien accordant, & non ſingulier : Car ſ'il y a quelque contrarieté, elle eſt en quelqu'vn particulier & ſingulier, & encores ces contrarietez ne ſont point en la ſubſtance de la foy, qui eſt le poinct principal, comme i'ay dit ſi ſouuent.

Il dit que ceſte vnité & vnion n'eſt pas ſi grand miracle, puis que ie la dis eſtre perpetuelle & ordinaire. Ie dis que ceſte vnité & vnion eſt vrayement vn miracle, pour ceſte raiſon qu'elle eſt perpetuelle & conſtante (car ce mot ordinaire n'eſt point chez moy, mais de ſon creu.) Et ſi elle n'eſtoit point conſtante &

perpetuelle, ce ne ſeroit point miracle : car vnité & vnion foible & caduque ſe trouue bien en pluſieurs choſes : mais qu'en vne ſi grande eſtendue du monde, ſi grande longueur de temps, ſi grande diuerſité d'eſprits, de ſaiſons, de nations, parmy tant de changemens d'Empires, bouleuerſemens d'eſtats & republiques, guerres & contrarietés des peuples & Princes, inondations de peuples barbares, & remuemens vniuerſels du monde, l'Egliſe Catholique au milieu de tout cela ſoit touſiours demeuree conſtamment vne meſme, & les volontez d'ailleurs ſi ennemies & contraires en autres choſes, tant vniformes en la foy, c'eſt le miracle des miracles : & qui ne void cela & ne l'admire, eſt vn miracle monſtrueux. Selon ce que dit ſainct Auguſtin, Que ne croire ce que tout le monde croit, eſt vn tres-grand miracle, dont tous les Schiſmatiques ſont miracles, c'eſt à dire monſtres. Par ainſi la perpetuité conſtante, que le reſpondant allegue pour empeſcher que ce ne ſoit miracle, c'eſt ce qui faict le miracle.

fol. 91. pag. 2. 192. 193. Contre mes Articles 4. & 5.

Il ne reſpond rien à l'accuſation & reproche, que ie leur fais de leurs diuiſions, contrarietez, inimitiés infinies & irreconciliables entr'eux : il les confeſſe tout ingenuement. C'eſt peut eſtre le ſeul lieu en ſon liure où il monſtre quelque peu de bonne foy : mais pour reuanche il dit deux choſes.

L'vne eſt contre moy : il taſche de me conuaincre d'abſurdité, contradiction, contre mon premier chapitre, premier article, & ce mien chapitre 11. & tout cela vient de ce qu'il corrompt mon dire. Il repete icy plus au long, ce qu'il auoit dit tout au commencement de ſon liure fueillet cinq & ſix. Auquel lieu luy ay reſpondu ſommairement, mais puis qu'il en faict icy grand cas, ie ſuis forcé de luy reſpondre.

Il m'obiecte que i'ay dit, Que les diuiſions eſtoient tres-grandes dés le commencement en la Chreſtienté, & plus grandes que dehors entre les infideles, & que c'eſtoit ce que reprochoient les Gentils aux Chreſtiens. C'eſt ce que i'ay dict en mon premier article du chapitre premier. Il dit à ceſte heure, qu'en diſant cela, i'ay donné les diuiſions pour marque de la vraye religion, & i'ay rendu l'vnion ſuſpecte, & que maintenant alleguant l'vnité & vnion pour marque, ie me contrarie. Ie reſpons,

que tout ſon erreur vient de ne diſtinguer pas entre la Chreſtienté & l'Egliſe Catholique. La Chreſtienté a plus grande eſtendue que l'Egliſe Catholique. Car outre l'Egliſe Catholique il y a tant de ſectes d'heretiques & ſchiſmatiques, qui deſchirent la Chreſtienté, ſe deſuniſſans premierement de l'Egliſe Catholique, & puis ſe diuiſans & ſe contrariās ſi fort entre eux. Ce ſont eux qui ſont les autheurs & entreteneurs des diuiſions, deſquelles l'Egliſe Catholique demeure touſiours nette & immune. Ils ſont cauſe que toute la Chreſtienté eſt ainſi en mauuaiſe odeur aux eſtrangers, & qu'ils luy reprochent les diuiſions. Parquoy ie dis ſans aucune contradiction ou abſurdité, mais auec toute claire verité que les diuiſions ſont en la Chreſtienté, à cauſe des heretiques, & ſchiſmatiques, qui y ſont: & l'vnité & vnion eſt en l'Egliſe Catholique, qui fleurit & demeure touſiours ſaine & entiere, vne & vnique parmy toutes ces ſectes & pieces deſchirees, comme la roſe entre les eſpines. Ceſte reſponſe & diſtinction eſt aſſez exprimee au troiſieſme article de mon chapitre 1. Mais ce reſpondant m'a contrainct de repeter.

L'autre reuanche ſienne eſt contre l'Egliſe Romaine, laquelle eſt fort ridicule. Il dit qu'entre les ordres des Moynes il y a diuerſes obſeruances, & entre les Docteurs Scholaſtiques, diuerſité d'opinions. Et à quel propos tout cela quand l'on parle de la doctrine & de la ſubſtance de la foy? Ces Moynes, ces Docteurs qu'il nomme, & dit eſtre contraires, ſont-ils diſcordans en religion? s'excommunient-ils, ou ſe refuſent-ils les Sacremens les vns aux autres, comme font les Lutheriens aux Caluiniſtes, & les Lutheriens Martiniſtes aux Melanctoniens, qui ne s'entreveulent receuoir en leurs cenes & aſſemblees: s'entr'appellent heretiques, & s'excommunient? &c.

Il dit que les Paſteurs & Docteurs ont prins beaucoup de peine à extirper ces diuiſions, mais ie monſtre en mon artic. 5. que plus ils y ont trauaillé, plus ſe ſont-ils diuiſez.

Quant à tant de diuerſes interpretations leurs ſur ce mot, Ceçy eſt Corps, que ie luy reproche, il reſpond miſerablement, il ne les peut nier. Mais il va alleguer les Scholaſtiques & vn particulier Cardinal, & tout cela ne faict aucune preuue, ny n'a aucun poids, quand il ſeroit vray, comme il le dit, mais ce ne ſont que menſonges, & ſingulierement touchant Leſcot, car il n'a

iamais

iamais nié la tranſubſtantation, & l'Egliſe n'a iamais condamné l'explication qu'il en donne.

fol. 194. Contre mon Article 6.

Il eſt plaiſant, quand il ſe veut mettre du rang des grands cheuaux, diſant que ſi l'infidele euſt demandé, il y a cent ans, à eux & à nous enſemble, en quelle Egliſe il deuoit entrer, &c. donnant à ſon party cent ans d'antiquité, & le mettant auec la noſtre en ces mots: A eux & à nous: & ce ſont des Potirons, qui ne font que naiſtre, & menacent deſia leur ruine. Apres il dit, que les Egliſe, Latine, Armenienne, Neſtorienne, alleguent eſgalement l'antiquité, multitude, durée, ſucceſſion, ce qui eſt euidemment faux. Mais ie ne puis deuiner pourquoy il a dit, Cent ans à eux & à nous, comme ſi la reſponſe à la queſtion euſt eſté plus difficile, il y a cent ans qu'à ceſte heure. Or la reſponſe euſt eſté bien aiſée, comme elle eſt, ſçauoir luy monſtrer par toutes les marques, que i'ay mis en mon liure, qu'il ſe doit ranger à l'Egliſe Catholique.

fol. 195. 196. Contre mon ſeptieſme & dernier Article.

Il ſe faſche de ce que ie dis, Qu'ils conſentent, voire demãdent d'eſtre aſſociés & mis en commun auec autres, que de leur religion. Il le nie, appelle cela calomnie, & puis il le defend, & dit, qu'il n'eſt pas mauuais. Or eſt la choſe claire, elle parle d'elle meſme. N'ont-ils pas demandé, & tant inſtamment pourſuiuy, qu'il y euſt des chambres de iudicature ſouueraines, qui fuſſent compoſées des deux religions: que leurs morts fuſſent enterrez en nos Cemetieres auec les Catholiques: que les officiers populaires des maiſons communes fuſſent eſleus des deux religions: qu'il y euſt aux Colleges des Regens des deux religions, & ainſi par tout? Iamais les Catholiques n'ont faict pareilles requeſtes. L'exemple qu'il allegue des premiers Chreſtiens viuans auec les infideles, outre qu'il ne faict rien pour ſon dire, car les premiers Chreſtiens, bien qu'ils veſquiſſent parmy les Idolatres, ne s'aſſocioient point, & n'entroient point en communauté auec eux, ſauf en mariage, qui eſt priuilegié, & ce ſelon le conſeil de l'Apoſtre, car encores aucuns en faiſoient-ils ſcrupule: Encores ceſt exemple eſt contre eux, car par là ils confeſſent, que comme les Chreſtiens eſtoient plus nouueaux, & venus apres les infideles: auſſi eux ſont-ils les derniers venus, & ont trouué la place

Digitized by Google

toute prinſe par les Catholique. Dont il faut qu'ils queſtent lieu & place pour viure. Ce qui eſt ſupportable: mais demander d'eſtre aſſociés auec les Idolatres & Antechriſts qu'ils appellent, pour des vains honneurs & petits commodités temporelles, que l'Euangile deſdaigne & deſcrie, quelle odeur a cela?

CHAPITRE XII.

ARTICLE V.

1. *La Saincteté de doctrine & de vie eſt donnée pour marque de la vraye Egliſe.*
2. *La ſaincteté, c'eſt à dire fermeté inuiolable, eſt donnée auſſi pour marque de la vraye Egliſe: ce qui eſt expliqué & monſtré en quatre moyens, qui ſont comme quatre marques de l'Egliſe ſaincte.*
3. *Eſt monſtré que ceſte marque de ſaincteté eſt propre à l'Egliſe Catholique Romaine.*
4. *C'eſt auſſi vne marque de la vraye Egliſe, qu'elle demeure ferme en ſa racine, ce qui ſe trouue ſeulement en l'Egliſe Catholique Romaine.*
5. *Que la fin & mort des chefs heretiques & ſchiſmatiques a eſté le plus ſouuent miſerable, & ignominieuſe.*

VNe autre marque de la vraye Egliſe & qualité de la verité & vertu eſt d'eſtre ferme, ſtable, inexpugnable, inuiolable, touſiours maiſtreſſe & victorieuſe de ſes contraires: ce qui eſt ſignifié par ce mot Sainct. Duquel mot l'Egliſe eſt deſignée & appellée au Symbole Apoſtolique de la foy, *Credo ſanctam Eccleſiam.*

Ce mot de Sainct a diuerſes ſignificatiõs: ſelon vne, qui eſt vſitée & aſſez commune, il ſignifie net, voüé, conſacré à Dieu, oſté de l'vſage commun & prophane (*ἅγιος, id eſt ſine terra*) pour eſtre à Dieu. Ainſi ſont appellés non ſeulement les perſonnes, mais encores les vaiſſeaux, habits, & autres meubles deſtinez au ſeruice public de Dieu, & au Temple, comme il ſe lit au vieil Teſtament. Or en ce ſens la ſaincteté eſt tellement propre à la vraye Egliſe, tant pour le regard de ſa doctrine, que des Peres & Patrons d'icelle reluiſans meſmes en miracles, que l'vne ne peut eſtre ſans l'autre. Dont ſainct Pierre appelle ceux, qui ſont en la vraye

Digitized by Google

Egliſe, generation eſleuë, gent ſaincte, peuple acquis & peculier à Dieu. Car par le Baptesme & par la foy, les Chreſtiens ſont dits saincts & conſacrez à Dieu, En ce ſens tous fideles eſtoient anciennement appellez Saincts, & eſtoient entendus par ce mot, à la difference des infideles: Cela ſe voit ſouuent en Sainct Paul, & l'Egliſe ſaincte, c'eſt à dire l'aſſemblée des fideles.

Mais pource que ſelon ce ſens, ceſte marque n'eſt pas claire, ny liquide, & que toutes ſectes ſe la peuuent attribuer, & que ce ſeroit en fin vne plus grande diſpute, nous prendrons l'autre ſignification plus naturelle, & plus ſimple de ce mot Sainct, car ſelon ſon origine, qui eſt de *ſancio, ſancis*, il ſignifie ferme, ſtable, authentique, inuiolable, dont les loix ſont dictes ſainctes, les Roys, les Magiſtrats, Ambaſſadeurs, perſonnes ſainctes. En ce ſens tres-vrayement la verité & la vertu eſt ſaincte: & encores plus & par deſſus tout la vraye Egliſe de Dieu: ce qu'il nous faut voir plus amplement.

Car ceſte marque n'eſt pas ſimple: mais eſtenduë & entenduë, à pluſieurs pieces, qui ſont autant de marques de la vraye Egliſe: ſçauoir 1. eſtre touſiours aſſaillie des partis entre eux contraires, 2. ſe deffendre ſoy ſeule, ſans ſecours ou ayde d'autruy, ny recherché, ny receu, 3. demeurer victorieuſe de tous ſes ennemys, 4. auoir droict & puiſſance de cognoiſtre d'eux, les iuger & condamner, 5. demeurer ferme & ſolide en ſa racine. Ces cinq conuiennent à la verité, vertu, Egliſe de Dieu. Diſons des quatre premiers poincts, & puis du cinquieſme à part.

Propoſition.

Cinq marques particulieres de l'Egliſe.

Combien que les erreurs & vices ſoyent entre eux contraires, comme tenans les extremitez oppoſites, s'aheurtans & ſe combattans l'vn l'autre; toutesfois en vne choſe ils s'accordent & ſe preſtent la main, qui eſt de perſecuter & impugner leur ennemy commun, la verité & vertu. Mais la verité & vertu ſans iamais emprunter ny ſe ſeruir de l'ayde d'autruy, de ſoy ſeule ſe deffend & ſe maintient. C'eſt la prerogatiue de verité & vertu, que ne ſe rendre, ny ne ceder iamais, ains vaincre touſiours. La verité eſt la plus forte, plus puiſſãte, & plus grande Dame du mõde, cõme il eſt diſcouru en Eſdras: la vertu ſe faict adorer & recognoiſtre de tout le monde, voire de ſes ennemys: & qui plus eſt la cognoiſſance, le iugement, condamnation de l'erreur & fauſſeté

Digitized by Google

appartient à la verité, & du vice à la vertu, comme de l'obliquité à la droicture, de l'imperfection à la perfection. Il y peut auoir des lignes courbees, tortuës en mille façons : mais l'on ne pourra iamais cognoiſtre leur obliquité, & bien la dreſſer, ſans la preſenter à vne droicte : laquelle aprenant la droicture demonſtre auſſi toutes les fautes des autres. Le palais & le ſens bien ſain iugera de tous les gouſts & ſaueurs, s'il eſt alteré & malade, ne iugera bien de pas vn. L'homme brutal, dict l'Apoſtre, ne conçoit point ce qui eſt de Dieu, le ſpirituel iuge de tout.

Ainſi eſt-il de la vraye religion le lieu propre, & le vray element de verité & vertu. Elle eſt continuellement vexee & perſecutee : c'eſt choſe qui ne luy peut faillir, & luy a eſté ſouuent predict, de tous les autres partis du monde. Qui combien qu'entr'eux ſoyent tres mal d'accord, comme l'on vient de dire au chapitre precedent, toutesfois tous luy ſont ennemys : & ſe rallient en vn ſeul faict de nuire & deſtruire, s'ils peuuent, la vraye Egliſe, dont ils ſont ſortis mal contens. Mais elle ſeule & de ſoy meſme ſe maintient & ſe deffend. Le peuple de Dieu Iſraël auoit tous les autres à ſoy contraires, qui entre eux ſe combattoyent, mais en ce bien vnis de faire le pis qu'ils pouuoyent au peuple circoncis, auquel neantmoins eſtoit defendu de s'allier d'aucun autre, pour en auoir raiſon, ny tirer ſecours ou ayde d'ailleurs. Pilate & Herode ennemys entre eux, comme tous deux ne valoyent rien, ſe font amis en la Paſſion du fils de Dieu. En Hieruſalem y auoit des Saduceens, Phariſiens, Herodiens, Gentils, tous contraires en doctrine & religion, toutesfois d'accord & vnis enſemble, lors qu'il eſt queſtion d'attaquer, calomnier, prendre, & perſecuter Ieſus Chriſt, ſainct Paul, & la doctrine Euangelique. Il ne chaut aux heretiques d'eſtre contraires en leurs erreurs, pourueu qu'ils conſpirent enſemble à la ruyne de la verité, qui eſt vne, dit Tertulian. C'eſt ce qui auoit eſté ſignifié par le Prophete, comme explique ſainct Hieroſme, *Ephraim contra Manaſſam, Manaſſes contra Ephraim, & ſimul ipſi contra Iudam.* Voila la perſecution de la vraye Egliſe quelle elle eſt, de contraires ralliez enſemble.

Mat. 22. & 26.

Act. 23.

De præſ.

Or contre tout cela l'Egliſe doit de ſoy meſme ſe maintenir & preualoir contre tous, & demeurer touſiours victorieuſe. C'eſt premierement ſelon la promeſſe, qui luy a eſté faicte par le fils de Dieu ſon bon garant, que les portes d'enfer, c'eſt à dire toute la

Mat. 16. & 7.

Digitized by Google

puiſſance du diable ne pourroit preualoir contre elle, mais que ce ſera comme la maiſon baſtie ſur le roc, contre laquelle les vents, les riuieres, les pluyes ne pourront rien. Secondement par droit & raiſon : car elle eſt colõne & appuy inexpugnable de verité. Tiercement ſelon les predictions & inſtructions des Apoſtres, leſquels aduertiſſans que les hereſies & perſecutions s'eſleueroient contre l'Egliſe, meſmement ſur la fin du monde, ont auſſi adiouſté, qu'elles ne dureroyent gueres, & ne pourroyent preualoir contre elle : mais au rebours ſeroyent eſteintes & deſtruictes par elle. S. Paul dit qu'és derniers iours les temps ſeront dangereux : que pluſieurs reſiſteront à la verité, corrompus en leurs ames, reprouuez en la foy, mais qu'ils ne gaigneroyẽt ny n'auanceroyent rien : car leur folie ſera deſcouuerte & manifeſtee à tous. S. Pierre dit auſſi, que viendront des maiſtres menſongers, introduiſans ſectes de perdition : mais que leur cõdamnation dés pieça ne tardera point, & leur ruyne ne dort ny ſommeille point. S. Iean en ſon Apocalypſe ayant dit, que le diable ſeroit lié pour mille ans, il adiouſte puis, qu'il ſeroit delié, mais pour bien peu de temps (*modico tempore.*)

2. Tim.

2. Petr. 2

Apoc. 20.

Certes la victoire ſur les hereſies eſt la vraye marque de l'Egliſe de Dieu & de la Catholique, celle là eſt Catholique, laquelle combattant toutes les hereſies ne peut eſtre battuë, dit ſainct Auguſtin. La marque des ſectes & hereſies eſt d'eſtre eſteintes, atterrees, & enſeuelies par la vraye Egliſe. La fin des hereſies eſt ſuffiſante à demonſtrer leur fauſſeté, dit Theodoret, car ce qui eſt faux ſe diſſoult aiſement: les forces de la verité ſont fermes & ſtables. Et c'eſt non par voye d'hoſtilité, & comme d'ennemy à ennemy: mais l'Egliſe vient à bout des hereſies & des ſchiſmes auec l'honneur & l'auantage de maiſtreſſe, de iuge, comme nous venons de dire de la verité ſur l'erreur & menſonge de la droicture ſur l'obliquité, de la perfection ſur les defaux, bref comme le vray, legitime, & ancien maiſtre ſur les fuyans rebelles, deſerteurs ingrats. Il eſt certain, que le iugement & la cognoiſſance de toute doctrine, qui concerne le ſalut eternel, l'examen & la condamnation de tous erreurs, fauſſetez & abus en la religion, appartient à la vraye Egliſe & legitime profeſſion Chreſtienne. Et à qui donc?

Auguſt. de ſymb. ad Catech. l. 1.

Hæret. fabul. l. 3.

3.
Aſſumption.

Or toutes ces choſes, & ces quatre marques ſe trouuent

Digitized by Google

tres-bien verifiees en la Catholique Romaine, qui a touſiours eſté & eſt aſſaillie de toutes les religions, & de tous partis du monde. Ie ne dis pas ſeulement de la Iudaïque, Gentile, Mahumetane eſtrangeres du Chriſtianiſme: mais toutes les ſectes & bandes, qui ſe ſont eſleuees au monde parmy la Chreſtiẽté, depuis la publication d'icelle, en ont toutes voulu à la Catholique. Et combien qu'elles fuſſent entre elles tres mal d'accord, voire ſouuent toutes contraires, toutesfois elles ſe ſont aſſociees enſemble, de meſme bouche, meſmes iniures, meſme procedure. Elles ont comme d'vne coniuration & ligue faicte enſemble perſecuté la Catholique. Ils ſe ſont eſchauffez & ſolicitez les vns les autres par eſcrits contre icelle: ils ſe ſont ramaſſez de diuerſes ſectes: & comme bien vnis ſe ſont preſentez aux compagnies & aux diſputes contre elle, dont il a fallu qu'elle ſeule ſe ſoit deffendue. Ce qu'elle a faict, ſans iamais ſe ioindre ny implorer ou vouloir accepter à ſoy aucun des autres partis. C'eſt choſe toute claire & notoire par leurs diſputes & obiections, & par les reſponſes & deffences de la Catholique, par les Conciles tenus contre pluſieurs partis enſemble. Or eſtant ainſi aſſaillie par tant de partis complotez enſemble n'a iamais eſté vaincue: mais touſiours eſté victorieuſe. Dont elle peut bien hardiment & iuſtement dire ce
Pſ. 128. que Dauid chante en la perſonne de l'Egliſe: Dés ma ieuneſſe ils m'ont fait mille aſſauts. I'eſtois encores au berceau & à la mammelle des Apoſtres, quand ils m'ont aſſaillie: depuis n'ont ceſſé. Premierement les Iuifs, puis les Gentils, qui ont abreuué la terre, & deſtrapé les riuieres de mon ſang, meurtriſſans cruellement vn ſi grand nombre des miens, que l'on ne les pourroit compter. Apres eux ſont venus les heretiques, qui m'ont bien faict encore pis (car la perſecution faict des Martyrs, & l'hereſie faict des apoſtats) ſubornant & faiſant reuolter pluſieurs des miens: mais tous enſemble n'ont peu me vaincre ne deſtruire. En deſpit d'eux i'ay touſiours eu l'aduantage: Ie ſuis demeuree maiſtreſſe.

Mais ie vous prie qui a iugé, condamné, prononcé la ſentence, & vaincu toutes les hereſies, qui ont iamais eſté au monde, depuis la Chreſtienté publiee, ſinon la Catholique? Les Arriens, Sabelliens, Macedoniens, Nouatiens, Donatiſtes, Pelagiens, Manichéens, Neſtoriens, Eutychéens, & pluſieurs autres, qui tous s'eſleuerent contre la Catholique en la quatrieſme &

cinquieſme Centurie d'annees de Ieſus-Chriſt, & preſque tous d'vne volee & contaporanees: mais qui ont tous prins fin long-temps y a, ſont tenus pour heretiques & ſchiſmatiques par les partis, qui ſont venus depuis eux: meſmes par les modernes, qui depuis cent ans en ça vexent & trauaillent la Catholique en Septentrion & Occident. Or qui a iugé, condamné, & vaincu tous ceux là, ſinon la Catholique, & celle meſme, qui maintenant cõdamne ces modernes? Les Conciles, qui ont eſté tenus à ces fins, & auſquels tous ces partis là ont eſté examinez, iugez, cõdamnez, & la ſentence prononcee contre eux, par qui ont ils eſté aſſemblez, tenus, & celebrez ſinon par la Catholique? Tout cela n'eſt que trop notoire. Que l'on nomme ſi l'on peut, aucun de tous les autres partis, à qui aucune de ces marques de pres ou de loing puiſſe competer: contre lequel tous les autres ſe ſoyent accordez: facent apparoir, s'ils peuuent, des hereſies qu'ils ont iugé & condamné: des Conciles qu'ils ont tenus à ces fins: des ſentences & ordonnances, qu'ils en ont dreſſees & prononcees. Mais au rebours, puis que l'Egliſe Catholique Romaine a preualu contre tous eux ſi long temps, comme il appert, & eux meſmes l'alleguent en leurs reſponſes & deffenſes, quand on leur reproche, qu'ils ont eſté ſi long temps cachez & incognuz, il s'enſuit donc que la Catholique Romaine demeurant ainſi victorieuſe ſur elles eſt la vraye & ſaincte: & toutes ces mutines rebelles, vaincues & condamnees, fauſſes & rejettables.

Le cinquieſme point de ceſte marque, & qui ſera la ſeptieſme marque, eſtoit que la vraye Egliſe demeure ferme & ſolide en la racine. C'eſt vne qualité de la verité & vertu, qu'elle ne vient iamais de la fauſſeté: mais la fauſſeté & le vice peut bien ſortir de la verité & vertu. Le Philoſophe dit que de principes vrays l'on peut tirer vne concluſion fauſſe: mais de fauſſes propoſitiõs l'on ne peut tirer vne verité. D'vne bonne choſe, blanche, neufue, & entiere l'on en peut faire vne mauuaiſe, noire, vieille, vſee, & gaſtee en la corrompant: mais de la corrompuë & gaſtee vne entiere & bonne, non. C'eſt au mal à ſortir, & au bien à demeurer: c'eſt vn iugement naturel & commun authoriſé par l'Eſcriture, que celuy qui s'en ſort, & qui rompt compagnie a touſiours plus de tort, que celuy qui demeure. Car en ſortant & quittant le corps, ſe demembrãt de tout entier, il ſe rend ſuſpect:

4 Septieſme marque.

il commence le bruict, & ſe priue de la communauté & des biens,
qui en viennent. La coulpe eſt touſiours donnee à celuy, qui le
premier remuë menage, & altere l'ordre des choſes. C'eſt l'enfāt
prodigue, qui s'en va, laiſſe ſon pere, & ſort de la maiſon, la-
quelle demeure touſiours & le pere en icelle. C'eſt Iudas, qui laiſ-
ſe ſon maiſtre & ſes compagnons, non qu'il ſoit laiſſé ou chaſſé
d'eux. Cecy eſt tres-vray à l'endroit de la religion, & de l'Egliſe
de Dieu, vne belle & facile marque pour la diſcerner de la fauſſe.
Ce fut Samarie & les dix tribus d'Iſraël, qui quitterent & ſe de-
partirent de Hieruſalem, du Temple, & la religion vraye, qui y
eſtoit en la tribu de Iuda, & vraye race royale de Dauid, & non
Iuda ny Hieruſalem de Samarie. Car auant le grand ſchiſme ad-
uenu tant en la religion qu'en l'eſtat de Roboam fils de Salomon,
les Samaritains venoient en Hieruſalem ſacrifier & recognoiſtre
l'Eueſque, le Temple, le Roy. Dont par leur depart ils ſe ſont
condamnez & retranchez du ſalut comme ſchiſmatiques. La
1. Ioan. 2. vraye religion & le ſalut demeure en ceux de Iuda & de Hieru-
2. Teſſ. 2. ſalem, comme dit Ieſus-Chriſt à la Samaritaine, *Salus ex Iudæis,*
eſt. En cela vous cognoiſtrez les Antechriſts & fauſſaires, dit l'A-
poſtre bien aymé: Ils ſont ſortis d'auec nous. Et ſainct Paul dit,
Iuda. que la reuolte & la defaillance ou deſertion doit preceder & eſtre
Apoſt. comme la marque, l'auantcoureur & diſpoſition à l'arriuee de
l'Antechriſt, l'homme de peché, fils de perdition. Et comme dit
l'autre Apoſtre: Ce ſont ceux qui ſe ſeparent eux-meſmes, *Qui*
ſegregant ſemetipſos, ſemblables aux Anges, qui ont quitté leurs
domiciles. Car comme dit le martyr ſainct Cyprien, l'heretique
s'en va de ſoy meſme: l'excommunié eſt chaſſé, & comme ietté
dehors. C'eſt vn mot de ſainct Auguſtin, donnant à cognoi-
ſtre & remarquer la vraye Egliſe Catholique. Toutes les
hereſies, dit il, ſont ſorties de chez elle, comme des ſermens
inutiles coupez de ſon cep: mais la Catholique demeure en ſa
racine. Et Optatus dit, que pour les recognoiſtre, il faut ſçauoir
lequel eſt demeuré en ſa racine auec tout l'vniuers, & lequel eſt
ſorty dehors. Et ſainct Cyprien l'aiſné de tous deux contre les
Nouatiens, diſoit auſſi: Ils ſont heretiques, car ce ne ſommes
pas nous, qui nous ſommes ſeparez d'auec eux, mais bien eux de
nous: les hereſies & les ſchiſmes ſont nais les derniers, car eſta-
bliſſās pour ſoy des aſſēblees diuerſes & ſeparees, ils abandōnent

Digitized by Google

la ſource & l'origine de verité. Toutes leſquelles ſentences ſont tirees du beau dire de ſainct Iean : Ils ſont ſortis d'auec nous.

Que maintenant chacun iuge de tant de religions & profeſſions, qu'il y a au monde, qui eſt celle, qui a demeuré touſiours, & à laquelle on ne peut reprocher qu'elle ſoit ſortie d'autre. Et au contraire qui ſont celles, qui ſe ſont deſparties, & qui ont faict comme Iudas, qui ſont enfans prodigues & banqueroutiers de leur ſalut. Certes il eſt ſi clair & euident, que la Catholique ne ſortit iamais d'autre, que toutes les autres ſont ſorties d'elle, qu'il n'eſt beſoing en dire d'auantage. Car perſonne ne l'ignore, la choſe parle d'elle meſme.

Si pluſieurs & diuers colleges ou communes (deſquelles y en euſt vne ancienne grande & en auctorité, de laquelle toutes les autres euſſent autresfois eſté, & enſemble auec elle n'euſſent eſté qu'vne, mais maintenant mutinees contre elle s'en ſeroient deſparties) debattent enſemble du bien & du droict ancien & commun, l'eſtranger incogneu, qui arriueroit ſur ce debat prié d'en dire ſon aduis, pour les en ſortir, apres auoir apprins d'eux comment tout alloit auparauant la diuiſion, & quel eſtoit leur premier & ancien eſtat, que pourroit-il dire, ſinon que ceſte premiere & originelle, d'où ſont ſorties les autres, eſt la mieux fondee ? que le droict eſt bien plus apparent de ſon coſté ? & que les autres ne ſçauroient mieux faire que de s'y rendre, pour enſemble iouïr des biens & droicts, dont eſt queſtion ? Que s'il y a quelque choſe, qui n'aille pas bien, tous enſemble & paiſiblement le rabiller, & non employer le temps à debats & crieries. Ainſi en cas de diuiſions & altercations de religion Chreſtienne, les empeſchez à ſe reſoudre iugent neutrement, & ſans affection comme eſtrangers, & ne cognoiſſans point plus vn party que l'autre, qu'ils regardent qui eſt la premiere & la plus ancienne profeſſion : & ayans trouué par ce que dit eſt cy-deuant, que c'eſt la Catholique Romaine, qu'ils conſiderent où eſtoient les autres au temps iadis, d'où ils ſont ſortis : comment ils ont veſcu iuſqu'à ceſte heure : ils trouueront que ce n'eſt qu'vn eſprit de diuiſion, qui les meut, vne enuie de viure à part. Car tout ce qu'ils alleguent n'eſt qu'vn pretexte, & choſes mal entendues, & mal prinſes par eux (*qui vult diſcedere ab amico, occaſiones quærit*) & au pis aller encores ſeroit-il meilleur d'y remedier tous

enſemble, ſans eſmouuoir tant de tragedies. Mais cecy eſt le ſubiect du chapitre 14. & dernier de ce liuret.

Seulement à ce propos de ſortir & de ſeparation, ie veux coudre vne piece, qui ſera encore vne raiſon en faueur de la Catholique: c'eſt que tous les autheurs des ſchiſmes, diuiſions, & ſeparations de la Catholique, ou qui ont ouuertement & malicieuſement perſecuté l'Egliſe, s'en ſont mal trouuez: & ont porté meſme en ce monde & à la veuë des hommes, des marques honteuſes de la vengeance & reprobation diuine, finiſſans leurs iours miſerablement & ignominieuſement. Simon Magus Patriarche des heretiques, voulant voler en l'air tomba en terre, & ſe rompit les iambes à la veuë de tout le monde: & toſt apres mourut ignominieuſement. Montanus, Theodotes & leurs complices ſe pendirent & s'eſtranglerent eux meſmes. Manichee fut eſcorché vif par le Roy de Perſe, non pour la religion, mais pour auoir faict mourir ſon fils, ayant promis le guarir. Pluſieurs Donatiſtes furent deſchirez par les chiens. Arrius voulant entrer en l'Egliſe, fut forcé par la neceſſité naturelle de vuider ſon ventre, où il vuida les entrailles & la vie. Iulien l'Apoſtat fut touché à mort par diuine permiſſion & priué de ſepulture. Valens ſon ſucceſſeur Arrien bruſlé tout vif par les Gots: Neſtorius la langue toute rongee des vers, mourut miſerablement. Luther & Oecolampade couchez en ſanté furent ſubitement trouuez morts en leurs licts. Caroloſtadius fut tué par le diable, diſent les Miniſtres de Baſle. Caluin tout conſommé de vers mourut.

Egeſip. l. 3. c. 29 de exci. Arnob. l. 2. Euſeb. l. 3. c. 16 Epip. 66. har. Optat. l. 2. Rut. l. 10. c. 13. Athan. orat. 1. cōtra Aria. Ruffin l. 10. c. 13. Euagr. l. 1. c. 7. Cochleus in vita Luthe-ri.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 12. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 197. 198. *Contre mon Article* 1.

IL veut combattre ma marque de Saincteté par mon dire meſme: alleguant ce que i'ay dit (chapitre 6.) que l'Egliſe peut eſtre impure en la vie & meurs, & que pluſieurs grands & ſignalez peuuent errer en la

doctrine, & au chapitre 7. que le temps apporte du deſchet en la pieté, deuotion, &c. Et puis dit, que me voilà ruyné par moy-meſme, & chante victoire, ne voyant pas qu'il monſtre le derriere par ſon impertinence, faiſant conſequence des particularitez perſonnelles à la generalité de l'Egliſe Catholique, qui eſt vne abſurdité par trop lourde. Ie ne donne pas icy vne marque d'vne Egliſe particuliere, ou des perſonnes particulieres, qui toutes peuuent faillir en doctrine, vie, & mœurs, & du tout deſchoir, mais de l'Egliſe Catholique.

Il dit de ſoy-meſme pour auoir ſubiect de gauſſer que l'Egliſe Romaine n'appelle Saincts, que ceux que le Pape a canoniſé, ce qui eſt faux. Puis que les Chreſtiens ſont ſaincts, oincts, ſacrez, & voüez à Dieu par la foy, le bapteſme, le ſainct creſme, ils ſont à ceſte heure auſſi bien Saincts qu'autresfois: mais la maniere de parler & les appeller ainſi, n'eſt pas ſi frequente maintenant comme elle a eſté au temps paſſé.

fol. 198. iuſques à 102. Contre mon Article 2.

Tout cela n'eſt que bauarderie, que ie me deffie de la Sainctеté, de la doctrine, vie, & mœurs: & que i'y renonce, parce qu'apres auoir parlé de la Sainctеté en ce ſens là, ie m'en viens à vn autre ſens.

Il accorde bien le ſens en la ſignificatiõ que ie donne à ce mot (Saincte) mais il dit, qu'il n'eſt pas propre ny aſſez clair pour les idiots & ſimples, qui ſont ceux, pour leſquels ie trauaille icy, car ils ne l'entendront pas bien. Pour le prouuer il s'eſcarmouche en l'air, & impugne ce que ie ne dis aucunement, prenant touſiours Saincts en l'adiectif, & parlant des perſonnes. Surquoy il s'agite & ſe tourmente pour ſçauoir en quel ſens de trois qu'il y en a, il faut entendre les hommes eſtre Saincts, ou en la doctrine, ou en la vie & mœurs, ou en la conſtance, & ſouffrance des ſupplices. Il dit que mon ſens eſt les entendre ſaincts en la conſtance du martyre, & que les deux autres peuuent eſtre pretenduës par toutes ſectes. Or tout cela n'eſt rien à propos de mon dire. Ie dis bien que les Saincts en toutes les trois façons ſont en l'Egliſe Catholique, & non ailleurs: car c'eſt l'eſcole & le ſiege de toute Sainctеté, de doctrine, c'eſt à dire verité de vie, mœurs, & de conſtance aux extremitez, i. vertu. Et ie l'ay ſouuent appellé ainſi royaume de verité, domicile de vertu, rapportant à ces deux

chefs, ces trois ſens qu'il donne: mais tout cela appartient au premier ſens, que i'ay donné à ce mot Saincte, qui eſt pur, net, & voüé à Dieu: & c'eſt le ſubiect de mon article premier. Maintenant en cet article ſecond mien, ie donne vn autre ſens à ce mot, qui eſt fermeté inuiolable, & ne parle point icy des Saincts, ny des perſonnes qui peuuent eſtre violez, violentez, & outragez en toutes façons: mais de l'Egliſe Catholique en corps, & de la Saincteté d'icelle, qui conſiſte à n'eſtre point forcee, vaincuë, violee par ſes haineux, & pluſtoſt à vaincre & deſtruire les autres, & demeurer touſiours maiſtreſſe: qui eſt vne Saincteté qui conuient à la verité & vertu, auſſi bien que la precedente du premier article. Parquoy tout ce qu'il dit icy eſt tout impertinent: & hors de propos, ce qu'il allegue de ſainct Auguſtin, qui enſeigne la regle de bien aymer.

Il reſpond à mes quatre particulieres marques & appartenances de la Saincteté de l'Egliſe en deux façons, ſçauoir en ſe les appropriant à ſon party, & en les deniant à noſtre Egliſe. Mais il n'eſt pas poſſible à celuy qui ſçait vn peu l'hiſtoire de ce temps, de lire ce qu'il dit là deſſus, qu'il ne ſoit conuié à rire, & enſemble de s'esbahir d'vne ſi effrontee hardieſſe à deſguiſer les affaires, que tout le monde ſçait. Il dit, qu'ils ont eſté aſſaillis des partis, & contraires de profeſſion, comme Arriens, Anabaptiſtes, &c. & des Papiſtes, qui ſont de meſme profeſſion, toutesfois fort diuiſez entre eux: mais qu'ils ſont demeurez victorieux de tous, voire les Princes, les Roys, qui ont choqué leur Egliſe, s'y ſont vſez & rompus, &c. le tout auec tant d'iniures & d'inſolence, qu'à la verité il eſt tres-digne qu'on le renuoye de deuant, pour toute reſponſe, puis qu'il oſe auec telle impudence brauer la verité ſi notoire & ſi publique: au contraire, ces Arriens, Tritheiſtes, Anabaptiſtes, bien qu'ils ſont diſcordans en certaines dogmes d'auec eux, comme i'ay dit, & c'eſt ce que ie remonſtre tant ſouuent; ſi eſt-ce qu'ils ne ſe ſont pas attaquez à eux directement ny auec telle rage, iniures, & animoſité, comme à la Catholique Romaine, auec laquelle ils n'auoient aucune intelligence, commerce, ny fiance, voire s'en gardoient & s'en cachoient, comme de leur ennemy: mais auec les Lutheriens & Caluiniſtes, ils ont eu touſiours quelque intelligence, pour ce ne s'en ſont ils point deffiez ny cachez. Seruet meſmes, chef des nouueaux

Arriens, a eſcrit ſouuent lettres d'amitié, & de ſodalité à Caluin, comme il dit luy meſme en quelques lieux, & s'en alla à Geneue auec toute fiance: mais comme il aduient ſouuent, que les brigands s'entretuent ſur le butin, ayans eſté compagnons à la volerie, & que les loups s'entremangent, Caluin le fit bruſler, dont il fut blaſmé de pluſieurs Miniſtres, & autres de ſon party, comme d'vne cruelle inhumanité, puis qu'il eſtoit venu à luy ſous tiltre de compagnon, & pour conferer auec luy. Quant aux victoires, qu'ils diſent auoir rapporté de tout le monde, eſt-ce pas choſe digne de toute riſee? Les Lutheriens leurs aiſnez & beaucoup mieux fondez qu'eux, entreroient en ialouſie & en rage s'ils l'entendoient. Ils me font ſouuenir du Sauoyart, qui penſant que toute la bonne fortune du Roy dependoit de la bonne grace de ſon Duc, diſoit que s'il euſt ſçeu ſe bien maintenir en ſa grace, il eſtoit homme pour deuenir en fin ſon maiſtre d'hoſtel. Il les faict bon battre: ils n'ont garde de s'en vanter. Au commencement quelques vns impatiens de la diſcipline reguliere, & curieux de nouueauté, Apoſtats, ſe rangerent de leur coſté: & fut le plus beau & le meilleur qu'ils eurent. Par cela ils leuerent vn peu les cornes, gaignerent quelques vns par la preſomption de reformation: mais auſſi toſt que leur marchandiſe a eſté euentee, & que l'on a peu mieux conſideré ce que c'eſtoit, leur party a eſté ſi fort deſcrié, que pluſieurs s'en ſont mordus les doigts: & ceux meſmes qui s'ennuyent en la regle & diſcipline chez nous, deſdaignent d'aller à eux. Dont ceſſant l'ordure de noſtre maiſon de couler à eux, ils deuiennent à ſec, teſmoing, que non ſeulement leur nombre ne croiſt point, c'eſt beaucoup qu'ils y puiſſent contenir leurs enfans & familles, & quelques vns par intimidations & artifices (moyens que l'Egliſe n'employe point, & iuge vilains & indignes d'vne ſi iuſte, honneſte, & noble cauſe) mais il deſcroiſt tous les iours auec grande diſette de gens ſuffiſans, & qualifiez qui leur manquent: & c'eſt ce que ſainct Paul dit des heretiques, qu'ils ne profiteront, eſtans vne fois cognus quels ils ſont. Et ie vous prie, où ſont ces Roys & Princes, qui ſe ſont vſez & rompus contre eux? i'en voy bien, & eſt aiſé d'en nommer au contraire, qui ſe ſont à bon eſcient rompus, s'attaquans à l'Egliſe Catholique, & autres, qui ont quitté ce party pour ſe ioindre au Catholique.

Digitized by Google

En voulant monſtrer que ces marques ne conuiennent point à l'Egliſe Romaine, ils monſtrent qu'elles luy conuiennent, diſant qu'elle eſt honorée, adorée de la plus part des Roys de la terre d'Orient, & d'Occident, qui ſe ſoubs mettent, & leurs ſeigneuries à elle : car c'eſt ce qui a eſté promis & predit de l'Egliſe de Dieu.

Il dict qu'elle n'a peu vaincre les Grecs en Orient, ny leur party en Occident. Ie dis qu'elle a vaincu les Grecs, les faiſant recognoiſtre leurs fautes au Concile de Florence, dont leur Empereur, Patriarche, & tant d'Archeueſques & Eueſques ſoubs-ſignerent à la determination dudict Concile, & de l'Egliſe Catholique Romaine, à quoy depuis ils ſe sont tenus, & quelques autres ſe ſont deſdits. Et quant à leur party en Occident, qui n'eſt qu'vne poignée de gens, ils ont eſté aſſez vaincus & condamnés (ſpirituellement, comme il dict de ſoy) au grand general Concile de Trente. Et que faut il autre choſe ſinon les laiſſer couler & perir peu à peu? Il faut en toutes choſes, fuſt-ce aux potirons, du temps, auſſi bien à la declination & ruïne, comme à la formation & croiſſance.

Que les hereſies n'ayent pas longue durée, comme la verité (ce que le reſpondant veut, & ne le prouue pas, car c'eſt ſa couſtume de diſputer ſans raiſon, & d'affermer ou nier tout ſimplement, ſans monſtrer dequoy) outre que l'Eſcriture le chãte haut & clair, & aux lieux que i'allegue, auſquels il ne reſpond pas, meſmement à ces mots expres de S. Pierre, Que leur condamnation ne tardera point, leur ruïne ne dort, ny ne ſommeille point, & en tant d'autres lieux : encores l'experience le monſtre tout clair : car d'vn ſi grand nombre d'hereſies, qu'il y a eu, il n'y en a pas à grand peine le veſtige. Bien eſt vray, que ſelon les reuolutions l'on les reſuſcite en les deſguiſant, adiouſtant, meſlant, comme font les partis Caluiniſtes & Lutheriens, qui finiront en leurs temps, & bien toſt s'il plaiſt à Dieu, à la ſuitte de leurs peres & ſemblables. L'Apoſtre dit bien qu'il faut qu'il y aye des hereſies, mais il ne dit pas touſiours les meſmes, auſſi les chaſtimens de Dieu ne ſont pas icy eternels, & les heretiques ne durent qu'autant, que l'ire de Dieu contre les vices des Catholiques, tellement que leur gloire & durée ne depend de que noſtre corruption.

Il explique à ſa poſte le lieu de S. Iean eſtendant la liaiſon du

n 4

Diable, depuis les Apoſtres iuſques à Gregoire 7. qui ſont enuiron mille ans, prenant litteralement le terme de mille ans, & que depuis lors iuſques à ſon party a eſté la desliaiſon, qui ſont encores cinq cens ans: & ce ſeroit la moitié terme de la liaiſon. Tout cecy ne peut ſubſiſter auec leur doctrine, comme il a tant cy-deuant & ſi fort dict & redict.

Il a dit, qu'incontinent apres la mort des Apoſtres, l'obſcurité ſe mit en l'Egliſe, qui a creu touſiours depuis. Item il dit, que ſous Phocas, & Boniface 3. l'Antechriſt fut mis au ſiege, & que l'Egliſe fut changée en Babylone, qui eſtoit enuiron ſix cens ans de noſtre Seigneur. C'eſtoit bien lors ou iamais, que le diable deuoit eſtre deslié, puis que l'Antechriſt preſidoit & commandoit à l'Egliſe. Et toutesfois le reſpondant demeure encores quatre cens à le deslier, ſçauoir à Gregoire 7. Ces choſes ne ſe peuuent accorder: mais il faict de l'Eſcriture & de la doctrine, comme des eſtriuieres à tous poincts. Or que ce lieu ne ſe puiſſe ainſi entendre, ie m'en remets, & ie le renuoye à tous les Docteurs, qui ont expliqué l'Apocalypſe, qui expliquent les mille ans de la liaiſon du Diable, tout le temps du regne de Ieſus-Chriſt, depuis la publication de l'Euangile iuſques à l'Antechriſt, ſoubs lequel bien peu de temps Sathan ſera deslié, qui ne ſont que trois ans & demy.

fol. 203. iuſques à la fin. Contre mon 4. & 5. Article, n'ayant rien dit au 3. qui eſt l'aſſumption.

Il parle ineptement, diſant que l'exemple, que ie prens de la Logique eſt faux. Or il n'y a point icy exemple de la Logique, ny queſtion de mettre vn argument *in modo & figura*: Mais i'allegue vn dire du Philoſophe Ariſtote, qui eſt tres-vray, & ſon ſyllogiſme en la marge ne faict rien contre: & ce dire d'Ariſtote n'eſt pas exemple, & l'argument tiré de la nature eſt tres-bon, & ne le peut improuuer, ioint que le ne l'allegue que pour illuſtrer. Mais à ce que ie dis, que c'eſt de la qualité, de la verité & vertu, c'eſt à dire religion. Il ne dit mot: & c'eſt le poinct qu'il falloit attaquer, il n'eſt point là queſtion de nature: mais c'eſt luy qui eſt bien inepte d'alleguer contre ma propoſition, que Dieu d'hommes noirs, gaſtés, &c. en fait de blancs, nets, &c. Cela n'eſt à propos. il n'eſt pas queſtiō des perſōnes. La propoſitiō eſt, que la verité ne ſort point de la fauſſeté, ny la vertu du vice, mais

Digitized by Google

au rebours : car la corruption ſuit & vient apres le vray & naturel eſtre de la choſe. Tout ce qu'il dit apres, qu'il faut ſortir d'vne maiſon, où eſt le feu, &c. n'eſt aucunement à propos. Le faict propoſé eſt, que l'Egliſe vraye demeure touſjours en ſa racine ferme, & n'eſt point ſortie d'autre, comme la leur. C'eſt la marque de verité. Ie le prouue ſi richement par trois Apoſtres, & trois Docteurs, Peres. A tout cela il ne dit pas vn mot, & va cercher des choſes, qui ſont du tout hors de propos. Iudas (dit il) deuint traiſtre, non pas pour ſortir d'vn certain lieu, mais pour auoir donné lieu au Diable. Tout cecy eſt contre luy, qui a dict, que pour ſortir d'vn certain lieu, il deuint traiſtre. O corrupteur des mots d'autruy ! Mais ie te demande, s'il n'euſt iamais abandonné la compagnie & communion de Ieſus ſon maiſtre, & qu'il ne fuſt point allé capituler auec les Iuifs, euſt-il vendu, trahy ſon maiſtre ? ſe fuſt-il deſeſperé & pendu? Auſſi ce n'eſt pas pour ſortir des murs de Rome, ou de Paris, que tu es Schiſmatique, mais pour auoir contre ton ſerment quitté la religion Catholique vniuerſelle de tout le monde, en laquelle tu auois eſté faict Chreſtien & Baptizé, nay de parens Chreſtiens & Catholiques.

Il penſe s'eſtre aduiſé d'vn grand poinct pour me faire honte, en diſant, que Samarie n'eſtoit point encores baſtie du temps de Roboam, & s'eſcrie : Notez comment il eſt verſé en la lecture. I'ay honte de ſa honte. Il monſtre combien eſt miſerable & chetifue ſa cauſe de s'amuſer à des puerilités : car vn enfant luy reſpondroit, que ſouuent l'on appelle les choſes, non par le nom qu'elles auoient lors du faict que l'on narre, mais par le nom qu'elles auoient au parauant le faict, ou celuy qu'elles ont eu depuis. Nous narrons de France & de Conſtantinoble des choſes, qui ont eſté faictes en ces lieux là anciennement, auant qu'elles euſſent ces noms, mais s'appelloient Gaule & Bizance : ainſi nous diſons que Ceſar a eſté & commandé en France, combien que ce pays ne fut de cinq cens ans apres appellé de ce nom.

Et noſtre reſpondant a dit cy-deſſus fueillet 168. que l'on appelle quelquesfois les choſes, non point par le nom qui leur conuient en effet, mais qui leur doit conuenir. Et puis qu'à ſon occaſion nous ſommes icy ſur le propos de parler proprement, ie

l'accuſe

Digitized by Google

l'accuſe de parler improprement & en mauuais ſuiect François, en ſon fueillet 200. meſmement en compoſant en langue Françoiſe, & parlant aux François d'appeller le Roy, Roy de France. Cela merite punition exemplaire. Ce n'eſt pas ſeulement icy qu'il parle ainſi, mais ailleurs, comme en ſon fueillet 281. parlant du feu Roy dernier.

CHAPITRE XIII.

ARTICLES XVI.

1. *La ſucceſſion double de perſonne & de doctrine, eſt la vraye marque de de l'Egliſe.*
2. *La propoſition de ceſte marque eſt couchee, puis declaree & prouuee par trois moyens.*
3. *La quatrieſme preuue de ceſte marque eſt au dire de tous les anciens.*
4. *L'aſſumption où eſt monſtré par cinq moyens, que ceſte ſucceſſion double eſt vrayement en l'Egliſe Catholique Romaine.*
5. *Concluſion de la ſucceſſion Catholique.*
6. *Eſt prouué, que ceſte ſucceſſion double n'eſt point chez les Schiſmatiques, & premierement que la perſonnelle n'y eſt pas.*
7. *Eſt monſtré au long, & par les dires meſmes des Schiſmatiques, que la ſucceſſion de Doctrine n'eſt point chez eux, mais au contraire, qu'ils iniurient & condamnent l'ancienne doctrine dés & depuis les Apoſtres.*
8. *Eſt mis au long le dire des Schiſmatiques pour reſpondre à ce reproche de la ſucceſſion, auquel y a ſept poincts.*
9. *Reſponſe à leur premier dire, qui eſt que la ſucceſſion perſonnelle n'eſt pas neceſſaire, où il eſt monſtré, que combien qu'elle ne ſuffiſe pas ſeule, ſi eſt-elle neceſſaire: & où elle n'eſt point, l'Egliſe n'y eſt point.*
10. *Reſponſe à leur ſecond dire, qui eſt que les Apoſtres ſans ſucceder à Caiphe ont eſté bons Eueſques, & luy auec la ſucceſſion n'a rien vallu.*
11. *Reſponſe à leur troiſieſme dire, qui eſt des Eueſques Arriens, qui ont bien eu la ſucceſſion perſonnelle, & en eux n'eſtait point l'Egliſe.*
12. *Reſponſe à leur quatrieſme dire, qui eſt des Egliſes Orientales.*
13. *Reſponſe à leur cinquieſme dire, qui eſt la ſucceſſion de doctrine, les*

Digitized by Google

quelle les Schiſmatiques ſe vantent d'auoir, & le veulent prouuer par les Eſcritures : ce qui eſt monſtré eſtre abſurde & impoſſible.

14. *Reſponſe à leur ſixieſme dire, qui eſt, que la ſucceſſion n'eſt requiſe, que lors qu'il y a Egliſes debout, & non quand il n'en y a point, comme en ce temps de leur venue.*

15. *Reſponſe à leur ſeptieſme dire, qui eſt qu'ils ont vocation ordinaire & legitime.*

16. *Eſt traictée la queſtion de l'egalité & inegalité de l'Eueſque & du Preſtre, où eſt monſtré par ſept moyens la ſuperiorité de l'Eueſque par deſſus le Preſtre : & reſpondu aux allegations contraires de du Pleſſis, & donnee la diſtinction de ſuperiorité en ordination & iuriſdiction, & monſtré la mauuaiſe foy de du Pleſſis en ſon allegation de ſainct Hieroſme.*

LEs biens & droicts hereditaires s'adiugent par & ſelon ſucceſſion. En toute republique, en tous eſtats bien reiglez, les auctoritez & puiſſances s'obtiennent, ſe iugent & conſiderent par le rang & ordre ſucceſſif, gardant religieuſement la ligne de ſucceſſion, ſoit naturelle, electiue, ou autre: & en tient on ſoigneuſement regiſtre. L'Egliſe eſt vn heritage, l'heritage du fils de Dieu, par droict de nature, encores plus par acquiſition. Les biens & droicts d'icelle nous eſchéent auſſi par droict hereditaire, par donation teſtamentaire, & mort de Ieſus-Chriſt : & deriuent iuſqu'à nous par les Apoſtres executeurs du Teſtament, premiers & immediats ſucceſſeurs, poſſeſſeurs, & adminiſtrateurs de ceſt heritage. L'egliſe auſſi eſt la republique, le Royaume, l'Eſtat du fils de Dieu. Ainſi les droicts & biens, & toute ſon adminiſtration & poſſeſſion doit eſtre conſiderée & iugée par la ſucceſſion.

1. Nous voulons dire pour la derniere marque, & la concluſion de ceſte matiere, que c'eſt vne tres-claire, certaine, & belle marque de la vraye Egliſe, & laquelle tous les anciens Peres ont plus allegué & fait valoir contre tous les ſchiſmatiques & heretiques, que la ſucceſſion, dont nous auons icy à parler amplement.

Succeſſion double. Il conuient premierement ſçauoir, qu'il y a double ſucceſſion, ſçauoir des perſonnes & de doctrine, dont l'on peut faire icy deux marques de l'Egliſe: mais nous les comprendrons icy toutes deux enſemble

Digitized by Google

Primò, pour ce qu'elles ſont toutes conioinctement entenduës par ce mot Apoſtolique, mis au Symbole de la foy dreſſé au premier & grand Concile general de l'Egliſe, mais dés le commencement mis en vſage. L'Egliſe (dit Tertullien) eſt dite Apoſtolique, non ſeulement à cauſe de la ſucceſſion perſonnelle des Eueſques deſcendans des Apoſtres, mais auſſi à cauſe de la conuenance & conſanguinité de la doctrine, pource qu'elle retient la doctrine baillee par les Apoſtres.

De praſ.

Propter conſanguinitatem doctrinæ.

Secundò, pource que l'vn ne peut eſtre, & durer ny valoir ſans l'autre; elles s'entr'aydent & conſeruēt: ce ſont deux choſes relatiues, qui marchent de meſme pied. Ce que noſtre S. Paul diſant: que la foy eſt de l'ouye de la parole de Dieu. Mais cōment oyront & croiront-il ſans preſcher? & qui preſchera, s'il n'eſt enuoyé? Dōt l'Apoſtre enchaine & lie comme choſes inſeparables la foy, & la parole de Dieu ouye des vns, preſchee des autres: la doctrine, le Preſcheur, la miſſion.

Rom. 10.

Voicy donc la marque de la vraye Egliſe, c'eſt qu'en icelle y a eu touſiours, & doit auoir iuſques à la fin ſans intermiſſion vne continuelle & perpetuelle ſucceſſion de Paſteurs & Eueſques, laquelle ayant cōmencé aux Apoſtres premiers patrons & fondateurs, inſtituez & enuoyez par Ieſus Chriſt premier, ſouuerain, & vnique chef de l'Egliſe, a touſiours duré, & perſeueré de droicte ligne & fil continu, ſans interruption, alteration, ou nouueauté de puiſſance ou de doctrine, iuſques à nous, & de nous iuſques à la fin du monde: tellement que tout d'vne venuë, d'vne ſuitte & enchainure, ſans aucun vuide, fauſſee, nœud ou ſoudure, elle tienne & continuë depuis vn bout des Apoſtres iuſques à l'autre bout, qui eſt la fin du monde.

2. Propoſition.

Or pour bien entendre & la force & la verité de ceſte marque & double ſucceſſion, nous noterons quatre poincts.

Declaration & preuue de la propoſitiō par 4. moyēs.

Le premier eſt aux paroles de Ieſus-Chriſt, en la fondation de ſon Egliſe, apres ſa Reſurrection, contenuë en diuers lieux des Euangeliſtes. Le fils de Dieu, parlant à ſes Apoſtres dit: Il faut qu'en mon nom ſoit preſchee penitence, & remiſſion des pechez par toutes nations, commençant en Hieruſalem, *Incipientibus ab Hieruſalem*. Cōme mon Pere m'a enuoyé, ie vous enuoye. Vous receurez le ſainct Eſprit, venant ſur vous, & me ſerez teſmoings en Hieruſalem, en toute la Iudee, Samarie, & iuſques au

1. Luc. dernier. Ioan. 20. Act. 1. Matth. dernier.

bout de la terre. Allez par tout le monde Vniuerſel: enſeignez toutes gens: & voicy, ie ſeray auec vous tous les iours, iuſques à la fin du monde. Et auparauant ſa mort, il auoit dit, que ſon Euangile ſeroit preſché au monde Vniuerſel, en teſmoignage à toutes gens, & lors viendroit la conſommation. Par toutes ces paroles, il appert, que le lieu originel de l'Egliſe eſt Hieruſalem: les fondateurs ſont les Apoſtres: l'eſtenduë & le reſſort toutes nations, le monde Vniuerſel, la duree perpetuelle iuſques à la conſommation du monde. Parquoy l'Egliſe procedee de Ieſus Chriſt eſt en ſon origine Hieroſolimitaine, en ſa fondation & doctrine Apoſtolique, en ſon eſtenduë Catholique, en ſa duree perpetuelle. Bref autant grande & durable, comme le monde. Les choſes qui ſont perpetuelles, & d'vne continuelle duree, ſans interruption: n'ont & ne peuuent auoir qu'vn bout & vn commencement, qui eſt comme le piuot, & le ſouſtien de tout ce qui s'enſuit. Ainſi l'egliſe perpetuelle, comme dit eſt, n'a qu'vn commencement, duquel elle tient & reſſent touſiours, ſur lequel elle s'appuye. Or ce commencement vnique & ſeul originel s'il venoit à faillir, il y faudroit vn autre commencement, & ne ſeroit l'Egliſe perpetuelle. Ainſi l'Egliſe eſt vrayement dicte Apoſtolique, non ſeulement pour le regard de ſon origine & fondation, mais auſſi de ſon progrez, eſtenduë, multiplication, ſucceſſion & duree perpetuelle: d'autant qu'eſtant plantee par les Apoſtres elle prend touſiours ſa force, & tire ſa vigueur, ſon entretien d'eux, de leur ouurage, de leur doctrine. A cauſe dequoy Ieſus les a dits la lumiere du monde, & le ſel de la terre: & les Chreſtiens ſont dits baſtis ſur le fondement des Apoſtres.

2. Secondement, conſiderons l'eſtat & le ſouſtien de l'Egliſe. L'Egliſe ne peut eſtre ny ſubſiſter ſans Paſteurs & Eueſques, non plus que vne Republique ſans Officiers, comme monſtre bien ſainct Paul, diſant que Ieſus Chriſt a donné ſes Paſteurs & Docteurs pour l'edification de ſon Egliſe, iuſques à ce que tous ſoient remis en vn, & ayent receu la foy, c'eſt à dire, iuſques à la fin du monde. Et ſainct Cyprien dit, que l'Egliſe n'eſt autre choſe, que le peuple adherant & ſe tenant à ſon Eueſque: Que l'Eueſque eſt en l'Egliſe, & l'Egliſe en l'Eueſque. Et dit ſainct Hieroſme, Il n'y a point d'Egliſe où il n'y a point de Paſteurs.

Ephef. 4.

14. Epl 9.

Et puis l'Egliſe ne peut eſtre ſans la foy : & la foy eſt de l'ouye des Paſteurs, qui preſchent & ſont enuoyez, dont n'y peut il auoir Egliſe, où n'y a Paſteurs. Or l'Egliſe de Dieu eſt perpetuelle, & ne defaudra iamais non plus que la foy & la doctrine, qui eſt la bonne ſemence, qui doit croiſtre iuſques à la moiſſon, qui eſt la fin du monde. Cela a eſté aſſez prouué : il faut donc qu'il y aye vne perpetuelle ſuitte & ſucceſſion de Paſteurs, & comme vne continuelle generation d'iceux. *In Luc.* *Matt.13*

Or ceux-là ſont & ont touſiours eſté tenus pour vrays & legitimes Paſteurs, qui par legitime ſucceſſion & inſtitution viennent & deſcendent des Apoſtres. Ceux qui viennent par ailleurs ſont larrons : car ils n'entrent point par la porte. Ieſus-Chriſt chef vnique de l'Egliſe a eſleu douze Apoſtres ſeulement, auſquels il a baillé toute puiſſance & authorité de gouuerner ſon Egliſe. Il faut donc par neceſſité venir & arriuer par quelqu'vn de ces douze : & eſt tellement neceſſaire, que ſainct Paul meſme enuoyé par le chef Ieſus-Chriſt, auſſi bien que les douze, toutefois, pource que depuis & apres les douze, n'euſt iamais eſté receu, ſ'il n'euſt eſté authoriſé par ces douze, comme il declare luy-meſme aux Actes des Apoſtres chap. 9. & Galat. 1. Et ſainct Auguſtin dit, que ſi ſainct Paul n'euſt trouué les Apoſtres en vie, auec leſquels il peuſt communiquer & ſe ioindre, l'Egliſe ne l'euſt creu. *Cõtra Fauſt. l.23.c.24.*

Or pour venir & deſcendre legitimement des Apoſtres, & par ainſi eſtre vray & legitime Paſteur, deux choſes ſont requiſes, la ſucceſſion & l'ordination. La ſucceſſion eſt de ſucceder & eſtre mis en la place de quelque Apoſtre, ou de quelqu'vn mis & eſtabli par quelque Apoſtre, & non prendre place nouuelle, en laquelle ny Apoſtre, ny aucun inſtitué par Apoſtre n'a eſté : car lors il n'y auroit point de ſucceſſion n'y ayant point eu de deuancier : ny auſſi enuahir le lieu d'vn viuant en le chaſſant : & ne ſeroit non plus ſucceſſion, qui ne peut eſtre qu'à Eueſque mort, ou legitimement depoſé. *Succeſſion.*

L'Ordination eſt d'eſtre inſtitué, oinct & ſacré par deux ou trois Paſteurs Eueſques, qui ſoient eux-meſmes legitimes, ordonnez par autres, & ſuccedans, comme dit eſt, à d'autres legitimes, qui tous trois luy impoſent les mains, comme a eſté ordonné & pratiqué par les Apoſtres meſmes, ainſi que diſerte- *Ordination.* *Act.6.1*

Digitized by Google

Epiſt.2. ment commande leur premier Canon. Et Anaclet ſucceſſeur de
1 Tim.4. & 5. S. Pierre dit, que S. Iacques fut ainſi ordonné par ſainct Pierre,
2 Tim.1. S. Iacques, & S. Iean Eueſque de Hieruſalem. Et S. Paul eſcrit à
Chryſ. Timothee, qu'il ne meſpriſe la grace, qui luy auoit eſté donnee par l'impoſition des mains du Presbytere, c'eſt à dire de la compagnie des Eueſques, laquelle eſt ſignifiee par ce mot, ainſi que les Docteurs Grecs l'ont expliqué. Car les Eueſques eſtoient auſſi appellez Preſtres du mot general. Sainct Irenee appelle les Eueſques de Rome Preſtres. Cela eſt auſſi ordonné au premier grand Concile de Nice Can. 4. & en celuy de Carthage 4. Can. 2. Laquelle ordination & impoſition des mains par trois Eueſques eſtoit tellement requiſe, que meſmes aucuns des Anciens heretiques voulans comme ſinges imiter l'Egliſe, la gardoient, encores bien qu'ils n'euſſent l'autre piece, qui eſt la vraye & legitime ſucceſſion. A cauſe dequoy, & non de l'ordination, les anciens leur reprochoient, qu'ils n'eſtoient en l'Egliſe. De cecy
I. Epi.3. Epi.16. appert en ſainct Cyprien & ſainct Auguſtin, dont les ſchiſmatiques modernes, comme ſe dira puis en ſon lieu, ſont encores moins en l'Egliſe. Car ils n'ont ny l'vn ny l'autre: ny ſucceſſion, ny ordination. Ce ſecond poinct a eſté long.

3\. Tiercement nous auons l'exemple de la vieille Egliſe de Dieu
Ant.l.13.c.6. Iudaïque, en laquelle ceſte ſucceſſion a eſté ſi ſoigneuſement & inuiolablement gardee & enregiſtree. Et lors qu'en Alexandrie, comme recite bien au long Ioſephe, fut eſmeu vn grand debat & diſpute entre les Iuifs & Samaritains, ſçauoir qui d'eux auoit la meilleure religion, les Iuifs monſtrans & faiſans apparoir de la continuation & conſeruation de leur Preſtriſe & temple par la ſucceſſion de leurs Eueſques & Sacrificateurs iuſques à eux, gaignerent: fut iugé & prononcé pour eux contre les Samaritains. Par tel iugement de la ſucceſſion les Catholiques gaigneroient aiſément contre tous les autres partis.

4\. Quartement nous auons le faict, la pratique commune & or-
Act. 14.15. dinaire de tous les anciens des & depuis les Apoſtres, tant à bien
Conſtituerũt per ciuitates Presbyteros. Circuibant Eccleſias. ſoigneuſement garder ceſte ſucceſſion, qu'à l'alleguer & faire valoir contre tous aduerſaires, comme vne tres-excellente & ſignalee marque de l'Egliſe de Dieu. Quant aux Apoſtres, leur forme eſtoit qu'allans par le monde, & publians l'Euangile, ils ordonnoient & eſtabliſſoient par les villes des Eueſques & Pre-

Digitized by Google

ſtres, auſquels ils donnoient puiſſance d'en faire de meſmes : puis faiſans la reueuë & la viſite par les Egliſes, qu'ils auoient fondees, ils exhortoient de garder leurs decrets & ordonnances. Sainct Paul tant ſouuent aduertit de perſeuerer fermes en la forme de doctrine receuë, euitant nouueautez, & rejetter ceux qui autrement enſeignoient. S. Iean ne veut que l'on ſaluë celuy, qui aporte nouuelle doctrine. S. Pierre reſiſte à Simon: S. Paul à Alexandre & Hymenee : S. Iean à Cerinthus : Policarpe à Marcion. 1. Tim. & Tit.

Mais entendons les anciens apres le temps des Apoſtres. Tertulien en Afrique diſpute ainſi, Les Apoſtres ont baſti & fondé des Egliſes par les villes: d'icelles Egliſes Apoſtoliques, les autres villes ont depuis emprunté & receu la ſemence de foy : & par ce moyen ont eſté faictes Egliſes, dites, & tenues Apoſtoliques, comme eſtans l'engeance & la production des Apoſtres, & de leurs egliſes premieres. Car toute generation & ſucceſſion doit eſtre rapportee & conſideree par ſon origine. Dont toutes tant d'egliſes qu'il y a, ne ſont qu'vne, ſçauoir ceſte premiere Apoſtolique, de laquelle elles ſont toutes ſorties & enfantees: & ainſi toutes premieres & toutes Apoſtoliques retenans & perſeuerans en ceſte premiere originelle vnité Apoſtolique. Puis apres ce Docteur s'addreſſe aux heretiques les conuiant & prouoquant à monſtrer leur ſucceſſion deſduite des Apoſtres, diſant : qu'ils monſtrent les origines & fondations de leurs egliſes: qu'ils fueillettent & deſployent le roolle, le denombrement & le rang des eueſques, qui ayent depuis le commencement ainſi succedé, que le premier eueſque ayt eſté ordonné, & aye pour ſon autheur quelqu'vn des Apoſtres : car c'eſt ainſi que les egliſes Apoſtoliques font apparoir de leur ordre & denombrement, comme il eſt aiſé à voir de Rome, qui a commencé à ſainct Pierre, de Smyrne, qui a eu ſon origine en ſainct Iean. De præſcrip.

Sainct Irenee en meſme temps és Gaules diſputé ainſi contre les Heretiques : Nous pouuons nombrer, & reciter ceux, qui ont eſté inſtituez des Apoſtres, eueſques par les egliſes & leurs ſucceſſeurs touſiours iuſques à nous, leſquels n'ont rien enſeigné de ſemblable à ce que ces gens icy diſent. Mais d'autant qu'il ſeroit long & ennuyeux de reïterer la ſucceſſion de toutes les egliſes, nous monſtrons la foy de l'egliſe tres grande, tres ancienne, fondee & eſtablie à Rome, laquelle foy a deriué & eſt Iren. l. 3. c. 3. & l. 4. c. 63.

Digitized by Google

paruenue iuſques à nous par ſucceſſion des Eueſques. Lors ce Docteur & grand Eueſque recite les Eueſques Romains, depuis ſainct Pierre iuſques à Eleuthere, qui l'eſtoit lors le douzieſme en rang & degré. Et puis il appelle ceſte ſucceſſion tres-ample & riche preuue & demonſtartion de la vraye Egliſe.

Opt l. 2. cōtra Parmen. Optatus Eueſque Africain contre les Donatiſtes, apres auoir denombré les Eueſques Romains, depuis ſainct Pierre iuſques à Sircius, qui eſtoit lors de trente-huict en rang, auec lequel, dit il, tout le monde communique, il conuie les Donatiſtes à en faire de meſme, diſant: Vous autres, qui vous voulez vindiquer la ſaincte Egliſe, monſtrez l'origine & la fondation de voſtre chaire.

Hæreſ 27. 66. Epiphanius contre les Manicheens produict le roolle & la ſucceſſion des Eueſques de Hieruſalem: & contre les Carpocratiens de ceux de Rome.

Epi. 165. Apres tous eux ſainct Auguſtin tant ſouuent dit aux Donatiſtes, comptez & nombrez les Preſtres & leur rang par le ſiege de ſainct Pierre: & en ceſt ordre regardez, qui a ſuccedé, & à qui. Et puis ayant recité les Eueſques Romains depuis ſainct Pierre, iuſques à Anaſtaſe, qui eſtoit lors trente-neuf en rang, il dit: En ceſt ordre de ſucceſſion, il ne ſ'y trouue aucun Eueſque Donatiſte. Certes ſainct Auguſtin a faict ſi grand compte de ceſte ſucceſſion continue d'Eueſques ſuccedans les vns aux autres, principalement au Siege de ſainct Pierre (à qui noſtre Seigneur auoit, comme il dit, donné apres ſa Reſurrection la charge de ſon Egliſe) qu'il a dit ouuertement que c'eſtoit ceſte cauſe principalement, qu'il l'auoit remis, tenu & retenu au giron de l'Egliſe. Et ailleurs ce meſme ſainct Docteur appelle ceſte ſucceſſion & ordination, racine de la ſocieté Chreſtienne. Voilà noſtre propoſition aſſez expliquee: venons à l'aſſumption.

Contra Epiſt. fund. c. 4. Tenet me in ipſo Eccleſiæ gremio ab ipſa ſede Petri.

4\. *Aſſumption. Succeſſion en la Catholique prouuee par 5. moyēs.* Or ceſte telle ſucceſſion perpetuelle de Paſteurs & de doctrine ſe trouue en l'Egliſe Catholique Romaine, & non en aucun de tous les autres partis. Cecy ſe verifie bien aiſément & par diuers moyens.

1\. Premierement elle eſt toute notoire en la Catholique par les Catalogues & denombremens, qui en ont touſiours eſté faicts, & ſoigneuſement gardez par les autheurs, comme ceux, que auons nommé, Irenee, Optatus, Epiphanius, Auguſtinus, puis par

par les Hiſtoriens, Euſebe, Theodoret, Socrates, Sozomene, Euagrius, Nicephore, Paulus Diaconus, & autres plus recens. Polydore Virgile deſcrit en ſon Hiſtoire l'ordre & ſuitte des Eueſques de toute l'Angleterre. Democares en faict autant de la France, voire de pluſieurs Egliſes, qui ſont par le monde. Finalement par ſes regiſtres faits & gardez aux archifs des Chapitres, colleges, & maiſons communes.

Secondement vient à noter & remarquer la couſtume des Anciens aux Egliſes principales tres belle & tres-propre pour retenir fidellement & ſans fraude la ſucceſſion de la doctrine, & des Paſteurs, c'eſt qu'en la celebration de la Meſſe, l'on recitoit les noms des Eueſques Catholiques lors viuans, en les liſant eſcrits & enroollez comme en vn tableau, qu'ils appelloient Dyphtica, qui eſt comme eſtre enroollé dedans la matricule de l'Egliſe. Or il ne s'y en eſcriuoit iamais, ſinon ceux qui eſtoient de foy & de doctrine Catholique, & qui en auoient donné teſmoignage tel que ſe dira bien toſt. Nous apprenons ceſte couſtume auoir eſté en l'Egliſe tant Orientale qu'Occidentale par ſainct Gregoire, & par les epiſtres des Eueſques Ægyptiens, à Anatolius, qui ſont au Tome 3. des Conciles, dont il ſuruint vn grand debat, ſi l'on mettroit le nom de ſainct Iean Chryſoſtome au roolle, à cauſe qu'il eſtoit en exil, comme recite Theodoret & Nicephore. I. regiſt. l. 6. c. 64. l. 5. c. 35. l. 14. c. 23.

Mais ſur tout vne excellente preuue de la legitime & publique ſucceſſion de doctrine auec la perſonnelle, & enſemble tresbeau moyen de la conſeruer ſaine & entiere, c'eſt l'impoſition des mains inſtituee par les Apoſtres, laquelle ſe faiſoit, comme auons touché cy-deſſus, publiquement & ſolemnellement par trois autres Paſteurs & Eueſques. Or cecy, dit ſainct Anaclete ſucceſſeur de ſainct Pierre, eſt vn moyen bien propre, pour empeſcher, que la tyrannie d'vn ſeul ne preuale contre la foy de l'Egliſe, & que la reigle des Chreſtiens ne tombe en confuſion. Dont ſainct Cyprien dit, que ceſte ſolemnelle ordination faicte par les autres Eueſques de la Prouince en public, a eſté inſtituee en l'Egliſe par la prouidence de Dieu : à fin que quelque indigne, & de foy incognuë & eſtrangere ne peuſt occuper le ſiege. D'où il prouue, que Cornelius eſtoit vray Eueſque de l'Egliſe, & Nouatus ne l'eſtoit pas. Car, dit-il, il ne ſuccede à perſonne, & n'eſt ordonné de perſonne. Or celuy eſt Eueſque, L. 1. Epl. 5. Epl. 2.

qui ſuccede aux Apoſtres par ordination ſucceſſiue, qui *Apoſtolis vicaria ordinatione ſuccedit*. Pour ceſte raiſon, & en ce ſens ſainct Hieroſme appelle les Preſtres ſucceſſeurs des Apoſtres.

Apres ceſte impoſition & ordination il y a encore en vn autre remede pour retenir & cognoiſtre la vraye & legitime ſucceſſion, c'eſt que les nouueaux eſleus Eueſques enuoyent lettres par les prouinces, meſmement au Metropolitain, & à Rome, par leſquelles ils tenoient aduertis les autres Eueſques de leur nouuelle election & ordination : & quant & quant en icelles ils inſeroient leur profeſſion de foy (*& hoc erat Synodicam dare*) Nous en auons vne infinité d'exemples. Sainct Cyprien le raconte de ſoy & de Sabinus Eueſque d'Eſpaigne, & de Cornelius Eueſque de Rome : ſainct Ambroiſe de ſoy, Epiſtre 82. Ceſte couſtume a eſté gardee dés le premier temps de l'Egliſe & des Apoſtres, teſmoin Sophronius Patriarche de Hieruſalem eſcriuant à Honorius Eueſque de Rome, & c'eſt ſuiuant le faict de ſainct Paul, qui communiqua de ſa foy auec les Apoſtres, afin que ſon labeur & ſa courſe ne fuſt inutile. Depuis encores a eſté gardé, & eſtoit en grand vſage du temps de ſainct Gregoire, comme il dit.

Ir. Epl. 4. l. 4. Epl 89. In regiſt. l 4 Epl.

Finalement encores y a-il la confirmation de l'Eueſque de Rome, laquelle tous les Eueſques recherchoient : Luy enuoyant leur (Synodicam) confeſſion de foy, comme dit eſt. Il y a de cecy infinis beaux exemples en l'antiquité, comme d'Anatolius Patriarche de Conſtantinople, & Proterius d'Alexandrie, confirmez par Leon le Grand, ou premier Eueſque de Rome : de Nectarius Patriarche de Conſtantinople eſleu en & par le Concile general de Conſtantinople premier, toutesfois confirmé par Damaſe Eueſque de Rome : de Sophronius Patriarche de Hieruſalem, confirmé par Honorius Pape, & tant d'autres.

Leo Epl 33. 34. 49. 54. 63. Sozom. l. 7. c. 8. Theodoret. l. 5. c. 9.

Voilà comment par pluſieurs beaux & tous clairs moyens a eſté gardee, & ſe monſtre auoir eſté confirmee ceſte ſucceſſion de Paſteurs, & de doctrine enſemble en l'Egliſe Catholique Romaine, dont nous la concluons par ces deux mots. Si les anciens pour demonſtrer la vraye Egliſe, ont faict tant de cas, comme a eſté monſtré cy-deſſus, de la continuation de douze, de vingt, de quarante Eueſques, ou degrez de ſucceſſion, combien deuons-nous eſtimer la continuation de plus de deux cens

Mais encores conſiderons cecy plus dignement & hautement. Eſt-ce pas vn tres-euident & certain teſmoignage de la Prouidence de Dieu, & vne illuſtre marque diuine de l'Egliſe Catholique, que combien que les races des Empereurs, Roys, Princes de la terre, ayent ſouuent changé, voire ayent eſté pluſieurs du tout abolies & eſteintes: Item, les eſtats & dominations temporelles ayent ſouuent changé, & ayent eſté tranſportees & deſtruites: toutesfois parmy tout cela la ſucceſſion Eccleſiaſtique des Paſteurs a touſiours duré & tenu bon. En la ville de Rome, combien de changemens y a il eu en l'eſtat & forme de gouuernement? Empereurs de diuerſes races ſe depoſſedans & changeans l'vn l'autre, Roys des Gots, Exarques des Grecs, Conſuls: voire la ville ſouuent priſe, pillee, ſaccagee, deſtruite: toutesfois parmy tout cela la ſucceſſion Paſtorale a touſiours demeuré entiere, tellement que les Empereurs, les Roys ne ſ'y ſont peu maintenir, l'Eueſque ſ'y eſt maintenu en Hieruſalem, combien a elle ſouffert de ſecouſſes, de priſes, d'inuaſions hoſtiles? combien a-elle changé de maiſtres temporels, de diuerſes races, nations, langages, religions, toutes entre elles ennemies, Romains, Perſes, Sarraſins, François, Turcs? & touſiours la ſucceſſion Eccleſiaſtique de Paſteurs & de doctrine y a demeuré & continué iuſques aujourd'huy. Autant en peut-on dire d'Antioche, d'Alexandrie, & tant d'autres villes, qui maintenant ſont ſoubs la dition des Mahumetans. En Conſtantinople la race des Paleologues, qui y auoit ja long temps commandé, en a eſté chaſſee, voire l'Empire a eſté oſté de la main des Chreſtiens, & la ſucceſsion Eccleſiaſtique y a demeuré. Ie voudrois, que les Schiſmatiques penſaſſent vn peu à cela: afin qu'ils appriſſent à redouter & reuerer celle, qu'ils hayſſent tant, & recognoiſtre qu'il y a de l'aſsiſtance de Dieu tres-grande, qui marque & maintient ſa cauſe & ſon Egliſe en deſpit de tous les orages, tempeſtes, & bouleuerſemens du monde. Nous conclurrons cecy par ce mot de ſainct Auguſtin: Ferons-nous encores doute de nous cacher & tenir dedans le giron de ceſte Egliſe, laquelle (quoy que les heretiques ayent tant en vain abayé à l'encontre) a obtenu le faiſte d'authorité touſiours depuis le ſiege des Apoſtres, par la ſucceſsion des Eueſques?

Cons. notable à la ſucceſſion Catholique.

De vtilit. credendi c. 7.

Maintenant eſt à voir que ceſte ſucceſsion n'eſt point aux

Digitized by Google

Succeſſion n'eſt point aux ſchiſmatiques.

autres partis contraires. Combien que deſia il s'enſuit aſſez par ce que deſſus: car mal-aiſément eſtant elle en la Catholique, pourra-elle eſtre aux partis aduerſaires, d'autant que l'affirmatiue de l'vn eſt negatiue, de l'autre ſon contraire. Mais encores d'abondant voyons le mieux.

Ny la perſonnelle.

Quant à la perſonnelle, tout le monde ſçait bien qu'elle n'y eſt pas: & eux-meſmes le confeſſent, combien qu'à regret, diſans en fin qu'elle n'eſt pas neceſſaire. Mais cela ſe diſputera apres. Les Peres anciens le reprochoient fort à ceux de leur temps: quant aux modernes, Luther en Vvitemberg, Zuingle en Zurich, Oecolampade en Baſle, & en l'Epitaphe de ſon ſepulchre eſt appellé premier Eueſque de Baſle. Caluin, à Geneue, Rothmam en Vveſtphalie, Oziandre en Pruſſe n'ont ſuccedé à perſonne: ils ont eſté les premiers de leur race: ils ſe ſont ordonnez eux-meſmes, dit ſainct Cyprien: ils ſont nez d'eux-meſmes, dit vn autre Pere, intrus, vſurpateurs, voleurs de la chaire d'autruy, ainſi ne ſont ny ne peuuent appartenir à l'Egliſe. Ils ſont encores pires que les anciens, car ils n'ont ny ſucceſſion ny ordination, & pluſieurs des anciens pour faire bonne mine, retenoient l'ordination: Tellement que l'on leur peut dire ainſi: l'Egliſe ne peut eſtre ſans Paſteurs. Il n'y a point de Paſteurs ſans ſucceſſion & ordination, comme il a eſté monſtré cy-deſſus: & dit ſainct Paul qu'aucun ne prend ceſte authorité de ſoy, mais elle appartient à celuy, qui eſt enuoyé: Ils n'ont donc point de Paſteurs ny d'Egliſe. Ils ſont encore ſujets à plus grand reproche que les anciens, en ce qu'ils eſtriuent contre vne plus grande & plus longue ſucceſſion beaucoup qu'eux: ils ſont conuaincus par leurs propres dires. Caluin forcé par la verité confeſſe, que l'ordination, comme a eſté dit, eſt neceſſaire, diſant qu'aucun ſobre ne niera, que les Eueſques pour eſtre legitimement appellez, ne doiuent eſtre deſignez par les hommes, eſtant l'Eſcriture ſi claire & abondante en cela: Et quand bien il n'y auroit aucun commandement de l'impoſition des mains, toutesfois l'obſeruation & l'vſage perpetuel des Apoſtres, doit auoir force de commandement. Laquelle impoſition des mains ne doit point eſtre faite ny baillee par toute la multitude, mais par les ſeuls Paſteurs. Voicy donc que ceſte perſonne ſelon eux, n'eſt legitimement enuoyé, qu'il ne ſoit enuoyé & eſtabli par l'impoſition des mains.

Nemini ſuccedentes, à ſeipſis ordinati ſunt. l. 2 Epl. 6.

A ſeipſis nati ſunt voluerũt.

Heb. 4.

des Eueſques. Ils ne ſont point enuoyez, ny n'ont receu l'impoſition par les mains d'Eueſques, *Ergo*.

Et combien que depuis ils ſoient aduiſez de faire & commettre leurs Miniſtres par l'impoſition des mains, toutesfois pource que leurs premiers Maiſtres & Miniſtres n'ont eſté ordonnez comme il faut, n'ont receu l'impoſition des mains des Eueſques, tout ce qu'ils font, & toute leur miſſion imaginaire & fingereſſe n'eſt que maſque : car ce qui eſt vitié & corrompu dés le commencement & en la racine, ne peut meshuy rien valoir, ny eſtre habillé. On peut donc dire d'eux ce que Optatus diſoit de Victor premier Eueſque des Donatiſtes, qu'ils ſont enfans ſans peres, apprentis ſans Maiſtres, hoſtes ſans maiſons, Paſteurs ſans troupeau, eueſques ſans peuple, ſuiuans ou ſucceſſeurs ſans deuanciers ne autheur, (*ſequens ſine antecedente*) ſoldats ſans Capitaine. Dont on peut à la façon des anciens Peres les prouoquer, qu'ils ayent à dire, d'où ils ſont venus & ſortis. Il eſt aiſé aux Catholiques de nommer & bailler par denombrement leurs deuanciers, dés & depuis les Apoſtres. Que les autres en facent de meſme (*confingant tale aliquid, ait Tertul.*) l. 4 in Marcion.

Quant à la ſucceſſion de doctrine, de laquelle ils preſſent tant, ils ſe vantent l'auoir : ils diſent ſuffire : bref, c'eſt icy le fort de l'affaire. Certes ils l'ont encore moins, que la perſonnelle, comme nous monſtrerons tantoſt en l'examen de leurs dires, & ja a eſté dit, que l'vne ne peut eſtre & durer ſans l'autre. Mais monſtrons icy par expres, qu'ils n'ont la doctrine. Il y a deux manieres de proceder en cecy, l'vne ſeroit de produire les ſentences de tous les anciens, pour voir quelle a eſté la creance & doctrine de toute l'Egliſe ancienne primitiue, & puis ſuiuante & floriſſante : & par là on verra que la doctrine des Catholiques eſt la vraye, deſcenduë des Apoſtres, & tenuë de tout temps, celle des autres fauſſe. Mais ceſte maniere ſeroit trop longue, & quaſi infinie : puis elle ne ſeroit aiſée, claire, liquide, aſſeurée, ains ſuiecte à obiections, interpretations, calomnies, car les vns ne ſe fians à ce qu'on en rapporteroit, voudroient voir les lieux des Docteurs, qui ne ſont pas en la main d'vn chacun, ny en langage intelligible à chacun. Et encores les ayans veuës ils voudroient les diſputer, tordre, & expliquer à plaiſir, ou en fin reuoquer en doute leur auctorité & integrité. L'autre voye ſera bien auſſi bonne, Ny celle de doctrine.

mais plus courte, claire, & nette, qui eſt de monſtrer le ſien & par la confeſſion propre des aduerſaires, que la doctrine des Catholiques de maintenant laquelle ils condamnent, eſt la doctrine & creance de l'ancienne & primitiue Egliſe, tenuë vniuerſellement, & touſiours depuis le temps des Apoſtres. Car par là il ſe verra, & ſera clair.

Primò, que la ſucceſſion vraye, & Apoſtolique de la doctrine eſt en la Catholique.

Secundò, qu'elle n'eſt point chez les Schiſmatiques.

Tertiò, & auec quelle arrogance & inſupportable impudence condamnent ils toute l'antiquité, & reiettent ceſte ſucceſſion de doctrine, laquelle ils ſe diſent auoir? Voir cecy de tous les poincts de la doctrine ſeroit bien long: mais nous toucherons les principaux & plus controuerſés par eux. Eſcoutõs-les dõc parler: & produiſons ſimplement leurs mots, qui ſont aiſez à retrouuer: car ils ſont tirez de leurs liures, qui ſont en langage vulgaire, & en la main de la plus part d'entr'eux, ſçauoir de l'inſtitution de Caluin, & de leurs Centuries Lutherienne & Caluinienne. Que le Lecteur remarque par tout les trois poincts que ie viens de dire.

Trinit. De l'egalité du fils auec le Pere, Caluin voulant le fils eſtre ſuiect au Pere, meſmes en la Diuinité contre toute l'antiquité, diſputant, dit ainſi en ſon inſtitution: L'on ne ſçauroit excuſer l'erreur des anciens, qui ne regardans pas aſſez à la perſonne du mediateur, ont tiré vn maigre ſens de l'Euangile de S. Iean: & ſe ſont empeſchez en multitude & vanité de paroles.

Lib.4.14.13.

Lib.2. fol. Du liberal arbitre, Caluin en ſon inſtitution, Le nom de liberal arbitre ſe trouue par tous les autheurs Latins, & chez les Grecs αὐτεξούσιος mot encores plus arrogant, mais ſe vantans eſtre diſciples de Ieſus Chriſt ont par trop approché ces Philoſophes en cela: & moy ie n'en veux point vſer: & deſire que tous ſe gardent d'en vſer. Car les anciens ont trop faict valoir les forces humaines. Et ailleurs au liure *de Scandalis*, nommant Origene, Tertullien, Baſile, Chryſoſtome, & autres, dit, qu'ils ont difformé la doctrine du liberal arbitre, & ne l'ont traictée ſelon la parole de Dieu. Les Lutheriens Centuriateurs en la centurie ſeconde (cecy eſt bien voiſin de Ieſus-Chriſt) diſent que les Peres de ce ſiecle ont aduoüé le liberal arbitre, & que ſainct Clement

par tout a affirmé le liberal arbitre : & qu'ainſi il apparoiſt, que non ſeulement tous les Docteurs de ce ſiecle ont eſté en tenebres: mais encores qu'auec le temps elles ont touſiours accreu. Note Lecteur ſelon le dire de partie aduerſe la lumiere de verité eſteinte, & la doctrine du fils de Dieu ja falſifiée des le temps des Apoſtres. Item en la Centurie cinquieſme : Ainſi qu'es premiers ſiecles la doctrine du liberal arbitre a eſté deprauée, auſſi l'eſt-elle en ce temps icy. Luther diſputant contre Eraſme du liberal, mais qu'il appelle ſerf, arbitre, vers le milieu du liure, dit tout cruëment & deſtrouſſement, que tous les Peres des ſiecles anciens ont eſté aueugles, ignorans les eſcritures ſainctes, errans en la doctrine du liberal arbitre. Cap.

De la iuſtification, Les Lutheriens en la ſeconde Centurie diſent, la doctrine de la iuſtification a eſté trop negligément & obſcurement traictée par les Docteurs de ce ſiecle : car ils n'enſeignent pas, que nous ſommes iuſtifiés par la ſeule foy. Melanchthon dit, que dés le commencement de l'Egliſe les anciens autheurs ont obſcurcy la doctrine de la iuſtice de la foy. Cap.

Du merite, Caluin dit en ſes inſtitutions, Ie ſuis contrainct de proteſter de ce mot de merite, que quiconque l'a le premier attribué aux œuures, n'a pas faict choſe expediente pour la ſincerité de la foy. Et plus bas, Ie confeſſe, que les anciens Docteurs de l'Egliſe ont vſé communement de ce mot : mais par ce mot, ils ont donné occaſion d'erreur à ceux qui ſont venus depuis. Et les Lutheriens Centurie cinquieſme. C'eſt aage a trop attribué aux bonnes œuures, ce qui vient de l'article de la iuſtification deprauée: & puis là ils alleguent les lieux des Docteurs de ce temps-là, & de S. Auguſtin, qui diſent tous, que les bonnes œuures ſont meritoires. L. 3. c. 15. ſect. 2.

De l'inuocation des Saincts, les Lutheriens en la Centurie troiſieſme, chapitre 4. Vous voyez aux Docteurs de ce ſiecle les marques de l'inuocation des Saincts: & en la Centurie quatrieſme, chapitre 4. ils mettent les teſmoignages de tous les anciens Peres SS. Athanaſe, Baſile, Nazianzene, Epiphanius, Ephrem, Ambroiſe, &c. Pour l'inuocation des Saincts, aux eſcrits deſquels ils diſent y auoir pluſieurs choſes groſſieres, qui ſentent à l'idolatrie.

Du Bapteſme, des ceremonies d'iceluy, ſçauoir le chreſme,

le cierge, le ſouffler, Caluin l.4.c.15.§.19. Ie n'ignore pas combien l'origine de ces fatras eſtranges eſt ancienne: mais il nous eſt licite de reietter tout ce que les hommes ont adiouſté à l'inſtitution de Chriſt. Le Diable voyant que ces tromperies auoiét eſté dés le commencement de l'Euangile (note Lecteur, ce mot ſuperbe, voila dés le temps de Ieſus Chriſt & des Apoſtres erreurs en la doctrine) ſi aiſement receus & ſans difficulté. Du Miniſtre du Bapteſme, qui eſt en cas de neceſſité toute perſonne, Caluin l.4.c 15.§. 19. De long temps & quaſi du commencement de l'Egliſe la couſtume a eſté en l'abſence du Miniſtre, qu'vn particulier peut baptiſer vn enfant en danger de mort. Cela n'eſt fondé en aucune raiſon. Et les anciens, qui obſeruoient ceſte couſtume, n'eſtoient point certains, ſi c'eſtoit bien faict ou non.

De la penitence, Caluin l. 4. c. 12. §. 8. L'on ne ſçauroit excuſer la trop grande auſterité des anciens, laquelle eſtoit du tout contraire à l'ordonnance du Seigneur, & merueilleuſement dangereuſe (& peu apres.) En cela ils ont eſté mal conſeillez.

De la cōfeſſion auriculaire, Caluin l.3.c.4.§.7. Nous confeſſons bien que l'vſage d'icelle eſt tres-ancien, mais nous pouuons prouuer qu'il a eſté premierement libre.

De la ſatisfaction, Caluin Inſtitut.l.3.c.4.§.38. Tous les anciens preſque, deſquels nous auons les liures, ou ils ont failly en ceſt endroict de ſatisfaction, ou bien ils ont trop aſprement & durement parlé. De la couſtume ancienne ſont deſcenduës les confeſſions & ſatisfactions, qui ſont auiourd'huy en vſage, qui ont eſté vrayement vne lignée ſerpentine.

Du Careſme, Caluin l.4.c.12.§.19. Ie n'oſerois excuſer les anciens, qu'ils n'ayent ietté des ſemences de ſuperſtition, & donné occaſion à la tyrannie, en ordonnant le Careſme. Et §.20. On obſeruoit deſia de leur temps le Careſme: & y auoit ſuperſtition en cela. Et plus bas. C'a eſté vne fauſſe imitation friuolle & pleine de ſuperſtition, que les anciens ont appellé le ieuſne de Careſme, ordonnance faicte à l'exemple de Chriſt.

De la Meſſe, Caluin l.4.c.18 §. 11. I'apperçoy les anciens meſmes auoir deſtourné ceſte memoire à autre façon, que requeroit l'inſtitution du Seigneur. Car leur ſens repreſente, ie ne ſçay quel ſpectacle

ſpectacle d'immolation reiterée ou renouuellée. Ie ne les oſe pas condamner d'impieté: mais ie ne penſe pas, qu'on les puiſſe excuſer d'auoir failly en la forme exterieure.

De garder le Sacrement de l'Euchariſtie, & le porter aux malades, Caluin l.4.c.19.§.39. on m'alleguera qu'on le faict à l'exemple de l'Egliſe ancienne, ie le confeſſe: mais en choſe de ſi grande conſequence il n'y a rien meilleur que ſuyure la verité.

De la priere des morts, Caluin, l.3.c.5.§.10. confeſſe que dés auant treize cens ans, la couſtume eſtoit receuë en l'Egliſe de prier pour les treſpaſſez: mais que les anciens en cela ſont tombez en erreur.

Ie laiſſe tous les autres poincts de doctrine à cauſe de briefueté: mais les ſchiſmatiques Centuriateurs font bien voir clairement noſtre intention: car en toutes & chaſcune de leurs Centuries touſiours au chapitre 4. qui eſt faict pour cela, en l'article qui eſt de la declination de la doctrine, ils monſtrent clairement, que les Peres & Docteurs des premiers ſiecles, & touſiours depuis tenoient la meſme doctrine, que la Catholique Romaine tient à ceſte heure: & laquelle tant ils pourſuiuent & condamnent. Ce qu'ils font des la ſeconde Centurie auec ces mots, Combien que ceſt aage ſoit bien voiſin des Apoſtres, toutesfois la doctrine de Chriſt & des Apoſtres a eſté beaucoup offuſquée: car pluſieurs opinions monſtreuſes & incommodes ont eſté reſpanduës par les Docteurs, Et lors pour le prouuer ils alleguent les ſentences des premiers SS. Docteurs, Irenée, Iuſtin, Ignace, Clement Alexandrin, & autres touchant les poincts qui ſont maintenant en controuerſe. Ce qu'ils font depuis par toutes les Centuries, tellement que ie ne voudrois autre moyen pour prouuer que la ſucceſſion Paſtorale & doctrinale n'eſt point chez eux, & eſt en la Catholique Romaine, que les Centuries faictes par les Lutheriens, & celle qui eſt faicte par Bourgoing Caluiniſte. C'eſt vn tout de la prouidence de Dieu tant pour leur condamnation, que pour la demonſtration de l'antiquité & verité Catholique, qu'ils ſe ſoient appliqués à faire ceſt œuure. Car bien qu'ils s'y ſoient portez de mauuaiſe foy, & mauuaiſe intention: & ayent faict force fautes, & en faict & en droict, ſi eſt-ce qu'il y a richement aſſez pour confuter leur religion, & reduire les non paſſionnez à la Catholique. Or de ce

Concluſion de cet artic

peu, qu'auons dict, reſulte aſſez, que la ſucceſſion de doctrine Apoſtolique eſt en la Catholique Romaine: & que la doctrine, que les modernes ſchiſmatiques impugnent tant, eſt celle, qui eſtoit tenuë dés les premiers ſiecles, auant treize cens ans, en la ſeconde Centurie, qui eſt aller iuſqu'aux temps des Apoſtres. Car S. Iean Euangeliſte & Apoſtre a veſcu iuſques à la ſeconde Centurie.

Dires des aduerſaires où y a ſept poincts. Du Pleſſis c. 3. & 11.

8. Voyons maintenant tout ce, que peuuent dire les aduerſaires contre ceſte raiſon, & marque telle, que l'auons diſcouru. Ils reſpondent pluſieurs choſes, & diuerſement & ſubordinément, pour monſtrer qu'ils ne ſont pas courts en ceſt endroit, car auſſi trauaillent-ils plus à ſe deffaire & ſe ſauuer de ce coup,
1. que de tous les autres. Mais il a eſté ja pourueu & reſpondu à tout cy-deſſus. Ils diſent premierement, que ceſte ſucceſſion perſonnelle, laquelle les Catholiques preſſent tant, n'eſt neceſſaire, ny certaine, & touſiours vraye marque de l'Egliſe: Car elle ſe peut abaſtardir & corrompre quittant ou alterant la vraye doctrine, ſans laquelle toute la ſucceſſion perſonnelle eſt vaine,
2. & n'eſt rien qu'vne pompeuſe pipperie, comme il s'eſt veu, premierement en Caïphe, qui pouuoit monſtrer ſa ſucceſſion venuë d'Aaron, toutesfois ne valoit rien: & les Apoſtres n'ont voulu luy ſucceder, ny eſtre ordonnez par luy: ains en deſpit de luy ont eſté faicts Eueſques ſans ſucceſſion: Qu'ainſi maintenant eſtans les Eueſques Papiſtes ſemblables à Caïphe, il a eſté permis aux Miniſtres reformez eſtre Eueſques ſans ſucceſſion, ou ordi-
3. nation des ordinaires Caïphes. Secondement en l'Arianiſme, où les premiers Eueſques Arriens eſtoient vrays & legitimes ſucceſſeurs en droicte ligne des Apoſtres grands perſonnages, comme Euſebe de Nicomede, Macedonius de Conſtantinople, Paulus Samoſathenus d'Antioche, auſquels apres ont ſuccedé d'au-
4. tres Arriens legitimement. Mais encores plus clairement & richement la vanité de ceſte ſucceſſion perſonnelle ſe monſtre en l'Egliſe Grecque & Orientale, laquele eſt tenuë pour ſchiſmatique par la Romaine, bien qu'en icelle s'y trouue encore la ſuc-
5. ceſſion perſonnelle entiere. Eſtant donc ceſte ſucceſſion viſible de perſonnes, dangereux argument & marque incertaine, il ſe faut tenir & arreſter à la ſucceſſiō de doctrine, qui eſt ſuffiſāte ſeule, & neceſſaire, vraye & infaillible, laquelle diſent les aduerſaires

Brence in prolegom. contra Petrum à Soto. Caluin inſtit. l. 4 c. 2.

nous auons chez nous, ce que ſommes preſts de verifier & demonſtrer par les eſcritures, par leſquelles toute doctrine doit eſtre examinee & iugee: & par icelle il nous ſera aiſé de monſtrer que noſtre doctrine eſt toute accordee, & vne auec celle des Apoſtres. Et encores au pire, de ce que l'on requiert & l'on crie 6.
ſi fort la perſonnelle, cela eſt raiſonnable, quand il y a des Egliſes eſtablies & ſur pieds, qu'il y a des Paſteurs & Docteurs, qui peuuent en eſlire, ordonner, eſtablir d'autres: mais où n'y a des Egliſes debout (comme en ce temps: diſent Caluin, Beze, Bucere, Muſcule) auquel la tyrannie de l'Antechriſt a tout foulé aux pieds, tout opprimé & eſteint, il n'y peut auoir de ſucceſſion perſonnelle: il ſuffit & faut eſtre enuoyez immediatement de Dieu. Mais il y a encores mieux pour nous, dit apres du Pleſſis, 7.
car nous auons la vocation vraye, ordinaire, & legitime pource que nos premiers Miniſtres, Vviclef, Iean Hus, Luther, Zuingle, Oecolampade, Bucere, eſtoient Preſtres & Docteurs en Theologie, & auoyent meſme vocation ordinaire, que nos aduerſaires, qui nous la reprochēt. Et ainſi par eux ont eſté enuoyez les autres, & depuis par ordre iuſques à nous. Et ne peuuent nos aduerſaires rien trouuer à redire, ſinon que nos premiers reformateurs & Miniſtres, deſquels les autres ſont deſcendus, n'eſtoient pas Eueſques, mais ſeulement Preſtres & Docteurs. A quoy nous reſpondons, que Preſtre & Eueſque en la primitiue Egliſe n'eſtoit qu'vn: & que s'ils different auiourd'huy en titres, mais en la dignité eſſentielle ils ne different aucunement. Ce que puis il taſche de prouuer.

Voila leur dire bien au long & autant auantageuſement qu'ils 9.
le pourroient faire. Mais il eſt tres-aiſé de reſpondre à tout cela, & monſtrer & la malice & l'ignorance qui eſt en ce dire là: & cy-deſſus y a eſté aucunement ſatisfaict. Pour bien clairement leur reſpondre & vuider net tout ceſt affaire, nous remarquerons ſept poincts en leurs dires, auſquels nous reſpondrons par ordre. *Reſpōſe aux ſept poincts.*

Le premier eſt que la ſucceſſion perſonnelle n'eſt pas neceſſaire. Pour le prouuer ils diſent, qu'elle peut bien eſtre & n'y auoir point vraye Egliſe. Reſponce: qu'elle ſoit neceſſaire il a eſté richement prouué cy-deſſus par raiſon, 2. teſmoignage de l'Eſcriture, 3. exemple de la vieille egliſe Iudaïque, 4. & le dire vni- *Au 1.*

uerſel de tous les anciens qui s'en ſont ſeruis pour battre & condamner tous ſchiſmatiques. Ce qu'ils alleguent pour le prouuer, eſt bien vray, qu'elle peut bien eſtre, & n'y auoir point d'Egliſe vraye : mais ils ont tort, voulans conuertir & renuerſer la propoſition, & de ceſte verité tirer vne concluſion fauſſe : ils peuuent bien dire ainſi. La ſucceſſion perſonnelle peut bien eſtre ſans vraye Egliſe, cela eſt vray : Mais il ne s'enſuit pas le contraire, qu'auſſi la vraye Egliſe ſoit ſans la ſucceſſion perſonnelle, & que ceſte ſucceſſion ne ſoit pas neceſſaire : Car nous diſons qu'elle ne ſuffit pas ſeule, & que toutesfois elle eſt neceſſaire : & auons dit & monſtré cy-deſſus, que la ſucceſſion entiere vraye marque de l'Egliſe eſt double, ſçauoir eſt des Paſteurs & des Docteurs, & que faillent ceux qui ſeparent l'vne de l'autre, & ſe contentent
Iren. l. 4. c. 4. de l'vne ſeule. Il faut obeyr aux Preſtres (ainſi appelloient ils les Eueſques) en l'Egliſe, qui ſuccedent aux Apoſtres, & qui auec la ſucceſſion Epiſcopale, ont receu le don aſſeuré de verité. Et ainſi c'eſt vne calomnie des aduerſaires, qui nous impoſent, que nous nous contentons de la perſonnelle, & deſdaignons celle de doctrine. Le contraire s'eſt bien monſtré cy-deſſus. Nous voulons donc tous les deux, & les diſons auoir toutes deux, & les aduerſaires pas vne. Le lecteur equitable iugera s'il a eſté bien prouué cy-deſſus.

I'adiouſteray icy deux mots, l'vn que bien que l'on ne vueille ſe contenter & preualoir de la perſonnelle, ſans celle de la doctrine, & ainſi que l'on ne puiſſe par elle ſeule conclurre en affirmatiue, ny dire que par tout, où elle eſt, incontinant y ſoit la vraye Egliſe ; ſi eſt-ce que l'on peut par elle ſeule argumenter à la negatiue, & dire que là où elle n'eſt point, n'y a point d'Egliſe : & ainſi ſi la ſucceſſion perſonnelle ſeule ne ſuffit point à prouuer que la Catholique Romaine eſt la vraye Egliſe, elle ſuffit toutesfois à prouuer, que chez les aduerſaires l'Egliſe n'y eſt point. Et tout cela vient de la precedente propoſition, que la perſonnelle eſt neceſſaire : mais ſeule ne ſuffit pas.

L'autre petit mot à dire, eſt que les aduerſaires deſdaignans ainſi & meſpriſans la perſonnelle pour ſe contenter de la doctrinale, procedent cauteleuſement. Car il eſt tout patent & clair, qu'ils n'ont point la perſonnelle : c'eſt choſe qui ſe touche au doigt & à l'œil à tous. Mais de la doctrinale c'eſt choſe diſputable, qui

Digitized by Google

n'eſt ſi aiſee à voir, iuger, & vuider à tous. Et par ainſi ils ſe penſent ſauuer d'vne prompte & paree condamnation. Toutesfois nous auons monſtré par leurs dires propres, & ſans y auoir employé autres moyens, que leur confeſſion publique eſcrite, qu'ils ont encores moins celle de doctrine, que la perſonnelle. Car outre qu'ils ne l'ont point, non plus que l'autre, encores l'iniurient-ils, la condamnent, la perſecutent. Au reſte en rebutant ainſi la perſonnelle, c'eſt proprement faire comme le renard d'Eſope, lequel ayant perdu ſa queuë, pour excuſer & colorer ſon defaut, alla preſcher aux autres beſtes, afin que l'on ne ſe mocquaſt de luy, que c'eſtoit choſe ſuperfluë, & vne charge inutile, que d'auoir queuë.

Venons au ſecond poinct: ils alleguent trois oppoſitions con- 10.
tre la ſucceſſion perſonnelle, la premiere alleguee par Brence eſt
de Caïphe & des Apoſtres. Icy il y a de la malice ou de l'igno- 2.
rance. Qui ne ſçait que les Apoſtres ne deuoient aucunement eſtre ordonnez ny ſucceder à Caïphe, quand bien il euſt eſté vn tres-homme de bien & tres bon Eueſque? Qui ne ſçait que la Preſtriſe & ſucceſſion d'Aaron eſtoit à certain temps durable, ſeulement iuſqu'à l'inſtallation d'vne nouuelle Preſtriſe, loy, alliance inſtituee par Ieſus-Chriſt Preſtre, non ſelon l'ordre d'Aaron, mais de Melchiſedech, & que ceſte nouuelle deuoit abroger & enſeuelir la vieille? Or eſtans les Apoſtres les premiers de ceſte nouuelle, ils ne doiuent rien tenir de la vieille, ny de Caïphe. S'ils euſſent eſté ordonnez par Caïphe, & euſſent ſuccedé à luy, c'euſt eſté touſiours la vieille, qui euſt continué: mais encores ceſt argument faict contre eux: car ainſi que depuis Aaron iuſques à Ieſus-Chriſt, il n'y a point eu de vrays & legitimes Preſtres, ſinon ceux, qui ont ſuccedé & ſont venus d'Aaron, le tige & la ſource, pource que c'eſtoit le temps prefix, que deuoit durer ceſte Preſtriſe là (il eſt vray qu'elle a encores duré quelque peu de iours apres Ieſus-Chriſt, mais c'eſtoit pour la faire mourir doucement, & l'enſeuelir auec honneur, comme diſcourt ſainct
Cyprien) auſſi depuis les Apoſtres iuſqu'à la fin du monde, qui l. Ep. 3. l. 4.
eſt le temps ordonné & promis, pour la duree de la nouuelle Ep. 4.
Euangelique alliance & Preſtriſe de Ieſus-Chriſt, qui eſt Preſtre eternel & non temporel, comme Aaron, il n'y a point de vrays
Eueſques ny Preſtres, qui ne ſuccedent & ne deriuent des Apo- Pſ. 104.

ſtres. Et nos ſchiſmatiques ne ſe peuuent dire nouueaux Eueſques ſans ſucceſſion, comme ont eſté les Apoſtres, qu'ils ne faſſent vne nouuelle Preſtriſe, loy, & alliance, qui eſt vn blaſpheme.

11. 3. Le troiſieſme poinct contient la ſeconde oppoſition contre la ſucceſſion perſonnelle (alleguee par du Pleſſis & Caluin) qui eſt des premiers Eueſques Arriens: mais ce n'eſt à propos ny pertinent. Car il eſt aſſez reſpondu cy-deſſus, ſçauoir eſt, que la ſucceſsion de la doctrine eſtant en eux manifeſtement interrompue & corrompue par leurs dogmes & doctrine nouuelle, deſprinſe de la generale & ancienne, & la perſonnelle demeurant toute ſeule & ſimple, ce n'a plus eſté la ſucceſsion vraye, entiere, Apoſtolique, Eccleſiaſtique, de laquelle nous auons parlé, & telle que nous l'auons dit, deſcrit, & prouué, marque infaillible & tres-illuſtre de la vraye Egliſe. Nous ſommes las de tant de fois dire que ceſte ſucceſsion Apoſtolique eſt double: que la perſonnelle ſeule ne ſuffit: que nous voulons toutes les deux ioinctes, comme elles ſont en la Catholique Romaine, priuatiuement de toutes autres. Les deſioindre c'eſt acte d'hoſtilité, c'eſt les vouloir deſtruire.

La ſucceſsion donc vraye & Apoſtolique (dira quelqu'vn) & l'Egliſe s'eſt faillie & perdue dés lors en ces lieux-là, où ont preſidé ces Eueſques heretiques & ſchiſmatiques. Non eſt pas pour cela: car eux par iugement public de l'Egliſe ont eſté condamnez, depoſez, & en leurs places d'autres ont eſté mis non ſuccedans à eux, ny ordonnez par eux, mais ſuccedans à leurs deuanciers, & ordonnez par ceux qui eſtoient demeurez, & auoient perſeueré en la generalité & ſucceſsion entiere, ſaine, & Apoſtolique, non plus que la genealogie de Ieſus-Chriſt, deſcendant d'Abraham en droicte ligne n'a pas failly, pour n'auoir pas touſiours continué par les aiſnez: car ſi elle n'a continué par Eſaü, ſi a bien par Iacob: ſi ce n'a eſté par Abſalon, ny Adonias, ſi a bien par Salomon.

12. 4. En quatrieſme lieu vient la troiſieſme, derniere & grande oppoſition contre la ſucceſſion perſonnelle, qui eſt des Egliſes Grecques & Orientales: tant ſouuent & tant fort alleguee par nos aduerſaires: Par du Pleſſis non ſeulement en ceſt endroit de la ſucceſſion: mais auſſi au faict & marque de l'antiquité: auant luy par Caluin, qui ſemble le vouloir employer à deux viſages

3. Inſtit. 4. 1. 2.

Digitized by Google

contraires, comme vn dilemme, diſant d'vne part qu'en Aſie, Afrique, Egypte, la ſucceſſion perſonnelle y eſt perduë: & toutesfois nous y recognoiſſons Egliſe: d'autre part il dit qu'en l'Egliſe Grecque la ſucceſſion perſonnelle y dure encores entiere: toutesfois ne la tenons pour vraye, ains pour ſchiſmatique. Par ainſi la ſucceſſion perſonnelle ne peut eſtre marque de la vraye Egliſe. Car elle peut eſtre ſans Egliſe, & l'Egliſe ſans elle. L'on peut en vn mot reſpondre à cela, ce que venons de dire à la ſeconde oppoſition des Eueſques Arriens gardans la ſucceſſion perſonnelle, & non celle de la doctrine. C'eſt que la ſucceſſion n'eſt marque ſuffiſante de la vraye Egliſe, ſinon entant qu'elle eſt double, entiere, de Paſteurs & de doctrine enſemble. Or n'eſtant telle en ces lieux-là, où la perſonnelle a eſté ſouuent interrompue, troublee, obſcurcie, celle de doctrine infectee & corrompue d'hereſies & de ſchiſmes, comme a eſté prononcé par pluſieurs Conciles, tellement que l'vne ou l'autre ſucceſſion a eſté corrompue, ſinon toutes les deux: Il s'enſuit que la vraye Egliſe n'y eſt: dont partie aduerſe ne peut plus tirer argument concluant de ces Egliſes-là abaſtardies, alterees, corrompues.

Toutesfois pour le mieux entendre au vray, & ne ſe meſconter en quelque choſe, il en faut parler vn peu plus au long. Car auſſi cecy conſiſte en hiſtoire & en faict. Tous ces lieux là ne ſont pas de meſme condition: Premierement, quant à la ſucceſsion de doctrine. L'Egliſe Grecque a eſté conuaincue legitimement en trois Conciles generaux de Latran, Lyon, Florence, d'hereſie & de ſchiſme, & principalement à cauſe de l'article de la Proceſsion du ſainct Eſprit, laquelle les Grecs nient eſtre du fils, hereſie confeſſee meſme par tous nos aduerſaires. Au dernier de Florence, les Eueſques Grecs s'y trouuans en grand nombre auec leur Empereur Paleologue, & leur Patriarche de Conſtantinople Ioſeph, apres longues diſputes, enſemble les Armeniens ſe reünirent à l'Egliſe Catholique Romaine: & ſouſcriuirent tous à la determination du Concile, ſauf vn Marc Eueſque d'Epheſe. Depuis tous ne perſeuererent en ceſte reünion & ſoubſcription. Or les autres Egliſes d'Afrique, d'Egypte, & encores pluſieurs d'Aſie n'ont point eſté notees de ceſte alteration de doctrine, ny d'auoir rompu ou corrompu la ſucceſsion d'icelle. Quant à la ſucceſsion

perſonnelle des Paſteurs, certes elle eſt bien obſcuré, & bien troublee en pluſieurs de ces lieux-là, & meſmes aux Egliſes principales & Patriarchales : Car en icelles il y a eu ſouuent des Eueſques tres-manifeſtes heretiques, qui ont troublé & interrompu le droict fil continu de la ſucceſſion Paſtoralle. Puis la violence du Mahumetiſme y a apporté de la confuſion, comme en Alexandrie l'an 650. en Hieruſalem & Antioche peu auant l'an 1300. elle a empeſché auſſi le libre commerce & communion de ces Egliſes-là, auec la Romaine, les tenant en grande captiuité, ignorance, barbarie : auſſi il a eſté predict, que la gent qui ſe ſeparera de l'Egliſe, & ne luy obeyra, perira. Ce qui ſemble auoir eſté figuré aux dix tribus d'Iſraël deſparties de la race de Iuda, de Dauid, & de la communion de l'Egliſe de Hieruſalem. Voilà comme eſt diuerſe la condition de ce pays-là. Es lieux où la ſucceſſion toute entiere perſonnelle & doctrinale a eſté rompuë, & n'eſt plus, il n'y peut auoir vraye Egliſe. Mais ceux eſquels la perſonnelle a eſté troublee & interrompue, comme en Hieruſalem, Antioche, Alexandrie, & autres lieux d'Afrique, Egypte, Syrie, & où auſſi la doctrinale a eſté corrompue, mais puis a eſté renoüee en Armenie, & pluſieurs lieux de la Grece, la vraye Egliſe y eſt : car l'interruption en la ſucceſſion, ſoit doctrinale, ſoit perſonnelle, en vn lieu & pays particulier, n'empeſche pas, que ſi elle ſe remet & ſe renoüe, il n'y aye vraye Egliſe, moyennant qu'elle adhere à celle, qui eſtoit auant l'interruption, & ſe tienne à l'vniuerſelle Catholique Romaine, comme celle en laquelle n'y a point eu d'interruption. La continuation toute d'vn fil ſans nœud, ſans pieces, marque de la vraye Egliſe, n'eſt pas requiſe en toutes les Egliſes particulieres du monde, membres de l'vniuerſelle : c'eſt aſſez qu'elle ſoit parente en l'Egliſe en quelque lieu eminent. Là ſera la vraye Egliſe, & vrayes toutes celles qui y ſeront aſſociees & s'y tiendront, encores qu'en particulier elles ayent ſouffert des interruptions. Ainſi faiſant ſont vrayes les Egliſes Orientales, Aſiennes, Armeniennes, Africanes, communicantes & adherantes à la Romaine, & d'icelle prenans confirmation de leurs Patriarches, comme elles font, ainſi qu'a eſté dit cy-deſſus chap. 9. en la marque quatrieſme de Catholique. Voilà pourquoy les anciens Eueſques ont eſté beaucoup plus ſoigneux de la ſucceſſion de l'Egliſe Romaine, que des leurs propres.

Iſa. 60.

pres. Sainct Irenee en France, Optatus & ſainct Auguſtin en Afrique, Epiphanius en Cypre, Euſebe de Ceſaree en la Paleſtine, tous Eueſques & grands perſonnages ſans faire mention de leurs Egliſes, ont tous allegué & employé la ſucceſſion de l'Egliſe Romaine, comme de la principale, à laquelle ils ſe tenoient fermes. Car ceſte ſucceſſion faict & ſert pour tous ceux, qui s'y tiennent & adherent.

Or c'eſt aſſez reſpondu à ce qu'ils diſent contre la perſonnelle: venons à celle de la doctrine: & ce ſera le cinquieſme poinct de noſtre reſponſe à leur dire. Ils diſent qu'elle ſuffit & qu'ils l'ont. Nous auons prouué cy-deſſus, que tous les deux ſont faux, meſmes par leurs propres dires & confeſsions, à quoy n'y a point de replique. Le premier ſans autre diſcours eſt apertement abſurde: car comment peut eſtre la doctrine, icelle continuer & perſeuerer certaine ſans Paſteurs, qui l'enſeignent, & iceux enuoyez, ordonnez, & continuez? 13. Au 5.

Mais arreſtons-nous au ſecond qui eſt le principal. Pour prouuer qu'ils l'ont, ils diſent qu'ils ſont tous preſts à le monſtrer par les Eſcritures. Or voicy touſiours le refrain. S'il eſt queſtion des marques de l'Egliſe, d'vne regle de foy, & creance, d'vn iuge ſouuerain pour vuider les differens & doubtes de la doctrine, de voir qui a la ſucceſſion Apoſtolique de l'Egliſe, bref en toutes choſes ils ſe ſauuent viſtement à ceſte Eſcriture: & ſe mettent à l'abry, & à couuert contre tous aſſauts & batteries. Ils me font ſouuenir de ceux, qui preſſez de debtes, ou qui pour crimes ſont pourſuiuis craignans d'eſtre attrappez par la iuſtice, ſe tiennent ſerrez dedans des forts, ou dedans des bois, ſe fians qu'il ſera tres-mal aiſé de les prendre & arracher de là. C'eſt ce qui rend hardis les voleurs. Les heretiques & ſchiſmatiques de tout temps en ont faict ainſi, ſçachans que ſi on vient en place marchande, ils ſeront deſcouuerts n'auoir ny Egliſe, ny ſucceſſion, ny vnité, ny aucune marque de verité: & ſeront conuaincus d'apoſtaſie, deſertion, hereſie, ſchiſme, ils ſe ſauuent viſtement en ce fort, en ceſte grande foreſt: Et qui les aura de là? le ſimple ignorant ne les ira pas chercher là: le ſçauant les y trouuera bien, mais ne les denichera iamais, teſmoing tous les ſchiſmes & hereſies, qui ont iamais eſté. Car apres tout, il y a vn fort inexpugnable, l'opiniaſtreté, le ſens, l'intelligence particuliere, la reuelation c. 2. 3. 4.

Digitized by Google

prince du ſainct Eſprit. Or nous auons reſpondu & refuté tout cela aſſez amplement cy-deſſus.

Mais encores voyons combien impertinemment ils diſent, qu'ils monſtreront par l'Eſcriture leur ſucceſſion de doctrine. Car apres qu'auons dit que l'Eſcriture eſt ſubiecte à diuers ſens & interpretations : qu'elle eſt prinſe & entendue de diuers diuerſement : que chacun la prend pour ſoy : que ce n'eſt le moyen de ſortir d'affaires, mais pluſtoſt d'y entrer : qu'elle eſt difficile à entendre, & que nous cherchons des marques de la vraye Egliſe, claires, notoires, aiſees, meſmes aux ſimples qui ſont le plus grand nombre, & ont beſoing d'eſtre eſclaircis & reſolus en ce poinct, ce qu'ils ne peuuent par l'Eſcriture, de laquelle les ſçauans meſmes ne ſont d'accord : que l'interpretation d'icelle eſt en la main des Paſteurs & Docteurs eſtablis de Dieu pour cela : & ainſi faudroit il reuenir à la ſucceſſion perſonnelle, pour recognoiſtre la doctrine. Apres tout cela, dis-je, encores voicy que c'eſt. Il n'eſt icy queſtion de la doctrine quelle elle eſt, ou doit eſtre en ſoy: mais de la publication, tradition, reception, & progrez, & en vn mot ſucceſſion d'icelle: ſi elle a eſté maintenue & continuee ſucceſſiuement de Paſteurs en Paſteurs, de temps en temps, qui a retenu & retient la ſucceſſion de doctrine? Il eſt icy queſtion de faict & non de droict, ſçauoir qui a & retient, & qui non, ie ne dis pas la doctrine des Apoſtres, mais bien la ſucceſſion de la doctrine des Apoſtres. La verité du faict ne ſe cognoiſt pas par le droict, non plus que le ſubſequent par l'antecedent. La ſucceſſion eſt vne ſuitte & continuation apres le commencement: la ſucceſſion de doctrine eſt apres la doctrine, voire apres l'Eſcriture, comment la cognoiſtra-t'on par l'Eſcriture? La ſucceſſion de doctrine depend & vient apres les Apoſtres: l'Eſcriture eſt deuant la mort des Apoſtres, & eſtoit deſia du viuant, & en preſence des Apoſtres conteſtee, mal prinſe & entendue, comme dit ſainct Pierre, comment ſçauray-je par l'Eſcriture ce qui a eſté faict cent ans, deux cens, trois cens ans apres l'Eſcriture?

Certes la ſucceſſion ne ſe peut mieux ſçauoir que par les anciens, qui ont veſcu en ce temps là, & ſont venus ſucceſſiuement les vns apres les autres, de temps en temps, de ſiecle en ſiecle, & non pas en prendre vn ou deux, mais tous enſemble & accordans. Si l'on ſ'en veut remettre à eux, & les prendre pour arbitres

amiables compoſiteurs, la queſtion ſera bien toſt vuidee. Ils ne peuuent eſtre ſuſpects aux parties : Ils ne ſont point plus parés ou alliez, ny n'ont point cognu les vns plus que les autres : ils ſont neutres. Si on ne leur veut tant attribuer, pour le moins doiuent-ils bien autant auoir de credit & d'authorité que Ciceron, que Plutarque, & quelques autres hiſtoriens, & ainſi ſeront-ils teſmoins croyables de ce qui ſe diſoit, faiſoit, croyoit, obſeruoit de leur temps, dont euſt eſté bon de ſuiure ceſte voye, pour conuaincre les ſchiſmatiques, de n'auoir la ſucceſſion ſelon le conſeil donné à Theodoſe. Mais outre qu'il euſt eſté bien long, encore euſſent-ils touſiours peu repliquer, comme ils font de l'Eſcriture, qu'ils ne s'entendent pas ainſi, ny ainſi que nous voulons, ou bien ils en fuſſent venus à belles iniures contre eux. Nous auons faict plus ſeurement. Nous les auons faict parler eux meſmes en leurs liures, inſtitutions, centuries, qui en diſent & confeſſent tant que l'on veut (bien qu'ils ne diſent pas tout) pour faire voir à tout le monde que tant s'en faut, qu'ils ayent retenu la ſucceſſion, qu'ils en ſont ennemys capitaux, & perſecuteurs à outrance.

Mais venons aux deux poincts qui reſtent encores, qui ſont le 6. & le 7. de leur reſponſe, & Apologie cy deſſus miſe. Le 6. eſtoit qu'au pire la ſucceſſion perſonnelle a lieu, & peut eſtre requiſe, quand il y a des Egliſes, & non quand il n'y en a point, comme en ce temps. C'eſt le dire exprez de Caluin, Beze, Bucere, comme a eſté cotté cy deſſus. Or en ce dire il y a premierement vne ſuppoſition tres-fauſſe, & telle declaree cy deſſus bien expreſſement au chapitre 9. par diuers moyens, ſçauoir qu'il peut aduenir qu'il n'y ayt point d'Egliſes, & viennent toutes à deffaillir, & par ce moyen auſſi à defaillir la ſucceſſion perſõnelle, & non ſeulement tres fauſſe, mais tres dangereuſe : car ſi elle eſt vne fois admiſe, voila la porte ouuerte à tout heretique nouueau dogmatiſte, lequel ſe iactera d'eſtre enuoyé de Dieu, & toute Egliſe auoir failly & deffailly. 14. Au 6.

Mais ie leur dis, que quand bien ils auroyent eſté enuoyez de Dieu immediatement, ſi n'en doiuent ils pas eſtre creus ny receus, s'ils ne le preuuent : car toute extraordinaire & immediate miſſion, tant pource qu'elle eſt ſuſpecte, à cauſe qu'elle eſt extraordinaire, que pource qu'elle eſt incertaine & ſecrette,

Digitized by Google

à cauſe qu'elle eſt immediate, elle n'eſt receuable, ains reprochable, ſi elle n'eſt bien prouuee & authoriſee. Et à ce propos faut rapporter tout ce qui a eſté dit au chap. 2. contre les pretendues reuelations ſecrettes du ſainct Eſprit. Nous voyons que tous ceux, qui ont eſté enuoyez de Dieu immediatement, l'ont tres-bien & richement prouué, ou en ſe faiſant approuuer & authoriſer par l'ordinaire: comme ſainct Paul, qui a eſté baptiſé, & a receu l'impoſition des mains d'Ananias, & puis authoriſé par les autres Apoſtres: ou par miracles, comme Moyſe: ou par les predictions & promeſſes des Prophetes, comme ſainct Iean Baptiſte interrogé qui il eſtoit: ou par miracles & Propheties tout enſemble comme Ieſus Chriſt. Il faudroit donc auſſi que nos nouueaux ſchiſmatiques, qui ſe diſent enuoyez de Dieu immediatement, en fiſſent autant: autrement nous ne ſommes tenus, ny ne deuons, & ſerons coulpables de les receuoir, les eſcouter, eſtans contraires à l'ordinaire & ancien.

15. Venons au 7. dernier & plus fort de du Pleſſis, qui eſt qu'ils ont la vocation & ſucceſsion ordinaire, legitime, & toute la meſme que nous, car leurs premiers Miniſtres eſtoient Preſtres Docteurs, qui en ont enuoyé d'autres.

Au 7. Du Pleſſis. c. 11.

Auant qu'examiner & confuter ce dire, nous luy obiectons deux choſes: L'vne que ce dire eſt contraire à leur dire precedant, qui eſtoit qu'il ne falloit point requerir de ſucceſſion perſonnelle, quand il n'y a point d'Egliſe, comme en ce temps, dont ils ont eſté enuoyez extraordinairement. Il eſt auſſi contraire au 31. art. de la publique & generale confeſſion de ſon party, qui le deſment tout ouuertement de cecy, diſant ainſi: Il a fallu quelquesfois & meſmes de noſtre temps, auquel l'eſtat de l'Egliſe eſtoit interrompu, que Dieu ayt ſuſcité gens d'vne façon extraordinaire pour redreſſer l'Egliſe de nouueau, laquelle eſtoit en ruyne & deſolation. Par où ils confeſſent leur miſsion eſtre extraordinaire, leur Egliſe n'auoit touſiours eſté. Ces gens ne ſçauent où ils en ſont, ny à quoy ſe tenir, tantoſt dedans, tantoſt dehors: & qui pis eſt ils diſent l'Egliſe auoir eſté perdue, en ruyne & deſolation. L'autre eſt que quand bien il ſeroit vray, ce que dit du Pleſsis, ſi ne feroit il rien pour luy, & pour ceux de ſon party les Caluiniſtes, d'autant qu'ils ne ſuccedent, & ne ſont enuoyez ny approuuez par ces premiers, Luther, Zuingle, & autres

nommez par luy; ains au rebours ils ſe contrediſent capitalement, s'excluent, & excommunient reſpectiuement.

Mais ie luy dis, que ſon dire le deſtruict, & monſtre que chez eux (ie dis des partis meſmes, qui ont eu leurs premiers miniſtres Preſtres) il n'y a aucune legitime vocation: & voicy dequoy. Si Luther Zuingle, & les autres ont eſté vrays Preſtres, & bien ordonnez, l'Egliſe Romaine eſt donc la vraye egliſe, & eſt celle, qui a puiſſance d'enuoyer, & ordonner: car c'eſt d'icelle que Luther & les autres ont eſté enuoyés & ordonnés, & depuis n'ont receu aucune autre nouuelle ordination, & par ainſi ceux qui en ſont ſortis, comme eux, ſont ſchiſmatiques. 2.

D'auantage ces premiers, qui ont eſté ordonnez par l'Egliſe Romaine, & faicts Preſtres, n'ont pas receu toutesfois puiſſance d'en ordonner d'autres: ainſi quand bien ils ne l'auroient perduë ſortant de l'Egliſe, & qu'ils l'auroient retenuë, ce ne ſeroit que pour eux, & ſeroit expirée auec eux, ne l'ayant receuë pour la communiquer à autruy. 3.

Et quand bien ils l'auroient receuë pour autruy, c'eſt à dire, qu'ils euſſent receu puiſſance d'en ordonner d'autres, & pour le dire en vn mot, qu'ils feuſſent eſté Eueſques, ils l'auroient perdu en ſortant de l'egliſe, laquelle ne donne iamais puiſſance d'ordonner hors elle, & contre elle: & qui rompt ou abandonne l'vnité de l'Egliſe, ne peut plus faire d'officiers à l'Egliſe. 4.

Mais il dit que l'Eueſque & le Preſtre ſont vn, & ont vne meſme eſſentielle puiſſance, & par ainſi que leurs premiers Miniſtres Preſtres ont eu puiſſance d'en ordonner, & enuoyer d'autres. Voicy vne queſtion, qui n'eſt pas petite, Si l'Eueſque & le Preſtre ſont vn, & égaux en puiſſance. Du Pleſſis & les ſchiſmatiques ſouſtiennent fort & ferme l'affirmatiue, pource qu'elle ſert, ce leur ſemble, à leur cauſe, en laquelle ils ont eu des Preſtres faicts par nous qui ont puis apoſtaté, & d'Eueſques pas vn: combien que quand ils en euſſent eu, cela ne leur euſt de rien ſeruy, car comme dit eſt, ſortans hors l'Egliſe, qui les a ordonnés, ils perdent ceſte puiſſance. 10. *Si l'Eueſque & le Preſtre ſont égaux. Du Pleſſis c. 11.*

Or combien ils ſont trompez de cuider que l'Eueſque & le Preſtre ſoient égaux, il ſera aiſé à voir par ces ſept mots, que ie vay dire.

1. Toute l'antiquité a creu & tenu le contraire, qui eſt que l'E-

ueſque eſt plus & par deſſus les Preſtres, non ſeulement au droict & puiſſance d'ordonner, mais en iuriſdiction: *Teſmoins tous ces Peres & Docteurs, Dionyſ. Eccleſiaſtic. Hierarc. c. 5. Clemens can. Apoſtolic. 40. Ignac. Epiſtola ad Philadelphenſ. Tertullian. de Bapt. ſ. Damaſ. epl. 3. Epiph. hæreſ. 75. Hier. epl. 85. ad Euãg. Leo mag. epl. 82. Chryſoſtom. Theodoret, Oecumen. ſur le 3. & 4. chapitre 1. Timoth. Concil. Antioch. cap. 10. Ancyranum. 12.*

2. Cela auſſi ſe monſtre par la figure du vieil Teſtament, auquel le ſouuerain Sacrificateur & Preſtre Aarõ, & ſes ſucceſſeurs, eſtoit ſuperieurs en toutes choſes aux autres moindres Preſtres, ſucceſſeurs des enfans d'Aaron, & aux Leuites venans de Leui par autre ligne, que d'Aaron. Et ainſi y auoit trois ordres, le ſouuerain Preſtre, les moindres Preſtres, & les Leuites: temporanees, auſquels reſpondent en l'Egliſe l'aueſque, les Preſtres, les Diacres.

Hieron ad Marcellam Conc. Neoc. c 13 Damaſ Epl. 3.

3. La diſtinction & ſuperiorité des Apoſtres par deſſus les 72. Diſciples: car les Eueſques ſuccedent aux Apoſtres, comme les Preſtres aux Diſciples, ainſi que toute l'antiquité a dict.

4. Aerius a eſté tenu & nombré au roolle des heretiques par SS. Auguſtin & Epiphane, pour auoir tenu ceſte opinion de du Pleſſis & ſes conſorts, qui eſt que les Preſtres ont puiſſance d'ordonner, comme les eueſques.

Hæreſ. 53. & 75.

5. S'il eſt ainſi que les Preſtres ayent ceſte puiſſance d'ordonner, comme dit du Pleſſis, il ſeroit aduenu quelquesfois qu'il auroit eſté fait, & que les Preſtres auroient ordonné d'autres Preſtres, Eueſques, Diacres: Or c'eſt choſe inouye, & non iamais veuë. Et ſi l'on veut dire, que ſi c'eſt aux ſchiſmatiques à le monſtrer, & en produire quelque exemple. S'ils l'euſſent peu faire, ils ne l'euſſent pas oublié.

6. Si l'Eueſque euſt eſté faict ſuperieur aux Preſtres par le fait & institution humaine, l'on pourroit cotter le temps, auquel fut faicte ceſte inſtitution, & commença ceſte couſtume, ce que ne fait ny ne peut faire du Pleſſis & ſes conſors.

7. Mais au cõtraire dés le temps des Apoſtres l'Eueſque eſtoit le Iuge, & le Superieur des Preſtres, cõme appert par ces mots de S. Paul eſcriuant à Timothée Eueſque, Ne vueilles receuoir contre vn Preſtre aucune accuſatiõ, ſi ce n'eſt à la parole de deux ou trois

teſmoings, & les contemporanees & voiſins des Apoſtres SS. Denis, Ignace, Clement, Tertullien, cottés cy-deſſus.

Quant à ce que du Pleſſis allegue pour ſoy, & pour monſtrer que l'Eueſque & le Preſtre ne ſont qu'vn, & n'eſtoient qu'vn du commencement, il eſt aiſé d'y reſpondre, & monſtrer qu'ils n'entendent pas, ou feignent n'entendre les eſcritures, & qu'ils n'vſent pas de bonne foy. Ils alleguent des lieux de S. Paul & des Actes, qui ſemblent confondre les Eueſques & les Preſtres, & prendre indifferemment l'vn pour l'autre. A quoy nous diſons auec ſainct Chryſoſtome & autres anciens, qu'au commencement de l'Egliſe les noms de Preſtre, & d'Eueſque eſtoient communs & indifferemment attribués, & aux plus grands Preſtres, qui depuis ont eſté par nom propre appellez Eueſques, & aux moindres qui depuis ont eſté proprement appellez Preſtres, combien que touſiours leurs puiſſances & dignitez ayent eſté diſtinctes: & celle du premier & plus grand depuis, dit Euſebe, plus grande & ſuperieure, comme a eſté monſtré par S. Paul à Timothée: qu'il declare iuge des Preſtres, & par les contemporanées & voiſins des Apoſtres SS. Denis, Ignace, Clement, Tertullien, cottez cy deſſus.

Quant à ces Docteurs, que du Pleſſis allegue auſſi pour ſoy & ſon opinion, ſpecialement ſainct Hieroſme, duquel generalement tous les ſchiſmatiques font ſi grand feſte, & tout leur Achilles en ceſte matiere, ie leur dis, que tout cela eſt contre eux. Car S. Hieroſme qui combat tant pour l'eſgalité de l'Eueſque & du Preſtre, en excepte par expres l'ordination, en laquelle il faict l'Eueſque ſuperieur au Preſtre, diſant: Que faict l'Eueſque excepté l'ordination, que le Preſtre ne face? Or il n'eſt icy queſtion que de l'ordination, & c'eſt de l'ordination que du Pleſſis conteſte tant en ſon chapitre 11. que l'Eueſque & le Preſtre ſont égaux pour prouuer que leurs premiers Miniſtres, qui n'eſtoient que Preſtres, ont peu enuoyer & ordonner d'autres. Par ainſi du Pleſſis & les Schiſmatiques ſont condamnés par le dire de ſainct Hieroſme qu'ils alleguent tant pour eux: Et certes ie ne ſçaurois croire que du Pleſſis n'aye allegué ce lieu de ſainct Hieroſme ſur la foy d'autruy: Car ce ſeroit auoir trop grande faute d'ingenuité que de tronquer vn paſſage pour eſtablir vne opinion, ou encores plus faute de prudēce de produire ce qui deſtruit entierement

ſa cauſe. Car puis que ſainct Hieroſme tout expres maintient que le Preſtre ne peut ordonner, qu'eſt-ce que nous diſputons? que ſert-il ſi en autre choſe il le faict égal à l'Eueſque? Et monſtre biẽ à l'œil du Pleſſis, d'auoir ſuiuy la foy d'autruy, car il cotte à la marge l'Epiſtre de Sainct Hieroſme ad Euādrum au lieu d'Euagrium. Item ce qu'il dit eſtre en ceſte epiſtre, que l'vn eſt nom d'aage, &c. Eſt auſſi ſur l'epiſtre à Tite. Bref il confond ce qui eſt en deux lieux, comme s'il eſtoit en vn ſeul.

Mais pour eſtre, repliquera du Pleſſis que ſainct Hieroſme faiſant l'Eueſque ſuperieur au Preſtre en l'ordination, entend parler de ſon temps, ou pour le moins des Apoſtres, mais que du temps des Apoſtres ils eſtoient égaux meſmes en l'ordination.

Ie luy reſpons deux choſes: l'vne quand il ſeroit ainſi (ce que non, comme ſe verra tantoſt) touſiours aura du Pleſſis, & les Schiſmatiques perdu leur cauſe au principal. Car quelle folie & rage eſt-ce, de renuerſer de leur priuée authorité vne inſtitution & obſeruance vniuerſelle de douze cens ans & plus, des & depuis les Apoſtres, comme ils font, faiſans le Preſtre égal à l'Eueſque?

Mais que la ſuperiorité de l'Eueſque par deſſus le Preſtre en tout cas aye eſté des le temps des Apoſtres meſmes, il appert par le meſme S. Hieroſme, & au meſme lieu que du Pleſſis l'allegue, ſçauoir ſur l'epiſtre ad Titum, expliquant ces mots de l'Apoſtre (affin que tu eſtabliſſes des Preſtres par les villes) & diſant ainſi, Que les eueſques entendent qu'ils ont puiſſance d'eſtablir des Preſtres par les villes: & vn peu apres il dit ce que du Pleſſis meſme allegue ſans s'apperceuoir que c'eſt ſa ruïne: Auant que les affections & brigues ſe miſſent en la religion, & que l'on diſt, Ie ſuis à Paul, à Apollo, à Cephas, les eglíſes eſtoient gouuernées en cõmun par le conſeil des Preſtres: mais depuis que ceux, qui baptizoient, ont commencé de penſer que leur baptizés eſtoient à eux & non à Chriſt; il a eſté ordonné par tout le monde que d'entre les Preſtres vn ſeroit eſleu, qui auroit ſuperiorité ſur les autres, &c. Or eſt-il que ceſte occaſion de ſuperiorité, c'eſt à dire ceſte diuiſion, de Cephas, Paul, Apollo, eſtoit, du temps des Apoſtres, & long-temps auant leur mort, comme il appert par ſainct Paul aux Corinth. où il exprime ceſte diuiſion. Par ainſi il faut croire que ceſte ſuperiorité venüe de ceſte diuiſion a eſté du temps des Apoſtres.

Digitized by Google

Apoſtres. Et ainſi du Pleſſis & les ſchiſmatiques en toute façon ſont prins, & font contre toute l'Egliſe primitiue, Apoſtolique, de faire le Preſtre eſgal à l'Eueſque.

Mais il y a encores plus, car ceſte ſuperiorité de l'Eueſque introduicte ſelon ſainct Hieroſme à l'occaſion de ces diuiſions, n'eſt pas de l'ordination, dont nous diſputons (car ceſte-cy a eſté touſiours dés le commencement) mais de iuriſdiction. Parquoy pour bien le tout entendre & les dires, tant de ſainct Hieroſme, que des autres Docteurs, qui ſemblent faire le Preſtre eſgal à l'Eueſque, il faut diſtinguer la ſuperiorité & majorité qui eſt en l'Egliſe, des Eueſques par deſſus les Preſtres: car elle eſt double, & en deux choſes touchées cy-deſſus en paſſant: l'vne eſt le droict & puiſſance d'ordonner Eueſques, Preſtres, Diacres: l'autre eſt la Iuriſdiction, c'eſt à dire puiſſance de cognoiſtre, iuger, deliberer, ordonner, excommunier. La premiere ſuperiorité qui eſt en l'ordination a eſté perpetuellement, vniuerſellement, & irrefragablement tenuë, obſeruée, preſchée par tous les anciens, & ſainct Hieroſme meſme, comme ſe verra tantoſt, qui ont dit, que l'Eueſque ſeul peut ordonner, & par ce moyen engendrer des peres à l'Egliſe, & que le Preſtre ne peut ordonner, mais ſeulement baptiſer, & ainſi faire des enfans à l'Egliſe, comme parle Epiphane. Et a eſté hereſie de dire le contraire, comme a eſté dict cy deſſus d'Aërius: & c'eſt de celle là que nous diſputons icy tant auec les ſchiſmatiques. Car c'eſt ſur le poinct de l'ordination, & miſſion que du Pleſſis conteſte tant en ſon chapitre 11. que l'Eueſque & le Preſtre ſont égaux, & par ainſi que leurs premiers Miniſtres Preſtres ont peu enuoyer & ordonner d'autres. L'autre ſuperiorité de la iuriſdiction à la verité n'a pas eſté ſi vniuerſellement & reſolument tenuë de tous: car il ſemble qu'aucuns des anciens en ayent douté, ou bien l'ayent tenu comme de droict humain & non diuin: deſquels eſt ſainct Hieroſme tant haut allegué par les ſchiſmatiques.

Les autres allegations que faict du Pleſſis apres ſainct Hieroſme ſont friuoles, ne diſent rien plus que ſainct Hieroſme, voire moins: & en tout cas ſont contre luy. Les trois premiers diſent, que quant au nom, les Eueſques eſtoient auſſi appellez Preſtres (c'eſt ce que nous auons dict cy deſſus) mais qu'en effect ils eſtoient plus que ſimples Preſtres, car ils eſtoient les premiers

Preſtres ſelon S. Ambroiſe: Preſtres Cardinaux ſelon S. Gregoire: Preſtres Reuerens ſelon Iuſtinien. Le texte de S. Ambroiſe eſt clair: il ne dict pas que l'Eueſque n'eſt pas plus que le Preſtre, ny qu'vn ſuccedaſt à l'autre comme dit du Pleſſis, mais que l'Eueſque eſtoit prins du nombre des Preſtres. L'allegation de Gratian eſt de neant, car ledict Gratian produit tout ſimplement les mots de S. Hieroſme ſur l'Epiſtre ad Titum, que nous auons cy-deſſus apportés contre du Pleſſis. Cependant du Pleſſis ne ſe peut tenir, qu'il n'altere les mots de Gratian, car ny luy, ny ſainct Hieroſme ne diſent point, que la ſuperiorité des Eueſques ſur les Preſtres, n'eſt pas de l'inſtitution des Apoſtres, car auſſi euſſent-ils mal dict: mais qu'elle n'eſt pas de l'ordonnance du Seigneur, ce qui eſt dict de la ſuperiorité de iuriſdiction. Il allegue encores apres le Maiſtre des ſentences, & vn M. Iean particulier Docteur de Sorbonne. Voila pas de belles preuues & bien authentiques allegations pour eſtablir vn dogme? Quand nous alleguons les Peres anciens Saincts Martyrs de douze, treize, quatorze cens ans, & en grand nombre. Ils donnent du nez, & rauallent l'authorité des Peres tant qu'ils peuuent: & quand ils veulent dõner quelque couleur & pretexte à leurs opinions, ils meſnagent les moindres choſes, iuſques à vn petit Maiſtre Iean, iuſques à vn Poëte Petrarque dõt faict ſi grãd cas du Pleſſis en ſon Chapitre neufieſme, comme nous verrons au Chapitre ſuiuant. Au reſte tous ces gẽs, Maiſtre des Sentences, Maiſtre Iean, & tant qu'il en nommera parlent de la iuriſdiction, & non de l'ordination, en laquelle non ſeulement ſainct Hieroſme qu'allegue du Pleſſis pour ſoy, mais tous les Anciens, voire les Apoſtres, & entre autres ſainct Paul font l'Eueſque ſuperieur au Preſtre, diſant qu'il a puiſſance d'eſtablir & ordonner des Preſtres par les villes: & ailleurs ſainct Paul le faict Iuge des Preſtres.

Quant à la ſuperiorité de iuriſdiction que l'Eueſque a par deſſus les Preſtres, bien que ne ſoit de noſtre ſubjet & propos d'en parler, ſi en diray-je ces trois mots, & monſtreray par ces trois moyẽs (outre ce qui en a eſté dit cy deſſus) qu'elle eſt & appartient de tout temps à l'Eueſque: L'vn que tous les Conciles generaux & particuliers (où ſe font les loix, & ſont decretees peines contre les preuaricateurs) ont eſté tenus & celebrez par Eueſques, & non par Preſtres, qui n'y ont que voix conſultatiue, & toute l'Hiſtoi-

re le teſmoigne ainſi: Le ſecond qu'il ſe lit ſouuent, que des Preſtres ont eſté excommuniez par des Eueſques: mais iamais ne ſe lit, que des Eueſques ayent eſté excommuniez par des Preſtres: Le tiers eſt, que de toute antiquité, il y a aux Egliſes vn throſne & ſiege eſleué pour l'Eueſque, ſignal de Prince & de Iuge qui commande.

Or voila, nonobſtant toutes leurs oppoſitions, nos marques de l'Egliſe bien eſtablies, tirees du Symbole de la foy, que les aduerſaires meſmes reçoiuent, ou feignent receuoir, & exprimees en ces quatre mots Vne, Saincte, Catholique, Apoſtolique. Ce ſont marques, qu'ils ne peuuent reietter, puis qu'ils reçoiuent le Symbole de la foy, tant le petit qu'ils ont & tiennēt en leurs Catechiſmes, & confeſſent eſtre faict des Apoſtres, auquel ſont ces deux mots (*Saincte, Catholique*) que le grand compoſé au premier grand Concile de Nice, auquel à ces deux mots ſont encores adiouſtez ces deux autres (*Vne & Apoſtolique*) Puis donc que ce ſont marques expreſſes au Symbole de la foy Chreſtienne, receu de tous, dictees par le S. Eſprit, ſceuës & cognuës par tous les Chreſtiēs, notoires à tout le monde, aux vulgaires, aux idiots, voire aux eſtrangers & ennemis de la Chreſtienté, qu'eſt-il beſoin de s'aller tourmenter à en chercher & imaginer d'autres, qui ne ſçauroient en fin eſtre, ne authentiques, ne ſi notoires & entenduës de tous, comme celles-icy? & que auſſi touſiours faut-il paſſer par celles icy: car c'eſt noſtre creance Chreſtienne, noſtre Symbole & declaration de foy, que nous diſons tous les iours.

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 13. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

AVant qu'entrer à me reſpondre en particulier, il vſe d'vn Preface, où il traicte trois choſes, comme il propoſe tout du commencement. En tout cecy il vſe d'auſſi mauuaiſe foy que iamais. Auant entrer en ces trois points, il dit, que ie me contredis en faiſant icy la ſucceſſion

de doctrine, marque de l'Egliſe, & ailleurs niant que la doctrine ſoit marque de l'Egliſe: mais c'eſt ignorance à luy de ne ſçauoir diſtinguer entre la doctrine, c'eſt à dire la verité, le merite, la ſubſtance d'icelle priſe en ſoy: & la ſucceſſion, continuation, obſeruation, ou conſeruation d'icelle. Ie le renuoye à mon Art. 13. de mon Chap. où cecy eſt expres. Le premier de ces trois points eſt, dit-il, expliquer mon opinion de la ſucceſſion (il appelle alterer & corrompre, expliquer) & y oppoſer la ſienne, ſurquoy il met ſept antitheſes. Or combien que tout cecy ſoit ſuperflu, car c'eſt le ſujet de tout le chapitre, & faudra encores repeter cecy du long du chapitre: toutesfois pource que de ſa bonne grace il y ſongeroit quelque mauuaiſe intention, ſi l'on ne luy reſpõdoit, ie diray à chacun vn mot, ſans le traicter au long, car auſſi ne le fait-il. Du premier, ſi la ſucceſſion perſonnelle eſt neceſſaire ou non, c'eſt le ſujet expres de tout mon Art. 2. & 3. Nous verrons comme il l'impugnera.

2. Il me faict dire, que la pureté de la doctrine, & toute l'Egliſe eſt attachee à la ſucceſſion des Eueſques: & dit que Dieu ne s'eſt point aſtrainct à ce ſeul moyen. Ie dis que ie n'ay pas dit ainſi: & accorde que Dieu ne s'eſt point aſtraint a ce ſeul moyen, s'il n'y auoit autre moyen dequoy ſeruiroient les autres? Et pourquoy aurois-ie allegué les autres marques? & pourquoy euſſé-je ioinct auec la ſucceſſion des perſonnes celle de la doctrine? Par ainſi tout cela n'eſt que impoſture pure & claire. Ce pendant ay-je cela confeſſé de luy, que Ieſus-Chriſt s'eſt aſtrainct à la ſucceſſion des Eueſques, bien que non ſeulement.

3. Il dit qu'en ceſte ſucceſſion nous ne conſiderons, que le nom de la liſte des perſonnes, & eux l'office: & au reſte il confeſſe, que nous les voulons ordonner ſelon nos ceremonies, & eux ſelon les reigles des Apoſtres. Nous diſons que nous y requerons auſſi bien qu'eux l'office bien exercé: mais que c'eſt bien vne lourde faute de confondre la ſucceſſion auec l'office: car ce ſont deux choſes bien diuerſes, dont l'vne peut eſtre ſans l'autre, & que c'eſt ſauter de coq à l'aſne de parler de l'office, quand il eſt queſtion de la ſucceſſion. Quant à l'ordination quelle elle eſt, & doit eſtre ſelon les Apoſtres, il a eſté dit en mon Article deuxieſme.

4. Nous ſommes appointez contraires: & c'eſt ce que nous

diſputons principalement en ce Chapitre, il ne ſert de rien de le propoſer icy, il eſt à voir qui prouuera mieux ſon dire.

5. Il nous fait dire, que nous conſiderons ceſte ſucceſſion double de perſonnes & de doctrine, principalement & preſque ſeulement en l'Egliſe Romaine. Il ſe rend ſuſpect luy meſme en diſant, principalement & preſque ſeulement, il eſt bien faſché d'y adiouſter (preſque) mais il n'eſt pas encores ſi eshonté, que de franchir vne menterie ſi ſeiche. Nous la conſiderons en toute l'egliſe Catholique, par tout le monde, en la France, en Angleterre, comme ie luy ay dit. Mais à cauſe de la dignité, prerogatiue, & notorieté certaine de ceſte Egliſe Romaine, nous la remarquons plus volontiers là, ſelon qu'ont faict tous les Anciens, que i'ay nommé & cotté ſi clairement.

6. Il dit, que par la doctrine & ſucceſſion d'icelle, nous n'entendons pas la doctrine eſcrite, mais autres choſes. S'il euſt mis icy (ſeulement) comme tantoſt, il ſe fuſt gardé de mentir. Nous prenons & entendons toute la doctrine de Ieſus-Chriſt, & des Apoſtres vniuerſellement, ſoit eſcrite & non eſcrite: nous voulons toute l'eſcrite, & encores plus, & ainſi ſommes plus riches que eux: nous nous gardons bien de rejetter, comme ils font, rien de tout ce qui eſt parole de Dieu, & que les SS. Peres ont eſgalement teſmoigné, leur auoir eſté laiſſé pour tel des Apoſtres. Mais comment cela va, que la doctrine Euangelique ſoit non toute eſcrite, ie l'ay traicté de telle façon au cinquieſme Article de mon Chapitre quatrieſme, que ie le prie de s'en ſauuer, & le prouoque à y reſpondre pertinemment, car il n'y a rien reſpondu.

Le ſeptieſme poinct, qui eſt de la puiſſance des Eueſques par deſſus les Preſtres, eſt le ſubject exprés de mon dernier Article de ce Chapitre 13. où ie monſtre bien euidemment l'erreur des Schiſmatiques. Or voila ſon premier poinct vuidé en ces ſept antitheſes.

Au ſecond poinct il dit, que ce qui m'a eſmeu à ioindre les deux ſucceſſions de doctrine & de Paſteurs, eſt pour eſchapper à l'obiection, que l'on me faict des Grecs. Il n'y a rien à dire là deſſus, ſinon que cela eſt tres faux. Puis qu'il entreprend de parler de mon intention, i'en puis ainſi parler hardiment. Tout du commencement de mon Chapitre, & originellement en la pro-

poſition de ma part que ie la fais double, ſans qu'il y aye mention de l'obiection des Grecs, & non point en ſolution. Mais il dit, qu'en ce faiſant, ie rencontre deux eſcueils l'vn eſt vne contradiction manifeſte: car ie dis d'vne part qu'vne ſucceſſion ne peut eſtre ſans l'autre: & d'autre part il confeſſe que la perſonnelle eſt bien aux Grecs ſas la doctrinale. Ie dis que l'vne pour eſtre vraye & Apoſtolique, & marque de l'Egliſe, ne peut eſtre ſans l'autre, & que la où l'vne ſe trouue ſeule ſans l'autre, comme en quelques Egliſes Orientales, lors elle n'eſt point Apoſtolique ny marque de vraye Egliſe. Ie traicte cela tant ſouuent en mon Chapitre. L'autre eſcueil eſt, dit il, que ie confeſſe toutes les autres marques eſtre incertaines, obſcures & inutiles, & toutes autres diſputes vaines. Ie voudrois bien que l'on me monſtraſt la force de ceſte conſequence. La ſucceſſion double eſt marque de l'Egliſe: *Ergo* l'Antiquité, Vnité, Saincteté, ne ſont pas marque. Pourquoy eſt ce que l'affirmation de la ſucceſſion ſera la negation des autres? Sont elles incompatibles? Pourquoy donc eſt-ce que le Symbole de la foy, appellant l'Egliſe Apoſtolique (voila la ſucceſſion) l'appelle auſſi & vne, & ſaincte, & Catholique? Voicy vne nouuelle Dialectique de noſtre reſpondant, qui penſant m'attaquer iniurie le Symbole de la foy, comme diſant choſes vaines & inutiles. Le troiſieſme poinct qu'il appelle artifice, eſt vne pure calomnie de laquelle i'ay parlé tout au commencement de cet examen icy, & qui eſt traicté en mon Chapitre, Article trezieſme.

fol. 208. pag. 2. & 209. Contre mon Art. 13.

Il dit que nous auons contreuenu aux conuentions & pactes du teſtament de Dieu: parquoy nous ne pouuons auoir part en la ſucceſſion & heredité du Pere celeſte, non plus qu'enfans ingrats & des-obeiſſans. Ie luy dis deux choſes: L'vne eſt aux fins de non receuoir, luy objectant, que n'eſtant pas de la famille, & ne pouuant pretendre aucun droict en l'heritage, comme eſtranger Schiſmatique, voire ennemy de l'Egliſe, il ne doit eſtre receu à quereller ny diſputer du Teſtament, ny des heritiers. L'autre eſt au principal, que la preſomption eſt, que ceux là obſeruēt bien le Teſtament, leſquels l'authoriſent, l'entendent, le font valoir contre ceux qui n'en peuuent rien ſçauoir, que par le teſmoignage [illegible] le rapport des autres premiers.

Digitized by Google

Il dit, que tout ce que ie dis de la neceſſité de la ſucceſſion perſonnelle eſt faux. Ce n'eſt pas aſſez de le dire, il le faut monſtrer. Ieſus-Chriſt, S. Paul & tous les Peres ont donc dit faux. Il faut reſpondre à mes preuues. Or voyons comment il le faict.

Il commence de reſpondre au lieu de ſainct Paul, lequel il peruertit tout manifeſtement : car l'Apoſtre conjoint tout clairement les deux ſucceſſions & inſeparablement, ſçauoir la parole de Dieu, d'où vient la foy, auec le Preſcheur, diſant ainſi : Comment croira-on en celuy que l'on n'a point ouy, & comment oyront-ils ſans Preſcheur? voicy l'eſchelle que baſtit ſainct Paul, la foy, l'ouye, la parole, le Preſcheur, la miſſion. Le premier, qui eſt la foy, appartient à la ſucceſſion doctrinale : les quatre autres à la perſonnelle. Car il n'y peut auoir ouye, parole, Preſcheur, miſſion, s'il n'y a Paſteurs enuoyez, preſchans la parole, que les autres oyent.

Il ne faict mention que de foy, parole, doctrine. Or doctrine n'eſt point au texte de ſainct Paul, ouy bien foy : mais ces mots, ouye, parole, Preſcheur, enuoyé, il les ſuprime, comme s'il vouloit clorre les yeux aux petits enfans.

En fin pour monſtrer encores qu'il a vn peu de front, il faict mention d'ouye ſans parler du Preſcheur, & enuoyé, qui eſt le principal : & à ce mot ouye, il reſpond miſerablement à ſa couſtume : il s'en va fuyr à la Iudaïque, & au temps de la captiuité de Babylon, & à la ſacrificature Leuitique, & que ce n'eſt touſiours d'vne meſme forme exterieure, qu'on iuge vn peu ſa pertinence & ſa bonne foy. Il eſt bien icy queſtion & en ſainct Paul, & en ce Chapitre de la Iudaïque, de Babylon, ſi la forme externe a touſiours eſté meſme ou diuerſe : mais il eſt dit, qu'il n'y peut auoir de foy, de religion d'Egliſe ſãs parole, ouye du Paſteur enuoyé. *Ergo* il faut des Paſteurs & vne ſucceſſion perſonnelle, autrement point de foy, d'ouye, de parole : reſpondre à cela ſans coniller, ny tergiuerſer, ou fuyr.

fol. 210. iuſques à 214. Contre mon Article deuxieſme.

Apres auoir corrompu le lieu de ſainct Paul, il corrompt encores plus impudemment (ie prie le Lecteur m'excuſer ſi i'vſe ſouuent de ce mot, car c'eſt à regret pour faute d'autre, qui exprime mieux la choſe telle qu'elle eſt) les paroles du fils de Dieu ſi expreſſes en ſaincts Matthieu, Luc, Ieã que i'ay cité ſi claires les

reduiſant à quatre poincts, & appartenances de l'Egliſe, ſçauoir, ſes lieux originels, fondateurs, eſtenduë, durée. Il employe pour reſponſe, ce qu'il a dit au lieu de S. Paul, & y meſle vne inſigne malice des choſes, à quoy ie n'ay aucunement penſé, & n'y a aucun ombrage en mon liure. L'Eueſque donc de Rome (dit-il) a ſeul puiſſance d'ordonner les Eueſques : & vn peu deuant y meſle encores ſa forme touſiours meſme externe.

Il dit, que les paroles de Ieſus-Chriſt ne s'adreſſent aux ſeuls Apoſtres & Paſteurs, mais à tous fideles, & allegue ſainct Chryſoſtome : mais outre que ceſte Homelie eſt baſtarde & ſuppoſée, non vraye dudit Pere : cela ne fait rien contre nous : car nous diſons que Ieſus eſt auec tout le corps de ſon Egliſe, iuſques à la fin du monde. Parquoy il eſt donc auec les Paſteurs d'icelle, & d'autant plus expreſſément & noblement, que ſont les plus nobles membres & le principaux de tout le corps : & en diſant qu'il ſera auec eux & auec ſon Egliſe tous les iours ſans interruption, il y aura donc ſucceſſion de Paſteurs, qui ne manquera iamais. Et ſi ceſte ſucceſſion manquoit vn iour, ce iour là le fils de Dieu n'auroit pas eſté auec ſon Egliſe, ny auec les Paſteurs. Voila comment le reſpondant impoſe impudemment, diſant que Ieſus-Chriſt ne dit pas vn ſeul mot de la ſucceſſion des perſonnes, mais de la doctrine ſeulement : car au contraire il ne parle pas expreſſément de la doctrine, mais bien des perſonnes, diſant : Ie ſuis auec vous.

Fol. 211. Il me demande ſi le commencement de l'Egliſe a eſté Hieruſalem, & ſi en ce lieu les deux ſucceſſions y ont touſiours eſté viſibles, &c. Icy ſe monſtre encores ſa malice. I'ay dit quatre choſes de l'Egliſe : il en laiſſe les trois, & en prend vne ſeule, qu'il penſe eſtre moins contre luy : & par Hieruſalem lieu originel de l'Egliſe Chreſtienne, il veut tirer quelque choſe contre l'Egliſe, Romaine, à quoy ie ne me veux point arreſter à reſpondre puis que ce ne ſont que brocarderies; mais ſeulement ie dis ce qui eſt plus pertinent, c'eſt que la ſucceſſion perſonnelle des Paſteurs ne doit point eſtre priſe du lieu de Hieruſalem, qui n'eſt pas vne perſonne, mais des Apoſtres fondateurs de l'Egliſe.

Reſpondant au lieu de ſainct Paul aux Epheſiens, il dit que ces Paſteurs & Docteurs ne ſont pas touſiours apparens, d'vne meſme forme exterieure. C'eſt touſiours ſon refrain, quand il ne

peut

Digitized by Google

peut plus rien dire. Ie ne dis aucunement que les Paſteurs & Docteurs ſoient touſiours d'vne meſme forme: ie ne touche aucunement ceſte corde, mais ie dis qu'il y a touſiours des Paſteurs ſuccedans les vns aux autres, & que iamais l'Egliſe n'eſt ſãs cela.

Il allegue l'Egliſe d'Epheſe, & dit que ie luy monſtre ſes Paſteurs & Docteurs, s'ils ont failly là, pourquoy ne faudront ils à Rome & par tout ailleurs? Tout cela n'eſt rien dit, & peut eſtre qu'en Epheſe l'Egliſe y eſt encores auec toutes les deux ſucceſſions. Mais nous ne parlons icy des Egliſes ny des lieux particuliers & certains, mais de l'Egliſe Catholique & vniuerſelle. Bien qu'vne Egliſe particuliere periſſe, pour cela la Catholique ne perit pas. Et quand bien par vn grand malheur l'Eueſque de Rome ſeroit chaſſé de la ville, pour cela l'Egliſe Catholique Romaine ne faudroit pas: la Cité & la Republique (diſent les Anciens Romains, & comme ils l'apprindrẽt bien aux Carthaginois à leurs deſpens) ne conſiſte pas aux mœurs, maiſons, baſtimens: mais en la communauté & communion des perſonnes & des droicts. L'Eueſque de Geneue a eſté tres-iniquement chaſſé de la ville par les rebelles & apoſtats dudit lieu: pour cela l'Egliſe & le Paſteur de Geneue n'a pas laiſſé de perſeuerer, & y en a eu pluſieurs depuis par legitime ſucceſſion.

Reſpondant aux lieux de ſaincts Cyprien & Hieroſme, il cõmet tant d'inepties. 1. Il dit que leurs mots ne ſont pas vrayes definitions de l'Egliſe. Il n'eſt icy queſtion de definition, moins de vraye & parfaicte ſelon les loix de la Logique, mais qu'il n'y a point d'Egliſe ſans Paſteurs. 2. Il faict dire à ſainct Cyprien en ce lieu, que le peuple ſe doit tenir au Paſteur, comme le Paſteur à la vraye doctrine, ce (comme) n'eſt point en ſainct Cyprien: & quand il y ſeroit, nous le voulons ainſi, car nous voulons toutes les deux ſucceſſions. 3. Quelle folie eſt-ce cy contre ſainct Hieroſme, que le Paſteur peut eſtre ſãs l'Egliſe, & l'Egliſe ſans Paſteur? Vn petit Logicien le hueroit tant, de mettre vn relatif ſãs l'autre: & vn Theologien l'enuoyeroit à l'eſcole auec ſon allegation inepte, qui eſt (où il y a deux ou trois aſſemblez en mõ nom, i'y ſuis au milieu. Or en ſi petit nombre n'y a point de Paſteurs) Qui t'a dit, que ces deux ou trois facent vne Egliſe? Mais Ieſus Chriſt (dit-il) n'eſt preſent qu'en ſon Egliſe. Ie ne veux pas nier ny diſputer cela à ceſte heure, car cela eſt ſubject à diſtinctiõ

Digitized by Google

& interpretation : mais il eſt preſent en ſon Egliſe, quand il eſt preſent aux parties de ſon Egliſe, leſquelles toutesfois ſingulierement priſes ne ſont l'Egliſe, comme l'ame eſt en l'homme & en toutes les parties de l'homme, iuſques aux doigts & arteils : & toutesfois les doigts & arteils ne ſont pas hommes, mais parties ſeulement. C'eſt grande pitié de diſputer ſans iugement, & qui donne bien de la peine.

A ce que ie dis des douze Apoſtres eſleuz de Ieſus-Chriſt, deſquels faut originellement tous Paſteurs venir & deſcendre. Il dit que Ieſus-Chriſt n'a point attaché ſon Egliſe à ce moyen ſeul, comme il a dit cy-deſſus. Auſſi cy-deſſus luy ay-je repliqué, que c'eſt mal paré aux coups : auſſi on ne dit pas, que ce moyen ſoit ſeul, *imò* qu'il n'eſt pas ſeul : car outre cecy il y a la ſucceſſion de doctrine, & toutes les autres marques, mais en diſant qu'il faut d'autres choſes, ce n'eſt pas à dire qu'il ne faille ceſte cy.

Il dit que ie confeſſe bien, que ce moyen & ordre a bien defailly en quelques Egliſes : cela eſt vray : mais auſſi n'ont-elles plus eſté Egliſes, & cependant l'Egliſe Catholique a demeuré. Quant au lieu de Tertulian, il l'induict & l'entẽd mal, & ne le met tout entier. Ce lieu prouue qu'il faut toutes les deux ſucceſſions pour eſtre vray Egliſe Apoſtolique. Car apres auoir fort preſſé la perſonnelle, il veut reſpondre à l'objection de ceux qui voudroiẽt ſe vanter de l'auoir : & cependant n'auroiẽt point la doctrinale : & dit, Tels ſeront prouoquez & ſommez à ceſte forme (c'eſt à dire ſucceſſiõ doctrinale) par ceux qui (au rebours d'eux) n'ont point la perſonnelle, mais qui ont la doctrinale, & qui à cauſe de ceſte cy ſõt Apoſtoliques. Par là Tertuliã faict choquer, & comme combattre les deux ſucceſſions l'vne contre l'autre, pour monſtrer que ſeules elles ne ſubſiſtent, & que chacune peut reprocher & prouoquer l'autre, dont il conclud en fin ce que le reſpondant s'eſt bien gardé de mettre, & qui ſuit immediatement les mots qu'il a allegué. *Ita omnes hæreſes ad vtramque formam à noſtris Eccleſiis prouocatæ, probent ſe quaqua putant Apoſtolicam.* Voila la condamnation formelle du reſpondant. Parquoy, dit il, toutes les hereſies prouoquees & ſommees de monſtrer toutes les deux formes (perſonnelle & doctrinale) qu'elles ſe prouuent eſtre en quelque façon Apoſtoliques.

I'aduertis que noſtre reſpondant ne dit pas vn mot à tout ce

que ie dis de la maniere de deſcendre des Apoſtres, qui eſt en deux poincts, ſucceſſion & ordination.

A ma troiſieſme preuue, tiree de l'exemple de l'Egliſe Iudaïque, il dit deux choſes qui ſont contre luy. La premiere, eſt la difference de la ſucceſſion des deux Egliſes, car en la Iudaïque elle eſtoit charnelle, & non en la Chreſtienne. Cela eſt vray. Voilà pourquoy cõtre luy elle eſt bien plus aiſee à ne faillir point en la Chreſtienne, puis que l'on ne peut prendre des ſucceſſeurs de toutes les races, & de tout le genre humain. Et en la Iudaïque elle eſtoit attachee à vne certaine race, qui pouuoit venir ſterile, & faillir, ſi elle n'euſt eſté conſeruee de Dieu, comme elle a eſté vrayement contre le ſecond poinct de ſa reſponſe, qui eſt vne fauſſeté toute notoire, de dire, que la ſucceſſion Iudaïque a eſté ſouuent interrompue: & ment diſant l'auoir cy-deſſus prouué. Il l'a bien dit en ſon fueillet 210. auſſi fauſſement, comme icy. Qu'il liſe Sigonius, Genebrard, & tant d'autres apres Ioſephe, qui ont mis d'ordre & nommé tous les ſouuerains ſacrificateurs des Iuifs, depuis Aaron iuſques à la deſtruction de Hieruſalem ſous Titus, ſans aucune interruption, nonobſtant les menaces de Dieu, que le reſpondant met, qui ne ſont que comminatoires, non plus, que celle qui fut faicte à la ville Niniue. fol.213.

fol.214.215. Contre mon Article 3. & ma 4. preuue.

Il dit qu'en mon dire des Apoſtres, il n'y a pas vn mot de la ſucceſſion perſonnelle, mais ſeulement doctrinale. Quand il ſeroit ainſi, ce ne ſeroit rien contre moy: car tantoſt ie prouue la doctrinale ſeulement, tantoſt la perſonnelle ſeulement, tantoſt toutes les deux conioinctement ſelon la diuerſité des preuues. Mais ie dis qu'il faut eſtre du tout ſans ſens de ne voir qu'il y a autant aurãt pour l'vne que pour l'autre. Car dire que les Apoſtres ont ordonné des Eueſques & Paſteurs, auſquels ils donnent charge & puiſſance d'en faire de meſme: c'eſt la perſonnelle: Les exhortant de garder leurs Decrets, &c. c'eſt la doctrinale.

Quant aux anciens, il dit, qu'ils conioignent touſiours les deux ſucceſſions: i'ay donc gaigné, c'eſt ce que ie veux: mais il dit, qu'ils ne font pas la perſonnelle abſoluëment neceſſaire. C'eſt à luy à le monſtrer: car leurs mots ſont trop clairs pour en douter. Ils diſent, que les Donatiſtes & autres tels ne ſont pas en l'Egliſe, à cauſe qu'ils n'ont point la perſonnelle: & de

Digitized by Google

faict bien qu'ils comprennent toutes les deux, ſi eſt ce qu'ils inſiſtent plus long-temps, & preſſent plus la perſonnelle.

A Tertullien, il dit, que toutes les Egliſes ſont dites Apoſtoliques, qui ont perſeueré en l'vnité Apoſtolique, & non ſeulemẽt la Romaine. Ainſi voulons nous auſſi. Car bien que l'Egliſe Romaine ſoit dicte Apoſtolique pour certaines & ſpeciales raiſons: ſi eſt ce que la moindre Egliſe du monde, qui a gardé la double ſucceſſion, eſt vrayement dite Apoſtolique: mais en ſon fueillet deux cens quinze, il prend bien de la peine à plaſtrer le dire de Tertullien, pour faire croire, qu'il ne preſſe point tant la perſonnelle, que l'on pourroit bien penſer: & quant aux autres Peres, S. Irenee, Optatus, Ephiphane, ſainct Auguſtin, il confeſſe preſque tout ce qui en eſt, forcé par l'expreſſion de leurs mots, ſinon qu'il les taſche d'adoucir tant qu'il peut, afin qu'ils ne ſemblent pas tant & ſi fort les condamner. Mais il faict cas d'vn lieu de ſainct Auguſtin, lequel il a allegué cy-deſſus, & luy ay reſpondu. Il ne fait de tout rien contre moy. C'eſt vne façon de parler populaire, eſtant queſtiõ d'vne choſe impoſſible: Si vous me monſtrez cela, ie vous donneray ma vie, laquelle ie ne veux aucunement donner. Ainſi ſainct Auguſtin dit aux Manicheens, Si vous monſtrez auoir la verité de voſtre coſté ſi euidemment, que l'on n'en puiſſe plus douter, ie renonce à l'antiquité & ſucceſſion, &c. Nous en diſons tout autant à nos Schiſmatiques, à fin qu'ils ne pleurent plus. Ainſi eſt l'autre lieu de ſainct Auguſtin aux Donatiſtes.

fol. 216. pag. 2. Contre mon Article quatrieſme, & mon Aſſumption.

Reſpondant à mes cinq preuues de l'Aſſumption, il dit à la premiere, qui eſt des Catholiques, que la ſucceſſion perſonnelle a eſté ſouuent interrompuë. Pour le prouuer il dit, qu'il y a eu des Papes Heretiques. Il auoit dit le meſme cy-deſſus & auoit nommé d'autres Papes que ces deux icy: mais il me ſuffit de maintenir qu'il n'en eſt rien; & ce qu'il dit d'Honorius condamné au Concile 6. general, & de Iean 23. condamné par la Sorbonne, ſont vilaines menteries. Auſſi n'en donne-il aucune preuue, ny ne cotte aucun liure, ny autheur qui le diſe. Parquoy au lieu de reſpondre il recourt à impoſtures & iniures: & qu'elles ſoient telles, ie le renuoye à Copus, Bellarmin, Baronius, au Sieur Raymond Conſ. au Parlement à Bordeaux, & tant d'autres.

Au ſecond il dit, que c'eſt le meſme que le premier, car c'eſt touſjours Cathologne : & qu'il ne vaut, ny ne monſtre pas mieux la ſucceſſion que le premier : Ie dis qu'il a bien peu de ſens, puis qu'il ne ſent la difference ſi grande, qui eſt. 1. Le premier eſt des morts, le ſecond des viuans.

2. Le premier contenoit tous ceux qui auoient eſté paſteurs en chaque Egliſe depuis ſa fondation, le ſecond n'en nommoit qu'vn. 3. Le premier eſt vne ſimple Eſcriture, & comme vn regiſtre, contenant l'an, le iour, & l'hiſtoire de leur promotion & ordination à la charge d'Eueſque. Au 2. il y auoit vne nomination & acclamation publique. Or tous les deux monſtroient clairemẽt la ſucceſſion, & en eſt le moyen ordinaire. Comment peut-on faire paroiſtre à la poſterité, des Roys, des officiers de la couronne, que par les Regiſtres, qui ſont gardés en la Cour de Parlement? Sa ſimilitude d'anatomie eſt du tout inepte & hors de propos icy, où il n'eſt queſtion que de la ſucceſſion, & de l'ordre du Prelat.

Au troiſieſme, qui eſt l'impoſition de mains, il dit, que ceſte ceremonie a eſté toute difformée par nous, & reſtituée par eux, d'autant que l'examen de la vie, de la doctrine, & l'eſlection du peuple ſe garde chez eux, & non point chez nous. Ie dis qu'au lieu de l'auoir repurgée, ils n'en ont point du tout. Et quant à ce qu'il allegue de l'examen de la vie & doctrine : Premierement ce ſont choſes qui n'appartiennent aucunement à l'impoſition des mains, mais toutes ſeparées, & qui doiuent preceder, ainſi n'eſt-il pas dit à propos: & de dire que ceſt examen ne s'y faict pas, c'eſt tres-faux. Car (ſans parler de nominations, qui ſe font par les Roys en aucuns lieux, ny des eſlections qui ſe font par le Clergé en d'autres) les prouiſions aux Prelatures ſe font auec grande cognoiſſance de cauſe, grande maturité & iugement de tres-grands perſonnages en grand nombre. Et de faict nonobſtant la generale corruption du ſiecle, nous voyons les Eueſques, & Prelats pour la plus part grands perſonnages en toute ſorte, meſmes en France, où à l'occaſion des troubles, & guerres ciuiles les affaires ne vont pas ſi bien du tout, comme ils deuroient. Et parmy les Schiſmatiques, qu'eſt ce qu'ignorance, coquinerie, & miſere, & des pouruoyans, & des pourueus au miniſtere en leurs conditions naturelles & acquiſes, ſans d'auantage ſpecifier les choſes.

Digitized by Google

Et quant à ce que le reſpondant y requiert l'eſlection du peuple, c'eſt vn erreur tout manifeſte inuenté pour flatter & attirer le peuple. Le peuple doit eſtre. 1. regy & reiglé, & non pas ſuiuy & creu, doit prendre la leçon, & non pas la bailler. 2. Ces aſſemblées populaires ne ſe font preſque iamais ſans bruit & confuſion, & bien ſouuant auec grand ſcandale, comme nous n'en auons que trop d'exemples. 3. Le peuple eliſant en deuient ſuperbe, penſe que celuy qu'ils ont eſleu, leur en eſt fort obligé, le voudroient depoſer quand il ne leur agrée. 4. Cela donne occaſion à tant de monopoles, & de brigues, & eſt vn moyen encores plus propre à gaigner & corrompre les voix. Et ſi apres la raiſon nous voulons ſçauoir l'vſage, nous trouuerons qu'il a eſté diuers & different, ſelon la diuerſité des temps, des lieux, & des occaſions. Mais quoy que ſoit, iamais la liberté, ny le droict d'eſlire n'a eſté au peuple, comme dict le reſpondant, non plus que l'on n'en a point eſleu contre le gré & la volonté du peuple. L'on s'eſt touſiours gardé de ces deux extremités, qui ſont, que l'eſlection aye eſté pleinement en la volonté du peuple, & qu'elle aye eſté auſſi contre la volonté, le refus, & l'oppoſition du peuple: & l'on achemine au milieu.

Le reſpondant, qui veut en toutes choſes ſe gouuerner par l'Eſcriture, deuroit auoir honte d'affermer ceſte propoſition, & nous reprendre de ce que nous ne la practiquons pas, puis qu'elle n'a aucun fondement de l'Eſcriture. Anciennement l'on publioit celuy que l'on deliberoit d'ordonner, afin qu'il fuſt loiſible à vn chacun de s'y oppoſer, & propoſer les empeſchemens s'il y en auoit, preſque en la meſme façon que l'on publie maintenant les bans au mariage. Et encores cela ſe practique il en la collation des ordres, l'eueſque demandant à tous publiquement, s'il y a aucun, qui ſçache empeſchement contre ceux qui ſe preſentent.

Æl. Lamprid. in vita Alexand. Seuer.

Au quatrieſme il dit, que cela n'a eſté gardé qu'auparauant S. Gregoire, & que ie le dis: & ie luy dis, que tous deux ſont faux, & que cela ſert à continuer la doctrine, quand le nouueau eſleu donnoit ſa confeſſion de foy eſcrite & ſignée. Et ceſte couſtume d'aſſembler les eueſques de la Prouince, pour ordonner l'Eueſque nouueau, ſelon le Decret de Nice, n'eſt point hors l'vſage, comme il dit, voire ſe garde par tout, s'il n'y a empeſchement.

Digitized by Google

Et quoy que ſoit, il a touſiours trois Eueſques, pour en ordonner vn.

A ce que ie dis en mon cinquieſme, où i'apporte tant d'exemples de l'antiquité, il ne dit rien de pertinent, ſinon des meſdiſances. C'eſt, dit-il, l'ambition du Pape, qui introduit cela, enueloppant en ſes calomnies les plus grands perſonnages des Peres anciens.

fol. 220. Contre mon Article 5.

Tout ce qu'il dit icy, n'eſt que pour deſcharger ſa rage contre le Pape : & cependant ne reſpond pas. Et quand il ſeroit tout vray, comme il dit, mon dire n'en ſeroit pas moins vray. Il ne parle que de la ville de Rome : mais de Conſtantinople, Antioche, Alexandrie, Hieruſalem, où y a eu encores plus de combuſtions, & ſubuerſions qu'à Rome, & toutesfois la ſucceſſion y a demeuré, il n'en dit rien : mais auec des inuectiues il penſe gaigner ſa cauſe.

fol. 221. 222. 223. Contre mon Article 6.

Il dit icy pluſieurs choſes. 1. Que pour n'auoir point ceſte ſucceſſion perſonnelle, ils n'en valent pas moins, non plus que nous pour l'auoir n'en valons pas mieux. C'eſt vne propoſition double, qui luy conuient prouuer. Cependant il faict vne confeſſion, que nous acceptons. 2. Il dict (& c'eſt vne contrarieté au precedent) qu'il a prouué que nous n'auons point la ſucceſſion perſonnelle, car elle a eſté ſouuent interrompuë, & que moy-meſme ie confeſſe qu'elle ne vaut rien ſans la doctrinale. Ie dis qu'il n'a point prouué le premier. Bien eſt vray que pour le prouuer, il a dit vne menterie, qui eſt qu'il y auoit eu des Papes heretiques. Et quant au ſecond, ie le dis encores, qu'vne des deux ſucceſſiõs ſeule n'eſt pas marque ſuffiſante de l'Egliſe. Il dit auſſi que la doctrine & ſucceſſion d'icelle eſt vne meſme choſe, ce qui eſt trop groſſierement faux : car l'vne conſiſte en droict, & l'autre en faict. 3. Il retourne encores à nous impoſer, que noſtre ſucceſſion & ordination ne ſont point vrayes, pour ce qu'elles ne ſont pas ſelon les reigles des Apoſtres, à cauſe qu'il n'y a ny examen de la perſonne, ny eſlection du peuple. A quoy i'ay deſia reſpondu, que le premier y eſt & le ſecond n'y doit pas eſtre, & que c'eſt erreur à luy de le requerir : & vne fauſſeté manifeſte de dire que les Apoſtres l'ont ordonné. Les Apoſtres eſleurẽt S. Mathias

thias, eſtablirent des Eueſques par les villes, ſainct Paul donne charge à Timothée d'en ordonner. Et en tout cela il n'y a aucune mention du peuple. 4. Il dict vne tres-plaiſante, mais bien groſſiere fauſſeté, Que les Miniſtres ont ſuccedé, non ſeulement aux Apoſtres, mais auſſi à tous les anciens orthodoxes. Ie luy demande ſeulement le predeceſſeur immediat de Caluin (ie ne ſuis pas importun demandeur) auquel il aye ſuccedé en dignité, fonction, doctrine. Et comme il a eſté hardy de mentir de la ſucceſſion, il eſt autant peureux & empeſché à ſouſtenir l'ordination & impoſition des mains, diſant tantoſt qu'ils n'en ſont pas deſpourueus, meſmement de ce qu'il y a de bon, s'il y en a: Et tantoſt que s'ils en ſont deſpourueus, ce n'a pas eſté par meſpris, dont ils ſont excuſables, comme ceux qui ne peuuent auoir le Bapteſme, s'ils ne l'ont point meſpriſé, ils ſont excuſés. Ne voila pas bié plaidé ſa cauſe? mais bien miſerablement. C'eſt tomber de bien haut, apres vne ſi glorieuſe iactance de ſucceſſion, venir à vne ſi chetifue ordination. 5. Mais il dict, qu'apres que leur Egliſe a eſté eſtablie, qu'ils ont ſoigneuſement bien garde l'ordination & impoſition. Comment? Ils viennent de dire qu'ils ont ſuccedé aux Apoſtres: & maintenant il dict, qu'ils viennent d'eſtablir leur egliſe. Et puis comment peuuent-ils auoir gardé l'ordination & impoſition, puis que les premiers d'entre eux n'auoient ny l'vn, ny l'autre? Il faut que tout ordonnant ſoit luy meſme ordonné, & tout enuoyant ſoit enuoyé, & Ieſus Chriſt meſme le chef premier enuoyant ſes Apoſtres, dict qu'il auoit eſté enuoyé de ſon Pere.

1. Tim. 1. Tit. 1.

A la reproche que ie leur fais, qu'ils n'ont pas l'impoſition des mains des Eueſques, il dict qu'il traictera cecy tantoſt plus au long, mais que cependant il dict, que pluſieurs d'entre leurs Paſteurs ont ceſte impoſition, ſçauoir des Eueſques Catholiques, qui ſe ſont retirés vers eux. Et penſe auoir dict quelque choſe, qui vaille en cela, mais il ſe couppe la gorge. 1. Il dict que pluſieurs de leurs Paſteurs, il confeſſe, que non tous, & ainſi les autres ſont brigands, n'eſtans entrés par la porte. 2. Quand bien on leur accorderoit qu'il y a des Eueſques Catholiques, Apoſtats retirez vers eux, car on le leur peut nier au moins en France & en Alemagne (ſauf ce fol enragé de Cologne enyuré de l'amour d'vne femme, mais encores celuy-là n'a point depuis eſté receu

à faire

Digitized by Google

à faire profeſſion d'Eueſque parmy eux.) Si ne peuuent-ils rien du tout prouuer par là. Car ces Eueſques ayans receu ceſte puiſſance de l'Egliſe ne la peuuent exercer hors & contre l'Egliſe. Item tant s'en faut, qu'eſtans retirés vers eux ils ayent eſté receus comme tels, & ayent exercé leur puiſſance, qu'il a fallu, qu'eux meſmes ayent fait confeſſion de leur foy, abrenuntiation de leur ordre, proteſtation, & ayēt eſté traictés, comme purs lais, & qu'ils ayent eſté examinés & ordonnés à leur mode par ceux, qui n'eſtoient pas ordonnés. Car ils ſont arriués à eux apres que leur miniſtere imaginaire & faux eſtoit deſia eſtably, par ainſi leurs premiers Miniſtres n'ont pas prins impoſition des mains de ces Eueſques venus apres & receus par eux. Finalement puis qu'ils approuuent & ſouſtiennent leur impoſition, pour l'auoir receuë des noſtres, ils confeſſent donc que chez nous eſt l'Egliſe, la vraye ſucceſſion, & impoſition des mains, & non chez eux.

fol. 223. pag. 2. iuſques à fol. 230. Contre mon Article 7.

Il commence par vne tres-vilaine & effrontée menterie & impoſture, diſant que ie declare icy apertement que ie n'entends parler de la doctrine des Apoſtres, mais de celle des Peres: & là deſſus il allegue ſainct Auguſtin, qui dit, qu'il ne faut point croire les Peres, quand ils parlent contre l'Eſcriture. O. 1. en tout mon dire ie ne parle point de la doctrine des Peres: & le mot de Peres ſeulement n'y eſt pas, mais des Apoſtres: & Apoſtolique y eſt pluſieurs fois. 2. Ie dis que le vray moyen de ſçauoir qu'elle eſt la doctrine des Apoſtres, eſt par les Peres, qui ont eſté leurs voiſins, leurs auditeurs & Diſciples SS. Denis, Ignace, Clement, Polycarpe, & puis ceux qui ont veu & parlé à ceux icy. S. Irenée, S. Iuſtin, Tertullien, &c. 3. S. Auguſtin ne dit rien contre nous. Car nous auons aſſez declaré en noſtre chap. 4. article 17. iuſques où va l'authorité des Peres, & comment elle eſt ſubalterne & ſubiecte à l'Eſcriture. Bref iamais Catholique ne nia, que tout ce qui eſt contre l'Eſcriture, ne doiue eſtre reietté. Car la parole de Dieu non eſcrite, autrement la Tradition Euangelique, n'eſt, & ne peut eſtre contraire à l'Eſcriture. Cela a eſté dict tant de fois.

Il a penſé eſtre vn bon expedient, pour faire valoir ſa cauſe & deſtruire la noſtre, de propoſer par antitheſes, & confronter l'vn

Digitized by Google

deuant l'autre, ſa doctrine & creance & la noſtre. Ce qu'il faict en 12. articles. Ce fuſt eſté vn bon expedient, s'il s'y fuſt porté loyalement & auec verité, mais il corrompt & altere par tout noſtre creance & nos dires : auſſi ils ne ſubſiſtent & ne viuent que de corruption. Or ie ſuis contant, comme luy, & de meſme ordre & façon, ſauf la fauſſeté, faire voir à tout le monde la difference de noſtre doctrine ancienne vniuerſelle, & la ſienne nouuelle & particuliere. Et prie tous Lecteurs de bien conſiderer ſes antitheſes & les noſtres.

1. Nous enſeignons qu'il faut croire, adorer, honorer, aimer, inuoquer ſouuerainemẽt & parfaictement vn ſeul Dieu, Pere, Fils, ſainct Eſprit. Et pour ce faire nous diſons, qu'il ne le faut pas honorer & inuoquer ſeulement en ſoy, mais en toutes ſes œuures & creatures, ſpecialement és plus nobles, Anges, Saincts, & Sainctes. Les ſchiſmatiques voulans rendre ſterile & enſeuelie la plus grãde part de la gloire de Dieu, ne veulent pas qu'on l'honore en ſes œuures, ſuprimant la conſideration & memoire honorable des Anges, Saincts, & Sainctes, auſquels principalement reluit la grandeur & gloire de Dieu.

2. Nous enſeignons qu'il faut mettre toute noſtre confiance en la ſeule grace & miſericorde de Dieu, & au merite de ſon fils Ieſus Chriſt. Laquelle miſericorde, & lequel merite nous deuons admirer, recognoiſtre & employer par tout, où ils ſe trouuent vifs & reſplandiſſans. Et les ſchiſmatiques enſeignent de ne recognoiſtre & n'employer qu'en la ſeule perſonne de Dieu & de ſon fils Ieſus Chriſt.

3. Nous diſons, qu'il faut employer enuers Dieu, comme interceſſeurs, les bien-heureux eſprits viuans auec luy en ſa parfaicte grace & gloire, comme vrayes & certaines appartenances de ſon fils. Les ſchiſmatiques diſent, qu'il ne faut point employer ceux-là, mais bien les morts miſerables mourans en ce monde, deſquels on eſt incertain, s'ils ſont vrays membres & appartenances du fils de Dieu. Ainſi reiettent le certain & le viuant, pour ſe tenir à l'incertain & mourant.

4. Nous enſeignons que la remiſſion de nos pechez, & tout biẽ nous eſt octroyé par la ſeule perſonne de Ieſus-Chriſt le Sauueur vnique & vniuerſel du monde, ſon ſang, ſa mort, & ſa reſurrectiõ. Et pour cela nous prenons peine de nous appliquer, approprier,

Digitized by Google

& rendre toute noſtre, ceſte perſonne, ceſte mort, ceſte reſurrection, & ce par les moyens que luy meſme nous a ordonné, penitence, contrition, confeſſion, ſatisfaction, participation des Sacremens, & autres exercices. Les ſchiſmatiques enſeignent que ſans ces moyens par la ſeule foy, bref ſans rien faire nous iouyſſons de ceſte perſonne, mort, & reſurrection.

5. Nous enſeignons qu'en faiſant ce qui nous eſt enſeigné & commandé en la parole de Dieu, & nous appropriant ceſte mort & reſurrection, nous deuons auoir vne ferme eſperance en Dieu, que nous iouyrons de ſes promeſſes: laquelle doit eſtre plus forte, mais non pas deſtruire la crainte, qui nous eſt tant recommandee en la parole de Dieu, & qui vient de la cognoiſſance de noſtre foibleſſe & miſere. Les ſchiſmatiques deſtruiſans la crainte de Dieu, & enflans le cœur d'orgueil & preſomption enſeignent qu'il en faut eſtre certain & aſſeuré, peruertiſſant toute la parole de Dieu, qui ne diſant mot de la certitude, nous enſeigne de viure & cheminer par foy, & eſperance, qui eſt au milieu, entre le doute des reprouuez & la certitude des ſauuez.

6. Nous diſons qu'il n'y a qu'vn ſeul ſacrifice expiatoire & propitiatoire pour tout le monde vne fois faict à la Croix viſiblemēt, auec violente & volontaire effuſion de ſang. Lequel vnique ſacrifice doit eſtre perpetuellemēt rememoré & repreſenté à Dieu, pour le ſalut de tous en general, & de chacun en particulier. Les ſchiſmatiques reiettent ceſte rememoration & repreſentation, condemnans toute action, ſignal, & marque qui ſert à reſueiller la foy, la memoire, & la penſee de ce grand ſacrifice de la Croix.

7. Nous enſeignons qu'il y a deux ſortes de peché: L'vn originel d'Adam, lequel euſt effacé par la generation ſprituelle au Bapteſme, apres laquelle il demeure bien en apres vne racine mauuaiſe & corruption de nature, mais qui n'eſt point imputee à peché: l'autre volontaire, quand faiſans viure & bourgeonner ceſte mauuaiſe racine, nous produiſons mauuaiſes penſees, paroles, ou œuures. Les ſchiſmatiques enſeignent que ceſte racine mauuaiſe, qui demeure apres la regeneration, eſt vrayement peché. Et ainſi rendent ladicte regeneration & le Bapteſme inutile, puis que l'homme n'eſt pas moins pecheur que deuant.

Digitized by Google

8. Nous enſeignons, que l'homme auec ſes forces naturelles ne peut ſatisfaire au moindre & plus petit commandement de Dieu: mais qu'auec la grace & l'aide de Dieu il peut accomplir la loy, non parfaictement en ce monde, mais à tel degré & meſure, que Dieu l'accepte, comme vn moyen propre pour aller à la vie eternelle. Les ſchiſmatiques diſent tout abſoluëment, qu'il eſt impoſſible d'accomplir la loy, accuſans Dieu de nous auoir enioinct choſes impoſſibles, & deſmentans S. Paul qui dit: que tout eſt poſſible auec la grace de Dieu.

9. Nous diſons que les bonnes ouures ſont celles, qui ſe font par obeyſſance, & ſuyuant le commandement, c'eſt à dire en obeyſſant à ceux, à qui Dieu nous à commandé d'obeyr, Egliſe, Paſteurs, Roys, Magiſtrats, parẽs, & toutes ſortes de ſuperieurs, qui nous commandent de la part de Dieu. Les ſchiſmatiques diſent qu'il ne faut obeyr qu'à Dieu ſeul, & à ſa ſeule parole, mais ils reiettent celle qui a eſté enſeignee des Apoſtres de bouche ſeulement, qui n'eſt pas moins parole de Dieu que l'eſcrite. Et encore veulent ils eux meſmes expliquer l'eſcriture à leur plaiſir: & ſous l'ombre de cela penſent qu'il leur eſt permis de meſpriſer, outrager, guerroyer l'Egliſe, les Paſteurs, les Roys, leur pays, faiſans comme les Iuifs, qui fraudoyent leurs creanciers, parens, alliez, amis, & toutes ſortes de gens, en faiſant quelque offrande au temple, diſans qu'il eſtoit permis d'oſter aux hommes pour donner à Dieu.

10. Nous diſons, qu'en l'Euchariſtie le corps & ſang tout enſemble, c'eſt à dire tout vif, reſuſcité, & entier eſt ſous chacune des deux eſpeces: Et qu'autant prend celuy, qui ne prend qu'vne eſpece, que celuy qui en prend deux: Et que c'eſt vne choſe, qui n'eſt point de neceſſité ny de commandement pour ceux du peuple, de prendre tous les deux: Et que pour euiter le meſpris du Sacrement, & pluſieurs inconueniens, erreurs, & hereſies l'on n'adminiſtre que ſous l'eſpece de pain, ſans toutesfois condamner l'adminiſtration ſous les deux eſpeces. Les ſchiſmatiques diſent, qu'il eſt de neceſſité de le prendre ſous les deux eſpeces, comme ſi ne le prenant que ſous vne, l'on prenoit moins que ſous les deux. Dont il s'enſuyuroit que Ieſus Chriſt ne ſeroit pas tout entier ſous vne eſpece ſeulement.

11. Nous enſeignons, que la vraye penitence eſt vn ſentiment

douloureux de ſes fautes, qui comprend vne hayne contre le peché, & deliberation de n'y plus retourner, auec eſperance de pardon & remiſſion par la ſatisfaction & merite infiny de Ieſus-Chriſt, lequel il faut s'appliquer par le Sacrement de confeſſion & abſolution, & par bonnes œuures, qui ſont appellees œuures de penitence ſatisfactoires, meritoires, pource qu'ils ſont moyẽs & inſtrumens pour nous appliquer la ſatisfaction & le merite de Ieſus-Chriſt. Sur quoy il faut implorer la puiſſance de remettre ou retenir les pechez, que le Fils de Dieu a eſtably en ſon Egliſe à ces fins. Les ſchiſmatiques diſent, que ſans faire aucune choſe, & ſans s'appliquer ceſte mort de Ieſus l'on a abſolution de ſes pechez, en croyant ſeulement que l'on l'a.

22. Nous enſeignons, que le mariage eſt choſe ſaincte, & vn Sacrement: & tenons pour heretiques ceux, qui le condamnent ou prohibent: mais auſſi diſons, que ceux qui librement ont promis & iuré de s'en abſtenir & viure en continence, pour mieux & plus librement ſeruir à Dieu, doiuent garder leur vœu & promeſſe, diſans le meſme des viandes, quelles, & generalemẽt toutes creatures ſont bonnes: Et tenons pour heretiques ceux qui les condamnent. Mais auſſi diſons, que pour pluſieurs raiſons, comme vœu, deuotion, ieuſne ordonné de l'Egliſe, euiter note d'idolatrie, & autres ſainctes & authentiques conſiderations, il y en a, dont il faut quelquesfois s'abſtenir, ſans qu'il y ait vice ou mal aucun en elles mais la faute ſeroit au meſpris, deſobeïſſance, perfidie, ſcandale. Les ſchiſmatiques rejettans tout ordre & toute regle, diſent qu'en tout temps, à toutes perſonnes, à tous propos, ſans aucune diſcretion, & ſans ſe ſoucier des vœux faicts à Dieu, ny de l'edification du prochain, il eſt permis d'vſer de tous les deux, & mariage, & viandes.

23. Nous enſeignons, que Ieſus-Chriſt eſt le maiſtre architecte, le fondateur, fondement & chef perpetuel de ſon Egliſe, duquel tout depend, & deriue tout bien: mais que ſous luy, pour la police & conduite externe, il y a pluſieurs officiers, Paſteurs, & Docteurs, qui ſuccedent legitimement & perpetuellement les vns aux autres. Entre leſquels il y a ſi bon ordre, que les vns ſont ſuperieurs aux autres, & vn premier ſur tous. Les ſchiſmatiques confondans tout ordre & toute police font tous les officiers eſgaux, & font que quelquesfois il n'y en a point du tout, &

Digitized by Google

n'aparoiſt point d'Egliſe au monde, & puis qu'elle ſe remet par nouueaux officiers, qui derechef peuuent encores manquer, & l'Egliſe ſe perdre & faillir, condamnans tout en vn coup auſſi bien la ſucceſſion & perpetuité, comme l'ordre, la puiſſance, & iuriſdiction.

A tout ce que i'ay allegué des Centuries Lutheriennes, & de Caluin en ſon inſtitution, pour monſtrer trois choſes: Qu'ils n'ont point la doctrine Apoſtolique, que nous l'auons, & qu'ils ſont outrageux à toute l'antiquité, il ne reſpond rien à propos, quoy qu'il diſe. 1. Il quitte les Centuries tout à plat, c'eſtoit dequoy ie faiſois plus d'eſtat pour les conuaincre: mais il ne les veut ſouſtenir, voire n'en faict aucune mention, comme ſi ie n'en euſſe point parlé, mais ſeulement de Caluin. C'eſt vn aduantage, qui me demeure de le faire cacher, & le rendre muet en ceſte part. 2. Touchant Caluin il ne nie pas (cõme il ne ſçauroit) que tout ce que i'en ay rapporté, ne ſoit vray. 3. Mais pour reſponce il produit quelques mots des anciens, que Caluin a alleguez, pour monſtrer que ces opinions eſtoient tenuës par quelqu'vn des anciens. Mais que penſe-il faire pour tout cela? Qu'y a il plus aiſé que de trouuer parmy tant d'eſcrits d'vn ſi grand nõbre d'autheurs quelque mot, qui ſoit, ou ſemble eſtre pour eux, en le prenant tout ſeul, le tronquant, ſans repreſenter l'intẽtion, & tout le ſens entier de l'autheur? Car ils y procedent touſiours ainſi, comme nous auons monſtré cy deſſus clairement des lieux de SS. Auguſtin, Hieroſme, Chryſoſtome. Mais que la doctrine ancienne depuis les Apoſtres ſoit du tout contraire à la leur, il eſt trop clair par leurs propres dires & confeſſions, que i'ay citez en mon liure, & leſquels il ne nie pas. Si les anciens eſtoient d'accord auec Caluin, comme ce reſpondant veut faire croire aux autres, car luy meſme n'en croit rien, pourquoy donc Caluin les reprend il d'erreur en tous les poincts de doctrine? Pourquoy les outrage-il ſi fort, & nõ en particulier quelqu'vn, mais en termes generaux comprenant tous les anciens? Ce ſont choſes incompatibles eſtre d'accord en doctrine, & les accuſer d'erreur en la doctrine. Et là deſſus pour ſe ſauuer du reproche, que l'on leur faict, qu'ils reſſemblent à Cham, & ſuccedent à ſa malediction, il dit qu'il y a difference entre deſcouurir les hontes de ſon pere & s'en mocquer. Ie dis que Cham a eſté

maudit non ſeulement pour s'en eſtre mocqué, mais pour les auoir deſcouuertes, & qu'eux font tous les deux. Comment appellera-on ceſte façon de parler que les Peres anciens, voire les plus voiſins des Apoſtres ont veſcu en tenebres, ont eſté aueuglez, ont ignoré les Eſcritures, erré en la doctrine, ont obſcurcy, difformé, corrompu, depraué la ſaine doctrine: ont dit des choſes qui ſentent à l'Idolatrie: produict vne lignee ſerpentine: donné occaſion à la tyrannie? &c. ce ſont leurs propres mots. Eſt-ce pas bien pire que ſe mocquer?

fol. 230. pag. 2. 231. 232. Contre mon Article 9.

La queſtion eſt, ſi la ſucceſſion perſonnelle eſt neceſſaire ou non. Ie dis que ſi: & que ie l'ay prouué par quatre moyens. Il dit qu'il a refuté tout cela. Or bien ie m'en rapporte à la verité: le Lecteur en iugera. Pour prouuer le contraire, il argumente ainſi. La ſucceſſion perſonnelle peut eſtre ſans Egliſe, *Ergo* elle n'eſt pas neceſſaire. Ie dis que ce n'eſt pas bien argumenté. L'antecedant eſt vray, & ie le dis en mon liure: le conſequent eſt faux, & la conſequence ne vaut rien. Ordinairement les propoſitions vrayes eſtans retournees ou renuerſees ſont fauſſes. La ſucceſſion eſt ſans Egliſe. vray: l'Egliſe eſt ſans ſucceſſion, faux. Et puis la forme d'argumenter ainſi ne vaut rien. La ſucceſſion peut eſtre ſans egliſe, *Ergo* la ſucceſſion n'eſt pas neceſſaire: Il faudroit dire au rebours: La ſucceſſion peut eſtre ſans Egliſe, *Ergo* l'Egliſe n'eſt pas neceſſaire à la ſucceſſion. Il dit, que nier n'eſt pas refuter. Ie dis que nier eſt pertinemment reſpondre. 2. Ie refute bien quand ie prouue la nullité de ſa conſequence, car ie luy prouue, que nonobſtant que la ſucceſſion ſoit ſans Egliſe, toutesfois l'Egliſe ne peut eſtre ſans ſucceſſion: Et par ainſi combien que l'Egliſe ne ſoit neceſſaire à la ſucceſſion, toutesfois la ſucceſſion eſt neceſſaire à l'egliſe: vn petit Dialecticien iugera cecy.

Il employe contre moy vne ſentence de Tertulien, que i'allegue ailleurs, ſçauoir en mon dernier chapitre. Mais bien que ne ſoit à propos (car il n'eſt icy en ceſt argument queſtion aucune de foy, de doctrine, ny ſucceſſion doctrinale, mais de l'Egliſe & ſucceſſion perſonnelle, ſçauoir ſi elle eſt neceſſaire à l'Egliſe) encores eſt-elle cõtre luy. Car pour iuger des perſõnes par leur foy, il faut qu'il y ayt neceſſairement iuger des perſonnes pour iuger

d'vne choſe par vn autre. Il faut que toutes les deux y ſoyent, combien qu'en diuers rang. Il faut donc que les perſonnes & la ſucceſſion perſonnelle y ſoit.

Contre mon dire qui eſt, que bien que la ſucceſſion perſonnelle ne ſuffiſe ſeule, ſi eſt-elle neceſſaire : Il me demande de quel nom i'appelleray ceux, qui auront la meſme doctrine des Apoſtres ſans la ſucceſſion perſonnelle (il l'entend ainſi, bien qu'il ayt oublié à l'exprimer, & mettre ce mot ſans la perſonnelle) & puis il reſpond pour moy, faignant que ie les appelleray heretiques. Ie le deſaduouë, ie ne les appelleray pas ainſi, retenans la meſme doctrine des Apoſtres, ils ne peuuent eſtre heretiques, mais n'ayans pas la ſucceſſion perſonnelle, ie les appellerois ſchiſmatiques & hors l'Egliſe.

Il dit, que ſi l'Egliſe ne peut eſtre ſans la ſucceſſion perſonnelle ioincte auec la doctrinale, que les Apoſtres n'eſtoient donc pas la vraye egliſe: Car ils auoyent l'vne ſans l'autre, c'eſt à dire la doctrinale ſans la perſonnelle. Il y a icy double reſponſe : L'vne dont il ne ſe doute pas, qui eſt que cela eſt tres-faux, car ils auoient toutes les deux, la perſonnelle, car ils auoient ſuccedé à Ieſus Chriſt, qui leur dit : Comme mon Pere m'a enuoyé ie vous enuoye : voila deux degrez de ſucceſſion ſans compter le tige (qui eſt le Pere enuoyant non enuoyé) ſçauoir le fils enuoyé & enuoyant, & les Apoſtres enuoyez & enuoyans : L'autre reſponſe il la deuine, car il a dit : Qu'autre eſt l'eſtat de l'Egliſe en ſa naiſſance & en ſa fleur, comme il eſt vray: & c'eſt grande faute de iugement de requerir vne telle ſucceſſion en la naiſſance & au commencement d'vn eſtat & d'vne race, comme apres qu'elle a duré long temps : mais là deſſus il dit, que la ſucceſſion n'eſt donc pas de l'eſſence de l'Egliſe, puis qu'elle ne luy conuient pas en tous temps.

A quoy ie luy dis. 1. Qu'elle a eſté en tous temps, comme ie viens de monſtrer, que la ſucceſſion a eſté meſme aux Apoſtres. 2. Quand elle n'y auroit pas eſté : Ie luy reſpons ce que i'ay dict amplement au preface de l'examen de ſon chap. 11. reſpondant à meſme argument, que l'antiquité, multitude, &c. n'eſtoient pas effectuellement en l'Egliſe au commencement : & pour cela n'eſtoient pas moins propres & vrayes marques, & ce par la ſimilitude meſme, que le reſpondant m'auoit mis en main, qui eſt

Digitized by Google

de la proprieté du rire en l'homme. 3. Si ſon argument eſtoit bon, i'en dirois autant de la ſucceſſion de doctrine, qu'elle n'eſt pas marque de l'Egliſe, comme il veut, d'autant qu'aux Apoſtres il n'y auoit point de ſucceſſion de doctrine, mais ſeulement commencement de doctrine Euangelique.

Pour reſpondre au dire de ſainct Irenee tout voyſin des Apoſtres qui le preſſe & le condamne, il dit des iniures au Pape & laiſſe la matiere, ſe confeſſant par là vaincu. Car ledict Pere dict expreſſement, qu'il faut toutes les deux ſucceſſions enſemble, & faut reſpondre à cela ſans ſauter au Pape. Il dit qu'il reçoit le dire de ſainct Irenee, mais que le Pape eſt Antechriſt. Ie dis que du Pape i'en parleray vne autre fois en mon dernier chapitre, où ie monſtre cela eſtre faux. Mais cependãt i'ay donc gaigné, que les deux ſucceſſiõs sõt neceſſaires, puis qu'il reçoit le dire d'Irenee.

Il dit que ie repete la meſme choſe en d'autres mots, il ſe faſche de ce que ie le preſſe tant & ſi fort de ceſte ſucceſſion perſonnelle: mais il repete bien plus vainement la fauſſeté & nullité de ſon argument, du fueillet precedant, diſant de rechef, que ſi la ſucceſſion perſonnelle eſtoit neceſſaire, les Apoſtres donc ne l'auoient pas, n'eſtoient la vraye Egliſe. A quoy i'ay reſpondu, & l'ay prins de tous coſtez, & qu'ils l'auoient, & que quand ils ne l'euſſent euë, ils n'euſſent pas laiſſé d'eſtre la vraye Egliſe.

Mais ſe deffiant de pouuoir combattre la verité de ceſte propoſition: Que la ſucceſſion perſonnelle eſt neceſſaire, il recourt à l'aſſomption, diſant qu'elle a eſté bien ſouuent interrompue en noſtre Egliſe, car il y a eu de meſchans Papes: mais i'ay reſpondu à cela. Ce ne ſont qu'iniures qu'il veut prouuer: & n'y eut iamais homme ſi hardy, s'il ſe peut honneſtement dire, à mentir en choſes de faict, comme ceſtui cy. Ie luy dis donc que la ſucceſſion perſonnelle n'a point eſté interrompue en l'Egliſe de Rome, cõme il veut, & quãd bien elle y auroit eſté interrõpuë (ce que non) ce n'eſt pas à dire qu'elle l'ait eſté en l'Egliſe Catholique.

Quant à la fable d'Eſope, qu'il explique autrement que ie ne veux, ie ne luy reſpons rien, & le laiſſe veautrer au bourbier de ſes iniures.

fol. 233. Contre mon Article 10.

Reſpondant à ce que i'ay dit à leur ſeconde obiection, il ne dit rien, & ſemble qu'il y ait quelque choſe d'oublié en l'impreſ-

Digitized by Google

ſion, qui eſt cauſe que ie ne l'entends pas bien. Cependant il dit, que ie ne reſpons pas bien au nœud de la matiere : Car l'exemple de Caïphe a eſté allegué par eux, pour prouuer que la ſucceſſion perſonnelle peut bien eſtre ſans celle de la doctrine contre mon dire. Ie dis qu'il eſt bien miſerable de dire cela : car i'ay tant dit, que ces deux ſucceſſions peuuent eſtre ſeparees, comme elles ſont en aucunes Egliſes Orientales : & lors ny l'vne ny l'autre à part n'eſt marque ſuffiſante de vraye Egliſe. Par ainſi ceſt argument tiré de Caïphe, s'il n'eſt employé à autre choſe, ne faict rien contre moy, mais pluſtoſt pour moy. Cependant il faict deux fautes, que i'ay refutees cy-deſſus : L'vne eſt menterie, diſant que la ſucceſſion Iudaïque a eſté interrompue : L'autre eſt abſurdité, diſant qu'il eſt encores plus aiſé qu'elle ſe rompe en la Chreſtienne : car c'eſt tout au rebours, & la raiſon il la donne luy-meſme, c'eſt qu'elle eſt beaucoup moins aſtrainčte à certaines lignees & lieux que la Iudaïque. Voilà comment il ne regarde pas à ce qu'il dit : Ie n'eſtens pas ceey, car ie l'ay dit cy-deſſus.

fol. 234. 235. Contre mon Article II.

A ce que ie dis à la troiſieſme obiection, il dit pluſieurs choſes. 1. Que i'appelle la ſucceſſion de doctrine, marque infaillible & tres-illuſtre de l'Egliſe, cela eſt faux ; Car ie parle de la ſucceſſion toute entiere & double, & non de celle de doctrine ſeule, laquelle ſeule n'eſt pas ſuffiſante marque ; bien loing d'eſtre tres-illuſtre, & infaillible. 2. Il confond touſiours cauteleuſement la doctrine auec la ſucceſsion d'icelle. Et parce que i'ay dit, que la doctrine n'eſt pas marque de l'Egliſe, d'autant qu'elle eſt difficile, diſputable, il dit qu'autant en peut-on dire de la ſucceſſion : & ainſi faut-il que ſi l'vne eſt marque, l'autre l'eſt auſsi : & ſi l'vne ne l'eſt point, ny l'autre auſsi. Ie dis qu'il ſe trompe, & qu'il y a grande difference entre la doctrine & la ſucceſsion d'icelle. La doctrine eſt difficile, prinſe & employee de toutes parts : Car c'eſt choſe qui conſiſte en droit, qui eſt diſputable, ſur lequel y a tant de gloſes & diuerſes interpretations : & ainſi ne peut eſtre marque de l'Egliſe. La ſucceſsion eſt claire, notoire : elle conſiſte en faict, & ainſi plus propre à eſtre marque : & encores eſt-elle plus claire, eſtant ioinčte auec la perſonnelle, comme nous voulons : & ne ſert de rien pour les rendre vne meſme, de dire que l'vne eſt touſiours où eſt l'autre : Car (outre que cela n'eſt pas

touſiours vray, comme aux purement ſchiſmatiques) pour eſtre enſemble, deux choſes diuerſes ne ſont pas vne meſme. L'ame & le corps, le corps & la chemiſe, le bois & le feu ſont bien enſemble, & ne ſont pas vne meſme choſe Il demande comment l'on cognoiſtra ceſte ſucceſſion, & qu'elle eſt auſſi mal aiſee à cognoiſtre que la doctrine. Ie dis qu'elle ſe cognoiſt en ce que par lecture, ou par commun ouyr dire, il eſt aiſé de ſçauoir qu'aux temps tous voiſins des Apoſtres en croyoit, viuoit, obſeruoit telle & telle choſe, & qu'ainſi de ſiecle en ſiecle l'on a touſiours continué: tellement qu'il y a plus de difficulté à entendre vn ſeul mot de la Bible, de tant qu'il y en a, que de ſçauoir la ſucceſſion.

Sur ce que i'ay dict & reſpondu à l'obiection des Eueſques Arriens, il faict trois demandes: Vne, comment ſi grande multitude d'heretiques pouuoit eſtre ſi proprement condamnee & depoſee par vn ſi petit nombre de Catholiques, & comment on pouuoit trouuer tant de gens pour mettre en leur place. La hayne que ceſt homme porte à l'Egliſe Catholique eſt ſi grande, que combien qu'il face profeſſion de n'eſtre point Arrien, ſi eſt-ce que pour ſaouler ſa rage, il eſt content de deprimer tant qu'il peut la grandeur & ſplendeur de l'Egliſe Catholique, diſant qu'elle n'auoit que quatre ou cinq Eueſques, & rehauſſer les Arriens appellant leur multitude grande, & quaſi Catholique. Or bien, ie dis, que voicy vne demande vaine & iniurieuſe, Car l'Egliſe Catholique ne fut iamais ſi chetiue, comme il la faict. Par tout où il y auoit des Eueſques Arriens, il y en auoit auſſi de Catholiques: & quant aux peuples, le nombre a eſté touſiours plus grand des Catholiques. Theodoret & Socrates diſent, que l'Arrianiſme n'auoit vigueur qu'en Orient, & que l'Occident en eſtoit quitte & net. 2. Il veut qu'on monſtre qu'apres la deſtruction des Arriens, & reſtauration de l'Egliſe, il n'apparoiſſoit point de nœud ou ſoudeure en l'Egliſe: i'ay reſpondu à cela en mon liure clairement, diſant qu'il y auoit touſiours des Eueſques Catholiques, ſuccedans aux Eueſques Catholiques deuanciers des Arriens, & ordonnez par ceux, qui auoient touſiours perſeueré en la ſucceſſiō entiere & Apoſtolique: 3 il dit, que puis que l'ordinatiō d'vn Arrien eſtoit bōne & vallable, ſi l'ordōné reuenoit à l'Egliſe (à l'inſtar du Bapteſme) auſſi leur ordination

Theodoret l. 5. c. 6. Socrat. l. 4. c. 11.

Digitized by Google

doit eſtre bonne, eſtant faicte par mains d'Eueſques de l'Egliſe Romaine. Ie dis que ſi leur ordination eſtoit telle qu'ils diſent, c'eſt à dire vraye, cõme elle n'eſt pas, elle ſeroit bonne & vallable, eux reuenans & ſe reconcilians à l'Egliſe, comme nous tenõs du vray Bapteſme donné par les heretiques : Eſtans en cela ſemblables le Bapteſme & l'ordre, à cauſe du caractere : mais ainſi qu'il faut rebaptiſer celuy, qui ſeroit baptiſé d'vn faux Bapteſme, & en autre forme que Catholique : auſſi faut-il reordonner ceux qui ont eu vne fauſſe ordination, comme nos ſchiſmatiques.

fol. 235 pag. 2. 236. Contre mon Article 12.

A ce que ie dis à la 4. obiection il dit. 1. Que puis que ie confeſſe que la ſucceſſion des perſonnes ne ſuffit ſans celle de la doctrine: Il faut auſſi donc que ie confeſſe, que la doctrine eſt vraye & propre marque de l'Egliſe. Ie dis que non, & qu'il ſe trompe en pluſieurs manieres: La premiere luy eſt ordinaire & bien frequente en ce chap. Il veut touſiours faire de la doctrine, & de la ſucceſſion d'icelle vne meſme choſe, qui ſont toutesfois fort differentes, comme ie viens de dire cy-deuant, & l'ay dit en mon liure. L'autre eſt qu'il erre en la conſequence, diſant ainſi : La ſucceſſion des perſonnes ne ſuffit ſans celle de la doctrine: *Ergo*, celle de la doctrine eſt la vraye. Car ie pourrois en renuerſant la propoſition en dire autant de la perſonnelle, diſant: la ſucceſſion de doctrine ne ſuffit ſans la perſonnelle (ie l'ay touſiours dit que l'vne ſans l'autre ne ſuffit.) *Ergo*, la perſonnelle eſt la vraye. 2. Il ſe faſche, & dit, que ie l'enuoye à mes comptes de mon chapitre 9. en faiſant l'Egliſe Romaine & Catholique toute vne, & qu'il a refuté cela auſſi au chapitre 9. Ie ſuis donc d'aduis de renuoyer le Lecteur à nos deux chapitres neufieſmes, ſans nous en peiner icy d'auantage. 3. Mais il veut brauer, diſant que ie me mocque de penſer eſchapper en reſpondant ſi miſerablement à leurs obiections. Ie me pourrois bien mieux mocquer ſi ie voulois, ſi apres cecy, il ne monſtre & ne prouue pas ce qu'il dit, comme il ne faict. Il dit que ie m'enueloppe en des contradictions manifeſtes : or voyons quelles, car il dit qu'il les va noter. La premiere (dit-il) eſt en ce que ie dis en ceſt article, Que la ſucceſſion perſonnelle a eſté troublee en quelques Egliſes principales de Grece, à cauſe de quelques Eueſques heretiques, & que deuant i'auois dit que la ſucceſſion n'eſtoit

point faillie, pour y auoir eu des Eueſques heretiques. Ie voudrois que l'on me monſtraſt où il y a icy quelque contradiction: mais c'eſt vn pauure homme. Ie voy bien où il ſe trompe: il penſe que ſucceſſion troublee & faillie c'eſt tout vn : pour ce que i'ay dict en vn lieu que la ſucceſſion a eſté troublée, & en rends la raiſon, qui eſt que le droict fil a eſté interrompu : & en l'autre ie dis qu'elle n'a pas failly, & en rends auſſi raiſon, Qui eſt que d'autres Eueſques ont eſté legitimement mis en leur place. Ce ſont deux choſes tres differentes, qu'vne ſucceſſion ſoit interrompuë au droict fil, & qu'elle aye failly: car elle peut continuer touſiours, ſi ce n'eſt par la droicte ligne, c'eſt par les collateraux, comme i'ay dict en la generation du Sauueur Ieſus. Noſtre Roy Henry IIII. à qui Dieu donne bonne vie & longue, ne ſuccede pas en droict fil à Henry III. ſon predeceſſeur, n'eſtant ny ſon fils ny ſon frere, voire qu'il eſt en degré de conſanguinité bien eſloigné: toutesfois il n'eſt point arriué par ſucceſſiõ faillie, & nouuelle introduction : mais par tres-iuſte & legitime ſucceſſion. Pareille choſe eſt aduenuë ſouuant en ceſte Couronne, & autres. Voila donc mon dire ſans contradiction, & luy condãné d'ignorance, prenant interruption de droict fil, pour faillir du tout, qui eſt cauſe que le dernier mot, qu'il dict en ceſte pretenduë contradiction eſt tres faux, ſçauoir que ie veux, que ces Egliſes ayent perdu leur ſucceſſion continuë.

La ſeconde contradiction, qu'il pretend & appelle tres euidente, eſt toute pareille à ceſte premiere, & y a meſme reſponſe, Ie dis icy (faict il) qu'en Hieruſalem, Antioche, &c. La ſucceſſion perſonnelle a eſté troublée & interrompuë, & meſme la doctrinale corrompuë (ce mot de doctrinale corrompuë eſt faux & impoſture, car ie ne l'ay point dit de ces Egliſes là) & plus haut i'ay dict, qu'en ces Egliſes là, nonobſtant tant d'inuaſions hoſtiles, la ſucceſſion y eſt demeurée: Il n'y a en tout cela aucune contradiction. Mais c'eſt que le pauure homme n'entend pas, & ne regarde que d'vn coſté. Ie dis qu'en ces Egliſes là le droict fil de la ſucceſſion perſonnelle a eſté troublé & interrompu à cauſe qu'il s'y trouua des Eueſques heretiques, mais pour cela elle ne faillit pas, car elle continua par autres Catholiques ſubrogés en leur place. Et ainſi ne ſçait ce qu'il dit en ſa concluſion. Que ie laiſſe à ces Egliſes d'Orient la ſucceſſion, & puis la leur oſte. Ce ſont con-

Digitized by Google

tes tout cela. Au reſte ie n'ay pas parlé de ces Egliſes d'Orient, tout d'vne meſme façon. Car i'en ay fait diſtinction, à quoy il ſemble n'auoir pas prins garde.

fol. 237. iuſques à 240. 166. Contre mon Article 13.

A ce que nous diſons que la doctrine ne peut eſtre, & continuer ſans Paſteurs enuoyés & ordonnés, qui preſchent, & ainſi la ſucceſſion des perſonnes eſt neceſſaire. Ne ſçachant que dire, il a recours à ſa vieille & ordinaire, mais tant ridicule eſchapatoire, que la doctrine n'eſt pas touſiours enſeignée de meſme forme externe, ny les Paſteurs enuoyés & ordonnés touſiours d'vne meſme façon. A quel propos cela? Qu'auons nous affaire maintenant de la forme, ſi elle a eſté touſiours vne, ou diuerſe? Quelle qu'elle aye eſté, cela demeure certain, qu'il y a touſiours eu des Paſteurs.

A ce que i'ay dit, Que les Schiſmatiques à tout propos, preſſés, comme gens qui fuyent la raiſon & le deuoir, ſe retirent dedans le fort, & le bois eſpais de l'Eſcriture à la forme des criminels, qui craignent la Iuſtice. Il dit qu'il prend cela à ſon honneur & aduantage, de ſe tenir ſerrés en l'Eſcriture, comme lieu de ſeureté & de ſalut. Ie replique que cela ſeroit bon, bien dict, & bien faict, moyennant que ce fuſt ſans ſedition, & apoſtaſie: mais quand c'eſt non ſeulement hors, ains à l'encontre, l'authorité & l'intelligence de l'Egliſe, bref à la façon des rebelles & voleurs, c'eſt choſe commune à tous, & aux meſchans & aux bons, de ſe retirer aux forts: mais la fin eſt bien differente. Ceux-cy le font pour ſe garder de ceux-là, pour leur ſalut & deffenſe, ſous les loix & l'authorité publique. Ainſi Iuſtin Martyr, faiſoit, & le font les Catholiques, qui ſoubs l'authorité de l'Egliſe ſe tiennent & s'arment de la parole de Dieu. Ceux-là le font pour la pure offenſiue, pour plus librement & impunement faire toutes choſes contre les loix, comme font tous heretiques & ſchiſmatiques, qui n'ont recours à l'Eſcriture, que pour faire la guerre à l'Egliſe, troubler le monde, choquer la creance commune, introduire des nouueautez: en vn mot faire valoir leurs paſſions & imaginations.

Pour refuter la difference, que ie mets entre la doctrine & la ſucceſſion d'icelle, laquelle eſt toute claire, comme entre le tiltre ou petitoire, & le poſſeſſoire, entre le droict & le faict, il dit que

l'vn ne peut eſtre ſans l'autre. A quoy i'ay faict deux reſponſes cy-deſſus. Item qu'il ne ſuffit pas de ſe vanter de la ſucceſſion ſans la monſtrer: & ie l'accorde, auſſi l'auons nous monſtrée. Quelle autre choſe ay je faict en mon 13. chapitre? Item que pour monſtrer la conformité de noſtre doctrine auec l'Apoſtolique, il les faut confronter. Ie dis que nous auons bien faict d'auantage: car nous auons premierement monſtré par nos propres moyens, que la meſme doctrine des Apoſtres teſmoignée par les eſcrits des Diſciples & proches voiſins des Apoſtres, a eſté gardée & deriuée de pas à pas, d'an en an, de ſiecle en ſiecle, iuſques à nous: Tellement que ce que nous croyons & tenons à ceſte heure, eſt cela meſme, que l'on tenoit & croyoit, il y a mil cinq cens ſeptante ans. Secondement nous auons monſtré cela meſme par leurs propres dires: car eux refutans noſtre doctrine de l'inuocation des Saincts, penitences, prieres des morts, & autres poincts de doctrine, ils confeſſent que tous les anciens ont eſté de ceſte opinion, qu'auant 1300. & 1400. ans les Chreſtiens tenoient cela, & croyoient ainſi. Par cela ne confeſſent-ils pas que noſtre doctrine eſt venuë & deſcenduë des Apoſtres? Mais ils ſont ſi hardis de dire, que tout eſtoit en tenebres, cõme ſi tous les Diſciples des Apoſtres euſſent eſté Apoſtats & endiablés.

Il dict qu'en plaidant, ce n'eſt pas aſſés de s'attribuer la poſſeſſion de nom, car il la faut monſtrer par effect, ce qui eſt aiſé à faire. Ie ne veux autre parole pour ſa condamnation que ceſte cy: Car par toutes mes marques i'ay monſtré au plus idiot, que nous ſommes en poſſeſſion reale, & continuelle depuis le commencement, & eux ne ſçauroient donner vne ſeule marque de poſſeſſion, bien qu'il n'y ayt rien plus aiſé, dict-il, s'ils l'auoient. Seulement il s'en vantent de nom, & quand on les preſſe, ils quittent le poſſeſſoire tout à plat: ſe mocquent des marques poſſeſſoires, que l'on leur monſtre pour leur faire honte, comme Antiquité, Vniuerſalité, Vnité, Succeſſion (i'entens en tout Chreſtienne) qui conſiſtent toutes en faict & realité, & recourent au petitoire, & à la doctrine, peruertiſſant tout ordre de Iuſtice, qui vuide touſiours le poſſeſſoire, & la verité du faict le premier. Qu'ils accordent franchement au poſſeſſoire, ſe remettent en leur deuoir, ſe rendent

à l'Egliſe, nous ſommes apres tous prets de venir plaider au tiltre.

Il dit, que cy deſſus il a remarqué vne contradiction. Et moy ie dis, que la paſſion l'y fait trouuer où il n'y en a point, confondant touſiours la doctrine auec la ſucceſſion, & prend touſiours l'vn pour l'autre.

Il dict que l'erreur & tranſgreſſion ſe cognoiſt par la loy, & que le faict ſe iuge par le droict: Cela eſt vray: mais il n'eſt pas a propos. Car nous ne parlons pas de la Iuſtice ou iniuſtice, merite ou demerite du faict, mais de la verité d'iceluy, qui ne ſe peut iamais ſçauoir par le droict. Nous apprenons bien par la loy, que Iacques a tres-mal faict de tuer de guet à pan Guillaume, mais elle ne nous ſçauroit dire que Iacques aye faict ce coup. Par le droict nous apprenons, ſi vn tel poſſede iuſtement ou non, mais non pas s'il poſſede en verité ou non. Ce ſont deux choſes bien diuerſes, dont l'vne eſt ordinairement ſans l'autre: Que l'on apprenne par icy comment ceſt homme ne diſpute iamais pertinemment. Car quand l'on parle du faict, il ſaute au droict: & en parlant du faict, ſi l'on parle de la verité, il ſaute à la Iuſtice.

A ce que ie dis, Que la ſucceſſion ne peut eſtre cognuë par la doctrine, ny par l'Eſcriture, d'autant qu'elle eſt venuë apres tous les deux: cela eſt bien clair; La verité de la poſſeſſion ne peut eſtre cognuë par le titre, l'on peut vrayement poſſeder ſans titre, & la poſſeſſion ſera iniuſte, bien que vraye & reale: Et au contraire l'on peut auoir titre, & n'auoir point de poſſeſſion. Il dit à cela que l'on ne peut cognoiſtre la doctrine que par l'Eſcriture, comme on iuge d'vn pourtraict en le confrontant à l'original. Ie dis, 1. qu'il retourne touſiours à ſa faute, parlant de la doctrine, quand l'on parle de la ſucceſſion. 2. Appellant l'Eſcriture original de la doctrine, il commet vne tres-lourde faute, & pleine d'ignorance groſſiere. Car c'eſt tout au contraire, la doctrine eſt l'original de l'Eſcriture, & l'original precede le pourtraict, lequel doit eſtre faict ſelon & iouxte l'original. Or la doctrine a precedé de beaucoup l'Eſcriture, car elle a eſté publiée, receuë: a produit ſes effects, ſanctifiant & ſauuant les hommes, bref elle a eſté en ſa vigueur & en ſon regne, auant qu'il y euſt aucune Eſcriture Chreſtienne. Et l'on n'a pas commencé à croire, apres qu'il a eſté eſcrit, ny pour ce qu'il a eſté eſcrit: Mais au rebours l'on a eſcrit,

Digitized by Google

apres,& ſelon que l'on auoit creu:& l'Eſcriture a eſté faicte ſelon que l'on auoit preſché, enſeigné, & creu. Voyez donc comment ceſt homme renuerſe les choſes : & met en auant de grandes abſurdités, d'appeller l'Eſcriture l'original de la doctrine : car c'eſt tout le rebours.

Il dit que le dire de S. Pierre s'adreſſe aux Papiſtes, car ce ſont ceux qui prennent l'Eſcriture à leur perdition. Nous prenons ce mot comme il doit eſtre prins, ſçauoir vne iniure de l'ennemy. S'il dit vray, toute la Chreſtienté, qui a eſté depuis les Apoſtres eſt en perdition, car nous ne prenons point l'Eſcriture autrement, qu'au ſens que tous les anciens Chreſtiens nous ont donné & enſeigné.

I'auois dit, que l'on ne peut ſçauoir par l'Eſcriture, ce qui ſe faict trois cens ans apres: Il dict qu'ils n'ont que faire auſſi de le ſçauoir, & qu'ils ſe contentent de ſçauoir l'Eſcriture. Quant au premier ie le croy, car ils ne ſe ſoucient de rié, que de leurs paſſions: mais ie dis qu'il faut bien ſçauoir comment ſont allés les affaires, & comment l'Egliſe a eſté conduicte depuis le temps des Apoſtres iuſques à nous, pour ſçauoir ſi nous auons la vraye ſucceſſion de doctrine, & des Paſteurs ou non, car c'eſt le faict dont eſt queſtion. Quant au ſecond qui ſe contente de ſçauoir l'Eſcriture, ſans rien ſçauoir de ce qui eſt venu apres, c'eſt vn mocqueur. Car commét peut-il entendre l'Eſcriture, ny cognoiſtre qu'elle eſt la diuine ou non, ny ſçauoir s'il y en a, ſinon par le moyen de ceux, qui ſont venus apres l'Eſcriture, qui l'ont receuë, conſeruee, publiee, declaree?

Quant à ce qu'il dit des Peres, cela a eſté aſſez traicté & expliqué ſur la fin de mon Chapitre quatrieſme.

fol. 240. 241. Contre mon Article 14.

A ce que i'auois dit, que c'eſtoit vne fauſſeté, (laquelle i'ay prouuee telle en mon Chapitre neufieſme,) ſçauoir, Que l'Egliſe & toute la ſucceſſion vienne à defaillir, & n'y en auoir au monde. Il dit qu'il a prouué en ſon Chapitre neufieſme qu'elle eſt vraye. Ie renuoye donc le ſage Lecteur à nos Chapitres. Mais encores diray-je ce mot, Que les moyens qu'il nomme icy, & dit auoir employé pour le prouuer, ne ſont pas ſuffiſans. Et pour le prouuer, puis que c'eſt choſe qui conſiſte purement en fait, il luy conuient de cotter le temps, & en apporter l'Hiſtoire: & dire,

Digitized by Google

vne telle anneé : ſoubs tel empereur : en telle maniere, & à telle occaſion l'Egliſe defaillit au monde : mais c'eſt vne menterie ſi lourde, que perſonne ne l'en croira, & luy-meſme ne la croit pas : & eſt trop confutee par tous les Chroniqueurs & Hiſtoriens du monde.

A ce que i'appelle leur vocation extraordinaire, il diſtingue la ſignification de ce mot ordinaire, en ce qui eſt ſelon la premiere bonne inſtitution, & ce qui eſt ſelon l'vſage commun, bien qu'il ſoit corrompu & éloigné de l'inſtitution premiere : Et dit que ſelon la premiere ſignification leur vocation eſt ordinaire, ſelon la ſeconde impropre elle eſt extraordinaire.

Ie dis, 1. que ceſte diſtinction eſt friuole & inutile au faict preſent. L'ordinaire eſt ce qui eſt tenu & obſerué par tout de tout temps, tout publiquement par approbation, ou bien tolerance des loix, encores qu'il ne ſoit du tout ſelon la premiere inſtitution : car le temps & les affaires y peuuent apporter du changement accidental, & de l'abus, qui ne ruyne pas la ſubſtance & la forme eſſentielle, comme au faict allegué par le reſpondant. La venalité des Offices, qui eſt vne corruption, n'empeſche pas que l'ancienne façon de pouruoir aux Offices ne ſont touſiours ordinaires, ſçauoir par octroy du Prince, Lettres du grand Sceau verifiees aux Cours ſouueraines. Tellement que celuy, qui eſt ainſi pourueu ſoit auec argent ou ſans argent, eſt vrayement ordinaire : car l'accident de l'argent n'eſt pas de l'eſſence de la prouiſion, & extraordinaire celuy qui viendroit autrement. Auſſi le Paſteur, ſoit par eſlection ou nomination, & faueur du Prince, ou autrement, s'il a la vraye ſucceſſion, & puis l'ordination & impoſition des mains ſelon les loix ou le public, eſt vrayement ordinaire. Et tout autre, voire qui ſeroit enuoyé de Dieu meſme, & ſeroit le plus ſainct & ſçauant, & n'a point la ſucceſſion, l'ordination, & impoſition, eſt extradinaire, ſuſpect, rejettable, s'il ne prouue ſa miſſion. 2. Apres nous auons monſtré que leur vocation n'eſt point ſelon l'inſtitution premiere, car il n'y a ſucceſſion ny ordination, & impoſition des mains. 3. Mais pourquoy ſe morfond-il à prouuer leur vocation eſtre ordinaire, puis que leur confuſion de foy (comme i'ay monſtré & cotté contre du Pleſſis article quinzieſme dernier Chapitre) dit expreſſement, que leur vocation eſt extraordinaire.

Digitized by Google

fol.241.pag.2.iuſques à 247. Contre mon Article quinzieſme.

A mon premier poinct, il taſche de couurir les diſſentions, & grandes contrarietez, qui ſont entre les parties Schiſmatiques, Lutheriens, Zuingliens, Caluiniſtes, touchant la doctrine: Et pour ce faire il allegue qu'au temps meſme des Apoſtres il y auoit des differens plus grands en l'Egliſe, qu'il n'y en a entre Luther & Zuingle. Ce qui eſt tres-fauſſement & calomnieuſement dit: auſſi ne le prouue-il pas, ny ne ſçauroit. Combien ſont grandes & importantes les diuiſions, qui ſont entre les Schiſmatiques, ie l'ay aſſez monſtré en mon Chapitre onzieſme, & l'on ne le ſçauroit deſguiſer. Il eſt certain qu'ils ſe condamnent d'hereſie les vns les autres en la participation des Sacremens. Qu'il monſtre que pareil cas ſoit aduenu en l'Egliſe Catholique du temps des Apoſtres ou apres. Quant à ce qu'il dit du Schiſme à cauſe du iour de Paſques, eſt friuole, n'eſt rien approchant de leurs diuiſions. Iamais perſonne ne fut à ceſte occaſion appellé Heretique, ny n'y eut aucune priuation des Sacremens ou excommunication.

Il allegue ce Schiſme fort ſouuent & touſiours auec groſſes iniures à ce pauure Pape Victor pour ſouſtenir ceux qui n'eſtoient de ſon opinion. En quoy il ſe condamne: car ledit Victor ſouſtenoit la verité, qui fut authoriſee puis par le grand Concile de Nice, que les Schiſmatiques diſent receuoir.

A mon deuxieſme poinct, où ie dis, que puis qu'ils ſe veulent preualoir de l'ordination receuë en noſtre Egliſe, qu'ils confeſſent donc que noſtre Egliſe eſt la vraye: il dit qu'il ne s'enſuit pas, d'autant que l'ordination auſſi bien que le Bapteſme peut bien eſtre donnee hors l'Egliſe. Ie dis qu'il ſe trompe fort, accomparant l'ordination au Bapteſme des petits enfans à celuy des grãds. Il le peut faire. Le Bapteſme miniſtré hors l'Egliſe auec la forme, qu'il faut, eſt bien vray Bapteſme, dont il ne doit pas iamais eſtre reïteré: mais non pas ſalutaire: & eſt inutile pour celuy qui le reçoit eſtant en hereſie, ſi apres il n'eſt reconcilié à l'Egliſe. Ainſi l'ordination donnee hors l'Egliſe en la forme qu'il faut, eſt vraye dont elle ne doit pas eſtre reïteree, mais inutile & n'a aucune forme ny vigueur. Voila vne conuenance du Bapteſme & de l'ordination. Mais il y a vne exception au Bapteſme, ſçauoir pour le regard des petits enfans, auſquels le Bapteſme donné

Digitized by Google

hors l'Egliſe eſt vtile & ſalutaire, pour les raiſons que i'ay deſduit à la fin de mon Chapitre ſixieſme, laquelle exception n'a point de lieu en l'ordination.

Ce dire qu'il allegue de du Pleſſis, qu'anciennement, qui pouuoit baptiſer, pouuoit auſſi impoſer les mains, c'eſt à dire ordonner, c'eſt vne fable. Auſſi ne luy, ne du Pleſſis n'en apportent aucun, tant petit ſoit il, teſmoignage ny preuue. Comme auſſi eſt friuole & rien qu'iniures ce qu'il dit apres, du ſerment donné au Tyran, & du dire de Trajan.

A mon troiſieſme poinct, auquel ie dis que ceux, qui ont eſté ordonnez en noſtre Egliſe ſortans hors icelle n'en peuuent ordonner d'autres, ny exercer la puiſſance de l'Egliſe hors & contre icelle, il ne reſpond du tout rien, ſinon des gauſſeries & iniures.

A mon quatrieſme & grand poinct de l'eſgalité de l'Eueſque & du Preſtre, où i'apporte ſept raiſons. A la premiere, qui eſt la creāce & la doctrine vniuerſelle de toute l'antiquité, il dit qu'il l'a cōfeſſé, mais que ceſte diſtinction n'eſt pas de droict diuin, mais humain. Ie dis 1. que puis qu'il afferme, que ceſte diſtinction & inegalité eſt de faict humain, il eſt tenu de me cotter le temps, & autres circonſtances de ſon commencement & introduction, ce qu'il ne ſçauroit faire. 2. I'employe contre luy la ſentence de ſainct Auguſtin, qui dit: Que les choſes de l'Egliſe fort anciennes, & ſi anciēnes que l'ō n'en peut trouuer le bout ny le cōmēcemēt, doiuēt eſtre cenſees venir des Apoſtres. Or ceſte diſtinctiō eſt telle. 3. Les Peres que ie produits, ſaincts Denis, Clement, Ignace, eſtoient diſciples & contemporanees des Apoſtres. Il faut donc par neceſſité, que ceſte diſtinction & ceſte ſuperiorité d'Eueſque par deſſus le Preſtre ſoit pour le moins Apoſtolique, & non humaine, comme il dit.

A ma ſeconde raiſon, qui eſt par la figure du vieil Teſtament, pour reſponſe il me faict des vaines demandes, L'vne, Qui figuroient au vieil Teſtament, nos Cardinaux, Patriarches, Archidiacres, &c. Il faict bien l'empeſché pour rien. Combien qu'à cauſe de la grande multitude, eſtenduë, & ſplendeur de l'Egliſe Catholique, il y aye en la Herarchie Eccleſiaſtique grand nombre de degrez, d'Offices & dignitez, qui ne pouuoiēt & ne deuoiēt eſtre en l'Egliſe Iudaïque petite & eſtroicte: ſi eſt-ce, que tous reuiēnēt

à trois principaux ordres ſacrez, qui ſont tant ſouuent & perpetuellement nommez aux Canons des Apoſtres, & Conciles, tantoſt conioinctement, tantoſt ſeparément, ſçauoir Eueſque, Preſtre, Diacre. Mais en vn chacun de ces trois, il y a pluſieurs degrez, comme au premier d'Eueſques, ſont les Eueſques ſimples, Archeueſques, Primats, Patriarches, Pape : Au ſecond ſont Preſtres, Archipreſtres, Curez, Vicaires : Au troiſieſme ſont Diacres, Archidiacres, & ſoubs-Diacres. Ceux qui ſont au deſſous, que le reſpondant nomme, ſçauoir Exorciſtes, Acolithes, &c. ne ſont point proprement ordres ſacrez, qui toutesfois auoient auſſi leurs figures au vieil Teſtament. Quant aux Cardinaux, ce n'eſt point vn ordre à part, mais c'eſt vne dignité, & marque d'honneur, qui peut conuenir à tous les trois ordres. *Epiſcopus, Presbyter. Diaconus.*

Or puis que le reſpondant m'a mis ſur ce propos de l'ordre de l'Egliſe, ie veux dire vn mot de l'ineptie & deſordre, qui eſt en leur chetif & miſerable miniſtere. Ils ont quatre degrez d'offices & functions, Miniſtre, Diacre, Surueillant, Ancien. Comptõs combien de fautes il y a icy. 1. Cela eſt contre toute l'antiquité, contre l'Eſcriture ſaincte, & n'y a aucun Concile general ny particulier, qui en mette quatre. Et par tout n'y en a que trois, comme ie viens de dire, qui s'appellent par noms tirez du Grec, Eueſque, Preſtre, Diacre, qui ſeroit en pur François, Surueillant, Ancien, Miniſtre ou ſeruant : ainſi de trois, ils en ont faict quatre. 2. Comme ils ont failly au nombre, ils ont encores plus failly au rang. Ils ont du tout renuerſé l'ordre, mettant le Diacre pas deſſus le Surueillant, & l'Ancien : & il a tous iamais eſté apres tous les deux comme auſſi le mot monſtre bien, qu'il le doit eſtre. Car Surueillant & Ancien ſont noms auantageux & de quelque preeminence. Celuy de Diacre ne ſignifie qu'inferiorité & ſeruice. 3. Le Surueillant chez eux eſt au troiſieſme lieu, & au deſſous le Diacre. Or il n'a iamais eſté veu ny ouy, que l'Eueſque ou Surueillant ne tient le premier lieu, au moins par leur confeſſion propre, beaucoup au deſſus du Diacre : mais ceux cy ont mis le Miniſtre au deſſoubs du ſeruiteur & de l'inferieur. 4. Ils ont priué le Preſtre, autrement en François l'ancien, de toute adminiſtration des Sacremens & predication de la parole, combien qu'ils ſouſtiennent fermement (mais contre verité) que par l'inſtitution des Apoſtres, l'Eueſque ou Surueillant, & le

Digitized by Google

Preſtre ou Ancien n'eſtoit qu'vne meſme choſe en effet, & que c'eſtoient ceux là, qui ſeuls eſtoient ſucceſſeurs des Apoſtres en la charge de la parole & des Sacremens 5. Puis que ces deux noms de Miniſtre & Diacre ne ſignifient qu'vne meſme choſe, n'y ayant autre difference, ſinon que l'vn eſt Latin & François, & l'autre eſt Grec, & que les Apoſtres n'ont eſcrit qu'en Grec, comment en ont ils oſé faire deux ordres diuers? Qu'ils monſtrent que les Apoſtres ayant iamais faict vn ordre ſeparé appellé Miniſtre, & comment ils l'ont nommé en leur langue Grecque. Et puis qu'ils ne trouuent point de nom propre, comment y peuuent-ils trouuer vn ordre propre? Si contre les ignorans & pour les amuſer ils diſent qu'en noſtre verſion meſme Latine, il ſe trouue que les Apoſtres s'appellent Miniſtres c'eſt vne pauure ſubterfuge. Veulent-ils impoſer qu'au texte Grec il n'y aye le plus ſouuent que ce mot Diacre? Et quand bien ce mot de Miniſtre pourroit eſtre Grec, & qu'il ſe trouueroit eſcrit par les Apoſtres, veulent ils diſſimuler que ce ne ſoit vn mot generaliſſime pour tous les Officiers de l'Egliſe, comme auſſi ils s'appellent ouuriers, & d'autres epithetes communs à tous. Voire le nom de Miniſtre conuient aux Officiers de Iuſtice, Magiſtrats, Sergens, Trompettes. Mais pourquoy n'ont-ils retenu des noms anciens que celuy de Diacre? Et pourquoy ne l'ont-ils mis en François, comme les autres? Que ſi le François eſt Miniſtre, comme il eſt, pourquoy en font-ils deux ordres ſeparez? Le reſpondant dit (fueillet 274.) que la communauté des mots faict la communauté des choſes, dont il eſt condamné par ſoy-meſme. Voila comment ils ont alteré tout l'ordre, & le miniſtere ancien du temps meſme des Apoſtres: & l'ont corrompu au nombre, au rang, aux noms, &, qui plus eſt, aux fonctions.

2. Il me faict vne autre demande, en laquelle il penſe auoir trouué vne grande fineſſe, en diſant que les Apoſtres n'ont point employé ny faict mention de ceſte figure. Ie leur en pourrois autant dire de toutes les allegations & explications qu'ils font & pourront faire du vieil Teſtament, & de tous les argumens, qu'ils en pourront tirer. Il faudroit, ſelon ſon dire, que les Apoſtres euſſent faict des commentaires, & donné toutes les explications, qui peuuent eſtre du vieil Teſtament, tellement qu'il ne fut plus loiſible d'en donner d'autres.

Digitized by Google

3. Il veut que le ſouuerain Sacrificateur de Hieruſalem ſoit figure de Ieſus-Chriſt, & non de l'Eueſque Euangelique ou Chreſtien : & dit que, c'eſt blaſpheme de dire autrement. Et moy ie luy demande, où il a leu ny l'vn ny l'autre? Il commet la faute, dont il me vient d'accuſer : car où eſt ce que les Apoſtres ont dit, que ceſt Eueſque de Hieruſalem figuroit Ieſus-Chriſt? Au reſte il faict bon marché de blaſphemes. C'eſt blaſpheme tout ce qui ne luy plaiſt. L'Eueſque Iudaïque eſtoit figure de tous les deux, & du grand Eueſque perpetuel Ieſus, & du temporel, en diuers ſens : et l'on ne faict pas pour cela le Pape ou l'Eueſque Chreſtien Redempteur, non plus que le Iudaïque ne l'eſtoit pas auſſi.

A ma troiſieſme raiſon, qui eſt de la ſuperiorité des Apoſtres par deſſus les ſeptante deux Diſciples, il ne reſpond rien, ſinon que ie ne m'accorde pas en cela auec d'autres Catholiques, qui fōt les Papes ſeuls ſucceſſeurs des Apoſtres & non les Eueſques: Mais luy meſme, dix lignes apres, parlant mieux au vray, dit ce qui en eſt, Que le Pape eſt ſucceſſeur de ſainct Pierre (le Prince des Apoſtres) & les Eueſques aux autres Apoſtres.

Quant à ce qu'il demande des Cardinaux, Primats, i'y ay reſpondu vn peu deuant. Il dit apres que les Apoſtres n'ont point de ſucceſſeurs, & que ceux de ſon party l'ont bien prouué. Il ne ſe peut tenir de parler des ſiens, & les mettre en rang des grands cheuaux. Ie dis qu'auant que leurs ayeuls fuſſent nez, les Docteurs Catholiques ont tres-bien expliqué, qu'il y auoit double conſideration en la puiſſance & charge des Apoſtres, & remarqué ſelon vne, les prerogatiues perſonnelles & priuileges peculiers requis pour le commencement & fondation de l'Egliſe, qu'ils ont eu, comme fondateurs d'icelle : & ont monſtré qu'aux autres choſes, hors ces priuileges, les Eueſques leur ſuccedent. Et combien qu'ils fuſſent Eueſques vniuerſels de la terre, ſi eſt-ce, que ſainct Iacques particulierement a eſté Eueſque de Hieruſalem, & tous les Eueſques dudit lieu luy ont ſuccedé : Le meſme eſt de ſainct Pierre à Rome, de ſainct Marc en Alexandrie & des autres Diſciples & Apoſtres ailleurs.

A ma quatrieſme raiſon, qui eſt d'Aërius, il n'y ſçait rien que dire quant au fait, & le confeſſe: mais il dit que c'eſt vne queſtion ſi cela a eſté ſuffiſant pour le faire mettre au nombre des heretiques, comme s'il vouloit là deſſus faire le proces aux Anciens de douze cens ans.

A ma cinquieſme raiſon, qui eſt que ſi les Preſtres auoient puiſſance d'ordonner, comme les Eueſques, il ſeroit aduenu quelquesfois qu'ils l'auroient faict, & s'en trouueroit quelque exemple en vn ſi long temps, depuis les Apoſtres. Il ne reſpond rien, ny n'en peut donner aucun exemple. Il dit qu'il ſuffit qu'il a monſtré par les eſcrits des Apoſtres & des Peres, qu'Eueſques & Preſtres ſont tout vn: mais cela eſt faux, qu'il aye monſtré le contraire par vne grande filee de Peres tres anciens, & du temps meſmes des Apoſtres, que i'ay produict. Il nomme icy Gratien, le Maiſtre des ſentences, la Sorbonne de Paris, & le Cardinal Cuſain, & dit que du Pleſſis les a alleguez: Ie dis, que ces gens icy ne ſont pas Peres ny anciens, par ainſi ne font pas grande preuue, & ce n'eſt rien contre tant de Peres & tant Anciens, que i'ay allegué: mais la vraye eſt, que du Pleſſis ment en ces allegations. Au reſte leurs dires ſont expliquez en mon liure. Car ils ne s'entendent de l'ordination, dont eſt queſtion, mais de la ſuperiorité & puiſſance de iuriſdiction.

A ma ſixieſme raiſon, par laquelle ie demande, qu'ils ayent à me dire & cotter le temps, auquel fut faicte ceſte inſtitution humaine, puis qu'ainſi ils l'appellent, & ma demande eſt iuſte. Ce qu'il ne peut faire: mais il veut vſer de compenſation, me ſommant auſſi de cotter le temps, auquel pluſieurs ceremonies ont eſté introduictes, & pluſieurs anciennes abolies. Ie dis premierement que ce n'eſt pas reſpondre qu'vſer de compenſation, ny iuſtifier ſa cauſe. Secondement, ie m'offre à le faire: & s'il m'en euſt ſpecifié quelqu'vne, ie luy euſſe reſpondu. Il eſt aiſé de cotter les commencemens de nos ceremonies. 3. Ce n'eſt pas tout vn, car il y a pluſieurs ceremonies en l'Egliſe, qui ſont de peu de poids, qui peuuent eſtre changees & abolies ſans grand intereſt: mais l'egalité, ou l'inegalité de l'Eueſque & du Preſtre eſt de l'eſſence du miniſtere & gouuernemét de l'Egliſe. 4. Mais il eſt condamné par luy meſme: car il a dit cy deſſus, que ceſte diſtinction fut faicte lors, & à l'occaſion de la diuiſion, dont parle S. Paul, en laquelle l'vn s'aduoüoit de Cephas, l'autre d'Apollo, & de Paul. Parquoy elle a eſté cognuë & introduite du temps des Apoſtres & par eux. Il allegue ſaincts Ambroiſe, & Hieroſme, mais c'eſt fauſſement, comme i'ay monſtré en mon liure, & encores tantoſt nous en parlerons.

Mais

Digitized by Google

Mais qu'elle lourderie à luy en alleguant ſainct Auguſtin, faire deux ſi-grands meſcontes; L'vn de rapporter ce que ſainct Auguſtin dit d'vne humilité & modeſtie ſienne particuliere enuers ſainct Hieroſme, à vne deciſion de ce poinct de doctrine, que ſainct Auguſtin ſe dit inferieur en merite perſonnel, & comme Eueſque, comme en vn autre lieu, Pere en dignité fils d'aage? L'autre eſt double fauſſeté en fait: car cela n'eſt point en ſainct Auguſtin, mais pluſtoſt en ſainct Ambroiſe: Apres il n'y a point Conſacrent, mais Conſignent (*apud Ægyptum Prebyteri conſignant ſi ie confirmant.*) Or c'eſt grande ignorance des termes & principes d'entendre, & prendre, conſigner, ou bien confirmer (qui ſe prennent, s'vſitent, & ſe prononcent tous deux à meſme effet & inſeparablement au ſecond Sacrement, qui eſt la Confirmation) pour ordonner.

A ma ſeptieſme raiſon, qui monſtre par ſainct Paul que l'Eueſque eſt ſuperieur au Preſtre, car il eſt ſon Iuge, il reſpond, 1. Que nous diſputons ſi le Preſtre a puiſſance d'ordonner, & non de iuger, dequoy ie le prie de ſe ſouuenir, car i'en auray tantoſt à faire. Au reſte la queſtion eſt, ſi l'Eueſque & le Preſtre ſont eſgaux & tout vn, car c'eſt la propoſitiō de du Pleſſis. Or ils ne ſōt pas tout vn, puis que l'vn eſt Iuge de l'autre. 2. Il dit que la conſequence n'eſt pas bonne. Il peut iuger vn autre, *Ergo*, il eſt plus grand: Car vn Preſident peut iuger vn autre Preſident ſon eſgal, voire les cauſes des Princes & du Roy meſme. Ie luy replique que la conſequence eſt tres-bonne. Il eſt ſon iuge, il eſt donc ſon ſuperieur, & plus grād, l'entendant comme il faut, ſçauoir entant qu'il eſt Iuge. Car hors iugement & en autres choſes, il peut eſtre moindre. Et quant à l'inſtance, qu'il allegue du Preſident, elle eſt fauſſe, car vn Preſident ne peut iuger vn autre, & ne s'eſt iamais faict, ny veu: C'eſt contre la reigle qui dit (Perſonne n'a puiſſance ſur ſon pareil & cōpagnon) qu'il faict ſemblant d'ignorer. C'eſt tout le corps de la Iuſtice, qui iuge & eſt ſuperieur à tous les Preſidens & Conſeillers prins à part. Et quand bien vn ſeul iugeroit, il le feroit repreſentant le Prince, commis par luy, & ſuperieur à l'autre, qui n'eſt lors qu'vn particulier. Ainſi ſont les Iuges & les Cours aux Princes. Les Clercs de Palais ſçauent cela, 3. Il dit que Timothee, à qui eſcrit cela, ſainct Paul, eſtoit Euangelique qui eſtoit fonction plus grand que de *Par in parem non habet Imperium.*

Digitized by Google

Preſtre, & qui eſtoit temporelle, dont l'on n'en peut tirer conſequence. Ie replique au premier, que c'eſt bien vne fõction plus grande, que de Preſtre, mais non pas plus grande qu'Eueſque, qui eſt la plus grande qui ſoit en l'Egliſe. Car non ſeulement les Apoſtres, mais Ieſus-Chriſt meſmes eſt appellé Eueſque. Au 2. ie dis, que ſainct Paul ne dit pas cela à Timothee, comme Euangeliſte qui n'a aucune iuriſdiction ordinaire en l'Egliſe, mais comme Eueſque, qui eſt le maiſtre des Preſtres, & le vray ſuperieur en l'Egliſe. 3. en ce qu'il dit que l'on n'en peut tirer argument pour les Eueſques, il ſe contredit manifeſtement tout incontinent en ſon argument ſuiuant.

Il dit, que ce que ſainct Paul eſcrit à Timothee, c'eſt en ſon nom a tous les Paſteurs. A il peu ſi toſt oublier ce qu'il venoit de dire, pour commettre vne ſi lourde contradiction? Au reſte il veut prouuer par là, qu'il n'y a pas vn ſeul Eueſque en vne Egliſe, mais pluſieurs. Or il tire tres mal cela, & ſans apparence: mais bien ou mal il ne s'agiſt aucunement de l'vnité ou pluralité des Paſteurs, mais de la ſuperiorité de l'Eueſque par deſſus les Preſtres.

En fin voulant retorquer contre moy mon argument, qui eſtoit ma cinquieſme raiſon, il demande exemple & teſmoignage de la ſuperiorité des Eueſques du temps des Apoſtres. Ie dis, que ſi i'affermois que ce fuſt vne ordonnance & inuention des hommes, aduenuë depuis les Apoſtres & fondation de la Chreſtienté comme il faict de ſon eſgalité, ſa demande ſeroit iuſte, & i'y ſerois obligé: mais n'eſtant point inuention, & ayant touſiours eſté ainſi que ie dis, dés le commencement, ie ne ſuis tenu d'en donner l'exemple, ſinon l'vſage perpetuel de l'Egliſe, tel que nous le voyons, & qu'il confeſſe auoir eſté incontinent apres les Apoſtres: & n'en ſçauroit donner vn ſeul exemple au contraire. Mais i'en allegue bien quand ie monſtre par ſainct Paul, que l'Eueſque iugeoit les Preſtres, & autres lieux, qu'il me corrompt. Et par les Peres i'entend Diſciples viuans auec les Apoſtres, Denis auec ſainct Paul, Ignace auec S. Iean, Clement auec ſainct Pierre.

fol. 247. iuſques à la fin de ſon Chapitre. Contre mon ſeizieſme & dernier Article.

Il dit que ie reſponds aux raiſons de du Pleſſis confuſément, tout en gros & non à chacune à part. Si cela eſt vray ou non, Le-

ſteur ne iuge. Ie reſpõs premierement à ce qu'il allegue de l'Eſcriture, & puis à ce qu'il allegue des Peres & Docteurs tant anciens que modernes.

A tout ce que du Pleſſis allegue de l'Eſcriture, ſçauoir des Actes des Apoſtres & de S. Paul, I'ay dit, qu'il eſt vray, & qu'il prouue par là, que les noms d'Eueſque & de Preſtre ont eſté communs & indifferens, mais que leur puiſſance eſtoit touſiours diſtincte. Il reſpond que ie ne prouue pas le ſecõd, c'eſt à dire la diſtinctiõ, & qu'il eſt bien à preſumer contre moy, que les choſes eſtoient meſmes, puis que les noms l'eſtoient, qui ſont marques des choſes, & que i'accuſerois les Apoſtres de n'auoir ſceu diſtinguer ce qu'importroit d'eſtre diſtinct. Ie replique que i'ay monſtré tres-clairement la diſtinction auoir eſté du temps des Apoſtres par pluſieurs moyens, principalement trois. 1. Par ſainct Paul, qui faict l'Eueſque iuge. 2. L'authorité des Diſciples domeſtiques & commenſaux des Apoſtres ſaincts Ignace, Denis, Clement. 3. L'vſage & pratique perpetuelle, ſi ancienne, qu'il ne s'en peut trouuer le commencement : i'ay adiouſté ce 4. pris des Actes quinze & ſeizieſme, où eſtant par pluſieurs fois fait mention des Apoſtres & Preſtres, il eſt monſtré ouuertement qu'il y auoit grande difference entre les Apoſtres & les Preſtres, qui eſt autãt qu'entre les Eueſques & Preſtres. Il confeſſe luy meſme l'antiquité tres grande, commencee incontinent apres les Apoſtres, mais il ne veut confeſſer auoir eſté du temps meſme des Apoſtres. Or ces quatres moyens miens le monſtrent bien. Au reſte c'eſt tres-mal argumenté, & dit auec grande ignorance de l'Eſcriture, que les choſes ſont communes & indifferentes, qui ont leurs noms communs & indifferens. Le nom d'Apoſtre eſt commun à l'Eueſque, & celuy d'Eueſque à l'Apoſtre. Ce qui ſera auſſi contre luy qui a dit en vn autre lieu cy deſſus, Que les Apoſtres n'auoient pas de ſucceſſeurs. Car Epaphrodite, Philip. 2. Andronicus & Iunius, Rom. 16. & pluſieurs autres. 2. Corinth. 8. ſont appellez Apoſtres par ſainct Paul Apoſtre : & au contraire l'Apoſtolat eſt appellé Epiſcopat. Pſalme cent huict. Act. 1. Item le nom de Diſciple eſtoit commun aux Apoſtres, 72. Diſciples & à tous fideles, & ne laiſſoient pas d'eſtre diſtincts. Et le nom de Pape a eſté commun au Pape & autres Eueſques, iuſques au Pape Gregoire 7. voire comme i'ay dit cy deſſus, le

Digitized by Google

nom de Diacre eſt baillé aux Apoſtres au texte Grec de l'Eſcriture: Mais pourquoy (dit-il) les Apoſtres ne les ont-ils diſtingués, ayans le don des langues? Autant en dirois-je des noms ſuſdits, de Apoſtre, Eueſque, Diciple & Diacre: Mais encores ie dis qu'ils ſe contenteroient de l'auoir enſeigné de bouche, & qu'ils ont eſcrit à ceux, qui eſtoient ja inſtruicts du Chriſtianiſme, & qui n'auoient point beſoing de ceſte diſtincte explication: & ne peuuent eſtre blaſmés de n'auoir pas tout eſcrit, car ils n'auoient aucun commandement d'eſcrire.

A ce que ie dis du lieu de ſainct Hieroſme, où ie luy monſtre clairement ſa mauuaiſe foy, & enſemble ie donne vne diſtinction, pour l'intelligẽce de pluſieurs lieux ambigus: Il dit que me voyant enſerré en vn faſcheux deſtroict, ie me ſuis forgé vne diſtinction, pour eſchapper: & puis taſche de refuter ma diſtinction: Et combien pauurement nous le verrons tantoſt. Mais auparauant ie veux dire, que ie n'ay point allegué ceſte diſtinction, pour eſchapper, car il ne me ſert de rien pour ſoudre ſon argument: Ie n'auois à dire que ce mot, ſainct Hieroſme faict égal voirement l'Eueſque au Preſtre excepté l'ordination. Or n'eſt-il queſtion icy que de l'ordination. Et c'eſt pour cela ſeul que ie combats maintenant contre les Schiſmatiques, Que l'Eueſque eſt ſuperieur aux Preſtres. Parquoy tant s'en faut que le lieu de S. Hieroſme, qu'allegue du Pleſſis, ſoit contre moy, qu'il eſt tout expreſſement pour moy: & quant & quant du Pleſſis conuaincu de mauuaiſe foy de cacher ce qui eſt formel contre luy, & qui me donne gain de cauſe. Mais i'ay bien voulu alleguer ceſte diſtinction, pour apprendre aux ſchiſmatiques, ce qu'ils ne ſçauent pas, ou faignent ne ſçauoir pas, & enſemble aider aux ſimples à ſortir de quelques difficultés, qui ſe trouuent, tant en ſainct Hieroſme qu'ailleurs, & meſmes aux autheurs modernes, qu'allegue du Pleſſis, Gratian, & les autres. Voyons maintenant comment il refute ma diſtinction, car il s'y rend obſcur par fineſſe. Il dit que ma diſtinction de puiſſance en l'Egliſe eſt nulle, par ce qu'elle n'eſt fondée en l'Eſcriture, ny aux anciens, qui la nient pluſtoſt qu'ils ne l'eſtabliſſent. Ie dis que cela eſt friuole, de refuter vne choſe par negation & allegation d'omiſſion. On ne l'a pas eſcrit, donc il n'eſt pas vray: il faudroit auoir auparauant prouué l'affirmation generale, que tout ce qui eſt vray,

Non doctrina, ſed modus docendi.

a eſté eſcrit. Apres les diſtinctions ne ſont pas eſtabliſſemens d'aucune choſe nouuelle, mais ſeulement explications & eſclairciſſemens des choſes, qui ſont deſia, pour les mieux entendre. Et cela eſt non ſeulement permis, mais tres-vtile d'aduiſer & inuenter mots & moyens de rendre les choſes claires. Il dit, que i'aduoüe que les anciens en ont douté, il eſt faux, que i'aye dict que les anciẽs ont douté de la diſtinctiõ, mais bien qu'aucuns ont douté, ſi en l'vn des deux membres de la diſtinction, qui eſt la iuriſdiction, l'Eueſque eſtoit ſuperieur ou non. Car S. Hieroſme veut qu'ils ſoient égaux en celuy-là. C'eſt autre choſe de nier vn membre de la diſtinction, qui eſt ruïner toute la diſtinction, comme ie luy accorde, & appliquer autrement ce membre que l'on ne veut. C'eſt autre choſe de nier la iuriſdiction de l'Egliſe au Preſtre & en l'Eueſque, & autre de dire qu'en icelle l'Eueſque n'eſt pas ſuperieur au Preſtre. Le premier, perſonne ne l'a nié, que le reſpondant: Le ſecond S. Hieroſme le dit. Et ment vilainement le reſpondant, diſant apres (fueillet 250.) que du temps de S. Hieroſme, la puiſſance de iuriſdiction eſtoit incognuë en l'Egliſe. Car il n'y pourroit auoir egliſe ſans iuriſdiction. Eſt-ce pas iuriſdiction, que iuger autruy, comme S. Paul veut, que l'Eueſque faſſe aux Preſtres? Apres cela il broüille & dict ainſi: Aucuns anciens n'ont pas accordé la ſuperiorité des Eueſques en la iuriſdiction: Il s'enſuit, que les lieux que nous alleguons de ces anciens, pour prouuer l'eſgalité, ſont de l'ordination. Ie dis que c'eſt tres-mal argumenté, & qu'il s'enſuit tout le contraire. Ainſi, aucuns anciens n'ont point accordé à l'Eueſque la ſuperiorité de iuriſdiction. Il s'enſuit donc que les lieux des anciens, que les ſchiſmatiques alleguent pour l'eſgalité, s'entendent de la iuriſdiction. Par exemple ſainct Hieroſme faict le Preſtre eſgal à l'Eueſque en iuriſdiction (car en l'ordination il le faict expreſſement inferieur), il s'enſuit que quand le ſchiſmatique alleguera ſainct Hieroſme, pour prouuer, que le Preſtre eſt eſgal à l'Eueſque, qu'il faudra entendre ceſte allegation de la iuriſdiction. Pour prouuer ſon dire, il allegue S. Hieroſme, & c'eſt où il eſt du tout vaincu. Il dit ainſi, Puis que S. Hieroſme dit expreſſement, que le Preſtre fait tout ce que fait l'Eueſque, excepté l'ordination, ne nie-il pas ouuertement l'aut[illegible] membre [illegible] diſtinction? Ie dis tout à l'oppoſite, qu'il l'eſtabl[illegible] en faiſ[illegible] membres. Car S.

Digitized by Google

Hieroſme en ſes mots faict deux conſiderations entre l'Eueſque & le Preſtre: L'vne, en laquelle ils ſont égaux, & l'autre en laquelle ils ne ſont égaux, mais eſt l'Eueſque plus grand; en diſant, Que faict l'Eueſque, que le Preſtre ne face (voila vn membre de ma diſtinction) qui eſt de la iuriſdiction. Il adiouſte (excepté l'ordination) voilá l'autre membre de ma diſtinction. Le reſpondant penſe auec ſa ſophiſterie, ſont obſcurité & broüillis de mots creuer les yeux aux gens. Il dict que S. Hieroſme diſtingue les temps. Ie le ſçay bien: cela eſt pour moy. S. Hieroſme dict qu'au commencemēt le Preſtre eſtoit égal à l'Eueſque en iuriſdiction, mais que depuis pour euiter ſchiſme, & pour vne meilleure police, il a eſté faict inferieur, & ainſi y a eu diuerſité en la iuriſdiction. Mais il deſigne bien, quand a eſté ce commencement, & quand ce depuis, c'eſt à dire l'eſgalité & la diuerſité, afin qu'on ne puiſſe tergiuerſer, comme faict le reſpondant, qui rapporte ce (depuis) apres les Apoſtres. Car il dict (comme rapporte meſmes le reſpondant) que deuant que l'on ſe donnaſt à Cephas, Paul, Apollo, ils eſtoient égaux, mais apres & à cauſe de ces diuiſions la diſtinctiō y a eſté miſe, & la ſuperiorité a eſté donnée à l'Eueſque par deſſus les autres. Par là nous apprenons, que ceſte ſuperiorité de iuriſdiction a eſté inſtituée du temps meſme des Apoſtres & par eux: car l'occaſion d'icelle eſtoit du temps des Apoſtres, ſçauoir ceſte diuiſion de Cephas, Paul, Apollo. Et quant à l'ordination, S. Hieroſme dit pas, qu'il y aye eu diuerſité, ny ne rapporte point l'exception qu'il faict de l'ordination à ſon temps, comme veut le reſpondant & du Pleſſis: & ſainct Hieroſme ne dit pas auant ou depuis les Apoſtres, mais auant & depuis ce ſchiſme ancien du temps des Apoſtres. Dont du Pleſſis ne ſçauroit iamais eſtre ſauué de mauuaiſe foy diſputant de l'ordination, & taiſant le mot expres de l'ordination, qui eſt au lieu de ſainct Hieroſme, qu'il allegue.

A ce que i'ay dict, que la puiſſance d'ordonner Eueſques appartient aux Eueſques, il dict que ie deſpoüille les Eueſques de leurs titres, car il n'y en a qu'vn qui ordonne. Ie dis, qu'il ne ſçait ce qu'il dict, & n'entend rien aux affaires de l'Egliſe, Il entend mieux quelque Satyre, fable Poëtique, dont il farcit tout ſon liure qu'en aucune ſolide doctrine. Car tous Eueſques ſont ordonnés ou conſacrés par trois Eueſques enſemble, ſelon l'ordonnance des Apoſtres.

Digitized by Google

A ce que ie dis (apres auoir vuidé noſtre principal, qui eſt de l'ordination) pour prouuer la ſuperiorité de iuriſdiction en l'Eueſque par trois moyens, Il allegue ſainct Hieroſme, diſant, que le Preſtre peut tout ce que l'Eueſque peut, ſauf l'ordination. C'eſt à ceſte heure qu'il allegue pertinemment ſainct Hieroſme contre la preeminence de iuriſdiction, comme tres-impertinemment il l'a allegué cy-deſſus contre celle de l'ordination. Or à cela ie luy dis, comme i'ay dict en mon liure, que ſainct Hieroſme a eſté particulier en ceſte opinion entre les anciens, & ne doit eſtre ſuiuy contre tous les Peres & Docteurs.

Il employe le reſte de ſon chapitre à gauſſer, & bauarder ſur ce mot de throſne, pour ce que i'ay dit, qu'en chaſque Egliſe il y a vn throſne & ſiege honorable pour l'Eueſque. Il employe plus de temps à brocarder ſur vn mot, & à meſdire du Pape & de l'Egliſe, qu'il ne fait à bien reſpondre à ce qui le preſſe & qui importe.

En paſſant, & hors de tout propos, il m'attaque d'ambition, & blaſonne, comme il veut: mais n'ayant entreprins que la difference de la religion, & ſçachant par le dire des anciens, & l'experience, Que les iniures & conuices ſont inſeparables de l'hereſie, ioinct qu'il ne pouuoit rien dire qui euſt moins d'apparence, ie luy pardonne volontiers, & laiſſe au Lecteur le iugement de ſa modeſtie.

CHAPITRE XIV.

ARTICLES XVI.

1. *Remonſtrance aux Schiſmatiques ſur la faute, qu'ils ont commiſe de ſortir de l'Egliſe Catholique, & exhortation d'y retourner, qui eſt traicté par pluſieurs moyens, iuſques au ſeptieſme article: Premierement en ceſt article, comme vne conſequence neceſſaire de tout ce qui a eſté dit cy-deuant.*
2. *Eſt monſtré à combien de reproches les Schiſmatiques ſont ſuiets pour auoir laiſſé l'Egliſe.*
3. *Le meſme eſt traicté par raiſons tirées, comme du petit au plus grand, de l'eſtat politique.*
4. *Eſt monſtré combien eſt choſe pernicieuſe à la religion de remuer ou innouer quelque choſe en icelle.*

Digitized by Google

5. *Le meſme inconuenient eſt declaré par le dire de Plutarque. Surquoy ſont depeints les heretiques & ſchiſmatiques.*

6. *Eſt apporté le dire des Schiſmatiques, qui forcés recognoiſſent & aduoüent l'Egliſe Catholique pour vraye Egliſe.*

7. *En fin ſont produits les dires des Peres anciens aux Schiſmatiques de leur temps.*

8. *Eſt couché le plaidé des Schiſmatiques pour iuſtifier leur deſpart de l'Egliſe, lequel eſt reduit à trois chefs, & la reſponſe y eſt propoſée en general.*

9. *Eſt reſpondu au premier chef de leur plaidé, qui eſt des perſonnes de l'Egliſe Catholique Romaine. Où il eſt dit que cela ne peut eſtre cauſe ſuffiſante de s'en ſeparer.*

10. *Au ſecond chef de leur plaidé, qui eſt de la doctrine & du ſeruice de Dieu, eſt donnée la reſponſe premiere, qui eſt en deux poincts, que les Schiſmatiques ne ſont receuables à plaider, & que l'Egliſe n'approuue toutes choſes, qui s'y font.*

11. *La ſeconde reſponſe iuſtifie noſtre doctrine, & condamne celle des Schiſmatiques: & eſt en deux poincts: L'vn eſt de l'honneur & inuocation du mediateur, quel il doit eſtre, & quel il eſt chez les Catholiques & Schiſmatiques.*

12. *Le ſecond poinct de la ſeconde reſponſe, qui eſt de l'appliquation des merites du mediateur.*

13. *La troiſieſme reſponſe, que quand bien tout ce qu'ils diſent fauſſement de la doctrine Catholique ſeroit vray, ſi ne faut-il point ſortir de l'Egliſe. Ce qui eſt prouué par diuers moyens, & par les dires meſmes & bien expres des chefs des Schiſmatiques.*

14. *Au troiſieſme chef de leur plaidé, qui eſt de l'eſtat de l'Egliſe du tout deſolé: La premiere reſponſe eſt donnée, qui prouue le contraire, & monſtre bien au long par quatre moyens, que le Pape n'eſt point l'Antechriſt predit: Sçauoir par les ſept conditions de l'Antechriſt, par tous les anciens, par les ſignes de ſon aduenement, & par les cinq inconueniens abſurdes, qui ſeroient ſi le Pape eſtoit Antechriſt. Et eſt reſpondu au dire de du Pleſſis en ſon chapitre 9.*

15. *La ſeconde reſponſe eſt, que quand bien le Pape ſeroit Antechriſt, & que l'eſtat de l'Egliſe Catholique fuſt tel qu'ils diſent, ſi ne faudroit-il ſortir d'icelle, d'autant qu'il s'enſuiuroit qu'elle ſeroit la vraye Egliſe, pour ce que toutes ces choſes doiuent eſtre en l'Egliſe. Ce qui eſt mõſtré par l'Eſcriture, & par le dire meſme des autheurs Schiſmatiques, &*

Digitized by Google

puis reſpondu au long aux dires de du Pleſſis en ſon chapitre 10. qui ſont diuers, pour iuſtifier leur ſortie & ſeparation de l'Egliſe.

16. *Concluſion de tout ce troiſieſme liure, où eſt reſpondu à quelques dires de du Pleſſis, ſpecialement à la fin de ſon vnzieſme & dernier chapitre.*

OR ſus donc puis que l'Egliſe Romaine eſt telle: la plus ancienne, plus grande, plus illuſtre & en toutes façons Catholique & vniuerſelle de nom & de faict: auſſi plus vne vniforme, plus puiſſante, touſiours victorieuſe, iuge & maiſtreſſe de toutes les autres parts, touſiours regnant par vne ſi belle & ſi longue ſucceſſion de perſonnes auec ſuitte de meſme doctrine, creance, police, ſans iamais rompre ou manquer, & ſans que iamais elle ayt peu eſtre esbranſlee par les puiſſances infernales, qui l'ont cruellement aſſaillie en tous ſiecles, puis l'aſcenſion de noſtre Seigneur, n'y a-il pas tres grande raiſon d'en eſtre? N'eſt-il pas plus ſeur, & plus equitable de ſe mettre & renger de ce coſté-là, que d'aucun des autres? & ſuiure vn party tant fauory du ciel, tant grand & puiſſant ſur la terre, ſi hautement & richement marqué de Dieu, ſi eſclattant & redouté parmy les hommes: que ſe joindre à ces petites pieces rongees, chetiues, & languiſſantes? 1. *Remonſtrance aux ſchiſmatiques.*

Mais à ceux qui des-ja ont eſté, qui s'y ſont trouuez tous portez de leur naiſſance, nez, nourris, eſleuez, n'eſt ce pas s'eſtre fort oublié & expoſé à tres-grande reproche de l'auoir abandonné, pour courir çà & là à l'incertain, où c'eſt touſiours à recommencer, à changer, & ſe rauiſer, où nul repos, nulle forme eſtablie, rien de ferme & d'aſſeuré? Eſt-ce ce ſagement fait de quitter ſa place? offenſer capitalement par deſertion & perfidie ſon party ancien, vniuerſel, & comme naturel, pour ſe mettre en peine d'en trouuer vn autre d'entre pluſieurs tous diuers: & par le choix & preference de l'vn, deſplaire, & offencer encores tous les autres, qui n'auoyent dequoy ſe plaindre, ſi l'on ſe fuſt tenu en ſon lieu premier, lequel l'on n'auoit point eſleu ny tiré parmy d'autres, mais où, ſans choix, le ventre de noſtre mere, la foy des parens & anceſtres, la loy vniuerſelle du pays, & du monde nous auoit porté & planté? Eſt-ce pas en s'expoſant à crieries & reproches de toutes parts apporter trouble à ſon eſprit, & peine à ſa cõſcience?

Digitized by Google

Ainſi ont-ils faict deux maux tres-grands, l'vn au laiſſer, & l'autre au prendre, comme Dieu reproche à telles gens par ſon Prophete: Ils m'ont delaiſſé moy, qui ſuis fontaine d'eau viue, & ſe ſont foüy des ciſternes, qui ne peuuent tenir l'eau. Au premier, vn orgueil & meſpris inſupportable: au ſecond, vne folie extreme: en tous les deux, vn outrage aux viuans & aux morts.

2. L'on ne peut ſe plaindre ny reprocher au Catholique, qu'il ayt rien remué ou inuenté de ſa teſte: il prend le monde comme il le trouue. S'il eſt trompé: il faut que tout le monde ſe ſoit entendu à le tromper: s'il ſe perd, il faut que tout le monde ſe perde auec luy.

Mais où eſt le front & la pudeur de condamner ſi inſolemment toute l'antiquité? ſe mocquer & fouler aux pieds tant de belles & honorables marques teſmoignages de l'ancienne religion, forme & obſeruance Chreſtienne? rebuter l'vniuerſelle creance & general conſentement du monde? combattre ceſte tant grande ſocieté & ancienne maiſon, en laquelle l'on a eſté enroollé & immatriculé, l'on a preſté le ſerment, l'on a receu baptéſme, l'on a eſté faict Chreſtien?

A la verité ceux qui ſuyuent la religion & les formes de leurs predeceſſeurs, ont touſiours raiſon de le faire, ſont couuerts d'vne tres honneſte & legitime excuſe, quoy que l'on puiſſe dire au contraire: ceux qui font le rebours, ſont touſiours ſubiects à tres-grande reproche, & chaſtiment, s'ils ne monſtrent auoir eſté diſpenſez, d'ailleurs par vne tres grande & puiſſante auctorité, qui ne peut eſtre en tel cas (pour eſtre ſuffiſamment iuſte & legitime) autre qu'vne reuelation & inſtruction extraordinaire de Dieu. Car condamner & combattre la foy & creance vniuerſelle & ancienne, renuerſer toutes loix, & toutes formes, dementir tout le monde, remuer & changer les choſes ſainctes & ſacrees, quelle auctorité humaine le peut legitimement faire? l'on n'eſt iamais obligé d'eſtre ſi ſçauant, ſi ſubtil, & penetrant, que de voir plus clair & entendre mieux que tout le monde. C'eſt orgueil inſupportable, que de le penſer ainſi de ſoy. C'eſt argument de trop grande preſomption, de trop facile & chagrine delicateſſe, que de ne trouuer bon ce, en quoy tout le monde a veſcu, a eſté nourry & inſtruict de tout temps. Qui ſuit & croit ſes miniſtres, ceux, que nature & la loy ont donné pour le commander &

Digitized by Google

guider, ſe tient en ſon deuoir. L'obeyſſance vaut mieux, que ſacrifice : la ſimplicité & debonnaireté eſttant recommandee en la religion Chreſtienne : la ſubtilité, la ſingularité, l'opinion de ſcience tant deſcriee. La ſcience enfle & enorgueillit, mais charité edifie. Ignorance ſimple qui croit, eſt meilleure, qu'vn ſçauoir temeraire.

Si aux choſes humaines & corporelles il eſt trouué tres-mauuais & deffendu par toute loy naturelle, & vniuerſelle (τὰ ἀκίνητα μὴ κινεῖν) de mouuoir, changer, remuer, tranſporter, rompre les bornes & limites, combien plus aux ſpirituelles & diuines de la religion? 3.

Si c'eſt ſi grand crime d'attenter quelque choſe contre l'eſtat preſent de la republique, fuſt-ce pour l'amender & reformer: Tellement qu'il vaut mieux demeurer coy en vn eſtat malade & gaſté, que ſous ombre de le guerir & rabiller de priuee auctorité, y apporter du changement, & de la nouueauté: combien plus à l'Egliſe, à la religion & republique Chreſtienne?

Si aux biens de ce mõde, & en la police humaine il eſt tres-mauuais & reprouué par toutes loix, de commencer par voye de faict, troubler, & ſpolier le paiſible poſſeſſeur, tellement que celuy, qui l'a faict n'eſt point receu à plaider ſon droict, qu'il n'ayt remis les choſes en l'eſtat, & reſaiſi le ſpolié: combien l'eſt-il plus aux choſes ſpirituelles? en la police Eccleſiaſtique? où la paix, la modeſtie, l'obeyſſance eſt tant preſchee & requiſe. Auoir ſpolié l'Egliſe de ſes biens & droicts, de l'obeyſſance qui luy eſt deuë, luy ſouſtraire & derober les perſonnes, qui par le Bapteſme & ſerment ſolemnel ſont à elle, qui apres eſtre hors, de leur propre & priuee auctorité veulent plaider contre elle, & luy faire la guerre, ne ſeront-ils pas condamnez par tout droict & raiſon de s'y remettre auant tout œuure, & reſtablir les choſes comme elles eſtoyent, & comme on dict, ſe remettre en l'eſtat?

Certes ceux qui troublent la creance ancienne & vniuerſelle, remuans & mettans en diſputes quelques articles d'icelle, commettent vn crime de plus grande conſequence, & de plus lõgue & pernicieuſe ſuitte, qu'ils ne penſent. Ils font vn tres grand deſſeruice à tout le corps de la religion : & ne penſans choquer que l'opinion de leurs aduerſaires, minent ſans y penſer la leur, esbrãſlent tout, & font en fin aller par terre tout le baſtiment entier.

Digitized by Google

Ils ouurent le pas à la meſcreance, à l'Atheiſme, & meſpris de toute religion : pource qu'ayans vne fois ſecoüé & esbranſlé quelques poincts, dont l'on ne doutoit, les autres poincts viennent auſſi aprés à eſtre doutez & esbranſlez. Eux ne touchans qu'à certains articles, qui ne leur plaiſent & ne font comme ils voudroient, penſent que le reſte, dont ils ne parlent, doit demeurer intacte & indubitable. Mais ils ſe trompent : la curioſité humaine eſueillee & eſchauffee n'en demeure pas là : la desbauche vne fois commencee ne s'arreſte pas à ſi bon marché, & ne ſe regle pas ſi court. C'eſt vn torrent furieux qui va ſans fin. Ceux qui ont laiſſé le grand chemin droit, & à qui l'on a aprins de douter ou controoller des poincts vniuerſellement receuz, vſans de la diſpenſe & licence, que l'on leur a mis en main, paſſans outre & foüillans par tout trouuent en fin, que les autres articles, dont l'on ne parloit point, ne ſont pas plus aſſeurez que ceux là, que des-ja l'on leur a arraché des poings : voire que les premiers principes & fondemens de toute la religion ne ſont pas autremẽt appuyez, & ont vn meſme pareil ſouſtien, que ceux que l'on leur a mis en doute. La religion eſt vn baſtiment, dont les pieces ſe tiennent & s'appuyent l'vne à l'autre. En remuer vne, c'eſt esbranſler tout. Le ciment & l'entretien d'icelle eſt la pure obeyſſance, ſimple creance, & vnanime conſentement du monde. Si l'on entreprend vne fois de ſe ſouſtraire de là, pour iuger & examiner les choſes, ſelon qu'il ſemble, tout s'en ira en diſpute, en doute, & en fin en meſpris. Qui doutera de l'vn, qui de l'autre. Le ſecond trouuera plus de difficulté & d'eſtrangeté en ce, que le premier aura confeſſé & tenu pour certain, qu'en ce qu'il aura conteſté. Et ſi quelqu'vn remuë ſeulement quelques poincts & non les autres, c'eſt la faute de ſon humeur, ou vne rencontre, qui l'a faict heurter là. Car ce qu'il laiſſe intacte, c'eſt ce qui par autres eſt le plus conteſté, & mis en doute. Seruet Eſpagnol bruſlé à Geneue, Arrien reſuſcité, trouuoit plus eſtrange & abſurde la conſubſtantialité du fils auec le Pere en la Deité confeſſee par Caluin, que tout ce que Caluin nioit de la doctrine Catholique Romaine. Les Caluiniſtes trouuent autant difficile à croire la realle & corporelle preſence du corps de Ieſus au Sacrement confeſſee par les Lutheriens, que la ſubſtantiation qu'ils nient.

e voudrois, que tous ces remueurs de meſnage, & troubleurs l'ancienne religion, qui ſe diſent Chreſtiens, & tenir leur re- on du ciel, conſideraſſent bien ce que dict Plutarque de la re- on de ſon temps, vaine & humaine: Ceux (dit-il) qui met- t en doute les opinions de la religion, me ſemblent toucher e grande, hardie & dangereuſe queſtion. Car l'ancienne & itinuelle foy & creance, qui nous eſt teſmoignee par nos an- :res, nous deuroit ſuffire, eſtant ceſte tradition le fondement baſe de toute religion :& ſi la fermeté de la creance venuë de in en main vient à eſtre esbranlee, ou remuee en vn ſeul poinct deuient ſuſpecte & douteuſe en tous les autres. Voila ce qu'vn en a dit tres-ſagement:& qui condâne nos ſchiſmatiques. Dôt ſieurs grands & ſages ont trouué bon, & pluſieurs ſouuerains ordonné & ſoigneuſement gardé en leurs eſtats de ne diſpu- en aucune façon de religion vne fois receuë. Car ce qui eſt en diſpute eſt auſſi reuoqué en doute. Et n'y a choſe ſi claire i veritable, que l'on n'obſcurciſſe, & que l'on n'esbranſle par oute, meſmement ce qui ne giſt en demonſtration ny en rai- , mais en creance ſeule. Or c'eſt impieté de douter de la choſe, it vn chacun doit eſtre reſolu & aſſeuré.

Certes quiconque entame & faict la moindre breſche & ou- ture au baſtiment & clauſture de la religion, eſt ſon ennemy rtel: & ſous ombre d'y faire quelque reparation, il minute ſa ne, ſous couleur de la ſecourir & bien meriter d'elle, faict acte oſtilité le plus grand, qui ſe pourroit: & comme l'on dit, il ce au fons le vaiſſeau, où il nauige. Les heretiques & chefs de iſme ſont vrays monſtres & ennemys de toute religion & ſo- :é humaine nouateurs, perturbateurs, aſſaſſineurs des conſ- ices. Et ceux qui les croyent & ſuyuent, deſerteurs, perfides, ſſaires, allans contre leur ſerment, guerroyans celle à qui ils iuré, ſuperbes, condamnans tout le monde, s'eſtimans voir s clair que tous, iniurieux à leurs anceſtres, qu'ils demeurent llainement, ennemys de leur repos, ſe proſtituans à mille ipules & remórs, courans apres la nouueauté, qui eſt tou- ırs ſuſpecte, reprochable, dangereuſe. Comment ſe laueront le tout cela au iugement de Dieu? Mais pourront-ils iamais ſeurer en leurs eſprits & conſciences, puis que ce reproche : demeure touſiours d'auoir quitté l'antiquité pour la nou-

Digitized by Google

ueauté, l'vniuerſalité pour la particuliarité, le certain bien cautionné de longue & paiſible poſſeſſion, pour l'incertain non encores receu & inſtalé, mais qui ſe querelle & diſpute encore?

6 Que ſert de tant tergiuerſer? Dites au vray ce que vous en penſez, vous ne pouuez eſchaper, ny tant tournoyer ça & là, qu'en fin vous ne confeſſiez, que l'Egliſe Catholique Romaine ne ſoit la vraye Egliſe & l'ancienne, & qu'il n'en y a point au monde, qui ſoit ſi bien, ſi noblement & richement marquee. Vos maiſtres & Docteurs ne ſe peuuent tenir, qu'ils ne le diſent tout diſertement, vaincu par la force de la verité. Luther au liure qu'il a faict contre les Anabaptiſtes: Nous confeſſons (dit-il) que ſous le Papat, il y a tout bien Chreſtien (*omne bonum Chriſtianum*) & que de là il eſt deuenu à nous: Car nous confeſſons qu'au Papat y a la vraye Eſcriture ſaincte, le vray Bapteſme, le vray Sacremẽt de l'autel, les vrayes clefs de la remiſſion des pechez, le vray Catechiſme, comme ſont l'oraiſon Dominicale, les dix Commandemens, les articles de la foy. Bref ie dis qu'au Papat y eſt la vraye Chreſtienté, & le vray noyau du Chriſtianiſme. Que peut dire plus le Catholique? Caluin, Melancton, & les autres appellent ceux, qui ont tenu & enſeigné par eſcrit la meſme religion que nous tenõs, & que vous auez laiſſé & renõcé, Catholiques: & ſouuent leur eſchappe d'appeller l'Egliſe Catholique, Romaine, l'Egliſe. Du Pleſſis parlãt des Egliſes pures & impures admet l'Egliſe Catholique eſtre auſſi Egliſe, & partie de la Catholique. Or eſtãt partie elle eſt ſans contredict la plus grande, & plus que toutes les autres enſemble, n'y ayant aucune propoſition d'elle à tout le reſte, & mal gré luy, celle, qui a touſiours duré, qui ne s'eſt point ſeparee de quelque autre premiere, & qui a vaincu toutes hereſies. Il accorde librement que nous ſommes enfans de la maiſon, & auons grande part en l'heritage: mais que luy & tous les heretiques le ſont auſſi, & qu'ils y ont leur part: Tellement qu'à la façon de la fauſſe mere condamnee par Salomon, il craint ſi fort d'eſtre rebuté pour n'auoir aucune part en l'heritage, qu'il eſt content d'accorder à ceux, à qui il porte hayne mortelle, qu'ils y ont part moyennant qu'il puiſſe dire, qu'il y en a auſſi. Mais nous, comme la vraye mere, diſons que tout eſt à nous, & qu'il n'y a aucune part. Nous auons donc la confeſſion de nos aduerſaires, que la verité extorque d'eux & les force de dire. Et comme au ſecond

Du Pleſſis c. 2.

re, & en la ſeconde verité nous auons dict & produit pour *l. 2. c. 4.*
e preuue de la Chreſtienté: que toutes les religions meſcrean-
des Iuifs, Gentils, Mahumetans, rendent teſmoignage hono-
ble à la Chreſtienté, & ne reçoiuent d'elle que leur condamna-
n: Ainſi diſons icy en ceſte troiſieſme verité, que toutes les ſe-
s heretiques & ſchiſmatiques parmy tant d'iniures, qu'ils vo-
ſſent en cholere contre l'Egliſe Catholique, ſi l'aduoüent-ils
ur Egliſe la plus grande, plus authentique, victorieuſe des he-
iques & du monde, de laquelle ils ont prins & receu tout ce
ils ont de bon, combien qu'ils ne reçoiuent d'elle que repro-
de perfidie, deſertion, Apoſtaſie, & condamnation d'eſtre
rs de la voye de ſalut.

Or ſus donc pour l'honneur de Dieu, pour voſtre repos & le 7.
n de voſtre ſalut rauiſez-vous, & vous remettez au lieu, d'où
is eſtes ſortis. Que s'il vous reſte encore quelque ſcrupule, s'il
quelque choſe, qui vous deplaiſe en ceſte maiſon ancienne &
holique, qui vous degouſte & empeſche de vous y remettre,
outez & trouuez bon, que l'on vous diſe & remõſtre ce, qu'en
pareil & à meſmes obiections ont dit & remonſtré les ſaincts
es & Docteurs anciens aux ſchiſmatiques de leur temps. Ce
t leurs propres mots.

. Cyprien Eueſque & martyr à vn Florent Pupien ſchiſma-
ie: Pourquoy depuis tãt de temps (diſons nous mille & douze
s ans) tant de Martyrs, pleins du S. Eſprit, tant de Cõfeſſeurs
rieux, tant d'Eueſques illuſtres, tant de chaſtes vierges ne ſõt
nbez en tels ſcrupules, que vous? toutes les Egliſes par tout le
nde ioinctes & conſentantes auec nous, ont receu les Eueſ-
s predeceſſeurs des noſtres, auec les dogmes & articles de do-
ne, que vous reiettez, pour leſquels vous voulez recognoiſtre
s ſucceſſeurs. Si tous ceux qui cõmuniquent auec nous, auec
gliſe Romaine, ſont pollus & infects. Pupien (diſõs hardimẽt
her, Caluin, &c.) eſt ſeul entier & net, ſainct, pudique, qui ne
eut point meſler auec nous: Il habitera ſeul en Paradis, &c. *l. 3. Ep. 3.*
n vn autre lieu le meſme S. Cyprien dict ce qui eſt icy repeté *Contra*
rent par S. Auguſtin: Si ie ſçauois que quand ie ſuis né il n'y *Creſcem.*
point d'Egliſe, ou bien que maintenant ie ne fuſſe point de- *l. 2. c. 33.*
l'Egliſe, ie me delibererois de monter au ciel, deſcendre aux
ſmes, nauiger en Orient, aller iuſqu'au bout de l'Occident,
r y trouuer l'Egliſe.

Digitized by Google

Euſeb. l. 6. c. 38. Sainct Denys Patriarche d'Alexandrie à vn Nouatus chef ſchiſmatique, il faut pluſtoſt endurer toutes choſes, que diuiſer l'Egliſe, ou donner occaſion qu'elle ſoit diuiſee. Ce n'eſt pas moindre gloire & los de martyre, mais plus grand de ſouffrir pour ne diuiſer l'Egliſe que pour n'idolatrer: car pour ne ſacrifier aux idoles chacun y eſt pour ſoy, & pour le ſalut de ſon ame: mais ne diuiſer l'Egliſe, c'eſt vn ſeruice fait à tout le corps de l'Egliſe, &c.

Sainct Hieroſme parlant ou pluſtoſt introduiſant l'Egliſe, parlant à vn certain Hilaire ſchiſmatique: Vous vous ſeparez, & auec les voſtres nés chez vous, ouurez & apportez nouuelles doctrines: ſi quelque Ange ou Apoſtre vous l'a enſeigné i'y conſens: mais ſi vous eſtes nés en mon ſein par le Bapteſme, nourris de mon laict (de doctrine) & vous leuez le glaiue contre moy, rendez ce que ie vous ay donné, & puis ſoyez, ſi vous pouuez, Chreſtiens, ſans moy. Ie ſuis paillarde, dictes-vous (ainſi l'appellent tous ſchiſmatiques) ie ſuis nonobſtant voſtre mere. Ie ne garde pas la chaſteté d'vn ſeul lict: Telle i'eſtois quand vous fuſtes conceus de moy. Ie paillarde, dictes-vous, auec quelques abus & abuſeurs, ou meſmes en quelques erreurs. Iamais ie n'en fus du tout exempte: mais pour cela les miens ne m'ont laiſſé, ſçachans qu'il en faut de tels, pour les prouuer & eſprouuer, ou comme on dit, pour la beauté de l'vniuers, pour acheuer le monde. Nous donc pour les abus ny erreurs qui viennent, ne debattons ou eſtriuons auec nos eſgaux, ou ſuperieurs: auec leſquels nous tenons & gardons la concorde diuine & paix du Seigneur comme l'Apoſtre dit: Si quelqu'vn ſemble eſtre contentieux, nous n'auons point telle couſtume, ny auſſi l'Egliſe de Dieu. Et ailleurs le meſme ſainct Docteur, où pourrois je eſtant vieil mieux demeurer, qu'où ieune i'ay apprins les lettres? Et où mieux demanderay, je viande pour mon ame, qu'où iadis i'ay prins la chemiſe blanche de Ieſus Chriſt? Pourquoy ſortiray-je de l'Egliſe, où i'ay eſté né de parens Chreſtiens, & rené au Bapteſme de Ieſus?

Et S. Auguſtin. Endure, car tu és né pour cela: endure car paraduanture tu és enduré: Item, il ne faut point laiſſer l'aire du Seigneur, pour la paille, qui y eſt: ny rompre les rets du Seigneur, pour les mauuais poiſſons, qui ſont dedans, ny quitter le troupeau du Seigneur, pour les boucs qui en fin en ſeront ſeparez: ne

ſortir

Digitized by Google

ſortir de la maiſon du Seigneur, pour les vaiſſeaux qui y ſont faits en contumelie.

Voila des remonſtrances faictes il y a plus de mille & douze cens ans, qui ſemblent iuſtement appartenir & s'addreſſer à ceux qui en ce temps ſe ſont ſeparez & eſtrangez de nous & de l'Egliſe Catholique Romaine. Dont ie les ſupplie les vouloir conſiderer ſans paſſion, & en faire bien leur profit. Que ſi pour tout cela ils ne ſe veulent e ncores ranger au droict, & penſent auoir de bonnes & pertinentes raiſons pour eux, nous taſcherons encores plus particulierement leur reſpondre & ſatisfaire.

Entendõs ce qu'ils diſent & alleguẽt pour la iuſtificatiõ de leur deſpart & ſeparation de nous, & enſemble l'accuſation de noſtre demeure & perſeuerãce en ceſte anciẽne maiſon & Egliſe Catholique. Leur dire pour eſtre mieux entẽdu & reſpõdu ſe peut reduire à trois chefs cõme trois degrez, qui vont touſiours en mõtant & encheriſſant. Le premier eſt des perſonnes. Ils ſe plaignent de la mauuaiſe, orde, & ſcandaleuſe vie des Paſteurs & officiers de ceſte Egliſe, & de leurs indignitez, groſſieres ignorances, inſuffiſances, & impertinences, voire meſpris de leur charge: ce qu'ils font fort valoir pour les rendre odieux aux peuples: affin de mieux & plus facilement les manier & en iouyr, leur ayant faict ſecouër le ioug, le reſpect, & la creance qu'ils leur portent, comme les loups, qui taſchent de faire enaller les chiens du parc, pour y entrer plus aiſément. Le ſecond eſt de la doctrine tant au principal & ſubſtance de la foy, qu'au culte & ſeruice externe, police, & diſcipline. Ils nous reprochent pluſieurs poincts & articles de doctrine, qu'ils diſent erronees, blaſphematoires, iniurieux à l'honneur du Mediateur, & Sauueur vnique Ieſus-Chriſt, au merite de ſa mort & de ſon ſang: puis tant de ſuperſtitions, hypocriſies, & abus, qui ſont diſent-ils, & ſe commettent au ſeruice de Dieu: Tellement que le tout n'eſt qu'vne farce pompeuſe, vne vraye mommerie & macquerie de Dieu, & de ſa parole: la police & diſcipline eſt vne foire ouuerte & traffique plus que mondaine. Le tiers dernier, & pire eſt de tout l'eſtat entier de ceſte Egliſe: c'eſt qu'elle a du tout faict diuorce & apoſtaté de Dieu, s'eſt faicte le Royaume de l'Antechriſt, la maiſon d'idolatrie & impieté, bref c'eſt vrayement la Babylone, de laquelle il eſt commandé de ſortir, ſoubs peine de participer à ſes pechez & playes, à boi-

8. *Dires des aduerſaires pour excuſe & defence de leur ſchiſme en trois poincts.*

re le calice de l'ire de Dieu : qu'en icelle ſont accomplies toutes les abominations predictes en Daniel, & en l'Apocalypſe, & autres lieux de l'Eſcriture, dont ſeroit à ſon eſcient choiſir ſon malheur de s'y tenir.

Voila en ſomme leurs ſcrupules, leurs raiſons & ſaluations. A quoy il eſt aiſé de reſpondre, voire par ce qu'eux meſmes diſent & confeſſent, cõme ſe monſtrera tantoſt, ou ſe verra qu'ils ne ſe tiennent pas bien à eux meſmes. L'on leur reſpond donc, que quand bien il ſeroit vray, & iroit tout ainſi comme ils diſent, ce que non: car la plus part de leur dire eſt tres-faux, ſi n'ont-ils rien gaigné : car tout cela ne ſuffit pas pour ſortir hors l'Egliſe : ains au rebours il y faut pluſtoſt demeurer & s'y rallier, dont s'enſuit qu'en leur plaidé ils faillent & en faict & en droict.

9. *Au 1. poinct des perſonnes.* Quand au premier poinct de leur dire, qui eſt des perſonnes, il eſt du tout vain & impertinent. Ie ne veux point icy vſer de negatiue, non plus que de conceſſion, ny aucunement m'arreſter à repouſſer telles accuſations par excuſes, palliatiõs, ou attenuations, ny leur obiecter que c'eſt vn tour de plaideur de mauuaiſe cauſe, de ſe ruer ſur les perſonnes : & que comme dit S. Auguſtin, c'eſt touſiours la couſtume des ſchiſmatiques : ny auſſi entrer en compenſation ou reproche, diſant qu'ils ne vallent pas mieux, & que bien qu'ils ne facent que de venir, & ſoient en fort petit nombre, n'ayans encores eu loiſir de s'eſtablir, ſi eſt-ce qu'il y a deſia beaucoup de corruption & d'ordure. Et ſi l'on regarde aux effects publics, leur entree & premier mouuement a apporté plus de malheurs, ſcandales, trahiſons, rebellions, & toute licence qu'on n'en auoit veu, ny ouy cinq cens ans en arriere, auant qu'ils vinſſent au monde. Mais tous ces moyens d'excuſes & reproches laiſſees, ie dis que quand tout ce qu'ils en diſent & vomiſſent ſeroit vray, & encores plus, tout cela eſt vain & inutile, pour excuſer ou pallier leur ſchiſme. Et c'eſt, comme on dit, ſe couurir d'vn ſac moüillé. Tout cela ne fait rien, pour moins eſtimer l'Egliſe. A cela ſeruent premierement les ſentences cy-deſſus alleguees des Peres anciens.

Ep. 156. contra litteras Petil l. 2 c. 51. 72.

De praeſ. *Ex perſonis probamus fidem, an ex fide perſonas.*

Mais voicy, que i'adiouſte. *Primò*, le dire de Tertulien eſt beau & tres-vray : Que la foy, la doctrine & de la religion ne deſpend, & ne doit eſtre iugee par les perſonnes : Mais au rebours les perſonnes par la doctrine & creance. A cela auſſi s'accorde

le dire & le reproche que faiſoit ſainct Auguſtin aux Donatiſtes, qui alleguoyent comme ceux de ce temps, pour defence de leur départ, les fautes des Eueſques Catholiques, & entre autres de Cecilien Eueſque de Carthage, bien qu'il fuſt iuſtifié & abſous ſouuent par iugement public, & gens commis par l'Empereur à luy faire ſon procés. Et bien, dit-il, ſi Cecilien a failly, faut-il que pour cela Ieſus-Chriſt perde ſon heritage ? faut il que pour les fautes des perſonnes la maiſon de Dieu ſoit deſchiree & diſſipee ? que le Fils de Dieu ſoit priué de ſes droicts & de ſa poſſeſſion ? Certes le Fils de Dieu deſpeinct de leurs couleurs vilainement les Scribes & Phariſiens, toutesfois il enſeigne que pour ce qu'ils ſont aſſis ſur la chaire de Moyſe, l'on leur obeïſſe. Ceſt argument eſt d'autant bon & valable contre les ſchiſmatiques, comme ils ont accouſtumé & les anciens, dit ſainct Auguſtin, & les modernes, comme Caluin & les autres, d'accomparer & apparier nos Paſteurs Catholiques, quand ils veulent bien repreſenter quels ils ſont aux Scribes & Phariſiens Iudaïques. Certes la conſideration des perſonnes en matiere de foy & Religion eſt choſe tres-dangereuſe, defenduë de ſainct Iacques, appellee de ſainct Auguſtin mere d'erreur, veu que Dieu agit ſouuent & parle par les meſchans: & que nous paſſons par leurs mains: & s'amuſer aux hommes c'eſt faire tort à Dieu, & ſemer diuiſion, comme dit ſainct Paul. *Contra litteras Petil l. 2. c. 61.* *Iacob 2. Contra litteras Petil. l. 2. c. 4. Cor. 1.*

10. Quant au ſecond, qui eſt plus preſſant, car il eſt de la doctrine non ſeulement poſitiue, practique ceremoniale, mais ſubſtantiale de la foy & de la creance, il y a deux reſponſes: dont l'vne doit ſuffire. L'vne eſt negatiue, ou pluſtoſt demonſtratiue du contraire, de ce qu'ils diſent, accuſent, reprochent: l'autre qu'encores qu'il fuſt vray, ſi ne faut-il ſortir pour cela de l'Egliſe. *Au 2. poinct de la doctrine.* *Reſp. 1.*

Auant que les traicter, ie veux dire deux mots, qui ſeront autres deux reſponces: l'vn, qui eſt aux ſchiſmatiques ſelon Iuſtice, leur vraye reſponce, Qui eſtes vous, qui ainſi parlez ? de quelle authorité, & par quel droict oſez-vous iuger & condamner la doctrine de l'Egliſe ? qui vous a eſtablis Iuges en cet affaire ? vous eſtes brebis & ſubiects, voulez-vous faire le procez & donner la leçon à vos Paſteurs & ſuperieurs ? Vous eſtes nés pour obeïr, ſubir iugemẽt, & receuoir la loy, vous entreprenez de

Digitized by Google

iuger de la loy & du Magiſtrat. Mais quelle procedure eſt cecy, que vous ſoyez iuges & parties? Vous vous plaignez de beaucoup de choſes, qui ne vont pas bien, ce dictes-vous: vous accuſez l'Egliſe de pluſieurs fautes, & ainſi eſtes parties. Qui en ſera le Iuge? vous? D'autre part l'on vous accuſe de deſertion, ingratitude, deſobeïſſance: Qui en iugera? vous? Eſcoutez ce que plus de treize cens ans y a ſainct Cyprien a dit de vous eſcriuant à Cornelius Eueſque de Rome contre aucuns ſchiſmatiques. La dignité de l'Egliſe Catholique, la Majeſté non corrompuë du peuple fidele demeurant dedans icelle, l'authorité & puiſſance Sacerdotale, ſe demettra-elle iuſques-là, que ceux qui ſont dehors, iugent d'elle & de ſes ſuperieurs? les ſchiſmatiques, des Catholiques? les coulpables & accuſez, des Iuges? &c.

L'autre ſera pour les foibles, qui ſont dedans, & ſe pourroient ſcandaliſer de certains poincts que reprochent nos aduerſaires, c'eſt qu'il y a pluſieurs choſes en l'Egliſe, qui ne ſont point de l'Egliſe, c'eſt à dire, qui ne ſont vniuerſelles ny approuuées, & encores moins ordonnees de l'Egliſe Catholique, mais particuliere, qui peu à peu par deuotion indiſcrette & de l'Eſprit priué d'aucuns ont eſté introduites: & par ignorance, conniuence, ou nonchalance d'aucuns Prelats ont eſté tollerees: deſquelles ſemble parler Ieſus-Chriſt, diſant: Que cependant que le pere de famille dormoit, l'ennemy a ſur-ſemé de l'yuroye. Telles ſont la plus part de celles qu'obiecte du Pleſſis en ſon chapitre 9. que les Saincts ſont Medecins & Preſidens ſur chaſque eſpece de maladie & meſauenture, des mots exceſſifs de la dignité & merites de S. François, &c. Or ne faut-il par telles choſes non authoriſees par l'Egliſe Catholique iuger de la doctrine, intention, & integrité de l'Egliſe. Sainct Auguſtin dit, que *multa tolerat Eccleſia, quæ non probat*.

Du Pleſſis c. 9.

Venons maintenant à nos deux reſponces, la premiere demonſtratiue du contraire de ce qu'ils diſent de la doctrine Catholique, eſt longue: & giſt en grande diſpute & conteſtation de tous les poincts contentieux entre eux & nous. Or cela n'eſt de noſtre deſſeing icy. Il faudroit pluſieurs liurets comme ceſtui cy: tout cela a eſté tant debatu, tant agité, & tant de liures eſcrits de part de part & d'autre, ie m'y en remets, ie les employe. Pour le moins auons-nous monſtré au chapitre precedent par leur dire

Digitized by Google

propre & confeſſion, que les poincts, qu'ils accuſent & nous reprochent, comme erronés, ont eſté creus, tenus & obſeruez dés la primitiue Egliſe. Cela doit ſuffire & plus : toutesfois ie ſuis content, comme en paſſant leur reſpondre à vn poinct pour tous : car auſſi eſt-il tel, ſi vniuerſel & important, qu'il comprend & traine apres ſoy preſque tous les autres, & celuy auſſi auquel ils inſiſtent le plus. Ils diſent qu'en pluſieurs façons nous initrions, obſcurciſſons, voire aboliſſons & enſeueliſſons l'honneur, le merite, & la vertu du Mediateur & Sauueur vnique Ieſus, de ſa mort & ſon ſang. Car à quoy, ſinon à cela, ſont les autres Sacremens, outre le Bapteſme & la Cene, les prieres & merites des Saincts, veneration de leurs images & reliques, leurs feſtes, & temples, les indulgences : & outre ces œuures ſatisfactoires, meritoires, le Purgatoire, &c ?

Or s'il ſe monſtre qu'en toutes ces choſes, tant s'en faut que l'on deſrobe ou diminuë rien de l'honneur & valleur du Redempteur, du merite de ſa mort, qu'au contraire c'eſt le moyen propre de plus le recognoiſtre, l'entendre, le faire valoir : & n'auoir au rebours de tout cela, comme nos aduerſaires, qui les rejectent & condamnent, c'eſt autant luy oſter & ſouſtraire de ſon honneur, & ainſi trop chetiuement, ſterilement & maigrement le recognoiſtre, & loüer, ne ſera-ce pas bien retorquer l'argument contre eux, & ſuffiſamment prouuer que nos aduerſaires ont grand tort d'accuſer & ſe plaindre de noſtre doctrine ? Que c'eſt la leur, qui eſt iniurieuſe au mediateur & non la noſtre ? Voyons ſi nous le pouuons faire.

Voicy noſtre confeſſion & declaration Catholique : Nous diſons & confeſſons, que Ieſus-Chriſt Fils de Dieu, & Fils de la Vierge, enuoyé du Pere, eſt noſtre vnique & ſeul Mediateur, Redempteur, Sauueur, qui ſeul, comme ſcindic & Procureur de nature humaine, a reſpondu & payé pour aller à la Iuſtice diuine, a faict ſa reconciliation, a merité ſon ſalut : qu'il n'y a point autre nom, ny au Ciel, ny en la terre, auquel, & par lequel nous puiſſions plaire à Dieu & eſtre ſauuez. Sa croix, ſa mort eſt la ſeule, vnique, & tres-ſuffiſante ſatisfaction & purgation du monde : qu'en luy ſeul, comme ſon Fils vnique ſeul heritier, auquel il prend tout ſon plaiſir, logent & reſident tous les biens, graces, & benedictions de Dieu, dont il eſt comblé, & que c'eſt de ſon

Digitized by Google

abondance, qu'il en faut prendre, qui en voudra auoir. Iuſques-là nous allons, ie penſe, bien enſemble.

Mais voicy que i'adiouſte à tout cela deux mots, qui feront le bruit, qui ne reſtraignent ny ne modifient, comme dit partie aduerſe, mais ſont pluſtoſt amplificatifs , & extenſifs : L'vn qu'il faut & eſt le deuoir des Chreſtiens de conſiderer, honorer, employer ce tant grand benefice, ce merite infiny, ceſte vertu immenſe du Fils de Dieu, le Sauueur & l'eſperance vnique des humains, en toutes façons, eſtendant & multipliant les moyens & ſujects d'honneur & de loüange : car c'eſt à dire le recognoiſtre, honorer, & employer, non ſeulement en ſa racine & perſonne ſeule, mais en toutes ſes branches & parties en ſes fruicts & effects par toutes les circonſtances, appartenances & dependances, qui ſont tous les Saincts & Sainctes, Patriarches, Prophetes, Apoſtres, Martyrs, Docteurs, Confeſſeurs, Vierges, fruicts & effects produicts & ſe tenans à ceſte vnique arbre de vie, rayons prouenans de ce ſeul Soleil, ruiſſeaux coulans de ceſte vnique fontaine & ſource de la Croix : autrement ceſte recognoiſſance, ceſte loüange & employ ne ſeroit complette, entiere & parfaicte, non plus que celle de l'arbre, qui s'arreſteroit à la ſeule racine, & ne s'eſtendroit par les fleurs, fueilles, fruicts, leur beauté, leur odeur, leur vtilité tant diuerſe. Selon ceſte raiſon naturelle, & euidente, il faut premierement honorer la memoire, la ſemblance, les reliques (à cela ſeruent les Temples, les feſtes, les images, les chaſſes.) des Saincts & Sainctes, non ſeulement par vne conſideration morale & ciuile (ſelon laquelle c'eſt vne article de Iuſtice d'honorer la vertu par tout où elle ſe trouue, meſmes en Socrates, Epaminondas, Scipion, Phocion, Caton, gentils, car l'honneur eſt deu à la vertu) mais ſaincte & religieuſe, pour ce que ſont membres du fils de Dieu, fruicts de ſa croix, parties de ſon ſang, & que tout l'honneur en reuient à luy, comme à leur cauſe, leur original : & au contraire s'en abſtenir, s'en taire (afin que ie ne diſe pis) comme font nos aduerſaires, c'eſt cacher & ſupprimer vne bonne grande partie de ſon honneur. Puis auſſi il faut repreſenter & employer en nos neceſſitez, prieres, & requeſtes, que nous addreſſons à Dieu, leur ſaincteté, leur vie, leur mort, leurs martyres, leurs labeurs (à cela ſõt les merites, prieres & interceſſiõs des Saincts &

Digitized by Google

les indulgences) car c'eſt touſiours plus deſployer & eſtendre la force, vertu & energie de ceſte Croix. En tout & par tout il n'eſt iamais queſtion que d'vne Croix, d'vn ſang, d'vn Sauueur, d'vne perſonne qui eſt Ieſus. Les Saincts ne ſont point, & ne doiuent eſtre pris ou conſiderez comme choſe autre ou ſeparée de luy : leur Saincteté c'eſt celle de Ieſus : leur mort c'eſt la ſienne : leur ſang c'eſt le ſien, car comme dict Sainct Auguſtin, Ieſus-Chriſt en ſon chef (c'eſt à dire en ſoy) & en ſes membres n'eſt qu'vn, & non deux, non plus que le Soleil en ſoy & en ſes rayons, & l'arbre en ſa racine & en ſes branches. Ieſus parlant en terre à ſes Apoſtres dict. Vous boirez mon calice : Il ne dit pas le voſtre : Et du Ciel parlant à Saul perſecuteur des Chreſtiens, dict, Saul, Saul pourquoy me perſecutes tu? Et puis le meſme Saul eſtant deuenu Sainct Paul en ſes perſecutions dict: *Coloſſ. 1.*
Qu'il acheuoit ou accompliſſoit en ſon corps le ſurplus des afflictions de Ieſus : & ailleurs dit, Que Ieſus viuoit en luy. Eſtant donc non deux choſes ſeparées, mais vne choſe, vn corps entier que Ieſus & les Saincts ſa Croix & leurs Martyres, ſon ſang & le leur, c'eſt touſiours employer & faire valoir la Croix & le ſang de Ieſus, que d'employer le leur : comme qui ſe diroit eſchauffé ou eſclairé du rayon, ſe le diroit eſtre du Soleil, puis que le rayon n'a rien, ny ne ſubſiſte meſme de ſoy, mais à tout du Soleil : Alleguer doncques ceſte Croix, ceſte mort, la prendre, l'employer en ſon tige, en ſa ſouche, ſource, & racine perſonnelle de Ieſus, c'eſt le premier, le principal, & perpetuel : mais ſecondement, conſequemment, alleguer & employer les Saincts & Sainctes, c'eſt touſiours continuer vne meſme choſe, & Ieſus-Chriſt meſme, qui eſt principalement honoré en eux, & eux comme effects de ceſte premiere & ſeule cauſe.

Nos aduerſaires, pour donner couleur à leur accuſation & reproche, doiuent prouuer que l'Egliſe Catholique enſeigne, que les Saincts ont quelque choſe de bon & quelque merite de leur chef, à part de Ieſus-Chriſt : qu'ils peuuent faire donner quelque choſe d'eux meſmes : que l'on doit ſe fier & s'adreſſer à eux, comme à eux ; ce qu'elle n'a iamais dict, eſcrit, ny penſé. Mais elle enſeigne que Dieu eſt ſeul autheur & donneur, à luy ſeul s'adreſſent toutes requeſtes, Ieſus Chriſt ſeul Mediateur, Redempteur, Sauueur, par luy ſeul ſe concluent, ſe ferment & s'affer-

miſſent toutes requeſtes. Les Saincts ſont des appartenances ſiennes : c'eſt luy-meſme en ſes membres & pieces : ils y ſont quelquesfois touchez & mentionnez au dedans des requeſtes, dont il appert aſſez clairement qu'en cela non ſeulement il n'y a iniure aucune faicte à IESVS l'vnique Sauueur & Redempteur: mais qu'au rebours n'en faire iamais mention, ſupprimer & abolir la veneration, les memoires & feſtes des Saincts, comme font nos aduerſaires, c'eſt racourcir l'honneur du Fils de Dieu, qui doit eſtre entendu par tout ce qui luy appartient. C'eſt le couper court & replier, comme on feroit vne tapiſſerie, affin que l'on ne voye, & l'on ne remarque par le menu les beautez, les ſingularitez, & beaux traicts, qui y ſont. L'Eſcriture dit, que Dieu eſt admirable en ſes Saincts: Et comment le cognoiſtra-t'on, ſi l'on n'en parle iamais ?

S'il n'eſt point permis, comme veut partie aduerſe, d'employer ceſte Croix, ce ſang & merite du Sauueur & vnique Ieſus, ſinon qu'en ſa ſeule perſonne indiuiduelle, en ſon ſeul chef, & non en ſes membres: & qu'employer ſes membres, ou pluſtoſt luy en iceux, ce ſoit faire tort à luy, ſe deffier de luy, & ſpolier de ſon honneur, comme ils parlent, c'eſt donc eux-meſmes, qui ſe deffient, qui ſpolient, qui font tort à Ieſus. Car ils enſeignent & practiquent, que les viuans icy, les vns prient pour les autres: que l'on s'adreſſe, employe, inuoque, & ſe recommande aux prieres les vns des autres. Or faire cela, prendre des intercesseurs viuans, eſt-ce pas employer autre choſe, que Ieſus-Chriſt ? Mais il y a encore plus, car prendre & employer les viuans, comme ils font, il y a doute, quelque belle mine qu'ils faſſent, s'ils ſont amis de Dieu, s'ils tiennent à Ieſus-Chriſt, s'ils ſont ſes membres: & il eſt aſſeuré des bien heureux qu'ils le ſont. Comment ces gens ſans y penſer eſtrangement s'empeſchent & ſe combattent ! Car tout ce qu'ils diſent & peuuent dire contre l'intercesſion & inuocation des Saincts bien-heureux, qu'ils ne veulent receuoir, l'eſt encores plus contre l'intercesſion & inuocation des viuans, qu'ils reçoiuent. Et voilà de nos deux mots le premier expedié, par où il appert aſſez que tel nous doit, qui nous demande.

Le ſecond eſt, qu'il ne ſuffit de croire, ſe fier, embraſſer par foy ce grand benefice purgatif, ſatisfactoire, meritoire du Sauueur

vnique

vnique Ieſus. Cela eſt bien le premier, le principal, l'abſolumēt neceſſaire & ſuffiſant en cas de neceſſité : mais il faut encores ſe l'approprier, s'en accommoder pour en participer, en jouïr realement & actuellement, & ce par certains moyens ordonnez & declarez en l'Eſcriture, & non arbitraires. A cela ſont les Sacremēs, les penitences, les ſatisfactions, le Purgatoire. Il n'eſt point ny queſtion de la valeur, du prix, de la ſuffiſance de la Croix & du ſang de Ieſus Chriſt, mais de la jouiſſance en particulier, qui eſt par ſon application. Tellement que quand bien nous faudrions en cecy, & que tous les moyens ſuſdits de Sacremens, penitences, ſatifactions, Purgatoire ne ſeroient legitimes, comme ils diſent, encores par cela ne pourroit-on nous accuſer de faillir à honnorer, eſtimer la Croix & ſang de Ieſus Chriſt, ou de l'auoir iniurié, obſcurcy ſon merite, comme ils nous reprochent : mais ſeulement defaillir en l'vſage & application d'iceluy : & qu'à nous ſeuls ſerions tort, ſi tort y auoit, & non au Sauueur, de nous mettre en peine de jouïr d'vne choſe, qui eſt deſia en noſtre main, & nous profite ſans rien faire, ſans nous l'appliquer. Nous voila donc à l'abry de leur accuſation & reproche.

Mais diſons vn petit mot de ceſte application, pour mieux monſtrer & leur faute & noſtre droict : car c'eſt la clef de la pluſpart des controuerſes, qui ſont entre les ſchiſmatiques modernes & nous. Nous diſons que la Croix & ſang de Ieſus Chriſt, eſt vn treſor infiny, tres-ſuffiſant pour payer tout debte, pour purger tout mal, & meriter tout bien . qu'il n'y a autre ſatisfaction, Purgatoire, merite au monde : mais qu'il ne profite, qu'à ceux, à qui il eſt appliqué, Il eſt ſuffiſant pour tous : mais non profitable à tous. C'eſt la diſtinctiō Theologale de ſuffiſāce & d'efficace. L'eau de la Piſcine remuee par l'ange, figure du ſang du Sauueur, gueriſſoit de toute maladie, mais ceux ſeulement, qui y deſcendoient. La medecine eſt tres-bonne & ſuffiſante : mais ſi le malade ne la prend, & aualle en la maniere, qu'il faut, que luy profitera elle? en l'arbre de vie de la croix il y a des fruicts, des merites, & de la valleur, pour faire viure mille mondes. Mais ils ne profiteront à perſonne, ſi on ne ſe les approche & applique, non plus que le fruict de l'arbre deffendu n'euſt porté aucun dōmage à Adam, s'il n'en euſt pris: s'il ne l'euſt mangé.

Si les merites de Ieſus-Chriſt ſeruoient, ſans les appliquer, il

Digitized by Google

n'y auroit aucune difference entre les hommes : tous generalemẽt ſeroient ſauuez. Si la Croix & le ſang nous profite, ſãs rien faire, ou employer pour nous l'appliquer, pourquoy eſt-ce donc, que nos aduerſaires adminiſtrent les Sacremens ? Pourquoy baptiſent-ils ? baillent la Cene ? ieuſnent quelquesfois ? font prieres? preſchent la parole de Dieu ? bref dequoy seruent toutes les œuures de Religion ? Certes ce ſont autant d'applications, qui ſont diuerſes, encore que ce ſoit touſiours vn meſme ſang, & Croix, qui opere, mais pource que les infirmitez & neceſſitez ſont diuerſes.

Et ces moyens d'appliquer ces vaiſſeaux & inſtrumens du ſang & Croix, quelquesfois portent les tiltres de leur cauſe eſſentielle & formelle, qui eſt ce ſang, dont aucunes œuures ſont dites ſatisfactoires, meritoires : & aucunes, peines Purgatoires, comme on appelle l'eau, qui paſſe par vn canal, encores que ſoit loing de la ſource, du nom de la ſource & fontaine.

Tout ainſi (comme cy-deſſus auons dit) que les meſmes raiſons, doutes, objections qui ſont aux prieres & inuocations des Saincts decedez, ſont auſſi aux prieres, & inuocations des Saincts viuans, dont nos aduerſaires ont tort d'aduoüer & receuoir l'vn, & non l'autre. Auſſi au faict preſent de l'application du ſang, meſmes raiſons, doubtes & obiections ſont aux penitences, ſatisfactions, Purgatoire, &c. qu'au Bapteſme, Cene, ieuſne, prieres : dont en receuant les vns, comme ils font, conuient receuoir les autres. Mais en tout & par tout ces gens ſe contrediſent, ſe coupent, font de la Religion comme ils veulent. Ils en prennent & aduoüent tant, qu'il leur plaiſt : reiettent le reſte, bien qu'il y aye meſme raiſon, iugement, fondement des vns & des autres. Ie ſçay bien leur replique ordinaire, c'eſt qu'ils en approuuent & reçoiuent vne partie, parce qu'elle eſt contenuë aux Eſcritures : & pareillement ils rejettent tout le reſte, parce qu'il n'y eſt pas compris. Mais ie leur reſpond en deux mots, leur diſant qu'ils y ſont tous compris & ordonnez, mais en diuerſe façon, les vns y ſõt tout clairemẽt, & auſſi expreſſément, que ceux qu'ils reçoiuent, comme ſont tous les Sacremens qu'ils ne reçoiuent pas, comme la Confeſſion & abſolution des pechez, l'impoſition des mains par le miniſtre public, l'extreme Onction, pour les malades. Apres la contritiõ, ſatisfaction, le jeuſne, mortification,

Digitized by Google

de la chair, la priere des bien-heureux, la priere pour les morts. Combien reçoiuent-ils de choſes, qui n'ont pas tant de fondement en l'Eſcriture, que ceux-cy, voire qui n'en ont point du tout? comme d'adminiſtrer la Cene aux femmes & au matin, & receuoir des parrains au Bapteſme, & prendre pour Eſcriture diuine l'Euangile de ſainct Matthieu, pluſtoſt que celuy de ſainct Pierre, ou de Nicodeme: croire que tout ce que ſainct Matthieu a eſcrit, luy a eſté dicté du ſainct Eſprit, que ç'a eſté de ſon commandement, & qu'il n'a peu mentir ny en ce qui eſtoit du droict, ny en ce qui eſtoit du faict. Et comment mõſtrer ont-ils par l'Eſcriture ny autrement, que le Canon des liures de l'Eſcriture, tel qu'eux meſmes le reçoiuent, aye eſté receu en l'Egliſe du temps des Apoſtres, voire 300. ans apres? Et tant d'autres choſes, dont i'ay faict vn roolle en mon Chapitre quatrieſme, Article deux, (où ce que ie mets icy n'y eſt pas) & qu'ils ont appris ne nous?

Des autres qui n'y ſont pas ſi formellement & clairement exprimees, ie reſpons que toute l'antiquité a creu tout le contraire, & qu'il eſtoit compris dedans les Eſcritures ſainctes. Et pour marque certaine de cecy, tous ceux qui au temps paſſé & en l'Egliſe ancienne ont nié quelqu'vn de ces poincts-là, ont eſté dés lors reputez & tenus pour Heretiques. Mais quand il ne ſeroit compris aux ſainctes Eſcritures, ie les ſupplie d'eſcouter S. Auguſtin, & croire ſon conſeil. Il dit ainſi aux Donatiſtes, Encores qu'on ne puiſſe donner aucune preuue certaine, ny exemple de ces choſes, tiree des Eſcritures canoniques, nous gardons pourtant la verité des Eſcritures, faiſant en cela, ce qui plaiſt à toute l'Egliſe Vniuerſelle, tant recommandee par l'authorité de ces meſmes Eſcritures: Et comme dit Tertulliẽ, s'ils ne ſont en l'Eſcriture exprés, auſſi l'Eſcriture n'y eſt contraire, ny ne les prohibe, & cepẽdant l'vſage ancien les a authorizez, & la couſtume les a fortifiez, & tous deux teſmoignent la tradition. Or c'eſt aſſez pour la premiere reſponce à leur objectiõ cõtre la doctrine: par où l'on peut aſſez cognoiſtre, que leurs reproches & accuſations ſont fauſſes & ſont contre eux meſmes. *De Corona milit.*

Venons à l'autre reſponſe, qui eſt que pour toutes elles, quand bien elles ſeroient vrayes, ſi ne faut-il faire Schiſme, ny n'eſt permis ſortir de l'Egliſe. Cela eſt tout clair & euident. 13.

Primò, par la doctrine, le faict & l'exemple des Prophetes de Ieſus-Chriſt, & des Apoſtres, qui ne ſe ſont point eſtrangez ny ſeparez du Temple, de la compagnie, & Egliſe de Hieruſalem, bien qu'elle fuſt corrompuë iuſques au bout, teſmoing ce qu'ils en diſent, & crient à l'encontre, qui eſt horrible: ains en meſme Temple, Autel, Sacremens, ſacrifices, ſoubs meſme Preſtre & Sacrificateur, ils ont veſcu & perſeueré. Ieſus Chriſt aduertit bien de ſe donner garde du leuain, c'eſt à dire, de la fauſſe doctrine des Scribes & Phariſiens: & ailleurs il leur monſtre & reproche qu'ils ont corrompu la loy de Dieu par leurs belles ordonnances: neantmoins il commande de leur obeïr, pource qu'ils ſont aſſis en la chaire de Moyſe.

Secundò, par l'aduis de tous les anciés Peres & Docteurs Chreſtiens, comme a eſté veu cy-deſſus en l'Article ſeptieſme de ce Chapitre: & encores S. Cyprien, & puis ſainct Auguſtin en tant de lieux, combien qu'il ſe voye tant d'yuroye en l'Egliſe, noſtre foy toutesfois & charité ne peut eſtre empeſchee: & ne deuons pour cela partir l'Egliſe, ou nous en departir: & vn autre Pere, pluſtoſt mourir, que de faire ſchiſme & me departir de l'Egliſe, en laquelle Dieu m'a fait la grace de naiſtre & renaiſtre.

Tertiò, par toute bonne raiſon, ce n'eſt pas remedier que s'en fuïr: les choſes ne ſe portent pas mieux, pour les abandonner. Le medecin ne guerit pas le malade en l'abandonnant, le feu ne s'eſteint pas en ſa maiſon en s'en allant loin: la diuiſion & ſeparation ne reforme pas la Republique, le College & compagnie: mais pluſtoſt les deſtruit & ruyne. La Charité & l'vnion publique doit eſtre preferee à toute autre conſideration, & ne doit par aucune cauſe, qui puiſſe aduenir, eſtre rompuë & diuiſee. Separation & diuiſion n'apporte que ſcandale & trouble, & point de bien.

Et pour n'eſtre plus long à deſduire ces trois chefs de preuues, qui ſont ſi clairs: & auſſi que les chefs des Schiſmatiques les recognoiſſent & expriment tres-clairement en leurs eſcrit) combien qu'ils ayent faict tout le contraire) dont les aduerſaires les prendront de leur main plus volontiers, i'ayme mieux les faire parler eux meſmes, car ils nous donnent gain de cauſe. Luther leur Patriarche, auant que la rage l'euſt du tout ſaiſi, ſur l'Epiſtre aux Galates & en la declaration de ſes articles, & en la

diſpute contre Exius, dit ainſi, Si maintenant les choſes (ô malheur) vont à Rome autrement, qu'il n'eſt expedient, ſi ne faut-il pour cela, faire ſeparation: car il n'y peut auoir aſſez grande & ſuffiſante cauſe, pour laquelle il faille ſe departir de l'Egliſe: ains au contraire il conuient y accourir & adherer plus fort, lors que les choſes s'y portent mal: car pour s'en aller & ſe ſeparer, les affaires ne s'en portent pas mieux. Il ne faut pas laiſſer Dieu à cauſe du Diable. Il ne faut pas laiſſer les bons à cauſe des meſchans: & pour aucun peché ou mal, qui ſe puiſſe dire ou imaginer, il ne faut rompre la charité, ou diuiſer l'vnité, ou vniõ. Iamais ne me pleut, ny ne me plaira Schiſme aucun. Dont tres-mal font les Bohemiens, qui ſe ſeparent de noſtre vnité, de leur propre ou priuee authorité, quand bien le droict ſeroit pour eux, veu que le ſouuerain droict diuin c'eſt charité & vnité d'eſprit. Voila tres-bien dit à luy, ſon dire contient pluſieurs raiſons belles. Mais il le practiqua tres-mal apres, en ſe dementant eſtrangement faiſant tout le rebours, non ſeulement ſe ſeparant, mais incitant tout le monde à ſe ſeparer. Apres luy Caluin meſme, apres eſtre ſeparé & eſtant deſia en Schiſme, traicte bien au long cecy, en ſon Inſtitution liure quatre, Chapitre premier, depuis l'Article douzieſme, iuſques à la fin dudit Chapitre: Mais ſpecialement audit Art. douzieſme, où entre autres choſes, il dit, Il pourra y auoir vice en la doctrine, ou en la façon d'adminiſtrer les Sacremens, qui ne nous deura point aliener de la communiõ de l'Egliſe. Et tout à la fin dudit Article, il exhorte ſelon le dire de ſainct Paul, qu'il allegue. 1. Cor. 14. Que nous ne renoncions point la communion de l'Egliſe, & auſſi que demeurans en icelle nous ne troublions point ſa police ny ſa diſcipline. Et puis és Articles dixhuict & dixneuf, il allegue l'exemple des Prophetes, Ieſus-Chriſt, & Apoſtres. C'eſt choſe (dit il) horrible à lire ce qu'eſcriuent les Prophetes du deſordre, qui eſtoit en l'Egliſe de Hieruſalem de leur temps, la Religion en partie meſpriſee, en partie contaminee, neantmoins les Prophetes ne forgeoient point nouuelles Egliſes pour eux, & ne dreſſoient point des Autels nouueaux pour faire leurs ſacrifices à part. Il n'y auoit autre choſe, qui les induit à demeurer en l'Egliſe au milieu des meſchans, que l'affection qu'ils auoient de garder vnité. Puis de Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres il dit: L'impieté deſeſperee des Phariſiens & la vie diſſolue du peuple ne les a

Digitized by Google

point empeſchez, qu'ils n'entraſſent au Tēple pour adorer Dieu, & faire les prieres en commun auec eux. Et puis allegue ſainct Cyprien à ce propos. Ne voyla pas bien aſſez dit à eux & pour leur condamnation propre ; & pour la iuſtification de noſtre intendit & reſponſe à leur ſeconde objection contre nous, qui eſt de la corruption de la doctrine ?

Au 3 point de l'eſtat de l'Egliſe.

Quant à la troiſieſme & derniere objection de l'eſtat entier & vniuerſel de l'Egliſe Catholique Romaine, qu'ils diſent eſtre toute en confuſion & changee en maiſon d'idolatrie, Royaume de l'Antechriſt, & la Babylone, d'où il faut fuyr. Voicy le grand & dernier effort de tous les Schiſmatiques modernes. Que s'il eſt rendu vain, voire s'il eſt retorqué contre eux, comme nous allons faire, ils ſeront du tout ſans excuſes.

Ie leur reſpons donc, comme l'on vient de faire à la ſeconde objection, en deux façons, qu'il n'en eſt rien : & que quand il ſeroit vray, ſi ne faudroit-il pour cela en ſortir, & ne laiſſeroit elle d'eſtre la vraye Egliſe.

Du Pleſſis c.9.

Quant au premier, il ſeroit long à diſputer. Ils taſchent de monſtrer que le Pape eſt vrayement l'Antechriſt, Rome la Babylone, le lieu d'abomination : & pour y paruenir ils s'eſtudient à luy appliquer tout ce qui eſt dit aux Eſcritures de l'Antechriſt, ſpeciallement en Daniel, Epiſt. aux Theſſal. & en l'Ap. Du Pleſſis traicte cela auec grande vehemence & expreſſion en tout ſon 9. Chap. Mais tout cela, à quoy nous reſpondrons tantoſt, eſt pour neant à l'endroit de ceux, qui ne ſe laiſſent coiffer & emporter aux premieres paroles, & qui conſiderent toutes choſes meurement.

I. Les ſept conditions & marques de l'Antechriſt.

Premierement l'Antechriſt doit eſtre vn hōme ſingulier, ſainct Paul en parle ainſi, 2. Theſſ. 2. ὁ ἄνθρωπος, ὑιὸς ὁ ἀνόμος L'article ὁ reſtraint, comme l'on ſçait, la ſignification du nom, qui pourroit eſtre commune à vn certain. Sainct Iean de meſme parlant *1. Ioh. 2.* en meſme lieu du propre grand Antechriſt, & des Antechriſts en commun il met au premier l'article, & au ſecond, non.
2. Doit eſtre Iuif de nation.
3. Se diſant eſtre, & auſſi tenu & receu pour Meſſie. Ces trois ſe tirent des paroles de Ieſus-Chriſt, ie ſuis venu au nom de mon Pere, & vous ne m'auez point receu, ſi vn autre vient en ſon nom, vous le receurez. *Ioan. 5.* Il n'y peut auoir qu'vn Meſſie, & n'en eſt entendu qu'vn des Iuifs, lequel ne ſera iamais

Digitized by Google

receu d'eux, s'il n'eſt Iuif de nation. 4. Il doit auoir ſon ſiege en Hieruſalem, & au Temple de Salomon, Apocal. 11. & 17. 5. Doit deſtruire le ſacrifice public & ordinaire. Dan. 12. 6. Regner trois ans & demy. Daniel 7, & 17. Apocal. 12. Où eſt dict vn an, deux ans, & demy an : ou bien quarante-deux mois. Apocal. 11. & 13. ou bien 1290. iours. Daniel 12. Ce ſont trois preſcriptions de temps, qui s'entre-expliquent. 7. Faire mourir en Hieruſalem Enoch & Elie. Apocal. 11. Apres qu'ils auront preſché 1260. iours. Apocal. 11. Qui eſt vn mois moins que la durée du regne de l'Antechriſt, car apres eux il regnera encores vn mois auant perir.

4. 5. 6. *Tempus tempora dimidium temporis.* 7.

II. Voila ſept marques de l'Antechriſt, enſeignees par la parole de Dieu, & tenuës par tous les anciens, SS. Irenée lib. 5. ſur la fin, Hypolite mart. *de conſummat. mundi*. Cyrill. Hieroſolymit. catech. 15. Auguſt. lib. 20. de la Cité de Dieu, Hieroſme & Theodoret ſur Daniel, Ambroiſe, Chryſoſtome, & autres ſur l'Epiſtre aux Theſſal. & les autres ſur l'Apocal. Or aucun de ces ſept ne conuient, de loin ny de pres, aux Papes, ny à aucun d'eux depuis S. Gregoire, qu'ils diſent auoir regné l'Antechriſt. Cela eſt tres-clair, mais bien toutes choſes contraires.

Anciens.

III. Il y a encores plus : & pour trancher plus court. L'Antechriſt certainement n'eſt pas encores venu, & ne le ſçauroit eſtre (bien qu'aucuns grands perſonnages ayent voulu dire que c'eſtoit Mahumet) d'autant qu'aucuns des ſignes de ſon aduenement, que l'Eſcriture donne expreſſément, n'a encores apparu, ſçauoir eſt la publication de l'Euangile par tout le monde Vniuerſel, la deſtruction & deſolation totale de l'empire Romain, & non ſeulement l'inclination & diminution, comme veulent les aduerſaires. Ces deux doiuent preceder la venuë de l'Antechriſt. Or nous ne les auons pas encores. Les autres la doiuent accompagner, ſçauoir, l'apparition & predication d'Enoch & d'Helie : La perſecution tres-grande & vniuerſelle, qui face ceſſer toutes les ceremonies, offrandes, & ſacrifices de la religion, qui paſſe toutes les perſecutions precedentes, & face mourir Enoch & Helie. La quelle il exercera par miracles. 2. Theſſal. 2. Apocalypſe treize. richeſſes, Apocalypſe huict & onze, force, violence, tourmens, ſuiuant ſa grande puiſſance, ayant dix Roys à ſa deuotion, Apocalypſe 17. Dont il en vaincra les trois Meridionaux, ſçauoir

Signes de l'aduenemẽt de l'Antechriſt. 1. *Matth. 24.* 2. *2. Theſ 2. Apoc. 20. & 17.* 3. *Malach 4. Eccl. 48. Matt. 17. Apoc. 11.* 4. *Apo 20. Mat 24. Daniel 12.*

Digitized by Google

Egypte, Ethiopie, Lybie. Daniel ſept & onze, & les autres ſe les aſſujettira, & vne tres grãde & cruelle armee, C'eſt Magog. Apoc. 20. L'on pourroit bien encores dire autres choſes contre eux ſur ce propos.

IIII. Mais ie veux abbreger & clorre ce poinct en le retorquant contre eux, & monſtrant leur ineptie par ces quatre ou cinq petits mots. Si l'Egliſe Romaine auec toutes les autres, qui luy ſont ſujettes & adherent, où le Pape eſt chef temporel & viſible, eſt le Royaume de l'Antechriſt, veu que depuis tant de ſiecles, il n'apparoiſt point au monde d'autre Egliſe conſtante, qu'icelle (car la Grecque eſt tenuë par eux meſmes pour Schiſmatique, à cauſe de l'Article de la proceſſion du ſainct Eſprit) il s'enſuit que l'Antechriſt aye preualu contre Ieſus-Chriſt, & le Royaume de l'Antechriſt contre l'Egliſe de Dieu. Ce qui eſt contre l'Eſcriture & la promeſſe du fils de Dieu, que les portes d'Enfer ne pourront preualoir contre l'Egliſe. Or l'Egliſe Romaine & le Pape a preualu contre toutes Sectes, & meſmes contre tous Schiſmatiques modernes, qui ſe diſent auoir l'Egliſe.

Abſurdités de ceſte opinion que le Pape ſoit Antechriſt.

2. Item ſi l'Egliſe Romaine eſt le Royaume de l'Antechriſt, il faut dire, que Ieſus-Chriſt n'a point eu d'Egliſe au monde depuis le temps des Apoſtres, Egliſe, dis-je, publique, cognuë, conſtante & perſeuerãte. Car ceſte meſme Egliſe Romaine, qui eſt à ceſte heure, a touſiours eſté telle depuis les Apoſtres: & par les meſmes raiſons, que ceſte-cy preſente, eſt dite par eux Royaume d'Antechriſt, par icelles meſmes l'ancienne Egliſe ſera dite auſſi Royaume de l'Antechriſt, non ſeulement à cauſe de la foy & doctrine, qui a touſiours eſté & eſt meſme, mais auſſi pource que les Schiſmatiques condamnent ceſte ancienne de meſmes erreurs, comme la preſente, comme a eſté monſtré clairement au Chapitre precedent.

3. Item ſi l'Egliſe Romaine eſt l'Egliſe de l'Antechriſt, il faut dire, que l'Antechriſt ſe deſtruit ſoy-meſme: car toutes les hereſies, qui ont eſté iuſqu'à huy, ont eſté iugees, condamnees & deſtruittes par l'Egliſe Romaine. Il faudroit donc dire, que Sathan deſtruit & chaſſe Sathan, ce qui eſt abſurde. Et s'il eſtoit vray, comment auroit tant duré & flory ce Royaume? car tout Royaume diuiſé ſera deſolé.

Item, ſi l'Egliſe Romaine eſt le Royaume de l'Antechriſt, il s'enſuit,

Digitized by Google

ſ'enſuit, que tous les Martyrs, Eueſques, Docteurs & Saincts, qui ont eſté iuſques à aujourd'huy, & leſquels pour la pluſpart ſont recognus tels, nommez & honorez par partie aduerſe, ont eſté membres de l'Antechriſt : Car ils ont eſté tous membres de l'Egliſe Romaine, ſubjets à elle, canoniſez & declarez tels, c'eſt à dire Eueſques, Docteurs, Martyrs, & Saincts par elle.

Item, ſi l'Egliſe Romaine eſt le Royaume de l'Antechriſt, il s'enſuit que tous les Sacremens, le Symbole de la foy, les Eſcritures & Ieſus-Chriſt meſme nous a eſté preſché & enſeigné par l'Antechriſt : Car nous auons tous & les Schiſmatiques & nous, receu ces choſes de l'Egliſe Romaine, c'eſt tout le rebours de ce que l'Antechriſt doit faire.

Du Pleſſis taſche en ſon 9. Chap. de monſtrer que le Pape eſt Antechriſt, 1. Par la doctrine, qu'il dit ne pouuoir eſtre que de l'Antechriſt. A cela nous auons deſia monſtré en mes 11. & 12. ar. que fauſſemẽt ils accuſent noſtre doctrine, & que c'eſt la leur qui eſt erronee. Item, la doctrine telle qu'elle eſt en l'Egliſe Catholique n'eſt point du Pape, ains de toute l'Egliſe & de tous les Chreſtiens. Item, nous auons monſtré au precedent Chapitre par les Centuriers & par Caluin, que la doctrine que nous tenons eſt dés deuant Boniface 3. qu'ils diſent eſtre le premier Antechriſt, qui eſtoit apres les ſix cens ans de Ieſus Chriſt, & ils confeſſent que ce qui eſt controuerſé entre eux & nous, eſt en l'Egliſe y a treize & quatorze cens ans & plus. *Du Pleſſis c. 9.*

Le ſecond argument de du Pleſſis eſt par les Anciens (leſquels nous auons cy-deſſus alleguez & cottez pour nous) en quoy il commet deux grandes fautes : L'vne eſt fauſſeté au faict, l'autre eſt, qu'encores qu'il ſoit ainſi qu'il veut, ſi ne font-ils rien pour luy : Car ils ne diſent aucunement que le Pape ſoit ou doiue eſtre Antechriſt : mais bien au contraire. Ainſi en tout ſens il a perdu. Mais ie veux particulierement remarquer ſes fautes : Il faict marcher le premier ſainct Irenee, lequel il veut fort faire valoir. Il dit que ledit ſainct Docteur diſputant de l'Antechriſt, n'a viſé qu'à la ville de Rome, & à l'Egliſe Romaine : quelle impudente impoſture ? Car en tout ſon propos, Sainct Irenee ne parle de loing ny de pres, ny expreſſément ny tacitement de Rome, ny de l'Egliſe Romaine, ny du Pape, ny d'aucune choſe qui leur appartient : Mais au rebours il dit ex-

Digitized by Google

preſſement en ſon chapitre 25. & encores plus à la fin du 30. que l'Antechriſt regnera en Hieruſalem. Mais (dict du Pleſſis) il dict nommement que l'Egliſe Latine ſera ſon ſiège. Cela eſt auſſi faux que l'autre. Du Pleſſis s'en eſt fié à quelqu'vn qui l'a trompé, car s'il euſt veu ſainct Irenée, iamais il n'euſt dict cela. Quant à ces mots Grecs, qu'allegue du Pleſſis, voicy que c'eſt. S. Irenée cerchant vn mot Grec, duquel les lettres facent nombre 666. qui eſt le nombre du nom de l'Antechriſt, il en trouue trois (car autres en trouuent d'autres, & chacun y ſubtiliſe à ſon plaiſir) ſçauoir ἐυανθὰς. λατεῖνος, τείταν. Quel argument eſt-celà, pour monſtrer que l'Egliſe Latine, ou bien la Romaine eſt le ſiege de l'Antechriſt? Ioinct qu'il s'arreſte & approuue de ces trois, plus le troiſieſme τείταν, que les deux autres, & dict qu'il eſt plus croyable: & ces mots ἰταλικὰ ἐκκλησία n'y ſont point. Mais qui le confond encores plus, c'eſt, qu'en ce chapitre ſainct Irenée dict, que l'Antechriſt regnera en Hieruſalem. Quant au lieu de S. Chryſoſtome, outre qu'il n'eſt point contre nous, car nous auons dict cy-deſſus, que l'Antechriſt ne viendra point qu'apres la deſtruction de l'Empire Romain, il eſt contre luy. 1. Ledit Pere dict que l'Antechriſt enuahira la Principauté de l'Empire, ce que n'a pas faict le Pape, qui n'eſt ny Empereur, ny Roy des Romains, n'y a aucune part en l'Empire. 2. Ledit Pere ne dict point vers la declinaiſon de l'Empire Romain, comme mal rapporte du Pleſſis, mais deſtruction. Or l'Empire Romain n'eſt pas encores deſtruict.

Quant à ce qu'il dit que S. Hieroſme & S. Auguſtin appellent Rome Babylone, c'eſt vn ancien tiltre, que l'on a donné à ceſte ville là: & deuant eux S. Pierre l'auoit dit: mais cela ne touche en aucune façon l'Egliſe Catholique Romaine. Car S. Pierre l'appelle ainſi, pour l'eſtat, auquel lors eſtoit Rome: car c'eſtoit vn accueil & cõfuſion de toutes les idolatries du mõde. Et ſainct Hieroſme en ceſte Epiſtre diſtingue expreſſément entre l'Egliſe & la ville de Rome: & met du coſté de l'Egliſe toute Saincteté, & du coſté de la ville toute mondanité. Et pour cognoiſtre qu'il n'entend parler du Pape & de l'Egliſe, il faut noter qu'il a dit cela deux cens ans auant Boniface, qui eſt ſelon les Schiſmatiques, le premier Antechriſt. Et le meſme S. Hieroſme proteſte ſe vouloir fort & ferme tenir auec le Pape.

Ad Marcellam.

Digitized by Google

Du Pleſſis allegue le dire de S. Gregoire, dont il faict grand poids, l'alleguant encores bien toſt apres, en pluſieurs autres lieux de ſon liure, qui eſt, Que celuy qui ſe dit Eueſque vniuerſel, & veut eſtre ainſi appellé, eſt precurſeur de l'Antechriſt. Mais luy meſme ayde à bailler la ſolution. Car ſainct Gregoire dit cela à l'occaſion de celuy, à qui ce tiltre n'appartenoit pas, & ſe le vouloit iniuſtement attribuer. C'eſtoit donc tant pource que le Concile general de Calcedoine (tenu & approuué par les Schiſmatiques) l'auoit declaré propre au ſeul Eueſque de Rome, que pource que celuy de Conſtantinople ſe l'vſurpoit, & en tel ſens que ce mot vniuerſel ſe print pour ſeul eueſque, comme enſeigne en pluſieurs lieux les meſme S. Gregoire qui eſt la cauſe qu'aucun Pape n'en a voulu vſer. Et partant en prendre argument contre eux, c'eſt combattre l'air, & ne rien dire. Que s'ils en veulent tirer conſequence contre la Primatie de l'Egliſe Romaine, comme ſi S. Greguoire l'auoit voulu imputer à l'Antechriſt, ou qu'il n'euſt peu ſouffrir que l'Eueſque de Rome ſe diſt tenir le premier ſiege & ſouuerain gouuernail de l'Egliſe, l'impudence trop euidente: car ledict ſainct Gregoire en pluſieurs lieux declare le contraire, & combat fort & ferme pour conſeruer en ſoy & ſes ſucceſſeurs ceſte Primauté. Car que peut-il dire plus clairement? l'Egliſe Romaine eſt le chef de toutes les Egliſes, à cauſe des paroles dictes par le Sauueur à ſainct Pierre. Il eſt certain que le ſiege Apoſtolique eſt preferé à toutes les Egliſes, Dieu en eſtant l'autheur. Que le meſme ſiege eſt le chef de toutes les Egliſes: Que tous les Eueſques ſont ſujects au ſiege Romain, en cas d'exces ou de coulpe. 3.

In Pſ. 5. pœnit l. 2. ep. 30. L. 11. ep. 55. l. 7. ep. 64.

4. Il allegue apres S. Bernard, & puis Petrarque, qui crient contre les mondanitez, qui eſtoient à Rome. Ie le confeſſe: Que ne font les ſchiſmatiques comme S. Bernard? ie me ioindrois à eux, demeurer en la maiſon, & crier au feu qui y eſt allumé, & y apporter du ſecours: mais de ces deux autheurs, & de cet affaire, pour ce que i'en ay à parler tantoſt plus à propos, ie n'en diray à ceſte heure autre choſe.

L'autre reſponſe eſt, que quand bien ſeroit vray tout ce qu'ils diſent de l'eſtat de l'Egliſe Catholique Romaine, que c'eſt la Babylone, où preſide l'Antechriſt, & où eſt toute abomination, ſi n'en faut-il ſortir, mais pluſtoſt y demeurer, & s'y tenir ferme. La

raiſon eſt toute notoire tirée du dire meſmes des ſchiſmatiques, mais mal par eux conſiderée & pirement employée, c'eſt que la parole de Dieu, ſelon le ſens & explication de partie aduerſe, nous aduertit, que toutes ces choſes, Antechriſt, Babylone, Abomination, &c. doiuent aduenir & eſtre en & dedãs l'Egliſe de Dieu, la vraye Egliſe, où ſont les eſleus & bien aymés de Dieu, & où ſe trouue le ſalut eternel, & non ailleurs: Tellement que ſelon le dire de ceux qui veulent prouuer que toutes ces choſes ſont en l'Egliſe Catholique Romaine, il s'enſuit neceſſairement que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la vraye egliſe de Dieu, où il faut demeurer, viure & mourir, pour eſtre ſauués, & qu'eux eſtans ſortis d'icelle ne ſont plus en la vraye Egliſe. Et ainſi par leur dire propre ils ſont conuaincus de ſchiſme, & d'eſtre en voye de perdition. Voyla comment leur grande obiection retombe vilainement ſur leurs teſtes. Ce qui les a faict ſortir, les deuoit faire demeurer. Ce qu'ils alleguent pour excuſe & raiſon, c'eſt leur condamnation.

Or que noſtre propoſition ſoit vraye, c'eſt à dire, que toutes ces choſes reprochees par eux à noſtre Egliſe, doiuent eſtre & ſe trouuent en la vraye, vnique Egliſe de Dieu par l'Eſcriture meſme, il eſt aiſé de le monſtrer: & auſſi ils le confeſſent, ſans bien penſer à ce qu'ils diſent, car que l'Antechriſt doiue eſtre, reſider, voire preſider & auoir tres grande authorité & puiſſance en l'Egliſe, l'Eſcriture le dit. S. Paul l'appellant l'homme de peché, fils de perdition, qui s'eſleuera par deſſus tout ce qui eſt Dieu, dit, qu'il ſera aſſis au temple de Dieu. Le mot eſtre aſſis en l'Eſcriture ſignifie authorité & puiſſance Et Daniel auoit dit, que l'abomination de deſolation ſeroit au lieu ſainct. Ainſi les Schiſmatiques le confeſſent. Du Pleſſis au commencement de ſon chapitre 9. dit, qu'il aura ſon ſiege en l'egliſe de Dieu, & tiendra la place de Dieu.

Du Pleſſis ch. 9.

Et certes outre que *Contrariorum Chriſti & Antichriſti idem debet eſſe ſubiectum*, pour vrayement enuahir, vſurper, & tenir la place & le ſiege de Ieſus-Chriſt (qui eſt ailleurs qu'en la maiſon de ſon Egliſe) c'eſt à dire eſtre Antechriſt, il faut eſtre dedans l'Egliſe.

Et Ieſus-Chriſt parlant des ſcandales & de la tribulation qui arriuera és derniers iours par l'induſtrie de l'Antechriſt, & par ſes

Digitized by Google

ſignes & miracles, il dict, entr'autres choſes qu'elle ſera telle, & grande qu'elle ſurpaſſera toute autre tribulation & precedente & & ſuyuante, voire qu'elle ſeduira meſmes les eſleus, ſi poſſible eſtoit. D'où il s'enſuit bien, que ceſte tribulation eſmeuë par l'Antechriſt doit aduenir dedans l'Egliſe. Car le mal, tant grand ſoit-il, qui arriue hors de l'Egliſe, ne tente & ne ſeduit pas les eſleus, qui ſont dedans, mais pluſtoſt les confirme & edifie. Ieſus-Chriſt donc veut dire, que dedans l'Egliſe meſme, & dedans la maiſon de verité & du ſalut, y arriueront tant de ſcandales & de malheurs, que les eſleus, qui y ſeront lors, ſeront tellement eſbahis & ſcandaliſez, qu'ils ſeront tentez, & conſulteront en eux meſmes s'ils ſont en la vraye Egliſe ou non. Mais, pour le faire plus court, les ſchiſmatiques de ce temps tirent principalement de l'Apocalypſe, ce qu'ils alleguent pour prouuer toutes leurs reproches & accuſations contre l'Egliſe Catholique Romaine. Or, ie vous prie, quel eſt le ſuject de toute l'Apocalypſe, & quelle eſt l'intention de ſainct Iean en icelle, ſinon predire & aduertir des calamitez, miſeres, & malheurs qui doiuent aduenir en & dedans l'Egliſe? Pourquoy & à quel propos ce qui ſe faict dehors? Certes outre que toute la ſuitte du liure le dict, iamais n'a eſté dict le contraire. Et en la Bible de Geneue l'aduertiſſement au Lecteur mis en teſte dudit liure, & qui contient l'argument du liure, dit que Dieu en iceluy aduertit les ſiens des troubles, changemens, perſecutions, hereſies, & apoſtaſies, qui doiuent ſuruenir en l'Egliſe, affin que tous fideles y prinſſent garde: & affin que ceſt aduertiſſement ſeruiſt de les fortifier à l'encontre de tous aſſauts.

Or ſus donc puis que l'Antechriſt, l'abomination, la Babylone, la grande paillarde, la grande beſte, &c. doiuent eſtre dedans l'Egliſe de Dieu, au Temple de Dieu, au lieu Sainct, tenter, tourmenter les eſleus, & vrays fideles, & que tout cela, dict partie aduerſe, eſt en l'Egliſe Catholique Romaine, ne s'enſuit-il pas, que c'eſt la vraye Egliſe où ſont les eſleus & vrays fideles? De laquelle eſtans eux ſortis ne ſont point en l'Egliſe: & ne ſont point les eſleus tentez & perſecutez. Car le Pape, qui à leur dire eſt l'Antechriſt, n'exerce pas ſa puiſſance ſur ceux qui ſont hors l'Egliſe.

Mais les ſchiſmatiques repliquent & diſent pluſieurs choſes.

Digitized by Google

Replique. Du Pleſſis.

Car du Pleſſis en faict tout ſon chap. 10. qu'il faut reduire (pour mieux l'entendre & reſpondre) à deux parties principales. En la premiere tout ce qu'il dict, reuient à ces deux poincts. 1. Qu'il faut ſortir de Babylone. 2. Que ſortir de la Papauté & des abominations, ce n'eſt pas ſortir de l'Egliſe, car la communion de l'Egliſe n'eſt pas locale : c'eſt autre choſe de ſortir de la ville, & de ſortir de la Peſte, qui y eſt : ſortir de la republique & de la tyrannie qui y eſt. Tout cela ſera reſpondu, & ceſte matiere expliquée en entendant que c'eſt que fuyr & ſortir, & puis d'où il faut fuyr, ce ſont deux poincts à entendre : D'où & comment il eſt permis & enioinct de ſortir. Sur quoy i'allegue premierement l'explication de Sainct Auguſtin entendant ces mots de fuyr & ſortir ſpirituellement & de cœur, & non de corps exterieurement par ſchiſmes & bandes. C'eſt ſortir ſelon luy, & ne toucher l'ordure, que de n'y conſentir de cœur & de volonté. Et comme dict le meſme texte de l'Apocalypſe s'expliquant ſoy meſme, ne participer aux pechez, & ne receuoir ſes playes. L'exemple eſt conforme à cecy, des Prophetes en la vieille loy, qui croyoient de ſe departir, de fuyr, ſortir du milieu. Le faiſoient-ils eux meſmes ſelon la lettre ? tant s'en faut, comme a eſté dict, ils perſeueroient dedans : mais ils ſe gardoient nets des pollutions & ordures. Ieſus-Chriſt aduertit, que l'on ſe garde du leuain & fauſſe doctrine des Phariſiens, mais il ne l'entend pas en s'enfuyant : car ailleurs il commande de leur obeyr. Et cela eſt dict pour le mot de ſortir & fuyr. Il faut apres prudemment diſtinguer entre l'Egliſe Romaine & la Cour Romaine : l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe Catholique, Apoſtolique, reſpanduë par tout le monde, dicte Romaine, pour les raiſons au long deduictes au chap. 10. La Cour Romaine eſt ceſte grãde & pompeuſe & plus que mondaine Majeſté & authorité, ceſte grande trafficque & negotiation des matieres beneficiales, cas des conſciences, diſpenſes, indults, permiſſions, graces, qui ſe faict à Rome, où y a ſi grand nombre d'officiers, ſi grand abord de toutes parts, pour obtenir prouiſions. Ceſte Cour demeure, ſe couure & ſe nourrit dedans ceſte egliſe, ainſi que le ver dedans la pomme, comme auſſi eſt-elle née de ſa graiſſe & de ſon abondance.

Deuotio peperit diuitias : ſed filia deuorauit matrē. Hieron. Ad Marcell.

C'eſt d'elle que parle ſainct Hieroſme, l'appellant veſtuë de pourpre, comme allegue du Pleſſis en ſon chapitre 9. & l'ay touché

au precedent chapitre. Mais il la ſçait bien diſtinguer de l'Egliſe ſaincte. C'eſt contre la Cour Romaine que ſainct Bernard en tant de lieux, & autres anciens ont crié & eſcrit, mais qui touſiours ſont demeurés enfans tres-obeïſſans de l'Egliſe Romaine.

Du Pleſſis & les ſchiſmatiques remarquent bien le premier, & le font fort valoir, mais non le ſecond : c'eſt en quoy ils ont failly, & en quoy ils ſont ſchiſmatiques. Pour authoriſer leurs meſdiſances & iniures contre l'Egliſe Romaine, & monſtrer qu'ils ne ſont pas les premiers qui en ont ainſi parlé, ils alleguent les contradictions de l'Egliſe Grecque à la primauté de l'Eueſque de Rome : & toutesfois eux-meſmes condamnent l'Egliſe Grecque d'hereſie, & Beze nommément. Ils font auſſi valoir quelques dires de quelques Docteurs, qui y viuoient il y a trois, quatre, & cinq cens ans, qui contiennent des plaintes, & reproches aigres & picquantes, des abus, pompes & corruptions de la ville de Rome & Cour Romaine, & à cauſe de cela les extollent fort, diſant du Pleſſis, que l'Egliſe Romaine n'a point produit vn ſi excellent perſonnage que ſainct Bernard : & que Petrarque eſtoit en toute eſpece de doctrine la lumiere de ſon aage: & s'il y a aux eſcrits de Panorme, du Cardinal Cuſan, de Gerſon, & autres tels, quelque mot libre contre les abus de leur temps, ils le ramaſſent ſoigneuſement, le releuent & font valoir, comme auſſi de ce que ſainct Hieroſme appelle Rome Babylone (bien que ſainct Pierre l'aye ainſi appellee auparauant, à cauſe de la confuſion idolatrique, qui y eſtoit auparauant le Chriſtianiſme) & ne voyent pas, qu'ils s'enferrent, & que tout cela eſt à leur condamnation. Car ils ſe trouuent conuaincus, & par le faict & par le dire de ces grands & ſaincts perſonnages, d'eſtre heretiques & ſchiſmatiques, d'autant qu'eux cognoiſſans bien le mal, qui eſt en ceſte maiſon & Cour Romaine, ſont toutesfois demeurez & ont perſeueré fermes & conſtants en l'Egliſe Romaine : & eſcriuans ſi aigrement contre le mal de ceſte Cour, ont quant & quant haut-loüé & recommandé de tout leur pouuoir ceſte Egliſe, ce miniſtere, ce S. ſiege Romain. S. Bernard en ces meſmes liures de la Conſideration alleguez par du Pleſſis, & qui ſont tout pleins de plaintes & cenſures contre ceſte Cour, dit quant & quant, que le Pape eſt l'vniuerſel

Du Pleſſis 62.

Digitized by Google

Non modo ouium, ſed & paſtorum vnus omniũ Paſtor l. 2 c. 8. Orbe exiĩdum eſt ei qui volet, &c. l. 3. c. 1.

Eueſques & Paſteurs de l'Egliſe de Dieu, le Paſteur non ſeulement des brebis, mais des Paſteurs meſmes: ſoubs la charge de qui toute l'Egliſe vniuerſelle eſt commiſe qu'il faut ſortir du monde, pour trouuer lieu, duquel le ſoing ne luy appartienne. Que n'a du Pleſſis auſſi bien allegué cela, que le reſte? Il ne pouuoit pas lire ny voir l'vn ſans l'autre: mais s'il l'euſt dit, il euſt fallu qu'il ſe fuſt deſdit, & que ce tant excellent & ſainct perſonnage S. Bernard fuſt promptement deuenu idolatre, grãd ſuppoſt de l'Ante-Chriſt. Voicy de grands meſnagers pour leur faict, mais non pour la verité. Ils ramaſſent bien ſoigneuſement ce qu'ils penſent, qui leur puiſſe ſeruir, taiſent & cachent ce qui eſt à leur condamnation: penſent bien ſe couurir & donner couleur à leur cauſe, ſe targuants du nom de quelques anciens, auſquels toutesfois ils ne veulent aucunement reſſembler, & leſquels, s'ils viuoient, les condamneroient pour heretiques: Comme auſſi quand pour ſe ſauuer du reproche que l'on leur faict, que leur Egliſe a eſté inuiſible, cachée au monde tant de ſiecles, que leur cauſe eſt nouuelle, ils diſent qu'en tout temps & en tout aage il y a touſiours eu des gens ſuſcités de Dieu, qui ont tout haut maintenu la verité, ont crié & ſe ſont opposés à la tyrannie de l'Antechriſt, & là deſſus ils nomment les pauures de Lyon, les Albigeois, V viclef, Iean Hu. O chetif & miſerable refuge, qu'il en faille venir là! recourir à telles cautions, & implorer tels autheurs, leſquels outre qu'ils n'ont iamais faict corps entier d'Egliſe formee & ſubſiſtente, & qu'ils ont eſté promptement condamnez par iugement public, & à la diligence des Princes Chreſtiens bien toſt eſteinctes & aſſoupis, dont la memoire en eſt odieuſe & honteuſe, comme de troubleurs de repos & broüillons: Mais encores ne font-ils rien pour eux en cela, car ceux icy ne croyẽt, ny ne ſentent comme ces gens-là, & ne ſont en rien de la creance & doctrine de leurs ſucceſſeurs. Seulement ils leur reſſemblent en la deſobeyſſance, au trouble, en la preſomption, & à leuer le talon contre l'Egliſe qui les a baptiſez & faits Chreſtiens.

L'autre partie & raiſon de du Pleſſis pour iuſtifier ſon ſchiſme eſt fondee ſur les Canons, qui diſent, que celuy eſt ſchiſmatique, qui eſt cauſe du ſchiſme, & que le ſchiſme ne ſe conſidere pas au lieu & au nombre, mais en la cauſe. Ie luy accorde bien la

Digitized by Google

propoſition auec les Canons. Mais la diſpute eſt en l'aſſomption. Il la veut prouuer contre nous, diſans que le Pape & les Prelats ne voulans entendre à la reformation de l'Egliſe, à leur octroyer vn Concile libre ſont cauſe du ſchiſme & de leur ſeparation.

A quoy ie reſpons, 1. que ſans y penſer il ſe couppe. Car par ce dire il monſtre bien que leur ſchiſme a precedé ce qu'il appelle cauſe du ſchiſme, c'eſt à dire le deſny, qu'il appelle de reformation & de Concile. Car eux (qui ſont priuez, ſubiects brebis entreprenans de iuger qu'il failloit reformer l'Egliſe, & auoir vn Concile, il ſe conſtituoyent Maiſtres, Iuges, Prelats, ils ſortoyent de leur rang & deuoir, qui n'eſt que d'obeyr & receuoir la loy que leur baillera l'Egliſe. C'eſt comme ſi les ſubiects vouloyent donner la loy à leur Prince, ou aux Magiſtrats. Auant que l'on leur ayt peu refuſer ceſte reformatiou & ce Concile, comme ils diſent (car il n'en eſt rien) ils ont attenté de cognoiſtre & determiner qu'il en falloit, & voulu obliger l'Egliſe & leurs Prelats à le faire. Ainſi ont-ils eſté ſchiſmatiques & rebelles, auant que l'Egliſe ayt peu faire bien ou mal en ceſt affaire. Et n'ont point faict leur demande, plainte, proteſtation, qu'apres eſtre ſortis de l'Egliſe, & demandé la reformation, les armes au poing. 2. Ie dis que cela eſt faux, que l'on leur ayt refuſé. Car outre tous les Conciles anciens, qui ont tous decidé, encores depuis l'eſleuation de Luther, de Caluin, & de tous les ſchiſmatiques modernes, & pour l'amour d'eux a eſté tenu le Concile de Trente, grand, general, libre, duquel tant s'en faut qu'ils ayent eſté chaſſez ou forclos, qu'ils y ont eſté conuiez, reconuiez auec toutes les ſeuretez, conditions, & gratieuſetez, que l'on a peu imaginer. Mais ils n'y ont iamais voulu ny ozé cõparoir : Eſt-ce pas maintenant vne impudence, que l'on leur refuſe vn Concile? Ils diront qu'il n'eſt pas libre. Que peuuent ils alleguer pour le prouuer? L'ont-ils aſſayé? y a il eu aucun trouble? a il eſté faict quelque choſe contre la liberté de quelqu'vn? Ce ſont comptes pour pipper & amuſer le ſimple peuple. Mais ils ne ſçauroient s'excuſer deuant Dieu, ny deuant le monde, qu'ils n'ayent trahy leur cauſe & la cauſe de Dieu, puis qu'ainſi ils l'appellent, de n'auoir pas ſeulement eſſayé ſe preſſenter en ce Concile, voire meſmes quand il y euſt eu danger (car les enuoyez de Dieu meſmement extraordinaire ne craignent point les

Digitized by Google

dangers) combien plus coulpables, puis qu'il y auoit ſeureté, & qu'ils y eſtoient prouoquez? Et puis vont crier par tout, & ſemer fauſſement par leurs petis liurets ſeditieux, que l'on ne les veut pas ouyr, ny les receuoir en leurs iuſtifications. Cela eſt bon pour les femmelettes, qui ne ſçauent pas comment vont les affaires. Mais il y a bien dauantage: car il n'y aura iamais de Concile libre, ny legitime pour eux, ſi tout ne ſe faict & ne ſe paſſe comme ils veulent. Bref ils veulent eſtre iuges & parties. Ils veulent eſtre maiſtres abſolus de l'Eſcriture, de l'Egliſe, des Conciles, & de toutes choſes. Car ils ne cherchent pas la verité, mais de faire valoir leurs opinions à quelque prix que ce ſoit.

Or ie veux clorre tout ce diſcours par ce mot, qui ſeruira de reſponſe aux grandes eſperances que ſe donne du Pleſſis, en ſon epiſtre liminaire de la ruyne prochaine de l'Egliſe, & aux miracles, qu'il allegue pour preuue de la vocation de leurs miniſtres: C'eſt que ie ſupplie tous ceux, qui ſont de ſa religion, de conſiderer ſans paſſion la naiſſance, & progrez des opinions, qu'ils ſuiuent, ce qui eſt tres mal aiſé à faire: car la prouidence de Dieu a permis que ces nouueaux dogmatiſtes ſe ſoyent enregiſtrez au monde naifuement des leur commencement. Il verra voyrement toute la terre, comme dit du Pleſſis, non pas obeyſſante, comme à dominateur, mais communiant, comme auec le ſouuerain Paſteur de l'Egliſe, auec l'eueſque de Rome: & que les Roys & les Empereurs, qui doiuent eſtre les nourriciers de l'Egliſe, ſous-mettoyent leurs ſceptres & leurs diademes ſous le nom venerable du pere commun & du Vicaire de Chriſt, quand Luther, ce petit Moyſe, comme l'appelle du Pleſſis, commença à esbranſler & deſioindre cet accord vniuerſel. Ce qui arriua par accident: car voyant qu'il luy eſtoit ſuccedé plauſiblement de s'eſtre attaqué aux indulgences, bien qu'il confeſſe qu'il en reprenoit non l'vſage, mais l'abus & la trafique que les queſteurs en faiſoient, il ſe laiſſa emporter à ceſte faueur populaire comme il eſcrit auſſi, & commença par forme de diſpute de reuoquer en doute la creance de quelques articles creus par l'Egliſe, ſi douteuſement toutesfois, que luy meſme eſcrit qu'en la plus part des articles plus importans, non ſeulement il cedoit au Pape, *ſed etiam vltro adorabam*, c'eſtoit

ſes mots. Ceſte doctrine, comme toute nouueauté, agrea à pluſieurs, encore que l'autheur la ſousmit au iugement de l'Egliſe, entendant diſertement l'Egliſe Romaine & le Pape, & qu'il ne tint à luy, comme ſon hiſtorien Sleidan eſcrit en ſa preface, & en pluſieurs autres endroicts, qu'il ne ſe teuſt, & ne ſe deſiſtaſt en ſes ſermons, d'enſeigner contre la creance de l'Egliſe : mais voyant qu'on le vouloit forcer, ſuiuant la forme de l'Egliſe, de ſe deſdire & ſe reuoquer, il ſouſtient opiniaſtrement ce qu'il auoit auancé temerairement. Au bruit de ceſte nouuelle doctrine s'eſueillerent pluſieurs autres eſprits inquietés, amateurs de nouueauté, les vns ennuyez de l'auſterité du cloiſtre, & attirez par la douceur de la liberté, qu'elle preſche, les autres des hommes ieunes, ignorans du tout la Theologie, comme on reproche à Melancton, mais que la cognoiſſance des bonnes lettres à vn ſiecle groſſier enorgueilliſſoit : la plus part deſquels ne voulurent pourtant recognoiſtre ce nouueau Elie, comme l'appellent les proteſtans, ains apportans leurs ſens propres & dogmes contraires aux ſiens commencerent, comme luy, à dreſſer autel contre autel. La procedure de faire repeter ceſte doctrine fut, qu'en la plus part des villes d'Alemagne, qui ſe gouuernent auec quelque forme de Republique, ces Dogmatiſtes nouueaux s'inſinuoyent ſous l'habit de preſcheurs Catholiques. Et ayant acquis quelque reputation par leur bien dire, duquel, qui entreprend telle beſogne, n'eſt pas deſgarny, ils propoſerent leur doctrine par articles, prouoquans les Catholiques à venir ſouſtenir la leur, auecques la proteſtation ancienne de tous les heretiques, de ne receuoir nul teſmoignage, que des eſcritures ſainctes. Les iuges c'eſtoient le ſenat de ces villes là, gens non ſeulement ignorans du tout la ſaincte Theologie, mais la plus part illiterez, & artiſans : Ainſi ne failloient-ils iamais de receuoir la doctrine du premier Miniſtre qui les preſchoit fut il Lutherien, Anabaptiſte, ou Zuinglien. Pourueu qu'elle fuſt nouuelle, elle eſtoit receuë. N'eſt ce pas diſputer de la Religion à la Payenne, que d'en croire le Senat, & fuſſent-ils tous gens d'extreme ſçauoir ? Or ces gens ayant accreu peu à peu ſe mirent à la voye de faict, chaſſans par tout les Catholiques : & ſe ſaiſiſſans des biens Eccleſiaſtiques. Et outre ce, firẽt ligue pour la deffẽce de leurs opiniõs par l'aduis & cõſeil de

Luther, que ſe deſdit tres bien de ce qu'il auoit auparauant enſeigné : Qu'il n'eſt pas loiſible de reſiſter au magiſtrat pour la Religion. Les fruicts de ceſte ligue furent ſeditiõs populaires, guerres ciuiles, reuoltes contre les magiſtrats, qui ſont les moyens, auec leſquels ce petit Moyne a ſouſtraict de la communion du Pape quelques villes d'Alemagne, & des peuples circonuoiſins, miracles certes, qui marquent tres-bien qui les a enuoyez, N'eſt-ce pas, comme deteſte le Prophete, edifier Sion dans le ſang? & apporter vne loy auec le couſteau à la Mahumetane? C'eſt vaincre en cõbattant, & cõquerir les armes au poing, tout au rebours de la Religion de Ieſus Chriſt, à laquelle ſeule, comme dit du Pleſſis (mais il plaide lors pour la verité) il appartient de vaincre en cedant, auancer en reculant, & desfaire en mourant: Car noſtre diſciple militaire, comme dit Tertulien, enſeigne de mourir, & non de mettre à mort. En conſcience Arrius n'a il pas faict autant de miracles, quand il a preſque renuerſé l'vn & l'autre Empire d'Orient & d'Occident, & qu'il a ſouſtraict de la communion de l'Egliſe pluſieurs Roys & nations belliqueuſes, principalement du coſté de Septentrion *d'où doit venir le mal*, Gots, Vandales, Lombardes? Et ne diſoit il pas auſſi bien que du Pleſſis, que c'eſtoit au ſon de la parole de Dieu, & qu'il remettoit le liure de la loy, qui auoit eſté euſeuely par la negligence ou malice des Docteurs? & que partant il ne luy falloit demander des miracles, par ce qu'il n'apportoit pas vne nouuelle loy, mais par la loy, c'eſt à dire par les Eſcritures ſainctes, il venoit conuaincre l'Egliſe d'erreur & la reformer? N'eſt-ce pas le refrain ordinaire de tous les heretiques? qui eſt en effect qu'ils pretendent ſeuls entendre les Eſcritures: Et que par les ſeules Eſcritures ils appuyent leur creance. Ouy, mais c'eſt l'entendre ſelon leurs ſens. Auſſi de tous ceux qui alleguoyent tels miracles le monde a veu leur fin, & verra de tous ceux, qui apportent nouuelle doctrine: car leur condamnation ne dort pas. De meſme eſtoffe eſt l'autre miracle de ceſte eſtoille, qui a apparu l'annee mil cinq cens ſeptante deux que du Pleſſis applique à la predication de la pure doctrine de l'Euangile faicte par leurs miniſtres, eſtrange ſigne certes, & digne des miracles par luy alleguez. Tous les autres ſignes celeſtes nous aduertiſſent ou de ce qui ſe faict en ceſt inſtant, ou qui doit aduenir apres: & ceſte

Liu. de la v. 37. c. 32.

Digitized by Google

eſtoille nous prediſoit ce, qu'il y auoit cinquante ans que nous auions veu. Dieu vueille, puis qu'elle ne peut predire la vocation des miniſtres, qu'elle prediſe leur conuerſion. C'eſt là deſſus crois-ie, que du Pleſſis a promis la ruyne prochaine de l'Egliſe Catholique Romaine. Gens aueuglez qui ne voyent pas qu'à meſure que quelque peuple ſe deſrobe de la communion, Dieu tranſporte ſa vigne ailleurs, & la prouigne dans ce monde nouueau, dans lequel s'accompliſſent les Propheties de l'Egliſe, 2. qui doit eſtendre ſon tabernacle iuſques aux bouts de la terre. Les Roys deſquels ſe viennẽt faire enrooller en la famille de Ieſus-Chriſt, recognoiſſants en perſonne ſon Vicaire: outre ce que les Roys & Princes de deça, qui s'eſtoient ſeparez, ſe remettent dans le giron de l'Egliſe, & d'oppugnateurs ſont faicts ſes protecteurs. Et ces gens luy oppoſent leurs cachettes, eux qui habitent dans les coings du monde & dans les deſerts? Car quel Royaume, à grand peine quelle ville ont ils tellement infecté, où vne bonne partie du peuple ne ſoit encores Catholique? Là où en la plus part du monde leur nom n'eſt pas ſeulement cognu, & où il eſt cognu; c'eſt auec opprobre & contumelie. Ie ſupplie encore tout lecteur Chreſtien de conſiderer combien ces gens ſont miſerables, qui ſont contraincts, pour s'authoriſer, de mandier faueur de leurs aduerſaires, comme les Caluiniſtes de Luther, auec lequel ils ne communient point: car Luther & ſes ſectateurs les appellent Sacramentaires, ont demeuré fort long temps ſans les receuoir de leur ligue, permettant cependant par accord au magiſtrat de les punir de mort, comme heretiques meſchans. Les Caluiniſtes reciproquement les apppellant heretiques, Polyphemes, Sarcophagues, mangeurs de chair cruë, pour la creance qu'ils ont de la verité du corps de noſtre Sauueur en la Cene, ne communient non plus auec eux. Et cependant pour faire leur party plus grand ils feignent d'eſtre d'accord: mais c'eſt le vray Royaume de Babel, confuſion & contradiction, qui ne s'accorde que pour combattre la vraye Egliſe, qui toute ſeule, ſans mandier ſecours d'autruy, ſe maintient: & les conuainc tous d'erreur & de menſonge.

Or ſi ceſte grande commiſſion de ruyner le royaume de l'Antechriſt euſt eſté deſpartie à ces deux hommes, Luther, & Caluin; de quelle ſainctete de vie euſſent ils eſté doüez? quel don de

Digitized by Google

miracles leur euſt eſté refuſé, leur commiſſion ſurpaſſant tous miracles? & pour laquelle executer les Propheties diſent que Dieu doit enuoyer Helie, & Enoch, quand l'Antechriſt ſera venu. Leur doctrine ne leur euſt-elle pas eſté donnee par reuelation, & infuſe? car la cõmiſſiõ ne pouuoit venir que de Dieu immediatemẽt, & partant n'euſt peu eſtre augmentee par eſtude profitant chaſque iour, comme diſoit Luther de ſoy (ouy vrayement, car il
2. Tim. 3. eſtoit, comme dit Sainct Paul, touſiours apprenant: mais iamais ne paruenant à la ſcience de verité) Ceſte doctrine euſt elle eſté fluctuante? incertaine? ſe contrainct en ſoy, & auec autruy? combien ſeroient d'accord en leurs dogmes ces hommes-là? Car s'ils eſtoyent brebis, ils orroient la voix du Paſteur: ſi l'eſprit du Paſteur parloit par leur bouche, Caluin euſt bien peu apporter quelque nouuelle doctrine adiouſtant à celle de Luther: mais qui n'euſt en rien de contraire. Car peut il entrer en l'entendement humain raſſis, que Dieu ayant faict publier vne doctrine nouuelle au monde, qu'il falloit incontinent quitter à la venuë de ce dernier? Et comment ne ſeroit-on touſiours en peine à ſçauoir s'il n'en y reſte point encores quelque autre à venir apres celuy-là, comme Caluin reſtoit apres Luther? N'euſt-ce pas eſté pluſtoſt
Pet. 2. fait de n'enuoyer que Caluin? Mais la verité eſt, que cerchãt tous deux l'intelligence des Eſcritures ſainctes contre le commandemẽt de Dieu par leur propre ſens ils y ont trouué diuers ſens, qui eſt le propre du ſens, & de l'eſprit humain: comme vnion, accord eſt le propre de l'eſprit de Dieu. Auſſi c'eſt la forme de proceder de l'ennemy de Dieu, qui ne monſtre pas d'arriuee ſes cornes, comme l'on dit. Il y eſt venu par degrez. Luther a commencé au poinct de la Cene à reprendre les Meſſes priuees, puis à requerir les deux eſpeces: Et puis a voulu que le pain demeuraſt auec le corps. Ayant esbranſlé la reuerence ancienne de ce myſtere, il a eſté plus aiſé aux autres de paracheuer, & luy deſrober la verité, & l'adoration. Que s'il euſt commencé par là, tout le monde l'euſt eu en abomination.

Face doncques le monde des ſiennes tant qu'il voudra, nous croyons certainement, que ceſte religion nouuelle, qui n'a aucun culte exterieur, aucunes ceremonies certaines, aucuns temples deſtinez au ſeruice diuin, aucuns vaiſſeaux ſacrez, qui n'a autres Preſtres que prophanes, & eſt ſans ornemens ſacrez, ſans pelice,

Digitized by Google

ſans chef, enſeignant chacun ſelon ſon propre ſens: les fauteurs de laquelle n'ont ſeulement prophané nos autels, deſmoly nos temples, teſmoignages ſacrez de l'antiquité de noſtre creance, & de la deuotion de nos anceſtres, qui eſt vn reproche qui leur eſt commun. qu'auec quelques anciens heretiques des plus meſchãs: Qui a abatu par tout où elle a peu, & qui deteſte le ſigne ſalutaire de la croix de noſtre Seigneur, lequel vn ancien docteur a predit, il y a plus de douze cens ans, deuoir eſtre la gloire perpetuelle des Orthodoxes: mais qui pis eſt, qui fait ceſſer par tout là où elle peut, le ſacrifice perenne, & l'oblation des Chreſtiens predite par Malachie le Prophete: qui s'eſt ſeparee, & a dreſſé Autel: Que ceſte religion ou pluſtoſt irreligion ceſſera quand nos pechez, pour la punition deſquels Dieu la ſouffre au monde, ceſſeront, ou que les occaſions, pour leſquelles il eſt expedient qu'il y ayt des hereſies, ne ſeront plus. Car la parole de Dieu dure eternellement, & ſa condamnation ja long temps y a ne ceſſe point, dit l'Apoſtre Sainct Pierre. Que ceux doncques, qui ſont encores detenus dãs ces erreurs, qu'ils confeſſent, comme nous, que toutes les autres Egliſes, leſquelles s'eſtoient ſeparees de l'Egliſe Romaine ſont heretiques: recognoiſſent que c'eſt en elle ſeule, que peuuent eſtre accomplies les Propheties & promeſſes faictes en faueur de l'Egliſe de Dieu. Car c'eſt l'arreſt de Dieu, qui ne peut eſtre iamais reuoqué: Sçauoir eſt, qu'il demeurera auec ſon Egliſe iuſques à la conſommation du monde: & que les portes d'enfer, qui eſt erreur & hereſie, ne preuaudront iamais contre elle, parce que ſon eſprit ſainct luy doit enſeigner toute verité, & demeurer auec elle eternellement. Leſquelles propheties n'ayans eſté accomplies en l'Egliſe Romaine, qu'ils veulent auoir apoſtaté, il y a tantoſt mil ans, & toutes les autres ayans failly, la parole de Dieu ſe trouueroit fauſſe. Ce qui ne peut eſtre. Qu'ils regardent donc, qu'ils ne tombent en la malediction predicte par le Prophete Eſaye, qu'ils voyent accomplie au grand regret des Chreſtiens dans l'Orient: qu'ils ſe remettent dans l'Egliſe: Car toute gent & tout Royaume, qui ne luy ſera ſubiect, perira: affin qu'eſtans reünis auecques nous, tous Roys, Princes, & peuples recognoiſſions & ſeruons vn ſeul Ieſus-Chriſt, qui ne peut eſtre ſeruy ny recognu, qu'en ſon Egliſe.

Eph. li. de pa. c. 3.
Dan. 10.
Mal. 1.
2. Epi. 2.
Mat. 28.
Mat. 16.
Ioan. 14. & 17.
Ch. 60.

Digitized by Google

ADVERTISSEMENT ET BREF examen du 14. chapitre de la ſuſdicte reſponſe, imprimée à la Rochelle.

fol. 254. Contre mon Article premier.

IL ne reſpond rien à mon dire, & ne faict que gauſſer auec iniures picquantes, Satyriques, & Poëtiques à l'accouſtumée en quoy giſt ſa principale ſuffiſance, ſon eſtude, & ſa reſponce. Mais ſpecialement en ce dernier chapitre, il penſe bien accommoder ſes chetifs & miſerables affaires par le torrent impetueux de ſa meſdiſance qu'il débonde du tout: mais c'eſt la façon de plaider des harangeres & lauandieres de Paris. Il dict que ie ne fais icy eſtat en ce chapitre, que de la gloire Papale, laquelle il taſche d'apparier à Sathan, & n'en y a pas vn mot: & s'il en eſt dict quelque choſe ſur la fin, c'eſt pour la forclorre & mettre à part. Cependant il commet vne grande impertinence d'apparier le commencement, & la fondation de l'Egliſe, pleine de difficultez & contradictions à ſon eſtat plein, fort, & vigoureux, apres mil cinq cens ſoixante ans.

fol. 255. 256 Contre mon Article 2.

Il faict icy preſque de meſme, comme au 1. artic. Il taſche fort de faire trouuer mauuaiſe ceſte propoſition: Que ceux qui ſuiuent la religion de leurs anceſtres, ont touſiours raiſon de le faire, s'ils n'en ſont diſpenſez par quelque grande & extraordinaire reuelation: & là deſſus allegue que par ceſte raiſon les infideles ſont excuſez de demeurer en infidelité, &c. 1. Il continuë touſiours en ſon impertinence d'alleguer les infideles, quand l'on ne parle que des Chreſtiens, & que l'on agit contre les heretiques & ſchiſmatiques, à qui on dit & reproche qu'ils auroyent bien mieux faict ſe tenir à la religion de leurs ayeux, qu'embraſſer vne nouueauté. 2. Ie dis que meſmes aux infideles, & par tout mon dire eſt vray: car il faut tenir touſiours la religion de ſes anceſtres, ſi l'on n'eſt forcé de la laiſſer par vne reuelation extraordinaire,

Digitized by Google

dinaire, comme eſt celle du fils de Dieu, qui eſt celle qui conuertit les Indois par la diligence des Ieſuites, dont parle le reſpondant. Car bien que la reuelation de l'Euangile ſoit ordinaire aux Chreſtiens, ſi eſt elle nouuelle & extraordinaire aux infideles, qui n'en ont point ouy parler, ou pour le moins ne l'ont prins & receu pour reuelation de Dieu. Et ainſi ils laiſſent leur infidelité ancienne à cauſe de la reuelation nouuelle & extraordinaire du fils de Dieu. Il parle ſouuent de la conuerſion des Indes par les Ieſuites, mais c'eſt à ſa honte grande & à l'honneur de noſtre Egliſe Catholique. Où ſont les infideles & Payens qu'ils conuertiſſent? Et c'eſt le propre de la vraye Egliſe de gaigner les infideles à l'Euangile, & de l'hereſie de corrompre & ſeduire les fideles, comme remarque bien Tertulien. Et quant aux Chreſtiens il n'y a point, & ne leur faut point attendre nouuelle & extraordinaire reuelation: & ſe doiuent contenter de la voix & inſtruction de l'Egliſe. Mais les ſchiſmatiques qui apportent nouuelles interpretations à l'Eſcriture & nouueaux dogmes, ſont reiettables. Car ils nous veulent introduire leurs ſonges & inuentions, les targuent du voile du Sainct Eſprit, & de leurs nouuelles inſpirations, qui eſt vne vraye happelourde & impoſture. Suiure en la Chreſtienté la religion de ſes predeceſſeurs, c'eſt ſuiure la religion conforme à celle des Apoſtres, cõme i'ay monſtré en la premiere marque de l'Egliſe. Sçauoir les poincts fondamentaux en ſon ſalut, & en rendre raiſon, ce n'eſt pas voir plus clair que tout le monde, ains c'eſt voir clair auec tout le monde. Mais meſpriſer l'aduis de tout le monde, entendre l'Eſcriture autrement que tout le monde, c'eſt faire trop l'habille, faire l'enragé: c'eſt eſtre glorieux, ſot, aueugle, & opiniaſtre tout enſemble dit S. Auguſtin. L'on ne pouuoit faire ces reproches qu'il dit aux Apoſtres: car ils eſtoient Iuifs, & ſe faiſans Chreſtiens, ils ne ſe departoient point de la foy & creance de leurs anceſtres, mais ils y entroyent plus auant à la mouëlle, & au vif, & prenoyent à deſcouuert ce meſme que Moyſe & les Prophetes auoient voilé. *De praeſ.*

Il ne dit rien au 3. & 4. article.

fol. 257. pag. 2. & 258. Contre mon Article 5.

Il troue mauuais que i'allegue ceſte belle ſentence de Plutarque, pource qu'elle le faict rougir de honte. Il dit à ceſte occaſiõ,

Digitized by Google

& ſe plaint, & l'a dit cy deſſus en ſon preface & ailleurs, & le dira encores apres, que i'allegue les Payens. Ie dis qu'il a tort, car c'eſt vne tres-belle maniere d'argumenter, quand c'eſt par comparaiſon du plus petit au plus grand, pour faire honte aux Chreſtiens. Ainſi ont procedé les Prophetes, noſtre Sauueur en l'Euangile, & Sainct Paul: Mais il ſe deuroit attaquer à du Pleſſis, qui en ſon traicté de l'Egliſe fort ſouuent argumente contre nous par exemple des Payens, & luy meſme en eſt tout plein, ſingulierement pour gauſſer & brocarder.

Quant à ce qu'il allegue de Mahumet n'euſt rien à propos. Cōbien que ce ſoit eſté vn tour de prudence humaine à luy, d'auoir deffendu toute diſpute en ſa religion: Il eſt tres euidemment faux, que le Pape à l'imitation de Mahumet prohibe les conferences & diſputes de la religion. Car toute la Chreſtienté eſt pleine d'Vniuerſitez, d'eſcholes & diſputes publiques, de leçons & predications, traductions de Bibles & des eſcrits des Docteurs en tous langages: bien loing de les cacher en langage eſtrange, comme dict fauſſement & ineptement noſtre reſpondant. Tout le reſte n'eſt qu'iniures contre le Pape, & faict comme les petits enfans, qui demeurans courts, & ne ſçachans que dire, repetent les meſmes reproches que l'on leur a faict.

Il ne dit rien au 6. article, qui a eſté auſſi adiouſté en ceſte ſeconde edition.

fol.259.260. Contre mon Article 7.

Aux dires des Peres anciens tres-exprez & formels, que ie produicts contre les ſchiſmatiques, il ne reſpond rien du tout de pertinent: Mais il dict 1. que pour les offencer auec cela, il faut que ie monſtre qu'ils ſont en meſme erreur & hereſie, qu'eſtoient les heretiques à qui parloient ces Peres.] Sans m'arreſter à monſtrer comme ie pourrois, qu'ils ſont infectez de plus grands erreurs, que n'eſtoient ces heretiques là. Ie dis que ny aux dires des Peres que i'ay produict, ny aux poincts que ie traicte en mon chapitre, il n'eſt point queſtion d'hereſie ny d'erreur, mais de la ſeparation de l'Egliſe. Tout ce mien chapitre dernier n'a autre principal ſubiect que cela: & les Peres que i'allegue ne conſideroient ceux à qui ils parloient, que comme ſchiſmatiques & ſeparez de l'Egliſe, & non comme heretiques: & ne les accuſe d'aucune hereſie

ou erreur, mais ſeulement de s'eſtre ſeparez. Parquoy l'eſchapatoire de noſtre reſpondant ne vaut rien.

2. Quant à vn mot que i'allegue des Sainƈts Cyprien & Auguſtin, qui eſt, Que s'ils ſçauoient n'eſtre point en l'Egliſe, qu'ils chercheroient par tout où elle eſt pour s'y mettre. Il dit que cela deſtruit ce que i'ay dit: Qu'il faut demeurer en la religion de ſes predeceſſeurs. Ie luy reſponds qu'entre ces deux il n'y a aucune contrarieté, voire l'vn aide & conforte l'autre. Il faut s'aſſeurer d'eſtre en l'Egliſe, & vn des plus forts moyens pour s'en aſſeurer, c'eſt de demeurer ferme en la religion de ſes predeceſſeurs. Quel autre moyen peut auoir non ſeulement l'ignorant, mais encores le ſçauant de ſe contenter en ſa conſcience, & s'aſſeurer d'eſtre en l'Egliſe, que de demeurer en la religion & en la foy, en laquelle de temps immemorial tous ſes deuanciers ont veſcu, & ſont decedés? & s'il y a aduient quelque chatoüillement & enuie d'en ſortir, le tremblement & le friſſon ne le doit-il pas incontinant ſaiſir? diſant en ſoy meſme, Ah, ie condamnerois tous les Chreſtiens, qui ont eſté au monde depuis le Sauueur. Tous mes anceſtres de qui i'ay apprins la foy Chreſtienne ſont donc damnés. Tant d'Eueſques, Roys, Princes, peuples, Prouinces, Nations, n'ont eſté donc que des ſots, & pauures abuſez, voire des impoſteurs, les promeſſes de noſtre Seigneur (qui eſt Dieu & la verité meſme) touchant l'eſtabliſſement, grandeur, & fermeté de l'Egliſe, ne ſont que menſonges. Le monde a donc touſiours eſté, ou la plus part du temps, ſans Egliſe. La mort du Redempteur, qui deuoit gaigner & attirer à ſoy tout le monde, n'a donc gueres porté de fruiƈt. Sathan a donc preualu contre le fils de Dieu & ſon Royaume. Pourquoy croiray-je pluſtoſt que l'Egliſe ſoit en quelque peu de gens nouueau venus, qu'en la grande generalité du monde Chreſtien, en laquelle tous mes ayeux, & les leurs ſont decedés? Pourquoy en des gens pour la plus part ignorants, de baſſe eſtoffe, de miſerable vie, & qui pour le moins n'apportent rien plus que les autres, pluſtoſt qu'en tant de martyrs, de qui la vie & la mort ne teſmoigne qu'vne aſſiſtance du ſainƈt Eſprit? Si ces nouueaux alleguent l'Eſcriture & la parole de Dieu, les autres en font-ils moins? S'ils veulent eſtre creus du ſens à leur mot, eſt-il raiſonnable de les en croire, pluſtoſt que toute la Chreſtienté, depuis tant & tant de ſiecles?

3\. Sur ce lieu que i'ay allegué de ſainct Hieroſme, il dit, que ie n'apporte point de nouuelle doctrine : s'il n'y auoit point de nouueauté en eux, le monde ne s'en remueroit pas, & n'en arriueroit point tant de tragedies, dont ils ſont cauſe par leurs nouueautez. Et puis il n'eſt pas icy queſtion de la doctrine, ſi elle eſt vieille ou nouuelle, mais de ce qu'ils ſont ſortis & ſeparez de l'Egliſe. Mais n'eſt-il pas malicieux de dire que l'Egliſe ſe confeſſe eſtre paillarde, & que ſainct Hieroſme l'a faict parler ainſi? Car cõme i'ay couché en mon chapitre, c'eſt le dire & reproche de tous ſchiſmatiques, tant des anciens que des modernes ? & ce mot eſt cent fois au liure du reſpondant: Ils n'ont autre mot plus ſouuent en la bouche : Parquoy l'Egliſe parlant à eux dit : Ie ſuis paillarde, dictes vous.

Il allegué vn mot de ſainct Ambroiſe, qui eſt, Que s'il y a quelque Egliſe qui reiecte la foy, il la faut laiſſer. A quel propos cela ? Car il parle tout euidemment d'vne Egliſe particuliere, qui peut faillir, comme i'ay tant ſouuent dict, & ſe deſunir de la Catholique vniuerſelle, comme a faict Geneue, Vuitemberg, & quelques autres. Et celle là il la faut laiſſer, & touſiours demeurer en la grande & vniuerſelle, de laquelle il ne faut craindre qu'elle puiſſe iamais faillir : Car auſſi toſt faudroit ſon gouuerneur, qui eſt l'eſprit de Dieu. Au lieu qu'il allegue de ſainct Ignace, qui eſt encores moins à propos, il y a la meſme reſponſe : car ſi toute vne Egliſe particuliere peut faillir, encores plus l'Eueſque ſeul. Mais il n'eſt queſtion aucune des particularités.

fol. 160. pag. 1. 261. Contre mon Article neufieſme.

I'auois allegué pour la premiere excuſe de leur ſeparation les grandes crieries & plaintes, qu'ils font des officiers de l'Egliſe Catholique. Il deſaduoüe ceſte excuſe, & dict, qu'ils n'alleguent iamais cela pour cauſe de leur ſeparation : ſi eſt-ce qu'il eſt tout certain, que tous leurs Predicans pour rendre odieuſe l'Egliſe Catholique, degouſter & deſbaucher les Catholiques du reſpect & de l'obeyſſance qu'ils doiuent à leurs ſuperieurs, n'ont point de plus fort & de plus frequent argument, que les inuectiues contre les officiers de l'Egliſe Catholique. Il ne me faut point mettre en peine de le prouuer, tout le monde ne le ſçait que trop. Et pour preuue toute preſente, il ne faut que le liure du reſpon-

Digitized by Google

ſtant, lequel tout entier n'eſt qu'vne inuectiue contre le Pape & l'Egliſe Catholique, & encores pour faire bonne bouche en ce dernier chapitre, il entaſſe toutes les plus exquiſes & extrauagantes iniures, que ſa bonne & douce ame, & de ſes compagnons luy a peu ſuggerer.

Il dict, que tant s'en faut qu'il s'amuſe à crier apres les fautes de nos Eueſques, qu'il ne les veut pas, pour parler proprement, aduoüer ny confeſſer eſtre Eueſques, & qu'il n'y en a point chez nous: & cependant au chapitre precedent, pour monſtrer qu'ils auoyent vne vocation ordinaire, il a dict que leurs Miniſtres auoient receu l'ordination & impoſition des mains de nos Eueſques. A mentir il faut memoire.

Il dict qu'en fin ie me redargue de calomnie. Car moy meſme i'allegue les lieux de Caluin, qui diſent, qu'il ne faut point ſe ſeparer de l'Egliſe pour la corruption des mœurs & erreurs en la doctrine: vrayement ouy ie les allegue, mais c'eſt contre luy pour monſtrer qu'il faict tout le contraire de ce qu'il eſcrit & enſeigne, & neant-moins veut qu'on croye qu'il n'y a point de diuerſité.

fol. 261. pag. 2. 262. 263. 264 Contre mon deuxieſme Article.

A la premiere partie de mon article, qui porte, qu'ils ne ſont receuables pour eſtre iuges, car ils ſont originairement brebis & ſuiects, & puis ſe ſont rendus parties. Or il n'appartient, ny au ſuiect, ny à la partie d'eſtre iuge, il reſpond fort plaiſamment, diſant, qu'il ne veut autre iuge que DIEV, & ne veut autre ſentence que l'Eſcriture. Que pourroit mieux dire le plus grand voleur, meurtrier, traiſtre, qui ſoit au monde pour ſe ſauuer de toute iuſtice & ſuperiorité humaine, que de dire qu'il ne veut point autre iuge que Dieu? C'eſt bien eſtre par deſſus le Concile, l'Egliſe, & tout le monde, comme il dict du Pape quand il le veut bien iniurier: & dict que ie ſuis malicieux de ne m'eſtre pas aduiſé de ceſte belle eſchappatoire: Tellement que ie ſuis malicieux pour ne les eſtimer pas aſſez malicieux. Mais il dict que Dieu prononce ſa ſentence en l'Eſcriture, par où il ſemble adoucir la trop grande generalité du premier mot: mais tout reuient à vn, car il faut entendre ceſte ſentence & eſcriture, & là deſſus ils reſpondent tout le meſme. C'eſt que pour entendre il ne faut autre iuge que Dieu, car c'eſt ſon mot ordinaire, qu'il a dict

Digitized by Google

cent & cent fois en ce liure, qu'il faut prendre l'intelligence de l'Eſcriture du S. Eſprit, entendant le leur priué S. Eſprit. Tellement qu'en effect ils ſont iuges eux meſmes, voulans entendre l'Eſcriture, comme il leur plaiſt: mais en parole & mines, Dieu eſt leur iuge, & en toutes les deux façons ils ſe veulent emanciper & ſe garantir, non ſeulement de l'Egliſe Catholique, mais auſſi de tout le deuoir & recognoiſſance, pour ſe regarder eux meſmes autheurs de leur foy, bref en vn mot ſe faire Dieux d'eux meſmes, ne croyans rien de Dieu qu'autant que veut leur fantaſie.

Quant au lieu de S. Cyprien, il les condamne en deſpit qu'ils en ayent. Car l'Egliſe quelle qu'elle ſoit deuenuë, & non ſeulement l'Egliſe, mais tout college, & toute communauté peut dire à ceux qui ont eſté du corps, & s'en ſont ſeparez: Vous auez eſté autresfois à nous, & nos ſujects: vous vous eſtes ſeparés, & vous eſtes rendus parties: il ne vous appartient en aucune de ces façons nous condamner, & eſtre nos Iuges.

A la ſeconde partie de mon article, qui eſt, qu'il y a pluſieurs choſes en l'Egliſe tolerées, auſquelles il n'y a que les particuliers qui ont part, mais qui ne doiuent point eſtre imputées au corps, & au general de l'Egliſe, car elle ne les approuue pas: Il ne reſpond rien qu'iniures: corrompt & renuerſe tous les termes de ma propoſition: Car au lieu que ie dis tolerées, & non approuuées ny authoriſées de l'Egliſe, il veut & dict, qu'elles ont eſté introduictes, confirmées, approuuées, inſtituées, authoriſées par le Pape & l'Egliſe. Ainſi n'eſtant d'accord du faict auec moy, tout ce qu'il dict ne ſert de rien. Et pour neant allegue-il ce que i'ay dit, que l'erreur en la doctrine deſtruit la foy & le nom d'Egliſe: qu'elle ne peut eſtre reformee: que ces abus dont eſt queſtion, ſont pleins d'impieté & idolatrie, & tout le reſte qu'il dit. Car tout cela eſt mis au neant par ma propoſition qui dit: Que toutes ces choſes tolerées ne ſont point de la doctrine, de l'intention, & approbation de l'Egliſe.

fol. 275. iuſques à 278. Contre mon Article vnzieſme.

A ce que ie monſtre au long en la premiere partie de mon artic. Que l'honneur que l'on rend aux Saincts, & leur interceſſion que l'on employe, reuient tout à l'honneur du fils de Dieu: Et qu'au contraire ne les honnorer ny les employer, eſt vne diminution de ſon honneur. Il reſpond bien au long, mais combien

Digitized by Google

miſerablement corrompant & renuerſant tout mon dire, & auec combien d'iniures hors de propos, i'en fais iuge le Lecteur.

A la verité il monſtre clairement qu'il ne peut du tout mordre à mon dire : Et à chaque fois qu'il ſe met à le heurter, touſiours il le change, le deſguiſe, & le couche tout autre qu'il n'eſt pour le rendre rude, aſpre & odieux : Car où nous voulons que les Saincts ne ſont qu'inſtrumens ſeruans à l'honneur de Dieu, comme les ouurages ſeruent à l'honneur de l'ouurier, & ne les conſiderons que comme fruicts & effects du fils de Dieu : Il dit que nous les faiſons pairs, égaux, & compagnons en l'honneur deu à Dieu, & à Ieſus-Chriſt, comme ſi eſtre ouurage, inſtrument, fruict, effect, c'eſtoit eſtre pair & compagnon. Item là où nous n'appellons, & ne faiſons l'honneur des Saincts, que ſainct & religieux, il dit que nous le faiſons diuin, & vn meſme, voire encores plus ſpecieux que celuy de Dieu, comme ſi l'honneur ſainct & religieux n'eſtoit pas infiniment au deſſous du Diuin, ainſi que la ſainteté & excellence finie de la creature eſt au deſſous de l'infinie de Dieu : & comme ſi ne donnant aux Saincts, ſinon qu'ils prient pour nous, eſtoit leur dõner ce qui appartient à Dieu, ſçauoir qu'il nous faſſe miſericorde, & comme ſi c'eſtoit choſe deuë à Dieu, qu'il priaſt pour nous.

Mais voyons plus particulierement la grande ineptie de leurs dires. 1. Voicy le premier. Si les Saincts ſont participans de l'honneur deu à Ieſus-Chriſt, & doiuent eſtre employés pour nos interceſſeurs, pour ce qu'ils ſont membres de Ieſus Chriſt. Ils doiuent auſſi eſtre tenus pour nos Sauueurs, Redempteurs, & vrays Dieux. D'autant que celuy duquel ils ſont membres, eſt auſſi Sauueur, Redempteur, vray Dieu. Ne voila pas bien argumenté, ? Qui ne void l'ineptie & la malice de ceſt argument ? Les Saincts ſont membres de Ieſus-Chriſt : *Ergo*, ils ont toutes les qualitez de Ieſus-Chriſt. Vn doigt & membre de l'homme, il eſt donc homme, animal raiſonnable, ſçauant, vertueux : membre d'vn Roy, il eſt donc Roy. I'ay honte de luy reſpondre : & cependant il faict vne fauſſeté en rapportant mon dire : Car ie n'ay iamais dict que les Saincts doiuent eſtre participans en l'honneur deu à Ieſus Chriſt.

2. Venons à ſon ſecond argument, qui n'eſt pas moins inepte, mais bien plus meſchans. Si les Saincts meritent vne adoration ſaincte & religieuſe, pour ce qu'ils ſont fruicts & effects de la

Croix de Ieſus Chriſt, il faudra que tous les hommes, voire toutes les creatures, & meſme les diables, ſoient adorez d'vne adoration Diuine, car ils ſont effects de la premiere cauſe qui eſt Dieu Createur. Il y a icy trois inſignes & principales fautes: L'vne, de vouloir tirer d'vne adoration ſaincte, & religieuſe vne Diuine: car comme i'ay tantoſt dit, elles ſont infinement differentes: La Seconde d'apparier les effects de la Croix de Ieſus-Chriſt Redempteur, aux effets de Dieu Createur, C'eſt à dire les effects de la grace aux effets de la nature, & eſgaller le caillons aux Apoſtres. La troiſieſme d'apparier & faire conſequence des bien-heureux & amis de Dieu, aux malheureux & ennemis de Dieu.

3. Venons au troiſieſme dire, que les ſaincts ſont à honorer de l'adoration Diuine, à cauſe qu'ils ſont amis de Dieu. C'eſt eſtre autant blaſphemateur comme ſeroit la femme impudente, qui pour excuſer ſes adulteres, diroit que ceux auec qui elle couche, ſont amis de ſon mary. La premiere faute en cecy eſt vne fauſſeté bien vilaine: car ie n'ay iamais dit ny penſé, qu'il faille adorer les Saincts d'vne adoration Diuine, ce ſeroit idolatrie: La ſeconde, que toute la ſimilitude eſt toute pure diſſimilitude, & pleine de blaſpheme: car l'accointance & la couche que la femme preſte à ſon ruffien, eſt directement & capitalement contraire à l'amour & loyauté qu'elle doit à ſon mary, mais l'honneur que nous rendons aux Saincts, amis de Dieu, regarde, tend, & ſe termine en l'honneur de Dieu: Tout ainſi que celuy qui regarde le Ciel au trauers l'air, & d'vne verriere, ne ſeroit pas dit, à parler proprement, regarder l'air, ou la verriere, mais le Ciel: Pour ce que le regard, qui ne faict que paſſer par l'air & la verriere, ſe va finir & arreſter au Ciel: Ainſi l'intention des Catholiques honorans les Saincts paſſans par eux, aboutit & ſe va fondre & repoſer en Dieu, bien loing d'offencer, ſe cacher, tourner le dos à Dieu, comme faict la femme adultere à ſon mary, ſelon la vilaine & malheureuſe comparaiſon du reſpondant.

4. Venons au quatrieſme. Apres auoir recité mon dire qui porte, qu'il faut honnorer les ſaincts, à cauſe qu'ils ſont des appartenances de Dieu, il conclud, pour le faire trouuer abſurde, par ceſte interrogance: Et qui s'eſt iamais aduiſé d'adorer les creatures, & leur communiquer l'honneur deu au Createur pour ceſte

conſideration?

Digitized by Google

conſideration? Icy deux grandes fautes. L'vne qui eſt partout perpetuellement impoſture: car ie n'ay iamais parlé d'adorer les creatures, ny leur communiquer l'honneur deu au Createur: L'autre eſt vne trop lourde ignorance, car qui ne ſçait que l'on loüe & honore les creatures, pour ceſte raiſon qu'elles ſont ouurages de Dieu, effets de ſa puiſſance, miroirs de ſa ſageſſe, rayons & defluxions de ſa bonté. L'Eſcriture ſaincte ne loüe & n'honore-elle pas les Patriarches & Prophetes? Ieſus-Chriſt meſme qui eſt le Maiſtre, ne loüe-il pas ſainct Iean Baptiſte auec tiltre d'honneur? voire le Paralytique, la Cananee? iuſques aux choſes inanimees, le Soleil, les Eſtoiles, & autres creatures, l'Eſcriture les loüe. Et pourquoy donc le reſpondant loüe-il ſon Monſieur du Pleſſis, & Beze extolle auec tant d'excez Caluin?

5. Il eſt en reſuerie, en ce qu'il dit des Manicheens: Car cela eſt auſſi à propos, comme de s'habiller, quand l'on ſe veut coucher: il ne me touche en rien, ie le laiſſe là.

6. Il taſche de faire trouuer mauuaiſe ma ſimilitude du Soleil & ſes rayons, auec Ieſus-Chriſt & ſes SS. Mais outre qu'il ne dit rien à ces fins, il parle contre ſoy-meſme. Ie pourrois dire qu'il n'y a aucune ſimilitude ſi parfaicte, qu'il n'y aye quelque diſſimilitude, comme il ſe void aux ſimilitudes de la Bible, & aux Paraboles de Ieſus-Chriſt: Mais ceſte ſimilitude du Soleil eſt bien propre, d'autant que le Soleil produict ſes rayons, ſe monſtre, ſe communique, & agit par les rayons & les rayons n'ont rien & ne peuuent ſubſiſter ſans le Soleil: Ainſi Ieſus-Chriſt produict ſes Saincts, ſe monſtre, ſe communique & agit par les Saincts: Tellement que luy, qui eſt la lumiere, leur donne ſon nom, les appellant lumiere du monde, & les Saincts n'ont rien ny ne peuuent ſubſiſter tels ſans luy. Parquoy les diſſimilitudes qu'il taſche d'y trouuer, outre qu'il ne peut tant faire qu'ils n'ayent de la conuenance & ſimilitude beaucoup, ne ſçauroient empeſcher que ceſte ſimilitude ne ſoit fort propre: Et quant à ce qu'il dit des Perſes ne ſert de rien, non plus que ce qu'il dit des Payens, qui n'eſt qu'iniure & brocarderie.

Quant à ce qu'il dit que i'ay compilé ma premiere Verité de leurs liures, & principalement de celuy de du Pleſſis, ie dis qu'il eſt tres-faux, & que c'eſt tout le contraire, que du Pleſſis & les autres des leurs s'il y en a, ont compilé les leurs tous entiers

Digitized by Google

des œuures des Catholiques, eſtant vn ſubject traicté par tous les Anciens: car il n'y en a gueres qui n'aye fait quelque liure *Contra gentes*, Il eſt bien mal-aiſé de traicter vn meſme ſubject que d'autres ont traicté auparauant, & ne rien dire de ce qu'ils ont dit. I'ay tiré pluſieurs bons autheurs, que i'ay coté à la marge, & leſquels i'employe, non par authorité de ceux qui les diſent, ains par leur propre force naturelle: mais ie n'en ay appris ny tiré pas vne d'aucun liure des ſchiſmatiques, ny n'ay veu aucun d'eux qui ait traicté ce ſujet ſinon du Pleſſis. Or du Pleſſis a tout tiré d'autruy, car ce qu'il diſcourt par raiſon, en quoy il eſt plus brief, l'on peut dire qu'il le tire des Catholiques anciens & modernes, Sebon, Viues. & autres. Et quant à ces Chapitres pleins d'allegations, où il fait parler la ſageſſe humaine (comme il dit) & qui ſont les plus longs, comme ſont les 3. 6. 9. 10. 13. 16 17. 19. qui ne void qu'ils ſont tirez preſque tous entiers d'Auguſt. Eugubinus? C'eſt à quoy par iugement ie ne me ſuis point occupé en ceſte premiere Verité: car ayant à cõbattre les Athees, les allegations d'autruy ont peu de credit, d'autant que celuy qui a ſecoüé l'authorité vniuerſelle du monde, donnera aiſément du nez à toutes les particulieres authoritez de Triſmegiſte, d'Homere & autres. Vne raiſon naturelle & claire a bien plus de poids en tel cas que toutes les allegations des dires d'autruy: & il me ſemble que du Pleſſis a eſté chiche & maigre en ceſte part: le Lecteur pourra iuger ſi mes cinq, ſix, ſept, huict, neuf Chapitres, où ſont principalement diſcouruës les preuues & raiſons de ma premiere Verité, ſont tirees de du Pleſſis.

fol. 269. Il nous reproche, que meſmes nous honorons par idolatrie pire que Payenne les choſes inanimees, voire les inuoquons, prenõs pour interceſſeurs, voire pour Dieux le ſainct Suaire, la Nappe, ſur laquelle noſtre Sauueur fit la Cene, le bois de la Croix. Ie luy reſpons en gros, que pour honnorer ces choſes, l'on n'eſt pas idolatres, non plus que les premiers Chreſtiẽs, honorans les mouchoirs & autres meubles, voire l'õbre des Apoſtres, ny que les courtiſans honorans les Roys, leurs gans, leur robe, & choſes appartenantes à leur ſeruice: honorer les creatures n'eſt pas idolatrie. Et ne ſçauroit-on par quelque cõtenãce corporelle que l'on puiſſe faire eſtre idolatre: tous les ſignes externes d'hõneur & d'adoration (ſauf le Sacrifice) ſont communs à Dieu & aux

creatures. Il n'y a donc en ce cas que l'action interne qui faſſe l'homme idolatre: mais ie m'aduance trop au fait de l'adoration vraye ou fauſſe auquel noſtre reſpõdant mõſtre bien qu'il n'entend rien, diſant que l'on eſt idolatre en faiſans quelques ſignes d'honneur au S. Suaire, Nappe, Croix: comme auſſi il a dit cy-deſſus qu'on eſtoit idolatre, en diſant à vne creature *Aue*. Cela deuroit ſuffire: mais ie veux reſpondre particulierément. Et premierement quant au S. Suaire, ie ſuis bien aiſe en eſcriuant cecy de me trouuer au lieu où eſt ce S. Suaire, duquel il entend parler, pour en ſçauoir la verité, & luy reprocher ſon impoſture: car quant au premier qu'il dit eſtre au proceſſional (*Sancte Sudari, ora pro nobis*) il eſt tres-faux & n'y en a mot, ny aux liures qui ſont tres anciens, ny en la memoire des viuans. Quant au ſecond, il eſt auſſi tres-faux, ainſi comme il le couche, mais il y a bien (*per ſudores Chriſti liberemur à malo & à morte triſti*) qui eſt autant que d'employer les trauaux, tourmens & paſſion du Redempteur, que perſõne ne ſçauroit trouuer mauuais, s'il n'eſt ennemy de Ieſus-Chriſt & de la Chreſtiété. Quãt à la Nappe ie n'en puis riẽ dire, & ne ſçay où c'eſt, encores qu'il diſe que c'eſt aupres de mon pays, auſſi n'en dit il rien particulierement. Quant à la Croix, il en a preſque autãt dit au cõmencement de ſon premier Chapitre. A quoy ie luy ay reſpondu en vn mot: & luy dis à ceſte heure, que c'eſt vn mocqueur & impoſteur, deſguiſant & corrompant noſtre intention. Nous ne conſiderõs iamais le bois de la Croix, comme bois, ny cõme Croix ſeule & en ſoy: mais nous y conſiderons le crucifié, comme le ſacrifice ſur ſon Autel, & par la veuë de la Croix penetrons à la Paſſion, mort, ſatisfaction, merite de Ieſus Chriſt, redemption, & ſalut du monde, le tout faict & paſſé en la Croix comme i'ay cy-deſſus dit, que par l'air & la verriere nous iettons noſtre veuë au Ciel. Et s'il n'eſt point impertinent d'honorer vn Roy, reueſtu de ſes habillemens, qui ne ſont rien de la royauté, pourquoy ne ſera-il bon d'honorer le Redempteur en ſa Croix, qui a eſté inſtrument & piece employee en la redemption?

Il veut faire trouuer vne contradiction en ce que i'ay dit d'vne part, que Dieu eſt ſeul autheur & donneur, & Ieſus-Chriſt ſeul mediateur & Redempteur. Et d'autre part, i'ay dit qu'employer la Croix de Ieſus-Chriſt en ſon tige & racine, c'eſt à dire

Digitized by Google

ſa perſonne, eſt le premier & principal : Mais ſecondement employer les SS. c'eſt continuer vne meſme choſe. Iuſques là, il allegue bien mon dire fidelement. Mais voicy que le voulant accuſer de contradiction, il le corrompt du tout : Car il veut tirer de mon dire que ie fais Dieu premier & principal autheur & donneur, & les ſaincts seconds inferieurs & ſubalternes donneurs, voire compagnons. Ce qui eſt tres-faux: car ces mots miens de premier & principal ne ſe rapportent point à Dieu ny à Ieſus-Chriſt, ny à ces mots, Donneur, Mediateur, ny auſſi ces mots de Secondement & Conſequemment ne ſe rapportent point aux ſaincts : mais tous ces mots d'ordre & de comparaiſon ſe rapportent à la maniere de proceder, que nous deuons tenir en employant le Mediateur & Sauueur. Nous ne deuons demander qu'à vn, car il n'y a qu'vn donneur : ny n'employer qu'vn Mediateur, car il n'y en a qu'vn : mais pour le regard de la maniere qu'il faut tenir en ce ſecond, nous deuons employer cet vnique Mediateur en deux façons : Sçauoir en ſon chef, c'eſt à dire en ſa perſonne propre indiuiduelle, & puis en ces membres, & en ſon corps myſtique, qui eſt aux Saincts & Sainctes : & les employant, c'eſt touſiours employer ce meſme Mediateur, car l'on ne les employe pas comme choſe ſeparee du Mediateur, mais comme ſes parties & membres propres : Et ſi employer les membres du Mediateur, c'eſt faire tort à ſa perſonne & ſon chef, les Schiſmatiques font ce meſme tort au fils de Dieu qui employent ceux de ce monde.

Et n'eſt en rien contre ce qu'il allegue de Latrie & Dulie, de redemption & d'interceſſion, car tout cela s'accorde auec les deux façons d'employer le Mediateur que nous venons de dire, ſçauoir en ſon chef & en ſes membres, & ne touche ou n'altere point l'vnité du Mediateur.

1. Tim. 2. & Heb. 9. Et quant à la diſtinction de Mediateur, de laquelle il ſe mocque cy apres, fueillet 275. l'appellant Sophiſtique, elle eſt de ſainct Paul, qui en termes formels appelle Ieſus Chriſt Mediateur de redemption.

Et n'eſt rien que vanité tout ce qu'il dit que nous rendons l'honneur des Saincts plus ſpecieux, que celuy de Ieſus Chriſt, pour ce que les fueilles & fruicts ſont plus apparés que la racine car ce n'eſt pas ainſi que nous faiſons valoir noſtre ſimilitude d'arbres. Mais

Digitized by Google

de là il vient aux iniures, parlant des lieux de l'Eſcriture, que i'ay allegué: ie paſſe tout legerement, car ce n'eſt que toute bauarderie & vieille fripperie tiree des Payens, Apoſtats, Iuifs, Mahumetans, & Heretiques, qui tous ont attaqué vnanimement & en tout tẽps l'Egliſe à cauſe de cet honneur des Saincts par ſemblables iniures, calomnies & impoſtures, qu'elles les faiſoit Dieux à quoy tous les peres ont ſuffiſamment reſpondu.

Apres il ſe met en peine de prouuer que Ieſus-Chriſt eſt noſtre Aduocat, comme ſi l'on le luy nioit & ne l'auions pas aſſez dit & declaré auſſi hautement qu'il ſçauroit: c'eſt n'auoir rien à dire à propos.

Il ment impudemment qu'en nos Litanies & Hymnes, il n'y a pas vn mot de Ieſus Chriſt, & que tout eſt aux Saincts, car de chacun Sainct il n'y a qu'vn petit mot, & toute la vie de Ieſus Chriſt y eſt employee, ſon Incarnation, aduenement, Natiuité, Bapteſme, ieuſne, croix, mort, ſepulture, Reſurrectiõ & Aſcenſiõ: ce que n'ont pas les pauures chetifs & miſerables Schiſmatiques, qui n'ont aucunes prieres, auſquelles ſoient ainſi rememorez & repreſentez les actes, myſteres, & articles du Redempteur & de la redemption, & n'ont que la vaine iactance. Car en effet ils laiſſent languir, obſcurciſſent la gloire du Mediateur, & ne l'eſleuent, ny ne la font viure & triompher, comme nous faiſons en mille façons en l'Egliſe Catholique. A ceſte menſonge des Litanies, il adiouſte encores ſa vilaine ſimilitude de la femme perduë, laquelle cy deſſus ie luy ay faict rejalir contre ſon viſage. Il prend plaiſir en ces choſes, comme il fait aux cornes, dont il parle ſi ſouuent, & n'agueres encores fueillet 370. page 2. fol. 273.

A l'argument que ie luy fais de l'inuocation des viuans en ce monde, duquel il ne ſe ſçauroit iamais deffaire: Il dit pour reſponſe que ce n'eſt pas tout vn. Auſſi luy ay-je bien dit en mon liure que ce n'eſtoit pas tout vn: mais ie luy ay monſtré que la difference tombe ſur ſa teſte: car l'inuocation des viuans icy n'eſt pas ſans quelque doute, à cauſe que nous ne ſçauons ſi ceux que nous employons ſont amys de Dieu, & membres de Ieſus-Chriſt; & nous ſommes aſſeurez des bien-heureux qu'ils le ſont, & ainſi leur inuocation eſt bien à l'aſſeuré: car l'inuocation doit eſtre fondee ſur ce que nous croyons, que ceux que nous inuoquons, ſont amis de Dieu membres de ſon fils.

Digitized by Google

Item, au lieu du reſpondre au fait de l'inuocation, il ſaute à l'adoration, mentant quant & quant en diſant que nous la rendons diuine aux Saincts.

Item, parlant des bien-heureux, il les appelle ſimplement morts, combien qu'ils ſont vrayement viuans & regnans auec Dieu: & ceux qui ſont icy ſont mortels mourans, & ſouuẽt morts ſpirituellement & quant & quant à Dieu: Ainſi faudroit-il à bien parler appeller l'inuocation des viuans, celle qu'ils reiettent, & celle qu'ils aduoüent l'inuocation des morts tout au rebours de ſa façon de parler.

L'allegation qu'il faict de ſainct Auguſtin, n'eſt rien contre nous, & ce S. Docteur enſeigne l'inuocation des Saincts en mille lieux.

fol. 273. Contre mon Article 12.

A ce que ie dis qu'il ne ſuffit (ſauf en cas de neceſſité) croire & apprehender par foy la ſatisfaction & le merite de Ieſus-Chriſt, mais qu'il faut ſe l'appliquer & approprier par les moyens ordonnez. Il reſpond, premierement que la ſeule foy ſuffit, & que c'eſt le ſeul moyen, ce qu'il entreprend de prouuer par l'Eſcriture: Et à ce propos allegue trois lieux de ſainct Paul, mais tous trois ne font rien pour luy. Car ils ne diſent point que la ſeule foy ſuffit, ce qu'il a à prouuer, car du reſte nous ſommes d'accord: Nous confeſſons que la foy eſt le premier principal, touſiours neceſſaire & tres-puiſſant moyen, mais ſeul nous le nions, autrement les Sacremens, bonnes œuures, & autres moyens ordonnez par Ieſus-Chriſt ſeront inutiles. Ce qui eſt plein d'impieté de dire, & c'eſt la vilaine Hereſie, que dit noſtre reſpondant vn peu apres: Mais outre que ſainct Paul ne dit pas ſeule, ny ſeulement encores, ce qu'il dit icy, que nous ſommes ſauuez par la foy, il le dit auſſi de la charité, des bonnes œuures, des Sacremens. 2. Ne ſe contentant d'auoir dit, que la ſeule foy ſuffit, il adiouſte encores pire: Que les voyes d'application, autres que la foy, ſont non ſeulement ſuperfluës & inutiles, mais auſſi pleines d'impieté. De là s'enſuit que les Sacremens & les bonnes œuures ſont pleines d'impieté. Craignant ce reproche, il dit puis apres que les Sacremens ſont aydez de la foy, ſans laquelle ils ſont inutiles. Ie dis premierement, qu'il n'a iamais leu en l'Eſcriture cela, qu'ils ſont aydez de la foy, comment eſt-il ſi hardy d'auancer vne

Digitized by Google

choſe que l'Eſcriture ne dit pas?z. Ie dis que les Sacremens ſont choſes bien diſtinctes de la foy: Tellement que l'vn peut eſtre ſans l'autre, combien que pour faire vn œuure parfait tous les deux y doiuent eſtre.

Il ſe met à parler des parties de penitence, qui eſt vn poinct de doctrine. Et apres en auoir dict des fauſſetez & iniures, il dit que ce n'eſt pas le ſubiect de noſtre diſpute, parquoy ie ne luy reſpondray rien. Il ſe met apres à iniurier le Pape, & le Purgatoire, auec ſa ſimilitude d'Alchimiſte.

Il repreſente mal mon dire, car ie n'ay pas dit, que quand nous faudrions aux moyens d'application, que i'ay nommé, que nous ne ferions pas tort à la perſonne de Ieſus-Chriſt: & n'ay pas dit auſſi que les Schiſmatiques nous reprochent cela: mais i'ay dit que nous ne diminuërons, ny n'obſcurcirons la valeur de la Croix de Ieſus-Chriſt, qui eſt ce qu'il nous reproche.

Il veut nous objecter ce que deſia nous luy auons reproché, que pour auoir corrompu la doctrine de l'application de la Croix, & du merite du Mediateur, ils deſtruiſent les pauures ames.

Il dit qu'en vain ie me mets en peine de prouuer qu'il ſe faut appliquer la mort & merite du Sauueur, car il ne le nie pas. Ie dis que c'eſt bien nier l'application, que de nier tous les moyens d'icelle, & dire qu'il ne faut que croire que la ſeule foy ſuffit, que tout autre choſe eſt ſuperfluë & impie.

Il dit que ſans m'amuſer à prouuer cela ie deurois prouuer par l'Eſcriture particulierement les moyens que i'allegue de l'application: ie dis que ſi ie traictois en mon liure les poincts de la doctrine, que ie l'euſſe faict. C'eſt choſe qui eſt ayſee, & a eſté declaree à tout le monde, par nos liures: il ne peut pas les ignorer. S'il auoit enuie d'entrer en la matiere de doctrine, il les deuoit confuter, & en mon liure i'en dis bien quelque choſe.

Il dit qu'il veut bien receuoir les moyens qui ſont commandez en l'Eſcriture, comme les Sacremens, la Priere des viuans, & non ceux, qui n'y ſont pas commandez. Ie dis qu'en la propoſition nous ſommes bien d'accord, mais quād ce vient à ſpecifier & nōmer ceux qui y ſont ordonnez, & qui n'y ſont pas, c'eſt où eſt noſtre different. Et diſons qu'il ment impudemment, diſant qu'ils reçoiuent tous ceux qui y ſont ordōnez: Car les autres Sacremēs hors le Bapteſme & la Cene, comme i'ay dit en mon liure, cōfeſ-

Digitized by Google

ſion, abſolution des pechez, l'impoſition des mains, l'extreme Onction, &c. qu'ils ne reçoiuent pas, ſont auſſi bien fondez en l'Eſcriture, comme les deux qu'ils reçoiuent. Et encores ces deux là meſmes qu'ils reçoiuent, ils ne les tiennent que pour mine, & les retranchent, ne les tenans pour moyens d'application, enſeignans qu'ils ne ſont point requis ny neceſſaires, & ne ſeruans de rien à ſalut. Ce qu'ils teſmoignent auſſi par effet, n'vſans du bateſme que par acquit, & laiſſans mourir vn nombre infiny d'enfans ſans bapteſme, pour ne vouloir haſter le pas, l'heure, ny la parole, traiſtans le bapteſme comme choſe indifferente, & qui n'importe de rien, & diſans que l'enfant decedant ſans bapteſme, n'a pour cela rien moins, que celuy, qui eſt baptiſé, qui eſt formellement contre la parole de Dieu.

Et pource que i'ay dit qu'il y a quelques choſes moins importantes, qui ne ſont pas ſi clairemẽt & formellement ordonnees en l'Eſcriture, leſquelles toutesfois toute l'antiquité a iugé eſtre compriſes en l'Eſcriture, & declaré heretiques ceux qui les reiettoiẽt. Il ſe moque de ceſte antiquité, & ſe ruë ſur la triple couronne du Pape, de laquelle il parle tant ſouuent, n'ayant autre choſe à dire: Parquoy ie le laiſſe continuer en ſes iniures.

Sur ce que i'ay allegué de ſainct Auguſtin, il dit que cela eſt contre ce que i'auois dit, que les moyens d'application doiuent eſtre ordonnez en l'Eſcriture, & non arbitraires. Ie dis qu'il ne faict que broüiller: Car i'ay allegué ſainct Auguſtin, non pas pour rien rabbatre de ce que i'auois dit, ou pour me couurir, comme ſi les moyens d'application n'eſtoient pas en l'Eſcriture: Car i'ay monſtré aſſez en mon liure qu'ils y ſont tous ordonnez & declarez, en vne façon ou autre: mais ie l'ay allegué, & Tertulien auſſi pour condamner l'inique & deſraiſonnable façon des Schiſmatiques, qui ne veulent rien du tout receuoir, s'il n'eſt tout clair & formel en l'Eſcriture, voire commandé: Car ces Docteurs diſent, qu'il y a pluſieurs choſes, que l'on doit receuoir, ſans contreuenir à la verité de l'Eſcriture, encores qu'elles ne ſoient expreſſes en l'Eſcriture. Et de faict ils en reçoiuent pluſieurs, comme i'ay monſtré en mon Chapitre quatrieſme. I'adiouſteray icy ſeulement, que ſi ſa raiſon eſtoit bonne de reietter l'inuocation des Saincts decedez, pource qu'elle n'eſt pas commandee en l'Eſcriture, que par meſme moyen il faudroit rejetter l'inuocation du

Digitized by Google

fils de Dieu, & du ſainct Eſprit, qui n'eſt non plus commandee en l'Eſcriture.

fol. 278. pag. 2. 279 280. & 281. Contre mon Article treizieſme.

A ma ſeconde reſponſe, qui porte, que quand il ſeroit vray ce qu'ils diſent de noſtre doctrine, ſi ne faut-il pour cela ſortir de l'Egliſe, ny faire Schiſme, ce que ie preuue par trois moyens.

Il reſpond en general, Que ces trois moyens ont eſté alleguez, & refutez. Ie dis donc que i'ay perdu toute memoire, il deuoit cotter le lieu, le fueillet, ou le Chapitre. Pour le moins ſçay-je bien, que ie ne les ay point alleguez en mon liure, ſauf vn mot du premier, tout à la fin de mon Chapitre huictieſme. Mais ce n'eſt pas encores du tout en ce ſens que ie l'allegue icy: Dont n'en ayant point parlé, pourquoy l'euſt-il refuté? Item, il dit que ie deuois reſpondre au Chapitre dixieſme du liure de du Pleſſis, qui eſt directement contraire à mon dernier Chapitre. Ie dis qu'auſſi i'y ay reſpondu, mais ce n'eſt pas icy en ceſt art. Car auſſi n'eſt-ce pas le lieu, c'eſt aux quatorze & quinzieſme Articles de mondit Chapitre dernier, où i'ay faict quelques additions en ceſte ſeconde edition. Et le reſpondant ne ſçait que c'eſt, que de traicter methodiquemēt. Du Pleſſis en ce Chap. dixieſme prouue, qu'il faut ſortir de l'Egliſe, à cauſe que le Pape eſt Antechriſt, & le reſpondant meſme le dit icy. Or ſi le Pape eſt Antechriſt, ou non, & s'il faut ſortir de l'Egliſe à ceſte occaſion, c'eſt le ſujet expres de mon 3. point, qui eſt de l'eſtat de l'Egliſe que ie traicte eſdicts articles de mon dernier chapitre.

2. En particulier pour reſpondre à mon premier moyen, qui eſt de la doctrine & du faict des Prophetes, de Ieſus-Chriſt, & des Apoſtres, qui ne ſe ſont point eſtrangez de l'Egliſe Iudaïque, pour tous les maux qui y eſtoient, il dreſſe vne diſſimilitude entre l'Egliſe Romaine, telle qu'elle eſt auiourd'huy, & celle de Hieruſalem, telle qu'elle eſtoit du temps de Ieſus-Chriſt, pour monſtrer que l'Egliſe Romaine eſt encores beaucoup pire: Dont il n'eſt permis en aucune façon de communiquer à elle, ſi eſtoit bien à la Iudaïque. Nous ne ſentons point combien & iuſques où la violence de la rage, de la haine & malice nous emporte. S'il n'eſtoit point ſi deſpité & enragé contre l'Egliſe Romaine, comme il eſt, il trouueroit horrible la comparaiſon de ces deux Egliſes, telle qu'il la faict, & la ren-

Digitized by Google

uerſeroit ſans deſſus deſſous, & tout au rebours: Mais comme la Paſſion nous remuë, & nous tourne diuerſement, auſſi nous repreſente elle les meſmes choſes à diuers viſages, & eſt artificieuſe à cacher certaines choſes, & faire valoir les autres. Ie ne me veux point arreſter à deſtruire ceſte comparaiſon, car ie me mõſtrerois auſſi impertinent, comme il s'eſt monſtré malicieux. Seulement diray-je ces deux mots: L'vn, que ceſt e grand blaſpheme de dire, que celle qui a meurtry les Prophetes, le Sauueur du monde, fils vnique de Dieu, & ſes Apoſtres, eſt meilleure que celle qui les honore & croit, & met tout ſon ſalut au fils de Dieu: Le ſecond, qu'vne des grandes differences qu'il met entre ces deux Egliſes, eſt que la Iudaïque tenoit le texte de la Bible entier en langage entendu, & l'Egliſe Romaine en langage incogneu, & le deſchire par pieces: 1. Voila vne belle corruption de doctrine pour auoir le texte de la Bible en vn langage ou autre, la doctrine ny le texte en eſt il corrompu? 2. Comment eſt-il ſi ignorant de dire que lors de noſtre Seigneur, la Bible fuſt en langage commun & vulgaire, veu qu'il eſt certain que le langage de la Bible n'eſtoit entendu que des doctes, depuis la captiuité de la Babylone, teſmoin que le Sauueur prononçant en la Croix ce verſet du Pſeaume 21 *Eli*, *Eli*, le peuple penſoit qu'il priaſt Helie? Si cela eſtoit entre les Iuifs meſmes de Hieruſalem, combien à plus forte raiſon entre ceux qui eſtoient diſperſez à Rome, en Grece, & autres nations qui parloient vulgairement autre langue que l'Hebraïque? 3. Si cela eſt ſuffiſant de ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine, il a fallu donc ſe ſeparer de tout temps, car il y a mille, & deux cẽs ans que la Bible n'eſtoit pas en langage plus cogneu qu'à ceſte heure, voire elle eſt maintenant en langage plus cogneu, eſtant tranſlatée en toutes langues, ce qu'elle n'eſtoit il y a mille ans. Ainſi ſelon le reſpondant, l'Egliſe ſeroit à ceſte heure en meilleur eſtat, qu'elle n'eſtoit il y a mille ans. 4. Que veut-il dire que l'Egliſe a deſchiré par pieces le texte de la Bible? ne le tenons nous pas tout entier en vn corps du liure, & volume tout complet? Et ſe contredict en diſant que la Iudaïque tenoit le texte entier, & puis deux lignes apres, il dit qu'il eſtoit tout en ſections. Et qui pluſtoſt heurte en ſon chant le texte de la Bible? Ou l'Egliſe Romaine qui le chante par certaines perſonnes à ce deſtinées, alternatiuement par bon ordre, auec poids & grauité? Ou les Schiſmatiques qui

Digitized by Google

confuſement, ſans ordre, ſans alternatiue, tous enſemble hommes, femmes, & enfans bruyent vn ſon en l'air, auquel l'on ne peut rien cognoiſtre ny diſcerner, auec addition de beaucoup de mots, qui ne ſont en la Bible?

3. A mon ſecond moyen, qui eſt de l'aduis des Peres, il ne reſpond rien, ſinon qu'il allegue S. Ambroiſe, qui dict, que ſi quelque Egliſe erre, qu'il la faut laiſſer, ce qu'il auoit cy-deſſus allegué en ſon fueillet 260. A quoy i'ay reſpondu qu'il ne faut point argumenter par vne particularité au preiudice de l'Egliſe vniuerſelle, laquelle ne peut faillir.

4. Reſpondant à mon troiſieſme moyen, il dict qu'ils ne ſont point ſortis de l'egliſe, que lors que tout eſtoit perdu & deſeſperé: à quoy ie luy replique. 1. Que ſelon ſon dire, tout n'a commécé d'eſtre perdu & deſeſperé en l'Egliſe, que depuis 30. 40. ou 50. ans: car il n'y a pas plus que leur ſeparation & le chef d'icelle, Caluin a commencé de ſe monſtrer, dont il faudroit que la corruptió de doctrine, l'Antechriſt, &c. qu'ils alleguent, pour cauſe de leur ſeparation, n'ayent eſté en l'Egliſe, que depuis lors. Comment font-ils apparoir, que du temps de Caluin ou de Luther la ruïne totale, & le deſeſpoir ſoient entrés en l'Egliſe? Car auparauant il y auoit encores eſperance, & tout n'eſtoit pas perdu. Et c'eſt Caluin & Luther qui ont iugé cela, & que c'eſtoit l'heure qu'il en falloit ſortir. Et ſi, comme veut du Pleſſis, il faut ſortir de la communion de l'Antechriſt, & que le Pape ſoit Antechriſt, il faut que le Pape n'aye commencé d'eſtre Antechriſt, qu'au temps de Caluin, ou de Luther, ou bien que tous les Chreſtiens, qui eſtoient auparauant ces deux chefs de ſchiſme, communiquoient auec l'Antechriſt.

A ce qu'il dit, que laiſſant Rome, ils n'ont pas quitté l'Egliſe Catholique, & à ce qu'il allegue là deſſus de du Pleſſis a eſté reſpondu en mon liure, article quinzieſme.

5. A ce que i'allegue de Luther, qui croyoit & enſeignoit de ne ſortir de l'Egliſe pour aucune occaſion, voire qu'il y faut pluſtoſt accourir, quand l'on voit que les choſes y vót mal, & puis de Caluin, il ne reſpond rien, ſinon que Luther a monſtré par là, qu'il a fort trauaillé à maintenir l'vnion, & courir au feu qui embraſoit la maiſon de Dieu, mais il ne ſe ſauue pas, ny Luther, du coup que ie leur donne: C'eſt qu'ils ſont tous deux ſchiſmatiques, par le di-

Digitized by Google

remeſme de Luther, faiſans tout le contraire de ce qu'ils ont enſeigné.

Le reſpondant dit(ce qu'il auoit ja dit cy-deſſus) que ces allegations, que ie fais de Luther & de Caluin, me redarguent de calõnie, car elles monſtrent que la cauſe de leur ſeparation n'eſt point la corruption, ny l'erreur qui eſt en l'Egliſe. Quelle lourde fineſſe voila? Il eſt vray que Luther & Caluin ont eſcrit qu'il ne faut point ſortir de l'Egliſe pour les corruptiõs & erreurs qui y ſont: mais ils ont fait tout le contraire, & ont eſchauffé le monde à faire cõme eux. Voila vne grande cõtrarieté entre dire & faire. En voicy vne autre qui eſt meſme aux dires: Car eſtans interrogés, pourquoy ils ſont ſortis de l'Egliſe, ils reſpondent, pour ce que la doctrine eſt corrompuë & falſifiée. Quelle plus grande contradiction? Et ie vous prie remarquons la bien expreſſe en noſtre reſpondãt. Tout à la fin de ſon fueiller 261. il dit ainſi: La vraye & ſeule ſuffiſante cauſe de nous ſeparer de nos ennemis, eſt la fauſſe doctrine de leur Egliſe: & fueillet 281. il dit: Tout erreur meſme en la doctrine n'eſt cauſe ſuffiſante pour s'en ſeparer. O qu'il y a bien lieu icy de s'eſcrier contre luy!

A ceſte contradiction il attache vne lourde impertinance, & pluſieurs euidentes fauſſetés en droit & en faict l'impertinẽce eſt, que, de ce qu'il ne faut point ſe ſeparer de l'Egliſe pour tout erreur en la doctrine, il veut que les Papes ont eſté temeraires en excommuniant ceux qui failloient peu ou point du tout en la doctrine, appariant deux choſes fort diuerſes, ſçauoir la ſeparation que font les ſchiſmatiques qui eſt volontaire & l'excommunication, qui eſt forcee, ſelon le dire de S. Cyprien. Que les heretiques ſortent d'eux meſmes de l'Egliſe, & les excommuniés en ſont chaſſez. La ſeparation n'eſt iamais bonne ny permiſe pour quelque occaſion que ce ſoit, mais l'excommunication ſe donne pour beaucoup moindre choſe qu'erreur en la doctrine, pour vn peché aux mœurs, vne contumace & deſobeïſſance. Ce que practiquent bien les ſchiſmatiques meſmes en leurs Synagogues.

Les fauſſetés ſont, la premiere en droict, en ce qu'il dit, que le iour de la celebration du Paſque eſt choſe purement indifferente. En quoy il condamne le Concile de Nice: & a deſia dit cecy tant de fois en ſon liure, & touſiours mal.

Digitized by Google

L'autre fauſſeté en faict, en ce qu'il dit, que les Papes de ce temps ont excommunié les Grecs, pource qu'ils ne les veulent recognoiſtre chefs vniuerſels de l'Egliſe.

3. La troiſieſme en fait, en ce qu'il dit que l'aſſaſſin du feu Roy a eſté canonizé par le Pape, & mis au nombre des Saincts: & parle touſiours comme vn Allemand eſtranger & mauuais François, diſant Roy de France.

fol. 281. pag. 2. iuſques à 287. Contre mon Article 14.

A ce que ie dis, & monſtre au long par diuers moyens, que le Pape n'eſt point Antechriſt, le reſpondant ne reſpond pas à la moitié, mais la cauſe en partie eſt qu'en ceſte ſeconde edition i'y ay inſeré des additions. Voyons de rang ce qu'il dit. Son premier argument eſt, les anciens diſent que Rome eſt le ſiege de l'Antechriſt, c'eſt donc le Pape ou bien il en faut nõmer vn autre à Rome. L'antecedent eſt tres-faux: car il n'y a aucun ancien qui aye dict cela: Et quand bien Rome ſeroit le ſiege de l'Antechriſt, ce n'eſt à dire que le Pape le ſoit: car on reſpondra que ce ſera vn autre qui n'a encore apparu. Ainſi il ment tout à plat en l'antecedent, & faut lourdement au conſequent. Il dit que du Pleſſis a allegué les anciens là deſſus, à quoy ie n'ay oſé toucher. Ie dis que ſi ay, mais ie l'ay faict plus amplement en ceſte ſeconde edition, où ie monſtre qu'outre la fauſſeté qu'il commet en ſes allegations, encores ces anciens, ainſi qu'il les allegue, ne font rien pour luy.

2. Il allegue le dire de S. Gregoire, comme du Pleſſis auoit fait, & en font grand cas tous deux: mais i'y ay reſpondu en mon liure, où ie les renuoye. Cependant il ſe monſtre inepte, appellãt ce dire de S. Gregoire riche & euidente deſcription de l'Antechriſt, comme ſi S. Gregoire auoit mieux cognu & deſpeint l'Antechriſt, que la parole de Dieu. Ioinct qu'il ne parle pas de l'Antechriſt, ains de ſon auant-coureur: mais il ne ſçait que c'eſt que definition ny deſcription, ny Antechriſt, ny que veut dire S. Gregoire, qui eſt formel contre eux en ce poinct icy, comme i'ay monſtré en mon liure.

3. Il dit encores qu'il laiſſe les expoſitions des anciens, Irenée, Chryſoſtome, &c. amenées par du Pleſſis attendant que ie les ay refutés. Or ie l'ay fait, comme ie viens de dire. Si les Schiſmatiques s'en veulent remettre aux anciens, ils l'õt perdu tout cõtent.

Digitized by Google

4. A ce que ie dis, & prouue par l'Eſcriture, & par les anciens, que l'Antechriſt eſt vn homme ſingulier, & que le temps de ſon regne eſt definy : Il ne reſpond rien à propos. Il dit qu'il y a pluſieurs Antechriſts, qu'il y en auoit deſia du temps des Apoſtres: Cela eſt vray & rien contre moy. Car i'ay dit que le nom d'Antechriſt ſe prend, & en general pour tous faux Docteurs, & en ſpecial, pour le grand, inſigne, certain, vnique, du quel eſt icy queſtion: & i'ay monſtré cela par les mots de SS. Paul & Iean.

5. Il dit que l'Antechriſt doit venir vers la declinaiſon de l'Empire Romain. Or l'Empire Romain eſt ruiné lõg temps y a: Parquoy il doit eſtre venu. Ie dis qu'il ſe trõpe en tous les deux: Car l'Antechriſt que i'ay marqué en mon liure de ſes couleurs, ne doit point venir vers la declinaiſon, mais apres la deſtruction totale de l'Empire Romain: & nous nions qu'il ſoit du tout ruiné, encores qu'il ſoit bien chetif & raualé.

6. En fin il eſt plaiſant, quand pour eſchapper & ſe ſauuer de tous les anciẽs qu'il auoit dit cy-deſſus eſtre pour luy, il dit qu'ils n'ont peu entendre les predictions de l'Antechriſt, comme maintenant qu'elles ſont accomplies. Eſt-ce pas iouër du baſton à deux bouts? Si les anciens n'eſtoient pas pour nous, voicy vne belle ſolution qu'il nous met en main.

7. Pour contredire au temps du regne de l'Antechriſt definy par l'Eſcriture, ſçauoir 3. ans & demy coté en l'Apocalyſe, & non pas en Daniel, comme il ſe meſconte, il dit que ſi cela eſt prins à la lettre, l'on pourroit ſçauoir le iour du dernier aduenement de Ieſus-Chriſt. Ie dis que peu de gens remarquerõt & s'aſſeurerõt que ce ſoit l'Antechriſt, iuſqu'à ce qu'il ſoit ruïné, comme eſt la couſtume, que les choſes predites obſcurement ne ſont point remarquées lors qu'elles ſe fõt, mais apres qu'elles sõt faites. Et Ieſus-Chriſt n'a point eſté recognu à l'aſſeuré pour Meſſias par les ſiens meſmes, qu'apres la reſurrection. Et encores que quelques vns la ſceuſſẽt biẽ remarquer, & par là venir à quelque cognoiſſance du temps prochain de l'aduenemẽt du Iuge: cela ne cõtreuient pas à ſa parole, qui dit que perſonne ne le ſçait, ny les Anges, car ceſte parole là a ſõ eſtenduë iuſques à eſtre arriués preſque à la veille dudit aduenemẽt. D'autãt qu'en ce temps là voiſin de la fin, ſe manifeſteront tant de ſignes que le Seigneur a donné de ſon aduenement, que ceux qui y voudront prẽdre gar-

de ſe douteront bien qu'il n'en eſt pas loing.

Il veut reſpondre aux cinq abſurdités que i'allegue, qui aduiendroient ſi le Pape eſtoit l'Antechriſt. A la premiere qui eſt, que ſi l'Egliſe Romaine eſt le Royaume de l'Antechriſt, l'Antechriſt auroit preualu contre l'Egliſe de Dieu. Il dit que l'Egliſe Romaine, & le Pape n'a pas preualu contre les eſleus, qui ſont la vraye Egliſe. Voila quand nous n'en pouuõs plus, nous nous allons cacher dedãs l'inuiſibilité de l'Egliſe. Cependãt il nous cõfeſſe que l'Antechriſt (lequel eſt en l'Egliſe il y a mille ans ſelon luy, puis qu'il a commencé en Boniface 3.) a preualu contre l'Egliſe de Dieu viſible, a fait fuir le fils de Dieu, & a rẽdu ſon Egliſe cachée & inuiſible, qui eſt vn blaſpheme. Pour donner couleur à ceſte abſurdité, il a recours à l'Egliſe Iudaïque. En quoy outre qu'il eſt inepte d'argumenter & faire conſequence de la Iudaïque à la Chreſtienne (faute qui luy eſt toute ordinaire) tout ce qu'il dit n'eſt qu'vn faux dõner entendre: Car en tout ce tẽps là qu'il nõme, l'Egliſe Iudaïque a eſté touſiours viſible & apparente, & y a touſiours eu Loy, Sacrificateur, Preſtre, ſi ce n'a eſté en Iſraël & Samarie, ç'a eſté en Iuda. Mais il eſt iniurieux & par trop audacieux, diſant que les Arriens ont triomphé & faict la loy à l'Egliſe. C'eſt la haine qui le faict parler ainſi. fol. 284.

Il demande ſi durant l'Antechriſt, & au temps paſſé durant les Empereurs Payens, les portes d'enfer n'ont pas preualu contre l'Egliſe: Ie dis que non, mais qu'elle a eſté touſiours, & ſera inuiſible contre l'Antechriſt, qui ſera vaincu comme dit l'Eſcriture. N'a il pas honte de faire ce tort & iniure au fils de Dieu? mais c'eſt la rage qui l'emporte.

A la ſeconde abſurdité, qui eſt, Que ſi l'Egliſe Romaine a eſté le Royaume de l'Antechriſt: il n'y a donc point eu d'Egliſe depuis les Apoſtres, car l'Egliſe Romaine a eſté touſiours telle qu'elle eſt: Il dit que non, qu'elle n'a pas touſiours eſté telle. Ie luy replique que premierement de tout temps depuis les Apoſtres, qui ſont 1560. ans, i'en ay gaigné mille par ſa propre confeſſion: car il y a mille ans que le Pape Boniface 3. viuoit, & il dit qu'en luy les Papes ont commencé d'eſtre Antechriſts: Or nous auons monſtré en noſtre chap. 7. par fait & par hiſtoire qu'au parauant Boniface, les Papes auoient la meſme authorité & puiſſance, les

meſmes titres d'honneur que Boniface, & qu'vne meſme doctrine eſtoit tenuë tant auparauant luy qu'apres luy.

A la 3. abſurdité, qui dit : Que ſi l'Egliſe eſt Royaume de l'Antechriſt, il s'enſuiuroit que l'Antechriſt auroit deſtruit les hereſies, & ainſi ſe ſeroit deſtruict ſoy-meſme. Il fait deux reſponſes qui ſe heurtent & s'entredeſtruiſent : L'vne que celle qui a combatu les hereſies eſtoit legitime & differente de l'Egliſe Romaine telle qu'elle eſt, comme vn bon Roy d'vn Tyran. Ie luy replique que c'eſt vne meſme, car l'Egliſe Romaine qui eſt à ceſte heure, condamne toutes les meſmes hereſies que l'ancienne a condamné, & tient & garde les meſmes Conciles generaux & particuliers, eſquels l'Egliſe ancienne a condamné toutes les hereſies, & a ordonné de la doctrine : L'autre eſt toute contraire, diſant que l'Egliſe qui a vaincu les hereſies eſt elle meſme heretique, vſant de la ſimilitude des Turcs & des Perſes qui s'entrebattent pour la religion, & des ſectes Payennes. Et tantoſt il faiſoit l'Egliſe qui auoit vaincu les hereſies, bonne & legitime : voila comment ce bon homme ne ſçait à quoy ſe tenir. Mais ie luy veux apprendre que s'entrebattre & ſe contrarier, ce n'eſt pas demeurer maiſtre & vainqueur. Toutes les hereſies s'entrebattent bien, comme nous auons tant dit en noſtre chapitre 11. mais il ne s'en trouue pas vne qui ſoit demeuree maiſtreſſe & victorieuſe de toutes les autres. Cela appartient à la ſeule Egliſe de Dieu : car c'eſt à la verité vaincre tout menſonge : tout ainſi que les ſectes Payennes & Philoſophiques s'entreheurtoient, mais aucune n'eſt demeuree maiſtreſſe des autres, car auſſi toutes failloient.

A la 4. abſurdité qui eſt : Que ſi l'Egliſe Romaine eſt le Royaume de l'Antechriſt, tous les ſaincts martyrs Eueſques auroient eſté membres de l'Antechriſt : Il ne reſpond rien qu'iniures & fauſſetez, niant qu'ils ayent eſté membres de l'Egliſe Romaine. Mais c'eſt vne trop euidente fauſſeté, car leurs eſcrits le monſtrent aſſez, & tous les Saincts Peres & Docteurs qu'ils alleguent : & S. Bernard, le Cardinal Cuſan, Panorme, & autres modernes, deſquels ils font ſi grand Bouclier, ont veſcu & ſont morts dedans l'Egliſe Romaine, & le reproche qu'il faict que l'on ne reſſemble pas à ces Martyrs & Docteurs que nous alleguons, non plus que les Iuifs à leurs Prophetes, eſt bon pour les mœurs & non pour la doctrine.

A la 5. & derniere, qui dit : Que ſi l'Egliſe Romaine eſt le royaume de l'Antechriſt, nous auons donc receu tous les moyens de noſtre ſalut de l'Antechriſt : Il dit que cela n'eſt pas incompatible, & que l'Antechriſt ne niera pas ouuertement, & par parole Ieſus-Chriſt, mais qu'il le niera couuertement & en effect. Ie dis que l'Antechriſt niera tout ouuertement Ieſus Chriſt, ſe dira eſtre le vray Chriſt & Meſſie, introduira vn autre Symbole, & d'autres Sacremens, & ne cheminera point ſur les briſees de Ieſus Chriſt, mais en fera de nouuelles. Bref il ne parlera point au nom de Ieſus-Chriſt, comme dit le reſpondant, mais il parlera en ſon nom propre, comme dit Ieſus-Chriſt aux Iuifs, vous ne m'auez voulu receuoir, mais vn autre viendra en ſon nom, & vous le receurez. Et ailleurs il eſt dict, qu'il abolira tout ſacrifice de la religion : en fin il dit que ſi i'euſſe reſpondu au chap. 9. de du Pleſſis, i'euſſe trouué ſolution à mes argumens. Ie dis que i'y ay reſpondu en mon dernier chap. mais non pas tout en vn lieu. Car la premiere partie de ſon chap. 9. qui eſt de la corruption de la doctrine touchant le mediateur, i'y ay reſpondu en mes 11. & 12. artic. A la ſeconde partie où il veut prouuer que le Pape eſt Antechriſt, i'ay reſpõdu en mes 14. & 15. art. Car ie ne veux pas m'aſſuiettir à ſuiure touſiours ſon ordre, mais c'eſt aſſez que par tout où il a heurté ma verité, ie ne l'oublie pas. Biẽ eſt vray qu'en ceſte ſeconde edition, i'ay adiouſté quelque choſe dauantage contre luy, & y pourray encores adiouſter en la troiſieſme.

fol. 287 iuſques à 294. Contre mon Article 15.

A ma ſeconde reſponſe qui porte : que quand bien le Pape ſeroit Antechriſt, pour cela ne faudroit ſortir de l'Egliſe Catholique Romaine, laquelle pour ce ſeroit la vraye : d'autãt que l'Antechriſt & toutes les abominations predictes en l'Eſcriture doiuent eſtre en l'Egliſe ; Il reſpond, 1. en voulant retorquer, que puis que l'Antechriſt doit eſtre en la vraye Egliſe, & toutesfois ie nie que le Pape le ſoit, dont il s'enſuit que l'Egliſe Romaine n'eſt donc pas la vraye. Ie dis que c'eſt tres-ineptement argumenté : Car i'ay monſtré en mon liure que l'Antechriſt ne peut encores eſtre venu, d'autant qu'aucun des ſignes precedens ſa venuë, n'eſt encores apparu. Auſſi le reſpondant appelle il ce ſien argumẽt cauillation. 2. Il allegue le dire de du Pleſſis en ſon chap. 10. que ſortir de la Papauté n'eſt pas ſortir de l'Egliſe. A quoy i'ay

Digitized by Google

reſpondu en mon chapitre artic.15. où ie le renuoye. 3. Il dit que le Pape qui eſt Antechriſt, eſt bien en l'Egliſe localemēt, mais nō de l'Egliſe ny membre d'icelle, ains comme vſurpateur, tyran, voleur, comme le Turc en Conſtantinoble, &c. Ie replique que celà ne sōt qu'iniures, & que la choſe va tout autremēt. Car le Pape eſt vn ordinaire, perpetuel, & paiſible magiſtrat ſouuerain en l'Egliſe, qui n'y eſt point entré par force, qui communique en creāce, & religion auec tous les Catholiques du mōde, & tous les Catholiqres auec luy. Mahomet entra en Conſtantinople par force, n'ayant rien de cōmun en religion auec les habitans de la ville, & y eſt malgré eux, comme auſſi les voleurs, tyrans, & violēs vſurpateurs, dont il parle, sōt par force & cōtre le gré du mōde. Ce qu'il allegue du diable, & du lyon bruyant, eſt inepte & rien qu'iniures. Et n'ayant rien plus à dire, il faict des demandes vaines & friuoles: ſi l'Antechriſt ne changera point la forme de l'Egliſe: s'il lairra touſiours regner le Pape: ſi pour demeurer en l'Egliſe, il ſe faut tenir touſiours en vne certaine place: ſi aduenant que le Turc aſſaillit Rome, le Pape y tiendra bon dedans, & autres baguenauderies qu'il dit là. Puis il faict vne concluſion encores plus iniurieuſe: Entre autres choſes que le Pape excerce ſa puiſſance contre l'Egliſe & non contre ceux qui ſont dehors, confeſſant par là, que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la vraye Egliſe. Car le Pape n'exerce point ſa puiſſance hors l'Egliſe Catholique Romaine.

fol. 189. A ce que ie dis, que ſortir de Babylone & des abominations qui ſe doiuent trouuer en l'Egliſe, c'eſt n'y conſentir, & n'y participer pas. Il dit au cōtraire, qu'Abraham ſortit de Caldee, & les Apoſtres de la Synagogue des Iuifs tous entiers en eſprit & en corps. Ie luy replique qu'Abraham eut exprez commandement de Dieu d'en ſortir. Et les Apoſtres eſtoiēt fōdateurs d'vne nouuelle religion, & appellez immediatement du fils de Dieu: ce ſont des cauſes extraordinaires. Quād les ſchiſmatiques mōſtrerōt en auoir de pareilles, lors ils iuſtifieront leur ſeparation. Et eſt tres-mal parlé à luy, de dire que les Apoſtres sōt ſortis des idoles des Payons, cōme s'ils euſſent eſté autres fois idolatres, & Payēs, car l'on ne peut ſortir ny ſe ſeparer d'vne religion ſi l'on en a eſté auparauant. Il allegue puis apres la difference qui eſt entre la corruptiō de l'Egliſe Chreſtiēne, & de la Iudaïque. Premieremēt

i'ay reſpondu à cela cy deſſus, & monſtré que la difference eſt contre luy : mais ſoit ainſi qu'il voudra, cela n'eſt pas à propos : car ie n'allegue icy les Propheetes que pour prouuer, que ſortir, fuir, n'eſt pas ſe ſeparer, mais s'abſtenir & ne participer au mal.

Il me faict apres vne demande du tout inepte. Car ce que le conſeil de France fut d'auis de s'exempter de la iuriſdiction du Pape, ne regardoit aucunemẽt la religiõ, ny le miniſtere Eccleſiaſtique, ny la puiſſance ſpirituelle du Pape, mais la temporelle; ne regardoit point l'Egliſe Romaine, mais la court Romaine, cõme i'ay diſtingué en mõ liure. Il dit en paſſãt que ie ne trouue aucune cauſe ſuffiſante pour ſortir de la nouuelle Babylon, entendant l'Egliſe Catholique Romaine, & luy meſme eſt de ceſt aduis. Car il a dit apres Luther, Caluin, du Pleſſis, comme nous auons remarqué cy deſſus, que tout erreur en la doctrine, n'eſt pas cauſe ſuffiſante de ſortir de l'Egliſe.

Noſtre reſpondant verifie icy tres-bien & practique ce meſme que ie reproche aux ſchiſmatiques, & qu'il veut refuter, qui eſt, que quand ils peuuẽt rencontrer quelque mot aux Catholiques, qui ayt quelque couleur pour eux, & qui ſemble leur pouuoir ſeruir, ils le releuent, le meſnagent, l'extollent, & amplifient encores plus, ſautans par deſſus, & cachans ce qui eſt contre eux, comme i'ay monſtré de SS. Hieroſme, Bernard, & autres. Car il ſe prend & mord à ma diſtinction que i'ay faict entre l'Egliſe & la cour Romaine, & ſpecialement à ce que i'ay dit que ceſte cour & pompe de la ville de Rome ſe nourrit dedans l'egliſe, comme le ver dedans la pomme. Et voulant faire triomphe de ce mien dire, il le remuë, l'agite, le tourne de tous coſtez, le peruertiſſant cependant, l'expliquant, & l'appliquant tant qu'il peut à ſon deſſein, y accommodant diuers lieux de l'Apocalypſe, & voulant en fin confondre & faire trouuer toute vne, l'Egliſe & la cour Romaine nonobſtant noſtre diſtinction. *fol. 190.*

Il dit que ceux là meſmes qui ſont la cour, ſont auſſi l'Egliſe : Ie dis que pour cela il ne ſçauroit iamais prouuer que l'Egliſe & la cour ſoit tout vn. C'eſt vne diſtinctiõ que les petits enfans ſçauent des vices & abus des perſonnes, d'auec l'authorité & le miniſtere public. Cy deſſus nous auons bien remarqué & diſtingué en la perſonne du Pape double puiſſãce, ſpirituelle de Ieſus-Chriſt, & temporelle par l'oſtroy des Princes terriens. Ieſus-Chriſt *Seruate & facite. Noli te facere.*

Digitized by Google

remarquoit bien aux Scribes & Phariſiens deux choſes bien contraires, en l'vne il commandoit de leur obeïr, de garder & faire ce qu'ils diroient, & en l'autre commandoit de n'en faire rien. Auſſi à Rome ſaincts Hieroſme & Bernard ont bien remarqué & bien expreſſement ſpecifié deux choſes: L'vne contre qui ils crient fort & ferme, & l'autre qu'ils haut loüent & tres-recommandent. Et puis que tant il fait feſte de ceſte ſimilitude, ie dis qu'il y a bien difference entre la pomme & le ver qui eſt dedans: il ne ſe contente pas de la prendre comme ie la baille: il la veut tordre à ſa fantaſie, mais il eſt aiſé de ſçauoir comme ie l'entends. Le ver, dit-il, ronge & mange la pomme. Mais nous auons tant dit, que l'Egliſe ne peut perir, faillir, ny defaillir. Parquoy ce n'eſt ainſi qu'il la faut entendre, mais comme le ver eſt engendré & né de la greſſe & bonté de la pomme, & ſe nourrit dedans icelle: ainſi la Cour & pompe Romaine nee de l'opulence de l'Egliſe, ſe nourrit en icelle.

Ie ne me plains pas, cõme il dit, de ce que du Pleſſis n'a pas ramaſſé tous les lieux de S. Bernard, & autres qui ſont à la loüange du ſiege Romain: ce n'eſt pas là le poinct. Il n'eſt pas icy queſtion de ramaſſer. Mais l'on dit que du Pleſſis & les ſchiſmatiques deuroyent auoir honte, de s'aider de l'authorité & teſmoignage de ces ſaincts Docteurs, blaſmans les abus & vices de la Cour Romaine, & ne les obſeruer ny croire pas, quand apres la condamnation qu'ils font des fautes qui ſont en ceſte Cour, ils enſeignent & preſchent de demeurer en l'obeïſſance de l'Egliſe Romaine, & confirme par leur exemple, y ayans perſeueré fermes & conſtans iuſques à leur decez.

Mais n'a-il pas honte d'apparier les Albigeois, Vviclef, Iean Hus, à Zacharie, Simon, Ioſeph, la vierge Marie? A quel propos ceſte comparaiſon, non plus qu'en nous alleguant, que pour faire vn corps d'Egliſe formee, il faut des triples couronnes & des chappes. C'eſt bien monſtrer que l'on n'a rien à dire.

Mais il eſt bon de ce qu'il dit, que le feu s'eſt gardé ſous les cendres, & a eſté deſcouuert depuis 80. ans. Qu'entẽd il par ce feu? La verité, l'Egliſe, le ſalut? O miſerable & bien chetiue verité! ſalut bien morfondu, d'auoir eſté ſi long-temps caché & ne s'eſtre monſtré que depuis 80. ans: Nous auons donc confeſſé cela, que la verité n'a eſté reuelee & deſcouuerte que depus 80. ans. Et qui

Digitized by Google

empeſchoit qu'elle ne fuſt reuelee & deſcouuerte pluſtoſt? les puiſſances infernalles, dit-il. Elles ont donc preualu contre elle, & l'ont faicte cacher ſous les cendres. Or Ieſus-Chriſt auoit dit que cela n'auiendroit iamais. Peut eſtre par le feu il entend (& c'eſt le ſens commun de ce mot) la combuſtion & embraſement du monde par ſeditions, rebellions, meurtres, & que cela a couué vn long temps: mais qu'il a eſté reuelé par les nouueaux & modernes ſchiſmatiques, Lutheriens, Caluiniſtes. En ce ſens nous luy accordons ſon dire.

fol. 294. iuſques à la fin du liure.

Tout ce qu'il dit pour reſponce aux conſiderations prinſes de la naiſſance & progrez des opinions nouuelles, ne merite point de replique: Car ce ne ſont en effect des iniures cruës, meſlees de diuers artifices & menſonges, par leſquels il taſche d'eluder nos argumens, non pas à y reſpondre. Du Pleſſis pour authoriſer la vocation de leurs Miniſtres, auoit employé pour miracles le ſuccez des opinions de Luther. A quoy on luy reſpond principalement quatre choſes. 1. Que Luther entreprint ſa reformation, non par deſſein, eſtant à ce appellé par l'eſprit de Dieu: mais y eſtant pouſſé par la faueur populaire qu'il rencontra, pour la nouueauté de ſes premieres opinions, qui luy donna courage d'en produire d'autres. 2. Pour monſtrer que ce n'eſtoit pas vn œuure de Dieu, on leur faict remarquer la naiſſance de pluſieurs autres opinions nouuelles, contraires à celles de Luther, leſquelles entrerent en credit par leur nouueauté, & par l'ignorance de ceux, qui en iugeoient. qui eſtoit le Senat de ces villes d'Alemagne, où elles ont prins leur commencement. 3. On leur reproche que la doctrine de Luther eſt entree en credit par moyens humains, & par force d'armes, parce que quaſi à la naiſſance de ſes opinions, le Proteſtans firent ligue & aſſociation enſemble pour deffendre leur religion à coups d'eſpee, contre l'authorité de leur ſouuerain magiſtrat, laquelle Luther approuua, & conſeilla ſeize ans deuant mourir. 4. On leur dit, que ſi Luther eſt appellé de Dieu, cela ne peut ſeruir aux Caluiniſtes, que pour leur condamnation. Car leurs doctrines ſont contraires, & par conſequent la leur fauſſe. Luther & ceux de ſa ſecte les condamnent tres-expreſſement, comme heretiques & ſectaires, comment peuuent-ils doncques ſe preualoir de ſa vocation?

Digitized by Google

Au premier poinct il l'accorde quaſi : Car il n'y reſpond autre choſe, ſi ce n'eſt, que la moderation, que Luther apportoit en ceſt affaire, fuſt conuertie en vehemence par l'inſolence de ſes aduerſaires, qui le vouloient contraindre de bruſler ſes liures, qui eſt vne hiſtoire nouuelle. La verité eſt, qu'on le voulut contraindre de ſe deſdire, ſuyuant l'ancienne couſtume de l'Egliſe : ce que ſi on luy euſt voulu remettre, ſon hiſtoire dict, qu'il ſe fuſt teu. Quel œuure de Dieu eſt-ce, qu'il a voulu quitter, pour vne conſideration humaine & vaine ?

fol. 296. Au ſecond poinct il reſpond en effect, que ce n'eſtoit point le Senat qui iugeoit de la religion: mais que Dieu eſtoit le iuge prononçant la ſentence en ſa parole eſcrite : qui eſt la ſolution qu'ils donnent à tous arguments : & ne void pas qu'il laiſſe l'argument en ſa force. Car ſi Dieu preſidoit en ces aſſemblees, & prononçoit la ſentence, leur reuelant le vray ſens de ſa parole eſcritte (qui eſt ce qu'ils veulent dire en effect) comment eſt-ce que le bon Dieu apprenoit les vns d'eſtre Lutheriens, les autres Zuingliens, les autres Anabaptiſtes, les autres Caluiniſtes ? Dieu eſt-il autheur de diuiſion ? Il nous reproche à la fin que nous voulons eſtre les Iuges, eſtant parties, & que c'eſt plaider pis que à la Payenne : par ce que nous n'admettõs en nos Conciles, ſuiuant l'ancienne couſtume de l'Egliſe, que les Eueſques, comme s'ils n'en vſoient pas de meſme, n'admettans en leurs Synodes autres, que leurs Miniſtres.

fol. 296. pag. 2. Au troiſieſme il taſche d'exempter de ce reproche Luther, diſant que ce furent les Princes d'Alemagne, & non Luther, qui entreprindrent la iuſte deffence contre les efforts de l'Antechriſt, ainſi appelle il leur rebellion. Mais c'eſt contre l'hiſtoire, qu'il en tire Luther. Car la verité eſt, qu'au commencement, & lors que Luther eſtoit ſuiuy de peu de gens, il auoit enſeigné qu'il n'eſtoit loiſible de reſiſter au magiſtrat : mais dés que leur trouppe eut groſſy, par ſon aduis les proteſtãs ſe liguerent enſemble, ſeize ans deuant ſa mort. Voicy les mots de Sleidan en ſon huictieſme Liure. *Luther auoit touſiours enſeigné, qu'il ne falloit reſiſter au Magiſtrat: & en auoit faict imprimer vn liure. Mais comme en ceſte conſultation les ſçauans en loix remonſtraſſent eſtre quelquesfois permis par les loix de reſiſter, & qu'à preſent le cas eſtoit eſcheu, duquel, entre autres, les loix font*

Digitized by Google

mention, Luther confeſſa rondement, qu'il auoit ignoré cela eſtre licite. Et pource que l'Euangile n'impugne & n'abolit les loix politiques, comme il a touſiours enſeigné, & qu'en ce temps ſi incertain & perilleux, maints accidens peuuent ſuruenir, pendant leſquels non ſeulement le droict, ains auſſi le mouuement de la conſcience, & la neceſſité nous mettent l'eſpee au poing, on peut contracter alliance pour ſe deffendre, ſoit que l'Empereur ou autre pour luy fuſſe la guerre.

C'eſt le moyen par lequel Luther eſtablit ſa creance: Car incontinent pluſieurs villes & Princes, tant eſtrangers qu'Allemans, ſe ioignirent à eux, la plus part pour vne fin priuee, comme le grand maiſtre de Pruſſe pour rendre ceſt eſtat hereditaire en ſa maiſon, & d'autres encor pour troubler les affaires & l'Empereur: & firent ce party ſi grand, que l'Empereur pour les attaquer, fut cõtrainct depuis de les diuiſer entre eux, & ſe ſeruir des vns pour ruyner les autres. Auſſi la verité eſt que la guerre, quoy que die le reſpondant, commença touſiours par ceux qui s'eſtoient ſeparez de l'Egliſe, teſmoin la guerre des Païſans, la guerre des Suiſſes contre les Cantons Catholiques, & quelques particulieres guerres du Langraue, & autres, ſous ombre d'autres querelles, long temps deuant la guerre de l'Empereur, de laquelle parle le reſpondant. A ce prix quelles opinions n'entreront en credit, puis qu'il eſt permis de les deffendre à coups d'eſpee? Toutesfois cet homme ſe met en colere, & m'appelle effronté, ie ne ſçay auec quel front. Ie leur reproche, que pour authoriſer leur doctrine, & la maintenir, ils ont faict aſſociation & ligue contre leur magiſtrat ſouuerain dés la naiſſance de leurs opinions: qu'à main armee & par force ils ont chaſſé la religion Catholique de quelques endroicts, toutes leurs hiſtoires en ſont pleines: & ceſt homme m'appelle effronté, ne reſpondant à vn argument ſi preſſant que des iniures, ſauf qu'il vſe d'vne ruſe, de laquelle il ſe ſert ſouuẽt. C'eſt *fol. 197.* que pour couurir ce reproche, il impute fauſſement au Pape l'horrible aſſaſſinat commis en la perſonne du defunct Roy, alleguant pour preuue de ce, que le meurtrier a eſté canoniſé par luy: mais le Calendrier où ce ſainct eſt enrollé n'eſt pas encore venu en la main des Catholiques. Mais c'eſt l'artifice ordinaire des Sophiſtes, qui eſt appris par les maiſtres de l'art, quand ils ſe voyent conuaincus d'vn crime, qu'ils ne peuuent nier, de reietter pareille accuſation ſur leur aduerſaire, pour diminuer leur honte.

Digitized by Google

Au quatrieſme point il veut eſchapper couurant la condamnation, que Luther a faict d'eux, & de leur opinion, du nom de diſ- ſentions en la doctrine: mais ce n'eſt pas reſpondre. Nous leur diſons pourquoy alleguez vous Luther, qui vous condamne? & comment vous ſeruez vous de ſa vocation, puis que vous n'auez aucune part auec luy? Il reſpond que ſi ont: Car ils l'aduoüent eſtre dans l'Egliſe, par leur diſtinction des Egliſes pures & impures. Ce n'eſt pas la queſtion: nous voyons bien que pour le moins vous faictes ſemblant de l'aduoüer: mais nous cherchons s'il vous aduoüe, qui eſt la corde que vous ne touchez point. Voicy le iugement, qu'il faict de vous, reſpondant à ce, que vous voulez faire croire au monde, que vos differens ſont de choſes de peu: & que partant il ne faut pour cela laiſſer à s'vnir & s'aſſocier.

fol. 300.

Premierement il vous excommunie, & apres adiouſte ceſte exhortation Lutherienne, de cœur & d'ame. Maudite ſoit eternellement ceſte vnion & accord: *Maledicta ſit in æternum iſta charitas & concordia.* Vous ne les traictez pas plus doucement: Car luy meſmes s'en plainct au meſme endroict, & dit, que vous l'appellez endiablé. Ie ſuis d'auis de vous en croire tous deux. Les diuerſitez d'opinions des Docteurs anciens qu'il allegue, ne ſont pas de meſme eſtoffe: Car pour cela ils n'ont pas rõpu le lien de paix, & ont touſiours communié auec l'Egliſe, ſauf Tertulien, duquel ſainct Hieroſme eſcrit, *Non eſſe virum Eccleſiæ.* De la Doctrine duquel l'Egliſe ſe ſert, en ce enquoy il ne s'eſt pas deuoyé, meſmes des liures, qu'il a eſcrits apres ſa cheute: comme il ſeroit tolerable, que les Caluiniſtes feiſſent des liures de Luther & de ſa doctrine: Mais ils employent les miracles de la vocation de Luther pour leurs: bien que Luther iamais ne les ayt aduoüez, ains deſaduoüé, & condamne & deteſte: Quelle part peuuent-ils doncques auoir en ſa vocation, ny en ſes miracles? Leſquels miracles pourtant ſont de meſme qualité, que les miracles d'Arrius, & l'Egliſe Catholique qui condamna Arrius communioit auec l'Eueſque de Rome, le recognoiſſoit pour vray ſucceſſeur de S. Pierre auſſi bien que l'Egliſe Catholique, qui a condamné Luther, quoy die le reſpondant. Quant à la replique faicte, touchãt l'eſtoille de l'an 1572. elle eſt auſſi plaiſante, comme eſtoit la conſideration qu'en fait du Pleſſis. Le reſpondant ſe ſert de l'amphi-

In def. 2. cont. Veſp.

fol. 298.

bologie

bologie du mot ſignifier. Mais pour du Pleſſis, que ſignifier ſignifie ce qu'il voudra: touſiours les effects comme parle du Pleſſis, pour ſe ſeruir de ſes mots, ſuiuent les ſignes celeſtes, ou arriue à meſme inſtant. Car ils ſont donnez pour nous aduertir de quelque euenement futur, ou qui arriue en ceſt inſtant comme l'eſtoille de la naiſſance de noſtre Sauueur, laquelle, & celle de ſoixante douze, & toutes les autres auſſi nous aduertit d'adorer leur Createur. Qui eſt ce qu'elles ont de commun, auec les miracles qui ſe font *In memoriis martyrum*: qui nous aduertiſſent d'adorer l'autheur des miracles, qui n'eſt pas le Pape, comme calomnie le reſpondant, mais le createur des eſtoiles, & l'autheur des miracles, mal à propos comparez auec les eſtoiles. Car ce ne ſont pas ſignes celeſtes, leſquels ſeruent de pronoſtique, comme i'ay dit, & les miracles des Martyrs Dieu les fait, pour teſmoignage & confirmation de la foy, que les Martyrs ont euë, & qui a precedé, deſquels noſtre reſpondant ſe moque, bien qu'il n'y ayt de plus illuſtres teſmoignages en tous les âges de choſe du monde, que de celle là. A la fin il dit, que pour le moins ceſte eſtoile prediſoit que nonobſtant les ſupplices qui ſe faiſoient de ceux de ſa religion en ce tẽps là, elle dureroit pourtant: & ne voit pas qu'en meſme tẽps l'hereſie eſtoit en ſa pompe, & en quelques endroits d'Alemagne, & en Angleterre, où les Catholiques eſtoient extremément oppreſſez, qui pourront à plus iuſte titre, ſe ſeruir de l'eſtoile pour eux. Mais ie leur conſeille aux vns & aux autres, d'attẽdre le temps de du Pleſſis, auquel Dieu aura s'il luy plaiſt, mis en euidence les effects de ceſte miraculeuſe eſtoile: Car il n'y a que deuiner, quand les choſes ſont aduenuës.

Par ce que nous reprochons à ces gens, que ſi Luther euſt eſté enuoyé de Dieu pour apporter la reformation, il n'euſt point eſté beſoing d'vne autre reformation à ſa doctrine, autrement nous ſeriõs touſiours en peine d'attendre des nouueaux reformateurs, il en eſchappe par la cõparaiſon de l'aueugle, à qui Dieu rendit ſa veuë peu à peu. C'eſt fort à propos à luy: car ſi c'euſt eſté vn œuure de Dieu, comme la guériſon de l'aueugle, encore que pour la foibleſſe humaine il y euſt demeuré quelque trouble, & esbloüiſſemẽt au cõmencemẽt, ſi euſt-il eu à la fin la veuë claire, puis qu'elle deuoit ſeruir, non ſeulement à le guider: mais à guider les autres.

Mais on luy replique iuſtement, que l'outrage de Dieu ne va pas

ainſi, en ceux que Dieu illumine pour ſeruir à conduire les autres: teſmoin Moyſe, & depuis S. Paul, leſquels tout à vn inſtant ont eſté tranſmuez en autres hōmes. De cela il ſe deffaict par deux cōparaiſons, deſquelles il eſt riche, & par malheur ces deux renuerſét ſur luy. Il dit, que cōme les eaux du Deluge ne couurirent pas la terre tout à vn coup, & puis ne s'eſcoulerent pas auſſi tout à vn moment; qu'auſſi l'horrible deluge des erreurs & ſuperſtitions n'a pas noyé l'Egliſe tout d'vne venuë, ains s'y eſt coulée peu à peu: que de meſme la doctrine n'a peu eſtre repurgée en l'Egliſe tout à coup, encore que ce fuſt l'œuure de Dieu: non plus que le temple ne fut baſty en vn iour apres le retour de Babylone. Mais certes non plus que les eaux du deluge n'ōt peu noyer l'arche, laquelle en a eſté agitée & esbranſlée: mais pourtant eſt demeuree ſeule au monde victorieuſe par deſſus toutes les eaux du Deluge: Ainſi l'Egliſe iuſques à la fin du ſiecle demeurera ſans eſtre accablee & noyée, victorieuſe de toutes erreurs, de tous ſchiſmes, & de toutes hereſies, & ſi la vocation de Luther euſt eſté de Dieu elle euſt eſté en vn moment & à vn inſtant, cōme celle de S. Paul non pas cōme l'ouurage de la ſtructure du temple, car c'eſtoit ouurage de main d'homme.

Concluſion au reſpondant.

Monſieur le Reſpondant (car ie ne ſçay qui vous eſtes) voſtre reſponſe m'a trouué embaraſſé d'incommodités à vous reſpōdre à l'aiſe, cōme i'euſſe bien voulu. Toutesfois tant par ce que mon liure eſtoit ſur la preſſe, que auſſi ie ne voulois pas que celle reſpōſe, qui commençoit à ſe monſtrer, s'en allaſt ſans replique: & pour vous oſter ceſte plainte & reproche que me faictes, & à toute la religion Catholique, d'auoir eſté ſi long-temps à reſpondre à du Pleſſis: Ie vous ay reſpondu dés le lendemain, où vous verrés que ie vous traicte plus doucement, que vous ne m'auez traicté, voire le plus qu'il m'a eſté poſſible: Car ſi i'ay vſé par fois de mots, qui ſemblét aigres, ce a eſté à mon regret, & par force, autāt que le ſuiect & la diſpute m'y a contraint: Par ce qu'on ne ſçauroit appeller vne propoſition fauſſe, vaine, friuole, impudente, que par ces meſmes mots. Que ſi vous auez dequoy dupliquer, ie vous promets ce bon office, & à ceux qui ne deſirent qu'inſtructiō, que toutes choſes laiſſées, ie prēdray le loiſir de vous cōſiderer, & reſpōdre, pour l'eſperance que i'ay, que ceſte façon pourra mieux faire voir & deſcouurir à vn chacun la verité, & qu'elle tiendra lieu de

diſpute publique, ou de cõferencetant deſirée d'aucuns, bien que celles qui ſe font de viue voix, n'ayent ſouuent guere bonne iſſuë. Mais en ce faiſant ie voudrois vous prier de deux ou trois choſes: L'vne de quitter toutes ces iniures, & longues inuectiues, qui ne font qu'infecter le papier, & esbloüir les eſprits des Lecteurs: L'autre, que ſans tãt de fois redire & regratter les dires ordinaires de Caluin, & de Beze, auſquels a eſté tant & tant ſuffiſamment, & par tãt de gens doctes reſpondu, vous vouliez repliquer aux reſponſes, qui luy ont eſté faictes. Et ſur tout que vous vſiez de rõdeur, verité, & fidelité en vos allegations, ſans vous repoſer à la foy de Caluin, du Pleſſis, ny autres, qui vous font faillir auec eux. Car il eſt mal aiſé qu'on puiſſe laiſſer paſſer telles fauſſetés, ſans les appeller par leur nom.

Fin des trois Verités.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google